LA

REVUE DE PARIS

PREMIÈRE ANNÉE

Mai-Juin 1894

TOME TROISIÈME

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS

85 bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85 bis

1894

LE SECOND EMPIRE

ET

LES OUVRIERS

Le second Empire s'établit et dura parce que, dans la France, il avait su reconnaître, servir et accroître trois passions.

La première fut la peur. Une fois de plus la démagogie avait dégoûté de la liberté. Comme à la fin du dernier siècle, l'Église, la propriété, l'intelligence, désespérant de vaincre le fanatisme et les cupidités révolutionnaires, cherchaient un protecteur. Un Napoléon s'était encore rencontré : enlevant aux uns l'espoir de troubler la société, aux autres le souci de la défendre, il était devenu pour tous un maître, et plus ce maître paraissait absolu, plus il satisfaisait le goût de soumission et de silence qui termine toutes les anarchies.

Sous un régime qui tire son origine et sa légitimité de la force, la plus essentielle des institutions est l'armée. Une armée puissante permet de faire la loi au dehors comme au dedans. Elle devait donner à un Bonaparte la tentation de la guerre, et les victoires de Crimée avaient réveillé dans le peuple français une seconde passion qui, en France, dort toujours d'un sommeil léger et surtout après un long repos : l'orgueil militaire.

Cette gloire n'avait pas été inutile à la paix même. L'ordre et le prestige favorisent le travail national. La prospérité des affaires avait, à son tour, développé dans tous les rangs de la société le goût de l'argent, de toutes les jouissances qu'il achète. Plus encore que dans la peur, plus encore que dans l'orgueil, l'Empire avait poussé sa maîtresse racine dans l'égoïsme satisfait, et l'idolâtrie renaissante de la matière célébrait le nouveau César comme le dieu qui veille sur la richesse.

Sept années le régime se continua comme il avait commencé, logique, habile, heureux. Tribune, presse, associations, tout ce qui fait à un peuple une pensée publique était détruit; le citoyen était un homme isolé et muet, la parole et l'action étaient réservées aux agents du pouvoir, et le suffrage universel, seul débris resté debout des institutions libres, ne servait à la France, conduite au vote par des fonctionnaires, qu'à renouveler son abdication quand il plairait à l'Empereur.

La seule faiblesse de cette dictature était le dictateur. La France croyait s'être assuré les biens ordinaires du gouvernement absolu. Or, c'est l'originalité des Napoléon qu'ils emploient la toute-puissance non à conserver l'ordre, mais à le changer : leur despotisme est un levier, qui écrase de son poids la place où il s'appuie, pour soulever ailleurs le monde. La vie avait fortifié en Louis Bonaparte cette disposition de la race. L'instinct qui porte d'ordinaire les princes à respecter, dans les choses établies, la solidité de leur propre grandeur, avait exalté l'audace novatrice d'un prétendant proscrit ou prisonnier. Il fallait partout de grands changements pour changer sa fortune. Adversaire d'une monarchie faite par les classes instruites, riches, et pour elles, il avait revendiqué, dans ses conspirations et dans ses écrits, les droits des classes populaires, la part de souveraineté et de richesse usurpée par une oligarchie sur le nombre et sur le travail. Héritier de l'homme que l'Europe avait condamné et abattu en 1815, il tenait pour illégitimes les traités où sa famille et la France avaient été également déchues; à l'œuvre de force qui avait dépecé les territoires et souvent les races, il avait opposé le droit des nationalités à se retrouver, à se libérer et à vivre.

Mais le jour où commença son règne, ses actes, ses idées

étaient peu connus et comme indifférents à la France qui l'appelait. Il demeurait obscur dans l'éblouissement de son nom, ou plutôt il n'était tout entier qu'un nom demeuré dans la mémoire de la France, l'expression la plus souveraine de l'autorité. Ceux qui, dans l'héritier, cherchaient l'homme et connaissaient son passé ne s'en inquiétèrent pas davantage : ses promesses n'étaient que propos de prétendant. Louis Bonaparte trompa tout le monde parce qu'il était sincère. Seul maître en France, et le premier en Europe, il ne cessa pas de croire que l'ordre équitable ne régnait ni entre les nations ni entre les hommes, et sur le trône il sut rester un mécontent. Loin que l'Empereur eût tué le révolutionnaire, le révolutionnaire vivait caché dans l'Empereur. Napoléon III croyait sa puissance, sa mission, son honneur engagés à réaliser cette justice qu'il avait annoncée dans les prisons et l'exil. C'est pourquoi, quand il eut assis son pouvoir et déployé les qualités qu'on attendait de lui, il jugea l'heure venue d'entreprendre sa véritable tâche.

Il voulut d'abord aider à la renaissance d'un peuple, et la guerre d'Italie fut décidée. Avec elle commencèrent les luttes qu'allaient désormais se livrer en lui, ses devoirs envers ses idées et ses devoirs envers son pays. Dès lors il se montra ce qu'il devait être jusqu'à la fin, capable d'engager par l'amour d'une théorie les plus graves aventures, puis ramené par la surprise des difficultés ou des périls, à l'intérêt de la France; assez rêveur pour s'engager sur la foi d'un songe, trop sage pour poursuivre avec le même zèle qui l'avait entraîné; gardant intacte l'obstination de l'esprit, sans avoir la persévérance de la conduite, et ne réussissant qu'à ajouter aux témérités des plans les incertitudes de l'action.

Le vœu de l'Empereur avait été de fermer l'Italie aux gouvernements étrangers. Il se flattait que ses peuples, satisfaits d'être libres, demeureraient divers, que dans leur fédération le Saint-Siège garderait ses Etats et rajeunirait son gouvernement, et qu'enfin chacun d'eux se sentant faible, tous resteraient attachés à leur libératrice commune, la gardienne de leur indépendance. Or, effrayé par les préparatifs militaires de la Confédération germanique, Napoléon III signa la paix avant d'avoir

enlevé Venise à l'Autriche, et l'Italie, avant d'avoir obtenu l'indépendance, se prononça pour l'unité. Le parti révolutionnaire, seul organisé dans la péninsule, voulait cette unité, et d'autant plus qu'elle ne laissait pas de place à la souveraineté temporelle de sa vieille ennemie, l'Église. Grâce aux mouvements insurrectionnels qui achevèrent l'œuvre de nos armes, l'Italie forma un grand royaume sous la maison ambitieuse de Savoie, et le parlement italien, en désignant Rome pour capitale, prenait déjà hypothèque sur l'avenir.

Cette guerre eut un résultat non moins imprévu, en France elle ressuscita une opinion publique. Le parti républicain approuva, et s'il ne fut pas plus explicite, c'est qu'il ne lui plaisait pas de féliciter l'homme de Décembre et que l'Empereur avait laissé l'œuvre inachevée. Ceux qui se souciaient avant tout de la France et, comme leurs pères, croyaient dangereux de favoriser la puissance des voisins, eurent le sentiment d'une faute commise contre notre grandeur. Enfin les catholiques jugèrent que l'indépendance spirituelle de leur chef était atteinte, et par suite la religion menacée : la principale raison de leur attachement à l'Empire fut du même coup détruite et leur hostilité se déclara. Ils avaient les moyens de la rendre publique. Par les mandements des évêques, par l'enseignement des prêtres, par les assemblées des fidèles dans les églises, les catholiques conservaient en effet les libertés de presse, de parole, de réunion que l'Empire avait enlevées à la France. L'Empereur ne songeait pas à détruire ces droits nécessaires à l'exercice du culte : ni son intérêt ni sa conscience ne le portaient à une persécution contre l'Église. D'autre part, il ne voulait pas que ces libertés religieuses fussent tournées en machines de guerre contre son pouvoir, et il sentait que sa promesse de maintenir le pape à Rome ne suffisait pas à effacer l'amertume des spoliations accomplies et la crainte d'une spoliation suprême.

L'Empereur résolut à sortir d'embarras par une diversion. Depuis 1852, il tenait à l'attache les ennemis de l'Église. Qu'il cessât de leur imposer silence, l'Église qui l'attaquait, attaquée à son tour dans ses œuvres, sa morale, ses dogmes, aurait assez à faire de se défendre, et au lieu de demeurer hostile au gouvernement en implorerait bientôt le secours.

La presse sentit que le bâillon se desserrait : elle eut licence de parler sur les questions de philosophie et de religion ; la franc-maçonnerie, qui depuis 1852 se jugeait menacée et faisait la morte, releva la tête. Le gouvernement lui fournit un grand maître dans la personne d'un maréchal de France[1], en même temps qu'il déclarait dissoutes les sociétés de Saint-Vincent-de-Paul. Aussitôt l'esprit de discussion jaillit, comme une force comprimée, par l'issue qui lui était ouverte et mit à profit cette liberté originale qui permettait de discuter Dieu à la condition de ne pas discuter l'Empereur.

Celui-ci sembla d'abord indemne des coups portés à celui-là. Pourtant le calcul était faux. Pour une pareille œuvre l'Empereur n'avait pas le choix des hommes. Sans doute, parmi ses partisans bon nombre étaient dégagés des scrupules religieux, et dans la bourgeoisie survivaient les dispositions voltairiennes, qui avaient été de mode sous le gouvernement de Louis-Philippe. Mais des indifférents et des sceptiques n'étaient pas les haineux qu'il fallait pour mordre jusqu'au sang : la haine vivace, profonde, avide de combats contre l'Église, ne grondait que dans le cœur des jacobins. Elle était dans leurs traditions, et loin de reconnaître que la persécution religieuse eût été l'erreur capitale et la plus inexcusable de la première république, ils n'imaginaient pas la république rétablie, si l'Église n'était pas combattue. Ce furent donc des républicains qui, dans la presse, menèrent la campagne souhaitée par l'Empereur. C'étaient eux également qui formaient l'ossature solide de la maçonnerie ; les bourgeois, les modérés, les niais n'en étaient que les chairs molles. Quand les loges se rouvrirent ce fut au profit du parti républicain : elles devinrent pour lui des centres de propagande. Dans le mystère de ces catacombes sans péril, il recruta ses adeptes et cacha le travail de son organisation.

Le premier résultat de la manœuvre impériale fut donc de rendre une certaine liberté de presse et d'association aux adversaires les plus déterminés de l'Empire, et grâce à elles la haine religieuse resta le premier article du credo démocratique. Mais on ne limite pas à son gré le champ de la pensée humaine. Réveillée par des controverses religieuses qui tou-

1. M. le maréchal Magnan.

chaient aux questions politiques, elle s'enhardit à passer des discussions permises aux discussions défendues. Les classes éclairées qui, dans le calme de la paix impériale avaient oublié leurs terreurs et se trouvaient désormais captives dans le silence accepté avec tant de gratitude sept ans avant, reprenaient la mémoire, le désir, le regret de la vie publique.

L'Empereur crut que ce sentiment se pourrait calmer à bon compte. A lui-même le silence pesait : dans cette nation muette il ne connaissait pas la joie de la louange. En 1860 l'Empereur rétablit la publicité des débats parlementaires et accorda aux Chambres le droit de voter chaque année une adresse en réponse au discours du trône. Le don ne paraissait pas dangereux pour un prince qui, par les candidatures officielles, choisissait les représentants chargés de lui répondre. Et il se sentait de force à interrompre l'entretien si la nation prenait trop de familiarités avec son maître.

Ces innovations n'en minaient pas moins le solide édifice de 1852 et la logique d'un régime qui avait fondé l'autorité du prince sur le silence du peuple. Insuffisantes pour satisfaire les amis du gouvernement libre, elles leur fournissaient des raisons et des armes pour demander davantage. Aussi les élections de 1863, au lieu d'être, comme les précédentes, un enregistrement du choix impérial, furent sur beaucoup de points une lutte et firent entrer dans la Chambre cinquante opposants. Ils représentaient les deux partis qui dans la nation s'étaient reformés, les républicains et les catholiques, et avec eux un homme qui n'appartenait ni aux uns ni aux autres, mais qui, porté par les uns et les autres comme le symbole vivant de leurs revendications communes, rentrait dans la vie publique pour réclamer les « libertés nécessaires », M. Thiers.

M. Thiers ne se faisait pas faute de répéter que, elles obtenues, il n'aurait plus d'hostilité contre l'Empire. Il exprimait la pensée de presque tous ceux qui les revendiquaient avec lui. Comme elles auraient rétabli le régime constitutionnel, elles auraient rendu aux partisans de la monarchie parlementaire le passé qu'ils regrettaient, moins la dynastie de leurs préférences ; mais dans ce genre de gouvernement la personne des souverains est si peu importante qu'elle ne

saurait inspirer ni de fidélités, ni de répulsions invincibles. Même parmi les républicains, beaucoup souhaitaient avant tout que la France redevînt maîtresse d'elle-même, aimaient mieux hâter le bienfait des institutions indispensables que tout suspendre pour la chance lointaine d'obtenir des institutions plus parfaites ; déjà l'on pouvait pressentir, en M. Émile Ollivier, le plus hardi comme le plus éloquent de ceux qui étaient disposés à faire vers une transaction désirable la moitié du chemin, et accepteraient l'Empire le jour où l'Empire accepterait la liberté.

Mais il y avait aussi une opposition qui n'entendait pas désarmer. Celle-là avait à sa tête d'anciens représentants du peuple, orateurs de clubs, journalistes, que le 2 Décembre avait chassés de France ou mis sous la surveillance de la police. Libérés par l'amnistie, ils ne pardonnaient pas, et entendaient garder contre l'Empire cette « autorité éternelle » que le droit romain reconnaît contre l'ennemi. L'Empereur exigeait de tout candidat aux fonctions électives un serment de fidélité, ils refusaient le serment, moins inquiets de fermer à l'opposition les assemblées que d'attester, par le scrupuleux respect de leur parole, l'insoumission de leur haine. Plusieurs, comme si la France gouvernée par Bonaparte n'était plus la patrie, s'étaient volontairement condamnés à un exil aussi long que son règne. Ils servaient leur cause par la dignité théâtrale du sacrifice, et Victor Hugo lui apportait l'éclat du génie.

Cette opposition irréconciliable unissait d'ailleurs deux sortes d'hommes. Les uns, sincèrement dévoués à l'indépendance du pays, considéraient qu'entre un Bonaparte et la dictature, il y avait rapport de cause à effet. Ils attendaient que, comme toujours, la dictature usât le dictateur, seulement attentifs à ne se compromettre ni avec lui ni avec elle, et, sans agir, à gagner l'opinion par ce qu'on pourrait appeler la politique des attitudes. Les autres ne voulaient pas plus de la liberté que de l'Empire. Héritiers de l'esprit jacobin, ils tenaient pour nécessaire le régime dont ils avaient la tradition : ils déclaraient la république supérieure au suffrage universel, c'était dire que la nation appartenait à leurs doctrines et à leurs personnes. Comme la volonté générale ne leur semblait pas le

droit, ils dédaignaient de la convaincre. Pour établir leur gouvernement, ce n'est pas sur l'opinion qu'ils comptaient, mais sur leur audace qui, malgré la faiblesse de leur nombre et à la faveur d'une surprise, leur livrerait un jour le pouvoir.

Qu'ils souhaitassent la transformation du régime ou sa chute, ces hommes d'opposition étaient une minorité de bourgeois. Dans un pays de suffrage universel, les amis de la liberté n'avaient pas de titre, s'ils n'inclinaient vers elle l'opinion des masses électorales; les amis de la révolution n'avaient pas de chances, s'ils ne faisaient des conquêtes dans la multitude ouvrière à Paris, armée et champ de bataille nécessaires des « journées ». Sans le peuple, leurs desseins n'étaient que des rêves, eux-mêmes qu'un état-major. C'est donc sur le peuple que les uns et les autres devaient porter leur effort.

L'Empereur, à ce moment, n'entendait rien perdre : ni sa couronne ni son autorité. Il tenait à son pouvoir personnel comme à son droit, comme à un engagement pris envers la nation même. Sa police suffisait à rendre vains les complots, et son armée, les émeutes. Mais le degré suprême de la puissance est qu'elle n'ait même pas à se défendre. Les classes autrefois dirigeantes, et qui aspiraient à le redevenir, s'exaltaient au lieu de se calmer par les concessions obtenues, le mal n'était pas un péril s'il demeurait circonscrit où il avait pris naissance. La bourgeoisie n'avait été pour l'Empereur qu'un appoint, ce n'est pas sur elle qu'il avait fondé son pouvoir, mais sur le peuple. Il importait donc d'empêcher que la contagion de la bourgeoisie gagnât le peuple. Ainsi l'intérêt se joignit aux sentiments naturels du souverain pour ramener sa sollicitude vers les masses laborieuses.

II

Le peuple se divisait en deux grandes familles : les paysans et les ouvriers. Les plus nombreux, les paysans, étaient aussi

les plus sûrs. L'isolement où ils vivent et où se perpétue le sentiment de leur faiblesse, leurs luttes toujours incertaines contre l'avarice de la terre, leur dépendance perpétuelle d'éléments capricieux et contre lesquels l'homme ne peut rien, ont amassé en eux des ressources presque inépuisables de soumission : le pouvoir leur paraît comme une de ces forces de la nature devant lesquelles le roseau est fait pour plier. La Révolution française a donné au paysan le bien qu'il souhaitait depuis des siècles, la pleine possession de la terre, et, délivrant toute la classe de toute servitude féodale, assure à celui qui cultive son champ le produit entier de son travail. Or, dans la mémoire des laboureurs, un seul homme restait comme le destructeur de l'ancien régime, le chef de la Révolution, et gardait tout le mérite des mesures émancipatrices : Napoléon. Ils avaient continué à aimer l'oncle dans le neveu. Celui-ci, en donnant pour base à son pouvoir le suffrage universel, avait paru confier le sort de la France aux masses rurales, les plus nombreuses, et flatté leur orgueil. L'entrave mise à l'indépendance de la presse et de la tribune n'était pas pour les indisposer. Ces libertés de luxe, à l'usage des gens instruits et de loisir, ne passionnaient pas les électeurs en sabots : au contraire, diminuer le rôle de la bourgeoisie riche et lettrée, c'était satisfaire la jalousie secrète mais profonde du paysan contre les avantages auxquels il n'a pas de part. Aussi l'Empereur n'avait-il pas besoin, pour gagner les masses rurales, de leur offrir des avantages nouveaux : il lui suffisait de ne pas lasser par des fautes extraordinaires la patience de leur dévouement.

Tout autre était la condition, tout autre le naturel des ouvriers. Réunis par les exigences mêmes du travail, ils vivent en groupes et forment comme une foule toujours assemblée, par suite facilement émue. Pour distraire leur labeur et leurs loisirs, la conversation est la grande ressource : la lecture des journaux l'alimente, et leur donne le goût de discuter ; l'habitude développe en plusieurs une éloquence naturelle qui fait d'eux les meneurs de leurs compagnons. La classe ouvrière était donc habituée aux moyens de propagande et d'influence créés par les classes cultivées. Il était vraisemblable qu'elle réclamât la liberté de la presse, de la tribune, toutes les libertés

politiques, sinon comme des instruments de puissance, au moins comme des instruments d'émotion et de plaisir. Ces franchises avaient chance de la séduire par cela seul qu'elles semblaient des armes d'opposition, car, sous tous les régimes, les ouvriers, depuis le commencement du siècle, étaient les adversaires du gouvernement établi.

Il y avait à cette hostilité une cause plus légitime que la légèreté d'esprit et les sautes d'humeur. La Révolution française n'avait pas traité de même tous ses fils : bienfaisante pour le paysan, elle avait été marâtre pour l'ouvrier. Les réglementations surannées qui, sous l'ancien régime, asservissaient le monde du travail, n'étaient plus en harmonie avec les nécessités nouvelles de la production et des échanges, il fallait à la société moderne l'indépendance des professions et de l'industrie. Mais en supprimant les lois qui fixaient les méthodes de travail, le nombre des patrons dans chaque ville, et des apprentis dans chaque métier, la Révolution avait mis fin à la tutelle qui défendait les ouvriers et leurs salaires contre la concurrence des produits, des producteurs, et le progrès même de la science. Désormais leur force était leur nombre : s'entendre pour réclamer ensemble le juste prix de leur travail et cesser ensemble le travail si le prix était refusé, devenait leur unique moyen d'agir sur le capital. Mais en même temps qu'elle cessait de protéger les ouvriers, la Révolution leur avait interdit de se protéger eux-mêmes. Obsédée par la haine des corporations, et par la crainte de leur rétablissement, la loi de 1791 défendait aux ouvriers tout accord, tout débat collectif sur les questions de salaire : la grève était un délit, réprimé par l'amende et la prison. Faute de cette entente, chaque ouvrier était obligé de débattre seul ses intérêts, son départ isolé ne ralentissait pas le mouvement de l'atelier ou de l'usine, et il ne manquait jamais d'hommes sans ouvrage et prêts à occuper la place vacante. Ainsi l'ouvrier était à la merci des patrons. Ceux-ci étaient même plus forts que la loi. A eux aussi, elle avait interdit tout concert, toute délibération sur toutes les questions professionnelles, le prix des marchandises, les procédés de travail, il fallait que chaque chef d'industrie restât étranger à tous les autres. Mais sous les régimes censi-

taires qui s'étaient succédé jusqu'au milieu de ce siècle, les marchands avaient l'influence : ils l'avaient mise à profit pour s'entendre sur leurs intérêts communs ; à Paris et dans les grands centres de commerce, les négociants des principales professions s'étaient groupés en « chambres syndicales »; le gouvernement avait laissé faire. Le régime d'isolement n'avait été maintenu dans sa rigueur que contre les ouvriers. En même temps les nouveaux procédés de travail faisaient de plus en plus disparaître la communauté de vie qui, dans les petits ateliers d'autrefois, unissait les compagnons et les maîtres, et tempérait de familiarité et d'affection l'âpreté du combat pour le gain. L'abondance des produits rivaux qui partout se disputaient la clientèle du monde obligeait chaque concurrent à la solliciter par le bas prix de ce qu'il offrait ; et comme la valeur des matières premières, grâce aux transports rapides et faciles, tendait à se niveler, à diminuer et à former une part de plus en plus faible dans la valeur totale des produits, c'est sur la main-d'œuvre que les économies les plus considérables devaient se faire. Le salaire tendit à décroître jusqu'à la limite où il n'aurait plus suffi à soutenir l'existence de l'ouvrier, celui-ci dut accepter sous peine de mourir de faim. Il était devenu le plus lamentable exemplaire de la misère humaine.

Aussi longtemps que le suffrage restreint assura comme un monopole le pouvoir politique à la classe déjà détentrice du capital, le silence couvrit l'iniquité de cette misère. Et, tant l'homme est un animal d'habitude, et tant le pauvre est timide de pensée, les ouvriers tenaient eux-mêmes pour naturel leur sort que nulle voix autorisée n'avait dit intolérable. A peine aux jours d'extrême souffrance, comme à Lyon en 1832, soulevaient-ils, dans un cri de colère, la question sociale et réclamaient-ils le droit de « vivre en travaillant ». D'ordinaire ils prenaient leurs maux en patience, ou, s'ils se révoltaient, c'était par l'espoir généreux et vague d'aider au bonheur de tous; ils s'oubliaient dans la patrie, dans l'humanité; sur les barricades, ils combattaient pour la république, sans rien réclamer pour eux-mêmes; pauvres, ils donnaient la seule chose qui leur appartînt, leur vie. C'est ainsi qu'en 1848 ils conquirent avec la république le suffrage universel. Lui établi, ils devenaient par le nombre une puissance supérieure à la

bourgeoisie, leur maîtresse par l'argent. Dès qu'il y eut intérêt à leur plaire, on passa tout d'un coup envers eux de l'indifférence à l'adulation. Le prolétaire devenu souverain trouva des précepteurs pour lui révéler ses droits : de toutes ses souffrances ils lui firent des haines, de toutes ses haines des doctrines. Pendant des mois la presse et les clubs, devenus courtisans, répétèrent à ce Louis XIV en haillons : « Sire, tout ce que vous voyez est à vous. » Il n'était préparé ni à discuter ni à supporter ces nouveautés : il voulut prendre ce qu'on affirmait lui appartenir. Les journées de Juin lui firent la forte saignée qui le laissa affaibli pour longtemps. Dès lors il laissa voir une seule passion, une rancune profonde contre cette bourgeoisie qu'il avait mise à la place des rois, et qui l'avait payé en flatteries et en mitraille. Au 2 Décembre, il regarda les Baudins, fusillés à leur tour, combattre et mourir « pour leurs vingt-cinq francs par jour ». Depuis le silence s'était étendu, la prospérité des affaires, de grands travaux exécutés dans Paris et, par imitation, dans nombre de villes, assuraient aux ouvriers de plus gros salaires, et les refrains de café-concert semblaient avoir, dans leur mémoire, pris la place des espérances sociales.

Ce silence d'idées devenait un obstacle aux réformes souhaitées par l'Empereur. Comment connaître les besoins et les désirs d'hommes à qui le droit de délibérer sur leur condition était refusé? A qui s'adresser dans cette masse confuse d'où nulle individualité n'avait le moyen de s'élever? L'Exposition universelle qui, en 1862 s'ouvrait à Londres, offrit l'accès qu'on cherchait. A celle de 1851 des ouvriers français avaient été envoyés aux frais et au choix des patrons. Des journaux officieux annoncèrent que, cette fois encore, il en serait de même. Une lettre leur répondit dans *le Siècle* que les ouvriers ne se considéreraient pas comme représentés s'ils ne choisissaient eux-mêmes leurs mandataires et que la première marque d'intérêt et de confiance à donner aux classes laborieuses était de remettre aux ouvriers, votant par corps de métier, le choix de leurs délégués à Londres. L'idée ne passa pas inaperçue. Quelques ouvriers n'étaient pas résignés à vivre au jour le jour et à penser chacun à soi seul : ils gardaient la tristesse de l'isolement où vivait leur classe, le désir de la délivrance; mais

depuis la nuit de Décembre, leur espoir timide et qui craignait de se trahir par sa lueur était la lampe posée sous le boisseau. La lettre réveillant leurs vœux, ils voulurent connaître l'auteur de la proposition. C'était un ouvrier ciseleur nommé Tolain. Dans sa vie laborieuse et retirée, il n'avait, jusque-là, ni joué ni cherché un rôle, mais il avait trouvé le temps de lire, de méditer plus que la plupart, et dans son cœur s'était amassée une grande pitié pour l'abaissement de sa classe. Comme il possédait en outre une intelligence vive, un don de parole qui s'ignorait et une activité capable d'entraîner les autres, ceux qui entrèrent chez lui visiteurs en sortirent disciples, et, comme de soi-même, le groupe se fit, trouvant un chef. On chercha aussitôt les moyens d'obtenir ce vote que la loi de 1791 interdisait. On se rappela qu'à l'Exposition universelle de Paris en 1855, le commissaire général avait été le prince Napoléon, et qu'il avait témoigné ses sympathies aux ouvriers. Lui-même ne leur déplaisait pas, son sans-gêne leur semblait de l'indépendance, ils devinaient en lui aussi un révolté, et ils le savaient homme à soutenir hardiment des idées hardies. Une adresse lui fut envoyée, il reçut les signataires et leur promit sa bonne volonté. Comme elle conspirait avec le secret désir de l'Empereur, le succès fut facile. Non seulement la permission d'élire leurs mandataires fut accordée aux ouvriers de Paris, mais une somme de quarante mille francs fut allouée pour les frais du voyage. Chaque métier obtint un nombre de délégués proportionnel à son importance, dressa ses listes d'électeurs, émit ses votes, trois cents délégués furent ainsi choisis[1]. Les ouvriers avaient exercé ce droit sans avoir eu le temps de se passionner, ils avaient nommé sans autre souci que de donner leurs suffrages à l'aptitude professionnelle et à l'intelligence. Les choix étaient les meilleurs qu'on pût faire. M. Tolain et les quelques hommes grâce auxquels tout avait réussi, furent, comme il était juste, au nombre des élus.

A Londres ils trouvèrent les délégués des autres nations. L'élite de la classe ouvrière dans le monde entier forma

1. Un certain nombre de patrons, quelques sociétés particulières envoyèrent aussi des délégués : leur nombre total fut de 750, dont 540 pour Paris. — V. Rapport sur l'Exposition internationale de 1878, par Jules Simon. Impr. nat., 1880, p. 171-172.

ainsi un congrès du travail où chacun, témoin des procédés, des habitudes, des idées qui régnaient dans son pays, instruisait les autres et s'instruisait par eux. Et, outre les études spéciales que les travailleurs de chaque métier firent sur chaque détail de leur profession, la rencontre permettait de connaître la condition et les idées communes à toutes les classes de travailleurs.

Or, le fait le plus universel qu'ils eurent à constater était la séparation accomplie dans chaque pays, entre les partis politiques et le parti social. Partout les ouvriers avaient cessé de suivre leurs anciens guides, de faire nombre derrière des idées créées par d'autres et pour d'autres, et la naïveté de leur ancienne foi aux principes de 1789 ne les empêchait plus de voir que ces libertés bourgeoises permettaient à la classe possédante de garder le pouvoir sans changer le sort de la classe prolétaire. Le suffrage universel, instrument de leur émancipation future, existait en peu de contrées, même dans les rares Etats où ils possédaient ce suffrage, le temps n'était pas venu encore où ils seraient assez nombreux pour se trouver les maîtres. Nulle part ils n'avaient confiance dans les dépositaires du pouvoir; nulle part ils n'étaient prêts à l'exercer eux-mêmes, et parce qu'ils n'avaient pas encore gagné l'opinion à leurs idées, et parce que ces idées n'étaient pas encore claires à leur propre intelligence. Ils s'étaient donc partout constitués en un parti qui comptait sur soi seul et s'occupait d'une double tâche. Dans cette société dont ils ne pouvaient encore changer les lois générales, ils travaillaient à rendre le salariat moins misérable. Les délégués français virent que, dans tous les pays, les moyens employés étaient les suivants: d'abord les ouvriers tentaient d'élever les salaires par des grèves concertées aux moments opportuns. Puis ils essayaient d'obtenir avec les mêmes ressources plus de bien-être, en s'associant pour acheter directement, par quantités, et par suite au prix du gros, les choses nécessaires à la vie. Partout où ces moyens avaient été essayés, ils avaient amélioré le sort des travailleurs, nulle part leur efficacité n'apparaissait mieux qu'en Angleterre. Là, les Trade's Unions avaient assemblé, de gré et parfois de force, en un seul corps, les ouvriers de chaque métier, des chefs élus par leurs pairs veillaient à l'intérêt col-

lectif et pour le faire respecter avaient en main la force disciplinée de tous, le concert entre les diverses professions devenait facile, et les secours d'argent qu'elles se donnaient les unes aux autres leur permettaient de lutter à la fois par l'étendue et par la durée des grèves. De même les associations coopératives fondées pour l'achat des denrées, des vêtements, du combustible, des meubles, pouvaient, grâce à leur vaste clientèle, fournir aux ouvriers des produits meilleurs et à meilleur marché. L'habitude séculaire de se gouverner, de réunir en faisceau les activités individuelles, qui est devenu là une vertu de race, avait ainsi transformé les conditions des prolétaires et les aidait à traiter de puissance à puissance avec le capital.

En même temps que les ouvriers soutenaient ainsi le combat pour le pain quoditien, ils aspiraient à l'ordre plus juste qui devait transformer l'avenir. Il fallait tant de science pour en découvrir les lois que peu d'hommes, sans doute, les cherchaient, et c'étaient d'ordinaire des transfuges appartenant aux classes cultivées et riches, poussés par un esprit de justice ou de haine dans le camp des malheureux. Chaque pays avait quelques-uns de ces penseurs. Mais autant l'effort matériel et pratique des grèves et des sociétés de consommation se retrouvait semblable chez les ouvriers d'Europe et d'Amérique, autant les rêves d'avenir étaient multiples et contradictoires. Et cela était logique. Dans leur effort pour améliorer leur sort immédiat les ouvriers luttaient contre des faits qui étaient partout identiques, les moyens de combat ne pouvaient différer davantage : c'était œuvre d'expérience. Mais tracer le plan d'une société nouvelle était œuvre d'imagination pure, chacun y devait mettre son intelligence particulière de la justice et du bonheur.

Les délégués français à ce spectacle virent aussitôt ce qui manquait à la France, et aussi ce qui manquait aux autres peuples. Les résultats obtenus par les ouvriers anglais et leur témoignage prouvaient que toutes les garanties présentes de la classe ouvrière étaient dans deux libertés interdites dans notre pays : la liberté de grève et la liberté des sociétés coopératives. Et s'ils apprirent d'autrui les moyens de rendre le présent moins rude, ils enseignèrent à leur tour le moyen de préparer plus sûrement l'avenir. La contradiction des théories socia-

listes qui s'édifiaient leur parut un désordre et une impuissance. Il était absurde que chaque peuple s'isolât dans sa raison, puisque la raison était la même pour tous, que ces recherches isolées amèneraient dans chaque peuple la classe ouvrière à des doctrines contraires, et que la concorde de la volonté et de l'espoir était la puissance suprême des travailleurs. Tandis que dans les autres pays l'instinct de la race disposait chaque nation à songer à elle seule, ce qu'il y a d'universel dans le génie français se révéla une fois de plus. L'originalité historique de notre nation a toujours été de faire prévaloir sur l'égoïsme de race les idées communes à tous les hommes. Nos délégués affirmèrent que les ouvriers devaient préparer ensemble la grande œuvre de leur émancipation commune. Cette union était également nécessaire, et pour les luttes présentes, parce que partout où des travailleurs seraient en conflit avec le capital, elle leur apporterait un appui, et pour les réformes futures parce que les penseurs de toute origine assemblant en un fond commun et soumettant à l'épreuve d'une discussion générale leurs idées, il se formerait une doctrine une et universelle, la loi de la société régénérée. Ce furent M. Tolain et ses amis qui, pour rassembler les tronçons épars du parti ouvrier, conçurent le projet d'établir une société Internationale des Travailleurs.

Quand ils revinrent en France, ils y rapportaient donc des désirs très ardents et très nets. Ils voulaient, pour devenir maîtres de leurs salaires, le droit de faire grève : pour économiser sur leurs dépenses, le droit de créer des sociétés coopératives ; pour assurer à chaque profession un gouvernement constant de ses intérêts, le droit d'organiser, comme l'avaient déjà fait les patrons, des chambres syndicales ; enfin pour favoriser partout l'émancipation de la classe, un accord entre les travailleurs de tout métier et de tous pays. Ils ne demandaient sous ces formes diverses qu'une liberté, la liberté d'association. Précise, pratique, professionnelle, leur requête ne ressemblait guère aux lieux communs des partis politiques.

Ce qu'ils pensaient de ces partis mêmes, ils l'avaient dit, dès leur retour de Londres. Au moment où se préparaient les élections générales de 1863, M. Tolain et ses amis firent paraître ce qu'on appela « le manifeste des soixante ». Ils y

affirmaient que, si la grande affaire des bourgeois était la question politique, la grande affaire des travailleurs était la question sociale; que seuls les prolétaires avaient intérêt à trouver des remèdes aux maux dont ils souffraient seuls; que, par suite, ils ne devaient plus choisir leurs représentants dans les autres classes, mais dans la leur. Et, pour donner à cette règle un commencement d'exécution, la candidature de M. Tolain avait été posée à Paris, dans un arrondissement qu'un républicain et un ami de l'Empire se disputaient. Le candidat ouvrier obtint à peine cinq cents voix, mais à une idée nouvelle ce n'est pas le nombre des disciples qui importe, c'est la foi des apôtres. Or des prolétaires surgissaient de l'obscurité avec les qualités et l'air de chefs. Leur premier succès, les travailleurs de Paris réveillés et groupés à leur voix, leur vision de l'univers à Londres, dans cette fête où tout célébrait la gloire du travail, leur avaient donné une confiance sans bornes dans la primauté de leur classe. Partout l'industrie puisait par un mouvement continu dans la population rurale pour grossir leurs rangs; ils se voyaient bientôt les plus nombreux dans le monde, et par suite les maîtres. Leur tâche était de se préparer à cet avenir. Les luttes politiques auxquelles leur classe s'était mêlée au cours du siècle, leur paraissaient de vaines et dangereuses diversions. Aucune des révolutions qu'elle avait faites n'avait amélioré son sort, aucun des partis qu'elle avait portés au pouvoir ne lui avait rien donné. A l'heure présente, entre l'Empire et la République qui se disputaient ses suffrages, pourquoi se prononcer? Sans doute, le gouvernement de la classe ouvrière, au jour de l'émancipation, serait démocratique et républicain. Elle ne pouvait donc se donner à l'Empire, forme passagère, détenteur transitoire d'une autorité qui plus tard serait directement exercée par les travailleurs. Mais elle ne devait pas davantage s'anéantir dans la république : celle des travailleurs n'était pas celle des bourgeois. D'ailleurs, réclamer la république ne serait pas la faire, mais tourner contre soi le gouvernement sans le détruire, et s'enlever tout accès aux libertés immédiates dont elle avait besoin, et que l'Empire seul pouvait lui accorder. Elle se proposait de garder entre les partis la neutralité et espérait l'obtenir d'eux.

Ces dispositions n'étaient pas pour déplaire à l'Empereur. Par cela même que les revendications sociales ne se coalisaient pas avec les revendications politiques, tout péril était écarté. Plus le gouvernement accorderait d'indépendance aux ouvriers, moins ils auraient besoin de lier partie avec les bourgeois. Mieux ils seraient organisés, plus ils seraient prêts à soutenir des candidatures ouvrières ; elles diviseraient les voix opposantes, elles aigriraient les rivalités entre les républicains et les prolétaires, et si les ouvriers ne devenaient pas les amis de l'Empire, ils deviendraient au moins les ennemis de ses ennemis. Plus enfin leurs espérances paraîtraient dangereuses aux classes pourvues de richesse, plus le gouvernement se trouverait affermi. La bourgeoisie se sentirait moins ardente pour la liberté à mesure qu'elle craindrait davantage pour sa fortune, la peur la ramènerait à l'obéissance. D'ailleurs, les demandes immédiates des ouvriers paraissaient justes à l'Empereur. Son imagination était moins inquiétée que séduite par la perspective de sociétés internationales entre les travailleurs. Dans la sérénité de l'avenir, deux progrès naîtraient l'un de l'autre : quand la multitude des États artificiels, fils du hasard et de la force, qui divisaient le monde, se serait fondue et ordonnée en quelques groupes puissants et logiques de nationalités, des ententes et des lois universelles s'étendraient comme d'elles-mêmes sur l'humanité tout entière. Et ce ne serait pas pour un prince un vulgaire honneur d'avoir, en même temps qu'il travaillait à la première œuvre, prévu et préparé la seconde, d'unir dans un seul cerveau l'intelligence de deux époques. Tout poussait donc le souverain à des mesures émancipatrices, et sa sollicitude vraie pour les ouvriers, et son goût pour les entreprises où la grandeur des risques lui paraissait mesurer la grandeur de la gloire, et son génie conspirateur qui lui montrait, dans la rivalité savamment entretenue des classes, le secret de rester entre elles un arbitre tout-puissant.

En moins de deux années s'accomplit le changement le plus profond dans les droits reconnus aux ouvriers. La loi du 23 mai 1863 en permettant de fonder sans autorisation des sociétés anonymes dans lesquelles aucun des associés n'étai tenu au delà de sa mise, fit tomber l'obstacle principal qui

empêchait les ouvriers de créer des sociétés de consommation ; la loi du 25 mai 1864, votée exprès pour eux, supprima le délit de coalition et reconnut le droit de grève. Pour le reste, l'Empereur, sans abolir les vieilles mesures de prohibition, les laissa sommeiller. Il permit que les ouvriers prissent les mêmes libertés de fait que les patrons et constituassent aussi des chambres syndicales par corps de métier. Enfin, il ne mit pas d'obstacle à leurs tentatives d'organisation internationale. Ces dernières tolérances étaient autant de faveurs dont il restait maître, qu'il supprimerait s'il était nécessaire, et que les ouvriers devaient mériter.

III

M. Tolain et ses amis trouvaient donc les voies ouvertes. Ils pouvaient à leur choix organiser à Paris et en France, profession par profession, la lutte quotidienne contre le capital ou préparer l'union universelle entre tous les prolétaires du monde. Ils étaient Français, c'est dire qu'ils préférèrent à l'œuvre présente l'œuvre à venir, à l'effort pratique l'effort théorique, à l'intérêt de leurs compatriotes l'intérêt de tous les travailleurs. Abandonnant à chaque corps de métier le soin de se donner, s'il lui plaisait, une vie collective, une chambre syndicale, eux, durant plus d'une année, cherchèrent cette loi d'unité, ce lien qui ne fût pour personne une servitude, cette société qui aidât à la fois à défendre partout les intérêts de métier, et à trouver les réformes utiles à la classe tout entière. On s'entendit enfin pour fonder l'Internationale des Travailleurs sur ces bases : les ouvriers de chaque pays se grouperaient partout où ils le voudraient et comme ils le voudraient, par localités ou par professions. Chacun de ces groupes volontaires formerait une *section*. Chaque section déléguerait un de ses membres à un *congrès* annuel où seraient ainsi représentés les groupes adhérents de tous les pays. Chaque année le congrès désignerait le siège du congrès

futur et élirait un *Conseil général* formé d'hommes appartenant aux diverses nations. Le conseil était la représentation permanente de la société, son pouvoir exécutif, son centre d'information et de propagande, l'intermédiaire des rapports entre tous les pays, l'autorité établie pour assurer le respect aux votes du congrès, et pour les suppléer dans les cas impérieux et urgents. Pour assurer la régularité des communications chaque section nommerait un ou plusieurs correspondants, et le conseil général désignerait parmi ses membres un secrétaire par nation. Enfin, une cotisation de deux sous par mois, exigée de tout adhérent et divisée en deux parts, l'une pour le conseil général, l'autre pour la section, formerait un trésor de guerre qui soutiendrait, en attendant les grandes réformes, la lutte du travail contre le capital.

Le 28 septembre 1864, les promoteurs de l'entreprise, réunis à Saint-Martin's Hall, déclarèrent la société fondée, en nommèrent le conseil général et décidèrent qu'il siégerait en Angleterre, pays dont les libertés protégeraient l'œuvre naissante. Comme il fut dit alors « l'enfant né dans un faubourg de Paris était mis en nourrice à Londres ». Il ne restait plus qu'à le faire vivre.

En France, le groupe d'ouvriers qui avait conçu le projet forma aussitôt une « section parisienne » et choisit pour correspondants Tolain, Fribourg, décorateur, et Limousin margeur. Avec eux, une vingtaine d'hommes, parmi lesquels Héligon, ouvrier en papiers peints; Camélinat, monteur; Murat, mécanicien; Varlin, relieur; Chemalé, dessinateur; Malon, journalier, étaient l'intelligence, la volonté, la force de l'entreprise. Comme des pouvoirs qui notifient leur avènement, ils envoyèrent au ministre de l'intérieur les statuts de l'Internationale, et avec les ressources de la section eurent tout juste de quoi louer rue des Gravilliers, au fond d'une cour, une pièce longue de quatre mètres et large de trois. Les uns fournirent un poêle cassé, les autres une table, d'autres quelques tabourets ou chaises, après quoi l'on se mit à préparer l'avenir du monde. Pour cela il leur fallait d'abord se mettre d'accord sur des idées. Or, et précisément parce qu'ils avaient tous souffert de la vie, le loisir leur avait manqué pour tirer de ces souffrances un système. Leurs lectures,

malgré la passion que plus d'un parmi eux mettait à s'instruire, n'avaient pu leur tenir lieu d'éducation générale. Ils n'avaient guère que des répulsions et des attraits instinctifs et sommaires. Dans la petite chambre de la rue des Gravilliers, où ils se réunissaient le soir, ils commencèrent l'association par mettre en commun leurs recherches, et chacun apportant à tous sa part d'observations et de logique, ils forgèrent à petits coups leurs idées. D'abord inconsistantes et molles, elles prirent peu à peu la fermeté et les arêtes vives d'une doctrine.

Or, plus ils faisaient ainsi l'éducation de leurs pensées, plus les pensées de la plupart se trouvèrent celles de Proudhon.

Proudhon semblait avoir mis son honneur à n'être égalé par personne dans ses colères contre l'ordre social. Marchant droit à l'institution la plus universelle, la plus ancienne, la plus puissante, la propriété, il lui avait demandé ses titres. Les défenseurs de la propriété prétendaient trouver son origine et sa légitimité dans le travail ; double mensonge puisque la majorité des hommes, malgré un travail excessif, reste pauvre, et qu'une minorité voit sa fortune croître dans l'oisiveté. Tout ce qui sert à la vie matérielle est produit par les ouvriers de la terre ou de l'industrie, et chaque objet vaut la matière et la main-d'œuvre qui y ont été employées : néanmoins il se vend plus cher. La différence entre le prix de revient et le prix de vente est prélevée par les propriétaires du sol ou de l'usine, sans qu'ils aient travaillé eux-mêmes, et parce qu'ils ont fourni aux autres les instruments de travail.

Pour assurer au capital cette rémunération, il faut ou l'ajouter au prix des marchandises et par suite les vendre au delà de leur valeur, ou, si l'on veut les vendre ce qu'elles valent, réduire le salaire payé au travail. Or, chaque ouvrier en même temps qu'il produit, consomme, et paie avec son salaire. Qu'il doive, avec un salaire réduit, acheter des objets à leur valeur, ou, avec un salaire équitable, acheter des objets au-dessus de leur valeur, il n'a pas assez : au premier cas, spolié parce qu'il a reçu trop peu, au second, parce qu'il a trop à payer, il est voué à la même destinée, la misère. Et cette misère se perpétuant accroît les fortunes des oisifs. Qu'est cette organisation sociale? le droit de conquête. Les victorieux ont séculairement obligé les vaincus, d'abord esclaves, puis

serfs, puis salariés, à payer sous des formes diverses tribut, à se racheter sans cesse. et les lois n'ont été que les complices de la force.

C'est pourquoi le révolutionnaire avait prononcé contre cet ordre social une parole mortelle, semblable à ces sentences que jadis l'on clouait à côté des condamnés : « La propriété c'est le vol. » Partant des mêmes prémisses que lui, nombre de socialistes avaient conclu que, pour rétablir l'ordre, il fallait employer les lois à réparer le mal commis par elles, reprendre aux riches la part de leur fortune usurpée sur les pauvres, enlever à l'appropriation individuelle et maintenir à la disposition de tous, la terre et les capitaux. Mais la haine des injustices si longtemps accomplies par les lois avait mis dans le cœur de Proudhon une autre haine : si ennemi qu'il fût de la propriété, il ne l'était pas moins de l'État. C'est avec une colère intellectuelle qu'il avait combattu toutes les variétés du communisme. Remettre à l'État, comme un domaine public et inaliénable, les instruments de travail, lui confier le soin d'en répartir l'usage entre tous les hommes, c'était lui donner le droit et lui imposer le devoir de régler la production, toutes les productions, le faire juge des besoins sociaux, réduire chaque homme à travailler où voudrait l'État, à quoi voudrait l'État, comme voudrait l'État et pour le prix que voudrait l'État.

Si la propriété est le vol, le socialisme d'État est donc l'esclavage et ne restitue à l'homme son bien qu'en lui enlevant un bien plus nécessaire encore. Mieux valait laisser aux riches leur fortune illégitime que supprimer dans les spoliés l'énergie et l'activité personnelles, sources de toute délivrance. Pour faire une société meilleure, il fallait d'abord faire les hommes plus hommes en les rendant plus libres. Il n'était pas besoin de la puissance publique pour assurer les instruments de travail aux ouvriers : il leur appartenait de se les donner eux-mêmes. Le capital est du travail accumulé, le travail est donc du capital à venir. Le prolétaire lui-même possède donc avec ses bras une valeur sur laquelle il s'agit de gager des avances. Un travailleur isolé, il est vrai, n'a pas chance de les obtenir, ne présentant pas de garanties suffisantes, parce que les chômages, les accidents, les maladies, les vices, la

mort font de lui le jouet de trop de hasards. Mais qu'au lieu d'être isolés, ces ouvriers s'unissent pour produire, cherchent du crédit et offrent la garantie collective de leur valeur professionnelle, cette garantie sera d'autant plus sûre que le nombre des ouvriers, leur habileté et leur assiduité seront plus grands; elle peut devenir telle qu'il n'y ait nul péril à prêter à un groupe ouvrier. Or chaque métier crée des objets qui sont des instruments de travail pour d'autres métiers, et l'ensemble des professions crée tout ce qui est nécessaire à l'existence. Si donc ces groupes se cédaient à crédit les uns aux autres ce dont les uns ont besoin pour travailler et les autres pour vivre, se consentaient de mutuelles avances et les remboursaient à l'aide de leurs produits, chaque groupe obtiendrait ses instruments de travail, le service que ces associations se rendraient serait mutuel, et, se payant par cette réciprocité, ne coûterait rien à personne. Les avantages de ce crédit gratuit sont si manifestes que, l'élan donné, tous les ouvriers se trouveraient bientôt réunis en sociétés de ce genre. Le patronat, peu à peu remplacé par les associations de travailleurs, disparaîtrait sans violence par le seul jeu de l'activité humaine. L'argent, ne trouvant plus à se prêter à intérêt, perdrait la puissance de reprodution qui perpétue et accroît l'excessive inégalité des richesses. Tout oisif vivrait désormais non sur son revenu, mais sur son capital, et comme toute paresse serait appauvrissement, ni individu ni famille ne saurait longtemps se soustraire à la loi du travail. Ainsi Proudhon couvrait par la violence de ses formules la modération de ses conseils, il protégeait contre une ruine subite ce qu'il avait déclaré illégitime, il était à la fois l'ennemi et le protecteur de la propriété, et plus protecteur qu'ennemi, car l'association ouvrière n'avait pas d'autre but que de donner aux prolétaires la propriété individuelle.

Que des ouvriers soucieux d'appliquer leur intelligence à l'amélioration de leur sort fussent séduits par cet ensemble de doctrines, cela était naturel et pour plus d'une raison. Tous les chefs d'école qui, dans le cours du siècle, avaient soutenu le socialisme, étaient des bourgeois : en Proudhon seul le peuple reconnaissait un des siens, lui seul était peuple, par l'origine et par les instincts. Sa défiance de prolétaire l'avait

tenu écarté, même en 1848, des partis politiques, et son dernier ouvrage sur « la Capacité des classes ouvrières », écrit en 1863, pour favoriser la tentative des soixante et la candidature de M. Tolain, reconnaissait dans les travailleurs les héritiers nécessaires de la bourgeoisie, leur donnait le conseil de ne pas se confondre avec ceux qu'ils devaient remplacer, et avait apporté aux ouvriers le témoignage le plus propre à satisfaire leur fierté. Comment n'auraient-ils pas cru en celui qui croyait en eux? De plus, tous les systèmes de Saint-Simon, de Louis Blanc, de Cabet avaient, en Europe et en Amérique, subi l'épreuve et le démenti des faits; Proudhon avait eu le privilège que ses théories ne fussent pas mises à l'essai. Enfin, après le 2 Décembre, quand les chefs socialistes, empêchés ou découragés d'enseigner, entraient dans l'oubli, il n'avait pas cessé de parler, sa doctrine seule semblait survivre, victorieuse par leur silence.

A ces circonstances extérieures s'ajoutaient le talent si original de l'écrivain, cet air audacieux qui sied aux doctrines comme aux soldats et dans les mêlées appelle la confiance, cet art de donner au paradoxe les accents de la vérité et à la vérité des airs de paradoxe, cette vigueur des mots qui fait croire à la vigueur des pensées, cette maîtrise de logique, d'ironie et d'invective qui n'épargnait nulle erreur des autres, et qui, faute de rivaux armés comme lui, laissait les siennes irréfutées. Le peuple de Paris, semblable au peuple d'Athènes, et accessible surtout à l'attrait des idées à travers les beautés de leur forme, devait être séduit par cet homme en qui revivait le génie des sophistes.

Sa doctrine, d'ailleurs, était dans les traditions de l'esprit national. La France est le pays où le gouvernement a obtenu le plus de pouvoir et le moins de respect. Sous tous les régimes, depuis un siècle, tant la puissance de l'État est excessive, les oppositions les plus diverses s'étaient transmis, comme mot d'ordre, le même mot : liberté. Il résumait pour tout le monde les réformes que la Révolution française avait espérées et qui depuis avaient été déçues. Et nul plus que les ouvriers n'avait souffert des obstacles mis par le pouvoir à l'indépendance des citoyens. Accroître ce pouvoir jusqu'à lui remettre le droit de distribuer entre les hommes les instruments de

travail et le travail lui-même, c'était supprimer l'indépendance à laquelle les Français à toute époque, même aux époques de servitude politique, ont tenu toujours, l'indépendance de leur vie privée. Enfin, en France, la propriété, plus morcelée que partout ailleurs, possédée même par des pauvres, présentait moins qu'ailleurs un caractère de privilège odieux : il n'y avait guère d'ouvrier qui, dans sa propre famille, ne vît des paysans propriétaires du sol cultivé par eux, des artisans parvenus à diriger un petit commerce, et n'enviât leur sort.

Il n'échappait pas à ces hommes que toutes les écoles collectivistes sont bâties sur une erreur fondamentale, quand elles offrent, comme la forme la plus parfaite du bonheur, une similitude parfaite de traitement à tous les hommes. Il leur suffisait de s'interroger eux-mêmes pour sentir que chacun, au contraire, veut être le juge de son bonheur, que le choisir, le gouverner, le faire à sa propre image, le croire supérieur à celui des autres, sont peut-être ses charmes les plus vifs ; ils sentaient combien la libre possession d'un foyer, d'objets familiers ou héréditaires, d'un capital, qui rendent l'homme maître de son temps, de son activité et de son loisir, aide à donner au bonheur de chacun ce caractère personnel. Leur grief véritable contre l'ordre social était que l'accès à cette indépendance leur fût trop difficile, et leur vœu ne tendait pas à supprimer la propriété individuelle mais à l'acquérir.

Les fondateurs français de l'Internationale, en acceptant la doctrine de Proudhon, croyaient l'avoir complétée ; jusque-là elle n'avait été qu'une théorie, eux avaient découvert les moyens d'exécution. La pauvreté des travailleurs n'avait pas permis jusque-là de réunir ce premier capital qu'il leur fallait pour commencer la lutte contre le capital ; les internationaux, dans la pauvreté même avaient trouvé une richesse. L'accord des prolétaires, dans le monde entier, permettrait en ne demandant presque rien à chacun, de réunir un budget considérable. L'association pourrait donc choisir, dans les pays les mieux préparés pour l'expérience, quelques groupes ouvriers et leur fournir le capital. Quand l'existence de ceux-là serait assurée, le même secours aiderait d'autres à s'établir ;

en même temps que ces associations s'étendraient, elles échangeraient leurs produits et leurs services, chacune d'elles assurerait la solidité des autres, et quand dans un pays elles seraient assez nombreuses, elles fourniraient aux groupes nouveaux le crédit dont ils auraient besoin[1]. Et les novateurs, pour affirmer, jusque dans le nom qu'ils prenaient, l'idée maîtresse de leur programme, s'appelèrent « mutuellistes » et « coopérateurs ».

Si la classe ouvrière ne demandait rien aux partis, il n'était pas sage que pour faire leurs affaires, elle négligeât les siennes et s'exposât, en choisissant entre eux, aux représailles des uns et des autres. Les mutuellistes sacrifiaient ainsi leurs préférences personnelles à l'intérêt de leur caste. Chacun d'eux était républicain, et ils rêvaient de former une association sans couleur politique. Il leur répugnait que leurs opinions et les souffrances du peuple servissent une fois de plus à la rhétorique et à l'ambition des journalistes et des avocats. Et pour couper court aux rapports que ces « ouvriers de la pensée » tenteraient de nouer avec les ouvriers de l'atelier, ils décidèrent de fermer leurs rangs à tous ceux qui ne vivraient pas d'un métier manuel.

Par contre, une association venait de se fonder pour l' « Extinction de paupérisme ». Le titre était une flatterie à Napoléon III, et c'est en effet sous son patronage que se fondait l'entreprise, pour « assurer le bien-être des masses en consolidant leur alliance avec la dynastie impériale ». Les promoteurs de l'entreprise demandèrent aux internationaux de Paris leur adhésion. Ceux-ci la refusèrent, et pour s'épar-

1. « Voici quel était le plan que se proposait d'exécuter l'Internationale (section française) : demander à chacun de ses adhérents une cotisation hebdomadaire de 10 centimes et faire servir ces fonds à mettre tout un groupe professionnel en possession de ses outils de travail, et à le soutenir pendant tout le temps que la concurrence des capitaux rendrait le travail rare ou peu lucratif ; puis, lorsque le groupe serait assez fort pour vivre par lui-même, procéder de même à l'égard d'un autre groupe, puis d'un troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce que, dans chaque profession, un groupe de production étant constitué, on pût songer à l'ouverture de magasins de vente à prix de revient, en faisant coïncider cette fondation avec la création d'un papier d'échange primant la monnaie métallique dans les magasins de l'association. Ce système, mis en pratique dans toute l'Europe, devait amener pacifiquement la solution du problème social, en tant que production-consommation ». Fribourg. L'*Association internationale des Travailleurs*, 1871, Le Chevalier, p. 95.

gner dans l'avenir la tentation d'un consentement et l'embarras d'un refus, décidèrent que « nul ne pouvait être adhérent de l'internationale et membre d'une société placée sous un patronage politique quelconque ».

Chimérique ou non, l'espoir de ces hommes n'était pas méprisable. Il était patient, puisqu'ils se résignaient à n'obtenir que peu à peu une condition meilleure, et qu'ils ne faisaient violence ni au temps ni aux hommes. Il était fier, puisqu'ils ne comptaient que sur eux seuls, sur leurs efforts volontaires, et repoussaient toute contrainte, même exercée à leur profit. Il était généreux puisque, malgré la pénurie de leurs ressources, c'est à l'aide d'épargnes faites sur leur salaire qu'ils comptaient fournir à quelques-uns de leur classe les moyens de s'émanciper d'abord.

Mais dans d'autres pays, d'autres hommes rêvaient de réformes bien différentes. A cette même heure, Karl Marx publiait la première partie de son livre, *le Capital,* Lasalle mourait après avoir, en trois années, accompli l'œuvre d'une longue vie, et, par la puissance de sa pensée et de son action, créé non seulement des idées, mais un parti ouvrier en Allemagne. D'accord, Lasalle et Karl Marx affirmaient que les efforts des individus étaient impuissants à détruire l'iniquité sociale ; que, la grande industrie devenant de plus en plus le régime du travail, les instruments de travail deviendraient, à cause de leur cherté, de moins en moins accessibles aux ouvriers, ceux-ci missent-ils en commun toutes leurs ressources; que, par suite, l'émancipation des prolétaires ne s'accomplirait pas, sinon par la puissance des lois. Impatient de résultats, comme ceux dont les jours sont comptés, et portant en son âme fiévreuse la passion et l'orgueil de la grandeur allemande, Lasalle voulait que le socialisme pénétrât, en ami, dans la société présente, que la Prusse se fît l'initiatrice de la réforme, et il réclamait de l'État une expérience assez restreinte pour n'effrayer ni le pouvoir ni l'opinion. Il n'avait pas moins travaillé à gagner le gouvernement que les ouvriers. Il s'était fait le partisan, le familier, avait essayé de devenir l'inspirateur de M. de Bismarck et y avait réussi, autant que des idées pouvaient dominer un politique habitué à se servir d'elles et à en changer comme de chevaux

pour poursuivre sa route [1]. L'État, affirmait Lasalle, a pour mission d'aider à toutes les œuvres d'intérêt général. S'il était sage qu'il hâtât par les garanties d'intérêt l'exécution des chemins de fer, est-il moins légitime qu'il emploie les ressources du Trésor à prévenir les révoltes de la misère? Cette contribution pour le maintien de la paix sociale lui coûterait moins que sa contribution aux voies ferrées. Cent millions de thalers fournis par le Trésor prussien à une banque d'État qui recevrait le droit d'émettre des billets, suffiraient à gager une circulation fiduciaire de trois cents millions. Ces fonds, mis à titre de prêt à la disposition des sociétés ouvrières, donneraient les instruments de travail à quatre cent mille prolétaires; l'intérêt de cette somme, payé par les sociétés à qui elle aurait été prêtée, permettrait chaque année de faire des avances nouvelles à une nouvelle portion de la classe ouvrière. Ainsi les prolétaires se transformeraient par un mouvement régulier en capitalistes. Sans doute cette transformation n'était pas le terme des changements entrevus par l'agitateur dans le régime de la propriété, mais elle était tout ce que le présent siècle et les pouvoirs actuels pouvaient entreprendre, la seule, par suite, qu'il leur demandât, et sa philosophie même, instruite par Hegel à contempler les lentes évolutions du progrès, savait que l'homme commence, mais que le temps seul achève. Il lui suffisait que la Prusse, tête de l'Allemagne, réalisât la première la réforme mûre.

Karl Marx, au contraire, était de ces penseurs dogmatiques et raides, qui, cherchant surtout dans leurs méditations un exercice et une victoire pour leur intelligence, mettent toute leur force à édifier des théories complètes, n'admettent pas contre elles la rébellion des faits, et préféreraient ajourner à jamais l'avènement de leurs doctrines en les exposant toutes, que les appliquer en partie. Nul n'était plus apte à découvrir des portions faibles dans le système de Lasalle. Comment choisir entre les ouvriers, doter arbitrairement les uns de capital, et

1. M. de Bismarck disait au Reichstag, dans la séance du 17 septembre 1878 : « Je me suis, en effet, entretenu avec Lasalle de l'appui à donner par le gouvernement aux sociétés coopératives, et même aujourd'hui je ne crois pas que ce soit là chose inutile... J'en conférai avec Sa Majesté, qui s'intéresse vivement aux classes ouvrières, et le roi donna une somme assez importante pour faire un essai... Mais ce n'était pas l'affaire de mon département ministériel, et le temps matériel m'a fait défaut. La guerre, la politique extérieure m'ont absorbé. »

laisser les autres à leur misère? De quel danger ces associations restreintes et successives menaçaient-elles la féodalité industrielle d'un pays? Celle-ci n'était-elle pas assez forte pour enlever, en vendant à perte, tout débit aux associations ouvrières, jusqu'à ce que celles-ci eussent épuisé leur capital, racheter alors à vil prix les marchandises qu'elles auraient fabriquées et recevoir à merci les ouvriers, qui, en produisant un stock sans l'écouler, se seraient, par surcroît, enlevé du travail pour l'avenir? Le patronat se laissât-il détruire dans l'Allemagne entière, était-ce assez d'une seule nation pour imposer cette réforme et la maintenir? Oui, si chaque nation produisait toutes les matières dont elle a besoin et n'avait d'autre clientèle qu'elle-même. Mais le commerce vit d'échanges internationaux, et les producteurs capitalistes, en se liguant dans le reste du monde contre le pays qui aurait accompli le premier l'émancipation sociale, en lui refusant les matières premières, en n'acceptant pas ses produits, restaient armés pour étouffer où elle commencerait une tentative funeste à leurs intérêts. Karl Marx concluait que, pour établir un ordre meilleur, il fallait l'établir à l'aide d'une mesure générale, mettre dans toutes les professions et dans tous les pays tout le capital à la disposition des ouvriers, c'est-à-dire décréter la propriété collective de la terre et de tous les instruments de travail. Seule la puissance publique avait droit et force pour accomplir cette dépossession, pour distribuer également entre les hommes cette richesse devenue collective: mais comme les gouvernements étaient partout les représentants de la classe capitaliste, les défenseurs armés de la propriété, toute tentative d'accord avec ces gouvernements était une chimère; la réforme sociale exigeait une réforme politique, le prolétariat avait pour premier intérêt de devenir à son tour classe dirigeante et sa délivrance commencerait seulement le jour où il aurait conquis cette primauté dans l'univers entier.

Et tandis que Lasalle combattait la répugnance des socialistes français pour l'intervention de l'État, que Marx combattait le socialisme autoritaire mais national de Lasalle, par un socialisme plus universel, un logicien plus puissant s'élevait de Russie, et Bakoounine poussait les novateurs allemands dans leurs dernières conséquences.

Si l'État seul avait la puissance de transformer la société, si l'État était incapable de vouloir la réforme tant que le pouvoir n'y serait pas aux mains des ouvriers, et incapable de la réaliser tant que cette transformation ne serait pas accomplie dans tous les peuples, n'était-il pas vain d'espérer une telle réforme soit de la persuasion, soit de moyens réguliers ? Même où les ouvriers possédaient le suffrage universel, cette souveraineté de papier était-elle une arme contre les préjugés qui avaient habitué les détenteurs de l'argent et du sol à tenir leur usurpation pour le plus incontestable des droits? Et si d'aventure, après des siècles, les prolétaires parvenaient à l'emporter dans un pays, combien de siècles faudrait-il pour qu'ils l'emportassent dans tous ? Une seule force n'était pas un leurre, une seule pouvait être employée de suite, dans tous les pays à la fois, parce que, dans tous, des multitudes souffraient la faim et l'injustice, cette force était la révolution. Il fallait une fin violente à ce vieux monde qu'on ne persuaderait jamais de restituer ni de mourir. Il fallait, pour délivrer les prolétaires, anéantir le sentiment religieux qui perpétue en eux la patience par de vains espoirs, la famille qui, fussent-ils hardis pour eux-mêmes, les empêche d'exposer les êtres aimés aux hasards des combats et aux souffrances des transitions, l'armée, la magistrature, toutes les autorités qui veillent sur les injustices sociales. Combattre ces institutions ennemies était le droit de quiconque se sent assez de courage. La seule chance ouverte à ceux qui veulent régénérer le monde était la destruction par le fer et le feu.

Ainsi trois doctrines divisaient les socialistes capables de conduire les autres, s'élevaient comme les manifestations opposées du génie latin, germanique et slave, et semblaient attester la puissance des races au début d'un effort entrepris pour les dissoudre dans l'unité de l'espèce.

IV

Laquelle de ces doctrines deviendrait celle du monde ouvrier ? nul ne le savait quand arriva, avec le premier

anniversaire du 28 septembre 1864, la date du premier congrès. Les adhérents étaient trop peu nombreux et les ressources trop minimes pour que l'assemblée fût utile ni même possible. Seuls les fondateurs de l'Internationale se rendirent, de divers pays, à Londres, pour s'entretenir d'elle et proroger d'un an les pouvoirs du conseil général.

Celui-ci ne penchait pas vers les idées françaises. Karl Marx y siégeait et mettait au service des siennes la supériorité de son intelligence. De plus, la composition de ce conseil le condamnait à mêler à l'effort socialiste l'effort politique, et à confondre l'action politique avec l'action révolutionnaire. En fait, les Anglais seuls étaient libres de désigner à leur gré leurs mandataires au conseil ; si les ouvriers des autres nations avaient voulu choisir et envoyer à Londres des compagnons de leur vie et des témoins de leur pensée, ils auraient dû payer le déplacement et le séjour de leurs délégués en Angleterre. Lourds même pour une association nombreuse, ces frais ne pouvaient être supportés par une association à peine naissante. Force était donc de choisir, pour représentants des divers pays dans le conseil, des hommes déjà établis à Londres, c'est-à-dire exilés volontairement ou non, de la terre natale. Or, ceux qui se sentent étouffer dans les lois de leur patrie, et la quittent pour donner de l'air à leur pensée, ou inspirent des inquiétudes au pouvoir et sont chassés par lui, appartiennent d'ordinaire aux classes cultivées, et ils sont animés d'un grief personnel contre les régimes dont ils ont eu à souffrir. Il était inévitable que des pensées à la fois bourgeoises et violentes pénétrassent avec eux dans le conseil général. De petites colonies de réfugiés politiques, Russes, Polonais, Hongrois, Prussiens, Italiens, Espagnols l'entouraient de plus, comme les faux témoins du sentiment public dans leurs pays. De ces colonies, les Français formaient la plus nombreuse et la plus violente : Ledru-Rollin, Louis Blanc, Blanqui, chefs de factions rivales jusque dans la défaite, s'unissaient là dans leur haine de l'Empire, et, avec les illusions des exilés, affirmaient, depuis le 2 Décembre, qu'il tomberait demain.

Leur influence avait été, dès le début, l'occasion d'un conflit entre le conseil général et les fondateurs français de l'Internationale. MM. Tolain, Limousin et Fribourg étaient

à peine élus correspondants que Londres leur adjoignait « pour diriger les communications avec la presse française » c'est-à-dire pour donner à la société nouvelle son attitude publique, un révolutionnaire militant, condamné pour société secrète, familier de Guernesey, nommé Lefort. Les proscrits avaient soufflé l'idée, indiqué l'homme ; il allait entraîner les internationaux dans la guerre politique. Les correspondants parisiens virent le danger et y parèrent avec une rare vigueur. A M. Lefort, ils déclarèrent que s'ils voulaient faire une manifestation républicaine, ils choisiraient un nom plus illustre, mais que résolus à préparer par l'étude l'émancipation du travail, ils jugeaient sa notoriété dangereuse et son concours inutile. Au conseil général, ils rappelèrent que les sections seules avaient le droit de choisir les correspondants, que la nomination faite par le conseil général était un abus de pouvoir. Le conseil avait rapporté son arrêté.

Mais les dispositions subsistaient, ils les retrouvèrent à la conférence de Londres. Cette fois, le prétexte choisi pour entraîner l'Internationale dans les luttes politiques était la Pologne. Nul autre n'aurait pu brouiller les ouvriers avec autant de gouvernements. Protester contre la servitude de ce peuple, c'était irriter les États spoliateurs et embarrasser les puissances qui ne voulaient pas de rupture avec eux, c'est-à-dire indisposer tous les cabinets de l'Europe. Malgré les efforts des délégués parisiens, la conférence de Londres décida que les droits de la Pologne seraient soumis l'année suivante, à Genève, au congrès de l'Internationale.

Ces indices apportaient à M. Tolain et ses amis la preuve que, dès le début, l'avenir de la société internationale serait menacé par de fausses théories et par une fausse tactique. Dès leur retour à Paris, le plus urgent leur parut de lutter contre ce danger, et ils préparèrent un exposé de doctrines qu'ils résolurent de soumettre au congrès de Genève. C'est pour l'histoire un document précieux que ce témoignage écrit où ils déposaient « l'expression franche et sincère de leurs principes économiques et sociaux[1] », et au bas duquel ils mirent leur signature.

1. Cette citation et celle des deux pages qui suivent sont extraites du *Mémoire des délégués français au Congrès de Genève*, mémoire imprimé à Bruxelles en 1866.

Au nihilisme russe, ils opposent leurs vues sur la famille, l'éducation, la religion, l'armée, le gouvernement. Ils proclament la famille « une de ces institutions naturelles qui ne se prouvent que par l'absurde et qui s'imposent à l'humanité comme condition première, indispensable au développement de l'être ». L'union libre et passagère de l'homme et de la femme est antisociale parce qu'elle supprime avec le foyer le devoir essentiel et durable du mariage, l'éducation des enfants, Dans l'ordre du temps et dans l'ordre de l'importance, le premier éducateur est la mère : « à elle la fonction d'élever l'enfant ». C'est pourquoi il la faut « arracher à l'atelier qui la démoralise et qui la tue. » Au père de continuer l'œuvre, et « si plus tard une influence étrangère est jugée utile » elle ne doit agir que « sur la surveillance et la direction du père, et d'après son libre choix. » Aucune puissance enseignante n'a droit de déposséder la famille et aptitude à la remplacer, ni « les crèches et asiles de l'enfance où une vaine et impuissante philanthropie parque nos enfants », ni « un instituteur officiel, nommé par un pouvoir qui règle et est obligé de régler l'instruction d'après des lois générales inapplicables dans nombre de cas ». Pour eux « l'instruction par l'État c'est logiquement nécessairement un programme uniforme, ayant pour but de modeler toutes les intelligences d'après un type unique, type qui sera forcément, de par la nature même de l'esprit humain, la négation de la vie sociale, laquelle se compose de luttes, de contradictions, d'affirmations contraires : ce sera l'immobilisme, l'atonie, l'atrophie générale au détriment de tous ». Ils respectent à ce point le droit des parents qu'ils refusent d'établir en matière d'éducation aucune contrainte qui « permette à l'État d'intervenir dans la famille ». « Nous ne pouvons donc, concluent-ils, admettre l'instruction gratuite et obligatoire comme moyen d'éducation [1] ».

1. Il est vrai que sur ce point, deux délégués, Bourdon et Varlin, faisaient dissidence et remettaient à la société le devoir d'éducation. Sans nier le droit des familles, ils soutenaient que l'inégalité dans la fortune de ces familles priverait les enfants de l'enseignement égal auquel tous ont droit et que l'Etat seul peut payer. « Dans notre esprit, disaient-ils, l'administration centrale, après avoir formulé un programme d'étude comprenant seulement les notions essentielles et d'utilité universelle laisserait aux communes le soin d'y ajouter ce qui leur semblerait bon et utile par rapport aux lieux, mœurs et industries du pays, et de choisir leurs professeurs, ouvrir et diriger leurs écoles. »

Il n'en faudrait pas dire autant aujourd'hui pour être convaincu de cléricalisme. Ces mutuellistes pourtant, étrangers aux croyances religieuses, n'en reconnaissent pas l'utilité sociale. Mais elles sont une liberté : « la religion est une des manifestations de la conscience humaine, respectable comme toutes les autres, tant qu'elle reste chose intérieure, individuelle, intime... Nous considérons les idées religieuses, et toutes les idées *a priori,* comme ne pouvant être l'objet d'une discussion utile; chacun pensera sur ce point ce qu'il jugera convenable, à la condition de ne point faire intervenir « son Dieu » dans les rapports sociaux et de pratiquer la justice et la morale ». Sur l'armée aussi, ils professent ce qu'on nommait alors les idées de progrès. « Il n'est point d'armée possible sans discipline, et cette discipline est la négation de la liberté et par conséquent de la moralité du soldat. » Mais s'ils condamnent les troupes permanentes, ils ne réclament pas la destruction de toute force militaire. Ils admettent des milices, reconnaissent que « la guerre, quand il ne reste que ce moyen d'affirmation du droit, est un service public » et demandent que « tous, sans exception, y soient obligés ». De même pour les impôts : ils se plaignent de leur injustice, mais reconnaissent leur nécessité, se bornent à exprimer le vœu que « l'impôt soit aussi direct que possible » pour donner à chacun la connaissance exacte de la charge payée par lui, et ne tentent même pas « d'entreprendre une réforme radicale » de ces taxes, « parce qu'elle ne saurait s'accomplir qu'après l'émancipation du travail ». Partout où l'école nihiliste entend détruire, ils montrent le souci de ménager les transitions et les intérêts.

Non moins affirmatifs contre le collectivisme allemand, ils le définissent un système où « l'État étant seul juge demande d'abord à l'unité (l'individu) tout ce qu'elle peut réellement produire et lui offre ce qu'il croit nécessaire à ses besoins ». Ils le jugent « un communisme gouvernemental où une haute personnification de la communauté est chargée de faire, d'après son bon plaisir et sans responsabilité aucune, la réglementation du travail, la réglementation des produits, une soumission de l'individu à la collectivité, aboutissant presque infailliblement à l'anéantissement de la liberté et de l'initiative

individuelle ». A ce communisme ils opposent leur volonté de rester « parfaitement indépendants soit pour leur production, soit pour leur consommation »; leur idéal qui est « de grouper les hommes pour exalter les forces et l'initiative de chacun » et cela par des « libres contrats, des promesses réciproques », « un effort défini d'avance », où chaque individu trouvera « une somme de jouissance et de bien-être supérieure à celle qu'il pouvait espérer d'un travail isolé » et « d'autant plus considérable que les coopérateurs contractants seront plus nombreux ». La coopération leur suffit pour établir « le crédit mutuel » et « l'échange » équitable des produits entre les travailleurs. « Ils ne prétendent rien imposer à qui que ce soit », ils ne réclament « ni subvention ni privilège ».

Cette indépendance du prolétariat envers les gouvernements et les autres classes doit se manifester dans son attitude politique. Jusqu'ici le peuple « n'avait point d'existence propre » et « se traînait à la remorque de ses patrons ». Aussi a-t-il été toujours dupe. « Aujourd'hui le travail s'affirme à l'égal des autres forces et veut conquérir sa place dans le monde moral et matériel, par sa seule initiative et en dehors de toutes les influences qu'il a, jusqu'en ces derniers temps, subies et même recherchées. » Et ils signifient leur « volonté bien affirmée à plusieurs reprises, de n'accepter la tutelle d'aucune personnalité, de n'être à la remorque d'aucun parti ».

Telles étaient les vues de Napoléon III, telles les résolutions de ceux qui formaient l'élite de la classe ouvrière, le jour où renaissait la question sociale. On va voir ce que l'événement fit de ces espérances et de ces volontés.

ÉTIENNE LAMY.

LE LYS ROUGE[1]

XII

Le matin, la tête sur l'oreiller brodé d'un écusson en forme de cloche, Thérèse songeait aux promenades de la veille, à ces Vierges si fines dans un encadrement d'anges, à ces innombrables enfants, peints ou sculptés, tous beaux, tous heureux, qui chantent ingénuement par la ville l'alleluia de la grâce et de la beauté. Dans la chapelle illustre des Brancacci, devant ces fresques pâles et resplendissantes comme une aube divine, il lui avait parlé de Masaccio, dans un langage si vif et si coloré, qu'elle avait cru le voir, l'adolescent maître des maîtres, la bouche entr'ouverte, l'œil sombre et bleu, distrait, mourant, ravi. Et elle avait aimé ces merveilles d'un matin plus charmant que le jour. Dechartre était pour elle l'âme de ces formes magnifiques, l'esprit de ces nobles choses. C'est par lui, c'est en lui qu'elle comprenait l'art et la vie. Elle ne s'intéressait aux spectacles du monde qu'autant qu'il s'y intéressait lui-même.

Comment cette sympathie lui était-elle venue? Elle n'en avait pas un souvenir précis. D'abord, lorsque Paul Vence voulut le lui présenter, elle n'avait aucun désir de le connaître, aucun

1. Voir *la Revue* des 1er et 15 avril.

pressentiment qu'il lui plairait. Elle se rappelait des bronzes élégants, de fines cires signées de son nom, qu'elle avait remarqués au salon du Champ-de-Mars ou chez Durand-Ruel. Mais elle n'imaginait pas qu'il pût être lui-même agréable, ni plus séduisant que tant d'artistes et d'amateurs d'art dont elle s'amusait dans ses déjeuners intimes. Quand elle le vit, il lui plut; elle eut l'idée paisible de l'attirer, de le voir souvent. Le soir qu'il dîna chez elle, elle s'aperçut qu'elle avait pour lui un goût très noble qui la flattait elle-même. Mais, bientôt après, il l'irrita un peu: elle s'impatientait de le voir trop enfermé en lui-même et dans son monde intérieur, trop peu occupé d'elle. Elle aurait voulu le troubler. C'est dans cet état d'impatience, et d'ailleurs énervée, se sentant seule au monde, qu'elle l'avait rencontré, un soir, devant la grille du Musée des religions, et qu'il lui avait parlé de Ravenne et de cette impératrice assise sur une chaise d'or dans son tombeau. Elle l'avait trouvé grave et charmant, la voix chaude, l'œil doux, dans l'ombre de la nuit, mais trop étranger, trop lointain, trop inconnu. Elle en éprouvait comme un malaise, et ne savait plus, à ce moment, le long des buis qui bordent la terrasse, si elle avait envie de le voir tous les jours ou de ne le revoir jamais.

Depuis qu'elle l'avait retrouvé à Florence, elle se plaisait uniquement à le sentir près d'elle, à l'entendre. Il lui rendait la vie aimable, diverse et colorée, neuve, toute neuve. Il lui révélait les joies délicates et les tristesses délicieuses de la pensée, il éveillait les voluptés qu'elle portait dormantes en elle. Maintenant elle était bien décidée à le garder. Mais comment? Elle prévoyait les difficultés; son esprit lucide et son tempérament les lui présentaient toutes. Un moment elle essaya de se tromper elle-même: elle se dit que peut-être, rêveur, exalté, distrait, perdu dans ses études d'art, il n'avait pas le goût violent des femmes, et qu'il resterait assidu sans se montrer exigeant. Mais aussitôt, secouant sur l'oreiller sa belle tête qui trempait dans les sombres ruisseaux de sa chevelure, elle ne voulut pas se rassurer sur cette idée. Si Dechartre n'était pas un amoureux, il perdait pour elle tout son charme. Elle n'osa plus songer à l'avenir. Elle vivait dans l'heure présente, heureuse, inquiète et fermant les yeux.

Elle rêvait ainsi, dans l'ombre traversée de flèches de lumière,

quand Pauline lui apporta des lettres avec le thé du matin. Sur une enveloppe marquée au chiffre du cercle de la rue Royale, elle reconnut l'écriture rapide et simple de Le Ménil. Elle s'attendait à recevoir cette lettre, surprise seulement que ce qui devait arriver arrivât en effet, comme dans son enfance, lorsque la pendule infaillible sonnait l'heure de la leçon de piano.

Dans sa lettre, Robert lui faisait des reproches raisonnables. Pourquoi être partie sans rien dire, sans laisser un mot d'adieu? Depuis son retour à Paris, il attendait chaque matin une lettre qui n'était pas venue. Il était plus heureux l'année précédente, quand il trouvait à son réveil, deux ou trois fois par semaine, des lettres si gentilles et si bien tournées, qu'il regrettait de ne pouvoir faire imprimer. Inquiet, il avait couru chez elle.

« J'ai été ahuri d'apprendre votre départ. Votre mari m'a reçu. Il m'a dit que, cédant à ses conseils, vous étiez allée finir l'hiver à Florence, auprès de miss Bell. Depuis quelque temps il vous trouvait pâle, maigrie. Il avait pensé qu'un changement d'air vous ferait du bien. Vous ne vouliez pas partir; mais, comme vous étiez de plus en plus souffrante, il est parvenu à vous décider.

» Je n'ai pas vu, moi, que vous eussiez maigri. Il me semblait qu'au contraire votre santé ne laissait rien à désirer. Et puis Florence n'est pas une bonne station d'hiver. Je ne comprends rien à votre départ, j'en suis très tourmenté. Rassurez-moi de suite, je vous en prie...

» Si vous croyez que c'est agréable pour moi d'avoir de vos nouvelles par votre mari et de recevoir ses confidences! Il s'afflige de votre absence et il est désolé que les obligations de la vie publique le retiennent en ce moment à Paris. J'ai entendu dire au cercle qu'il avait des chances de devenir ministre. Ça m'étonne, parce qu'on n'a pas l'habitude de choisir les ministres parmi les gens du monde. »

Puis il lui contait ses histoires de chasse. Il avait rapporté pour elle trois peaux de renard, dont une très belle; la peau d'un brave animal qu'il avait tiré de son terrier par la queue et qui, s'étant retourné l'avait mordu à la main. « Après tout, disait-il, cette bête était dans son droit. »

A Paris il avait des ennuis. Son petit cousin se présentait au cercle. Il craignait qu'il ne fût blakboulé. La candidature était déjà affichée. Dans ces conditions, il n'osait lui conseiller de la retirer; c'était prendre une bien grande responsabilité. D'un autre côté, un échec serait vraiment désagréable. Il terminait en la suppliant de donner de ses nouvelles et de revenir bientôt.

Ayant lu cette lettre, elle la déchira très doucement, la jeta au feu, et, avec une tristesse sèche, dans une rêverie sans grâce, la regarda brûler.

Sans doute, il avait raison. Il disait ce qu'il devait dire; il se plaignait comme il devait se plaindre. Que lui répondre? Continuer à lui faire une mauvaise querelle, le bouder encore? Il s'agissait bien de bouderie, maintenant! Le sujet de leur querelle lui était devenu si indifférent qu'elle avait besoin de réflexion pour se le rappeler. Oh! non, elle n'avait plus envie de le tourmenter. Combien, au contraire, elle se sentait douce envers lui! Voyant qu'il l'aimait avec confiance, dans une tranquillité têtue, elle s'en attristait et s'en effrayait. Il n'avait pas changé, lui. Il était le même homme qu'avant. Elle n'était plus la même femme. Ils étaient séparés maintenant par des choses imperceptibles et fortes comme ces influences de l'air qui font vivre ou mourir. Quand sa femme de chambre vint l'habiller, elle n'avait pas commencé d'écrire la réponse.

Soucieuse, elle songeait : « Il a confiance en moi. Il est tranquille. » C'est ce qui l'impatientait le plus. Elle s'irritait contre ces gens simples qui ne doutent ni d'eux ni des autres.

Étant descendue au salon des cloches, elle y trouva Vivian Bell écrivant, qui lui dit :

— Voulez-vous savoir, darling, ce que je faisais en vous attendant? Rien et tout. Des vers. Oh! darling, il faut que la poésie, ce soit notre âme épanchée naturellement.

Thérèse embrassa miss Bell, et, la tête sur l'épaule de son amie :

— On peut regarder?

— Oh! darling, regardez. Ce sont des vers faits sur le modèle des chansons populaires de votre pays.

Et Thérèse lut :

Elle jeta la pierre blanche
A l'eau du lac bleu.
La pierre dans l'onde tranquille
Sombra peu à peu.
Alors la jeteuse de pierres
Eut honte et douleur
D'avoir mis dans le lac perfide
Le poids de son cœur.

— C'est un symbole, Vivian? expliquez-le-moi.

— Oh! darling, pourquoi expliquer, pourquoi? Une image poétique doit avoir plusieurs sens. Celui que vous aurez trouvé sera pour vous le sens véritable. Mais il y en a un très clair, my love : c'est qu'il ne faut pas se débarrasser légèrement de ce qu'on a mis dans son cœur.

Les chevaux étaient attelés. Elles allèrent, comme il était convenu, visiter la galerie Albertinelli, via del Moro. Le prince les attendait et Dechartre devait les retrouver dans le palais. En chemin, tandis que la voiture glissait sur les larges dalles de la chaussée, Vivian Bell répandait en petits mots chantants sa gaieté fine et précieuse. Comme ils descendaient entre des maisons roses ou blanches, des jardins en étages, ornés de statues et de fontaines, elle montra à son amie la villa, cachée sous les pins bleuissants, où les dames et les cavaliers du Décaméron allèrent fuir la peste qui ravageait Florence et se divertirent en disant des contes galants, facétieux ou tragiques. Puis elle avoua la bonne pensée qu'elle avait eue la veille.

— Vous étiez allée, darling, au Carmine avec M. Dechartre, et vous aviez laissé à Fiesole madame Marmet, qui est une agréable vieille dame, une modérée et polie vieille dame. Elle sait beaucoup d'anecdotes sur les personnes de distinction qui habitent Paris. Et lorsqu'elle les conte, elle fait comme mon cuisinier Pampaloni quand il sert les œufs sur le plat : il ne les sale pas, mais il met la salière à côté. La langue de madame Marmet est très douce. Le sel est à côté, dans ses yeux. C'est le plat de Pampaloni, my love : chacun le mange à son goût. Oh! j'aime beaucoup madame Marmet. Hier, après votre départ, je l'ai trouvée seule et triste dans un coin du salon. Elle pensait à son mari, et c'était une pensée de

deuil. Je lui ai dit : « Voulez-vous que je pense aussi à votre mari? J'y penserai bien volontiers avec vous. On m'a appris qu'il était un savant homme, et membre de la Société royale de Paris. Madame Marmet, parlez-moi de lui. » Elle m'a répondu qu'il s'était voué aux Étrusques, et qu'il leur avait donné sa vie entière. Oh! darling, j'ai tout de suite chéri la mémoire de ce monsieur Marmet qui vécut pour les Etrusques. Et c'est alors qu'une bonne idée m'est venue. J'ai dit à madame Marmet : « Nous avons à Fiesole, dans le palais Pretorio, un modeste petit musée étrusque. Venez le visiter avec moi! Voulez-vous? » Elle m'a répondu que c'est ce qu'elle désirait le plus connaitre de toute l'Italie. Nous sommes allées toutes deux au palais Pretorio; nous avons vu une lionne et beaucoup de petits hommes de bronze, grotesques, très gras ou très maigres. Les Étrusques étaient un peuple sérieusement gai. Ils faisaient des caricatures d'airain. Mais ces marmousets, les uns accablés de leur gros ventre, les autres étonnés de montrer tous leurs os à nu, madame Marmet les regardait avec une admiration douloureuse. Elle les contemplait comme... il y a un mot français très beau que je cherche... comme les monuments et les trophées de M. Marmet.

Madame Martin sourit. Mais elle était soucieuse. Elle trouvait le ciel maussade, les rues laides, les passants vulgaires.

— Oh! darling, le prince sera bien content de vous recevoir dans son palais.

— Je ne crois pas.

— Pourquoi, darling, pourquoi?

— Parce que je ne lui plais guère.

Vivian Bell affirma que le prince, au contraire, était un grand admirateur de la comtesse Martin.

Les chevaux s'arrêtèrent devant le palais Albertinelli. A la sombre façade, de rustique appareil, étaient scellés ces anneaux de bronze, qui jadis, dans les nuits de fête, portaient des torches de résine. Ces anneaux marquent, à Florence, l'habitation des plus illustres familles. Le palais avait ainsi un air de fierté farouche. Au dedans, il se laissait voir vide, oisif, ennuyé. Le prince s'empressa à leur rencontre et les conduisit à travers les salons démeublés, jusqu'à la galerie. Il s'excusa de montrer des toiles qui n'étaient pas sans doute d'un aspect

flatteur. La galerie avait été formée par le cardinal Giulio Albertinelli, à l'époque où dominait le goût, maintenant tombé, du Guide et des Carrache. Son ancêtre s'était plu à rassembler les ouvrages de l'école de Bologne. Mais il ferait voir à madame Martin quelques peintures qui n'avaient pas déplu à miss Bell; entre autres, un Mantegna.

La comtesse Martin reconnut du premier coup d'œil une galerie banale et douteuse; elle s'ennuya tout de suite parmi la multitude des petits Parrocel, laissant voir dans leurs ténèbres, à la lueur d'un coup de feu, un bout d'armure et une croupe de cheval blanc.

Un valet de chambre vint présenter une carte.

Le prince lut tout haut le nom de Jacques Dechartre. En ce moment, il tournait le dos aux deux visiteuses. Son visage prit cette expression de mécontentement cruel qu'on ne voit qu'à des marbres d'empereurs romains. Dechartre était sur le palier de l'escalier d'honneur.

Le prince alla au-devant de lui avec un sourire languissant. Déjà, ce n'était plus Néron, c'était Antinoüs.

— J'ai moi-même, hier, lui dit miss Bell, engagé M. Dechartre à venir au palais Albertinelli. Je savais vous faire plaisir. Il désirait voir votre galerie.

Et c'était vrai que Dechartre avait désiré s'y trouver avec madame Martin. Maintenant, tous quatre, ils allaient parmi les Guide et les Albane.

Miss Bell gazouillait au prince de jolies choses sur ces vieillards et ces vierges dont les manteaux bleus étaient agités par une tempête immobile. Dechartre, pâle, énervé, s'approcha de Thérèse et lui dit tout bas :

— Cette galerie est un dépôt où les marchands de tableaux du monde entier accrochent le rebut de leurs magasins. Et le prince y vend ce que des juifs n'avaient pu vendre.

Il la conduisit devant une sainte famille exposée sur un chevalet drapé de velours vert, et portant sur la bordure le nom de Michel-Ange.

— J'ai vu cette sainte famille chez des marchands de Londres, de Bâle et de Paris. Comme ils n'en ont pas trouvé les vingt-cinq louis qu'elle vaut, ils ont chargé le dernier des Albertinelli d'en demander cinquante mille francs.

Le prince, les voyant chuchoter, et devinant assez bien ce qu'ils disaient, s'approcha très gracieux :

— Il existe une réplique de ce tableau qu'on a offerte un peu partout. Je n'affirme pas que celui-ci soit l'original. Mais il est toujours resté dans la famille, et les vieux inventaires l'attribuent à Michel-Ange. C'est tout ce que je puis dire.

Et le prince retourna vers miss Bell, qui cherchait les primitifs.

Dechartre était mal à l'aise. Depuis la veille, il pensait à Thérèse. Il avait toute la nuit songé et travaillé sur son image. Il la revoyait délicieuse, mais autrement délicieuse et plus désirable encore qu'il ne l'avait rêvée dans l'insomnie; moins fondue et flottante, d'un goût de chair plus vif, plus fort, plus âcre, et aussi d'une âme plus mystérieuse et plus impénétrable. Elle était triste; elle lui parut froide et distraite. Il se dit qu'il n'était rien pour elle, qu'il devenait importun et ridicule. Il s'assombrit et s'irrita. Il lui murmura amèrement dans l'oreille :

— J'avais réfléchi. Je ne voulais pas venir. Pourquoi suis-je venu?

Elle comprit tout de suite ce qu'il voulait dire, et qu'il la craignait maintenant, et qu'il était impatient, timide et maladroit. Il lui plaisait ainsi, et elle lui savait gré du trouble et des désirs qu'elle lui donnait.

Elle eut un battement de cœur. Mais, affectant de comprendre qu'il regrettait de s'être dérangé pour de la mauvaise peinture, elle lui répondit qu'en effet cette galerie n'avait rien d'intéressant. Déjà sous la terreur de lui déplaire, il fut rassuré et crut que vraiment, indifférente et distraite, elle n'avait saisi ni l'accent ni la signification de la parole échappée. Il reprit :

— Non, rien d'intéressant.

Le prince, qui retenait les deux visiteuses à déjeuner, pria leur ami de rester avec elles. Dechartre s'excusa. Il allait sortir lorsque, dans le grand salon vide, orné sur les consoles de boîtes de confiseur, il se trouva seul avec madame Martin. Il avait eu l'idée de la fuir, il n'avait plus, maintenant, que l'idée de la revoir. Il lui rappela qu'elle devait, le lendemain, visiter le Bargello.

— Vous avez bien voulu me permettre de vous accompagner.

Elle lui demanda s'il ne l'avait pas trouvée ennuyeuse et maussade aujourd'hui. Oh! non, il ne l'avait pas trouvée ennuyeuse, mais il avait cru voir qu'elle était un peu triste.

— Hélas! ajouta-t-il, vos tristesses, vos joies, je n'ai pas même le droit de les connaître.

Elle tourna sur lui un regard rapide, presque dur.

— Vous ne pensez pas que je vais vous prendre pour confident, n'est-ce pas?

Et elle s'éloigna brusquement.

XIII

Après dîner, dans le salon plein de cloches et de clochettes, sous les lampes dont les grands abat-jour ne laissaient monter qu'une obscure lumière vers les Vierges siennoises aux longues mains, la bonne madame Marmet se chauffait au poêle, une chatte blanche sur ses genoux. La soirée était fraîche. Madame Martin, les yeux encore pleins d'air léger, de cimes violettes et d'yeuses antiques tordant leurs bras monstrueux sur le chemin, souriait de fatigue heureuse. Elle était allée avec miss Bell, Dechartre et madame Marmet, à la Chartreuse d'Ema. Et maintenant, dans la fine ivresse de ses visions, elle oubliait les soucis de l'avant-veille, les lettres importunes, les reproches lointains, et ne songeait pas qu'il y eût autre chose au monde que des cloîtres ciselés et peints, avec un puits dans l'herbe de la cour, des villages aux toits rouges et des routes où, bercée de paroles flatteuses, elle voyait poindre le printemps. Dechartre venait de modeler pour miss Bell la maquette en cire d'une petite Béatrice. Vivian peignait des anges. Penché sur elle, avec mollesse, le prince Albertinelli, la hanche amplement arrondie, se caressait la barbe et lançait autour de lui des œillades de courtisane.

Répondant à une réflexion de Vivian Bell sur le mariage et l'amour :

— Il faut qu'une femme choisisse, dit-il. Avec un homme

aimé des femmes, elle n'est pas tranquille. Avec un homme que les femmes n'aiment pas, elle n'est pas heureuse.

— Darling, demanda miss Bell, que choisissez-vous pour une amie qui vous serait chère?

— Je souhaiterais, Vivian, que mon amie fût heureuse, et je souhaiterais aussi qu'elle fût tranquille. Elle voudrait l'être en haine de la trahison, des soupçons humiliants, des basses défiances.

— Mais, darling, puisque le prince a dit qu'une femme ne pouvait pas avoir à la fois le bonheur et la sécurité, dites ce que choisit votre amie, dites-le, darling.

— On ne choisit pas, Vivian, on ne choisit pas. Ne me faites pas dire ce que je pense du mariage.

A ce moment, Choulette parut, l'air magnifique d'un de ces mendiants dont s'honorent les portes des petites villes. Il venait de jouer à la briscola avec des paysans, dans un cabaret de Fiesole.

— Voici M. Choulette, dit miss Bell. C'est lui qui nous enseignera ce que nous devons penser du mariage. Je suis encline à l'écouter comme un oracle. Il ne voit pas ce que nous voyons, et il voit ce que nous ne voyons pas. Monsieur Choulette, que pensez-vous du mariage?

Il s'assit et leva en l'air un doigt socratique :

— Parlez-vous, mademoiselle, de l'union solennelle de l'homme et de la femme? En ce sens, le mariage est un sacrement. D'où il suit que c'est presque toujours un sacrilège. Quant au mariage civil, c'est une formalité. L'importance qu'on y donne dans notre société est une niaiserie qui eût bien fait rire les femmes de l'ancien régime. Nous devons ce préjugé, comme tant d'autres, à cette effervescence des bourgeois, à cette poussée des fiscaux et des robins, qu'on a appelée la Révolution et qui semble admirable aux gens qui en vivent. C'est la mère Gigogne des bêtises. Depuis un siècle il sort quotidiennement de nouvelles inepties de ses jupes tricolores. Le mariage civil n'est en réalité qu'une inscription, comme tant d'autres, que l'État prend pour s'assurer de la condition des personnes : car, dans un État policé, chacun doit avoir sa fiche. Et toutes ces fiches se valent au regard du fils de Dieu. Moralement, cette inscription dans un gros registre n'a pas

même la vertu d'induire une femme à prendre un amant. Trahir le serment prêté devant un maire, qui y songe seulement? Pour se donner les joies de l'adultère, il faut être une personne pieuse.

— Mais, monsieur, dit Thérèse, nous avons été mariées à l'église.

Puis, d'un accent de sincérité :

— Je ne comprends pas qu'un homme se marie, ni qu'une femme, à l'âge où l'on sait ce que l'on fait, puisse faire cette folie.

Le prince la regarda avec défiance. Il avait de la finesse, mais il était tout à fait incapable de concevoir qu'on pût jamais parler sans but, avec désintéressement et pour exprimer des idées générales. Il s'imagina que la comtesse Martin-Bellème lui découvrait des projets qu'elle voulait traverser. Et, comme déjà il songeait à se défendre et à se venger, il lui fit des yeux de velours et lui parla avec une tendre galanterie :

— Vous montrez, madame, la fierté des belles et intelligentes Françaises, que le joug irrite. Les Françaises aiment la liberté, et nulle d'elles n'en est plus digne que vous. Moi-même, j'ai un peu vécu en France. J'ai connu et admiré l'élégante société de Paris, les salons, les fêtes, les conversations, le jeu. Mais dans nos montagnes, sous nos oliviers, nous redevenons des rustiques. Nous reprenons des mœurs champêtres, et le mariage est pour nous une idylle pleine de fraîcheur.

Vivian Bell examina la maquette que Dechartre avait laissée sur la table.

— Oh! c'est bien ainsi qu'était Béatrice, j'en suis sûre. Et savez-vous, monsieur Dechartre, qu'il y a de méchants hommes qui disent que Béatrice n'a pas existé?

Choulette déclara qu'il était du nombre de ces méchants. Il ne croyait pas que Béatrice eût plus de réalité que ces autres dames par lesquelles les vieux poètes d'amour représentaient quelque idée scolastique d'une ridicule subtilité.

Impatient des louanges égarées qu'il ne recevait pas, jaloux de Dante, comme de tout l'univers, très fin lettré d'ailleurs, il crut trouver le défaut de l'armure et frappa :

— Je soupçonne, dit-il, que la jeune sœur des anges n'a jamais vécu que dans l'imagination sèche de l'altissime poète.

Encore y semble-t-elle une pure allégorie, ou plutôt un exercice de calcul et un thème d'astrologie. Dante qui, entre nous, était un bon docteur de Bologne et avait beaucoup de lunes dans la tête, sous son bonnet pointu, Dante croyait à la vertu des nombres. Ce géomètre enflammé rêvait sur des chiffres, et sa Béatrice est une fleur d'arithmétique. Voilà tout!

Et il alluma sa pipe.

Vivian Bell se récria :

— Oh! ne parlez pas ainsi, monsieur Choulette. Vous me faites de la peine, et si notre ami M. Gebhart vous entendait, il serait très fâché contre vous. Pour vous punir, le prince Albertinelli va vous lire le cantique dans laquelle Béatrice explique les taches de la lune. Prenez la *Divine Comédie,* Eusebio. C'est ce livre blanc que vous voyez sur la table. Ouvrez-le et lisez.

Pendant la lecture sous la lampe, Dechartre, assis sur le canapé auprès de la comtesse Martin, parlait tout bas de Dante avec enthousiasme, comme du plus sculpteur des poètes. Il vint à rappeler à Thérèse la peinture qu'ils avaient vue ensemble, l'avant-veille, à Santa-Maria, sur la porte des Servi, fresque presque effacée, où l'on devinait à peine encore le poète au chaperon ceint de lauriers, Florence et les sept cercles. C'en était assez pour exalter l'artiste. Mais elle n'avait rien distingué, elle n'avait pas été émue. Et puis, elle en convenait : Dante, trop sombre, ne l'attirait guère. Dechartre, accoutumé à ce qu'elle entrât dans toutes ses idées d'art et de poésie, éprouva de la surprise et un peu de mécontentement. Il lui dit tout haut :

— Il y a des choses grandes et fortes que vous ne sentez pas.

Miss Bell, levant la tête, demanda quelles étaient ces choses que darling ne sentait pas; et, quand elle apprit que c'était le génie de Dante, elle s'écria avec une fausse colère :

— Oh! vous n'honorez pas le père, le maître digne de toutes louanges, le dieu fleuve? Je ne vous aime plus, darling. Je vous déteste.

Et, comme un reproche à Choulette et à la comtesse Martin, elle rappela la piété de ce citoyen de Florence qui prit à l'autel les cierges allumés en l'honneur de Jésus-Christ, et les porta devant le buste de Dante.

Le prince avait repris sa lecture interrompue :

Au dedans d'elle nous reçut la perle éternelle...

Dechartre s'obstina à vouloir faire admirer à Thérèse ce qu'elle ne connaissait pas. Certes il lui eût facilement sacrifié Dante et tous les poètes avec le reste de l'univers. Mais près de lui, tranquille et désirée, elle l'irritait à son insu, par le charme de sa beauté riante. Il s'obstinait à lui imposer ses idées, ses passions d'art, jusqu'à ses fantaisies et ses caprices. Il la pressait tout bas, en paroles serrées et querelleuses. Elle lui dit :

— Mon Dieu! que vous êtes violent.

Alors, il se pencha à son oreille, et d'une voix ardente qu'il cherchait à étouffer :

— Il faut que vous me preniez avec mon âme. Je n'aurais pas de joie à vous gagner avec une âme étrangère.

Cette parole donna à Thérèse un petit frisson de peur et de joie.

XIV

Le lendemain à son réveil, elle se dit qu'il fallait répondre à Robert. Il pleuvait. Elle écoutait languissamment les gouttes d'eau tomber sur la terrasse. Vivian Bell, soigneuse et raffinée, avait fait placer sur la table toute une papeterie artiste : des feuillets imitant le vélin des missels, et d'autres, d'un violet pâle, semés d'une cendre d'argent; des plumes de celluloïd, blanches et légères, qu'il fallait manier comme des pinceaux; une encre irisée qui, sur la page, se nuait d'azur et d'or. Thérèse s'impatientait de ces délicatesses et de ces préciosités, mal appropriées à une lettre qu'elle aurait voulue simple et peu voyante. En s'apercevant que ce nom d'« ami », donné à Robert à la première ligne, jouait sur le papier argenté, se teintait en gorge de pigeon et en coquille de nacre, il lui vint aux lèvres un demi-sourire. Les premières phrases lui donnèrent

de la peine. Elle précipita le reste, parla beaucoup de Vivian Bell et du prince Albertinelli, un peu de Choulette, dit qu'elle avait vu Dechartre de passage à Florence. Elle vanta quelques tableaux des musées, mais sans goût et seulement pour remplir les pages. Elle savait que Robert n'entendait rien à la peinture; qu'il admirait uniquement un petit cuirassier, de Detaille, acheté chez Goupil. Elle le revoyait, ce petit cuirassier, qu'il lui avait montré un jour, avec orgueil, dans sa chambre à coucher, près de la glace, sous des portraits de famille. Tout cela, de loin, lui semblait mesquin, ennuyeux et triste. Elle finit sa lettre par des mots d'amitié, d'une douceur qui n'était pas feinte. Car, vraiment, elle ne s'était jamais sentie à ce point paisible et clémente envers son ami. En quatre pages, elle avait peu dit et fait comprendre moins encore. Elle annonçait seulement qu'elle resterait un mois à Florence, dont l'air lui faisait du bien. Elle écrivit ensuite à son père, à son mari et à la princesse Seniavine. Elle descendit l'escalier, ses lettres à la main. Dans l'antichambre, elle en jeta trois sur le plateau d'argent destiné à recevoir les papiers pour la poste. Se méfiant des yeux fureteurs de madame Marmet, elle glissa dans sa poche la lettre à Le Ménil, comptant sur le hasard des promenades pour la couler dans une boîte.

Presque aussitôt, Dechartre vint prendre les trois amies pour les accompagner dans la ville. Comme il attendait un moment dans l'antichambre, il vit les lettres sur le plateau.

Sans croire en aucune manière à la divination des âmes par l'écriture, il était sensible à la forme des lettres comme à une sorte de dessin qui peut avoir aussi son élégance. L'écriture de Thérèse le charmait pour le souvenir d'elle et comme une fraîche relique, et il en goûtait aussi la franchise mordante, le tour hardi et simple. Il contempla les adresses sans les lire, avec une admiration sensuelle.

Ils visitèrent, ce matin-là, Sainte-Marie-Nouvelle, où la comtesse Martin était déjà allée avec madame Marmet. Mais miss Bell leur avait fait honte de n'avoir pas vu la belle Ginevra de Benci, sur une fresque du chœur. « Il fallait, disait Vivian, visiter dans la lumière du matin cette figure matinale. » Tandis que la poétesse et Thérèse causaient ensemble, Dechartre,

attaché à madame Marmet, écoutait avec patience des anecdotes où des académiciens dînaient chez des femmes élégantes ; et il entrait dans les soucis de cette dame, très préoccupée depuis plusieurs jours, d'acheter une voilette de tulle. Elle n'en trouvait pas à son goût dans les magasins de Florence, et elle regrettait la rue du Bac.

Au sortir de l'église, ils passèrent devant l'échoppe du savetier que Choulette avait pris pour son maître. Le bonhomme rapiéçait des chaussures rustiques. Le basilic élevait près de lui sa boule verte, et le moineau à la patte de bois pépiait.

Madame Martin demanda au vieillard s'il se portait bien, s'il avait assez de travail pour vivre, s'il était content. A toutes ces questions il répondait par le « oui » charmant de l'Italie, le « si », qui chantait doucement dans sa bouche édentée. Elle lui fit dire l'histoire de son moineau. La pauvre bestiole avait un jour trempé sa patte dans la poix bouillante.

— J'ai fait au petit compagnon une jambe de bois avec une allumette, et il se perche sur mon épaule comme autrefois.

— C'est ce bon vieil homme, dit miss Bell, qui enseigne la sagesse à M. Choulette. Il y avait à Athènes un cordonnier nommé Simon, qui écrivait des livres de philosophie et qui était l'ami de Socrate. J'ai toujours trouvé que M. Choulette ressemblait à Socrate.

Thérèse demanda au cordonnier de dire son nom, son histoire. Il se nommait Serafino Stoppini, natif de Stia. Il était vieux. Il avait eu des peines dans sa vie.

Il souleva ses lunettes sur son front, découvrant des yeux bleus, très doux et presque éteints sous leurs paupières rouges :

— J'ai eu une femme, des enfants, je n'en ai plus. J'ai su des choses que je ne sais plus.

Miss Bell et madame Marmet s'en étaient allées à la recherche d'une voilette.

« Il n'a au monde, songea Thérèse, que ses outils, une poignée de clous, le baquet où il trempe ses cuirs et un pot de basilic, et il est heureux. » Elle lui dit :

— Cette plante sent bon et elle fleurira bientôt.

Il répondit :

— Si la pauvre petite fleurit, elle mourra.

Thérèse, en le quittant, laissa sur l'échoppe une pièce de monnaie.

Dechartre était près d'elle. Gravement, presque sévèrement, il lui dit :

— Vous le saviez?...

Elle le regarda et attendit.

Il acheva :

— ... que je vous aime.

Elle continua un moment d'attacher sur lui, en silence, le regard de ses yeux clairs dont les paupières battaient. Puis elle fit de la tête signe que oui. Et, sans qu'il essayât de la retenir, elle alla rejoindre miss Bell et madame Marmet qui l'attendaient au bout de la rue.

XV

Thérèse, en quittant Dechartre, alla déjeuner avec son amie et madame Marmet chez une très vieille dame florentine que Victor-Emmanuel avait aimée lorsqu'il était duc de Savoie. Depuis trente ans, elle n'était pas sortie une fois de son palais sur l'Arno où, fardée et peinte, coiffée d'une perruque violette, elle jouait de la guitare dans les grandes salles blanches. Elle recevait la belle société de Florence, et miss Bell allait souvent la voir. A table, cette recluse de quatre-vingt-sept ans interrogea la comtesse Martin sur le monde élégant de Paris, dont elle suivait le mouvement dans les journaux et dans les conversations avec une frivolité qui devenait auguste par la durée. Solitaire, elle gardait le respect et le culte du plaisir.

Au sortir de chez elle, pour fuir le vent qui soufflait sur le fleuve, la tramontane glacée, miss Bell conduisit ses amies dans les vieilles rues étroites aux maisons de pierre noire, qui brusquement s'entr'ouvrent sur l'horizon où, dans la pureté

de l'air, rit une colline, avec trois arbres grêles. Elles allaient, et Vivian montrait à son amie, sur les façades sordides où pendaient des loques rouges, quelque joyau de marbre, une Vierge, une fleur de lys, une Sainte Barbe dans une volute de feuillage. Ils allèrent, par ces ruelles de l'antique cité, jusqu'à l'église d'Or San Michele, où il était convenu que Dechartre les retrouverait. Thérèse songeait à lui, maintenant, avec une attention intéressée et minutieuse. Madame Marmet pensait à chercher une voilette : on lui donnait l'espoir d'en trouver une sur le Corso. Cette affaire lui rappela une distraction de M. Lagrange qui, un jour, dans son cours public, en chaire, tira de sa poche une voilette à pois d'or et s'en essuya le front, croyant se servir de son mouchoir. Les auditeurs étaient surpris, et l'on chuchotait. C'était la voilette que lui avait confiée, la veille, sa nièce, mademoiselle Jeanne Michot, qu'il accompagnait au théâtre. Et madame Marmet expliqua comment, la trouvant dans la poche de son pardessus, il l'avait prise sur lui, pensant la rendre à sa nièce, et comment, par mégarde, il la déploya et l'agita sur l'assistance qui souriait.

Au nom de Lagrange, Thérèse se rappela l'étoile flamboyante annoncée par le savant, et se dit avec une tristesse narquoise que c'était le moment qu'elle vînt finir le monde pour la tirer d'affaire. Mais, au-dessus des murs précieux de la vieille église, elle vit le ciel qui, séché par le vent de la montagne, luisait d'un bleu pâle et cruel. Miss Bell lui montra une des statues de bronze qui, dans leurs niches ciselées, ornent les façades de l'église.

— Voyez, darling, comme ce Saint Georges est jeune et fier. Saint Georges était autrefois le chevalier dont rêvaient les jeunes filles. Et vous savez que Juliette s'écria en voyant Roméo : « Vraiment, c'est un beau Saint Georges ! »

Mais darling lui trouvait un air maussade et têtu. A ce moment, elle se rappela tout à coup la lettre qui était restée dans sa poche.

— Je crois que voici M. Dechartre, dit la bonne madame Marmet.

Il les avait cherchées dans l'église, devant le tabernacle d'Orcagna. Il aurait dû se rappeler l'attrait irrésistible que le Saint Georges de Donatello exerçait sur miss Bell. Il admirait aussi

cette figure fameuse. Mais il gardait une amitié particulière au Saint Marc, rustique et franc, qu'ils pouvaient voir dans sa niche, à gauche, vers cette ruelle sur laquelle passe un massif arc-boutant appuyé à la vieille maison des Cardeurs de laine.

En s'approchant de la statue qu'il désignait, Thérèse découvrit une boîte aux lettres contre le mur de la rue étroite que regardait le saint. Dechartre, cependant, s'étant placé à l'endroit convenable pour voir son bon Marc, parlait de lui avec une abondante amitié.

— C'est à lui que je fais ma première visite, dès mon arrivée à Florence. J'y ai manqué une seule fois. Il me le pardonnera : c'est un homme excellent. Il n'est guère apprécié de la foule et n'attire point l'attention. Pour moi, je me plais dans sa société. Il est vivant. Je comprends qu'après lui avoir donné une âme, Donatello lui ait crié : « Marc, pourquoi ne parles-tu pas? »

Madame Marmet, lasse d'admirer le Saint Marc et sentant au visage les brûlures de la tramontane, entraîna miss Bell vers le Corso, à la recherche d'une voilette.

Elles s'éloignèrent toutes deux, laissant darling et Dechartre à leurs admirations. On se retrouverait chez la marchande de modes.

— Je l'aimais, poursuivit le sculpteur, je l'aimais ce Saint Marc, parce que j'y retrouvais, mieux encore que dans le Saint Georges, la main et l'âme de Donatello, qui fut toute sa vie un bon et pauvre ouvrier. Je l'aime encore plus aujourd'hui, parce qu'il me rappelle, dans sa candeur vénérable et touchante, ce vieux savetier de Santa-Maria-Novella à qui vous parliez si gentiment ce matin.

— Ah! dit-elle, je ne sais plus son nom. Avec M. Choulette, nous l'appelons Quentin Matsys, parce qu'il ressemble aux vieillards de ce peintre.

Comme ils tournaient l'angle de l'église pour voir la façade qui regarde la vieille maison des Cardeurs de laine, portant sous son auvent de tuiles rouges l'agneau héraldique, elle se trouva devant la boîte aux lettres, si poudreuse et si rouillée, qu'il semblait que le facteur n'en approchât jamais. Elle y coula sa lettre, sous le regard ingénu de Saint Marc.

Dechartre la vit et sentit comme un coup sourd frappé

dans sa poitrine. Il essaya de parler, de sourire, mais la main gantée qui jetait la lettre lui restait devant les yeux. Il se rappelait avoir vu, le matin, des lettres de Thérèse sur le plateau de l'antichambre. Pourquoi n'avait-elle pas mis celle-ci avec les autres? La raison n'était pas difficile à deviner.

Il restait immobile, songeur, regardait sans voir. Il essayait de se rassurer : peut-être était-ce une lettre insignifiante qu'elle avait voulu cacher à l'agaçante curiosité de madame Marmet.

— Monsieur Dechartre, il serait temps de rejoindre nos amies chez la modiste du Corso.

Peut-être écrivait-elle à madame Schmoll, qui était brouillée avec madame Marmet. Et tout de suite il s'apercevait de la niaiserie de ces suppositions.

C'était bien clair. Elle avait un amant. Elle lui écrivait. Peut-être qu'elle lui disait : « J'ai vu Dechartre aujourd'hui, le pauvre garçon est amoureux de moi. » Mais qu'elle écrivît cela ou autre chose, elle avait un amant. Il n'y avait pas encore songé. La savoir à un autre, brusquement, il en ressentait une souffrance de toute la chair et de toute l'âme. Et cette main, cette petite main glissant la lettre lui restait dans les yeux et y faisait une atroce brûlure.

Elle ne savait pas pourquoi il était devenu tout à coup muet, sombre. C'est en le voyant jeter un regard anxieux sur la boîte aux lettres qu'elle devina. Elle le trouva bizarre d'être jaloux sans en avoir le droit ; mais elle ne s'en fâcha pas.

Arrivés sur le Corso, ils virent de loin miss Bell et madame Marmet qui sortaient de la boutique de modes.

Dechartre dit à Thérèse, d'une voix impérieuse et suppliante :

— J'ai à vous parler. Il faut que je vous voie seule demain; soyez le soir, à six heures, Lungarno Acciaoli.

Elle ne répondit rien.

XVI

Quand, dans son manteau carmélite, elle vint à Lungarno Acciaoli, vers six heures et demie, Dechartre, l'accueillit d'un

regard humble et radieux dont elle fut touchée. Le soleil couchant empourprait les eaux grossies de l'Arno. Ils restèrent un moment silencieux. Tandis que, suivant la ligne monotone des palais, ils allaient vers le Pont Vieux, elle lui parla la première.

— Vous voyez, je suis venue. J'ai cru que je devais venir. Je ne me sens pas innocente de ce qui est arrivé. Je le sais bien : j'ai fait ce qu'il fallait pour que vous fussiez avec moi ce que vous êtes maintenant. Mon attitude vous a donné des pensées que vous n'auriez pas eues.

Il semblait ne pas comprendre. Elle reprit :

—J'étais égoïste, j'étais imprudente. Vous me plaisiez ; j'avais du goût pour votre esprit, je ne pouvais plus me passer de vous. J'ai fait ce que j'ai pu pour vous attirer, pour vous retenir. J'ai été coquette... Je ne l'étais pas froidement, ni avec perfidie, mais je l'étais.

Il secoua la tête, niant qu'il s'en fût jamais aperçu.

— Si ! j'ai été coquette. Ce n'est pourtant pas mon habitude. Mais je l'ai été avec vous. Je ne dis pas que vous avez essayé d'en profiter, comme d'ailleurs vous aviez le droit de le faire, ni que vous en ayez tiré vanité. Je n'ai pas remarqué que vous fussiez fat. Il est possible que vous n'en ayez rien vu. Les hommes supérieurs manquent quelquefois de finesse. Mais je sais bien que je n'ai pas été ce que je devais être. Et je vous en demande pardon. Voilà pourquoi je suis venue. Restons bons amis, puisqu'il en est temps encore.

Il lui dit, avec une sombre douceur, qu'il l'aimait. Les premières heures de cet amour avaient été faciles et délicieuses. Il ne voulait que la voir et la revoir encore. Mais bientôt elle l'avait troublé, arraché hors de lui, déchiré. Le mal avait éclaté soudain et violent, un jour, sur la terrasse de Fiesole. Et maintenant, il n'avait plus le courage de souffrir et de se taire. Il criait vers elle. Il n'était pas venu avec un dessein arrêté. S'il avait dit sa passion, c'était par force et malgré lui, dans un inexorable besoin de parler d'elle à elle-même, puisqu'elle était pour lui le seul être qui existât au monde. Sa vie n'était plus en lui, elle était en elle. Qu'elle le sût donc, qu'il l'aimait, et que ce n'était pas avec de molles et vagues tendresses, mais dans une ardeur sèche et cruelle. Hélas !

il avait l'imagination exacte et précise. Il savait, il voyait sans cesse ce qu'il voulait, et c'était une torture.

Et puis il lui semblait que, mêlés l'un à l'autre, ils auraient les joies qui valent que la vie soit vécue. Leur existence serait une œuvre d'art belle et cachée. Ils penseraient, comprendraient, sentiraient ensemble. Ce serait un monde merveilleux d'émotions et d'idées.

— Nous ferions de la vie un jardin délicieux.

Elle feignit de prendre le change sur l'innocence de ce rêve.

— Vous savez bien que je suis sensible au charme de votre esprit. Je me suis fait un besoin de vous voir et de vous entendre. Je ne vous l'ai que trop laissé voir. Comptez sur mon amitié, et ne vous tourmentez plus.

Elle lui tendit la main. Il ne la prit pas et répondit brusquement.

— Je ne veux pas de votre amitié. Je n'en veux pas. Il faut que je vous aie tout entière, ou que je ne vous voie plus jamais. Vous le savez bien. Pourquoi me tendez-vous la main avec des paroles dérisoires? Que vous l'ayez voulu ou non, vous m'avez donné de vous une envie désespérée, un goût mortel. Vous êtes devenue mon mal, ma souffrance, ma torture. Et vous me demandez d'être un agréable ami. C'est maintenant que vous êtes coquette et cruelle. Si vous ne pouvez pas m'aimer, laissez-moi partir; j'irai je ne sais où, vous oublier, vous haïr. Car je me sens pour vous un fond de haine et de colère. Oh ! je vous aime, je vous aime !

Elle crut ce qu'il disait, craignit qu'il ne s'en allât, et eut peur de la tristesse et de l'ennui de vivre sans lui. Elle dit :

— Je vous ai trouvé dans la vie. Je ne veux pas vous perdre. Je ne le veux pas.

Timide et violent, il balbutiait ; les paroles s'étouffaient dans sa gorge. Le crépuscule descendait des montagnes lointaines, et les derniers reflets du soleil pâlissaient à l'orient sur la colline de San Miniato. Elle dit encore :

— Si vous connaissiez ma vie, si vous aviez vu combien elle était vide avant vous, vous sauriez ce que vous êtes pour moi, et vous ne penseriez plus à m'abandonner.

Mais, par le son tranquille de sa voix et par le mouvement

égal de ses pas sur les dalles, elle l'irritait. Il lui cria ce qu'il souffrait, le désir brûlant qu'il avait d'elle, la torture de l'idée fixe, comment partout, à toute heure, la nuit, le jour, il la voyait, l'appelait, lui tendait les bras. Il la connaissait maintenant, la maladie divine.

— La grâce de votre pensée, votre courage élégant, votre fierté spirituelle, je les respire comme les parfums de votre chair. Il me semble, quand vous parlez, que votre âme flotte sur vos lèvres, et je me meurs de ne pouvoir y appuyer ma bouche. Votre âme n'est pour moi que l'odeur de votre beauté. J'avais gardé les instincts des hommes primitifs, vous les avez réveillés. Et je sens que je vous aime avec une simplicité sauvage.

Elle le regarda doucement et ne répondit rien. A ce moment, ils virent, dans la nuit tombée, rouler de loin vers eux des lumières et des chants lugubres. Et puis, comme des fantômes chassés par le vent, apparurent les pénitents noirs. Le crucifix courait devant eux. C'étaient les Frères de la Miséricorde, qui, sous la cagoule, tenant des torches et chantant des psaumes, portaient un mort au cimetière. Selon la coutume italienne, le cortège allait de nuit, d'un pas rapide. Les croix, le cercueil, les bannières bondissaient sur le quai désert. Jacques et Thérèse se rangèrent contre la muraille pour laisser passer cette trombe funèbre, les prêtres, les enfants de chœur, les hommes sans visage et, galopant avec eux, la Mort importune, qu'on ne salue pas sur cette terre voluptueuse.

L'avalanche noire avait passé. Les femmes pleuraient en courant après ce cercueil emporté par des fantômes chaussés de gros souliers ferrés.

Thérèse soupira :

— Que nous aura servi de nous tourmenter sur cette terre?

Il ne sembla pas l'entendre et reprit d'une voix apaisée :

— Avant de vous connaître, je n'étais pas malheureux. J'aimais la vie. J'y étais retenu par des curiosités, des rêves. Je goûtais les formes et l'esprit des formes, les apparences qui caressent et qui flattent. J'avais la joie de voir et de rêver. Je jouissais de tout et ne dépendais de rien. Mes désirs, abondants et légers, m'emportaient sans fatigue. Je m'intéressais à tout et

je ne voulais rien : on ne souffre que par la volonté. Je le sais aujourd'hui. Je n'avais point une volonté sombre. Sans le savoir, j'étais heureux. Oh! c'était peu de chose, c'était seulement ce qu'il faut pour vivre. Maintenant, je ne l'ai plus. Mes plaisirs, l'intérêt que je prenais aux images de la vie et de l'art, le vif amusement de créer de mes mains une figure rêvée, vous m'avez fait tout perdre, et vous ne m'avez pas même laissé le regret. Je ne voudrais plus de ma liberté, de ma tranquillité passées. Il me semble qu'avant vous je ne vivais pas. Et, maintenant que je me sens vivre, je ne puis vivre ni loin de vous ni près de vous. Je suis plus misérable que ces mendiants que nous avons vus sur la route d'Ema. Ils avaient de l'air à respirer. Et moi, je ne puis respirer que vous, que je n'ai pas. Pourtant, je me réjouis de vous avoir rencontrée. Cela seul compte dans mon existence. Tout à l'heure, je croyais vous haïr. Je me trompais. Je vous adore et je vous bénis du mal que vous m'avez fait. J'aime tout ce qui me vient de vous.

Ils avaient passé le Pont Vieux. De l'autre côté du fleuve, les terrains vagues étalaient leur tristesse agrandie par la nuit. Le voyant calme et plein d'une langueur douce, elle crut que son amour, tout dans l'imagination, s'envolait en paroles et que ses désirs coulaient en rêveries. Elle ne s'était pas attendue à une résignation si prompte. Elle était presque déçue d'échapper au danger qu'elle avait craint.

Elle lui tendit la main, plus hardiment cette fois que la première.

— Allons, soyons amis. Il est tard. Reconduisez-moi jusqu'à ma voiture, que j'ai laissée place de la Seigneurie; je serai pour vous ce que j'étais, une excellente amie. Vous ne m'avez pas fâchée.

Mais il l'entraîna du côté de la campagne, dans la solitude croissante de la berge.

— Non, je ne vous laisse pas partir sans vous avoir dit ce que je voulais vous dire. Mais je ne sais plus parler, je ne trouve pas les mots. Je vous aime, je vous veux. Je veux savoir que vous êtes à moi. Je vous jure que je ne passerai pas une nuit encore dans l'horreur d'en douter.

Il la prit, la serra dans ses bras; et, visage contre visage,

épiant la lueur de son regard à travers l'obscurité de la voilette :

— Il faut que vous m'aimiez. Je le veux, et c'est vous aussi qui l'avez voulu. Dites que vous êtes à moi. Dites-le !

S'étant dégagée avec douceur, elle répondit d'une voix faible et lente :

— Je ne peux pas. Je ne peux pas. Vous voyez bien que j'agis franchement avec vous. Je vous disais tout à l'heure que vous ne m'avez pas fâchée. Mais je ne peux pas faire ce que vous voulez.

Et rappelant à sa pensée l'amant qu'elle avait, qui l'attendait, elle répéta :

— Je ne peux pas.

Penché sur elle, il interrogeait anxieusement ce regard dont la double étoile tremblait et se voilait.

— Pourquoi? Vous m'aimez, je le sens, je le vois. Vous m'aimez. Pourquoi me faire ce tort de n'être pas à moi?

Il l'attira contre sa poitrine, voulant mettre sa bouche et son âme sur ces lèvres voilées. Cette fois, elle se déroba avec une volonté agile et dit :

— Je ne peux pas. Ne m'en demandez pas plus. Je ne peux pas être à vous.

Il eut un tremblement des lèvres, une convulsion de tout le visage. Il lui cria :

— Vous avez un amant et vous l'aimez. Pourquoi vous moquiez-vous de moi?

— Je vous jure que je n'avais pas envie de me moquer de vous, et que si j'aimais quelqu'un au monde, ce serait vous.

Mais il ne l'écoutait plus.

— Laissez-moi ! laissez-moi !

Et il fuyait vers la campagne noire. L'Arno, maintenant répandu sur la rive, formait dans les terres grasses des lagunes où la lune, à demi voilée, brisait ses clartés incertaines. Il allait, par les flaques d'eau et de boue, d'une marche rapide, aveugle, affreuse.

Elle eut peur et poussa un cri. Elle l'appela. Mais il ne tourna pas la tête et ne répondit pas. Il fuyait avec une tranquillité effrayante. Elle courut après lui. Les pieds froissés par les caillous, sa jupe alourdie d'eau, elle le rejoignit, le tira vivement à elle :

— Qu'est-ce que vous alliez faire?

Alors, la regardant, il vit dans ses yeux la peur qu'elle avait eue, et il lui dit :

— Ne craignez rien. J'allais sans voir. Je vous assure que je ne cherchais pas à mourir. Oh! soyez tranquille. Je suis désespéré, mais je suis très calme. Je vous fuyais. Je vous demande pardon. Mais je ne pouvais plus, non, je ne pouvais plus vous voir. Laissez-moi, je vous en supplie. Adieu!

Elle répondit, troublée et faible :

— Venez! Nous ferons ce que nous pourrons.

Il restait sombre et ne parlait pas.

Elle répéta :

— Allons, venez !

Elle lui prit le bras. La vive douceur de cette main le ranima. Il lui dit :

— Vous voulez bien?

— Je ne veux pas vous perdre.

— Vous me promettez?...

— Il faut bien.

Et, dans son inquiétude et son angoisse, elle sourit presque en pensant qu'il avait si vite réussi par sa folie.

Il lui dit :

— Demain!

Elle, vivement, avec un instinct de défense :

— Ah! non, pas demain!

— Vous ne m'aimez pas; vous regrettez d'avoir promis.

— Non, je ne regrette pas, mais...

Il l'implorait, la suppliait. Elle le regarda un moment, détourna la tête, hésita, et dit très bas :

— Samedi.

XVII

Après le dîner, miss Bell dessinait dans le salon. Elle traçait sur le canevas des profils d'Étrusques barbus, pour un coussin que devait broder madame Marmet. Le prince Alber-

tinelli choisissait les laines avec un sentiment féminin des nuances. La soirée s'avançait quand Choulette, ayant, selon sa coutume, joué à la briscola, avec le cuisinier, chez le traiteur, parut, joyeux et comme plein de l'esprit d'un dieu. Il alla s'asseoir sur le canapé, à côté de madame Martin, et la regarda tendrement. Une volupté mousseuse pétillait dans ses yeux verts. Il l'enveloppait, en lui parlant, de louanges poétiques et pittoresques. C'était comme l'ébauche d'une chanson amoureuse qu'il improvisait près d'elle. En des phrases courtes, tourmentées et bizarres, il lui disait le charme qu'elle exhalait.

Elle songea :

— Lui aussi!

Et elle s'amusa à le taquiner. Elle lui demanda s'il n'avait pas trouvé à Florence, dans les bas quartiers, quelqu'une de ces personnes auxquelles il s'adressait le plus volontiers. Car on savait ses préférences. Il avait beau le nier : on n'ignorait pas à quelle porte il avait trouvé le cordon de son tiers ordre. Ses amis l'avaient rencontré sur le boulevard Saint-Michel avec des demoiselles en cheveux. Son goût pour ces malheureuses créatures se retrouvait dans ses plus beaux poèmes.

— Oh! monsieur Choulette, autant que je puis en juger, elles sont bien mal, vos préférées.

Il répondit avec solennité :

— Madame, vous pouvez recueillir le grain des calomnies semées par M. Paul Vence et me le jeter à poignées. Je ne m'en garderai pas. Il n'est pas nécessaire que vous sachiez que je suis chaste, et que j'ai l'âme pure. Mais ne jugez point avec légèreté celles que vous appelez des malheureuses, et qui vous devraient être sacrées, puisqu'elles sont malheureuses. La fille méprisée et perdue, c'est l'argile docile au doigt du potier divin; c'est la victime expiatoire et l'autel de l'holocauste. Les prostituées sont plus près de Dieu que les femmes honnêtes : elles ont perdu la superbe et dépouillé l'orgueil. Elles ne se glorifient pas du néant dont la matrone s'honore. Elles possèdent l'humilité, qui est la pierre angulaire des vertus agréables au ciel. Il leur suffira d'un court repentir pour y être les premières, car leurs péchés, sans malice et sans joie, portent en eux leur rachat et leur pardon. Leurs fautes, qui

sont des douleurs, participent des mérites attachés à la douleur. Asservies à l'amour brutal, elles se sont privées de toute volupté, et elles approchent par là des hommes qui se sont faits eunuques en vue du royaume de Dieu. Elles sont comme nous des coupables, mais la honte coule sur leur crime comme un baume, la souffrance le purifie comme un charbon ardent. C'est pourquoi Dieu entendra le premier regard qu'elles lèveront vers lui. Un trône est préparé pour elles à la droite du Père. Dans le royaume de Dieu, la reine et l'impératrice seront heureuses de s'asseoir aux pieds de la rôdeuse de barrières. Car ne croyez pas que la maison céleste soit construite sur le plan humain. Il s'en faut de tout, madame.

Pourtant il concéda qu'il y avait plus d'un chemin conduisant au salut. On pouvait suivre celui de l'amour.

— L'amour des hommes est bas, dit-il, mais il s'élève en pentes douloureuses et mène à Dieu.

Le prince s'était levé. Baisant la main à miss Bell, il lui dit :

— A samedi.

— Oui, à après-demain, à samedi, reprit Vivian.

Thérèse tressaillit. Samedi ! Ils parlaient de samedi tranquillement, comme d'un jour ordinaire et prochain. Jusque-là elle n'avait pas voulu penser que samedi viendrait si tôt et si naturellement.

On s'était séparé depuis une demi-heure. Thérèse, étourdie et lasse, songeait dans son lit, quand elle entendit gratter à la porte de la chambre. Le battant s'entr'ouvrit et la petite tête de Vivian parut entre les grands citronniers de la portière.

— Je ne vous ennuie pas, darling? Vous n'avez pas sommeil?

Non, darling n'avait pas envie de dormir. Elle se souleva sur son coude. Vivian s'assit sur le lit, si légère qu'elle ne le creusa pas.

— Darling, je sais que vous avez beaucoup de raison. Oh! j'en suis sûre. Vous êtes raisonnable comme M. Sadler est violoniste. Il joue un peu faux quand il veut. Et vous aussi, quand vous ne raisonnez pas tout à fait juste, c'est que vous vous donnez un plaisir de virtuose. Oh! darling, vous avez

beaucoup de raison et de jugement. Et je viens vous demander un conseil.

Surprise et un peu inquiète, Thérèse se défendit d'avoir de la raison. Elle s'en défendit avec sincérité. Mais Vivian ne l'écouta pas.

— J'ai beaucoup lu François Rabelais, my love. C'est dans Rabelais et dans Villon que j'ai appris le français. Ils sont de vieux bons maîtres de langage. Mais, darling, connaissez-vous le *Pantagruel* ? Oh ! le *Pantagruel* est une belle et noble ville pleine de palais, dans l'aube resplendissante, avant que les balayeurs soient passés. Oh ! non, darling, les balayeurs n'ont pas enlevé les ordures, et les filles de service n'ont pas lavé les parvis de marbre. Et j'ai vu que les dames françaises ne lisaient pas le *Pantagruel*. Vous ne le connaissez pas ? Non ? Oh ! ce n'est pas nécessaire. Dans le *Pantagruel*, Panurge demande s'il doit se marier, et il se couvre de ridicule, my love. Eh bien, moi, je suis tout aussi risible que lui, puisque je vous fais la même question.

Thérèse répondit avec un malaise qu'elle ne cachait pas :

— Oh ! pour cela, chérie, ne me demandez rien. Je vous ai déjà dit mon avis.

— Mais, darling, vous avez dit seulement que les hommes ont tort de se marier. Je ne peux pourtant pas prendre le conseil pour moi.

Madame Martin regarda la petite tête garçonnière de miss Bell, qui exprimait bizarrement la pudeur amoureuse.

Elle dit, en l'embrassant :

— Chérie, il n'y a pas d'homme, au monde, assez exquis et délicat pour vous.

Puis, avec une expression de gravité affectueuse :

— Vous n'êtes pas un enfant : si l'on vous aime et que vous aimiez, faites ce que vous croirez devoir faire, sans mêler à l'amour des intérêts et des combinaisons qui n'ont rien à voir avec les sentiments. C'est le conseil d'une amie.

Miss Bell hésita un moment à comprendre. Puis elle rougit et se leva. Elle était choquée.

XVIII

Le samedi, à quatre heures, Thérèse vint, comme elle avait promis, à la porte du cimetière anglais. Elle trouva Dechartre devant la grille. Il était sérieux et troublé; il parlait à peine. Elle fut contente qu'il ne montrât pas sa joie. Il la conduisit le long des murs déserts des jardins jusqu'à une rue étroite qu'elle ne connaissait pas. Elle lut sur un écriteau: *Via Laura*. Après y avoir fait cinquante pas, il s'arrêta devant une allée sombre :

— C'est là, dit-il.

Elle le regarda avec une infinie tristesse.

— Vous voulez que j'entre?

Elle le vit résolu et le suivit sans rien dire, dans l'ombre humide de l'allée. Il traversa une cour où l'herbe poussait entre les dalles. Au fond s'élevait un pavillon à trois fenêtres avec des colonnes et un fronton orné de chèvres et de nymphes. Sur le perron moussu, il tourna dans la serrure une clef qui grinçait et résistait. Il murmura :

— Elle est rouillée.

Elle répondit, sans pensée et sans âme :

— Toutes les clefs sont rouillées dans ce pays-ci.

Ils montèrent un escalier si tranquille sous son bandeau grec, qu'il semblait avoir oublié le bruit des pas. Il poussa une porte et fit entrer Thérèse dans la chambre. Sans rien voir, elle alla droit à la fenêtre ouverte qui donnait sur le cimetière. Au-dessus du mur s'élevaient les cimes des pins, qui ne sont pas funèbres sur cette terre où le deuil se mêle à la joie sans la troubler, où la douceur de vivre s'étend jusqu'à l'herbe des morts. Il la prit par la main et la mena à un fauteuil. Elle resta debout et regarda la chambre qu'il avait préparé pour qu'elle ne s'y trouvât pas trop perdue ni à l'aventure. Quelques lés de vieille indienne, à figures de comédie, mettaient sur les murs la tristesse aimable des gaietés passées. Il avait accroché dans un coin un pastel effacé qu'ils

avaient vu ensemble chez l'antiquaire, et que, pour sa grâce évanouie, elle appelait l'ombre de Rosalba. Un fauteuil d'aïeule, des chaises blanches ; sur le guéridon, des tasses peintes et des verres de Venise. A tous les angles, des paravents de papier colorié, où l'on voyait des masques, des grotesques et des bergeries, l'âme légère de Florence, de Bologne et de Venise, au temps des grands-ducs et des derniers doges. Elle remarqua qu'il avait pris soin de cacher le lit derrière un de ces paravents à feuillets gaiement historiés. Une glace, des tapis, et c'était tout. Il n'avait pas osé davantage dans une ville où les brocanteurs ingénieux le suivaient à la piste.

Il ferma la fenêtre et alluma le feu. Elle s'assit dans le fauteuil, et, tandis qu'elle y restait toute droite, il s'agenouilla devant elle, lui prit les mains, les baisa et la regarda longtemps avec un émerveillement craintif et fier. Puis il mit, prosterné, ses lèvres sur le bout de la bottine.

— Qu'est-ce que vous faites?

— Je baise vos pieds qui sont venus.

Il se releva, la tira doucement à lui, et, cherchant ses lèvres, il lui mit un long baiser sur la bouche. Elle restait inerte, la tête renversée, les yeux clos. Sa toque glissa, ses cheveux se répandirent.

Elle se donna sans plus rien défendre d'elle.

Deux heures après, quand déjà le déclin du soleil allongeait démesurément les ombres sur les dalles, Thérèse, qui avait voulu marcher seule dans la ville, se trouva devant les deux obélisques de Sainte-Marie-Nouvelle, sans savoir comment elle était venue jusque-là. Elle vit, à l'angle de la place, le vieux savetier qui tirait le ligneul d'un geste éternel. Son moineau sur l'épaule, il souriait.

Elle entra dans l'échoppe, s'assit sur l'escabeau. Et là, elle dit en français :

— Quentin Matsys, mon ami, qu'est-ce que j'ai fait, et qu'est-ce que je vais devenir?

Il la regarda tranquillement, avec une bonté riante, sans comprendre ni s'inquiéter. Rien ne l'étonnait plus. Elle secoua la tête.

— Ce que j'ai fait, mon bon Quentin, c'est parce qu'il souffrait et que je l'aimais. Je ne regrette rien.

Il répondit à son habitude par le « oui » sonore de l'Italie :

— Si ! si !

— N'est-ce pas, Quentin, que je n'ai pas mal fait ? Mais qu'est-ce qui va arriver maintenant, mon Dieu ?

Elle allait partir. Il lui fit signe d'attendre un peu. Il cueillit avec soin un brin de basilic et le lui offrit.

— Pour le parfum, signora !

XIX

C'était le lendemain.

Ayant posé soigneusement sur la table du salon son bâton noueux, sa pipe et son antique sac de tapisserie, Choulette salua madame Martin qui lisait à la fenêtre. Il allait à Assise. Il s'était vêtu d'une casaque de peau de chèvre et il ressemblait aux vieux bergers des Nativités.

— Adieu, madame. Je quitte Fiesole, vous, Dechartre, le trop beau prince Albertinelli et cette gentille ogresse de miss Bell. Je vais visiter la montagne d'Assise, qu'il faut, dit le poète, nommer, non plus Assise, mais orient, parce que c'est de là que s'est levé le soleil de l'amour. Je vais m'agenouiller devant la crypte heureuse au fond de laquelle saint François repose nu, dans une auge de pierre, avec une pierre pour oreiller. Car il ne voulut pas emporter même un linceul de ce monde où il laissait la révélation de toute joie et de toute bonté.

— Adieu, monsieur Choulette. Rapportez-moi une médaille de sainte Claire. J'aime beaucoup sainte Claire.

— Vous avez bien raison, madame. C'était une dame remplie de force et de prudence. Quand saint François, malade et presque aveugle, vint passer quelques jours à Saint-Damien, auprès de son amie, elle lui bâtit de ses mains une cabane dans le jardin. Il se réjouit. Une langueur douloureuse et la

brûlure de ses paupières lui ôtaient le sommeil. Une troupe de rats énormes venait l'attaquer la nuit. Alors il composa un cantique plein d'allégresse pour bénir le splendide frère Soleil, et notre sœur l'Eau, chaste, utile et pure. Mes plus beaux vers, ceux même du *Jardin clos*, ont moins de charme inévitable et de splendeur naturelle. Et il est juste qu'il en soit ainsi, parce que l'âme de saint François était plus belle que n'est la mienne. Meilleur que tous ceux de mes contemporains qu'il m'a été donné de connaître, je ne vaux rien. Quand François eut trouvé sa chanson du Soleil, il fut très content. Il songea : Nous irons, mes frères et moi, dans les villes, nous nous tiendrons avec un luth sur la place publique, le jour du marché. Les bonnes gens s'approcheront de nous, et nous leur dirons : « Nous sommes les jongleurs du bon Dieu, et nous allons vous chanter un lai. Si vous en êtes contents, vous nous donnerez une récompense. » Ils s'y engageront. Et quand nous aurons chanté, nous leur rappellerons leur promesse. Nous leur dirons : « Vous nous devez une récompense. Et celle que nous vous demandons, c'est que vous vous aimiez les uns les autres. » Sans doute que, pour tenir leur parole et ne pas faire de tort aux pauvres jongleurs de Dieu, ils éviteront de nuire à autrui.

Madame Martin trouvait que saint François était le plus aimable des saints.

— Son œuvre, reprit Choulette, fut détruite alors qu'il vivait encore. Pourtant il mourut heureux, parce qu'en lui était la joie avec l'humilité. Il était en effet le doux chanteur de Dieu. Et il convient qu'un autre pauvre poète reprenne sa tâche et enseigne au monde la vraie religion et la vraie joie. Ce sera moi, madame, si toutefois je puis dépouiller la raison avec l'orgueil. Car toute beauté morale est accomplie en ce monde par cette sagesse inconcevable qui vient de Dieu et ressemble à la folie.

— Je ne vous découragerai pas, monsieur Choulette. Mais je suis inquiète du sort que vous ferez aux pauvres femmes dans votre société nouvelle. Vous les enfermerez toutes dans des couvents.

— J'avoue, répondit Choulette, qu'elles m'embarrassent beaucoup dans mon projet de réformation. La violence avec

laquelle on les aime est âcre et mauvaise. Le plaisir qu'elles donnent n'est point pacifique et ne conduit pas à la joie. J'ai commis pour elles, dans ma vie, deux ou trois crimes abominables, qu'on ne connaît pas. Je doute que je vous invite jamais à souper, madame, dans la nouvelle Sainte-Marie-des-Anges.

Il prit sa pipe, son sac de tapisserie et son bâton à tête humaine :

— Les fautes de l'amour seront pardonnées. Ou plutôt, on ne fait rien de mal quand on aime seulement. Mais l'amour sensuel est fait de haine, d'égoïsme et de colère autant que d'amour. Pour vous avoir trouvée belle, un soir, sur le canapé, j'ai été assailli d'une nuée de pensées violentes. Je revenais de l'albergo, où j'avais entendu le cuisinier de miss Bell improviser magnifiquement douze cents vers sur le printemps. J'étais inondé d'une joie céleste que votre vue m'a fait perdre. Il faut qu'une vérité profonde soit renfermée dans la malédiction d'Ève. Car, près de vous, je suis devenu triste et mauvais. J'avais sur les lèvres de douces paroles. Elles mentaient. Je me sentais au dedans de moi-même votre adversaire et votre ennemi, je vous haïssais. En vous voyant sourire, j'ai eu envie de vous tuer.

— Vraiment?

— Oh! madame, c'est un sentiment très naturel, et que vous avez dû inspirer bien des fois. Mais le vulgaire l'éprouve sans en avoir conscience, tandis que mon imagination vive me représente sans cesse à moi-même. Je contemple mon âme, parfois splendide, souvent hideuse. Si vous l'aviez vue en face ce soir-là, vous auriez crié d'épouvante.

Thérèse sourit :

— Adieu, monsieur Choulette, n'oubliez pas ma médaille de sainte Claire.

Il posa sa valise à terre; et levant le bras, l'index dressé, comme qui montre et enseigne :

— Vous n'avez rien à craindre de moi. Mais celui que vous aimerez et qui vous aimera vous fera du mal. Adieu, madame.

Il reprit ses bagages et sortit. Elle vit sa longue forme rustique disparaître derrière les cytises du jardin.

Dans l'après-midi, elle alla à San-Marco, où Dechartre l'attendait. Elle désirait et craignait de le revoir si tôt. Elle ressentait une angoisse qu'apaisait un sentiment inconnu, d'une douceur profonde. Elle ne retrouvait pas la stupeur de la première fois qu'elle s'était donnée par amour, la vision brusque de l'irréparable. Elle était sous des influences plus lentes, plus vagues et plus puissantes. Cette fois, une rêverie charmante trempait le souvenir des caresses reçues et baignait la brûlure. Elle était abîmée de trouble et d'inquiétude, mais elle n'éprouvait ni honte ni regrets. Elle avait agi moins par sa volonté que par une force qu'elle devinait meilleure. Elle s'absolvait sur son désintéressement. Elle ne comptait sur rien, n'ayant rien calculé. Sans doute, elle avait eu le tort de se donner quand elle n'était pas libre, mais aussi n'avait-elle rien exigé. Peut-être n'était-elle pour lui qu'une fantaisie violente et sincère. Elle ne le connaissait pas. Elle n'avait pas fait l'épreuve de ces belles imaginations vives et flottantes, qui passent de haut, pour le bien comme pour le mal, la médiocrité commune. S'il s'éloignait d'elle brusquement et disparaissait, elle ne le lui reprocherait pas, elle ne lui en voudrait pas; — du moins elle le croyait. — Elle garderait en elle le souvenir et l'empreinte de ce qu'on pouvait trouver au monde de plus rare et de plus précieux. Il était peut-être incapable d'un attachement véritable. Il avait cru l'aimer. Il l'avait aimée une heure. Elle n'osait pas en souhaiter davantage, dans l'embarras d'une situation fausse dont sa franchise et sa fierté s'irritaient et qui troublait la lucidité de son intelligence. Pendant que le fiacre l'emportait à San-Marco, elle parvint à se persuader qu'il ne lui dirait rien de ce qu'elle avait été pour lui la veille et que le souvenir de la chambre amoureuse, d'où l'on voyait s'élever dans le ciel les fuseaux noirs des pins, ne laisserait à l'un et à l'autre que le rêve d'un rêve

Il lui tendit la main devant le marchepied. Avant qu'il eût parlé, elle vit dans son regard qu'il l'aimait et qu'il la demandait encore, et elle s'aperçut en même temps qu'elle le voulait ainsi.

— Vous, dit-il..., vous, toi!... Je suis là depuis midi, j'attendais, sachant que vous ne viendriez pas encore, mais ne pouvant vivre qu'à la place où je devais vous voir.

C'est vous!... Parlez, que je vous voie et que je vous entende.

— Vous m'aimez donc encore?

— C'est maintenant que je t'aime. Je croyais vous aimer, quand vous n'étiez qu'un fantôme chargé de mes désirs. Maintenant, tu es la chair où j'ai mis mon âme. C'est vrai, dites, c'est vrai que vous êtes à moi? Qu'ai-je donc fait pour obtenir le plus grand, l'unique bien de ce monde? Et ces hommes dont la terre est couverte, ils croient vivre! Moi seul je vis! Dis, qu'ai-je fait pour t'obtenir?

— Oh! ce qu'il fallait faire, c'est bien moi qui l'ai fait. Je vous le dis franchement. Si nous en sommes venus là, c'est ma faute. Voyez-vous, elles ne l'avouent pas toujours, mais c'est toujours la faute des femmes. Aussi, quoi qu'il arrive, je ne vous ferai pas de reproches.

Une troupe agile et criarde de mendiants, de guides, de proxénètes, détachée du porche, les entourait avec une importunité où se mêlait encore une certaine grâce que ne perdent jamais les légers Italiens. Leur subtilité leur faisait deviner des amoureux, et ils savaient que les amoureux sont prodigues. Dechartre leur jeta quelques pièces d'argent, et tous retournèrent à leur paresse heureuse.

Un gardien municipal accueillit les visiteurs. Madame Martin regrettait de ne pas trouver un moine. La robe blanche des dominicains était si belle, à Santa-Maria-Novella, sous les arcades du cloître!

Ils visitèrent les cellules où, sur la chaux nue, Fra Angelico, aidé de son frère Benedetto, peignit pour les religieux, ses compagnons, des peintures innocentes.

— Vous rappelez-vous le soir d'hiver où, vous rencontrant sur un pont de chèvre qui franchissait une tranchée devant le musée Guimet, je vous ai accompagnée jusqu'à cette petite rue bordée de jardinets qui mène au quai de Billy? Avant de nous séparer, nous nous sommes arrêtés un moment au bord du parapet, sur lequel court un maigre rideau de buis. Vous avez regardé ce buis desséché par l'hiver. Et quand vous êtes partie, je l'ai regardé longtemps.

Ils étaient dans la cellule qu'habita Savonarole, prieur du couvent de San-Marco. Le guide leur montra le portrait et les reliques du martyr.

— Qu'est-ce que vous pouviez me trouver de bien ce jour-là? Il ne faisait pas clair.

— Je vous voyais marcher. C'est par les mouvements que les formes parlent. Chacun de vos pas me disait les secrets de votre beauté précise et charmante. Oh! je n'ai jamais eu l'imagination discrète à votre égard. Je n'osais vous parler. En vous voyant j'avais peur. J'étais épouvanté devant celle qui pouvait tout pour moi. Présente, je vous adorais en tremblant. Loin de vous, j'avais toutes les impiétés du désir.

— Je ne m'en doutais pas. Mais vous rappelez-vous la première fois que nous nous sommes vus, quand Paul Vence vous a présenté? Vous étiez assis à côté du paravent. Vous regardiez les miniatures qui y sont accrochées. Vous m'avez dit : « Cette dame, peinte par Siccardi, ressemble à la mère d'André Chénier. » Je vous ai répondu : « C'est l'aïeule de mon mari. Comment était la mère d'André Chénier? » Et vous avez dit : « On a son portrait : une Levantine affalée. »

Il se défendit d'avoir parlé d'une façon si impertinente.

— Mais si! Je me rappelle mieux que vous.

Ils allaient dans le blanc silence du couvent. Ils visitèrent la cellule que le bienheureux Angelico orna de la plus suave peinture. Et là, devant la Vierge qui, dans un ciel pâle, reçoit de Dieu le Père la couronne immortelle, il prit Thérèse dans ses bras et lui mit un baiser sur la bouche, presque au regard de deux Anglaises qui allaient par les corridors, consultant le Bædeker. Elle lui dit :

— Nous allions oublier la cellule de saint Antonin.

— Thérèse, je souffre, dans mon bonheur, de tout ce qui est de vous et qui m'échappe. Je souffre de ce que vous ne viviez pas de moi seul et pour moi seul. Je voudrais vous avoir toute et vous avoir eue toute dans le passé.

Elle fit un petit mouvement d'épaules.

— Oh! le passé!

— Le passé, c'est la seule réalité humaine. Tout ce qui est est passé.

Elle leva vers lui ses yeux dont les prunelles ressemblaient à ces ciels charmants mêlés de soleil et de pluie :

— Eh bien, je puis vous le dire : je ne me suis jamais sentie vivre qu'avec vous.

En rentrant à Fiesole, elle trouva une lettre brève et menaçante de Le Ménil. Il ne comprenait rien à son absence prolongée, à son silence. Si elle ne lui annonçait pas tout de suite son retour, il allait la retrouver.

Elle lut, nullement surprise, mais accablée de voir que tout ce qui devait arriver arrivait et que rien ne lui serait épargné de ce qu'elle avait craint. Elle pouvait encore le calmer et le rassurer. Elle n'avait qu'à lui dire qu'elle l'aimait, qu'elle retournerait bientôt à Paris, qu'il devait renoncer à l'idée folle de la rejoindre ici, que Florence était un village où ils seraient vus de suite. Mais il fallait écrire : « Je t'aime. » Il fallait l'endormir avec des paroles caressantes. Elle n'en eut pas le courage. Elle lui laissa entrevoir la vérité. Elle s'accusa elle-même en termes enveloppés. Elle parla obscurément des âmes emportées dans le flot de la vie, et du peu qu'on est sur l'océan mouvant des choses. Elle lui demanda avec une tristesse affectueuse de lui garder un bon souvenir dans un petit coin de son âme.

Elle alla porter la lettre à la poste sur la place de Fiesole. Les enfants jouaient à la marelle dans le crépuscule. Elle regarda du haut de la colline la coupe élégante qui porte dans son creux, comme une médaille, la belle Florence. Et la paix du soir la fit tressaillir. Elle jeta la lettre dans la boîte. Seulement alors, elle eut la vision nette de ce qu'elle avait fait et de ce qu'il en résulterait.

ANATOLE FRANCE.

(A suivre.)

PHILOSOPHIE DE L'UNIFORME

I

Les hommes, qui sont de grands enfants, ont toujours aimé la parure. De tout temps et chez tous les peuples, un des premiers soins de l'homme fut de rehausser par le costume les agréments naturels qu'il tenait du Créateur. Et l'on ne connaît guère d'exception à cette règle générale que l'exemple d'Adam, qui fut fort marri, dit-on, de se trouver dans la nécessité de voiler de feuillages sa primitive et glorieuse nudité. Il n'est pas jusqu'aux peuplades les moins vêtues du globe qui n'aient leur coquetterie ; et les explorateurs des contrées les plus ignorées de l'Afrique centrale nous témoignent que le vêtement le plus élémentaire n'exclut ni la recherche, ni le besoin de parader.

Parmi les formes de costumes les plus curieuses qui se soient succédé depuis que l'humanité existe et se pare, il faut compter celles qui furent l'apanage des hommes de guerre. Ce sont celles qui ont fourni les variétés les plus nombreuses, les plus originales, les plus agrémentées.

La chose s'explique aisément. Il est d'abord évident que la manière dont un soldat est vêtu, sans avoir la même importance que la façon dont il est armé, réagit d'une façon sérieuse

sur son aptitude à supporter les fatigues, les mauvais temps, les variations de la température, à manier ses armes, à pourvoir enfin à tous ses besoins : l'habillement, dans une certaine mesure, fait partie de l'armement. Mais les raisons d'ordre technique ne sont pas les seules qui décident, et la psychologie a eu de tout temps, elle aussi, son mot à dire au tailleur militaire. Les armées grecques qui, mieux qu'aucune des agglomérations militaires modernes, se composaient de la nation armée, ne connaissaient pas d'uniforme; mais certaines couleurs et certaines formes étaient plus en faveur que d'autres auprès du soldat, sans que l'adoption en fût obligatoire. Les soldats grecs affectionnaient les couleurs vives, rouges, écarlates et spécialement la nuance qu'avaient inventée les Tyriens. Ce n'était pas pur caprice de leur part; le rouge tyrien empêchait de voir le sang couler des blessures.

Dans nos sociétés modernes, il a fallu, avant toute chose, distinguer le militaire du bourgeois, le soldat d'un pays du soldat d'un autre pays et, dans une certaine limite, le soldat d'un régiment de celui d'un autre régiment. Il fallait au temps de l'enrôlement volontaire, imaginer des variétés de formes et de couleurs afin d'attirer les recrues et de les retenir par un appel séduisant à la vanité humaine.

Pour faire la description de toutes les modifications qu'a subies, en France, le costume militaire, la plume est très inférieure au pinceau. Un officier qui manie également bien et le pinceau et la plume, M. le lieutenant-colonel Titeux, vient d'entreprendre, avec une érudition et un talent remarquables, de constituer l'historique de l'uniforme dans l'armée française. Son ouvrage, destiné à devenir classique dans notre armée, se compose d'une série de planches, une par régiment. Chaque planche est accompagnée d'un texte qui résume l'histoire du régiment depuis son origine jusqu'à nos jours, et, à droite et à gauche de ce texte, qu'elles encadrent de la façon la plus pittoresque, une série d'aquarelles représentant la série des costumes successivement portés par le régiment[1]. L'auteur

1. *Historique et uniformes de l'armée française*. Librairie centrale des Beaux-Arts, 1894.

seul pourrait dire ce que ce travail représente de recherches patientes dans les musées, dans les recueils de vieilles estampes, dans les vieux annuaires, dans les collections privées et les bric-à-brac. Seul il sait tout ce qu'il a fallu de veilles et de fouilles pour arrêter les quelques lignes de texte et les quelques figures de chacune de ces planches qui résument chacune deux siècles d'histoire. Dans cet article, nous laisserons de côté le texte qui constitue au fond une histoire de l'armée française; nous nous promènerons à travers les aquarelles, et nous tâcherons d'en dégager quelques enseignements.

L'ouvrage n'est point terminé : la première partie, qui vient de paraître, est consacrée à la cavalerie. M. le lieutenant-colonel Titeux nous présente là plus de deux cents types différents pour les cuirassiers, dragons, chasseurs et hussards.

Deux cents types, ai-je dit, depuis la formation des premiers régiments réguliers, c'est-à-dire depuis Louis XIV, pour la cavalerie seule, et sans compter nos cavaliers d'Afrique! C'est dire combien le militaire aime la variété! Il est vrai que l'armée française est quelque peu légendaire en Europe pour la fréquence de ses changements d'uniforme; et, pour mettre un frein à cette manie, il n'a pas fallu moins que la loi de 1873 sur l'organisation générale de l'armée, aux termes de laquelle les uniformes ne peuvent plus être changés sans le vote d'un crédit législatif. Ce goût pour le changement ne date pas d'aujourd'hui. Il sévissait déjà du temps de Frédéric II, et l'on conte que le roi-guerrier ayant fait peindre, pour une des galeries du château de Postdam, une collection des soldats de toutes les armées de l'Europe, représentés avec leurs costumes distinctifs, l'armée française y figurait sous l'aspect trop académique du premier homme avant sa faute. Un jour qu'il montrait cette galerie à l'ambassadeur de France, le roi lui dit : « Pour le soldat français, j'attends qu'on se soit décidé. »

L'uniforme proprement dit ne prend date en France que du ministère de Louvois, Avant cette époque, les soldats étaient habillés aux frais et à la fantaisie des capitaines. Le costume, au moment de la réforme de Louvois, se composait en général, pour l'infanterie, d'un justaucorps avec collet rabattu, pouvant

se relever pour garantir le cou et le derrière de la tête, larges parements se rabattant à volonté sur les mains, vastes poches recouvertes d'une patte. Sous cet habit, une veste couvrant le ventre, et une culotte bouffante. Les fantassins avaient des guêtres montant jusqu'au genou; pour coiffure, un chapeau rond et large des bords; un ceinturon sous la veste, supportant l'épée; une banderole allant de l'épaule gauche à la hanche droite pour porter la poire à poudre que l'on appelait le *fourniment;* sur le dos un sac en toile, à deux poches, contenant les effets de campagne.

Les cavaliers étaient vêtus d'un habit à la française sous lequel ils portaient un *buffle*, c'est-à-dire une veste en cuir de bœuf, descendant très bas sur le ventre et qui était leur unique vêtement pour les manœuvres. Le ceinturon garni de deux bélières, pour supporter le sabre, était également sous l'habit. Ajoutez la botte forte garantissant le genou, et une culotte en peau: entre l'habit et le buffle une sorte de demi-cuirasse au plastron en tôle de fer; pour coiffure le tricorne avec une calotte en fer qui protégeait la tête des coups de sabre.

Le tricorne lui-même n'était qu'un dérivé du chapeau rond à large bord des gens de la campagne, coiffure primitive du soldat de ce temps-là. On releva d'abord un côté pour ne point l'accrocher sans cesse en manœuvrant le mousquet: puis l'autre, enfin le troisième qui, les deux autres formant gouttière, se changeait lui-même en un déversoir naturel quand le soldat stationnait ou marchait sous l'ondée, « détestable ennemie du troupier ». Ces bords furent alors ornés d'un galon voyant; le chapeau lui-même reçut un nœud de rubans aux couleurs du colonel, nœud qui devint ensuite la cocarde. Et voilà le tricorne au grand complet, tel qu'il fut porté jusqu'au jour où nous verrons le shako le détrôner.

La première réglementation du costume militaire porta sur les dimensions et les couleurs. Pour assurer l'uniformité de la tenue, le roi fournit le drap et les autres étoffes aux capitaines, qui n'eurent plus à s'occuper, quant à l'habillement, que de la façon des effets.

Ainsi, le collet, les parements, les pattes de poche et la doublure des basques varièrent de couleur, et servirent à dis-

tinguer les régiments entre eux. Des boutons de métal agrémentèrent la tenue, tout en lui donnant, suivant le corps, un signe distinctif.

Tel est l'uniforme en France à son origine, dans son unité et sa simplicité. Il est intéressant de voir pourquoi et comment il alla se diversifiant à l'infini.

II

Les transformations multiples subies par la tenue militaire ont été amenées par une foule de circonstances que l'on peut ramener à deux grandes catégories. Ces transformations tiennent soit à des événements extérieurs, à des faits de guerre, à des incidents du champ de bataille, soit à des changements intérieurs survenus dans l'organisation de nos forces militaires.

Occupons-nous d'abord des causes qui agissent du dehors. Il y en a une, générale, qui s'appelle la victoire; il y en a d'autres spéciales et indéfinies que l'on peut désigner sous le nom de causes historiques et qui, à proprement parler, rentrent dans la classe de l'imitation et de l'emprunt.

C'est la victoire qui fait les beaux uniformes. Déjà, sous Louis XIV, pour faire remarquer leurs régiments ou leurs compagnies dans les camps que le monarque honorait de sa présence, quantité de capitaines se ruinaient à habiller somptueusement leurs troupes victorieuses. Et, sans remonter si loin, si l'on compare les uniformes d'aujourd'hui avec ceux du premier Empire, époque glorieuse entre toutes, on voit l'éclat du costume suivre la fortune des armes. Après nos malheurs imprévus de 1870, la tenue militaire devient modeste, peu tapageuse. Il n'y a pas là seulement la nécessité budgétaire, qui commande une sage économie, si l'on veut entretenir les immenses effectifs que nous impose la situation de l'Europe : il y a aussi la modestie du malheur.

A l'époque où les armées françaises déroulaient sur cette

même Europe les phases de l'épopée impériale, c'était un déploiement de luxe et de richesse, une débauche de panaches. C'est Murat, comme un paladin d'un autre âge, portant gravée sur son sabre l'antique devise : *Pour l'honneur et les dames*, qui donne le ton, en forçant quelque peu la note : « toujours habillé en tambour-major — suivant l'expression d'un soldat du temps, — faisant le coup de sabre comme un houzard, tellement fastueux, tellement surchargé de dorures et de panaches qu'il eût été ridicule, si son intrépidité eût laissé place à d'autres sentiments qu'à l'étonnement et à l'admiration ». En ces années de triomphe, broderies, brandebourgs d'or et d'argent, plumets s'étalent avec pompe : on se rehausse, on se grandit. Napoléon seul, par la simplicité de sa mise, fait contraste avec son brillant entourage. Simplicité voulue, orgueil plus grand encore de l'homme qui se sent suffisamment illuminé par le rayonnement de son seul génie.

Ces variations de costume amenées par l'heur et le malheur se marquent mieux chez des peuples à tête légère comme les Français que chez des peuples plus flegmatiques, comme les gens du Nord. Ceux-ci, moins impressionnables, n'ont pas reflété au même degré que nous la couleur, triste ou joyeuse, des événements. L'uniforme des Allemands, par exemple, n'a guère varié depuis le grand Frédéric, à travers défaite ou victoire. Comme autrefois, la garde prussienne, que l'empereur actuel montre avec une certaine complaisance, possède encore cette fameuse compagnie de gardes à pied n° 1, coiffés du monumental bonnet pointu mis en honneur au commencement du XVIIIe siècle. Mais il n'en est pas moins certain que depuis vingt ans le prestige de l'uniforme n'a fait que grandir même en Allemagne.

*

Parmi les variétés que notre goût des nouveautés a introduites, il en est beaucoup qui nous viennent du dehors, qui sont venues trouver nos troupes, ou qu'elles ont ramassées dans leurs courses à l'étranger. L'exemple typique est l'uniforme des hussards, qui, comme on sait, est d'origine hongroise. Pendant les guerres de Louis XIV, l'armée impériale avait de nombreux régiments de hussards. Leur costume tout spécial, auquel ils tenaient beaucoup par tradition et par

esprit de corps, frappait par sa bizarrerie et tenait sa forme première de l'Orient. Il consistait en un dolman turc très long, tombant presque jusqu'à terre, si bien qu'il fallait, pendant le combat, le relever sur les hanches à l'aide d'une ceinture. La culotte collante et ornée de tresses était portée avec des bottes à revers. La coiffure était un shako sans visière, agrémenté d'une flamme et surmonté d'un long plumet cylindrique. Ils disposaient leur chevelure en catogan et en formaient des cadenettes. Leur dolman était turc; leur nom était hongrois. Dans les guerres contre les Turcs, en 1458, les Hongrois avaient décidé que chaque village aurait à fournir un homme équipé sur vingt. Or « un vingtième », se dit en hongrois, *huczar :* d'où le nom de ces cavaliers. Les hussards s'étaient signalés par leur rare intrépidité dans la guerre de Trente ans et, sous Louis XIII, vers 1637, quelques compagnies servirent la France à titre auxiliaire. Leur adresse et leur audace dans le service de découverte frappèrent Louis XIV qui, en 1692, durant ses guerres contre l'Empire, forma un régiment composé de déserteurs hongrois. Au commencement de la troisième coalition, l'électeur de Bavière lui en donna un second; et en 1719 un troisième fut formé en Turquie, par le comte de Bercheny, qui l'amena en France. Puis suivirent plusieurs autres. Les hussards formèrent dans la cavalerie française une arme distincte lorsque la charge de colonel-général fut créée en faveur du duc de Chartres, en 1779. Leurs brillants uniformes et leurs noms sonores sont restés longtemps populaires. C'étaient les hussards Colonel-Général, pelisse et dolman rouges; les hussards de Bercheny, bleu céleste; de Chamborant, marron et bleu: d'Esterhazy, gris argentin.

Les traits qui, à l'origine, donnèrent aux hussards leur caractère particulier furent le shako cylindrique, sans visière, orné d'une flamme de drap, le dolman, la pelisse, la culotte de drap *(et non de peau)* et les demi-bottes bordées d'un galon et ornées de glands, dites « à la hussarde ». Les régiments se distinguaient entre eux par les couleurs adoptées pour le dolman et la pelisse, et aussi par celles de la culotte, des tresses, des olives ou des boutons. Certains d'entre eux prirent ainsi l'aspect de troupes étrangères, ce qui amena parfois, sur le champ de

bataille, des confusions qui généralement tournèrent à l'avantage des hussards. Ils surent en mainte occasion profiter de la méprise pour traverser les avant-postes ennemis et y semer le désordre et l'épouvante.

Ce sont les hussards qui ont introduit en France, et un peu partout, l'usage du shako. L'origine de cette coiffure nous ramène encore en plein Orient. La toque tartare, nommée *shako*, avait été autrefois imposée aux Albanais et aux Illyriens en signe de vassalité. Adoptée par les Hongrois quand ils émigrèrent en masse, cette toque fit avec eux le tour de l'Europe et, grâce à leurs prouesses, devint la coiffure militaire par excellence. Modifiée à l'infini, elle a présenté depuis son apparition des variétés innombrables de forme et de couleur. Primitivement le shako était un cylindre de dix à douze pouces de hauteur, orné d'une queue prolongée et voltigeante qu'on nommait la flamme. Il fut noir, rouge, bleu, vert; puis on lui donna la forme d'un cône tronqué ou renversé; on le fit à couvre-nuque, à mentonnière, avec ou sans gourmette, avec ou sans plaque, à chevrons; en cuir, en feutre, en carton, en coton, en drap, en toile imperméable; à calotte, avec ou sans visière, à cocarde, à bourdalou, à pompon, à plumet, celui-ci placé à gauche, à droite ou sur le devant.

Le shako paraît en 1792 dans l'armée française et devient en 1806 la coiffure de toute l'infanterie, sauf de la garde, qui possède et conserve le bonnet à poil. C'est le shako à calotte élargie creusée dans le haut, coiffure caractéristique et tant soit peu ridicule, immortalisée par Charlet sur la tête de ses vieux grognards du premier Empire. Nous l'avons vu depuis 1830 s'abaisser graduellement et devenir cette coiffure simple, légère et... bon marché que les fantassins portent de nos jours en France.

C'est ainsi qu'en remontant le cours des choses, la coiffure de nos pioupious va, sautant de tête en tête, jusqu'à celle des rebelles hongrois d'il y a trois siècles et, plus loin encore, des envahisseurs turcs d'il y a cinq siècles.

Comme les hussards, les lanciers sont d'origine étrangère. Ils datent de 1806-1807 et nous les devons à la Pologne. Après Iéna, Napoléon, étant entré à Varsovie, incorpora dans

la garde impériale un corps de chevau-légers composé de jeunes gens nobles et riches du pays. Le conquérant heureux, qui n'était pas encore l'époux d'une archiduchesse, donnait à son amour-propre la satisfaction d'attacher ainsi à sa personne l'élite de l'aristocratie polonaise. Ces chevau-légers, plus connus sous le nom de lanciers polonais, sont ceux qui s'immortalisèrent à Somo-Sierra. Napoléon ne leur avait pas donné de lances, bien que ce fût l'arme traditionnelle de leur pays; ils saisirent à Wagram celles des uhlans autrichiens et s'en servirent de si terrible façon que Napoléon décida sur le champ de bataille que les chevau-légers resteraient armés de la lance.

Les lanciers portèrent le comble à leur réputation en 1815 aux Quatre-Bras, le 16 juin; le lendemain, 17, à l'avant-garde, dans la marche sur Waterloo, et le 18 pendant la bataille où ils anéantirent les fameux dragons écossais du général Ponsonby. Aussi l'opinion publique se montra indignée de leur suppression après 1815 et l'on s'imagina qu'un article secret des traités avait imposé la disparition de ces terribles cavaliers. Leur réapparition sous Louis-Philippe fut accueillie avec la même joie qu'une victoire : tel est le prestige symbolique qu'exerce sur les foules un uniforme illustré par des actions d'éclat. Ils ne survécurent pourtant pas aux désastres de l'Année terrible et, malgré la charge héroïque de Morsbronn, où le 6e lanciers partagea la gloire des cuirassiers de la brigade Michel, la suppression des lanciers passa presque inaperçue en 1871. Des préoccupations plus graves agitaient les esprits. Le temps était trop morose et trop triste pour que le panache pesât beaucoup dans les considérations des réorganisateurs de l'armée. D'ailleurs, on se rappelait qu'à Rezonville le costume des lanciers et surtout leur coiffure, assez semblable à celle des uhlans, leur avait été funeste. Revenant d'escorter l'Empereur à Étain, ils rencontrèrent les dragons prussiens, les chargèrent et les culbutèrent; mais, pris eux-mêmes pour des Prussiens, ils furent à leur tour sabrés par les dragons et les hussards de la division Legrand. C'est là un exemple qui prouve le grand inconvénient que peuvent avoir à la guerre des emprunts faits à l'étranger et la nécessité d'avoir un uniforme purement national.

Après la Hongrie et la Pologne, c'est le tour de l'Afrique. Est-il nécessaire d'esquisser la silhouette du costume militaire français, tel que l'a transformé la conquête d'Algérie? Vous connaissez le zouave et son demi-frère le turco (prononcez tirailleur, si vous ne voulez pas le blesser). Sur le sol africain, l'Arabe a déteint sur nous. Nous lui apportions ce que nous voulons bien appeler le progrès : il nous a donné, en retour, quelques bribes de son costume antique et pittoresque. C'est peut-être nous qui gagnons au change. Aux zouaves, le pantalon à jupe, tombant à plis nombreux autour des hanches, la petite veste courte, échancrée au col, le *chéchia* entouré d'un turban à la mode orientale; aux spahis, le burnous avec le pantalon et la veste des zouaves. Le soleil d'Algérie a fait éclore une coiffure nouvelle, le képi, variété du bonnet de police; transformé lui-même, pour la grande tenue, en coiffure rigide, il a donné la casquette d'Afrique, que portent encore maintenant, sous le nom de takonnet, nos chasseurs d'Afrique. Un des modèles de cette coiffure, célèbre par ses dimensions et sa double visière, fut la fameuse casquette du père Bugeaud.

J'aurais encore à vous mener au Tonkin et au Sénégal et à vous montrer les destinées naissantes du *solar-hat*, le couvre-chef des Anglo-Indiens. Mais les trois grands exemples que j'ai choisis — hussards, lanciers, zouaves — suffisent à montrer comment, en parcourant le monde, l'uniforme français a souvent emprunté ses modèles aux nations étrangères; et comment, en les portant avec honneur, nos soldats les ont nationalisés et les ont parfois classés au rang de nos souvenirs les plus glorieux et les plus populaires.

III

Les besoins auxquels doit répondre l'art militaire, besoins qui varient suivant les méthodes de guerre et qui embrassent la stratégie et la tactique, ont nécessité des remaniements périodiques dans l'organisation de nos forces. Le groupement

des éléments constitutifs de notre armée, la répartition raisonnée des contingents, ont amené des créations successives qui ont, à leur tour, amené dans le costume des distinctions indispensables pour bien marquer les attributions des différents corps formant l'ensemble de l'armée.

Sans vouloir suivre dans tous leurs détails les transformations qui sont résultées de ce travail d'organisation intérieure, ce qui demanderait des volumes de textes et de planches, je crois intéressant de préciser les époques les plus caractéristiques.

J'ai déjà dit que la première ordonnance relative à l'uniforme datait de Louis XIV. Cependant, au xve siècle, Charles VII, lors de la formation de ses compagnies d'hommes d'armes, avait prescrit à ses soldats de porter un hoqueton à la livrée de leur capitaine. Louis XI avait réglé lui-même la coupe et les dimensions de l'uniforme; ses francs-archers portaient la *jaques* de cuir de cerf. Henri II avait réglementé le port de l'écharpe qui variait de couleurs suivant les corps et la volonté de leur chef. On vit de ces écharpes jusqu'à la bataille de Steinkerque, en 1692. Aucun de ces princes n'avait cherché à assurer l'uniformité du costume, ainsi qu'il advint vers le milieu du règne de Louis XIV.

Sous Louis XV, on reconnaît dès 1740 l'influence qu'exerce Frédéric II sur le monde militaire. On est à la veille du traité de Nymphenbourg réglant les conditions de notre alliance avec la Prusse et, par avance, la manie de l'imitation prussienne s'empare de notre armée. A l'instar des troupes de Frédéric, on releva les pans de la jupe en les agrafant pour faciliter le maniement des armes; on replia les revers sur la poitrine. Le collet, les parements et les poches, fixés au corps de l'habit, ne furent plus que des ornements sans autre utilité que de donner aux diverses troupes un signe distinctif. On essaya de remplacer le tricorne par un casque, un bonnet à poil, un shako. Mais l'heure du shako n'était pas encore sonnée et le tricorne tint bon, bien qu'on eût déjà adopté, en 1730, le bonnet à poil pour les grenadiers des gardes françaises et suisses et les grenadiers à cheval, et plus tard il sera adopté également par les grenadiers des légions de Louis XV.

En 1743 apparaît une arme nouvelle : les chasseurs. En

France, le premier corps de cette arme fut la *Compagnie des chasseurs de Fischer*, compagnie franche, composée de fantassins et de cavaliers et qui a la plus modeste origine : des palefreniers, s'étant armés d'eux-mêmes sur le champ de bataille pour protéger les chevaux de leurs maîtres contre des hussards autrichiens, furent organisés en une compagnie de chasseurs à pied, à laquelle on adjoignit des chasseurs à cheval employés comme éclaireurs. Fischer était d'origine allemande, mais il servait notre pays depuis son enfance et s'était fait une réputation comme officier de partisans dans les guerres de la succession de Pologne et d'Autriche. Ses chasseurs furent habillés d'un uniforme qui avait beaucoup d'analogie avec celui des hussards de l'époque, autres cavaliers légers dont ils partagèrent bientôt la brillante réputation. La housse de leurs chevaux était ornée aux angles de trois poissons de laine rouge représentant les armes parlantes de Fischer, dont le nom signifie en allemand « pêcheur ».

L'évolution qui a donné naissance à l'arme des chasseurs résulte de la transformation même de la tactique de la cavalerie.

Le service de la cavalerie d'exploration ayant pris, sous Louis XIV et sous Louis XV, une importance croissante, on fut amené à organiser des troupes légères d'abord composées de deux éléments : infanterie et cavalerie, puis à grouper dans un même régiment de cavalerie trois escadrons lourds et un escadron léger, les uns dragons, les autres chasseurs; enfin à séparer complètement ceux-ci de ceux-là pour en former des régiments de cavalerie légère.

Ces tâtonnements donnèrent lieu à des distinctions de costume fort nombreuses dont les chasseurs firent les frais, ayant été tantôt englobés dans les légions mixtes, tantôt enrégimentés dans les dragons, tantôt groupés avec des chasseurs à pied jusqu'au jour où leur arme fut définitivement constituée en 1788.

De leur incorporation aux dragons les chasseurs ont conservé longtemps l'habit vert. C'est la couleur qu'ils ont eue jusqu'à la fin du second Empire, pour recevoir, comme toute la cavalerie légère, le dolman bleu céleste qu'ils ont depuis 1871.

Pendant que les chasseurs allaient ainsi changeant de fonction et de couleur, on réglementait de plus près l'uniforme

des autres troupes. Choiseul, en 1763, décidait que l'infanterie serait vêtue de blanc et la cavalerie de bleu ; la couleur verte était réservée aux dragons, considérés alors comme soldats à deux usages.

En 1786, à la date du 1er octobre, le marquis de Ségur publie une ordonnance donnant la description minutieuse de l'uniforme pour toutes les troupes : habit à la française, veste et culotte, revers agrafés jusqu'au tiers de leur longueur, chapeau bordé d'un galon noir. On conserve les anciennes couleurs pour l'infanterie ; les chasseurs à pied et à cheval ont l'habit vert et un casque en cuir bouilli, rehaussé d'une chenille noire.

En 1791, apparaît un règlement provisoire qui, au milieu du trouble révolutionnaire et dans l'élan des guerres nationales, resta pour ainsi dire lettre morte et laissa tout, en effet, dans le plus complet provisoire pendant plus de vingt ans. Les volontaires prirent l'habit bleu des gardes nationales avec des pantalons ou culottes de couleur et d'étoffe les plus variées : les anciens régiments, débaptisés, conservaient l'habit blanc, lequel devait disparaître lui-même en 1794 pour faire place à l'habit bleu, adopté pour toute l'infanterie. Des régiments de l'ancienne monarchie il ne reste plus rien, ni les tenues ni les noms. Les fantassins ont alors les longues guêtres que tout le monde connaît, montant d'abord à mi-cuisse et que l'on raccourcit bientôt pour laisser libre l'articulation du genou.

L'indigo étant devenu rare, Napoléon essaya un moment de revenir au blanc : mais après la première bataille, on y renonça, tant parut horrible l'aspect des uniformes blancs couverts de sang. D'ailleurs, les fabricants ayant trouvé le moyen de remplacer l'indigo par le pastel, on se contenta de raccourcir l'habit qui devint l'habit-veste. On le porta avec le gilet à manche, le pantalon de tricot et la capote gris-beige, emprunt fait aux Autrichiens.

Pendant les guerres de la République, la coiffure prend une physionomie nouvelle. Le tricorne, rappelant le temps passé, fut changé en un bicorne sur lequel pendait un panache en plumes de coq. Les grenadiers reprennent le bonnet à poil qui leur avait été enlevé dans les dernières années du règne

de Louis XVI. Les régiments cuirassés abandonnent le chapeau pour le casque, qui s'harmonise mieux avec le reste de leur équipement de combat et plus approprié à leur rôle de grosse cavalerie.

Depuis le XVIIe siècle, la cavalerie française n'avait eu qu'un seul régiment portant la cuirasse : les cuirassiers-roi, ceux-là mêmes qui opérèrent sous les yeux de Louis XIV le passage du Rhin. Ces cuirassiers, devenus le huitième régiment de cavalerie, continuèrent à porter seuls la cuirasse jusqu'en 1802, époque où l'on commença à cuirasser les deux régiments de carabiniers que suivirent onze autres régiments à cheval.

Des premiers succès des armées républicaines date le luxe criard des uniformes. On sait trop bien l'excentricité des modes du Directoire, du Consulat et même du commencement de l'Empire pour être surpris de voir le goût des choses singulières s'emparer aussi de l'armée. Le besoin de parader aux revues donne naissance à des abus incroyables. Les officiers n'ont pas moins de dix tenues différentes, les sous-officiers six, les soldats cinq. Que nous voilà loin du dolman à tout faire de nos officiers d'aujourd'hui!

Cette fantaisie à outrance finit par indisposer l'Empereur qui fit élaborer avec le soin le plus minutieux le grand règlement de 1812. Tout y était prévu, expliqué, avec croquis à l'appui jusque dans les plus petits détails.

Sous la Restauration, le licenciement de l'armée impériale est accompagné de mesures tendant à modifier profondément le caractère de la tenue. L'habit à revers fait place à l'habit boutonné droit sur la poitrine. Les dragons seuls conservent l'habit court à revers blancs, rouges, orange et jonquille. Aux culottes et aux guêtres succèdent le pantalon et les demi-guêtres. Le shako devient cylindrique, le vêtement est aussi étriqué que possible. En 1829, fait son apparition le pantalon rouge, créé pour favoriser la culture et le développement de la garance; la tunique remplace heureusement l'habit ridicule des années précédentes; l'armée commence à revêtir l'aspect qu'elle présente maintenant. La suppression, faite en 1845, des buffleteries passées en croix et l'adoption du ceinturon achèvent de lui donner une physionomie nouvelle.

Vers la fin du second Empire, on s'imagine d'imiter, en le

gâtant, le costume des zouaves. L'infanterie se voit affublée d'un pantalon demi-large emprisonné dans de petites guêtres, d'une veste-tunique dépassant à peine le ceinturon de quelques centimètres, qui ne garantit ni le ventre ni les cuisses, et dont les fantassins se trouvent honteux, comme le renard ayant perdu sa queue.

On raconte que l'empereur Napoléon III, passant une revue quelque temps après la mise en usage de ce vêtement et accompagné du général Fleury, exprima le désir de connaître l'avis des soldats sur leur nouvelle tenue. Le général fit sortir du rang trois petits soldats que l'Empereur interrogea lui-même :

— Eh bien! dit-il au premier, que penses-tu de ton uniforme?

— Sire, que c'est gentil, que c'est coquet.

— Et toi? demanda-t-il au second.

— Sire, que c'est gentil, que c'est coquet.

— Et toi? fit-il au troisième.

— Sire, que c'est gentil, que c'est coquet.

— Mais enfin, ajouta l'Empereur à ce dernier, es-tu content?

— Oui, sire; seulement, sauf votre respect, qu'on a l'air un peu... d'une andouille.

Cependant, on ne devait reprendre la tunique qu'après la guerre.

Sous le second Empire, la cavalerie inaugura pour répondre, dit-on, à une fantaisie de l'impératrice, une coiffure particulière, le *talpack*. C'était ce bonnet étroit, de forme tronconique, en peau de mouton noire qui fut donné aux chasseurs à cheval, et qui remplacait le colback en peau d'ours qu'ils avaient porté sous Louis-Philippe.

Les hussards furent débarrassés de leur pelisse, mais conservèrent leurs vieilles couleurs distinctives. L'uniformité de tenue adoptée après la guerre pour toute la cavalerie légère leur fit donner un dolman bleu qui se distingue de celui des chasseurs par les tresses blanches et le collet bleu.

Telles sont dans leurs grandes lignes les transformations de l'uniforme français depuis son origine et les principales causes de ces transformations.

IV

Je ne saurais mieux terminer cette promenade à travers l'histoire de l'uniforme qu'en parcourant d'un pas rapide les rangs de notre armée moderne. Au passage, j'évoquerai le souvenir des absents légendaires et, après avoir salué ces illustres morts, nous retrouverons, parmi les survivants, plus d'une tradition dont le sens est oublié, et qui subsiste en débris incompris. Il n'en reste qu'un rien parfois, mais ce sont des riens qui ont aidé les hommes à grandir en valeur et souvent à devenir des héros.

Si l'habit, dit-on, ne fait pas le moine, l'uniforme a fait souvent le soldat. La garde et ses bonnets à poil en sont un remarquable exemple. N'est-il pas curieux que cette étrange coiffure — un des absents que je compte en passant — soit restée l'apanage des soldats d'élite pendant de longues années, en dépit de presque tous nos ministres de la guerre?

Si loin que l'on remonte, il est vrai, on retrouve chez l'homme un goût marqué pour les coiffures en peau de bête. Les Cimbres et les Teutons, nous dit Plutarque, aimaient les bonnets de peau d'ours. Nous savons que les guerriers francs s'encapuchonnaient le chef d'une tête d'animal, le reste de la peau formant le sayon. Tel déjà les Grecs représentaient Hercule.

Quoi qu'il en soit de ces illustres précédents, c'est en 1730 que le bonnet à poil s'introduisit en France. Il est donné aux gardes françaises et suisses ainsi qu'aux grenadiers à cheval et, quelques années plus tard, aux grenadiers des légions de Louis XV. Mais, si cette coiffure a de nombreux partisans dans l'armée, elle a aussi le don d'en exaspérer beaucoup d'autres. Peu après son apparition, Maizeroy s'écrie que c'est le retour à un usage de barbares et que voici vraiment un vain épouvantail. Le bonnet à poil est supprimé au bout de treize ans et ne réapparaît qu'en 1789. L'*Encyclopédie* lui lance ses foudres : « Est-il croyable, dit-elle, que l'époque où

l'on ne peut trouver d'assez petits chapeaux soit celle où l'on ne peut trouver d'assez grands bonnets? Faut-il donc réduire nos grenadiers à faire un apprentissage et une application continuelle de toutes les règles de l'équilibre? Malheur surtout aux ivrognes et aux soldats courts et ronds! » Napoléon, que les tonnerres de l'*Encyclopédie* n'émouvaient sans doute pas davantage que ceux du canon, donna le bonnet à poil à la garde impériale.

Pourtant les considérants élaborés sur la matière dans les bureaux du ministère de la guerre concluaient presque unanimement que c'était là une coiffure ridicule, incommode, sans valeur défensive, se refusant à l'emballage, hideuse en sa vétusté, redoutant l'eau et le feu, si peu pratique pour marcher dans les taillis, que les grenadiers étaient obligés de porter leur bonnet sous le bras, s'alourdissant d'une façon excessive quand la neige s'y attachait ou quand elle se hérissait de glaçons, réduite souvent auprès du feu et du bivouac à un piteux tuyau, enfin, la plus coûteuse qu'il soit possible de trouver. On le garda malgré tout, et il fallut la raison économique mise à l'ordre du jour, après la dernière guerre, pour faire disparaître, non sans regret peut-être, une coiffure qui rappelait les héros de la vieille garde.

Il a donc vécu l'héroïque bonnet à poil qui, en tête du régiment, donnait une si fière allure aux tambours-majors. Il leur reste la canne, et je gagerais que bien peu d'entre eux savent pourquoi ils en ont une et d'où vient qu'elle se termine par une si grosse pomme. Encore un souvenir d'un passé perdu! C'est qu'autrefois les tambours-majors avaient pour mission spéciale de précéder le régiment, non pas tant pour donner la cadence aux musiciens que pour écarter la foule à l'approche de la tête de colonne. On les appelait les *coureurs* et ils avaient des souliers lacés d'une forme particulière, insignes de leurs fonctions. Choisis parmi les hommes plus ou moins dératés, ils avaient beaucoup à se démener en présence des curieux et on les avait armés d'une forte canne dont ils faisaient valoir les arguments frappants sur le dos de la foule récalcitrante. Voilà pour le bâton.

Ce métier était sans doute fatigant, même pour des dératés; aussi les coureurs avaient-ils reçu l'autorisation de fixer à

l'un des bouts de leur canne une gourde bienfaisante dans laquelle ils puisaient la vie pour leurs biceps surmenés. Depuis longtemps, Dieu merci, les tambours ne battent plus la mesure sur le dos de leurs concitoyens, mais ils n'ont plus de gourde. Ils n'en conservent qu'un souvenir : la pomme. Puissent ceux d'entre eux qui en apprendraient l'origine ne pas en éprouver le supplice de Tantale!

Les aiguillettes : autre emblème qui n'a plus de raison d'être et d'explication dans notre uniforme moderne et qui n'est plus qu'un souvenir. L'aiguillette est née, dit-on, d'une bravade. Le duc d'Albe ayant eu à se plaindre d'un corps de Flamands qui avait lâché pied sur le champ de bataille décida que toutes les fautes commises à l'avenir par ce corps seraient punies de la corde, sans qu'il fût tenu compte ni du rang ni du grade. Les Flamands firent réponse au duc que, pour rendre plus facile l'exécution de cet ordre, ils porteraient désormais sur l'épaule une corde et un clou. Ce qui fut dit fut fait. Mais, dans la suite, leur conduite fut si brillante, que cette corde infamante, changée en tresse de passementerie, fut adoptée comme insigne honorifique par les officiers de la maison des princes, puis par les corps d'élite.

Sous une autre forme, la fourragère, qui retenait la coiffure au cou et aux épaules, rappelait la corde à fourrage dont le cavalier faisait et fait encore usage. L'aiguillette, à l'épaule du gendarme, représente la corde qui lui fut donnée pour ligotter les malfaiteurs. Portée par les officiers d'état-major et d'ordonnance, elle est devenue un symbole : celui du lien qui les attache à la personne de leur général.

Un mot du plus populaire de tous les insignes, de celui qui est resté le plus cher et le plus ambitionné : de l'épaulette. Supprimée pendant des années, elle vient enfin d'être rendue. En saluant son retour, ne nous est-il pas permis d'y voir un indice du relèvement de l'armée française? En tout cas, la coïncidence est curieuse : la voici revenue, l'épaulette d'or, au moment précis où la France, cessant d'être isolée en Europe, puissamment armée au dedans, sans être menaçante au dehors, peut envisager l'avenir avec assurance et attendre les événements reposée sur ses armes.

V

Depuis une dizaine d'années, l'uniforme a peu varié; j'ai dit pourquoi. La loi est formelle : « Aucun changement, dit-elle, dans l'équipement et dans l'uniforme, si ce n'est partiellement et à titre d'essai, ne pourra avoir lieu qu'après le vote d'un crédit spécial. » Le ministre auquel est due cette sage mesure[1] se souvenait, sans doute, du temps où le journal militaire officiel était tellement surchargé de dessins et de descriptions d'uniformes successivement adoptés et abandonnés, qu'on ne l'appelait plus que le *Journal des modes de l'armée*. Les officiers supérieurs de toutes armes chargés, sous la direction d'un général de division, de régler les détails relatifs aux changements d'uniforme, avaient fort à faire, et on les désignait sous le nom de *commission des modes*.

C'en est fini maintenant et ce n'est plus guère que par des modifications insignifiantes que se fait sentir, sur la tenue militaire, le caprice de la mode. En ces dernières années, on peut noter une double action de la mode, l'une féminine, s'exerçant de nos jolies mondaines sur la toilette cavalière, et l'autre militaire agissant de la cavalerie sur l'infanterie. Il y a huit ou dix ans, tous les collets de tunique ou de dolman étaient très bas. Depuis que les femmes ont adopté, à l'imitation de la princesse de Galles, le col-carcan, c'est-à-dire le col rigide et haut, les tailleurs militaires ont copié les couturières et ont emprisonné dans un carcan le cou de nos officiers. Ce n'est pas une critique : je suis de ceux, au contraire, qui trouvent que le collet un peu montant donne à l'uniforme une allure très militaire. Il sied d'ailleurs fort bien avec la pelisse à collet rabattu garni d'astrakan, heureuse innovation, qui, outre son élégance, a l'avantage de faire un vêtement chaud et très commode pour monter à cheval. Or le nombre des cavaliers, je ne veux pas dire des officiers de cavalerie, a

1. Général du Barrail.

beaucoup augmenté depuis que, en raison des gros effectifs, on a reconnu la nécessité de monter tous les capitaines d'infanterie. Le goût du cheval, on peut le remarquer à ce propos, s'est beaucoup développé en France depuis vingt ans. Le volontariat, dans la cavalerie, puis les appels dans la réserve, et les stages périodiques ont fait naître chez beaucoup de jeunes gens le besoin de se perfectionner et de s'entretenir dans l'art de l'équitation; à telles enseignes que l'uniforme s'en est ressenti. Le vêtement de l'officier d'infanterie a certainement une coupe cavalière qu'il n'avait pas autrefois. Les culottes dites « à l'anglaise », très serrées depuis la cheville jusqu'au genou et élargies du genou aux hanches, font un vêtement assez disgracieux à pied, quand l'ampleur est exagérée, mais très pratique pour l'équitation. C'est l'école de Saumur qui en a lancé la mode. De là aussi est venue la coiffure de petite tenue, le képi mou, qui, pouvant s'enfoncer profondément sur la tête, est une excellente coiffure de cheval.

Cavalières enfin les bandes du pantalon si longtemps réclamées par l'infanterie et qui lui furent données, comme don de joyeux avènement, par un ministre avide de popularité. J'ai dit « cavalières », parce qu'en remontant à l'origine de cet agrément, on trouve qu'il n'a sa raison d'être que comme accessoire d'un vêtement de cavalier et non de fantassin. La cavalerie légère, en effet, avant d'avoir le pantalon basané tout en cuir ou à *la Lassalle* (celui de nos cavaliers actuels), portait, comme les hussards, un pantalon long, légèrement élargi sur le cou-de-pied et mis *par-dessus* la botte : or ce pantalon, nommé culotte hongroise, en souvenir de son origine, pouvait se déboutonner du haut en bas, sur le côté, pour faciliter précisément le passage de la botte. L'ouverture, percée de boutonnières, fut consolidée au moyen d'une ganse qui devint un ornement. Voilà la bande. Donc, en bonne logique, s'il devait y en avoir en fait de costume, l'infanterie n'avait pas droit à cet ornement. Mais la bande lui faisait plaisir : félicitons-la de l'avoir obtenue en dépit de l'histoire !

1. C'était le vêtement que les hussards et plus tard les chasseurs à cheval appelaient le *charivari;* autre mot qui nous renvoie au fond de l'Orient, le *charivari* étant le *chalvar* des Persans.

Une chose encore plus contraire à la logique, c'est que les officiers d'infanterie soient habillés d'une façon toute différente de la troupe, à part le pantalon rouge, commun à toutes les armes (artillerie, génie et chasseurs à pied exceptés). Est-ce pour mieux désigner les officiers comme point de mire, sur le champ de bataille? Il est vrai qu'on se battra de si loin. Mais la poudre, par contre, est sans fumée!

On a bien dit aussi que le képi et le pantalon rouges étaient devenus un danger depuis l'adoption d'une poudre sans fumée. Peu de temps auparavant on demandait, au contraire, la suppression des chasseurs à pied, et, entre autres raisons à l'appui, on faisait valoir que les chasseurs, faute de porter le pantalon rouge, pourraient être confondus de loin avec une troupe ennemie. On n'avait pas tort, puisque le fait s'est produit malheureusement plusieurs fois en 1870, notamment à Coulmiers.

Comment trancher la question? Que d'autres plus compétents se prononcent! Cependant il sera, suivant mon humble avis, toujours à souhaiter que la tenue militaire possède le cachet distinctif, nécessaire pour prévenir toute erreur : le cachet français. Et la confusion ne sera guère possible, tant que nos masses d'infanterie présenteront de loin cet aspect que l'on a poétiquement comparé à des champs de bleuets parsemés de coquelicots.

Quant aux chasseurs à pied, l'esprit de corps, plus fort chez eux que toute autre considération, les attache trop à leur tenue sévère pour qu'on veuille la leur enlever. Sans l'uniforme sombre, plus de chasseurs! Ceci me rappelle une anecdote qui montre quel prix le soldat attache à tout ce qui peut le distinguer du voisin. Il s'agit des lanciers, glorieux disparus qui revivent en partie dans les rangs de nos jeunes dragons, armés de lances depuis quelques années. Les lanciers, avec leur costume élégant et leur schapka, avaient fait, en temps de paix, bien des conquêtes. Leur habit, le *kurtka*, différait des autres uniformes de cavalerie en ce que le dos était d'un seul morceau, les pans faisant partie du dos, sans couture: et ce détail les rendait très fiers. Mais la coupe du vêtement ainsi confectionné prenait beaucoup d'étoffe et coûtait cher, et l'on parla de supprimer le *kurtka*, par économie. Grand émoi

dans les lanciers! Un de leurs colonels alla, sans hésiter, réclamer tout droit à l'Empereur. C'était sous Napoléon III.

— Sire, protesta-t-il avec feu, ce qui distingue les lanciers des autres cavaliers, c'est le *kurtka*, que tous sont fiers de porter. Supprimez le *kurtka*, vous n'aurez plus de lanciers.

— Je croyais, dit l'Empereur, que les lanciers se distinguaient des autres cavaliers par la lance. Je me trompais : mais je tiens à eux, qu'ils gardent leur *kurtka*.

Quant aux hussards, c'est à leur chevelure qu'ils tenaient. Ils la conservaient tout entière réunie derrière la tête en un énorme catogan. Les cheveux de face étaient nattés en deux longues cadenettes assujetties au moyen de lames de plomb. Toute la chevelure était graissée et poudrée. Les premières tentatives faites pour généraliser la coiffure *à la Titus* trouvèrent les hussards particulièrement rebelles. Quand le règlement la rendit obligatoire, que firent-ils? Ils désertèrent en masse. « — J'aimerais mieux donner cinquante francs que de couper mes cheveux », répondait un brigadier à son colonel. Et il n'y avait pas que les hussards à se montrer récalcitrants. Le maréchal Bessières ne voulut jamais changer sa coiffure et il fut tué, en 1813, en cheveux longs et tout poudré.

Quels enfants sont toujours les hommes!

J'ai été témoin de la consternation où fut plongée l'école de cavalerie de Saumur quand fut supprimé le chapeau de manège, le bicorne porté en bataille et que nous appelions le « lampion ». « Il n'y a plus de Saumur », disait-on, et une tristesse s'empara des jeunes officiers. Plus d'entrain au manège : sans le chapeau en bataille, ce n'était plus cela du tout. On nous l'a rendu depuis peu; mais pourquoi détruire gratuitement des traditions qui tiennent au cœur, quand elles ne coûtent rien à entretenir et qu'on peut avec un emblème soutenir le zèle et conserver la gaieté? N'est-ce pas avec un hochet qu'on fait oublier à l'enfant ses premières souffrances?

COMTE DE BUTLER.

LES

INDISCRÉTIONS DE RULHIÈRE

La révolution de caserne et de palais qui, en juin 1762, avait substitué Catherine à Pierre III sur le trône impérial de Russie, ne fut d'abord connue en France que par quelques extraits de dépêches rédigés dans les bureaux des Affaires étrangères et communiqués à l'antique *Gazette* de Renaudot dont le privilège avait, depuis le 1er janvier de la même année, fait retour au ministère. Un peu plus tard, deux pamphlets sans grande valeur, les *Mémoires pour servir à l'histoire de Pierre III* d'Ange Goudar (Francfort, 1763, in-12) et les *Anecdotes russes ou Lettres d'un officier allemand à un gentilhomme livonien* (Londres, 1764, in-8°), laissèrent entrevoir la vérité sur le sort du tsar, tout en se contredisant sur le détail des incidents qui avaient précédé sa fin. Voltaire avait bien, il est vrai, au chapitre XXXII du *Précis du règne de Louis XV* (1768), résumé cette crise en une demi-page et remarqué « comme une chose unique dans l'histoire du monde » la succession ininterrompue de cinq femmes au pouvoir suprême : Catherine Ire, veuve de Pierre Ier, Anne, leur mère, la duchesse

de Brunswick, régente au nom d'Ivan, Élizabeth, fille de Pierre Ier et enfin Catherine II ; d'après lui, Pierre III « poursuivi, pris et mis en prison, ne se consola qu'en buvant du punch pendant huit jours de suite, au bout desquels il mourut ». C'était là la version officielle dont personne n'était dupe, et Voltaire moins que tout le monde, surtout si l'on rapproche de cette explication un passage fameux d'une de ses lettres à madame Du Deffant : « Je sais bien qu'on lui reproche quelques bagatelles au sujet de son mari. Mais ce sont des affaires de famille dont je ne me mêle pas, et d'ailleurs il n'est pas mal qu'on ait une faute à réparer. Cela engage à faire de grands efforts pour forcer le public à l'estime et à l'admiration, et assurément son vilain mari n'aurait fait aucune des grandes choses que ma Catherine fait tous les jours. » (18 mai 1767.)

Malgré l'absolution dont Voltaire la gratifiait *urbi et orbi*, l'impératrice redoutait fort que la lumière se fît trop promptement sur le dénouement dramatique dont la cabane isolée de Ropcha gardait le secret; et, s'il était hors de son pouvoir d'empêcher les agents diplomatiques étrangers de divulguer la vérité à leurs cours respectives, elle entendait s'opposer à tout prix à ce que l'Europe entière fût mise dans le secret de leurs confidences.

Au moment de la mort de Pierre III, la France avait pour représentant à Saint-Pétersbourg le baron de Breteuil. Par un sentiment de prudence ou de pusillanimité qu'une lettre de Louis XV lui reproche fort durement [1], Breteuil, averti de l'imminence d'un coup d'État, avait gagné Varsovie, confiant le soin de gérer l'ambassade à son chancelier Béranger et à un jeune attaché, M. de Rulhière. D'abord officier des gendarmes du roi, Claude-Carloman de Rulhière avait quitté les armes pour la diplomatie et son premier protecteur, le maréchal de Richelieu, pour le baron de Breteuil, qu'il accompagna successivement en Russie, en Suède et en Autriche. A l'exception de son discours en vers sur les Disputes que Voltaire inséra, en l'apostillant de la manière la plus flatteuse, dans les *Questions sur l'Encyclopédie* et de ses *Éclaircissements histo-*

1. *Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère*, publiée par E. Boutaric (H. Plon, 1866), tome Ier, p. 279.

riques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes (1788), les autres œuvres de Rulhière sont toutes posthumes. Mais la réserve même à laquelle l'obligeaient les sujets qu'il avait choisis[1], servait à merveille sa renommée et, lorsque l'Académie française l'appela, en 1787, au fauteuil de l'abbé de Boismont, Chastellux, chargé de le recevoir, ne lui dissimula pas qu'il devait cet honneur moins à ce qu'il avait donné qu'à ce qu'il promettait et le félicitait d'avoir « retrouvé la plume de Tacite au delà des lieux où celle d'Ovide s'arrêtait entre ses doigts glacés ».

C'est à la prière de la comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu, que Rulhière avait écrit ses *Anecdotes sur la révolution de 1762*, et il suffit de les lire pour s'assurer qu'un récit et des portraits tracés avec tant de liberté n'étaient point de nature à circuler librement; mais, si Rulhière eut le bonheur rare de dérober ces pages à l'avidité des pourvoyeurs de Marc-Michel Rey, de Jean Nourse et de leurs émules, il ne savait pas se refuser au plaisir d'en donner lecture. Parfois même, si l'on en croit Grimm, il n'était pas très heureux dans le choix de ses auditeurs : c'est ainsi qu'après avoir lu chez madame Geoffrin le passage fort scabreux relatif à la liaison de Stanislas Poniatowski et du chevalier Williams, ministre d'Angleterre en Russie, il lui serait arrivé d'aller quêter l'approbation du prince Adam Czartoryski, cousin germain du futur roi de Pologne; mais ces inadvertances durent être rares, et Sainte-Beuve, à qui ce passage de Grimm n'avait pas échappé, suspecte à bon droit la véracité de l'anecdote.

Quand Grimm insérait cette anecdote, le 1er avril 1770, dans sa *Correspondance littéraire* destinée à passer sous les yeux de l'impératrice, il y avait deux ans qu'avaient échoué des négociations entamées par les ordres de Catherine pour obtenir communication et destruction du manuscrit de Rulhière. Le fait même de ces négociations et de leur échec est avéré depuis longtemps, mais les détails en ont été mal connus jusqu'à ce jour. Deux longues dépêches inédites, que j'ai copiées aux Archives d'État, à Moscou (fonds Galitzin), initieront le lecteur

1. Les *Anecdotes* dont il va être question, l'*Histoire de l'anarchie de Pologne* ou encore ses *Anecdotes sur le maréchal de Richelieu*.

aux péripéties de cette comédie où Diderot, bon gré mal gré, dut jouer son rôle.

C'est Diderot, le premier, qui avait donné l'éveil, en faisant connaître l'existence des *Anecdotes* au statuaire Falconet chargé par Catherine II d'exécuter la fameuse statue de Pierre Ier et qui jouissait alors auprès d'elle de la faveur la plus marquée. Comme tant d'autres, Diderot avait entendu la lecture des *Anecdotes*, dont il avait donné son avis à l'auteur, lui conseillant de les supprimer. Rulhière s'était contenté de répondre que son dessein n'était point de les publier et alléguait pour sa défense l'opinion de madame Geoffrin, de d'Alembert et le mot du duc de La Rochefoucauld : « Ce n'est pas une belle confession, mais c'est une belle vie. »

« En effet, ajoutait Diderot, on y voit notre souveraine comme une maîtresse femme, comme *un gran cervello di principessa ;* mais cet ouvrage ayant à paraître (car il ne faut pas compter sur la parole de Rulhière), — soit vanité, soit étourderie, soit infidélité prétendue d'ami, l'ouvrage paraîtra, — j'aimerais infiniment mieux qu'il parût de l'aveu que sans l'aveu de l'impératrice. Le point est de savoir comment il faudrait s'y prendre. Je suis là-dessus sans vue. L'affaire est délicate, et très délicate. Premièrement, il est sans vraisemblance que Rulhière communique son manuscrit; secondement, il y a des anecdotes qui, si elles sont vraies, n'ont pu se savoir que de l'indiscrétion de personnages importants, et qui entourent peut-être la souveraine. Ce Rulhière ne demanderait pas mieux que d'aller prendre la place de Rossignol, et il irait à Pétersbourg. »

Falconet transmit à l'impératrice, le 3 juin 1768, la lettre de Diderot et la réponse qu'il se proposait de lui faire. Dès le lendemain, Catherine lui écrivait[1] :

« Il est difficile qu'un secrétaire d'ambassade, à moins que deviner d'imagination, sache les choses au vrai comme elles sont. Entre nous soit dit, je sais comme ils mentent tous les jours, plutôt que d'avouer leur ignorance à ceux par qui ils sont payés pour dire à tort et à travers ce qu'ils savent et ce

1. Voir, dans le *Recueil de la Société historique russe*, tome XVII, la correspondance de Catherine et de Falconet, publiée par M. A. Polovtsof.

qu'ils ne savent pas. Ainsi, d'avance, je parierais que l'ouvrage du sieur Rulhière ne vaut pas grand'chose, surtout parce que M. Diderot dit qu'il y a de la maîtresse femme et de la *cervello di principessa*. Or, dans cet événement, ce n'était point tout cela; mais il s'agissait ou de périr avec un fou, ou de s'armer avec la multitude qui prétendait s'en délivrer. Or à cela, il n'y avait de manigance que celle de la conduite du personnage, car, sans cette conduite, assurément, jamais il n'aurait rien pu lui arriver. Il faudrait tâcher d'acheter le manuscrit de Rulhière, et j'en ferai écrire à Khotinsky [1]. »

Voici, en effet, le message que reçut celui-ci quelques semaines plus tard, et où, sous la signature du prince Alexandre Galitsin, vice-chancelier, il est facile de reconnaître la pensée même de l'impératrice.

De Peterhof, le 24 juin 1768.

Il m'est revenu depuis peu, monsieur, qu'un M. de Rulhière qui a été attaché comme écuyer au baron de Breteuil, lors de son ministère en Russie, a composé une relation de l'avènement de l'Impératrice au trône et qu'il se propose de la donner au public. Une production si tardive ne peut pas promettre à son auteur de grands avantages, ni du côté de la réputation, ni du côté de l'intérêt, et je me souviens d'ailleurs qu'il était trop peu répandu ici pour que cette pièce soit fidèle et exacte.

Il aura sans doute suppléé de son propre fonds à tout ce qu'il n'aura pas su, ni été dans le cas de savoir et son ouvrage, certainement défectueux, ne passerait qu'à cet abri trompeur du séjour qu'il a fait en Russie dans les circonstances mêmes de l'événement. Sans m'embarrasser beaucoup de la sensation que ferait cette pièce, quand même l'esprit d'envie, passé du ministre mécontent de son ambassade en Suède à son écuyer, en aurait rédigé le style, je ne regarde point comme une prudence déplacée de prévenir l'impression d'un ouvrage aussi inutile. C'est la commission que je vous donne, monsieur, et voici la façon de la remplir.

Vous vous ouvririez à M. Diderot sur cet avis que j'ai reçu et que

1. Au mois de mai 1768, le prince Dmitri Galitsin, ministre de Russie à Paris, avait dû, non sans regret, se rendre à La Haye, pour y occuper les mêmes fonctions et céder la place à Nicolas-Constantinovitch Khotinsky, ancien secrétaire d'ambassade à Madrid, qui résida jusqu'en 1778 à Paris, avec le seul titre de chargé d'affaires.

je vous transmets. L'auteur est de sa connaissance. Vous l'engagerez à lui faire la proposition de vous céder son manuscrit au moyen d'une somme que vous lui payerez en dédommagement des profits qu'il en espère, et cette somme, je ne vous la fixe point; deux, trois, quatre cents ducats, plus ou moins, selon que vous sentirez les prétentions de l'auteur. Je vous dis de vous adresser à M. Diderot; mais, dans le cas où M. de Rulhière vous serait à vous-même assez connu, vous êtes le maître de vous aboucher directement avec lui. Vous pouvez choisir celle des deux voies qui vous paraîtra la plus facile pour remplir votre objet et avec le moins de bruit qu'il sera possible. Vous ne montrerez point d'empressement extraordinaire, et surtout vous cacherez soigneusement que vous ayez eu d'ici le moindre ordre à ce sujet. Si, de façon ou d'autre, M. de Rulhière entend à vos propositions, en vous remettant son manuscrit, il y joindra une assurance d'honneur et signée de sa main qu'il n'en garde chez lui aucune copie et qu'il ne publiera jamais rien de pareil. Vous observerez de ne point envoyer cette pièce par la poste; vous devez la garder chez vous jusqu'à ce que vous ayez une occasion sûre de me l'envoyer et pour la somme que vous aurez payée, vous tirerez aussi sur moi. J'attendrai de vos nouvelles, monsieur, sur l'exécution de cet ordre, et suis avec une sincère estime, etc.

PRINCE A. GALITSIN.

Khotinsky se mit aussitôt en campagne, mais le résultat définitif ne fut nullement celui qu'attendait l'entourage de l'impératrice: la dépêche suivante, dont je ne donne ici que la partie essentielle, ne laissait aucun doute à cet égard.

Compiègne, 3-14 août 1768.

Après avoir reçu la lettre de Votre Excellence en date du 24 juin concernant l'ouvrage de M. de Rulhière, que je ne connaissais pas, je me suis adressé à M. Diderot, auquel j'ai communiqué la lettre de Votre Excellence. D'abord il s'est étonné de ce que j'avais été chargé de cette commission et par le canal de Votre Excellence. En m'expliquant qu'il avait écrit à ce sujet à M. Falconet, il a objecté, à l'endroit où Votre Excellence me donnait le pouvoir d'offrir à l'auteur de l'argent jusqu'à une certaine somme, que cela n'était pas trop proposable, vu qu'il ne faisait pas métier d'écrire, qu'il était capitaine de dragons et que cent ou quatre cents ducats ne faisaient pas un objet pour lui; il avait trois mille livres de rente. A cette

occasion, il me dit en passant que, dans le commencement il avait estimé le sacrifice de l'ouvrage à vingt-quatre mille livres ; qu'au reste, il fallait tenter, et il me conseilla de m'engager personnellement en supposant que j'aurais entendu parler dans le public de son ouvrage qu'il me fit connaître en gros, et que, suivant le résultat de mon entrevue, nous prendrions des mesures ultérieures. Ne connaissant point l'auteur, et ne l'ayant vu qu'une seule fois, je savais encore moins sa demeure. M. Diderot se chargea de la découvrir et de m'en faire part. Depuis le 1er d'août jusqu'au 4, je n'en eus aucune nouvelle, ce qui m'engagea à lui écrire à ce sujet le même jour. Je n'en eus point de réponse, et, me rappelant enfin qu'il m'avait dit que Rulhière était attaché à la maison d'Egmont, je tentai, le 6, d'aller à la brune demander au suisse de ladite maison son logement qu'il m'indiqua. Le lendemain 7, je fus chez mon homme que je trouvai logé dans un quatrième peu décent[1]. Je me fis connaître, ainsi que le motif de ma visite, en lui proposant s'il voulait me sacrifier son ouvrage à quelques conditions; il fit semblant de ne rien comprendre à ce véhicule, de sorte qu'il me força de prononcer le mot de vendre, dont il ne s'est point offensé. Il me demanda, à plusieurs reprises, si j'étais chargé de traiter avec lui de l'affaire; et, comme je n'ai fait que valoir mon zèle, il me répondit, après de longs débats, qu'il ne pouvait pas prêter l'oreille à mes propositions, vu qu'il attendait de recevoir directement, sous peu de jours, une réponse positive là-dessus par Diderot, qui avait donné connaissance de l'ouvrage à l'impératrice; que je lui parlais de sacrifier l'ouvrage, tandis que Diderot croit que Sa Majesté pourrait l'approuver; qu'au surplus il n'en avait pas assez bonne opinion pour se flatter qu'elle daignât y faire attention. Je lui dis là-dessus que, quel qu'il soit, bon ou mauvais, il était de toute nécessité que l'impératrice le connût, soit pour le condamner tout à fait, soit pour consentir qu'il paraisse au jour. Il me dit qu'il ne l'avait pas composé pour le public, mais à la sollicitation des personnes auxquelles il était attaché, et pour s'épargner la peine de conter de mémoire cet événement si intéressant comme il s'était déjà vu dans le cas de le faire. Et à mes autres objections qu'il m'a donné lieu de lui faire, d'après ses propres paroles, il me répondit que son manuscrit n'était jamais sorti de ses mains avant; qu'il ne l'avait lu qu'à quelques personnes de confiance, et qui avaient de l'indulgence pour l'écrivain; que, comme il avait refusé la complaisance à beaucoup d'autres, il prétend qu'on en conclut que l'ouvrage contenait des détails secrets ou trop hasardés, et que ce fut de crainte que ces faux bruits ne parvinssent

1. Rue du Dauphin, dans un appartement que lui sous-louait Sophie Arnould, et où il mourut.

aux oreilles des personnes qu'il connaissait être attachées à l'impératrice, comme à madame Geoffrin, d'Alembert et Diderot, qu'il alla leur lire son ouvrage et qu'ils y trouvèrent un grand caractère dans la personne de Sa Majesté impériale; qu'au reste, grande comme elle est, et ayant par devers elle des actions qui immortalisent sa gloire, elle ne pouvait en général qu'être fort tranquille sur ses historiens ainsi que sur lui, si jamais il eut la vanité de se flatter que sa plume soit digne de transmettre à la postérité tous les grands faits dont l'univers retentit. Enfin, il allégua maintes autres défaites également modestes.

Je lui objectai à la fin que je ne pouvais pas m'empêcher de rendre compte à ma cour de la démarche que j'avais faite auprès de lui, qu'après avoir établi les motifs qui m'y ont engagé, j'avais à montrer le but que je m'en étais promis d'atteindre, les tentatives que j'ai employées, les empêchements que j'ai rencontrés et, pour être conséquent et constant dans ma manière de voir les choses, je devais indispensablement m'y tenir et indiquer les moyens qui restent à aplanir les difficultés, ou proposer un nouvel expédient pour parvenir au but que j'ai envisagé; qu'après tout, l'impératrice pourrait voir la chose d'un autre œil que moi, que, dans ce cas, l'affaire resterait comme non avenue, mais que j'aurai toujours montré le zèle qui m'anime à remplir mon devoir dans toutes ses parties. Il convint de mes raisons et finit par me répéter très fermement qu'il fallait attendre la réponse qui devait arriver sous peu de jours par le canal de M. Diderot et qu'avant qu'elle vienne, il ne prendrait aucun parti à son insu; je me contentai de ce dernier indice qui me fit comprendre que le plus grand obstacle qui empêchait l'auteur d'écouter mes propositions pourrait être une délicatesse de procédés vis-à-vis de Diderot, et je crus qu'il consentirait à tout ce que celui-là lui conseillerait. Je vis Diderot le même soir dans une maison tierce qui me dit avoir cherché en vain à découvrir la demeure de notre homme; je lui fis part que je l'avais vu et lui rendis en gros notre conversation en lui promettant les détails pour le lendemain. Il vint au rendez-vous que je lui ai donné et, après l'avoir instruit de tout, nous convînmes qu'il le presserait de me céder l'ouvrage. Nous allâmes donc chez le dernier, et Diderot fit son possible pour le persuader de se rendre à mes propositions; l'autre, pour s'en défendre, répéta tout ce qu'il m'avait dit la veille de nouveau sur le mérite de sa production. Ce qui me déplut à cette occasion, c'est que Diderot lâchait indiscrètement que, si son ouvrage n'était pas bon, il ne s'en embarrasserait pas, étant persuadé qu'il en serait comme de tant d'autres compilations des gazettes. Tout ceci finit par une déclaration que de Rulhière me fit qu'il ne me délivrerait l'ouvrage, à moins que je ne sois chargé de le lui demander de la part de l'impératrice.

Diderot prononça que ce procédé de sa part était honnête, raisonnable, et que je devais en être content pour faire ma réponse. Je n'ai pas relevé cette imprudence, dans l'espérance qu'elle aurait échappé à de Rulhière, vu qu'immédiatement après Diderot entama avec enthousiasme une conversation sur ce que l'on disait d'un petit écrit que l'auteur vient de finir pour être lu à l'Académie le jour de Saint-Louis. Il l'a vanté en tout jusqu'à lui adjuger le prix, mais en annonçant qu'il sera chassé du concours parce qu'il a touché un peu de trop près à la religion [1]...

KHOTINSKY.

« J'accompagnai M. Khotinsky à la seconde visite, écrivait de son côté Diderot à Falconet, et je tâchai de réparer par beaucoup de gaieté le ridicule de la première. On n'a fait cette histoire que pour la curiosité de la comtesse d'Egmont. On n'a aucun dessein de la publier, on en fera lecture à M. Khotinsky afin qu'il en juge par lui-même et on n'a nulle répugnance à en faire passer une copie à Pétersbourg, pourvu que Sa Majesté impériale en marque l'envie; ce qu'on n'ose présumer, car nous sommes surtout modestes. Voilà le résultat de cette affaire que M. de Rulhière traduit comme il lui plaît. »

Répondant par le même courrier (6 septembre 1768) à une question du sculpteur, Diderot lui disait encore : « Pourquoi je vous ai chargé de l'affaire, et non le général Betzki? C'est que les lettres que je vous écris sont moins sujettes à être ouvertes que celles que je lui écrirais. C'est que j'ai pensé à en écrire directement à Sa Majesté impériale; c'est que, puisqu'il devait y avoir un intermédiaire, j'ai mieux aimé que vous le fussiez que personne. C'est que c'était une affaire à traiter de littérateur à littérateur, et non de littérateur à ministre. C'est qu'on a tout gâté et que je me doutais qu'il en serait ainsi. L'argent s'accepte ou se refuse, selon l'homme qui le propose. »

Dès lors il n'est plus question de Rulhière et de son manuscrit dans les lettres de Diderot à Falconet. Mais un passage des *Mémoires* de la princesse Daschkof prouve que le philosophe

1. Il s'agit du *Discours* en vers sur *les Disputes* que l'Académie dut écarter « malgré tout son mérite », parce qu'il contenait des réflexions et des détails que sa prudence ne lui permettait pas d'appuyer (*Mémoires secrets*, dits de Bachaumont 25 août 1768).

ne perdait point l'affaire de vue et comprenait les dangers d'une indiscrétion toujours possible. Mécontente des procédés de l'impératrice à son égard, et soucieuse peut-être de faire oublier la part effective qu'elle avait prise au coup d'État de 1762, la princesse avait entrepris un long voyage à travers l'Europe et fait à Paris, en 1770, un premier séjour durant lequel elle ferma sa porte à tout le monde, sauf à Diderot. Rulhière voulut précisément un jour forcer la consigne; mais le philosophe s'y opposa et, pour justifier son insistance sur ce point, révéla l'existence des *Anecdotes* à la princesse et lui remontra qu'en refusant de voir l'auteur, elle contribuerait à les discréditer. La princesse se rendit à son conseil, et si l'on en croit ses *Mémoires*, Diderot aurait écrit à l'impératrice que ce refus enlevait au travail de Rulhière une authenticité que « dix Voltaire et quinze misérables Diderot n'auraient pu détruire ». Cette lettre ne nous est pas parvenue, et Catherine n'y fait aucune allusion dans sa correspondance avec Falconet. Mais ni sa curiosité ni sa rancune n'étaient encore assouvies, et se traduisirent l'année suivante par un retour offensif.

Rulhière, qui avait déposé entre les mains de Choiseul une copie de son manuscrit, — copie dont Voltaire en 1768 sollicitait la communication sans l'obtenir, — s'était vu attribuer, à défaut du consulat de Saint-Pétersbourg, la mission d'écrire pour l'instruction du Dauphin (Louis XVI) l'histoire du partage de la Pologne il recevait de ce chef six mille livres de pension; cet emploi lui fut enlevé lors de la disgrâce de son protecteur. A quelque temps de là, le comte de Provence témoigna le désir d'entendre la lecture des *Anecdotes* et Rulhière se départit, cette fois, de sa réserve. Mandé aussitôt chez le duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères, et sommé de lui livrer la fameuse pièce, menacé même de la Bastille, il en référa à Monsieur : Monsieur répondit en le pourvoyant d'un brevet de secrétaire ordinaire; et il le prit officiellement sous sa protection lors d'une nouvelle tentative comminatoire de Sartine auprès de l'auteur.

> Et lorsque j'ai perdu Mécène,
> J'ai retrouvé Germanicus,

disait Rulhière à la fin d'une longue *Épître* à Chamfort *sur le*

renversement de sa fortune. Ses tribulations étaient en effet finies. Après avoir ajouté aux *Anecdotes* une sorte de post-face, datée du 25 août 1773, où il résumait et réfutait les diverses critiques que ses auditeurs lui avaient adressées, il put se consacrer en paix à des travaux de plus longue haleine. Quand il mourut presque subitement, le 30 janvier 1791, ses papiers furent, dit-on, saisis par ordre de la municipalité de Paris ; peut-être voulait-elle s'assurer s'il laissait des fragments d'une histoire de la Révolution que la cour l'aurait chargé d'écrire. Mais la curiosité publique, un moment éveillée, oublia bien vite la mesure extraordinaire qui avait suivi sa mort, et Catherine elle-même, informée par Grimm de la fin de Rulhière, lui répondit qu'elle n'avait « presque pas attiré son attention ».

Rulhière ne s'était engagé qu'à garder par devers lui les *Anecdotes* tant qu'il vivrait. Soit par prudence, soit plutôt en raison des circonstances, ses héritiers attendirent que l'impératrice eût elle-même disparu pour les mettre au jour. Elles ne parurent donc qu'en 1797. Attaquées par Richer-Serisy en termes déclamatoires, réfutées sur quelques détails par Fortia de Piles, ces révélations tardives ne produisirent pas, on peut le croire, grande sensation. Mais si, après le meurtre de Gustave III et l'exécution de Louis XVI, l'Europe n'en était plus à apprendre comment un parti se débarrasse d'un souverain, les lettrés contemporains sentirent, et leurs descendants le goûtent encore aujourd'hui, le charme d'un de ces récits où excelle la prose française et dont l'*Histoire de Charles XII* avait fourni à Rulhière le type et le modèle.

MAURICE TOURNEUX.

POURQUOI JE SUIS RESTÉ AVOCAT

I

J'étais arrivé la nuit même en Crète...

Ceci est une vieille histoire. Elle se passait en 1866, lors de l'insurrection crétoise. J'étais tout jeune alors. Mon cours de droit achevé depuis deux ans, je commençais à exercer la profession d'avocat. Je dis *exercer*, mais, à vrai dire, les clients faisaient défaut, et mon enthousiasme pour le barreau, déjà fort modéré, ne s'en accroissait guère.

Je n'avais pris ce métier que pour contenter ma famille : ma véritable vocation, dès la plus tendre jeunesse, avait été celle des armes. Ce penchant ne fit qu'augmenter lorsqu'à la révolution, où le roi Othon fut renversé, on organisa la « Phalange » des étudiants. Cela me fit prolonger mon séjour à l'Université, mais j'eus l'honneur de parvenir au grade de sous-lieutenant; et l'uniforme d'officier me causa, je l'avoue, plus de satisfaction que le diplôme de docteur si péniblement conquis.

Mon uniforme seul n'eût pas suffi à me conduire en Crète. Si je n'étais pas exempt de toute vanité, je ne valais pas moins, j'ose le croire, que tant d'autres jeunes gens, électrisés à cette

époque par le soulèvement de notre malheureuse île. Mes galons eurent toutefois quelque influence sur ma détermination. En ma qualité d'officier, je me flattais de pouvoir être plus utile qu'un autre. Au surplus, sain de corps, jeune et vigoureux, habitué à parcourir en chasseur les montagnes de l'Attique, je me croyais préparé aux fatigues d'une guerre de palikares. La crainte seule des mauvaises nuits me donnait quelque inquiétude : aussi, pour m'aguerrir, renonçai-je à mon lit, trois semaines avant le départ : je ne dormais plus que sur le plancher de ma chambre, ou sur les dalles de la cour, à la belle étoile. Au début ce fut pénible, mais je m'endurcis assez vite ; et je me jugeais capable des actes les plus héroïques lorsque je m'embarquai sur le *Panhellénion* avec d'autres volontaires.

J'étais donc arrivé, par une nuit sombre, à une petite anse, sur la côte sud de l'île. Là nous attendaient des insulaires en armes, qui nous firent bon accueil et nous conduisirent, dès l'aube, à un petit bourg situé assez haut dans la montagne. Un corps d'insurgés l'occupait, sous les ordres du chef pour lequel mon oncle m'avait donné, précisément, une lettre de recommandation. Le chef était un vieil ami de mon oncle et la recommandation était, sans doute, fort chaude.

Avant d'ouvrir la lettre, le capitaine considéra mon uniforme d'un regard oblique, sous ses épais sourcils grisonnants. Ce regard silencieux me troubla.

J'observai, à mon tour, le capitaine, tandis qu'il décachetait et lisait la missive de mon oncle. C'était un homme de haute taille, nerveux, élancé ; sa moustache blanche et les rides de son front, hâlé par le soleil, indiquaient un âge avancé, mais il avait la tournure d'un montagnard jeune encore et plein de vigueur, et ses yeux étaient vifs et brillants. Rien ne le distinguait de ses soldats. Comme eux, il portait le costume pittoresque de son île : culottes bleues, larges et courtes, et bottes de cuir montant jusqu'au genou. Mais tout cela était usé, en fort mauvais état, tandis que mon uniforme...

Pendant que le chet lisait, ses compagnons, rangés en cercle autour de lui, témoignaient par leur silence et leur attitude d'un respect absolu. J'attendais, avec un sentiment

voisin de la crainte, le moment où, la lecture achevée, il tournerait les yeux vers moi. Il me regarda enfin, mais son regard fut très doux, et il me dit en souriant amicalement :

— Soyez le bienvenu! Votre oncle m'écrit que vous êtes prêt à partager nos fatigues.

Je répondis par quelques lieux communs ronflants : l'autel de la patrie... la dernière goutte de mon sang... C'est que sous mon uniforme d'officier j'étais toujours docteur de l'Université, et avocat par-dessus le marché, — bien qu'avocat sans causes.

Le chef me laissa débiter mon petit discours.

— Vous avez le jarret solide? reprit-il.

Et, sans attendre ma réponse :

— Quant à votre uniforme, il sera mis en pièces du jour au lendemain.

J'ouvrais la bouche pour protester de mon désir de porter le costume de mes nouveaux camarades, mais il ne m'en donna pas le temps.

— Je vous nomme mon aide de camp.

Je fis le salut militaire, comme sur l'esplanade de l'Université, devant le colonel de la Phalange. J'étais ravi, mais à quoi attribuer cette nomination? à mon grade de sous-lieutenant? à la recommandation de mon oncle?

— Mes enfants, continua le capitaine en changeant de ton, faites reposer un peu mon aide de camp : car, cette après-midi... qui sait?...

Les jeunes gens m'entourèrent et me conduisirent dans une chaumière voisine, où une vieille paysanne me fit un accueil maternel. Je tombais de fatigue : sur le bateau, je n'avais pas fermé l'œil de la nuit. Je laissai mon sac et mon fusil dans la chaumière et sortis pour m'étendre à l'ombre d'un olivier.

Je dormais profondément, lorsque je sentis mon bras légèrement secoué. J'ouvris les yeux sans me rappeler où je me trouvais. A genoux devant moi, Myrtos, le seul de mes nouveaux camarades dont le nom me fût connu, me secouait toujours le bras en souriant.

Nous étions devenus amis tout de suite, Myrtos et moi, je ne sais comment ni pourquoi. C'est lui qui avait devancé les

autres pour me procurer un frugal déjeuner dans la chaumière et me montrer sous l'olivier le plus touffu un sol uni pour me reposer; il m'avait dit, de lui-même, son nom et demandé le mien. Je me sentais, en quelque sorte, sous sa protection. Et cependant Myrtos paraissait à peine avoir vingt ans, et j'en avais vingt-cinq; il était simple soldat, et moi sous-lieutenant et aide de camp du capitaine; il n'avait jamais quitté son île, et je venais d'Athènes, et, qui plus est, je sortais de l'Université. Malgré tout cela, loin de le considérer comme mon inférieur, je me sentis, dès le premier moment, attiré vers lui par un sentiment fraternel. Sa bonté naïve m'avait conquis.

— Monsieur Georges, me dit-il avec son bon sourire, nous allons nous mettre en route. Le capitaine en a donné l'ordre.

— Où allons-nous?

— Destination inconnue.

Je me levai, et nous rentrâmes dans la chaumière. Tout le village était en émoi; sur le seuil des portes, les femmes disaient adieu aux palikares; ceux-ci, le fusil sur l'épaule, partaient à la débandade, emportant dans les plis de leur ceinture, entre les pistolets et les poignards, leurs petites provisions de bouche. Je crus bon de suivre leur exemple, et, après avoir rapidement pris conseil de Myrtos, je laissai mon sac entre les mains de la bonne vieille et me procurai une ceinture du pays. J'y fourrai, à côté de mon revolver, un peu de tabac et quelques biscuits. Oh! si j'avais eu l'idée d'y joindre une gourde pleine d'eau!... Mais on ne pense pas à tout; et, du reste, aucun de mes camarades n'en était pourvu.

Myrtos m'indiqua du doigt le lieu du ralliement, puis il disparut. Au sortir du village, je trouvai notre chef devant la porte d'un moulin à vent qui, à ce moment, ne tournait pas. Devant lui, un jeune Crétois était assis par terre. On voyait bien qu'il venait de loin. D'une main il tenait son fez et de l'autre il essuyait, tout rouge, son front inondé de sueur. C'était, évidemment, le porteur de la nouvelle qui nous faisait mettre en marche. Une bonne moitié de notre corps avait déjà pris les devants; le reste, groupé autour du moulin, attendait les ordres du capitaine. Il se leva au moment où j'approchais. Le jeune messager se leva aussi.

Son attitude prouvait qu'il était prêt à refaire le chemin parcouru.

— Ton arrivée nous porte bonheur, me dit le capitaine. Nous allons tirer quelques coups de fusil.

— Le bonheur est pour moi, mon capitaine!

— Nous verrons cela!... En avant, mes enfants!... Aide de camp, tu te tiendras à l'arrière de la troupe.

Je fis encore le salut militaire, un peu étonné toutefois de me voir donner ce poste, et, l'épée nue, je me plaçai près du moulin, pour assister au défilé de notre troupe. Je comptai nos hommes : ils étaient soixante, presque autant que ceux qui étaient partis en avant et que je voyais disparaître à un tournant du sentier. Parmi ceux qui passaient devant moi, je ne vis point Myrtos, comme je m'y attendais. Toute la troupe défila sans qu'il parût.

A peu de distance de moi, de l'autre côté du moulin, s'élevaient deux maisonnettes, les dernières du village. Je crois les voir encore. L'une d'elles était fermée, portes et fenêtres hermétiquement closes : la porte de la seconde s'ouvrait derrière un vieux paysan à barbe blanche, assis sur le seuil ; rien qu'à son attitude, on comprenait bien qu'il était aveugle. Entre les deux maisons, un espace vide laissait une échappée sur un épais bois d'oliviers. Dans cette échappée, au milieu des arbres, j'aperçus deux formes étroitement enlacées, qui s'avançaient à pas lents. Je reconnus Myrtos. Il soutenait de son bras droit une jeune fille dont la tête s'appuyait sur son épaule ; de sa main gauche il tenait son fusil. Penché vers sa compagne, il ne pouvait me voir ; et d'ailleurs, tous deux étaient trop absorbés pour me remarquer, même s'ils eussent tourné les yeux de mon côté. Ils firent quelques pas et s'arrêtèrent, cachés par un tronc d'olivier. Là, sans doute, ils échangèrent leurs derniers adieux, — les baisers si amers et si doux à la fois d'amoureux qui se séparent!... — Au bout de quelques instants, je les vis reparaître. Encore un baiser, et la jeune fille, se couvrant les yeux de son tablier, se retira derrière l'arbre... Myrtos accourut vers moi. Se doutait-il que j'avais été témoin de ses adieux? Son visage exprimait une profonde émotion. Il ne dit rien ; je me gardai de lui laisser soupçonner par un geste ou par une parole que j'avais surpris son secret.

Quoi de plus pur, de plus sacré, qu'un premier amour? Et la vue de ce jeune couple, se dissimulant derrière les arbres, me reportait moi-même au souvenir d'une scène semblable... Ni Myrtos ni moi n'avions envie de parler. Nous suivîmes en silence le dernier rang de la troupe.

II

La journée était belle: un vent frais tempérait sur ces hauteurs la chaleur d'un soleil d'été. Le sentier suivit d'abord la crête d'une colline qui aboutissait à la mer en la surplombant. Une épaisse plantation de sapins bordait la route, bruissant au souffle de la bise et dégageant des senteurs vivifiantes. Puis le bois s'éclaircit, fit place à un terrain découvert, et le sentier, tournant à droite, côtoya la mer, à une telle hauteur et sur des rochers si abrupts et si unis qu'il me fallait une grande attention pour ne pas glisser. Cette préoccupation m'empêchait de jouir de la vue qui se déployait à mes yeux dans toute sa beauté, s'étendant, à gauche, sur la mer, et, devant nous, sur les montagnes dont était entourée la vallée vers laquelle nous nous dirigions.

Myrtos marchait à mes côtés. Nous ne tardâmes pas à rompre le silence, mais seulement pour échanger des questions et des réponses sur les lieux que nous traversions et les épisodes militaires qui s'y rattachaient. Pas un mot des souvenirs tendres, ni des adieux amoureux. La nature du sol était, d'ailleurs, peu propice à de pareils épanchements.

A un nouveau détour du sentier, la descente devint plus rapide et Myrtos me montra du doigt, au milieu de la vallée, sur le rivage, une petite église blanchissant à travers les arbres. C'est là que nous devions trouver une source d'eau fraîche. La nouvelle était réjouissante, car je mourais de soif. Le porc salé mangé le matin dans la chaumière et le biscuit dévoré en chemin expliquaient ce malaise, augmenté par la marche et par le soleil encore assez haut dans le ciel. Je résistais à la fatigue, mais la soif devenait intolérable. Pour

l'apaiser un peu, j'essayai de fumer, mais le tabac ne remplace pas l'eau. Aussi, la perspective de me désaltérer sous ces arbres, dont chaque pas nous rapprochait, soutenait-elle mon courage. D'en haut, je voyais tout notre corps descendre en serpentant vers le rivage. Les premières lignes atteignaient déjà le fond de l'étroite vallée; quelques minutes encore, et nous étions tous à l'ombre. Il n'y avait pas à craindre que la source fût épuisée par les premiers arrivés; Myrtos me rassura sur ce point.

Tout à coup, de l'autre côté du vallon, nous vîmes trois hommes accourir vers les nôtres, agitant les bras, poussant des cris et prononçant des mots que je ne pus pas comprendre. Des camarades d'avant-garde allèrent au-devant de ces trois hommes. Toute notre colonne accéléra sa marche sur le sentier sinueux. Myrtos et moi nous pressâmes aussi le pas.

— Qu'arrive-t-il? lui demandai-je.

— Quelque chose, à coup sûr!

Il se passait, en effet, quelque chose, mais quoi? Le moment était mal choisi pour demander des explications, car nous sautions de roche en roche pour arriver plus vite, et je n'eusse rien gagné à questionner avant d'atteindre la petite église.

Nous n'étions pas en bas de la descente que je vis notre avant-garde se remettre en marche; elle gravissait, en toute hâte, la montagne qui nous faisait face. Évidemment, nos compagnons n'avaient pas eu le loisir de reprendre haleine. Serions-nous dans le même cas? Alors, ni repos, ni répit, ni le temps de boire?... Et j'avais si soif!

Lorsqu'enfin nous atteignîmes les arbres, nous vîmes le capitaine debout devant la porte de l'église, conférant tout bas avec les trois nouveaux venus. On devinait, à ses gestes, qu'il leur donnait des instructions et leur indiquait l'endroit où ils devaient se rendre. Sans faire le salut militaire, les trois hommes s'éloignèrent en courant, par le fond de la vallée. Notre avant-garde montait toujours en côtoyant la mer. Je ne comprenais rien à tout cela.

Le capitaine se tourna vers nous :

— Mes enfants, cria-t-il d'une voix tonnante, si nous ne faisons pas vite, l'ennemi va s'emparer du défilé! En avant! On boira là-bas, à la rivière... En avant !

Il se mit en marche et nous le suivîmes, réglant notre pas sur le sien.

De quel défilé s'agissait-il? Je l'ignorais. Le capitaine parlait à ses insulaires, qui n'avaient pas besoin d'explications. Moi, je ne saisis qu'une chose : nous trouverions là-bas une rivière, et la rapidité de notre allure me faisait espérer que nous y arriverions bientôt. En avant donc! Je me retournai, non sans regret, du côté de la source tant souhaitée, mais je ne vis rien : elle était, paraît-il, de l'autre côté de l'église. Patience! nous serons bientôt au bord de la rivière. En avant!

C'est en gravissant cette montagne que je compris vraiment le sens du mot « fatigue ». Mes compagnons semblaient alertes, comme si la marche venait de commencer pour eux. Il me suffisait de lever la tête pour les voir avancer d'un pas léger; sans même lever les yeux, je voyais le jarret tendu de ceux qui marchaient devant moi. Et je tendais le jarret comme eux; mais la montagne n'en finissait pas! Seul un sentiment d'émulation me soutenait. Par moments, cependant, l'idée me venait que, si le capitaine m'avait placé au dernier rang, c'était parce qu'il m'avait jugé incapable de marcher comme les autres. Rester en route, quand les autres allaient toujours! Quelle honte!... Et Myrtos, derrière moi, ne paraissait pas fatigué, lui, et pourtant il marchait le dernier. Était-il là exprès pour me venir en aide?...

Plus j'avançais, plus je sentais mes forces m'abandonner. Après une nuit sans sommeil, j'étais en route depuis quatre grandes heures, sans avoir rien mangé de substantiel, ni rien bu. Oui, le plus terrible était encore de ne pas boire! Mon gosier brûlait, ma langue se desséchait, la sueur inondait mon visage; je n'allais plus que haletant, tout mon être dominé par un seul désir : atteindre le terme de notre course! Du sommet vers lequel nous nous dirigions, je m'imaginais que nous n'aurions plus qu'à descendre vers la rivière promise par le capitaine; mais ce sommet, on ne le voyait pas encore!... En ce moment j'oubliais tout, — ennemis, révolution, autel de la patrie, les amours de Myrtos, les miennes!... Quand trouverons-nous, me disais-je, un chemin de plain-pied? Quand arriverons-nous à la rivière?

Enfin nous atteignîmes le haut de la montagne.

Aussitôt, nous entendîmes quelques coups de fusil; et, presque en même temps, des cris sauvages et de nouveaux coups de fusil, auxquels répondirent, dans le lointain, d'autres décharges et d'autres clameurs.

— On se bat! on se bat! s'écria Myrtos.

Et, prenant sa course, il passa devant moi.

Je le suivis, courant aussi.

J'entendais, pour la première fois, la fusillade d'un vrai combat. Je savais que, semblables aux guerriers d'Homère, nos palikares échangeaient des injures avec l'ennemi avant d'en venir aux mains, mais j'ignorais combien ces provocations bruyantes échauffent le cœur, allument le sang! L'enthousiasme des combattants me gagna, moi aussi: j'oubliai, du coup, ma fatigue et ma soif, et me précipitant à travers les pins, qui me cachaient encore nos adversaires, moi aussi je poussai des cris inarticulés.

La montagne dont nous venions d'atteindre la cime est séparée d'une montagne parallèle par une gorge profonde et si étroite que l'espace manque, par endroits, pour longer à pied sec le torrent qu'elle encaisse. Il faut alors poursuivre sa route dans le lit même du torrent. Mais, en approchant de la mer, la gorge s'élargit et prend les proportions d'une petite vallée. Cette gorge — j'ai appris tout cela plus tard — est la clef de cette partie montagneuse de l'île. Si l'ennemi réussissait à s'en emparer, la situation devenait grave, peut-être fatale. C'était ce qu'il fallait empêcher. La première information, reçue le matin, annonçait qu'une escadre ennemie cinglait dans la direction de cette côte. Les trois Crétois qui nous avaient rejoints devant la petite église étaient venus apprendre au capitaine qu'un corps turc débarquait. Heureusement, nous arrivions assez tôt pour occuper la montagne de gauche et défendre l'entrée de la gorge; mais l'ennemi occupait déjà la montagne de droite. Pour le déloger, il fallait le prendre à revers. Cependant notre arrivée prévenait tout péril immédiat.

III

Comment me suis-je trouvé au premier rang des combattants, un fusil dans les mains? Combien de temps suis-je resté à charger et à décharger mon arme? Je ne saurais m'en faire une idée exacte.

Des rocs énormes formaient, au sommet de la montagne, une sorte de fortification cyclopéenne; derrière ces rochers on s'abritait pour charger. La montagne occupée par l'ennemi était couronnée d'arbres serrés les uns contre les autres; leurs troncs lui servaient de rempart. Tout cela dans mon esprit est vague comme un rêve. Ce qui reste vivement gravé dans ma mémoire, c'est la rivière que je voyais de biais, derrière le bloc qui me protégeait. Elle coulait bouillonnante, couvrant d'écume tous les obstacles. Et moi, tout en tirant des coups de fusil, j'avais l'esprit là-bas: j'étais obsédé par le désir de descendre pour boire à longs traits, étancher ma soif ardente. Je ne songeais pas que mes camarades avaient marché sans repos, comme moi; qu'ils criaient en se battant, qu'ils déchiraient la cartouche avec leurs dents, les lèvres noires de poudre, comme moi: que leur langue était sèche, leur gorge enflammée comme la mienne, et que pourtant ils résistaient à la soif et ne demandaient pas à descendre au bord de l'eau. Rien de tout cela ne me frappait: je ne pouvais penser à autre chose, j'étais hors de moi. C'était comme une folie!

Un moment vint où je ne pus résister à la tentation. Je fis demi-tour et marchai résolument vers le capitaine. Il était assis derrière une roche, les yeux fixés vers la montagne opposée à la nôtre. Il semblait rempli d'anxiété. Son inquiétude se trahissait dans son regard et dans le mouvement nerveux de sa main gauche, avec laquelle il tourmentait sa vieille moustache, comme s'il eût voulu l'arracher... Il se tourna vers moi. Si, dans ce moment, j'avais été capable

de la moindre réflexion, j'aurais compris qu'il songeait à tout autre chose qu'à la recommandation de mon oncle.

— Que veux-tu? me dit-il avec impatience.

— La permission de descendre à la rivière, mon capitaine.

— Pour quoi faire?

Il me regarda étonné. Était-ce ma demande qui causait sa surprise, ou l'expression de ma physionomie?

— Le moment n'est pas venu, reprit-il sans colère. Attends.

— Je ne puis attendre! répliquai-je en élevant la voix.

Il y eut un éclair dans les yeux du vieillard. Il se leva d'un bond, et sa main droite saisit le poignard glissé dans sa ceinture. Je frémis en songeant à ce qui aurait pu arriver. Il était furieux, et moi je ne me possédais plus. Tout à coup, l'expression de son visage changea. Il ne me regardait plus. Ses yeux étaient braqués au-dessus de ma tête avec une telle intensité que, tout étonné, je me retournai pour suivre leur direction. Je ne vis rien qu'un ciel sans nuages, teinté de rose par les rayons du soleil couchant. Enfin je crus distinguer, au loin, un oiseau portant attaché à ses pattes un long objet flottant ; était-ce un serpent, ou un ruban? Je regardai avec attention...

— Mes enfants, cria le capitaine, cinq hommes pour descendre dans la vallée avec mon aide de camp!

Je me retournai avec stupeur.

Vingt jeunes gens accoururent, quittant les rochers d'où partait la fusillade.

Un sourire, dissimulé sous la moustache du chef, illumina son visage.

— Cinq seulement! Tirez au sort.

Et tandis que les volontaires exécutaient cet ordre, il me donnait ses instructions, m'expliquait de quel côté nous allions descendre, comment nous devions occuper la rivière et nous protéger sur ses bords escarpés. Tout cela sans la moindre allusion à ce qui venait de se passer. L'avait-il oublié? Je n'y comprenais rien! Comment sa juste colère s'était-elle soudainement apaisée? D'où venait ce brusque revirement? Non seulement il acquiesçait à mon impertinente demande, mais il exposait cinq jeunes gens à un péril certain pour satisfaire ma soif! Ces idées me venaient toutes, mais confusément.

Peu à peu, l'espèce d'ahurissement dans lequel j'étais

plongé se dissipa, pour faire place au sentiment de la responsabilité qui m'incombait et à celui du danger que nous allions courir. Lorsque je vis Myrtos parmi les cinq hommes désignés par le sort, une nouvelle angoisse étreignit mon âme. Je revis en imagination ce que j'avais vu le matin, dans cette échappée entre les deux maisonnettes. Sous l'impression de ce souvenir, j'éprouvais un indéfinissable besoin de parler, de modifier la composition de mon petit détachement, mais le capitaine cria de sa forte voix : « Bonne chance, mes amis ! » et nous commençâmes à dévaler.

La descente se fit d'abord du côté de la mer, puis nous tournâmes peu à peu vers la vallée. Nous avions ainsi la ressource de nous cacher sous les arbres, jusqu'au pied de la montagne, et d'échapper au feu de l'ennemi. Mais la vallée elle-même n'était pas boisée. La rivière coulait au milieu, à une distance d'environ cent mètres. Si vite que cet espace fût franchi, l'ennemi, en face, aurait grandement le temps de tirer sur nous. A mesure que nous descendions, la vallée me semblait plus large. Je mesurais de l'œil le terrain à parcourir sous le feu plongeant de l'ennemi pour atteindre la rivière ; et je voyais devant moi la jeune compagne de Myrtos, en larmes, désespérée, couvrant ses yeux de son tablier... Oh ! que j'oubliai alors ma souffrance pour vouloir sauver Myrtos à tout prix ! Le danger était le même pour tous, mais je ne pensais qu'à lui, je ne craignais que pour lui. Il fallait l'empêcher de me suivre, le faire retourner en arrière. Mais comment ? sous quel prétexte ?... Arrivés aux derniers arbres qui nous abritaient, nous nous arrêtâmes avant de prendre notre élan. Là, je montrai à mes compagnons le point vers lequel nous devions nous diriger. J'avais choisi un endroit où la rive droite, un peu surélevée, devait nous offrir une sorte de rempart quand nous aurions sauté dans le lit de la rivière. Mais Myrtos !... Il me vint une inspiration.

— Myrtos, et toi, mon ami, ordonnai-je en m'adressant aussi au plus jeune des cinq volontaires, vous resterez ici sous les arbres et ne nous rejoindrez que sur un signe de moi.

Les deux jeunes gens échangèrent un regard.

— Monsieur l'aide de camp, me dit Myrtos, — au lieu de m'appeler « Monsieur Georges », comme il avait fait jusque-

là, — monsieur l'aide de camp, le capitaine nous a commandé de vous suivre tous les cinq; il n'a pas dit que deux resteraient en arrière, à l'abri.

A ces mots, prononcés d'une voix ferme, je restai d'abord interdit; puis je m'avançai vers lui :

— Mon ami, lui dis-je, mettant la main sur son épaule, fais ce que je te demande... pour l'amour de celle que tu sais...

Il fixa ses yeux sur les miens sans prononcer une parole. Était-il froissé? M'en voulait-il de l'avoir surpris le matin, ou de me mêler de choses qui ne me regardaient pas? Enfin, d'un ton simple, mais résolu, il me répondit :

— Monsieur l'aide de camp, celle dont vous parlez n'aime pas les lâches.

Je compris qu'il était inutile d'insister.

— C'est bien, Myrtos; que Dieu vous protège!

Et je lui tendis la main.

— Que Dieu nous protège tous, monsieur Georges!

— En avant, camarades! m'écriai-je.

Et nous partîmes en courant.

Ces quelques moments de course jusqu'à la berge me parurent autant de siècles! L'ennemi, surpris par notre apparition, cessa un moment le feu. Mais bientôt, des deux côtés de la gorge, éclata une double décharge de mousqueterie, les nôtres répondant de leur mieux aux coups de fusil de l'ennemi. Je ne levais pas les yeux, je regardais fixement le point que nous devions gagner; les balles sifflaient autour de moi, je courais toujours, le pas de mes compagnons résonnant à ma droite et à ma gauche. Tout à coup un cri terrible retentit, suivi du bruit sourd d'un corps qui tombe à terre. « Myrtos! » me dis-je; mais je ne me retournai point; je continuai de courir... Les coups de fusil redoublaient, je touchais enfin la rive, lorsqu'un second cri fut poussé derrière moi... Un pas de plus et j'étais dans le torrent... A ce moment, je ressentis une douleur affreuse, inimaginable, à la cuisse gauche et, au lieu de sauter, je roulai dans l'eau. — Je ne me rappelle rien de ce qui suivit.

Lorsque je revins à moi, la lune brillait au-dessus de ma tête; j'étais étendu par terre; j'éprouvais à la cuisse la sensation d'une brûlure. Deux hommes examinaient ma blessure.

Le capitaine, debout à mes côtés, me regardait en silence. Les soldats se pressaient autour de lui.

— Myrtos? demandai-je.

— Nous les avons délogés, dit le capitaine, sans répondre à ma question. Et maintenant, tâche d'être bientôt sur pied, pour que je n'aie point d'affaire avec ton oncle.

J'appris, depuis, que ce n'était pas pour apaiser ma soif, mais pour détourner l'attention de l'ennemi, qu'il nous avait envoyés dans la vallée. Le ruban attaché aux pattes de l'oiseau était un signal convenu, lui annonçant l'approche du corps qui devait attaquer l'ennemi par derrière. Je n'ai pas su si la capitaine avait conçu le plan de cette diversion à l'avance, ou si mon insistance pour descendre lui en avait suggéré l'idée. La diversion réussit : l'attaque à revers eut un plein succès. Mais la jeune fille inconnue ne devait pas revoir Myrtos vivant!... Le second soldat tombé n'avait qu'une légère blessure. Quant à ma pauvre jambe, elle fut amputée, la nuit même, par le véritable aide de camp du capitaine, qui était aussi chirurgien.

Voilà pourquoi je suis resté avocat. Ma carrière militaire n'avait duré qu'un jour : mais j'en ai rapporté mon uniforme troué d'une balle, et je l'ai encore.

D. BIKÉLAS.

(Traduit du grec par ***)

MÉMOIRES

SUR LE

MINISTÈRE DU 8 AOUT 1829

— MINISTÈRE POLIGNAC —

II

Les séances du Conseil. — Projet de réforme militaire du comte de Bourmont. — Préliminaires de l'expédition d'Alger. — Menées de M. de Polignac pour en faire charger le pacha d'Égypte, Méhémet-Ali.

Affaires de Grèce. — L'expédition française en Morée. — Les candidats au trône de Grèce. — Marchandages du prince Léopold.

M. de Polignac nommé président du Conseil. — Démission de M. de La Bourdonnaie. — M. de Guernon-Ranville à l'intérieur. — Le roi refuse d'acheter les quelques voix nécessaires pour assurer une majorité royaliste.

J'ai cru devoir indiquer d'une manière précise les ressources et les inconvénients que le ministère rencontrait dans sa composition et, si je puis m'exprimer ainsi, dans l'espèce d'atmosphère au milieu de laquelle il devait agir. Je vais exposer la manière dont il procédait. Ces renseignements permettront de mieux apprécier la marche qu'il a suivie.

Dans les spécialités, les affaires étaient bien conduites et promptement expédiées. Le Conseil s'assemblait quatre fois par semaine. Le mardi et le samedi, la réunion qui commençait à quatre heures très précises et se prolongeait jusqu'à onze heures, quelquefois minuit, avait lieu chez chaque ministre alternativement. Le travail était interrompu par un dîner qui durait une heure. Les affaires importantes de chaque département, celles qui se rattachaient à la politique intérieure et extérieure, étaient mises en délibération. La discussion

avait un caractère d'extrême politesse et même de bienveillance. Rarement elle atteignait de grands développements. Elle prenait, en général, la forme d'une conversation soutenue, dans laquelle MM. de Bourmont, de Peyronnet[1], de Chabrol surtout usurpaient une bonne part du temps que leurs collègues eussent pu réclamer.

Le mercredi et le dimanche, le Conseil se réunissait chez le Roi qui le présidait. M. le Dauphin y assistait. Chaque ministre apportait les affaires qu'il avait à soumettre à Sa Majesté, et lui présentait les ordonnances qui devaient être revêtues de sa signature. Puis on traitait les questions qui n'avaient pu trouver place dans les rapports. Le Roi se mêlait à la discussion avec bon sens, connaissance des affaires, et surtout grand soin à éviter de l'entraver en donnant à son opinion le caractère d'une volonté arrêtée.

Quelquefois, des questions très futiles occupaient la grave assemblée. Ainsi la formule d'une lettre autographe que le Roi devait adresser à un autre souverain, la manière de la plier ou de la cacheter, ne manquaient jamais de devenir des points de délibération, souvent même de discussions très vives et très opiniâtres, entre M. le Dauphin qui attachait une immense importance à ces minuties, et le ministre des affaires étrangères.

L'aspect du Conseil avait son côté amusant. Chacun des membres qui le composaient avait une habitude, ou une sorte de tic qui lui était particulière et qui se développait pendant les moments où l'attention n'était pas absolument commandée. Le Roi découpait du papier en des formes bizarres et emportait soigneusement son travail à la fin de la séance. M. le Dauphin feuilletait un almanach militaire, sur lequel il annotait au crayon les mutations dont, en l'abordant, le ministre de la guerre lui remettait la liste. Du reste, il prenait peu de part aux discussions et ne les interrompait guère que pour y placer des réflexions courtes, justifiant trop souvent la phrase dont il les faisait précéder : « Je vais peut-être dire une bêtise : mais vous n'y ferez pas attention. »

MM. de Polignac et de Montbel couvraient de dessins à la plume les cahiers placés devant eux. M. de Chabrol passait

1. M. Peyronnet n'entra que plus tard au Conseil, au mois de mai 1830 (voir au chapitre V).

son temps à percer des bâtons de cire avec un poinçon, non sans dommage pour ses doigts, toutes les fois que, cédant à la force qu'il employait à ce travail, dont il paraissait s'occuper le plus sérieusement du monde, la cire se rompait et laissait l'instrument arriver à l'improviste dans sa main. S'il arrivait que quelqu'un s'endormît, le Roi en riait, défendait qu'on éveillât le dormeur; ou, s'il voulait l'interrompre, lui faisait passer sa tabatière.

Le Conseil durait rarement moins de trois heures. Jamais je ne l'ai vu ajourner. C'était pour le Roi un devoir de premier ordre, qui passait avant tout, et auquel il subordonnait les autres actes de sa vie.

Malheureux dans les mouvements qu'il voulait opérer dans l'administration, trop complètement incapable dans la direction des affaires de son département, M. de La Bourdonnaie eut au moins la sagesse de ne tenter aucune innovation.

Il n'en était pas ainsi du ministre de la guerre qui, confiant dans son habileté, voulut la faire servir à se conquérir une popularité qui lui était refusée. Une ordonnance sur les retraites, prélude des développements d'un système, vaste et bien combiné, lui attira en effet les éloges de la plupart des journaux et réduisit, pour quelques jours, au silence ceux qui l'attaquaient habituellement avec le plus de violence. L'armée parut satisfaite; mais le but que le comte de Bourmont s'était proposé, la demande de retraite de la part d'un nombre d'officiers assez considérable pour pouvoir réduire les cadres, et retrouver ainsi, en économies sur la solde de l'armée, le moyen de couvrir l'excédent de dépenses que devait entraîner l'accroissement du nombre et du traitement des officiers admis à la retraite, ce but ne fut pas atteint.

Le ministre de la guerre étendit ses soins, avec beaucoup d'intelligence et de succès, sur diverses branches de son administration, et son ministère prit une excellente direction. Les affaires courantes ne l'occupaient pas tellement, qu'il ne songeât à exécuter cette entreprise sur Alger, solennellement annoncée dans les discours d'ouverture des deux précédentes sessions et ajournée sans que l'on pût trop savoir pourquoi. Il fit donc ses dispositions; et lorsqu'il fut assuré que son

département serait prêt, il proposa au Conseil de donner enfin suite à des menaces sorties de la bouche même du Roi.

De mon côté, j'avais apporté beaucoup de soin et d'attention à l'examen de cette question, et j'avais consulté tout ce qui avait été écrit à ce sujet dans mon ministère. Je m'étais surtout arrêté à un rapport très détaillé fait par une commission composée de plusieurs officiers généraux de la guerre et de la marine, et à un autre rapport du conseil de l'Amirauté; il résultait de ce rapport que, pour le transport de vingt-deux mille hommes d'infanterie, de deux mille deux cents chevaux du train d'artillerie et des munitions de guerre et de bouche, et en outre pour la coopération de la marine à l'attaque de la place, il fallait une soixantaine de bâtiments de commerce jaugeant douze mille tonneaux, et en outre six vaisseaux de ligne, quinze frégates et une trentaine d'autres bâtiments de guerre. On évaluait à huit mois le temps nécessaire pour les préparatifs de l'expédition, et on considérait le mois de mai comme le plus opportun pour son départ.

Dès les premiers jours d'octobre, j'appelai l'attention du Conseil sur cette importante question, que je désirais faire décider afin d'avoir le temps de prendre mes dispositions. Quelques réunions se passèrent sans qu'il me fût possible d'obtenir qu'on s'en occupât. J'en parlai devant le Roi. Là je trouvai une forte opposition de la part de M. le Dauphin qui, peu satisfait des résultats de l'expédition de Morée, n'en prévoyant pas de plus avantageux dans celle d'Alger, et envisageant de grandes dépenses en hommes et en argent, déclara qu'il n'y donnerait jamais son assentiment, engagement qu'il a tenu. Le Roi, suivant sa coutume, prit en riant l'opposition de son fils, et adopta la proposition qu'avança le prince de Polignac d'entamer des négociations avec la Porte, dans le but de l'amener à contraindre le dey d'Alger, son feudataire, à faire au Roi la réparation qu'il était en droit d'exiger.

Je fis observer que ce moyen entraînerait des lenteurs incompatibles avec les dispositions que les ministères de la guerre et de la marine (ce dernier surtout) auraient à prendre; que ces négociations dureraient plusieurs mois, et que la saison convenable pour entreprendre l'expédition s'écoulerait

sans amener de résultats; que cependant la France continuerait un blocus dont la dépense annuelle s'élevait à sept millions, sans que, depuis trois années, les dispositions du Dey se fussent modifiées; tandis qu'avec le double au plus de la dépense déjà faite, on aurait obtenu la conquête d'Alger et de ses dépendances, et trouvé, soit dans la possession de ce pays, soit même dans une occupation momentanée, la compensation d'une grande partie de ces sacrifices; lors même, et ainsi que je le pensais, que cet immense trésor, que l'on disait exister, ne se trouverait pas. Le prince de Polignac employa la formule qui lui était habituelle, lorsqu'il voulait mettre fin à une discussion : « Le Roi a prononcé; d'ailleurs nous en parlerons entre nous »; et tout fut terminé au Conseil. Entre nous, il n'en fut plus question.

On se mit donc en disposition de transmettre des instructions au général Guilleminot, ambassadeur du Roi à Constantinople. Un grand mois s'écoula avant leur envoi, et, sur ces entrefaites, M. Drovetti, consul général de France à Alexandrie, arriva. Dès qu'il entendit parler des projets du ministre des affaires étrangères, il proposa un autre plan dont il me donna connaissance, malgré la recommandation que le prince de Polignac lui avait faite de me le cacher. Ce plan consistait à charger de l'expédition contre Alger le pacha d'Égypte, qui recevrait, à titre d'avances, une somme de vingt-huit millions, remboursable en dix années et, comme don absolu, quatre vaisseaux de ligne.

Le prince de Polignac proposa ce beau projet comme le résultat de ses profondes méditations; mais, ce qu'il ne dit pas, c'est que les bases de la convention étaient arrêtées entre M. Drovetti et lui. Un semblable traité me parut tellement en opposition avec les intérêts et la dignité de la France, que je crus devoir le combattre avec la plus grande énergie. Je terminai en déclarant au Roi que je me refusais à l'exécution de la clause honteuse relative à la cession des quatre vaisseaux et que je suppliais Sa Majesté d'accepter ma démission, si cette cession était consentie. M. le comte de Bourmont me soutint avec chaleur, et nous obtînmes l'ajournement de la décision.

M. Drovetti, qui, pour des raisons faciles à deviner, attachait un grand prix à la conclusion du traité, vint chez moi,

m'envoya le marquis de Livron, général français au service du pacha d'Égypte, et employa tout pour vaincre ma résistance : il ne put y parvenir. Plus heureux auprès du prince de Polignac, toujours pressé d'agir, lorsqu'il était question de tripotages diplomatiques, auxquels il avait la prétention de s'entendre à miracle, il en obtint l'envoi d'un officier chargé d'un projet de traité. On m'engagea à donner, par le télégraphe, l'ordre de tenir à Toulon un bâtiment prêt à transporter le négociateur. L'ordre fut effectivement donné; mais dans des termes tels qu'il ne fut pas compris et que le bâtiment ne se trouva pas prêt au moment fixé pour le départ. Cet incident, auquel je n'étais pas étranger, donna au comte de Bourmont et à moi le temps et les moyens de ramener la délibération du Conseil et l'attention du Roi sur cette affaire, et de démontrer que, en eût-il la volonté, Méhémet-Ali ne pourrait jamais exécuter le traité: qu'il n'avait pas plus de quinze mille hommes de troupes régulières et de vingt mille Arabes; qu'il ne serait pas assez fou pour les éloigner de l'Égypte qu'il exposerait, soit à des troubles intérieurs, soit à une invasion de la Porte; qu'en supposant qu'il ne fût pas arrêté par cette considération, il le serait certainement par l'impossibilité de faire en temps convenable, avec des moyens aussi insuffisants, une expédition pour laquelle il nous resterait à peine le temps nécessaire; qu'ainsi nous nous placions dans l'alternative ou de lui voir prendre notre argent, sans remplir les engagements qu'il aurait contractés, ou de perdre un temps précieux et d'être forcés d'ajourner encore l'expédition.

J'avais, dans un entretien particulier, préparé le Roi à goûter ce raisonnement. A la grande surprise du prince de Polignac, il l'accueillit avec beaucoup de faveur; et, sans se laisser influencer par les observations de son favori, il ordonna d'arrêter le cours de la négociation... Ce fut aisé : le négociateur attendait à Toulon des moyens de départ que je n'avais eu garde de lui fournir.

MM. Drovetti et de Livron ne voulurent pas renoncer entièrement à leur idée. Sur leurs instances, le prince de Polignac proposa et obtint, malgré l'opposition unanime de ses collègues, l'autorisation de faire offrir au pacha (qu'à

toute force il voulait faire intervenir dans cette affaire) une somme de dix millions pour convoyer par terre une armée suffisante pour s'emparer d'Alger, dont la possession lui serait garantie. La France s'engageait à fournir une flotte suffisante pour protéger par mer l'opération; un parc de siège avec les hommes et les munitions nécessaires pour le service, et des officiers du génie pour diriger l'attaque. Cette fois, le secret avait été bien gardé, et je n'avais pu agir auprès du Roi. Le projet de traité était prêt : le prince de Polignac le tira de son portefeuille, le lut à voix basse au Roi qui demanda pour la forme s'il avait été soumis au Conseil, et le signa sur une réponse affirmative, et sans paraître entendre nos réclamations. Le soir même, un nouveau négociateur était sur la route de Toulon.

Tandis que cette affaire se traitait, le prince de Polignac s'occupait avec une égale ardeur de celle de la Grèce. A l'époque dont je parle, ce pays, rendu libre par l'intervention de la France, attendait du concours des volontés des trois puissances qui s'étaient déclarées ses protectrices la désignation d'un souverain. L'administration du comte Capo d'Istria, président du nouvel État, offrait toute la simplicité, l'économie et l'habileté désirables, mais elle avait un caractère de provisoire qui nuisait à son succès, et les institutions définitives dont le pays éprouvait si péniblement le besoin ne pouvaient émaner que d'un pouvoir positif.

Sous le titre de conférence, on avait formé à Londres une espèce de congrès composé seulement des ambassadeurs de France et de Russie, et du ministre des affaires étrangères d'Angleterre. C'était là que se traitaient les affaires d'Orient.

Comme chaque ministre n'avait que des pouvoirs assez limités que la mobilité des événements rendait souvent insuffisants, il en résultait à chaque instant la nécessité de demander de nouvelles instructions aux cabinets de Paris et de Saint-Pétersbourg, et de là des retards prolongés, très préjudiciables à la Grèce. Cet État n'était pas représenté à la conférence. Complètement étranger à la discussion de ses intérêts, il était dans la position d'un pays conquis dont le vainqueur dispose suivant son caprice ou sa convenance.

M. Eynard, l'un des citoyens les plus honorables de Genève,

qui avait embrassé avec chaleur la cause grecque, remplissait à la vérité jusqu'à un certain point les fonctions de chargé d'affaires de Grèce à Paris et à Londres; mais il n'était pas reconnu en cette qualité, et l'effet qu'obtenait son intervention était dû uniquement à la considération inspirée par l'ardeur et la bonne foi de son zèle, son caractère personnel et ses talents diplomatiques. C'était donc à force de persévérance et seulement par la persuasion qu'il pouvait espérer réussir : il agissait en conséquence. La difficulté de sa mission se trouvait surtout dans l'incertitude des dispositions des trois puissances. Aucune d'elles n'avait un plan déterminé. L'Angleterre même, ordinairement si précise dans ses vues, n'était fixée sur aucun point : il en était de même de la Russie. Quant à la France, elle avait été entraînée par un engouement en faveur des Grecs, qu'à dessein on avait rendu national. Le gouvernement avait voulu résister, mais il avait été contraint de céder à ce qui semblait être le vœu général, quoiqu'il vît bien l'immense préjudice que causerait à notre commerce de la Méditerranée la constitution en corps d'État d'une contrée dont toutes les côtes sont une série de ports, dont tous les habitants sont marins excellents, et dont la navigation est comparativement la plus économique de toutes celles de l'Europe. Il jugeait en outre que, pour maintenir son indépendance à l'égard de la Turquie, le nouvel État serait dans la nécessité de recourir à une protection étrangère; et que la Russie, par la confraternité de sa religion et sa tendance à pousser ses frontières vers la Méditerranée; l'Angleterre, par sa prépondérance maritime, seraient toujours et forcément préférées à la France; laquelle, dans l'hypothèse contraire, serait dans la nécessité de se préparer à grands frais, et non sans exciter des craintes ou au moins sans donner lieu à des explications, toutes les fois qu'elle voudrait aller au secours de son nouvel allié.

Ces considérations, toutes puissantes qu'elles fussent, durent céder à cette volonté qu'une faction habile avait su créer à la nation, afin d'entretenir chez elle des idées de liberté, en les portant sur l'affranchissement d'un peuple voisin.

On fit un armement assez considérable. Un corps de quinze mille hommes débarqua sans obstacles à Navarin, prit, après des simulacres de sièges, trois ou quatre places où les Turcs

tenaient garnison, et occupa les principaux points du nouvel État[1]. Du reste, pas de gloire, point d'avantages commerciaux, nul accroissement d'influence; seulement un bâton de maréchal pour le général Maison, commandant de l'expédition, et un caprice national satisfait. Les fantaisies des peuples coûtent plus que celles des Rois : celle-ci entraîna une dépense de trente millions, dont pas une de ces susceptibilités de tribune, que ne manquait pas d'exciter le salaire trop élevé d'un curé de village, ne s'avisa de déplorer la perte.

En Europe, on ne savait encore ni quelle forme de gouvernement on donnerait à la Grèce, ni quel titre prendrait le souverain qui y serait envoyé, ni quel serait ce souverain. Ces trois points étaient cependant d'une assez grande importance pour nécessiter de promptes et positives décisions. On s'en occupa donc, et, après bien des lenteurs et des échanges de notes, il fut convenu que la Grèce serait érigée en principauté, et que son souverain ne pourrait être pris dans les familles des trois puissances qui s'étaient arrogé le droit d'intervention. En attendant qu'elles se fussent accordées sur la désignation du souverain, le gouvernement devait rester entre les mains du comte Capo d'Istria. On s'engageait à lui payer un subside, sans lequel il lui était impossible de s'opposer au retour du désordre, désordre d'où il n'avait tiré cette malheureuse contrée qu'à l'aide des ressources pécuniaires que lui avaient fournies les dons volontaires des philhellènes de l'Europe, et les avances fort considérables faites par M. Eynard.

Cette clause essentielle du traité ne reçut d'exécution que de la part de la France et de la Russie: l'Angleterre qui, en effet, n'avait pas contracté d'engagement précis à cet égard, ayant refusé l'acquittement des sommes qu'elle aurait dû payer.

Chaque puissance proposait un candidat à la couronne de la Grèce et repoussait les deux autres. La France insistait beaucoup sur la désignation du prince Othon, second fils du roi de Bavière. La jeunesse de ce prince lui semblait un titre à sa préférence, car elle permettait d'espérer qu'élevé en Grèce,

1. Expédition de Morée, août-octobre 1828. *(Note de l'éditeur.)*

il en prendrait la langue, les habitudes, l'esprit national, et s'identifierait avec son peuple. Elle faisait considérer en outre que l'on n'aurait rien à craindre des influences de sa famille, ou du gouvernement de son pays natal, en raison de l'éloignement et, bien plus encore, de l'impossibilité des communications directes entre deux pays dont l'un n'a pas de littoral, et l'autre est presque entièrement entouré par la mer.

L'Angleterre, appuyée par la Prusse qui, bien qu'en dehors de la conférence, ne restait pas totalement étrangère aux sujets qui s'y traitaient, proposait avec chaleur le prince Frédéric d'Orange, que recommandaient son âge, son expérience, et une fortune personnelle qui lui permettait de prendre immédiatement les rênes du nouvel État, sans lui être à charge.

La Russie semblait n'avoir aucune idée arrêtée sur le choix du souverain; mais il n'en était pas de même en ce qui concernait les principes sur lesquels le choix serait basé. Ainsi, elle ne voulait pas d'un prince catholique, prétextant que la différence de religion serait un obstacle à la fusion complète de ses sentiments avec ceux de la nation, mais, en réalité, parce qu'elle redoutait l'influence des États catholiques voisins de la Méditerranée. Ce prétexte la porta à refuser le prince Jean de Saxe, que la France avait présenté, après le rejet du prince de Bavière par l'Angleterre.

A son tour, la France repoussait le prince Frédéric d'Orange, sans exprimer clairement les motifs de son refus; elle obéissait en cela à la double considération des rapports de famille, d'intérêts et d'habitudes existant entre l'Angleterre et les Pays-Bas, et de la direction, toute libérale, que suivait le gouvernement de ces États.

Le prince Paul de Wurtemberg se mettait de lui-même sur les rangs. Il faisait valoir son indépendance, son expérience et des talents qu'on ne lui contestait pas. Il était luthérien; si, sous ce rapport, il devait convenir à la Russie, la France aurait pu, pour l'écarter, s'approprier le prétexte de la différence de religion que cette puissance opposait au choix d'un prince catholique; mais, afin de se rendre agréable à la Grèce, il laissait entrevoir sa disposition à en embrasser la religion Les trois puissances s'accordèrent cependant pour le repousser.

à cause de l'ardeur de ses opinions libérales, des engagements que, par sa conduite politique, il devait avoir pris avec la faction révolutionnaire, et aussi de sa conduite privée et de son caractère qui le rendaient peu recommandable.

Des familles régnantes, on passa à ce qu'on nomme, en Allemagne, familles princières. Mais cette classe présentait un des inconvénients que l'on voulait éviter, celui de placer sur le trône un souverain dont le manque absolu de fortune personnelle viendrait accroître les charges d'un État trop pauvre déjà pour subvenir à ses besoins. On fut contraint d'accueillir les propositions que faisait faire indirectement le prince Léopold de Saxe-Cobourg, gendre du roi d'Angleterre, malgré la clause très expresse du traité préliminaire qui excluait les parents des trois souverains. On prétendit, et dans l'embarras où l'on était, on chercha à se persuader que le prince de Cobourg, étant veuf, devait être considéré comme n'appartenant plus au roi d'Angleterre, et comme hors de sa dépendance depuis que le Parlement lui avait assuré une dotation de soixante mille livres sterling. Cette dotation, de plus, levait un des principaux obstacles, puisqu'elle permettait au prince de ne pas demander de subvention à ses nouveaux sujets.

Une considération puissante tenait en suspens l'assentiment de la France : c'était la crainte assez fondée de paraître, en accédant à ce choix, obéir à la pression de l'Angleterre ; mais cette considération était combattue par ce que l'on savait des dispositions défavorables de la nation anglaise, et surtout de Georges IV, à l'égard de ce prince.

Les difficultés véritables ou feintes que le gouvernement anglais fit surgir pour contrarier les vues du prince contribuèrent à lui donner en France une sorte de popularité ; et, quand le choix fut proclamé, l'opposition ne s'en fit pas une arme contre le ministère.

Afin de mettre un terme à notre incertitude, le prince Léopold vint en France : il eut des conférences avec plusieurs d'entre nous, et ne s'adressa au Roi qu'après s'être assuré de nos dispositions ; il déclara à Charles X que c'était de lui seul qu'il voulait tenir la couronne de Grèce ; que personne n'en douterait s'il prenait l'initiative pour le proposer aux deux autres souverains ; que, pour lui, il agirait toujours de manière

à prouver sa reconnaissance, et qu'il ferait tout pour appartenir au Roi par d'autres liens que ceux qu'il venait de contracter. Le roi céda, et le duc de Laval, son ambassadeur à Londres, eut ordre de proposer le prince Léopold à la conférence, qui, après quelques hésitations, finit par l'agréer.

Dès que cette détermination fut connue, le prince écrivit au Roi pour confirmer les promesses qu'il lui avait faites; il se mit en même temps en rapport avec M. Eynard. La correspondance, tout entière de sa main, affirmait de louables intentions, et le désir de trouver les moyens de les réaliser. Dans un second voyage qu'il fit en France, son langage changea : il demanda qu'un subside de vingt millions lui fût accordé par les trois puissances. On lui en offrit douze dont, après de nombreux pourparlers, il parut se contenter; il exprima ensuite au Roi le désir d'obtenir la main de l'une des princesses, filles du duc d'Orléans. Le Roi répondit qu'il verrait ce mariage avec plaisir, mais il refusa son intervention, afin d'écarter jusqu'à l'idée d'une contrainte en dehors de son caractère et de ses habitudes. Le duc d'Orléans, à qui le prince s'adressa, refusa, et ce projet de mariage n'eut pas de suite.

De retour en Angleterre, le prince transmit à la conférence une note dans laquelle il exposait que, mieux informé de la situation de la Grèce qu'il ne l'était le jour où il acceptait la souveraineté, il reconnaissait l'impossibilité de la placer dans une position supportable avec la somme de douze millions qui lui avait été accordée; il fixait à soixante millions celle qu'il prétendait être indispensable. Afin de terminer une affaire qui compliquait leur situation respective et celle même de l'Europe entière, les trois puissances consentirent à accorder trente-six millions, payables en trois années. Le prince déclara qu'il se contentait de cette somme, et on croyait tout terminé lorsque, sans avoir fait pressentir sa résolution, il écrivit à la conférence qu'il ne voulait plus d'une souveraineté qui ne lui offrait pas les moyens de faire le bonheur des peuples qu'il était appelé à gouverner. Il répéta cette déclaration au Roi dans une lettre qui resta sans réponse, et il ne fut plus question de cette négociation qui avait occupé pendant trois mois la diplomatie des trois principales puissances de l'Europe.

Afin de donner une idée de la manière dont les affaires se traitaient, et pour ne pas interrompre la suite des dispositions qui ont précédé l'expédition d'Alger et les négociations relatives à la Grèce, j'ai anticipé de plusieurs mois sur les événements qui s'y rattachaient. Je reviens à ceux qui intéressaient les autres ministères.

Aucune affaire importante n'avait appelé notre attention. Les choses suivaient leur marche ordinaire, le ministre de l'intérieur lui-même voyait l'impatience publique se fatiguer dans l'attente inutile de ce mouvement qu'il avait promis d'imprimer au gouvernement. Il ne se dissimulait pas la contrariété qu'il en éprouvait; mais, comme il ne trouvait pas dans son propre fonds les moyens d'agir, et que ses collègues ne les lui indiquaient pas, il était contraint de laisser aux choses leur direction ordinaire. Le déplaisir qu'il en ressentait était évident et il ne cherchait qu'une occasion qui lui permît de reculer avec honneur devant le sentiment de sa propre nullité. Le hasard la lui présenta : il la saisit avec empressement.

Le 8 novembre, à un conseil qui se tenait chez le prince de Polignac, les affaires que nous avions à traiter furent promptement épuisées, et l'on entama quelques conversations avant le dîner. Un de nous raconta un entretien qu'il avait eu avec un personnage important sur un objet d'intérêt général qu'il n'avait pu traiter convenablement, n'ayant et ne pouvant se procurer les documents nécessaires. Chacun cita des faits analogues. J'en tirai la conséquence qu'un certain ordre d'affaires sortant des spécialités des différents ministères ne pouvait être traité que par un ministre revêtu d'un pouvoir plus étendu, en un mot par un président du Conseil, et j'exprimai le vœu que le Roi fût supplié de pourvoir à ce que je considérais comme une nécessité. La question était entamée ; M. Courvoisier, qui nous présidait, proposa de la traiter et m'invita à développer l'opinion que j'avais émise d'une manière très succincte. Je ne pensais pas qu'il y eût beaucoup de choses à dire sur un sujet que nous devions avoir étudié tous; fidèle à mes habitudes, j'énonçai mon opinion en peu de mots.

M. de Chabrol, qui parla après moi, se borna à dire qu'une

telle proposition ne devait pas être discutée : qu'elle se résolvait d'elle-même, l'institution d'un président du Conseil étant une conséquence forcée de notre système de gouvernement.

M. de Polignac déclara que, n'étant pas préparé à cette discussion, il n'avait pu se former une opinion. On devinait son motif, on lui tint compte de sa réserve.

Le comte de Bourmont crut devoir développer très longuement son assentiment à la proposition. Lorsqu'il eut terminé son discours, M. de La Bourdonnaie, dont le tour de parler était venu, semblait ne pas s'en apercevoir. M. Courvoisier l'ayant invité à faire connaître son avis : « Je ne puis, répondit-il avec une émotion visible, prendre la parole, attendu que je ne fais plus partie du Conseil. — Et depuis quand? et pourquoi? reprit le garde des sceaux, après un mouvement de surprise partagée par tout le Conseil. — Depuis que la proposition de donner un président au Conseil a été faite, et parce qu'elle l'a été. M. de Polignac sait que, lorsque je suis entré au ministère, j'ai mis à mon acceptation la condition formelle et absolue que le Conseil n'aurait d'autre président que le Roi. On déroge aux engagements contractés : je suis dégagé, et je me retire. — J'ignorais, repris-je, les conditions dont vous parlez. Je suis fâché de ne les avoir pas connues, non parce qu'elles auraient changé une opinion basée sur des motifs trop nombreux et trop positifs pour être modifiée ; mais parce que j'aurais donné à ma proposition une forme qui eût écarté de votre pensée l'idée que j'en faisais un moyen de vous écarter du Conseil. — Je vous donne ma parole, dit-il, que je n'ai pas cette idée. Je regrette seulement que M. le prince de Polignac n'ait pas pris la précaution, ou ne se soit pas cru dans l'obligation d'informer nos collègues de la condition que j'avais mise à mon acceptation. — Mais, dit M. Courvoisier, rien n'est encore résolu, et la tournure que la discussion a prise ne me permet pas de douter que les membres du Conseil n'en voient l'ajournement avec plaisir. — Ne l'ajournez pas, répliqua M. de La Bourdonnaie, ma résolution est prise : elle est irrévocable. Dès que la question a été agitée, elle a eu sur moi l'effet d'une détermination fixe. En voilà assez de dit sur ce chapitre. Si vous ne continuez pas la discussion, je croirai que ma présence vous gêne, et je me retirerai sur-le-champ. »

M. Courvoisier invita M. de Montbel à parler. Mais, plus contrarié qu'aucun de nous par ce qui venait de se passer, inquiet des conséquences que devait avoir la retraite de l'homme qui semblait le mieux personnifier le ministère, l'orateur parla longuement sans conclure, et traîna la discussion jusqu'au moment où l'on vint annoncer que le dîner était servi. M. de La Bourdonnaie fit très bonne contenance, soutint assez gaiement une conversation qui, sans ses efforts, eût tombé à chaque instant, et ne se retira qu'avec nous.

Dès le lendemain, le Roi, informé de tout ce qui s'était passé au Conseil, le fit appeler et le pressa, mais assez faiblement, de renoncer à sa résolution. Il y persista et déclara qu'elle était immuable, dans des termes tellement positifs que le Roi dut cesser ses instances. Sa Majesté lui dit qu'afin de lui donner une preuve de ses regrets et de la continuation de sa confiance, elle lui conférait le titre de ministre d'État. « Votre Majesté daignera, sans doute, accompagner cette faveur d'une pension semblable à celle qu'elle a accordée à la plupart des ministres qui ont fait partie de son Conseil! — Ah! dit le Roi avec mécontentement, je n'étais pas préparé à cette demande. Je l'examinerai. » Le Roi nous consulta et nous fûmes unanimes sur la convenance de profiter de l'occasion que M. de La Bourdonnaie lui-même faisait naître d'en finir avec cette réputation d'indépendance et de désintéressement qu'il s'était faite, en lui accordant une pension de douze mille francs pour deux mois de présence au ministère, bien qu'il n'eût rien à réclamer comme compensation d'emplois lucratifs auxquels il lui aurait fallu renoncer.

Huit jours après, le Roi le fit entrer dans la Chambre des pairs, devenue depuis quelques années une espèce de cimetière où l'on enterrait, pour qu'il n'en fût plus question, les nullités en faveur et les supériorités que l'on redoutait. Le prince de Polignac fut en même temps promu à la présidence du Conseil.

Il s'agissait de pourvoir à la place vacante. La condition la plus essentielle, chez le remplaçant de M. de La Bourdonnaie, devait être le talent oratoire, qu'à l'exception de M. Courvoisier, aucun des ministres ne possédait, même à un degré

médiocre. L'habituel conseiller du prince de Polignac dans ces sortes d'occurrences, l'*Almanach royal*, fut consulté. On l'ouvrit à l'article des cours royales, dans l'espoir de trouver quelque procureur, quelque magistrat qui remplît la condition indispensable. On s'arrêta à M. de Guernon-Ranville. Nul de nous ne le connaissait personnellement, mais il passait pour joindre à un royalisme très prononcé une grande facilité d'élocution. On en parla au Roi, qui se rappela l'impression favorable que lui avait laissée une audience accordée à ce magistrat. Le choix de M. de Ranville fut donc arrêté : mais on ne pouvait l'appeler au ministère de l'intérieur, à la direction duquel la nature de ses fonctions et de ses études ne l'avait pas préparé. L'opinion publique, qui ne se trompe guère sur les convenances, me désignait : le prince de Polignac ne négligea pas cette occasion de la contrecarrer; il m'écarta en faisant considérer au Roi qu'en raison de la modération de mes principes politiques, la brusque transition de M. de La Bourdonnaie à moi serait considérée comme l'aveu d'un changement de système; que la pensée qui avait présidé à la formation du ministère paraîtrait abandonnée; et qu'enfin je n'avais pas le talent de tribune indispensable pour ce ministère, talent plus obligatoire que jamais aux approches d'une session où l'on aurait à présenter des projets de lois qui seraient violemment controversés. De toutes ces raisons, la dernière était la seule bonne. Seule, elle m'engageait à me refuser aux instances de mes amis, à celles surtout des fonctionnaires de l'ordre administratif qui me pressaient de solliciter un poste que l'on n'eût pu me refuser si j'avais fait valoir les titres acquis pour l'obtenir. M. de Montbel y fut appelé, sans avoir fait des démarches pour y parvenir, mais non sans regretter celui qu'il quittait et où il pouvait se promettre des succès.

M. DE RANVILLE. — M. de Ranville, qui le remplaçait à l'Instruction publique, s'était acquis à Grenoble, où il remplissait les fonctions de procureur général, la réputation d'un homme de talent, de volonté et de dévouement, réputation qu'il a justifiée sous tous les rapports : mais il en apportait aussi des manières tranchées, une disposition à censurer tout ce qui

n'était pas dans ses habitudes, — notamment les usages de la cour, qui n'y étaient nullement pratiqués, — et un ton positif qui ne prévenait pas en sa faveur. Au Conseil, même devant le Roi, il employait dans la discussion des formes inusitées que le bon ton n'eût pas toujours avouées. On fut quelque temps sans s'accoutumer à lui; mais enfin, on en vint sur son compte à une opinion très avantageuse qu'il était digne d'inspirer, lorsqu'on eut reconnu que la brusquerie de ses manières était de la franchise; son assurance à dire son avis, de la conscience; et ses principes politiques, un dévouement bien réel. En un mot, on ne tarda pas à le considérer comme une excellente acquisition pour le Conseil, et ses collègues lui accordèrent une estime et une affection qu'il justifia par ses talents et son caractère.

La prochaine réunion des Chambres occupait le Roi et le ministère. Le travail qui devait leur être soumis était préparé, mais la crainte inspirée par les dispositions qu'on leur supposait portait à retarder leur convocation. On ne faisait rien, soit pour se les concilier, soit pour les dominer : on ne se décidait ni à des concessions, ni à une lutte ouverte; on n'entamait aucune négociation avec les députés influents. Peu d'efforts cependant semblaient nécessaires pour détacher de l'opposition le petit nombre de voix desquelles dépendait la majorité. Quelques places, quelque argent, eussent suffi.

Il eût été difficile de donner des places à des hommes de la gauche, sans indisposer ceux de la droite, qui s'en montraient fort avides, et sans renoncer au système sur lequel reposait la composition du ministère. Pour de l'argent, les ministres ne pouvaient en trouver dans leurs budgets, en présence des Chambres, qui leur demandaient compte du dernier centime dépensé. La liste civile offrait donc seule une ressource efficace dans ce besoin pressant; mais le Roi la tenait complètement en dehors de l'action de ses ministres, et, s'il eût été disposé à admettre quelques observations, M. le Dauphin les eût repoussées avec ce ton tranchant et absolu qu'il trouvait commode de prendre lorsqu'une discussion l'embarrassait. Nous l'avions souvent éprouvé sur ce sujet, et une dernière tentative que nous fîmes nous fit perdre

tout espoir de réussir. C'était donc avec une impopularité que nous ne pouvions nous dissimuler; avec la nécessité de présenter des projets de lois que la majorité des Chambres devait repousser; avec une insuffisance de talent de tribune, que nous devions aborder cette redoutable session. Nous en retardions l'ouverture, comme si ces délais eussent dû rendre nos adversaires plus traitables. On conviendra que l'on aurait hésité à moins.

III

Abandon des négociations avec l'Égypte. — Opposition de l'Angleterre à l'expédition d'Alger. — Conversation de M. d'Haussez avec l'ambassadeur d'Angleterre, lord Stuart de Rothsay.

Nécessité de hâter les préparatifs. — Hésitation et défiance des bureaux de la marine vaincues par la volonté arrêtée du ministre.

M. d'Haussez et le baron Taylor obtiennent du pacha d'Égypte la cession de deux obélisques de Luxor. — Dispositions prises pour les amener en France.

Réunion des Chambres. — Projets financiers proposés. — Rédaction du discours du Trône. — La phrase provocatrice. — Réponse de la Chambre. — Le tarif des consciences. — Réception de l'adresse par le Roi. — Ordonnance de dissolution.

La négociation entamée avec le pacha d'Égypte pour l'entraîner dans notre querelle avec le dey d'Alger n'avait heureusement pas produit ce que le ministre des affaires étrangères s'était promis. Le bon sens de ce prince lui fit reconnaître l'impossibilité de faire ce qu'on lui demandait, et sa bonne foi l'engagea à ne pas accepter les dix millions que, dans son empressement irréfléchi, M. de Polignac avait déjà envoyés à Toulon. M. Drovetti et le marquis de Livron furent désavoués, et nous nous trouvâmes au point de départ, avec une perte de quatre mois, temps bien précieux dans cette circonstance. Nous nous attendions à de l'embarras chez le ministre des affaires étrangères, lorsqu'il s'agirait d'annoncer au Roi l'issue d'une négociation pour laquelle il avait épuisé toute la finesse de son esprit, toute l'étendue de sa diplomatie. Il n'en fut pas

ainsi. « Sire, dit-il, en prenant sa place, j'ai reçu des nouvelles d'Égypte. — Eh bien! sont-elles bonnes? — Excellentes, sire. — Le pacha accepte? — Au contraire, il refuse. — Comment?... Et vous êtes content? — Sans doute, Sire. Je dois même avouer à Votre Majesté, dussent mes collègues en être mécontents (il nous regardait en cherchant à donner à sa figure un air de malice), que j'ai fait ce que j'ai pu pour arriver à ce résultat. Votre Majesté peut se rappeler que j'avais combattu le projet de traiter avec Méhémet, et que c'est contre mon gré qu'Elle a fait prévaloir l'opinion contraire. — Je ne me souviens pas de cela. — J'ai donc cru pouvoir me permettre de charger le négociateur que j'avais envoyé à Alexandrie de ne pas presser le pacha, et de profiter du premier prétexte qui se présenterait pour rompre la négociation. C'est ce qu'il a fait avec une adresse, un à-propos dont je me souviendrai lorsque j'aurai une mission délicate à faire remplir. »

Nous nous disposions tous à prendre la parole pour rendre à qui de droit la responsabilité que l'on voulait faire peser sur nous, lorsque M. le Dauphin, s'en emparant avec une impatience mal dissimulée par l'air riant qu'il affectait : « Ah çà! monsieur le ministre des affaires étrangères, dit-il, je vous arrête là! Que vous ayez le mérite d'avoir fait manquer la négociation, je n'en doute pas, puisque vous le dites; mais que vos collègues aient eu le tort de l'avoir fait entamer, je le nie. Tous s'y sont opposés, notamment Bourmont et d'Haussez. Quant à mon opinion personnelle, il vous souvient du ton que j'ai pris pour l'exprimer. C'est tout au plus, j'en suis sûr, si le Roi a entendu la lecture de ce que vous lui avez fait signer. L'affaire est manquée, vous en êtes content; en ce cas il n'y a plus divergence, car personne n'en voulait.»

La discussion n'alla pas plus loin, on convint seulement de s'occuper sans délai des mesures à prendre pour en finir avec Alger.

Restait à traiter la partie diplomatique de la question. M. de Polignac dit qu'il en répondait. Je ne sais trop comment il s'y prit, mais de ce côté les embarras furent légers. J'ai quelques raisons de croire qu'il s'en est tiré par des promesses verbales assez vagues pour que chacun crût y trouver ce qu'il voudrait y voir, sans que, par la suite, personne ne pût s'en faire un

titre positif[1]. Ce qui me confirma dans cette opinion, c'est que lord Stuart, qui ne reculait pas devant un mensonge, et que l'on a surpris souvent dénaturant auprès de sa cour les résultats des rapports qu'il avait eus avec le ministère français ou les ambassadeurs des autres puissances, s'est toujours plaint de n'avoir pu obtenir du président du Conseil un engagement positif au sujet d'Alger.

Le mois de janvier était à moitié écoulé. Seul dans mon

1. L'Angleterre voyait avec inquiétude et jalousie les dispositions que la France faisait pour s'emparer d'Alger. Lord Stuart, son ambassadeur, avait, à diverses reprises, eu des conférences sur cet objet avec le prince de Polignac et n'en avait obtenu que des réponses évasives et un engagement vague de traiter de l'avenir de la conquête, lorsque cette conquête serait faite. Il espérait sans doute tirer de moi un meilleur parti, et plusieurs fois il chercha à entamer la question, quoique je lui disse que le côté diplomatique de cette affaire n'étant pas dans mes attributions, je ne pouvais ni ne voulais m'en occuper. Un jour qu'il m'avait pressé fortement et sans plus de succès que de coutume, il ajouta que ses questions n'avaient pour objet que la confirmation de ce qu'il savait, qu'il avait découvert que nous ne songions pas sérieusement à l'expédition et que nos préparatifs ne tendaient qu'à faire peur au Dey, « à l'amener à composition ». « Ce serait peine perdue, lui répondis-je; dans son insouciance turque, le Dey ignore peut-être que nous nous proposons de l'attaquer, et, s'il le sait, il s'en remet à Dieu du soin de le défendre. Au reste, je puis vous déclarer, parce que nous n'en faisons pas mystère, que c'est très sérieusement que nous faisons des préparatifs. Le Roi veut que l'expédition se fasse, et elle se fera. — Vous croyez donc que l'on ne s'y opposera pas?... — Sans doute, qui l'oserait? — Qui?... nous les premiers. — Milord, lui dis-je, avec une émotion qui approchait fort de la colère, je n'ai jamais souffert que, même vis-à-vis de moi, simple individu, on prît un ton de menace; je ne souffrirai pas davantage qu'on se le permette à l'égard du gouvernement dont je suis membre. Je vous ai déjà dit que je ne voulais pas traiter l'affaire diplomatiquement; vous en trouverez la preuve dans les termes que je vais employer : la France se... moque de l'Angleterre (je substitue le mot *moque* à un terme beaucoup plus énergique, de trop mauvais ton pour être écrit). Elle fera dans cette circonstance ce qu'elle voudra, sans souffrir de contrôle ni d'opposition. Nous ne sommes plus au temps où vous dictiez des lois à l'Europe. Votre influence était basée sur vos trésors, vos vaisseaux et une habitude de domination. Tout cela est usé. Vous ne compromettrez pas ce qui vous reste de cette influence, en allant au delà de la menace. Si vous voulez le faire, je vais vous en donner les moyens. Notre flotte, déjà réunie à Toulon, sera prête à mettre à la voile dans les derniers jours de mai. Elle s'arrêtera pour se rallier aux îles Baléares. Elle opérera son débarquement à l'ouest d'Alger. Vous voilà informé de sa marche; vous pouvez la rencontrer, si la fantaisie vous en prend. Mais vous ne le ferez pas. Vous n'accepterez pas le défi que je vous porte, parce que vous n'êtes pas en état de le faire. Ce langage, je n'ai pas besoin de vous le dire, n'a rien de diplomatique. C'est une conversation entre lord Stuart et le baron d'Haussez, et non une conférence entre l'ambassadeur de l'Angleterre et le ministre de la marine de France. Je vous prie cependant de réfléchir sur le fond, que le ministre des affaires étrangères pourrait vous traduire en d'autres termes, sans rien changer au sens. »

Lord Stuart ne me parla plus de cette affaire.

département, je croyais pouvoir faire, dans les trois mois qui restaient jusqu'à l'époque favorable pour le départ de l'expédition, les immenses préparatifs auxquels j'avais à pourvoir. Le conseil d'Amirauté, les amiraux dont l'opinion devait avoir le plus de poids, s'accordaient à regarder comme impossible que l'on fût prêt. La plupart d'entre eux considéraient même l'entreprise comme tellement difficile, qu'en admettant (ce qu'ils niaient de la manière la plus positive) que les dispositions pussent être complétées avant la fin du mois de mai, il resterait, dans les circonstances qui se rattachaient au débarquement, assez d'obstacles à vaincre pour engager à renoncer à l'expédition. Cette opinion fut établie et développée dans plusieurs réunions, composées d'officiers généraux de la guerre et de la marine et auxquelles les ministres assistèrent.

L'unanimité de cette opinion chez les marins, la similitude des motifs sur lesquels chacun d'eux se basait, me les faisait au contraire considérer comme le résultat d'une cabale, ou d'une de ces préventions qui souvent aveuglent les corps. Trop étranger aux connaissances théoriques de la marine pour pouvoir discuter sur les spécialités, dont on se faisait des armes pour me combattre, j'opposais un fait à tous les raisonnements de mes adversaires. C'est qu'aussi loin que remonte l'histoire, depuis nous jusqu'aux Romains, aucune des nombreuses expéditions tentées sur les côtes d'Afrique n'a manqué par le fait du débarquement. J'en concluais qu'il était impossible qu'au XIXe siècle, avec les perfectionnements que la marine avait obtenus, avec ses immenses ressources, en personnel et en matériel, la France ne fît pas ce que les Romains, l'Europe du moyen âge, les Espagnols, les Français et les Anglais en Égypte avaient fait avec succès. Cette opinion fut confirmée par les renseignements que me fournirent MM. Gay de Taradel et Dupetit-Thouars, capitaines de frégates ; excellents officiers, que j'avais fait appeler du blocus d'Alger où ils étaient employés depuis deux ans, et qui me citaient des faits si positifs et si favorables à ma manière de voir, que ma résolution fut immédiatement prise.

On discuta la question en présence des ministres, dans une conférence à laquelle assistaient plusieurs officiers généraux de l'armée de terre, les membres du conseil d'Amirauté et les

amiraux qui se trouvaient à Paris. Les deux officiers que je viens de citer soutinrent leur opinion avec fermeté et de manière à la faire prévaloir. L'amiral Roussin, chargé de la combattre, termina son discours en disant que je ne trouverais pas un officier général qui voulût assumer la responsabilité de l'expédition. « Monsieur, lui dis-je, j'avais compté sur vous pour la commander : voici un projet d'ordonnance qui vous conférait le grade de vice-amiral : en voici un autre qui vous conférait le commandement. Comme je ne veux présenter au choix du Roi qu'un amiral qui ait confiance dans le succès, j'en chercherai un autre. » Et je déchirai les deux ordonnances. « Je doute, reprit-il, que vous en trouviez. — S'il ne s'en présente pas parmi les amiraux, j'en trouverai parmi les officiers d'un grade inférieur. L'expédition ne manquera pas faute d'un officier qui veuille la commander. »

Cette manière de me prononcer fit taire les opposants.

Désormais, la question de temps seule m'arrêtait. Dans les mémoires rédigés sur cette question importante, on regardait un espace de huit mois comme nécessaire pour compléter les préparatifs maritimes. Cependant, le directeur des ports reconnaissait que six mois seraient suffisants. Or il me semblait qu'en tirant du temps actuel tout le parti qu'il serait possible d'en obtenir : en supprimant les jours fériés et en ajoutant les nuits aux jours (ce qu'il serait facile de faire en ne se laissant pas arrêter par des considérations de dépenses) on pourrait produire dans trois mois la somme de travail pour laquelle on en demandait six. Ce raisonnement prévalut et, dès ce moment, ma résolution fut prise.

On était alors aux premiers jours de février. A chaque Conseil, le Roi exprimait son impatience d'être en mesure de s'arrêter à un parti. Le ministre de la guerre lui disait que son département était prêt, mais que tout était tenu en suspens par la marine, à laquelle, le ministre excepté, il supposait, non sans quelque vraisemblance, les dispositions les moins favorables à l'expédition. Le 8 février, le Roi renouvela sa question et le comte de Bourmont sa réponse. Dès qu'il cessa de parler, je dis au Roi que le besoin de bien constater les moyens dont je pourrais disposer m'avait forcé de lui faire attendre mon rapport ; que l'examen approfondi auquel j'avais

dû me livrer était terminé, et que son résultat était tel que je n'hésitais pas à contracter l'engagement de fournir pour le 15 mai la totalité des bâtiments de guerre et de transport qui m'étaient demandés, et d'y joindre les moyens de débarquement propres à rendre plus certain le succès de l'expédition et sur lesquels on n'avait pas compté. Si l'étonnement du Roi et du Conseil fut grand, celui du comte de Bourmont le fut davantage encore; il ne comptait plus sur la coopération de la marine, et il avait ralenti et presque entièrement interrompu ses préparatifs; il n'en fit pas moins bonne contenance, et dit que l'armée ne se ferait pas attendre. « Je ne veux pas vous surprendre, lui dis-je; j'ai porté jusqu'au 15 mai le délai que j'ai demandé, parce que j'ai voulu laisser une part aux événements de mer. S'ils ne me contrarient pas, je serai prêt le 1er. — Nous vous donnons jusqu'au 1er juin, me dit M. le Dauphin. — Monseigneur me permettra de ne pas accepter. — Vous en êtes le maître; mais vous auriez tort de refuser. »

Dès le lendemain, le Roi avait approuvé les rapports que le ministre de la guerre et moi lui avions présentés, et, dans chaque département, on se mit au travail avec une activité, un zèle, une harmonie qui ne se sont pas un instant démentis. Mes ordres furent transmis le 12 février. Les réponses que je reçus des ports me firent entrevoir la possibilité de porter l'armement beaucoup au delà de mes prévisions, quant au nombre et à la force des bâtiments, sans les dépasser relativement à la dépense qui avait été évaluée d'une manière fort large (environ dix-huit millions). L'occasion était belle de donner à l'Europe une idée avantageuse de la force maritime de la France; je ne la négligeai pas. A cette considération, déjà très puissante, s'en joignait une autre qui ne me permettait pas d'hésiter. Je ne doutais pas que, dans son désir d'entraîner le gouvernement à faire l'expédition, le ministre de la guerre avait sans doute dissimulé l'étendue des forces en hommes et en approvisionnements qu'il comptait employer, et qu'au moment de l'embarquement, l'effectif sur lequel on avait calculé les moyens de transports serait dépassé de beaucoup, surtout si, comme je le prévoyais, ce ministre lui-même avait le commandement en chef. Cette présomption fut justifiée par l'événement; on avait indiqué comme devant être

embarqués : 22.000 hommes, 2.200 chevaux et un matériel évalué en poids, ou en encombrement, à 30.000 tonneaux. Il sortit des ports de Marseille et de Toulon 35.000 hommes, 4.000 chevaux et des transports jaugeant 70.000 tonneaux.

Dès que l'on sut dans le public que l'expédition d'Alger était résolue, il ne manqua pas de fous et d'aventuriers qui formaient des projets et présentaient des moyens pour la faire réussir. Après MM. de Livron et Drovetti qui voulaient en confier le soin à une armée égyptienne, laquelle n'aurait eu à traverser que quelques centaines de lieues de désert, venaient M. Margat, l'aéronaute, qui offrait de faire pleuvoir sur la ville des matières incendiaires; puis un capitaine de vaisseau, M. Duplessis-Parscau, qui ne demandait qu'une vieille carcasse de navire dont il se proposait de faire un brûlot auquel lui-même aurait mis le feu au milieu de la darse; le fameux lord Cochrane qui, à la vérité, annonçait des vues plus intéressées [1], et enfin Sir Sidney Smith. Ce dernier arriva un matin chez moi, suivi de deux portefaix qui déposèrent dans mon cabinet un énorme panier d'où il tira je ne sais combien de petits bateaux, de petites charrettes, de petits chevaux, et de petits bœufs. Pour faire cette intéressante collection, il avait dû épuiser les boutiques de tous les marchands de bimbeloterie de Paris. Il rangea tout cela sur une table, et m'apprit que ce n'était rien moins qu'un plan de débarquement sur la côte d'Afrique. Dire tout ce que ce plan renfermait d'absurde me serait impossible, quoique j'aie dû assister à une seconde explication que le Roi eut la patience d'écouter jusqu'au bout. J'exprimai à l'orateur le regret de m'être arrêté à un autre système dont l'exécution était trop avancée pour qu'il me fût possible de l'abandonner, mais ma politesse ne put faire trouver grâce à mon refus. L'amiral anglais jeta avec colère ses vaisseaux, ses chevaux et ses canons dans le panier qui avait servi à leur transport; et de ce jour, il rompit les relations très actives qu'il avait avec moi.

1. Il demandait le plus sérieusement du monde un million au moment de la conclusion du traité, un second lorsqu'il indiquerait le procédé qu'il comptait employer, un troisième après le succès. Ce moyen était tout simplement l'emploi de brûlots que l'amiral prétendait être certain de pouvoir introduire dans le port.

Une expédition d'un tout autre genre que l'expédition d'Alger, et qui, en offrant aussi d'assez grandes difficultés, n'était pas sans gloire, m'occupait en même temps. Elle dut attirer d'autant plus mes soins personnels qu'elle n'avait pas l'assentiment des marins et des administrateurs qui m'entouraient, et qu'elle était même regardée par eux comme impossible. Là aussi, il me fallut une volonté forte et puissante, à laquelle, j'espère, la France sera redevable de deux des plus beaux monuments que l'antiquité ait légués au sol égyptien.

Méhémet-Ali avait donné à la France et à l'Angleterre les deux obélisques connus sous le nom d'Aiguilles de Cléopâtre. Mais l'une et l'autre de ces puissances, découragées par l'apparente impossibilité du transport, ne s'étaient pas même mises en mesure de le tenter. Pressé par le baron Taylor de réclamer celui de ces monuments qui appartenait à la France, éclairé par cet ardent ami des arts sur les moyens et les chances de succès de cette importante entreprise, je résolus de ne la pas différer, et prenant, dans les avis que je demandais à tous les hommes du métier, à tous les voyageurs venant d'Égypte que je voyais, ce que je jugeais le plus convenable, je me décidai à faire exécuter le transport par une grande gabarre. Le *Dromadaire*, bâtiment de huit cents tonneaux, me parut d'autant mieux convenir à cette opération que son état de vétusté, rendant sa démolition très prochaine, le dommage que causerait son appropriation à ce genre de service n'entraînerait aucune perte pour la marine. Des ordres furent donnés pour l'envoi à Alexandrie de ce bâtiment, qui partit de Toulon au mois de juin, emportant les appareils nécessaires pour le chargement du magnifique monolithe dont le poids est évalué à quatre cents tonneaux.

Dès que l'on sut dans le monde savant que je songeais à enrichir la France d'un monument que Rome seule possède en Europe, on m'engagea à tenter d'obtenir deux obélisques beaucoup plus précieux, et par la richesse de leurs sculptures, et par leur état de conservation, que ceux d'Alexandrie, mais aussi d'un transport plus difficile, en raison de leur situation à Luxor (à cinquante lieues au-dessus du Caire). Divers moyens me furent proposés, mais tous avaient le double inconvénient d'une énorme dépense et de peu de garanties de

succès. Le baron Rolland, inspecteur général du génie maritime, proposa de faire construire à Toulon un bâtiment dont le tirant d'eau, calculé sur la profondeur des plus basses eaux du Nil et de la Seine, permettrait de le faire naviguer sur ces fleuves, en même temps qu'il pourrait faire le trajet d'Alexandrie au Havre. Des ordres furent expédiés, et le *Luxor* (c'est le nom que je donnai à ce bâtiment, dont la forme se rapproche de celle des galiotes hollandaises) fut construit sur les chantiers de Toulon, dans le même temps où toute l'attention de l'administration semblait être réclamée par les préparatifs de l'expédition d'Alger.

J'avais en même temps fait entamer auprès du pacha, par l'entremise du consul général de France en Égypte, et de M. de Cerizy, ingénieur de la marine, employé par Méhémet-Ali, une négociation pour la cession des monuments. Le succès ne se fit pas attendre, et, lorsque tout fut prêt pour le départ du bâtiment, je chargeai le baron Taylor de se rendre auprès du pacha, avec des présents dont le choix et la valeur devaient le confirmer dans les intentions favorables qu'il avait manifestées. Lorsque je quittai le ministère, le baron Taylor m'avait informé de l'heureux résultat de sa mission, quant à ce qui concernait le pacha; il partait pour Luxor afin de tout disposer pour l'enlèvement des deux obélisques, devenus propriété de la France.

Il ne m'a pas été donné de voir s'accomplir, sous mon ministère, cette entreprise d'un si haut intérêt pour les sciences, et l'on ignorera peut-être toujours que sa conception est mon ouvrage, et que tous les moyens d'exécution ont été préparés et mis en œuvre par moi. Je commettrais, à l'égard du baron Taylor, l'injustice à laquelle je n'échapperai probablement pas pour mon propre compte, si je ne déclarais que c'est à lui que je suis redevable de la pensée première de cette expédition; que ses conseils, rendus plus précieux par la connaissance qu'il avait des localités, m'ont puissamment aidé, et qu'enfin, son nom doit être en éternelle recommandation aux yeux des amis des arts, en France et en Europe, puisque c'est à son concours personnel, au dévouement qui l'a porté à braver les fatigues et les dangers d'un nouveau voyage, que l'on devra attribuer le succès de

l'entreprise. Compris, jusqu'à présent, dans la défaveur qui s'attachait aux actes du ministère dont je faisais partie, on n'a pas plus parlé de lui que de moi. Les journaux ne se seraient même pas occupés de notre tentative, si les uns n'y avaient vu une occasion de blâme, et les autres, le sujet de quelques misérables plaisanteries. Si j'ai toujours fait pour moi l'abnégation la plus complète de la part de mérite que je pouvais revendiquer dans ce que j'ai fait pour l'intérêt général, je dois me montrer plus exigeant pour celle qui revient aux hommes qui m'ont aidé de leur concours. Puisse le baron Taylor jouir du fruit de ses talents et de son zèle dans une circonstance où, je le répète, il a déployé toute l'ardeur et la persévérance que peut seul donner le dévouement aux arts et à la patrie.

En s'écoulant, le temps amenait l'époque où les Chambres devaient être convoquées. Ce qu'on savait de leurs intentions hostiles (l'opposition avait un parti très fort dans la Chambre des pairs) faisait prévoir le refus ou la mutilation du budget. On sentait le besoin de se réserver les moyens de dissoudre la Chambre des députés, d'en réunir une nouvelle, et d'en obtenir, avant la fin de l'année, les ressources que la précédente aurait refusées. On devait même agir dans l'hypothèse très probable d'une résistance plus vive encore de la part de la nouvelle Chambre, et de la nécessité où l'on se trouverait de recourir à des mesures extraordinaires. Il fut donc décidé que les Chambres seraient convoquées pour le 3 mars, et l'on prépara le plan de la campagne législative qui devait décider du sort de la monarchie.

On résolut de se borner à la présentation du budget et à celle de deux lois, l'une sur la réduction de l'intérêt du capital cinq pour cent, l'autre sur l'amortissement et sur l'emploi des fonds que le système proposé laisserait sans emploi. Le comte de Chabrol s'était occupé, avec beaucoup de soin et de talent, de cet objet important, auquel le Conseil accorda la plus grande attention. Le projet consistait à donner aux porteurs de rentes cinq pour cent l'alternative de recevoir le remboursement immédiat du capital nominal de leur rente, ou de consentir à la réduction de l'intérêt de cinq à quatre pour cent. Afin de rendre plus favorable la position de ceux qui

prendraient ce dernier parti, on augmentait leur capital de l'intérêt d'une année de leur rente, dont l'intérêt se trouvait joint à la rente primitive, ou, en d'autres termes, on maintenait pendant cinq années l'intérêt à cinq pour cent. Les possesseurs de rentes ainsi réduites obtenaient en outre la garantie qu'aucune nouvelle réduction n'aurait lieu avant l'année 1845.

Aux quarante millions que cette opération aurait fait économiser, on proposait d'ajouter la totalité des sommes que rendrait disponibles une modification dans le système d'amortissement qui, désormais appliqué aux différents fonds dans la proportion de leur quotité, ne devait plus agir que sur ceux d'entre eux qui seraient au-dessous du pair. Cette dernière partie de nos ressources n'aurait été rendue disponible que par une loi spéciale votée à la session qui aurait suivi la clôture de chaque exercice.

Sur les quarante millions provenant de la réduction de la rente cinq pour cent, quinze millions étaient destinés à couvrir le déficit que devait entraîner la suppression vivement réclamée du droit de circulation sur les vins et les eaux-de-vie. Les vingt-cinq millions restants, auxquels on aurait réuni la portion non employée de la dotation de l'amortissement, devaient être répartis entre les ministères de la guerre et de la marine, et la direction générale des ponts et chaussées. Dix années auraient suffi pour compléter notre système de défense territoriale et maritime, et faire cesser le déplorable état de nos communications intérieures. Chaque ministre s'était occupé des projets qui se rattachaient à celui du ministre des finances et devaient en être le complément. Quelques autres lois relatives à des intérêts spéciaux étaient destinées seulement à utiliser les moments des Chambres pendant la durée de l'examen préparatoire de la loi des finances. Les grandes questions, telles que l'organisation communale et départementale, les modifications à opérer dans le système électoral, la répression des abus de la presse, n'avaient même pas été examinées dans le Conseil : faute grave qui n'aurait pas permis de profiter de la bonne volonté des Chambres, si, ce qui à la vérité était peu probable, elles en avaient montré.

Le discours du Trône occupa plusieurs séances du Conseil.

Des projets différents avaient été présentés par le prince de Polignac. Il nous avait fait entendre que, déjà agréés par le Roi, quant à la pensée générale, il ne s'agissait plus que de les examiner sous le rapport de la forme. Ces discours n'étaient évidemment pas de lui; mais, désireux de leur imprimer son cachet en les corrigeant, il avait introduit des phrases tellement incorrectes que la propriété semblait devoir lui en être incontestablement acquise. Le premier soin fut de les traduire en français, afin de les rendre compréhensibles; le second, d'en détacher les phrases qui eussent été malsonnantes aux oreilles des pairs et des députés. Tout allait assez bien, quant aux idées banales, à ces mots de remplissage qui composent aux trois quarts ce genre de discours; il fallait en venir à l'expression de la pensée du Roi. Cette expression devait être forte, positive, énergique, car il était convenu que l'énergie était pour le ministère une condition d'existence, comme elle en avait été une de sa création. En un mot, on voulait une menace. Ce n'était pas chose facile à obtenir de MM. Courvoisier et de Chabrol. Le Roi s'en mêla. Il s'y prit de telle sorte envers le garde des sceaux, chargé de broder sur le canevas informe fourni par le président du Conseil, qu'il le détermina à insérer cette phrase[1] qui a servi de prétexte à la réponse insolente de la Chambre des députés, et de point de départ à une scission entre le gouvernement et la nation.

On n'a pas manqué de reprocher au ministère l'attitude qu'il avait fait prendre au Roi. On aurait voulu qu'il se montrât disposé aux concessions, caressant, suppliant même. Ce rôle ne pouvait lui convenir, usé qu'il était par le ministère précédent, qui n'avait rien obtenu en échange des sacrifices immenses, irréparables, arrachés à sa pusillanimité, ou même proposés par elle. Aux yeux de tous les hommes sensés, le gouvernement devait annoncer la résolution qu'il avait prise de se placer au-dessus des exigences dont on prétendait le fatiguer; mais peut-être la forme de menace adoptée pour atteindre ce but avait-elle à la fois de l'inconvenance et des inconvénients. Je conserve à cet égard l'opinion que j'exprimai

1. Voir plus bas, page 150, note 2, le texte de cette phrase. *(Note de l'éditeur.)*

dans le Conseil, sans qu'il m'ait été possible de la faire prévaloir.

Les députés arrivaient à Paris. Leurs propos, leur contenance à l'égard des ministres, ne nous laissaient aucun doute sur la direction qui serait donnée à la session. Ceux de la droite étaient favorablement disposés: mais les plus modérés, même parmi ceux de la gauche, ne firent pas aux ministres les visites d'usage, et déclarèrent l'intention où ils étaient de s'établir en opposition ouverte et de n'entendre à aucune composition. Il n'y avait donc rien à faire que de compter; le résultat de ce calcul ne présentait aucune chance de succès: la majorité était évidemment contre le ministère qui n'aurait eu, pour la ramener à lui, que des moyens dont l'usage lui était interdit.

Les journaux ajoutaient aux embarras qui compliquaient la marche du gouvernement. Dès le mois d'octobre 1829, ils avaient provoqué des associations ayant pour objet apparent le refus de l'impôt, dans l'hypothèse où il serait établi d'une manière illégale, mais pour but réel, l'organisation de la faction ennemie et le dénombrement de ses membres. Leur malveillante investigation s'étendait jusqu'aux députés dont ils signalaient les démarches et les relations, dont ils publiaient les votes en appelant sur eux l'animadversion publique, et qu'ils recherchaient sans la moindre pudeur jusque dans leur conscience même. Un tel état de choses ne pouvait être combattu que par des mesures dont l'énergie fût proportionnée à sa violence. Il était donc peu probable que, quelle que fût l'attitude que l'on prendrait devant les Chambres, on pût obtenir leur concours; il devait s'ensuivre la nécessité d'en venir à leur égard à un parti décisif. Le ministère jugea qu'il manquerait au caractère que le Roi avait voulu lui imprimer et que sa propre composition indiquait, s'il débutait dans ses rapports envers les Chambres par un acte qui pût être pris pour de la faiblesse. Cette considération prévalut dans la majorité du Conseil, et la phrase qui avait provoqué des observations de la part de quelques-uns de ses membres, cette phrase qui, peu de jours après, allait devenir la cause d'une rupture ouverte entre le trône et l'une des branches du pouvoir législatif, cette phrase fut adoptée; et, purgé des locutions étranges, des fautes de

français et même d'orthographe qu'il renfermait, le discours reçut l'agrément du Roi. Les copies que nous avions faites afin de nous mieux rendre compte de son ensemble et de ses détails furent déchirées avec une puérile exactitude, tant on craignait que le public n'en eût connaissance avant qu'il fût prononcé.

A la messe du Saint-Esprit qui, selon la coutume, fut célébrée la veille de la séance royale, il ne se trouva qu'un très petit nombre de députés, tous de la droite. Les banquettes des pairs n'étaient pas beaucoup plus garnies. Dans le trajet qu'il parcourut, pour se rendre à la cathédrale, le Roi fut accueilli avec beaucoup de froideur.

Le lendemain[1], jour de l'ouverture, les places destinées aux membres de l'une et l'autre Chambre étaient presque toutes occupées. Jamais on n'avait remarqué moins d'absents. Les tribunes étaient également remplies, et la curiosité avait attiré une foule considérable, jusque dans les avenues du Louvre.

Le Roi lut le discours avec assurance; le ton élevé qu'il prit en arrivant à la phrase décisive[2], et l'affectation qu'il mit à appuyer sur les mots les plus saillants, indiqua de sa part une volonté comprise de tout le monde. A peine avait-il quitté son trône, que des colloques s'établirent entre les pairs et les députés. Comme, de part et d'autre, on ne s'adressait qu'aux hommes de son opinion, le blâme ou l'éloge se prodiguaient sans distinction.

La Chambre des pairs ne fit pas attendre sa réponse, mais cette réponse était de nature à ne l'engager dans aucun sens, et ne laissait rien préjuger des dispositions de la Chambre où chaque opinion croyait avoir la majorité.

La composition du bureau de la Chambre des députés ne tarda pas à faire à chaque opinion la part des voix sur

1. Le 2 mars 1830. *(Note de l'éditeur.)*

2. Voici cette phrase ; les mots soulignés sont ceux sur lesquels le roi appuya en les prononçant : « Pairs de France, députés des départements, *je ne doute pas de votre concours* pour opérer le bien que je veux faire. Vous repousserez avec mépris les perfides insinuations que la malveillance cherche à propager. Si de coupables manœuvres suscitaient à mon gouvernement des obstacles que je ne peux prévoir ici, *que je ne veux pas prévoir*, je trouverais la force de les surmonter dans ma résolution de maintenir la paix publique, dans la juste confiance des Français, et dans l'amour qu'ils ont toujours montré pour leur roi ». *(Note de l'éditeur.)*

lesquelles elle pouvait compter; et elle constata pour la gauche une majorité de quarante voix; majorité compacte, sur laquelle, par les raisons qui ont été déduites, le ministère ne pouvait exercer aucune action, et qu'il lui était impossible de déranger.

La discussion de l'adresse vint bientôt confirmer un état de choses qui n'était déjà que trop bien apprécié. Elle fut âcre, et fit connaître le plan que la faction s'était tracé. Accorder au ministère toutes les lois d'utilité générale qu'il proposerait, mais les accorder seulement après avoir fait valoir le sacrifice que la Chambre faisait de son animadversion à l'intérêt public; retrancher du budget les dépenses appliquées à des services contre lesquels on avait excité les passions populaires, comme la solde des troupes suisses, et d'une partie de la garde royale, notamment des gardes du corps, le traitement du haut clergé et celui des hauts fonctionnaires; faire des réductions, sans s'occuper de l'effet qu'elles produiraient, sur les budgets spéciaux de chaque ministère; s'entourer en un mot de cette popularité que les masses ne refusent jamais à qui flatte leurs passions et attaque le pouvoir; tel était le plan de la faction. A ces conditions, elle accordait un budget devenu sans conséquence pour elle, comme sans utilité pour le gouvernement qui n'aurait pu en faire usage : et cependant, aux yeux du peuple que la presse n'eût pas manqué de prévenir en faveur de la Chambre, la conduite des députés eût été considérée comme le résultat de la plus noble indépendance, et leur opposition comme un acte sublime de courage. Chaque député, eût-il été comblé de faveurs, eût semblé un martyr de la cause nationale; et le ministère, forcé de se retirer devant la haine publique, n'eût laissé au Roi qu'une ample part dans son discrédit, et la nécessité de prendre ses ministres parmi les hommes les plus ardents de l'opposition.

Ces considérations étaient fondées de tous points; aussi déterminèrent-elles le Roi et son conseil à dissoudre la Chambre. L'inconvenance de sa réponse au discours du trône[1]

1. L'adresse contenait la phrase suivante : « la Charte... consacre, comme un droit, l'intervention du pays dans la délibération des intérêts publics. Cette intervention... fait du concours permanent des vues politiques de votre gouvernement avec les vœux de votre peuple, la condition indispensable de la marche régulière des affaires publiques. Sire, notre loyauté, notre dévouement nous condamnent à vous dire que ce concours n'existe pas. » *(Note de l'éditeur.)*

fournissait un prétexte suffisant. Cette résolution fut cependant vivement combattue par M. de Guernon-Ranville qui, assez fier du succès d'une improvisation dans laquelle il avait déployé beaucoup de courage et témoigné un réel talent, insista pour qu'au lieu de courir les chances dangereuses d'élections nouvelles, on tentât de tirer parti d'une Chambre où la majorité dépendait d'un retour à l'opinion royaliste d'une vingtaine de voix qui lui avaient longtemps appartenu.

Ces vingt voix et bon nombre d'autres auraient, selon toute apparence, pu être ramenées par des moyens plus positifs que ceux avoués par une délicatesse méticuleuse. Nous avions le tarif des consciences : il n'était pas élevé, chacune n'étant guère estimée que ce qu'elle valait. Sur les bancs de l'opposition, parmi ces hommes désintéressés qui, pour le seul avantage du peuple, se montraient si ardents contre la légitimité, il ne manquait pas de spéculateurs qui offraient de passer le marché, Si on les avait mis en présence, on aurait sans doute obtenu du rabais. Le Roi et M. le Dauphin n'attendirent pas l'opinion du Conseil pour repousser la proposition. Eût-elle été acceptée, il aurait été difficile de trouver l'argent dont on aurait eu besoin. La liste civile seule aurait offert des ressources. Embarrassée par quelques millions de dettes, que l'on s'obstinait à faire disparaître par des économies au lieu d'arriver à ce but par un emprunt avec amortissement, elle ne laissait pas disponible une somme suffisante pour l'objet dont il s'agissait. Puis le Roi la considérait comme étrangère aux affaires générales. On connaissait sa susceptibilité et celle de M. le Dauphin sur ces articles. C'était à qui n'aborderait pas la question.

Un jour cependant qu'une occasion favorable se présenta, je la saisis et j'exposai le plan. « Bien, me dit M. le Dauphin, c'est très moral. — C'est au moins très utile, monseigneur. Je ne sais d'ailleurs si la morale ne s'accommoderait pas d'un procédé qui a pour objet d'éviter d'irréparables malheurs, en ramassant, pour les combattre, des armes que nos ennemis ne laisseront point par terre. Je suis moins arrêté par le cri de ma conscience que par le défaut d'argent. — Vous avez vos budgets. Vous, par exemple, que ne sacrifiez-

vous un vaisseau de ligne? — Et les Chambres, monseigneur? — Vous vous arrangerez avec elles comme vous pourrez. — Je ne vois qu'un fonds qui ne soit pas soumis à leur contrôle, et auquel on puisse donner la destination dont je parle, la liste civile... — La liste civile! s'écria le prince avec fureur. La liste civile! mon père et moi, nous ne souffrirons jamais que les ministres en disposent. Nous ne souffrirons pas même qu'ils en prononcent le nom! Qu'a-t-elle à faire avec vos menées? — Nos menées, monseigneur, ont pour objet la conservation de la couronne. C'est les bien employer que de les appliquer à son salut : la couronne perdue, la liste civile le sera aussi. — Brisons là! je vous repète que le Roi et moi ne souffrirons jamais qu'un denier de la liste civile soit à la disposition d'aucun de vous. »

La liste civile fut respectée; mais, deux mois après cette session, le Roi était sur la route de Cherbourg...

MM. de Montbel et de Chabrol inclinaient à accepter l'opinion du ministre de l'instruction publique; mais le Roi était depuis longtemps familiarisé avec l'idée de dissoudre une Chambre à laquelle il ne pouvait pardonner l'influence qu'elle avait prise sur le ministère précédent, et, par suite, sur des déterminations qu'il se reprochait; il trancha donc la question et déclara qu'il ne pouvait maintenir une Chambre qui se déclarait en hostilité ouverte avec un ministère qui possédait toute sa confiance. On convint néanmoins qu'il recevrait la députation chargée de lui porter l'adresse. La réponse qu'il y fit lui appartenait en entier, sauf un membre de phrase qui, à la vérité, lui donnait une grande énergie, et qu'un de nous proposa d'ajouter. Prononcée du haut du trône, d'une voix sonore et assurée et, si je puis m'exprimer ainsi, avec une grande propriété d'expression, cette réponse produisit un effet saisissant. Ce fut un spectacle à la fois imposant et curieux que cette pompe qui entourait le trône, ce cortège nombreux de hauts fonctionnaires que le Roi avait à dessein appelés près de lui, et ce groupe de députés, étonnés de l'audace avec laquelle ils avaient insulté la majesté royale et inquiets des suites que devait avoir cette démarche importante.

En se retirant, M. Royer Collard[1], s'entretenant avec ses collègues de ce que lui avait fait éprouver la réponse du Roi dit : « C'est une chose vraiment grande et imposante qu'un Roi sur son trône. Je n'en ai jamais été autant frappé que je le suis aujourd'hui. »

L'ordonnance de dissolution, arrêtée dans le Conseil qui s'était tenu le matin, fut immédiatement signée : le lendemain, le prince de Polignac et le comte de Chabrol en donnèrent connaissance à la Chambre des pairs. M. de Montbel et moi fûmes chargés de la notifier à la Chambre des députés, où elle fut reçue sans étonnement, et sans murmures, mais non sans un vif mécontentement.

Je pressai mes collègues de s'occuper immédiatement des moyens, non de préparer des élections favorables, ce que les progrès faits dans l'opinion par la faction libérale rendaient impossible, mais de prendre des mesures pour empêcher ou réprimer les mouvements qu'elle ne manquerait pas d'exciter. Ces moyens consistaient à opposer des associations royalistes aux associations formées partout dans un sens contraire; à s'assurer de l'esprit des troupes, à remplacer les commandants militaires et les chefs d'administration dont l'énergie ou la fidélité laisseraient des doutes; à renforcer les garnisons de Paris et des principales villes, de manière à ôter jusqu'à la pensée d'y soulever des troubles; enfin, à réunir à peu de distance de la capitale, sous le prétexte de les exercer à de grandes manœuvres, sous les yeux du Roi et de M. le Dauphin, les troupes qui, chaque année, formaient les camps de Saint-Omer et de Lunéville. Ces mesures n'étant qu'un moyen de comprimer la faction, j'insistai pour que l'on s'occupât d'une législation sur la presse et les élections, législation que je jugeais ne pouvoir être établie dans le principe que par des ordonnances, mais qui devait être telle, cependant, que les Chambres n'eussent plus qu'à leur donner leur sanction, lorsque la bonne fortune de la couronne en aurait réuni qui lui fussent favorables.

Le Conseil approuva cette proposition. Le président dit

1. M. Royer-Collard, comme président de la Chambre, était en tête de la délégation qui avait porté l'adresse au Roi. *(Note de l'éditeur.)*

qu'il fallait s'en occuper, mais que des affaires plus urgentes réclamaient ses soins, et, si l'on en parla, ce ne fut que pour la lui rappeler, et recevoir toujours une même réponse.

IV

Fin des préparatifs de l'expédition d'Alger. — Commandement de la flotte. — Le vice-amiral Duperré. — Le comte de Bourmont quitte le ministère pour diriger l'expédition. — Réunion de la flotte dans la rade de Toulon, et de l'armée à Toulon et dans les environs. — Le Dauphin va les passer en revue. — Son voyage dans le Midi. Les dernières acclamations royalistes.

L'affaire d'Alger servait de prétexte à ces délais, quoiqu'elle ne dût occuper et n'occupât en effet que les ministres de la guerre et de le marine, dont le zèle et la complète harmonie amenaient les résultats les plus satisfaisants. On avait, dès lors, la certitude que les préparatifs seraient terminés pour le 15 mai, époque indiquée comme la plus favorable pour le départ.

L'hésitation que j'avais rencontrée chez les personnages les plus marquants de la marine avait cessé dès que la résolution de faire l'expédition avait été prise. Tous montraient une égale ardeur à me seconder, et le télégraphe, sans cesse en mouvement, portait des ordres dont l'exécution n'éprouvait ni retards, ni mauvaise volonté. Dans les ports, où l'on avait augmenté le nombre et le salaire des ouvriers, la nuit même n'interrompait pas les travaux. Les arsenaux, dont les approvisionnements avaient été complétés depuis qu'il était question de cette guerre, furent en état de fournir la totalité des objets nécessaires, à l'exception d'une centaine de câbles-chaînes que je fis acheter en Angleterre. Telle fut l'activité des armements que, dès le 15 mars, un mois après l'envoi des ordres, les ports de l'Océan avaient fait partir près de la moitié des bâtiments qui leur étaient demandés, et qu'avant la fin du mois, il ne restait plus que deux vaisseaux de ligne et trois frégates à expédier de Brest et de Lorient; encore furent-ils en état de

prendre la mer à temps pour arriver à Toulon avant le départ de la flotte, et y prendre le rang qui leur était assigné.

L'importance de l'expédition la plaçait nécessairement sous les ordres d'un vice-amiral. L'âge et les infirmités de la plupart des officiers de ce grade ne pouvaient laisser le choix incertain qu'entre MM. de Rigny, Duperré et Halgan.

Le premier devait à des circonstances heureuses un avancement qui l'avait rendu dans son corps l'objet d'une envie à laquelle il convenait de ne pas donner de nouveaux et justes prétextes, en le chargeant d'une expédition dont les résultats très probables auraient encore ajouté à sa rapide et prodigieuse fortune militaire. Le Roi, d'ailleurs, lui gardait rancune du refus qu'il avait fait du portefeuille de la marine, et il se montrait peu favorablement disposé pour lui.

Le second s'était fait une brillante réputation par sa campagne dans l'Inde, une des plus glorieuses dont s'honore la marine française. C'est un homme d'action, mais qui, lent à concevoir, ne puise sa décision et son énergie que dans les événements. Hors de là, il ne se montre qu'avec des manières communes, une affectation de brusquerie, une disposition à la contrariété, une hésitation dans les idées et une pesanteur de jugement qui donnent une opinion peu avantageuse de son caractère et de ses talents.

Quoique bon et brave officier, l'amiral Halgan devait son avancement à ses talents comme administrateur, plus qu'à ses services militaires.

Je crus devoir accorder la préférence à l'amiral Duperré, en raison de ce que, malgré les apparences, il valait réellement, et de l'assentiment que ce choix rencontrerait dans la marine. Je le proposai donc au Roi, qui l'agréa, et je lui transmis, par le télégraphe, l'ordre de se rendre immédiatement à Paris. Là commencèrent à se manifester l'inconvenance et la singularité de ses formes. Sa réponse, qui se fit attendre huit jours, ne me fut apportée que par lui. Satisfait intérieurement de la distinction dont il était l'objet, il sembla n'obéir qu'à regret. Bientôt vinrent les indécisions, les doutes sur la possibilité d'être en mesure pour l'époque voulue. Ces doutes, exprimés sans ménagements, renouvelèrent l'opposition que j'avais fait cesser. Ils frappèrent même l'esprit de M. le Dau-

phin, qui, tout en désirant le succès, n'était pas fâché, dans le fond, qu'il rencontrât, dans l'exécution, des obstacles propres à justifier la constante improbation qu'il avait exprimée sur l'expédition. Tout ce qui approchait le prince lui parlait dans le même sens, et il ne manquait pas d'encourager ce genre assez étrange de flatterie, par le soin qu'il prenait de choisir, pour me faire part de ses doutes, le moment où il pouvait être entendu de plus de monde. Une telle manière d'agir surprenait tous ceux qui ne connaissaient pas la jalousie prononcée que lui inspirait contre la marine sa préférence pour l'armée de terre, et les dispositions peu favorables que lui donnaient à mon égard je ne sais quelles préventions dont je n'ai jamais pu découvrir la source, et la franchise avec laquelle je prenais contre lui la défense du département qui m'était confié.

L'accroissement d'embarras qui résultait pour moi de ces contrariétés, loin de me décourager, ajoutait à mon zèle. Je commençai par me délivrer de l'auteur de ces incommodes caquetages, en donnant à l'amiral Duperré l'ordre de partir sans délai pour Toulon; je ne me laissai pas arrêter par l'assurance qu'il me donnait que le départ de la flotte ne pouvait avoir lieu avant le 15 juin; que le débarquement ne s'effectuerait que dans les premiers jours de juillet, et qu'il durerait un mois; qu'ainsi sa présence à Toulon était inutile. J'insistai; il partit. Les événements firent bonne et prompte justice de ses sinistres pronostics et des doutes de M. le Dauphin.

Le 28 avril, j'annonçai au Roi que dix vaisseaux, vingt-trois frégates et soixante-dix bâtiments de guerre de moindre force étaient réunis dans le port de Toulon, et que l'on n'attendait plus que deux vaisseaux de ligne et deux frégates, dont on pourrait se passer si leur arrivée tardait trop; que cinq cents bâtiments de transport, rendus nécessaires par les exigences sans cesse croissantes du département de la guerre, étaient également réunis dans les ports de Toulon et de Marseille; que je venais, en outre, de faire construire soixante bateaux plats, destinés au débarquement des hommes, des chevaux et de l'artillerie de campagne; que j'avais affrété cent cinquante bateaux servant au cabotage de la Méditerranée,

que leur forme permet d'affecter au débarquement, et que le personnel de cet immense armement était aux postes qui lui avaient été assignés ; qu'ainsi j'avais rempli mes engagements, en devançant même l'époque de quinze jours. Ce fut ma seule réponse aux doutes qui s'étaient élevés, ma seule vengeance des contrariétés de tous genres que j'avais éprouvées. Ce fut aussi ma seule récompense.

Le comte de Bourmont avait, de son côté, imprimé une grande activité aux préparatifs qu'il faisait, et qui avaient reçu bien plus de développements, depuis qu'il avait acquis la certitude que le commandement de l'expédition lui serait confié.

Ce commandement était vivement sollicité par le duc de Raguse qui n'épargna ni démarches, ni prières pour l'obtenir. Il m'avait souvent entretenu de l'expédition et des moyens de la faire réussir; et je dois déclarer que ses vues me parurent fort justes et que je mis à profit toutes celles qui pouvaient s'appliquer à la marine. Je regarde comme un devoir d'ajouter que, sans les rendre moins pressantes, M. le duc de Raguse savait donner à ses démarches la dignité qui convenait à sa position.

M. le Dauphin, à qui il s'était adressé, l'avait renvoyé au Roi qui semblait vouloir laisser à son fils la désignation du chef de l'expédition. Le prince s'en défendit longtemps, et finit par proposer trois officiers généraux, en déclarant au Roi qu'il ne lui laisserait pas même soupçonner ses préférences, l'ordre dans lequel il les présentait étant l'ordre indiqué par le grade de l'ancienneté. C'était : le maréchal, duc de Raguse; le général Clausel et le comte de Bourmont.

Nous n'aurions pas été surpris en apprenant que M. le Dauphin, qui affectait de mettre de côté les antécédents politiques, ait songé à confier un poste aussi important au général Clausel; mais nous n'aurions pas cru qu'il portât l'oubli du passé, et on pourrait dire l'abnégation des convenances, au point de mettre en évidence un officier connu pour être un des antagonistes les plus prononcés de la monarchie, et dont la conduite à l'égard de madame la Dauphine avait été si révoltante. Notre étonnement fut remarqué du prince, qui déclara qu'il

s'y attendait, mais qu'il n'en avait pas moins passé outre. Le Roi nous dit en riant, avec cet à-propos qui lui est particulier : « Mon fils savait que j'étais là. »

Nous apprîmes le lendemain que le commandement était donné au comte de Bourmont. Tout en applaudissant à ce choix, nous regrettions cependant de nous voir privés des conseils et de la coopération du ministre de la guerre dans des circonstances où il était aisé de prévoir qu'ils nous seraient bientôt utiles. Pendant son absence, le portefeuille de la guerre devait être confié au président du Conseil, qui semblait avoir du temps et du talent pour tout.

La temporisation du prince de Polignac, en ce qui concernait les mesures réclamées par la situation grave où se trouvait la monarchie, donnait lieu dans le Conseil à de fréquentes observations. Le Roi lui-même en témoignait de l'impatience ; mais toujours cette phrase : « Nous y songerons, sire : nous pensons à tout, tout viendra à temps », mettait un terme à la discussion. Lorsqu'elle se reproduisait dans le Conseil, on y répondait par des vues bizarres, plus propres à effrayer qu'à rassurer ceux de nous qui insistaient sur la nécessité de ne pas se laisser surprendre par les événements. Plusieurs fois MM. de Chabrol et Courvoisier avaient annoncé l'intention de sortir d'un ministère où leurs vues, partagées sur quelques points par plusieurs de leurs collègues, étaient en opposition avec celles du ministre dirigeant. Ils s'en expliquèrent très nettement dans un conseil tenu à la marine, à l'occasion du projet que l'on soupçonnait au prince de Polignac de donner un portefeuille à M. de Peyronnet.

Le caractère de l'ancien garde des sceaux ne convenait pas plus aux membres du Conseil qu'à la magistrature qui l'avait repoussé, et à l'opinion que l'on avait, à tort ou à raison, excitée contre lui. M. de Montbel s'en expliqua avec autant de chaleur que MM. de Chabrol et Courvoisier, et, sans partager la prévention dont le collègue qu'on voulait nous donner était l'objet, j'exprimai le peu de disposition que j'avais à rester dans un ministère dont il ferait partie. Le président s'arrêta en présence de la difficulté de recomposer tout un ministère. L'*Almanach royal* ne lui fournissait plus de noms

tels qu'il les aurait voulus. Force lui fut de suspendre l'exécution de son projet ou d'accéder à la proposition, à la demande même, que nous faisions de rappeler M. de Villèle, moins impopulaire et plus réellement homme d'État que M. de Peyronnet.

Cela n'entrait pas dans les combinaisons du prince de Polignac, qui redoutait le retour d'un homme d'État dont la capacité ne tarderait pas à triompher des préventions suscitées contre lui dans l'opinion publique et à lui rendre, dans l'esprit et l'affection du Roi, la place qu'il y avait longtemps occupée. Il fut donc convenu que les choses resteraient dans l'état où elles se trouvaient; et, en effet, pendant quelque temps, on ne parla plus de changements; mais, à la réserve que le président apportait dans ses rapports avec le Conseil, à l'air embarrassé du Roi à notre égard, nous jugions que le mouvement projeté n'était qu'ajourné.

La réunion de la flotte dans la rade de Toulon, celle de l'armée de terre, dans les environs de cette ville, d'Aix et de Marseille, annonçaient le départ très prochain de l'expédition. Il fut convenu que M. le Dauphin passerait en revue les deux armées; qu'il s'arrêterait dans toutes les villes importantes qu'il traverserait; que je le précéderais de quelques jours, afin d'étudier l'esprit des localités, et que je lui laisserais des notes destinées à le diriger. J'avais obtenu du Roi l'autorisation de visiter les départements de l'Isère et du Gard que j'avais administrés, et où m'appelait l'espoir de raviver l'opinion royaliste, non moins que le désir de revoir les nombreux amis que j'y avais laissés. Le voyage s'exécuta de tous points comme il avait été arrêté. Je précédais le prince et je lui laissais, dans tous les lieux où il devait s'arrêter, des renseignements sur l'esprit public et les moyens de se le concilier, sur les hommes influents et les démarches qu'il devait faire près d'eux. Ces précautions n'eurent qu'un faible succès : les royalistes furent à peu près les seuls qui vinrent saluer le prince. L'absence des libéraux affirmait que la résolution de se séparer du Roi était prise d'une manière absolue, et que rien ne pouvait la faire changer. J'éprouvai les mêmes impressions dans l'Isère et dans le Gard. Les royalistes et le peuple, dont à cette époque l'esprit n'avait pas encore été travaillé, me

reçurent avec une sorte d'enthousiasme. Les libéraux, sans égard pour l'impartialité qui, de leur aveu, avait caractérisé mon administration, et pour les services que j'avais rendus à ceux qui les avaient réclamés, m'évitaient avec l'affectation la plus significative.

M. le Dauphin arriva le 3 mai à Marseille; il y fit son entrée à cheval, ayant à ses côtés le ministre de la guerre et moi. Les marques les plus vives de l'enthousiasme et de l'affection lui furent prodiguées. Partout où il paraissait, c'était une affluence à laquelle les rues, les fenêtres, les toits même ne suffisaient pas, et des cris, des larmes de joie, des drapeaux que l'on agitait!... La population était littéralement dans un état d'ivresse et de folie... et deux mois après!... N'anticipons pas sur de funestes événements. Arrêtons-nous sur les dernières preuves d'attachement qui aient été données à la Monarchie.

A son entrée à Marseille, je fis remarquer à M. le Dauphin l'énergie des acclamations dont il était l'objet : « Je le vois comme vous, me dit-il, mais je doute qu'il y ait beaucoup d'électeurs parmi ceux qui m'accueillent si bien ». Mot plein de sens et de vérité, et dont on put apprécier la justesse peu de jours après.

Le lendemain, le prince visita le lazaret nouvellement construit dans l'île de Pomègue, et, à son retour, il voulut monter sur un des bâtiments de l'expédition qui remplissaient le port. Les habitants montrèrent un empressement égal à celui de la veille. Les quais, les maisons, les ponts et jusqu'aux vergues des navires, tout était couvert d'une population animée de sentiments qui semblaient avoir conservé l'exaltation inspirée par les premiers moments de la Restauration.

Dans la nuit suivante, je partis pour Toulon, où je précédai le prince de quelques heures.

L'accueil qui l'attendait dans cette ville fut moins chaleureux que celui qu'il avait reçu des habitants de Marseille. On attribua, avec assez de raison, cette froideur du peuple au refus du Dauphin de faire son entrée à cheval. Les princes ne devraient jamais perdre de vue que le peuple est avide de spectacles, et que leur présence en étant un, il tient compte en bien ou en mal du plus ou moins de pompe dont on

l'entoure. C'est ce que je m'étais vainement efforcé de persuader à M. le Dauphin; il put reconnaître l'exactitude d'une observation plus applicable encore à lui qu'à tout autre, aux acclamations que sa présence excita, lorsque, le surlendemain, il sortit à cheval pour se rendre sur le terrain où il devait passer la revue de la première division de l'armée d'expédition.

La revue de la flotte était fixée au 5 mai. A son entrée dans la rade, le prince fut frappé du magnifique aspect qu'elle présentait. Cent bâtiments de guerre, tous pavoisés et disposés dans un ordre admirable, entre lesquels circulaient des milliers de barques, occupaient le centre de cet immense tableau, dont le cadre était formé par des collines couvertes d'une innombrable population. M. le Dauphin monta à bord de *la Provence*, vaisseau-amiral. Il se rendit ensuite au polygone, où l'on fit exécuter un simulacre de débarquement qui lui donna une idée exacte des moyens que la marine comptait employer dans cette opération; il rentra dans la ville, visita les principaux établissements maritimes, et repartit le lendemain après avoir passé en revue, ou, pour mieux dire, après avoir vu défiler, sur un terrain incommode, la division commandée par le général Berthezène. Là encore, il rencontra cet enthousiasme qui pouvait lui faire croire qu'en France tous les cœurs n'étaient pas fermés aux sentiments monarchiques. Malheureusement, il mettait une sorte d'affectation à ne faire aucun cas de ces démonstrations. On le savait, et on ne cherchait pas assez à les multiplier autour de lui; il en résultait une extrême tiédeur dans les seuls rapports que le peuple puisse avoir avec ses souverains. A son retour à Lyon, cependant, la population lui donna encore des marques satisfaisantes de ses sentiments. Ce furent, hélas! les dernières acclamations dont on salua les Bourbons!

Je me serais moins étendu sur des détails qui peuvent paraître étrangers au sujet que je traite, s'ils ne tiraient une singulière importance des événements postérieurs. Il est essentiel, en effet, de remarquer que les royalistes avaient conservé tout leur dévouement, et que les libéraux avaient senti le besoin de ne pas communiquer au peuple des impressions dont la manifestation indiscrète aurait pu donner l'éveil sur

les projets qui allaient éclater. On était bien assuré de le trouver disposé à répondre, sans y avoir été préparé, à l'appel de l'opposition. Le peuple est toujours peuple. Seul, quoi qu'on en ait dit, il ne donne pas sa démission. Son instinct le pousse partout où il y a du désordre, parce que là seulement il peut satisfaire ses passions du moment, et croit trouver une chance d'améliorer son avenir. En 1789 comme en 1830, un jour a suffi pour lui mettre les armes à la main; on sait quel long et cruel usage il en fit à la première époque. Qui peut prévoir quand et comment il les déposera?

BARON D'HAUSSEZ.

(A suivre.)

LE SALON DU CHAMP-DE-MARS

QUATRIÈME EXPOSITION

DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES BEAUX-ARTS

Ma position est ambiguë. Lorsque je rencontre un ami (il ne s'agit pas du premier venu), je ressens une sorte de peur, et j'attends... car tel est mon naturel. L'un me dit : « Vous me voyez navré; je crois bien que les peintres se moquent de nous, et jamais encore je n'avais subi épreuve pareille à cette visite au Champ-de-Mars. » — Je pense alors : Ce galant homme n'a pas le sens du relatif, ni peut-être même le sens de l'absolu. — Un autre survient qui trouve tout admirable ; — et je le quitte en réfléchissant qu'il n'a pas le sens de l'absolu, mais que, peut-être, il a le sens du relatif.

A vrai dire, il n'y a, dans la querelle annuelle des peintres, qu'une petite dose, une très petite dose d'absolu.

La scission des artistes français en deux groupes est un fait accompli depuis bien peu de printemps; cependant, on perdrait sa peine et on placerait mal à tous les égards sa sollicitude en cherchant les bases d'une réconciliation effective et franche. Il faut y renoncer; c'est un peu comme l'indépendance des États-Unis, contre laquelle personne ne songe plus à récriminer. La Société nationale des Beaux-Arts est un essaim qui se souvient obscurément, mais sans rancune,

de la ruche antique; cet essaim s'est bâti une demeure avec l'ardeur que donne le sentiment de l'émancipation; il a attiré à lui les travailleurs errants et étrangers : à l'heure qu'il est, il fait son miel du mieux qu'il peut, et ce miel n'est pas empoisonné. Les coups d'aiguillon des vieilles abeilles sont pénibles à supporter: ils n'entament pas l'*æs triplex* ni l'activité des jeunes. — Telle est la loi de nature.

Qui aurait prévu, il y a quinze ans, dans l'histoire artistique de la France, ces évolutions amples et inéluctables, parce qu'elles sont fatales? Je retrouve dans ma mémoire d'enfant, comme on se rappelle des contes terrifiants de nourrice, les souvenirs des salons autoritaires de jadis: Puvis de Chavannes et Rodin refusés, anathématisés et, ce qui est pire, taquinés avec de savants raffinements; les plus jeunes tenus en suspicion et fouillés à la porte; et, pour couronner ce bel ouvrage,... des couronnes: une solennelle distribution de récompenses, récitation d'un palmarès dans lequel il serait cruel de jeter aujourd'hui les yeux. Les idées de saine démocratie ont facilité le libre examen en matière d'art. Une opinion publique s'est formée; un besoin d'affranchissement et de confraternité mutuellement consentie a déterminé l'exode des artistes indépendants. En même temps, la critique d'art, réduite au minimum, a perdu le ton pédant qu'elle avait jadis; elle renseigne faussement le public, mais elle ne condamne plus personne à mort. Vraiment, les artistes seraient mal venus à se plaindre des années qui viennent de s'écouler.

Ce qui fait le succès de l'exposition du Champ-de-Mars, est-ce son hospitalité, est-ce sa variété, la gaieté de l'aspect général? Je ne crois pas; c'est bien plutôt qu'elle n'offre que de rares exemples de mercantilisme avoué. C'est loyalement que l'artiste y soumet au public le travail de son année; à sa volonté, il s'abstient, se réserve, ou, au contraire, s'étale et se prodigue. Le public a senti que les bases de cette association libérale permettaient tout à la spontanéité, condition si nécessaire à l'éclosion des œuvres plastiques.

Il n'y aura, cette année, qu'une voix pour acclamer Puvis de Chavannes; la majesté de son œuvre rayonne véritablement sur toute l'exposition ou, pour mieux dire, sur toute la

peinture française, avec une incomparable pureté. C'est encore une fois lui qui prouvera le plus clairement l'existence de l'absolu. Si l'on suppose, en effet, que l'œuvre entier de Puvis de Chavannes n'ait pas existé, on éprouve la sensation réflexe du vide, l'angoisse d'être privé d'un élément indispensable. Toutes les qualités de style et de grâce, de sérieux et de sveltesse spirituelle, de fougue et de noblesse, d'austérité et d'imagination, l'École française les a possédées tour à tour. On ne peut cependant dire que de bien peu de maîtres français qu'ils ont inventé une vérité ou une forme de beauté inconnue avant eux. Il semble justement que Puvis de Chavannes a ouvert un monde nouveau; et, de même qu'on peut affirmer que certains savants ont emporté avec eux des secrets qui ne seront jamais retrouvés, on peut se demander si le système artistique professé par notre grand peintre n'est pas une révélation de l'ordre de celles qu'on appelait autrefois des inspirations, des prédestinations providentielles. Nul, s'il est de bonne foi, ne niera le bénéfice moral et l'élévation spirituelle dont il est redevable, bon gré mal gré, à Puvis de Chavannes seul. Sans lui, toute une part de création esthétique allait manquer.

Il me semble qu'il n'y a eu qu'un démiurge de la même autorité : Victor Hugo. Ceux qui, suivant l'expression banale, « n'aiment pas » Victor Hugo, demeurent cependant, lors qu'ils le critiquent, sous la sensation indicible d'une sorte de terreur sacrée et, si les sceptiques voulaient se confesser, ils avoueraient que, fatalement et sans pouvoir s'en défendre, ils subissent l'ascendant du génie, qu'ils sont non des aveugles ou des sourds, mais plus simplement des ingrats.

Devant le plafond destiné à l'escalier d'honneur de l'Hôtel de Ville de Paris, chacun s'est rappelé qu'il en avait vu le carton teinté l'an dernier; mais, artistiquement parlant, qui reconnaîtrait les linéaments exposés en 1894 dans le somptueux ensemble qui vient d'affirmer la gloire de Puvis de Chavannes. Ceux qui sont familiarisés avec l'art décoratif de notre fin de siècle ont éprouvé une sorte de soulagement à retrouver la composition première agrandie, anoblie, allégée par des colorations définitives. Et puis, la forte volonté qui avait ordonné cette vaste composition centrale s'explique elle-même, se com-

mente et s'enrichit d'incontestables témoignages : quatre voussures et six tympans accompagnent et soutiennent, pour ainsi dire, le motif principal. Avec ce tact de l'esprit qui, semble-t-il, ne devrait jamais abandonner quiconque parle le langage de l'art, Puvis de Chavannes a, sur de modestes surfaces, réduit en images d'éternels symboles, — symboles si hautement appropriés au temps et au lieu qu'ils resteront comme des leçons de morale et d'esthétique. — Je ne parlerai ni du tracé du maître ni de son coloris aérien, musical; mais je voudrais souligner là une vertu plus rare : l'éternelle nouveauté. *Charité, Fantaisie, Beauté*, etc., voilà, à première vue, des thèmes usés, vulgarisés par l'usage. Puvis de Chavannes n'a pas cherché à les rajeunir par des artifices de pensée ou d'exécution ; il a trouvé dans l'onction de son cœur et dans les doux voyages de son imagination la silhouette soudaine qui devait leur donner une valeur morale et une vie artistique inattendues.

Parmi les rangs d'une peinture roturière et sans façon, les tableaux d'Alfred Stevens brillent d'un éclat pur et magnifique; voilà bien l'aristocratique maîtrise des patients ouvriers d'autrefois. Avant l'institution du Champ-de-Mars, Stevens était loin d'être assidu aux expositions. Ici, il se trouve à l'aise et fait tous les ans à ses amis l'aumône de leur montrer quelques chefs-d'œuvre. Au milieu des essais, des tâtonnements hâtifs, des vilaines substances maniées par les débutants et par ceux qui ont l'air de débuter toute leur vie, les tableaux de Stevens ont la cruauté d'être d'une perfection pour ainsi dire anonyme et sans date. Ils ont l'aspect de tableaux empruntés aux meilleures salles du Louvre, et suggèrent de tristes réflexions sur la décadence matérielle de la peinture : c'est qu'il n'est pas facile de soutenir la comparaison avec un Terburg, un Metsu moderne, quand on n'a aucun Holbein, aucun Van Eyck à leur opposer. Il y a eu, dans notre école, beaucoup d'exemples de patience et de minutie infécondes; il a fallu un maître belge pour lui apprendre ce que valaient encore le toucher délicat, la finesse du métier, l'émotion intime, la concentration de l'effort. La *Rentrée du bal* est, en ce sens, une effroyable et sévère leçon : ce petit cadre contient des beautés de tous les ordres sans qu'une

seule tache les ternisse ; il est d'une perfection qu'on ne conçoit pas tout entière sans une sorte de peur. C'est comme si, sous ses pas, entre des pavés, on ramassait une vraie gemme : on se demanderait à quel musée, à quel royal trésor il faut la restituer ; on voudrait la toucher, on craindrait d'être accusé de vol.

Le métier matériel de la peinture est perdu, avec le secret des *pâtes* profondes et émaillées, des précisions larges, des retouches limpides. Les trois quarts des trois mille tableaux qui sont exposés en ce moment à Paris sont d'une dimension exagérée, disproportionnée avec l'intérêt du sujet. La mode est bien un peu revenue au petit portrait, mais sans que les peintres désorientés se souviennent de Baudry, de Delaunay, de Bastien-Lepage lui-même. Les meilleures peintures sont, comme on dit à l'atelier, « minces », diaphanes, inconsistantes, prêtes à s'évaporer. Les mauvaises sont lourdes autant qu'un pot de céruse, hachées et balayées en tous sens, fort semblables à des décors spécieux et flottants.

Il est vrai que le sentiment intérieur peut être allégué comme un cas de rédemption, comme la seule excuse valable à l'infériorité du métier. S'il y a un peu d'émotion dans une toile, il faut admettre aujourd'hui qu'elle est rachetée et classer l'auteur parmi les justes qui sauveront la ville menacée. Il ne s'agit pas du sentimentalisme : c'est une chose morte ; il s'agit d'aspirations à la grandeur et au charme poursuivis par le moyen de l'idée. Rares, mais d'autant plus précieux, sont les dépositaires de l'émotion, les peintres qui peignent avec leur cœur, et qui ne signent pas un tableau sans pouvoir dire : regardez, car ceci est ma chair et mon esprit. C'est dans l'amour de la nature que ceux-là trouvent les sujets de leurs prédications, de leurs paraboles. Dans l'amour de la nature ou bien de la triste humanité, que le travail déforme sans toujours l'enlaidir.

Cazin n'a pas varié : il continue de regarder la nature avec le même œil doux et lucide. Il fut un temps où il était seul à lutter contre le paysage officiel, contre les verdures au prix de fabrique ; depuis, beaucoup de jeunes gens l'ont aimé et l'ont suivi. Avec ses humbles paysages, qui, au fond, sont grands et fiers, il est puissamment utile à l'école. Il fait sentir l'inanité

de tous les ragoûts de couleur que les petits cénacles mangent en rond, de toutes les théories nouvelles qui décidément font fiasco. Il ne sortira rien des tendances à l'imperfection et à l'escamotage, pour lesquelles la société du Champ-de-Mars est d'une mansuétude heureusement arrêtée à temps. Au contraire, Cazin enseignera longtemps encore combien sont fructueuses en art la réflexion sereine et la caresse attendrie du pinceau.

Il y a partout cette année (est-ce le fait de la littérature?) une fâcheuse tendance à l'hermétisme lugubre et au genre macabre. Les artistes n'ont pas cessé d'être peu lettrés; seulement, les voici qui lisent à grand'peine Baudelaire et se contorsionnent pour prendre des poses mystérieuses. Trop de sang, trop de femmes-sphinx, surtout trop d'anges transparents ou qui voudraient l'être, trop de symbolisme et d'arcanes. C'est aussi sot et aussi charlatanesque que la *Clef des Songes*. Tous les miracles, toutes les évocations annoncées par cette école ratent d'une façon misérable et comique. On sent bien qu'elle va se dissoudre devant l'indifférence et la fatigue générales. Malheureusement, les mystifications à peine tolérables en peinture deviennent inacceptables en sculpture. Or, malgré les intérêts communs et la mutuelle estime qui lient les membres de la Société, les commissions d'examen sont d'une étrange indulgence; celle de sculpture semble tenir une gageure. Depuis qu'un maître incontesté, Rodin, a laissé fruste et sommairement épannelée la partie inférieure d'un buste qui est une merveille, voilà-t-il pas qu'on voit arriver en foule dans notre jardin des objets amorphes, des tentatives de monstres, des embryons pétrifiés, des créations protoplasmatiques engagées encore dans la gangue originelle? Il paraît que l'infini de la misère humaine peut se résumer dans un morceau de mâchefer ou dans un moellon. Soit; comme, à tout prendre, les auteurs de ces belles plaisanteries se vouent eux-mêmes au pilori en exposant publiquement leur ignorance, respectons leur incognito, et passons.

Rien de plus intéressant que la laborieuse tentative de James Tissot : plusieurs centaines d'aquarelles gouachées illus-

trant l'Évangile. Il y avait longtemps qu'on n'avait vu une œuvre multiple et de longue haleine menée à bien avec tant de sincérité et d'obstination, et l'on peut, sans se lasser, passer de longues heures devant ce cycle d'idées et d'images. Se renfermant dans la lettre des textes consacrés, mais plaçant chaque épisode dans un cadre rigoureusement exact, Tissot fera complètement oublier l'œuvre du regretté Bida, dont la véracité n'était pas absolue; personne n'aura atteint à une plus criante vraisemblance. Les plus humbles détails du paysage de la Galilée ou de la Judée, les plus délicats problèmes de topographie et de restitution de l'antiquité, les moindres particularités ethnographiques ou plastiques ont été étudiées par l'œil perçant et l'esprit critique de l'artiste avec une incroyable patience. Oui, c'est ainsi qu'il faut se figurer les rois mages, les pêcheurs du lac de Tibériade, les disciples de Jésus, Jésus lui-même, le tribunal, les derniers supplices. Malgré la fausse dimension à laquelle il s'est arrêté, Tissot a mis toute la largeur désirable dans l'exécution de ces obsédantes visions du passé. Ici, pas d'escamotage, pas de difficultés esquivées ni de compromis avec la conscience la plus respectable. Le respect, en effet, n'est-il pas un des facteurs premiers de toute œuvre d'art dont la tendance est religieuse ou moralisatrice? Quelques artistes persistent, cette année encore, à nier cette vérité, en même temps que beaucoup d'autres vérités. On ne saurait donc trop louer Tissot, l'auteur des charmants tableaux mondains qui firent sensation jadis, d'avoir été simultanément homme de tact, homme de foi, homme de vérité. Quel enseignement pour ceux qui font du bruit dans les églises et maquillent la tradition!

On ne voit pas bien quel sera l'avenir de cette surprenante collection, et cela laisse une inquiétude mal déterminée au visiteur. Il serait équitable qu'elle ne fût pas dispersée. Peut-elle être gravée? Sera-t-elle adoptée sans arrière-pensée par les âmes religieuses? Plusieurs bons esprits sont curieux d'essayer à cette pierre de touche le goût et les convictions du siècle agonisant.

Il n'y a plus d'écoles nulle part. Il n'y a que des individus isolés, des météores errants. Logiquement, on ne peut pas

demander aux étrangers de constituer un ensemble homogène. Il est venu à la Société des adhérents de tous les points cardinaux du globe. La plupart sont de vaillants amis, et même, en cas de fatigue chez nos compatriotes, des protagonistes dévoués. MM. Burne-Jones et Boldini manquent cette année; on ne saurait demander à tous ses convives une ponctualité militaire. Mais Léon Frédéric, l'infatigable Belge, est là. Le triptyque qu'il intitule *Tout est mort* fera longuement réfléchir les philosophes. C'est à peine de la peinture, quoique, hâtons-nous de le dire, il y ait des morceaux de choix dans ce funèbre étalage. Si Léon Frédéric peignait sur des panneaux de bois, substance plus immatérielle que la toile, et si des siècles avaient passé sur sa morne peinture, elle susciterait l'intérêt universel par l'âpreté de son invention foncière. Voici bien un phénomène de réviviscence mystérieuse: pourquoi cet homme a-t-il en lui l'hérédité d'un cerveau de peintre d'autrefois et porte-t-il l'empreinte d'un sceau qu'on pourrait croire perdu? Pourquoi reflète-t-il les caractères ethniques et esthétiques d'un Mabuse ou d'un membre de la famille de Van Eyck? Nous nous rappelons bien qu'il sait sourire, parce que nous n'avons pas oublié ses tableaux des précédents Salons; mais comme sa religion intérieure est grave et pessimiste! Cette fois elle est même sanglante et sans pitié... Je me reprends: il y a beaucoup de pitié dans les profondeurs du *Dies iræ* plastique qu'il fait gronder devant nous. Un Père éternel, d'une réelle grandeur, pleure sur l'absurdité criminelle des créatures sorties de ses mains; il les a toute punies sans exception. La planète est jonchée de cadavres et flambe comme un terrible holocauste. Deux figures renversées râlent sur les monceaux de victimes : la Religion et la Justice sont abattues et pantelantes... Il faut que l'Éternel anime et peuple une nouvelle Terre et fasse pousser sur une autre sphère de nouvelles roses pour les fils d'un autre Adam.

Introduction, dans la peinture, des idées qui prophétisent le renouvellement universel, dira-t-on. Non. Mais aspirations solitaires et concentrées, rêves terribles d'apocalypse et prédictions de châtiment peu compatibles avec nos toutes petites préoccupations. Inclus en des galbes qui ne manquent pas de noblesse, il y a dans ce tableau un souffle original d'essence supérieure.

Whistler est un maître ; il est impossible de le réduire en formules. Nul ne saurait dire d'où vient le triomphe en ses moindres essais ; il a à son service une électricité spéciale. Ce portrait d'homme en noir, aristocratique dans la ligne, absolu et paisible dans la coloration, ces *harmonies*, ces fluidités de pâte d'un bel aloi, ne sont pas à la portée d'un imitateur et n'auront pas de copiste. Tant mieux : il est bon d'être incopiable par le temps qui court ; — et justement Whistler, né à Baltimore, a une grande autorité dans l'école moderne, sans y avoir un plagiaire. Il ne faut pas oublier qu'avant l'évolution dernière, Whistler était une des plus belles pierres de scandale qui offusquassent les conservateurs de la tradition officielle. L'hospitalité rend véritablement meilleur, quand on la pratique au bénéfice de tels artistes : la France a adopté Whistler, elle en est récompensée.

La France sensible et juste aime aussi plusieurs jeunes peintres du vieux et du nouveau monde, qu'elle a vus grandir chez elle. Sargent est un ami ; le beau portrait qu'il expose faisait, je me le rappelle, un puissant et délicieux effet à Londres, à la saison dernière. Toute la peinture rance qui l'entourait sur les cimaises académiques disparaissait sous le rayonnement doux qui émane de cette toile raffinée sans excès, N'est-ce pas faire honneur à Sargent que de rappeler ses triomphes négatifs d'autrefois? Il y eut une année où il désespéra, se retira, se tut. Il a retrouvé sa place parmi nous. MM. Fr. de Uhde, Kuehl, de la Gandara, Alexander, Zorn, Conder ont désiré en avoir une et l'occupent dignement ; seulement il est probable qu'ils sont quelquefois trop occupés dans leur patrie naturelle pour se prodiguer au mois de mai en France.

Beaucoup d'observateurs sont étonnés de constater les transformations que subit la peinture et croient y voir l'indice d'imitations réciproques. C'est sans doute parce qu'ils raisonnent à chaque fois sur l'année présente et craignent de se fatiguer en regardant à la fois la balance du passé et celle de l'avenir. Il y a chez nous de grands talents homogènes, entiers et bâtis sur des assises d'une parfaite solidité. Carolus Duran semble toujours, comme aux premières heures de sa

belle carrière, se jouer des difficultés et enseigner aux nouveaux venus ce que valent la fraîcheur et la spontanéité dans l'espèce du portrait. Il a le jet si franc et si sûr qu'une année de son labeur paraît l'œuvre d'un seul jour d'ardeur et de force productive. Il prêche à voix haute l'exemple du travail limpide et sain, brillant sans être spécieux, solide et résistant sans être lourd ni terne. Il est très respecté, parce qu'il n'a jamais faibli ni transigé.

L'inquiétude n'est pas une transaction : elle est visible dans les oscillations du talent de Dagnan, qui reste pur, parce que le cœur de l'artiste est pur, mais qui cherche à nouveau des moyens d'expression. Croit-il donc qu'il n'en avait pas trouvé d'excellents ? On voudrait le rassurer, lui donner un long crédit, l'assurer qu'il peut poursuivre ses essais de facture, car sa distinction innée le préservera toujours de la banalité.

La tristesse sans raison, l'alanguissement, l'influence du gris dans les arts et la prédominance de l'élément morbide ou inutilement mélancolique sont bien pénibles, bien factices, bien vulgaires ! On voit beaucoup trop de peinture *à la cendre*. Je ne dis pas cela pour le robuste et tendre compagnon René L. Ménard qui lui non plus ne tombera pas dans le lieu commun. A côté d'un excellent portrait (les meilleurs portraits ne sont pas du tout ceux des portraitistes patentés), il a rêvé de charmantes choses, douloureuses plutôt, mais naturellement douloureuses. Seulement, la tendance aux formes émaciées et aux colorations poussiéreuses va devenir un danger. On peut bien, n'est-ce pas ? sans les nommer, prévenir quelques artistes qu'ils sont sur le bord d'un très périlleux précipice : l'affectation, la pose les guettent.

L'affectation et l'ennui ; l'ennui qui provient de la monotonie. Est-il digne d'un artiste de s'absorber, ou de feindre de le faire, dans un type unique, dans l'étude d'un modèle fadement identique ? Gare au portrait sommaire, au minois plus ou moins ovale qu'on croit varier, motiver et déguiser suffisamment en mettant au catalogue un titre vague comme le sont les titres des mauvais volumes de vers.

Ce sont, en somme, la santé, mère de la grâce, l'audace, la franchise qui ont le plus sûrement animé la jeune promotion des peintres français accourus au Champ-de-Mars. Roll,

Gervex, Duez et tous les jeunes gens qu'ils ont entraînés avec eux lors de la scission sont incapables de se tricher eux-mêmes et de prendre des attitudes conventionnelles. Le succès leur est bien venu, et dans les temps les plus difficiles, sans qu'ils aient usé de la politique du caméléon. Ils peignaient, ils peignent toujours avec des couleurs ordinaires et connues, et ne se sont jamais pris la tête entre les mains avec un sanglot d'angoisse. Il faut les réunir dans la même affection artistique, applaudir à côté d'eux Besnard quand il laisse son pinceau tracer des arabesques élégantes, et se rappeler, à propos de chacun d'eux, les réussites de jadis, lorsque sur les cimaises du Palais de l'Industrie on cherchait avec impatience leurs œuvres de jeunesse. Dans la veulerie environnante elles prenaient une intensité que les œuvres d'hier ont quelquefois l'air de ne pas posséder au même degré, parce que le contraste est moins grand. On peut dire que cette petite phalange, progressiste et hardie dans le bon sens du mot, doit faire place dans ses rangs à Jacques Blanche. Le voici sûr de sa force; le voici original, svelte, délivré d'entraves, affiné; il a acquis cette délicatesse particulière qui consiste à choisir parmi les éléments de la grâce ceux qui la dessinent et la fixent le mieux.

Il y a naturellement, dans toute exposition française, grande débauche de paysage. On ne voit pas, cependant, qu'aucun paysagiste s'affirme par d'autres qualités que la persévérance et l'improvisation. Des mers bleues, des mers grises, ou des prairies vertes ou des prairies grises, des sites du Nord ou des sites du Midi, des neiges ou des Sahara, des sapins ou des oliviers... : toutes les fois que nulle figure humaine n'intervient pour animer le cadre, on reste indécis, ne sachant à qui l'attribuer. Il y a très peu de visions personnelles de la nature. Cette bonne nature! Elle est, toute vivante, mangée, dévorée sans grand profit par des milliers d'yeux. Est-ce à dire que le paysage soit devenu un genre de moyenne expansion? Quelques exemples prouvent annuellement le contraire. Seulement, l'erreur commune à toutes nos petites bandes d'artistes nomades, d'explorateurs, est de croire qu'une formule qui a réussi à un confrère, une fois et

par hasard, est un gage de succès pour quiconque la répétera. Boudin, Griveau n'ont pas encore d'imitateurs, parce que leur métier est très voulu, très serré, et, chose bizarre, parce que leurs toiles sont de modeste dimension. Chacun dans sa sphère a désiré ardemment, à certaines heures, pouvoir s'extérioriser, sortir de son identité pour se regarder agir : eh bien ! les paysagistes semblent indifférents à cette obsession si humaine, et paraissent n'avoir jamais supposé qu'un étranger viendrait, invité par eux, se promener dans leur tableau en long et en large, mais que, si cet étranger s'ennuyait, il remercierait et s'en irait poliment. De grandes vagues, de gros cailloux, beaucoup d'eaux remuées et de poussières; pas un lieu de repos, ni de rêverie, et, surtout, peu d'amour de ces toutes petites patries momentanées où l'on aimerait à être transporté; ou, pour mieux dire, rien que des caprices hâtifs. L'*étude* agréablement improvisée se multiplie, devient fléau. Ce qui est déjà arrivé va se reproduire fatalement. Un jour, un artiste épris et vierge apportera sous son bras une petite toile pleine de candeur et d'art ému. Il sera imité l'année suivante, non suivant l'esprit, mais suivant la lettre ; et cependant, l'année où il apparaîtra sera comptée, à juste titre, comme une année heureuse.

Qu'on me permette de nommer, sans dire qu'ils soient seuls, deux ou trois paysagistes qui respectent leur art, et ont ou auront un succès restreint et joli. Helleu est, encore cette fois, un virtuose fantaisiste, aérien; il a tout simplement peint le bassin de Latone, à Versailles, pendant le jeu des grandes eaux, mais il faut voir comment! Cottet a tenu les promesses qu'il avait contractées l'an dernier, à son retour de Bretagne. Quant à Billotte, Montenard, Thaulow, ils savent assez qu'on les aime fidèlement, comme ils méritent de l'être à leurs bons jours.

Il ne sert à rien de cacher sa tête sous une pierre pour éviter le péril, comme fait, dit-on, l'autruche. La sculpture est, cette année, indigente dans le grand hall du Champ-de-Mars. Il était convenu qu'elle serait rare et choisie. Il était forcé qu'elle fût rare. La seule voix qui puisse renseigner le public, la presse, n'a pas encore bien exactement compris sur

quelles bases les deux Salons de Paris sont respectivement fondés. Ni l'un ni l'autre ne sont officiels; la bienveillance du gouvernement est la même pour l'un et pour l'autre. Mais, quoique l'État se soit complètement désintéressé de leur organisation, on a laissé subsister la croyance surannée que les récompenses distribuées en juillet aux exposants du Salon des Champs-Élysées avaient une sanction officielle. C'est faux: elles n'ont aucune sanction et la cérémonie n'est présidée qu'à titre courtois par le directeur des Beaux-Arts ou par un de ses délégués. Les conséquences du malentendu n'ont pas été d'une grande gravité pour les peintres. Les dissidents de la première heure étaient presque tous chevronnés, avaient le galon réglementaire à la manche. Pour les sculpteurs, elles ont été évidentes aussitôt; elles sont encore visibles. Tout particulier ou toute personnalité civile, tout corps constitué, toute municipalité de province qui a besoin d'un sculpteur (l'État ne peut suffire à faire vivre tous les travailleurs du marbre ou du bronze) consulte le livret du *Salon*, c'est-à-dire du Salon des Champs-Élysées, et s'adresse successivement aux titulaires de premières médailles, puis de secondes, puis de troisièmes, jusqu'à ce qu'il ait trouvé son homme. On sent bien que, tant que le malentendu ne sera pas éclairci, la Société nationale ne pourra recruter ses sculpteurs que parmi les artistes désintéressés qui ne courent point le cachet.

Ceux qui ont rompu le vieux lien et accompagné Meissonier le jour ou le lendemain de son aventureuse *sortie* sont, par bonheur, des maîtres excellents : les noms de Rodin, de Dalou, de Saint-Marceaux, d'Injalbert sont à l'abri de toute atteinte, à jamais. Ils ne peuvent cependant pas, matériellement, se prodiguer avec continuité. Si Rodin et Dalou, par exemple, nous demandent deux ans pour nous ménager une de ces surprises qui marquent dans l'histoire artistique, on est forcé de leur accorder le sursis nécessaire. Cela se passe bien ainsi dans les salles du premier étage. Si Saint-Marceaux n'a terminé qu'un marbre et n'a taillé qu'un buste (faites attentivement le tour de l'un et de l'autre), c'est que, l'an passé, il triomphait et par le nombre et par la qualité. D'ailleurs, tous les sculpteurs que la nouvelle Société a attirés vers elle lors de sa fondation sont des chercheurs à bonnes fortunes. Depuis, comme nous

le disions plus haut, elle a un peu péché par trop d'indulgence pour le mensonge cristallisé en marbre. En marbre! Cette matière qui devrait être sacrée. N'importe; la section de sculpture est assez riche si l'on peut dire d'elle que ses membres ont laissé notoirement un vide au Salon des Champs-Élysées en se retirant. Regardez l'*Adieu* d'Aubé, le fronton d'Injalbert, les bas-reliefs si profondément touchants de madame Cazin, la figure sobrement forte et doucement abandonnée que Michel-Malherbe appelle *Lassitude*. Voilà des œuvres qui, dans l'ancien état de choses, auraient été reléguées dans les basses-nefs des Champs-Élysées, tout proche du vestiaire. Ici, les voici hardiment en pleine lumière, en plein triomphe.

Le grand jour tombe ainsi sur les épaules et sur l'échine d'une surprenante statue que Desbois a conçue d'un jet, avec la virilité d'un artiste d'autrefois et le sentiment aigu d'avoir raison en reculant les limites qu'on assignait à l'expression sculpturale. La *Misère!* oui, c'est l'antique misère, c'est la chair cruellement décrépite par une autre fatalité que celle de l'âge ou doublement par l'une et l'autre. Elle se crispe avec résignation, sans sotte révolte, sans geste, et se courbe sous le poids d'un inconscient désespoir. Les épreuves, les travaux ont superposé des rides sans nombre sur son pauvre corps, sur son vieil organisme humain, et elle regarde encore, en dedans d'elle-même, passivement abstraite. Cette morne figure a l'éloquence d'un lugubre et déchirant memento. Quiconque la verra ne pourra l'oublier, autant à cause de l'impeccable talent d'ouvrier qui s'y révèle, qu'à cause de son caractère invinciblement obsédant et fort.

M. Constantin Meunier est, lui aussi, artisan d'un art réfléchi et vigoureux; la sueur ruisselle sur ses œuvres : par exemple, sur ce grand bas-relief où l'enthousiasme de l'effort est rendu avec la pénétration innée chez les artistes du Nord. Il y a vraiment une géographie des sentiments artistiques à écrire, où l'ethnographie tiendrait une place importante. Combien est grande, en effet, la différence entre l'âpreté du sculpteur bruxellois et la bonhomie charmante de Baffier, le berrichon; celui-là fait une sculpture tout heureuse et calme. intime et sans préoccupations, comme les braves gens qui s'assoiront sous le manteau de sa cheminée paysanne! A côté,

l'on distingue en Vallgren un Scandinave, rien qu'à regarder la silhouette d'un de ses jolis petits bronzes...

Quel dissolvant que la critique et que le bon sens refroidit et stérilise l'esprit ! C'est à peine si, devant deux ou trois objets de la section dite des *objets d'art*, on peut commettre le damnable péché d'envie. Il y a dans toutes les vitrines une ingéniosité incontestable, une malice, une subtilité stupéfiantes. Grand dommage que l'objection vienne tout de suite : la plupart de ces objets ne sont nettement ni usuels, ni ornementaux, ni pratiques, ni précieux, ni uniques. Les chimies patientes de nos verriers, de nos céramistes, de nos émailleurs ont abouti à des découvertes de premier ordre (substances rares, transparences ou opacités inattendues, colorations jadis ignorées ou retrouvées) qui ont fait universellement connaître les noms confraternels de ces nobles artisans. Il faudrait allonger de moitié la galerie d'Apollon pour présenter leurs œuvres en beau jour, dans le décor somptueux qui leur sied. Survient alors, comme le ver qui ronge la pomme, un invisible ennemi : le bacille de la littérature. Les vases ont des noms, ils sont couverts d'écritures ; les meubles aussi. Par surcroît, ils sont très laids, ces meubles manuscrits et inédits ; la sculpture n'y trouve pas son compte ; pas plus d'ailleurs qu'elle ne gagne à chercher des matières nouvelles où se condenser. Augmenter les difficultés d'exécution est-il un but digne de retenir si longtemps nos artistes? Depuis les vitrifications les plus dures jusqu'aux pâtes les plus molles, depuis le cuir jusqu'au bois des îles les plus reculées, on aura bientôt mis en œuvre toutes les substances susceptibles d'être contournées, fondues ou burinées. Ce n'est rien encore, si, du moins, on n'accuse pas l'art japonais d'avoir été le fauteur de cet affolement qui, en réalité, sent plutôt la décadence que le progrès. La recherche raffinée, anonyme, séculaire des arts de l'Extrême-Orient part d'un principe tellement aristocratique qu'elle ne peut pas être renouvelée en un temps où l'artiste est tout à tous. Néanmoins, la connaissance de l'estampe japonaise a profité à nos graveurs et à nos imprimeurs, et les essais de tirages et de gaufrures que quelques initiateurs poursuivent sont intelligemment conduits.

Pour de pareilles recherches, les graveurs de profession cèdent le pas aux peintres : c'est Carrière, c'est Jeanniot, c'est Raffaëlli, c'est Helleu qui galvanisent l'art de graver en gravant eux-mêmes leurs œuvres, en improvisant sur le cuivre. Un bel avenir est ouvert à l'estampe originale.

On finit les fêtes par un feu d'artifice et les feux d'artifice par un *bouquet* de f usées : ne séparons pas les travailleurs de la première et de la dernière heure dans le faisceau lumineux qui étincelle et s'étale en éventail. On voudrait pouvoir nommer sans hiérarchie tous les artistes présents cette année; c'est impossible, et ce serait faire trop peu encore : la vitalité de la Société nationale réside dans son intime composition, à laquelle un amical libéralisme et une tolérance de bon goût ont présidé, au point que les absents eux-mêmes ont part à chaque victoire remportée sans eux. Qu'on prenne la liste des sociétaires, la liste des associés, auxquels on fait subir un stage fort abrégé : chacun des participants possède à son actif l'appoint d'une opinion publique, d'une approbation plus que parisienne. MM. Barrau, Beaudouin, Guillaume Dubufe, Dauphin, Desboutins, Gœneutte, Lhermitte, Tournès, Muenier, Picard, Prouvé, Biessy sont sur la brèche, à un poste d'honneur. Madame Madeleine Lemaire et mademoiselle Suzanne Lemaire, mademoiselle Breslau, madame Dora Hitz sont bien résolues à assister visiblement leurs confrères. Dampt et Bartholomé apportent un utile renfort à leurs amis sculpteurs. Enfin, par-dessus les frontières ou les océans, Mesdag, Bergh, Israëls, Liebermann, Verstraete, Zakarian, Guthrie, Melchers, Osterlind entendent parfaitement la convocation printanière de l'association française.

Ces noms aimés chez nous viennent de se faire connaître à Vienne : ils sont accueillis avec une rare et galante curiosité à l'exposition de Munich. A Anvers, tout à l'heure, ils vont triompher sans intrigue et sans vaine ostentation.

ARY RENAN.

LA DÉFENSE NATIONALE

ET

LA DÉFENSE DES CÔTES

Les questions de mur mitoyen sont, comme on sait, une inépuisable mine à procès : c'est ce qui explique les discussions passionnées auxquelles donne lieu la défense des côtes, c'est-à-dire du mur mitoyen entre le domaine de la marine et celui de la guerre.

Si encore il ne s'agissait que d'établir une démarcation précise entre ces deux domaines, on pourrait s'en tirer assez facilement. Mais le problème se complique d'une question d'indivision. Des navires croisant au large et des batteries situées à l'intérieur des terres peuvent se canonner réciproquement par-dessus des kilomètres de terre et de mer ; les bâtiments peuvent même amener des troupes de débarquement destinées à pénétrer dans l'intérieur et à donner lieu à des opérations de guerre uniquement terrestres. Suivant le mot du ministre de la guerre : « Il y a donc là une zone moitié maritime, moitié terrestre, sur laquelle les actions des deux ministères s'enchevêtrent... Il est indispensable d'établir entre les deux services des points de soudure. Où sera exactement cette soudure ? Voilà la difficulté. »

Ce n'est pas sans quelque ironie, ni surtout sans raison, que le ministre ajoutait : « Je recommanderai à l'honorable M. Lockroy de vouloir bien soigner dans son projet ce point de soudure qui ne me paraît pas suffisamment indiqué, et qui, à mon avis, constitue le point délicat de toute organisation de ce genre. »

Le problème de la défense des côtes n'est pas, en effet, de ceux qui se résolvent au pied levé. Il exige une analyse serrée, et peut se poser comme il suit :

Entre la haute mer et l'intérieur des terres, c'est-à-dire entre deux domaines qui sont évidemment particuliers, l'un à la marine et l'autre à la guerre, s'étend une zone mixte, à la défense de laquelle concourent des moyens d'action ressortissant, les uns de l'art naval, les autres de l'art militaire. En quels points et comment ces moyens d'action doivent-ils être répartis le long du littoral? Comment et par qui chacun d'eux doit-il être mis en œuvre? Comment doit-on combiner leur emploi, et qui doit-on, sur chaque point ou en chaque région, charger de diriger leurs efforts combinés? A qui, enfin, doit-on en confier la responsabilité générale?

Il ne saurait entrer dans le cadre d'un article comme celui-ci d'étudier en détail tant de questions aussi spéciales. Mais la défense du littoral a été récemment effleurée dans la *Revue de Paris* par M. Paul Deschanel, qui, réduisant ce problème si complexe à la seule question du commandement de l'artillerie, a cru pouvoir en trancher d'un seul mot toutes les difficultés; il faut, dit-il, « organiser la défense des côtes en attribuant à la marine le service des forts et des batteries[1]. »

Rien n'est plus spécieux, et rien ne mérite donc une réfutation plus attentive qu'une erreur présentée avec cette assurance concise, grâce à laquelle elle prend l'aspect d'un axiome incontestable. Me réservant d'étudier ailleurs la défense des côtes dans tout son développement, je me bornerai ici, en élaguant toute considération trop technique, à examiner la solution incidemment émise par M. Deschanel à la fin de son étude et qui a un grand nombre de partisans dans la marine et dans la presse.

1. *Revue de Paris*, n° 5, du 1er avril 1894.

I

LA DÉFENSE NATIONALE

Avant de rechercher quel parti l'on peut tirer d'une situation donnée, il n'est pas inutile de se demander quelle serait la meilleure organisation à adopter, si l'on avait devant soi table rase, au lieu d'être contraint de s'accommoder à des circonstances existantes. Il ne faut évidemment pas abuser de ce genre de considérations, sous peine d'aboutir à des utopies irréalisables; mais, tout en évitant de verser ainsi dans l'absolu et la théorie pure, il est bon de se représenter le but idéal, momentanément ou définitivement inaccessible, dont on peut espérer se rapprocher graduellement; tout au moins s'épargnera-t-on, par cette précaution, mainte faute grossière.

S'il est un principe indiscutable à la guerre, c'est bien la nécessité d'une direction unique. Toutes les forces concourant à un même but doivent être mues par une même volonté. Comme, d'ailleurs, ces forces sont très dissemblables, et qu'il est impossible à un homme, quel qu'il soit, d'embrasser avec la même compétence tant de détails différents, ce chef doit avoir auprès de lui, pour chacun de ces éléments particuliers, un conseiller, qui soit en même temps son agent d'exécution de ce côté. Et à son tour, cet adjoint, chargé d'assurer la direction technique de son service dans la voie indiquée par le commandant supérieur, doit être seul maître et responsable de ce service.

Or, l'armée et la flotte sont les deux composantes de la défense nationale. Elles diffèrent l'une de l'autre par leur nature et leur mode d'action, mais pas plus que la cavalerie, par exemple, ne diffère du corps des aérostiers. Elles doivent être considérées, dans l'ensemble de notre puissance militaire, comme *deux armes*, non comme *deux armées*.

Il suit de là que, si nous étions libres de nous donner une organisation idéalement rationnelle, il faudrait constituer, non

pas deux ministères indépendants, guerre et marine, mais bien un ministère unique, le *Ministère de la défense nationale*. Outre les directions actuellement existantes au ministère de la guerre (infanterie, cavalerie, artillerie et train, génie, services administratifs, poudres et salpêtres, service de santé), cet organisme comprendrait trois directions nouvelles : 1° personnel de la flotte, 2° armée coloniale, 3° constructions navales, et travaux hydrographiques et hydrauliques. Obéissant à l'impulsion d'un chef unique, et responsables vis-à-vis de lui, les directeurs techniques assureraient la corrélation de tous les efforts en vue de l'objectif commun.

Le ministre de la défense nationale ne devrait tenir, par ses origines, à aucun des corps ou services placés sous sa direction, afin d'être étranger à leurs rivalités ; en cas de désaccord entre eux, il fixerait plus impartialement ses idées en comparant les opinions émises par leurs représentants attitrés.

Il y aurait d'ailleurs à cela un autre avantage considérable. En s'astreignant à choisir le ministre dans l'un des personnels placés sous ses ordres, on ne peut faire autrement que de le prendre au sommet de la hiérarchie. D'autre part, les préjugés courants exigent, en pareil cas, qu'il appartienne à un corps combattant : on n'imaginerait pas actuellement, et bien à tort, un ingénieur ministre de la marine, ni un intendant ministre de la guerre, si éminent que soit le personnage en question, par son intelligence et ses services passés. Toutes ces conditions restreignent singulièrement les choix possibles[1].

Il est presque superflu d'ajouter que l'on devrait faire exception, pour ce ministre, au principe de la solidarité ministérielle, en convenant qu'il ne pourrait tomber que sur un vote parlementaire le visant personnellement. Nous avons eu de ces administrateurs, que leurs origines préservaient de tout esprit de corps, et qui eurent le temps de travailler avec suite : ils s'appelaient Colbert, Louvois, Chasseloup-Laubat.

1. Le choix d'un titulaire pour le portefeuille de la marine a déjà mis dans l'embarras plus d'un président du conseil. Que reste-t-il quand, sur quinze vice-amiraux, on a éliminé celui qui vient d'être renversé, ceux qui semblent trop jeunes, ceux qui, trop anciens, sont à la veille de se retirer, ceux qui déplaisent pour une raison ou pour une autre, ceux enfin qui, notoirement, ne sont pas faits pour ces hautes fonctions?

Que l'on ne se hâte pas de crier à l'utopie : « une réforme est toujours une utopie aux yeux de tous ceux dont elle trouble les habitudes [1]. » L'idée n'est pas nouvelle, d'aillleurs. C'est à la suite de Gambetta que le général Iung a proclamé « la possibilité et la nécessité d'un ministre civil de la défense nationale, ayant sous sa haute direction deux spécialistes, l'un à la guerre, l'autre à la marine, avec un seul état-major de terre et de mer [2]. » Et cet état-major, unique « parce qu'il n'y a pas deux territoires, comme il n'y a pas deux défenses », le général le suppose divisé en quatre sections :

1° Opérations des armées de terre;

2° Défense du territoire, gouvernement des places (y compris, cela va sans dire, la défense du littoral);

3° Opérations des flottes :

4° Colonies et protectorats [3].

On assurerait, par cette organisation, l'unité de vues et la juste pondération des efforts en vue de la guerre. On éviterait, en outre, bien des froissements qui aboutissent aujourd'hui à des conflits en règle, au grand détriment de la prompte expédition des affaires, pour ne pas dire de leur solution rationnelle. En outre, d'importantes économies seraient réalisées par la suppression des doubles emplois qui existent aujourd'hui dans tous les ports et dans les deux administrations centrales. Le service de l'armement, divisé aujourd'hui entre l'artillerie de terre et l'artillerie de la marine, dont le personnel si peu nombreux y suffit difficilement, serait unique pour l'armée continentale, la marine et l'armée coloniale : la marine n'aurait aucune raison de déclarer, comme elle le fait aujourd'hui,

1. *Les effectifs de la cavalerie et l'administration de la remonte*, par M. Casimir-Périer. Paris, Baudoin, 1890.

2. *La République et l'armée*, Paris, Charpentier, 1892.

3. *Stratégie, tactique et politique*, Paris, Charpentier, 1890.

Les écrits du général Iung sont de véritables creusets, où bouillonnent les idées, parfois très discutables, et souvent d'un intérêt capital. Parmi celles qui doivent être retenues en première ligne, je mentionnerai encore « l'obligation de ne voter aucune loi avant d'avoir examiné son application possible en cas de guerre ». Rien de tel ne se fait actuellement. Une déclaration de guerre entraînerait une désorganisation générale, au moment où l'ordre est le plus nécessaire. Des institutions logiquement établies doivent pouvoir passer de l'état de paix à l'état de guerre par leur jeu naturel, sans secousse. En un mot, il faut *préparer à l'avance la mobilisation des services publics*,

qu'elle ne veut pas être « tributaire de la guerre » pour ses canons, prétention d'autant moins explicable, d'ailleurs, qu'elle en reçoit déjà ses poudres et ses armes portatives. Le recrutement, le service de santé et surtout les services administratifs, si copieusement représentés dans notre armée et dans notre flotte, seraient de même fusionnés, et suffiraient à leur double tâche avec un personnel notablement réduit. Bref, on ne verrait plus coexister, dans nos cinq ports militaires, deux directions d'artillerie, deux hôpitaux, deux séries de magasins de toute nature, chacun de ces établissements étant pourvu d'un personnel assez nombreux peut-être pour pouvoir assurer, du jour au lendemain, le service du voisin.

Malheureusement, tant de simplicité, d'harmonie et d'économie semble être actuellement dans le domaine du rêve.

La première objection que soulève le ministère de la défense nationale, c'est la difficulté de trouver un ministre de la défense nationale. Chacun des deux ministères actuels impose à l'homme qui en est chargé une tâche trop lourde pour bien des épaules; en les réunissant, on ne doublerait pas cette tâche, mais on peut craindre de la rendre écrasante pour tout autre qu'un homme de génie. Tout au plus serait-elle supportable au jour, encore bien lointain, où l'Europe ne jouira plus des bienfaits de la paix armée, et où l'appareil militaire de chaque nation sera réduit à sa plus simple expression!

La paix armée nous interdit d'ailleurs de trop grandes réformes. Pour reconstruire l'édifice sur un plan nouveau, il faut commencer par le démolir, et pour cela, il faut, non la paix armée, mais la paix tout court. Voilà vingt-trois ans qu'on nous menace chaque hiver d'une guerre pour le printemps suivant, et, depuis quelque temps, on a même découvert que la guerre n'a de prédilection particulière pour aucune saison, et les prédictions des oiseaux de mauvaise augure se font toujours à la plus brève échéance. Il est permis de penser que le danger n'est pas tellement imminent, que la guerre générale n'est même pas probable. Mais peu importe; il suffit que son explosion soit possible, pour qu'on soit fondé à redouter toute réforme trop générale, capable d'apporter momentanément un trouble profond à la mobilisation : on ne change pas d'attelage pendant qu'on passe un gué.

***

Il est d'autant plus regrettable que l'on ne puisse songer à créer un ministère unique de la défense nationale, que cette organisation aurait entre autres le grand avantage de nous mieux éclairer sur les besoins réels de notre défense, et de nous amener ainsi à mieux proportionner nos efforts aux résultats à obtenir. C'est en cela que la considération de ce mécanisme idéal n'était pas superflue, et devait nous mener à des conclusions pratiques. Elle nous fournit les fils conducteurs de cette étude : *unité de vues dans la conception et le commandement, équilibre et harmonie dans l'exécution*.

Le jour où l'on aurait perdu l'habitude d'opposer l'une à l'autre, dans le raisonnement, la guerre et la marine, pour ne plus voir dans nos institutions militaires qu'une série d'organes moralement équivalents, infanterie, cavalerie, flotte, etc., concourant à un effort commun, on se rendrait mieux compte des nécessités de leur collaboration, comme aussi de ce que l'on doit demander à chacun d'eux.

Or, il est une considération qui doit dominer tous nos préparatifs de défense. Si, contre notre volonté manifeste, nous sommes entraînés dans une guerre, quels que soient les ennemis contre lesquels nous pourrons être obligés de tirer l'épée, il en est un qui sera certainement parmi eux, à moins de changements impossibles à prévoir pour l'instant, et celui-là est le plus formidable de tous. Il faut ajouter que celui-là est le seul à qui nous ayons quelque chose à réclamer, et que, cette chose, il est disposé, pour le moment du moins, à nous la disputer, les armes à la main, jusqu'à l'épuisement de ses forces. Aussi bien pouvons-nous supposer que, s'il nous survient quelque grave complication par ailleurs, il sera fortement tenté de s'assurer la possession définitive de son butin, en se joignant à nos ennemis.

Ainsi, nous savons quel serait, en cas de guerre, notre adversaire principal. Que nous ayons affaire à une double, à une triple, voire à une quadruple alliance, l'Allemagne en sera, et elle en sera la tête; l'Allemagne battue, nous serons

victorieux; battus par l'Allemagne, nous n'aurons plus rien à espérer. De même, il n'a servi de rien à l'Autriche, en 1866, de vaincre les Italiens sur terre et sur mer, à Custozza et à Lissa; en concentrant tous ses efforts contre la Prusse, elle aurait sauvé, dans les défilés de la Bohême, sa domination en Vénétie. En un mot, *le danger national est à l'est*.

Il est donc évident que notre situation vis-à-vis de l'Allemagne doit servir de base à tout projet de réorganisation de nos forces; et nous devons nous garder d'oublier que l'Allemagne, peu ou point vulnérable par mer, n'est dangereuse que par terre.

« Nous n'avons pas les moyens (qui les a?) d'être une puissance de premier ordre à la fois sur terre et sur mer. Or, il est indispensable que notre armée soit de taille à lutter avec celle de l'Allemagne; donc, modérons nos ambitions maritimes. Nous dépensons trop de ce côté. Songeons qu'avec les vingt-cinq millions que coûte un cuirassé, nous pourrions acheter et entretenir les chevaux qui nous manquent pour avoir autant de cavalerie que les Allemands, et qu'une division de cavalerie pèsera plus dans la balance que le plus formidable cuirassé d'escadre[1]. »

Assurément, il est très pénible à un habitant d'une ville maritime de penser que sa maison, et peut-être sa vie, sont à la merci d'une escadre ennemie. Mais une ville maritime est, par définition même, une ville frontière. Cette notion a été quelque peu perdue de vue, depuis quatre-vingts ans qu'ont cessé nos luttes séculaires contre l'Angleterre, ce qui rend nécessaire de la rappeler, dût la remarque passer pour naïve. Les habitants de nos frontières orientales savent fort bien qu'il nous est impossible de les protéger tous: ils savent même, par une dure expérience, que la protection militaire est un dangereux bienfait, puisqu'elle peut attirer sur eux les horreurs d'un siège, bombardement, peste et famine.

Sur mer, malheureusement, les conventions internationales sont plus barbares encore qu'à terre; la qualité de ville ouverte ne protège pas un port contre les entreprises de l'ennemi; les fortifications n'ont donc pas pour effet d'attirer ses coups, et,

1. *L'Alsace-Lorraine devant l'Europe.*

si l'on écoutait les intéressés, il n'est si petite bourgade qui ne réclamerait des batteries et une escadre pour la défendre. Ici, l'impossibilité matérielle est évidente. Mais le moyen de faire entendre à une population — et surtout à ses députés ! — que le gouvernement a charge du salut de la France, et non de celui de telle ou telle cité ; qu'il doit protéger les villes dont la conservation importe à l'intérêt général, et s'en reposer, pour les autres, sur les victoires qui seront remportées à quelques centaines de lieues d'elles ; que la prise de Toul ou de Verdun peut être un désastre plus grave que le bombardement de Marseille ou du Havre ?

Il en est de même des colonies. La plus grande des folies serait de vouloir les défendre contre une attaque sérieuse, en cas de guerre européenne. Quelques forces que nous ayons accumulées dans l'une quelconque d'entre elles, celui qui voudra s'en emparer s'y présentera toujours avec des forces bien supérieures, puisqu'il aura le choix du point d'attaque, et qu'il négligera nos autres possessions pour concentrer toutes ses ressources disponibles contre celle-là. On peut protéger un îlot isolé, comme Malte, ou un point de relâche obligé, séparé du reste des terres par une longue côte inhospitalière, comme Obok ; et on doit le faire, si ces points ont une importance stratégique. Mais il est impossible de défendre une colonie étendue, munie de ports nombreux, si la population n'est pas assez fidèle ni assez nombreuse pour former le principal élément de la défense. Ces colonies-là — et presque toutes les nôtres sont dans ce cas — c'est sur les champs de bataille d'Europe qu'elles seront disputées ; qu'importe que l'une d'entre elles ait été passagèrement occupée par l'ennemi, si ce dernier, à la signature de la paix, est obligé de la restituer en indemnisant largement tous ceux qu'il aura lésés ?

Il est bien naturel que ces idées n'aient pas cours dans les milieux maritimes, aussi bien chez les partisans des flottes légères et rapides à navires spécialisés, que chez ceux qui s'attardent à préférer les ruineux mastodontes. Mais aussi, à quelles illusions, à quelles ambitions dangereuses ne se laisse-t-on pas entraîner dans les deux écoles qui se partagent aujourd'hui la marine !

Qu'on ouvre, par exemple, l'*Essai de stratégie navale*, si

avantageusement cité par M. Deschanel[1]. On y verra que « la France est capable d'un rôle offensif admirable », que beaucoup de ses défenses mobiles sont « stratégiquement capables de jouer un grand rôle » contre l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne.

Contre l'Angleterre, qui reçoit par mer son pain quotidien, et contre l'Italie, qui est tout entière en côtes, soit. Encore faut-il remarquer que cette offensive n'aura tant d'influence sur le résultat final de la guerre, que si nous avons affaire à l'Angleterre ou à l'Italie seule : hypothèse peu vraisemblable.

Mais contre l'Allemagne! Les défenses mobiles indiquées pour jouer ce « grand rôle », sont celles de Dunkerque, Calais et Boulogne. Or, d'après l'*Essai de stratégie navale*, dont les propositions représentent assurément un maximum, nous devrions avoir, sur ces trois positions réunies, six croiseurs; le nombre des torpilleurs n'est pas donné, mais on nous dit simplement qu'il en faudrait vingt à Dunkerque. Supposons-en autant à Calais et à Boulogne[2]. Voit-on le *grand rôle offensif* que joueront six croiseurs et soixante torpilleurs contre le puissant empire d'Allemagne, qui peut se suffire indéfiniment sans employer la voie de mer, dont tous les ports sont invulnérables dans l'intérieur des terres, et qui, après tout, possède aussi une marine? N'est-on pas tenté de sourire à cette idée?

1. *Essai de stratégie navale*, par le commandant Z... et H. Montéchant (Paris, Berger-Levrault, 1893). — Cet ouvrage est le bréviaire de la « jeune école » en marine, ce qui ne veut pas dire que ses auteurs soient des jeunes gens. Il doit être lu par quiconque s'occupe de questions maritimes, car les méthodes de guerre navale qu'il préconise semblent réellement constituer le tactique de l'avenir. Mais il doit être lu avec précaution. Tous les renseignements qu'il renferme ne paraissent pas, en effet, avoir été contrôlés avec un soin égal. C'est, de plus, une œuvre de passion, empreinte d'une dangereuse mégalomanie. En ce qui concerne particulièrement la guerre de côtes, les auteurs n'ont su ni apprécier le danger à sa juste valeur, ni distinguer la défensive immédiate des contre-attaques contre les flottes de l'ennemi, et surtout de l'offensive contre ses côtes. Souvent, il est vrai, le lecteur est prémuni contre leurs exagérations par leurs écarts de langage.

Je ne parle pas de la longue introduction, intitulée *La Science de la guerre sur mer*, et due à un troisième auteur, le *lieutenant X*. C'est un morceau d'éloquence mystique qui est loin d'ajouter à la valeur de l'ouvrage.

Le commandant Z... vient de résumer les théories de l'*Essai* dans une série d'articles parus dans la *Nouvelle Revue* (15 février, 15 mars et 15 avril), sous le titre : *Toujours le péril maritime*.

2. Le commandant Z... *(Nouvelle Revue)* n'en demande que 36 pour les trois ports.

Résumant en quelques mots toutes les exagérations du volume, l'avant-propos de l'*Essai de stratégie navale* se termine sur cette prédiction retentissante, reproduite depuis par M. Lockroy dans son interpellation :

« Que l'on ne s'y trompe pas :

» Dans le drame de la prochaine guerre, le premier et le cinquième actes seront joués par la marine;

» C'est elle qui apparaîtra au lever du rideau;

» C'est elle qui prononcera le mot de la fin;

» Son action sera décisive. »

Malgré la haute personnalité que l'auteur de cette préface dissimule sous la signature de *Commandant Z....* je ne crains pas de dire qu'il y a là autant d'erreurs que d'affirmations.

Il est peu probable que le premier acte soit réservé à la marine, parce que l'on s'efforcera de frapper fort du premier coup, et qu'on ne voit pas en quoi la ruine d'un port ou l'occupation de la Corse ou du Cotentin compromettrait notre situation générale; si la marine prend part à ce premier acte, ce sera dans les chœurs, non comme premier rôle.

Le mot de la fin sera prononcé dans les bassins du Rhin et de la Vistule, ou dans celui de la Seine, mais certes pas plus sur le littoral que sur les Alpes.

Enfin, l'action de la marine sera un gaspillage réciproque de forces : elle sera secondaire, épisodique.

C'est donc avec la plus extrême circonspection que nous devons mesurer les moyens consacrés à la défense des côtes[1]. Quant à la flotte de combat proprement dite, tant que nous serons exposés aux pires extrémités sur le continent, nous devons nous interdire toute ambition, qui serait déplacée de ce côté. Aussi bien, la Prusse s'est-elle passée d'une flotte tant que son programme de conquête de l'Allemagne est resté inachevé; et l'Allemagne n'a songé à en constituer une, d'ailleurs secondaire malgré la supériorité de

1. On pourrait raisonner de la manière suivante. Le budget de la marine pour 1894 est de 260 millions, qui représentent, à 4 o/o, l'intérêt de 6 milliards 675 millions, et, à 3 o/o, celui de près de 9 milliards. Cette prime d'assurance est incontestablement trop élevée, en comparaison des désastres que nous pouvons avoir à redouter par mer. Il n'en est pas de même en ce qui concerne le budget de la guerre, car, ici, il s'agit de l'existence même de la patrie.

sa marine marchande, que du jour où, à tort ou à raison, elle a cru sa puissance militaire terrestre hors d'atteinte.

*
* *

Ce raisonnement, si on le poussait à l'extrême, mènerait à renoncer à toute puissance navale.

Une telle conclusion serait absurde, car, si terribles que puissent être les conséquences de la guerre continentale, nous devons aussi faire entrer dans nos prévisions le sort qui attendrait la France, une fois la crise passée. Même après des revers comparables à ceux de l'Année terrible, même après un désastre plus complet encore, il subsisterait une France, à laquelle il faut assurer le moyen de vivre et de restaurer sa fortune. Or, le procédé désespéré consistant à supprimer notre flotte sous prétexte qu'elle ne saurait égaler notre armée de terre, ce procédé nous enlèverait notre principale chance de relèvement. Définitivement séparés, comme nous le serions alors, de la moitié de l'Europe qui aurait conspiré notre ruine, nous ne saurions supporter la privation de l'outillage nécessaire pour rester en relations économiques avec les amis restés fidèles et avec les nations d'outre-mer; et surtout, nous devons veiller à la préservation de cet empire africain, où notre civilisation a déjà renouvelé les merveilles des Romains, et où nous trouverions peut-être alors le salut de la patrie.

Comme germes de cette renaissance nationale, il faut donc protéger un certain nombre de villes maritimes, soigneusement choisies de manière à éviter tout gaspillage d'efforts. Et, en outre des forces navales indispensables à leur défense mobile, il nous faut une escadre de combat capable de nous conserver la route libre vers l'Algérie-Tunisie, et d'assurer, par une action offensive qui sera indiquée plus loin, ce qu'on pourrait appeler la défense indirecte de cette possession. Mais rien de plus.

Tout cela, un ministre de la défense nationale peut le penser et le dire. Un ministre de la marine le peut difficilement, car

sa fonction propre est de vouloir une marine aussi puissante que possible; il n'admettra une diminution de son rôle que si elle lui est imposée, sous la pression de l'opinion. Encore faut-il pour cela que l'opinion cesse d'être égarée par les réclamations intéressées de populations confondant leur canton avec la France; qu'elle soit éclairée sur le véritable danger qui menace la patrie, sur les moyens à employer pour y parer, sur les sacrifices indispensables auxquels on doit se résigner; et elle n'y parviendra que si on l'habitue à considérer la défense nationale comme *un tout indivisible,* indépendamment de l'existence actuelle de deux ministères distincts. Alors elle comprendra que l'on fait fausse route quand on donne trop d'importance aux choses de la mer, et que nous devons accepter virilement la perspective de subir au besoin de ce côté des échecs secondaires, pour concentrer tous nos moyens d'action sur les points où la victoire sera décisive.

II

LA MARINE ET LES BATTERIES DE CÔTE

J'arrive maintenant au point délicat de cette étude, à celui qui a soulevé les discusions les plus passionnées. C'est la question de savoir à quel personnel doit être confiée la défense des côtes, et quelle autorité supérieure doit être responsable de sa préparation et avoir charge de sa direction, tant que nous aurons deux ministères distincts pour la guerre et la marine.

Sous le régime actuellement en vigueur depuis plus d'un siècle, la réponse n'est pas douteuse : des éléments empruntés aux deux départements assurent la défense du littoral, sous la direction du ministre de la guerre.

Mais une grande agitation s'est produite dans les milieux maritimes, et, par la suite, dans certains milieux politiques, en vue de charger de ce soin le ministre de la marine.

Il est très instructif de constater, en passant, dans l'exposé

des motifs de la proposition de M. Lockroy, par quelle suite de circonstances l'honorable député s'est rallié à cette opinion. Il avait fort logiquement proposé, en avril 1891, d'affecter à l'armée de terre les inscrits maritimes que la flotte ne réclame pas, faute de pouvoir les utiliser. C'était trop présumer de ses forces que de vouloir toucher, à brûle-pourpoint, à la sacro-sainte institution de Colbert, lequel, en établissant une conscription sur les populations maritimes, n'avait pourtant pas prévu le service obligatoire universel! Sans proposer aucun texte de loi, le ministre de la marine décida la commission de la Chambre à repousser cette proposition, et à lui laisser la disposition des inscrits, qu'il était « invité » à affecter à la défense des côtes ; c'était « inviter le gouvernement, soit à ne rien faire, soit à commettre une illégalité », puisque la loi confie la défense des côtes au ministre de la guerre. M. Lockroy proposa, dès lors, de changer la loi que l'on s'obligeait, de gaieté de cœur, à négliger ou à violer. C'est ce qui peut s'appeler jeter le manche après la cognée.

Il faut noter que la défense des côtes par la marine est une thèse parfaitement défendable. Seulement, ce serait une organisation mauvaise *en France*, avec la marine *actuelle*. En outre, elle ne ferait que déplacer, et rendre plus difficile la question de déterminer où doit cesser l'autorité du ministre de la marine, et commencer celle du ministre de la guerre.

Le principal argument des partisans de ce système est qu'il fonctionne en Allemagne, et qu'il doit être le meilleur pour que ce pays, créant une organisation de toutes pièces, ait cru devoir l'adopter. Ils ne manquent pas d'appuyer leur thèse sur certaines opinions émises jadis par le maréchal de Moltke. Je discuterai plus loin ces opinions, qui ont un caractère purement technique; ce sera d'autant plus facile que — on l'oublie ou on l'ignore — le maréchal les a abandonnées lui-même!

Sans sortir, pour l'instant, des généralités, on pourrait objecter que l'Angleterre, où la marine occupe pourtant la place prépondérante que tient l'armée en Allemagne, n'a jamais songé à lui confier la défense de ses côtes. Quant à l'Italie, dont M. Lockroy invoque également l'exemple, elle n'a nullement modifié dans le sens qu'il indique son orga-

nisation, assez semblable à la nôtre ; nous verrons encore, à propos de l'artillerie, qu'on est tombé, à son sujet, dans une complète erreur.

Mais restons en France. On va voir d'ailleurs que telle disposition, qui a fort bien fonctionné en Allemagne, aurait soulevé chez nous bien d'autres tempêtes que le maintien à la guerre de la défense des côtes.

Notre marine, M. Lockroy est le premier à le reconnaître, est le seul témoin survivant d'institutions abolies depuis longtemps. Les guerres de la Révolution et de l'Empire, qui ont si profondément modifié notre armée, ont glissé sur elle sans l'entamer; et de même, elle a été épargnée par les épreuves de 1870, qui nous ont amenés à refondre et à décupler notre puissance militaire.

Bref, tout le monde, sauf quelques grands chefs et les bureaux de la rue Royale, admet que des réformes radicales s'imposent de ce côté, et je dois dire que, pour ma part, je ne me permettrais pas ici de porter contre l'état de choses existant des critiques aussi acerbes que celles qu'on lit dans l'*Essai de stratégie navale*, dans la *Marine française* ou ailleurs, émanées de la plume d'officiers de marine [1].

Alors donc qu'on trouve ainsi la marine en défaut dans l'exécution des services qui lui sont confiés et dont plusieurs pourraient avantageusement lui être enlevés, est-ce le moment de lui en confier un nouveau, tout à fait considérable? Croit-on qu'elle l'organisera bien, alors qu'elle-même n'a pas su se donner une organisation satisfaisante? On cherche à lui ôter l'armée coloniale — ce qui devrait être fait depuis longtemps, — est-ce pour lui donner une armée côtière, c'est-à-dire continentale, dix fois plus nombreuse [2]?

Telle est pourtant l'inconcevable contradiction qui constitue

1. « Le vice fondamental, la cause première du mal, c'est l'absence totale de logique, de rigueur scientifique dans les idées directrices de l'amirauté.

« L'amirauté fait du sentiment au lieu de faire de la science. Indifférente aux raisonnements les plus serrés, les yeux fermés à l'évidence, elle va au hasard, berçant sa chimère, etc... » (Commandant Z., *Nouvelle Revue.)*

2. Pour le seul Cotentin, l'amiral Réveillère, dans une lettre citée par l'*Essai de stratégie navale*, demande que le préfet « maritime » de Cherbourg dispose de vingt et un mille hommes de troupes, avec douze batteries d'artillerie! Cela est difficile à concilier avec les 50 000 hommes que le même ouvrage déclare suffisants pour

le fond de la proposition Lockroy. Après avoir dit que la marine doit être chargée de défendre le littoral de la France et des îles adjacentes, de la Corse, de l'Algérie et de la Tunisie, son exposé des motifs ajoute : « On remarquera que nous laissons complètement de côté la défense des côtes des colonies et protectorats autres que l'Algérie et la Tunisie. Nous pensons, en effet, que cette défense doit être organisée au moyen des troupes coloniales. dont la place est au ministère de la guerre, et de flottilles coloniales, distinctes de la flotte métropolitaine ». — Un point, c'est tout, suivant l'expression familière employée par le même orateur dans son interpellation. Il n'eût cependant pas été mauvais de donner ici quelques raisons. Un exposé des motifs est fait pour exposer des motifs, et non pour reproduire simplement les termes de la loi. Trouve-t-on si naturel que le ministre de la guerre soit chargé de défendre les Antilles, Madagascar, l'Indo-Chine, et qu'il n'ait rien à voir à la défense du Havre, qui est à soixante lieues de Paris, sous prétexte que « la défense du territoire toujours menacé... suffit à employer le temps d'un ministre et à absorber toutes ses facultés » et que, « si vaste que soit son esprit, un homme ne peut pas regarder à la fois la terre et la mer »? Et qui disposera des flottilles coloniales? Le ministre de la guerre aussi? On oublie de nous le dire.

Ce qu'on oublie aussi de nous dire, c'est comment et par qui fut organisée la marine allemande, et ce détail a son importance. Quand l'empereur allemand décida de fonder la puissance maritime de son pays, il en possédait le noyau dans la petite flotte prussienne, qui, sans avoir un passé aussi brillant que la nôtre, avait bien aussi ses traditions. Il aurait donc pu se contenter d'amplifier la marine existante pour l'amener au développement voulu. Mais il comprit qu'une situation toute nouvelle exigeait un esprit nouveau, et prit pour chef de l'amirauté le général von Stosch, de l'armée de terre, qui était connu pour son talent d'organisateur et ses capacités

l'ensemble du littoral de France et d'Afrique. Il est vrai que le Cotentin est le cauchemar — ou plutôt le cheval de bataille — de la « jeune école ». Parlant de son occupation, l'amiral dit : « Je ne vois guère de plus grave catastrophe possible pour la France. » — Nous en voyons, hélas! beaucoup de bien plus graves. L'existence d'un semblable courant d'idées est à lui seul un argument contre le rattachement à la marine.

administratives[1]. Cet officier resta de 1872 à 1883 à la tête de la marine, et fut remplacé par un autre officier de terre, le général de Caprivi, auquel on donna pour la circonstance le grade de vice-amiral, et qui resta chef de l'amirauté jusqu'en 1888, époque à laquelle il reçut le commandement d'un simple corps d'armée.

Ainsi, la marine allemande a été dirigée par deux *généraux* pendant seize ans, c'est-à-dire pendant toute sa période d'incubation : son plan général d'organisation, qui date de 1873, est dû au général von Stosch. Aussi, son organisation et ses cadres ont-ils été, comme ceux de l'armée, strictement déterminés en vue des besoins à pourvoir; et le peu que l'on sait de sa mobilisation permet de supposer que le plan en a été calqué sur celui dont la Prusse a si bien montré la valeur[2]; est-on certain de pouvoir en dire autant ici?

N'est-il pas tout à fait piquant de trouver, dans le premier chapitre de l'*Essai de stratégie navale*, la constatation suivante :

« Dans la marine de France, on n'enseigne pas la stratégie navale aux officiers de vaisseau.

» Nous ne sommes renseignés, indirectement, que depuis deux années environ, grâce à M. de Miribel, chef d'état-major général de l'armée, qui a eu la très heureuse idée de créer une chaire de stratégie à l'École supérieure de guerre.

» Oui, c'est ainsi, c'est par l'enseignement donné à nos camarades de l'armée que nous, marins, nous avons pu connaître enfin les principes de l'amirauté sur la guerre navale et sa préparation! N'est-ce pas symptomatique[3]? »

1. Le général von Stosch a été : pendant la campagne de 1866, chef d'état-major de la 2e armée prussienne; puis, directeur du département de l'administration au ministère de la guerre; en 1870, chef de l'intendance générale au grand quartier général; plus tard, chef d'état-major du grand-duc de Mecklembourg; enfin, en 1872, chef de l'amirauté.

2. Lord Brassey constate, dans son *Naval annual*, que, grâce à ces deux ministres, « aucune marine ne possède actuellement d'officiers ou d'équipages meilleurs que la marine allemande », et que le général de Caprivi « a introduit un système qui permet à l'Allemagne d'armer ses navires *plus promptement qu'aucune autre puissance* ».

3. A cette observation, il est juste d'ajouter que la guerre de côtes occupe, dans l'enseignement de l'École d'application de Fontainebleau, une place considérable; même, il ne manque pas de doubles emplois entre le cours de *Service de l'artillerie dans la défense des côtes*, celui d'*Organisation défensive des États* et celui de *Géographie militaire*, tel qu'il a été professé et publié en librairie par le commandant Marga.

Assurément, si, après avoir organisé la mobilisation de nos forces de terre, le général de Miribel avait été nommé, pour une dizaine d'années, ministre de la marine, on pourrait aujourd'hui donner à la marine la défense des côtes.

*
* *

On peut reprocher aux considérations qui précèdent leur généralité ; mais si nous considérons les conditions techniques du problème, nous arriverons aux mêmes conclusions.

Quelle que soit la part faite à la marine dans la défense du territoire, il viendra toujours, en cas de débarquement ayant réussi, un moment où le commandement devra passer à la guerre. Une frontière maritime a beau être maritime, elle n'en reste pas moins une frontière, c'est-à-dire une région par laquelle l'invasion peut se répandre sur le territoire; et si une armée ennemie venait assiéger Paris, lors même qu'elle serait entrée en France par le Cotentin, il est clair que la défense de la capitale ne serait pas l'affaire du ministre de la marine.

Il y aura donc toujours lieu de déterminer ce que le général Mercier a si heureusement appelé le *point de soudure* des deux départements. C'est, à proprement parler, toute la difficulté du problème, c'est le problème lui-même.

En somme, la défense des frontières maritimes peut présenter trois phases successives, caractérisées comme il suit :

D'abord, la lutte au large; c'est la période où les escadres jouent un rôle *stratégique* et *exclusif;*

Puis, des combats pour la protection immédiate du rivage: c'est la phase dans laquelle des éléments flottants et des éléments à terre *coopèrent* à une lutte *tactique;*

Enfin, si la défense a eu le dessous, vient la lutte à l'intérieur du territoire, période où les forces de terre, restées *seules* à leur tour, jouent un rôle *stratégique*.

Dans chacun des cas, il importe que le commandement soit unique. Mais où l'un des départements doit-il s'effacer devant l'autre? La première phase est hors de cause : personne

n'a jamais songé à charger la guerre du commandement des escadres. Mais beaucoup de gens trouvent la chose moins évidente en ce qui concerne les deux dernières phases.

M. Lockroy propose de placer le point de soudure à la troisième période des opérations : et ce qui montre déjà que l'idée n'est pas très heureuse, c'est l'impossibilité où il se trouve de définir clairement le passage des responsabilités à la guerre. Pour lui, la défense du littoral est l'affaire de la marine, dans toute l'étendue d'une zone dont la profondeur reste à déterminer ; et « si la ligne de défense du littoral confiée au département de la marine est forcée en un point quelconque, et qu'il devienne nécessaire de réclamer le concours des troupes de l'armée de terre stationnées en arrière de cette ligne, la direction des opérations militaires locales passe de droit au département de la guerre jusqu'à complète évacuation de la partie du territoire qui aura été envahie ».

On peut être assuré que le ministre de la marine ne se pressera pas de faire aveu d'impuissance en réclamant le concours de son collègue, concours qui aura pour conséquence immédiate d'abolir son autorité sur ses troupes ; comme il disposera d'une armée nombreuse, il commencera par faire venir ses propres troupes de l'autre bout du territoire, avant de demander un bataillon à la subdivision voisine ; et, quand il se décidera à passer la main, il sera trop tard : l'ennemi aura solidement pris pied sur le territoire, et il faudra des efforts beaucoup plus considérables pour le rejeter à la mer.

Quant au ministre de la guerre, c'est à l'improviste que l'on ajoutera à ses préoccupations le soin de rétablir une situation devenue fâcheuse, aux préliminaires de laquelle il n'aura eu aucune part ; il se souciera peu d'endosser les responsabilités du ministre de la marine, et l'on aura abouti à organiser les conflits, pour le moment où l'énergie et l'unité dans le commandement seront le plus nécessaires.

C'est aux opérations tactiques exécutées sur le littoral même que les lois et règlements en vigueur ont établi le point de soudure, et ils ont eu raison ainsi, — ce qui ne veut nullement dire qu'ils aient également réussi dans les détails d'application du principe.

Pour bien se rendre compte de tout ce mécanisme, il est

indispensable d'analyser les éléments du problème d'une manière plus serrée que ne semblent l'avoir fait les rédacteurs de la dangereuse proposition soumise à la Chambre.

*
* *

Les moyens d'action de la défense sont :

1° Les moyens d'information mobiles (croiseurs et canots-vedettes) ou fixes (sémaphores, avec les télégraphes et téléphones qui en partent);

2° La défense mobile en mer (garde-côtes et torpilleurs);

3° Les défenses sous-marines (torpilles fixes de toute sorte, automobiles et dirigeables ; barrages sous-marins et flottants);

4° Les batteries de canons;

5° Les fusils (j'emploie à dessein une expression plus générale que celle d'infanterie);

6° Enfin les moyens accessoires, tels que ballons captifs, projecteurs électriques, etc.

Les moyens d'information et la défense mobile en mer ne font pas question; il est superflu de chercher à démontrer que leur maniement est du ressort exclusif des officiers de marine. Il suffit de dire ici que les éléments flottants doivent être distingués — ce que l'on omet généralement de faire — en deux groupes : ceux qui sont réservés à la défense immédiate du littoral, et ceux qui sont appelés à le préserver indirectement, en courant sus aux forces ennemies en haute mer. Les premiers doivent relever directement du commandant du secteur, quel qu'il soit, marin ou terrien; les autres sont à la disposition de l'autorité supérieure maritime.

En France, toutes les défenses sous-marines appartiennent également aux officiers de marine. Il n'en est pas de même partout en ce qui concerne les défenses sous-marines fixes, qui, dit-on, sont d'ailleurs fortement négligées chez nous, malgré leur valeur; et il est bon de remarquer qu'au point de vue purement technique, on pourrait tout aussi bien les confier à des officiers d'artillerie, ou, mieux encore, à ceux du génie,

qui s'acquittent de fonctions analogues à terre. Il est toutefois logique de les laisser aux officiers de marine, car l'action des torpilles fixes est généralement combinée avec celle des torpilleurs, et, de plus, leurs postes de surveillance peuvent être en même temps des postes de lancement de torpilles automobiles ou dirigeables, dont le maniement est de la compétence exclusive des officiers torpilleurs.

Les moyens accessoires sont à répartir, suivant leur nature. Les ballons devraient être laissés au génie, qui en fait une étude spéciale. Quant aux projecteurs, il en est d'eux comme de la télégraphie; le service qui en a besoin a vite fait de se constituer le petit personnel nécessaire pour les employer. Ceux des postes lance-torpilles seront donc maniés par des marins, ceux des batteries, par le personnel des batteries.

Mais le gros morceau, ce sont les batteries et les fusils; ce sont également les deux seuls services sérieusement mis en question.

Je ne craindrai pas d'affirmer — il y faut un certain courage aujourd'hui — que *les canons doivent être confiés à des artilleurs, et les fusils à des fantassins.*

Actuellement, les batteries sont partagées entre la guerre et la marine. M. Lockroy propose de les passer toutes à la marine. C'est au contraire à la guerre qu'elles doivent toutes revenir.

La dualité actuelle du service appelle des explications, car ici la discussion est obscurcie par un véritable jeu de mots. Qu'est-ce, en France, que la marine, en matière de batteries de côte? C'est l'artillerie de marine, c'est-à-dire une arme qui n'a rien de commun avec la marine, sinon le fait d'émarger au budget de la marine et de voir signer ses promotions dans les bureaux de la rue Royale, et qui, selon toute vraisemblance, ne tardera pas à rompre ce lien, comme elle le désire.

Il est nécessaire d'insister là-dessus, car je ne jurerais pas que, parmi ceux qui tranchent de haut la question de la défense des côtes, il n'y en ait pas un grand nombre à s'imaginer que c'est le même personnel qui sert les canons à bord, aux colonies et dans les batteries de côte.

L'artillerie de la marine est, par son service, son organisation et son instruction, une troupe de terre; il suffirait de

constituer l'armée coloniale pour que cela apparaisse clairement aux gens les moins compétents, puisque ce corps prendrait alors le nom d'artillerie coloniale.

De là, la disposition qui étonne tant de gens, le partage des batteries de côte entre la guerre et la marine. Il fallait bien avoir en France de l'artillerie coloniale, pour assurer la relève aux batteries d'outre-mer, instruire le personnel qui leur est destiné, et permettre de donner, dans la mère patrie, un repos bien mérité aux cadres après leurs séjours coloniaux. On ne pouvait pas négliger d'utiliser, en cas de guerre continentale, cette force qui ne compte pas moins de vingt-trois batteries. Sur ce nombre, dix sont montées ou de montagne, et par conséquent disponibles pour la guerre de campagne. Les treize autres sont à pied : on leur a affecté sur les côtes de la métropole le nombre d'ouvrages qu'elles peuvent desservir. D'autre part, il était inutile de désigner pour le service colonial plus de batteries que n'en exigent les colonies, d'autant plus que l'armée coloniale, devant surtout se recruter, à l'avenir, au moyen d'engagements et de rengagements, sera une institution plus coûteuse que l'armée de terre. Le partage était donc inévitable chez nous; s'il n'y a rien de tel en Allemagne, en Italie et en Angleterre, c'est que les deux premiers pays n'ont pas d'armée coloniale et que, dans le dernier, toute l'armée est coloniale.

Quant à la manière dont la répartition de ces batteries a été faite, on peut la discuter. Comme la marine tenait à avoir de ses troupes dans ses cinq ports, on leur a donné, dans chacun de ces ports, la quantité d'ouvrages qu'elles pouvaient défendre. M. Lockroy a fait un tableau spirituel, mais chargé, de « l'enchevêtrement inextricable de ces batteries qui défendent nos ports et nos rades, et dont les unes appartiennent à la marine, les autres à la guerre, d'autres enfin à la marine et à la guerre à la fois, où tous les uniformes, tous les soldats, tous les engins diffèrent, où les commandements se mêlent, où les responsabilités se partagent » ; il est certain qu'à partir du moment où il a parlé de batteries appartenant à la fois à la guerre et à la marine, il a été emporté par son éloquence fort loin de la réalité.

Cette réalité est que, dans nos cinq ports de guerre, cer-

tains ouvrages ont leur artillerie servie par des hommes qui ont deux canons croisés sur les boutons de leur veste, et d'autres par des hommes qui, à cet emblème, joignent une ancre. Le commandement supérieur étant unique, la confusion ne sera pas plus grande que dans n'importe quelle place où il existe plusieurs corps de troupe d'une même arme.

Néanmoins, on pourrait mieux grouper ces troupes, quand ce ne serait que pour faciliter leur administration et leur commandement. Il suffirait pour cela de constituer en un certain nombre de bataillons les treize batteries à pied de la marine, comme les vingt-six batteries à pied que la guerre a consacrées aux côtes de France et d'Algérie, et de répartir ces bataillons le long du littoral à la suite les uns des autres. Il serait même tout à fait convenable de donner aux troupes coloniales les côtes de la Méditerranée, qui sont précisément occupées par un nombre total de treize batteries, ou bien une partie de ce littoral avec celui de l'Algérie; ces troupes trouveraient là un séjour de transition entre le climat de France et celui des colonies. Mais tout cela ne mérite vraiment pas que l'on proclame la patrie en danger!

De toute façon, donc, le dualisme subsistera dans le service des batteries de côte, puisque l'artillerie de marine n'est pas assez nombreuse pour défendre tout le littoral.

Mais l'agitation actuelle n'a pas seulement pour objet de supprimer ce dualisme; elle vise à remplacer tout le monde, artilleurs de la marine comme de la guerre, par des marins.

Les raisons données en faveur de cette prétention s'appuient, l'une sur l'intérêt des officiers de marine, les autres sur des considérations techniques.

La première est d'ordre général : elle s'applique non seulement à l'artillerie, mais encore à l'infanterie employée à la défense des côtes. Il faut, dit-on, donner le commandement de ces troupes à des officiers de vaisseau, pour infuser de la jeunesse et de la vie à ce corps en fournissant un débouché à terre aux officiers fatigués.

Eh bien, non, le commandement des troupes côtières ne doit pas être une sorte de mise en non-activité pour infirmités temporaires. C'est une erreur grave que de croire qu'il soit

indifférent de donner à une place forte un gouverneur fatigué; ou plutôt, c'est une idée de l'ancien temps. Elle était admise jadis dans l'armée de terre, où il existait un « état-major des places » composé principalement d'officiers hors d'état de faire campagne; la guerre de 1870 a montré ce qu'il faut penser de cette manière de faire. Elle nous a appris que le commandement d'une place forte doit être d'autant plus vigoureux, que les troupes dont il dispose sont de qualité inférieure; et il est évident que ce principe est, si possible, encore plus absolu quand il s'agit d'une place de première ligne, ce qui est, par définition même, le cas d'un point du littoral dont on veut organiser la défense.

Il ne manque pas, d'ailleurs, d'excellents débouchés à donner aux officiers de vaisseau fatigués[1]. On en trouverait d'autres encore dans l'inscription maritime. Pour le moment, il suffit d'avoir posé en principe que le service de la défense des côtes ne saurait être leur refuge.

A côté de l'argument général de l'intérêt des officiers de vaisseau, on en emploie souvent un auquel son caractère technique donne un aspect plus spécieux. Pour tirer sur un bateau, dit-on couramment, il faut être marin. Fort bien, mais pour tirer sur un ballon, sur de la cavalerie, faut-il être aérostier, cavalier? Et, mieux encore, j'accorde qu'on mette des marins dans les batteries de côte; mais alors, sur les bateaux, pour tirer contre les batteries, il faudra mettre des artilleurs à pied, et, pour protéger un débarquement, des artilleurs de campagne[2]!

La vérité est plus simple : pour tirer le canon, il faut être

1. Je citerai d'abord la majorité des « postes à terre » actuels, abstraction faite, bien entendu, de ceux qui sont formellement inutiles; puis quantité d'emplois civils qui ne doivent pas être abandonnés à la mobilisation, et peuvent être confiés à d'anciens officiers de toute provenance, qui rendront disponibles des fonctionnaires plus valides; on a proposé aussi de nommer d'anciens marins capitaines de port dans les ports de commerce, et de leur confier, notamment dans le voisinage des ports de guerre étrangers, des fonctions consulaires dont ils s'acquitteraient à merveille.

2. M. Deschanel propose d'attribuer à la marine « le service des forts et des batteries ». Qu'on lui accorde satisfaction, et d'autres demanderont aussitôt que la marine se substitue au génie pour construire ces ouvrages, qui diffèrent, par leur organisation et leur rôle, de ceux de l'intérieur.

artilleur. Et les officiers de vaisseau, même brevetés canonniers, ne sont pas artilleurs. Médiocrement dotées au point de vue du personnel inférieur, car les meilleurs éléments sont réservés aux forces mobiles, les batteries de côte ont besoin de commandants possédant les connaissances les plus étendues sur le matériel, son emploi et ses réparations, et sur les méthodes de tir[1]. Ces connaissances, on ne peut pas les demander aux marins, qui ont bien d'autres choses à savoir; et d'ailleurs on ne les leur enseigne ni sur le *Borda* ni sur la *Couronne*. Cette dernière est, suivant son appellation officielle, un vaisseau-école de *canonnage*, et non d'artillerie; on ne saurait l'assimiler à une École d'application ou à un Cours pratique de tir: on y apprend à exécuter le service des bouches à feu et à tirer dans les conditions quelque peu primitives où on le fait nécessairement à bord, mais non à exécuter les tirs si compliqués des groupes de batteries de côte. La direction de ces tirs est une science, ou, si l'on préfère, un métier qui veut être appris.

Or, en ce qui concerne l'état fâcheux de l'enseignement du tir dans la marine, je ne saurais mieux faire que de me reporter à l'avant-propos d'un fort intéressant *Traité d'artillerie* qui vient d'être publié par un lieutenant de vaisseau[2].

« Le vaisseau-école des canonniers, y est-il dit, est surtout destiné à former des marins canonniers; les officiers y sont livrés à leur propre initiative, et ceux d'entre eux qui veulent travailler doivent d'abord se tracer un programme; ils ont, il est vrai, à leur disposition une bibliothèque fort bien garnie dans laquelle ils peuvent puiser pendant les quelques loisirs que leur laisse l'instruction de leurs escouades. Quant aux

1. Est-il besoin d'ajouter que ces commandants s'en tiendront à la pratique dénoncée par M. Deschanel à la Chambre des députés et consistant à conserver, pendant la paix, les culasses des pièces dans des locaux fermés, voisins des batteries? Est-il possible de croire, quand on a mis les pieds dans un de ces magasins, qu'il soit jamais arrivé « qu'on n'eût pas les culasses correspondantes aux canons, ou qu'elles fussent rouillées? » Si l'on faisait autrement, il y aurait juste autant de raison pour laisser en plein air les pièces toutes chargées; et, au moment du besoin, on trouverait la poudre humide, le projectile soudé à la pièce par la rouille, et la culasse hors d'état de fonctionner!

2. *Traité d'artillerie à l'usage des officiers de marine*, par E. Nicol. (Paris, Berger-Levrault, 1894.)

officiers qui ne passent pas par le vaisseau-école ou à ceux qui en sont sortis depuis longtemps, il leur est très difficile de se mettre au courant, faute de pouvoir se procurer des documents. »

Sur le tir à la mer, nous dit le même auteur, « il n'existe que des documents non publiés; il n'y a pas de doctrine officielle, et on est loin d'être d'accord sur bien des points importants... Le coup d'œil, le sang-froid et l'expérience de l'officier qui règle le tir y jouent le principal rôle ». — C'est là ce que, dans l'artillerie, on appelle « tirer à l'œil ».

Certes, nos batteries à pied sont depuis assez longtemps sorties de cette période d'anarchie; ce n'est pas que les méthodes y soient, dès maintenant, scientifiquement assurées comme celles des tirs de campagne et de siège; mais les tâtonnements indispensables s'y font avec méthode. Grâce aux travaux de la *Commission d'études pratiques du tir* que la guerre réunit annuellement à Toulon, ainsi qu'à la spécialisation du personnel, on est en droit de supposer que l'instruction de ces troupes est aussi convenable que possible; en tout cas, elle ne saurait gagner à être confiée à des officiers dont la seule préparation technique consisterait à être fatigués par la pratique d'un métier différent.

C'est pourtant, nous dit-on, ce qui se fait en Italie et en Allemagne. L'argument, en lui-même, ne suffirait pas, je dois le dire, à emporter ma conviction. Mais ce qui est plus sérieux, c'est qu'il est erroné, et qu'il dénote une étude insuffisante de la question, de la part de ceux qui l'emploient.

On lit dans l'exposé des motifs de la proposition Lockroy, à propos de l'Italie : « Déjà les batteries situées sur le rivage ou destinées à protéger les rades sont sous le commandement de marins. Mais les résultats des dernières manœuvres ont nécessité des réformes radicales. L'expérience a montré que les officiers de l'armée de terre étaient dans l'impossibilité de reconnaître les navires ennemis des navires amis, et que même, ils ne pouvaient distinguer les vaisseaux de guerre des bateaux de commerce. Plusieurs fois, ils ont tiré indifféremment sur les uns et sur les autres. »

J'ai, pour ma part, toutes raisons d'avoir meilleure opinion

des officiers d'artillerie italiens; je suis convaincu qu'ils sont incapables de prendre un charbonnier ou un paquebot pour le *Duillio*. Et d'ailleurs, si vraiment de telles erreurs ont été commises, comment peut-on les imputer aux artilleurs, après avoir dit que les marins sont chargés des « batteries situées sur le rivage ou destinées à protéger les rades »!

Mais il y a mieux : il n'est pas exact que ces batteries soient, par principe, confiées à la marine. Voici, en effet, comment l'officiel *Manuale di artigliera* expose la question[1].

On distingue les défenses terrestres en batteries de côte et batteries secondaires. Les premières, chargées de la lutte contre les navires, sont armées de bouches à feu de gros calibre, auxquelles s'ajoutent parfois des pièces plus petites, destinées à la défense rapprochée, au flanquement, ou à des objectifs analogues à ceux des batteries secondaires.

Celles-ci, armées de canons de moyen et de petit calibre, ou à tir rapide, ont pour objet de battre les points de débarquement et les passes accessibles seulement aux torpilleurs et aux autres embarcations légères, ainsi que de protéger les barrages (sous-marins, flottants, ou formés par des lignes de torpilles). Or, la marine n'est chargée que du service du petit nombre de *batteries secondaires* qui sont *destinées à la protection des barrages*, ce qui s'explique par le fait que ces barrages sont eux-mêmes de son ressort; « il existe toutefois, ajoute le *Manuel*, quelques batteries de côte servies par la marine royale », disposition qui semble avoir pour principal objet de ne pas laisser inutilisé le personnel non embarqué.

Il est vrai que le *Manuel* dit aussi que la marine est chargée des *batterie lancia-siluri;* aurait-on, dans les notes destinées à la rédaction de la proposition Lockroy, pris les batteries (ou postes) lance-torpilles pour des batteries de canons?

Reste l'Allemagne, avec les quatre arguments du maréchal de Moltke, que j'ai déjà rencontrés, complaisamment reproduits, dans la proposition Lockroy, dans l'*Essai de stratégie navale*, dans l'article de M. Deschanel, et, *passim*, dans toute la collection de la *Marine française*.

1. Chapitre traduit dans la *Revue d'artillerie* de février 1894.

Remarquons tout d'abord que de Moltke était chef de l'état-major allemand, non du français. En admettant que toute opinion émise par lui soit nécessairement excellente, il n'est point démontré qu'elle soit également transposable d'un pays à l'autre; voilà quelques années que l'on commence à comprendre que nous avons trop calqué de choses sur les Allemands, depuis la guerre: en art militaire comme ailleurs, il faut étudier les procédés de l'étranger, tirer parti de leur esprit, et non copier servilement leurs résultats. Il est probable que si les Allemands avaient eu comme nous une artillerie coloniale à utiliser, ils n'auraient pas créé, pour la défense des côtes, leurs douze compagnies de canonniers-marins, *en plus des quinze compagnies que la guerre consacre à cet objet.*

Car les fameux arguments techniques du maréchal de Moltke n'ont pas eu grand succès dans son propre pays; ou, pour mieux dire, de Moltke, mieux informé, a renoncé à appliquer la thèse qu'il développait en 1876, alors que la défense des côtes était, en Allemagne, dans l'enfance de l'art. Ceux qui propagent si volontiers ici des opinions abandonnées par leur auteur ignorent sans doute que le 2e régiment d'artillerie à pied est un *régiment de côte,* et que les trois compagnies de l'École de tir de Jüterbog ont la même affectation, en sorte que la guerre possède, en Allemagne, *plus de la moitié des batteries de côte*[1].

Néanmoins, il n'est pas superflu de discuter ces arguments, en présence du retentissement inattendu qu'on vient de leur donner chez nous. C'est d'ailleurs chose facile.

1. Disons, pour préciser, que le 2e régiment a son état-major à Danzig et ses trois bataillons à Swinemünde, Danzig et Pillau ; il exécute annuellement ses tirs à la mer à Pillau et à Neufahrwasser, plus des écoles à feu au polygone de Gruppe. (Voir *Revue d'artillerie*, novembre 1893 et février 1894.) Il peut donc éventuellement être employé comme artillerie à pied ordinaire, tout comme nos bataillons de côte. Quant aux quatre groupes de canonniers marins, ils sont stationnés à Friedrichsort (rade de Kiel), Wilhelmshaven, Lehe (près Bremerhaven, avec une compagnie détachée à Cuxhaven), et Cuxhaven. Les dépôts d'artillerie et de torpilles sont dans les mêmes localités (sauf pour Lehe, qui est remplacé par Geestemünde, situé tout auprès). D'où il résulte que les canonniers de la marine ne défendent que le port de Kiel et celui de Wilhelmshaven avec les embouchures de l'Elbe et du Weser qui se rattachent étroitement à ce dernier, ou, si l'on aime mieux, les deux arsenaux et les dépôts qui en sont les annexes,... ce qui revient, en somme, au système admis chez nous et se rattache tout simplement au principe général en vertu duquel *chaque service garde lui-même ses établissements.*

L'un d'eux porte sur la similitude, ou même sur l'identité du matériel (tourelles, affûts, canons) en usage à bord et dans les batteries de côte. Je crois qu'il a sensiblement perdu de sa valeur en Allemagne; il n'en a aucune chez nous, où les seuls organes qui influent réellement sur le service des pièces, c'est-à-dire l'affût et la tourelle — quand il existe une tourelle — ne présentent, de part et d'autre, ressemblance.

De même pour les méthodes de tir. Même pour le tir de plein fouet, qui est le plus analogue dans les deux cas, elles sont (au moins chez nous) profondément différentes, contrairement à l'avis du maréchal. Les batteries de côte, en raison de leur fixité, de la possibilité de déplacer simultanément et de faire converger leurs feux sous l'impulsion d'un commandant unique éloigné d'elles, sont beaucoup plus comparables aux ouvrages d'une place forte qu'à des navires. Et si l'on tient compte de l'influence considérable, peut-être prépondérante, qu'exerceront dorénavant les batteries à tir indirect, nécessairement inconnues à bord, on voit que le tir à la mer tend à se rapprocher encore davantage du tir de place, et que les officiers familiarisés avec ce dernier seront les plus propres à exécuter le premier.

Restent les considérations tactiques : les officiers de marine seraient seuls à même de discerner les points faibles d'une escadre, de découvrir la portée de ses mouvements et leur but réel, de combiner le jeu des batteries et celui des torpilles et des navires.

Il peut paraître bien impertinent de discuter une opinion de ce genre, approuvée, sinon émanée d'une si haute autorité. On peut néanmoins s'y risquer, si l'on a soin de faire observer qu'elle procède, à certains égards, d'une conception quelque peu primitive du tir de côte, fort explicable dans un pays où cet art n'avait pas encore été cultivé.

Tout d'abord, il n'est vraiment pas si difficile d'apprendre à distinguer un cuirassé d'escadre d'un aviso-torpilleur; beaucoup d'artilleurs ont réalisé ce petit tour de force. Et d'ailleurs, les batteries ne sont pas abandonnées à elles-mêmes : sémaphores, vedettes, télégraphe et téléphone sont là pour fournir des indications sur les escadres qui peuvent

survenir. Le *Manuale di artiglieria* donne à ce sujet d'intéressants détails, desquels il résulte que, même en supposant un ennemi très rapide, une station sémaphorique de hauteur moyenne peut le reconnaître à temps pour renseigner les batteries avant qu'il soit à portée; de nuit, les sémaphores sont eux-mêmes renseignés optiquement par les navires envoyés en surveillance au large. Reste bien la brume, mais alors la difficulté, ou plutôt l'impossibilité d'agir, est égale pour les marins et les artilleurs.

D'autre part, le commandant d'une batterie n'a que faire de connaître les intentions d'un navire ennemi; s'il en voit un, à bonne portée, dans son champ de tir, il doit le canonner, *quelles que soient ces intentions*. Ici encore, le *Manuel* italien a pleinement raison contre le maréchal de Moltke. « Les batteries en général, dit-il, sauf le cas de consignes générales tirées le plus souvent de leur importance particulière, ne doivent pas laisser échapper l'occasion d'infliger de sérieux dommages aux bateaux, quelle que soit leur importance, qui se présentent à bonne distance, même si manifestement ces bateaux ont un but purement démonstratif, ou veulent tenir en alarme le personnel. Elles doivent toutefois se rappeler que les torpilleurs ou autres navires légers constituent un but spécial pour les batteries secondaires, et que, en général, les navires locaux de la défense entreront en lutte contre eux. »

Enfin, le dernier argument tactique du maréchal, celui qui a trait à la combinaison des opérations, ne saurait être appliqué à des positions organisées avec autant de soin que les nôtres, sans entraîner une méconnaissance complète du rôle des batteries de côte, une véritable confusion de pouvoirs. Le commandant d'une telle batterie n'a pas qualité pour se livrer à des combinaisons tactiques; il est un agent d'exécution, ou pour mieux dire un outil, entre les mains d'un chef de groupe. C'est ce dernier, qui relié téléphoniquement aux diverses batteries qu'il commande, fait de la tactique pour elles en coordonnant leur tir; souvent même, l'étendue de la place peut exiger que son artillerie soit divisée en plusieurs groupes, relevant eux-mêmes d'un commandant de l'artillerie. Il est impossible d'entrer ici dans des détails suffisants pour décrire complètement le fonctionnement de ces organismes; on en

trouvera une excellente étude dans le *Manuel* auquel j'ai déjà fait allusion.

L'essentiel est de reconnaître qu'au point de vue de l'artillerie, c'est à ce chef de groupe que doit se trouver le « point de soudure ». Cet officier pourrait fort bien appartenir à la marine; dans ce cas, il devrait avoir un adjoint artilleur, chargé de rendre techniquement exécutables ses conceptions tactiques, et de donner aux batteries les ordres en conséquence; ou mieux encore, on laissera au chef hiérarchique de l'artillerie le commandement supérieur de son arme, en lui donnant un adjoint, ou, pour prendre l'expression italienne qui semble être à la mode, un « officier consultant » de la marine.

Quoi qu'il en soit, la conclusion de cette discussion un peu ardue est que *les batteries doivent être confiées à des officiers d'artillerie*. Quant au *point de soudure* technique entre l'élément naval et l'élément artilleur il doit se trouver, non dans les batteries, mais *au commandement du groupe*. Je laisse de côté les batteries isolées, car, s'il en subsiste encore, il est peu probable que ce soit pour longtemps; il n'y a d'ailleurs aucune difficulté à les renseigner, soit du dehors, soit au moyen d'un adjoint marin.

Pour l'infanterie, le problème est tout aussi simple.

Dans le cas d'un simple bombardement par une escadre, les gens armés d'un fusil n'ont rien d'autre à faire que de se tenir à l'abri des projectiles. Leur rôle commence au moment où l'on peut avoir à craindre un coup de main ou un débarquement.

Pour le service de garde, il est de règle que toute troupe constituée doit l'assurer pour son propre compte : même les sections de commis d'administration gardent leurs magasins. Les marins garderont donc leurs arsenaux, l'artillerie gardera ses batteries au moyen de ses auxiliaires, le général commandant l'armée des Alpes assurera la surveillance du chemin de fer de la Corniche, qui a pour lui une importance vitale.

Si, malgré la défense mobile en mer et malgré les batteries, l'ennemi parvient à tenter un débarquement, il est clair que

l'on emploiera contre lui tout ce qui peut porter un fusil, les garçons de quinze ans comme les hommes de soixante, les marins aussi bien que les pompiers et les ouvriers des chantiers. Il s'agira de savoir tirer droit devant soi, non de faire de la tactique, et il n'y a pas davantage à se préoccuper de savoir qui les dirigera : ce sera l'officier qui se trouvera commander au point menacé, marin, ingénieur, artilleur ou fantassin.

Le seul point intéressant à discuter, c'est de savoir qui doit commander les troupes à pied constituées, qui seront la réserve de la défense et qui, si l'ennemi arrive à prendre pied sur la terre, auront à l'y combattre. Il est tout à fait singulier que l'on soit réduit aujourd'hui à affirmer que ce fantassin doit être un fantassin!

Il faut pourtant se rendre compte que, du moment que des opérations se passent à terre, elles n'ont plus rien de maritime. Il y aura en présence deux troupes, combattant pour la possession de diverses localités, villages, bois ou autres, par les procédés et avec les moyens habituels à l'infanterie. Pour peu que l'opération soit de quelque importance, l'ennemi ne l'aura pas tentée avec ses seules compagnies de débarquement; s'il veut envahir un point quelconque du territoire, il aura eu soin d'amener sur des transports un vrai petit corps d'armée, avec de la vraie infanterie et de la vraie artillerie de campagne. Il faudra donc lui opposer de véritables troupes terrestres (infanterie coloniale ou métropolitaine, peu importe), commandées par des gens du métier et non des compagnies d'inscrits maritimes, à peine dégrossies pendant de courtes périodes d'appel par des officiers qui, entre deux embarquements, auront passé quelques mois au bataillon des apprentis fusiliers, à cultiver le maniement d'armes et à faire un peu de service en campagne sur la route de Lorient à Ploemeur.

Ces officiers, nous n'avons été que trop heureux de les trouver, après l'effondrement de notre armée régulière en 1870; mais il est bien permis d'espérer que notre armée de terre, décuplée depuis lors, ne connaîtra plus de pareils désastres. Il ne faut donc pas que le souvenir du Bourget et

de tant d'autres exploits nous fasse perdre de vue que ce n'est vraiment pas la peine d'entretenir une marine fort coûteuse et de lui constituer un personnel d'élite, soigneusement instruit en vue d'un métier si spécial, pour envoyer ses officiers combattre à terre, si glorieusement que ce soit[1].

*
* *

On vient de voir que les divers éléments qui coopèrent à la défense d'un secteur doivent être commandés chacun, selon sa nature, par un officier de la marine, de l'artillerie, de l'infanterie, ou du génie. Il s'agit de savoir maintenant qui doit être placé à la tête de cet agrégat : un marin ou un terrien.

La réponse est bien simple. *Cela est tout à fait indifférent*, parce que les qualités que l'on demande au chef d'une réunion d'éléments hétérogènes sont des qualités de commandement, qui n'ont rien de commun avec celles, purement techniques, que doivent posséder les chefs de ces divers unités.

Le commandant d'un secteur doit être un officier *général*, au sens étymologique et non hiérarchique du mot. Sa fonction n'est pas de donner lui-même des « ordres de détail » au commandant de tel torpilleur ou telle batterie, mais bien de donner des « ordres généraux », soit directement, soit par l'intermédiaire d'adjoints spéciaux, aux commandants de la flottille et de l'artillerie ; ceux-ci, tenus par leur chef commun au courant de ses intentions pendant toutes les phases du combat, en assurent la réalisation, chacun dans sa sphère.

En Italie, le commandant supérieur est assisté à cet effet par deux chefs d'état-major, appartenant, l'un à l'armée et

1. Ici encore, il ne serait pas de mise de citer l'exemple de l'Allemagne. La marine allemande dispose, en outre de ses équipages, peu nombreux et juste suffisants pour le service de la flotte, de deux bataillons d' « infanterie de marine », destinés à la garde des deux ports de guerre, et dont les officiers, loin d'être des marins, proviennent de l'*infanterie de la guerre*. Toutes les autres garnisons côtières sont fournies par la guerre, qui formaient encore, le cas échéant, comme au début de la guerre de 1870, des corps d'observatien pour la défense mobile.

l'autre à la marine. Il semble qu'il y ait là une certaine exagération de personnel. La défense d'un secteur ne comporte pas une flottille et une armée si nombreuse que le commandant ne puisse exercer directement son autorité sur l'une d'elles. On peut donc lui laisser ce soin, et se contenter d'interposer, comme on l'a fait chez nous, entre lui et l'autre partie de ses forces, un seul adjoint, chargé de la transmission, ou, pour mieux dire, de l'interprétation technique de ses ordres généraux.

. . . . . .

Parmi les nombreux points qui resteraient à élucider dans l'organisation de la défense des côtes, je me contenterai, pour terminer, d'indiquer sommairement les mesures les plus urgentes qui devraient être prises pour assurer la continuité du commandement et l'instruction de tout le personnel :

Affecter sans retard à chaque secteur les éléments de toute nature nécesssaires à sa défense; les répartir dans les villes du secteur; les placer, pour l'instruction et la discipline, sous les ordres du commandant du secteur;

Nommer l'adjoint, aussi bien que le commandant, dès le temps de paix;

Fixer la résidence de ces deux officiers au siège du secteur;

Enfin, décider qu'à son départ, le commandant aura toujours son adjoint pour successeur.

De cette manière, chaque secteur sera défendu par des troupes instruites en vue de leur service particulier; il sera, en outre, commandé par un officier qui en connaîtra la configuration et les ressources, et qui se sera suffisamment familiarisé, par un stage préliminaire, avec les moyens d'action de celui des deux services auquel il n'est pas rattaché par ses origines.

PATIENS.

« LES DEUX NOBLESSES »

DE M. HENRI LAVEDAN

Les Deux Noblesses n'ont pas obtenu le même succès, à l'Odéon, que *le Prince d'Aurec*, naguère, au Vaudeville. La faute n'en est pas aux comédiens; presque tous ont fait de louables efforts pour bien rendre la pensée de l'auteur. D'autre part, il y a dans cette comédie plus d'art, plus de pathétique et plus d'esprit que dans vingt autres pièces de théâtre auxquelles le public a témoigné une grande faveur. Dès le lendemain de la « première », on signalait dans *les Deux Noblesses* des invraisemblances, des erreurs d'exécution. Parmi ces critiques, les unes étaient justes, les autres étaient réfutées par la pièce elle-même, qui, malheureusement, est très touffue et exige des spectateurs plus d'attention qu'ils n'ont coutume d'en dépenser au théâtre. D'ailleurs, ces menues imperfections constatées, on a peut-être expliqué la cause de la tiédeur du public. Mais, quand il s'agit d'un écrivain tel que M. Henri Lavedan, il reste à découvrir le pourquoi de son œuvre, les raisons qui la lui ont fait écrire. *Les Deux Noblesses* se rattachent encore plus par l'idée que par la fiction à ses ouvrages précédents. Cherchons dans ceux-ci la genèse de sa dernière comédie. L'occasion est bonne pour suivre l'évolution de pensée

d'un des esprits à la fois les plus audacieux et les plus avisés, les plus complexes et les plus droits qui soient aujourd'hui dans les lettres.

M. Henri Lavedan a commencé par écrire de petits romans et des nouvelles. On y sentait, parmi d'inévitables réminiscences, un persistant effort pour se trouver et se posséder. A cette époque il allait, un peu à tâtons, des œuvres de M. Alphonse Daudet à celles de M. Huysmans, des livres de Villiers de l'Isle Adam à ceux de M. Ludovic Halévy. Mais à travers ces premiers essais transparaissait déjà son originalité. Soit dans *Lydie*, soit dans *Inconsolables*, il était facile de deviner le moraliste et l'écrivain qui depuis se sont pleinement révélés : un moraliste qui, singulier contraste, est en même temps sentimental par pitié et ironique par bienséance, un écrivain inimitable pour traduire en toute vérité les propos, les attitudes et les gestes des êtres vivants.

Avec un pareil tour d'esprit, M. Henri Lavedan devait exceller dans le dialogue. Il a renouvelé ce genre, d'ailleurs fort ancien, puisqu'avant lui Théocrite, Lucien, Henri Monnier, Gyp et beaucoup d'autres encore avaient donné cette forme à leurs opuscules. Ce qui distingue ses dialogues (je ne dis pas de ceux de Lucien, étant pour bien des raisons incapable de juger le mouvement d'une conversation grecque), c'est qu'ils sont à la fois très vrais et très significatifs. Ils sont brefs et pleins, abondants en niaiseries synthétiques; la sottise et l'égoïsme s'y expriment avec de beaux raccourcis. Cependant, par un mystérieux artifice, la vie circule parmi ces propos échangés; la conversation va son train banal; elle s'arrête, hésite, piétine, repart et bifurque, tandis que des indications de mimique piquées çà et là suffisent à dessiner les silhouettes. Peut-être quelquefois M. Henri Lavedan triche-t-il avec la vraisemblance et prête-t-il à ses fantoches un peu de son propre esprit. Mais ses dialogues n'en ont pas moins un grand air de vérité et passent toujours entre les deux écueils du genre : la platitude, si l'auteur transcrit une causerie avec ses énervantes incorrections et ses rabâchages intolérables; ou la prétention, s'il surcharge de sens et d'intentions chaque parole de ses personnages.

L'humour tranquille de M. Henri Lavedan s'exerce presque toujours sur, — je ne dis pas contre, — les « hommes du monde » : à force de les bafouer, il s'est pris pour eux d'une espèce d'affection où il entre de la pitié (nous retrouvons ici le sentimental) et aussi un peu de la gratitude qu'un peintre conserve toujours aux modèles qui lui ont inspiré ses meilleurs tableaux. Nul ne connaît aussi bien que lui leurs attitudes et leur argot. Il a étudié à fond leurs mœurs, leurs manies, leurs tics, leurs modes, leurs chevaux, leurs chiens et leurs valets. Il les a montrés dans leurs cercles, dans les cabarets de nuit, au salon, au jeu, à l'écurie. Il a catalogué leurs velléités de penser sur l'art, sur les femmes, sur la politique et sur les bêtes. Il a noté toutes les nuances de leurs sottises, toutes les variétés de leurs vices. Et il est arrivé à cette conclusion en somme optimiste, — il se garde bien de l'exprimer, mais on la devine à l'accent de la raillerie, — que tous ces désœuvrés sont incapables d'aucune méchanceté et que, inutiles à tous, ils ne font de mal à personne.

Parmi ces oisifs, ceux qui ont toujours paru l'intéresser le plus vivement, ceux pour qui sa sympathie est la plus évidente, ce sont les descendants de la noblesse française. A la vérité, il a écrit sur la « haute bourgeoisie » un livre très remarquable, son meilleur peut-être : *le Nouveau Jeu*. (Vous vous rappelez la prodigieuse conversation du père Labosse avec son valet de chambre. C'est de la quintessence de Balzac). Mais la corruption des bourgeois enrichis ne mérite que mépris, puisque rien ne les empêche d'y échapper en travaillant. Il n'en est pas de même pour l'aristocratie. Aussi sa déchéance, infiniment plus dramatique, est-elle pour le moraliste un beau sujet d'observations.

Cette déchéance semblera tour à tour mélancolique et burlesque, selon qu'on évoquera les grandeurs et les élégances du passé, ou qu'on envisagera froidement la puérilité des distinctions nobiliaires dans une démocratie. La noblesse conserve la poésie des ruines. Bourgeois et peuple le sentent confusément : pour eux il y a de vieux noms qui demeurent vaguement respectables; et, longtemps encore, un titre dispensera un homme du monde de briguer la Légion d'honneur. Mais, en même temps, les compromis auxquels est aujourd'hui

réduit le préjugé aristocratique sont d'une agréable bouffonnerie. M. Henri Lavedan était bien fait pour comprendre et exprimer la tristesse et le comique de cet étrange spectacle.

Il y a quelques années, avant d'entreprendre la série de ses dialogues, il a écrit un joli roman appelé *Sire*, l'histoire d'une pauvre folle atteinte de monomanie royaliste, qui se fait mystifier et épouser par un aventurier déguisé en Louis XVII. C'est la parodie attendrie des sentiments, des modes et du langage de la cour de France. L'ironie en est très lointaine, très assourdie, et chaque page révèle l'adoration de l'artiste pour ces choses fanées. « Finis les Versailles et les Marly, finis les suisses veillant à la porte des reines, finis les fastueux carrosses qui n'éclaboussaient et n'écrasaient personne, qui n'étaient point tellement gardés que Ravaillac ne pût sauter sur leur marchepied, ou tellement rapides qu'on ne les rattrapât à Varennes; finis les palais d'eaux, les naumachies, les Apollons des bassins, les Cérès des charmilles, les fifres, les plumets, les cymbales sonores et les chasses, la vieille louveterie. Finis : *Monsieur, frère du roi; Mesdames; le Dauphin; les Enfants de France,* tous ces grands mots de six pieds, mots magiques, si chers au cœur des fidèles et qui évoquaient toute l'Histoire, quand ils tombaient de la bouche des héros ou des lèvres frémissantes de Bossuet; finis le règne et la splendeur de l'épée, l'arme nationale du champ de bataille et du salon, jamais rendue, si tôt tirée pour rien : pour une femme, pour une fleur, pour un ruban. Finie la monarchie du mobilier, de l'architecture, des jardins, des quais aux sévères parapets, des fortifications à la Vauban et aussi celle des portraits, des tapisseries, de l'art et de la mode... » Il faudra se rappeler cette page mélancolique et gracieuse, en lisant les portraits cruels qu'a tracés M. Henri Lavedan des gens de *la Haute*; et l'on comprendra comment, en se moquant des nobles, il a, malgré tout, subi le prestige de la noblesse.

Il n'a point ménagé, dans ses dialogues, les derniers descendants de l'aristocratie française, pour qui la vie de cercle, à Paris, a remplacé la vie de cour, que leurs ancêtres menaient à Versailles. Il les a férocement raillés, mais toujours avec une nuance de respect pour les vaines superstitions qui les condamnent à une vie d'oisiveté. « C'est stupide, dit un vieux

duc à son petit-fils, d'être ce que nous sommes, et de venir au monde avec un blason... à une époque où ça ne sert plus à rien. Les exigences sociales du milieu artificiel où nous poussons, comme dans une serre, nous interdisent à jamais tout bonheur familial et conjugal... A partir et au-dessus de cinquante mille livres de rente, à Paris, quand on a un titre, une couronne sur les harnais, et qu'on tient à tenir sa place... fini! plus de lune de miel, plus d'intimité... La vie se passe à représenter... On est perpétuellement ailleurs... Jamais chez soi. Notre vie à nous? *Une grande visite*... Pas autre chose... »

Et ce fut ainsi que peu à peu, rêvant et observant, M. Henri Lavedan fut amené à écrire *le Prince d'Aurec*. Là, sous la forme d'une action dramatique, il réunit les idées éparses dans ses livres. Il créa et fit vivre des personnages en qui ces idées s'incarnèrent. Il nous révéla « l'état d'âme » de ce qui reste de l'aristocratie sous la troisième république; et, sans que le mouvement scénique de sa comédie en souffrît un instant, il énuméra les causes qui ont amené la décomposition de la noblesse française :

1° Le besoin d'argent, qui avilit les nobles, les contraint à de honteux trafics, les réduit à faire commerce de leurs titres et humilie, dans leur personne, l'orgueil de toute la caste. Le virus est depuis longtemps dans l'organisme de l'aristocratie. Relisez La Bruyère et Boileau. Et au XVIIIe siècle! Les relations du grand roi avec Samuel Bernard ne furent pas un exemple perdu pour la noblesse française. Déjà dans ce temps-là, les jeunes ducs ne soupaient pas pour rien avec les fils des traitants... La seule différence — et elle est grande, à la vérité — c'est qu'alors l'honneur n'était pas si fort intéressé qu'aujourd'hui dans les questions d'argent. L'aventure du baron de Horn n'est point d'hier. Seulement, il y a cent cinquante ans, on ne l'eût peut-être pas remboursé.

2° L'oisiveté qui, à la longue, énerve les intelligences et les caractères. Voilà encore une tradition de l'aristocratie qui remonte plus loin, beaucoup plus loin que la Révolution française. C'est l'œuvre de Richelieu et de Louis XIV. La monarchie avait réduit la noblesse à n'être plus qu'une caste de luxe asservie aux bienséances mondaines et vouée à la vie de

salon. A la fin du XVIIIe siècle, le grand talent des nobles « est le savoir-vivre, et leur véritable emploi consiste à recevoir ou à être reçus ». (Rapprochez cette formule de Taine du mot du vieux duc dans le dialogue de M. Lavedan : « Notre vie à nous ? une grande visite »). La cour a disparu. Depuis vingt-cinq ans, nous n'en avons même plus la parodie ou le pastiche, comme sous le gouvernement de Juillet ou sous l'Empire... Mais la noblesse est demeurée fidèle au rôle que lui avait assigné la volonté de Louis XIV. Sans doute, elle a conservé jusqu'à maintenant le goût des armes, le seul que la monarchie lui permettait de satisfaire. Le vieux mot de Montaigne est encore vrai : « La forme propre, et seule, et essencielle de noblesse en France, c'est la vacation militaire. » Mais les guerres sont rares. Les vieilles vertus guerrières se déploient mal dans une cour de caserne. Quand, à la dernière scène de la comédie, le prince d'Aurec déclare à sa mère : « Je ne peux vous faire aujourd'hui qu'un serment, celui de vivre en honnête homme et, quand il le faudra, de mourir en prince », et que la duchesse s'écrie : « La guerre?... Tu te feras tuer? », Montade observe simplement : « Pas plus que nous tous. » Et Montade est judicieux. Le prince réplique alors : « Il y a la manière. » Cela n'est qu'un mot. On ne se fait plus tuer. On est tué, et tout le monde de la même manière. Le prince sera dans le rang. Une décharge venue de très loin, on ne sait d'où, le fauchera avec tous les hommes de sa file. Finies les courtoisies héroïques de Fontenoy.

3° Le scepticisme, qui est la suprême déchéance de la noblesse. C'est là le trait vraiment neuf et original qu'a vu et noté M. Henri Lavedan. C'est un trait tout moderne. Le prince d'Aurec ne croit plus ni au prestige de son nom ni à la vertu de ses titres. On a souvent rappelé *le Gendre de M. Poirier*, à propos de cette comédie ; mais le marquis de Presle est tout juste le contraire du prince d'Aurec. Il a, lui, le respect superstitieux de ses ancêtres et il croit sincèrement qu'il n'a pas été pétri du même limon que le bonhomme Poirier. Le prince a perdu tout respect, toute croyance. C'est la revanche du sang des Piédoux. Car si les mésalliances étaient sans inconvénient pour une noblesse dont les mœurs et les lois consacraient les titres et les privilèges, elles la pervertissent terri-

blement dans un État démocratique, lorsque les nobles marient leurs fils aux filles des bourgeois voltairiens et révolutionnaires. De ces croisements il sort d'aimables anarchistes de cercle, qui méprisent tout : le peuple, les bourgeois et soi-même...

Et ce sont toutes ces choses que M. Lavedan a bien résumées dans la tirade du baron de Horn au premier acte du *Prince d'Aurec* : « Inutiles, vains, frivoles et aigris, ce n'est plus qu'une classe artificielle et isolée dans la société, une classe de luxe, toute craquelée, qui se décompose brillamment sous ses harnais et qui va tomber demain en poussière. »

La moralité du *Prince d'Aurec* était donc simple et facile à tirer pour un spectateur attentif : les derniers descendants des grandes familles n'ont plus qu'à répudier les superstitions surannées de leur classe, à rentrer dans la société et s'y créer une place, selon leurs aptitudes, en exerçant un état ou un métier... Dans l'avenir, « la noblesse sera conférée par le mérite personnel et les seuls aristocrates seront ceux qui travailleront » ; ainsi s'exprimait un des personnages de *la Haute*. C'est pour mieux développer cette idée que M. Lavedan a cru devoir donner une suite au *Prince d'Aurec* et qu'il a écrit *les Deux Noblesses*. Voici, contée aussi brièvement que possible, la fable de sa nouvelle comédie :

Le prince d'Aurec n'a point tenu les serments faits à sa mère. Il n'a point corrigé la conduite de sa vie. Il a continué de jouer. Il a triché et on l'a arrêté (ce qui ne se fait pas dans un cercle bien tenu, a remarqué un critique scandalisé, et cette simple remarque serait une épigraphe suggestive pour un traité de morale mondaine). Il s'est tué dans sa prison, laissant un fils en bas âge. La vieille duchesse de Talais (née Piédoux), inquiète des légèretés de sa bru, lui a enlevé l'enfant. Le jeune prince a été sévèrement et pauvrement élevé, car toute la fortune de la famille a servi à payer les dettes du défunt. On lui a, d'ailleurs, caché la vérité ; on lui a conté que son père a été victime d'un accident et que sa mère est morte. Il est parti pour l'Amérique ; et là, âgé de vingt ans, il a conçu l'étrange dessein d'abandonner le nom de sa famille, de prendre un nom d'emprunt et de l'illustrer par ses œuvres et son travail. Désormais, il s'appellera Roche. Il a épousé la fille

de son patron, un usinier américain, et s'en est allé à travers le monde pour conquérir la gloire et la richesse. Après avoir parcouru l'Amérique, l'Asie et l'Europe, il a fini par se fixer en France. Il a découvert des nappes immenses de pétrole dans la Meurthe-et-Moselle. Il a creusé des puits, bâti des usines, créé une industrie nouvelle. Il a sous ses ordres des armées d'ouvriers. Il est officier de la Légion d'honneur. A quarante-cinq ans, il est riche de vingt millions. Et chaque année ses établissements s'étendent et ses bénéfices grandissent. Telle est l'histoire romanesque qui nous sera révélée peu à peu par une série de coups de théâtre.

Roche a un fils, à qui il a toujours dissimulé son vrai nom et le passé de sa famille. Ce jeune homme, qui n'a ni contre l'aristocratie ni contre les aristocrates les mêmes préventions que son père, s'est épris de la fille du marquis de Touringe, et il en est aimé. Mais les deux pères tombent vite d'accord pour refuser l'un et l'autre leur consentement au mariage. Le marquis ne veut pas d'une mésalliance que sa médiocre situation de fortune ferait ressembler à un marché. Roche est bien décidé à ne point démentir, en permettant une pareille union, l'idée sur laquelle il a fondé toute sa vie.

Sur ces entrefaites, une grève éclate dans les usines. Elle est suscitée et dirigée par un contremaître nommé Moret, ancien policier, qui a dissimulé ses menées et sa propagande en feignant un grand dévouement aux intérêts de son patron. Roche congédie Moret. Celui-ci, pour obtenir sa réintégration, va s'adresser à une amie de Roche. C'est une vieille dame dont on sait peu de chose, sinon qu'elle s'appelle madame Durieu, qu'elle s'est fixée dans le pays, il y a une vingtaine d'années, qu'elle vit seule avec une vieille domestique, qu'elle est bonne et charitable aux pauvres gens, qu'elle a eu un fils, mais que depuis longtemps il a disparu... Moret va droit au fait et s'exprime à peu près ainsi : « Vous ne vous appelez pas madame Durieu, vous êtes Thérèse de Varaucourt, princesse d'Aurec ; votre mari a triché au jeu ; il s'est tué ; votre fils vous a été arraché par votre belle-mère. Je sais où il est, mais je ne vous le dirai que si vous obtenez de M. Roche qu'il me rende ma place. » Madame Durieu promet d'intervenir. Mais Roche refuse...

La grève se propage. Les ouvriers ont délégué quelques-uns des leurs pour communiquer leur ultimatum au patron : augmentation de certains salaires, réintégration de Moret. Roche les reçoit. Sur le premier point, il fait tout de suite des concessions. Sur le second, il se montre intraitable. Mais les ouvriers, touchés par les objurgations de Roche, épouvantés par les déclamations furibondes de Moret, satisfaits de leur demi-victoire, finissent par abandonner l'agitateur. C'est alors que celui-ci, emporté par la colère, déclare, en présence des ouvriers, que Roche est un faux nom et que le patron est un aristocrate, un prince d'Aurec. Les ouvriers ne paraissent pas autrement scandalisés de l'apprendre et se retirent. Mais le jeune Roche a entendu la révélation. Et alors s'engage une dispute terrible entre le père et le fils. Le fils reproche à son père d'avoir renié le passé de la famille et le nom des ancêtres. Le père maintient qu'il a rempli un devoir social en répudiant cet héritage inutile. L'idée capitale de l'œuvre, — la comparaison des deux noblesses, celle du sang et celle du travail, — se précise alors en quelques tirades éloquentes et en quelques belles réparties. « Mais le nom était-il sans tache? » interroge anxieusement le jeune homme. « Oui » affirme Roche, et immédiatement, se tournant vers le marquis de Touringe qui vient d'entrer : « Vous avez connu le prince d'Aurec? — Parfaitement, répond le marquis, j'étais là quand on l'a pris trichant au jeu... » Malgré ce dernier coup de théâtre, tout s'arrange vite et bien, comme il convient au dénouement d'une comédie optimiste. Roche tombe dans les bras de sa mère. Son fils épousera mademoiselle de Touringe.

Voilà, réduit à sa plus simple expression, l'argument de la comédie, et je m'empresse d'ajouter qu'un pareil résumé donne de l'œuvre une idée très fausse. Il en accuse beaucoup les faiblesses, qui sont l'abus du romanesque et l'excès des complications dramatiques. D'autre part, il ne permet point d'en soupçonner les qualités : la vérité des caractères (ceux de Roche père et de Roche fils sont dessinés de main de maître), le comique des rôles épisodiques (deux très jolies caricatures de députés : le droitier cravachant et le socialiste de salon), et surtout le naturel charmant du dialogue (au premier acte, l'exquise conversation des époux Roche à propos

de leur fils et, au second, le papotage des dames réunies chez madame Durieu pour une assemblée de charité).

Malgré ces rares mérites, *les Deux Noblesses* paraissent devoir, dans l'œuvre du jeune écrivain, occuper une place inférieure à celle du *Prince d'Aurec*. Je crois qu'on en peut donner deux raisons.

Il en est une d'abord qui est à l'honneur de M. Henri Lavedan. Fatigué d'entendre toujours vanter les finesses et les cruautés de son ironie, il a eu l'ambition de simplifier et d'élargir sa manière. Il a voulu dire sa pensée, toute sa pensée, sans réserve ni raillerie. Pour tenter une telle expérience, le théâtre était un lieu bien choisi. On n'imagine guère aujourd'hui comment, dans un roman ou dans un conte, un moraliste pourrait renoncer au bénéfice de l'ironie ; car, pour pouvoir s'en passer, il lui faudrait une naïveté de vertu et une simplicité d'éloquence qui ne sont guère de notre temps. Mais la foule qui peuple une salle de spectacle est un être élémentaire plus sensible au pathétique qu'à l'ironie, à moins que celle-ci ne soit énorme et très directe... Malheureusement, M. Henri Lavedan n'a pas voulu ou n'a pas osé aller jusqu'au bout de son dessein. Il a attaqué son idée tantôt de front, tantôt de biais. Il a écrit des scènes où sa volonté bien manifeste est que nous prenions tout au grand sérieux. Mais il en a écrit d'autres où l'on sent le railleur. De là des disparates et des dissonances qui déconcertent le public.

Enfin — et voici la plus grave — je crains que l'auteur, en composant *les Deux Noblesses*, n'ait été la dupe d'une illusion d'artiste trop épris de son modèle. J'ai cherché à montrer comment, tout en exerçant sa verve aux dépens des fantoches de l'aristocratie, il leur avait voué une sorte de sympathie secrète et de pitié souriante. Il a fini par leur porter un intérêt qui nous semble exagéré. La fin de l'aristocratie est un phénomène historique digne d'étude. L'épouvantable décomposition d'une âme comme celle du prince d'Aurec est un beau cas de pathologie sociale. Mais ce qui passionne beaucoup moins les historiens ou les médecins, c'est le sort qui, dans la société, peut bien attendre le fils du prince d'Aurec. Qu'il reste pauvre ou demeure millionnaire,

qu'il soit un escroc ou un honnête homme, que la famille s'éteigne au bagne, dans un asile d'aliénés, ou que, par la volonté de son chef, elle perde ses titres et son nom, peu nous importe : le drame est fini.

Quant à l'autre noblesse, celle du travail, il faut souhaiter qu'elle prenne la place de la disparue. Seulement, il y a aujourd'hui des gens qui trouvent mauvais que, par le fait de l'héritage, cette aristocratie « du mérite personnel » devienne, à la seconde génération, l'aristocratie de l'argent. Moret, le Moret de M. Lavedan, est de cet avis-là. Aussi la grande question n'est-elle pas de savoir si Roche a bien ou mal fait de répudier ses ancêtres, mais si, après lui, son fils trouvera d'aussi bons arguments que le père pour répondre à ses ouvriers le jour où ceux-ci se mettront en grève. — Je ne fais pas ici à M. Henri Lavedan le reproche, qui serait vraiment puéril, de n'avoir point écrit son œuvre sur la question sociale. Il me répondrait qu'il est libre dans le choix de ses sujets et peut-être aussi qu'à son avis la question sociale n'est point matière à comédie. Je remarque seulement qu'au cours de sa pièce la présence de Moret, les menaces de grève, l'entrevue des ouvriers et du patron évoquent à chaque moment des idées autrement graves, autrement poignantes que celles qui se débattent entre Roche et son fils. L'intérêt de la thèse qui fait le fond de la comédie en est bien diminué.

L'avenir de la bourgeoisie et l'avenir de la noblesse, si peu que celle-ci ait sauvé et conservé du patrimoine des aïeux, sont maintenant confondus. La vraie dispute n'est plus entre Roche père et Roche fils. Elle est entre Roche fils et Moret. Et Roche fils continuerait de s'appeler d'Aurec que cela ne changerait un iota ni de sa thèse ni de celle de Moret.

ANDRÉ HALLAYS.

L'Administrateur-Gérant : ÉMILE NORBERG.

DE SAINT-LOUIS A SÉGOU

Carte dessinée et gravée

PAR

R. HAUSERMANN

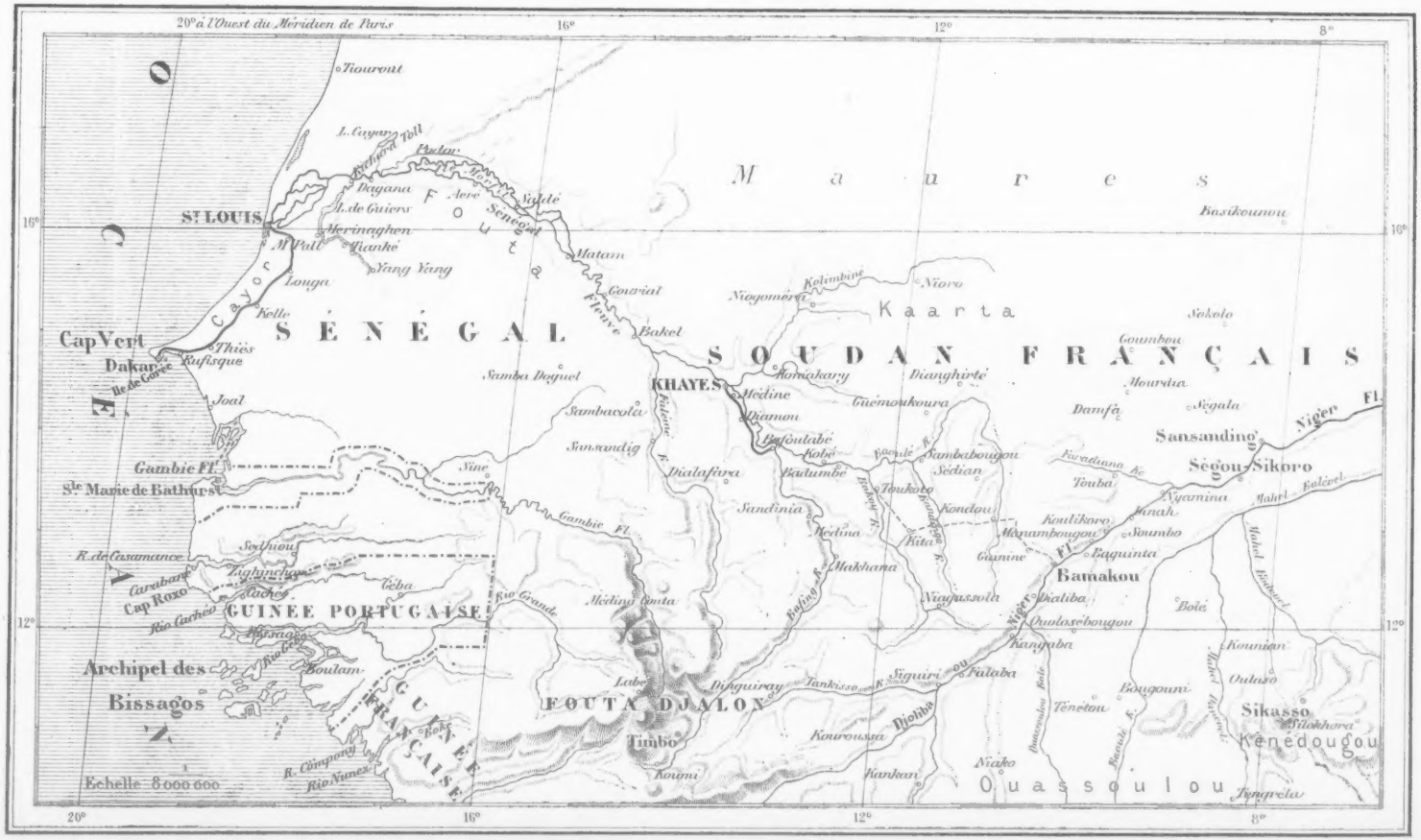
20° à l'Ouest du Méridien de Paris
16°
12°
8°
Tiourout
L. Cayar
Podor
Dagana
A. de Guiers
Merinaghen
Tianké
Yang Yang
St Louis
M'Pal
Louga
Kelle
Cap Vert
Dakar
Ile de Gorée
Rufisque
Thiès
Joal
Gambie Fl.
Ste Marie de Bathurst
Sine
Saloum
Cayor
Fouta
Sénégal
Saldé
Matam
Gourial
Bakel
Fleuve
Sénégal
Maures
Kaarta
Niogoméra
Kolimbine
Nioro
Sokolo
Goumbou
Mourdia
Ségala
Damfa
Sansandingo
Ségou-Sikoro
Niger Fl.
Faradiana R.
Touba
Nyamina
Mahel Balével
Mahel Bodéel
Kounian
Oulaso
Sikasso
Silokhora
Kénédougou
Ouassoulou
Tengréla
Bougouni
Ténétou
Niako
Kankan
Kouroussa
Djoliba
Siguiri
Tankisso R.
Falaba
Dinguiray
Labé
Timbo
Koumi
FOUTA DJALON
Bafing R.
Makhana
Niagassola
Kita
Médina
Sandinia
Dialafara
Badumbe
Kobé
Boulabé
Médine
Diamou
KHAYES
Dianghirté
Guémoukoura
Kondou
Toukoto
Sambabougou
Sédian
Koulikoro
Manambougou
Soumbo
Baguinta
Bamakou
Dialiba
Ouolosébougou
Kangaba
Bolé
Niger Fl.
Bakoy R.
Kénédougou R.
Ouassoulou R.
Sansandig
Sambacola
Samba Doguel
Joal
Gambie Fl.
Rio Grande
Médina Conta
Bissagos
Archipel des Bissagos
Boulam
Bissao
Rio Geba
Geba
Cacheo
Rio Cacheo
Cap Roxo
Carabane
Sedhiou
R. de Casamance
GUINÉE PORTUGAISE
GUINÉE FRANÇAISE
Boké
R. Compony
Rio Nunez
Echelle 8 000 000

DE SAINT-LOUIS A SÉGOU[1]

Avec dix hommes armés on doit traverser l'Afrique. — Stanley et le Soudan égyptien. — M. Étienne et les instructions de la mission. — Badaire. — Départ de France. — Dakar. — Saint-Louis. — Khayes. — La traversée du Soudan. — Bafoulabé, Kita, Koundou, Bamakou. — Koulikoro. — Le convoi par le Niger. — Le convoi par terre. — Nyanima. — Ségou. — Séjour à Ségou, les derniers préparatifs.

« Avec dix hommes armés on doit traverser l'Afrique » était une formule personnelle dont je m'étais promis de démontrer la vérité, si l'occasion m'était jamais donnée de tenter l'expérience.

Ce jour vint: je ne saurais cacher que je l'appelais de tous mes vœux, car, depuis longtemps déjà, j'avais mordu à la vie d'explorateur, et elle m'avait passionné. A deux reprises, au Sénégal et au Soudan, comme chef de mission, j'avais eu le bonheur de réussir dans mes entreprises. J'étais allé entre temps guerroyer en Annam, j'avais aussi traversé l'Amérique et visité une grande partie de l'Océanie française, mais l'Afrique conservait mes faveurs.

J'étais très préparé lorsque, le 6 août 1890, M. Étienne, alors sous-secrétaire d'État aux colonies, me fit mander de Vichy où je me trouvais, pour m'offrir de partir en mission dans l'intérieur de l'Afrique.

La convention du 5 août 1890 entre la France et l'Angle-

1. Les pages qui suivent forment le premier chapitre d'un livre intitulé : *De Saint-Louis à Tripoli par le lac Tchad*, qui doit paraître sous peu et dont l'auteur a bien voulu nous communiquer le début.

terre venait d'être signée, qui délimitait, dans l'intérieur du continent africain, la zone d'influence reconnue à la France : une ligne partant de Say sur le Niger pour aboutir à Barroua sur le lac Tchad, laissait dans la sphère d'influence anglaise tout ce qui appartient *équitablement* à l'empire de Sokkoto.

C'était le tracé de cette ligne qu'il s'agissait de déterminer ; or, on ne pouvait lui concevoir la rigidité d'une ligne droite, car s'il était question de l'empire de Sokkoto, il n'était nullement traité du Bornou, son voisin de l'est. Nous verrons par la suite qu'entre Say et Sokkoto existent des territoires qui, selon la lettre et l'esprit du texte de la convention, se trouvaient dans la même situation que le Bornou.

Ces régions n'avaient guère été visitées depuis le célèbre voyageur allemand Barth. Seuls Flegel et plus tard Staundinger et Ernst Hartret, son compagnon, avaient atteint Sokkoto en venant du Sud. Le Bornou, Kouka du moins et les États situés au sud et à l'est du Tchad, avaient été visités de 1870 à 1873 par un autre voyageur allemand, le célèbre Nachtigal. Je ne dois pas omettre non plus le voyage au Bornou de Ghérard Rholfs, en 1867.

Après cette première entrevue du 6 août, je retournai à Vichy terminer ma cure, Le 20, j'étais de retour à Paris, prêt à me mettre à l'organisation.

Je rédigeai un projet que me demandait M. Étienne. Je concluais à une allocation de quatre-vingt mille francs pour couvrir la totalité des frais ; je demandais en outre dix fusils modèle 1874 et trois mille cartouches.

La modération de mes demandes ne fut pas sans causer quelque surprise ; d'autres projets présentés avaient atteint des sommes beaucoup plus élevées, mais surtout la question de l'armement semblait une sorte de défi jeté à certains voyageurs qui s'étaient acquis, par leurs chevauchées à travers le continent africain, le plus illustre et mérité renom.

Et qu'on me permette ici une courte digression.

Depuis mon retour en Europe, on a fait souvent la comparaison, tant en France qu'à l'étranger, entre les moyens tout pacifiques et de persuasion que j'avais employés pour effectuer mon voyage et ceux mis en œuvre par Stanley. On a loué ma modération en l'opposant à la violence du grand voyageur

anglo-américain. On a fait ressortir que j'avais rempli la véritable mission humanitaire que l'explorateur doit avoir encore au pays noir : ouvrir des voies pacifiques que la civilisation empruntera plus tard pour faire disparaître la barbarie, à l'inverse de Stanley qui n'a exécuté qu'une trouée sanglante qui s'est refermée après son passage, laissant derrière lui les populations terrorisées et devenues hostiles à ces blancs qui avaient semé parmi elles la mort et la désolation.

Je ne partage point complètement, en ce qui a trait à M. Stanley, l'appréciation si défavorable qu'on a portée contre lui, *si je ne le juge que comme explorateur*. — Mais, ainsi que nous allons pouvoir nous en rendre compte, ce n'est pas l'*explorateur* que l'on doit mettre en cause quand on porte jugement sur le chef de l'expédition au secours d'Émin-Pacha.

Il s'agit de savoir si M. Stanley, pour accomplir la tâche dont il avait assumé la responsabilité, pouvait employer d'autres moyens d'exécution que ceux qu'il a mis en œuvre. Je réponds hardiment : « Non. »

Or cette tâche, quelle était-elle? Il fallait, dans la pensée des organisateurs de l'expédition de secours, aller ravitailler Émin-Pacha cerné par les Mahdistes dans la province Équatoriale, incapable, avec ses ressources en munitions devenues insuffisantes, de gagner la côte orientale ou de redescendre vers la basse Égypte. L'œuvre apparaissait aux yeux de tous, au départ de l'expédition, comme éminemment philanthropique. L'Égypte avait abandonné le Soudan égyptien, sans souci, semblait-il, des destinées de ses postes avancés vers le sud, sacrifiant à la fureur de hordes fanatisées ceux qui, pour sa gloire et sa prospérité, avaient étendu jusqu'aux bords des grands lacs équatoriaux sa domination.

L'Europe tressaillit quand la nouvelle parvint que le *fidèle* Émin, pressé de toutes parts, maintenait quand même haut et ferme, au milieu de ces pays barbares, le drapeau de la civilisation.

Et dans cette généreuse Angleterre, dont les actes de dévouement à la cause de la civilisation ne sont plus à compter, prit spontanément naissance une association d'hommes désintéressés qui organisa une vaste expédition, dont elle fit les fonds, dont elle confia la direction à un voyageur illustre

entre tous, qu'elle honora de manière insigne pour la circonstance en lui faisant conférer le titre de citoyen de Londres.

Le but était net, précis : secourir Émin-Pacha et ses fidèles auxiliaires, cernés par les hordes mahdistes victorieuses, et, si la situation était désespérée, les ramener à la côte. Et je comprends, j'excuse, j'approuve les voies et moyens employés par Stanley et ses officiers pour percer jusqu'à Émin au travers de la forêt mystérieuse, pour arriver quand même jusqu'à Wadalaï au milieu des peuplades mises en défiance par la force du corps expéditionnaire. Chaque minute perdue, c'est une chance qui échappe de trouver Émin vivant; il faut passer! il faut manger! J'approuve aussi le retour à la côte d'Émin délivré, heureux de rentrer en Égypte et en Europe, reconnaissant envers ses libérateurs. Et Stanley a ainsi accompli une œuvre magnanime, épopée superbe dans laquelle les sentiments les plus généreux de la nature humaine ont été son guide unique. La civilisation dans ses plus sublimes aspirations, représentée par un conquérant pacifique, dévoué jusqu'à la mort à sa tâche, menaçait d'être étouffée; un homme est venu — il s'appelait Stanley — qui a arraché à la barbarie sa victime désignée, au prix de mille périls, de mille privations, avec un désintéressement dont l'antiquité ne cite que des exemples démodés de vétusté. Honneur à lui! Gloire à Stanley!

Les moyens s'excusent par l'élévation du but, les hétacombes humaines ne sont que la conséquence de l'inéluctable nécessité : la guerre! La guerre, dans quel but? Obtenir des vivres de populations qui sont ou trop pauvres pour les fournir, ou trop effrayées pour accepter d'entrer en relations avec les Européens. Le but est devant : Émin meurt! Il faut passer!

Et le succès fut magnifique! Stanley a bien mérité de la civilisation chrétienne!

Mais est-ce bien ainsi que doit se définir le but de la trouée sanglante?

Les idées généreuses dont il était fait si grand étalage au départ de l'expédition n'étaient-elles pas destinées, hélas! à cacher au contraire la plus honteuse des spoliations? — Les événements plus récents sont un précieux enseignement pour ceux qui, au début, en Angleterre et sur le Continent, ont

pu croire à la sincérité d'une entreprise qui ne fut en réalité qu'un cynique guet-apens.

Les Anglais occupent l'Égypte, mais les Mahdistes se sont emparés de Khartoum, coupant les communications de la basse Égypte avec le Soudan égyptien. Vainement on a essayé de repousser au Kordofan et au Darfour les bandes du Mahdi et d'Osman Digna. Hicks-Pacha a péri avec toute sa colonne, lord Wolseley a vu sombrer sa réputation militaire aux cataractes de Wady Halpha. La proie échappe à l'Angleterre — que lui importe l'Égypte sans le Soudan? Le Soudan doit être la rançon de l'Égypte. L'Égypte n'assure même pas à l'Angleterre la possession du canal de Suez; n'en détient-elle pas l'entrée et la sortie par Chypre et Périm?

Il faut à l'Angleterre le Soudan; or elle considère comme trop onéreux les sacrifices en argent et hommes qu'il lui faudra s'imposer pour le reconquérir par le nord et peut-être au profit de l'Égypte, si la coalition européenne l'oblige à évacuer.

La légende d'Émin, habilement exploitée, va lui permettre d'arriver à ses fins. Tant qu'Émin sera au Soudan vassal du Khédive, les revendications égyptiennes seront possibles; il faut que, de gré ou de force, il abandonne la province. Se créerait-il un empire personnel, quoi qu'y pût gagner la civilisation, l'Angleterre ne pourrait que perdre, car Émin, indépendant, se tournerait plus volontiers du côté de l'Allemagne, dont les visées tendencieuses se sont fait jour par les expéditions des docteurs Peters et Lenz, que vers l'Angleterre.

Et Stanley sera celui qui rendra à l'Angleterre l'immense service de supprimer Émin, de préparer l'accès de l'Angleterre au Soudan qu'elle convoite[1].

En passant au Caire, Stanley obtient du Khédive, beaucoup plus par la contrainte que par la persuasion, un firman qui consacre l'abandon définitif du Soudan, qui relève Émin de sa vassalité et de son commandement.

1. Il n'est pas dans notre pensée de faire peser sur le Gouvernement anglais la responsabilité des actes de l'expédition de secours; mais il ne peut être mis en doute que de ces actes il a tiré large profit.

C'est un des côtés les plus intéressants du génie colonial de l'Angleterre que cet appui mutuel et constant que se prêtent l'initiative privée et l'action gouvernementale : à la première appartient le lancement des entreprises même les plus hasardeuses, à la seconde ressortit le rôle de régulateur, et celui-là seulement.

La partie est gagnée dès cet instant; que reste-t-il? Émin dénué de tout contre Stanley puissamment armé et secondé; la partie est trop inégale. Émin doit la perdre.

Un instant, cependant, Stanley hésite. Ses ouvertures, qu'il croyait voir acceptées immédiatement par le Pacha, sont repoussées. Émin a percé à jour les projets de son intéressé libérateur; il refuse de quitter sa province, de laisser à la merci des mahdistes ceux qui l'ont servi et défendu, de livrer sans défense aux fanatiques les populations qui avaient accepté son gouvernement.

Stanley sent la réprobation de ses propres officiers qui, alors seulement, comprennent la honteuse besogne à laquelle, inconscients, ils se sont dévoués en apôtres. — Au lieu d'un prisonnier qu'ils venaient délivrer, c'est un homme libre qu'ils vont ramener comme un esclave à la côte.

Stanley temporise, et ici se font jour enfin les projets véritables qu'il a charge d'exécuter, comme mandataire des Compagnies de Londres. A Émin, Stanley propose, après lui avoir bien fait comprendre que le Khédive l'a définitivement abandonné, d'entrer au service de l'État indépendant du Congo, puis de la Compagnie anglaise de l'Est africain. — Refus formel d'Émin-Pacha qui voit dans cette défection un manquement aux lois de l'honneur, et ne se laisse pas séduire par les avantages pécuniaires qui lui sont généreusement offerts.

Stanley n'hésite plus; il enlève le Pacha, et, en lui infligeant toutes les tortures morales imaginables, comme un colis encombrant, l'entraîne vers la côte pour servir à son triomphe d'explorateur invaincu.

Que lui importait? son but était atteint, et depuis, le capitaine Lugard, puis, sir Gérard Portal, ont mis à exécution le programme de l'Angleterre au Soudan égyptien.

M. Stanley a mis au service d'une cause injuste une énergie, une ténacité dont peu d'hommes ont donné, dans aucun temps de l'histoire, un exemple aussi complet. Il a déployé toutes les qualités que doit réunir un chef d'expédition; mais de quelque mysticisme qu'il veuille entourer ses actions, elles portent en elles-mêmes leur condamnation. — Émin, libre à la côte, lui a craché son mépris au visage, pour retourner aussitôt dans les régions d'où la violence l'avait arraché.

Un explorateur est un pionnier de la civilisation, et si certaines violences peuvent se défendre, commandées qu'elles sont par les événements, il n'en est point de même lorsqu'elles sont voulues pour l'obtention d'un résultat, qui est la spoliation du faible.

Stanley allant au secours d'Émin-Pacha, et le ramenant si celui-ci acceptait son concours pour gagner la côte, n'avait pas à reculer devant les voies et moyens pour mener à bien cette généreuse entreprise. Il était de lui-même absous par le résultat, et aussi bien l'opinion contemporaine que l'histoire auraient consacré le souvenir de cette action mémorable.

Stanley, au contraire, prêtant délibérément le concours de son énergie, de son expérience, de son tempérament d'explorateur à une entreprise qui consacrait de la part de l'Angleterre la spoliation d'un protégé, l'Égypte, qui, au point de vue humain, revêtait ce caractère inique de forger des fers à celui qu'il prétendait avoir mission de libérer, Stanley, dis-je, est tombé du rang d'apôtre de la civilisation au rang plus profitable peut-être d'aventurier heureux, dont les actes ont été moins sévèrement jugés par ses contemporains qu'ils ne le seront par l'histoire.

I

Mais revenons à mon sujet. Je l'ai démontré ci-dessus, une troupe un peu nombreuse en Afrique ne peut songer à passer sans faire la guerre pour subsister. Au contraire, une escorte de quelques hommes peut partout se ravitailler et n'éveille pas la défiance des populations. Dix hommes d'escorte suffisent au voyageur pour s'affranchir des maléfices des coupeurs de route et constituent une garde du corps suffisante pour imposer le respect. Il est évident que si des empires comme le Mossi, le Haoussa (Sokkoto), le Bornou lui ferment leurs portes, le voyageur ne saurait songer à recourir à la force pour passer quand même; mais je pose en fait qu'une escorte, même décuple, ne pourrait obtenir un résultat meilleur. Pour ne parler

que du Haoussa et du Bornou, par exemple, qui sont les territoires compris entre le Niger et le lac Tchad, ce sont des pays très fortement organisés au point de vue militaire. L'empereur de Sokkoto a levé sous mes yeux une armée de quarante mille hommes, dont moitié cavalerie, pour aller mettre le siège devant Argoungou; le cheik du Bornou, le jour de la fête du Baïram, a fait sortir quinze mille chevaux pour me montrer sa puissance. Qu'est-ce qu'une troupe de trois ou quatre cents hommes pourrait entreprendre contre de tels empires à la distance où est Say de la côte par la route que j'ai suivie (quatre mille kilomètres environ)? Gagner le Tchad en partant de Say, par une route dont le développement est d'environ quinze cents kilomètres, au travers d'États de la puissance du Sokkoto et du Bornou serait folie. Il fallait passer avec le consentement des chefs d'États; c'était à la fois moins téméraire et plus profitable.

Toutefois, ainsi que nous le verrons par la suite du récit, une foule de petits États ou des groupes indépendants de villages existent dans l'intérieur, dont la traversée est souvent plus difficile pour le voyageur que celle de ces grands empires; très souvent aussi ils sont en hostilité les uns vis-à-vis des autres. Dans de telles conditions, une attaque peut survenir à l'improviste; mais j'avais eu soin de prévoir la conduite à tenir. J'emportais les outils de terrassement et de défrichement nécessaires à la construction rapide d'un poste; une entreprise sur un village m'eût donné les ressources en vivres pour tenir un mois ou deux, vu le peu de bouches que j'aurais eu à nourrir, et je pouvais présumer que des négociations habilement engagées m'auraient permis de me sortir de difficulté en m'ouvrant la route.

Mais je n'ai que trop longuement insisté sur ces préliminaires. Je vais reprendre mon récit.

Aussitôt les crédits mis à ma disposition, je m'occupai de mes achats, et aussi de la constitution de mon personnel.

Sur la recommandation de mon ami le capitaine Binger, je pris comme secrétaire-interprète arabe un élève diplômé de l'école des langues orientales, M. Rosnoblet. Il ne devait pas aller bien loin : à Khayes, c'est-à-dire à la porte du Soudan,

son état de santé m'obligea à me priver de ses services et à le renvoyer en France.

Je cherchais un chef de convoi. Un matin que j'entrais dans le bureau de mon ami Jean-Louis Deloncle, alors sous-chef de cabinet de M. Étienne, un sergent de l'administration pénitentiaire, qui faisait l'office de planton, vint apporter un pli et sortit.

M. Deloncle me demanda si je ne voulais pas emmener un sous-officier.

— Si, lui dis-je, je cherche un chef convoyeur.

— Je crois que le surveillant qui sort ferait votre affaire; il m'a demandé en termes si pressants de vous parler de lui que je crois devoir vous le recommander.

— Faites-le venir.

Un instant après, Badaire, car c'était lui, entrait à nouveau.

— Vous demandez à m'accompagner, lui dis-je; mais savez-vous à quoi vous vous engagez? Peut-être ignorez-vous que je suis un chef très dur, que, pendant deux ou trois ans, il vous faudra faire abstraction complète de toute volonté?

— Je sais tout cela, et j'y suis résolu.

— Mais avez-vous déjà été aux colonies?

— Non, j'étais sous-officier au 1er régiment de chasseurs à cheval. — Mais je vous promets que vous n'aurez pas à regretter de m'avoir pris: ce qui me manque, je l'aurai vite acquis. Emmenez-moi partout où vous voudrez, faites-moi faire ce qu'il vous plaira, je vous serai dévoué jusqu'à la mort, je vous le jure. Ne me demandez pas comment ce sentiment m'est venu en vous voyant passer depuis quelques jours, je ne puis pas le dire. Mais essayez, vous n'aurez pas à le regretter.

Et il avait les larmes aux yeux, le brave garçon, en disant cela très simplement, mais avec un accent énergique et convaincu qui me plut.

M. Haussmann, le chef de cabinet, était entré sur ces entrefaites.

Me tournant vers lui, je lui dis :

— Verriez-vous inconvénient à ce que je prenne Badaire?

— Aucun, répondit-il, c'est un bon sujet, je serais enchanté de ce qui pourra lui arriver d'heureux

En quelques instants, la situation de mon nouveau compa-

gnon était réglée; moins de dix minutes après, il sortait ne sachant trop quelle contenance tenir : il pleurait, riait à la fois. Rarement j'ai vu un homme aussi heureux.

Je n'ai pas eu à regretter le choix que j'ai fait de lui : l'impression première qu'il m'avait produite ne m'a pas trompé. Badaire a été, au cours de cette longue route, un aide toujours dévoué, énergique et soumis; il m'a rendu dans sa sphère tous les services que j'étais en droit d'attendre de lui. Il a été largement récompensé de son dur labeur. C'était justice.

En quelques jours, tous les achats furent mis en caisses ou ballots d'un poids maximum de vingt-cinq kilos, et, le 13 septembre, tous les colis de la mission étaient expédiés à Bordeaux.

Les instructions qui me furent remises par M. Étienne portaient que je devais reconnaître la ligne Say-Barroua; elles laissaient à ma disposition la route de retour, quand j'aurais atteint sur le Tchad le point terminus de la ligne de démarcation franco-anglaise.

Dans la dernière entrevue que j'eus avec le sous-secrétaire d'État, je lui demandai instamment de me laisser toute initiative pour les détails d'exécution.

— Allez, me dit M. Étienne, vous avez mieux que personne conscience de la tâche que vous avez assumée. Ma confiance entière vous est acquise. Nous vous suivrons.

Le 20 septembre, à bord de l'*Équateur*, des Messageries maritimes, qui, deux fois déjà, m'avait porté au Sénégal, la mission quittait la France. J'estimais à deux ans et demi, trois ans au plus, l'absence probable; elle devait durer exactement vingt-sept mois.

En même temps que nous, partait, confiant lui aussi dans l'avenir, un de mes jeunes amis, le capitaine Ménard, de l'infanterie de marine. Il allait à la Côte d'Ivoire, comme chef d'une mission que j'avais contribué à lui faire confier. De la côte, il devait remonter vers le pays de Kong, puis par les sources du Niger et de la Mellacorée, regagner la côte occidentale.

Ce fut une des douleurs les plus vives de mon retour que d'apprendre la triste mais héroïque fin de cet excellent ami et camarade, qui n'a laissé que des regrets dans le cœur de tous

ceux qui l'ont connu. La ville de Paris a rendu justice à sa mémoire en donnant son nom à l'une des rues de la capitale. Mon ami le gouverneur Binger a donné le nom de *Capitaine-Ménard* au navire du service local de la Côte d'Ivoire; enfin, Mizon a baptisé en son honneur Ménardville, une factorerie qu'il a fondée sur la Bénoué, dans le Mouri.

Quelques jours avant notre départ de Bordeaux, le 10 septembre, était partie la mission de M. le lieutenant de vaisseau Mizon, dont le but était de gagner le Tchad par le Niger, la Bénoué et, si possible, le Chari.

Gaiement, nous nous étions donné rendez-vous aux bords du grand lac africain, qui semble placé là comme pour repérer le centre de gravité du continent noir.

Je fus seul au rendez-vous, dix-huit mois après; mais il n'a point dépendu de Mizon d'exécuter son programme. La suite de sa première expédition a bien établi que, sans l'immixtion des Européens dans ses affaires, il eût atteint le but qu'il s'était assigné.

Le 28 septembre, l'*Équateur* arrivait à Dakar, où nous dûmes purger une quarantaine de trois jours.

Par le chemin de fer, la mission fut transportée à Saint-Louis, où elle était le 4 octobre. Pendant la traversée du Cayor, j'étais émerveillé de l'aspect de ces régions que j'avais connues quelques années auparavant presque incultes et dans lesquelles les populations nous accueillaient avec une hostilité mal déguisée. Le chemin de fer avait tout transformé. Les champs de mil et d'arachides s'étendaient à perte de vue; de grandes agglomérations s'étaient créées autour des principales stations : Thiès, Tivaouane, Louga, M'Pall; la pacification était venue d'elle-même. La vie commerciale avait pris une grande activité; à chaque station montaient les agents noirs des maisons de commerce qui, entre deux gares, venaient renseigner leurs chefs sur l'état des récoltes, la qualité des arachides, etc., car tout était alors à maturité.

Que les incrédules qui pensent que les voies rapides ne sont pas les plus sûrs agents de civilisation dans les colonies aillent se convaincre, par un voyage de quelques jours sur les navires les plus confortables du monde, des résultats merveilleux qu'a produits le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis,

dans des territoires qui semblaient par la nature voués à l'infécondité. — Pour fixer mieux les idées, disons que le mouvement commercial du Cayor est passé, en quelques années, de six millions à vingt-cinq millions de francs.

A Saint-Louis, je fus l'hôte de M. Alphée Lézongar, chef de la maison Devés et Chaumet, l'une des plus importantes et les plus estimées du Sénégal. M. A. Lézongar est originaire du pays; une vie de labeur et de probité lui a fait conquérir la situation élevée qu'il occupe aujourd'hui en remplacement de M. Delor, avec lequel je m'étais lié beaucoup pendant mes séjours antérieurs dans la colonie. Adjoint au maire de Saint-Louis, M. Lézongar est en même temps membre du Conseil privé. Je déposai entre ses mains une somme de dix mille francs pour le paiement de mon personnel au retour de l'expédition.

Je me préoccupai d'engager des hommes, mais je désirais surtout retrouver des hommes ayant déjà servi sous mes ordres. En effet, quelques-uns se présentèrent qui, d'enthousiasme, acceptèrent de m'accompagner aux conditions suivantes : ils s'engageaient à me suivre partout : je leur concédais trois mois d'avance, mais il était bien stipulé qu'ils ne recevraient aucune solde en cours de route. Au retour, ils trouveraient leur solde intégrale chez Lézongar, à Saint-Louis.

De même, le renvoi de la mission impliquait l'obligation de venir se faire régler à Saint-Louis. Je voulais éviter ainsi, et j'y ai pleinement réussi, les défaillances en cours de route, les désertions en masse sous le prétexte le plus futile.

Le noir est capricieux, volage et jouisseur. Il séjourne quelques jours dans un village, il se toque d'une femme : aussitôt, tout disparaît à ses yeux : famille, pays, situation. Il vient trouver son chef, lui déclare qu'il ne veut pas aller plus loin, qu'il a besoin de sa solde, et le dialogue suivant s'engage :

— Mais qu'as-tu ?

— Je suis fatigué.

— Tu ne travailles pas plus que les autres, tu as des vêtements, une bonne ration, on ne t'a pas fait d'injustice.

— Je suis fatigué.

Et à toutes les questions, c'est la réponse invariable. Il

voit le présent : quelques pièces d'argent et une femme. Au delà, plus rien n'existe.

Et ainsi se fondent en quelques jours les escortes même les mieux conduites.

Une autre des conditions, et non moins formelle, de l'engagement, était que je ne souffrirais pas de femmes dans la mission.

Bien peu de missions partent sans que cette condition soit formulée ; mais un mois ne s'est pas passé que la proscription contre le sexe faible a subi de multiples contraventions. Du premier jour au dernier, j'ai tenu la main à l'exécution rigoureuse de cette clause du contrat, je m'en suis très bien trouvé — mes hommes aussi. — Je n'affirmerai point qu'il n'y a pas eu de cas de maraude. J'ai su ne m'en apercevoir que lorsqu'ils étaient gênants.

Après un séjour de cinq jours à Saint-Louis où le nouveau gouverneur, M. de Lamothe, mit la plus entière bienveillance à m'aider dans mes derniers préparatifs, la mission s'embarquait le 9 octobre sur le ponton *Espérance* — c'était d'heureux pronostic — qui, remorqué par le vapeur *Camargue*, devait nous conduire à Khayes, chef-lieu du Soudan français.

Une dernière accolade à mes amis de Kersaint Gilly, commissaire de la marine, Robert, chef du service des travaux publics, Lézongar, et enfin à mon pauvre ami Ménard qui doit attendre quelques jours encore un navire à destination de Grand Bassam ; les mouchoirs s'agitent pendant que nous gagnons le milieu de fleuve, et en route pour le grand voyage : la traversée de l'Afrique commence.

Bien agréablement, d'ailleurs. Nombreux sont les passagers de l'*Espérance ;* ce sont les officiers d'infanterie, d'artillerie de marine, et de spahis qui vont prendre part à la prochaine colonne du Soudan, sous les ordres du colonel Archinard.

Celui-ci est parti devant nous avec le gouverneur, la veille, sur la *Cigale*.

Nous passons successivement Richard Toll, Dagana, Podor, Saldé, Matam, Bakel, autant de postes et centres d'échanges sur le Sénégal. Enfin nous sommes à Khayes, le 18 octobre.

La navigation s'arrête en ce point ; on peut bien gagner Médine avec les avisos, mais, ce qui se faisait autrefois par

nécessité ne se pratique plus, maintenant que Khayes est tête de ligne du chemin de fer qui est aujourd'hui poussé jusqu'à Bafoulabé.

Aussitôt commence le débarquement et, dès l'après-midi, mon camp avec tous mes bagages est installé près du nouvel hôpital, sur une crête, à mille cinq cents mètres du bord du fleuve.

J'emploie les quelques jours de séjour forcé à recruter le complément d'hommes d'escorte, et aussi domestiques, cuisinier, interprète. Le 21, je me rends à Médine, d'où je reviens l'après-midi avec quatre chevaux.

Gracieusement, le 26, le commandant supérieur me prévient qu'il met à ma disposition trente mulets d'un convoi qui partira, le 28, pour Kita. Le colonel Archinard prépare une colonne sur Nioro et il m'a été impossible de trouver ni porteurs à loyer ni animaux de transport à acheter.

Sur ces entrefaites, M. Rosnoblet, souffrant depuis quelques jours, tombe très sérieusement malade de la typho-malaria. Je fais venir le docteur Colomb, chef du service de santé du Soudan, qui déclare qu'il est incapable de partir et prescrit son entrée d'urgence à l'ambulance.

Le 28, après avoir pris les mesures pour régler la situation de M. Rosnoblet et son rapatriement, la mission au complet quitte Khayes avec le convoi sous les ordres de M. le capitaine d'artillerie de marine Parisot.

La mission compte, outre Badaire, l'interprète, un traitant (marchand indigène chargé de la vente de mes marchandises), dix hommes d'escorte, un cuisinier, deux domestiques.

Je n'insisterai point sur la traversée du Soudan, de Khayes à Bamakou. Ces régions sont trop connues du lecteur par les faits d'armes et les campagnes où se sont illustrés les colonels Borgnis-Desbordes, Combes, Frey, Galliéni, Archinard.

Ce n'est d'ailleurs pas pour moi une impression neuve, car j'ai parcouru autrefois ces contrées dans leurs moindres détails, en 1884 et 1885, à la recherche d'un tracé de chemin de fer dont Binger, alors lieutenant sous mes ordres, exécuta le levé régulier. L'heure n'est pas éloignée, il faut l'espérer, où ce projet sera enfin mis à exécution, pour le plus grand bien du Soudan, qui en retirera des avantages bien supérieurs

à ceux que j'ai cités pour le Cayor, car ici, les terres sont riches et bien arrosées.

Nous atteignons Bafoulabé, le 3 novembre. Bafoulabé, où rien n'existait il y a dix ans, quand on y établit le poste, compte aujourd'hui quatre à cinq mille habitants. Ce poste est sous le commandement du lieutenant Manet[1].

J'engage un nouvel interprète, Makoura Seck Ouoloff, de Saint-Louis. En ce point nous traversons le Sénégal, on forme un convoi de voitures, et nous nous mettons en route pour Kita.

Le 18 novembre, nous entrons dans ce poste qui est le plus important du Soudan. Kita, par le fait de sa position en un pays sain, au pied d'un massif très peuplé, est destiné à un grand avenir, quand la locomotive venant de Bafoulabé éveillera de son sifflet strident les échos des montagnes de Badougou, de Manambougou et de Oualiha.

Le commandant de Kita, capitaine Conrard, sachant ma hâte de continuer, fit diligence pour me réunir les cent porteurs qui m'étaient nécessaires, et le 25 novembre, la mission se mettait en route pour Koundou, où elle arrivait le 28.

Le lieutenant Vigy commandait le poste. Je l'avais connu en Annam; c'était un laborieux, doué d'une intelligence d'élite. Quelques mois après, chargé dans le Sud d'une mission pour aller recueillir des renseignements sur la mission du capitaine Ménard et la mienne qu'on disait l'une et l'autre massacrées, il mourut de la fièvre au sud de Sikasso.

Le 29, nous quittions Koundou pour arriver à Bamakou, le 2 décembre.

Nous sommes l'objet d'un aimable accueil de la part du capitaine Arlabosse, commandant du fort, et des officiers. Le lendemain, on réunit les porteurs qui me sont nécessaires et je me renseigne sur la route. Il est décidé que jusqu'à Koulicoro je suivrai la route du bord du fleuve et que là je prendrai des pirogues pour gagner Ségou par le Niger.

Le départ a lieu le 4 au matin: le 6, nous sommes à Koulicoro.

En ce point je me résous à faire deux convois. Le premier,

1. Officier très distingué, auquel un brillant avenir semblait destiné, le capitaine Manet vient de périr malheureusement dans les rapides du Cavally. Il faisait partie de la mission du capitaine Marchand.

sous mes ordres, prendra la voie du Niger; le deuxième, sous les ordres de Badaire, avec le gros de l'escorte, les chevaux et douze bourriquots, dont le colonel Archinard m'a fait don, suivra la rive gauche jusqu'à Nyamina, traversera le Niger en ce point et continuera sur Ségou par la rive droite.

Koulicoro était précédemment le point d'attache des canonnières, qui maintenant sont à Ségou.

Le 7 décembre, à une heure du soir, les deux convois se mettent en marche. Le 8, dans la journée, passant à Nyamina, je règle avec le sergent du poste les détails relatifs au passage du convoi de terre. Le 10, à dix heures et demie du matin, avec mes huit piroguès, j'accostais la berge de la rive droite, en face la résidence de Ségou.

En deux mois nous avions franchi les mille sept cents kilomètres qui séparent Saint-Louis de Ségou; c'était d'heureux augure, car de la mise en train dépend souvent le succès final d'une expédition. Le résultat n'a pu être atteint que grâce à l'extrême complaisance que me témoignèrent le commandant supérieur et tous mes camarades au Soudan, en mettant à ma disposition tout ce qui était en leur pouvoir. Mon entreprise n'était pas sans éveiller quelque peu leur scepticisme parfois, mais, dans leurs actes, ils se solidarisaient dans une seule pensée : assurer, dans la mesure de leurs moyens, mon succès. Le succès est venu, ils en ont leur part. Je les en remercie.

Ségou était le dernier des ports du Soudan; en ce point, j'avais à faire mon organisation définitive.

Ségou-Sikoro est la capitale de l'ancien empire fondé par le prophète toucouleur El Hadj-Oumar. L'odyssée de ce conquérant appartient à notre histoire coloniale. Retour de la Mecque vers 1850, il tenta de constituer dans le bassin du Sénégal, à son profit et à notre détriment, un empire musulman. Battu dans le Fouta sénégalais par le général Faidherbe, il se retira au delà de la Falémé et vint assiéger en 1856 le poste de Médine, qui était alors notre sentinelle avancée vers l'intérieur.

La défense héroïque de la garnison permit au général Faidherbe, alors gouverneur, d'arriver en temps utile pour la débloquer. — A partir de cette date, El Hadj-Oumar franchit

le Sénégal et en un petit nombre de campagnes réussit à mettre sous ses lois tous les pays bambaras et malinkés, entre Sénégal et Niger, asservissant les populations qui refusaient de se convertir à l'Islam. A Ségou, l'ancienne capitale des Famas (rois) bambaras, il établit sa propre capitale où il laissa comme chef son fils Ahmadou Sheikou, pendant qu'il continuait vers l'est sa marche conquérante. Il s'empara de Macina et contraignit Tombouctou à lui payer tribut, puis, mystérieusement disparut, tué, dit-on, à Bandiagara, au cours d'une révolte.

Ahmadou Sheikou lui succéda en prenant le titre de Lamido Dioulbé (commandeur des croyants). Point n'est besoin de relater ici l'histoire de la longue lutte que nous dûmes, sous diverses formes, soutenir au Soudan contre ce potentat fanatique et sanguinaire.

En avril 1890, Ségou tombait presque sans coup férir au pouvoir de la colonne du colonel Archinard. Le capitaine Underberg, de l'artillerie de marine, fut investi des fonctions de résident à Ségou, auprès du Fama bambara restauré, qui devenait notre protégé. Ce Fama, pris dans la dernière famille régnante, fut supprimé à la suite d'une conspiration contre le Résident qui fut découverte; un homme de famille royale, qui nous avait donné de nombreuses marques d'attachement, Bodian, le remplaça.

Sur la berge, en débarquant, je trouvai le capitaine Underberg, qui venait au-devant de moi avec les officiers de la Résidence. C'était d'abord le docteur Grall, un vieil ami, — nous avions fait ensemble autrefois une traversée légendaire à bord d'un transport à voile revenant de la Nouvelle-Calédonie : cent trente-huit jours de mer avec une unique relâche de quatre jours à Sainte-Hélène, je l'avais retrouvé plus tard au Soudan; — l'enseigne de vaisseau Hourst, commandant de la flottille du Niger, qui, peu après, devait recevoir simultanément son grade de lieutenant de vaisseau et la croix de chevalier de la Légion d'honneur; puis le docteur David, médecin de la flottille, que j'avais autrefois connu à Tahiti; enfin, un simple artilleur, Godichet, qui remplissait de multiples fonctions dont il s'acquittait fort bien. Il était le seul soldat européen, et, pour lui faire moins sentir son isolement, les officiers l'admettaient à leur table.

Tous étaient de gais compagnons et des hommes de valeur; leur santé était très bonne, pour la raison qu'on n'était pas oisif à Ségou. Underberg, qui autrefois avait étudié l'architecture, était en train de construire la Résidence sur les ruines de l'ancien dionfoutou (palais) d'Ahmadou; il avait tenu à respecter l'architecture locale, elle avait fort grand air, la Résidence, avec ses ornements coniques qui dessinaient les crêtes. Hourst construisait un port entaillé dans la berge du fleuve pour abriter les canonnières, et aussi un arsenal qui devait servir de logement au personnel, de remise au matériel et aux rechanges de la flottille. Grall[1] empaillait des oiseaux, faisait de l'histoire naturelle, chassait et, avec passion, jouait de la clarinette, instrument sur lequel il avait un talent très apprécié. David, avec le plus grand succès, se livrait à l'exercice de son art; il avait réussi un grand nombre d'opérations délicates.

Quoique trois mille travailleurs fussent encore employés journellement aux travaux, certains bâtiments de la Résidence, au premier étage, étaient très logeables déjà. Chacun vaquait le jour durant à ses occupations accoutumées, on se retrouvait réunis à table. — Avec Hourst, nous nous étions attelés à une série d'observations et de calculs astronomiques qui devaient me servir de point de départ pour mes opérations ultérieures. Aussitôt que Badaire fut arrivé, le 14 décembre, il se mit à la réfection des charges, à la confection de bâts. Puis vinrent les achats d'animaux de transport, des bœufs porteurs.

Le labeur de la journée accompli, on devisait gaiement le soir, après dîner. C'était le bon moment. Les récits de voyage, de guerre, de plaisir, se succédaient à l'envi. Les souvenirs du pays étaient le plus longuement évoqués : la France, la patrie, Dieu sait combien on l'aime à cette distance! Et chacun de supputer les mois, les jours qui restent encore avant de la revoir. C'est là l'espérance qui soutient, qui fait la saveur de la tâche journalière; on se sent grandir, si petit qu'on soit, à savoir que tout travail, quelque ingrat, est profit pour la patrie absente, mais représentée par le pavillon aux trois couleurs qui flotte sur le bâtiment central.

1. Le docteur Grall, de nouveau retourné au Soudan, a péri dans le massacre de la colonne Bonnier.

Tout à coup autour de la table un silence se fait. Les domestiques entrent qui ont fini leur service : ils vont regagner le village pour la nuit, ils se rangent et celui qui, par sa situation, a le droit de porter la parole, gravement prononce ces mots :

— Commandant, messieurs les officiers, toutes les brutes, tous les animaux qu'il y a dans le poste y a dire bonsoir.

— Bonsoir, bonsoir, les animaux, bonsoir, les brutes, répond gravement Underberg.

Un éclat de rire général souligne l'humoristique salut de l'invention d'Underberg, et la conversation interrompue reprend jusqu'au coucher ; à moins qu'on n'aille jusqu'au bord du fleuve contempler, au milieu du profond silence de la nature endormie, les flots du majestueux Niger qui scintillent à la clarté des astres de la nuit. Au loin, vaguement, on perçoit les bruits du tam-tam aux sons duquel les noirs font la veillée : peu à peu tout rentre dans le calme ; quelques rares grenouilles coassent seules dans les bas-fonds marécageux ; la silencieuse sentinelle qui, pieds nus, se promène devant la porte, rend les honneurs aux officiers qui rentrent, et chacun va prendre quelques heures de repos.

Ainsi, pendant douze jours, furent poursuivis les derniers détails d'organisation, et chacun d'aider de tous ses moyens aux préparatifs de la dernière heure.

Les adieux furent tout de reconnaissance et d'espoir : « Merci ! Au revoir, en France ! »

Hélas ! mon pauvre ami Underberg ni David ne devaient jamais revoir le sol natal. Ils reposent là-bas, sur les bords du grand fleuve africain, loin de ceux qui les ont aimés, ayant sacrifié leur vie, comme tant d'autres que j'ai connus, jeunes et pleins d'ardeur, à une grande idée qu'on ne saurait traiter de chimère, car elle est l'avenir !

COMMANDANT MONTEIL

LE LYS ROUGE[1]

XX

Sur la place de la Seigneurie, où le soleil fleuri du printemps répandait ses roses jaunes, midi sonnant dissipait la foule rustique des marchands de grains et de pâtes assemblés pour le marché. Au pied des Lanzi, devant l'assemblée des statues, les glaciers ambulants avaient dressé, sur des tables tendues de cotonnade rouge, les petits châteaux qui portaient à leur base l'inscription : *Bibite ghiacciate*. Et la joie facile descendait du ciel sur la terre. Thérèse et Jacques, revenant d'une promenade matinale aux jardins Boboli, passaient devant l'illustre loggia. Thérèse regardait la Sabine de Jean de Bologne avec cette curiosité intéressée d'une femme qui examine une autre femme. Mais Dechartre ne regardait que Thérèse. Il lui dit :

— C'est merveilleux comme la vive lumière du jour flatte votre beauté, vous aime et caresse la nacre fine de vos joues.

— Oui, dit-elle. La lumière des bougies me durcit les

1. Voir la *Revue* des 1er, 15 avril et 1er mai.

traits. Je l'avais remarqué. Je ne suis pas une femme de soir, malheureusement : c'est plutôt le soir que les femmes ont l'occasion de se montrer et de plaire. Le soir, la princesse Seniavine a un beau teint mat et doré; au soleil, elle est jaune comme un citron. Il faut avouer qu'elle ne s'en inquiète guère. Elle n'est pas coquette.

— Et vous l'êtes?

— Oh! oui. Autrefois je l'étais pour moi, maintenant je le suis pour vous.

Elle regardait encore la Sabine qui, des bras et des reins, grande, longue et robuste, s'efforçait d'échapper à l'étreinte du Romain.

— Est-ce qu'il faut qu'une femme, pour être belle, ait cette sécheresse de forme et cette longueur de membres? Je ne suis pas comme cela, moi.

Il prit soin de la rassurer. Mais elle n'était pas inquiète. Elle regardait maintenant le petit château du glacier ambulant dont les cuivres reluisaient sur une nappe de coton écarlate. Une envie subite lui était venue de manger une glace, là, debout, comme elle avait vu faire tout à l'heure à des ouvrières de la ville.

Il dit :

— Attendez un instant.

Il se mit à courir vers la rue qui suit le côté gauche des Lanzi et disparut.

Au bout d'un moment il revint, lui tendant une petite cuiller de vermeil à demi dépouillé par le temps, et dont le manche se terminait par le lys de Florence, à la corolle émaillée de rouge.

— C'est pour prendre votre glace. Le glacier ne donne pas de cuiller. Il vous aurait fallu tirer la langue. Ç'aurait été très joli. Mais vous n'avez pas l'habitude.

Elle reconnut la cuiller, un petit joyau qu'elle avait remarqué la veille dans la vitrine d'un antiquaire voisin des Lanzi. Ils étaient heureux, ils répandaient leur joie pleine et simple en paroles légères qui n'avaient point de sens. Et ils riaient quand le Florentin leur tenait, avec une mimique sobre et puissante, des propos renouvelés des vieux conteurs italiens. Elle s'amusait du jeu parfait de ce visage antique et jovial.

Mais elle ne comprenait pas toujours les paroles. Elle demandait à Jacques :

— Qu'est-ce qu'il a dit ?

— Vous voulez le savoir ?

Elle le voulait.

— Eh bien ! il a dit qu'il serait heureux si les puces de son lit étaient faites comme vous.

Quand elle eut mangé sa glace, il la pressa d'aller revoir Or San-Michele. C'était si près. Ils traverseraient la place en biais et découvriraient tout de suite le vieux joyau de pierre. Ils allèrent. Ils regardèrent le Saint Georges et le Saint Marc de bronze. Dechartre revit sur le mur écaillé de la maison la boîte aux lettres, et il se rappela avec une exactitude douloureuse la petite main gantée qui y avait jeté une lettre. Il la trouvait hideuse, cette gueule de cuivre qui avait avalé le secret de Thérèse. Il ne pouvait en détourner les yeux. Toute sa gaieté s'en était allée.

Cependant, elle s'appliquait à aimer la rude statue de l'évangéliste.

— C'est vrai qu'il a l'air honnête et franc et que, s'il parlait, il ne sortirait de sa bouche que des paroles de vérité.

Il répliqua amèrement :

— Ce n'est pas la bouche d'une femme.

Elle comprit sa pensée ; et d'un ton très doux :

— Mon ami, pourquoi me parlez-vous ainsi ? Je suis franche, moi.

— Qu'appelez-vous être franche ? Vous savez qu'une femme est obligée de mentir.

Elle hésita. Puis :

— Une femme est franche quand elle ne fait pas de mensonges inutiles.

XXI

Thérèse glissait, vêtue de gris sombre, sous les cytises en fleurs. Les buissons d'arbouses couvraient d'étoiles argentées le bord escarpé de la terrasse et, sur le penchant des coteaux, les lauriers dardaient leur flamme odorante. La coupe de Florence était toute fleurie.

Vivian Bell allait, blanche, dans le jardin embaumé.

— Vous le voyez, darling, Florence est vraiment la ville de la fleur, et ce n'est pas à tort qu'elle porte le lys rouge pour emblème. C'est fête aujourd'hui, darling.

— Ah! c'est fête aujourd'hui?...

— Darling, vous ne savez pas que nous sommes au premier jour de mai, à *Primavera*? Vous ne vous êtes pas éveillée ce matin dans une féerie charmante? Oh! darling, vous ne célébrez pas la fête de la Fleur? Vous ne vous sentez pas joyeuse, vous qui aimez les fleurs? Car vous les aimez, my love, je le sais: vous êtes tendre pour elles. Vous m'avez dit qu'elles éprouvaient de la joie et de la douleur, qu'elles souffraient comme nous.

— Ah! j'ai dit qu'elles souffraient comme nous?

— Oh! vous l'avez dit. C'est leur fête aujourd'hui. Il faut la célébrer selon la coutume des aïeux, dans les rites consacrés par les vieux peintres.

Thérèse entendait sans comprendre. Elle froissait sous son gant la lettre qu'elle venait de recevoir, une lettre portant le timbre-poste italien et ne contenant que deux lignes :

« Je suis descendu cette nuit à l'hôtel de la Grande-Bretagne, Lungarno Acciaoli. Je vous attends dans la matinée. N° 18. »

— Oh! darling, vous ne savez pas que c'est la coutume, à Florence, de fêter le renouveau, au premier mai de chaque année? Mais alors, vous ne compreniez pas tout à fait ce que voulait dire le tableau de Botticelli consacré à la fête de la fleur, ce *Printemps* délicieux et d'une joie rêveuse. Autrefois,

darling, en ce premier jour de mai, toute la ville était en liesse. Les jeunes filles, vêtues d'habits de fête et couronnées d'aubépine, allaient en long cortège par le Corso, sous des arcs de fleurs, et formaient des chœurs sur l'herbe nouvelle, à l'abri des lauriers. Nous ferons comme elles. Nous danserons dans le jardin.

— Ah ! nous danserons dans le jardin ?

— Oui, darling, et je vous apprendrai des pas toscans du xve siècle, qui ont été retrouvés dans un manuscrit par M. Morisson, le doyen des bibliothécaires de Londres. Revenez vite, my love ; nous mettrons des chapeaux de fleurs et nous danserons.

— Oui, chérie, nous danserons.

Et, poussant la grille, elle s'enfuit par le petit chemin, qui, raviné comme un lit de torrent, cachait ses pierres sous des touffes de giroflées. Elle se jeta dans la première voiture qu'elle trouva. Le cocher avait des bleuets à son chapeau et au manche de son fouet.

— Hôtel de la Grande-Bretagne, Lungarno Acciaoli.

Elle savait où c'était, Lungarno Acciaoli... Elle y était allée le soir, et elle revoyait l'or déchiré du soleil sur la nappe agitée du fleuve. Puis ç'avait été la nuit, le murmure sourd des eaux dans le silence, les paroles, les regards qui l'avaient troublée, le premier baiser de l'ami, le commencement de l'irréparable amour. Oh ! oui, elle se rappelait Lungarno Acciaoli et la rive du fleuve au delà du Pont Vieux... Hôtel de la Grande-Bretagne... Elle savait : un grand carré de pierre sur le quai. Il y avait une statue devant. C'était encore heureux, puisqu'il devait venir, qu'il fût venu là. Il aurait tout aussi bien pu venir à l'hôtel de la Ville, place Manin, où était Dechartre. C'était encore heureux qu'ils ne fussent pas porte à porte, dans le même corridor... Lungarno Acciaoli !... Ce mort qu'ils avaient vu passer à la course, emporté par les cagoules, il était tranquille, quelque part, dans un petit cimetière fleuri...

— Numéro 18.

C'était une chambre nue d'hôtel, avec son poêle, à la mode italienne. Un jeu de brosses minutieusement étalé sur la table et l'Indicateur des chemins de fer. Pas un livre, pas un journal. Il

était là : elle vit une grande souffrance sur son visage osseux, un air de fièvre. Elle en éprouva une impression grave et pénible. Il attendit un mot, un geste, mais elle restait étrangère, n'osant rien. Il lui offrit une chaise. Elle l'écarta et resta debout.

— Thérèse, il y a quelque chose que je ne sais pas. Parlez.

Après un moment de silence, elle répondit avec une lenteur pénible :

— Mon ami, quand j'étais à Paris, pourquoi êtes-vous parti?

A la tristesse de l'accent, il crut, il voulut deviner un reproche affectueux. Son visage se colora. Il répondit ardemment :

— Ah! si j'avais prévu! Cette partie de chasse, au fond, vous pensez bien que je m'en souciais peu! Mais vous, votre lettre, celle du 27 (il avait le don des dates), m'a jeté dans une inquiétude horrible. Il était arrivé quelque chose à ce moment-là. Dites-moi tout.

— Mon ami, je croyais que vous ne m'aimiez plus.

— Mais maintenant que vous savez le contraire?

— Maintenant...

Elle resta les bras tombants et les mains jointes.

Puis, avec une tranquillité affectée :

— Mon Dieu! mon ami, nous nous sommes pris sans savoir. On ne sait jamais. Vous êtes jeune, plus jeune que moi, puisque nous sommes à peu près du même âge. Vou avez, sans doute, des projets pour l'avenir.

Il la regarda fièrement en face. Elle continua, moins assurée :

— Vos parents, eux, votre mère, vos tantes, votre oncle le général, en ont pour vous, des projets. C'est bien naturel. J'aurais pu devenir un obstacle. Il vaut mieux que je disparaisse de votre vie. Nous garderons un bon souvenir l'un de l'autre.

Elle lui tendit sa main gantée. Il se croisa les bras :

— Alors, tu ne veux plus de moi? Tu crois que tu m'auras rendu heureux comme pas un homme ne l'a été, et puis mis de côté, et que c'est fini comme cela! Vraiment, tu crois que tu en as fini avec moi!... Qu'est-ce que vous venez me dire? Une liaison, cela se dénoue. On se prend, on se quitte... Eh! bien, non! vous n'êtes pas une personne qu'on quitte, vous.

— Oui, vous aviez peut-être mis en moi plus qu'on ne met d'ordinaire en pareil cas. J'étais pour vous plus qu'un amusement. Mais, si je ne suis pas la femme que vous croyiez, si je vous ai trompé, si je suis légère... Vous savez : on l'a dit... Eh bien! si je n'ai pas été avec vous ce que je devais être...

Elle hésita, et reprit d'un ton grave et pur qui contrastait avec ses paroles :

— Si, pendant que je vous appartenais, j'ai eu des entraînements, des curiosités, si je vous dis que je ne suis pas faite pour un sentiment sérieux...

Il l'interrompit :

— Tu mens.

— Oui, je mens. Et je ne mens pas bien. Je voulais gâter notre passé. J'avais tort. Il est ce que vous savez. Mais...

— Mais?...

— Ah! cela! je vous l'ai toujours dit : je ne suis pas sûre. Il y a des femmes, à ce qu'on dit, qui peuvent répondre d'elles. Je vous ai averti que je n'étais pas comme elles, et que je ne répondais pas de moi.

Il donna de la tête à droite et à gauche, comme une bête qu'on irrite et qui hésite encore à foncer.

— Qu'est-ce que tu veux dire? Je ne comprends pas. Je ne comprends rien. Parle clairement... clairement, entends-tu? Il y a quelque chose entre nous. Je ne sais pas quoi. Je veux le savoir. Qu'est-ce qu'il y a?

— Je vous le dis, mon ami, il y a que je ne suis pas une femme sûre d'elle-même, et que vous ne deviez pas compter sur moi. Non! vous ne le deviez pas. Je n'avais rien promis... Et puis, si j'avais promis, qu'est-ce que des paroles?

— Tu ne m'aimes plus. Oh! tu ne m'aimes plus, je le vois bien. Mais, tant pis pour toi! moi, je t'aime. Il ne fallait pas te donner. N'espère pas te reprendre. Je t'aime et je te garde... Alors, tu croyais te tirer d'affaire tout tranquillement? Écoute-moi un peu. Tu as tout fait pour que je t'aime, pour que je te sois attaché, pour que je ne puisse pas vivre sans toi. Nous avons connu ensemble des plaisirs inimaginables. Et tu n'en refusais pas ta part. Oh! je ne te prenais pas de force. Tu voulais bien. Il y a six semaines encore, tu ne demandais pas

mieux. Tu étais tout pour moi. J'étais tout pour toi. Il y avait des moments où nous ne savions plus si j'étais toi ni si tu étais moi; et puis tu veux que tout d'un coup je ne sache plus, que je ne te connaisse plus, que tu sois pour moi une étrangère, une dame qu'on rencontre dans le monde. Ah! tu as un bel aplomb, toi! Voyons, est-ce que j'ai rêvé? Tes baisers, ton souffle sur mon cou, tes cris, ce n'est donc pas vrai? J'invente tout ça, dis? Oh! il n'y a pas de doute: tu m'aimais. Je le sens encore sur moi, ton amour. Eh bien! je n'ai pas changé. Je suis ce que j'étais. Tu n'as rien à me reprocher. Je ne t'ai pas trompée avec d'autres femmes. Ce n'est pas pour m'en faire un mérite. Je n'aurais pas pu. Quand on t'a connue, on trouve aux plus jolies un goût fade. Je n'ai jamais eu l'idée de te tromper. Je me suis toujours conduit envers vous en galant homme. Pourquoi ne m'aimeriez-vous plus? Mais réponds-moi, parle donc. Dis que tu m'aimes encore. Dis-le, puisque c'est vrai. Viens, viens! Thérèse, tu sentiras tout de suite que tu m'aimes comme tu m'aimais autrefois, dans le petit nid de la rue Spontini, où nous avons été si heureux. Viens !

Il se jeta sur elle, ardent, les bras avides. Elle, les yeux pleins d'effroi, le repoussa avec une horreur glaciale.

Il comprit, s'arrêta et dit :

— Tu as un amant!

Elle abaissa lentement la tête, et puis la releva, grave et muette.

Alors il la frappa à la poitrine, à l'épaule, au visage. Et aussitôt, il recula de honte. Il baissait les yeux et se taisait. Les doigts aux lèvres et se rongeant les ongles, il s'aperçut que sa main s'était déchirée à une épingle du corsage et saignait. Il se jeta dans un fauteuil, tira son mouchoir pour essuyer le sang et demeura comme indifférent et sans pensée.

Elle, adossée à la porte, la tête droite, pâle, le regard vague, détachait sa voilette déchirée et redressait son chapeau avec un soin instinctif. Au petit bruit, naguère délicieux, que faisaient autour d'elle les étoffes froissées, il tressaillit, la regarda et redevint furieux.

— Qui est-ce? Je veux le savoir.

Elle ne bougea pas. Son visage blanc portait la marque

brûlante du poing qui l'avait frappé. Elle répondit, avec une fermeté douce :

— Je vous ai dit tout ce que je pouvais vous dire. Ne me demandez plus rien. Ce serait inutile.

Il la regarda d'un regard cruel qu'elle ne lui connaissait pas.

— Oh ! ne me dites pas son nom. Je n'aurai pas de peine à le trouver.

Elle se taisait, attristée pour lui, inquiète pour un autre, pleine d'angoisses et d'alarmes, et pourtant sans regrets, sans amertume, sans affliction, ayant son âme ailleurs.

Il eut comme un vague sentiment de ce qui se passait en elle. Dans sa colère de la voir si douce et si sereine, de la trouver belle autrement qu'il ne l'avait eue, et belle pour un autre, il eut envie de la tuer, et lui cria :

— Va-t'en ! va-t'en !

Puis, accablé par cet effort de haine qui ne lui était pas naturel, il se prit la tête dans les mains et se mit à sangloter.

Cette douleur la toucha, lui rendit l'espoir de le calmer, d'adoucir les adieux. Elle se fit l'illusion qu'elle pouvait peut-être le consoler d'elle. Amicale et confiante, elle vint s'asseoir près de lui.

— Mon ami, blâmez-moi. Je suis blâmable, et plus encore pitoyable. Méprisez-moi, si vous voulez et si l'on peut mépriser une malheureuse créature qui est le jouet de la vie. Enfin, jugez-moi comme vous voudrez. Mais gardez-moi un peu d'amitié dans votre colère, un souvenir aigre et doux, comme ces temps d'automne, où il y a du soleil et de la bise. C'est ce que je mérite. Ne soyez pas dur à la visiteuse agréable et frivole qui passa à travers votre vie. Faites-moi des adieux comme à une voyageuse qui s'en va on ne sait où, et qui est triste. Il y a toujours tant de tristesse à partir ! Vous étiez irrité contre moi, tout à l'heure. Oh ! je ne vous le reproche pas. J'en souffre seulement. Gardez-moi un peu de sympathie. Qui sait ? L'avenir est toujours inconnu. Il est bien vague, bien obscur devant moi. Que je puisse me dire que j'ai été bonne, simple, franche avec vous, et que vous ne l'avez pas oublié. Avec le temps, vous comprendrez, vous pardonnerez. Dès aujourd'hui ayez un peu de pitié.

Il ne l'écoutait pas, apaisé seulement par la caresse de cette voix, où les sons coulaient limpides et clairs. Il dit en sursaut :

— Vous ne l'aimez pas. C'est moi que vous aimez. Alors?...

Elle hésita, glissa :

— Ah ! dire ce qu'on aime ou ce qu'on n'aime pas, c'est une chose qui n'est pas facile pour une femme, au moins pour moi. Car je ne sais pas comment font les autres. Mais la vie n'est pas clémente. On est jetée, poussée, ballottée...

Il la regarda, très calme. Il lui était venu une idée ; il avait pris une résolution. C'était simple. Il pardonnait, il oubliait, pourvu qu'elle lui revînt tout de suite.

— Thérèse, vous ne l'aimez pas? C'était une erreur, un moment d'oubli, une chose horrible et stupide que vous avez faite, par faiblesse, par surprise, peut-être de dépit. Jurez-moi que vous ne le reverrez plus.

Il lui prit le bras :

— Jurez-le-moi.

Elle se taisait, les dents serrées, le visage sombre : il lui tordit le poignet. Elle cria :

— Vous me faites mal!

Cependant il suivait son dessein. Il la traîna jusqu'à la table, sur laquelle se trouvaient, près du jeu de brosses, une bouteille d'encre et quelques feuilles de papier à lettres avec une grande vignette bleue représentant la façade de l'hôtel aux fenêtres innombrables.

— Écrivez ce que je vais vous dicter. Je ferai porter la lettre.

Et, comme elle résistait, il la fit tomber à genoux. Fière et tranquille, elle dit :

— Je ne peux pas, je ne veux pas.

— Pourquoi?

— Parce que... Vous voulez le savoir?... Parce que je l'aime.

Brusquement, il lui lâcha le bras. S'il avait eu son revolver sous la main, peut-être l'aurait-il tuée. Mais, presque aussitôt, sa fureur s'était mouillée de tristesse ; et maintenant, désespéré, c'est lui qui aurait bien voulu mourir.

— Est-ce vrai, ce que vous dites là? Est-ce donc possible? Est-ce donc vrai?

— Est-ce que je sais, moi? Est-ce que je peux dire? Est-ce que je comprends encore? Est-ce que j'ai encore une idée, un sentiment, une lueur de quoi que ce soit? Est-ce que...

Avec un peu d'effort, elle ajouta :

— Est-ce que je suis dans ce moment à autre chose qu'à ma tristesse et à votre désespoir?

— Tu l'aimes! tu l'aimes! Qu'est-ce qu'il a, comment est-il, pour que vous l'aimiez?

Il était stupide de surprise, dans un abîme d'étonnement. Mais ce qu'elle avait dit les avait pourtant séparés. Il n'osait plus la manier brutalement, la saisir, la frapper, la pétrir comme sa chose mauvaise et rétive, mais sa chose à lui. Il répétait :

— Vous l'aimez! vous l'aimez! Mais qu'est-ce qu'il vous a dit, qu'est-ce qu'il vous a fait, pour que vous l'aimiez? Je vous connais : je ne vous ai pas dit toutes les fois que vos idées me choquaient. Je parie que ce n'est même pas un homme du monde. Et vous croyez qu'il vous aime? vous le croyez? Eh bien! vous vous trompez : il ne vous aime pas. Il est flatté, tout simplement. Il vous lâchera à la première occasion. Quand il vous aura assez compromise, il vous enverra promener. Et vous roulerez dans la galanterie. L'année prochaine, on dira de vous : « Elle traîne avec tout le monde. » Cela me contrarie pour votre père, qui est un de mes amis, et qui saura votre conduite, car n'espérez pas le tromper, lui.

Elle écoutait, humiliée, mais consolée, songeant à ce qu'elle aurait souffert de le trouver généreux.

Dans sa simplicité, il la méprisait sincèrement. Ce mépris le soulageait. Il s'en mettait plein la gorge.

— Comment la chose s'est-elle faite? Vous pouvez bien me le dire, à moi.

Elle haussa les épaules avec tant de pitié qu'il n'osa plus continuer sur ce ton. Il redevint haineux.

— Est-ce que vous vous imaginez que je vous aiderai à sauver les apparences, que je retournerai chez vous, que je continuerai à fréquenter votre mari, que je tiendrai le chandelier?

— Je pense que vous ferez ce qu'un galant homme doit faire. Je ne vous demande rien. J'aurais voulu conserver de

vous le souvenir d'un excellent ami. Je croyais que vous seriez indulgent et bon pour moi. Ce n'est pas possible. Je vois qu'on ne se quitte jamais bien. Plus tard, plus tard vous me jugerez mieux. Adieu.

Il la regarda. Son visage maintenant exprimait plus de douleur que de colère. Elle ne lui avait jamais vu ces yeux secs et cernés, ces tempes arides sous des cheveux rares. Il semblait qu'il eût vieilli en une heure.

— J'aime mieux vous avertir. Il me sera impossible de vous revoir. Vous n'êtes pas une femme qu'on peut rencontrer dans le monde quand on l'a eue et qu'on ne l'a plus. Je vous l'ai dit. Vous n'êtes pas comme les autres. Vous avez un poison à vous, que vous m'avez donné, et que je sens en moi, dans mes veines, partout. Pourquoi vous ai-je connue?

Elle le regarda avec bonté.

— Adieu! et dites-vous que je ne vaux pas des regrets si cuisants.

Alors, quand il vit qu'elle posait la main sur la clef de la porte, quand il sentit, à ce geste, qu'il allait la perdre, qu'il ne l'aurait plus jamais, il poussa un cri et s'élança. Il ne se rappelait plus rien. Il lui restait l'étourdissement d'un grand malheur accompli, d'un deuil irréparable. Et du fond de sa stupeur un désir montait. Il voulait la reprendre une fois encore, celle qui s'en allait et ne reviendrait plus. Il la tira à lui. Il la voulait simplement, de toute la force de sa volonté animale. Elle lui résista de toute sa volonté présente, libre et qui savait. Elle se dégagea froissée, arrachée, déchirée, n'ayant pas même eu peur.

Il comprit que tout serait inutile; il retrouva la suite oubliée des choses et qu'elle n'était plus à lui parce qu'elle était à un autre. Sa souffrance revenue, il lui cracha des injures, et la poussa dehors.

Elle resta un moment dans le corridor, attendant par fierté un mot, un regard digne d'être mis sur leur amour passé.

Mais il cria encore : « Va-t'en », et poussa violemment la porte.

Via Laura, elle revit le pavillon au fond de la cour où croissait l'herbe pâle. Elle le trouva tranquille et muet, fidèle,

avec ses chèvres et ses nymphes, aux amoureux du temps de la grande-duchesse Élisa. Elle se sentit dès l'abord échappée au monde douloureux et brutal et transportée à des âges où elle n'avait pas connu la tristesse de vivre. Au pied de l'escalier, dont les degrés étaient jonchés de roses, Dechartre l'attendait. Elle se jeta dans ses bras et s'y abandonna. Il la porta inerte, comme la dépouille précieuse de celle devant qui il avait pâli et tremblé. Elle goûtait, les paupières mi-closes, l'humiliation superbe d'être une belle proie. Sa fatigue, sa tristesse, ses dégoûts de la journée, le souvenir de la violence, sa liberté reprise, le besoin d'oublier, un reste de peur, tout avivait, irritait sa tendresse. Renversée sur le lit, elle noua ses bras autour du cou de son ami.

Quand ils revinrent à eux, ils eurent des gaietés d'enfant. Ils riaient, disaient des riens, jouaient, mordaient aux limons, aux oranges, aux pastèques amassés près d'eux sur des assiettes peintes. N'ayant gardé que la fine chemise rose, qui, glissant en écharpe sur l'épaule, découvrait un sein et voilait l'autre, dont la pointe rougissait à travers, elle jouissait de sa chair offerte. Ses lèvres s'entr'ouvraient sur l'éclair de ses dents humides. Elle demandait, avec une coquette inquiétude, s'il n'était pas déçu après le rêve savant qu'il avait fait d'elle.

Dans les lueurs caressantes du jour qu'il avait ménagées, il la contemplait avec une joie jeune. Il lui donnait des louanges et des baisers.

Ils s'oubliaient en caresses mignardes, en querelles amicales, en regards heureux. Puis, subitement graves, les yeux assombris, les lèvres serrées, en proie à cette colère sacrée, qui fait que l'amour ressemble à la haine, ils se reprenaient, se mêlaient et cherchaient l'abîme.

Et elle rouvrait, ses yeux noyés et souriait, la tête sur l'oreiller, les cheveux épars, avec une douceur de convalescente.

Il lui demanda d'où lui venait cette petite marque rouge sur la tempe. Elle répondit qu'elle ne savait plus et que ce n'était rien. Elle mentait à peine et d'un cœur ouvert. Vraiment, elle ne savait plus.

Ils se rappelaient leur belle et courte histoire, toute leur vie, qui datait du jour où ils s'étaient rencontrés.

— Vous savez, sur la terrasse, le lendemain de votre arrivée. Vous me disiez des paroles vagues et sans suite. J'ai deviné que vous m'aimiez.

— J'avais peur de vous paraître stupide.

— Vous l'étiez un peu. C'était mon triomphe. Je commençais à m'impatienter de vous voir si peu troublé près de moi. Je vous ai aimé avant que vous m'aimiez. Oh! je n'en rougis pas.

Il lui versa entre les dents une goutte d'asti mousseux. Mais il y avait sur le guéridon une bouteille de vin de Trasimène. Elle voulut y goûter, en souvenir de ce lac qu'elle avait vu désolé et beau, le soir, dans sa coupe ébréchée d'opale. C'était lors de son premier voyage en Italie. Il y avait de cela six ans.

Il la querella d'avoir découvert sans lui la beauté des choses.

Elle lui dit :

— Sans vous, je ne savais rien voir. Pourquoi n'es-tu pas venu plus tôt?

Il lui ferma la bouche d'un baiser pesant. Et quand elle revint à elle, brisée de joie, la chair heureuse et lasse, elle lui cria :

— Oui, je t'aime! Oui, je n'ai jamais aimé que toi.

XXII

Le Ménil lui avait écrit : « Je pars demain à sept heures du soir. Trouvez-vous à la gare. »

Elle y était venue. Elle le vit en long manteau gris à pèlerine, correct et calme, devant les omnibus des hôtels. Il lui dit seulement :

— Ah! vous voilà!

— Mais, mon ami, vous m'avez appelée.

Il n'avoua pas qu'il avait écrit dans l'espoir absurde qu'elle reviendrait à l'aimer, et que le reste serait oublié, ou encore qu'elle lui dirait : « C'était une épreuve. »

Si elle lui avait parlé ainsi, sur le moment il l'aurait crue.

Déçu qu'elle n'ouvrît pas la bouche, il lui dit sèchement :

— Qu'est-ce que vous avez à me dire? c'est à vous à parler, ce n'est pas à moi. Je n'ai pas, moi, d'explications à vous donner. Je n'ai pas à me justifier d'une trahison.

— Mon ami, ne soyez pas cruel, ne soyez pas ingrat envers le passé. Voilà ce que j'avais à vous dire. Et j'ai encore à vous dire que je vous quitte avec la tristesse d'une véritable amie.

— C'est tout? Allez le répéter à l'autre, cela l'intéressera plus que moi.

— Vous m'avez appelée, je suis venue; ne me le faites pas regretter.

— Je suis fâché de vous avoir dérangée. Vous pouviez sans doute mieux occuper votre journée. Je ne vous retiens pas. Allez le rejoindre, vous en mourez d'envie.

A la pensée que ces pauvres et misérables paroles qu'elle entendait exprimaient un moment de l'éternelle douleur humaine, et que la tragédie en avait illustré de pareilles, elle eut une impression de tristesse mêlée d'ironie, que trahit un pli de ses lèvres. Il crut qu'elle riait.

— Ne riez pas, et écoutez-moi. Avant-hier, dans la chambre d'hôtel, j'ai voulu vous tuer. J'ai été si près de le faire que, maintenant, je sais ce que c'est. Aussi je ne le ferai pas. Vous pouvez être bien tranquille. D'ailleurs, à quoi bon? Comme je tiens, pour moi-même, à observer les convenances, j'irai vous voir à Paris. J'aurai le regret d'apprendre que vous ne pouvez pas me recevoir. Je verrai votre mari, je verrai aussi votre père. Ce sera pour prendre congé, devant faire un voyage un peu long. Adieu, madame.

Au moment où il lui tournait le dos, Thérèse vit miss Bell et le prince Albertinelli qui sortaient de la gare des marchandises et s'avançaient vers elle. Le prince était très beau. Vivian marchait à son côté avec l'allégresse des joies chastes.

— Oh! darling, quelle bonne surprise de vous trouver ici. Nous venons, le prince et moi, de reconnaître à la douane la cloche qui est venue.

— Ah! la cloche est venue?

— Elle est ici, darling, la cloche de Ghiberti! Je l'ai vue

dans sa cage de bois. Elle ne sonnait pas parce qu'elle était prisonnière. Mais je veux lui donner dans ma maison de Fiesole un campanile pour logis. Quand elle sentira l'air de Florence, elle sera heureuse de faire entendre sa voix argentine. Visitée des colombes, elle sonnera à toutes nos joies et à toutes nos douleurs. Elle sonnera pour vous, pour moi, pour le prince, pour la bonne madame Marmet, pour M. Choulette, pour tous nos amis.

— Chérie, les cloches ne sonnent jamais aux vraies joies et aux vraies douleurs. Ce sont d'honnêtes fonctionnaires qui ne connaissent que les sentiments officiels.

— Oh ! darling, vous vous trompez beaucoup. Les cloches sont dans le secret des âmes ; elles savent tout. Mais je suis bien contente de vous trouver. Oh ! je sais, my love, pourquoi vous êtes venue à la gare. Votre femme de chambre vous a trahie. Elle m'a dit que vous attendiez une robe rose qui ne venait pas, et que vous en séchiez d'impatience. Mais ne vous mettez pas en peine. Vous êtes toujours la toute belle, my love.

Elle fit monter madame Martin dans la charrette.

— Venez vite, darling, M. Jacques Dechartre dîne ce soir à la maison, et je ne voudrais pas le faire attendre.

Et, tandis qu'ils allaient dans le silence du soir, par les sentiers pleins de parfums sauvages :

— Voyez-vous là-bas, darling, les noires quenouilles des Parques, les cyprès du cimetière? C'est là que je veux dormir.

Mais Thérèse songeait inquiète : « Ils l'ont vu. L'a-t-elle reconnu? Je ne crois pas. La place était déjà sombre et semée de petites lumières aveuglantes. Le connaissait-elle seulement? Je ne me rappelle pas si elle l'a vu chez moi l'année dernière. »

Ce qui l'inquiétait, c'était la joie sournoise du prince.

— Darling, voulez-vous une place à côté de moi, dans ce cimetière rustique, et que nous reposions l'une près de l'autre sous un peu de terre et beaucoup de ciel? Mais j'ai tort de vous faire une invitation que vous ne pouvez pas accepter. Il ne vous est pas permis de dormir votre sommeil éternel au pied des coteaux de Fiesole, my love. Il faudra que vous reposiez à Paris, dans un beau monument, à côté du comte Martin-Bellème.

— Pourquoi? Vous croyez donc, chérie, que la femme doit être unie à son mari, même après la mort?

— Certainement, elle le doit, darling. Le mariage est pour le temps et pour l'éternité. Vous ne savez donc pas l'histoire des deux jeunes époux qui s'aimaient, dans la province d'Auvergne? Ils moururent presque en même temps et furent mis dans deux tombes séparées par une route. Mais chaque nuit une églantine jetait d'une tombe à l'autre sa tige fleurie. Il fallut réunir les deux cercueils.

Ayant un peu dépassé la Badia, ils virent une procession qui montait les pentes de la colline. Le vent du soir soufflait sur les dernières flammes des cierges portés dans des chandeliers de bois doré. Les filles blanches et bleues des confréries accompagnaient les bannières peintes. Puis venaient un petit Saint Jean, blond, frisé, tout nu sous la toison d'agneau qui lui découvrait les bras et les épaules, et une Sainte Marie-Madeleine de sept ans, dans la robe d'or de ses cheveux crépelés. Les gens de Fiesole suivaient en foule. La comtesse Martin reconnut Choulette au milieu d'eux. Un cierge d'une main, son livre de l'autre, des lunettes bleues au bout du nez, il chantait; des lueurs fauves tremblaient aux angles de sa face camuse et sur les bosses de son crâne tourmenté. Sa barbe sauvage se relevait et s'abaissait au rythme du cantique. Sous la dureté des ombres et des lumières qui lui travaillaient le visage, il avait l'air vieux et robuste comme ces solitaires capables d'accomplir un siècle de pénitence.

— Qu'il est beau! dit Thérèse. Il se donne en spectacle à lui-même. C'est un grand artiste.

— Oh! darling, pourquoi voulez-vous que M. Choulette ne soit pas un homme pieux? Pourquoi? Il y a beaucoup de joie et de beauté à croire. Cela, les poètes le savent. Si M. Choulette n'avait pas la foi, il ne ferait pas les admirables vers qu'il fait.

— Et vous, chérie, est-ce que vous avez la foi?

— Oh! oui, je crois en Dieu et à la parole de Christ.

Maintenant, le dais, les bannières, les voiles blancs avaient disparu dans les lacets du chemin montueux. Mais on voyait encore, sur le crâne nu de Choulette, la flamme du cierge rejaillir en rayons d'or.

Cependant, Dechartre attendait seul dans le jardin. Thérèse le trouva accoudé au balcon de la terrasse où il avait senti les premières souffrances d'aimer. Pendant que miss Bell cherchait avec le prince la place du campanile où elle suspendrait la cloche qui allait venir, il entraîna un moment son amie sous les cytises.

— Vous m'aviez pourtant promis de vous trouver dans le jardin quand je viendrais. Je vous attends depuis une heure qui m'a paru mortelle. Vous deviez ne pas sortir. Votre absence m'a surpris et désespéré.

Elle répondit vaguement qu'elle avait été obligée d'aller à la gare, et que miss Bell l'avait ramenée dans sa charrette.

Il s'excusa de lui montrer un visage inquiet. Mais tout l'effrayait. Son bonheur lui faisait peur.

Déjà on était à table quand parut Choulette, montrant le visage d'un antique satyre; une joie terrible luisait dans ses yeux de phosphore. Depuis son retour d'Assise, il ne vivait plus qu'avec des gens du menu peuple, buvait toute la journée du vin de Chianti avec des filles et des artisans, à qui il enseignait la joie et l'innocence, l'avènement de Jésus-Christ, et l'abolition prochaine de l'impôt et du service militaire. A l'issue de la procession, il avait réuni des vagabonds dans les ruines du théâtre, et leur avait fait en langage macaronique, mêlé de français et de toscan, un sermon qu'il se plut à refaire :

— Les rois, les sénateurs et les juges ont dit : « La vie des peuples est en nous. » Or, ils mentent et ils sont le cercueil qui dit : « Je suis le berceau. »

» La vie des peuples est dans les moissons des campagnes qui jaunissent sous le regard du Seigneur. Elle est dans les vignes suspendues aux ormeaux, et dans le sourire et les larmes dont le ciel baigne les fruits des arbres, aux clos des vergers.

» Elle n'est pas dans les lois, qui sont faites par les riches et les puissants, pour la conservation de la puissance et de la richesse.

» Les chefs des royaumes et des républiques ont mis dans leurs livres que le droit des gens est le droit de guerre. Et ils ont glorifié la violence. Et ils rendent des honneurs aux conquérants, et ils élèvent sur les places publiques des statues à

l'homme et au cheval victorieux. Mais le droit n'est pas de tuer : c'est pourquoi le juste ne tirera pas de l'urne son numéro à la conscription. Le droit n'est pas de nourrir la folie et les crimes du prince qui est élevé sur le royaume ou sur la république : et c'est pourquoi le juste ne paiera pas l'impôt ; et il ne donnera point d'argent aux publicains. Il jouira en paix du fruit de son travail, et il fera du pain avec le blé qu'il a semé, et il mangera les fruits des arbres qu'il a taillés.

— Ah ! monsieur Choulette, dit gravement le prince Albertinelli, vous avez bien raison de vous intéresser à l'état de nos malheureuses belles campagnes, que le fisc épuise. Quel fruit tirer d'un sol imposé à trente-trois pour cent du revenu net? Le maître et les serviteurs sont la proie des publicains.

Dechartre et madame Martin furent frappés de la sincérité inattendue de son accent.

Il ajouta :

— J'aime le roi. Je réponds de mon loyalisme. Mais les maux des paysans me sont sensibles.

La vérité est qu'il poursuivait avec une souple obstination un but unique : rétablir le domaine rural de Casentino, que son père le comte Carlo, officier d'ordonnance de Victor-Emmanuel, avait laissé, aux trois quarts dévoré par les usuriers. Sa mollesse affectée cachait son opiniâtreté. Il n'avait que des vices utiles et tendus vers l'intérêt de sa vie. C'est pour redevenir un grand propriétaire toscan qu'il avait brocanté des tableaux, vendu en contrebande les plafonds fameux de son palais, plu à de vieilles femmes et finalement recherché la main de miss Bell, qu'il savait très habile à gagner de l'argent et très entendue à tenir une maison. Il aimait vraiment la terre et les paysans. Les paroles ardentes de Choulette, qu'il comprenait vaguement, remuaient en lui cet amour. Il se laissait aller à dire sa pensée :

— Dans un pays où le maître et les serviteurs ne sont qu'une seule famille, le sort de l'un dépend de celui des autres. Le fisc nous dépouille. Quels braves gens que nos fermiers! Pour remuer la terre, ils sont les premiers hommes du monde.

Madame Martin avoua qu'elle ne l'eût pas cru. Les cam-

pagnes de la Lombardie seules lui avaient paru bien cultivées et coupées de canaux innombrables. Mais la Toscane lui semblait un beau verger sauvage.

Le prince répondit en souriant que peut-être ne parlerait-elle pas de cette manière si elle lui avait fait l'honneur de visiter ses fermes de Casentino, qui pourtant avaient enduré les souffrances de longs et ruineux procès. Elle aurait vu là ce que c'est que le paysan italien.

— Je m'occupe beaucoup de mon domaine. J'en venais, ce soir, quand j'ai eu le double plaisir de trouver, à la gare, miss Bell qui reconnaissait sa cloche, et vous, madame, qui étiez en conversation avec un ami de Paris.

Il avait eu l'idée qu'il lui serait désagréable en parlant de cette rencontre. Regardant tout autour de la table, il vit le mouvement de surprise inquiète que Dechartre n'avait pu contenir. Il insista :

— Pardonnez, madame, à un rustique, une certaine prétention à connaître le monde : en ce monsieur qui causait avec vous, j'ai reconnu un Parisien à ce qu'il avait l'air anglais, et qu'en affectant la raideur, il laissait voir une aisance parfaite et une vivacité toute particulière.

— Oh! dit négligemment Thérèse, il y avait longtemps que je ne l'avais vu. Et j'ai été très surprise de le rencontrer à Florence, au moment de son départ.

Elle regarda Dechartre, qui affectait de ne pas écouter.

— Mais je le connais, ce monsieur, dit miss Bell. C'est M. Le Ménil. J'ai dîné près de lui deux fois, chez madame Martin, et il a causé avec moi très bien. Il m'a dit qu'il aimait le football; que c'est lui qui a introduit ce jeu en France, et que maintenant le football est très à la mode. Il m'a aussi conté ses aventures de chasse. Il aime les animaux. J'ai remarqué que les chasseurs aimaient beaucoup les animaux. Je vous assure, darling, que M. Le Ménil parle admirablement des lièvres. Il connaît leurs habitudes. Il m'a dit que c'était un plaisir de les voir, au clair de lune, danser dans les bruyères. Il m'a assuré qu'ils étaient très intelligents, et qu'il avait vu un vieux lièvre, poursuivi par les chiens, forcer à coups de pattes un autre lièvre à sortir du gîte, pour donner le change. Darling, est-ce que M. Le Ménil vous a parlé des lièvres?

Thérèse répondit qu'elle ne savait pas, qu'elle trouvait les chasseurs ennuyeux.

Miss Bell répliqua. Elle ne croyait pas que M. Le Ménil fût jamais ennuyeux en parlant des lièvres qui dansent au clair de lune, dans les bruyères et dans les vignes. Elle aurait voulu, comme Phanion, élever un petit lièvre.

— Darling, vous ne connaissez pas Phanion. Oh! je suis bien sûre que M. Dechartre la connaît. Elle était belle, et chère aux poètes. Elle habitait dans l'île de Cos une maison au penchant de la colline, qui, couverte de citronniers et de térébinthes, descendait vers la mer bleue. Et l'on dit qu'elle regardait le regard azuré des flots. J'ai conté l'histoire de Phanion à M. Le Ménil, et il a été bien content de l'apprendre. Elle avait reçu de quelque chasseur un petit lièvre aux longues oreilles, enlevé à sa mère quand il tétait encore. Elle l'éleva sur ses genoux, et le nourrit des fleurs du printemps. Il aimait Phanion et il oublia sa mère. Il mourut d'avoir mangé trop de fleurs. Phanion le pleura. Elle l'ensevelit dans le jardin de citronniers, sous un tombeau qu'elle pouvait voir de son lit. Et l'ombre du petit lièvre fut consolée par les chansons des poètes.

La bonne madame Marmet dit que M. Le Ménil plaisait par des façons élégantes et discrètes, que les jeunes gens n'ont plus guère. Elle aurait bien voulu le voir. Elle avait un service à lui demander.

— C'est pour mon neveu, dit-elle. Il est capitaine d'artillerie, très bien noté et très aimé de ses chefs. Son colonel a été longtemps sous les ordres d'un oncle de M. Le Ménil, le général de La Briche. Si M. Le Ménil voulait bien demander à son oncle d'écrire un mot en faveur de mon neveu au colonel Faure, je lui en serais bien reconnaissante. D'ailleurs, mon neveu n'est pas un étranger pour M. Le Ménil. Ils se sont trouvés ensemble l'année dernière au bal masqué que le capitaine de Lessay donna, à l'hôtel d'Angleterre, aux officiers de la garnison de Caen et aux jeunes gens de famille des environs.

Madame Marmet, baissant les yeux, ajouta :

— Les invitées, naturellement, n'étaient pas des femmes du monde. Mais on dit qu'il y en avait de très jolies. Ces

messieurs en avaient fait venir de Paris. Mon neveu, qui m'a donné ces détails, était costumé en postillon; M. Le Ménil en hussard de la Mort, et il a eu un très grand succès.

Miss Bell dit qu'elle était bien fâchée de n'avoir pas appris que M. Le Ménil était à Florence. Certainement, elle l'aurait invité à venir se reposer à Fiesole.

Dechartre resta sombre et distrait pendant le reste du dîner; et, quand, au moment de se séparer, Thérèse lui tendit la main, elle sentit qu'il évitait de la presser dans la sienne.

XXIII

Le lendemain, dans le pavillon caché de la via Laura, elle le trouva soucieux. Elle essaya d'abord de le distraire par une ardente gaieté, par les douceurs d'une intimité pressante, par l'humilité superbe d'une maîtresse qui s'offre. Mais il restait sombre. Il avait tout le long de la nuit médité, travaillé, formé sa tristesse et son ennui. Il avait trouvé des raisons de souffrir. Sa pensée avait rapproché la main qui glissait une lettre dans la boîte, devant le San Marco de bronze, et l'inconnu banal et redoutable qui avait été vu à la gare. Maintenant, Jacques Dechartre donnait un visage, un nom à sa souffrance. Dans le fauteuil d'aïeule où Thérèse s'était assise le jour de sa bienvenue et qu'elle lui avait cette fois offert, il demeurait assailli d'images pénibles, tandis qu'elle, penchée sur l'un des bras, l'enveloppait de sa forme chaude et de son âme aimante. Elle devinait trop bien ce dont il souffrait pour le lui demander simplement.

Afin de le ramener aux douces idées, elle rappela les secrets de la chambre où ils étaient, et le souvenir de leurs promenades à travers la ville. Elle trouvait des familiarités gracieuses.

— La petite cuiller que vous m'avez donnée sous les Lanzi, la petite cuiller au lys rouge, je m'en sers pour prendre mon

thé du matin. Et, au plaisir que j'ai de la voir à mon réveil, je sens combien je t'aime.

Puis, comme il ne répondait qu'en paroles tristes et voilées, elle lui dit :

— Je suis là, près de vous, et vous ne vous souciez pas de moi. Vous êtes occupé d'une idée que je ne sais pas. Pourtant j'existe, et une idée, ce n'est rien.

— Une idée, ce n'est rien. Croyez-vous? On est heureux ou misérable d'une idée; on vit, on meurt d'une idée. Eh bien, oui, je songe...

— A quoi songez-vous?

— Pourquoi me le demander? Vous le savez bien, je songe à ce que j'ai appris hier soir, et que vous m'aviez caché. Je songe à la rencontre que vous avez faite hier à la gare et qui n'était pas due au hasard, mais qu'une lettre avait amenée, une lettre jetée — rappelez-vous — dans la boîte d'Or San Michele. Oh! je ne vous fais pas de reproches. Je n'en ai pas le droit. Mais pourquoi vous être donnée à moi, si vous n'étiez pas libre?

Elle pensa qu'il fallait mentir.

— Vous voulez parler de quelqu'un que j'ai vu hier à la gare? Je vous assure que ç'a été la rencontre la plus banale du monde.

Il fut frappé douloureusement de ce qu'elle n'osait pas nommer celui dont elle parlait. Il évita aussi de prononcer un nom.

— Thérèse, il n'était pas venu pour vous? Vous ne le saviez pas à Florence? Il n'est pas autre chose pour vous qu'un homme que vous voyez dans le monde et que vous recevez? Il n'est pas celui qui, absent, vous a fait me dire au bord de l'Arno : « Jè ne peux pas! » Il ne vous est rien?

Elle répondit résolument :

— Il vient quelquefois chez moi. C'est le général Larivière qui me l'a présenté. Je n'ai pas autre chose à vous en dire. Je vous assure qu'il ne m'intéresse en aucune façon, et que je ne conçois pas ce que vous pouvez croire.

Elle éprouvait une sorte de contentement à renier l'homme qui avait soutenu contre elle avec tant de dureté et de violence ses droits de possesseur. Mais elle avait hâte de s'arrêter dans

la voie tortueuse. Elle se leva et regarda son ami avec de beaux yeux tendres et graves.

— Écoutez-moi : du jour où je me suis donnée à vous, ma vie vous appartient tout entière. S'il vous vient un doute, une inquiétude, interrogez-moi. Le présent est à vous, et vous savez bien qu'il n'y a que vous, vous seul, toi dedans. Quant à mon passé, si vous saviez quel néant c'était, vous seriez content. Je ne crois pas qu'une autre femme, faite, comme moi, pour aimer, vous eût apporté une âme plus neuve d'amour que la mienne. Cela, je vous le jure. Les années écoulées sans vous, je ne les ai pas vécues. N'en parlons pas. Il ne s'y trouve rien dont je puisse avoir honte. Avoir regret, c'est autre chose : je regrette de vous avoir connu si tard. Pourquoi, mon ami, pourquoi n'êtes-vous pas venu plus tôt ? Je me serais laissé prendre par vous il y a cinq ans, aussi volontiers qu'aujourd'hui. Mais, croyez-moi, ne nous fatiguons pas à creuser le temps qui n'est plus. Rappelez-vous Lohengrin. Si vous m'aimez, je suis pour vous le chevalier du cygne. Moi, je ne vous ai rien demandé. Je n'ai rien voulu savoir. Je ne vous ai pas fait de querelle au sujet de mademoiselle Jeanne Tancrède. J'ai vu que tu m'aimais, que tu souffrais, et cela m'a suffi !... parce que je t'aimais.

— Une femme ne peut pas être jalouse de la même manière qu'un homme, ni sentir ce qui nous fait le plus souffrir.

— Je n'en sais rien. Pourquoi ?

— Pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas dans le sang, dans la chair d'une femme, cette fureur absurde et généreuse de possession, cet antique instinct dont l'homme s'est fait un droit. L'homme est le dieu qui veut sa créature tout entière. Depuis des siècles immémoriaux la femme est faite au partage. C'est le passé, l'obscur passé qui détermine nos passions. Nous étions déjà si vieux quand nous sommes nés ! La jalousie n'est pour une femme que la blessure de l'amour-propre. Chez l'homme, c'est une torture profonde comme la souffrance morale, continue comme la souffrance physique... Tu demandes pourquoi ? Parce que, malgré ma soumission et mes respects, en dépit de la peur que tu me donnes, tu es la matière et moi l'idée, tu es la chose, et moi l'âme, tu es l'ar-

gile et moi l'artisan. Oh! ne t'en plains pas. Auprès de l'amphore arrondie et ceinte de guirlandes, qu'est-ce que l'humble et rude potier? Elle est tranquille et belle. Il est misérable. Il se tourmente, il veut, il souffre; car vouloir, c'est souffrir. Oui, je suis jaloux. Je sais bien ce qu'il y a dans ma jalousie. Quand je l'examine, j'y trouve des préjugés héréditaires, un orgueil de sauvage, une sensibilité maladive, un mélange de violence bête et de faiblesse cruelle, une révolte imbécile et méchante contre les lois de la vie et du monde. Mais j'ai beau la connaître pour ce qu'elle est : elle est et me tourmente. Je suis le chimiste qui, étudiant les propriétés de l'acide qu'il a bu, sait avec quelles bases il se combine et quels sels il forme. Cependant l'acide le brûle et le brûlera jusqu'aux os.

— Mon ami, vous êtes absurde.

— Oui, je suis absurde, je le sens mieux que vous ne le sentez vous-même. Vouloir une femme dans tout l'éclat de sa beauté et de son esprit, maîtresse d'elle-même, et qui sait, et qui ose, plus belle en cela et plus désirable, et dont le choix est libre, volontaire, instruit ; la désirer, l'aimer pour ce qu'elle est et souffrir de ce qu'elle n'a ni la candeur puérile, ni la pâle innocence qui choqueraient en elle, s'il était possible de les y rencontrer; lui demander à la fois qu'elle soit elle et ne soit pas elle, l'adorer telle que la vie l'a faite et regretter amèrement que la vie, qui l'a tant embellie, l'ait seulement touchée, oh! c'est absurde. Je t'aime, entends-tu, je t'aime avec tout ce que tu m'apportes de sensations, d'habitudes, avec tout ce qui vient de tes expériences, avec tout ce qui vient de lui peut-être, d'eux, que sais-je?... Ce sont là mes délices et ce sont mes tortures. Il faut bien qu'il y ait un sens profond à cette bêtise publique qui veut que nos amours soient coupables. La joie est coupable quand elle est immense. Voilà pourquoi je souffre, ma bien-aimée.

Elle s'agenouilla devant lui, lui prit les mains, l'attira à elle :

— Je ne veux pas que tu souffres, je ne le veux pas. Mais ce serait une folie. Je t'aime et je n'ai jamais aimé que toi. Tu peux me croire : je ne mens pas.

Il lui mit un baiser sur le front.

— Si tu me trompais, ma chérie, je ne t'en voudrais pas.

Au contraire, je t'en serais reconnaissant. Quoi de plus légitime, de plus humain que de tromper la douleur? Que deviendrions-nous, mon Dieu! si les femmes n'avaient plus pour nous la pitié du mensonge? Mens, ma bien-aimée, mens par charité. Donne-moi le songe qui colore les noirs chagrins. Mens, n'aie pas de scrupules. Tu n'ajouterais qu'une illusion à l'illusion de l'amour et de la beauté.

Il soupira :

— Oh! le bon sens! la commune sagesse!

Elle lui demanda ce qu'il voulait dire et quelle était cette sagesse commune. Il répondit que c'était un proverbe sensé, mais brutal, et qu'il valait mieux taire.

— Dites-le tout de même.

— Vous voulez que je vous le dise : « Bouche baisée ne perd pas sa fraîcheur. »

Et il ajouta :

— C'est vrai que l'amour conserve la beauté, et que la chair des femmes se nourrit de caresses comme l'abeille de fleurs.

Elle lui mit sur la bouche un serment dans un baiser.

— Je te jure que je n'ai jamais aimé que toi. Oh! non, ce ne sont pas les caresses qui ont conservé ce peu de charmes que je suis heureuse d'avoir pour te l'offrir. Je t'aime! je t'aime!

Mais il lui souvenait de la lettre d'Or San Michele et de l'inconnu rencontré à la gare.

— Si vous m'aimiez vraiment, vous n'aimeriez que moi.

Elle se leva, indignée :

— Alors, vous croyez que j'en aime un autre? Mais c'est monstrueux ce que vous dites là. Voilà ce que vous pensez de moi? Et vous dites que vous m'aimez... Tenez! j'ai pitié de vous, parce que vous êtes fou.

— Vraiment, je suis fou? Dites-le-moi. Dites-le-moi encore.

Elle, agenouillée, du creux souple de ses mains, lui enveloppait les tempes et les joues. Elle lui dit encore qu'il était insensé de s'inquiéter d'une vulgaire et banale rencontre. Elle le força de croire, ou plutôt d'oublier. Il ne vit, ne sut, ne connut plus rien que les mains légères, les lèvres ardentes, les dents avides, cette gorge pleine et toute cette chair

offerte. Il n'eut plus d'autre idée que de s'anéantir en elle. Son amertume et sa colère évanouies ne lui laissaient plus que l'âcre désir de tout oublier, de lui faire tout oublier, et de tomber avec elle dans un évanouissement voluptueux. Elle-même, aiguillonnée d'inquiétude et de désir, éprouvant l'âcre passion qu'elle inspirait, sentant à la fois sa toute-puissance et sa faiblesse, rendit amour pour amour avec une fureur inconnue d'elle. Et, dans une rage instinctive, dans une sourde volonté de se donner mieux et plus que jamais, elle osa ce qu'elle n'eût pas cru possible d'oser. Une ombre chaude enveloppait la chambre. Des rayons d'or, dardés au bord des rideaux, éclairaient le panier de fraises posé sur la table près d'un flacon de vin d'Asti. Au chevet du lit, l'ombre claire de la dame vénitienne souriait de ses lèvres décolorées. Les masques de Bergame et de Vérone traînaient leur joie silencieuse au long des paravents. Dans un verre, une rose trop lourde tombait feuille à feuille. Le silence était chargé d'amour; ils goûtaient leur fatigue ardente.

Elle s'endormit sur la poitrine de son amant. Son léger sommeil prolongea sa volupté. Quand elle rouvrit les yeux, elle dit, heureuse :

— Je t'aime.

Accoudé à l'oreiller, il la regardait avec une sourde angoisse.

Elle lui demanda pourquoi il était triste.

— Tu étais content tout à l'heure. Pourquoi ne l'es-tu plus?

Et, comme il secouait la tête et se taisait :

— Parle. J'aime mieux tes plaintes que ton silence.

Alors, il lui dit :

— Tu veux savoir? ne te fâche pas. Je souffre plus que jamais, parce que je sais maintenant ce que tu donnes.

Elle se retira brusquement, et les yeux pleins de douleur et de reproche :

— Vous pouvez croire que j'ai été avec un autre ce que je suis avec vous! Vous me blessez dans ce que j'ai de plus sensible, dans mon amour pour vous. Je ne vous le pardonne pas. Je vous aime. Je n'ai jamais aimé que vous. Je n'ai jamais souffert que par vous. Soyez content. Vous me faites beaucoup de mal... Seriez-vous méchant?

— Thérèse, on n'est jamais bon quand on aime.

Assise sur le lit, laissant, comme une baigneuse, pendre ses jambes nues, elle resta longtemps immobile et songeuse. Son visage, que le plaisir avait pâli, se colora, et une larme vint mouiller ses cils.

— Thérèse, vous pleurez!

— Pardonnez-moi, mon ami. C'est la première fois que j'aime et qu'on m'aime vraiment. J'ai peur.

XXIV

Tandis que le roulement sourd des malles dans les escaliers emplissait la villa des Cloches, que Pauline, chargée de paquets, descendait légèrement les marches, que la bonne madame Marmet, avec une tranquille vigilance, surveillait le départ des colis et que miss Bell achevait de s'habiller dans sa chambre, Thérèse, vêtue de gris pour le voyage, s'accoudant au bord de la terrasse, regardait une fois encore la ville de la Fleur.

Elle s'était décidée à partir. Son mari la rappelait en chacune de ses lettres. Si, comme il l'en priait instamment, elle revenait à Paris dans les premiers jours de mai, ils pourraient, avant le Grand Prix, donner deux ou trois dîners, suivis de réceptions. Son groupe était porté par l'opinion. Le flot le poussait ; et Garain estimait que le salon de la comtesse Martin pouvait exercer une influence excellente sur l'avenir du pays. Ces raisons la touchaient peu, mais elle se sentait maintenant de la bienveillance pour son mari et désirait plutôt lui être agréable. Elle avait aussi reçu une lettre de son père. M. Montessuy, sans entrer dans les vues politiques de son gendre et sans donner de conseils à sa fille, faisait entendre qu'on commençait à parler dans le monde du séjour mystérieux de la comtesse Martin à Florence, parmi des poètes et des artistes, et que la villa des Cloches prenait, de loin, un air de fantaisie sentimentale. Elle-même se sentait observée de trop près, dans ce petit monde de Fiesole. Madame Marmet la gênait, le prince Albertinelli l'inquiétait dans sa nouvelle vie.

Les rendez-vous au pavillon de la via Laura devenaient difficiles et dangereux. Le professeur Arrighi, que le prince fréquentait, l'avait rencontrée, un soir, tandis qu'elle allait par les rues désertes, blottie au côté de Dechartre. Le professeur Arrighi, auteur d'un traité d'agriculture, était le plus aimable des sages. Il avait détourné son beau visage héroïque, à moustache blanche, et dit seulement, le lendemain, à la jeune femme : « Autrefois, je devinais de loin l'approche d'une belle personne. Maintenant que j'ai passé l'âge d'être regardé favorablement par les dames, le ciel a pitié de moi ; il m'épargne leur vue. J'ai de très mauvais yeux. Le plus aimable visage, je ne le reconnais plus. » Elle avait compris et se tenait pour avertie. Elle aspirait maintenant à cacher sa joie dans l'immensité de Paris.

Vivian, à qui elle avait annoncé son prochain départ, l'avait pressée de rester quelques jours encore. Mais Thérèse soupçonnait que son amie restait choquée du conseil qu'elle était venue recevoir, une nuit, dans la chambre des citronniers ; que, tout au moins, elle ne se plaisait plus entièrement dans la familiarité d'une confidente qui désapprouvait son choix, et que le prince lui avait représentée coquette, et peut-être légère. Le départ avait été fixé au 5 mai.

Le jour brillait pur et charmant sur la vallée de l'Arno. Thérèse, songeuse, voyait de la terrasse l'immense rose du matin posée sur la coupe bleue de Florence. Elle se pencha pour découvrir, au pied des pentes fleuries, le point imperceptible où elle avait connu les joies infinies. Là-bas, le jardin du cimetière formait un petit carré sombre près duquel elle devinait la via Laura. Elle se revit dans la chambre si chère où, sans doute, elle n'entrerait plus jamais. Les heures passées sans retour lui apparaissaient avec la tristesse d'un songe. Elle sentit ses yeux se voiler, ses genoux fléchir, et son âme défaillir. Il lui semblait que sa vie n'était plus en elle, et qu'elle l'avait laissée dans ce coin où l'on voyait les pins noirs élever leurs cimes immobiles. Elle se reprochait de se troubler ainsi sans raison, quand, au contraire, elle devait se rassurer et se réjouir. Elle savait qu'elle retrouverait Jacques Dechartre à Paris. Ils auraient voulu, l'un et l'autre, y arriver le même jour, ou plutôt, y aller ensemble. S'ils avaient jugé

nécessaire qu'il restât trois ou quatre jours encore à Florence, du moins leur réunion était prochaine, le rendez-vous pris, et elle vivait déjà d'y penser. Elle portait son amour mêlé à sa chair et coulant dans son sang. Pourtant, une part d'elle-même restait dans le pavillon aux chèvres et aux nymphes, une part d'elle-même qui ne lui serait jamais rendue. En pleine ardeur de la vie, elle mourait à des choses infiniment délicates et précieuses. Elle se rappelait que Dechartre lui avait dit : « L'amour est fétichiste. J'ai cueilli sur la terrasse les baies noires et desséchées d'un troène, que vous aviez regardé. » Pourquoi n'avait-elle pas songé à emporter une petite pierre du pavillon où elle avait oublié le monde?

Un cri de Pauline la tira de ses pensées. Choulette, bondissant d'un buisson de cytises, avait soudainement embrassé la femme de chambre qui portait les manteaux et les sacs dans la voiture. Maintenant il fuyait par les allées, joyeux, hirsute, les oreilles dressées comme des cornes aux côtés de son crâne poli. Il salua la comtesse Martin.

— Il faut donc vous dire adieu, madame?

Il restait en Italie. Une dame l'appelait, disait-il; c'était Rome. Il voulait voir les cardinaux. L'un d'eux, qu'on vantait comme un vieillard plein de sens, entrerait peut-être dans l'idée de l'Église socialiste et révolutionnaire. Choulette avait son but : planter sur les ruines de la civilisation injuste et cruelle la croix du Calvaire, non plus morte et nue, mais vive et de ses bras fleuris ombrageant le monde. Il fondait, dans ce dessein, un ordre et un journal. L'ordre, madame Martin le connaissait. Le journal serait à un sou, et rédigé en phrases rythmées et en vers de complainte. Il pourrait, devrait être chanté. Le vers, très simple, violent ou joyeux, était en définitive l'unique langage qui convînt au peuple. La prose ne plaisait qu'aux gens d'une intelligence très subtile. Il avait fréquenté les anarchistes chez les *troquets* de la rue Saint-Jacques. Ils passaient leur soirée à dire et à écouter des romances.

Et il ajouta :

— Un journal qui sera un cahier de chansons ira à l'âme du peuple. On m'accorde quelque génie. Je ne sais si l'on a raison. Mais il faut convenir que j'ai l'esprit pratique.

Miss Bell descendait les degrés du perron en mettant ses gants.

— Oh! darling, la ville et les montagnes et le ciel veulent être pleurés de vous. Ils se font beaux aujourd'hui pour vous donner le regret de les quitter et l'envie de les revoir.

Mais Choulette, que fatiguait l'élégante sécheresse de la nature toscane, regrettait la verte Ombrie, et son ciel humide. Il se rappelait Assise, debout et priant sur la plaine grasse, au milieu d'une terre plus amollie et plus humble.

— Il y a là, dit-il, des bois et des roches, des clairières qui découvrent un peu de ciel avec des nuages blancs. Je m'y suis promené sur la trace du bon saint François, et j'y ai mis son cantique du Soleil en vieilles rimes françaises, simples et pauvres.

Madame Martin dit qu'elle voulait l'entendre. Miss Bell écoutait déjà, et son visage prenait l'expression fervente d'un ange sculpté par Mino.

Choulette les avertit que c'était un ouvrage rustique et sans art. Les vers ne voulaient point être beaux. Ils étaient simples, toutefois impairs pour la légèreté. Puis, d'une voix lente et monotone, il récita le cantique :

Je vous louerai, mon Dieu, d'avoir fait aimable et clair
Ce monde où vous voulez que nous attendions de vivre.
Vous l'avez semé d'or, d'émeraude et d'outremer,
Comme un peintre qui met des peintures dans un livre.

Je vous louerai d'avoir créé le seigneur Soleil,
Qui luit à tout le monde, et de l'avoir voulu faire
Aussi beau qu'il est bon, très digne de vous, vermeil,
Splendide et rayonnant, en forme exacte de sphère.

Je vous louerai, mon Dieu, pour notre frère le Vent,
Pour notre sœur la Lune et pour nos sœurs les Etoiles,
Et d'avoir au ciel bleu mis le nuage mouvant
Et tendu les vapeurs du matin comme des toiles.

Je vous louerai, Seigneur, je vous bénirai, mon Dieu,
Pour le brin de l'hysope et la cime de l'yeuse,
Pour mon frère terrible et plein de bonté, le Feu,
Et pour l'Eau, notre sœur humble, chaste et précieuse.

Pour la Terre qui, forte, à son sein vêtu de fleurs,
Nourrit la mère avec l'enfant riant dans les langes,
Et l'homme qui vous aime, et le pauvre dont les pleurs
Au sortir de ses yeux vous sont portés par les anges;

Pour notre sœur la Vie et pour notre sœur la Mort,
Je vous louerai, Seigneur, d'ores à mon ultime heure,
Afin d'être en mourant le nourrisson qui s'endort
Dans la belle vesprée et pour une aube meilleure.

— Oh! monsieur Choulette, dit miss Bell, ce cantique monte vers le ciel comme l'ermite qu'on voit dans le Campo Santo de Pise, gravissant la montagne aimée des chèvres. Je vais vous dire : le vieil ermite monte, appuyé sur le bâton de la foi, et son pas est inégal, parce que la béquille étant d'un côté, elle met un des pieds en avance sur l'autre. C'est pour cela que vos vers sont inégaux. Oh! je l'ai bien compris.

Le poète accepta cette louange, persuadé de l'avoir inconsciemment méritée

— Vous avez la foi, monsieur Choulette, dit Thérèse. A quoi vous sert-elle si ce n'est à faire de beaux vers?

— A pécher, madame.

— Oh! nous péchons bien sans cela.

Madame Marmet parut, équipée pour le voyage, dans la joie tranquille de retrouver enfin son petit appartement de la rue de la Chaise, et de revoir, après les Étrusques de Fiesole, le guerrier domestique, qui, parmi les boîtes de bonbons, regardait à travers la fenêtre, le square du Bon-Marché.

Miss Bell conduisit dans la charrette ses amies à la gare.

XXV

Dechartre était venu saluer les deux voyageuses dans le wagon. Séparée de lui, Thérèse sentit ce qu'il était pour elle : il lui avait donné de la vie un goût nouveau, délicieux, et si vif, si réel, qu'elle le sentait sur ses lèvres. Elle vivait sous un charme, dans le rêve de le revoir; étonnée et douce quand madame Marmet, le long du voyage, lui disait : « Je crois que nous passons la frontière », ou : « Les rosiers fleurissent au bord de la mer. » Elle gardait cette joie intérieure, lorsqu'après une nuit d'hôtel, à Marseille, elle vit les gris oliviers dans les champs pierreux, puis les mûriers et le profil lointain du

mont Pilate, et le Rhône, et Lyon, et puis les paysages familiers, les arbres élevant en bouquets leurs cimes, naguère sombres et violettes, maintenant revêtues de vert tendre, les petits tapis rayés des cultures aux pentes des collines, et les lignes de peupliers sur le bord des rivières. Le voyage coulait égal pour elle; elle goûtait la plénitude des heures vécues et l'étonnement des joies profondes. Et c'est avec un sourire de dormeuse éveillée qu'à l'arrêt du train, sous le jour livide de la gare, elle accueillit son mari heureux de la retrouver. En embrassant la bonne madame Marmet, elle lui dit qu'elle la remerciait de tout son cœur. Et vraiment, elle rendait grâce à toutes choses, comme le saint François de M. Choulette.

Au fond du coupé, qui suivait les quais dans la poussière lumineuse du couchant, elle écouta sans impatience son mari, lui confiant ses succès de tribune, les intentions de son groupe parlementaire, ses projets, ses espérances et la nécessité de donner deux ou trois grands dîners politiques. Elle ferma les yeux pour mieux songer. Elle se dit : « J'aurai une lettre demain, et je le reverrai dans huit jours. » Quand le coupé passa sur le pont, elle regarda cette eau qui roulait des flammes, ces arches enfumées, ces lignes de platanes, les têtes fleuries des marronniers sur les quinconces du Cours-la-Reine ; tous ces aspects familiers se revêtaient pour elle d'une magnifique nouveauté. Il lui semblait que son amour avait recoloré l'univers. Et elle se demandait si les arbres, les pierres la reconnaissaient. Elle songeait : « Comment se fait-il que mon silence, mes yeux, toute ma chair, et le ciel et la terre ne crient pas mon secret? » M. Martin-Bellème, pensant qu'elle était un peu fatiguée, lui conseilla le repos. Et la nuit, enfermée dans sa chambre, au milieu du grand silence où elle entendait les palpitations de son âme, elle écrivit à l'absent une lettre pleine de ces paroles semblables aux fleurs dans leur perpétuelle nouveauté : « Je t'aime, je t'attends. Je suis heureuse. Je te sens près de moi, il n'y a que toi et moi au monde. Je vois de ma fenêtre une étoile un peu bleue, qui tremble. Et je la regarde en pensant que tu la vois de Florence. J'ai mis sur ma table la petite cuiller au lys rouge. Viens. De loin tu me brûles. Viens ! » Et elle trouvait ainsi, toutes fraîches dans son âme, les sensations et les images éternelles.

Pendant une semaine, elle vécut d'une vie tout intérieure, sentant au dedans d'elle la douce chaleur qui lui restait des jours de la via Laura, respirant sur elle les baisers reçus, et s'aimant d'être aimée. Elle mit un soin délicat, un goût attentif à se faire faire des toilettes neuves. C'est à elle aussi qu'elle plaisait, qu'elle voulait plaire. Follement inquiète, lorsqu'il n'y avait rien pour elle à la poste, tremblante et joyeuse lorsqu'elle recevait, à travers la grille, par le petit guichet, une lettre où elle reconnaissait la large écriture ornée de son ami, elle précisait ses souvenirs, ses désirs et ses espérances. Ainsi les heures, déchirées, froissées, brûlées, s'anéantirent rapidement.

Seul, le matin du jour où il devait venir lui parut d'une longueur odieuse. Elle était à la gare avant l'arrivée du train. Un retard était signalé. Elle en fut accablée. Optimiste dans ses projets, et mettant de force, comme son père, le sort du parti de sa volonté, ce retard qu'elle n'avait pas prévu lui semblait une trahison. Le jour gris que, durant trois quarts d'heure, filtraient les vitres du hall, tombait sur elle comme les grains d'un sablier immense qui lui mesurait les minutes perdues pour le bonheur. Elle se désolait, quand, dans la lumière rouge du soleil déjà bas, elle vit la machine du rapide s'arrêter, monstrueuse et docile, sur le quai de l'arrivée, et, dans la foule des voyageurs s'échappant des voitures, Jacques, qui, grand et mince, venait à elle. Il la regardait avec cette sorte de joie sombre et violente qu'elle lui connaissait. Il dit :

— Enfin vous voilà ! Je craignais de mourir avant de vous revoir. Vous ne savez pas, je ne savais pas moi-même, quelle torture c'est que de vivre une semaine loin de vous. Je suis retourné au petit pavillon de la via Laura. Dans la chambre, tu sais, devant le vieux pastel, j'ai crié d'amour et de rage.

Elle le regarda, contente.

— Et moi, tu ne penses pas que je t'appelais, que je te voulais, que, seule, je tendais les bras vers toi ? J'avais caché tes lettres dans le chiffonnier où sont mes bijoux. Je les relisais, la nuit : c'était délicieux, mais c'était imprudent. Tes lettres, c'était toi, trop et pas assez.

Ils traversèrent la cour où roulaient les fiacres chargés de

malles. Elle lui demanda s'ils ne prenaient pas une voiture.

Il ne répondit pas. Il semblait ne pas entendre. Elle reprit :

— Je suis allé voir votre maison, je n'ai pas osé entrer. J'ai regardé par la grille, et j'ai aperçu des fenêtres à meneaux, dans des rosiers, au fond d'une cour, derrière un platane. Et j'ai dit : « C'est là ! » Jamais je ne m'étais sentie si émue.

Il ne l'écoutait plus, ne la regardait plus. Il traversa rapidement avec elle la chaussée pavée, et gagna, par un étroit escalier, une rue déserte, qui longeait en contre-bas la cour de la gare. Là, s'élevait, entre des chantiers de bois et des magasins de charbon, un hôtel avec restaurant au rez-de-chaussée et des tables dressées sur le trottoir. On voyait, sous l'enseigne peinte, des rideaux blancs aux fenêtres. Dechartre s'arrêta devant la petite porte et poussa Thérèse dans l'allée obscure.

Elle demanda :

— Où me menez-vous? Quelle heure est-il? Il faut que je sois rentrée à sept heures et demie. Nous sommes fous.

Et dans une chambre à carreaux rouges, meublée d'un lit de noyer, avec une carpette représentant un lion, ils goûtèrent un moment d'oubli divin.

Elle dit en descendant l'escalier :

— Jacques, mon ami, nous sommes trop heureux; nous volons la vie.

XXVI

Un fiacre la conduisit, le lendemain, jusqu'à une rue populeuse et pourtant déserte, à moitié triste, à moitié gaie, avec des murs de jardins dans l'intervalle des maisons neuves, et s'arrêta au point où la chaussée va passer sous l'arcade voûtée d'un hôtel Régence, couvert maintenant de poussière et d'oubli, qui, par fantaisie, se met en travers de la rue. Çà et là, des branches vertes, s'allongeant entre les pierres, égayent ce coin de ville. Thérèse, en sonnant à la petite porte, vit, dans la perspective bornée des maisons, une poulie sur une lucarne, et une grande clef dorée, enseigne d'un serrurier.

Son regard s'emplissait de ces aspects nouveaux pour elle et déjà familiers. Des pigeons volaient au-dessus de sa tête; elle entendait glousser des poules. Un domestique à moustaches, d'aspect militaire et rural, ouvrit la porte. Elle se trouva dans une cour sablée qu'ombrageait un platane et sur laquelle, à gauche, au ras de la rue, était la loge, avec des cages de serins aux fenêtres. De ce côté se dressait, sous un treillis vert, le pignon de la maison voisine. Un atelier de sculpteur y adossait sa charpente vitrée qui laissait voir des figures de plâtre endormies dans la poussière. A droite, le mur peu élevé qui fermait la cour portait scellés des débris précieux de frises, des fûts rompus de colonnettes. Au fond, l'hôtel, pas bien grand, ouvrait les six fenêtres à meneaux de sa façade cachée à demi par le lierre et les rosiers.

Philippe Dechartre, épris de l'architecture française du xve siècle, avait reproduit là, très savamment, les caractères d'une habitation privée du temps de Louis XII. Cette maison, commencée au milieu du second Empire, n'avait point été terminée. Le bâtisseur de tant de châteaux était mort sans pouvoir achever sa bicoque. Il valait mieux qu'il en fût ainsi. Conçu dans une manière qui avait alors sa distinction et son prix, mais qui semble aujourd'hui banale et démodée, ayant perdu peu à peu son large cadre de jardins, resserré maintenant entre les murs des hautes bâtisses, le petit hôtel de Philippe Dechartre, par la rudesse de ses pierres brutes qui s'effritaient dans l'attente du praticien mort peut-être depuis trente ans, par la lourdeur naïve de ses trois lucarnes à peine dégrossies, par la simplicité du toit que la veuve de l'architecte avait fait couvrir à peu de frais, par tous les bonheurs de l'inachevé et de l'involontaire, corrigeait la disgrâce de son ancienneté trop neuve, de son romantisme archéologique, et s'accordait avec l'humilité d'un quartier enlaidi par le progrès de la population.

Enfin, avec son apparence de ruine et dans sa draperie verte, ce petit hôtel avait son charme. Soudainement, et d'instinct, Thérèse découvrait d'autres harmonies. Dans cette négligence élégante, qui s'étendait des murailles recouvertes de lierre aux vitres assombries de l'atelier et jusqu'au platane penché dont l'écorce jonchait de ses écailles l'herbe folle de la

cour, elle devinait l'âme du maître, nonchalante, inhabile à conserver, traînant le long ennui des passionnés. Elle eut dans sa joie un serrement de cœur à reconnaître cette indifférence où son ami laissait autour de lui les choses. Elle y trouvait une sorte de grâce et de noblesse, mais aussi un esprit de détachement contraire à sa propre nature, tout opposé à l'âme intéressée et soigneuse des Montessuy. Tout de suite elle songea que, sans gâter la douceur pensive de ce coin sauvage, elle y porterait son activité ordonnée, ferait sabler l'allée et, dans l'angle où venait un peu de soleil, mettrait la gaieté des fleurs. Elle regarda avec sympathie une statue venue là de quelque parc dévasté, une Flore couchée à terre, toute rongée d'une mousse noire, et ses deux bras gisant à son côté. Elle rêva de la relever bientôt, d'en faire un motif pour la fontaine dont elle voyait l'eau s'égoutter tristement dans le seau qui lui tenait lieu de vasque.

Dechartre, qui depuis une heure épiait sa venue, joyeux, inquiet encore, tout tremblant de son bonheur, agité, descendait les degrés du perron. Dans l'ombre fraîche du vestibule, où se devinait confusément la splendeur sévère des bronzes et des marbres, elle s'arrêta, étourdie par les battements de son cœur, qui sonnait à toute volée dans sa poitrine.

Il la pressa contre lui, et lui donna de longs baisers. Elle l'entendit, à travers le bourdonnement de ses tempes, qui lui rappelait les brusques délices de la veille. Elle revit le lion de l'Atlas sur la descente de lit, et elle rendit à Jacques ses baisers avec une lenteur délicieuse.

Il la conduisit par un anguleux escalier de bois dans la vaste salle qui servait autrefois de cabinet de travail à son père et où il dessinait, modelait et lisait surtout, aimant la lecture comme un opium et faisant des rêves sur la page inachevée.

Des tapisseries gothiques, très pâles, laissant deviner, dans une forêt merveilleuse, une dame coiffée du hennin avec une licorne couchée à ses pieds sur l'herbe fleurie, montaient au-dessus des armoires jusqu'aux solives peintes du plafond.

Il la mena devant un divan large et bas, chargé de coussins que recouvraient de leurs lambeaux somptueux des chappes espagnoles et des dalmatiques byzantines; mais elle s'assit dans un fauteuil.

— Vous voilà, vous voilà ! Le monde peut finir.

Elle répondit :

— Je pensais à la fin du monde, autrefois, mais je ne la craignais pas. M. Lagrange me l'avait promise, par galanterie, et je l'attendais. Quand je ne vous connaissais pas, je m'ennuyais tant !

Elle regarda autour d'elle les tables chargées de vases et de statuettes, les tapisseries, la foule confuse et splendide des armes, des émaux, des marbres, des peintures, des livres anciens.

— Vous avez de belles choses.

— Pour la plupart elles viennent de mon père, qui vivait dans l'âge d'or des collections. Ces histoires de la licorne, dont la suite complète est à Cluny, mon père les a trouvées en 1851, dans une auberge de Meung-sous-Yèvre.

Mais elle, curieuse et déçue :

— Je ne vois rien de vous, pas une statue, pas un bas-relief, pas une de ces cires si recherchées en Angleterre, pas une figurine, ni une plaque, ni une médaille.

— Si vous croyez que j'aurais plaisir à vivre au milieu de mes œuvres !... Je les connais trop, mes figures... Elles m'ennuient. Ce qui n'a pas de secrets n'a pas de charmes.

Elle le regarda avec un dépit affecté.

— Vous ne m'aviez pas dit qu'on n'avait plus de charmes pour vous quand on n'avait plus de secrets.

Il lui prit la taille.

— Ah ! ce qui vit n'est que trop mystérieux. Et tu restes pour moi, ma bien-aimée, une énigme dont le sens inconnu contient les délices de la vie et les affres de la mort. Ne crains pas de te donner. Je te désirerai toujours, et je t'ignorerai toujours. Est-ce qu'on possède jamais ce qu'on aime? Est-ce que les baisers, les caresses sont autre chose que l'effort d'un désespoir délicieux? Quand je te tiens embrassée, je te cherche encore ; et je ne t'ai jamais, puisque je te veux toujours, puisque, en toi, je veux l'impossible et l'infini. Ce que tu es, du diable si je le saurai jamais ! Vois-tu, pour avoir modelé quelques méchantes figures, je ne suis pas un sculpteur. Je suis plutôt une espèce de poète et de philosophe, qui cherche dans la nature des sujets d'inquiétude et de tourment. Le sentiment de la forme ne me suffit pas. Mes confrères se moquent de

moi, parce que je ne les égale pas en simplicité. Ils ont raison. Et cet animal de Choulette a raison aussi, quand il veut que nous vivions sans penser ni désirer; notre ami, le cordonnier de Santa Maria Novella, qui ne sait rien de tout ce qui le rendrait injuste et malheureux, est un maître dans l'art de vivre. Je devrais t'aimer naïvement, sans cette espèce de métaphysique passionnelle qui me rend absurde et méchant. Il n'y a de bon que d'ignorer et d'oublier. Viens, viens, j'ai trop cruellement pensé à toi dans les tortures de l'absence : viens, ma bien-aimée. Il faut que je t'oublie toi-même en toi. C'est en toi seulement que je peux t'oublier et me perdre.

Il la prit dans ses bras et, relevant la voilette, lui mit des baisers sur la bouche.

Un peu effarouchée dans cette vaste salle inconnue, comme gênée par le regard des choses étranges, elle tira le tulle noir jusqu'à son menton.

— Ici! vous n'y pensez pas !

Il lui dit qu'ils étaient seuls.

— Seuls? Et l'homme aux terribles moustaches qui m'a ouvert la porte?

Il sourit :

— C'est Fusellier, l'ancien domestique de mon père. Sa femme et lui composent toute ma maison. Soyez tranquille. Ils se tiennent dans la loge, fidèles et hargneux. Vous verrez madame Fusellier; elle est familière, je vous avertis.

— Mon ami, pourquoi M. Fusellier, suisse et maître d'hôtel, a-t-il des moustaches de Tartare?

— Ma chérie, la nature les lui a données et je les lui laisse volontiers. Je lui sais gré d'avoir l'air d'un ancien sergent-major devenu pépiniériste, et de me donner ainsi l'illusion qu'il est mon voisin de campagne.

Assis au coin du divan, il l'attira sur ses genoux, lui donna des baisers qu'elle lui rendit.

Elle se releva vivement.

— Montrez-moi les autres pièces. Je suis curieuse. Je veux tout voir.

Il la conduisit au second étage. Des aquarelles de Philippe Dechartre couvraient les murs du corridor. Il ouvrit une porte et la fit entrer dans une chambre meublée de palissandre.

C'était la chambre de sa mère. Il la gardait intacte, dans son passé d'hier, le seul passé qui nous touche vraiment et nous attriste. Inhabitée depuis neuf ans, la chambre n'avait pas l'air encore résigné à la solitude. L'armoire à glace épiait le regard de la vieille dame, et, sur la pendule d'onyx, une Sapho pensive s'ennuyait de ne plus entendre le bruit du balancier.

Il y avait deux portraits aux murs. L'un, de Ricard, représentait Philippe Dechartre, très pâle, la chevelure agitée, l'œil noyé dans un rêve romantique, la bouche pleine d'éloquence et de bonté. L'autre, peint d'une main moins inquiète, faisait voir une dame entre deux âges, presque belle dans sa maigreur ardente. C'était madame Philippe Dechartre.

— La chambre de ma pauvre maman est comme moi, dit Jacques. Elle se souvient.

— Vous ressemblez à votre mère, dit Thérèse. Vous avez ses yeux. Paul Vence m'a dit qu'elle vous adorait.

— Oui, répondit-il en souriant, elle était excellente, maman; intelligente, exquise, absurde merveilleusement. Elle avait la folie de l'amour maternel, et ne me laissait pas un moment de repos; elle se tourmentait et me tourmentait.

Thérèse regardait un bronze de Carpeaux posé sur le chiffonnier.

— Vous reconnaissez, fit Dechartre, le Prince impérial, à ses oreilles en ailes de Zéphire qui égayent un peu son froid visage. Ce bronze est un cadeau de Napoléon III. Mes parents allaient à Compiègne. Mon père, pendant le séjour de la cour à Fontainebleau, prit le plan du château et dessina la galerie. Le matin, l'Empereur venait en redingote, avec une pipe d'écume, se poser près de lui comme un pingouin sur un rocher. En ce temps-là, j'étais externe à Bonaparte. J'écoutais ces histoires à table, et elles me sont restées. L'Empereur se tenait là tranquille et doux, interrompant son long silence par quelques paroles étouffées sous ses grosses moustaches; puis il s'animait un peu, expliquait ses idées de machines. Il était inventeur et mécanicien. Il tirait un crayon de sa poche et faisait des figures démonstratives sur les dessins de mon père désolé. Il lui gâtait ainsi deux ou trois études par semaine... Il aimait beaucoup mon père et lui promettait des

travaux et des honneurs qui ne venaient jamais. L'Empereur était bon, mais il n'avait pas d'influence, comme disait maman. En ce temps-là, j'étais gamin. Il m'est resté depuis lors une vague sympathie pour cet homme qui manquait de génie, mais dont l'âme était affectueuse et belle, qui portait dans les grandes aventures de la vie, un courage simple et un doux fatalisme... Et puis, ce qui me le rend sympathique, c'est qu'il fut combattu et injurié par des gens qui voulaient prendre sa place et qui n'avaient pas même, comme lui, au fond de l'âme, l'amour du peuple. Nous les avons vus depuis, au pouvoir. Ciel! qu'ils sont vilains! Le sénateur Loyer, par exemple, qui chez vous, au fumoir, fourrait des cigares dans sa poche, et m'invitait à faire de même. « Pour la route », disait-il. Ce Loyer, c'est un méchant homme, dur aux malheureux, aux faibles, aux humbles. Et Garain, est-ce que vous ne lui trouvez pas une âme dégoûtante? Vous vous rappelez : la première fois que j'ai dîné chez vous, on a parlé de Napoléon. Vos cheveux, noués au-dessus de la nuque et traversés d'une flèche de diamant, se tordaient avec une violence adorable. Paul Vence a dit des choses subtiles. Garain ne comprenait pas. Vous m'avez demandé mon avis.

— C'était pour vous faire briller. J'avais déjà l'orgueil de vous.

— Oh! je n'aurais jamais pu trouver une seule phrase devant des gens si sérieux. Pourtant, j'avais envie de dire que Napoléon III me plaisait mieux que le premier, que je le trouvais plus touchant; mais peut-être que cette idée-là aurait produit un mauvais effet. D'ailleurs, je ne suis pas assez dépourvu de tout talent pour m'occuper de politique.

Il tournait dans la chambre, regardait les meubles avec une tendresse familière. Il ouvrit un tiroir du secrétaire :

— Tenez, les lunettes de maman. Ce qu'elle les a cherchées, ses lunettes! Maintenant, je vais vous montrer ma chambre. Si elle n'est pas bien faite, vous excuserez madame Fusellier, que j'ai instruite à respecter mon désordre.

Les rideaux des fenêtres étaient baissés. Il ne les releva pas. Au bout d'une heure, elle-même écarta les pans du satin rouge; des rais de lumière éblouirent ses yeux et se répandirent dans ses cheveux défaits. Elle chercha une glace, et ne trouva

qu'un miroir de Venise, terne dans sa large bordure d'ébène. Se haussant sur la pointe des pieds pour s'y voir :

— Est-ce moi, demanda-t-elle, ce spectre sombre et lointain? Celles qui se sont mirées dans cette glace n'ont pas dû vous en faire de grands compliments.

Comme elle prenait des épingles sur la table, elle remarqua un petit bronze qu'elle n'avait pas encore vu. C'était un vieil ouvrage italien, de goût flamand : une femme nue, les jambes courtes, le ventre lourd et plissé, qui avait l'air de courir, le bras étendu.

Elle trouvait à cette figure un air canaille et drôle.

Elle demanda ce qu'elle faisait.

— Elle fait ce que fait madame Mondanité sur le portail de la cathédrale de Bâle.

Mais Thérèse ne connaissait pas madame Mondanité. Elle examina de nouveau le petit bronze, ne comprit pas, et demanda :

— C'est donc bien inconvenant? Comment une chose qui se fait sur le portail d'une église peut-elle être difficile à dire, ici?

Tout à coup une inquiétude lui vint :

— Mon Dieu! que penseront de moi M. et madame Fusellier?

Puis, découvrant sur le mur un médaillon où Dechartre avait modelé un profil de gamine, amusante et vicieuse :

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— Ça, c'est Clara, une petite marchande de journaux de la rue Demours. Elle m'apportait le *Figaro* tous les matins. Elle avait des fossettes aux joues, des nids à baisers. Un jour, je lui ai dit : « Je vais te faire ton portrait. » Elle vint, un matin de printemps, avec des boucles d'oreilles et des bagues achetées à la fête de Neuilly. Puis elle ne reparut plus. Je ne sais pas ce qu'elle est devenue. Elle était trop instinctive pour faire une grande cocotte. Voulez-vous que je l'ôte?

— Non, elle fait très bien dans ce coin. Je ne suis pas jalouse de Clara.

Il était temps de rentrer chez elle, et elle ne se décidait pas à partir. Elle noua ses bras au cou de son ami.

— Oh! je t'aime! Et puis tu as été aujourd'hui riant et

gai. La gaieté te va si bien ! tu l'as fine et légère. Je voudrais te rendre toujours gai. Et puis j'ai besoin de joie, presque autant que d'amour; et qui me donnera de la joie, si tu ne m'en donnes pas?

XXVII

Depuis son retour à Paris, depuis six semaines, Thérèse vivait dans le demi-sommeil ardent du bonheur, et prolongeait délicieusement son rêve sans pensées. Elle retrouvait Jacques tous les jours, dans la petite maison qu'ombrageait un platane; et quand ils s'étaient enfin arrachés l'un de l'autre, vers le soir, elle emportait dans son âme des souvenirs adorés. Sa lassitude délicieuse et ses désirs renaissants formaient le feston qui rattachait les unes aux autres les heures d'aimer. Ils avaient tous deux les mêmes goûts: ils cédaient ensemble aux mêmes fantaisies. Les mêmes caprices les emportaient l'un avec l'autre. Ils se faisaient des joies de courir la campagne équivoque et jolie qui borde la ville, les rues où les cabarets, couleur lie de vin, sont ombragés par des acacias, les petits chemins pierreux où les orties croissent au pied des murs, les petits bois et les champs sur lesquels s'étend un ciel fin que rayent les fumées des usines. Elle était contente de le sentir près d'elle, dans ces pays où elle ne se reconnaissait pas elle-même et où elle se donnait l'illusion de se perdre avec lui.

Ce jour-là, ils avaient pris par fantaisie le bateau qu'elle avait vu si souvent passer sous ses fenêtres. Elle ne craignait pas d'être reconnue. Le danger n'était pas très grand. Et, depuis qu'elle aimait, elle avait perdu la prudence. Ils virent des bords qui peu à peu riaient, échappant à l'aridité poudreuse des faubourgs; ils côtoyèrent des îles avec des bouquets d'arbres ombragent des guinguettes et d'innombrables canots amarrés sous les saules. Ils débarquèrent au Bas-Meudon. Comme elle dit qu'elle avait trop chaud et qu'elle avait soif, il la fit entrer, par une porte de côté, dans un

cabaret avec chambres meublées. C'était une bâtisse surchargée de galeries de bois, que la solitude faisait paraître plus grande, et qui sommeillait dans une paix rustique, en attendant que le dimanche la remplît des rires des filles, des cris des canotiers, de l'odeur des fritures et du fumet des matelotes.

Ils montèrent l'escalier, en façon d'échelle, qui craquait, et dans une chambre du premier étage, une servante leur apporta du vin et des biscuits. Des rideaux de laine recouvraient un lit d'acajou. Sur la cheminée, qui coupait un des angles, se penchait une glace ovale dans un cadre à fleurs. On voyait par la fenêtre ouverte la Seine, ses berges vertes, les collines au loin baignées d'air chaud et le soleil déjà près de toucher la cime des peupliers. Au bord de la rivière, les moucherons par essaims menaient leur danse. La paix frémissante d'un soir d'été remplissait le ciel, la terre et l'eau.

Thérèse regarda longtemps couler le fleuve. Le bateau passa sur l'eau que broyait son hélice ; et les remous du sillage atteignant la berge, il sembla que la maison penchée sur le fleuve se balançait comme un navire.

— J'aime l'eau, dit Thérèse, en se tournant vers son ami. Mon Dieu, que je suis heureuse !

Leurs lèvres se rencontrèrent.

Abîmés dans le désespoir enchanté de l'amour, le temps n'était plus marqué pour eux que par le frais clapotis de l'eau qui, de dix minutes en dix minutes, après le passage du bateau, venait briser sous la fenêtre entre-bâillée.

Elle se souleva sur les oreillers et, tandis que ses vêtements, impatiemment jetés, jonchaient le plancher, elle vit dans la glace sa nudité fleurie. Et aux louanges caressantes de son ami, elle répondit :

— C'est vrai, pourtant, que je suis faite pour l'amour.

Avec une délicate impudeur elle contemplait l'image de sa forme dans la lumière vermeille, qui avivait les roses pâles ou pourprées des joues, des lèvres et des seins.

— Je m'aime parce que tu m'aimes.

Certes, il l'aimait, et il ne lui était pas possible de s'expliquer à lui-même pourquoi il l'aimait avec une piété ardente,

avec une sorte de fureur sacrée. Ce n'était pas à cause de sa beauté, pourtant si rare, infiniment précieuse. Elle avait la ligne, mais la ligne suit le mouvement et fuit sans cesse; elle se perd et se retrouve, cause des joies et des désespoirs esthétiques. La belle ligne, c'est l'éclair qui blesse délicieusement les yeux. On l'admire et l'on s'étonne. Ce qui fait qu'on désire et qu'on aime, c'est une force douce et terrible, plus puissante que la beauté. On trouve une femme entre mille qu'on ne peut plus quitter, dès qu'on l'a possédée, et qu'on veut toujours, et qu'on veut encore. C'est la fleur de sa chair qui donne ce mal inguérissable d'aimer. Et c'est autre chose encore qu'on ne peut dire, c'est l'âme de son corps.

Elle était cette femme qu'on ne peut ni quitter ni tromper.

Elle s'écria, joyeuse :

— On ne peut pas me quitter, dis ?

Elle lui demanda pourquoi il ne faisait pas son buste, puisqu'il la trouvait jolie.

— Pourquoi ? Parce que je suis un sculpteur médiocre. Et je le sais ; ce qui n'est pas d'un esprit médiocre. Mais, si tu veux à toute force me croire un grand artiste, je te donnerai d'autres raisons. Pour créer une figure qui vive, il faut prendre le modèle comme une matière vile, dont on extrait la beauté, qu'on presse, qu'on broie, pour en tirer l'essence. Toi, il n'y a rien dans ta forme, dans ta chair, dans tout toi, qui ne me soit précieux. Si je faisais ton buste, je m'attacherais servilement à ces riens, qui sont tout pour moi, parce qu'ils sont un rien de toi. Je m'y entêterais stupidement, et je ne parviendrais pas à composer un ensemble.

Elle le regardait, un peu surprise.

Il reprit :

— De mémoire, je ne dis pas. J'ai essayé un petit crayon, que je porte toujours sur moi.

Comme elle voulait absolument le voir, il le lui montra. C'était, sur un feuillet d'album, une esquisse très simple et très hardie. Elle ne s'y reconnut point, s'y trouva des duretés, une âme qu'elle ne se savait pas.

— Ah ! c'est comme cela que tu me vois, c'est comme cela que je suis en toi ?

Il ferma l'album.

— Non, c'est un renseignement, une note, voilà tout. Mais je crois la note juste. Il est probable que tu ne te vois pas tout à fait comme je te vois. Toute créature humaine est un être différent en chacun de ceux qui la regardent.

Il ajouta, avec une espèce de gaieté :

— En ce sens on peut dire qu'une même femme n'a jamais appartenu à deux hommes. C'est une idée de Paul Vence.

— Je la crois vraie, dit Thérèse.

Elle demanda :

— Quelle heure est-il ?

Il était sept heures.

Elle le pressa de partir. Elle rentrait tous les jours plus tard chez elle. Son mari en avait fait la remarque. Il avait dit : « Nous arrivons les derniers à tous les dîners, c'est une fatalité ! » Mais, attardé tous les jours au Palais-Bourbon où l'on discutait le budget, et absorbé par les travaux de la sous-commission qui l'avait nommé rapporteur, il se faisait lui-même beaucoup attendre, et la raison d'État couvrait les inexactitudes de Thérèse.

Elle rappela en souriant le soir où elle était arrivée chez madame Garain à huit heures et demie. Elle craignait de faire scandale. Mais c'était le jour de la grande interpellation. Son mari ne vint de la Chambre qu'à neuf heures, avec Garain. Ils dînèrent tous deux en veston. Ils avaient sauvé le ministère.

Puis elle devint songeuse.

— Quand la Chambre sera en vacances, mon ami, je n'aurai plus de prétexte pour rester à Paris. Déjà mon père ne comprend pas du tout le dévouement qui me retient ici. Dans huit jours, il faudra que j'aille le rejoindre à Dinard. Qu'est-ce que je deviendrai sans toi ?

Elle joignit les mains et le regarda avec une tristesse infiniment tendre. Mais lui, plus sombre :

— C'est moi, Thérèse, c'est moi qui dois me demander avec inquiétude ce que je deviendrai sans toi. Quand tu me laisses seul, je suis assailli de pensées douloureuses ; les idées noires viennent s'asseoir en cercle autour de moi.

Elle lui demanda quelles idées c'étaient.

Il répondit :

— Ma bien-aimée, je te l'ai déjà dit : il faut que je t'oublie

toi-même en toi. Quand tu seras partie, ton souvenir viendra me tourmenter. Il faut bien que je paie le bonheur que tu me donnes.

XXVIII

La mer bleue, semée d'écueils roses, jetait mollement sa frange argentée au sable fin de la grève, le long de l'amphithéâtre que terminaient deux cornes d'or. La beauté du jour mettait un rayon du soleil de la Grèce sur la tombe de Chateaubriand. Dans la chambre à ramages, dont le balcon, par delà les myrtes et les tamaris du jardin, dominait la plage, l'océan, les îles et les promontoires, Thérèse lisait les lettres qu'elle était allée chercher le matin au bureau de poste de Saint-Malo, et qu'elle n'avait pu ouvrir dans le bac chargé de passagers. Tout de suite après le déjeuner, elle s'était enfermée dans sa chambre, et là, ses lettres déployées sur ses genoux, elle lisait avidement, goûtait en hâte sa joie furtive. Elle devait faire, à deux heures, une promenade en mail, avec son père, son mari, la princesse Seniavine, madame Berthier d'Eyzelles la femme du député, et madame Raymond, la femme de l'académicien. Elle avait deux lettres ce jour-là. La première qu'elle lut exhalait une odeur fine et gaie d'amour. Jacques ne s'était jamais montré plus riant, plus simple, plus heureux, plus charmant.

Depuis qu'il l'aimait, disait-il, il allait si léger et soulevé d'une telle allégresse que ses pieds ne touchaient plus la terre. Il n'avait qu'une peur, c'était qu'il ne rêvât, et qu'il ne vînt à s'éveiller inconnu d'elle. Sans doute, il faisait un songe. Et quel songe! le pavillon de la via Laura, le cabaret de Meudon, les baisers et ces épaules divines, et toute cette chair où riaient des fossettes, ce corps souple, frais et parfumé comme un ruisseau coulant dans les fleurs. S'il n'était pas le dormeur éveillé, il était l'homme ivre qui chante. Il n'avait plus sa raison, par bonheur. Absente, il la voyait sans cesse. « Oui, je te vois près de moi, je vois tes cils sous tes prunelles d'un gris plus délicieux que tout le bleu du ciel et des fleurs, tes lèvres

qui ont la chair et le goût d'un fruit merveilleux, tes joues où le rire met deux creux adorés, je te vois belle et désirée, mais fuyante et qui glisse; et, quand j'ouvre les bras, tu t'en es allée, et je te découvre loin, bien loin, sur la longue plage blonde, pas plus grande, dans ta robe rose et sous ton ombrelle, qu'un brin fleuri de bruyère. Oh! toute petite, telle que je t'ai vue, un jour, du haut du Campanile, sur la place du Dôme, à Florence. Et je me dis comme je me disais ce jour-là: « Un brin d'herbe suffirait pour me la cacher tout entière, et elle est pour moi l'infini de la joie et de la douleur. »

Il se plaignait seulement des tourments de l'absence. Et encore mêlait-il à ses plaintes les sourires de l'amour heureux. Il la menaçait en plaisantant de l'aller surprendre à Dinard. « Ne crains rien. On ne me reconnaîtra pas. Je me déguiserai en marchand de plâtres. Ce ne sera pas mentir. Vêtu d'une blouse grise et d'un pantalon de coutil, la barbe et le visage couverts d'une poussière blanche, je sonnerai à la grille de la villa Montessuy. Tu me reconnaîtras, Thérèse, aux statuettes qui chargeront la planche posée sur ma tête. Toutes seront des Amours. Il y aura l'Amour fidèle, l'Amour jaloux, l'Amour tendre, l'Amour vif; il y aura beaucoup d'Amours vifs. Et je crierai dans la langue rude et sonore des artisans de Pise ou de Florence : *Tutti gli Amori per la signora Teresina!* »

La dernière page de cette lettre était tendre et recueillie. Il s'en échappait des effusions pieuses qui rappelaient à Thérèse les livres de prières qu'elle lisait, enfant. « Je vous aime, et j'aime tout en vous : la terre qui vous porte, sur laquelle vous pesez si peu et que vous embellissez, la lumière qui fait que je vous vois, l'air que vous respirez. J'aime le platane penché de ma cour, parce que vous l'avez vu. Je me suis promené, cette nuit, sur l'avenue où je vous ai rencontrée un soir d'hiver. J'ai cueilli un rameau du buis que vous aviez regardé. Dans cette ville où vous n'êtes pas, je ne vois que vous. »

Il lui disait en finissant qu'il allait déjeuner dehors. En l'absence de madame Fuzellier, partie la veille pour Nevers, sa ville natale, la marmite était renversée; il irait dans un cabaret de la rue Royale auquel il était accoutumé. Et là, parmi la foule indistincte, il serait seul avec elle.

Thérèse, alanguie par la douceur des caresses invisibles,

ferma les yeux et renversa la tête au dossier de son fauteuil. En entendant le bruit du mail qui venait se placer devant le perron, elle ouvrit la seconde lettre. Dès qu'elle en vit l'écriture altérée, les lignes précipitées et tombantes, l'aspect triste et violent, elle se troubla.

Le début obscur laissait paraître une angoisse soudaine et de noirs soupçons : « Thérèse, Thérèse, pourquoi vous être donnée, si vous ne vous donniez pas tout entière? Que me sert-il que vous m'ayez trompé, maintenant que je sais ce que je ne voulais pas savoir? »

Elle s'arrêta; ses yeux se voilaient. Elle songea : nous étions si heureux tout à l'heure! Qu'est-il arrivé, mon Dieu? Et moi qui me réjouissais de sa joie, quand elle n'était déjà plus! Il vaudrait mieux ne pas écrire, puisque les lettres ne montrent que des sentiments évanouis, des idées effacées.

Elle lut plus avant. Et, voyant qu'il était déchiré de jalousie, elle se découragea :

— Si je ne lui ai pas prouvé que je l'aime de toutes mes forces, que je l'aime de tout moi, comment le lui persuader jamais?

Et elle avait hâte de découvrir la cause de cette brusque folie. Jacques la disait :

Déjeunant dans un cabaret de la rue Royale, il y avait rencontré un ancien camarade qui, venant de prendre les eaux et allant à la mer, traversait Paris. Ils s'étaient mis à causer ensemble; le hasard voulut que cet homme, très répandu dans le monde, parlât de la comtesse Martin, qu'il connaissait. Et tout de suite, interrompant le récit, Jacques s'écriait :

« Thérèse, Thérèse, à quoi bon m'avoir menti, puisque je devais apprendre un jour ce que j'étais seul à ignorer? Mais l'erreur vient de moi plus encore que de vous. Vos lettres, jetées dans la boîte d'Or San Michele, vos rendez-vous à la gare de Florence m'auraient assez instruit, si je ne m'étais pas obstiné à garder mes illusions, au mépris de l'évidence. Je ne voulais pas, non, je ne voulais pas savoir que vous étiez à un autre au moment où vous vous donniez à moi, avec cette grâce hardie, cette volupté charmante dont je mourrai. J'ignorais, je voulais ignorer. Je ne vous demandais plus rien, de peur que vous ne pussiez plus mentir; j'étais

prudent; et il a fallu qu'un imbécile, tout d'un coup, brutalement, devant une table de restaurant, m'ouvrît les yeux, me forçât à savoir. Oh! maintenant que je sais, maintenant que je ne peux plus douter, il me semble que douter, c'était délicieux! Il a dit le nom, le nom que j'avais déjà entendu à Fiesole, dans la bouche de miss Bell, et il a ajouté : « C'est connu, cette histoire-là. »

» Ainsi, vous l'aimiez, vous l'aimez encore! Et quand, seul dans ma chambre, je mords l'oreiller où tu as mis ta tête, peut-être est-il près de toi. Il y est sans doute. Il va tous les ans aux courses de Dinard. On me l'a dit. Je le vois. Je vois tout. Si tu savais les images qui m'obsèdent, tu dirais : « Il est fou! » et tu aurais pitié de moi. Oh! que je voudrais t'oublier, toi, et tout. Mais je ne peux pas. Tu le sais bien, que je ne peux t'oublier qu'en toi. Je te vois sans cesse avec lui. C'est une torture. Je me croyais malheureux, la nuit, tu sais, sur la berge de l'Arno. Mais à ce moment je ne savais pas même ce que c'est que de souffrir. Aujourd'hui, je le sais. »

En achevant de lire cette lettre, Thérèse songea : « Une parole lancée au hasard l'a mis dans cet état. Un mot l'a jeté dans le désespoir et dans la folie. » Elle chercha quel pouvait être le misérable qui avait parlé d'elle de la sorte. Elle soupçonna deux ou trois jeunes gens que Le Ménil lui avait présentés autrefois en l'avertissant de se méfier d'eux. Et, avec une de ces colères blanches et froides qu'elle avait héritées de son père, elle se dit : « Je le saurai. » En attendant, que faire? Son ami désespéré, fou, malade, elle ne pouvait courir à lui, l'embrasser, se jeter sur lui avec un tel abandon de la chair et de l'âme qu'il sentît qu'elle était à lui tout entière et qu'il fût forcé de croire en elle. Écrire! Comme il eût mieux valu l'aller trouver, tomber muette sur son cœur, et, après, lui dire : « Ose croire encore que je ne suis pas toute à toi seul! » Mais elle ne pouvait que lui écrire. Elle avait à peine commencé sa lettre quand elle entendit des voix et des rires dans le jardin. Déjà la princesse Seniavine se suspendait à l'échelle du mail.

Thérèse descendit et se montra sur le perron, tranquille, souriante; son large chapeau de paille, couronné de coquelicots,

jetait sur son visage une ombre transparente où brillaient ses yeux gris.

— Mon Dieu, qu'elle est jolie ! s'écria la princesse Seniavine. Et quel dommage qu'on ne la voie jamais ! Dès le matin, elle passe le bac et trotte dans les ruelles de Saint-Malo ; l'après-midi, elle s'enferme dans sa chambre. Elle nous fuit.

Le mail contournait le large cercle de la grève, au pied des villas et des jardins étagés sur le flanc de la colline. Et l'on voyait à gauche les remparts et le clocher de Saint-Malo sortir de la mer bleue. Puis il s'engagea dans une route bordée de haies vives, le long desquelles passaient des femmes de Dinard, droites sous leur large coiffe de batiste aux ailes flottantes.

— Malheureusement, dit madame Raymond, assise sur le siège à côté de Montessuy, les vieux costumes se perdent. C'est la faute des chemins de fer.

— Il est vrai, dit Montessuy, sans les chemins de fer, les paysans porteraient encore leurs costumes pittoresques d'autrefois. Mais nous ne les verrions pas.

— Qu'importe ! répliqua madame Raymond, nous les imaginerions.

— Mais, demanda la princesse Seniavine, est-ce que vous voyez quelquefois des choses intéressantes? Moi, jamais.

Madame Raymond, qui avait pris dans les livres de son mari une vague teinte de philosophie, déclara que les choses n'étaient rien, et que l'idée était tout.

Sans regarder madame Berthier d'Eyzelles, assise à sa droite sur la deuxième banquette, la comtesse Martin murmura :

— Oh ! oui, les gens ne voient que leur idée ; ils ne suivent que leur idée. Ils vont, aveugles, sourds. On ne peut pas les arrêter.

— Mais, ma chère, dit le comte Martin placé devant elle, à côté de la princesse, sans idées conductrices, on irait au hasard... A propos, avez-vous lu, Montessuy, le discours prononcé par Loyer à l'inauguration de la statue de Cadet-Gassicourt? Le début est remarquable. Loyer ne manque pas de sens politique.

La voiture, ayant traversé les prés bordés de saules, gravit une côte et s'avança sur un vaste plateau boisé. Longtemps elle longea le mur d'un parc. La route cheminait à perte de vue sous son ombre humide.

— C'est le Guerric? demanda la princesse Seniavine.

Tout à coup, entre deux piliers de pierre surmontés de lions, se dressa, sous sa couronne de fer à quatre fleurons, la grille, fermée. A travers les barreaux, on découvrait au bout d'une profonde allée de tilleuls les pierres grises du château.

— Oui, dit Montessuy, c'est le Guerric.

Et, s'adressant à Thérèse :

— Tu as bien connu le marquis de Ré... A soixante-cinq ans, il avait gardé sa force, sa jeunesse. Il faisait la mode, décidait des élégances et était aimé. Les jeunes gens copiaient sa redingote, son monocle, ses gestes, son insolence exquise, ses manies amusantes. Tout à coup, il abandonna le monde, ferma son hôtel, vendit son écurie, ne se montra plus. Tu te rappelles, Thérèse, sa brusque disparition? Tu étais mariée depuis peu de temps. Il allait te voir assez souvent. Un jour, on apprit qu'il avait quitté Paris. C'est ici, au Guerric, qu'il était allé en plein hiver. On chercha les raisons de cette retraite subite, on pensa qu'il avait fui sous le coup de quelque chagrin, dans l'humiliation d'un premier échec et de peur qu'on ne le vît vieillir. La vieillesse, voilà ce qu'il redoutait le plus. Le fait est que depuis six ans qu'il s'est retiré, il n'est pas sorti une seule fois de son château et de son parc. Il reçoit au Guerric deux ou trois vieillards qui furent les compagnons de sa jeunesse. Cette grille ne s'ouvre que pour eux. Depuis sa retraite, on ne l'a jamais vu; on ne le verra jamais. Il met à se cacher l'énergie qu'il mit à paraître. Il n'a pas souffert qu'on épiât son déclin. Il est mort vivant. Je ne trouve pas cela méprisable.

Et Thérèse, se rappelant l'aimable vieillard qui avait voulu finir glorieusement par elle sa vie galante, tourna la tête et regarda le Guerric, dressant sur les têtes grises des chênes ses quatre tours en poivrières.

Au retour de la promenade, elle dit qu'elle avait la migraine et qu'elle ne pourrait pas dîner. Elle s'enferma dans sa chambre et tira de son coffre à bijoux la lettre désolante. Elle relut la dernière page.

« La pensée que tu es à un autre me brûle et me déchire. Et puis, je ne voulais pas que ce fût celui-là! »

C'était une idée fixe. Il avait mis trois fois sur le même feuillet ces mots :

« Je ne voulais pas que ce fut celui-là! »

Elle aussi n'avait qu'une idée : ne pas le perdre. Pour ne pas le perdre, elle eût tout dit, tout fait. Elle se mit à sa table, écrivit, dans l'élan d'une tendre et plaintive violence, une lettre où elle répétait comme un gémissement : « Je t'aime, je t'aime, je n'ai jamais aimé que toi. Tu es seul, seul, seul, entends-tu? dans mon âme, dans tout moi. N'écoute pas un misérable. Écoute-moi. Je n'ai jamais aimé personne, je te jure, personne avant toi. »

Tandis qu'elle écrivait, le soupir immense et léger de la mer accompagnait le soupir de sa poitrine. Elle voulait, croyait dire des paroles véritables; et tout ce qu'elle disait était vrai de la vérité de son amour.

Elle entendit le pas pesant et sûr de son père dans l'escalier. Elle cacha sa lettre, et ouvrit la porte. Montessuy, très câlin, lui demanda si elle n'allait pas mieux :

— Je venais, lui dit-il, te souhaiter le bonsoir et te demander une chose. Il est probable que je trouverai demain Le Ménil aux courses. Il y va tous les ans. C'est un homme d'habitudes. Si je le rencontre, vois-tu, mignonne, un inconvénient à ce que je l'invite à passer quelques jours ici? Ton mari pense qu'il sera pour toi une distraction agréable. Nous pourrions lui donner la chambre bleue.

— Comme tu voudras. Mais j'aimerais mieux que tu gardes la chambre bleue pour Paul Vence, qui a très envie de venir. Il est possible aussi que Choulette arrive sans avertir. C'est assez son habitude. On le verra un matin sonnant comme un pauvre à la grille. Tu sais, mon mari se trompe, quand il croit que Le Ménil m'est agréable. Et puis il faut, la semaine prochaine, que j'aille passer deux ou trois jours à Paris.

ANATOLE FRANCE.

(La fin au prochain numéro.)

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

ET

LES SAINT-SIMONIENS

L'École polytechnique, on le sait, a joué un rôle considérable dans l'histoire du saint-simonisme : elle lui a fourni son grand pontife, ses principaux apôtres, la plupart de ses missionnaires. Passionnés pour les théories, se piquant de trouver dans leurs habitudes de méthode scientifique des solutions plus satisfaisantes que toutes les autres aux questions qui agitaient le siècle, l'esprit ouvert aux idées de réforme sociale et religieuse, et pleins encore des souvenirs de la Révolution française, les élèves de l'École se sont sentis tout naturellement attirés vers une doctrine d'un caractère éminemment synthétique, qui parlait aux cœurs et frappait les imaginations. On leur en a souvent fait un crime, et les adversaires de l'institution n'ont pas laissé échapper cette occasion d'accuser son enseignement d'égarer les intelligences dans la chimère et dans l'utopie. Elle a toujours dédaigné de répondre. L'avenir, servi par l'audace même des innovations, s'est chargé de défendre les novateurs. Hommes de science et de travail, les saint-simoniens ont racheté leurs illusions et leurs erreurs par leur sens profond du progrès réel, et l'on reconnaît à présent que ce sont eux qui, par la façon dont ils ont abordé les problèmes d'industrie, de progrès matériel, d'expansion internationale,

ont donné son immense essor au mouvement industriel qui caractérise le XIXe siècle.

Je n'ai pas l'intention ici ni de faire l'histoire du saint-simonisme, ni d'analyser sa doctrine. Mais, au moment où l'École polytechnique fête son centenaire, je crois intéressant de dresser la liste des polytechniciens, recrutés dans tous les services, qui tour à tour apôtres ou prosélytes, embrassèrent la foi saint-simonienne; qui, par la plume ou la parole, répandirent au loin la doctrine des maîtres, et qui, par leur jeunesse, leur talent, leur chaleur de cœur, leur énergie de conviction, s'ils échouèrent à fonder la religion qu'ils rêvaient, contribuèrent, du moins, puissamment à la fondation d'un monde nouveau.

I

Saint-Simon avait eu, presque dès l'origine, des rapports avec l'École polytechnique naissante. En 1797, ayant résolu de refaire son éducation par l'étude des sciences physiques, il était venu se loger en face du Palais-Bourbon, où l'école était installée. Monge, qu'il avait connu à Metz après son retour d'Amérique, l'avait mis en relation avec les professeurs, et il s'était lié d'amitié avec plusieurs d'entre eux. En même temps, il avait ouvert des cours gratuits sur les matières du programme d'admission: et c'est ainsi que plusieurs jeunes gens, qui devinrent plus tard des savants distingués, lui durent de pouvoir continuer leurs études. Dans le nombre se trouvait l'illustre mathématicien Poisson, pour qui il avait une affection paternelle et aux dépenses duquel il fournit pendant trois ans. Plus tard, Saint-Simon quitta le voisinage de Polytechnique pour celui de l'École de médecine et des physiologistes. Devant l'insuccès de ses premiers ouvrages de philosophie sociale, il avait renoncé à convaincre les « arithméticiens et les algébristes », et il semble que ce soit particulièrement les élèves de Polytechnique qu'il vise dans cette virulente apostrophe :

« Toute l'Europe s'égorge, que faites-vous pour arrêter cette boucherie? Rien. — Que dis-je! C'est vous qui perfec-

tionnez les moyens de destruction; c'est vous qui dirigez leur emploi! Dans toutes les armées on vous voit à la tête de l'artillerie; c'est vous qui conduisez les travaux pour l'attaque des places. Que faites-vous, encore une fois, pour rétablir la paix? Rien. — Que pensez-vous faire? Rien. — La connaissance de l'homme est la seule qui puisse conduire à la découverte des moyens de concilier les intérêts des peuples, et vous n'étudiez point cette science. Vous n'en avez recueilli qu'une seule observation, c'est qu'en flattant ceux qui ont du pouvoir, on obtient leurs faveurs, on a part à leurs largesses. Quittez la direction de l'atelier scientifique; laissez-nous réchauffer son cœur qui s'est glacé sous votre présidence, et rappeler toute son attention vers les travaux qui peuvent ramener la paix générale en réorganisant la société! Quittez la présidence, nous allons la remplir à votre place[1]. »

C'est pourtant vers ce moment qu'il se lia avec Auguste Comte. Polytechnicien de la promotion 1814, qui avait été licenciée en 1816, Comte se trouvait depuis deux ans à Paris sans carrière. Le fondateur du positivisme, déjà connu comme un mathématicien remarquable, doué d'aptitudes très actives et très vastes, versé dans l'histoire et avide d'entrer dans la politique spéculative, devint bien vite son ami et son collaborateur. L'affection fut profonde entre le maître et l'élève, mais souvent troublée, et ne dura pas. Littré a dit avec détails les dissentiments et les divergences de vues qui amenèrent, entre ces deux hommes d'un commerce assez difficile, d'abord un refroidissement, puis des chocs d'amour-propre, enfin, au bout de six années, la rupture définitive[2].

En 1825, lorsque Saint-Simon, réduit depuis longtemps à l'impossibilité matérielle de continuer sa mission sociale ayant déjà recouru au suicide, accablé de dettes, mourait dans la misère en disant : « L'avenir est à nous », c'est un autre polytechnicien qui se trouva prêt à se charger du fardeau apostolique.

Enfantin, entré à l'École en 1813, s'était distingué, le

1. Saint-Simon *Mémoire sur la science de l'homme*, 1813.

2. Elle éclata en 1824, quand le *Système de politique positive* d'Auguste Comte, sur lequel Saint-Simon avait fait des réserves deux ans auparavant, fut reproduit dans le troisième cahier du *Catéchisme des Industriels*. L'élève, à partir de ce moment devenu maître, ne releva plus que de lui-même.

30 mars 1814, par sa belle conduite à la barrière de Vincennes. Après le combat, il avait suivi à Fontainebleau le bataillon des élèves qui se dirigeait vers la Loire, et, au moment de la rentrée des Bourbons, il avait donné sa démission. Pendant les Cent jours, il avait repris un instant du service auprès de son parent, le général Saint-Cyr, puis il avait embrassé la carrière commerciale. Après plusieurs voyages à travers l'Europe, il était revenu à Paris, en 1823, pour se livrer entièrement aux études spéculatives. Il avait manifesté de bonne heure un goût particulier pour les problèmes économiques et financiers et les voyages n'avaient fait que développer ce goût. L'année même de son retour, il avait rédigé deux mémoires restés inédits : l'un adressé à l'Académie de Lyon sur une question d'économie politique, l'autre adressé à M. Dumont, de Genève, sur les ouvrages de Bentham. Il avait entretenu des relations suivies avec M. Laffitte au sujet d'un projet de conversion des rentes, projet dont le principe a été depuis consacré par plus d'une loi.

Il n'avait vu qu'une fois Saint-Simon, à qui il avait été présenté par Olinde Rodrigues, qui l'avait fait souscrire au *Catéchisme des Industriels*. Il était absent le jour des funérailles; mais dès le lendemain il prenait en main la succession du maître. Immédiatement décidé au rôle d'apôtre, il comprit quel secours puissant et efficace pourraient lui prêter les polytechniciens, à la fois par leur intelligence scientifique et par cette sorte de disposition religieuse qu'ils puisent dans leur fraternelle camaraderie. Au cours de ses voyages, il avait rencontré plusieurs d'entre eux, qui s'adonnaient comme lui aux études philosophiques. A Lausanne, il s'était lié avec Pichard, ancien officier d'artillerie de la promotion 1807, retiré depuis les traités de 1815, en Suisse, sa patrie, où il publiait un *Essai sur le système d'Helvétius*. En Russie, il avait connu les ingénieurs Raucourt, Lamé, Clapeyron, qui s'y trouvaient en mission, et il avait organisé avec eux des soirées hebdomadaires où, pendant tout un hiver, « on s'était donné du Laromiguière, du Cabanis, du Condorcet, du Volney, de la physiologie et de l'idéologie[1] » ; chacun faisait à

1. Lettre à Pichard.

tour de rôle un rapport sur quelque ouvrage de l'un de ces maîtres ou sur une question d'économie politique. De retour à Paris, il avait retrouvé des camarades de promotion et engagé une correspondance suivie avec quelques-uns d'entre eux, particulièrement avec Drut et Lecamus, qui avaient été ses voisins de salle à l'École. Il entreprit de les endoctriner tous, de les gagner à la foi saint-simonienne, de leur apprendre à étudier toutes les questions intéressant la société humaine « avec la lorgnette ou la loupe de Saint-Simon ». A son ami Picard d'Avignon, qui était parti pour Saint-Pétersbourg et qui le tenait au courant des progrès de ceux qui n'avaient pas « cessé de couver là-bas les idées saint-simonnienes », il écrivait un peu plus tard : « Que Lamé fasse comme à l'ordinaire, qu'il vérifie et qu'il redresse par le calcul les prévisions de Clapeyron ! Et vous, soyez entre eux deux pour entretenir le mouvement alternatif de l'analyse et de la synthèse. Avec une pareille trinité, vous pouvez aller loin [1]. » La conversion n'allait pas d'elle-même. A Lecamus, qui ne voulait pas « donner tête baissée dans le mouvement », il écrit : « Je te prie d'examiner, d'étudier, de discuter sérieusement nos idées... J'ai toujours fait appel à ton amitié pour te décider à examiner si l'un des hommes que tu aimes le plus travaille avec ardeur à une utopie, au lieu de traiter les véritables destinées de l'humanité... Je t'accablerai de doctrines jusqu'à ce que tu me dises que tu y renonces, après examen... Je voudrais pouvoir te dire : « Mon fils, ton père t'embrasse. »

Lecamus resta des années sans répondre, et Pichard, mal convaincu, ne cessait d'inviter son ami à abandonner les choses à leur cours naturel, « à laisser l'eau couler », suivant sa figure favorite. Mais, à Paris, des conversions importantes avaient été opérées : entre autres, celles des ingénieurs des mines Transon, Cazeaux, Bineau : celles-là, il les regardait comme des trophées « qui le consolaient de bien des petites douleurs [2] ».

Il avait organisé, le vendredi soir, dans son appartement de la rue des Jeûneurs, des réunions auxquelles tous les polytechniciens présents à Paris furent conviés. Duhamel, Mellet,

1. Lettre à Picard, du 15 août 1829.

2. Lettre à Edmond Talabot.

Léon Talabot, tous trois de sa promotion, y vinrent des premiers. Puis vint Jean Reynaud, élève à l'École des mines, dont il avait fait la connaissance l'année précédente à l'occasion de la souscription ouverte à l'École pour venir au secours de la Grèce[1]. Armand Carrel lui amena Michel Chevalier, Transon et Cazeaux, tous les trois ingénieurs de la même promotion (1823), qui habitaient la même maison qu'Enfantin et qui avaient témoigné le désir d'être présentés. Les premiers admis amenèrent leurs camarades. Ainsi vinrent tour à tour le capitaine d'artillerie Hoart, amené par Hippolyte Carnot, qui lui-même s'était fait présenter par Laurent de l'Ardèche; puis, l'ingénieur des mines Bineau, de la promotion 1824; plus tard Fournel et Margerin, camarades de la promotion 1827; puis, Chapert (1813), et quelques autres encore. Ces ouvriers de la première heure travaillaient, sans chefs officiels, à un mouvement d'expansion silencieux, sans se soucier du grand public. L'organe de la doctrine était le *Producteur*, dont les premiers articles, ceux d'Enfantin et surtout ceux d'Auguste Comte sur la liaison philosophique des sciences et leur application politique, furent très remarqués.

Ces premiers adeptes n'écrivaient pas tous dans le journal; mais tous le lisaient, le faisaient lire avec sympathie à leurs amis, à leur famille, partout où s'étendait le cercle de leur connaissance[2]. Bientôt les réunions devinrent si nombreuses que la chambre d'Enfantin se trouva trop petite et qu'il fallut chercher deux autres salles, rue de Taranne et rue Vivienne. Des ingénieurs des mines, des ingénieurs des ponts et chaussées, des officiers du génie et d'artillerie, venaient en foule aux réunions privées qui se tenaient le mardi, le jeudi et le samedi dans le grand et beau salon de l'ancien hôtel de Gèvres (entre la rue Monsigny et le passage Choiseul). On y tenait des conversations, des discussions particulières et générales; on y faisait quelquefois des lectures; plus souvent, des orateurs éloquents et convaincus agitaient devant ce public d'élite des questions de morale sociale que nul n'avait encore

1. Les chefs des deux promotions présentes étaient venus trouver Enfantin, mais la souscription n'avait pas eu de suite, « parce que l'École voulait absolument donner des armes, tandis qu'on n'avait besoin que de charpies et de médicaments ».

2. Hippolyte Carnot, *Mémoires sur le Saint-Simonisme*.

songé à poser : comment assurer le bien-être des prolétaires, et comment le gouvernement devait passer aux mains de la science pour le bénéfice du plus grand nombre. Plus d'un auditeur, qui était venu, dans un esprit religieux, demander au saint-simonisme un symbole, une morale, un culte à la hauteur des progrès scientifiques, frappé et convaincu par cet enseignement doctrinal, confessa sa foi et se déclara prêt, pour en assurer le triomphe, à sacrifier les avantages du présent et de l'avenir. L'École polytechnique devenait le foyer de la nouvelle religion : « Il faut, disait Enfantin, qu'elle soit le canal par lequel nos idées se répandront dans la société ; c'est le lait que nous avons sucé à notre chère École qui doit nourrir les générations. Nous y avons appris la langue positive et les méthodes de recherche et de démonstration qui doivent aujourd'hui faire marcher les sciences politiques. » Et les initiations allaient se multipliant rapidement parmi ces jeunes hommes, passionnés pour les théories, séduits par une doctrine qui se résumait en formules claires et attrayantes : « A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres. »

Quand la révolution de 1830 éclata, l'École avait fourni les principaux apôtres et cette armée de missionnaires qui allaient donner aux idées saint-simoniennes, servies par les circonstances, un mouvement d'expansion immense. La confiance d'Enfantin, manifestée dans ses entretiens et dans ses écrits avec une audace toujours croissante, ne connut plus de bornes lorsque le *Globe* passa entre ses mains. Pressentant quel nouvel élan ce puissant organe allait donner au prosélytisme, et mettant l'enthousiasme jusque dans le calembour, il écrivait à Michel Chevalier : « A nous ! Michel, vieux voltairien, arrive ! Tu vas avoir à faire ! Saint-Simon te dit par ma bouche qu'à l'exploitation de l'homme par l'homme doit succéder l'exploitation du Globe,... je te le donne, il est à nous ! » Les polytechniciens donnèrent alors des preuves éclatantes de la sincérité et de l'ardeur de leur foi. Fournel, placé depuis peu à la tête des usines du Creusot, écrit à Enfantin : « Disposez de moi ! » et accourt à Paris en se faisant précéder par une lettre qui met toute sa fortune à la disposition de l'Église. Jean Reynaud, abandonnant sa carrière à l'appel de Transon

qui avait été son initiateur, quitte la Corse où il remplissait les fonctions d'ingénieur des mines, et écrit à Enfantin : « J'ai entendu mon Père qui me disait : Venez! et je viens ». On ouvrait des écoles sur plusieurs points de Paris, à la salle Taitbout, à la salle de Prado, à la Redoute. On organisait des centres d'action en province, à Toulouse, à Castres, à Metz, et jusque dans l'armée d'Alger. Fournel donnait chaque semaine une leçon de deux heures à un auditoire d'ouvriers. Transon tenait, avec un camarade, des réunions régulières où il répétait aux ingénieurs les leçons de l'année précédente. Bigot, officier de génie, se chargea d'aller développer en Algérie les germes de doctrine que Lamoricière et Chabaud-Latour y avaient emportés.

On envoyait des missionnaires dans les départements : Reynaud, à Lyon, Carnot à Meaux, Lambert à Rouen, Hoart à Toulouse. Margerin fit partie d'une importante mission qui devait porter la parole en Belgique. On fit des conférences à Bruxelles et à Liège, mais sans succès : le clergé ayant ameuté la population, les missionnaires se virent pendant deux jours assiégés dans leur maison. A Lyon, J. Reynaud, parlant à des milliers d'auditeurs, une fois sur la propriété, une autre fois sur Dieu, les remplit d'admiration pour son talent et de sympathie pour la doctrine, « esprit fier et tendre, en qui la science et la poésie se trouvaient unies[1] ». Michel Chevalier, Transon, Jean Reynaud, Fournel, Lambert, maintenant entrés dans le *Grand Collège*, étaient les orateurs habituels de la salle de la rue Taitbout, où des prosélytes de toutes classes affluaient, attirés par la nouveauté et surtout par la générosité des idées. Les prédications y étaient devenues quotidiennes; on visait à les rendre vulgaires et simples pour les ouvriers, poétiques et animées pour les artistes, sévères et précises pour les savants. Jean Reynaud passait en revue les philosophies, montrait la marche de l'humanité, indéfiniment perfectible, vers un avenir toujours meilleur. Lambert abordait les hautes spéculations de la science. Michel Chevalier retraçait les grandes époques historiques, marquait le rôle des inventeurs et des conquérants organisateurs, célébrait les siècles de pro-

1. Legouvé, *Soixante ans de souvenirs*.

grès, et annonçait l'éclosion d'une ère pleine de magnificence[1].

Transon, très avancé dans la doctrine, était le plus écouté. Cinq de ses discours, dans lesquels il traitait de la religion, de Dieu, de l'humanité, de l'héritage, sont adressés aux élèves de l'Ecole polytechnique : « Comme vous, Messieurs, leur disait-il, nous avons su le calcul différentiel et intégral; nous avons appris la mécanique et l'astronomie, la physique et la chimie. Par-dessus vous, nous avons étudié la géologie, la minéralogie, la docimasie, la métallurgie. D'ailleurs nous avions senti dès longtemps tout le vide et la contradiction des religions anciennes, et désormais nous ne pouvions croire au Dieu invisible des chrétiens et à un enfer, non plus qu'au Jéhovah des juifs, ou bien au Jupiter tonnant des Grecs et des Romains. Aussi, Messieurs, quand, après tout cela, vos anciens viennent professer devant vous; quand ils viennent vous parler de culte, de dogme, de religion, vous devez croire qu'ils ont de grandes choses, des choses nouvelles à vous dire. Quand tous les liens de la société se relâchaient, lorsque, dans le monde, la sphère des affections s'était rétrécie, jusqu'à ne plus comprendre que celles de la famille, l'École polytechnique s'est montrée profondément religieuse : elle était religieuse, puisque tous les élèves se sentaient liés, unis, puisque tous étaient frères. Elle était religieuse, puisque au-dessus de cette fraternité sainte, elle acceptait avec joie la hiérarchie fraternelle des hommes qui lui avaient consacré leurs soins et leurs veilles; puisque, surtout, elle applaudissait toujours à l'élévation des hommes dans son sein ou au dehors, lorsque cette élévation n'était due qu'au mérite. Cette hiérarchie dont on vous a transmis au moins le touchant souvenir, cette fraternité qui vit encore parmi vous, enfin cette élévation, selon le mérite, qui fait toujours votre ambition, nous vous appelons, Messieurs, à les réaliser dans la société humaine tout entière. Messieurs! mes frères, puisque nous avons une mère commune, quel que soit le nombre de ceux qui m'entourent, jamais, depuis que l'École polytechnique existe, un objet plus magnifique n'a réuni ses enfants[2]. » Son dernier discours

1. Hippolyte Carnot, *Mémoires sur le Saint-Simonisme.*

2. Transon, *Premier discours sur la Religion.*

était un appel entraînant aux chrétiens, aux royalistes, aux libéraux : « Venez tous, disait-il, écoutez des paroles de paix et de concorde ! Saint-Simon a commencé l'ère nouvelle où la vertu, non plus que la valeur, ne se mesurera sur la force du coup de sabre ou sur l'adresse à pointer le canon ; ce ne sera plus ni la science ni la force qui détruisent, mais la science et la force qui créent, produisent et conservent, la science de Monge, de Lavoisier, de Bichat, de Cabanis, la force de Watt ou bien de Montgolfier ! »

Michel Chevalier et Cazeaux dirigeaient *le Globe*, devenu l'organe officiel de la doctrine. Le journal traitait les questions politiques du moment, signalait tous les indices d'avenir, étudiait l'organisation industrielle et scientifique telle qu'elle doit être dans une société active et pacifique. Pendant dix-huit mois, Michel Chevalier porta à lui seul presque tout le poids de la direction. Il avait toutes les qualités nécessaires pour la prédication écrite, la chaleur de style, la verve infatigable, une puissance de travail peu commune. Ses premiers articles sur la *Marseillaise du Travail*, sur *Dieu architecte des nations* firent sensation. L'exposé de son projet des voies de communication par chemin de fer est prophétique. Il annonçait que l'introduction, sur une grande échelle, des chemins de fer sur les continents et des bateaux à vapeur sur les mers, serait une révolution, non seulement industrielle, mais politique. *Le Globe* lui dut son succès, succès si grand qu'on prit, au bout de quelque temps, la mesure audacieuse de supprimer l'abonnement, et de l'envoyer à quiconque en témoignerait le désir. « Nous ne doutions de rien, dit Hippolyte Carnot, nous nous croyions à la veille de conquérir le monde. » Ce fut le moment de l'apogée du saint-simonisme.

Lorsque, peu de temps après, Enfantin, imbu du sentiment qu'une mission providentielle lui était réservée, et enfonçant de plus en plus le saint-simonisme dans les voies dangereuses d'un mysticisme qui menaçait la famille même, se sépara de Bazard, et que la scission fut complète entre les deux chefs jusque-là incontestés, les adeptes polytechniciens restèrent fidèles à leur ancien camarade. Jean Reynaud seul fut du petit nombre de ceux qui accompagnèrent Bazard dans sa retraite. Transon démontra dans plusieurs discours que l'évolution qui s'était pro-

duite déplaçait simplement quelques hommes sans rien enlever à la puissance des idées, sans apporter la moindre altération dans la tradition du maître. « L'apostolat saint-simonien, disait-il, est entré dans une voie nouvelle; il ne nous suffit plus d'enseigner, nous allons réaliser... Fonder le culte, organiser l'industrie, donner aux femmes qui sont déjà avec nous et à celles qui nous approchent la force qui leur est nécessaire pour unir leur instruction et leur voix à la nôtre, afin de produire et de proclamer une nouvelle morale individuelle, telle est l'œuvre immédiate que nous nous proposons. » Les églises du Midi, un instant alarmées, revinrent peu à peu de leur émotion. En Algérie, Lamoricière, Bigot, Lefranc ne voulurent voir dans la scission qu'une occasion de manifester une fois encore de la vivacité de leur foi. Lamoricière, campé avec son bataillon à une lieue d'Alger, venait à Alger de temps en temps s'entretenir avec ses camarades qui recevaient les publications saint-simoniennes, et qu'il animait de sa foi ardente[1]. Il trouvait dans la nouvelle religion l'autorité dont il sentait profondément le besoin, et ne put dissimuler le chagrin que lui causait la scission et surtout la protestation de Jean Reynaud, son camarade de promotion : « ... Eh! quoi! écrivait-il (25 décembre 1831), toujours de l'antagonisme! J'étais si heureux de penser qu'il y avait au monde des gens qui vivaient entre eux comme des frères et qui reconnaissaient un chef! Sommes-nous donc encore loin de cette époque d'harmonie que je sens et que je crois si bien comprendre?... »

Cependant, au commencement de l'année 1832, de nouvelles scissions se produisaient, Transon et Laurent se retirèrent. Transon sentait depuis quelque temps déjà sa foi s'ébranler. L'été précédent, dans un moment de faiblesse, il était parti pour la Belgique, trompant ses frères et particulièrement Talabot qui le surveillait de près; une lettre affectueuse et pressante, où Enfantin faisait appel à ses sentiments

1. Lettre du capitaine Lefranc, du 27 décembre 1831. — Maxime Du Camp qui reçut de Lamoricière les premières notions du saint-simonisme, raconte dans ses *Souvenirs littéraires* qu'il fut chargé par lui d'aller vérifier dans le cimetière d'Alger si la tombe d'un saint-simonien était dans un état convenable. La tombe portait cette inscription : « Tu as été avant de naître, tu seras après ta mort. Dieu est Dieu, le Père est le Père. A Moïse Retouret, apôtre de la religion saint-simonienne, le commandant Juchault de Lamoricière a fait élever ce tombeau. »

religieux, l'avait bien vite ramené à Paris. Cette fois, sa retraite fut définitive. « Je ne suis pas philosophe, écrivit-il au Père, je suis un homme religieux, et c'est précisément parce que je ne vois plus de religion, ni en Bazard, ni en vous, que je me retire. J'irai où je verrai une religion. »

Enfantin, sans se laisser décourager par ces abandons, redoublait de vigueur et, accusant de plus en plus énergiquement le caractère personnel de sa mission, il déclarait la famille saint-simonienne constituée sous le régime de la communauté des biens et des talents, ouvrait des ateliers pour l'organisation nouvelle du travail et conviait tout Paris aux fêtes de la rue Monsigny, dont le but était *l'appel à la femme* qui devait compléter le Messie. Mais la femme ne vint pas; les ressources s'épuisèrent, les ateliers restèrent vides, le *Globe* disparut faute de subsides, et la police intervint pour dissoudre l'association. Alors commencèrent les railleries, les accusations injustes ou malveillantes, les coups de dent de la presse et particulièrement du *Figaro*, le plus mordant des petits journaux de l'époque, et par-dessus tout les récriminations aigres d'Auguste Comte. Pourtant, le *Père* ne désespérait pas encore. Ni la violence des attaques, ni l'injustice des détracteurs, ni les entraînements de la polémique, ne pouvaient lui faire oublier les devoirs de la mission sociale et religieuse qu'il se croyait appelé à remplir; menant de front les travaux dogmatiques et les soins de la direction suprême et activant de plus en plus, à travers les dissidences, l'impulsion inspiratrice. « Avec le souffle que Saint-Simon nous a laissé, écrivait-il à sa sœur, nous soufflons, soufflons, et des hommes que nous avions pris abattus, découragés, froissés, blessés par le monde actuel, sortent du creuset brillants de vie, prêts à l'apostolat. » Véritable apôtre, doué d'un don de fascination, il exercait sur ses disciples une influence magnétique. Son éloquence abondante et mystérieuse captivait les intelligences, engourdissait les volontés, exaltait les esprits et les entraînait à toutes les folies de la dévotion[1].

Sous l'action de ce souffle inspirateur, les disciples entreprirent une nouvelle campagne de propagande à l'École poly-

1. *Saint-Simon et le saint-simonisme*, par Paul Janet.

technique : « Elle est la source précieuse, écrivait-il à Fournel, où notre famille nouvelle, germe de l'humanité future, a puisé la vie. Or, le prolétaire et le savant aiment et respectent cette glorieuse École. Ceux qui viendront à nous verront avec joie un de ses enfants à leur tête[1]. » De même, Gustave d'Eichtal, écrivant à Ed. Talabot : « Tu vas te trouver à Brest environné d'un grand nombre d'anciens élèves de l'École polytechnique placés dans les différents services de l'administration, de l'armée et de la marine, plusieurs déjà fort attachés à la doctrine. Tu sais que c'est parmi cette classe d'hommes surtout que nous devons espérer de recruter des apôtres... Adresse-toi de préférence à ceux qui te paraîtront animés d'une sympathie véritable pour les maux du peuple et d'un amour ardent de la gloire. Rappelle-leur les journées de Vincennes et du Louvre. Il s'agit, en ce jour, d'un dévouement plus volontaire et plus grand à la fois. »

Cette nouvelle propagande fut couronnée de succès. Les anciens adeptes renouvelèrent au Père les témoignages de leur dévouement, et une foule d'autres envoyèrent leur adhésion. Le Play écrivit : « Je pars pour une excursion en Normandie, Malinvaud et Baudin prolongeront la tournée en Bretagne. Vous devez bien penser que nous ne manquerons pas de prêcher partout suivant notre foi... » Plusieurs officiers des armes spéciales, convertis au saint-simonisme, jugeant que l'heure était venue de se consacrer tout entiers à l'apostolat, donnèrent leur démission : Bruneau, capitaine d'état-major, écrivit au ministre de la guerre : « J'avais cru jusqu'à présent que la force des armes pouvait être un puissant moyen d'émancipation pour les peuples, et j'étais fier de porter l'épée. Mais maintenant, je conçois une autre mission ; je suis saint-simonien et je consacre ma vie entière à l'apostolat. Aujourd'hui que notre religion est en butte aux outrages et aux persécutions, notre Père suprême a besoin de tous ses fils, et l'honneur me commande de rester à ses côtés. » Hoart, capitaine d'artillerie, motivait ainsi sa démission : « Je vous remets mon épée et mes épaulettes, témoignage honorable de votre confiance. Pendant seize ans je les ai portées, parce que je

1. Lettre à Fournel, juin 1832.

voyais en elles de glorieux moyens de servir l'humanité. Je les dépose parce qu'une dévotion plus large m'enseigne des moyens plus glorieux encore... Je suis saint-simonien. » L'exemple d'Hoart et de Bruneau fut suivi par Tourneux, capitaine d'artillerie à l'École d'application, chef de l'Eglise saint-simonienne à Metz; sa lettre au ministre portait : « Jusqu'ici les devoirs de ma profession n'avaient pas été incompatibles avec les travaux de l'apostolat saint-simonien, auquel je me suis voué désormais. Aujourd'hui, ce ne sont plus seulement quelques instants épars, quelques efforts incomplets, c'est ma vie tout entière que l'humanité réclame par la voix de mes Pères : je lui obéis, je vous prie d'accepter ma démission. » Une série de lettres adressées au Père et à ses principaux disciples, à Gustave d'Eichtal, à Michel Chevalier, à Isaac Pereire, vinrent à ce moment attester de la sympathie de toutes les générations polytechniciennes pour les doctrines de Saint-Simon. Enfantin a dressé lui-même la liste des anciens élèves qui se mirent alors à ses ordres; ce sont :

Les Ingénieurs des Mines : Allou, Bineau, Boulanger, Coste, Burdin, Drouot, Le Play, Manès, Varin.

Les Ingénieurs des Ponts et Chaussées : Avril, Bonnet, Boucaumont, Baude, Capella, Collignon, Bonamy, Didion, Fourier, Job, Jullien, Lacordaire, Lacave, Le Moyne, Lenglier, Magdelaine, Malaure, Moneuze, Masquelez, Parandier, Poirel, Renard, Robin, Vinard:

Les Officiers du Génie : Bigot, Chapus, Collet, Corrèze, Dessin, Faveaux, Gillotin, Hallotte, Lamoricière, Le Franc, Perrier, Rougane, Vanebout.

Les Officiers d'Artillerie : Cotte, Devoluet, Emy, Gouguet, Hailleux, Le Basteur, Lecoq, Marquis, Tourneux, Toulangeon;

Le capitaine d'état-major Ch. West, les capitaines de cavalerie Ferdinand, Durand;

Les Ingénieurs du Génie maritime : Levesque, Tallard:

Les Élèves de l'École: Forestier, Menu-de-Menil, Maulmont, d'Arbaumont;

Les Anciens Élèves démissionnaires : Duprey, Lemaire, Laurent.

Tous ces polytechniciens ne professaient pas une foi pleine

et entière pour les idées de Saint-Simon; mais tous éprouvaient pour elles sympathie, estime et admiration. L'amour de la liberté et la foi dans l'avenir les attiraient vers une doctrine qui semblait vouloir réaliser les aspirations secrètes de la Révolution française. Beaucoup faisaient des réserves sur la question religieuse et bornaient leur assentiment aux vues industrielles et financières, ou bien aux théories sociales. Le plus grand nombre suivait avec confiance et sans restriction. Ceux-là croyaient à l'association universelle, à l'abolition des privilèges, à l'émancipation complète de la pensée humaine. Ils se voyaient appelés à faire partie de cette aristocratie des savants, des artistes, des industriels qui seule devait diriger la société. Ils voyaient l'âge d'or devant eux. Tels furent Michel Chevalier, Talabot, Fournel, Bruneau, Tourneux, Hoart et les quarante disciples qui accompagnèrent Enfantin dans sa retraite à Ménilmontant, où il voulait essayer une dernière transformation du saint-simonisme. Ils se chargèrent de l'organisation du travail dans cette espèce de communauté modèle, se préparant à la vie d'apôtre par des travaux manuels qui alternaient avec l'étude et les exercices d'un culte symbolique. Hoart faisait l'appel des travailleurs et distribuait les pelleteurs sur une petite ellipse dont les divisions étaient indiquées par des piquets. Tourneux conduisait les brouetteurs à la mine où se déchargeaient les déblais; Talabot commandait la réserve. Bruneau assurait l'ordre. Une foule considérable les regardait avec étonnement brouetter la terre d'un bout de jardin à l'autre, travailler tête nue par un soleil ardent, et s'interrompre de temps en temps pour entonner un hymne de Félicien David avec une gravité de trappistes.

Ce fut l'époque des extravagances et des folies. Elles se terminèrent en cour d'assises. Le 27 août 1832, le Père suprême partit de sa retraite pour le Palais de Justice avec le cortège de ses fils et de ses filles revêtus d'un costume qui rappelait le costume florentin du XVIe siècle. Les fils portaient la petite redingote bleue et le gilet blanc mystique, une écharpe blanche, une ceinture noire à la taille et une petite toque de velours sur la tête. Enfantin marchait en tête portant une écharpe rouge et un gilet sur lequel étaient écrits ces deux mots : le Père. Derrière lui venaient les filles en longues

tuniques bleues. L'étrange mascarade excita le rire et les huées des Parisiens, la verve des caricaturistes et des dessinateurs; et la secte, fût-elle sortie indemne du tribunal, serait tombée sous les attaques acerbes de quelques anciens adeptes, parmi lesquels il faut citer Jean Reynaud et Carnot, et sous les insultes des journaux et des théâtres.

En soulevant des problèmes inutiles et dangereux — abolition de l'héritage, affranchissement de la femme, union libre; — en prétendant changer radicalement les conditions économiques de la société, supprimer le régime parlementaire et établir une théocratie absolutiste, les disciples de Saint-Simon avaient amené d'abord un schisme dans la secte et, finalement, la dissolution de l'Église. Leur philosophie sociale était bien différente de celle du maître. M. Paul Janet a clairement mis en lumière, dans un livre remarquable[1], comment ils ont été conduits à tirer des principes par lui posés les conséquences les plus étranges. Saint-Simon, s'inspirant des économistes du siècle dernier, s'était proposé d'organiser la société moderne sur les bases du travail dirigé par la science, dans des conditions d'harmonie et de justice. Au système féodal et théologique qui avait régi le moyen âge, il rêvait de substituer le système industriel et scientifique dans lequel le pouvoir temporel appartiendrait aux industriels et le pouvoir spirituel aux savants. Sa doctrine n'était qu'une sorte d'industrialisme, avec des tendances philanthropiques et populaires, qui ne prirent que peu à peu un caractère sentimental et religieux. Jamais il n'avait songé à constituer un dogme ni une Église. Mais les disciples, dépassant le maître sur tous les points, généralisant ses vues sur la philosophie de l'histoire, cherchant le principe du progrès dans la formation d'un ordre idéal et divin, ont abordé de front le problème d'une religion nouvelle et voulu réunir dans une même main le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Louis Reybaud juge assez sévèrement leur doctrine qui, d'après lui, ne se compose que de plagiats[2]; Hippolyte Carnot, repoussant l'accusation de communisme, dont elle est plutôt la négation, prétend au

1. *Saint-Simon et le saint-simonisme.*

2. *Étude sur les réformateurs contemporains.*

contraire que tous les économistes sont les plagiaires des saint-simoniens[1]. On ne connaîtra qu'à l'époque fixée pour la divulgation des archives saint-simoniennes toute la vérité sur le fond de cette doctrine et sur la solidarité qui a existé entre les affiliés.

II

Je laisse le problème aux historiens du saint-simonisme. Il me reste à rechercher ce que devinrent les polytechniciens qui avaient fait partie de la famille. L'emprisonnement d'Enfantin fut le signal de la dispersion. Les esprits religieux, divisés déjà sur les questions de foi, de morale, de libre arbitre, suivirent les voies diverses vers lesquelles les entraînaient leurs aspirations philosophiques. Les uns, à l'exemple de Jean Reynaud, retournèrent au spiritualisme ; plusieurs, comme Lechevalier, embrassèrent le fouriérisme qui venait de naître. Il y en eut qui s'enfoncèrent dans le panthéisme avec Pierre Leroux. Transon et quelques autres rentrèrent dans le giron de l'Église catholique. Les savants revinrent à leurs études abstraites. Les économistes reprirent et creusèrent les problèmes relatifs à la production et à la distribution des richesses. Les ingénieurs et les industriels se tournèrent du côté des travaux publics et des opérations de l'industrie, appliquant pour leur propre compte les théories du maître.

Enfantin, gracié au bout de quelques mois de détention, partit pour l'Égypte, où Lambert l'avait précédé. Hoart, Bruneau, Prax, Tourneux, Decharme, Drouot et Fournel l'y suivirent. En appelant Hoart et Bruneau à venir le rejoindre, il leur écrivait en soulignant quatre fois : « *Lisez saintement ce que j'écris :* le travail pour lequel je vous appelle est la grande œuvre de Suez... et plus loin encore, Panama. » Ils partaient, en effet, pour mettre en communication l'Europe avec les Indes par un canal de la mer Rouge à la Méditerranée.

1. *Mémoires sur le Saint-Simonisme.*

Ce projet, jadis étudié par la Commission d'Égypte, exposé dans ses grandes lignes depuis quinze ans par l'*Organisateur*, fut, sur les lieux, élaboré dans toutes ses parties et fixé dans tous ses détails par les saint-simoniens. On sait comment le travail du barrage du Nil échoua et comment les circonstances ont reporté plus tard à M. de Lesseps l'honneur du percement de l'isthme de Suez. Devant le succès de son jeune et habile rival, le vrai créateur, voyant s'évanouir le rêve de toute sa vie, admira comme les autres. Il se consola dans une pièce de vers, citée par Maxime Du Camp dans ses *Souvenirs littéraires*, faible de poésie, mais d'un généreux esprit :

Laissons donc faire, ami, laissons le mouvement...
Aujourd'hui de Lesseps montre à tous nos assises.
C'est le héraut qui crie au loin et fait venir
Les nations, pour voir nos merveilles promises....
Ne nous battons donc pas pour tout le bruit qu'il fait.
. . . . . Nous sommes
Si forts de notre foi, sans crainte des larrons,
Si vigoureusement trempés comme des hommes,
Si valeureux soldats que tous nous sommes sûrs
D'avoir part à la gloire au ciel et sur la terre
Dans les siècles présents, dans les siècles futurs,
Comme nous avons eu notre part de misère [1] !

Après deux ans de séjour au Caire, Enfantin vint se fixer dans la Drôme, « bêchant son jardin », comme il dit lui-même, puis il se fit maître de poste dans les environs de Lyon. En 1841, le crédit de ses anciens camarades le fit entrer dans une commission scientifique chargée de rechercher les richesses industrielles de l'Algérie, et, quatre ans plus tard, il reçut la direction du chemin de fer de Lyon, où il resta définitivement. Vers la fin de sa vie, il rappela un instant l'attention sur sa personne par ses réponses au Père Félix, qui avait attaqué la doctrine saint-simonienne dans la chaire de Notre-Dame, et par la publication de la *Vie éternelle*, sorte de testament religieux. Étranger à la politique et dédaignant de s'enrichir, il s'en tenait toujours aux formules scientifiques et à ses rêves de bonheur universel : « Ma tâche est finie, écrivait-il à ses amis, et la vôtre est pleine de maturité et de vigueur. Faites pour la science plus encore que

1. Lettre du Père Enfantin à Auguste Garbeiron, Lyon, le 2 août 1855.

nous n'avons fait pour l'industrie! Nous avons enlacé le globe de nos réseaux de chemins de fer, d'or, d'argent, d'électricité! — Répandez, propagez, par ces nouvelles voies dont vous êtes en partie les créateurs et les maîtres, l'esprit de Dieu, l'éducation du genre humain... Je ne vous précéderai plus, mais je vous suivrai. »

Michel Chevalier a lui-même fait plus tard son *mea culpa* des exagérations et des erreurs où il s'était laissé entraîner, dans l'effervescence de 1830, en tirant des conséquences à perte de vue des principes de Saint-Simon. Condamné à un an de prison, comme auteur et éditeur responsable des articles du *Globe*, il ne subit que la moitié de sa peine; le gouvernement l'envoya, au sortir de prison, aux États-Unis, puis en Angleterre, chargé de missions diverses, en qualité d'ingénieur. Son livre *Des intérêts matériels en France* fut une sorte de programme des grandes améliorations à réaliser par l'achèvement de nos routes, de nos canaux et par l'ouverture d'un réseau de chemins de fer. Au lendemain de la révolution de 1848, il combattit les divers systèmes socialistes, avec une verve incisive et une ironie perçante, dans ses *Lettres sur l'organisation du travail*. Il fut le rapporteur général des grandes expositions de France et d'Angleterre, professa l'économie politique à la chaire du Collège de France et entra à l'Institut. Défenseur ardent du libre-échange, c'est lui qui détermina Napoléon III à signer les traités de commerce avec l'Angleterre, premier coup formidable porté à cette politique d'isolement commercial des peuples que l'on essaiera en vain de faire revivre. Le second Empire fit de l'ancien saint-simonien un conseiller d'État, un député, un sénateur. Il a souvent plus mal choisi.

Henri Fournel, chargé depuis le commencement du procès de la direction de la famille, poursuivit un instant la propagande polytechnicienne. « Père, écrivait-il à Enfantin, je proclamerai votre nom parmi mes frères de l'École polytechnique, je leur apprendrai la gloire de l'obéissance. » Après l'expédition saint-simonienne en Égypte, il fit un voyage au Texas, à la suite duquel il publia le livre ayant pour titre : *Coup d'œil historique et statistique sur le Texas* (1845). Rentré au corps des mines, il fut nommé chef du service des mines

en Algérie. On lui doit la *Biographie saint-simonienne*. Il est intéressant de constater qu'en 1832, il demandait, comme mesures urgentes, la mise en exécution immédiate du projet si longtemps ajourné de la distribution des eaux de Paris; le tracé de deux grandes lignes de chemin de fer, l'une du Havre à Marseille, l'autre de Strasbourg à Nantes; le défrichement des terrains incultes des départements de l'Ouest; le reboisement des Vosges et des Pyrénées; le canal latéral de la Loire; le canal de Nantes à Brest; le percement de deux grandes rues, à travers les quartiers de Paris, qui ont le plus besoin d'être assainis, l'une du Louvre à la Bastille, l'autre, du pont d'Arcole au pont Notre-Dame; enfin, la construction des Halles. Trente ans d'avance, il dressait le plan des transformations qui devaient faire de Paris une ville nouvelle.

Lambert, plus tard Lambert-Bey, mathématicien hors ligne, esprit vraiment supérieur, dont la parole lucide, à la fois imagée et précise, « jetait, dit Maxime Du Camp, des lueurs au fond des problèmes les plus obscurs », fut le métaphysicien de l'École: il se plaisait à traduire dans tous les ordres d'idées possibles la formule de la *Trinité*, qui posait pour règle morale l'*équilibre* entre le *moi* et le *non-moi*. En Égypte, il prépara les profils du barrage du Nil à Batn-El-Agar et releva les terrains à ouvrir à la pointe même du Delta. Méhémet-Ali le chargea d'un voyage au Soudan, puis le nomma directeur de l'École polytechnique de Boulaq, où il resta jusqu'en 1850, et prépara plus de cinq cents élèves pour les services civils et l'administration. Quand il revint se fixer à Paris en 1851, pour y consacrer ses loisirs aux études philosophiques, le saint-simonisme était toujours pour lui la religion type vers laquelle l'humanité sera nécessairement entraînée, et Enfantin, *le Père*, lui apparaissait encore comme le plus grand apôtre qui ait été donné au monde.

Jean Reynaud essaya de reconstituer un centre d'activité intellectuelle avec des amis qui s'étaient séparés du saint-simonisme en même temps que lui. Il fonda l'*Encyclopédie nouvelle*, si remarquable par la variété, la liberté, l'élévation des travaux qu'elle a publiés. Après avoir occupé en 1848 le poste de sous-secrétaire d'État à l'instruction publique où l'appela Hippolyte Carnot, puis celui de conseiller d'État, il rentra

dans la sphère des hautes spéculations. Il a laissé un admirable poème symphonique, *Terre et Ciel*.

Lamé et Clapeyron, à leur retour de Russie, se tournèrent un instant du côté de l'industrie. En collaboration avec Stéphane et Eugène Flachat, ils publièrent leurs *Vues politiques et pratiques sur les travaux publics;* ils se proposaient de devenir, pour les grandes entreprises, les organes officieux du public et des grandes compagnies. Peu après, ils déposaient au ministère le projet du chemin de fer de Paris à Saint-Germain. Ils ne tardèrent pas à revenir à la science théorique et appliquée. Ils devaient entrer tous deux à l'Académie des sciences. Lamé renonça le premier à la pratique pour enseigner la physique à l'École polytechnique et illustrer, à la Faculté des sciences de Paris, la chaire de physique mathématique.

Paulin Talabot, sans être un fervent saint-simonien comme ses deux frères — Edmond, qui mourut en 1832 emporté par le choléra et Léon, qui embrassa la carrière industrielle au sortir de l'École, — était en parfaite communauté d'aspirations avec eux. — Lui et son camarade Didion, qui s'étaient liés d'amitié avec Stephenson au cours de fréquents voyages en Angleterre, furent les premiers de ces ingénieurs clairvoyants qui devinèrent l'avenir des chemins de fer. Talabot, puissant organisateur et habile financier, a l'honneur d'avoir tracé le plan général de l'organisation; d'avoir fixé les grandes lignes de partage, la répartition des services, les responsabilités, enfin le mode d'exécution par l'emprunt sous forme d'obligation d'un type nouveau. Il a construit la ligne d'Alais au Rhône, qui permit d'exploiter le bassin houiller du Midi encore inexploré; la ligne d'Avignon à Marseille, puis celle d'Avignon à Lyon; il a enfin créé la compagnie de Lyon à la Méditerranée, qui allait devenir la grande compagnie du réseau Paris-Lyon, dont il fut le premier directeur. On lui doit le pont de Beaucaire, le tunnel de la Nerthe, les docks de Marseille, les chemins de fer de l'Algérie. En 1845 il étudiait un projet de canal d'Alexandrie à Suez, qui faillit avoir la préférence sur le tracé direct proposé par Linant et Mougel. Il a donné la plus vive impulsion à la création de la ligne des Apennins et des chemins de fer du Sud de l'Autriche. Les voyageurs de trois pays lui doivent

leur reconnaissance. Dans la création de son réseau, la France lui doit l'impulsion décisive.

Didion, l'infatigable collaborateur de Talabot, créateur de la ligne de Nîmes à Montpellier et à Cette, directeur du réseau d'Orléans, inspecteur général des ponts et chaussées, à qui le général Cavaignac offrit le ministère des travaux publics en 1848, n'oublia jamais l'idéal saint-simonien. Il écrivait, quelques semaines avant la révolution de Février : « La grande question de la politique à venir, c'est la question de l'organisation des ouvriers. Voilà notre vieux groupe saint-simonien justifié pleinement. Il deviendra, je l'espère, très utile parce que tous nos amis ont des positions respectables et veulent l'ordre avant tout, en même temps qu'ils comprennent mieux que les autres la situation et ses difficultés. »

Le Play, qui ne fit que toucher au saint-simonisme, fut tour à tour professeur à l'École des mines, commissaire général des expositions universelles de Paris et de Londres en 1855, en 1862, en 1866; enfin, sénateur de l'Empire. Auteur des *Ouvriers européens*, de la *Réforme sociale*, de l'*Organisation de la famille*, il est devenu lui-même le chef d'une école socialiste.

Adolphe Jullien construisit le chemin de fer de Paris à Orléans et celui de Paris à Lyon par la Bourgogne. Il devint directeur des travaux de l'exploitation du réseau Paris-Lyon.

Félix Tourneux[1], ingénieur en chef de la ligne ferrée de Dôle à Salins, en 1843, prit plus tard une grande part à la construction des chemins de fer espagnols. Il a dirigé l'*Encyclopédie des chemins de fer*. — Chapert (1813), neveu, par sa femme, de Casimir-Perier, autrefois initié aux sociétés secrètes dans le Dauphiné, devint préfet sous le gouvernement de Juillet et fut membre de l'Assemblée législative de 1849. — Drut, fils d'un ancien général du premier Empire, devint, sous le second, secrétaire des commandements du prince Jérôme. — Lecamus devint receveur général des Landes.

Bineau est mort ministre des finances de Napoléon III. Il lui fut réservé d'apposer son nom au bas d'une mesure que

1. Il eut deux frères à l'École. Son frère Prosper, sorti dans l'artillerie en 1835, passa trois ans après aux travaux publics.

le Père Enfantin avait défendue en 1824, la conversion des rentes.

Pichard a été le premier ingénieur du canton de Vaud. Il a construit les routes vaudoises, la maison pénitentiaire de Lausanne et le grand pont qui porte encore son nom. — Transon a été répétiteur à l'École polytechnique et examinateur d'admission. — Margerin, d'une grande intelligence, mais d'une sincérité douteuse, qui, dit Hippolyte Carnot, partageait toutes les vues d'Enfantin et les exagérait encore, a fini comme professeur de l'Université catholique de Liège.

Lamoricière, déjà illustré par ses exploits militaires, ne se doutait pas que son camarade Gratry le convertirait un jour, qu'il trouverait dans l'Église la paix et la certitude qu'il cherchait en Saint-Simon, et ne laissait pas prévoir que la papauté aurait plus tard en lui son plus ardent défenseur.

Les polytechniciens saint-simoniens, gardant de leurs études philosophiques une indifférence complète en matière politique, ont porté pour la plupart les ressources de leur intelligence du côté du travail producteur. Ils n'ont pas entrepris de renverser des gouvernements et de combiner des ministères; ils ont borné leur ambition à percer les continents, à joindre les fleuves, à relier les villes par des communications rapides. Notre pays leur doit ses voies ferrées, ses voies de navigation, un grand nombre de ses fabriques, une bonne part de l'outillage national. Ils ont rêvé la conquête de l'Afrique centrale, la colonisation de Madagascar. Ceux d'entre eux qui se sont lancés dans les affaires ont montré à leurs compatriotes les vraies sources de la richesse; ils ont vaincu la routine et l'inertie par la force d'une volonté claire et d'un bon sens fécond. Devenus producteurs à des titres divers, ils ont presque tous réussi dans les carrières qu'ils avaient embrassées et, s'ils ont fait leur fortune, c'est en enrichissant la France. Car ce sont les institutions de crédit qu'ils ont provoquées, les grandes compagnies industrielles et financières qu'ils ont créées, qui ont amené l'immense développement du commerce et de l'industrie. Et ils ont réussi parce qu'ils portaient l'esprit de méthode de la science dans un domaine où il n'avait pas encore pénétré.

Cette empreinte scientifique se retrouve dans toutes leurs

théories économiques sur le rôle social des banques, sur le taux de la rente et l'amortissement, sur le budget et l'assiette des impôts, sur le rôle des établissements de crédit. Enfantin voyait une analogie merveilleuse entre la langue métaphysique et le calcul des probabilités. « Quand j'eus trouvé ces mots, *probabilités, logarithme, asymptote*, dit-il dans le *Livre nouveau*[1], je fus heureux, car j'avais trouvé la voie qui me ramenait aux formules et aux formes. » C'est l'esprit mathématique qui éclaire les aperçus hardis de ses disciples sur la durée et l'avenir de notre espèce, leurs efforts à grouper les événements historiques en séries homogènes, à relier ces séries, à saisir la direction de la courbe parcourue par l'humanité et le sens de son évolution. S'ils ont franchi peut-être trop audacieusement des questions qu'il ne faut aborder qu'en tremblant, — le mariage, l'héritage, la situation de la femme, — une chose certaine reste à leur honneur : ils ont proclamé bien haut la *Sainteté* de la science, de l'art, de l'industrie, du travail sous toutes ses formes.

Animés, comme tous les disciples du maître, d'un ardent amour de l'humanité, pénétrés du sentiment de la solidarité, ils ont été les premiers à demander à la science l'affranchissement du prolétaire, l'émancipation de la femme, le remède au paupérisme. Les premiers, ils ont mis à l'ordre du jour les problèmes capitaux qui constituent ce qu'on appelle aujourd'hui la question sociale. Et ces problèmes ne seront près d'une solution que quand on les reprendra dans cet esprit d'intelligence scientifique et de bonne volonté religieuse dont l'École polytechnique conserve la tradition.

G. PINET.

1. Résumé des conférences faites à Ménilmontant.

SONNETS

LES ENFANTS

Ils vont en promenant lentement sur la vie
Leurs yeux mal éveillés du songe antérieur,
Et le monde autour d'eux s'illumine, rieur,
De la lueur mystique à leurs âmes ravie.

Sans voir même, parmi leurs doigts insoucieux,
Mourir, plus pâles d'heure en heure, les corolles,
Ils vont brisant, avec leurs mains douces et molles,
Les tiges que les champs font jaillir devant eux.

Au gré du vent qui fait neiger les heures brèves,
La terre est un jardin merveilleux où leurs rêves
Volent de branche en branche ainsi que des oiseaux;

Un jour ils pleureront, la face contre terre,
Pour n'avoir plus en mains que de tristes roseaux
Sans fleurs, et sur leurs fronts qu'un grand ciel solitaire.

TRISTESSE D'AVRIL

Comme un parfum que traîne une robe en ses plis,
Les fleurs ont apporté l'Avril dans leurs calices,
Et la brise plus lente aspire les délices
Des roses, des muguets, des lilas et des lis.

Après tant de printemps effeuillés, les lilas
N'ont pas une des fleurs de leurs grappes pâlie;
Rien, ni même le poids des ans passés, ne plie
Le rêve jaillissant des grands lis jamais las.

Oubliant s'il a fait déjà l'effort immense,
Le monde, patient et joyeux, recommence,
Et tout est jeune, ainsi qu'à la première aurore.

Mais un adolescent erre et déjà s'étonne,
Parmi les fleurs dont le parfum le trouble encore,
De trouver le printemps amer et monotone.

L'ENNUI

Viens mettre, ô toi qui dors en attendant la nuit,
La fièvre de ton front contre les carreaux frais :
Sans clair nuage ainsi qu'une âme sans regrets,
L'azur, plein de lumière et de silence, luit.

Seul et splendide, au fond d'un lumineux ennui,
Sans ombre vague ainsi qu'une âme sans secrets,
Le bleu néant sommeille au-dessus des forêts;
L'azur s'ennuie autant que notre âme, aujourd'hui !

Mais soudain, dans le vide ému qui vibre encore,
Des cloches ont laissé tomber un pleur sonore,
Et fait fondre en sanglots l'ennui serein du ciel.

Comme l'azur bercé par les cloches plaintives,
Puissions-nous sangloter en larmes fugitives
L'ennui morne qui dort en notre âme, éternel !

L'ESPOIR

Par l'escalier miné qui craque et qui s'affaisse,
L'Espoir monte à la tour de l'Ame, à pas pesants...
— C'est la même eau stagnante où se rongent les ans !
C'est le même horizon de lacs et de tristesse !

— Mon Frère, avez-vous vu sur la plaine, où s'abaisse
Le lent soleil parmi les sables miroitants,
Dans l'air rouge qui tremble au-dessus des étangs,
Surgir un noir cheval fourbu qu'un homme presse?

— Hélas! Je ne vois rien sur la plaine d'ennui
Que la face chagrine et sombre de la nuit
Se pencher plus près d'heure en heure sur l'eau morte:

Rien; l'espace tremblant de fièvre, sans nul bruit
Qu'en bas le vent mauvais qui fait battre la porte...
Et l'adieu du soleil au ras des eaux s'enfuit!

LE RÊVE

Dans la chambre où les murs tressaillent et s'animent
Sous l'angoisse qui monte avec l'ombre des soirs,
Le ciel et le regard aveugle des miroirs
L'un dans l'autre, au long bruit du silence, s'abîment.

L'ombre, ainsi qu'une haleine invisible, ternit
Le ciel plus sombre au tain des glaces plus profondes:
Toujours cieux et miroirs, comme deux vastes mondes,
S'interrogent du fond de leur double infini.

Debout! Il faut aller et venir, l'âme lasse!
Que ne puis-je rêver toujours, à cette place,
Et vivre en contemplant, à la pâleur des soirs,

Dans l'immobilité que seul parfois dérange
Un sursaut de terreur devant la vie étrange,
Le mystère du ciel que sondent les miroirs!

FERNAND GREGH.

LE SECOND EMPIRE

ET

LES OUVRIERS[1]

V

Le 24 septembre 1866 s'ouvrit à Genève le premier congrès de l'Internationale. Une soixantaine de délégués s'y étaient rendus, quatre Anglais, six Français, deux Allemands, le reste Suisse. La guerre, cette année, avait convoqué une partie de l'Europe sous d'autres drapeaux que celui du travail, et retenu chez eux les ouvriers de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie.

A leur place, demandèrent séance des hôtes inattendus qui prétendaient représenter au congrès les étudiants de France, et se disaient conviés par le Conseil général.

C'est une habitude et une force pour le parti révolutionnaire de ne pas négliger la jeunesse. Lui aussi a sa conscription et travaille à enrôler ceux qui arrivent à l'âge d'homme. Au moment où un reste d'enfance rend l'esprit plus sûr de sa

1. Voir *la Revue* du 1er Mai.

maturité, plus inconscient des suites, plus dupe de tout ce qui le flatte, l'homme est à prendre par les apparences de logique, de générosité, de progrès. Or une génération nouvelle, qui avait commencé à penser sous l'Empire, touchait déjà à la majorité. L'élite intellectuelle de cette génération, la jeunesse des écoles, avait fourni des recrues à la démagogie, et un certain nombre d'entre elles s'étaient laissé persuader de tenir, en 1865, à Liège, un « Congrès d'étudiants ». La jeunesse y avait paru sous les vieux traits du jacobinisme en politique et de l'athéisme en religion; elle n'était nouvelle que par l'audace de son langage, la présomption de ses colères, la cruauté instinctive de « l'âge sans pitié ». Là les noms de MM. Protot, Humbert, Jaclard, Tridon, Germain Casse, A. Rey, Laffargue, franchissant le seuil des brasseries et les limites du Quartier latin, s'étaient fait une petite gloire de scandale. Ils avaient promis de « crever la voûte du ciel comme un plafond de papier », et d'en finir avec l'Empereur comme avec Dieu. Les exilés s'étaient persuadé que ces enfants perdus de la jeunesse française en étaient l'avant-garde. Félix Pyat leur avait écrit, en 1866, sa *Lettre aux étudiants*, pour leur recommander l'entente avec le peuple, et l'agitation incessante. Et, toujours prêt à favoriser la révolution politique, le Conseil général de l'Internationale, sans consulter ni avertir les sections françaises, avait invité les étudiants au Congrès de Genève. Quelques-uns y étaient venus. L'homme dont la devise : « Ni Dieu ni maître » était la leur, Blanqui, les avait rejoints et fortifiait leur résolution de transformer cette première assemblée en un défi à l'Empire. M. Tolain et ses amis dénièrent à ces nouveaux venus le droit de siéger, l'invitation du Conseil général ne pouvant suppléer au mandat que les sections seules devaient donner, et qui seul devait ouvrir séance au Congrès. Les Blanquistes s'obstinèrent deux jours, déversèrent sur leurs contradicteurs une partie des injures destinées à Napoléon III, puis comme, leurs insultes irritant l'auditoire, la place devenait dangereuse, ils disparurent.

Un autre péril menaçait, œuvre aussi du Conseil général : les affaires de Pologne devaient être soumises au congrès. Sans marchander l'expression de leur sympathie à ce malheureux peuple, M. Tolain et ses amis soutinrent que « délégués à un

congrès économique, ils n'avaient rien à dire sur la reconstitution politique de la Pologne ». Et leur motion fut approuvée par le vote de l'Assemblée.

Les diversions ainsi écartées, les débats utiles se poursuivirent. Aux Anglais, peu soucieux de théories, l'Internationale semblait seulement un instrument de grève, une vis de pression à serrer sur le patronat pour en extraire tous les avantages qu'il pourrait concéder sans ruine. Dès ce moment, ils souhaitaient que la journée de travail fût réduite à huit heures. Ils demandèrent que l'Internationale adoptât cette réforme et la soutînt s'il fallait par une grève générale. Comme les Anglais sont, de tous les ouvriers, ceux qui, dans un temps donné, accomplissent le plus de besogne, ils s'assuraient, en réclamant une même durée de travail dans tous les pays, la certitude de produire davantage. L'égalité n'eût été réelle, entre eux et les ouvriers des autres nations, que s'ils avaient adopté, avec la durée égale, le prix égal de la journée. Mais alors les producteurs anglais, obtenant de leurs ouvriers, pour le même prix, plus de travail que les négociants des autres pays, auraient pu donner leurs marchandises à meilleur compte, et par suite étendre leur clientèle aux dépens de tout le monde. Il aurait donc fallu régler le prix des marchandises, après avoir réglé celui du travail, tant il est difficile, si peu qu'on se laisse saisir par l'engrenage, de ne pas aboutir, pour le règlement des difficultés qui naissent les unes des autres, à la toute-puissance de l'État. C'est elle que pressentaient et redoutaient les mutuellistes. Tout en reconnaissant qu'un travail « sérieux » de huit heures devrait assurer l'existence du prolétaire, et que le travail de nuit, « contraire à la nature de l'homme, ne devait être qu'une exception dans une société normale », ils combattirent la proposition anglaise. « Au nom de la liberté des contrats et des contractants, disaient-ils, l'assemblée internationale n'avait pas à intervenir dans les rapports particuliers de patrons à ouvriers, autrement que par des conseils, s'il lui en était demandé ». Cet avis encore prévalut dans le congrès.

Il approuva de même l'exposé de doctrines préparé par les délégués parisiens: ceux de Lyon et de Rouen avaient tenu à le signer aussi, et il était devenu le mémoire des délégués français. La victoire de ceux-ci fut donc complète.

Leur mémoire était le principal témoignage de leurs doctrines et de leur succès; ils l'imprimèrent à Bruxelles pour le répandre. Le gouvernement impérial en interdit l'entrée en France. Les délégués parisiens se plaignirent; dans une audience accordée aussitôt à l'un d'eux, M. Rouher donna à entendre qu'il manquait au mémoire une phrase en l'honneur de l'Empereur, si bienveillant pour les ouvriers, et que, cet oubli réparé, tout s'arrangerait. On répondit au ministre qu'on ne pouvait modifier un texte adopté par le congrès, le ministre répliqua qu'il ne modifierait pas davantage les ordres donnés à la frontière. Ce jour-là, ni la dignité ni la clairvoyance ne furent avec le gouvernement. Il aurait eu intérêt à accorder la faveur qu'il essaya de vendre, et à répandre parmi les ouvriers français une protestation d'ouvriers contre le communisme.

D'autre part, les étudiants blanquistes, revenus de Genève fort ulcérés de leur échec, tentaient de lier partie avec les prolétaires de Paris. Les jeunes rhéteurs qui s'étaient révélés au congrès de Liège, et d'autres, leurs égaux par le tempérament révolutionnaire, tels que Dacosta, Fontaine, Villeneuve, formaient un groupe peu nombreux, mais agité par une fièvre de croissance. Sentant qu'ils n'avaient rien à espérer où les mutuellistes prendraient du crédit, ils s'occupèrent avant tout de perdre leurs adversaires dans l'estime publique. Les faveurs obtenues par ceux-ci lors de l'Exposition, la résistance des mutuellistes à toute action politique, furent dénoncées comme autant de preuves qu'ils étaient les créatures et les stipendiés de l'Empire. Les accusateurs se vantaient si fort d'être ses ennemis que ce bruit, sans l'inquiéter, le lassa bientôt. Le 6 novembre 1866, une vingtaine de ces agitateurs furent arrêtés boulevard Saint-Michel, au café de la Renaissance, où ils tenaient une de leurs assemblées et, pour société secrète, condamnés de trois à quinze mois de prison. Soit que leur haine les rendît crédules, soit qu'au moment où leur captivité allait suspendre leur propagande, ils crussent habile de porter ce dernier coup, ils prétendirent avoir été dénoncés à la police par les mutuellistes. Traités en suspects par l'Empire pour lui avoir refusé une flatterie, et en agents de l'Empire par les révolutionnaires pour n'avoir pas voulu servir les projets de

la démagogie, les internationaux commencent à se demander si leur espoir d'obtenir des partis politiques la neutralité, en échange de celle qu'ils entendaient garder, n'était pas une illusion.

Leur succès auprès des ouvriers ne semblait pas plus assuré. En deux ans ils n'avaient pas recruté, à Paris, quinze cents travailleurs; dans le reste de la France, trois petites taches, à Lyon, à Marseille, à Rouen, annonçaient à peine la présence de ce phylloxéra qui devait dévorer la vigne des riches.

Il y avait à cette lenteur des adhésions deux causes. La première était la méthode que les fondateurs français de l'Internationale avaient choisie pour résoudre la question sociale. Leurs recherches spéculatives n'étaient faites pour attirer qu'une élite. Soucieuse surtout de former avec ses pairs une communauté de désirs et d'espérances, de découvrir une religion sociale, cette élite tenait plus à choisir qu'à accroître ses adhérents [1]. Les grèves, il est vrai, alors nouvelles en France, et que les ouvriers essayaient comme une mode, semblaient faites pour accréditer comme guides les hommes à l'initiative desquels la réforme était due. Mais cette direction avait été disputée dès le premier jour par le parti révolutionnaire. Lui tenait la grève pour l'état normal des ouvriers et l'excitait partout sans regarder aux suites, le succès et l'insuccès lui apportaient en effet un égal gain. Si les ouvriers l'emportaient, la victoire donnait aux meneurs plus d'autorité pour répandre les bonnes doctrines; si les ouvriers étaient vaincus, la misère les livrait plus sûrement encore aux conseils de la violence. M. Tolain et ses amis, au contraire, sachant que toute lutte infructueuse accroissait la pauvreté et par suite la dépendance du prolétaire, pesaient le droit et les chances, et d'ordinaire poussaient aux transactions plus qu'aux ruptures. La sincérité même de leur attachement aux ouvriers les faisait accuser de tiédeur par ceux qui dans le zèle apprécient non

1. « Jusqu'au congrès de Lausanne (1867), l'Association internationale avait eu à Paris un bureau régulier, c'est-à-dire un siège social connu de tout le monde. Là seulement on pouvait se faire inscrire; l'inscription une fois faite, il y avait une enquête qui durait trois mois pour chaque adhérent; au bout de ces trois mois seulement, l'adhérent était admis. » Tolain, *Déposition dans l'enquête sur le 18 mars. Annales de l'Assemblée nationale*, IX, 846.

le discernement, mais la complaisance, et cette action trop dédaigneuse des petites habiletés demeurait dans l'ombre quand un incident la mit en lumière.

Une partie des ouvriers bronziers avait institué une société de crédit mutuel, dite société du bronze. Fondée pour avancer aux ouvriers, à l'aide de cotisations versées par eux, le capital nécessaire, elle répondait aux vœux des mutuellistes, et parmi ses membres principaux étaient les chefs de l'Internationale parisienne. Les patrons jugèrent que l'influence de cette association rendait les ouvriers moins dociles, et, se concertant, les mirent en demeure de rompre avec elle. Ce n'était pas l'intérêt qui divisait ici les deux classes, mais, conflit plus grave, le point d'honneur. L'ancienne suprématie du patronat dont ils se sentaient héritiers pouvait seule légitimer l'exigence formulée par les chefs d'industrie: pas un ne réfléchit que si, autrefois, les maîtres avaient autorité sur la conduite et les affiliations des compagnons, ils exerçaient sur toute l'existence de ceux-ci une tutelle de protection, et que droits et devoirs se justifiaient et se compensaient les uns par les autres. Les patrons, par la force de l'habitude, conservaient leurs droits alors qu'ils s'étaient dégagés de leurs devoirs. Ils n'avaient plus de contact avec l'ouvrier que pour le travail, ils considéraient qu'après lui avoir payé la location de ses bras, ils étaient quittes envers lui, et en même temps ils prétendaient, même hors du travail, intervenir dans cette existence à laquelle ils demeuraient étrangers. L'autorité qu'ils s'arrogeaient, n'ayant pas pour raison des services et un pouvoir de tutelle, n'avait au fond qu'une seule base : ils ordonnaient au nom de leur argent. Les ouvriers n'admettaient pas que le travail fût le subalterne de l'argent. Non seulement ceux qui faisaient partie de la société mise à l'index refusèrent de la quitter, mais la plupart de ceux qui lui étaient jusque-là étrangers y adhérèrent. Les patrons fermèrent leurs ateliers.

Cette fois les ouvriers n'avaient pas déclaré la guerre, ils la soutenaient pour défendre leur dignité, la section parisienne leur accorda aussitôt son appui moral. Il y fallait joindre un appui matériel. Dans nombre de métiers, les ouvriers versèrent des souscriptions, mais la grève s'étendant à plusieurs

milliers de personnes coûtait cher, et les sociétés françaises n'étaient pas riches comme les *trade's-unions*. On songea à invoquer auprès de celles-ci la solidarité internationale pour obtenir d'elles des subsides. MM. Tolain et Fribourg, avec trois délégués des grévistes, partirent pour l'Angleterre. Quelques jours après, au cours d'une réunion qui se tenait à Ménilmontant et à laquelle assistaient les patrons, une lettre arriva fort à propos de Londres; elle contenait quelques billets de mille francs, envoi des Anglais. Les patrons crurent et on les aida à le croire, que c'était le premier secours, qu'il serait à bref délai suivi d'autres, ils prirent peur, retirèrent leur ultimatum, et rouvrirent leurs ateliers. Les ouvriers bronziers y rentrèrent sans demander aucun accroissement de salaire. Eux-mêmes, et grâce à des cotisations qu'ils s'imposèrent, ils remboursèrent les sociétés qui les avaient aidés durant la grève. Le préfet de police les félicita de leur mesure et de leur dignité. L'impression fut grande quand on vit capituler la puissante coalition des patrons. On répandit le bruit que les Anglais avaient envoyé plusieurs centaines de mille francs, et les Anglais laissèrent dire; l'opinion s'accrédita que l'Internationale était riche, et l'Internationale laissa croire. Elle n'avait à ce moment, en caisse, que 460 francs de dettes, mais elle avait agi, vaincu. Depuis ce moment, il n'y eut guère de grève où les ouvriers ne sollicitassent son appui, où le public ne vît sa main. Elle était devenue une personne publique.

Pourtant, même après ce succès, les ouvriers n'étaient pas gagnés. L'Internationale leur servait d'avocat-consultant dans leurs luttes contre leurs patrons, ils ne s'enrôlaient pas dans ses rangs. Cette réserve, où la défiance était visible, avait pour cause l'attitude politique de l'Internationale, sa volonté de n'être à aucun parti. Placée entre les deux courants contraires de la République et de l'Empire, sa petite barque restait dans les eaux mortes et demeurait immobile.

Une partie des ouvriers, en effet, désenchantés des agitations stériles, amollis par les goûts de plaisir qui régnaient même sur les pauvres comme une autre forme de servitude, tombés dans l'incapacité de s'émouvoir pour les idées qui

accompagne le souci des jouissances matérielles, savaient gré à Napoléon III de ses dépenses, des établissements pour les invalides du travail, des cités ouvrières, des asiles pour les enfants du peuple. Satisfaits d'obtenir du pouvoir autre chose que des mots, ils considéraient que le meilleur ami du peuple était César et avaient tendu leur main avide de recevoir, vers sa main ouverte pour donner. Ceux-là redoutaient de devenir opposants malgré eux s'ils s'unissaient à l'Internationale, et ne voulaient pas, pour partager les chances de compagnons sans appui et sans ressources, s'aliéner un maître généreux et fort.

Mais ceux-là étaient les moins nombreux. La masse des ouvriers craignait d'adhérer à l'Empire en adhérant à l'Internationale. Au moment où l'initiative de Napoléon III les tira de leur torpeur, ils ne s'étaient pas réveillés ennemis du gouvernement. Mais ils l'étaient devenus à mesure qu'ils se reprenaient à la vie publique. Comme si, par l'échange des idées et le contact, les Français ne se transmettaient que la fièvre, ils semblaient chaque jour davantage irritables et malveillants. La rumeur de bonapartisme répandue contre les internationaux était donc le plus redoutable obstacle à leur succès. Le soupçon est la plante gourmande des démocraties: la classe ouvrière croyait sur parole aux accusations portées contre les siens par ces politiques à qui elle reprochait de l'avoir toujours trompée. Les mutuellistes durent s'avouer que leur entreprise risquait de se briser contre une calomnie, et que leur seule chance de prouver leur indépendance était de déclarer une guerre systématique à l'Empire.

VI

Les événements, d'ailleurs, entraînaient les esprits à la politique, et fournissaient des griefs graves à la nation. A la guerre d'Italie avait succédé l'expédition du Mexique, à une lutte

entreprise pour délivrer un peuple de la domination étrangère, une lutte pour imposer à un peuple un gouvernement étranger. Puis, tandis que notre politique allait combattre si loin ses propres principes, ces principes se développaient à nos frontières, la guerre de 1866 s'accomplissait pour parfaire l'unité italienne, et créer l'unité allemande. L'Empereur ne pouvait trouver mauvais que son œuvre de 1859 s'achevât, et, pris au piège du Mexique, il n'avait pas les forces dont il aurait eu besoin pour empêcher que la grandeur de nos voisins étendît trop d'ombre sur la terre de France. Et, dès 1867, sa politique semblait ne s'être déployée dans les deux mondes que pour échouer sur plus de points. Tandis qu'au Mexique « la plus grande pensée du règne » s'achevait en humiliation pour nous en attendant la catastrophe prochaine, la faveur accordée à l'Italie, et pour l'Italie à la Prusse, avait substitué à l'hégémonie paresseuse des Habsbourg sur l'Allemagne, la primauté envahissante, jeune et sans scrupules des Hohenzollern. L'Italie, appuyée sur sa nouvelle alliée, commençait à oublier les promesses faites à la France, et, pour achever son unité par la prise de Rome, mobilisait les forces révolutionnaires. Les tentatives tardives de la diplomatie impériale pour obtenir des compensations sur le Rhin, en Belgique, dans le Luxembourg, avaient avoué notre amoindrissement, ajouté à la maladresse de demander sans le secret nécessaire, l'humiliation de ne rien obtenir, éveillé les défiances des petits États, et fourni à la Prusse qui, après avoir excité nos ambitions pour obtenir licence de satisfaire les siennes, nous refusait tout, même le Luxembourg, l'occasion de se poser en défenseur des faibles, en gardien du repos public, en arbitre surtout dont la volonté fait loi. Et le monde, convoqué à l'Exposition universelle comme à la fête de la paix, comptait ces blessures par où coulait notre prestige, entendait le gouvernement français réclamer une nouvelle loi militaire, et voyait se préparer la veillée des armes.

Non seulement ces événements étaient faits pour désaffectionner les Français qui sentaient la tristesse de la puissance amoindrie et redoutaient le poids des charges militaires, mais dans le monde entier ils avaient aliéné à l'Empereur les hommes de révolution. Ils ne lui pardonnaient pas d'avoir,

au Mexique, tenté de détruire une république au profit d'une monarchie. Ils redoutaient une victoire de la France dans son conflit menaçant avec la Prusse, parce que cette victoire fermerait à l'Italie les portes de Rome à jamais papale, et restaurerait en Allemagne la primauté de l'Autriche conservatrice et catholique sur la Prusse protestante et incrédule. Il fallait donc ou détrôner ou affaiblir Napoléon III pour donner sécurité à l'ordre européen qu'il menaçait après l'avoir établi. Aussi la révolution cosmopolite prit-elle dès lors pour champ de manœuvre la France, et pour cible l'Empire. C'est contre lui que les agitateurs de toute race, Mazzini, Garibaldi, Kossuth, Bakounine, s'unirent à Victor Hugo, à Quinet, à Louis Blanc, aux exilés français, aux députés républicains. La « Ligue de la paix et de la liberté » fut leur lien; elle se fonda pour entraîner par le nom de ses chefs, par une propagande énergique, par le retentissement de congrès internationaux, la démocratie française.

Les fondateurs français de l'Internationale furent déterminés par ces événements à changer d'attitude. Républicains, il leur devenait trop dur de passer pour bonapartistes, au moment où diminuait leur foi en la durée de l'Empire. La persévérance dans leur premier dessein devenait un inutile courage d'impopularité, car la masse ouvrière n'entendait pas rester neutre et, faute de mieux, allait prendre la remorque de la bourgeoisie républicaine. Eux voulaient avant tout soustraire leur classe à la domination bourgeoise, celle des idées comme celle du capital. Puisqu'on n'avait pas réussi à tenir les ouvriers hors des partis, il restait à constituer un parti avec les seuls ouvriers. Satisfaire leurs passions politiques serait le meilleur moyen de les gagner comme adeptes sociaux, c'est-à-dire, en cédant sur l'accessoire, de gagner l'essentiel.

Les mutuellistes saisirent l'occasion d'une adresse que les ouvriers de Berlin leur envoyaient en faveur de la paix pour se prononcer contre la guerre, mais au nom des intérêts ouvriers, et, par une réponse adressée aux ouvriers : « Ouvriers d'Allemagne et de France, disaient-ils, nous n'avons pas trop de toutes nos forces et de toutes nos énergies pour nous organiser en vue du travail et de l'échange. Frères de Berlin, frères d'Allemagne, c'est au nom de la solidarité universelle invo-

quée par l'Association internationale, que nous échangeons avec vous le salut pacifique qui cimentera à nouveau l'alliance indissoluble des travailleurs. » Pour détourner les ouvriers de la ligue fondée par la bourgeoisie révolutionnaire, ils leur ouvrirent une « ligue internationale du désarmement ». Pour assurer le désarmement et la paix, il fallait que chaque peuple fût son maître, et ils étaient ainsi conduits à se prononcer contre le gouvernement impérial.

Cette évolution s'accomplit au second congrès de l'Internationale. Il se tint à Lausanne, en septembre 1867. Soixante-trois délégués y assistaient. Les Suisses formaient à eux seuls la moitié et, avec les Français, les trois quarts de l'assemblée. Là, pour la première fois, les écoles socialistes se mesurèrent, et ce choc d'idées sembla une bataille de races. Allemands, Flamands, Anglais, appuyèrent les doctrines de Karl Marx; elles furent combattues par les délégués de France, d'Italie et de la Suisse romane. Ceux-ci avaient la majorité, le programme social qu'on avait voté l'année précédente, sous l'influence des Français, fut donc maintenu. Au contraire, on innova en politique, et cela encore sous l'influence des Français. Le congrès fit les deux déclarations suivantes : « L'émancipation sociale du travailleur est inséparable de son émancipation politique. L'établissement des libertés politiques est une mesure première d'une absolue nécessité. »

Dès que M. Tolain et ses amis avouaient un dessein politique, leur espoir de le réaliser avec les seuls ouvriers devenait une chimère. Ils faisaient acte d'opposants contre l'Empire, les oppositions sont toujours des coalitions. Ils avaient choisi leur ennemi; pour le vaincre, ils devenaient, bon gré mal gré, les alliés de quiconque poursuivait le même adversaire. Ils se fiaient à la répulsion des ouvriers pour la bourgeoisie républicaine, c'était oublier deux sentiments que les ouvriers tenaient d'elle, qui les rapprochaient d'elle, et perpétuaient son influence sur eux : la passion irréligieuse et la discipline révolutionnaire.

A mesure que les ouvriers avaient senti peser plus lourdement l'iniquité de leur condition, ils avaient prêté une oreille complaisante aux leçons de l'incrédulité. Les hommes de

science leur avaient appris à nier la bonté d'un Dieu qui leur laissait la mauvaise part. Et, par peur que l'espoir en une vie meilleure ne diminuât en eux la vigueur des colères, ils avaient coupé les ponts derrière eux, borné tout à la matière, s'obligeant ainsi à être plus intraitables pour le partage. La philosophie d'atelier, la licence des mœurs, les lectures, le respect humain inspiraient aux meilleurs une indifférence gouailleuse, à un grand nombre des préventions passionnées contre l'Église et ses ministres. Les fondateurs même de l'Internationale étaient nourris de ces préjugés. Entre elle et la franc-maçonnerie, puissance bourgeoise, Fribourg avait servi de lien[1]. Parmi eux, nombre avaient signé l'engagement des solidaires et montraient un grand zèle pour les enterrements civils. Or la secte des solidaires avait été fondée par des bourgeois, les statuts avaient été dressés par M. A. Rey, étudiant blanquiste, adversaire acharné des Internationaux parisiens. Donc, pour satisfaire la passion irréligieuse, tout moyen et toute compagnie leur étaient bons; le jour où leurs éducateurs en libre pensée les appelleraient au combat contre l'« obscurantisme », les ouvriers avaient chance d'oublier la différence des castes dans la similitude des préjugés.

C'étaient encore des bourgeois qui avaient enseigné à la classe laborieuse le devoir révolutionnaire. Jusqu'à 1848 elle n'avait eu d'autre moyen d'influence que l'émeute; même depuis le suffrage universel, l'émeute restait le recours rapide, décisif des mécontents contre le vote. Tantôt par une admiration sincère, tantôt pour garder sous la main des combattants prêts à la lutte et à la mort, les partis politiques n'avaient cessé de célébrer la puissance et l'héroïsme du peuple. La parole, la plume, le pinceau lui prodiguant toutes les formes de la louange, lui avaient donné le goût des aventures et l'estime de l'illégalité. Les récits de barricades transmis d'une génération à l'autre, répétés dans les ateliers, préparaient dès l'enfance les ouvriers à ces luttes comme à un devoir de leur état; partout où l'on combattait le pouvoir ils devaient

1. « Par l'intermédiaire de Fribourg, l'Internationale pénétrait dans la franc-maçonnerie parisienne où elle recrutait force sympathies ». — Fribourg. l'*Internationale*, p. 31.

être; leur honneur militaire les appelait aux côtés de toute troupe qui faisait campagne, fût-elle bourgeoise, et leur âme devenue un peu vaine avait besoin du bruit et de l'éclat que seules les classes instruites pouvaient répandre autour d'eux.

Ces raisons portaient les ouvriers vers le parti jacobin parce qu'il était à la fois le plus ennemi de l'Église, le plus bruyant et le plus adulateur du peuple. Restait la divergence profonde sur la question sociale. Le Jacobin ne songeait pas à transformer le monde, mais seulement à le dominer, et, pourvu que lui devînt le premier, chacun lui semblait à sa place. Il jugeait les revendications ouvrières illégitimes, irréalisables; il tenait le socialisme pour une sorte de foi matérielle aussi vaine et non moins redoutable que la foi religieuse. Comme l'une était une superstition de l'ignorance, l'autre était une superstition de la misère. Au fond et tout bas il souhaitait que cette misère durât parce qu'elle tenait le prolétaire prêt à la révolution, comme la maigreur rend les chiens plus aptes à la chasse : les prolétaires étaient sa meute. Sans doute, il ne les gagnerait à ses desseins qu'en paraissant servir les leurs, et il lui faudrait renier, en affectant le socialisme, ses plus intimes convictions. Mais il savait le charme des mots qui trompent les simples sans engager les habiles, et il se fiait sur le succès pour le délier de ses promesses.

Il se trouva que, hasard ou calcul, au moment où l'Internationale siégeait à Lausanne, la Ligue de la paix et de la liberté tenait ses assises à Genève. Les révolutionnaires les plus célèbres d'Europe s'y étaient rendus; le président Garibaldi avait indiqué en ces termes le premier dessein qu'on poursuivait : « La papauté, comme la plus nuisible des sectes, est déclarée déchue d'entre les institutions humaines. » Le second dessein ne fut pas caché davantage : « Nous sommes venus dans cette vieille cité attachée à l'idée républicaine, la définir, rechercher au grand jour le moyen de la faire triompher en Europe[1]. »

La Ligue convia les Internationaux à se faire représenter auprès d'elle. Et l'on vit aussitôt, même chez les plus hostiles à la bourgeoisie, l'embarras de résister. Comment ne pas

1. Paroles de M. Émile Accolas.

s'unir à des républicains et à des libres penseurs contre un despote qui soutenait un pape? Le Congrès donna l'adhésion demandée, sans que M. Tolain et ses amis objectassent rien. Seulement, pour sauver la face, et obtenir en même temps qu'ils accordaient, ils déclarèrent engager leur consentement sous la réserve expresse que la Ligue promettrait à son tour de se vouer « à l'émancipation de la classe ouvrière, à son affranchissement du pouvoir et de l'influence du capital », Trois Internationaux, parmi lesquels M. Tolain, furent chargés de se rendre à Genève. Un grand nombre les y accompagnèrent. Devant eux, à l'une des séances de la Ligue, un de ses membres français, M. Gustave Chaudey, déclara que, si les travailleurs aidaient les républicains à reconquérir la liberté, les républicains aideraient les travailleurs à conquérir le capital. La Ligue sanctionna cet engagement par son vote. Le pacte était conclu.

On vit aussitôt lesquels allaient diriger et lesquels suivre. De Genève, Garibaldi était allé prendre le commandement des bandes massées sur la frontière pontificale et l'avait envahie. Napoléon, toujours tendre à l'Italie comme un amant à son péché, mais résolu à prévenir la prise de Rome, renvoya en Italie des troupes, dispersa les Garibaldiens et remit garnison dans la ville éternelle. Le prétexte parut bon aux Jacobins de Paris, pour demander aux ouvriers un gage. Ils proposèrent deux manifestations, le 2 novembre, au tombeau de Manin, et le 4, au boulevard Bonne-Nouvelle, pour protester contre la politique impériale.

M. Tolain et ses amis avaient le sentiment qu'ils allaient fausser et peut-être compromettre l'œuvre conçue par eux. Mais déjà ils glissaient sur la pente, poussés par la crainte de paraître bonapartistes et par l'attrait des préjugés antireligieux. Pourtant, ils ne voulurent pas prendre la responsabilité de la décision, ils convoquèrent leurs adhérents, douze cents se réunirent. Il arriva ce qui arrive toujours quand les chefs attendent de leurs soldats le courage ou la sagesse, sans en donner l'exemple. L'assemblée vota pour les manifestations. Elles ne furent ni violentes, ni même fort nombreuses, elles avaient pourtant une importance considérable : elles rompaient pour la première fois, depuis quinze ans, la paix de la rue.

Les députés de Paris, sur la présence desquels on comptait, ne parurent pas. Ils sentaient que les manifestations mènent aux émeutes, et que le jour où le peuple songerait à remuer un pavé, ils cesseraient d'être ses chefs : la tribune leur assurait une importance plus éclatante, moins dangereuse, et ils se consolaient que la durée de l'Empire fît un sort à leur éloquence. Les chefs de l'Internationale envoyèrent des délégués au chef de la gauche, M. Jules Favre. « C'est vous, messieurs les ouvriers, répondit M. Jules Favre, qui seuls avez fait l'Empire ; à vous de le renverser seuls. » La réponse était hautaine. Elle était injuste, car, en France, quelle classe, quel parti n'était pas coupable de l'Empire ? Elle était maladroite, puisqu'au lieu de saisir une occasion d'entente, elle signifiait un congé. La fierté humiliée des ouvriers conspira donc avec leurs tendances naturelles pour les écarter des républicains parlementaires et les rapprocher du parti violent.

L'Empire, surpris par cette hostilité subite, ne pouvait continuer sa faveur à ceux qui rompaient avec lui. Des poursuites furent ordonnées pour association illégale contre les chefs de l'Internationale. Ménagés par le ministère public, qui, en requérant contre eux, les déclara « laborieux, honnêtes, intelligents », ils furent condamnés à cent francs d'amende. C'était un avertissement, plus qu'une rupture. Mais les magistrats avaient dissous l'association, et il fallait, pour qu'elle ne disparût pas, ou se réconcilier avec l'Empire, ou le braver ouvertement.

Les hommes qui venaient d'être frappés répugnaient à l'une et à l'autre solution. Si la bienveillance de l'Empire, si leur certitude que les luttes politiques étaient pour les ouvriers le plus stérile des chômages, n'avaient pu vaincre en eux le penchant héréditaire de leur classe vers l'opposition, et arrêter leur marche à la république, désormais s'étant prononcés et l'Empire ayant sévi, il était deux fois trop tard pour revenir à la paix. Ils ne pouvaient pas davantage soutenir une guerre dont il leur faudrait payer les frais en amendes et en prison. La pauvreté contraignit les plus modérés des ouvriers à abandonner la direction de l'œuvre fondée par eux.

Tous, pourtant, ne prirent pas ce parti. Parmi les premiers compagnons de M. Tolain, deux, depuis le début, ne pen-

saient pas comme les autres, soit sur les questions politiques, soit sur les questions sociales. Benoît Malon, homme de pensée, avait été gagné par les doctrines collectivistes, et Varlin, homme de main, était porté, par son tempérament, aux moyens révolutionnaires. La discipline de l'amitié les aurait peut-être retenus, mais le départ des chefs laissant l'œuvre vacante, tous deux se trouvèrent libres. Malon avec la résolution froide de ceux que les idées possèdent, Varlin avec l'emportement de ceux que la passion gouverne, décidèrent de maintenir malgré tout l'Internationale, obtinrent l'adhésion d'ouvriers qui pensaient ainsi et annoncèrent leur investiture par une profession de foi où les nouveaux chefs avaient chacun mis sa marque, puisqu'elle était collectiviste et républicaine. Cette seconde incarnation de l'Internationale parisienne pouvait moins encore être tolérée par le gouvernement. Les poursuites furent immédiates et, cette fois, les chefs de la Société furent condamnés à la prison.

A Sainte-Pélagie, ils trouvèrent quelques-uns des étudiants blanquistes détenus depuis l'affaire de la Renaissance, des professeurs, Naquet et Accolas, condamnés pour la propagande révolutionnaire, même un officier, Cluseret, qui, après avoir quitté l'armée française et pris part, en Amérique, à la guerre de Sécession, combattait maintenant la société. Il était difficile aux blanquistes d'appeler agents et stipendiés de l'Empire les Internationaux auxquels le gouvernement assurait sous une telle forme le vivre et le couvert. Ces ouvriers et ces bourgeois, que le gouvernement poursuit et qu'un même châtiment assemble, tentent, pour mieux assurer leur vengeance, d'unir leurs idées. Dans cet enseignement mutuel, les plus cultivés durent donner plus qu'ils ne recevaient, et si ces bourgeois, dont quelques-uns avaient une intelligence remarquable, affectèrent un intérêt de complaisance pour les aspirations socialistes, ils révélèrent aux ouvriers devenus leurs disciples la puissance, la légitimité, l'amour de la violence. Les premiers représentants de l'Internationale avaient fait pacte avec l'opposition républicaine, les seconds passaient à la Révolution.

VII

Les hommes n'avaient donc pas moins que les événements trompé les calculs de l'Empereur. Pour refuser à une nation le gouvernement de ses affaires, il faut être constamment heureux: Napoléon ne l'était plus. Alors il commença à douter de lui-même, mais il avait moins encore d'espoir dans la sagesse du pays. Ce commencement de lassitude et ce reste de confiance lui donnèrent l'idée d'un régime où ces deux sentiments se combinaient. Il rêvait de trouver dans l'opinion des avertissements, qui lui avaient jusque-là manqué. Il consentait à être éclairé, à la condition de n'être pas contraint. Il accorda à la nation le droit de parler, en gardant pour lui le droit d'agir. Tel fut le sens de la réforme qu'il avait annoncée le 19 janvier 1867, et qu'il accomplit par les lois de 1868 sur la presse et sur les réunions. Celle du 11 mai permit de fonder un journal sans autorisation et déféra les délits de presse aux tribunaux. Celle du 10 juin autorisa les citoyens à s'assembler et à discuter sur toutes matières, sauf la religion et la politique.

Il n'avait travaillé que pour ses ennemis. En fait, les opinions modérées avaient déjà la licence de se produire. Seules, les doctrines destructrices de l'ordre politique ou social étaient encore sans voix. La loi sur la presse donna la parole aux adversaires irréconciliables de l'Empire. *Le Rappel*, inspiré par Victor Hugo, commenca la guerre des métaphores; Delescluze donna dans le *Réveil* le mot d'ordre aux Jacobins positifs et sectaires; Rochefort, dans *la Lanterne*, éleva l'insulte contre le souverain à la hauteur d'un divertissement national.

Il en fut des doctrines sociales comme des doctrines politiques. Le parti révolutionnaire ne considérait les idées sociales que comme moyens de précipiter la crise politique. Les théories mutuellistes, en enseignant que chaque ouvrier, par une libre association de travail avec ses pairs, était l'artisan de sa délivrance, rendaient la classe incrédule à l'efficacité des

bouleversements politiques, et par suite, détruisaient en elle l'énergie révolutionnaire. Au contraire, persuader les prolétaires que tous leurs efforts de travail personnel seraient stériles, et que, seul, un législateur souverain pouvait, par un changement complet de l'ordre établi, améliorer leur sort, c'était concentrer tout leur espoir social dans la révolution politique.

Voilà pourquoi les nouveaux organes soutinrent le socialisme d'État; ils empruntèrent à l'Allemagne et à la Russie et répandirent en France les passions collectivistes. Par contre, ils furent systématiquement fermés aux mutuellistes comme à des endormeurs politiques [1]. Ceux-ci, sous prétexte qu'ils étaient trop révolutionnaires, ne recevaient pas meilleur accueil auprès des anciens organes, et ils étaient trop pauvres pour fonder un grand journal. Si bien que les doctrines des réformateurs allemands et russes s'étalèrent dans les feuilles publiques, et que les réformateurs français seuls n'eurent pas en France un organe.

Ils espérèrent que le droit de réunion leur permettrait de défendre leurs idées par la parole. Si la liberté de la presse était surtout faite pour les bourgeois, celle de réunion semblait faite pour les ouvriers. Interdire les débats politiques et religieux, c'était supprimer les sujets qui auraient attiré la classe instruite. Mais les questions sociales n'étant pas prohibées, les travailleurs obtenaient licence d'agiter les problèmes qui les passionnaient le plus. MM. Tolain, Fribourg, Héligon surtout se prodiguèrent et, partout où un groupe ouvrier était rassemblé, exposèrent et soutinrent les doctrines mutuellistes. Mais partout, ils trouvèrent installés à la tribune, et comme en possession d'autant de chaires, les défenseurs du collectivisme. Ceux-là, pour la plupart, étaient des blanquistes. Les haines des personnes s'ajoutant aux contradictions d'idées, on échangea d'abord dans ces rencontres autant de

1. Sous l'Empire, l'Internationale n'avait pas de journaux, quoi qu'en aient dit les avocats impériaux. Elle n'a eu absolument que la *Marseillaise*, qui s'est mise à la discrétion de la partie communiste de l'Internationale ; et dans la *Marseillaise*, on n'aurait jamais permis aux ouvriers d'écrire une seule ligne quelconque contre les idées communistes. » *Déposition de M. Héligon, Enquête sur le 18 mars 1871, Annales de l'Assemblée nationale*, IX, 846.

coups que de raisons, et plus d'un discours resta inachevé parce que l'orateur avait été jeté bas de la tribune. C'est à force de persévérance que les mutuellistes conquirent, dans les salles où ils se rendaient d'ordinaire, le droit de parler. Ils espéraient qu'avec plus de temps encore, ils finiraient par convaincre. Mais ils étaient quelques hommes, dont l'influence agissait dans un coin de Paris, sur une imperceptible fraction d'ouvriers, et dans cent autres assemblées où ils n'étaient pas, la masse des ouvriers recevait chaque soir l'évangile communiste.

Les ouvriers de France dirent de quel côté penchait leur choix, lorsqu'en septembre 1868 se tint le troisième congrès de l'Internationale, Depuis que les groupes dirigeants avaient été condamnés, l'Internationale n'avait plus à Paris d'existence régulière, et le centre d'action ayant disparu, le recrutement s'était arrêté. Sous peine de ne déléguer personne, on décida que tout corps de métier, même sans être affilié à l'Internationale, aurait droit d'envoyer des représentants au congrès. Il s'ouvrit à Bruxelles, et comptait une centaine de membres. Dès qu'il fut réuni, il fut visible que, même parmi les délégués français, les collectivistes l'emportaient.

Ceux-ci d'ailleurs choisirent avec habileté l'occasion de consacrer leur doctrine. On était dans le pays où la plus grande industrie est l'extraction de la houille : les Belges élus par des mineurs, formaient la majorité. C'est à propos des mines que les collectivistes résolurent d'engager la question de propriété. Elles « occupent une partie du sol, qui est le domaine fourni gratuitement à l'humanité »; leur richesse en est extraite par « la force collective des ouvriers »; par suite, « l'intervention de la société entière en faveur de ceux qui mettent à sa disposition cette richesse » est légitime. En vertu de ces principes, le congrès de Bruxelles décide que les mines « appartiennent à la collectivité sociale représentée par l'État » et que l'État les doit concéder comme instrument de travail aux ouvriers organisés en sociétés.

C'était résoudre toute la question de la propriété foncière, car le sol entier est un don de nature fait à l'humanité. Mais, tandis que les ouvriers mineurs étaient prêts à recevoir, comme un présent, cette mine où ils ne possédaient rien, nombre de paysans possédaient déjà une partie de la terre et

ceux-là voyaient bien ce que l'appropriation collective leur prendrait et plus confusément ce qu'elle leur donnerait. Pour ménager leurs répugnances, on ne présenta la réforme terrienne que dans le vague d'un avenir indéterminé, et en ces termes : « Le congrès pense que l'évolution économique fera de l'entrée du sol arable à la propriété collective une nécessité sociale. »

M. Tolain et ses amis qui voyaient, sous la précaution de ces habiletés, s'affirmer l'essentiel de la doctrine collectiviste, essayèrent d'obtenir que cette question capitale, présentée d'une façon inopinée, fût réservée pour le prochain congrès. Mais c'était à leur tour de subir la loi de la majorité. Elle était assez forte et fut assez intolérante pour refuser d'entendre une protestation que M. Tolain voulut lire. Blanqui et Tridon, assidus aux séances du congrès, purent se rendre le témoignage que les ouvriers leur appartenaient, puisque seul le gouvernement révolutionnaire serait assez audacieux pour attaquer la propriété. Au moment où le congrès de l'Internationale s'achevait à Bruxelles, la Ligue de la paix et de la liberté ouvrait ses assises à Berne. Elle avait, comme l'année précédente, invité les délégués de l'Internationale. Le Congrès de Bruxelles répondit par cette déclaration : « Les députés de l'Internationale croient que la Ligue de la paix n'a pas de raison d'être en présence de l'œuvre de l'Internationale, et invitent cette société à se dissoudre et les membres à se faire recevoir dans l'une ou dans l'autre section de l'Internationale. » Tandis que les fondateurs français, uniquement occupés d'obtenir, à l'aide des ouvriers, une réforme sociale, avaient voulu fermer leurs rangs à la bourgeoisie, les inspirateurs présents de la société, mêlant la réforme sociale et la révolution politique, étaient conduits par l'intérêt de la guerre à confondre en une seule armée les ouvriers et les bourgeois.

Les rapports entre les bourgeois républicains et les classes ouvrières furent en effet la grande affaire et la grande querelle de l'assemblée que la Ligue de la paix avait convoquée. Cent personnages marquants dans la démocratie cosmopolite révolutionnaire étaient réunis sous la présidence de Victor Hugo. Les plus ardents, Bakounine, Wirouboff, le géographe Reclus, qui déjà se délassait de décrire le monde en s'occupant de le boule-

verser, Albert Richard et Jaclard, deux jeunes disciples, l'un de Bakounine, l'autre de Blanqui, soutinrent que la Ligue devait formellement adhérer aux idées collectivistes. Les travailleurs avaient exécuté le pacte conclu l'année précédente puisqu'ils avaient rompu avec l'Empire ; c'était maintenant aux politiques d'accepter le programme social des ouvriers. D'ailleurs, tout en paraissant ne transmettre que les volontés de la classe laborieuse, ils le firent d'un ton où se révélaient des haines personnelles et l'orgueil de domination. Bakounine, en réclamant « l'égalisation des individus et des classes », parlait en ces termes de l'ouvrier : « Il faut lui dire ce qu'il doit vouloir, s'il ne le sait pas lui-même. » Albert Richard, « laissant de côté les prêtres et les fonctionnaires publics, qui sont des parasites, tout à fait en dehors de la société », et s'adressant « à ceux qui possèdent » réclamait contre eux « la propriété collective du sol » et ajoutait, pour les rassurer : « Y perdraient-ils, ils y perdraient moins encore que ceux de 1793 et de 1794 ». Et la ruine de la propriété lui tenait moins encore à cœur que celle des croyances. « Il vous faut une base philosophique pour fonder ; et, si vous voulez faire de la révolution sociale, il vous faut être athées, sans quoi vous avorterez. Lorsqu'en 89 Robespierre et les autres chefs de la Révolution ont dit qu'une religion était nécessaire au peuple, ce n'était qu'une transaction, et 1848, étant religieux, était ridicule... Plutôt que de rien conserver de cette ancienne organisation sociale, je serais peut-être amené à demander l'invasion des barbares... Oui, la dernière guerre sera faite et elle sera terrible : elle se dressera contre tout ce qui existe, contre cette bourgeoisie qui n'a rien dans la tête ni dans le cœur et qui ne tient plus debout. »

Ni les doctrines ni les commentaires n'étaient pour plaire aux bourgeois qui voulaient détruire l'Empire sans se détruire eux-mêmes. Dans la ligue, la réprobation fut aussi violente que la demande, et parmi les plus énergiques se signalèrent des républicains ardents comme Chaudey, des exilés comme Barni, des ouvriers même comme Fribourg. La proposition de Bakounine obtint trente suffrages et fut repoussée par quatre-vingts.

Les trente n'acceptèrent pas leur défaite. Jugeant que ces scrupules de propriétaires énervaient la force de la révolution,

ils sortirent avec éclat de la Ligue, et, comme les Jacobins ne parlent jamais tant d'union qu'au moment où ils consomment des ruptures, les dissidents opposèrent à la Ligue « l'Alliance de la démocratie socialiste » avec ce programme :

« 1° L'Alliance se déclare athée : elle veut l'abolition des cultes, la substitution de la science à la foi, et de la justice humaine à la justice divine. 2° Elle veut avant tout l'égalisation politique, économique et sociale des classes et des individus des deux sexes, en commençant par l'abolition du droit de l'héritage, afin qu'à l'avenir la puissance soit égale à la production de chacun, et que, conformément à la décision prise par le dernier Congrès des ouvriers à Bruxelles, la terre, les instruments de travail comme tout autre capital, devenant la propriété collective de la société tout entière, ne puissent être utilisés que par les travailleurs, c'est-à-dire par les associations agricoles et industrielles. 3° Elle veut, pour les enfants des deux sexes, dès leur naissance à la vie, l'égalité des moyens de développement, c'est-à-dire d'entretien, d'éducation et d'instruction à tous les degrés de la science, de l'industrie et des arts... 4° Elle repousse toute action politique qui n'aurait point pour but immédiat et direct le triomphe de la cause des travailleurs contre le capital. 5° Elle reconnaît que tous les États politiques et autoritaires actuellement existants... devront disparaître dans l'union universelle des libres associations, tant agricoles qu'industrielles. 6° Elle repousse toute politique fondée sur le soi-disant patriotisme et sur la rivalité des nations. »

Enfin, en même temps qu'elle rompait avec la Ligue, elle faisait acte d'adhésion à l'Internationale et déclarait former une section de cette société.

Image et mesure des changements si vite opérés dans les esprits. Les ouvriers fidèles au socialisme libéral ne formaient plus qu'une minorité sans influence sur leur parti ; c'était seulement dans des assemblées où dominait la bourgeoisie qu'ils pouvaient lutter contre les doctrines collectivistes, et avec son aide qu'il leur restait une chance de ralentir la révolution sociale. Et, en même temps, une minorité d'hommes appartenant à l'aristocratie de la naissance, de l'intelligence ou de la fortune sortait de sa classe, poussait plus loin que les

ouvriers même la colère et les menaces, et se fondait avec eux dans l'intention de précipiter la révolution politique.

VIII

Les fondateurs français de l'Internationale, en travaillant à donner aux travailleurs du monde entier une doctrine, avaient ouvert leur propre pays à l'invasion des doctrines étrangères, et, faute d'avoir affermi tout d'abord dans leurs nationaux les principes qu'ils croyaient justes, ils avaient tout livré à un hasard qui venait de tourner contre eux. Ils comprirent l'erreur commise et firent un dernier effort pour la réparer. Un fait était constant : dans les assemblées où les ouvriers de tous métiers étaient confondus, les doctrines communistes et révolutionnaires trouvaient un assentiment presque unanime ; ces mêmes ouvriers, quand ils étaient groupés par métier, en sociétés de secours mutuels, de production et corporations, et qu'ils avaient à faire valoir en commun un intérêt professionnel, étaient d'ordinaire défenseurs énergiques de l'intérêt corporatif contre les individus ou les sociétés étrangers, défenseurs non moins énergiques chacun de sa part dans cet intérêt commun, et montraient à un haut degré la prudence, l'esprit d'épargne, toutes les passions qui accompagnent la propriété individuelle. En effet, la classe ouvrière, faute de culture, n'est pas apte à discuter et à choisir des théories abstraites, et, dans son embarras en face d'elles, la démagogie devient le lieu commun par lequel elle dissimule le vide de sa pensée. C'est son métier qui fait l'éducation non seulement de ses bras, mais de son intelligence; c'est sur l'expérience professionnelle que la justesse de son jugement se forme, et les idées générales ne lui deviennent intelligibles que par leur application aux événements familiers de sa vie. M. Tolain et ses amis, éclairés par leur échec, se rendirent compte que leurs chances auraient pu être autres s'ils avaient exposé leurs doctrines à des ouvriers organisés en groupes professionnels, que l'union des

corps ainsi constitués, et non la somme d'individus isolés, pouvait seule former une représentation de la classe ouvrière, et que l'intérêt était de tenter cette organisation. Ainsi l'événement leur apprenait que l'œuvre la plus négligée par eux était la plus nécessaire. Leur ambition cessait de planer sur le monde pour se restreindre à la France, à Paris; ils avaient la sagesse de finir par où ils avaient eu le tort de ne pas commencer.

Nombre de professions s'étaient groupées et avaient à leur tête des chambres syndicales. C'est sur ces groupes fondés pour l'intérêt des ouvriers et composés seulement d'ouvriers que reposa le dernier espoir de ceux qui voulaient sauver l'indépendance des travailleurs, des partis politiques et de l'État. Mais leurs noms n'étaient plus une recommandation pour leurs idées : ils firent donc signer par des disciples demeurés fidèles à leurs doctrines, mais moins compromis, le plan d'action qu'ils proposaient. Une brochure portant le nom de douze travailleurs parmi lesquels : Amouroux, chapelier, Gaillard, cordonnier, Pendy, menuisier, exposa, comme l'annonçait son titre : « Les principes et les moyens par lesquels les ouvriers espèrent améliorer leur sort ». On y engageait tous les travailleurs à s'allier par profession et à élire parmi eux un conseil chargé de défendre les intérêts généraux du groupe ou les intérêts particuliers de ses membres, qu'on appellerait « chambre du travail ». A cette chambre appartiendrait un double rôle : d'abord représenter les ouvriers auprès des patrons, et débattre amiablement les questions d'apprentissage, de salaire, les règlements d'ateliers, puis aider à la suppression du patronat même par la création de sociétés coopératives, par des contrats de participation entre les patrons et les ouvriers, par le rachat successif de l'outillage, à mesure que des établissements seraient à vendre et que l'association aurait des ressources. Rien que de libre : les ouvriers ne devaient être attirés que par leur avantage à entrer dans ces associations, ils s'y grouperaient sans contrainte en groupes plus ou moins nombreux par métier, « ce qui permet l'exercice de plusieurs chambres de travail dans la même profession ». Enfin, ils « établiraient la solidarité entre tous ces groupes en les fédérant ».

Le plan ainsi exposé fut débattu durant deux mois dans les réunions publiques de la salle Molière. L'effort ne fut pas perdu. Des groupes corporatifs s'ajoutèrent à ceux qui s'étaient déjà formés, et entre eux se noua une fédération, qui établit son siège place de la Corderie.

Mais c'était toujours l'élite et la masse se précipitait déjà sur d'autres voies. Dans tous les pays, l'Internationale prend faveur. Jusque-là, les prolétaires hésitaient ; à Bruxelles, ont été prononcées les paroles qu'ils voulaient entendre. Comme la dénonciation violente de ses maux les leur a rendus plus insupportables, une impatience fiévreuse de changement les agite, les grèves éclatent partout, non seulement plus fréquentes, mais plus haineuses. Chaque conflit de salaire devient une guerre de classe, et dans plus d'une le sang coule ; partout la classe ouvrière célèbre comme des martyrs ceux qui se sont révoltés contre le capital, contre l'armée, et contre la loi. Les meneurs politiques soufflent sur le feu et poussent aux grèves qui sont comme des revues d'effectifs pour la révolution. Partout où les ouvriers préparent ou engagent ces luttes, qui leur apportent d'abord la famine, il leur faut des secours, le pain qui leur donnera la force de dire non un jour de plus, le bruit qui se fera autour de leurs souffrances, de leur courage et formera autour d'eux une opinion favorable. Tous ces désirs enrôlent les ouvriers dans l'Internationale. Ses procès ont commencé sa renommée, les violences de ses congrès l'ont rendue populaire, les journaux s'entretiennent d'elle ; qu'ils la dénoncent ou la célèbrent, ils constatent et par là même annoncent sa puissance. Amis et ennemis s'accordent pour répandre le bruit qu'elle compte ses adhérents par centaines de mille, ses ressources par millions ; elle laisse dire, sachant que les choses crues deviennent parfois les choses vraies. Il s'établit ainsi une circulation fiduciaire de sa richesse et de ses effectifs, que tout le monde accepte et transmet sans vérifier. Enfin la foule attire la foule, et beaucoup s'enrôlent pour la satisfaction d'appartenir, eux petits et humiliés, à ce grand corps qui fait pâlir leurs exploiteurs, inquiète les puissants du monde et apparaît comme une menace pour la société elle-même.

En France, les progrès furent plus considérables que par-

tout ailleurs, parce que les imaginations françaises sont les plus ardentes et parce que, nulle part, le parti révolutionnaire ne se croyait autant de chances. Depuis les condamnations prononcées contre l'Internationale, elle n'avait en France plus de vie régulière. Cela encore favorisa le recrutement et dénatura l'institution. Le conseil général de Londres, heureux de ne plus avoir à compter avec une influence qu'il a sentie plus d'une fois contraire à ses desseins, se met sans intermédiaire en rapports avec les adhérents français. Le temps n'est plus des enquêtes sur les candidats, et des groupements pour l'étude et le travail; sous l'impulsion de Londres, on s'unit pour la guerre. Qu'il la faille faire à coups de votes ou à coups de fusil, c'est du nombre qu'on a besoin. Aussi les admissions sont-elles prononcées sans examen. La France compta deux cent mille affiliés.

C'est au plus fort de cette fièvre que se firent les élections générales de 1869. L'Internationale était asssez nombreuse pour exercer une action considérable et demander sa part. Chose étrange, alors qu'en 1863, un groupe de soixante personnes avait soutenu la candidature de M. Tolain en 1869, les deux cent mille Internationaux de France ne trouvèrent pas un collège pour un ouvrier. Ils se laissèrent persuader qu'il fallait substituer seulement aux républicains modérés des démocrates connus par leur haine de l'Empire. La force socialiste domestiquée par une poignée de Jacobins servit à remplacer des bourgeois par des bourgeois. Mais les ouvriers avaient eu la satisfaction de cracher Rochefort au visage de l'Empereur.

Au total, le résultat des élections apporta aux Jacobins une amère surprise. Dans la Chambre, les ennemis de l'Empire étaient devenus plus âpres sans devenir plus nombreux. La violence des polémiques, les craintes de révolution sociale avaient rappelé contre quel péril l'Empire garantissait l'ordre, et la vision de ceux qui le prétendaient remplacer avait rendu ses fautes mêmes moins odieuses que leurs promesses. La masse du pays restait donc fidèle à l'Empire, mais le nombre s'était accru de ceux qui sous l'Empire voulaient la liberté. Cent seize députés avaient été élus avec ce programme, un bon nombre malgré l'effort des préfets. L'Empereur connais-

sait mieux que personne l'influence de la candidature officielle, il avait senti quelle résistance elle avait cette fois rencontrée Il ne put se dissimuler que les cent seize représentaient l'opinion véritable des classes moyennes.

Le quatrième congrès de l'Internationale, qui en septembre 1869 se tint à Bâle, précisa le programme des ouvriers. Il comptait une centaine de personnes. Liebknecht, membre du Parlement de l'Allemagne du Nord, était présent. Les Français et les Suisses étaient les plus nombreux, comme aux premiers congrès, mais les personnes étaient bien différentes. M. Tolain n'avait pas trouvé à Paris de groupe qui voulût être représenté par lui: il siégeait au Congrès comme délégué des boulangers de Marseille. Un seul des signataires qui avaient travaillé à l'organisation des ouvriers par corps de métiers, Pindy, avait, avec Chemalé et Murat, été nommé à Paris.

Cette fois, les ménagements qu'avait gardés le Congrès de Bruxelles sont abandonnés. On dirait que la manière dont le paysan vient de voter en France l'a rendu suspect dans tous les pays, aussi le Congrès prend-il les résolutions suivantes :

« La propriété foncière est abolie; le sol appartient à la collectivité: il est inaliénable. » Tout ce qu'on accorde aux petits propriétaires, c'est de garder leurs terres leur vie durant, à la condition qu'il les exploitent eux-mêmes : à leur décès, elles entreront dans la communauté. Chaque communauté administrera son territoire, « les communes pourront ne constituer qu'une seule association agricole, si telle est la volonté des habitants », ou céder à bail les terres, soit à des particuliers, soit à des associations : celles-ci « auront la préférence » pour la location de la terre.

M. Tolain et ses amis luttent contre cette audacieuse et enfantine organisation de la propriété collective. Tout aussi révolutionnaires que les collectivistes contre les oisifs, ils consentent à la dépossession de quiconque ne travaille pas lui-même, puisqu'ils admettent que « pour réaliser l'émancipation des travailleurs, il faut transformer les baux, loyers, fermages, en un mot tous les contrats de location en contrats de vente ». Mais ils soutiennent « qu'alors, la propriété étant constamment en circulation, cessera d'être abusive par ce fait même ». Et

c'est seulement pour le plus grand profit et le plus grand bonheur des travailleurs qu'ils réclament la propriété individuelle. Leurs concessions ne servent à rien; non seulement contre eux les ouvriers étrangers font masse, mais, parmi les Français même, leurs doctrines sont devenues étrangères, et quand, après ce débat où le courage s'est obstiné contre le nombre, on va au vote, quatre voix seulement se prononcent contre la propriété collective.

La conséquence de ce vote était l'abolition de l'héritage; elle fut proposée en ces termes : « Le Congrès reconnaît que le droit d'héritage doit être complètement et radicalement aboli; et que cette abolition est une des conditions indispensables de l'affranchissement du travail. » Mais, par une de ces bizarreries qui prouvent quelle incertitude régnait dans les esprits, ici les voix se divisent ou s'abstiennent, la majorité n'est pas acquise à la proposition : si bien que la propriété se trouve détruite et l'héritage maintenu.

Le maître, cette fois, malgré que l'Allemagne ait envoyé un de ses socialistes les plus marquants, le député Liebknecht, le maître est Bakounine. C'est sa parole qui soulève les enthousiasmes et entraîne les obéissances, quand, sous prétexte d'expliquer son vote, il indique l'avenir.

« Je vote pour la collectivité du sol en particulier et en général de toute la richesse sociale, dans le sens de la liquidation sociale... Je demande la destruction de tous les États nationaux et territoriaux et, sur leurs ruines, la fondation de l'Etat international des travailleurs. »

Quand les hommes de la Révolution faisaient comparaître devant leur raison les institutions sociales et les déclaraient caduques, ils n'avaient laissé debout que l'homme, et c'est sur le droit de l'individu qu'ils avaient fondé la société nouvelle. Bakounine, qui ne croyait pas à l'individu, devait trouver un groupe sur lequel il établît son organisation collective : il haïssait la famille, c'est la commune qui devait être la base de l'ordre nouveau; c'est « la solidarisation des communes » qui devait donner des lois au monde et créer « l'organisation de la société de bas en haut ».

Cette souveraineté de la commune ne devait pas être oubliée. C'est de ce nom que s'appellera la prochaine révolte des

prolétaires en France. Et, par un hasard qui ressemblait à une prévision, le prochain congrès fut fixé à Paris, au mois de septembre 1870.

IX

Cette fois, l'Empereur n'avait plus le choix de ses amis. Les ouvriers lui avaient définitivement échappé et menaçaient non seulement l'Empire, mais la société elle-même. Les classes moyennes, au contraire, ne demandaient qu'à unir leurs intérêts et les siens par la transformation de l'Empire en gouvernement libre. Napoléon III était d'ailleurs aussi fatigué de la dictature que la France, car déjà elle n'en supportait plus le poids et il en gardait encore la responsabilité. Mais il ne savait plus vouloir que d'une volonté divisée contre elle-même. Pour recevoir le dépôt des restitutions impériales il eût fallu un Parlement librement élu et capable de défendre l'indépendance rendue contre les retours offensifs du pouvoir personnel. L'Empereur alla aux 116, et fit appel à M. Émile Ollivier : mais il conserva la Chambre où il avait fait élire ses vétérans de l'obéissance et comme il gardait par eux le moyen de renverser ce qu'il élevait, il sembla tenter une expérience au lieu d'avoir pris un parti. Malgré tout, ce fut à ce moment en France une joie et un espoir presque universels. On vit les représentants jusque-là des anciens partis, pour la première fois réconciliés, adhérer au régime qui réclamait les libertés publiques. M. Thiers s'écriait en montrant les ministres : « Mes opinions sont sur ces bancs, » et l'on pouvait prévoir l'heure où il y siègerait lui-même. M. Guizot acceptait la présidence d'une commission chargée d'étudier les questions d'enseignement, Odilon Barrot une commission de décentralisation. Et la cause de cette joie est que la France espérait pratiquer le gouvernement d'elle-même et qu'en même temps elle se sentait protégée, grâce à l'Empereur, contre les excès des démagogues. Ceux-ci, après leurs défaites électorales, voyaient la déroute de leurs espérances s'achever par les réformes libérales, tous

les griefs, jusque-là exploités, glisser entre leurs doigts et se dissoudre dans l'adhésion générale à l'Empire transformé. Ils comprirent que désormais leur seule ressource était l'émeute.

Pour transformer cette minorité, qu'on s'était jusque-là contenté de conduire aux urnes, en une armée qu'on pût mener à l'émeute, il fallait tendre puissamment les ressorts de la discipline et l'unité du commandement. L'unité n'était ni parmi les chefs qui voulaient la révolution, ni parmi les ouvriers qui devaient la faire. Blanqui, Delescluze, Rochefort, Flourens, jeune fou qui, revenu de Crète où il avait combattu pour l'indépendance grecque, s'était fait un renom de héros, sinon chez les Turcs, du moins à Belleville, gouvernaient chacun une petite troupe de fanatiques; mais, par impuissance à s'entendre avec leurs émules, ou par crainte d'être supplantés dans la confiance de leurs fidèles, gardaient jalousement les uns contre les autres le secret de leurs projets et de leurs forces, et, prêts chacun à des escarmouches isolées, étaient incapables de concerter une action générale. Les ouvriers, sauf l'infime minorité qui était enrôlée dans ces troupes de conspirateurs, n'avaient pas de centre. L'Internationale même ne leur donnait pas ce centre, puisque chaque section constituée n'avait plus de lien qu'avec Londres. Varlin à ces faiblesses trouva le remède : il fallait fédérer les sections parisiennes de l'Internationale. Les chefs de ces sections, trop obscurs pour jouer un rôle principal, devaient accepter volontiers une entente qui grandirait leur importance; quand cent ou deux cent mille ouvriers formeraient un seul corps et pourraient exprimer une seule volonté, les conspirateurs politiques seraient bien contraints de venir tous où serait la force, non pour signifier leurs volontés, mais pour entendre celle du peuple.

L'exécution fut assez habile pour assurer un autre succès. Réunir les sections de l'Internationale, ce n'était pas grouper tous les travailleurs de Paris : la « fédération des sociétés ouvrières », que les mutuellistes avaient suscitée, se composait d'hommes, pour la plupart restés ou devenus étrangers à l'Internationale, occupés uniquement d'intérêts professionnels, et, à cause des services rendus, influents malgré leur sagesse. Varlin obtint d'eux à loyer, pour les jours où ils ne sié-

geaient pas, le local qu'ils occupaient rue de la Corderie. Les deux fédérations, réunies sous le même toit, furent comme deux liquides de densité différente dans le même verre : il suffit d'agiter pour qu'ils se mêlent. Entourés, pressés, endoctrinés par une propagande incessante, les membres des Chambres syndicales furent gagnés, l'Internationale qu'ils avaient accueillie les absorba. Ils adhérèrent non seulement en leur nom personnel, mais au nom de tout le groupe qu'ils représentaient. Ce recrutement collectif acheva de donner à l'Internationale parisienne le nombre et la discipline. Tout ce qu'avaient préparé les mutuellistes tourna ainsi contre eux.

Malgré cela, l'émeute attendue ne se produisait pas. Elle avait durant une semaine, au mois de juin 1869, paru s'exercer sur les boulevards aux manifestations, et, même un soir, à l'attaque d'un poste. Mais, après avoir tâté la police, les agitateurs étaient rentrés chez eux. La fortune envoya aux révolutionnaires une faveur rare : le meurtre d'un républicain par un membre de la famille impériale. Le 10 janvier 1870, Pierre Bonaparte tua Victor Noir. Le 12, jour de l'enterrement, rendez-vous avait été donné autour du cadavre; une foule immense remplissait Neuilly, les hommes d'action voulaient ramener le cadavre jusqu'aux Tuileries, et déjà Flourens faisait tourner les chevaux du corbillard vers Paris, quand Rochefort donna ordre de se diriger sur le cimetière. Il savait les troupes résolues et les ouvriers hésitants. Les révolutionnaires espéraient que l'émeute était partie remise. Le bruit s'était répandu que le gouvernement voulait arrêter Rochefort, l'élu et l'idole du peuple parisien, et, à entendre l'entretien des faubourgs, il paraissait certain que cette provocation déchaînerait tout. Rochefort est arrêté, Flourens élève quelques barricades à Belleville, mais les ouvriers ne les viennent pas défendre.

Il fallut bien se rendre à l'évidence : il n'y avait pas plus à compter sur l'émeute que sur le vote pour se délivrer de l'Empire. Le nouveau Paris offrait trop peu de chances à la guerre de rues, et, pas plus que la ville, les ouvriers n'étaient les mêmes. Le socialisme, qui éteignait en eux l'idéal, et les enfermait dans la recherche des avantages matériels, avait accru leurs haines, mais diminué leur courage. La crainte du sergent de ville demeurait entière, et maintenait l'Empire.

C'est pourquoi, désespérant des ouvriers, comme des bourgeois et des paysans, les hommes résolus à détruire coûte que coûte le régime songèrent à la ressource suprême, aux entreprises dont le succès peut être obtenu avec quelques hommes, à l'arme qu'une seule main suffit à rendre mortelle, aux complots, à l'assassinat. Dès le 21 janvier, au banquet de Saint-Mandé, où les principaux révolutionnaires célébraient la mort de Louis XVI, Félix Pyat avait envoyé son fameux « toast à une balle ». Il ne faisait que publier de loin, rhéteur audacieux et révolutionnaire prudent, ce que d'autres méditaient et préparaient déjà. A ce moment, dans le monde fermé des conspirateurs, on fabrique des bombes, on cherche de nouveaux explosifs, on fait des expériences avec la nitro-glycérine, on demande un homme décidé à tuer l'Empereur.

A cette menace personnelle, l'Empereur voulut répondre par la victoire personnelle du plébiscite, et, s'il venait à disparaître, assurer par avance à son fils la fidélité de la France. Huit millions de suffrages consacrèrent l'Empire. Malgré ses fautes, il retrouvait presque les chiffres qui avaient ratifié son avènement.

Néanmoins, une menace était mêlée à ce triomphe. Les grandes villes et Paris appartenaient à la révolution. C'étaient les ouvriers qui avaient fait masse contre l'Empire. L'Internationale, durant la campagne plébiscitaire, avait partout déployé une violence qui ne condamnait pas seulement l'Empire, mais empruntait à Bakounine le mot d'ordre de destruction universelle. Pour la troisième fois, des poursuites avaient été dirigées contre cette Société toujours plus rebelle; en même temps, avaient été déférés à la justice les complots contre le souverain. Et cette fois encore, en frappant ensemble les socialistes et les révolutionnaires, l'Empire avait achevé de forger leur union. Moins que jamais, ils ne voulaient la paix, ils la subissaient. Que la police et l'armée fussent un seul jour empêchées de prêter main forte aux volontés exprimées par le suffrage universel, la majorité dispersée sur le territoire et passive comme le sont volontiers les conservateurs, serait-elle capable de contenir une minorité violente et concentrée dans les centres les plus importants? Que deviendrait Paris, où les conservateurs n'avaient même pas pour eux le nombre?

Ainsi l'Empire était, au siège même de son pouvoir, à la merci d'un incident.

L'heure était venue : pareilles à ces aigles dont parle l'Évangile et qui de toutes parts s'assemblent où est le cadavre, toutes les fautes commises par l'Empereur allaient lui apporter à la fois l'expiation. L'incident fut la candidature d'un Hohenzollern à la couronne d'Espagne. L'Espagne s'était offerte d'abord au duc de Montpensier; l'Empereur dans un intérêt dynastique venait d'écarter ce choix. Pour n'avoir pas voulu d'un prince français, il se trouva menacé d'un prince germanique. A peine devenue la première en Allemagne, la Prusse reprenait contre nous la vieille ambition de la maison d'Autriche. L'Europe, qui vit son repos et son équilibre menacés par ces desseins, seconda l'effort de notre diplomatie et obtint le retrait de la candidature Hohenzollern. Ni nos ministres ni le pays ne demandaient davantage, mais ce n'était pas assez pour l'Empereur. L'appétit germanique enfin l'émeut, il s'effraie de l'avenir préparé à la France, plus que la France, parce que ce danger est son œuvre et son remords. Un désir le hante d'obtenir un succès, et même dans cet effort vers la politique des réalités, il ne se soucie que d'apparences. Comme il a cru assurer l'avenir en demandant à la France le plébiscite, il veut la parole de Guillaume Ier que jamais un Hohenzollern ne briguera le pouvoir en Espagne ; il faut, pour le satisfaire, un de ces engagements qui humilient sans obliger. Dans un pays où le souverain régnerait sans gouverner, ce désir ne serait qu'un désir, mais en France, la Chambre élue par la candidature officielle n'a pas de volonté contre la volonté de l'Empereur. La négociation qu'il rouvre de son autorité fournit à la Prusse le prétexte souhaité de répondre par un refus qu'elle transforme en outrage. La guerre sort ainsi du pouvoir personnel que l'Empereur a voulu conserver. Dans cette guerre il compte sur l'Italie, mais l'Italie aime mieux, d'accord avec la Prusse, prendre Rome que retarder, en nous aidant à vaincre, l'achèvement de son unité. L'Empereur espère en l'Autriche, mais elle est lente comme une blessée, et il lui manque, pour nous secourir à temps, la force que lui ont enlevée, en 1859 et 1866, nos armes ou notre diplomatie. La France est seule, l'organisation et le nombre manquent à

son armée, parce qu'un souci de popularité et une sympathie obstinée pour la Prusse ont détourné des réformes militaires. Enfin, la nécessité de couvrir les frontières envahies oblige à vider de troupes les villes; après nos premiers désastres, la crainte de la population parisienne empêche le souverain de ramener sous Paris l'armée de Châlons. Elle est, au lieu de couvrir la capitale, entraînée à Sedan, et Napoléon fuyant son peuple livre aux Allemands sa dernière armée. La force qui seule contenait les ennemis intérieurs est brisée, il ne reste de l'Empire qu'une femme aux Tuileries, une Assemblée éperdue au Palais-Bourbon; les ouvriers n'ont même pas à combattre pour vaincre, la République prend possession du pouvoir comme d'une maison vide.

Que si l'on considère les ouvriers eux-mêmes et la marche de leurs idées sous le second Empire, les résultats suivants apparaissent.

Deux doctrines ont été en présence et en lutte. L'une prétendait résoudre la question sociale par les libres efforts des travailleurs, l'autre par la puissance coercitive de l'État.

L'une était d'origine française, l'autre d'origine allemande et russe. C'est avec foi dans la vertu conquérante de notre génie national que des Français avaient établi un contact entre les prolétaires des différents pays. Or, la doctrine française a été sur notre propre sol vaincue par la doctrine étrangère. L'Allemagne, avant de nous envahir par les armes, nous a envahis par les idées. Le nihilisme russe a achevé la conquête de nos prolétaires, et l'a bientôt emporté sur les conceptions germaniques, comme si la force d'expansion du socialisme croissait avec sa barbarie.

L'une de ces doctrines avait été conçue par des ouvriers, l'autre par des bourgeois et des nobles. Le prolétariat français manifestait la jalousie orgueilleuse de se suffire et une défiance haineuse contre les autres classes. Et pourtant les réformes nées dans des cerveaux ouvriers ont été reçues en étrangères parmi les leurs, et le prolétaire qui voulait rompre tous rapports avec les privilégiés, les a crus seuls, et a recueilli l'aumône de leurs idées.

Une de ces doctrines enfin conseillait aux ouvriers, pour

hâter leur émancipation sociale, de fuir les luttes de partis, l'autre ne voulait opérer que par la révolution politique les réformes sociales. Tant que ces travailleurs ont été conviés à s'occuper d'eux-mêmes et de leurs seuls intérêts, ils sont demeurés inertes, et c'est seulement le jour où la politique leur a fait appel qu'ils ont entendu et agi.

Cette résistance des ouvriers aux conseils de leurs pairs, cet abandon de leurs propres résolutions, cette docilité envers une classe suspecte et haïe, sont la preuve et la mesure de l'éloignement que leur inspirait le socialisme libéral, de l'attraction qui les portait au socialisme révolutionnaire.

Les raisons de cette préférence ne sont pas moins visibles. Toutes les écoles socialistes s'unissaient pour prouver le désordre de l'ordre présent, le vol commis par la richesse envers la pauvreté, la nécessité d'un partage plus équitable.

Les réformateurs qui proposaient pour unique remède à ce mal l'association et la solidarité volontaires des ouvriers ne changeaient rien à l'état présent de ce monde inique, respectaient la répartition de cette propriété mal acquise, débutaient par une largesse des indigents aux riches, par une amnistie des spoliés envers les spoliateurs. Tandis que ceux-ci continuaient à jouir, les ouvriers ne pouvaient espérer de la coopération qu'un très lent remède à leurs maux : ils avaient à traverser le désert, leurs enfants seuls verraient la Terre promise. Ces lointains avantages ne pouvaient être préparés que par un effort immédiat, personnel et constant. Encore cet effort ne donnait-il pas à ceux qui le tentaient une certitude de succès; les associations ouvrières, comme toute entreprise privée, étaient aléatoires, menacées d'échouer même sans leur faute, par la défaveur des événements, certaines de périr si elles étaient mal conduites. Car, puisque chaque homme était maître et responsable de sa destinée, il n'avait chance de la rendre meilleure que s'il savait juger et prévoir.

C'est dire que le socialisme libéral supposait chez ses adeptes un cœur généreux, une volonté patiente et ferme, une intelligence élevée.

Mais le jour où les ouvriers jugeaient la société inique, leur tendance logique devait être de reprendre les biens usurpés sur eux, la réparation la plus complète et la plus prompte

devait leur paraître la plus équitable. Appelés à un labeur pénible pour un résultat incertain, un grand nombre devaient penser qu'il y avait disproportion entre le sacrifice demandé et le gain offert, et ne pas croire qu'il y eût réforme où il n'y avait pas diminution de travail. Surtout l'obligation de se conduire eux-mêmes, l'indépendance avec ses responsabilités devaient effrayer comme un péril la masse des prolétaires à qui manquaient ou l'intelligence ou la culture pour résoudre seuls le problème de la vie.

Les bourgeois démagogues avaient mieux jugé des ouvriers. En même temps que le socialisme révolutionnaire condamnait le vieux monde, il prétendait le détruire ; il montrait aux pauvres un gain immédiat, la dépouille des riches, il promettait de régler le partage du butin par l'État, en confiant la réforme à la plus grande puissance de la nation. Par cela même, chaque homme se trouvait libéré du soin le plus accablant pour lui, il n'avait plus charge de cette organisation nouvelle dont il se sentait incapable ; les incertitudes de son intelligence abdiquaient avec joie dans la toute-puissance tutélaire de l'État. Enfin, du moment où l'initiative de l'individu était détruite, il se sentait devenir un fonctionnaire, que l'État, en échange d'un faible travail, devrait entretenir, et cette sécurité d'une existence sans efforts était le plus grand attrait de cette doctrine. Elle avait pour elle les haines, les avidités, les paresses, les ignorances. Quoi d'étonnant qu'elle eût été la plus forte.

ÉTIENNE LAMY.

APRÈS LA MOISSON

Toute petite, fluette, avec des cheveux jadis blonds, maintenant décolorés et blanchis, qui moussaient et frisaient autour de son visage fin dont la peau transparente laissait visible, aux tempes, l'entrecroisement des veines; des yeux bruns, très doux, une expression résignée, un peu passive, éteinte, qu'attristait encore le fichu de gaze noire dont elle entourait sa tête et ses épaules... Par instants, sur ses lèvres un peu fortes et de couleur restée vermeille, glissait un sourire furtif, vite évanoui, comme arrêté au vol, et qui, dans un éclair, découvrait des dents blanches et bien alignées; ce sourire rapide, presque craintif, avait, sur cette pâle figure voilée de deuil, la douceur mystérieuse d'une apparition. C'était comme un léger fantôme du passé trop tôt disparu, qui racontait au regard attentif toute une jeunesse enfuie, une gaieté ensevelie sous des ruines, du bonheur, de l'amour fauchés sans merci; et le visage, redevenu terne bientôt, ne révélait plus que l'effroi timide d'un être inoffensif, terrassé subitement et frappé, qui interroge en vain et demande pourquoi?

Elle était seule près de la fenêtre, devant une table où se trouvaient épars des papiers, des dessins ébauchés, des godets de porcelaine, tout un attirail d'aquarelliste. De temps en temps, elle ôtait ses lunettes, se penchait en arrière pour

juger un effet, puis reprenait son pinceau, ajoutait un trait, fonçait une nuance, et se hâtait, car le jour baissait et le soleil oblique colorait les vitres d'un rouge de plus en plus défaillant. Les yeux fatigués, elle posa ses pinceaux, les essuya, lava le bout de ses doigts minces, rangea soigneusement chaque chose, puis, froissant l'une dans l'autre, avec de petits gestes frileux, ses mains refroidies, elle se renversa dans son fauteuil où elle demeura immobile. L'ombre envahit lentement le salon et l'un après l'autre ensevelit sous ses crêpes chacun des objets familiers, les sièges, les tables, la vieille bibliothèque Louis XVI avec ses cuivres dorés, le miroir italien en bois sculpté à jour, la modeste vitrine où se trouvaient rangés en un bel ordre de vieux souvenirs précieux, des miniatures collectionnées autrefois, des tabatières finement ciselées, des verreries, des émaux; tout se confondit dans le gris, dans le noir.

Mais, les yeux demi-clos de la vieille dame restèrent attachés à un portrait d'homme suspendu en face d'elle, qui, lui aussi, sombra dans la nuit, sans qu'elle cessât de voir avec son âme, comme si le jour les éclairait encore, la figure brune et pensive, les yeux perçants sous les sourcils rapprochés par une habitude de concentrer le regard, le cou blanc, jeune et robuste émergeant d'une vareuse d'un rouge foncé. Qu'avait-elle besoin de lumière? Ne connaissait-elle pas chaque pli du visage, le front rêveur, la bouche ferme et souriante? L'obscurité même favorisait l'illusion de la vie; ce n'était plus le portrait, c'était l'absent lui-même qui était près d'elle. Ensemble ils remontaient les années écoulées; des souvenirs, des images passaient, se succédaient, un peu confuses, précipitées, comme un flot subitement débordé qui s'égare avant de retrouver sa pente... Et de ces visions flottantes surgissait un paysage frais, lumineux, un clair jour de printemps, avec une indéfinissable odeur de terre remuée, de miel et de baume éparse dans l'air; une maisonnette paisible en haut d'un jardin où fleurissaient, blancs et roses, les pêchers et les pruniers. En bas, la rivière calme et claire reflétant les hautes collines vertes qui l'enserrent et partout des cris joyeux d'enfants et d'oiseaux, des chants, des appels, toute une fanfare d'allégresse jeune et saine.

Elle était là, elle, l'aînée de la famille, sur la pelouse, les bras étendus pour protéger la bande tapageuse et trépidante de ses moutons et de ses brebis allongés derrière elle; elle était la bergère et les devait défendre contre les assauts du loup dévorant, un grand garçon de quatorze ou quinze ans qui prenait au sérieux son rôle et lui donnait fort à faire. Et quel émoi dans le troupeau, dont la file oscillait, ondulait bruyamment à sa suite, quels cris perçants de terreur et de plaisir, quand par une feinte habile, le loup, trompant la vigilance de la bergère, parvenait à saisir un des derniers de la bande!... *Lui* aussi, il était là, l'artiste jeune, encore inconnu, appelé par un curé de campagne pour restaurer les vieilles statues de l'église, et qui, sa tâche achevée, s'attardait en cette vallée normande, retenu par la grâce innocente d'une frêle et blonde fillette, si naïve qu'elle ne soupçonnait même pas qu'on pût l'aimer... Elle portait, ce jour-là, — le souvenir lui en était resté, — une robe de lainage d'un bleu gris comme la fleur du lin, dont le corsage croisé laissait voir entre deux plis de batiste la naissance du cou, et dont les manches larges découvraient, à chacun de ses mouvements, ses bras ronds et blancs, un peu minces. Elle s'était arrêtée, essoufflée et rieuse, les deux mains appuyées sur sa poitrine haletante, demandant une trêve; et c'est alors, tandis qu'elle reprenait haleine, qu'elle sentit sur sa taille la pression légère de deux doigts à peine appuyés : ayant tourné la tête, elle le vit debout derrière elle, et leurs yeux se rencontrèrent en même temps que le frôlement des doigts autour de la fine ceinture se resserrait doucement. Au fond, tout au fond du regard qui l'enveloppait d'une caresse, elle lut ce qu'elle ne savait pas, ce que jusqu'alors elle n'avait pas deviné, elle lut qu'il l'aimait d'amour et que les jeux d'enfants désormais étaient finis pour elle.

Ah! le beau temps d'amour, de confiance enivrée, d'invincible espérance! Et les premiers pas joyeux dans la vie à deux, si humble pourtant, si laborieuse et pauvre, mais embellie de tendresse! Comme ils avaient travaillé, elle et lui, l'un dans l'atelier à ciseler la pierre et le marbre pour conquérir un nom, l'autre à tenir en un ordre irréprochable, avec un air même d'élégance, leur modeste nid haut perché tout en

sommet de Montmartre! De là, leurs regards plongeaient sur la grande ville populeuse et magnifique, étendue à leurs pieds. Après leur journée laborieuse, ils allaient s'asseoir sur une petite place déserte, échangeant leurs rêves d'ambition modeste, rêves innocents, purs de toute envie, et qui planaient doucement obscurs entre les paisibles étoiles inaccessibles et le fourmillement trouble et agité du gaz sur la ville... Oh! les chères joies du pauvre foyer, les glorieuses conquêtes faites une à une de quelque objet longtemps désiré, et qui venait embellir le modeste logis! La surprise d'une broderie faite en secret pendant de longs mois, et tout à coup déployée aux yeux émerveillés de l'artiste! Et ce pauvre petit berceau, si tendrement drapé par des mains novices, avec quel naïf orgueil ils y avaient couché leur premier-né! Comme ils avaient chéri le bel enfant, comme ils l'avaient baisé, caressé, jusqu'au jour—jour néfaste, haï entre tous,—où la mort l'avait endormi, où le dernier souffle s'était éteint sur ses lèvres, où les petits membres si frais, si souples, s'étaient raidis dans une convulsion suprême! Ah! Dieu!... Dieu!... après tant d'années, tant d'événements, tant de douleurs, pourquoi revivre encore, obstinément, toujours, cette heure ineffaçable? Pourquoi revenir toujours errer près de ce berceau, comme une âme en peine, et le revoir encore, le pauvre ange, avec son petit visage couleur de violettes, noyé dans l'or pâle de ses longs cheveux!... N'est-ce pas assez d'avoir une fois subi ce martyre? N'en pourra-t-elle jamais détacher son cœur et sa pensée?

Un soupir douloureux comme un sanglot souleva la poitrine de la vieille dame. Et bien qu'elle fût pieuse, profondément croyante, soumise sans murmures à la volonté toute-puissante qui dispose de la vie et de la mort, elle se demandait pourquoi? Pourquoi lui avait-il été repris, ce doux être si joyeux de vivre et tant aimé?... C'est peut-être qu'il eût été trop aimé. Oui, peut-être : Dieu ne souffre point d'idoles... Tant d'autres pourtant chérissent leurs fils et les gardent!... Sa pauvre tête se fatiguait à creuser ce douloureux problème... Peut-être que la vie eût été trop dure ou dangereuse à ce tendre enfant, et Celui qui sait tout, le présent et l'avenir,

l'avait, avant l'épreuve, par miséricorde, retiré de la vie, alors qu'il n'en avait connu que les baisers et l'innocent sourire. Cette pensée la consolait. Tout incompréhensibles que pussent être à son faible cœur les desseins de Dieu, elle trouvait une douceur à croire que tout est décrété et voulu, la tribulation aussi bien que la joie, que ses douleurs avaient une raison et un but, que ses larmes ne tombaient pas au hasard dans le vide, que le mal comme le bien nous est un don de l'Amour invisible, d'une intelligence souveraine qui voit par delà les temps, sait ce que toute science ignore, et juge les justices...

— Que votre volonté soit donc faite! murmura-t-elle en élevant son regard vers le ciel, où paraissaient une à une les premières étoiles.

Si bas qu'elle eût prononcé ces paroles, sa voix réveilla le petit griffon, qui sommeillait à ses pieds sur un coussin. Il se leva, bâilla, étira ses pattes, et vint lentement se dresser près d'elle, le museau humide et frais collé contre sa main, qu'il léchait par instants.

— Pauvre Lélio, c'est toi!... Mon bon chien... mon bon petit camarade.

Elle passa sa main doucement dans les poils soyeux du griffon, qui, encouragé par cette caresse, sauta sur ses genoux, se tourna et retourna, tendit l'échine, pour appeler quelques baisers, puis, après deux ou trois essais pour trouver une position à son gré, finit par se coucher en rond, avec de grands soupirs de satisfaction. Sa maîtresse continuait de promener distraitement les doigts dans sa fourrure soyeuse, mais la pensée de la vieille dame était loin : elle avait suivi sa pente accoutumée, elle était retournée vers les jours finis, les jours si vite écoulés, où elle avait aimé, tremblé, espéré.

Ce n'était plus dans le modeste nid de Montmartre : le temps avait marché, la gloire était venue, non sans peines ni dur labeur, non sans luttes, sans déboires, sans dégoûts; il avait travaillé dur, le jeune artiste inconnu, et rudement combattu contre des cabales hostiles, des rivalités jalouses et toutes les formes de l'exploitation des jeunes par les industriels à l'affût. Il avait vaincu enfin, obtenu d'éclatantes médailles, puis la croix; l'Institut lui avait ouvert ses portes; il recevait

des commandes du gouvernement, et ses moindres œuvres étaient disputées à prix d'or. Ils occupaient un joli appartement élégamment meublé rue Barbet-de-Jouy, à peu de distance de l'atelier où il travaillait tout le jour. Elle l'avait bien soutenu de son courage et de sa tendresse pendant l'âpre montée vers le succès, et maintenant elle lui faisait honneur par sa grâce, sa douceur, sa beauté : car elle avait été jolie, admirée... Elle s'en souvenait avec une sorte de pitié attendrie pour elle-même; oui, jolie, admirée, entourée d'hommages... Elle promena un regard triste dans l'obscurité déserte de son appartement, et sa main, plus nerveuse, caressa le griffon allongé sur ses genoux, le dernier courtisan de son veuvage. Il était passé, le temps où son salon était assiégé par une foule empressée, où les femmes les plus élégantes, les hommes les plus illustres se faisaient un honneur d'y être admis, où, le jour de ses réceptions, la rue était encombrée d'équipages, l'antichambre de majestueux valets de pied... Que c'était loin tout cela, cette légère ivresse du succès, de l'aisance à la fin conquise! Était-ce vrai? était-ce réel? Avaient-ils vraiment vécu dans cette prospérité, et joui de ce bonheur qui eût été parfait sans ce petit berceau vide, qui jamais plus n'avait été rempli?...

A ce moment de sa rêverie, la porte du salon s'ouvrit, une servante passa la tête.

— Madame veut-elle que j'apporte la lampe? Ce n'est pas bon pour Madame de rester ainsi dans la nuit.

Lélio avait sauté à terre en aboyant; puis, reconnaissant la servante et honteux de son excès de zèle, il remuait la queue avec un air riant de s'excuser.

— Oui, apportez la lampe, Virginie, et ranimez le feu.

— Faut-il préparer le thé?... C'est aujourd'hui mardi...

— Inutile!... La veille de Noël, il ne viendra personne.

— Oh! pour ce qu'il vient de monde, les autres jours, ce n'est pas la peine de se gêner, grommela mademoiselle Virginie... Les amis de Madame ne sont guère gentils pour elle, vrai!

— Apportez la lampe et rallumez le feu, répéta doucement la vieille dame.

Et, soulevant le rideau, elle contempla le ciel nocturne, où un faible croissant de lune voguait, tout pâle, à peine esquissé, telle une nef mystérieuse. Et comme tout, toujours, la replongeait invinciblement dans le passé, — son âme fuyant d'instinct le présent morne et l'avenir implacable, — elle se rejeta en arrière avec un grand frisson... Il lui semblait entendre de nouveau ce tumulte de foule au dehors, dans le silence de la rue paisible, ces voix confuses, le portail de la cour bruyamment ouvert, un flot humain se pressant sous ses fenêtres avec de sourds murmures, des piétinements lourds... Étonnée, non pas inquiète, mais remuée pourtant d'une vague émotion, elle soulevait le rideau comme tout à l'heure et, sous la froide clarté de cette lune naissante, elle entrevoyait une masse rigide, un pesant fardeau porté par des hommes... Puis, un coup de sonnette retentissant, une rumeur étouffée dans l'antichambre, des paroles entrecoupées, des exclamations, et le silence brusque... Alors, le cœur tordu d'une soudaine angoisse, elle se précipitait et le voyait là, devant elle, celui qui était toute sa vie, étendu, inanimé, sanglant!...

— Oh! Dieu!... Dieu!... Combien de fois revivrai-je cette heure?... Combien de fois boirai-je ce calice? J'ai vu cela, et je vis!... J'ai subi ce martyre, et je vis!... De quel métal le cœur est-il fait pour résister à de telles tortures?

Il était parti le matin, fort et joyeux : il ébauchait alors un groupe commémoratif de la Défense nationale; c'était inspiré, c'était beau! Il avait confiance que ce serait son chef-d'œuvre... En plein travail, en pleine joie et possession de lui-même, la mort l'avait pris, brutalement, par traîtrise : un étourdissement lui avait fait perdre l'équilibre, et, tombé du haut échafaudage, il s'était brisé la colonne vertébrale. On l'avait trouvé à terre, gisant, sans connaissance... Il y avait de cela douze ans!... Douze minutes ou douze siècles : l'heure était immobile, toujours présente pour la veuve inconsolée. Les détails de la vie, les menus incidents de chaque journée, les nécessités, les intérêts pressants pouvaient en détourner son esprit, l'en distraire, rien ne l'effaçait. Dès qu'elle était seule, la malheureuse femme retournait près de *lui* et le revoyait, tantôt vaillant et tendre, aimable, un peu enivré; tantôt précipité brusquement du faîte de sa jeune gloire,

étendu sanglant et brisé... Et toujours, par toutes les voies, elle revenait à son calvaire.

Cependant, la servante avait apporté la lampe et l'avait posée sur le coin de table accoutumé; tout le petit salon surgit de l'ombre et prit un air de confort et de gaieté, sous les reflets mouvants du feu de bois ranimé, dont les flammes agitées, inégales, s'élevaient, pétillaient, couraient d'un angle de l'âtre à l'autre, comme mues par de joyeux caprices. Le petit griffon jappait, les oreilles dressées, ses grands yeux intelligents fixés sur sa maîtresse, avec une expression de désir intense; sa voix commandait : l'avant-corps touchant le sol, la croupe relevée, comme prêt à bondir, il attendait d'être obéi. Il n'attendit pas longtemps : ils se comprenaient si bien tous les deux! — « Lelio veut jouer. Il a été bien sage, il est juste qu'on l'amuse un peu. » — Elle prit une balle dans sa corbeille à ouvrage, une modeste balle d'un sou portant sur sa peau multicolore les éraflures tracées par les dents du jeune chien. Alors commença une longue partie. Elle lançait la balle ; le chien, attentif à ses mouvements, l'attrapait au vol et l'emportait triomphant sur un canapé, où sa maîtresse feignait de vouloir la reprendre; il la défendait, serrée entre ses pattes, grondant, les babines relevées, les oreilles aplaties, l'œil méchant, jusqu'à ce que, satisfait de sa belle défense, il la poussât de lui-même à sa maîtresse, pour qu'elle lui fût lancée de nouveau.

Un coup de sonnette à la porte de l'appartement mit fin à ce jeu, et bientôt apparut, introduit par mademoiselle Virginie, un vieillard un peu chauve, de figure fine et douce encadrée d'une barbe blanche taillée en pointe. Rien dans sa tenue de gentleman ni dans son aspect ne révélait sa qualité de médecin. Il était docteur de la Faculté de Paris, cependant, et il avait même, pendant plusieurs années, dirigé un important service dans l'un des grands hôpitaux. Devenu riche et resté célibataire, il s'était retiré du « mouvement » et n'exerçait plus guère qu'à titre d'ami. C'est à ce titre qu'il se présentait chez sa vieille voisine.

— Ah! docteur, j'étais bien sûre que c'était vous qui sonniez à ma porte... Qui songerait à venir par ce froid si âpre? Vous seul êtes assez bon...

— Chère amie... il n'y a nulle bonté à faire ce qui plaît... Vous savez qu'il me plaît toujours de causer avec vous au coin de votre feu... surtout quand je vous trouve seule,... et j'étais à peu près sûr que vous ne verriez personne ce soir, à cause de la fête de Noël... On va courir les églises, et...

— Vous pensez à tout, cher ami... Vous vous êtes dit que ces jours de fête sont plus tristes que d'autres pour une solitaire comme moi.

Elle lui tendit la main avec une effusion affectueuse. et le fit asseoir près d'elle dans un large fauteuil... Ils étaient rares, ceux qui se souvenaient d'elle autrement qu'aux époques consacrées par la banalité de l'usage, où l'on paie sa dette de convenance par une visite de quelques minutes hâtives et distraites.

Après la catastrophe qui avait foudroyé son mari en pleine force, en plein talent, il y avait eu autour de la veuve un vif élan de sympathie, comme une émulation d'empressements et d'attentions... La mort tragique du brillant artiste avait désarmé l'envie, les rivalités jalouses, et causé une profonde émotion parmi ses admirateurs et ses amis, parmi ces hommes du monde, qui avaient tiré un lustre flatteur de son intimité, ces femmes à la mode, dont il avait reproduit la beauté, ou qui se flattaient d'inspirer quelqu'une de ses œuvres et d'entrer ainsi pour une part dans sa gloire : tous s'étaient fait un devoir, comme un titre d'honneur, de ne pas déserter la maison funèbre. Ç'avait été même pendant un temps un sport élégant, de bon goût, de faire le pèlerinage de la rue Notre-Dame-des-Champs et de se montrer assidu dans le tout petit appartement où s'était retirée la triste veuve, déchue de l'aisance que lui assurait le talent de son mari.

Indifférente d'abord, presque importunée au premier moment de la catastrophe, la malheureuse femme s'était trouvée réconfortée à son insu par cette bonne volonté unanime. Quand ses nerfs se furent fortifiés contre l'épouvante du drame, quand la fatigue, l'écœurement aigu des devoirs matériels, des résolutions indispensables, s'apaisèrent à la fin pour faire place à une inguérissable douleur, profonde et recueillie, elle fut touchée de toutes ces sympathies demeurées activesautour

d'elle, de toutes ces mains tendues pour serrer la sienne; elle crut y sentir encore l'invisible protection de l'absent. N'était-ce pas un rayon de sa gloire qui, du fond de la tombe, jaillissait jusqu'à elle et réchauffait du pur reflet de l'immortalité la morne solitude de son foyer? C'était lui encore, le noble artiste disparu, que venaient trouver près d'elle tous ces témoignages d'affection et de respect... Elle s'obligea à répondre quelque peu à toutes ces amitiés restées fidèles, s'efforça de refouler dans la muette désolation de son âme les plaintes qui avaient échappé d'abord à son désespoir. Elle pensa qu'il n'était pas juste de rendre aux autres leur bienveillance trop pénible et se reprocha de s'être trop enfermée en elle-même, dans l'égoïsme de son chagrin : la vie, le monde, sans intérêt pour elle désormais, avaient gardé pour de plus favorisés leurs prestiges, leurs chances heureuses: elle ne pouvait demander qu'on s'ensevelît avec elle dans les limbes désolés de son douloureux passé.

Son âme patiente n'avait conçu jamais ni amertume, ni aucune aigreur d'envie. Elle se reprochait comme une perversité méprisable son involontaire tristesse au spectacle d'un vieux ménage paisible et uni, d'une mère fière de son fils, de quelque prospérité éclatante et soutenue : elle ne s'accordait pas le droit alors du moindre retour vers elle-même, vers le bonheur aboli. On put donc l'approcher sans prendre un visage de circonstance, sans être obligé de se confiner dans l'enceinte funèbre de sa douleur; on put évoquer près d'elle les drames ou les gaietés de la vie sans crainte de paraître inconvenant. Elle sut compatir aux peines les plus légères, prendre sa part de soucis moins pressants que les siens, accueillir les vaines confidences, dissuader les frivoles passions. Elle trouva dans la bienveillante douceur de son âme une affectueuse pitié pour les déboires de la vanité, les mécomptes de l'ambition, les désillusions des amitiés déçues ou des amours trahies. Elle se montra en tout amie sûre et discrète.

Et pourtant le jour vint où la ferveur des amis se calma; peu à peu, leur nombre s'éclaircit. Ce furent les plus brillants, ceux qui, dans le premier moment avaient manifesté le plus de zèle, ce furent ceux-là qui s'alanguirent les premiers. Les belles dames en riches atours, en fringant équipage, com-

mencèrent à trouver longue la route qui menait à la rue Notre-Dame-des-Champs. Cela prenait bien du temps et les jetait en dehors de leur centre de mondanités et d'élégances. Naturellement, les hommes à la mode, les artistes célèbres, les écrivains en renom ne tardèrent pas à suivre le mouvement de retraite. Sans se l'être dit, sans en avoir fait entre eux la réflexion, par une sorte de secrète contagion, il arriva que la même pensée, qu'ils ne s'avouaient même pas, leur vint au même moment, qu'ils avaient témoigné une assez haute fidélité à la mémoire du grand artiste, assez d'égards à sa veuve pour n'être pas accusés de sécheresse de cœur ni d'un ingrat oubli. La désertion se fit insensiblement, avec des formes parfaites, sans aucun mauvais sentiment, ni aucun propos désobligeant; l'égoïsme naïf de la vie les reprit tous l'un après l'autre, doucement, impitoyablement.

Elle essaya de lutter, de défendre contre l'envahissement de l'oubli la chère mémoire, que le souvenir des amis parait d'un reflet de vie. Elle choisit un jour, entreprit de réunir autour de sa table à thé parmi ses relations des deux sexes les personnes qui pouvaient avoir de l'attrait à se rencontrer. Elle se hasarda même à donner quelques dîners. Comme elle était pauvre, pour subvenir à ce surcroît de dépense, elle eut recours à son talent d'aquarelliste, qui lui avait valu, au temps de la prospérité, des approbations flatteuses, même des récompenses aux expositions. Grâce au nom qu'elle portait, aux succès précédemment obtenus, elle trouva des débouchés, et occupa à peindre des éventails, des paravents, des tableautins de chevalet, une partie des longues heures de ses jours solitaires. Son pinceau avait une grâce légère, un coloris suave qui se prêtaient à des scènes galantes ou mondaines : bergères enrubannées, chairs rosées d'Amours entrelacés, groupes pimpants de dames en atours de satin et de fringants cavaliers en costumes de gala. De cette tête pâle, tout enveloppée de crêpes, de cet esprit hanté de visions funèbres, sortaient de petits personnages frivoles, coquets et parés, dont elle traçait avec complaisance les visages mutins. Elle les aimait, s'intéressant au drame de leurs petits cœurs, à leurs bouderies amoureuses, à leurs réconciliations; elle s'amusait des pirouettes de ses Arlequins et de ses Colombines, comme aussi aux rondes

aériennes des beaux enfants ailés s'envolant parmi des fleurs, aux mystérieux rendez-vous d'êtres fantastiques, errant parmi des paysages de rêve. Ces légères compositions plaisaient au public; elle réussissait ainsi à élargir ses minces revenus, et à faire face honorablement au luxe de ses modestes réceptions... Malgré tout, les vides se faisaient de plus en plus nombreux autour d'elle : on venait une fois, deux fois, avec empressement et bonne grâce; puis on disparaissait, attiré invinciblement vers des objets d'un intérêt plus vif ou des infortunes plus nouvelles. Il arrivait souvent que le thé préparé pour les hôtes attendus restait sans emploi, et que la bouilloire chantait inutilement sa chanson mélancolique dans le désert. Alors, elle ne lutta plus; elle se laissa couler à pic dans l'insondable mer d'oubli, dont les flots lourds passent et repassent sans merci sur les disparus. Elle ne gardait ni dépit ni rancune; de la tristesse seulement, avec un malaise presque physique, comme une sensation d'être enfouie vivante, de sentir les ténèbres et le silence de la tombe s'alourdir sur des yeux qui voient, sur un cœur palpitant et affamé de tendresse.

Quelques amis lui restaient pourtant, mais vieillis comme elle; plusieurs, infirmes ou malades, passaient les hivers dans le Midi, l'été à la campagne. Elle les voyait rarement. Assez souvent aussi, on l'invitait à des dîners, des soirées intimes. Elle avait essayé de s'y rendre par horreur d'être seule, par besoin d'entendre des voix et de voir des figures humaines : presque toujours, elle revenait plus triste, découragée de ces réunions où elle se sentait dépaysée, sans racines, comme une gerbe fauchée, ayant perdu le ton de la causerie légère, ignorant les choses de théâtre ou du monde dont se défrayait la conversation... Elle s'était alors tournée vers les pauvres et trouvait une douceur, du fond de sa médiocrité souffrante, à faire des heureux, à se sentir encore utile à quelques-uns et désirée.

Elle avait depuis longtemps perdu son père et sa mère, un frère, des sœurs; une seule lui restait, mariée à un commerçant de Flers. Chaque année elle passait un mois chez elle, entre son mari et ses six enfants; on était bon, on l'aimait, mais de quelque témoignage d'affection qu'elle fût entourée, elle se sentait là dans une catégorie à part, en

marge de la vie des autres; elle n'était en aucun lieu, ni pour personne, l'unique indispensable tendresse, le centre d'amour vers lequel se tournent les cœurs: — ni épouse, ni mère! « Seule je dois vivre, et seule je mourrai », pensait-elle; et cette mort isolée, aux mains de mercenaires, la faisait frissonner de dégoût. Elle évitait de s'y arrêter et se laissait aller au fil des jours, sans autre horizon que l'inaccessible au-delà affirmé par sa foi, entre sa servante qui souvent la tracassait et son petit chien dont elle était l'esclave, mais qui, du moins, l'aimait.

— Pourquoi me cachez-vous votre figure? dit le docteur, quand il se fut assis en face d'elle, et qu'il la vit se pencher vers le griffon et le caresser longuement, plus longuement qu'il n'était naturel de le faire. Qu'y a-t-il, voyons?... Qu'est-ce qui ne va pas, ce soir?

— Il n'y a rien, mon ami... je vous l'assure, rien de plus que les autres jours.

— Ta, ta, ta! On n'a pas cette figure endolorie, ces yeux creusés, sans qu'il y ait quelque part quelque chose qui souffre... Vous avez de la fièvre?... hein?... de la migraine?...

— Rien, absolument rien... Voyez mon pouls, ajouta-t-elle en lui tendant sa main fine, fraîche encore et blanche, malgré les années.

Il prit entre ses doigts le poignet mince, puis, au bout d'un instant, laissa retomber le bras sans rien dire.

— Vous voyez bien! reprit-elle avec un faible sourire.

— Vous ne toussez pas?

— Pas du tout.

— Et l'appétit?

— Honorable, docteur.

— Pas de battements de cœur?... Mais, alors!... Il y a pourtant quelque chose; je vous connais bien...

Elle haussa doucement les épaules:

— Qu'y faire, mon ami? Toute votre science n'y peut rien. C'est mon âme qui est malade.

— Votre âme, votre âme!... Vous savez que je ne crois pas à ces maladies-là... Où souffre-t-elle, votre âme?... Ce sont nos organes qui souffrent, voyez-vous, et, quand ces

vagues malaises vous prennent, c'est qu'il y a quelque part une lésion, une atrophie, un point morbide, qu'il faut découvrir et traiter avec des remèdes. Ce que vous appelez douleur morale, ce n'est autre chose qu'une dépression physique momentanée, une interruption, une diminution accidentelle de la vie... C'est ainsi que le chagrin, les émotions violentes peuvent troubler, suspendre même les mouvements du cœur et amener des désordres graves dans l'organisme.

— Mais comment ces émotions, ce chagrin, agissent-ils sur l'organisme?... Où est le lien entre nos sentiments et la matière organique? Je conçois qu'un coup de poing, une chute déterminent une lésion, mais une peine, une émotion?

— C'est que, ma chère dame, ces émotions, justement, sont perçues par le réseau nerveux, infiniment subtil, dont nous sommes enveloppés et qui...

— Voilà ce qui s'appelle reculer la difficulté sans la résoudre... Les nerfs!... C'est la réponse de ceux qui ne savent pas...

Le docteur rougit un peu, et, après un instant de silence, qui lui permit de réprimer un mouvement trop marqué d'impatience, il reprit :

— Il y a, dans la nature, je ne fais aucune difficulté de l'avouer, des phénomènes encore mal expliqués et dont les lois sont peu connues. Mais nous sommes sur la voie... Encore un peu de temps, et bien des mystères seront éclaircis.

Elle le regardait avec un sourire incrédule, demi-railleur.

— Oui, reprit-il, n'en doutez pas! Nous sommes à la veille de grandes découvertes...

— Je vous vois venir... Vous allez me parler de magnétisme... de suggestion...

— Pourquoi pas? Il y a des faits indiscutables... Pourquoi, sans vous fatiguer d'explications scientifiques, ne vous ferais-je pas comprendre l'effet d'un grand chagrin, d'une émotion vive, par l'idée d'une sorte de secousse magnétique? C'est, si vous le voulez, comme une suggestion de la souffrance ou de la terreur d'autrui sur notre sensibilité nerveuse.

— Pourquoi pas, en effet? dit-elle pensive. Mais, docteur, une fois éteinte cette souffrance, une fois disparue cette terreur, comment expliquez-vous la persistance de la douleur

qui survit à la cause? Comment ce qui est mort peut-il agir sur nous? Ainsi, me voilà, moi, intacte dans chacun de mes organes : le cœur a son rythme accoutumé; la tête, le cerveau sont libres, le sang circule régulièrement, ni trop lent ni trop vite, toutes les fonctions s'accomplissent sans trouble, je n'ai pas de fièvre, je respire librement, mes nerfs mêmes sont en repos, puisque je dors bien, sans rêves ni cauchemars, je n'ai ni vapeurs ni frayeurs maladives, et je vous défie de trouver en moi un point où puisse s'exercer la subtilité de votre diagnostic... Et cependant, je souffre... Il n'y a aucun doute à cela, je souffre cruellement...

— C'est que la sensibilité...

— Ah! c'est-à-dire les *nerfs!*... Vous y recourez toujours; et vous seriez bien en peine, si vous n'aviez pas à votre disposition cet excellent système nerveux...

— Permettez...

— Mais non, docteur, je ne permets pas... Vous allez m'écraser sous des définitions qui me feraient oublier ce que j'ai à vous dire... Laissez-moi vous expliquer ma souffrance; vous verrez ensuite lequel de vos microscopes peut découvrir l'organe malade... Je vous l'annonce d'avance, c'est mon âme...

— A la bonne heure, chère amie!... J'aime votre assurance... Vous la connaissez donc, votre âme?... Quant à moi, depuis que je pratique la médecine, je ne l'ai jamais découverte dans mes études du corps humain... Comment est-elle, votre âme? Où loge-t-elle? Quelle est sa forme, sa couleur?

— Je ne l'ai pas vue, mais je sens qu'elle existe, comme je sens que j'existe moi-même; elle s'affirme par son action comme la vie s'affirme par le mouvement... Sa forme, sa couleur? Eh bien, je vais vous le dire : elle est couleur de flamme; c'est elle qui colore, anime et fait resplendir toutes choses... Et je sais justement que mon âme est malade parce que, depuis longtemps déjà, tout s'est terni pour moi, les choses ont perdu leur éclat et leur beauté. Mes yeux n'ont pas faibli pourtant : ils distinguent les fils les plus déliés, les nuances les plus insaisissables; le soleil aussi est resté le même; mais, quand il se couche le soir derrière les arbres du jardin, je ne retrouve plus l'éblouissant éclat d'autrefois. Les matinées

de printemps n'ont plus leur ineffable fraîcheur, ni les fleurs la séduction de leur grâce et de leur parfum. Je ne sens plus jamais, non jamais, ce tressaillement de vivifiante allégresse qui nous emporte en un délicieux vertige au contact de ce qui est beau. Tout languit, parce que mon âme a perdu sa force rayonnante... Un plaisir, un succès ne me causent plus de joie, et cependant le bon état de mes organes devrait les disposer à ressentir l'épanouissement de la joie... Qu'y a-t-il donc de changé?...

Il s'amusait de son animation, de la voir soudain rajeunie, redevenue presque jolie avec ses yeux brillants et son visage plus coloré.

— Je pourrais vous répondre : « Les ans en sont la cause », s'il ne s'agissait pas d'une charmante femme comme vous ; mais je n'ai jamais prétendu avoir réponse à tout : il n'y a que les dames qui aient ce privilège. Bonsoir, chère amie; je vais dîner. J'ai une consultation, ce soir. Il faut que je me hâte.

— Sans rancune, mon bon docteur?

— Comment donc? Je suis ravi de vous laisser ranimée... et triomphante, seule avec votre âme couleur de feu... Rien de bon comme une petite discussion métaphysique pour vous mettre en appétit.

Quand son vieil ami fut parti, elle alla s'asseoir devant son petit couvert proprement dressé sur une nappe bien blanche, devant un réchaud d'argent soigneusement entretenu. Elle avait gardé le goût de ces délicatesses. Mais elle n'avait pas faim; toute son animation était tombée : elle rentrait dans la mélancolie de l'isolement, sous la tyrannie des souvenirs, malgré la turbulente gaieté du griffon, fort excité par l'appareil du repas, malgré ses agaceries, ses exigences, la convoitise naïve de ses beaux yeux, le mouvement si caractéristique de sa queue et de ses oreilles. Elle lui souriait, le caressait, incapable d'une résistance. Il dîna plus qu'elle. Quand ce fut fini, elle prit un jupon de grosse laine au crochet qu'elle voulait terminer, pour le donner le lendemain à l'une de ses vieilles protégées. La tâche, très longue. était achevée à peine quand sonna l'heure de la messe de minuit. Elle s'y rendit en com-

pagnie de sa servante, et bien enveloppée dans un manteau fourré, car le froid était très vif.

Cependant, au sortir de l'église, après l'office, vers une heure du matin, elle trouva que l'air avait perdu de son âpreté ; il s'était amolli, et un brouillard, une sorte de buée épaisse, absorbait la lumière des becs de gaz ; les étoiles, le mince croissant de lune avaient disparu du ciel uniformément sombre. Et cette nuit brumeuse et froide, ce retour morne avec une servante fit resplendir dans sa mémoire d'autres Noëls bien différents, un entre autres, au commencement de leur jeune ménage, une brillante messe de minuit à la Madeleine, d'un éclat éblouissant parmi les lumières et les chants, et la foule prosternée dans la vaste nef... Et ensuite le gai réveillon à la Maison d'Or, avec de jeunes amis !... Qu'ils étaient heureux alors ! et que cela leur semblait simple et naturel d'être heureux ! C'est à peine même s'ils s'en rendaient compte : ils avaient la santé, la jeunesse, l'espérance, l'amour, et quelquefois ils se plaignaient !... Ils trouvaient la fortune avare, le succès lent à venir, tenant compte de ce qui leur manquait, oubliant tous les biens qui leur avaient été accordés... « Ah ! mon Dieu, sait-on jamais tout le bonheur qu'on a ! » Que n'eût-elle pas donné maintenant pour revenir à l'un de ces Noëls d'autrefois, même au plus triste, après la mort de l'enfant, lorsque appuyés l'un sur l'autre ils n'osaient passer devant la crèche et se détournaient pour ne pas voir le petit Jésus dans les bras de sa mère... Oui, même alors où son cœur se fondait en larmes de sang, où il lui semblait avoir touché le dernier fond de la douleur humaine, elle n'était du moins pas seule pour pleurer ; ils étaient deux. Elle jeta un regard navré autour d'elle, dans le désert de la rue brumeuse, — image saisissante de sa vie, — où le pas maussade d'une servante escortait seul le sien ; elle frissonna et ses yeux se mouillèrent. « Maintenant,... oui, maintenant je l'ai touché ce dernier fond de la douleur humaine... Tout m'a été ravi, toutes les tendresses, tous les biens. » Comme en un coup d'œil rapide, elle se vit à jamais isolée, délaissée, sans enfant ni mari, presque sans parents, sans aucune même des ressources que donne la fortune pour combattre les affres de la vieillesse, obligée de travailler pour conquérir le luxe modeste de quelques aumônes.

Elle atteignit ainsi sa demeure, si absorbée dans ses noires lamentations qu'elle n'entendit pas la recommandation de mademoiselle Virginie de ne pas monter trop vite l'escalier. Lelio vint à sa rencontre et lui fit grande fête ; mais elle l'accueillit avec distraction, tout occupée de sa peine.

Le lendemain, le soleil parvint à éclaircir le brouillard qui se condensa en nuées opaques d'un jaune livide.

— Cela sent la neige, prophétisa mademoiselle Virginie.

Malgré ce pronostic, la vieille dame, après son déjeuner, prit le jupon au crochet, et, accompagnée de Lelio, se dirigea vers la demeure de la vieille pauvresse, à qui elle s'intéressait depuis plusieurs années. La mère Hugans, c'était son nom, habitait au fond d'une impasse fangeuse, près de la Butte-aux-Cailles, quartier lointain et misérable parmi les plus misérables ; elle était veuve d'un forçat, mais nul ne le savait, hormis sa protectrice, à qui elle avait confié ce lourd secret dans une heure d'épanchement, un jour qu'elle la voyait tout en larmes sous son voile de deuil.

— Ah! ma pauv' dame! votre cœur se fend de ce grand malheur... Moi aussi, j'ai été comme vous, et c'était plus dur encore, parce que j'étais obligée de me cacher pour pleurer.

Elle lui raconta alors sa lamentable histoire :

— Nous étions voisins, élevés porte à porte, Hugans et moi; et dès le commencement nous nous aimions... Je ne sais pas un jour de ma vie où je ne l'aie aimé. Il était un beau garçon, bien fait et bon, oui, bon comme peu de gens le sont; et pourtant, quand nous eûmes grandi et qu'il vint me demander en mariage, mon père refusa. « Jamais je ne donnerai ma fille à un voleur! » qu'il dit. Et, ma pauv' dame, le vol de quoi il parlait, c'était bien peu de chose, autant dire une plaisanterie, un mauvais couteau d'un sou qu'il avait pris à un de ses camarades à l'école. Mais mon père ne pouvait pas oublier ça : « Qui a bu, boira... qui a volé, volera ». Et il ne voulut plus en entendre parler... Je l'aimais tant, moi, que je résolus de l'attendre ; et, quand j'eus l'âge de me marier sans le consentement de mes parents, je l'épousai. « Tu te repentiras, me dit mon père; ne viens pas te plaindre alors. » Moi, j'étais bien tranquille et bien heureuse:

jamais homme ne fut aussi bon pour sa femme comme le mien. Tous les jours il m'apportait quelque chose, tantôt une poire, tantôt un chou-fleur, ou des pommes de terre : « C'est un tel qui m'a donné ça », qu'il me disait, et je le croyais tout à fait. Mais ce n'était point vrai : il prenait à droite et à gauche, toujours des petites choses sans valeur, mais il ne pouvait pas s'empêcher de prendre chez les autres. Un jour, il m'apporta une poule, une belle poule noire cailletée de blanc. « C'est le fermier du bourg, là-haut, qui me l'a donnée », qu'il me dit. J'eus quelque méfiance. « Bien sûr? que je demandai. — Bien sûr. » Ah! ma pauv'dame, il l'avait volée. Et comme c'était de nuit, qu'il avait escaladé une clôture et brisé la porte de la basse-cour, comme ce n'était pas sa première faute, il fut jugé très sévèrement et envoyé au bagne... Pour une malheureuse poule!... Mon père avait raison, il avait ça dans le sang, de voler, le pauvre Hugans; il ne pouvait pas s'en empêcher. Alors, bonne dame, qnand il fut parti et que je n'osais plus affronter le monde de chez nous, ni ceux de ma famille, qui tous m'en voulaient de cette honte-là, je vendis le peu que j'avais, je donnai l'argent à ceux à qui il avait fait tort, puis je pris mes deux enfants par la main, Jules et Joseph, et je vins à Paris à pied depuis Aurillac, qui est tout près de chez nous, en mendiant mon pain... « Comme ça, je me dis, on ne reprochera pas à mes garçons leur père. » Et c'est vrai que personne n'a jamais su notre malheur. J'ai travaillé comme j'ai pu, le bon Dieu m'a aidée et j'ai fait de mes garçons d'honnêtes ouvriers. L'aîné est mort, après la guerre, d'un chaud et froid... L'autre habite Saint-Denis; il a six enfants et bien de la peine à vivre, mais il n'a pas son pareil pour l'honnêteté.

— Et votre mari?

— Ah! le pauvre... il m'a écrit tous les ans de bonnes lettres que je garde comme un trésor...

Ouvrant alors un tiroir de sa vieille commode, le seul meuble de son galetas, sous une pile de chemises grossières, elle prit une vieille enveloppe jaunie contenant les lettres du forçat, et les mit sur les genoux de sa protectrice qui les parcourut d'un regard attendri.

— Voici la dernière, dit-elle avec un soupir; c'est la

plus longue. Après ça, je n'ai jamais rien reçu. Il est mort sans que je l'aie revu.

— Vous l'avez regretté, malgré tout?

— Ah! oui. Je n'ai pas cessé de l'aimer... C'est qu'il était bon, voyez-vous,... le cœur d'un enfant... Il n'aurait pas fait de mal à une mouche... Mais, c'était ce malheureux défaut de prendre ce qui n'était pas à lui... Une maladie, je crois, voyez-vous : ... nous n'étions pas dans le besoin... nous avions ce qu'il nous fallait. Lui, trouvait son plaisir à la rapine... Ma chère dame, j'ai eu par lui bien des peines, des hontes, de la dure misère... Eh bien, si on m'avait dit : « Le voilà! » j'lui aurais ouvert les bras, et je l'aurais chéri comme au premier jour... Oui, c'est comme ça, bonne dame...

Et elle fondit en larmes.

Cette naïve confidence lui avait attaché plus fortement sa protectrice; ce pauvre cœur tendre et fidèle avait trouvé de l'écho dans ce cœur désolé.

Quand, au haut d'un escalier immonde, la vieille dame pénétra dans le misérable taudis, bien propre et bien rangé, où vivait la veuve du forçat, elle fut accueillie par des acclamations de joie.

— Je savais que vous alliez venir... je vous attendais, s'écria la pauvresse d'une voix faible et cassée... J'ai toujours des « signes » qui vous annoncent... Toute la nuit, j'ai rêvé de mon garçon qu'est mort; il me riait d'un air de bonne nouvelle, et j'ai pensé : la dame va venir... C'est drôle, tout de même, qu'il m'arrive toujours quelque chose d'heureux quand je le vois... Il n'y a que son pauvre père que je ne vois jamais!... C'est-y que le bon Dieu l'a logé trop loin?... Ça me fait de la peine, savez-vous?

Elle parlait sans attendre de réponse, car elle était devenue extrêmement sourde et sa protectrice la laissait causer, gémir, s'épancher à son aise, sans chercher à se faire entendre, se contentant de lui sourire doucement avec une affectueuse compassion, car elle savait que, pour cette misérable abandonnée, la vraie charité, le vrai bienfait, était sa présence. L'après-midi s'avançait, pourtant. Elle déplia le beau jupon, le lui mit sur les genoux ; puis elle prit dans sa bourse l'argent qu'elle lui donnait chaque trimestre pour son terme, en y

ajoutant un petit surcroît à l'occasion de Noël; et, après s'être laissé embrasser à plusieurs reprises par la pauvre femme qui lui demandait avec une sollicitude touchante si, « bien sûr, bien sûr, cet argent-là ne lui ferait pas faute, parce qu'elle était habituée à la misère, elle, et ne voulait pas que sa bienfaitrice se privât pour la secourir », la vieille dame se leva et partit.

Le jour tombe vite en décembre; elle ne voulait pas s'attarder, à la nuit, dans ces quartiers lointains et dangereux. Elle descendit l'escalier noir en se tenant au mur, précédée par Lelio, qui, trouvant la visite trop longue à son gré, avait manifesté clairement son intention d'y mettre un terme en s'emparant du parapluie de sa maîtresse, qu'il tenait par le travers dans sa gueule, la tête tournée vers la porte, avec la pantomime la plus expressive.

Le ciel s'était peu à peu chargé de nuées d'un gris livide, et des brins légers de neige tournoyaient dans l'air nonchalamment et poudraient de blanc le sol et les toits. La vieille dame hâta le pas, pressentant qu'avant peu la neige allait s'épaissir et rendre la marche difficile. Elle chercha un raccourci, se trompa dans le dédale de ruelles et de passages où elle venait rarement, et, après plusieurs circuits, elle se trouva dans l'avenue des Gobelins, dans une direction tout opposée à celle qu'elle croyait suivre. A ce moment, d'une rue voisine, débouchait une troupe d'enfants, galopant sous la neige qui tombait dru à cette heure et chantant la *Marseillaise* à tue-tête. L'un d'eux, poussé par le démon cruel de cet âge, eut la méchante idée de lancer une grosse boule de neige au petit Lelio, qui, la queue entre les jambes et les oreilles basses, s'était rapproché de sa maîtresse, effrayé par les clameurs de la bande. Le griffon jeta un cri de douleur et se sauva en gémissant, poursuivi, affolé par les cris, les rires, les chants et sous une grêle de projectiles...

En un instant, il eut disparu, malgré les appels de sa maîtresse, dont la faible voix se perdait dans le bruit; elle se mit à courir, autant que le lui permettaient son âge et ses forces, dans la neige déjà haute où ses pieds s'enfonçaient. Elle perdit haleine, glissa et finit par tomber lourdement. Un passant la releva, et, voyant qu'elle n'était pas blessée,

se hâta de s'éloigner tout transi et mouillé. Elle était seule dans la grande voie déserte, Lelio avait disparu avec la troupe de ses persécuteurs ; elle prêta l'oreille, essayant de s'orienter sur les chants et les cris qui, étouffés à demi par la distance, l'avaient jusqu'alors guidée; le silence était absolu. Alors, dans le chagrin aigu d'avoir perdu son petit compagnon, elle l'appela d'une voix désolée, sans écho dans cet air cotonneux, épaissi par la lourde neige incessante. Deux agents passèrent mélancoliquement, comme des ombres tristes dans ce désert glacé; elle leur demanda toute tremblante d'émotion s'ils n'avaient pas rencontré un petit chien poursuivi par une troupe de gamins : ils la prirent pour une folle et secouèrent la tête en haussant les épaules. Elle avait espéré que Lelio reviendrait sur ses pas pour la rejoindre; mais, dans cette neige, il ne pouvait retrouver sa trace; peut-être s'était-il jeté au hasard dans une cour ouverte, quelque boutique dont la porte s'était refermée sur lui. Elle entra chez les marchands de vins, les boulangers, partout où elle voyait de la lumière, demandant, s'informant, racontant, et partout éconduite, quelquefois grossièrement. A bout de forces et d'espoir, il lui fallut enfin se résigner à rentrer seule chez elle, transie et les membres rompus de fatigue.

— Seigneur! qu'est-il arrivé? s'écria mademoiselle Virginie à la vue de sa maîtresse, pâle, défaite, se soutenant à peine dans ses vêtements ruisselants d'eau.

Elle répondit :

— J'ai perdu Lelio! et se laissa tomber sur un siège, presque défaillante.

La soirée s'écoula terriblement morne. La turbulence et les caresses de Lelio lui manquaient; la corbeille où, d'habitude, il dormait près d'elle avait un air d'abandon qui la glaçait; elle se rappelait ses gentillesses, le bon regard affectueux, presque humain, qu'elle surprenait parfois fixé sur elle avec une attention si tendre qu'elle en était remuée. Où était-il maintenant, le pauvre animal, inoffensif et doux? A quelle misère, à quel supplice était-il réservé? Cette humble existence suspendue à la sienne, depuis quelques années, lui laissait maintenant un incroyable sentiment d'abandon et de

vide. Plusieurs fois, dans la soirée, elle se figura l'entendre gémir au dehors et la servante dut descendre pour s'assurer s'il n'était pas revenu. Mais elle eut beau sonder du regard la rue toute blanche de neige, Lelio n'y était pas.

— Il faut que Madame se fasse une raison!... Certainement, ça fait de la peine qu'il ne soit plus là... On y était attaché, à cette bête... Mais, enfin, ce n'est qu'un chien!

« Eh! sans doute, ce n'est qu'un chien, pensait la pauvre femme, et j'ai traversé de bien autres douleurs! » Elle s'étonnait d'être si désemparée, si profondément atteinte par la perte de ce petit animal : la faculté de souffrir n'est donc jamais abolie? Elle avait perdu son enfant, son bel ange tant aimé, elle avait perdu un mari adoré, traversé les plus cruelles épreuves, et elle trouvait encore des larmes pour un malheureux petit chien! Ce matin, elle se trouvait si délaissée, si superflue, il lui semblait qu'elle n'eût désormais rien à perdre, ayant tout perdu de ce qui fait le prix de la vie... Et pourtant, un degré de plus de misère lui était survenu.

Elle ne put dormir de toute la nuit, poursuivie par les lambeaux de cette *Marseillaise* féroce qu'avaient braillée les voix discordantes des cruels gamins. Elle avait un peu de fièvre, ayant pris froid, et ses idées flottaient, s'éparpillaient, incohérentes, comme des mouches bourdonnantes qu'elle ne pouvait saisir. Son imagination lui représentait Lelio perdu dans le froid et la neige, assommé, éventré peut-être, grelottant, au coin d'une borne, sa douloureuse agonie. Et toujours cette *Marseillaise!* « L'étendard sanglant... Égorger nos fils et nos compagnes... » Les paroles mêmes de son chapelet se scandaient sur le rythme fatal... C'était un supplice.

De bonne heure, mademoiselle Virginie courut à la fourrière réclamer le griffon et donner son signalement pour le cas où il y serait amené... Et le jour passa dans une attente vaine.

La vieille dame essaya de travailler, mais ne put y parvenir. Son appartement lui semblait un tombeau froid et muet, maintenant que le bruyant et joyeux petit Lelio ne l'animait plus de sa turbulence, de sa voix claire et vigilante... Comme la veille, elle ne put dîner; et, malgré ses efforts, elle se mit à pleurer. Ce que voyant, mademoiselle Virginie monta sur

ses grands chevaux et parla d'abondance : « Madame n'était vraiment pas raisonnable!... Se faire tant de chagrin pour un chien!... Passe encore si c'était un enfant!... on comprend la douleur d'une mère... Mais se rendre malade pour un animal sans raison! Comment Madame, pieuse et chrétienne, pouvait-elle faire tant d'histoires pour une bête?... C'était pécher, bien sûr... Ce n'est pas la peine de tant prier, et d'aller dans les églises et à confesse, si on ne peut pas se résigner dans un cas pareil... Pour elle, elle en était scandalisée... » Elle parla si longtemps sur ce thème, qu'à la fin sa maîtresse s'irrita et la pria de morigéner sa propre conscience.

— Les animaux, dit-elle exaspérée, sont des créatures de Dieu, aussi bien que vous et moi. Quelle impiété y a-t-il à admirer les œuvres du Seigneur? De grands saints nous ont donné l'exemple : saint Jérôme, saint François d'Assise et bien d'autres... Jésus, lui-même, n'a-t-il pas voulu naître entre un bœuf et un âne?

Mademoiselle Virginie, un peu déconcertée, mais non vaincue, se retira en grommelant « qu'il y a des gens, ma parole, qui donnent plus de larmes à leur griffon qu'à leur mari! » D'abord indignée, la vieille dame se contint : à quoi bon répondre? Est-ce que cette fille pouvait savoir qu'il y a de telles douleurs qu'elles dépassent la région des larmes, des douleurs arides qui s'enfoncent dans le plus profond du cœur comme en un roc inébranlable, et deviennent une part de nous-mêmes, qu'on ne saurait arracher sans déraciner la vie. Que prouvent les larmes? Elles coulent et s'écoulent...

La nuit fut pire que la précédente, travaillée comme elle d'incohérence et de fièvre. Quand, le matin, mademoiselle Virginie, en entrant dans la chambre, vit sa maîtresse si pâle et si décomposée, elle poussa un gémissement :

— Est-il Dieu possible de se mettre en des états pareils! Je vais chercher le docteur...

— A quoi bon?... il ne me rendra pas Lélio...

— Madame l'écoutera peut-être, au moins; tandis que moi, tout ce que je dis est comme rien, Madame le prend en mauvaise part.

La malade s'enfonça dans ses oreillers sans répondre. Au

fond, elle n'était pas trop fâchée de voir son médecin, non pour être guérie, mais pour entendre une voix amie et se laisser consoler par de bonnes paroles. Un moment après, la porte s'ouvrit et mademoiselle Virginie cria :

— Le voilà !

Par un geste instinctif de femme, elle passa la main sur ses cheveux pour les lisser et offrir au docteur un aspect moins désagréable. Mais, avant qu'elle eût tourné la tête, quelque chose de pesant vint s'abattre sur elle, tandis qu'un souffle chaud et humide caressait son visage.

— Est-ce toi?... est-ce toi, mon pauvre petit? s'écria-t-elle, pressant contre elle le griffon tout humide et crotté, qui la couvrait de folles tendresses et, dans ses murmures inarticulés et doux, semblait lui conter mille choses pour la consoler ; — cependant mademoiselle Virginie expliquait verbeusement sa surprise, son saisissement et les raisonnements compliqués dont elle avait accueilli Lélio grelottant et grattant à la porte de la cuisine, quand, certes, elle le croyait bien, avec une pierre au cou, tout au fond de la rivière.

La vieille dame respira longuement, comme délivrée d'un lourd poids étouffant. L'émotion faisait trembler les doigts dont elle dénouait, au cou du griffon, un bout de corde rompue, signe de la servitude qu'il avait subie. Elle pensait que le moissonneur, après qu'il a rentré sa moisson, laisse encore, dans le champ dévasté, quelques grains pour les oiseaux, quelque rare épi pour les misérables, de rustiques fleurettes épargnées par la faux, où se repose le regard lassé du voyageur; et, levant les yeux vers le ciel gris de décembre, elle joignit les mains et remercia Dieu pour l'humble ami qu'il lui avait rendu.

P. CARO.

LES ROUMAINS DE HONGRIE

I

De toutes les nationalités, si diverses par leurs langues et leurs aspirations, dont l'ensemble bariolé forme la « Couronne de Saint-Étienne » ou royaume de Hongrie, les Roumains sont certainement — après les Magyars, rois du pays et maîtres de l'État, — l'élément le plus important. On s'en rend compte d'un coup d'œil en étalant une carte ethnographique, par exemple celle de M. Kiepert; toute la partie orientale de la Hongrie est roumaine, non pas seulement la Transylvanie, mais aussi les comitats à l'ouest de la Transylvanie jusqu'à Nagy-Karoly, Gross-Wardein, Arad et Temesvár, et même un peu plus à l'ouest encore.

Les Roumains occupent en Hongrie un espace presque aussi considérable que celui qui est occupé par les Magyars. La frontière politique seule, c'est-à-dire une ligne fictive, les sépare de leurs frères du royaume de Roumanie. Aussi la simple vue d'une carte ethnographique donne de la nation roumaine une idée bien différente de celle que donnent les cartes ordinaires, car la géographie dite politique est pour les nationalités un véritable lit de Procuste. Sur une carte ethnographique on voit la nation roumaine former un vaste cercle, compacte partout, sauf au centre. Au cœur même, en Transylvanie,

on voit un groupe de Szeklers ou Sicules, rameau détaché de la souche magyare, et quelques îlots de population allemande, les Saxons, comme on les appelle, descendant de colons appelés par les rois de Hongrie aux XIIe et XIIIe siècles. Tout le reste est roumain de la mer Noire aux plaines de la Hongrie, et du Dniester au Danube : mais ce vaste domaine a été partagé par l'histoire et par l'ambition des grands États. Les Roumains du jeune royaume danubien (anciennement Valachie et Moldavie) ont seuls, dans la langue officielle de la diplomatie, le droit de se dire Roumains : en Bessarabie, on leur dit : « Vous êtes Russes ; » en Hongrie, on leur dit : « Vous êtes Hongrois, et vous devez devenir Magyars. » Mais partout ils répondent : « Nous sommes Roumains, et Roumains nous voulons rester ! »

Les Roumains sont, en tout, au nombre d'environ dix millions [1] : sur ce total, les Roumains de Hongrie forment au moins le quart. D'après le recensement hongrois de 1890, ils seraient 2.589.000, et la réalité est sans doute supérieure à ce chiffre. Les Magyars, au temps où le recensement était fait par une administration allemande, se plaignaient que leur nombre fût *minoré* et que celui des Allemands fût majoré ; aujourd'hui que ce recensement est fait par une administration magyare et magyarisante, les autres nationalités de la Hongrie se plaignent d'une partialité qui enfle, à leur détriment, le nombre réel de la population magyare. C'est ainsi que, de 1880 à 1890, l'accroissement des Magyars a été (dans les chiffres officiels) près du double de celui des autres nationalités ; et, tandis que dans ce recensement les Roumains sont 2.589.000, soit 17 % de la population totale de la Hongrie propre [2], les Magyars sont arrivés à 7.356.000, soit 48 %. On le voit, même avec ces chiffres officiels et forcés, ceux qui prétendent imposer leur langue et leur nationalité aux diverses nations de la Hongrie abandonnées à leur domi-

1. Je laisse de côté dans ce total les Roumains de la Macédoine, de l'Épire et de la Grèce qu'on appelle aussi Valaques de la Macédoine : il est difficile de s'assurer de leur nombre, et ils sont trop éloignés des Roumains au nord du Danube pour pouvoir rêver de s'unir jamais à eux.

2. C'est-à-dire sans le royaume de Croatie et le port de Fiume.

nation en 1868, ne forment même pas la moitié de la population de la Hongrie[1]!

II

Les Roumains sont donc un groupe important, par le nombre, de la population de la Hongrie, et il semble que leur nombre seul devrait leur donner une importance correspondante. Il n'en est rien. Ils ne jouissent même des droits civils et politiques que depuis 1848 : antérieurement, leur histoire est celle de longs siècles de sujétion, avec de vains efforts pour arriver à l'égalité politique et à une vie nationale. Ici la politique demande ses arguments à l'histoire et les Magyars prétendent s'autoriser d'elle pour justifier la subordination des Roumains au nouvel État hongrois. L'histoire n'est ici, comme souvent, que de la politique rétrospective, et, malgré qu'on en ait, pour comprendre les querelles d'aujourd'hui, il faut pénétrer dans le labyrinthe d'obscures annales.

La Transylvanie, où est le gros de la nation roumaine de Hongrie, est la région montueuse et forestière qui forme le nord-est de la Hongrie et qui domine à l'est la Moldavie et au sud la Valachie. C'est une partie de l'ancien royaume des Daces, conquis par l'empereur Trajan dans les premières années du IIe siècle de notre ère et organisé en province romaine sous le nom de Dacie. La Dacie s'étendait, au sud, jusqu'au Danube ; à l'ouest, presque jusqu'à la Theiss. Elle comprenait donc la Roumanie actuelle, la Transylvanie et la partie occidentale de la Hongrie propre. La province conquise se remplit vite, comme les autres provinces de l'empire romain, de colons qui se mélangèrent aux restes de la population dace. La Dacie participa promptement à la civilisation romaine ; de nombreuses inscriptions ont conservé le souvenir de villes riches et florissantes : l'industrie minière

1. Hongrie propre : population civile en 1890 : 15.133.000, ainsi répartie : Magyars, 7.356.000; Roumains, 2.589.000; Allemands, 1.588.000; Slovaques, 1.896.000 : Serbes, 995.000; Ruthènes, 379.000; Croates, 183.000; autres, 293.000. Je cite les chiffres d'un travail statistique de M. Vargha, dans la *Ungarische Revue* de janvier-février 1893.

était très développée dans les montagnes de la Transylvanie actuelle. Mais la Dacie était immédiatement en contact avec ces régions barbares dont les habitants pauvres et hardis convoitaient le bien-être et les richesses accumulées de l'empire romain. La vallée du Danube était un chemin tout indiqué pour les invasions : c'est par là que passèrent anciennement les Goths, les Huns, les Gépides, les Avares, les Petchénègues, les Coumans et enfin les Hongrois ou Magyars qui devaient fonder un empire durable dans l'ancienne Pannonie. Les Romains avaient bientôt renoncé à se maintenir dans cette province extrême de leur empire, mal défendable; elle fut, dit l'historien Vopiscus, évacuée sous l'empereur Aurélien (270-275); celui-ci retira de la Dacie les restes de l'armée et de la population romaine et les transporta dans la Mésie, c'est-à-dire au sud du Danube (à peu près la Bulgarie actuelle).

L'histoire de la nation roumaine au moyen âge, depuis la retraite d'Aurélien jusqu'au XIIIe siècle, est, faute de documents, extrêmement obscure ; la langue qu'elle parle indique bien son origine latine, et le mot « roumain » n'est autre chose que « romain ». Mais que devinrent les Romains d'Orient après la dislocation de l'empire romain? Quand on les retrouve, à la fin du moyen âge, dans la région qu'ils occupent aujourd'hui au nord du Danube, c'est avec une civilisation slave. Sans doute, ils ont conservé leur langue d'origine latine, mais ils l'écrivent avec l'alphabet slavon; souvent même c'est la langue slave qu'ils emploient dans leurs documents : leur clergé est slave, la langue de leur liturgie est slave. Ce n'est que dans notre siècle qu'ils se sont définitivement affranchis de cette tradition et ont rejeté cette défroque étrangère.

La théorie construite avec beaucoup d'ingéniosité, il y a vingt ans, par l'historien allemand Rösler, — théorie adoptée par les historiens magyars parce qu'elle leur permet d'invoquer contre les Roumains le « droit historique », — est celle-ci : « Il faut prendre au pied de la lettre le témoignage de l'historien latin : après Aurélien, il n'y a plus eu ni un soldat ni un colon romain au nord du Danube; toute vie sédentaire avait disparu, et la preuve, c'est que les noms anciens des villes ont disparu et que les villes modernes ne sont pas sur l'emplacement des anciennes : la Dacie était périodiquement

balayée par les tourbillons des invasions barbares. Quant aux Romains, ils s'étaient retirés dans la région du Balkan : là ils subirent la conquête et la domination des Bulgares, et c'est ainsi qu'ils se slavisèrent; puis, plus tard, au XIIe ou au XIIIe siècle, des bergers roumains (ou valaques, comme on les appelait alors), poussant devant eux leurs troupeaux, traversèrent le Danube et s'établirent pauvres, inaperçus et tolérés, dans les régions qui s'appelèrent Valachie et Transylvanie. En ce qui concerne la Transylvanie, celle-ci était déjà hongroise et la Hongrie était un État constitué; les Magyars ont laissé ces tribus nomades de Valaques s'établir dans les montagnes désertes de Transylvanie; mais les Roumains d'aujourd'hui, descendants de ces bergers misérables, n'ont pas le droit de se regarder comme une nation établie avant les Magyars sur le sol de la Transylvanie et de la Hongrie. »

Telle est la thèse dont l'orgueil magyar veut faire un dogme historique : mais les objections n'ont pas manqué; et un historien roumain, M. Xénopol[1], non seulement les a présentées avec une grande force, mais a reconstitué d'une façon bien plus vraisemblable les origines et l'histoire de la nation roumaine. Des Romains se sont maintenus dans le Balkan; on le sait, du reste, puisqu'il y a encore aujourd'hui là un groupe roumain important (ce qu'on appelle les Valaques de la Macédoine), mais, dès le VIIe siècle, les Romains avaient disparu de la Mésie après l'invasion bulgare : les bergers valaques n'auraient donc pu venir de l'ancienne Mésie devenue bulgare, et le Balkan était trop loin. Ce qu'il faut admettre, c'est, dès le VIIe siècle, la séparation des Romains d'Orient en deux groupes principaux : les Daco-Roumains et les Macédo-Roumains. Les Romains d'Orient ont même dû donner naissance à un plus grand nombre de tronçons, disparus depuis; car on sait, par un historien des Croisades, Guillaume de Tyr, qu'il y avait au XIIe siècle des Roumains en Dalmatie; il y a même encore aujourd'hui quelques villages roumains en Istrie (vallée de l'Arsa). Il faut, après l'invasion des Barbares, se représenter le pays romain de l'Orient comme une région couverte par une inondation; la plaine disparaît

1. *Les Roumains au moyen âge*. Paris, 1885.

sous les eaux : les collines forment comme des îles; les îles, ici, ce sont les Balkans au sud, les Carpathes au nord.

Ne parlons plus des Balkans; parlons des Carpathes, c'est-à-dire de la Transylvanie. Les Romains qui n'ont pas suivi Aurélien — car le texte de Vopiscus n'est pas à prendre avec la brutalité littérale — y sont restés ou ont reflué de la plaine : les villes ont été abandonnées, et, par suite, la civilisation s'est éteinte; la population a vécu dans la montagne et de la montagne comme elle a pu. Les historiens du moyen âge ne parlent pas d'elle : mais quels historiens savaient ce qui se passait dans cette région des Carpathes, pendant ces siècles de désolation? Les Romains ou Valaques des Balkans sont connus par les écrivains byzantins : mais, jusqu'à l'arrivée des Magyars et jusqu'à la formation d'un État hongrois, jusqu'à l'apparition de chroniques et de chartes en Hongrie, la région des Carpathes est sans histoire. Si le silence séculaire de l'histoire était un argument contre les Roumains des Carpathes, il le serait également contre les Albanais, dont on aurait à chercher l'origine hors de leurs montagnes.

Bien loin que les Roumains soient arrivés en Transylvanie aux XIIe et XIIIe siècles, ils sont le peuple le plus ancien de la Hongrie. Ce peuple, formé du mélange des Daces et des colons romains, s'est montré plus fidèle à la langue latine que les Daces ne l'avaient été à leur langue thrace : les invasions des barbares ont détruit leurs villes; ils se sont réfugiés dans la montagne, y vivant comme laboureurs et comme bergers dans les intervalles d'orages. Mais ils ne purent manquer de subir une influence étrangère quand ils furent englobés dans un empire slave. Le premier État bulgare, qui dura du IXe siècle aux premières années du XIe, s'étendait sans doute au nord du Danube, sur les régions qui sont aujourd'hui la Valachie, la Moldavie et la Transylvanie. C'est des Bulgares que les Roumains, leurs sujets, reçurent le rite slave et la liturgie slave; ils devaient garder cette liturgie jusqu'au milieu du XVIIe siècle, et ainsi s'explique le caractère slave que la nation roumaine devait garder si longtemps[1].

1. Il n'est question ici que des Roumains au nord du Danube; ceux des Balkans avaient subi l'influence byzantine et adopté le rite grec.

Les Hongrois ou Magyars étaient arrivés en Europe au xe siècle; ils avaient brisé l'empire morave, qui avait son centre dans l'ancienne Pannonie, et ils s'étaient établis dans les plaines du Danube moyen et de la Theiss. Une fois installés dans ce qui sera désormais leur patrie, ils conquièrent la Transylvanie sur un autre peuple tatare qui s'y était installé, les Petchénègues, et, en l'an 1004, le roi saint Étienne réunit la Transylvanie à la Hongrie. La population était clairsemée en Transylvanie, et c'est pour cela que les rois de Hongrie, aux xie, xiie et xiiie siècles, établirent dans différentes portions du pays des colons venus de la basse Allemagne (Saxonie), et appelés pour cette raison Saxons.

Il est question des Roumains, et d'une façon incidente, dans des chartes, à partir du xiiie siècle (en 1231 et en 1247). Les Roumains paraissent dans ces documents comme agriculteurs aussi bien que bergers; ils ont une Église organisée et une noblesse, et des princes semi-indépendants. Cela ressemble peu à la légende des bergers nomades arrivés des Balkans en poussant leurs troupeaux, légende que quelques écrivains ont présentée comme de l'histoire. Les Roumains de la Transylvanie formaient même une société assez organisée pour essaimer au dehors de leurs montagnes. Les principautés de Moldavie et de Valachie ont été fondées aux xiiie et xive siècles par des colonies descendues des hauteurs de la Transylvanie et de la Maramourèche[1] pour fonder des principautés indépendantes des Magyars. C'est même par cette origine que l'on explique la présence de mots hongrois dans la langue roumaine de ces deux principautés : si, comme le veut la théorie magyare, tous les Roumains qui sont au nord du Danube étaient venus des Balkans, — où les Hongrois n'ont jamais paru, — ce n'est pas de là qu'ils auraient apporté les mots hongrois de leur langue. La linguistique confirme ainsi le témoignage certain de l'histoire : l'origine de la nation roumaine de notre temps est dans les Carpathes, et la terre de Transylvanie est la mère des Roumains.

Nous autres Français, pour qui la volonté des populations

1. Nom d'une région au nord-ouest de la Transylvanie qui forme aujourd'hui le comitat hongrois de Marmaros. Les Roumains n'en occupent plus aujourd'hui que la partie méridionale; le reste est habité par des Ruthènes ou Petits-Russiens.

est le véritable droit qui donne la vie à un État, nous ne regardons guère le « droit historique » que comme une superstition d'un autre âge, lorsqu'on veut en faire une chaîne qui lie une nation malgré elle; et le spectacle des Alsaciens et des Lorrains attachés à l'empire d'Allemagne en vertu de ce « droit historique » n'est pas fait pour changer notre conception du droit. Mais admettons un instant que la question débattue entre Magyars et Roumains soit une question de « droit historique ». C'est en faveur des Roumains qu'il faut la résoudre; car ils sont plus anciennement établis dans le pays. Et n'est-il pas étrange de voir les Magyars attacher tant d'importance à cette question de date, eux qui sont si tard venus en Europe, si longtemps après la chute de cet empire romain auquel les Roumains se rattachent par leur généalogie?

III

Le roi de Hongrie saint Étienne conquit la Transylvanie dans les premières années du XIe siècle, et la Transylvanie resta hongroise un peu plus de quatre siècles. La bataille de Mohacz, en 1526, est pour la Hongrie une date fatale, comme pour nous Crécy ou Azincourt. Les Turcs avaient vaincu, et, dès lors, la terre de Hongrie était disputée entre la maison d'Autriche et la puissance ottomane. La Transylvanie ne tarda pas à s'organiser en principauté indépendante, d'abord sous les Zapolyas, puis sous des princes (nous dirions aujourd'hui des présidents) élus par la Diète transylvaine. Ces princes intervenaient dans les affaires de la Hongrie, combattant tantôt avec l'Autrichien, tantôt avec le Turc; mais ils durent, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, reconnaître la suzeraineté de la Sublime-Porte. La Transylvanie était vassale de la Turquie quand elle fut conquise par l'Autriche : elle devint autrichienne, en fait, dès 1688, en droit par le traité de Karlowitz en 1699. « La principauté de Transylvanie, selon ses anciennes bornes, dit l'article 1er du traité, demeurera sous la puissance de l'empereur Léopold et deviendra un de ses domaines ».

La Transylvanie était soumise directement à la maison de

Habsbourg, en gardant sa constitution et son autonomie : elle restait indépendante de la Hongrie autant que les autres possessions de la maison de Habsbourg. Un diplôme de l'empereur Léopold Ier avait, dès 1691, reconnu la constitution et les lois de la principauté. La Diète de Transylvanie continua d'exister et, plus tard, elle adopta, à la demande de l'empereur Charles VI, la « Pragmatique sanction » (modifiant l'ordre de succession au trône), que la Diète hongroise devait accepter de son côté. C'est en se référant au diplôme de Léopold Ier de 1691 qu'un siècle plus tard, en 1790, la Diète de Transylvanie rappelait que « la Transylvanie est une principauté ayant une existence propre et indépendante de tout autre État *(per se subsistens et ab alio regno independens principatus Transylvaniæ)* » La principauté de Transylvanie dépendait directement du gouvernement de Vienne ; elle avait sa Diète et son gouvernement local, qui communiquait avec le souverain par l'intermédiaire d'une chancellerie de Transylvanie établie à Vienne.

Cette organisation dura (sauf l'époque de troubles de 1848-49) jusqu'en 1867, lorsque la maison d'Autriche, vaincue à Sadowa, jugea nécessaire de se réconcilier la vaillante nation magyare. Les noms de « dualisme » et de « monarchie austro-hongroise » (remplaçant l' « empire d'Autriche ») disent assez que l'empire fut partagé entre les Allemands et les Magyars. Les Magyars, sentant qu'ils devenaient le pivot d'un nouvel ordre de choses, demandèrent beaucoup et obtinrent tout ce qu'ils demandaient. On leur abandonna (avec certaines réserves pour la Croatie) tout le territoire et toutes les nations situées au delà de la Leitha. On céda à toutes les revendications de leur « droit historique », et on engloba dans le royaume de Hongrie aussi bien la principauté de Transylvanie au nord, que le royaume de Croatie et la *Voïvodina* serbe de Temesvár au sud. Il y avait plus de trois siècles que la Transylvanie avait cessé de faire partie de la Hongrie ; mais les siècles passés et les faits accomplis ne comptent pas pour les tenants du « droit historique ». La Transylvanie fut partagée en comitats ; son nom même n'est plus qu'une expression géographique, comme chez nous les noms de Bretagne et de Normandie ; ses comitats ne se distinguent en rien de ceux du reste de la Hongrie, — à quelques lois d'exception près.

Les Roumains forment la grande majorité de la population dans la Transylvanie. D'après le recensement de l'administration magyare de 1890, les quinze comitats formés avec la Transylvanie comptent 2.251.000 habitants ainsi répartis : 1.276.000 Roumains ; 697.000 Magyars ; 217.000 Allemands. En comparant ces chiffres à ceux des recensements faits antérieurement (sous le régime centraliste) par une administration allemande, on constate que les Roumains restent stationnaires, tandis que les Allemands diminuent et que les Magyars augmentent.

Et pourtant, malgré leur nombre, jusqu'en 1848, ni la nation roumaine n'avait d'existence légale, ni les Roumains n'eurent individuellement le droit de citoyen. L'État transylvain ne les connaissait pas. D'après son ancienne constitution, qui dura jusqu'en 1848, la Transylvanie était partagée en trois *pays* ou *nations* : le pays des Hongrois, le pays des Sicules (Szekler) et le pays des Saxons. Ces termes doivent être pris au sens politique plus qu'ethnographique, car ils désignent la nation qui seule avait des droits politiques dans chacun de ces territoires. Les Roumains, quoique formant la majorité numérique, n'avaient pas plus de droits politiques et civils que les ilotes à Sparte, et leur religion, le catholicisme orthodoxe (ou grec), n'était pas davantage reconnue par l'État. L'État transylvain ne connaissait que trois nations : Hongrois, Sicules et Saxons, et quatre religions : catholicisme latin, calvinisme, unitarisme (religion des Hongrois et Sicules) et le luthéranisme (religion des Saxons). C'est ce qu'on a appelé en plaisantant « les sept péchés capitaux de la Transylvanie ».

Les Roumains n'étaient guère autre chose que des serfs : en langue roumaine même, le mot *roman* était synonyme de « serf » et de « corvéable à merci », de même que, dans toutes les langues de l'Europe occidentale, *esclave* est un doublet de *Slave* ; ainsi, chez nous, *Suisse* est devenu synonyme de gardien ou de concierge. Comment les Roumains de Transylvanie ont-ils été réduits à cette misérable situation? Il est difficile de le dire avec précision. M. Xénopol l'explique par le fait que la noblesse valaque s'est magyarisée sous le régime magyar : les chartes anciennes de la Hongrie font en effet mention de nobles

valaques et l'on connaît de grandes familles nobles et même royales de Hongrie (celle des Hunyades, par exemple) qui sont d'origine valaque ou roumaine. Le peuple seul resta roumain, paysans attachés à la glèbe, sans aucuns droits politiques ni même civils : leur présence était simplement « tolérée » par les lois du pays. Il était interdit aux Roumains de porter des armes, interdit d'avoir un luxe au-dessus de leur situation sociale : « Il est rigoureusement défendu aux Roumains (disait un article des *Constitutiones approbatæ* de 1653) d'avoir des chevaux, de porter des vêtements de drap bleu, des pantalons, des bottes et des bonnets fourrés de la valeur d'un florin, non plus que des chemises de coton. » Le clergé national (orthodoxe) des Roumains était soumis à toutes sortes d'avanies et de violences. Les nations privilégiées n'admettaient aucun partage avec ces ilotes : les maîtres des corporations de métier ne pouvaient prendre un apprenti roumain.

Dans deux grandes révoltes, les Roumains essayèrent en vain de se soustraire à ce régime de servage. La première est bien ancienne, car elle est de 1437, et c'est, à proprement parler, une révolte des paysans contre les seigneurs. C'est au même moment (1437–1438) que la noblesse hongroise de Transylvanie conclut avec les Sicules et les Saxons cette « Union » qui forma la base de la constitution féodale de la Transylvanie jusqu'en 1848. L' « Union » avait pour but principal d'organiser la défense commune contre les Turcs, mais il était aussi question de réprimer les *protervia et rebelliones nefandissimorum rusticorum*. Il y a lieu de croire que les paysans révoltés de 1437 n'étaient pas seulement des Roumains; mais avec le temps l'opposition de classes devint une opposition de races. En 1784, une révolte conduite par un pâtre, Horia, eut vraiment un caractère national roumain. Une révolte de serfs ne peut guère être autre chose qu'une jacquerie avec ses violences ordinaires, assassinats des nobles et incendies des châteaux. La révolte de 1784 devint une insurrection et eut un moment de succès. Horia avait rassemblé vingt mille hommes autour de lui et pris même le titre de « roi de Dacie ». Il fallut, pour soumettre les insurgés, l'intervention d'une armée autrichienne; la révolte fut écrasée dans le sang, et le Spartacus roumain périt sur la roue. Mais son souvenir

est resté pour les Roumains de Transylvanie celui d'un héros et d'un martyr national. En 1884 — centenaire de l'insurrection — comme on célébrait dans une église roumaine un service commémoratif en l'honneur de Horia et de ses compagnons, les gendarmes hongrois pénétrèrent dans l'église et en expulsèrent célébrant et assistants.

Lorsque, dans les dernières années du XVIIe siècle, la maison d'Autriche conquit la Transylvanie, la cour de Vienne, ardente pour la propagande catholique, entreprit de ramener les Roumains à l'Église de Rome sous forme d'Église unie, tout en leur laissant leur rite et leur discipline ecclésiastique. On promit de grands avantages à leur nation : leurs popes, dont une grande partie étaient serfs, devaient en profiter tout les premiers, en obtenant une situation analogue à celle des clergés des autres religions. Au point de vue doctrinal, on demandait seulement aux Roumains de reconnaître la suprématie du pape, les dogmes de la procession du Saint-Esprit et du purgatoire, et la communion avec le pain azyme. Une bonne partie du clergé de la nation roumaine accéda à cet arrangement en 1700, et dès lors, les Roumains de Transylvanie furent partagés en orthodoxes (ou grecs-orientaux, comme on dit en Autriche) et en uniates (ou catholiques grecs). Il y eut donc deux Églises, chacune ayant sa hiérarchie épiscopale particulière [1]; mais cette division n'impliqua aucune rivalité : les deux Églises furent également patriotes. Si les Roumains, comme corps de nation, n'obtinrent pas les avantages espérés, que la cour de Vienne leur eût volontiers accordés, et que la Diète de Transylvanie leur refusa, la situation des uniates fut néanmoins un peu meilleure, pour leur clergé surtout : leurs popes n'étaient plus serfs et corvéables, ils étaient libres et pouvaient envoyer leurs enfants aux écoles, ce qui était interdit aux simples paysans roumains.

Cette émancipation du clergé uniate devait avoir une grande conséquence littéraire, et, par suite, nationale : c'est de son

1. L'Église orthodoxe roumaine de Transylvanie et de Hongrie, d'après un recensement opéré par elle-même, comptait en 1890 environ 1.600.000 personnes (dont 2.000 membres du clergé). Voir la *Romänische Revue*, numéro de mai 1892, p. 288. — Les orthodoxes forment environ les trois cinquièmes des Roumains de Hongrie, et les uniates les deux autres cinquièmes.

sein, et parmi des prêtres uniates qui avaient été achever leurs études à Rome (Sinkaï est le plus célèbre d'entre eux), que naquit la littérature roumaine. Quelques livres roumains de piété avaient été imprimés en Transylvanie à l'époque de la Réforme, mais la littérature roumaine en était restée là quand Sinkaï et quelques autres prêtres roumains uniates recommencèrent à écrire et à imprimer leur langue. Et ils le firent non plus avec l'alphabet cyrillique (slave), mais avec l'alphabet latin. La première grammaire roumaine fut publiée à Vienne en 1780 (réimprimée à Ofen ou Bude en 1805) et en lettres latines. C'est le premier livre roumain imprimé dans notre alphabet. A cette époque, la langue roumaine n'était pas encore cultivée dans les principautés de Valachie et de Moldavie, soumises à la domination de cours phanariotes. On voit par là l'importance de la Transylvanie dans la formation de la conscience nationale roumaine. Elle n'a pas seulement donné naissance à la race, mais aussi à la littérature roumaine.

Le contre-coup de la Révolution française s'était fait sentir jusque dans l'Europe orientale. En 1791, des Roumains de Transylvanie adressèrent une supplique à l'empereur Léopold II, pour être relevés de leur incapacité politique et civile et pour que leur existence nationale fût reconnue par la constitution du pays. L'empereur accueillit favorablement cette supplique et la renvoya à la Diète de Transylvanie, qui la repoussa. En 1834, un pétitionnement analogue, organisé par les évêques des deux rites, n'eut pas plus de succès : en effet, la Diète féodale de Transylvanie, qui représentait les nations privilégiées, ne voulait pas, en reconnaissant des droits aux Roumains, amoindrir ses anciens privilèges. Les Roumains ne pouvaient se faire aucune place dans cette société qui ne les connaissait pas. En 1845, un Roumain de Kronstadt, ayant fait des études de droit, demanda une place dans l'administration de sa ville natale; on la lui refusa par la raison qu'il était Roumain. Il entreprit un procès qui alla jusqu'à Vienne : la municipalité saxonne, dans son mémoire justificatif, invoquait ses anciens privilèges, qui réservaient les emplois publics aux seuls Saxons, et réclamait « contre l'oppression et la ruine des Saxons en faveur des Roumains, contrairement aux lois et privilèges qui protègent la nation saxonne ».

Les Roumains de Transylvanie en étaient là lorsque éclata la révolution française de 1848. Un mouvement d'espérance agita leur nation : une grande réunion populaire fut organisée, avec l'aide des deux évêques des deux rites, Schaguna et Lemeny, par quelques patriotes groupés autour de M. S. Barnutiu. Quarante ou cinquante mille Roumains, délégués de toutes les parties de la Transylvanie, se réunirent à Blasiu [1] le 15 mai 1848. Le moment était d'autant plus critique pour les Roumains, que le Parlement hongrois de Pest venait de voter et de faire accepter à l'empereur l'incorporation de la Transylvanie à la Hongrie. Les Roumains de Blasiu exposèrent leurs revendications dans un long programme qui peut se résumer ainsi : liberté politique et civile, admission à tous les emplois, suppression de la corvée et de la dîme, emploi du roumain comme langue administrative, reconnaissance de l'Église orthodoxe, dotation du clergé roumain au même titre que les autres clergés, etc.

Cette manifestation populaire n'avait aucune valeur légale, et quelques jours plus tard, le 29 mai, la Diète féodale de Transylvanie, formée surtout de Magyars, votait l'union avec la Hongrie. Mais les événements se précipitent : les Magyars se révoltent contre l'empereur, et une guerre civile commence dans laquelle les Roumains aussi bien que les Croates combattent pour l'empereur contre les Magyars. L'insurrection une fois étouffée (avec l'aide de la Russie), les Roumains, en récompense de leur fidélité à l'empereur, obtinrent une grande partie des droits qu'ils avaient revendiqués à Blasiu ; ils étaient désormais citoyens de la Transylvanie, et, en même temps, la Transylvanie restait une possession de la maison de Habsbourg, distincte et indépendante de la Hongrie. Un peu plus tard, en 1863, une loi spéciale réglait l'emploi officiel des trois langues magyare, allemande et roumaine en Transylvanie. En même temps, par un décret-loi de la même année, l'empereur François-Joseph convoquait une Diète de Transylvanie élue sur une nouvelle base électorale, censitaire, mais sans distinction de nationalité.

1. Blasiu est en allemand Blasendorf et en magyar Balaszfalva : c'est une localité un peu à l'est de Klausenburg et elle avait été choisie pour cette réunion (en plein air) à cause de sa position centrale.

Les Roumains se trouvèrent dès lors dans la Diète et en majorité : ils pouvaient enfin réaliser leurs aspirations nationales, et organiser leur nationalité dans la monarchie autrichienne; mais leur espérance fut de peu de durée. Sadowa changea l'orientation de l'empire : les Magyars, victorieux par la défaite de l'empire, réclamèrent l'annexion de la Transylvanie, en faisant valoir d'anciens rapports historiques et la présence d'un élément magyar important en Transylvanie. Le Parlement hongrois vota cette incorporation, et, pour lui donner une apparence de légalité, on la fit voter par une Diète de Transylvanie réunie à Klausenburg (Kolozvár); seulement cette Diète avait été élue, non d'après le décret-loi de 1863, mais d'après la loi féodale de 1734, de sorte que les Roumains ne furent pas appelés à voter sur une mesure qui ruinait toutes leurs espérances [1]. La loi de 1863 sur l'emploi des langues se trouvait *ipso facto* abrogée. Voilà donc, dès 1868, les Roumains de Transylvanie citoyens, ou, pour mieux dire, sujets hongrois.

IV

Depuis leur annexion à la Hongrie, les Roumains de la Transylvanie ont dû renoncer à l'espoir de faire de la Transylvanie un petit État roumain dans l'intérieur de la monarchie autrichienne, en l'agrandissant du coin sud-est de la Hongrie ou Banat de Temesvár (qui est habité par des Roumains) et de la Bukovine limitrophe, autrichienne seulement depuis 1775 et démembrement de la Moldavie. Les Roumains ont dû renoncer à ce rêve. Et c'est un rêve plus lointain encore, ce programme de la *Romania irredenta* « la Roumanie non encore délivrée », évoqué par quelques patriotes ardents du royaume de Roumanie (M. Cipariu entre autres), et plus

1. La Diète transylvaine, convoquée d'après l'ancienne loi électorale, se composait ainsi en 1848 et en 1868 : 1° Députés élus, 89 Magyars (et Sicules), 31 Saxons, 13 Roumains ; 2° Députés nommés directement par le souverain, et choisis dans la noblesse magyare, 189.

poètes que politiques. Ce serait la réunion en un seul État des pays roumains de Russie, de Roumanie, d'Autriche et de Hongrie, formant une Roumanie de onze millions d'âmes qui s'étendrait du Dniester à la Theiss et de la frontière galicienne au Danube. Mais cette réalisation de la *patria romana*, de la Dacie romaine, ne serait possible qu'après un cataclysme européen et après la dislocation de la monarchie austro-hongroise.

Les Roumains de Hongrie — nous ne parlons plus de la Transylvanie, puisque la Transylvanie est fondue dans la Hongrie et que la Hongrie avait déjà plusieurs comitats habités par des Roumains (ceux du Banat), — les Roumains de Hongrie s'inspirent d'une politique moins ambitieuse, mais plus pratique. Le parti extrême, celui de la *Romania irredenta*, ne compte guère de partisans parmi eux. C'est le parti modéré qui dirige leur politique : il reste dans les limites constitutionnelles, mais dans ces limites, il demande l'égalité des droits *(Gleichberechtigung)* que la Constitution de 1868 promet à tous les peuples du royaume de Hongrie. L'organisation — légale — de comités électoraux dans tous les collèges où les Roumains sont électeurs a permis aux Roumains de s'organiser en parti national et d'avoir un comité directeur de leur parti. C'est ce comité qui organise de temps à autre ces conférences de la nation roumaine dont les journaux nous apprennent la tenue. Ces conférences sont formées de délégués envoyés par les collèges électoraux où les Roumains forment la totalité ou la majorité des électeurs. Ce sont ces conférences ou congrès qui élaborent et proclament le programme des revendications nationales.

Le premier de ces congrès eut lieu à Sibiu (Hermannstadt) en 1881. Dans le programme qu'il vota il revendiquait entre autres choses l'autonomie de la Transylvanie et l'adoption du suffrage universel. Ce sont des revendications extrêmes, mais, ces revendications théoriques une fois faites, les Roumains de Hongrie restent sur le terrain de la politique pratique. En somme, ils se contenteraient de concessions plus modestes et qui ne seraient que l'application loyale de la promesse d'égalité de droits *(Gleichberechtigung)* inscrite dans la Constitution de 1868 ; elles se réduiraient aux points suivants :

1° Admission de la langue roumaine dans l'administration et dans la justice, pour les districts habités par des Roumains ;

2° Nomination, dans les mêmes districts, de fonctionnaires sachant le roumain;

3° Assimilation au reste de la Hongrie au point de vue du cens électoral;

4° Autonomie de l'Église orthodoxe et des écoles qu'elle entretient;

5° Enseignement de la langue roumaine dans les écoles et collèges des comitats habités par les Roumains.

C'est par la parole et par la presse que le parti national combat pour son programme; il en appelle à l'opinion, non pas seulement en Hongrie, mais aussi dans la monarchie austro-hongroise tout entière et même dans l'Europe. C'est pour intéresser à sa cause le public libéral de l'Europe entière que dans des publications faites simultanément en allemand et en français il expose les doléances des Roumains de Hongrie : tels le *Mémorandum* de l'Assemblée de 1881, un *Mémoire* des étudiants roumains, et une *Réplique* faite par eux à une réponse des étudiants magyars. En même temps, pour tenir le public au courant de leur vie politique et de leur lutte contre le magyarisme, des patriotes roumains ont fondé une revue mensuelle en langue allemande, les *Romänische Jahrbücher* qui se publient aujourd'hui à Temesvár.

Il importe d'autant plus aux Roumains de faire entendre leurs doléances, que leur voix n'arrive plus à la tribune parlementaire. Un de leurs griefs les plus justes est que, tandis que le nom même de la Transylvanie est aboli, il existe pour les comitats formés de la Transylvanie une loi électorale spéciale et que cette loi a pour but de barrer le chemin aux Roumains. En effet, les nobles ont le droit de vote sans aucun cens, et la plupart des Magyars de Transylvanie sont nobles ou réputés tels par leur inscription électorale sous l'ancien régime; pour les autres électeurs — qui, en fait, sont surtout des Roumains, — le cens électoral est de quatre à huit fois plus élevé que dans le reste de la Hongrie. Les circonscriptions électorales ont en outre été découpées de façon à favoriser l'élément magyar. De plus, les Roumains de Transylvanie se plaignirent de la pression et de la corruption exercées par l'administration magyare. Dès 1869, à la conférence de Mercurea, les Roumains de Transylvanie avaient agité la question de s'abstenir des luttes

électorales, et une partie d'entre eux avait adopté ce mot d'ordre. En 1881, voyant le petit nombre de leurs députés diminuer encore à chaque législature par suite de ces manœuvres, le congrès de Sibiu décida qu'on s'abstiendrait de prendre part désormais aux élections pour la Chambre des députés de Budapest. Les Roumains des autres comitats (du Banat de Temesvár) continuèrent quelques années à prendre part aux élections, et jusqu'en 1890, il y eut quelques députés roumains au Parlement de Pest; mais, en 1890, et pour les mêmes raisons, les Roumains du Banat s'abstinrent à leur tour. Le champ est laissé libre aux candidats magyars : le parti national roumain fait grève sur le terrain électoral : il ne parle que dans la presse et dans ses congrès nationaux.

L'imposition de la langue magyare est un grief d'un autre ordre, mais un grief plus grave encore, car la langue n'est pas seulement le symbole, elle est aussi l'expression de la nationalité, et c'est pour cette raison que les Magyars veulent imposer leur langue à toutes les nationalités de la Hongrie. Il ne faut pas juger de la Hongrie, État mixte et bigarré, par un pays comme la France, État unitaire, où depuis des siècles une nationalité et une langue se sont imposées aux provinces d'origines diverses. S'il est un État en Europe auquel on puisse, à cet égard, comparer la Hongrie, ce serait la Suisse avec ses quatre nationalités et ses quatre langues, mais il y a cette différence qu'en Suisse aucune nationalité (même l'allemande qui l'emporte de beaucoup comme nombre) ne prétend opprimer les autres. L'imposition de la langue magyare n'est pas seulement une mesure oppressive à l'égard des nations non-magyares de la Hongrie ; c'est aussi une nouveauté, et elle ne peut invoquer ce « droit historique » si cher aux Magyars quand il vient en aide à leurs prétentions. Si l'État hongrois a pu, pendant tant de siècles, subsister sans que la jalousie en troublât les diverses races, c'est que les langues de ces races étaient toutes ce que notre moyen âge appelait des langues « vulgaires », par opposition à la langue des hommes cultivés, le latin. Le latin était la langue politique, parlementaire, administrative, judiciaire de la Hongrie : c'était une langue accessible à tous et en même temps une langue neutre. Il resta la langue officielle de la Hongrie jusqu'en 1840 : on

parla même latin dans le Parlement de Pest jusqu'en 1848. La langue magyare imposée comme langue officielle dans toutes les branches, non seulement dans la politique générale, mais aussi dans l'administration de la justice et dans les plus petits détails de l'administration locale, devient une vexation permanente pour les nations non-magyares de la Hongrie. Les doléances des Roumains ne diffèrent pas ici de celles des autres sujets des Magyars ; mais ils se plaignent en outre d'être exclus de tous les emplois administratifs dans les comitats où ils ont la majorité, de se voir presque fermer l'accès aux carrières libérales; ils se voient traités en étrangers sur le sol où ils sont nés.

C'est par l'éducation magyare et par la magyarisation de la jeunesse que les Magyars espèrent transformer la Hongrie en État national. Quoique, à la fondation du dualisme, une loi de 1868 ait prévu que les enfants des différentes nationalités pourraient recevoir l'instruction dans leurs langues nationales, l'école est aujourd'hui en Hongrie un instrument de magyarisation par excellence. L'espace nous manque pour entrer dans les détails de cette campagne scolaire : il nous suffira de dire que les écoles et collèges officiels ne donnent qu'un enseignement magyar ; que le gouvernement intervient, par ses inspecteurs, dans les écoles primaires roumaines fondées par l'initiative privée et dans les séminaires de l'Église orthodoxe roumaine ; et qu'il interdit aux Roumains de fonder des collèges et écoles secondaires destinés à leurs enfants. Bien plus, le gouvernement magyar encourage les Sociétés de propagande magyare qui se fondent sous le nom de « Société du progrès national » ou de « Société de culture (de culture intellectuelle) », Sociétés qui répandent l'instruction en langue magyare, récompensent les instituteurs magyarisants, etc. Ces Sociétés ont l'avantage de la protection officielle. Les écoles et les établissements d'instruction des Roumains luttent difficilement contre cette propagande, car les Roumains sont pauvres: ils sont pourtant aujourd'hui aidés par les subsides d'une Société fondée en Roumanie sur le modèle du *Deutscher Schulverein* de Berlin. La *Ligue pour l'unité d'instruction des Roumains*, dont le siège est à Bucharest, a pour but d'encourager et de soutenir, à l'étranger, les écoles où l'on enseigne

la langue roumaine. Quoiqu'elle restreigne son action aux limites modestes du terrain scolaire, cette Société a été dénoncée en juillet 1892 à la tribune hongroise par le comte Albert Apponyi; celui-ci s'indignait même que le bureau de cette Société eût été reçu en audience par le roi de Roumanie, et en eût obtenu des paroles de bienveillance. Le comte Kalnoky répondit avec esprit qu'il ignorait l'histoire de cette audience.

Nous n'entrerons pas dans la série des vexations et des persécutions dont se plaignent les Roumains de Hongrie [1]. Nous les résumerons d'un seul mot en disant que la nation roumaine est traitée en Hongrie comme le sont, plus près de nous, les Alsaciens et les Lorrains qui veulent garder le souvenir de la patrie française. Il n'est pas permis aux Roumains de fonder des Sociétés d'aucune sorte, même ayant un caractère d'utilité publique, qu'il s'agisse de comice agricole ou de syndicat industriel, de réunion de dames s'occupant de l'éducation des filles, de réunions littéraires d'étudiants, etc. Le droit d'association n'existe pas pour les Roumains.

Les Roumains ont-ils au moins la liberté de la presse, et peuvent-ils porter leurs griefs devant l'opinion? Nullement. Il existe en effet, dans l'ancien arsenal des lois propres à la Transylvanie, une « patente impériale du 27 mai 1852 ». Cette patente avait été édictée à l'époque de l'absolutisme; le gouvernement hongrois l'a laissé subsister, afin de pouvoir s'en servir contre la presse d'opposition nationale. Les procès de presse sont fréquents contre la presse roumaine de Transylvanie; l'affirmation des griefs de la nationalité roumaine est regardée comme un délit, et les juges magyars n'ont pas la main légère. C'est devant le jury que se portent ces procès. Les journaux roumains se publient dans la circonscription judiciaire de la ville de Hermannstadt (en roumain *Sibiu*). Or, Hermannstadt est une ville en partie allemande, et, comme ses jurés acquittaient quelquefois les

1. C'est par une ordonnance ministérielle du 14 mai 1871, et émanée des ministères de l'Intérieur et de la Justice, que cette « patente » a été, avec quelques modifications, maintenue en vigueur pour les publications de presse. Les Magyars ont ainsi fait disparaître le nom de la Transylvanie; mais ils maintiennent pour elle, et en vue de leur politique nationale, une législation de la presse distincte et différente de celle du reste de la Hongrie.

journalistes roumains, le gouvernement hongrois a supprimé en 1884 le cercle judiciaire de Hermannstadt, et l'a annexé à celui de Koloszvár (en allemand *Klausenburg* et en roumain *Cluj*). Koloszvár est une ville foncièrement magyare; c'est donc devant des jurés magyars, c'est-à-dire devant des adversaires politiques, que comparaissent les publicistes roumains de la Transylvanie. Les procès de presse — et les condamnations — ne se comptent plus, et, parmi les écrivains roumains les plus distingués de Transylvanie, il n'en est guère qui n'aient fait connaissance avec les prisons hongroises.

L'irritation de la nation roumaine et l'opiniâtreté du gouvernement hongrois dans sa politique de magyarisation sont arrivées à rendre la situation très tendue et presque révolutionnaire. Un procès intenté en ce moment aux chefs de la nation roumaine — et bien maladroitement — met le comble à l'exaspération des Roumains et semble être le point de départ d'une ligue de toutes les nations non-magyares de la Hongrie. Le Comité directeur élu par les électeurs roumains et qui se réunit à peu près tous les ans à Sibiu (Hermannstadt) avait, dès 1887, décidé en principe de présenter les revendications de la nation roumaine dans une pétition adressée à l'empereur-roi François-Joseph. Ce projet fut d'abord ajourné, dans l'espoir que le régime de magyarisation subirait quelque adoucissement; mais, comme les événements montraient plutôt le contraire, le congrès national de janvier 1892 adopta les termes de cette pétition qui forme une grosse brochure in-quarto, intitulée : *Mémorandum des Roumains de Transylvanie et de Hongrie, présenté à Sa Majesté impériale et royale François-Joseph*. C'est le cahier des doléances de la nation roumaine, avec l'assurance du dévouement de la nation roumaine à l'empereur-roi et à sa dynastie, dévouement dont leurs pères ont donné la preuve dans la guerre civile de 1848-49.

Le fait d'adresser une pétition au souverain parut le comble de l'audace au parti magyar. Le gouvernement hongrois s'opposa à ce que l'empereur-roi reçût la députation chargée de lui présenter la pétition à Vienne, en mai 1892. Le retour de cette députation donna lieu aux scènes les plus violentes; ses membres furent l'objet de violences populaires, et leurs maisons saccagées par la populace sous l'œil indifférent de

l'administration magyare. Le chef du parti roumain, M. Ratziu, n'échappa qu'à grand'peine et dut quitter sa résidence de Turda pour s'établir à Sibiu. Un des membres les plus ardents du parti magyar, M. Ugron, fit de cette pétition l'objet d'une interpellation à la Chambre des députés de Budapest (14 juillet 1892) : qu'allait faire, disait-il, le gouvernement devant l'audace de ces pétitionnaires, audace d'autant plus coupable qu'ils avaient donné au souverain le titre d' « empereur » ? — On sait que les Magyars ne veulent connaître que le « roi de Hongrie », et que pour eux l' « empereur d'Autriche » est un souverain étranger. — Le ministre de la justice, M. Szilágyi, répondit que le fait d'adresser une pétition au souverain ne pouvait pas être considéré comme un délit ; mais que cette pétition avait été imprimée sous le titre de *Mémorandum* et qu'il verrait si la publication de ce « factum » ne constituait pas un délit qui tombe sous le coup des lois sur la presse. Après quelques hésitations et sous la pression des chauvins magyars, le gouvernement hongrois se décida enfin à un procès ; au mois de mai 1893, il fit saisir chez l'imprimeur de Sibiu les exemplaires restants du *Mémorandum* et commencer une instruction judiciaire contre les vingt-cinq membres du Comité central des électeurs roumains, considérés comme auteurs de la pétition et responsables pour elle. L'acte d'accusation porte : haute trahison, car le magyarisme en est venu à un tel degré d'intolérance, que la discussion par la voie de la presse des questions de droit constitutionnel et public — et aussi d'histoire ! — devient un délit et un crime. Ce grand procès devait commencer le 23 janvier 1894 devant le jury de Koloszvár, ce jury magyar qui condamne toujours. Au dernier moment, le procès a été ajourné, mais ce n'était qu'un ajournement ; les débats viennent de s'ouvrir le 7 de ce mois. Le comité du parti roumain, réuni à Sibiu les 3 et 4 avril, a lancé un manifeste pour déclarer la nation roumaine de Hongrie solidaire, tout entière, des accusés qui vont comparaître à Klausenburg.

Ainsi le parti national roumain ne se décourage pas : il élargit même son programme en préparant pour cet été (1894) un congrès des nationalités non-magyares de la Hongrie, afin d'organiser, avec le concours des Slovaques, des Serbes et

peut-être des Ruthènes, une résistance énergique à la politique de magyarisation et de sujétion entreprise par le gouvernement hongrois. Les vingt-cinq membres du Comité actuel des électeurs roumains seront sans doute alors en prison après le grand procès de « haute trahison » qui va se juger; mais ils auront été remplacés par d'autres qui continueront la lutte pour la défense de leur nationalité. Leur *platform* est la mise en pratique de la loi des nationalités de 1868, l'introduction du suffrage universel, et le remaniement des circonscriptions électorales. En attendant, les Roumains continueront à faire grève sur le terrain électoral, tout en continuant leur propagande par toute autre voie légale.

Mais cette agitation restera-t-elle toujours sur le terrain légal, si les Magyars continuent à refuser la plus petite concession à leurs sujets, et s'ils aggravent leur politique de magyarisation, comme si toutes les nations de la Hongrie devaient renier leurs traditions pour se faire Magyars? Une politique aussi intraitable ne peut produire que désaffection à l'égard de l'État qui en fait son œuvre : c'est dans la prochaine guerre européenne que les Magyars en verront peut-être le résultat; qu'ils se rappellent leur propre attitude à l'égard du régime autrichien pendant la guerre de 1866. Leurs alliés d'Allemagne s'en préoccupent à l'avance — dans l'intérêt de l'Allemagne. Au mois d'août dernier, à propos d'une session du Congrès roumain à Hermannstadt (Sibiu), l'*Allgemeine Zeitung* déplorait cette persécution de l'élément roumain en Hongrie : le mécontentement toujours grandissant de trois millions de Roumains de Hongrie pourrait, disait-elle, amener le gouvernement de Bucharest à s'allier à la Russie. Et, parlant des autres nations de la Hongrie soumises, elles aussi, au même régime de magyarisation, le journal allemand disait que, d'une façon générale, le mécontentement de dix millions de Hongrois non-magyars était une faiblesse pour la Hongrie — et, par suite, pour la Triple Alliance. Oui, faiblesse politique — et peut-être un jour faiblesse militaire!

V

L'agitation politique des Roumains de Transylvanie et de Hongrie est restée sur le terrain national, mais légal : non seulement ils ont toujours affirmé leur dévouement à l'État et à la dynastie, mais rien dans leur conduite n'a permis de douter de leur loyauté. C'est à leur souverain légitime, à Vienne, qu'ils se sont adressés directement, il y a deux ans, et ils ne songent point à rompre cette sujétion. Mais, si les Roumains de Hongrie ne se tournent pas vers Bucharest et n'en reçoivent pas le mot d'ordre, il serait étrange que leurs frères du royaume de Roumanie, c'est-à-dire de la Roumanie libre, ne prissent pas intérêt à leur sort. Et plus le gouvernement hongrois affirme la politique de magyarisation à outrance et persécute les représentants de l'idée roumaine en Hongrie, plus la question transylvaine tend à devenir une question internationale.

Les sympathies des Roumains du royaume pour le mouvement roumain de Hongrie ont, en quelque sorte, leur ferment dans le rôle important que jouent, en Roumanie, des Roumains de Hongrie émigrés et établis en Roumanie. Ils ne sont que vingt mille peut-être, mais leur importance est bien au delà de leur nombre par la place qu'ils occupent dans la société. Ce sont des hommes ayant fait des études et s'étant destinés aux carrières libérales, qui ont quitté la Hongrie chassés par les vexations magyares. C'est ainsi qu'autrefois l'intelligence et l'activité libérale de Venise, de Milan, de Naples quittait le pays natal pour fuir la persécution, et allait vivre dans le libre Piémont. Ce ne sont pas seulement des forces perdues pour la Hongrie, ce sont des forces qui peuvent se tourner contre elle : et s'il se crée en Roumanie un mouvement d'opinion vers les Carpathes, c'est naturellement autour de ces émigrés qu'il se forme.

Nous avons mentionné la fondation de cette *Ligue pour l'unité d'instruction des Roumains* (ou *Ligue culturale*, comme on l'appelle quelquefois en Roumanie); son rôle est, sur le

terrain de la littérature, de la langue et de l'école, celui de notre *Alliance française ;* et elle reste prudemment sur ce terrain. Mais l'ardeur nationale se manifeste en dehors d'elle, et le gouvernement hongrois le sait si bien qu'il essaye de faire de la frontière des Carpathes une frontière morale. On ne peut empêcher de passer les hommes et les idées avec eux; mais on peut empêcher de passer les journaux: en 1886, il n'y avait pas moins de trente-huit journaux roumains de Roumanie auxquels l'entrée était interdite en Hongrie. Mais si les douaniers et les gendarmes hongrois peuvent empêcher la pensée roumaine de pénétrer de Roumanie en Hongrie, ils ne peuvent empêcher les événements politiques de la Roumanie hongroise de se répercuter dans la Roumanie libre, surtout quand quelque grand procès, comme celui du vieux général Doda en 1888, passionne les Roumains de Hongrie.

Et voici qu'en Roumanie, ces manifestations se produisent au Parlement même. Au mois de décembre 1893, la question des Roumains de Hongrie a été portée au Parlement de Bucharest, à l'occasion de la discussion de l'adresse en réponse au message du roi. A la Chambre des députés, ce sont MM. An. Stolojan, Jean Gradisteano et Misiu Balsiu qui ont parlé; au Sénat, M. Démêtre Stourdza, M. Urechia et M. Aurélian. Et, après avoir rappelé les griefs des Roumains de Hongrie, M. D. Stourdza ajoutait : « Nous ne devons pas craindre de parler de la question des Roumains de Hongrie; non, nous ne devons pas craindre de le faire; car, s'il en était ainsi, si nous gardions le silence dans notre Parlement, que signifierait encore la Roumanie? Elle ne signifierait plus rien, elle serait un pays vassal; nous aurions échangé nos rapports de vassalité envers la Turquie contre des rapports de vassalité envers la Hongrie ! » La tâche du ministre des affaires étrangères, M. Al. Lahovary, était difficile; il ne pouvait guère qu'écarter la question, comme étant une question intérieure d'un État voisin et ami. Déjà, quelques mois auparavant, en réponse à un orateur de l'opposition, M. Lahovary avait déclaré qu'il ne pouvait être question d'établir des consulats roumains en Transylvanie, ni dans le Banat. Le gouvernement roumain appartient aujourd'hui au parti conservateur, et ce parti gravite dans l'orbite de la Triple

Alliance : c'est aussi sans doute le secret sentiment du roi Charles. L'opposition libérale n'oublie pas la Bessarabie enlevée par la Russie, mais elle a surtout devant les yeux les souffrances des trois millions de Roumains de Hongrie : comme opposition, elle est libre dans sa parole et sa propagande ; mais un gouvernement responsable des destinées du pays doit être d'autant plus prudent qu'il a affaire à de plus puissants voisins.

Les sympathies des Roumains de Roumanie resteront donc platoniques ; et du reste, les Roumains de Hongrie ne les cherchent pas. Ils ne luttent pas pour sortir de la monarchie austro-hongroise, et pour se réunir au royaume sorti de leurs colonies du XIVe siècle. Ils ne veulent que développper leur vie nationale sur le sol qu'ils occupent depuis des siècles. Ils étaient Autrichiens dévoués, et ils sont tout prêts à être Hongrois, pourvu qu'on ne les force pas à être Magyars. On disait autrefois « les nations de la Hongrie », et la diversité des langues n'empêchait pas les races de vivre dans une paix relative, sous le même souverain. Si les Magyars croient réussir à magyariser « les nations » de la Hongrie par une politique de compression unitaire, il leur manquera peut-être ce concours du temps qui, seul, rendrait cette politique durable. S'ils se contentaient d'être les premiers en Hongrie, ils seraient aisément les maîtres dans un État fédéral, dans une Suisse monarchique, et ils ne donneraient pas un démenti à cette vieille maxime de l'État autrichien, à l'époque où l'emploi du latin faisait la paix entre les diverses nationalités : « *Justitia erga omnes populos fundamentum Austriæ !* »

HENRI GAIDOZ.

LE SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES

EXPOSITION

DE LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

Après l'échec d'une récente tentative de conciliation, il paraît bien que la rupture est définitive entre les deux grandes Sociétés qui se partagent nos artistes. On en vient même, de part et d'autre, à croire que c'est par raison et de propos délibéré qu'on s'est séparé naguère.

Il est tout naturel que la Société nationale des Beaux-Arts, qui siège au Champ-de-Mars, ne ressente aucune inquiétude : fondée il y a cinq ans à peine, elle a heureusement traversé toutes les difficultés de la création et de l'organisation, et ce succès lui est une assurance de durée. Si l'on en croit ses porte-paroles, elle est née et elle vit de deux sentiments qui sont l'essence et l'honneur de l'artiste : le goût de l'indépendance et le besoin de solidarité. Arracher l'art à la tyrannie des traditions et des conventions, et, pour y mieux parvenir, grouper en un faisceau toutes les tendances libérales, voire même révolutionnaires, telle aurait été l'intention première et telle resterait la justification finale de l'entreprise à laquelle un coup de tête donna Meissonier pour chef.

Tout n'est pas faux dans cette thèse, une simple promenade à travers les galeries du Champ-de-Mars suffit à le prou-

ver : les hardiesses de méthode, les nouveautés de facture, qui d'abord étaient exceptionnelles dans une Société recrutée au hasard, se sont généralisées et imposées peu à peu aux adeptes qu'elle a recueillis en route. Son exposition actuelle présente en ce sens une véritable homogénéité : l'impressionnisme y triomphe sous toutes ses formes, et l'on entrevoit le moment où les rares sociétaires demeurés fidèles aux anciennes formules devront rompre avec les liens de camaraderie qui les retiennent si loin de leur patrie naturelle.

Voilà le résultat de la campagne, et l'on comprend que le comité du Champ-de-Mars s'en réjouisse. Mais, pour qu'une telle victoire fût décisive, il faudrait que le vainqueur ne se trouvât pas contraint d'en partager les fruits avec l'adversaire terrassé. Or la Société nationale n'a pas gardé le monopole des réformes qu'elle a fait aboutir. Pour l'indépendance d'abord, elle en a si bien démontré les avantages qu'elle a poussé sa rivale à s'affranchir : on ne saurait prétendre que le spectre de l'Académie pèse lourdement sur une institution qui, ayant une médaille d'honneur à décerner, s'en va l'offrir à M. Roybet. Quant à la rénovation des procédés, là encore les dissidents ont eu gain de cause jusque dans le camp ennemi. Ainsi est-il devenu impossible de représenter le Palais de l'Industrie comme l'asile fortifié des traditions surannées : outre les maîtres reconnus qu'il groupe et qui doivent précisément leur maîtrise à l'originalité de la facture, — Bonnat, Roybet, Hébert, Henner, — combien de jeunes et combien variés! A défaut des peintres eux-mêmes, la peinture des plus hardis parmi les représentants de l'art nouveau figure et s'étale aux Champs-Élysées : M. Besnard manque, mais M. Vollet y est, et MM. Bacon, Walter Mac-Even, Jelka Rosen et tant d'autres! A défaut de M. Carrière, on a MM. Fauconnier, Constantin Le Roux, Dulin; M. Auburtin est là, pour M. Ary Renan ; MM. Gagliardini et Baillet, pour M. Montenard. Et voici MM. Henri Martin, Garrido, Bilbero, Brangwyn, Orchardson, Thorma, qui donnent à la pratique nouvelle une intensité, une acuité, une audace que nul, à coup sûr, ne dépasse au Champ-de-Mars.

Bref, il appert maintenant que la scission n'est plus perpétuée que par des questions de personnes, non de système;

et si les deux expositions diffèrent, c'est en ceci seulement que l'une ne présente, à peu d'exceptions près, que des travaux procédant de la même méthode et semblant traduire un mot d'ordre, tandis que l'autre reste ouverte à toutes les manifestations d'art, aux plus récentes, comme aux plus anciennes.

En sorte que, par un retour des choses qui ressemble à un paradoxe, c'est là maintenant, au Champ-de-Mars, qu'est la monotonie et l'immobilité; c'est ici, aux Champs-Élysées, qu'est la liberté avec la variété qu'elle engendre.

La Société nationale, avec son système de recrutement par cooptation, prend à son tour l'allure d'une académie, et assume les inconvénients liés aux avantages de ce régime. Certains, qui la voient de près, assurent, par exemple, que l'esprit d'égalité n'y fleurit guère mieux que dans l'ancienne Société d'avant 1889, et que ceux qui s'y sont jetés pour échapper à la domination aristocratique de l'Institut, n'ont fait que changer de maîtres; que les défauts de caractère et les rivalités professionnelles ne sont attachés à aucune doctrine, et que ces marques de la faiblesse humaine se laissent encore mieux voir au sein d'une association de deux cents artistes, groupés volontairement dans une intention commune, que dans la foule incohérente d'un millier de personnes venues de tous les points de l'horizon et rassemblées par le seul désir de montrer leur travail.

Telle qu'elle est constituée aujourd'hui, la vieille Société des Artistes français ne peut certainement pas prétendre à faire œuvre homogène, ni à diriger l'art dans une voie délibérée et choisie; mais ce n'est point là son rôle. Pas plus que la Société des Gens de lettres ou celle des Auteurs dramatiques, elle n'a par elle-même des théories ni des préférences; elle ne représente que le droit ouvert à tous d'exposer librement l'œuvre librement conçue, — ce qui exclut jusqu'à l'idée d'une formule unique, même d'une formule libératrice.

Il est clair qu'une telle organisation ne va pas sans quelques fâcheuses conséquences, dont la plus frappante est l'envahissement des galeries par un flot de médiocrités où semblent disparaître les œuvres de choix; mais est-on sûr que la restriction fût sans danger? Dans le courant indistinct de la

production annuelle émergent çà et là quelques œuvres, diverses d'origine et d'inspiration, que l'esprit de système eût peut-être arrêtées au passage. La Société les laisse éclore, leur offre un asile, les livre au jugement de sa clientèle, la plus large et la plus variée qui soit, encourage le jeune homme qui lui paraît digne d'être distingué, soutient le vieillard tombé dans la misère. Pourquoi lui demander davantage? Ce sont les individus qui font les chefs-d'œuvre, non les associations; de celles-ci l'on ne doit attendre qu'un peu de protection et beaucoup d'indépendance.

La Société des Artistes français paraît vraiment faire effort dans ce sens, et il faut la louer de savoir ainsi comprendre et limiter sa mission. Qu'elle laisse triompher son ambitieuse rivale: l'avenir n'est point aux institutions fermées, pas plus aux académies qu'aux aristocraties. Ici encore, le dernier mot restera à la liberté.

I

Au Palais de l'Industrie, cette année, quoi de nouveau?

La réponse n'est ni simple ni aisée.

D'une part, en effet, — pour ne parler que de la peinture, — les réformes inaugurées par l'École impressionniste gagnent chaque jour du terrain, même aux Champs-Élysées, où la doctrine se manifeste plutôt par des résultats durables que par des explosions extravagantes. Ce qu'elle contient de vrai, — le retour à la sensation individuelle, originale, l'étude de la lumière réelle, prise en plein air, avec ses vibrations, sa mobilité, ses reflets, la subordination de la ligne et de la forme à l'éclairage et à l'ambiance chromatique, — tout cela tend à triompher, ici comme là, par un progrès lent et sûr. Ajoutez-y, — ce qui suit comme une conséquence, — un sens plus intime de la vie, le retour à une ingénuité de sentiment et de pensée, dont les pays du Nord nous avaient déjà donné l'exemple, une tendance croissante à considérer l'art comme un mode d'expression personnel, à faire une place de plus en plus grande

aux manifestations directes de l'âme, à l'émotion, au rêve, de plus en plus petite aux procédés d'école, à la tradition passive, au savoir mécanique, au métier : oui, voilà ce qu'on ne peut guère s'empêcher de constater en parcourant d'un regard impartial l'ensemble de cette exposition. Il n'est donc pas vrai de dire, comme on l'a fait plus d'une fois depuis quinze jours, que la peinture française, et particulièrement celle des ateliers officiels, est vouée à l'immobilité et à la routine : l'évolution l'emporte, comme tout le reste.

Mais ce n'est là, je le disais plus haut, que la généralisation de résultats antérieurement acquis. Sans même évoquer le souvenir de Manet, de Courbet, de Millet, de Corot, peut-on, cette année, dans ces deux mille toiles, discerner une note d'art personnelle et jusqu'à présent ignorée, telle qu'en apportèrent là-bas Besnard, Dagnan-Bouveret, Thaulow, et ici même, Raphaël Collin, Henri Martin? Je n'oserais pas l'affirmer. Je vois bien que MM. Roybet et Rochegrosse se sont surpassés cette fois ; que M. Raphaël Collin, Mlle Romani, M. Doucet ont élargi et affermi leur manière ; que les tableaux de MM. Henri Royer, Stanhope Forbes, Blair-Bruce, que les portraits de MM. Lynch, Avigdor, Orchardson, les paysages de MM. Duhem, Denovan, Bilbero, Brangwyn, Princeteau sont des tentatives intéressantes dont aucun de ces artistes ne nous avait encore donné l'équivalent; mais y a-t-il là un atome de nouveauté véritable et viable? La question m'embarrasse, et je me demande même s'il est équitable de la poser ainsi. Les peintres auraient beau jeu à répondre en la retournant contre les hommes de lettres qui prétendent les juger. A prendre la production littéraire d'une année, combien de livres, combien de pièces de théâtre mériteraient cette mention que nous nous plaignons de décerner trop rarement dans le monde de la peinture? Avons-nous tous les douze mois une *Dame aux Camélias*, un *Assommoir*, un *Mariage de Loti* ?

Ce n'est pas, du moins, la grande peinture décorative qui donnera, cette année, une gloire nouvelle au Salon ; jamais on ne vit rien de plus affligeant que les vastes toiles où elle étale la pauvreté de ses conceptions. La critique désarmée en est réduite à

déplorer, une fois de plus, la méprise où tombent les peintres les mieux doués, lorsqu'ils s'imaginent qu'il suffit, en ce genre, d'appliquer à un sujet quelconque les immuables procédés de l'école. Suspendre, entre ciel et terre, le personnage réel ou fictif qu'il s'agit de glorifier, grouper autour de lui, dans l'azur, quelques belles femmes dévêtues, généralement pourvues d'ailes et chargées d'attributs naïvement significatifs, qui les font de loin reconnaître pour des Gloires, ou des Muses, ou des Vertus; voilà le dernier effort du symbolisme pour nos artistes. Et peut-être, en s'y tenant, croient-ils, rester fidèles à la tradition des grands siècles.

Hélas! un voyage en Italie, ou simplement une course dans Paris, leur apprendrait que c'est là proprement la caricature de la décoration, et que pas un des maîtres dont l'École se réclame ne l'a comprise ainsi : ni Mantegna, ni Botticelli, ni Ghirlandajo au XVe siècle, ni Raphaël, ni Michel-Ange, ni Véronèse au XVIe, ni même ces délicieux imposteurs du XVIIe et du XVIIIe, Mignard et Boucher, qui savaient relever la banalité de leurs conceptions par un arrangement original.

D'ailleurs, d'où qu'elle vienne, cette convention pseudo-mythologique, qui ne correspond même plus à une fantaisie de dilettantisme lettré, comme sous Louis XV, cet anthropomorphisme enfantin et vieillot a cessé d'être supportable. Deux peintres de notre temps l'ont senti, et, pour cela seul, mériteraient d'être tirés de pair : Puvis de Chavannes, dans cette série de toiles merveilleuses, où il idéalise directement la vie sans recourir aux « machines » de la fiction décorative, et Besnard, dans ce plafond de l'Hôtel de Ville, si contesté et si admiré, où, ayant à représenter les sciences de l'Univers, il osa mettre en scène les forces mêmes de la Nature, les astres, leurs formes et leur lumière.

On n'attendait pas pareil effort de MM. Debat-Ponsan et Quinsac ; au moins auraient-ils pu ne pas accentuer ainsi l'insignifiance grimaçante de la formule apprise. M. Comerre est un homme de talent et d'esprit : comment se résigne-t-il à une aussi plate besogne? Quelle pitié de gaspiller ces beaux dons de peintre à représenter une fois de plus, — sans souci de rajeunir le système par l'entente du sujet ou par la curio-

sité de la facture, — un Neptune et une Naïade sous le nom du Rhône et de la Saône!

Toute tradition, d'ailleurs, est fatale à qui le revêt comme une livrée d'occasion, sans conviction ni sincérité: l'immense toile, de composition symétrique et équilibrée, où M. Monchablon nous montre Jésus entouré dans tous les sens d'un égal nombre d'anges, de saints et de vierges, disposés dans un ordre rigoureusement géométrique, est bien conçue dans le sens des mosaïques byzantines dont l'artiste cherche à évoquer l'aspect pompeux et naïf à la fois; mais l'expression toute moderne des visages jure avec l'attitude hiératique que leur prête la convention, et le pastiche éclate lamentablement.

J'en dirai autant du panneau démesuré que M. Fournier consacre aux « gloires lyonnaises », et où il a sans doute l'illusion de suivre l'exemple de l'*École d'Athènes,* parce qu'il a entassé dans une espèce d'hémicycle, des personnages de tous les temps et de tous les styles, depuis Marc-Aurèle jusqu'à madame Récamier et Jules Favre. Rien de plus factice et de plus irritant, dans sa vanité théâtrale, que ce système de composition *omnibus* et *à tiroirs*, qui peut servir pour toutes les villes et pour toutes les occasions, à condition de changer le visage des figurants!

Il faut arriver à M. Bonnat pour trouver une toile décorative qui satisfasse les yeux et l'esprit. Non pas qu'il ait, lui non plus, tenté de rompre avec la convention initiale, — car, ayant à peindre un « triomphe de l'Art », il s'est borné à représenter Apollon monté sur Pégase; — non pas même qu'il se soit senti très à l'aise dans cette action idéale, qui convient mal à son génie réaliste: mais un artiste comme M. Bonnat est sûr de ne jamais faire de pastiche, parce qu'il renouvellera toujours un thème d'emprunt par sa vision personnelle, et que l'originalité de sa manière marquera la figure la plus banale d'un caractère qui n'est qu'à lui. Regardez ce plafond : est-ce là le Pégase de la Fable, le symbole usé de l'Inspiration, emportant le poète à travers un ciel imaginaire? Non, c'est un cheval fougueux et robuste, dont les pieds puissants font voler en éclats les nuages de marbre qu'ils foulent ; il a bien des ailes, mais on sent qu'elles ne sont là que pour exprimer l'ardeur invincible de son élan. Celui qu'il porte est un beau

jeune homme, plein de sang et de vie, qui ne trahit, de même, l'intention allégorique que par la torche qu'il brandit en signe d'enthousiasme.

Pas la moindre trace d'abstraction dans cette scène, où la mythologie n'intervient que pour mémoire. Et pourtant, — chose merveilleuse, — on se sent, à la regarder, emporté peu à peu dans le monde du rêve. L'action est si intense qu'elle spiritualise les formes vivantes qu'elle met en œuvre : ce cheval, dont la réalité vigoureuse me frappait tout à l'heure, s'évapore, pour ainsi dire, en son élan prodigieux; je ne vois plus de lui que son effort, son essor. De l'adolescent lié à ses flancs, je n'aperçois plus que les yeux et la torche, l'étincelle divine qu'il vient de dérober au ciel. Et, la couleur aidant, — une couleur extraordinaire, à la fois très intense et très idéale, des bleus d'émail, des blancs de neige, des roses d'aurore, — voici que se transfigurent les apparences matérielles où semblait se borner l'art du peintre, et que le symbole s'esquisse dans le mouvement qui les dissipe.

La fiction décorative laisse peu de liberté aux artistes : il semblerait donc qu'ils dussent s'accommoder mieux de la fiction pure et simple, qui n'oppose aucune entrave à leur fantaisie. Mais une convention est un soutien en même temps qu'une gêne; la conception absolument indépendante exige un effort personnel dont peu de gens sont capables. On peut le constater en parcourant ces galeries : ce qui manque le plus aux peintres de notre époque, c'est la faculté créatrice, l'imagination, la poésie. Et par là je n'entends pas le don de trouver des *idées*, d'inventer des *sujets*, mais de deviner d'un coup, par une intuition spéciale et, pour ainsi dire, technique, de quelle façon telle idée, puisée ici ou là, pourra prendre une forme plastique originale, quel parti l'artiste, avec son entente personnelle du dessin et de la couleur, pourra tirer de tel sujet fourni par la légende ou par le rêve. C'est en cela que consiste proprement le génie, et non dans une continuité d'illumination qui renouvellerait sans cesse les trouvailles heureuses.

Ainsi, ce que je reprocherai à MM. Weisz, Henri Lévy et Gervais, ce n'est pas d'avoir ramassé, dans le vieux magasin des oripeaux classiques et romantiques, des lieux communs tels que « Roger enlevant Angélique », « Œdipe vainqueur

du Sphinx », « le Jugement de Pâris »; c'est de n'avoir pas su imprimer à ces vagues images un cachet personnel. L'Angélique de M. Weisz est une jolie académie, un peu molle pour une demoiselle qui est demeurée si longtemps exposée au grand air; l'Œdipe de M. H. Lévy est lestement troussé, trop lestement même, si l'on songe à l'aventure d'où il sort; mais, hors cela, ils ressemblent trop à tous les Œdipes et à toutes les Angéliques qui traînent dans nos souvenirs.

M. Gervais a bien essayé de renouveler le fameux arbitrage du berger lydien en le plaçant dans un décor qui déroute notre attente, — sur une terrasse de villa italienne, coupée de petits jets d'eau et ceinte d'ifs taillés à la mode de Versailles, en face d'une colline toscane, baignée de ces lueurs violettes que présentent, vers le soir, les ondulations de la campagne provençale; — mais ce déplacement, ce *démarquage*, si je puis risquer le mot, ne sert qu'à lui enlever le bénéfice de la légende, qui devient méconnaissable, et l'artiste ne trouve pas, dans son imagination personnelle, de ressources suffisantes pour la reconstituer avec intérêt. Ses déesses sont sans caractère : sa Junon n'est point fière, ni sage sa Minerve, ni voluptueuse sa Vénus; son Pâris est un petit garçon sans conséquence pour qui l'on ne conçoit pas que de si grandes dames se soient dérangées.

D'autres peintres, se rendant compte de la difficulté qu'ils trouveraient à rajeunir un thème usé, recourent à la nouveauté, voire même à l'étrangeté du sujet. Ainsi M. Jean Veber nous montre, dans son « Conte de fées », un dragon bizarre qu'une femme spectrale semble charmer à l'aide d'une longue baguette d'or, dans un bois où tous les arbres ont des troncs rouges avec des feuillages bleus; et M. Sinibaldi, une « Druidesse » aux bandeaux plats, qui attend, au milieu d'un paysage mystérieux, je ne sais quel miracle du gui sacré placé dans son giron. Ce sont là jeux d'esprit qui ne prouvent pas grande imagination. MM. Henri Martin et Rochegrosse méritent une attention plus sérieuse.

Dégagé de la routine d'école à laquelle il avait dû son premier succès, « l'Enfer de Dante », M. Henri Martin s'est bientôt montré artiste curieux et original, préoccupé de poésie autant que de vérité. Certains de ses tableaux, comme « l'Adam et Ève », le « Caïn », l' « Hercule » d'il y a trois ans, sont

presque de premier ordre. Il mérite qu'on l'avertisse qu'il est en passe de perdre ses meilleures qualités, en glissant dans le plus détestable de tous les genres, le plus manifestement incompatible avec les exigences de la peinture, l'allégorie mystique. Est-ce la Rose-Croix qui lui a troublé la cervelle avec ses billevesées? Est-ce la direction des Beaux-Arts qui l'a trompé, comme elle en a trompé tant d'autres, en achetant tout juste le plus mauvais de ses tableaux, ces ridicules « Troubadours » de l'an dernier? Je l'ignore, mais il faut qu'il sache que son envoi de cette année n'est digne ni de lui, ni de la Société dont il est maintenant un des membres directeurs.

Dans une forêt de sapins, qui ressemblent à des manches à balai, une espèce de fantôme noirâtre, zébré de bitume, se courbe, étendant des bras sommaires vers un cœur barbouillé à la poudre d'or adhésif, qui, par prodige, se tient en l'air, à hauteur d'homme. Et c'est tout. Cela s'appelle « Douleur »; cela pourrait s'appeler « Énigme » : « Mystification » serait même le vrai nom.

La toile de M. Rochegrosse, au contraire, est un des délices du Salon : elle saisit l'œil dès l'entrée et retient l'esprit au point qu'on ne peut plus passer par la salle qu'elle illumine sans revenir à la contempler. Le sujet, tiré du cycle d'Arthur et rendu célèbre par Wagner, n'était qu'une indication : « Le chevalier prédestiné, Parsifal, traverse le monde, les yeux fixés sur l'Idéal, sourd aux appels de la Vie. » Toute la figuration concrète qui donne l'être à l'idée restait à trouver. Voici comment le jeune artiste l'a comprise.

Dans un champ printanier d'où émergent des fleurs admirables, couronnant de souples nudités de femmes qui symbolisent les puissances séductrices de la nature, le Chevalier, couvert de l'armure d'argent, passe, la tête haute, le regard droit, vainement sollicité par les enlacements parfumés qu'il écarte au passage. Ces femmes-fleurs, d'une couleur exquise, fine et fraîche comme la pulpe des pétales, frémissante comme la chair animée, n'ont rien de l'insignifiance générique et convenue des allégories. Chacune a sa physionomie et son caractère : celle-ci, un peu roide et guindée en sa sveltesse, est vraiment l'Iris, et je retrouve son parfum visible, et comme

transposé, dans la douceur violette de ses yeux ; cette autre, avec son regard trouble, son visage d'expression ambiguë, où l'on ne démêle pas ce qui domine, souffrance ou plaisir, c'est le Pavot qui offre au Prédestiné l'attrait des joies mortelles. Voici le Chèvrefeuille, dont les lianes frêles enveloppent insensiblement le tronc où il s'appuie, comme la tendresse discrète de l'amante enlace l'homme dans le réseau subtil des habitudes. D'autres fleurs surgissent, d'autres femmes encore, d'autres séductions, dont le symbole légèrement indiqué n'apparaît qu'à la réflexion.

Une seule critique s'impose : le Héros n'a pas dans le tableau l'importance qu'il faudrait. Il devrait en être le centre d'autant plus fixe et solide que le mythe le représente comme inébranlable aux influences qui l'assaillent. Or le peintre ne lui a donné ni la taille ni la carrure nécessaires pour le mettre à l'abri des attaques. Sa figure ne ressort pas assez en valeur sur le fond d'aquarelle qui tournoie autour d'elle ; son armure même, image de la pureté intangible qui le protège, n'est pas traitée pour elle-même, comme une égide dont l'éclat divin efface le scintillement grossier des couleurs terrestres ; elle ne joue ici que le rôle d'un miroir et ne sert qu'à refléter les fleurs qu'elle devrait éclipser. Plastiquement donc, le tableau ne donne pas à Parsifal le moyen de résister aux séductions ambiantes, et, si le symbolisme est exact, le Chevalier aux fleurs est tout près de la chute.

Passons à la peinture de *genre*, — puisqu'il faut employer ce mot, faute de mieux, pour désigner des œuvres qui n'appartiennent proprement ni à la poésie ni à l'histoire. — C'est là que se trouve le morceau capital du Salon, la « Partie de main-chaude », de M. Roybet.

Certes, l'illustre peintre a donné déjà mainte preuve de sa maîtrise manuelle et de son art de composition ; mais ni les « Propos galants » de l'an dernier, ni même le « Charles le Téméraire » n'annonçaient le chef-d'œuvre d'aujourd'hui. Ici, tous les dons sont réunis et équilibrés : force, éclat, douceur, finesse ; la plasticité photographique, qui laisse à chaque objet sa physionomie indépendante, et la puissance créatrice, qui les subordonne tous à l'effet d'ensemble ; l'habileté de la touche, qui prête une valeur au moindre morceau, et

l'ampleur de la vision, qui maintient l'unité par des transitions imperceptibles ; le sens de l'action, qui groupe les personnages, et l'intuition de la vie, qui donne un intérêt à la scène la plus vulgaire; voilà ce qu'on saisit au premier abord et ce qu'on n'a pas le loisir d'analyser. Et je ne parle pas des fantaisies techniques, des tours de force auxquels il a plu au maître coloriste de se livrer : Rubens et Velasquez semblent avoir passé par là, sans que personne pourtant puisse surprendre aucune trace d'imitation ou de souvenir dans cette surprenante exécution.

Il est à désirer qu'une telle toile demeure en France : la Direction des Beaux-Arts ne pourrait-elle, pour une fois, sacrifier quelques-uns de ces tableaux médiocres que les musées provinciaux tournent, aussitôt reçus, le dos à la muraille (voir notamment les musées de Montauban et de Toulouse), et tenter de garder celui-ci, qui fait honneur à l'art français?

On voudrait louer de même le « saint François » de M. Chartran, qui témoigne d'un effort méritoire vers le style; mais ni la conception ni la facture ne satisfont pleinement l'esprit ni l'œil. Le saint est représenté la charrue en main, lançant au ciel les strophes joyeuses de son *Hymne au Soleil*, et son visage d'épileptique aux traits convulsés, aux yeux saillants et fixes, n'exprime qu'une exaltation fanatique, aussi étrangère à l'amour qu'à la reconnaissance. Tout, dans ce tableau, est rude et heurté, jusqu'aux lignes de ces collines toscanes, les plus pures pourtant, les plus élégantes qui soient au monde, jusqu'aux formes de ces grands bœufs blancs que l'aurore teinte de rose sans parvenir à fondre leur sauvagerie. Est-ce là vraiment l'interprétation des doux vers inscrits au bas du cadre?

C'est un beau sujet que celui auquel s'est attaqué M. Destrem, « la Terre promise ». Se peut-il qu'il ait l'illusion de l'avoir traité? Deux formes vagues, l'une soutenant l'autre, se profilent dans une buée rousse, sur la morne étendue du désert. A l'horizon se laisse entrevoir une légère lueur, qui annonce, sans doute, que le jour va paraître. Les deux personnages tournant le dos, il est impossible de deviner leur expression, et le sens de la scène resterait une éternelle énigme si l'auteur

n'avait eu soin de nous édifier par un titre où réside toute la poésie du tableau.

« Phrosine et Mélidore », de M. Benner, est un thème déclamatoire auquel l'exécution n'ajoute aucun intérêt. Dans « l'Apparition », M. Moreau de Tours nous montre la Muse venant consoler le poète : le poète est peint avec adresse et vivacité, mais la Muse est bien épaisse et sanguine pour une vision imaginaire. Le « Récit », de M. Munkaczy, est une petite œuvre d'un grand peintre ; les « Réfractaires bretons », de M. Le Blant, une scène pittoresque décrite avec justesse, et « Galanterie », de M. Escalier, une fantaisie décorative gracieuse et légère. Enfin M. Fantin-Latour expose deux de ces délicieuses compositions entre ciel et terre qui peuvent prendre indifféremment les noms que l'on veut, et qui sont un jeu charmant de couleurs et de formes, à la manière de Diaz et de Fortuny.

Par là, nous nous acheminons à l'histoire qui, délaissée au Champ-de-Mars, reste ici la préoccupation dominante d'une foule d'artistes de goûts nobles et d'ambition relevée. Cette année, — sans entente préalable, je veux le croire, — un concours semble s'être établi entre eux pour frapper le public par la représentation des scènes les plus horribles que puissent fournir les annales de l'humanité. Les apparitions fantastiques abondent (voyez le « Christ » de M. Foggio, le « Judas » de M. Foreau), et aussi les décollations à grand spectacle, où les têtes abattues se redressent et menacent le bourreau (consultez MM. Krug, Duolé, Trigoulet). On ne compte plus les invasions barbares : sur les parois de chacune des grandes salles, le Nord lutte d'atrocité avec le Midi. Ici les « Northmans » de M. Luminais, qui sont des agneaux à côté des « Norses » et des « Huns » de M. Melville Du Mond; là, les « Maures » de M. Clairin, les « Nubiens » de M. Bridgmann, les « Garamantes » de M. Paul Buffet. Que signifie ce déploiement de férocité? Rien d'autre, sans doute, que le souci du pittoresque et la crainte de la banalité, qui ne sont pas, en soi, de mauvais sentiments. Par malheur, ils ne suffisent pas à donner à la peinture une valeur propre. Les tableaux de M. Clairin sont d'une confusion où risquent de sombrer les belles qualités de couleur de dessin qu'on s'était habitué à louer dans ses œuvres; le « Pharaon » de M. Bridgmann est effacé et vague; la « Bru-

nehaut » de M. Luminais, — comme le « Moïse » de M. Destrem, — ne nous touche guère que par le souvenir qu'elle rappelle. S'il fallait choisir parmi tant de scènes d'horreur, j'opterais, à cause de l'énergie franche et sauvage de la facture, pour les plus horribles, pour ce bateau de Norses, de M. Melville Du Mond, qui avec sa proue coloriée semble un monstre chargé de monstres, et pour cet épouvantable « Défilé de la Hache » où les *Mangeurs de choses immondes* commencent à rôder autour des cadavres qu'ils vont dévorer...

Mais, l'aveu lâché, je m'empresse d'échapper à ce cycle de cauchemars, et de demander à l'histoire des visions moins archaïques et plus sereines.

L'Empire étant à la mode, il fallait s'attendre à le voir largement représenté au Palais de l'Industrie : on a compté vingt-sept toiles s'y rapportant. Il n'y en a guère qu'une intéressante, celle où M. Jean-Paul Laurens met en présence « le Pape et l'Empereur », — la fameuse rencontre de Fontainebleau. — C'est le moment où Pie VII vient de lancer l'épithète sous laquelle Napoléon a bondi : *Comediante!* Le petit chapeau est à terre, près d'une chaise renversée, et l'Empereur debout, les bras croisés, la bouche écumante, se laisse aller à sa colère, déchaînée par le dédain tranquille du vieillard. L'œuvre n'est assurément ni sans intérêt ni sans mérite; comment se fait-il qu'elle manque de caractère et de grandeur? Est-ce l'étroitesse du cadre qui réduit le sujet aux proportions de l'anecdote? Est-ce la peinture, mince et uniforme, qui enlève aux personnages leur relief et à l'action son énergie? Toujours est-il qu'on dirait d'une scène de théâtre jouée par MM. Duquesne et Taillade. Au point de vue de la seule peinture, l'artiste me paraît avoir gravement compromis l'effet d'ensemble en laissant trop de valeur aux tapis et aux tentures de la salle historique où éclata la discussion. Si merveilleux que soient ces chefs-d'œuvre de la Savonnerie, ce n'est pas d'eux que le fait tire son importance, et il était à prévoir que, présentés directement, en plein jour, ils éteindraient tout le reste, de leur coloris triomphal. C'est précisément ce qui arrive : les personnages ne jouent plus qu'un rôle accessoire dans le tableau et paraissent mis là comme dans les paysages de Claude Lorrain, pour animer la toile et varier la perspective.

L'interprétation de la vie contemporaine, en quelques points, touche encore à l'histoire, et les peintres curieux de style y trouvent le moyen de montrer leurs préférences. La visite de l'escadre russe à Toulon, qui donnait l'occasion de mêler un spectacle de nature aux pompes humaines, paraît avoir fourni le principal motif d'inspiration : de là quelques jolies marines, comme celles de MM. Paulin Bertrand et Jobert, quelques esquisses pittoresques et vivantes comme celle de M. Chigot, mais, à vrai dire, aucun tableau achevé, digne de rester comme souvenir.

C'est dans les scènes familières que la maîtrise de nos artistes se retrouve. Faut-il ranger parmi celles-là l' « Incendie » de M. Detaille? Oui, sans doute, par le sujet, qui met en vue un coin du Paris populaire, par le décor, un peu vulgaire en sa précision photographique, par le caractère même des physionomies associées au drame, pompiers, sergents de ville, voisins affolés, curieux insatiables : — ce qui n'empêche nullement que l'œuvre ne vise et n'atteigne au grand art. Composition, mouvement, dessin, couleur, tout y est irréprochable, et M. Detaille ne fait pas défaut à sa réputation. Est-ce à dire que ce soit là son meilleur tableau? Je ne le crois pas. Il manque, dans ce groupement d'hommes et de choses, un souffle d'émotion, une palpitation de vie, — que l'auteur avait mis dans son « Rêve », par exemple, et dans la « Reddition d'Huningue », et qu'il n'a pas su communiquer cette fois à la belle illustration héroïque dont va s'enrichir l'Hôtel de Ville.

Dans une note bien différente, une note d'élégance poussée à la poésie, il faut signaler le « Jardin des Hespérides », de M. Gorguet, montrant de gracieuses jeunes filles occupées à la cueillette des fruits. La manière est légèrement pastichée de Botticelli, mais avec un joli sentiment de modernité. La peinture, un peu plate et mièvre, a de l'harmonie et du charme. Ajoutons, dans le même ordre de préoccupations parisiennes, deux scènes vivement peintes, l'une spirituelle, l'autre dramatique : « M. Victorien Sardou dirigeant les répétitions de *Madame Sans-Gêne* », par M. Georges Cain, et « Quand elles n'aiment plus », par M. Henri Cain.

Ce sont là des exceptions, car c'est vers l'accentuation réaliste que tendent, ici comme au Champ-de-Mars, la plu-

part des interprètes de la vie familière. Plusieurs y trouvent des effets d'une véritable puissance, sans sortir de la simplicité, de la sobriété même que commande le genre : tels M. Blair-Bruce avec ses « Maréchaux ferrant des roues », M. Stanhope-Forbes et M. Cormon avec leurs « Forges ». Ce dernier, qui est un artiste de grand talent, n'a rien perdu de ses dons en se restreignant volontairement à d'humbles sujets enfermés dans de petits tableaux. Je voudrais citer aussi un débutant, ou que je crois tel, M. Jules Besson, qui expose une scène de boulevards extérieurs, — une fillette affalée sur un banc devant une façade d'église, liant conversation avec un vieil ouvrier, — où je trouve un sentiment d'intimité pénétrante et quelque originalité d'exécution.

Et c'est tout, car je ne veux pas recommencer l'éloge de M. Brispot, qui n'est plus à faire, et j'ai hâte de voir comment nos artistes comprennent la représentation de la personne humaine.

II

Le nu est de plus en plus négligé en peinture, et la cause en est toute simple : il n'a plus de place dans la société moderne et ne peut désormais servir qu'à des œuvres de convention. A peine reste-t-il quelques circonstances exceptionnelles où il soit permis d'en fixer l'image sans sortir de la réalité ou de la décence ; et encore le *tub* de M. Gervex ne peut-il se répéter indéfiniment. Le nu ne saurait être aujourd'hui qu'un morceau d'atelier ou un instrument de fiction.

Commençons par écarter les œuvres manifestement dénuées de sincérité, qui n'ont les mérites ni de l'un ni de l'autre genre : la « Perle » de M. Bouguereau, par exemple, les « Sirènes » de M. La Lyre, les « Naïades » de M. Lequesne. L'unique intérêt de ces toiles brossées de chic, — si elles en avaient un, — serait dans l'arrangement, non dans le rendu de la forme humaine.

Voici, d'autre part, un artiste consciencieux et habile,

M. Wencker, qui a modelé avec amour un corps de femme placé en pleine lumière, sans tricherie de composition. Le travail est évidemment direct et probe; nous nous disposons à applaudir sans réserve, lorsque nous découvrons que cette belle personne tient du bout des doigts une sorte d'épieu et que, dressée en pleine forêt, elle a la prétention de représenter une « nymphe de Diane ». Du coup, notre plaisir tombe : il nous est impossible de nous méprendre sur le caractère de cette nudité ; c'est de la chair d'atelier, souple, savoureuse, mais molle, exsangue, civilisée. Ces jolis pieds n'ont jamais foulé les broussailles, pas plus que le grand air n'a fouetté cette carnation délicate. L'académie n'en reste pas moins bonne, mais j'en veux à M. Wencker d'avoir cherché à me tromper et de s'être trompé lui-même en diminuant l'intérêt de cette figure démarquée.

Combien préférable est la franchise de M. F. Lami qui allonge simplement sur la couverture rouge d'un lit la jeune femme dont il veut nous faire admirer la joliesse blanche et fine !

Faut-il donc s'interdire absolument de faire servir le nu à une œuvre d'imagination? Non, certes; mais l'entreprise demande un tact, une mesure, un sens de la vie et de la poésie qui ne sont pas communs. On s'en rendra mieux compte en regardant de près les envois de MM. Raphaël Collin et Henri Royer.

Le premier, depuis longtemps, a trouvé sa formule d'art, et ses deux tableaux de cette année ne nous apprennent rien de nouveau, ni sur son entente de la nature, ni sur sa méthode d'interprétation; mais jamais peut-être il n'avait montré l'une et l'autre d'une façon aussi simple, aussi pure, aussi translucide. M. Collin est un *symboliste*, dans la véritable et profonde acception du terme; la personne humaine n'intervient dans ses tableaux que pour résumer et figurer aux yeux l'âme vague et éparse des choses ambiantes. Aux yeux, ai-je dit? A peine si cela est exact, car cette peinture légère, à fleur de toile, s'adresse, par delà le regard, à la pensée, ou plutôt encore à la sensibilité, qu'elle touche comme le frémissement lointain d'une insaisissable mélodie. Cette jeune fille qui s'éveille au milieu de l'exquise feuillée printa-

nière, c'est bien la *nymphe* au sens antique, l'idéale personnification de la Nature, élevée par elle à la conscience de sa beauté. Dans cette chair même, encore pure et déjà rosée par les premières haleines du désir, je trouve je ne sais quelle fraîcheur savoureuse et fine dont la vie végétale seule peut nous donner l'idée, une fraîcheur d'herbe ou de lait, où monte la tendre ardeur qui gonfle la sève et épanouit les corolles.

Cette nudité est légitime, naturelle, nécessaire ; elle n'a pas besoin d'être soulignée ni d'être justifiée ; elle ne sent ni l'étude ni l'effort ; elle est la fleur du suave paysage qui s'épanouit dans son sourire.

Pénétré du même esprit, mais doué d'un autre sens de la vie, M. Henri Royer nous présente des nudités plus vigoureuses dans une campagne plus fruste. La Terre n'est pas, pour lui, uniformément couverte de gazon et de fleurs : elle a ses ronces qu'il faut défricher, ses guérets qu'il faut retourner, et les deux jeunes gens de « l'Idylle », brunis par le hâle, en expriment bien l'âme forte et saine.

Mais nous voilà loin de l'interprétation directe de la personne humaine : ce n'est pas, à vrai dire, au nu qu'il en faut demander le secret véritable ; c'est à la physionomie, aux attitudes, au costume, à tout ce qui donne à l'homme moderne son caractère individuel. Aussi bien, comme la nudité, la physionomie peut-elle être utilisée, par un déplacement de lieu ou d'époque, pour une composition imaginaire : l'art du peintre consiste alors à bien arrêter la signification du modèle et à lui prêter, dans son tableau, une existence fictive plus appropriée et plus esthétique que l'existence réelle où le hasard la confine. En ce sens, « l'Infante » de Mlle Juana Romani est une pure merveille. Il y a bien des choses à louer dans cette jolie toile, notamment l'entente du clair-obscur, la pâleur chaude et vivante des chairs, l'éclat prestigieux des étoffes ; mais ce qui me frappe surtout, c'est l'intelligence avec laquelle l'arrangement est étudié, de façon à mettre en pleine valeur la rare beauté du modèle. Il est impossible de ne pas songer à Vélasquez en regardant cette jeune fille ; et Vélasquez ne choisissait pas ses Infantes : l'harmonie que son génie même avait de la peine à parfaire, la fiction aide le peintre à la réaliser aujourd'hui.

M. Jacquet demeure un miniaturiste incomparable, et les deux figures qu'il expose, sous le harnais d'une guerrière et les falbalas d'une musicienne du siècle dernier, dépassent encore en précision élégante et ferme tout ce qu'il avait donné jusqu'ici. Le « Petit Chaperon rouge » de M. Gabriel Ferrier est d'une facture vive et chatoyante du plus gracieux effet; et M. Hébert nous charme, une fois de plus, avec la poésie rêveuse et morbide qui brille aux yeux de jais de l'Hindoue « Sahavandara ».

Quant aux portraits proprement dits, ils se pressent par centaines dans les galeries du Palais de l'Industrie : une revue, même sommaire, en serait interminable.

S'il fallait, à toute force, mettre une division dans l'énumération à laquelle je suis condamné, je distinguerais ceux où triomphe la personnalité du peintre, d'avec ceux où l'art s'efface devant l'intérêt propre du modèle. D'un côté je placerais, en tête, le « Prince de Monaco » de M. Bonnat, si sobre, si énergique, si conforme d'intention et de facture à tout ce que trace le maître; puis, les deux figures de M. Henner, caressées de son pinceau, comme toujours ; le « Révérend Père » de M. Renouf, où, même dans le portrait d'un général de Jésuites, on sent l'habitude de peindre de braves gens, vivant d'une vie un peu grossière, au grand air; les deux têtes de femmes de Mme Beaury-Saurel, d'une touche également violente et dure, malgré la différence des types; l'étonnant portrait de « Sir Walter Gilbey », par M. Orchardson, qui est une des curiosités du Salon et où nos peintres feront bien d'aller voir jusqu'à quel point de puissance on peut pousser la simplification de facture; puis deux toiles que je trouve délicieuses : une « Joueuse de lawn-tennis », par M. Albert Lynch, et une « Jeune Femme », de M. Avigdor, en robe mauve, très pâle, d'une douceur de traits et de ton qui ne peut appartenir qu'au peintre.

Enfin, — dussé-je risquer l'apparence d'un paradoxe, — j'adjoindrais à cette catégorie le portrait de M. Carnot, par M. Chartran, parce que la physionomie en est de pure invention. C'est sans doute en peignant Léon XIII que l'artiste a habitué sa main à rendre cette malice aiguë, cette finesse dédaigneuse et un peu machiavélique qui reparaît ici malgré lui sous son pinceau.

De l'autre côté se rangent tous les peintres qui, dans le travail du portrait, voient surtout un effort d'interprétation et qui s'appliquent à laisser la parole au modèle. Le plus parfait d'entre eux est sans doute M. Jules Lefebvre, dont les portraits sont aussi variés, aussi différents que les personnes mêmes dont l'image se trouve intégralement transportée par lui sur la toile. Non que cet art soit passif ni indifférent : il y a de la volonté, et même de la passion dans la rigueur avec laquelle il poursuit l'expression fuyante. Regardez le portrait de Mlle C. H.; cherchez à saisir la mobile originalité des traits, l'éclat individuel du regard, qui ne peut être confondu avec nul autre, le réalité toute particulière des mains, — et vous comprendrez ma pensée sans autre explication.

M. Benjamin-Constant et M. Lucien Doucet semblent approcher de cette perfection; leurs portraits de cette année sont les meilleures toiles de ce genre qu'ils aient jamais exposées. Le « Gérôme » de M. Morot est également un bon morceau de peinture, très franc, très sobre, très juste, — et bien d'autres seraient à louer que nous ne pouvons que nommer au passage : une « Jeune Fille » en rose pâle, d'une ingénuité spirituelle, de M. Comerre; une autre, en blouse de surah rose vif à pois noirs, de M. Brouillet; une « Vieille Femme », de la main presque centenaire de M. Jean Gigoux; « Jules Simon, » par M. Schommer; deux fines toiles de Mlle Achille Fould et de sa sœur, Mme Consuelo Fould, l'une représentant « Mademoiselle Alphée Dubois », exquise et exquisement peinte, l'autre « le marquis de G... au Tonkin »; deux figures — l'une au pastel — de Mme Arsène Darmesteter, d'une profonde délicatesse d'expression et d'un art achevé... Combien de pages encore, parmi les dessins, aquarelles, pastels, que nous ne pouvons citer et qui mériteraient mieux qu'une mention!

III

L'art du paysage est toujours prospère en France. Les maîtres disparus, Millet, Dupré, Corot, ont été remplacés

par d'autres, Français, Jules Breton, Harpignies, qui mènent tout un chœur de jeunes gens déjà voisins de la maîtrise. Il est impossible de rendre un compte détaillé d'une exposition comme celle-ci où l'étude, isolée ou non, de la nature est représentée par la moitié des œuvres rassemblées, c'est-à-dire par un millier de toiles.

On voudrait les grouper par écoles, sinon par ateliers, mais l'opération ne va pas sans peine : nos paysagistes sont d'humeur indépendante, ils ne se laissent point aisément classifier. Il faut, bon gré mal gré, recourir à des distinctions extérieures, artificielles, qui répondent beaucoup plus au jugement du spectateur qu'aux intentions de l'artiste.

Les uns paraissent voir dans la nature un simple miroir où se joue la lumière, et n'y chercher que les effets de couleur qui glissent à la surface des choses. Ainsi font MM. Gagliardini, Baillet, Petitjean, Cabié, Cagniart, pour ne citer que ceux dont l'œuvre présente un incontestable intérêt. Les autres — à qui vont résolument mes préférences — cherchent à découvrir le sens intime de la vie, dont les bois, les prés, les sources, les champs aussi, et les bêtes qui les foulent, et les hommes qui y peinent, nous offrent de multiples manifestations. Ils interrogent la Terre, la Mère commune, pour saisir le secret de sa puissance créatrice ou de sa stérilité, de sa bonté généreuse ou de son ingratitude ; ils pénètrent cette âme profonde et confuse, dont nos petites âmes claires et courtes ne sont peut-être que de fugitives émanations. Et ils la traduisent comme ils la sentent. A ceux-ci, elle apparaît active et joyeuse, sous les baisers fécondants du Soleil : c'est plaisir de regarder les robustes campagnes de MM. Nozal, Julien Dupré, Rigollot, Flachant, de Mme Annaly, de MM. Quignon, Quost, Princeteau. A ceux-là, au contraire, elle se révèle triste, à bout d'haleine, écrasée par le perpétuel labeur où elle use ses forces, peu à peu refroidies : regardez les sombres vallées de M. Pointelin, les mornes sapinières de M. Duhem, où de misérables troupeaux disputent au sable quelques maigres herbes, sa « Fin de journée » qui ressemble à une fin d'existence.

Chez certains, la Vie universelle se montre tragique, comme chez M. Denovan ou grave, douce, grosse de recueillement

et de mystère, comme dans ces poèmes plastiques, d'une rusticité si noble, que signent MM. Jules Breton, Harpignies, ou ce rêveur bien portant, M. Félix Bouchor.

Ce ne sont là que des indications : nombre d'autres restent en dehors de ces formules, parce qu'ils s'abandonnent au flot des impressions, chassent l'esprit de système, et laissent leur âme flotter au gré des saisons, — souriant avec le printemps, soupirant avec l'automne, passant de la tristesse à la joie comme la Nature, éternellement jeune, passe de l'hiver à l'été : MM. Le Liepvre, C. Bernier, Zuber, Tanzi, Laidlay...

Il en est même comme MM. Ch. Jacque, Ridgway-Knight, Tattegrain, Beyle, qui repoussent ce nom de paysagistes qu'ils jugent trop étroit, parce qu'ils ne séparent jamais les unes des autres les diverses expressions de la nature, et que, cherchant à reconstituer par l'art l'unité de la vie, ils réalisent ainsi, avec un peu de couleur écrasée sur de la toile, la synthèse la plus large qu'on puisse donner du monde visible.

IV

La sculpture ne se présente point, cette année, aux Champs-Élysées, avec autant d'éclat qu'on pouvait l'espérer. M. Falguière n'a envoyé qu'un buste, d'importance nulle ; MM. Paul Dubois et Mercié se sont abstenus ; les « Nubiens » de M. Barrias n'ajouteront rien à sa gloire, non plus que le « Meissonier » à celle de M. Frémiet. Je ne parviens pas à comprendre qu'on puisse aimer cette dernière statue, malgré la parfaite probité technique dont elle témoigne ; elle ressemble au portrait de quelque boucanier revenant de la chasse au marais. En vain, m'objecterait-on que telle était l'apparence physique du maître : ce n'est pas par là qu'il nous intéresse, et le rôle de l'artiste est de faire rayonner sur les traits visibles l'esprit du modèle.

Les grandes compositions sont rares, et je n'en vois guère que deux auxquelles puisse s'arrêter l'intérêt du visiteur.

La première s'appelle « Au champ d'honneur », et est signée CARLÈS : la Gloire ailée passe sur le champ de bataille et baise au front un soldat blessé qui tombe en brandissant un tronçon d'arme. Le groupe est d'aspect héroïque et de conception décorative. Mais pourquoi commettre l'étrange anachronisme d'appuyer le guerrier nu au caisson d'un canon à culasse mobile, d'accentuer même la discordance en plaçant dans sa main une poignée de sabre du dernier modèle?

L'autre, le « Raymond VI » de M. LABATUT, va prendre prochainement place dans la grande salle restaurée du Capitole toulousain. M. Labatut est un des plus jeunes représentants de cette École de Toulouse qui est l'honneur de la sculpture contemporaine. J'ai compté sur le livret de cette année *cinquante-quatre statuaires* sortis de son sein. De tous ceux-là, même à prendre les plus illustres, il n'en est pas chez qui le sentiment de la grandeur épique, de la noblesse hautaine et pensive, soit plus profondément inné que chez M. Labatut. Son « Roland expirant », — pour lequel la ville de Toulouse a élevé tout exprès, sur une de ses places, un monument de rochers qui symbolise la fameuse brèche, — son « Moïse », son « Caton d'Utique », que Paris a gardé, témoignent d'une puissance d'évocation et d'exécution qui peut se comparer à celle de Rude. Le chevalier qu'il expose cette année n'a rien de la généralité allégorique que les sculpteurs prêtent d'ordinaire aux fondateurs et aux protecteurs des cités : sa physionomie franche et bonne est du type le plus individuel, et donne curieusement l'impression d'une âme des vieux âges.

C'est merveille, en quittant ce fier morceau d'histoire, de se tourner vers l'autre envoi de M. Labatut, une « Baigneuse » robuste et fine, qui prouve une extraordinaire souplesse de talent. La jeune femme n'est pas encore entrée dans l'eau; elle s'attarde à enlever les derniers voiles qui cachent sa chair délicate; ce bas, à demi tiré de la jambe, souligne la modernité de l'œuvre, déjà si manifeste par l'aspect général des formes.

D'autres nudités se présentent à côté de celle-là : une belle figure symbolique modelée par M. BOUCHER pour le monument de la duchesse de Vicence; une « Diane » de M. LANSON; une « Source » de M. HUGUES; une « Nymphe de la Seine » par

M. Puech; une svelte image de la « Simple Jeunesse », par M. Duverger; une « Muse des bois », par M. Lefeuvre; une « Cigale », de M. Marqueste; « Suzanne », par M. Larroux; « l'Écho enchanteur », par M. Pézieux, — toutes œuvres dignes de l'École française, qui vaudraient un plus long examen.

Parmi les figures d'expression, citons le « Beaumarchais » si leste et spirituellement pimpant de M. Clausade; le marbre gracieux mais démesuré de M. Van der Stræten, dont le sujet ne comportait qu'une statuette; enfin le curieux essai de polychromie de M. Allouard, qui enveloppe un blanc visage de religieuse d'un voile de marbre gris, dont la couleur naturelle donne l'illusion de la bure.

Que ressort-il de cette rapide revue? Rien d'aussi précis que pour la peinture : par essence, l'art du sculpteur ne comporte point des changements de système ni des progrès matériels comparables à ceux que rendent possibles les illusions de la couleur et de la perspective. Mais, comme tout art, il admet le souci croissant de la vérité, la recherche de plus en plus sincère des moyens qui la feront rayonner dans l'œuvre.

Au moins le Salon de cette année n'est-il pas fait pour nous démentir, et les sculpteurs ne viennent-ils pas contredire aux espérances que nous donnent les peintres.

LÉOPOLD MABILLEAU.

A PROPOS DE « FALSTAFF »

Un chanteur, une fois la représentation terminée, peut-il, en se débarrassant de son faux crâne et de son ventre postiche, raconter à propos de *Falstaff* quelques souvenirs, exprimer quelques réflexions personnelles ou noter quelques impressions? La *Revue de Paris* l'a pensé, puisqu'elle nous a fait l'honneur de nous demander cet article. A-t-elle eu tort ou raison? Le public en décidera.

C'était en 1866, nous étions élève au Conservatoire, simple conscrit dans l'armée de l'art lyrique.

Giuseppe Verdi, alors âgé de cinquante-trois ans, et dont le premier opéra datait de 1839, était l'auteur acclamé de *Rigoletto*, du *Trouvère*, de la *Traviata*, etc.; il venait de donner *Don Carlos* à l'Opéra de Paris.

Richard Wagner, du même âge que Verdi, était, non pas un inconnu, mais un méconnu. Son *Tannhäuser* avait sombré devant le public parisien. On n'avait pas assez de railleries pour ce fou, et pour les quelques cerveaux brûlés qui osaient protester contre son impopularité. Celle-ci, d'ailleurs, était d'ordre purement artistique : nulle raison étrangère à l'art, nulle

aversion politique n'était encore venue s'y mêler. On n'en voulait pas aux Allemands, on les favorisait plutôt. Meyerbeer, juif allemand, était regardé comme le plus grand musicien du siècle. En cette même année 1866, M. Carvalho, alors directeur du Théâtre-Lyrique, montait les *Joyeuses commères de Windsor*, du compositeur prussien Otto Nicolaï. Le baryton Ismaël interprétait le personnage de Falstaff. Quoique la pièce n'eût rien de supérieur, on lui fit assez bon accueil.

Or, à ce moment même, Verdi, venu à Paris pour son *Don Carlos*, eut occasion de s'entretenir avec M. Carvalho ; et, au lieu d'un ouvrage sérieux que ce dernier lui demandait, il lui offrit d'écrire une comédie lyrique. Jamais encore le talent de Verdi ne s'était exercé dans ce genre. M. Carvalho, tout surpris de ce projet, répondit d'une façon évasive. Verdi comprit de suite, et la chose ne se fit pas.

Elle devait se faire plus d'un quart de siècle après ; et le sujet par lequel Verdi, octogénaire mais aussi jeune et aussi puissant que jamais, devait débuter en 1893 dans le genre de la comédie lyrique est précisément celui de l'opéra-comique, aujourd'hui bien oublié, que l'on jouait en 1866 chez M. Carvalho.

Il nous a paru bon de noter ce fait ; il prouve assez clairement que l'idée d'écrire une œuvre comique n'a pas été suggérée à Verdi, comme on l'a dit trop souvent, par la comédie lyrique wagnérienne : *les Maîtres Chanteurs de Nuremberg*.

***

C'est seulement en 1890 que le maître, ayant donné en 1886 son admirable drame lyrique : *Otello*, reprit l'ancien projet d'une comédie lyrique. Un jour que nous étions allé le voir, il nous en parla longuement. Il n'avait rien trouvé qui satisfît complètement son désir, disait-il, ni dans Molière, ni dans les auteurs comiques français contemporains. Nous insistâmes beaucoup sur Shakespeare. Il en parut tout impressionné. Mais, en grand silencieux qu'il est, il ne nous dit rien de plus, si ce n'est que nous lui ferions plaisir en

nous renseignant à nouveau. Dans cet entretien, chose étrange, il avait été surtout question de Labiche.

A quelques jours de là, nous adressâmes à Verdi le manuscrit de la *Mégère apprivoisée*, récemment arrangée par M. Paul Delair pour Coquelin aîné, qui devait y trouver l'occasion d'une si brillante création. Verdi nous répondit aussitôt ; voici la traduction littérale de sa réponse :

Gênes, 21 avril 1890.

Mon cher Maurel,

J'ai lu l'esquisse que vous m'avez envoyée. Superbe ! C'est tiré d'une comédie de Shakespeare : *la Mégère apprivoisée*, en omettant le prologue, dont on pourrait tirer une petite pièce. Le poète français l'a réduite habilement. Elle est assez amusante ; c'est le véritable opéra-bouffe italien. Heureux le musicien qui touchera à cette comédie ! Mais, pour cette comédie, il faudrait les maëstri de la fin du dernier siècle, ou bien du commencement du nôtre : Cimarosa, Rossini, Donizetti, etc. Les compositeurs de l'époque actuelle sont trop harmonistes et trop orchestristes (excusez l'expression) et n'ont pas le courage héroïque de *s'effacer* quand il le faut et, bien plus, de ne pas faire de musique quand elle n'est pas nécessaire, tandis que maintenant on fait de la musique toujours et avant tout de l'harmonie, de l'instrumentation et des sonorités orchestrales, en oubliant (sauf quelques grandes exceptions) l'accent juste, la sculpture des caractères, et la force ainsi que la vérité des situations dramatiques. Quant à moi, je ne puis vous dire qu'une chose : *trop tard, hélas !* Je vous restitue le manuscrit. Merci. J'espère vous voir à votre retour d'Amérique chargé d'honneurs et de pièces d'or.

Cordialement à vous.

G. VERDI.

Nous verrons tout à l'heure ce que signifiait ce « *trop tard* ». Nous pûmes croire d'abord que le maître avait renoncé à tout projet de comédie lyrique ; n'avait-on pas fait courir le bruit qu'il travaillait à un *Don Quichotte* et ne l'avait-il pas démenti ? Nous ne pensions plus à la *Mégère apprivoisée* et au répertoire comique de Skakespeare, quand nous reçûmes cette autre lettre de Verdi :

Gênes, 3 janvier 1892.

Mon cher Maurel,

J'étais si malade que je n'ai pu répondre à votre si amicale dépêche. Merci pour vos bons souhaits, que je vous exprime à mon tour du fond du cœur. Et à présent, veuillez apaiser ma curiosité. J'ai lu dans les journaux français qu'on a représenté un drame tiré de Shakespeare : *la Femme apprivoisée*. Dites-moi si c'est le même drame fait pour la musique (la *Mégère*, je crois,) que vous m'avez envoyé il y a deux ans? Écrivez-moi donc un mot à ce sujet, et croyez-moi toujours votre

G. VERDI.

Verdi n'avait donc pas oublié notre entretien avec lui sur Shakespeare, ni perdu de vue la pièce que nous lui avions communiquée. Bientôt il nous expliqua lui-même, de vive voix, ce qui avait tant frappé son attention.

Nous étions descendu chez lui, à Gênes, au palais Doria. Après le souper, il resta un moment silencieux, puis il nous dit avec un sourire : « Savez-vous, Maurel, que vous m'avez causé une grosse inquiétude, il y a deux ans? — Et laquelle donc, je vous prie? — Eh bien, vous vous souvenez que nous causions d'une comédie lyrique? Vous m'avez parlé de Shakespeare, et vous insistiez tellement sur le parti à tirer de son œuvre, que j'ai presque craint une indiscrétion... Indiscrétion peu explicable, d'ailleurs... »

Il s'arrêta sur ces mots, parut hésiter. Nous brûlions de lui en entendre dire davantage. Alors il acheva :

« Oui, je puis vous le confier maintenant : dès cette époque, Boïto et moi, nous avions jeté le plan d'une comédie lyrique prise dans Shakespeare, et qui est presque achevée... Elle aura pour titre *Falstaff*. »

La pièce nouvelle, dont nous étions ainsi un des premiers à connaître l'existence, était l'ouvrage de Boïto. De trente ans au moins plus jeune que son illustre collaborateur, Arrigo Boïto est un des hommes les plus éminents de l'Italie contemporaine. Son frère aîné s'est fait un nom comme architecte et comme écrivain d'art. Lui-même s'est montré remarquable comme compositeur et de tout premier ordre comme poète. Son libretto de l'*Otello* de Verdi est un pur chef-

d'œuvre de poésie dramatique. L'honneur d'écrire le poème de *Falstaff* lui revenait de droit.

Arrigo Boïto a copié la figure de son héros sur l'immortel dessin qu'en a tracé Shakespeare, mais le cadre forcément restreint d'un libretto l'a forcé à sacrifier bien des détails de l'original. Il en est plusieurs que l'on ne saurait regretter, car ils font de Falstaff un personnage odieux. Telle sa conduite envers cet ennemi, tué par le prince Henri, et dont il s'amuse, lui, à accabler le cadavre de sarcasmes, tout en le lardant de coups d'épée. Nous comprenons que Victor Hugo ait été dur pour ce Falstaff-là, et qu'il ait dit de lui : « Glouton, poltron, féroce, immonde, face et panse humaines terminées en brute, Falstaff marche sur les quatre pattes de la turpitude; c'est le centaure du porc ! »

Heureusement, le Falstaff de Boïto ne pousse pas les choses aussi loin. Il n'est plus l'horrible coquin dépeint par Shakespeare dans *Henri IV*. Il se contente d'être le grotesque mystifié des *Joyeuses commères de Windsor*. Il a vieilli, il a perdu de sa force, mais il a augmenté en poids et en goinfrerie. Il ne voit plus dans la galanterie elle-même qu'un moyen de se faire de l'argent. S'il guigne de l'œil madame Alice Ford et madame Meg Page, c'est uniquement pour y trouver ses « Indes orientales et occidentales ». Et le voilà devenu lourdaud à tel point qu'il se laisse prendre à trois reprises dans les pièges que lui tendent les deux commères.

Boïto a coupé dans la trame shakespearienne : sur les trois mystifications dont Falstaff est l'objet, il n'en a gardé que deux. En revanche, il a introduit quelques passages de *Henri IV* : entre autres, le magnifique monologue sur l'honneur. Il s'est inspiré aussi du *Pecorone*, nouvelle de Giovanni Fiorentina dont Shakespeare paraît s'être servi. Enfin il a tenu à relever, autant que faire se pouvait, le prestige de son héros, en mettant finalement les rieurs de son côté.

*
* *

Sur ce poème de Boïto, Verdi avait écrit sa musique, de 1890 à 1892. Il avait travaillé dans l'isolement de son beau

domaine, auprès de Busseto, parmi ces terres immenses qu'il a acquises et qui englobent de toutes parts le hameau de Boncole où il est né, au milieu d'une population dont il est le bienfaiteur et qui entoure le grand homme d'un véritable culte.

Ces braves gens témoignent d'ailleurs au maître cette curiosité discrète qui va bien avec le respect et l'affection ; elle amuse l'homme qui en est l'objet, sans le fatiguer. Avant le reste du monde, les bons Bussetois savaient que Verdi composait une œuvre comique : ils l'avaient lu sur sa figure.

Car Verdi subit au plus haut degré le contre-coup des œuvres qu'il compose. Lorsqu'il travaillait à l'*Otello*, son maintien se ressentait de l'austérité tragique de sa pensée. Plus tard, quand les paysans le virent perpétuellement en liesse, le rire aux lèvres, ils comprirent qu'il avait changé de genre. — Et ces détails typiques, je les tiens du brave cocher qui me conduisait, par une belle journée de septembre, de la station de Busseto au domaine de Santa-Agata.

*
* *

A cette époque, Arrigo Boïto, avec lequel nous nous rencontrâmes chez Verdi, nous communiqua le *libretto,* pendant que le maître nous faisait la faveur de nous jouer lui-même divers passages de sa partition.

Nous commençâmes, aussitôt après, nos études sur le personnage de Falstaff. Nous comparâmes le poème de Boïto à l'œuvre de Shakespeare. Nous voulûmes faire mieux encore : nous rendre compte du véritable caractère historique de Falstaff.

A ce moment, nos recherches ne furent pas complètes : le temps nous pressait ; on nous attendait à Milan. Ce ne fut que de retour à Paris, après la tournée triomphale de l'œuvre, que nous reprîmes ce travail. Nous éprouvâmes alors une véritable déconvenue, — dont nous profitâmes cependant pour modifier, en bien des points, notre interprétation première.

Ce que nous allons dire n'étonnera pas les érudits, mais la plupart des gens l'ignorent, sans doute, comme nous l'ignorions nous-mêmes : il a bien existé un sir John Falstaff sous

Henri IV, Henri V et Henri VI, rois d'Angleterre; seulement il n'y a pas l'ombre d'une ressemblance entre ce Falstaff véritable et la caricature que Shakespeare en a donnée.

Le Falstaff shakespearien est un poltron, le Falstaff historique fut un des plus vaillants preux de la guerre de Cent ans, se distingua en force combats, et gagna de grandes batailles, telles que la fameuse Journée des Harengs. L'un est un vaurien, une parfaite inutilité sociale, l'autre fut lieutenant de la ville d'Harfleur, chevalier banneret, gouverneur de la Bastille à Paris, gouverneur de la Normandie, du Maine et de l'Anjou, ambassadeur d'Angleterre au concile de Bâle, conseiller privé du roi Henri VI. L'un est un gueux perdu de dettes; l'autre laissa une fortune immense, quatre résidences seigneuriales, quatre-vingt-quatorze manoirs, quantité de fondations pieuses et charitables!

L'exactitude historique n'a pas toujours été respectée par Shakespeare; mais, cette fois, l'écart entre la réalité et la fiction est si énorme qu'on ne saurait guère lui trouver d'excuse, d'autant plus que Falstaff vivait moins d'un siècle et demi avant l'époque où Shakespeare le travestit de si étrange façon. Il paraîtrait cependant que la faute en revient à un certain lord Cobham, grand seigneur de la cour d'Élisabeth. Shakespeare avait d'abord baptisé « sir John Oldcastle » le type grotesque qu'il venait d'imaginer. Or il se trouva que lord Cobham descendait d'un Oldcastle. Sur ses protestations, Shakespeare prit le nom d'un autre contemporain de Henri V, de sir John Falstaff, qui n'avait pas laissé de postérité.

Voilà comment le vrai Falstaff, malgré ses bons et loyaux services, s'est trouvé effacé, enseveli à jamais, sous le fantoche ventru auquel son nom a été attaché par Shakespeare!

*
* *

L'identité historique de notre personnage établie, chose intéressante à tous égards, voyons, au point de vue théâtral, ce qu'il faut en penser.

La solution de la question nous est donnée par Shakespeare lui-même, dans la traditionnelle leçon d'Hamlet aux

comédiens : « Le théâtre, dit le prince, doit être le miroir de la nature. »

Nous ne doutons pas que Shakespeare ait eu l'intention de synthétiser en l'immonde figure de Falstaff les mœurs d'une partie de l'humanité d'alors. Plus nous y réfléchissons, plus cette idée s'impose avec force à notre esprit; pourquoi ne pas voir dans cette figure gloutonne une imitation de cette nature dont Shakespeare était le si puissant interprète? Pourquoi ne pas admettre qu'il ait voulu créer un type, où fût résumée toute une variété des hommes de son temps?

***

Mais revenons à nos études préliminaires sur le livret de *Falstaff*.

A peine les avions-nous commencées que nous recevions de Verdi l'annonce de la partition par une lettre ainsi conçue :

Gênes, 31 octobre 1892.

Mon cher Maurel,

Vous avez déjà le libretto de Falstaff. Sitôt la musique imprimée, vous recevrez la partition. Étudiez, examinez tant que vous voudrez les vers et les paroles du libretto, mais ne vous occupez pas de trop de la musique. Ne trouvez pas étrange ce que je vous dis là. Si la musique a le caractère voulu, si le caractère du personnage est bien saisi, si l'accent de la parole est juste, la musique va de soi et naît pour ainsi dire d'elle-même. Il y aura peut-être pour vous quelques difficultés techniques, mais il ne doit pas y avoir de difficultés d'expression. Il y aura peut-être aussi à trouver des intentions, des nuances, des coloris, etc., mais tout cela se laisse difficilement comprendre dans une réduction au piano; cela, nous le chercherons ensemble.

Mes respects à votre femme et, en toute hâte, je me dis votre

G. VERDI.

Verdi est un intuitif par excellence. Selon lui, l'artiste ne peut bien faire qu'en s'abandonnant, les yeux fermés, à la poussée de son talent. Il ne faut pas raisonner trop, et surtout ne pas trop analyser. Le maître nous a toujours montré des appréhensions de nous voir entrer résolument dans cette voie.

Huit jours après la lettre précédente, il nous en adressait une autre, où il mettait, à cet égard, les points sur les i :

Gênes, 8 novembre 1892.

Mon cher Maurel,

A cette heure, vous aurez reçu de la maison Ricordi quelques morceaux de *Falstaff;* d'un instant à l'autre, vous recevrez le reste. J'admire en général l'étude, et j'admire celle que vous faites et ferez sur le personnage de Falstaff. Mais prenez garde : *Dans l'art, la prédominance de la tendance réflective est un signe de décadence.* Cela veut dire que, quand l'art devient une science, il en résulte quelque chose de baroque qui n'est plus ni art ni science. *Bien faire*, oui! *Trop faire*, non! Vous-mêmes, en France, vous dites: *Ne cherchez pas midi à quatorze heures;* c'est très juste!

Ne vous fatiguez donc pas à ajuster votre voix et tenez-vous-en à celle que vous avez. Avec votre grand talent d'acteur-chanteur, avec l'accent, avec la prononciation que vous possédez, le personnage de Falstaff, une fois le rôle appris, sortira tout créé, sans vous creuser la cervelle et sans faire d'études pour varier les effets vocaux, études qui pourraient aussi vous être préjudiciables.

Étudiez peu, et au revoir. A bientôt.

G. VERDI.

Nous avons tenu à publier ici ces lettres *in extenso*, avec leurs éloges et leurs critiques à notre adresse, parce qu'elles jettent une vive lumière sur le caractère de Verdi, et en particulier sur ce côté purement intuitif de son génie.

Il faut admirer et respecter ce don merveilleux que l'expérience a converti chez lui en une science théâtrale non pas rare, mais unique; cependant nous avons de trop fortes raisons à faire valoir sur la situation vraiment difficile faite aux interprètes des œuvres du théâtre lyrique moderne pour nous ranger à des conseils qui, — nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire[1], — pourraient être de tous points précieux s'il s'agissait d'interpréter de simples personnages de l'ancien opéra, mais ne sauraient être ni justes, ni suffisants (que l'illustre maître veuille bien nous pardonner de le dire ici) pour toutes les œuvres lyriques modernes en général, et notamment pour *Falstaff*.

1. *Problème d'art*, par Victor Maurel.

L'exposé des diverses études vocales auxquelles nous nous livrâmes en préparant ce rôle complexe, les difficultés auxquelles nous nous heurtâmes, les moyens que nous tentâmes pour les résoudre n'intéresseraient que les techniciens de l'art lyrique; on nous dispensera d'en donner le détail, — aussi bien que des difficultés matérielles qui se présentèrent pour le costume, pour la tête, et surtout pour le faux ventre.

On nous permettra pourtant d'indiquer ici les points principaux de notre pensée. Ces aperçus ne seront peut-être pas sans intérêt pour ceux que préoccupe ce difficile problème de l'art lyrique moderne, et même pour ceux qui, tranquillement assis au fond de leur stalle, nous ont vu évoluer sur la scène de l'Opéra-Comique en se persuadant qu'il nous suffisait d'agir selon la nature pour arriver au résultat désiré.

Il n'y a pas, à proprement dire, de « casse-cou » dans la partition de *Falstaff;* et d'ailleurs, on sait avec quelle science Verdi écrit pour les voix. Cependant cette musique, d'apparence inoffensive, comporte une telle variété de mouvements, d'inflexions, de variations d'intensité et de timbre, — sans parler du mouvement scénique et des jeux de physionomie, qui ne font qu'un avec cet « accent juste » dont Verdi faisait mention dans une de ses lettres, — qu'on ne saurait résoudre cet ensemble de difficultés techniques par la seule intelligence du rôle, aidé même de dons naturels, si l'on n'y joignait des connaissances spéciales et, pour ainsi dire, entièrement nouvelles sur l'adaptation de la voix aux exigences de cette dernière manière du maître.

On peut rire, sauter, crier un moment, sans trop s'essoufler, dans la vie naturelle et même sur le théâtre, quand il ne s'agit que de la parole. Mais qu'il y a loin de ce léger exercice à l'art de savoir rire, crier, s'étouffer ou roucouler sur des hauteurs déterminées, en des mouvements tour à tour rapides et lents, avec des intensités fortes ou faibles, mais toujours soutenues, et cela pendant des heures — et en mesure, cela s'entend !

A ce titre, l'art lyrique moderne est vraiment un rude problème posé à l'interprète ; l'avenir nous dira, sans doute, ce qu'il y a d'exigible, en effet, dans les multiples exigences du réalisme en musique.

Aussi bien, tout en protestant respectueusement contre les idées du Maître à cet égard, lui gardons-nous une vive gratitude : en nous confiant la création du héros de sa nouvelle partition, il nous a donné une occasion nouvelle de nous prouver à nous-même la justesse de nos idées sur l'enseignement vocal en vue du drame ou de la comédie lyrique.

Pour avoir persévéré dans des *études techniques* particulières, non seulement nous n'avons rien perdu des moyens vocaux dont nous disposions alors, mais, de l'aveu même du maître, nous en avons accru la valeur.

C'est ainsi que, sans repos, en des voyages longs et fatigants, nous avons pu chanter le rôle pendant plus de soixante représentations consécutives. L'entraînement particulier auquel nous nous étions soumis procédait simplement des vrais principes de la physiologie vocale ; seuls principes en vertu desquels les muscles vocaux peuvent acquérir les variations d'intensité, de hauteur et de timbre nécessaires à chaque instant au cours de ce rôle, étant observé ce point capital qu'on ne doit jamais ralentir les mouvements et rythmes indiqués.

*
* *

Au mois de janvier 1893, étant à peu près maître de notre rôle, nous partîmes pour Milan. Les autres interprètes, choisis avec le plus grand soin par Verdi, y étudiaient les leurs. Le maître arriva de son côté. Le travail des répétitions d'ensemble devait commencer le 6 janvier ; mais, comme ce jour-là était le premier vendredi de l'année, nos camarades italiens supplièrent le maître d'avancer la première répétition d'un jour, ce qui fut fait.

Quiconque connaît tant soit peu la vie de théâtre n'ignore pas que les répétitions sont la chose la plus fatigante du monde. Celles de *Falstaff* furent écrasantes. Le maître s'y prodigua avec une ardeur incroyable et nous émerveilla par son énergie. Constamment sur la brèche, sans prendre un seul instant de relâche, il stimulait ses interprètes, les talonnait jusqu'à ce qu'il en eût obtenu le degré de perfection qu'il jugeait nécessaire. Par sa prodigieuse énergie il par-

vint à leur faire produire des effets dont eux-mêmes ne se fussent jamais crus capables. On peut dire qu'il a tout dirigé, depuis les répétitions au piano jusqu'à la « première », qui eut lieu le 9 février 1893. On sait quel triomphe inouï fut cette représentation.

Un public d'élite, accouru de tous les pays d'Europe, fit une ovation indescriptible au maître, à l'œuvre, à Boïto, même aux interprètes. Verdi, déjà comblé d'honneurs par la cour d'Italie, fut nommé marquis de Busseto. Il préféra garder tout court le nom roturier qu'il tenait de son père.

Le triomphe se continua, depuis, à travers les principales villes de l'Italie et de l'Europe centrale. Il s'est renouvelé, il y a un mois, le 16 avril, à l'inoubliable première de *Falstaff*, à l'Opéra-Comique de Paris.

Dès la première de Milan, M. Carvalho, enthousiasmé, avait demandé *Falstaff* pour son théâtre. Restait le grave problème de la traduction en français. Il a été résolu par Arrigo Boïto en collaboration avec M. Paul Solanges. Cette traduction est aussi bonne que possible. Est-ce dire qu'elle vaille le texte italien? Nous répondrons résolument : non! La structure de la langue française, et, partant, son génie particulier, ne lui permet pas de valoir l'italien pour le théâtre chanté.

Nous savons que cette affirmation, soutenue par nous, il y a quelques années, dans une conférence, à Londres, a fait pousser des cris d'orfraie à plusieurs compatriotes particulièrement ridicules en leur chauvinisme outrancier. Nous sommes aussi fiers que personne de la beauté de notre langue maternelle; nous reconnaissons sa supériorité dans bien des genres : nous ne la nions que dans celui-là. Et nous avons raison de la nier. Nous en avons déjà donné la démonstration documentée, nous la donnerons de nouveau quand on voudra. La traduction de *Falstaff* en est une preuve de plus.

*
* *

Une dernière question se pose à propos de *Falstaff*; et nous ne nous dissimulons pas les dangers d'exprimer là-dessus notre opinion en toute franchise.

Quelle sera l'influence de cette œuvre, dont le succès est maintenant acquis en France, et que nos musiciens reconnaissent comme incontestablement nouvelle dans la forme et dans l'esprit?

Nous avons rappelé quelle était la situation musicale à Paris en 1866. A vingt-huit ans de distance, elle a changé du tout au tout: Meyerbeer était tout-puissant au moment de la chute du *Tannhäuser* à l'Opéra; aujourd'hui, par un de ces caprices de la destinée que la valeur des œuvres en présence ne suffit pas à expliquer, Wagner a détrôné l'auteur des *Huguenots,* qu'on va jusqu'à traiter de « truqueur habile ».

Wagner est un dieu. Les chauvins les plus enragés n'osent même plus troubler son culte. Parmi les plus ardents à le servir, nous voyons ceux-là mêmes que nous entendions, il y a peu d'années encore, lancer anathèmes sur anathèmes contre lui; et il ne ferait pas bon évoquer devant eux ce mauvais souvenir! Bref, la mode a complètement tourné, et les girouettes avec elle.

Personnellement, nous sommes très heureux que justice enfin soit rendue au génie de Wagner. Nous avons eu l'honneur de connaître le grand homme. Nous avons, en l'interprétant, mis à défendre son œuvre toute notre conscience d'artiste, alors qu'il était de bon ton de l'attaquer. Nous l'admirons : nous trouvons que tout en lui est grand et léonin; tout, jusqu'aux erreurs. Mais la réaction qui s'est produite à Paris en faveur de Wagner nous paraît aussi excessive que l'animosité ancienne. Il n'est plus permis de risquer la plus timide réserve au sujet du maître allemand! Ses farouches partisans ne veulent plus rien connaître en musique que Lui, et toujours Lui!

Il y a là quelque chose de faux, sans aucun doute. La France peut admirer Wagner, le comprendre en partie ; elle ne réussira point à se l'assimiler vraiment. Car la musique a beau être un langage universel, qui ne connaît pas de frontières, ce langage peut se parler, suivant les régions, avec tel ou tel accent si particulier qu'il soit impossible de bien le comprendre ailleurs. La musique de Wagner forme, à ce titre, un dialecte spécial, et profondément germanique. Ce dialecte pourra être goûté un instant dans les pays latins, à cause

de sa nouveauté, par dilettantisme. Mais il ne saurait s'y établir profondément, pas plus qu'en littérature le scandinavisme actuellement à la mode n'a de chances de durer, — car il est en opposition avec les qualités maîtresses de l'âme latine : la clarté, la rapidité.

Or ces qualités se trouvent réunies au plus haut degré dans la nouvelle œuvre de Verdi, jointes à un charme exquis, et à un réalisme, à une vérité, à une simplicité sans exemple.

Les uns voient dans cette œuvre un retour vers la vieille manière italienne : elle en retrouve la grâce, la légèreté, le brio. D'autres y reconnaissent un air de parenté avec la manière de Wagner; c'est, croyons-nous, méconnaître absolument la valeur et la forme de *Falstaff*, qui porte bien la marque de son auteur et garde son originalité.

Sans vouloir nous risquer ici à un parallèle aussi dangereux pour l'auteur de cette étude qu'inutile au point de vue esthétique, peut-être nous sera-t-il permis, nous en tenant à un ordre d'idées spécial, d'affirmer que la dernière œuvre de Verdi est une victoire du chant de souplesse sur le chant de force, une victoire du brio et du charme sur la rudesse, — et qu'à tout prendre, le charme et la souplesse conviennent mieux à nos gosiers latins que les sonorités puissantes, mais peu nuancées, des larges poitrines germaniques.

VICTOR MAUREL.

L'Administrateur-Gérant : ÉMILE NORBERG.

MON AMI GAFFAROT

I

PASCALETTE DE PASCAL

A Bédarieux, vers 1842, le jeudi, était chez nous, rue de la Digue, un jour de fête. Pensez donc! ni mon ami Gaffarot ni moi, nous n'allions au collège; puis, c'était le jeudi que Pascalette de Pascal venait travailler, pour ma tante Angèle, à la maison.

Ah! cette Pascalette de Pascal, avec sa longue taille souple de roseau; avec sa figurine pâle, allongée, très régulière, non sans malice; avec ses bandeaux épais de cheveux noirs, comme éclairés par la fine raie blanche qui les partageait gentiment! Je l'aimais, cette petite, un peu espiègle; mais c'était Gaffarot, plus âgé que moi, — il avait seize ans quand j'en avais treize, — qui l'entourait, l'enveloppait, la serrait de près, la dorlotait, la regardait jusqu'à la fin de ses yeux! De quelle douceur, du reste, cette rusée inclinait vers lui son cou très flexible, éblouissant à travers mille frisons légers, — semblables, ces frisons, à des plumules de merlette dans les bois du Cros, un peu au delà du vaste jardin potager de Tourel.

Pascalette avait dix-huit ans; elle était la fille, peu docile,

assurait-on, mais très pieuse, de Mathias Pascal, sonneur de la paroisse Saint-Alexandre et geôlier de la prison de la ville, située dans le clocher. Ma tante Angèle, frappée dès longtemps de son excellente tenue à l'église, de sa fréquentation habituelle de la sainte table, de son assiduité à tous les offices, même aux neuvaines de sainte Philomène et de saint François-Xavier, « qui n'étaient pas d'obligation », se l'était attachée en qualité d'ouvrière de semaine.

C'est qu'elle avait de la couture plus que ses doigts, raidis par la soixante-dixième année, n'en pouvaient dépêcher, ma pauvre tante Angèle! Sa réputation de sainteté l'avait mise en relations quotidiennes avec la plupart des desservants du canton; et ceux-ci, en des épanchements à mi-voix, très assourdis, sanctifiés par-ci par-là d'oraisons jaculatoires, s'étant lamentés sur la misère de leurs sacristies, où la mousseline des surplis offrait des éraflures nombreuses, où la soie des chapes et des chasubles riait, où les corporaux s'entamaient par la longue usure, — et dès lors risquaient de laisser tomber par terre maints fragments des « saintes espèces », — ma tante, émue jusqu'aux larmes, avait promis de raccommoder tout, de remettre tout en état.

On devine si, des vingt paroisses des environs, il nous pleuvait des paquets mal ficelés, rue de la Digue!

— Dépêchons, Pascalette, dépêchons! — répétait la pieuse Angèle à son ouvrière, trop disposée à se distraire de la couture avec Gaffarot, toujours prêt à la taquiner. — Songes-y, mignonne, nous travaillons pour le ciel, où nous verrons Dieu et les saints.

Ma mère, qui adorait sa sœur, encore qu'ennuyée, ne se récriait pas aux arrivages de toute espèce de nippes, de chiffons rébarbatifs, s'en allant en charpie. Les envois étaient plus abondants le lundi, car, ce jour-là, jour du marché à Bédarieux, les desservants trouvaient des occasions pour nous expédier leur sacristie. Il arrivait que mon père, irrité, lâchait un grognement de temps à autre; mais il finissait par disparaître de peur de ne pas se contenir jusqu'au bout et d'éclater.

Le cher brave homme! sa situation était si délicate!

Angèle avait placé son avoir, — une cinquantaine de mille francs, — dans les entreprises de mon père, l'architecte le plus considérable de la ville; et mon père, qui n'eût pas été en mesure de rendre au pied levé cinquante mille francs, si l'on s'était fâché, usait de tous les ménagements, de toutes les habiletés, pour éviter des réclamations. Servitudes de l'argent qui pliez tant de caractères, accablez tant de vies, de bonne heure je vous ai connues!

Ces égards minutieux, ces prévenances de chaque minute, sans augmenter l'exaltation de la dévote, l'avaient à la longue rendue plus exigeante, parfois un peu agressive. A la maison, Angèle gouvernait gens et choses, et cela simplement, naïvement, « pour notre bonheur en ce monde et dans l'autre », comme elle ne cessait de nous le redire avec suavité.

Par exemple, après chaque repas, notre dernière bouchée prise et mon père parti vers ses chantiers aux quatre coins de la ville, ma tante nous poussait, ma mère et moi, vers sa chambre à coucher, où nous récitions les grâces à genoux, à très haute et très intelligible voix, solennellement.

O surprise! ô consolation! ô cieux ouverts!...

Là, sur une table décorée d'un napperon de toile batiste, — éblouissant de blancheur et bordé, ce napperon, d'une dentelle de prix, d'une valenciennes, s'il vous plaît, comme en montraient à leurs bonnets mesdames Talobre, Bonardel, Cazalas, toutes les dames cossues de la ville, les élégantes de Bédarieux en 1842, — là, demeurait exposé, jour et nuit, un antique et splendide reliquaire à rayons très développés, en bois sculpté et doré, avec une vitre convexe un peu trouble, pareille à un grand œil clignotant; des copeaux de papier, minces, jaunis, figuraient, à s'y méprendre, autour de cet œil rond de cyclope, de gros cils blancs ébouriffés.

C'était sur ces manières de papillottes fuyant du verre fendillé, cassé aux bords, qu'étaient écrits les noms des saints et des saintes dont quelque miette d'ossement se trouvait enchâssée dans cette « montrance » merveilleuse. Dès ma plus tendre enfance, on m'avait appris à épeler, sur une de ces frisettes, tracés en caractères effacés, mangés aux mites, ces mots vagues, difficiles à débrouiller :

« Fragment d'un orteil de saint Cupertin. »

Au fait, on lisait couramment sur d'autres languettes enroulées, recroquevillées, poussiéreuses par la difficulté qu'elles offraient au plus délicat nettoyage :

« Fragment d'un ongle de saint Basile. »

« Fragment du voile que portait sainte Monique, mère de saint Augustin, en s'embarquant pour l'Afrique, à Ostie. »

« Fragment de la capuce de saint Bruno. »

« Fragment d'une dent de sainte Scolastique, sœur de saint Benoît. »

« Fragment de l'aile d'une cigale qui parla à saint François d'Assise, au mont Alverne. »

II

LE RELIQUAIRE DU RÉVÉRENDISSISME DOM BÉRENGER

Ce reliquaire radieux était en grande vénération, non seulement dans ma famille, qui ne manquait jamais d'attribuer à sa présence, rue de la Digue, les chances heureuses des moindres travaux de mon père : construction de maisons, d'usines, réfection ou redressements de chemins, etc..., mais aussi parmi le clergé, les dévots et les dévotes de la ville, fort assidus à venir, — le samedi plus particulièrement, quand mon père, occupé dans son bureau à « la paye » des ouvriers, ne pouvait songer à repousser l'invasion, — fort assidus à venir réciter le rosaire chez nous. Il arrivait parfois que M. l'abbé Rudet de Portiragnes, succursaliste de Saint-Louis, de l'autre côté de l'Orb, l'ecclésiastique le plus respecté de Bédarieux, gravissait, ce jour-là, notre escalier.

Ma tante Angèle exultait ; et il n'était pas rare que, les chapelets rentrés dans les poches des assistants, étourdie, grisée par le ronron des *Ave Maria*, par l'antienne chantée en sourdine du *Sub tuum præsidium*..., malgré la présence de M. l'abbé

de Portiragnes, à qui naturellement serait revenue la parole, elle ouvrît la bouche pour adresser aux habitués de sa chambre, transformée en oratoire, quelques mots d'édification.

— Recourez au ciel avec confiance, — concluait-elle volontiers. — Les bienheureux et les bienheureuses, dont les reliques sacrées sont exposées ici, n'attendent qu'une occasion favorable de vous assister auprès de Dieu...

Ma mère, Gaffarot, Pascalette de Pascal, les demoiselles Giscardet, deux vieilles amies de ma tante, moi, nous comptions parmi les fidèles réguliers de l'étroit sanctuaire de la rue de la Digue. J'avouerai tout : cent fois, en compagnie de mon ami Gaffarot, — de son vrai nom, Philippe Rouquier de Cazilhac, — je servis d'acolyte, de sacristain à l'extraordinaire « officiant » en jupons de notre chapelle et allumai les cierges à flammettes étirées autour du reliquaire. Il resplendissait sur la colonnette grêle de son pédoncule, à l'égal d'un soleil des plates-bandes de notre jardin au bout de sa haute tige, en juillet.

En dépit de son âge, ma tante avait conservé une petite voix fraîche et vive de mésange-charbonnière parmi les oseraies de la rivière d'Orb, vers l'ermitage de Saint-Raphaël, où les mésanges-charbonnières pullulent. Elle pérorait, pérorait, sans trêve ni repos, d'une fine langue aiguë et chantante. Sa voix n'avait jamais célébré que les louanges de la très sainte Vierge inscrites aux pages de ses « Heures » familières, et une faveur d'en haut la lui avait conservée dans sa pureté, sans le moindre chevrotement. Il fallait entendre avec quel art ce mince filet de souffle de la dévote, clair, uni, sûr du ton, sûr de son *la*, abattait la besogne, l'abattait divinement !

Le sujet habituel de ces instructions « en catimini », — peut-être M. Claudius Michelin, curé-doyen de la paroisse Saint-Alexandre, moins indulgent que M. l'abbé Rudet de Portiragnes, eût-il pris ombrage de semblables réunions s'il les eût connues, — le sujet habituel de ces instructions « en catimini » était l'histoire du reliquaire, que, dans un sentiment d'orgueil religieux, où la faiblesse humaine, hélas! trouvait son compte, ma chère et bien-aimée tante appelait son « ostensoir ». Lorsqu'en pesant sur chaque syllabe, sur chaque lettre, pour mieux dire, l'intarissable prédicateur

en béguin de percale avait articulé ces deux mots : « mon os-ten-soir, » — et de quelle poussée de toute son haleine fervente, enthousiaste! — il fallait se courber, tomber à genoux, adorer.

Ah! si, dans ces moments voisins de l'extase, ma tante, comme le pratique le prêtre à l'autel, eût eu l'audace de saisir son « ostensoir » au bout des doigts, de le lever sur nos têtes humiliées et de prononcer quelque solennel : *Benedicat vos omnipotens Deus !...* Cette audace, elle ne l'eut jamais. Elle était femme, malheureusement...

Oui, oui, pour mon enfance ouverte à la religion, derrière cette lunette éraillée, mystérieuse dans son ombre transparente, quelque peu terrible, résidait, « en pleine réalité », ainsi que dans le tabernacle de la paroisse Saint-Alexandre ou dans le tabernacle de la succursale Saint-Louis, « le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

Ce reliquaire précieux avait été apporté dans notre ville, vers la fin du siècle dernier, en 1791, par dom Caumette, moine bénédictin de Villemagne-sur-Mare, non loin de Bédarieux. Une légende pieuse circulait parmi la gent dévote de la ville.

Ma tante, qui tenait l'histoire du dernier possesseur du reliquaire, contait ce qui suit :

« En décembre 1791, une nuit, par un froid à pierre fendre, une Société populaire des environs, — elle ne savait au juste quelle Société et quel environ, — ayant mis le feu au monastère de Villemagne-sur-Mare, les brigands, auteurs de cet abominable attentat, furent témoins d'un miracle, et la plupart d'entre eux se convertirent.

» Au milieu de la fumée, au milieu des flammes, au milieu des cris des religieux désertant leurs cellules, on vit apparaître, au-dessus des hautes toitures et des trois clochers du couvent, un énorme saint-sacrement se balançant dans les airs. Cette apparition surnaturelle, cent fois plus rouge que le brasier où s'abîmait l'abbaye, se dessinait, dans le ciel d'un noir d'encre, avec la netteté brillante de la lune à son premier quartier. Ce saint-sacrement, suspendu on ne sait où, soutenu par on ne sait quelle main, n'était pas l'ostensoir de la chapelle, — qu'on

n'a jamais retrouvé depuis, qui, sans doute, enlevé par Dieu même, avait volé droit au paradis. — mais le reliquaire exposé dans l'oratoire de l'Abbé, le Révérendissime dom Bérenger, un saint.

» Redoutant des profanations scélérates, le reliquaire, arraché par la force de ses saints et de ses saintes au foyer de l'incendie, s'était sauvé de lui-même hors du monastère. La foi transporte bien les montagnes ! Maintenant, tranquille là-haut, à l'abri d'une atteinte possible, il assistait aux horreurs de la tourbe révolutionnaire, qu'il inondait de sa clarté. Peut-être, par la vertu de ses rayons, lancés comme des flèches aiguës et brûlantes, atteindrait-il quelque âme chrétienne fourvoyée parmi ces bandits?

» Jusqu'au moment où le dernier pan de mur se fut écroulé, où se fut consumée la dernière poutrelle, eut flambé la dernière planchette, le prodige persista.

» Cependant la Société populaire finit par prendre peur à l'éblouissement du reliquaire, qui lui calcinait les yeux, l'aveuglait, et se dispersa avec des hurlements, des malédictions dont la vallée retentit. Alors le reliquaire du Révérendissime dom Bérenger, laissant dans le firmament obscurci la trace lumineuse d'une étoile filante, partit. — Où Dieu le conduisait-il par la main? — Il se dirigea visiblement vers l'ermitage de Saint-Raphaël, dans les bois du Cros, sur la rive gauche de l'Orb.

» Sous de grands peupliers, blotti entre deux troncs qui le cachaient, un moine, prosterné à deux genoux, priait ardemment : dom Caumette, définiteur de son Ordre. Au lieu de fuir à la suite des autres religieux, d'aller loin, très loin, jusque dans les pays étrangers, il n'avait pu se résigner à s'éloigner de l'abbaye, la maison où la Règle lui prescrivait de vivre; et, en attendant de rentrer à Villemagne, de retrouver peut-être sa cellule, il se confondait en oraisons, les bras tendus vers la chapelle de Saint-Raphaël, très apparente à travers les branchages nus des peupliers. Le reliquaire l'aperçoit, descend et, dans toute sa gloire, se pose sur l'herbe devant lui. Dom Caumette se lève, veut le saisir; mais, ébloui par un rayonnement d'astre, il trébuche et tombe. A la même seconde, une voix suppliante lui murmure :

» — Sauve-moi! sauve-moi!...

» Il se redresse, regarde effaré. Il ne voit rien. Toute clarté a disparu. Malgré les ténèbres épaisses, il cherche, il fouille les touffes d'osiers et les touffes d'amarines. Le cœur lui bat haut, bien plus fort que la cloche de l'abbaye appelant les religieux à matines.

» Suant sang et eau, il balbutie en pleurant :

» — Seigneur! Seigneur!...

» O délices vraiment célestes! A ses pieds, écloses instantanément, s'épanouissent, malgré décembre, des myriades de fleurettes claires, vives, étincelantes, pareilles aux cierges allumés sur les gradins de l'autel, les jours des Solennités. Un transport inconnu lui agrandit les yeux. Parmi des baumes odorants, des sauges bleues, des mauves violettes, des glaïeuls d'or, lui apparaît le reliquaire du Révérendissime dom Bérenger... Il le reconnaît vite : il s'est si souvent humilié devant lui!... Il le prend, le serre contre son cœur à l'y faire entrer pour le posséder mieux; puis, tout courant, favorisé par la nuit qui dure encore, vient le cacher à Bédarieux. »

III

LES « CLAIRETTES » ET LES « VERDAILS » DU ROC-ROUGE

Depuis l'époque « horrible » de la Révolution, — ma tante accumulait les *r* dans ce mot « horrible », qu'elle bégayait en tremblant, — le reliquaire du Révérendissime dom Bérenger subissait des fortunes diverses. Il avait appartenu à madame la baronne Yolande de Serviès, en 1807; au marquis Justinien Buzard de Campillergues, en 1814; à madame la comtesse Véronique de Cazilhac, en 1843; enfin, à la fille de la comtesse, Marie-Anne de Cazilhac, laquelle, par son mariage avec un fabricant de Bédarieux, Frédéric Rouquier, l'avait apporté à celui-ci, de qui ma tante le tenait.

Sauf pour ce malheureux Frédéric Rouquier, mort en 1838, veuf, ruiné, insolvable, laissant cinq enfants dans la plus absolue misère, le reliquaire de l'abbaye de Villemagne-sur-Mare, au dire de ma tante, avait été une source inépuisable de grâces et de bénédictions pour ceux à qui il avait été accordé de le posséder. Madame la baronne Yolande de Serviès avait été comblée, le marquis Justinien Buzard de Campillergues avait été comblé, madame la comtesse Véronique de Cazilhac avait été comblée...

— Incontestablement, — ajouta-t-elle un jour, s'enhardissant, — Marie-Anne de Cazilhac a connu les épreuves, en dépit de la présence à son foyer d'une cohorte bénie de saintes et de saints. Mais peut-on affirmer que Dieu, dont les desseins sont impénétrables, ne lui ait pas fait expier sa mésalliance? Quand on est de noblesse, on a le devoir d'épouser un noble. Le ciel l'a voulu ainsi pour que les gens de quelque chose ne soient pas confondus avec les gens de rien... D'ailleurs, nos prières devant mon ostensoir ont apaisé le Seigneur irrité. Voyez quel intérêt, quelle affection les cinq orphelins de Rouquier de Cazilhac inspirent à toute la ville! Il ne se passe pas de jour que des personnes charitables, — plus particulièrement les demoiselles Giscardet et ma petite ouvrière Pascalette de Pascal, — n'aillent visiter, dans leur nid du faubourg Saint-Louis, les « hirondelles », ainsi qu'on appelle gentiment à Bédarieux les fillettes de Marie-Anne, légères et volantes, en effet, comme les oiseaux de nos toits. Je ne vous parle pas de Philippe, l'ami de mon neveu: vous le rencontrez ici souvent, et, je vous le déclare, il est d'aussi bonne mine que de bon appétit. Remercions Dieu de ses dons...

Pour une santé magnifique, mon ami Philippe Rouquier de Cazilhac avait une santé magnifique. Droit, ferme, robuste, très sec, aussi évidé, aussi bien découplé des quatre membres qu'un jeune cheval avant l'humiliation de la sangle et du mors, il allait plus vite que le vent. Je rougis quand je songe au nombre de fois qu'il m'arriva de ne pouvoir le suivre, soit dans nos courses effrénées à travers la ville, du faubourg Trousseau au faubourg Saint-Louis, soit dans nos expéditions

aux environs du grand jardin potager de Tourel, aux bois du Cros, à la Bastide, à l'ermitage de Saint-Raphaël, surtout au Roc-Rouge, où Mathias Pascal possédait, au milieu des pierrailles, une vigne toute reluisante de « clairettes » et de « verdails », les meilleures qualités de raisin aux monts d'Orb.

Nos escapades nous portaient plus particulièrement de ce dernier côté. Nous avions de temps à autre la bonne fortune d'y découvrir Pascalette, remplissant son joli panier à double couvercle, parmi les ceps. Pour moi, je l'avouerai, cette Pascalette de Pascal m'intéressait moins que les « clairettes » et les « verdails », dont je me gavais gloutonnement. Les choses marchaient d'autre sorte quand il s'agissait de mon ami : lui, goulu, insatiable, armé de dents à broyer le granit du Roc-Rouge et celui du Roc-Tentajo, ne touchait pas à une grappe, uniquement soucieux d'aider l'ouvrière de journée de ma tante à cueillir sa provision.

D'aventure, il arrivait que, tout à coup, ils s'enlevaient, légers comme des chevreaux, et s'encouraient à travers la vigne, la bouche mi-ouverte, de toute leur haleine. Par-ci par-là, blotti en un coin obscur des pampres épais, je les entendais bien rire, je les apercevais bien se penchant l'un vers l'autre et se becquetant à l'égal de deux oisillons, au bord du nid, sur un amandier. Je me gardais de paraître, d'intervenir. Puisque ça les amusait de batifoler ensemble!...

Parfois, durant leurs jeux, leurs folâtreries, leurs bondissements à travers les larges feuilles vertes, que leurs quatre pieds, lancés de vol, trouaient, déchiquetaient, détachaient du sarment, une inquiétude s'emparait de moi, et cette inquiétude lancinante, qui gênait d'abord mon goûter de raisins, finissait par en arrêter complètement la digestion. Une pierre m'était tombée dans l'estomac... Ça ne passait pas.

Ils continuaient à galoper, et moi, penaud, fixe, tout bête, sentant trente-six marteaux me résonner sur le crâne, parmi mes cheveux dressés d'épouvante, j'avais presque envie de pleurer.

« Dieu du ciel! pensai-je, une après-midi que Gaffarot pressait dans ses bras cette fille du clocher de Saint-Alexandre à lui arracher des cris, Dieu du ciel! si ma tante Angèle savait ce qui se passe, en ce moment, dans la vigne du Roc-Rouge! »

— Monsieur Philippe, laissez-moi!... Monsieur Philippe, laissez-moi!... — piaulait cette hypocrite de Pascalette sous les caresses qui lui criblaient les joues, le front, les cheveux, les mains.

Mais, au lieu de fuir, encore que rouge jusqu'au blanc des yeux, rouge à enflammer des allumettes sans les frotter au mur, elle demeurait plantée devant son « Monsieur Philippe », avec l'air ravi de son père devant une bouteille de vin vieux nouvellement débouchée... Ah! pour le dire en passant, il s'y connaissait aux vins vieux et aux vins jeunes, aux vins quelconques du pays, le sonneur de notre paroisse, le geôlier de notre prison!

— Monsieur Philippe, laissez-moi!... Monsieur Philippe, laissez-moi!... — répétait-elle indéfiniment sous l'averse.

Lui se gardait bien de la laisser.

Un jour, furieux contre moi-même d'avoir manqué le collège et agacé par l'ennuyeuse chanson de Pascalette, toujours la même, par les audaces de Philippe, toujours les mêmes, je m'emportai à lancer ces longs reproches à la fille de Mathias Pascal :

— Au lieu d'aspirer les baisers de Philippe, comme ton père aspirerait une futaille débondée, tu ferais bien mieux de prendre ton chapelet dans ta poche et d'en réciter une dizaine... Du reste, sois tranquille, fille sans conduite et sans religion, ma tante, qui ne te connaît pas encore, apprendra la vie que tu mènes au Roc-Rouge, et tu auras de la chance si elle ne te chasse pas de chez nous, comme une dévergondée que tu es... Maintenant, je m'en moque, et tu peux faire ce que tu voudras avec ton Gaffarot, qui est le plus fier mauvais sujet de la ville!

En débitant cette philippique enflammée, je m'en souviens, je me tenais, tout hérissé, sur la pointe des orteils, semblable à un coq de basse-cour sur ses ergots.

Au fait, d'où venait à mon ami Philippe Rouquier de Cazilhac ce surnom de « Gaffarot »?

Ceci veut une explication.

IV

PERPIGNAN, MANOSQUE, BUENOS-AYRES

Jusque vers 1839, notre industrie bédaricienne s'était approvisionnée de matières premières, soit à la frontière d'Espagne, soit à la frontière d'Italie. Les troupeaux des Alpes et ceux des Pyrénées fournissaient à peu près toute la laine employée dans la haute comme dans la basse vallée d'Orb. Perpignan d'un côté, Manosque de l'autre, étaient de vastes entrepôts où, de longue date, nos fabricants puisaient à pleines mains. Une véritable révolution éclata chez nous. Ce ne furent plus les moutons des pacages du Canigou, du Ventoux. qui nous donnèrent leurs toisons, mais les bêtes lointaines de l'Amérique du Sud. De hardis spéculateurs marseillais, établis sur le Rio de la Plata, expédiaient sans cesse, expédiaient toujours, et par milliers de quintaux.

Je me souviens de ces énormes ballots poussiéreux, noirs, ébouriffés comme des chevelures, affreusement souillés, qui encombraient l'entrée des fabriques. Quelle différence entre ces masses carrées de la République Argentine, aussi résistantes, aussi dures que les blocs de pierre de taille des carrières du Roc-Tentajo, et les balles de Manosque ou de Perpignan, molles, souples, arrêtées avec des ficelles à travers les mailles desquelles la marchandise fuyait par menus flocons, étirés, blancs à l'œil, doux à la main! Les adorables cabrioles qu'on faisait, vers les quatre heures et demie, au sortir du collège, sur ces laines des Pyrénées ou des Alpes, quand les charretiers les déchargeaient au faubourg Saint-Louis ou au faubourg Trousseau, en n'importe quel endroit de la ville! On se roulait là, on y enfonçait comme dans les meules de foin de la prairie de M. Martel-Laprade, aux bords de l'Orb, où nous aimions tant à nous ébattre, le moment venu de la fenaison.

Hélas! la première fois que, mon ami Philippe Rouquier et moi, nous essayâmes d'en prendre à notre aise avec les envois de la Plata, ainsi que nous en étions coutumiers avec les envois des régions alpestres ou pyrénéennes, nous fûmes blessés l'un et l'autre, lui, au côté droit, assez grièvement, par un cerceau de fer, — car ces lourds paquets d'Amérique étaient cerclés de fer comme des tonneaux, — moi, en un endroit que je n'oserais nommer, mais qui, déchiré d'une longue estafilade, me fit cruellement souffrir. On devine si nous regagnâmes vite la maison : Philippe, le quai Saint-Louis, les deux poings à sa poitrine balafrée, entamée ; moi, la rue de la Digue, une main à la brèche de mon pantalon, qui laissait filtrer de grosses gouttes de sang.

Pourtant ces quartiers rugueux, hérissés, hostiles, n'étaient pas sans avoir leur valeur. Les liens de fer qui les retenaient une fois brisés avec des tenailles, et non sans précautions par peur d'entamer la marchandise, on retirait une à une les peaux entassées, comprimées, aplaties, aussi minces que le carton de la papeterie La Faugère, au quartier des Douze, près Bédarieux, et on les plongeait en d'immenses cuves d'eau bouillante, — les chaudrons des teinturiers, — où elles mijotaient doucettement.

Vaguant à travers la ville et les faubourgs ou revenant de courses folles, — soit au Roc-Rouge, plein de « clairettes » et de « verdails », soit au Roc-Tentajo, farci d'oisillons à prendre au nid, soit au jardin de Tourel, regorgeant de fruits mûrs, — d'aventure, il nous arrivait, à Gaffarot et à moi, de nous arrêter aux portes des fabriques et de voir la cuisine singulière qu'on y accommodait avec les arrivages de la Plata. Nous étions en rupture de collège : le principal, M. Félibien Pouyadoux, nous faisait rechercher, sans doute, et, pour nous distraire de préoccupations pénibles, nous nous intéressions un peu à tout. Quelle sauce brunâtre, visqueuse, obscure, mêlée de résidus répugnants, débordait des cuves en ébullition! Encore je ne parle pas de l'écume bourbeuse coulant en ruisselets par-ci par-là, dégageant une odeur insupportable parmi des reflets d'étain fondu...

Philippe, hardi de la langue, comme il l'était de toute sa personne, de la tête aux pieds, Philippe, à qui le collège ne

pesait pas une once, bavardait avec les ouvriers occupés, moyennant des bâtons arrondis du bout, à maintenir les peaux immergées, et ne songeait guère à se boucher le nez. Moi, plus timide, bourrelé d'ailleurs des remords de mon escapade, qui, en surexcitant toute ma machine, surexcitait particulièrement mon nerf olfactif, je n'avais pas assez de mes deux mains et recourais souvent à mon mouchoir.

Quelquefois, chez le fabricant Arsène Talobre, devant l'usine duquel nous passions d'habitude, on avait fini l'opération de l'échaudage, et le spectacle n'offrait plus rien de dégoûtant; il était presque agréable. Après avoir lâché par des conduits souterrains leur bouillon empesté, les cuves, à plusieurs reprises, étaient remplies d'eau claire; et, dans cette eau tombant avec fracas, les peaux achevaient de se nettoyer, de se purifier. Dieu! quelle laine brillante, plus blanche que la neige de l'Espinouze vers le pic de Caroux, au nord de la vallée d'Orb! J'en écarquillais les yeux de surprise, quand, à l'aide d'une gaffe, avec lenteur pour ne pas s'exposer à l'endommager, un « échaudeur » amenait une toison tout à coup. C'était un éblouissement.

Quelle laine, et longue, et fine, et souple, toute cardée pour ainsi dire, avaient sur le dos ces moutons de la République Argentine; — « une république de par là-bas, en Amérique », nous avait dit un jour, M. le principal Pouyadoux, pour édifier ses élèves sur le pays qui enrichissait Bédarieux! — Non, jamais les Pyrénées, jamais les Alpes n'avaient envoyé à nos fabriques des produits comparables à ceux de la Plata... Ah! Perpignan! ah! Manosque! c'est Buenos-Ayres qui vous en joue un tour, un tour fameux!...

Malheureusement, ces peaux, d'une splendeur, d'une richesse inconnues, n'étaient pas sans avoir leur défaut. Si quelques-unes, au sortir des chaudrons, s'offraient aux yeux dans une pureté véritablement idéale, la plupart demeuraient contaminées, salies par des myriades de points noirs de toute forme et de toute grosseur. Dans les « pampas », — M. Pouyadoux nous avait appris ce mot pittoresque, — dans les « pampas », où elles pâturaient, où elles galopaient à droite, à gauche, aussi librement que nous galopions, Philippe et moi, du Roc-Rouge au Roc-Tentajo et du Roc-Tentajo au Roc-Rouge, les

bêtes de l'Amérique du Sud avaient accroché leurs toisons aux épines des halliers, peut-être plus fourrés là-bas que dans le Canigou et dans le Ventoux, et nous les apportaient. C'étaient des épines de toute sorte, des gratterons aux mille denticules crochues, des gaillets aux cent pattes recourbées de scorpion, perdus dans la profondeur des flocons très drus.

On songea, pour extirper ces chardons exotiques, quelquefois d'une grosseur de noisette, souvent plus menus que des grains de mil, plus insaisissables que des pucerons de peuplier, à ces légions d'ouvrières qui triaient jadis les laines de Manosque et de Perpignan. Mais quel surcroît de dépense! Les Talobre, les Cazalas, les Bonardel poussaient des plaintes qui ébranlaient la ville, montaient aux nues. D'ailleurs, une question se présentait qu'il importait de résoudre sans retard : tenterait-on d'arracher ces dernières ordures, hérissées de griffettes à l'infini, armées de « gaffes » microscopiques, tenterait-on d'extraire ces ordures avant ou après la tonte des peaux? Énorme affaire! La question, posée au « Cercle de la Laine », Grande-Rue, à Bédarieux, par M. Émile Cazalas, maire de la ville, ne fut pas tranchée, et chaque fabricant agit en cela tout à fait à sa fantaisie, c'est-à-dire au mieux de ses intérêts.

Désormais, tout Bédarieux pauvre fut occupé à extraire les « gaffarots » : c'est le nom que l'on donna aux souillures quelconques dont étaient criblés les envois de l'Amérique du Sud. Il fallait voir de quelle rage — la rage du pain quotidien — on se précipitait sur les chargements à leur arrivée! Songez donc! certaines femmes, habiles à saisir l'objet, pouvaient gagner jusqu'à dix sous dans leur journée! Et dix sous, en 1839, à Bédarieux!... Grâce à la protection des industriels de la ville, anciens amis de son père, les peaux affluaient chez Philippe, et la vieille bonne Christine Dunal, — « Christe », pour l'appeler par l'abréviatif de son nom, — appliqua les petites Rouquier de Cazilhac, Marguerite, Claire, Marthe, au triage des gaffarots. Marie, âgée de quatre ans seulement, était incapable de travailler; elle regardait besogner ses sœurs en fourrageant parmi les joujoux que M. l'abbé Rudet de Portiragnes, aussi grand tourneur devant l'Éternel que bon prêtre, lui fabriquait lui-même avec son tour, — le

tour de ses ancêtres, car il l'avait rapporté lui-même, vers 1815, de l'Émigration.

« Livrez-moi des gaffarots! livrez-moi des gaffarots! » hurlait Philippe de sa voix retentissante, joyeuse, aux oreilles des fabricants qu'il avisait par les rues.

Nulle parole écrite ne donnerait l'idée de la façon singulière, absolument imprévue, dont mon ami lançait dans l'air ce mot bien simple : gaffarot! Ces trois syllabes, dans sa grande bouche de jeune Gargantua, devenaient, par des modulations en dehors de toute règle et de tout bon sens, — dans la musique il doit y avoir, me semble-t-il, place pour un peu de bon sens, — ces trois syllabes devenaient une manière de chant d'une extravagance achevée.

« Gaf-fa-rots! gaf-fa-rots! » se divertissait-il à crier, le soir, en abattant à grands coups de gaule les chauves-souris, fort nombreuses à Bédarieux, et volant très bas à la tombée de la nuit, surtout aux environs de Saint-Alexandre, près du clocher où Pascalette demeurait avec son père le sonneur.

Oh! le garnement! Pascalette pouvait le voir de sa fenêtre, malgré les barreaux qui l'obstruaient, et descendre dans la rue pour recommencer les manèges amoureux du Roc-Rouge...

A force de l'entendre répéter, vociférer ce mot unique, la ville le lui infligea comme sobriquet. Désormais, le fils de Marie-Anne de Cazilhac, issue d'une des plus anciennes familles du pays cévenol, et de Frédéric Rouquier, pourvu du titre de « comte de Cazilhac » par Louis XVIII, ne fut connu chez nous que sous le surnom de « Gaffarot ».

V

UN GRAND DÉPENDEUR DE CHAUDRONS

Mais Philippe Rouquier de Cazilhac, que M. l'abbé Rudet de Portiragnes gâtait, que mon père n'aimait guère, que moi j'idolâtrais, avait toute une kyrielle de surnoms bizarres, et si

je n'ignorais pas pourquoi on l'affublait sans cesse de celui de « Gaffarot », je savais aussi pourquoi il était connu de toute part sous une infinité d'autres surnoms, de ceux-ci, par exemple : « grand Dépendeur de saucisses », — « d'andouillettes », — « de boudins », voire « de chaudrons ». — C'étaient des litanies à sa louange, chantées sur des modes divers, longues comme les litanies des saints.

En nos pays cévenols, les saucisses, les andouillettes, les boudins sont accrochés aux poutrelles en saillie du plafond, les chaudrons pour la cuisson des confitures sont alignés sur la haute étagère de nos cuisines ; et, s'il plaisait à Philippe, plus mince, plus étiré qu'une amarine de la rivière, d'allonger le bras, il atteignait ce qui lui convenait le mieux, — à son choix.

Malheureusement, à seize ans, tyrannisé d'un côté par un appétit féroce et de chaque minute, opprimé de l'autre par des nécessités de famille, — il devait, dans une certaine mesure, pourvoir à la subsistance de ses quatre petites sœurs, des « sœurettes », ainsi qu'il les appelait tendrement, — tout ce qui pendillait dans les maisons, où il se glissait sans bruit, aussi léger, aussi souple des reins qu'un chat en maraude, tout lui convenait à ce goinfre, à ce pauvre. Un bond, et un pli de saucisse long d'une aune tombait en sa main ; un autre bond, et c'était une andouillette grasse et dodue ; un troisième, et c'était un boudin noir, luisant, ciré comme les escarpins de ma tante lorsqu'elle trottait menu vers le sermon, à Saint-Alexandre ou à Saint-Louis.

Il ne fallait pas que, sur la fin des vendanges, au Roc-Rouge, à Canals, au Roc-Tentajo, quand, avec le moût frais, doré des muscats, additionné de tranches de courge ou de melon, de figues ou de poires débitées en morceaux, les ménagères faisaient les confitures pour l'hiver et que les faïences miroitaient là, nettoyées pour les recevoir, il ne fallait pas qu'une bassine de cuivre traînant parmi les braises amorties chantât trop haut, montât trop haut ses bouillons dans le sucre concentré des raisins et des fruits. Gaffarot, inaperçu en un coin d'ombre, ne résistait pas à la tentation : il allongeait sa griffe de félin supérieurement rétractile, enlevait le premier pot venu et décampait.

— C'est pour mes « hirondelles » du faubourg! c'est pour mes « hirondelles »! — l'entendait-on crier, lorsqu'il daignait s'excuser de la liberté grande, ce qui lui arrivait rarement.

Ces rapines à tire-d'aile, — il filait vite et prompt comme un martinet en chasse de moucherons pour sa couvée, — ces rapines à tire-d'aile n'allaient pas sans beaucoup de fracas dans la ville et dans les faubourgs.

Je m'empresse de le déclarer à l'honneur des fabricants, à l'honneur des Riches, — avec une lettre majuscule, — ils se montraient d'une extrême tolérance pour les fredaines de Philippe. Tandis que les boutiquiers, les artisans, le menu fretin des bourgeois en formation, grouillant encore dans la vase, poussaient les hauts cris, déblatéraient effroyablement, allongeaient le manche du balai sur le dos de Gaffarot, trop souple de l'échine, trop délié des jambes pour être atteint, en appelaient au commissaire de police Ravier, au brigadier de gendarmerie Grün, lents à intervenir, les bourgeois bien et dûment « arrivés » ne se retournaient pas pour voir les menus larcins du fils de leur ancien émule dans l'industrie drapière, à Bédarieux, Frédéric Rouquier de Cazilhac.

Peut-être les Talobre, les Bonardel, les Cazalas, vingt autres manieurs d'écus à la pelle, auraient-ils dû ne pas se contenter de passer à Philippe des méfaits où l'appétit des siens, son propre appétit, sa légèreté surtout mettaient une excuse; peut-être auraient-ils dû, s'associant pour une œuvre de haute charité commerciale, se charger de la nichée du faubourg Saint-Louis, se préoccuper de ses besoins, prendre soin de son éducation, songer à lui préparer un avenir. Nul d'entre eux ne voulut délier les cordons de la bourse, ne pensa à assumer des responsabilités. L'âge venu, orphelin et orphelines se tireraient d'affaire comme ils pourraient. D'ailleurs, M. l'abbé Rudet de Portiragnes était là.

Les Talobre, les Bonardel, les Cazalas, les autres, étaient d'anciens tisseurs de laine devenus teinturiers, d'anciens cardeurs de laine devenus fabricants; tous avaient ramassé leur fortune en s'usant les ongles, en se serrant le ventre, sou à sou, chichement, et leur avoir étant le prix de privations cruelles, ils le ménageaient, cet avoir, le respectaient, n'y touchaient qu'à la dernière extrémité... Bast! Gaffarot, à

la longue, avait bien pu sortir du nid, s'élancer à travers la ville, qu'il remplissait du bruit de ses frasques; la nichée, déjà munie de ses plumes, la nichée qui piaillait dans une masure d'Antoine Gignac, sur le quai de l'Orb, au ras du toit, parmi les hirondelles familières, toute la nichée prendrait élan à son tour.

Mais allons au fond des choses.

A l'époque de ses succès, quand il chargeait vingt-cinq charrettes pour la foire de Beaucaire, le marché le plus important de l'Europe de 1820 à 1845, Frédéric Rouquier, enflé de la prospérité de sa maison, que son mariage avec une fille noble du pays décorait d'un prestige exceptionnel, n'avait pris nulle précaution pour ménager l'amour-propre de ses compatriotes, usiniers comme lui.

Tout entier à la famille qui lui avait fait l'honneur de l'admettre, encore que ses beaux-parents, rentrés pauvres de l'Émigration, ne se fussent pas enrichis depuis 1815, Rouquier, dès son mariage, s'était installé au château de Cazilhac, vieille ruine replâtrée, rechampie, de la haute vallée d'Orb, et avait affecté de ne plus paraître au « Cercle de la Laine », Grande-Rue, à Bédarieux. Sans négliger tout à fait ses fabriques, abandonnées à la direction de contremaîtres et de commis, ni sa présence, ni son commandement n'y étaient habituels comme autrefois. De temps à autre, la face glorieuse, soulevant beaucoup de poussière, il traversait la ville dans un assourdissement de grelots, de claquements de fouet, et filait.

« Il est fou! il est fou! » répétaient les Talobre, les Bonardel, les Cazalas, qu'au passage Rouquier avait honorés d'un salut écourté, mélange singulier d'impertinence et de protection.

Il n'était pas si fou.

Rouquier, de race plébéienne, sentait en définitive couler dans ses veines le même sang positif qui coulait dans les veines de ses concurrents de la vallée d'Orb; seulement, plus affiné, plus habile, plus entreprenant, moins routinier surtout, l'esprit plus ouvert, il avait des aspirations plus vastes, des désirs plus insatiables. Possesseur d'un million, il en aurait voulu deux, trois, si faire se pouvait.

Assurément, dans son alliance avec une antique famille de la région, la vanité avait joué son rôle : lui, fils d'un tisserand de Mazamet transplanté à Bédarieux, petit-fils d'un laveur de laine de l'Agout, dans la Montagne-Noire, n'avait pu s'empêcher d'être intimement très flatté d'obtenir la main de Marie-Anne de Cazilhac, fille unique du comte Michel de Cazilhac, jadis lieutenant général à l'armée de Condé. Toutefois, sa tête rude de Cévenol, solide au poste, n'avait pas tourné le moins du monde, et son bon sens était demeuré d'aplomb, aussi clair, aussi précis, aussi résolu qu'auparavant pour le guider vers son but.

Depuis nombre d'années, cet homme, d'un caractère délibéré, audacieux, visait un but unique : obtenir, comme ses voisins de Lodève et de Villeneuvette, — les Teisserenc, les Barbot, les Mestre, — des fournitures de l'État. Ses affaires avec le Levant, auquel il vendait des monceaux de draps légers, chatoyants, multicolores, le lassaient à la fin. D'ailleurs, on moissonnait pas mal de mécomptes par les mauvais hasards à courir avec des juifs fort habiles à se dérober, les jours d'échéance. Il avait soif d'un commerce plus tranquille, plus assuré contre les risques, d'un profit plus gros et plus certain.

C'est quand l'ambition de devenir un négociant de première marque, tout à fait considérable et privilégié dans son endroit, le tenait aux cheveux, le secouait à le renverser, qu'une occasion lui fut fournie de rendre un service signalé au comte Michel de Cazilhac. Le vieux gentilhomme avait commis l'imprudence de bâtir, et les entrepreneurs le pressaient, le harcelaient, le menaçaient. Il lui fallait de l'argent pour se débarrasser de la meute hurlante, prête à mordre. Rouquier, qui, chassant la « patte-courte », — un lièvre de la haute vallée d'Orb, vers le plateau de l'Escandorgue, — avait plus d'une fois aperçu mademoiselle de Cazilhac dans les ménages pauvres des métairies éparpillées et l'avait trouvée ravissante, un soir, en passant, osa sonner à la porte du château, offrir ses services. Il paya, il paya encore, il paya tout...

Trois mois après, il épousait mademoiselle Marie-Anne ; et, par un décret inséré au *Moniteur*, le lendemain même du mariage, — le 11 décembre 1823, — le Roi autorisait gra-

cieusement M. Frédéric Rouquier, « manufacturier à Bédarieux, membre du conseil général de l'Hérault », à joindre à son nom patronymique celui de sa femme et à s'appeler à l'avenir Frédéric Rouquier de Cazilhac.

Cela ne faisait pas le compte de Rouquier. Les premiers mois de son mariage donnés à sa femme, charmante linotte blonde, fort sautillante, fort jolie, avec un grain de dévotion dans l'aile et au bec, le démon des fournitures gouvernementales lui replantait sa griffe à la gorge. Étranglé, étouffant sous l'étreinte, il ne put s'empêcher de crier; Marie-Anne entendit. En ce moment, le jeune couple était à Paris, dînant au cabaret, courant les spectacles, les concerts, noyé aux délices d'une lune de miel finissante et d'autant plus douce.

— Ah! ne pouvoir lutter! — gémissait-il, un soir, en sortant du Théâtre-Italien, — ne pouvoir lutter!...

— Mais luttez donc, luttez! — chantonnait-elle.

— Le Roi m'a octroyé un nom, un titre, car, le diable m'emporte! je suis capable d'être un jour « comte de Cazilhac »; mais le Roi ne m'octroierait pas un mètre de drap à fabriquer pour l'armée.

— Soyez tranquille, il vous l'octroiera, votre mètre de drap, — dit Marie-Anne avec une dédaigneuse pitié.

— Comment?

— Mon oncle, le vicomte de Cazilhac, est puissant...

— Mais votre oncle a désapprouvé votre mariage avec un roturier, vous le savez bien.

— Nous irons le voir tout de même, demain. Je vous présenterai... Il m'a tant caressée, il m'a tant gâtée, quand nous avons passé quelque temps chez lui, à notre retour de l'Émigration! Son hôtel est rue de Varenne, je m'en souviens très bien...

VI

FRÉDÉRIC ROUQUIER, « COMTE DE CAZILHAC »

Le vicomte Armand de Cazilhac s'était vite lassé de l'Émigration et de l'emploi, fort peu rétribué, de diplomate *in partibus*, qu'il tenait de la faveur des princes. Rompant avec son frère Michel, garrotté dans sa fidélité tenace, il rentrait en France dès 1801. On ne pouvait choisir un moment plus opportun : Bonaparte formait sa petite cour consulaire des Tuileries, surtout de la Malmaison. Le Premier Consul entrevit Armand de Cazilhac, jeune, aimable, spirituel, de belle mine, et, charmé de la bonne recrue, après lui avoir accordé sa radiation de la liste des émigrés, se l'attacha. L'ancien agent du Roi, protégé par un autre méridional, le comte de Rémusat, fit sa carrière sous Talleyrand, sous Caulaincourt, et fut chargé de maintes négociations importantes, dont il se tira à son honneur. La chute de l'Empire le surprit loti d'une dotation magnifique, du titre de ministre plénipotentiaire de première classe, d'un siège au Sénat conservateur.

Mais le vicomte Armand de Cazilhac, à l'exemple des grands indifférents, des grands dédaigneux, était d'une merveilleuse souplesse d'âme et d'esprit quant aux évolutions politiques. Après Waterloo, il ne s'obstina pas contre la Restauration. Il rendit ses devoirs au Roi, comme les convenances l'exigeaient ; et, tandis que l' « Usurpateur » cinglait vers Sainte-Hélène, lui, le plus tranquillement du monde, allait s'asseoir au Luxembourg. Pour cet homme froid, sceptique, sec jusqu'aux moelles, auquel, durant sa carrière de diplomate, le prince de Bénévent avait donné plus d'une leçon, il n'y avait qu'une étiquette changée au fronton du monument : on avait gratté les mots : « Palais du Sénat », pour y substituer ceux-ci : « Chambre des pairs. »

Le vicomte de Cazilhac, très entiché de sa noblesse

ancienne, malgré ses palinodies, peut-être à cause d'elles, ne reçut ni « madame Frédéric Rouquier », ni « M. Frédéric Rouquier », qui durent rentrer dans le Midi, le nez long, la mine attrapée.

— Ah! que c'est mal, ça! que c'est mal!... — répétait Marie-Anne naïvement, au comble de la surprise.

Et, comme l'industriel de Bédarieux demeurait morne, assommé du coup :

— Du courage! — ajouta-t-elle avec un sourire d'une gentillesse adorable. — Puisque mon père a pu voir le Roi pour vous faire gentilhomme, il pourra bien le revoir pour vous faire fournisseur de l'armée... Malgré des brouilles où je ne comprends rien, je ne me serais pas attendue à un affront de mon plus proche parent... Ce que c'est pourtant que de manquer de religion!.. Je savais que mon oncle est avare; mais nous n'allions pas lui demander de l'argent!.. Enfin, mon père agira, si mon oncle a refusé d'agir...

Hélas! quand, après cette envolée au lointain pays, nos tourtereaux, un peu déplumés, le bec au jabot, tirant la patte et traînant la queue, rentrèrent au pigeonnier de Cazilhac, ils trouvèrent le comte fort malade, dans l'impossibilité de voyager. Deux ans se passèrent en une attente inquiète, douloureuse. M. de Cazilhac était toujours à la veille de rejoindre la malle-poste, à Lodève, de partir pour Paris. Puis il ne partait pas. Une après-midi, sa valise bouclée et descendue, il s'appuyait sur le bras de son gendre, rejoignant un cabriolet attelé devant le perron du château, quand il s'affaissa. Il mourut un mois après.

Ce coup reçu en pleine poitrine, en pleine espérance, réveilla Frédéric Rouquier endormi. Il se vit perdu, irrémédiablement perdu, s'il ne se hâtait de déserter la pierraille de Cazilhac, qui lui avait tant coûté, de regagner ses fabriques de Bédarieux, et de retravailler lui-même comme devant.

En quel désarroi, en quelle ruine il découvrit toutes choses! Il dépensa de grosses sommes à réparer les usines lézardées, à renouveler une partie de l'outillage en mauvais état. Hélas! les murailles recrépites et les machines remises en train, il constata que sa grande clientèle du Levant, jadis sa force et

sa fortune, l'avait fui, était passée à d'autres maisons. Il devait s'ouvrir de nouveaux débouchés.

Il lutta de rage. Mais, visiblement, la malchance s'en mêlait. Après des succès tels qu'on n'en avait pas enregistré de pareils dans l'industrie de la haute vallée d'Orb, de Lunas à Colombières, les revers arrivaient à la file.

Rouquier, comme un bon capitaine au milieu des flots soulevés, ne désertait pas la passerelle; et, un moment, vers 1828, à la foire de Beaucaire, où ses produits s'étaient imposés, et par la qualité supérieure des matières premières, et par la fabrication tout ensemble souple et solide, la fortune parut lui revenir. Misère! ce retour de la fortune fut plus décevant, plus fugace qu'un sourire de femme.

La révolution de 1830 éclata. Par elle, un nombre infini de désastres financiers portèrent la désolation dans les familles royalistes. La fameuse maison de banque Planhès et frères, de Nîmes, où, disait-on, le roi Charles X lui-même avait placé des sommes montant haut, où Rouquier, sur les instances du comte de Cazilhac, déposait ses réserves disponibles, fut entraînée et l'entraîna. Cette fois, la ruine mettait la main au collet de notre malheureux industriel bédaricien, le terrassait.

Frédéric Rouquier, plein d'honneur, s'épuisa durant des années à conjurer la faillite. La liquidation, où il déploya une probité au-dessus de tout éloge, fut un combat acharné de chaque jour, de chaque heure.

Il vendait, il vendait, il vendait...

Dans l'effroyable catastrophe de ses affaires culbutées, quand il ne pouvait rien retenir, que sa chair, son sang, sa vie s'en allaient aux griffes voraces des créanciers, une chose l'achevait : la situation de sa femme et la situation de ses enfants; — car la maison s'était remplie depuis le 2 juillet 1826, jour où lui était né Philippe, son fils, son fils bien-aimé. — Que de larmes cet homme énergique répandit dans ses fabriques silencieuses, abandonnées... Et tout cela n'était déjà plus à lui!

Mais des chagrins plus atroces encore lui étaient réservés. Marie-Anne, — qui, six mois après la vente du château de Cazilhac, avait vu mourir sa mère, transplantée d'une habita-

tion spacieuse, aux champs, dans une étroite masure du faubourg Saint-Louis, à Bédarieux, — Marie-Anne, fort éprouvée par une cinquième grossesse, un matin, en se levant, ressentit une grande faiblesse, s'évanouit. Le mal empira, les syncopes se renouvelèrent, et elle expira au bout d'une quinzaine, en donnant le jour à une petite fille dont ma tante Angèle voulut être marraine, qu'elle voua à la sainte Vierge dès son premier souffle et qu'on appela Marie.

La mort impitoyable avait trop intimement enfoncé la cognée. Désormais, Frédéric Rouquier, éperdu, vagua à travers la ville où personne ne le saluait plus, aux bords de l'Orb où il ne possédait plus une tondeuse, un foulon, courbé, vieilli, méconnaissable, écrasé. Souvent, à la tombée de la nuit, il demeurait planté devant une de ses anciennes fabriques, les bras portés en avant comme pour la ressaisir, ses lèvres balbutiant des mots entrecoupés de sanglots... C'était fini, tout à fait fini... A quel point il avait aimé Marie-Anne! Et il ne s'en était pas douté quand elle vivait! Il le savait, maintenant qu'elle n'était plus là pour l'encourager d'un sourire, le relever d'un mot.

— Allons, mon cher ami, allons, mon cher comte, un peu de confiance en vous-même, surtout un peu de confiance en Dieu, — lui répétait, dans ses visites quotidiennes, l'abbé Rudet de Portiragnes.

— Moi, comte! moi, comte!... — balbutiait-il, haussant les épaules.

— C'est à « elle » que vous devez ce titre. Votre fils le portera un jour.

— Oui, à elle, à elle...

— Eh bien! pour elle, il faut reprendre courage.

— Oui, pour elle...

— Du reste, j'ai fait mes études théologiques au séminaire Saint-Sulpice, et je ne suis pas sans avoir gardé quelques relations à Paris. J'emploierai ces relations à fléchir l'orgueil du vicomte Armand de Cazilhac, ce célibataire endurci, ce mauvais chrétien...

Et, appelant les enfants à la rescousse :

— Philippe, Marguerite, Claire, Marthe, allez chercher Marie et venez tous embrasser votre père...

Un soir de janvier 1839, Rouquier avait entendu des paroles si fortifiantes de la bouche de l'abbé que, se redressant sous ce coup de vent robuste, il affirma sa résolution de remettre les mains à « la pâte des affaires » et de se montrer au « Cercle de la Laine », où il découvrirait certainement des amis pour le soutenir, lui faire des avances, l'aider à reprendre élan.

— Christe, — dit-il, s'adressant à Christine Dunal, vieille servante qui, vers 1803, avait nourri Marie-Anne de Cazilhac, en Allemagne, et demeurait aujourd'hui attachée à ses enfants comme une mère, — Christe, il doit me rester des défroques convenables. Choisissez la plus décente, car, demain, je veux reparaître parmi ces messieurs de la ville. Je n'ai fait de tort à personne, me semble-t-il, pour me cacher honteusement.

Il reparut, en effet, parmi « ces messieurs de la ville »; mais l'accueil fut si froid de la part des uns, si hautain de la part des autres, qu'à peine entré au « Cercle de la Laine », il dut en sortir. Dans cette atmosphère hostile, glacée, il respirait mal, sa tête se congestionnait, il y voyait double. Encore une minute de ce supplice horrible, et il tombait. Il se retira avec dignité. Cette pensée l'étreignait aux tempes cruellement :

« J'ai donc commis une mauvaise action en me ruinant?... »

Frédéric Rouquier chancelait à travers la Grande-Rue comme un homme ivre. En passant devant le Café du Commerce, il trébucha. Il arriva pourtant, à la lueur des réverbères, jusqu'à l'entrée du pont unique qui, à cette époque, joignait la ville au faubourg Saint-Louis. N'y voyant goutte, ne se soutenant guère, il se cramponna des deux mains au parapet. Tout à coup, à son insu, il lâcha la pierre de taille et roula sur le gravier de la chaussée. Il ne se releva plus.

VII

GASPARD TOURLAS ET SA PIE

Mais les folies de ce cheval échappé qui avait nom Gaffarot devaient mal finir.

Au rez-de-chaussée d'une vieille maison, à l'extrémité de la rue du Vignal, habitait un savetier fort connu de toute la ville, Gaspard Tourlas. Cet homme accroupi dans une échoppe misérable, entre une pie babillarde et un pot de basilic fleurant bon, vivait chichement de son travail. Pourquoi Philippe avait-il pris Gaspard Tourlas en grippe? Je l'ignore absolument. Le fait est qu'il ne laissait pas de repos à ce malheureux, très appliqué à sa besogne, battant la semelle jusqu'à une heure avancée de la nuit pour nourrir une ribambelle d'enfants, — sept, autant qu'il m'en souvient, dont trois étaient occupés en qualité de manœuvres dans les chantiers de mon père.

Un jour, Philippe, « emporté à ses caprices de mal faire », pour employer les propres expressions de ma tante Angèle, crevait d'un coup de toute sa tête les vitres en papier huilé de Gaspard et lui demandait l'heure narquoisement; le lendemain, il renversait dans le ruisseau de la rue les empeignes, les talons humides étalés au seuil de la fenêtre et séchant au soleil; une autre fois, il s'introduisait dans l'échoppe sous prétexte de quelque réparation pour les « hirondelles » ou pour Christe, y renversait le pot de basilic, y épouvantait la pie, y brouillait tout, y bousculait tout, y saccageait tout avec de grands rires éperdus.

A la fin, — et après un dernier coup terrible, — la patience du savetier, mise à trop longue épreuve, fut à bout. Au risque de perdre les pratiques de Christe, des « hirondelles », peut-être celle de M. l'abbé Rudet de Portiragnes, pratiques fort intermittentes, acceptées d'ailleurs par lui à des conditions peu rémunératrices, il prit son courage à deux mains et alla se plaindre à M. le principal Félibien Pouyadoux.

Vingt fois, depuis, Gaspard Tourlas m'a raconté la scène assez amusante qui se passa entre M. le principal, très grave, très empesé, très solennel, et lui, très humble, très affligé, très dolent.

Du reste, avant de pousser plus loin, deux mots du personnage extraordinairement ridicule qui, durant une période de dix ans, dirigea notre collège communal de Bédarieux.

Je vois encore tout M. Félibien Pouyadoux. C'était un

homme de courte taille, grêle des membres, avec une petite tête chauve montée par quelque ressort secret au-dessus d'un faux-col mesurant dix centimètres au moins. Le visage, orné de lunettes rondes, très pures, très luisantes, à fil d'or, affichait une pâleur jaunâtre, cadavérique. Un nez camard, largement ouvert, reniflait sans cesse au milieu de ce masque poussiéreux, passé, troué à l'endroit des joues de deux cavités où l'on aurait facilement logé deux grosses noix. De ce nez, un ton perpétuellement nasillard. Ajoutez à ce portrait, dont je ne finirais pas de détailler les disgrâces, une épaule que l'habitude malencontreuse du violon avait faite plus haute que l'autre, car M. Félibien Pouyadoux était un mélomane enragé.

— Gaffarot est un drôle; je lui donnerai une leçon dont il se souviendra, — dit-il au savetier, incliné respectueusement, barrette en main.

— Il l'a méritée, cette leçon, monsieur le principal, il l'a méritée...

— Ne me dissimulez rien, Tourlas : je suis tenu de tout savoir, pour que la correction soit exemplaire. Puis j'informerai M. l'abbé de Portiragnes, qui paye la pension de Gaffarot.

— Je vous le certifie, monsieur le principal, si, dans ce que Gaffarot appelle « ses farces », il s'était contenté de mettre du désordre parmi les affaires de ma boutique, de me casser parci par-là quelques menus objets, de m'emporter des outils que je n'ai revus souvent que huit jours après, par considération pour M. le curé de Saint-Louis, entiché de son « Philippe de Cazilhac », je ne serais pas venu vous porter plainte...

— Alors, ce mauvais sujet a poussé plus loin ses fredaines?

— Hélas! monsieur le principal... — bredouilla-t-il tristement.

— Qu'a-t-il fait, grand Dieu?

— Ma femme en pleure encore aussi fort que la fontaine de la rue du Puits.

— Qu'a-t-il fait?

— Il nous a tué Cécile.

— Cécile! — cria M. Félibien Pouyadoux, dont les lunettes d'or étincelèrent.

— C'est comme je vous le dis...

— Votre fille?

— Oh! non, monsieur le principal. Je n'ai pas de fille qui s'appelle Cécile... J'ai Mariette... j'ai Victoire... j'ai...

— Qui donc? qui donc a-t-il tué?

— Ma pie, monsieur le principal...

— Votre pie!... Il faut que vous soyez joliment bête pour me faire une pareille révolution. Je suis tout tremblant.

Il est de fait que M. Félibien Pouyadoux, qui se tenait droit, ses bras maigres croisés sur sa poitrine étriquée, à la Napoléon, — pose qui lui était familière, — sentant flageoler ses jambes, s'était affaissé sur une chaise.

— Le malheur est arrivé hier au soir, — continuait Tourlas, presque sanglotant. — Cécile prenait le frais devant la boutique, et, selon son habitude, saluait les passants d'un « bonsoir », car ce mot, elle le prononçait d'une voix aussi nette que vous et moi... Justement, elle venait d'envoyer sa politesse à madame Pouyadoux rentrant au collège avec sa bonne, Ernestine Pagès... Mais voilà que j'entends un fracas énorme à l'entrée de la rue du Vignal, vers la place du Planol. Je quitte mon tabouret, et je vois Gaffarot, armé d'une longue latte, qui s'amuse à abattre des chauves-souris, en l'air, au ras des murailles, partout où il en aperçoit... Il est adroit! Oh! adroit!... Pour des chauves-souris, ça m'était bien égal! Je rentre travailler. Mais le tire-pied n'est pas à mon genou, que Catherine, ma pauvre femme, en train de causer avec Cécile, pousse un cri à vous fendre l'âme. Je ne fais qu'un saut. Gaffarot avait filé et ma pie se débattait dans le tablier de Catherine qu'elle rougissait de son sang...

— Morte? — interrompt M. Pouyadoux, un peu remis, se replantant debout, ramenant, à la Napoléon, ses bras maigres, deux baguettes de tambour, — sur sa poitrine étriquée.

— Elle a vécu deux heures encore... Quand je vous disais que ce brigand de Gaffarot est adroit comme un singe...

— Et puis?

— Et puis... elle a tourné de l'œil... Je vous assure, monsieur le principal, que si j'avais tenu Gaffarot en ce moment!...

Il fut impossible à Tourlas d'achever.

M. Félibien Pouyadoux, le jarret ferme, solide désormais, arpente trois fois son cabinet, tantôt en long, tantôt en large;

— il gesticulait et parlait tout en marchant ; son nez phénoménal accompagnait en sourdine chacun de ses mots d'un reniflement des plus bizarres, singulière chanterelle pour un violoniste ! — Soudain il demeure fixe, et, tournant vers le savetier de la rue du Vignal un visage que la tragédie où vient de périr Cécile anime de crispations, de reflets vraiment tragiques :

— Tranquillisez-vous, Gaspard : Gaffarot, dont je suis las, aura bientôt de mes nouvelles. Vous entendrez éclater la bombe. Oh ! c'est que, quand je m'y mets !...

Tourlas m'a rapporté ce détail : maintenant, M. Félibien Pouyadoux n'arpentait plus la pièce ; il avançait par saccades, avait comme des bonds de cabri. Il allait s'y mettre, certainement, et cela le soulevait.

VIII

LE CORPORAL DE LA PAROISSE DE CARLINCAS

Quelles nouvelles ! quelles nouvelles affreuses !

La bombe de M. le principal éclata le dernier jeudi de septembre, quelques jours avant la rentrée du collège, fixée au 1er octobre. Comme tous les jeudis, nous nous trouvions, Philippe et moi, rue de la Digue. Pour la minute, mon ami était très attentif à Pascalette reprisant un corporal, et moi, j'écoutais ma tante Angèle, laquelle, après avoir fait un paquet de mes livres et de mes cahiers, fort délaissés durant les vacances, m'admonestait un brin, me chapitrait de sa petite voix flûtée.

— Forme le bon propos — conclut-elle — de mieux travailler cette année que tu ne l'as fait l'année dernière.

— Je vous le promets, ma tante.

Elle considéra Gaffarot avec des yeux aussi sévères que le lui permettaient sa tendresse, sa charité, et, d'une voix qui avait toujours l'air de filer des sons en chantant une hymne ou un cantique :

— Pour toi, — ajouta-t-elle, — j'espère que tu as pris de bonnes résolutions et qu'à l'avenir, — ne serait-ce que pour complaire à ton protecteur, M. de Portiragnes, — tu contenteras mieux tes maîtres. Le beau nom que tu portes devrait te donner l'ambition de marcher à la tête de ta classe.

Mon ami, fort distrait de sa nature, au lieu de rassurer ma tante, ainsi que je venais de l'essayer, s'empara de la main droite de Pascalette de Pascal, qui gloussa comme à la vigne du Roc-Rouge :

— Monsieur Philippe, laissez-moi!... Monsieur Philippe, laissez-moi!...

— Je ne te fais pas beaucoup de mal, je suppose!

— Vous ne me faites pas de mal; mais vous pourriez vous piquer en vous amusant...

— Si tu crois que j'ai peur de ton aiguille!...

Ce disant, il s'empare de l'aiguille avec son aiguillée de fil, et se l'enfonce dans le gras du pouce en riant aux éclats. Le sang jaillit, tache la batiste de l'ouvrière, qui ne s'est pas empressée de reculer sa chaise.

— Miséricorde! gémit ma tante.

— Si vous vous effrayez pour si peu, mademoiselle!... — badine-t-il, prenant plaisir à semer des gouttelettes rouges sur l'ouvrage de Pascalette, sur son tablier de mérinos, jusque sur la frange de son fichu.

— C'est le meilleur corporal de la paroisse de Carlincas, la paroisse la plus pauvre du canton! — criait la pauvre vieille dévote, effarée.

— Ne vous tourmentez pas, mademoiselle, le malheur sera vite réparé, — dit notre jeune couturière du clocher de Saint-Alexandre avec la douceur tranquille qui peut-être était bien au fond de son caractère, mais où l'on démêlait, pour l'instant, je ne sais quelle fine pincée de moquerie.

— Le meilleur corporal de Carlincas! — répétait-elle en une désolation profonde, — le meilleur corporal de Carlincas! Que penseront les demoiselles Giscardet, à qui il avait été confié et qui me l'ont apporté hier?

— Un coup de savon, un coup de fer, et il n'y paraîtra, — insiste Pascalette, d'un ton joyeux qui, selon moi, aurait mérité des gifles.

Puis, s'étant levée de sa chaise contre la fenêtre, elle ajoute d'un air vraiment trop délibéré, d'un air à la Gaffarot :

— A présent, mademoiselle, si vous me donniez un morceau de toile, je panserais le doigt de M. Philippe de Cazilhac.

La maligne! elle connaissait que rien n'était plus agréable à ma tante, — comme du reste à M. l'abbé Rudet de Portiragnes, — que d'entendre appeler Gaffarot « M. Philippe de Cazilhac », et, quitte à sourire sous cape, elle lui servait du « Cazilhac », à pleine bouche et à plein cœur.

— Je crois bien, ma fille, je crois bien! Justement, j'ai là, dans le tiroir de ma commode, la bande de pur lin que nous avons dû couper à une aube trop longue de la paroisse du Mas-Blanc. Dieu, pour des fins qui nous échappent, n'a pas voulu que les curés eussent tous la même taille, et, quand Monseigneur fait un changement, il arrive parfois qu'un grand succède à un petit et un petit à un grand.

— Vite! vite! — interrompt notre ouvrière de journée.

Et, sans vergogne, comme si le sang de Gaffarot allait nous noyer tous, elle lui saisit la main et pose un de ses doigts à l'endroit de la blessure. Je l'avouerai, c'était ravissant à voir, ce doigt de Pascalette, plus fin qu'une paille, plus allongé et brillant qu'un bâtonnet de sucre d'orge de chez le confiseur Benjamin Giscardet. Assurément, le gros pouce de Philippe aurait pu être passé au savon avec le corporal de Carlincas. Mais au bout du compte!... Tout de même était-il croyable que la fille de ce rustre, de cet ivrogne du clocher eût des ongles si propres, si lisses, si bien taillés, aussi délicatement rosés que la fleur de nos pêchers de la vallée d'Orb! C'était comme ça pourtant, je l'affirme.

Tandis que ma bien chère tante, toujours empressée quand il s'agissait de soulager le prochain, farfouillait dans un des tiroirs de sa commode, cherchant parmi ses chiffons, — des lambeaux, des résidus de surplis, d'étoles, de chapes, de chasubles, — la bande de pur lin rognée à l'aube de la paroisse du Mas-Blanc, Gaffarot et cette fine mouche de Pascalette s'étaient échappés vers la cuisine, appelant notre bonne à tue-tête :

— Marion! Marion!

— Quelle humiliation! — me susurrait ma tante. — Dieu a bien voulu m'accorder l'esprit d'ordre, et vois néanmoins ce qui m'arrive. Encore que je l'aie roulée et serrée moi-même avec soin, je ne retrouve plus cette bande de toile si délicate de la paroisse du Mas-Blanc. Cela me prouve une chose, mon cher petit, c'est qu'il ne faut s'enorgueillir de rien ici-bas... Nous croyons posséder une qualité, nous sommes sur le point de nous en montrer fier: crac! Dieu, qui a maudit l'orgueil, nous la retire, cette qualité dangereuse pour notre salut... Seigneur, du haut du ciel, ayez pitié de votre humble servante Angèle!

Et sa menotte blanche, nerveuse comme la griffette d'un oiseau, sortait du fouillis, y rentrait, agitant, non sans impatience, non sans dépit, les tas accumulés de velours, de lustrine, de soie, de batiste, de calicot...

— Je me rappelle! — fit-elle tout à coup, dégageant ses doigts. — J'ai mis la bande dans mon armoire et non dans la commode... Ah! ma pauvre tête de soixante-dix ans!... Seigneur, vous êtes bon, vous accourez au premier appel.

A cette idée que sa mémoire n'avait pas été touchée par l'âge et lui revenait tout entière, elle se redressa d'un mouvement juvénile et me sourit.

Mais à quoi pouvaient donc s'occuper loin de nous Philippe et cette Pascalette de Pascal? Ils s'étaient sauvés, de ce même élan fou qui leur était habituel quand ils allaient cabrioler, s'embrasser au milieu des pampres du Roc-Rouge, et j'eus une peur terrible qu'ils ne fussent en train de continuer, dans notre maison, les manèges fort peu convenables de là-haut. Il est vrai que ni ma mère ni Marion, sorties en ce moment pour le marché comme tous les jours, ne verraient leurs abominations... J'étais inquiet tout de même, et, abandonnant ma tante devant son armoire ouverte à deux battants, je me précipitai vers les fugitifs.

Je le jure, il était temps de déranger ces gens-là. Sait-on ce qui serait arrivé, si tout à coup je n'avais surgi entre eux deux? Pour l'instant, ils se tenaient plantés contre notre pétrin, sur le couvercle duquel ils avaient installé une cuvette

débordant d'eau de savon, — de « savonnade », pour employer le mot du pays. — Et ils se faisaient des mines, et ils s'appliquaient de légères tapes, et ils se pinçaient, et ils se regardaient avec des yeux parlants, qui ne devaient rien dire de bon. Soudain, — peut-être pour me faire enrager, — cet effroyable Gaffarot, grand comme un peuplier de la rivière, se pencha, et ses lèvres, d'une rougeur de braise, disparurent dans les frisons du cou de Pascalette. Il aurait pu les effleurer seulement, ces frisons; pas du tout, il les prit entre ses dents ayant l'air de vouloir les manger. Il aimait donc les cheveux, lui? Un goût singulier, par exemple!... Et cette ouvrière de journée, qui aurait dû crier de toutes ses forces, — car ce garnement de Philippe lui faisait mal, — qui n'avait que de petits ronrons assourdis, pareillement à une chatte couchée dans la cendre tiède du foyer dont on s'amuserait à lisser, à gratter le poil, tantôt sur la tête, tantôt au long du dos.

— Alors, tu ne laveras jamais ce corporal de Carlincas! lui dis-je, trépignant d'une colère qui aurait éclaté furibonde si je n'avais eu peur de Gaffarot, capable de tout.

— Je vais le laver, le corporal, et le repasser aussi, — me répondit-elle du ton paisible qui était le sien, infiniment plus agréable à l'oreille, j'en conviens, que les cordes du violon de M. le principal Pouyadoux, toujours en vibration à travers les corridors du collège silencieux.

— Je l'ai trouvée! je l'ai trouvée! — glapit ma tante, qui montrait sa bande de l'aube du Mas-Blanc.

— Mon égratignure est guérie, mademoiselle, — dit Gaffarot, refusant de se laisser envelopper le doigt.

Bon! un coup violent retentit à notre porte.

— C'est M. l'abbé de Portiragnes, je reconnais sa façon de frapper, — dit ma tante, son joli visage de nacre doré d'un rayon de soleil qui l'épanouit célestement.

Elle me fait un signe et je vole.

C'était, en effet, M. le curé de Saint-Louis.

Oh! la bombe! la bombe de M. Félibien Pouyadoux!

IX

LA BOMBE DE M. FÉLIBIEN POUYADOUX

M. l'abbé de Portiragnes, auquel ma tante offre une chaise, ne s'assied pas. Il ne bouge aucunement, raide sur quilles. Mais, soit que ses jambes tremblent, soit que ses genoux s'entre-choquent, sa soutane a des mouvements singuliers qui la plissent dans tous les sens, la font ballotter presque. La frange de sa ceinture de soie frémit du long frémissement de son corps. Il nous regarde avec des yeux petits, voilés, humides, clignotants. On croirait à un grand effort de ses traits bouleversés pour retenir des larmes qui couleraient volontiers. Chose surprenante! lui si ouvert, si communicatif à l'ordinaire, même un peu bavard, s'il m'est permis d'employer une pareille expression à propos d'un pareil homme, demeure interdit, bec cousu. Pas un mot, un seul, rien. A la longue, son regard, arrêté sur nous, — plutôt, je dois le reconnaître, sur Philippe que sur ma tante, sur Pascalette ou sur moi, — nous communique une vague épouvante. Nous flairons un malheur, un immense malheur... Est-ce qu'il serait arrivé quelque chose aux « hirondelles »? à Christe?

— Qu'y a-t-il donc, monsieur le curé? — ose demander ma tante, qui parvient à délier sa langue, facile d'ailleurs à mettre en train.

Il ne répond pas.

— Nous vous en prions, monsieur le curé, nous vous en supplions... — insiste-t-elle.

— Oui, monsieur le curé, nous vous en supplions, les mains jointes, — ajoute cette fille du clocher de Saint-Alexandre, qui, en effet, joint dévotement ses deux mains comme à l'église ou comme devant notre ostensoir.

— Vous voulez que je vous avoue?... — articule M. l'abbé, en s'essuyant le front.

— Oui! oui! — clamons-nous tous quatre à la fois,

— Mademoiselle Angèle, — dit-il, se tournant vers ma tante, plus pâle que le corporal de la paroisse de Carlincas, la pauvre fille! — Il y a... que M. le principal Félibien Pouyadoux refuse de reprendre Philippe, à la rentrée du collège...

— Philippe est renvoyé!

— Ce refus équivaut à un renvoi. Vous me voyez profondément affligé.

— Qu'a-t-il fait?

— Les sottises qui lui sont coutumières à travers la ville et les faubourgs, sottises assurément fort blâmables, mais que M. Pouyadoux, hors de lui, a qualifiées de « criminelles ». Le mot me semble excessif... Vous connaissez Gaspard Tourlas, de la rue du Vignal? Ce savetier sordide, que nous avons employé de préférence à tant d'autres plus habiles que lui, avait une pie...

— Cécile?...

— Il paraît, en effet, que cette bête avait reçu le nom d'une sainte, ce qui constitue un grave outrage à la religion...

— Alors? — interroge ma tante, haletant d'inquiétude et de curiosité.

— L'autre semaine, Philippe, sans songer à mal, par pure inadvertance, a abattu la pie de Tourlas d'un coup de gaule, croyant, j'en suis sûr, abattre une chauve-souris...

— Je vous demande pardon, monsieur l'abbé.... — interrompt vivement Gaffarot, l'esprit toujours aiguisé, prêt à la riposte.

— Les choses ne se sont donc point passées telles que je les rapporte?

— Pas tout à fait, monsieur l'abbé. Si la pie de Tourlas est morte de ma main, c'est que j'ai bien voulu la tuer. C'est elle que j'ai visée du fin bout de ma gaule, dans la rue du Vignal, non une chauve-souris.

— Cette franchise t'honore, mon enfant. Il est écrit... quelque part : « Péché avoué est à moitié pardonné. » Ton action n'en est pas moins très répréhensible. Je te l'ai répété cent fois, à propos de tes amusements un peu fous : « Il nous est interdit de porter le plus petit dommage au prochain... » Tu en voulais donc à cette pie de Tourlas?

— Certes, je lui en voulais!

— Pourquoi?

— Je lui en voulais d'abord de s'appeler Cécile, comme sainte Cécile, la grande musicienne de l'Église; puis...

— Je ne comprends pas, moi, qu'on en veuille à un oiseau du nom que les gens lui ont donné, — murmure ma tante, traduisant, avec son étonnement, l'étonnement de Pascalette et le mien.

— C'est que vous, mademoiselle, vous n'avez peut-être pas lu la *Vie de sainte Cécile, vierge et martyre!* — réplique mon ami, qu'on ne prend pas sans vert.

Et, content de son coup droit à la dévote ébaubie, bouche bée, il pirouette plusieurs fois sur lui-même avec des ronflements de toupie lancée à pleine ficelle, répétant de la voix débridée dont il criait : « Gaf-fa-rots! » par la ville, ce mot unique :

— Voilà! voi-là! voi-là!

M. Rudet de Portiragnes le saisit au milieu de son tournoiement; mais, encore qu'il le tienne dans ses bras et qu'il ait grande envie de l'embrasser, il le lâche et ne l'embrasse point.

— Alors, tu as lu la *Vie de sainte Cécile, vierge et martyre*, toi? — lui demande-t-il, ému.

— Certainement, monsieur l'abbé! Je l'ai lue dans l'*Abrégé de la Vie des Saints*, par le Révérend Père Godescard, dont vous avez fait cadeau à ma sœur Marguerite.

Le cœur ouvert par cette longue phrase que ce scélérat de Gaffarot — pourquoi l'aimais-je tant! — a prononcée avec l'enthousiasme pieux dont cette sournoise de Pascalette seule me paraissait capable, M. le curé de Saint-Louis succombe à la tentation, et ses bonnes grosses lèvres s'en donnent, s'en redonnent sur les joues de mon ami, comme mon père ne s'en est jamais donné, redonné sur les miennes.

— Ah! si tu voulais, mon Philippe, si tu voulais! — balbultie-t-il, ravi.

— Je voudrai, monsieur l'abbé!

— Vous voyez, monsieur le curé?... — se permet de soupirer cette fille de Pascal, que cela ne regarde pas le moins du monde.

— Si Philippe de Cazilhac voulait, — ajoute ma tante, — avec tous les bons sentiments dont sa mère adorable déposa le germe dans son âme, sa conduite serait pour Bédarieux, non un sujet perpétuel de scandale, mais un vrai sujet d'édification. Je suis bien sûre qu'en ce moment sa conscience lui reproche...

— Oh! pour une pie!... — miaule d'une voix de chat Gaffarot, qu'on ennuie et qui s'amuserait volontiers.

— Une pie est une créature de Dieu, et Dieu s'est réservé la vie et la mort de la plus infime de ses créatures, — réplique ma tante assez aigrement

— Ah! par exemple! — ricane-t-il.

— Demande à M. l'abbé, mieux renseigné que moi sur toutes choses, si saint François d'Assise n'appelait pas la cigale, qui vole de ses deux ailes : « Ma sœur », et le loup, qui marche de ses quatre pattes : « Mon frère »... Pour moi, j'ai connu un âne du nom de Rascal...

— Ah! par exemple! — répète-t-il avec un éclat de rire fort inconvenant, — vous avez connu un âne!... Moi, j'en ai connu plusieurs, au collège.

— Oui, mon cher Philippe, — intervient M. de Portiragnes, — nous devons notre respect à tout ce qui rampe sur la terre, nage dans les eaux, s'élance dans les airs. Ayant commencé un peu tard mes études théologiques, j'ai négligé bien des lignes imprimées aux Livres saints; je me souviens pourtant d'un texte de Tertullien à peu près ainsi conçu : « Qui nous dit que la création d'une fourmi n'a pas coûté autant d'efforts à Dieu que la création de l'homme? » Adorons et respectons.

Ces paroles étaient grandes, ces paroles étaient belles, et ma tante Angèle, Pascalette de Pascal, moi, nous les buvions avec délices. Pour Gaffarot, il ne semblait pas s'en préoccuper le moins du monde. Les avait-il entendues, seulement? Tête basse, dos renflé, dans l'attitude d'un chien, — d'un basset prêt à fondre sur une pièce de gibier débûchée sous bois, aux garrigues giboyeuses du Cros, — il grognait de sourds abois, lui, au lieu de se taire, au lieu d'admirer comme nous.

— Que signifie?... — interroge M. le curé de Saint-Louis, impatienté à la longue.

— Pardi, monsieur l'abbé, cela signifie que j'en voulais à Cécile! — riposte-t-il, relevant son front hardi et nous regardant tous d'un air de colère.

— A cette pie?

— Je n'allais pas au collège par la rue du Vignal, je n'en revenais pas par la rue du Vignal, sans que Cécile, dressée méchamment contre moi, le bec ouvert contre moi, ne me jetât mon surnom de « Gaffarot » à la tête.

— Est-ce possible! — crie M. de Portiragnes, avec un tressaillement qui agite son rabat, crispe ses pieds dans ses souliers à boucles d'argent.

Philippe s'est planté debout, il a rejoint ses lèvres, serré ses dents, et de la voix aiguë, un peu brouillée de la pie défunte, avec plus d'ampleur naturellement que n'en saurait avoir un oiseau, nous lance par trois fois :

— Gaffarot!... Gaffarot!... Gaffarot!...

— Tu as bien fait de casser les reins à cette bête insolente! interrompt M. Rudet de Portiragnes, exaspéré.

Et, sa face rouge, d'un rouge de brique, retournée toute vers ma tante, qui semble abasourdie du changement brusque :

— Mademoiselle, quand on nous attaque, nous avons le devoir de nous défendre. Philippe de Cazilhac tient de sa race une fierté qu'il serait coupable de ne pas conserver entière. Dieu a fait un triage parmi les hommes, et finalement a établi une hiérarchie dans le monde. Cette hiérarchie, d'institution divine, maintient l'ordre ici-bas, en maintenant chacun à sa place, et elle serait bouleversée, anéantie, si la noblesse, commise providentiellement à sa garde, souffrait qu'il y fût porté atteinte. Soyez-en certaine, mademoiselle, ce n'est pas la pie de Gaspard Tourlas qui a été châtiée par la gaule de Philippe de Cazilhac, mais Gaspard Tourlas lui-même, dont cette pie, ignominieusement affublée d'un nom de sainte, n'était que le porte-voix. La Révolution, dont nous avons tant pâti il y a quelques années à peine, cherche tous les moyens de reparaître pour nous écraser, et Dieu avec nous. Fasse le ciel que les échafauds ne déshonorent pas de nouveau nos places publiques!

En vérité, devant cette tirade furibonde, débitée d'une haleine, d'un jet, c'était à croire que M. l'abbé prêchait sur

l'enfer en quelque dimanche du carême, ou en quelque jour plus sinistre de la semaine sainte. Philippe, peu religieux, ne paraissait pas touché outre mesure; il me sembla même, à certains clignements d'yeux en dessous, surpris par moi sans le vouloir, qu'il était plus préoccupé de Pascalette que de M. de Portiragnes. Tandis que celui-ci fulminait, Gaffarot s'amusait à rouler, à dérouler la bande de pur lin de ma tante, prise sur l'établi; et cette fille du clocher, peut-être pas plus religieuse que lui dans le fond, s'abandonnait distraitement au même jeu.

Quant à moi, pour ne rien céler, je ne respirais pas, recevant chaque mot de l'orateur avec une angoisse des plus douloureuses. Un tour de langue de M. l'abbé, et un clou long, très long, un clou de charpente des chantiers de mon père, m'entrait dans la tête à me faire crier. Songez donc! la Révolution, ses échafauds, ses bourreaux partout répandus dans notre pays, à Bédarieux, à Béziers, à Lodève, à Saint-Pons... Ma tante, qui avait vu ces « horreurs », m'en rafraîchissait perpétuellement la mémoire, et je tremblais, et mes cheveux se dressaient sur mon front.

— Mais, voyons, mademoiselle Sicard, que vous arrive-t-il? demanda brusquement M. l'abbé.

Ma tante venait de laisser aller sa tête le long du haut dossier de sa chaise basse, sa chaise familière de travail, et elle se trouvait mal.

N'importe! malgré ses légèretés, ses étourderies, ses faiblesses incroyables pour Gaffarot, cette Pascalette de Pascal gardait un cœur d'or dans sa poitrine, — un peu trop gonflée pour son âge. Nul mot ne donnerait l'idée de son élan vers notre burette de vinaigre. Les filles, il n'y a pas à dire, sont capables de voler comme les abeilles et les oiseaux.

FERDINAND FABRE.

(A suivre.)

UN PAPE POLITIQUE

La Papauté a eu ses grands hommes, comme Grégoire VII qui sauva l'Église romaine de la barbarie féodale. Elle a eu ses martyrs, comme Pie VII dont l'indomptable douceur résista aux emportements aussi bien qu'aux caresses du maître de l'Europe. S'il est vrai qu'il ait murmuré tout bas ces mots : « *Comediante! Tragediante!* » n'est-ce pas là une manière tout italienne de supporter la torture? Elle a eu des saints, comme Pie IX, mort dans la tristesse, d'avoir été si mal récompensé de ses généreuses intentions. Elle a eu enfin ses politiques, comme Sixte-Quint dont la diplomatie a fait école. Ce n'était pas un fanatique, bien qu'il eût approuvé cette Saint-Barthélemy qu'il n'eût pas conseillée. Léon XIII aussi est un politique, mais d'un ordre supérieur. Ses encycliques sont de hautes leçons de morale sociale. Jamais Rome n'a parlé un plus beau et plus noble langage.

Le Christ a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » C'est qu'alors le christianisme était tout entier dans le cœur de Jésus de Nazareth, prêchant la *bonne nouvelle* aux foules, sur les bords du lac de Tibériade, entouré de quelques pauvres pêcheurs. Depuis que le gouvernement de son Église est devenu

l'administration de la curie romaine, la cour de Rome a eu sa politique et sa diplomatie, comme les grandes puissances de la terre. Léon XIII n'est point un pape mystique, vivant isolé dans la contemplation des choses du ciel. Il est bien de ce monde, attentif à tout ce qui s'y passe d'important pour les intérêts de l'Église, traitant avec les empereurs, avec les rois, et même avec les républiques. Écoutons-le, dans une de ses dernières instructions : « Nous voudrions, dans l'ordre politique, faire éprouver la surhumaine vertu de la Papauté. Si une loyale rectitude dans les desseins des hommes répondait à nos conseils, l'Italie renouvellerait, plus tôt que certains ne le croyent, le spectacle de son antique gloire. » Et ceci surtout : « A la prière ajoutez l'action. Ne reculez devant aucun sacrifice dans les conseils municipaux, dans la famille, dans l'école, dans l'atelier, dans la presse. » Est-ce le pasteur des peuples qui parle à ses ouailles du salut de leur âme, ou le chef d'armée qui harangue ses soldats avant la bataille? Pie IX se contentait de gémir et de prier.

Léon XIII est tout à fait de son temps : tolérant, libéral, ami des idées nouvelles autant qu'un pape peut l'être. Mais ce qu'on peut dire, c'est qu'il a au plus haut degré le sens pratique des choses et la connaissance des hommes. Pie IX se considérait comme prisonnier du roi d'Italie au Vatican, où il avait été le Pape-Roi. Sans faire à la monarchie italienne plus de concessions, Léon XIII s'y trouve moins malheureux. Il a compris tout ce qui restait de puissance à la Papauté, après la perte de ses États. Tout en maintenant ses droits, sinon ses espérances, il porte ses regards plus loin : il se voit le souverain d'un immense empire et, par la sagesse de son gouvernement, il montre ce que peut la grande autorité du Saint-Siège, renduè à sa mission de puissance spirituelle.

S'il n'a et ne veut avoir que les relations strictement nécessaires à l'exercice de sa souveraineté avec la Maison royale qui a dépouillé la Papauté, il a tourné ses yeux vers toutes les puissances de l'Europe. L'Allemagne fut la première qui écouta sa voix. C'était au plus fort de la guerre faite au clergé allemand par le prince de Bismarck. Avec cette patience qui jamais, chez lui, n'a exclu la dignité, Léon XIII fit si bien qu'il eut à la fin raison du *Kulturkampf*. Le chancelier

de fer ne lui en garda pas rancune, et, si battu qu'il se sentît, il ne crut pas mieux faire, dans un moment d'embarras, que de recourir à l'arbitrage du Saint-Père pour terminer son différend avec le gouvernement espagnol. Tout en ménageant son orgueil, Léon XIII eut le courage et l'habileté de donner raison au plus faible. De ce jour, les rapports entre l'empire allemand et la Papauté furent des plus pacifiques, et l'empereur Guillaume ne crut pas devoir rendre sa visite au roi Humbert, avant d'avoir offert ses hommages à l'hôte auguste du Vatican. L'autorité du Saint-Père est tellement acceptée des souverains, comme des peuples, que, s'il y avait eu un congrès européen pour le règlement de la paix définitive, ils en proposeraient d'un commun accord la présidence à Léon XIII. Les relations avec la Russie, qui étaient déjà bonnes avec Pie IX, sont devenues excellentes avec son successeur, et c'est notre république qui paraît avoir servi d'intermédiaire entre le Tsar et le Pape, pour certains services demandés au Saint-Siège par la diplomatie russe.

La situation du Saint-Siège n'était pas la même vis-à-vis notre république que devant l'empire allemand. Le pape et l'empereur avaient également besoin de la paix, l'un pour ses sujets catholiques, l'autre pour son clergé allemand. C'est le pape qui vint à l'empereur. La république française avait plus besoin de la papauté que celle-ci de la république. C'est le gouvernement républicain qui frappa à la porte de la cour de Rome, sans en rien dire, bien entendu, à ses amis jacobins. Il fallait désarmer l'opposition conservatrice qui devenait de plus en plus redoutable. C'est ce qu'elle finit par obtenir du Saint-Père qui, si l'on en croit les indiscrets, serait allé d'ailleurs au-devant de ses espérances. C'est une chose grave que l'intervention de la Papauté dans nos affaires politiques. En aucun temps, sous aucun régime, l'Église de France n'a supporté pareille ingérence. Notre clergé dut obéir, en baissant la tête, à un conseil qui était un ordre pour les consciences catholiques. Le souverain pontife n'a pu ignorer à quel point cette diplomatie a contristé des cœurs français. Jeter ce clergé dans les bras de la république, avec son troupeau de fidèles, avant qu'elle eût rendu ses libertés à l'Église, le lendemain des scan-

dales du Panama, et peut-être à la veille du triomphe des conservateurs! Qu'en eût pensé le grand évêque d'Orléans, s'il eût été de ce monde? Il fut un temps où l'opinion publique contestait leurs droits de citoyens aux membres de ce clergé, toujours si français de cœur et d'esprit, par la raison que leur qualité de prêtres ne leur permettait pas d'exercer ces droits en toute liberté de conscience. Ne leur reprochait-on pas d'aller chercher le mot d'ordre à Rome? Maintenant qu'ils l'ont reçu à Paris, que répondront-ils à l'opinion publique? Notre clergé, protestant par le vote de ses prêtres et de ses fidèles contre les lois d'oppression, intéressait à sa cause tous les amis de la liberté. S'il ne s'agit plus que de ses intérêts, garantis par le Concordat, comment peut-il compter sur les sympathies de l'opinion publique? Notre gouvernement républicain compte sur les intérêts pour faire oublier les droits.

Je sais que je marche sur un terrain brûlant pour le clergé. Mais rien n'embarrasse un philosophe qui garde toute sa liberté de pensée et de parole, avec son profond respect pour tout ce qui touche aux croyances religieuses. Il n'est pas douteux que la politique de Léon XIII, bien ou mal comprise, a eu pour conséquence la débâcle électorale d'un parti qui pouvait espérer la victoire. M. Paul de Cassagnac en sait quelque chose. L'Évangile nous apprend que le diable transporta un jour Jésus sur une haute montagne, en lui montrant tous les royaumes de la terre : « Je te donnerai tout cela, si tu veux m'adorer ». Notre république n'en demande pas tant. Il lui suffit qu'on veuille la servir. Que le Saint-Père ait été touché du zèle du gouvernement républicain à défendre le budget des cultes contre ses farouches amis, et qu'il ait promis d'aider à l'œuvre de paix religieuse, je ne vois rien de satanique dans le pacte conclu. Mais réduire le clergé au rôle de serviteur de l'État, comme un simple fonctionnaire, ainsi que l'entendait le concordat de Bonaparte, mais enlever la liberté de ses votes à ce grand peuple de catholiques qui le suivent, voilà une promesse qu'aucun pape ne peut permettre de faire. C'est alors qu'il faudrait dire avec Juvénal : *et propter vitam, vivendi perdere causas!*

Serait-ce mal juger le saint-père que de le soupçonner plus enclin à pardonner ses persécutions à la république française

que ses usurpations à la monarchie italienne? Conserve-t-il encore, avec ses regrets, quelques espérances d'avenir? J'en doute; mais il doit tenir compte des illusions de la curie romaine. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que le cardinal Pecci était un théologien et un philosophe de l'école de saint Thomas, son compatriote, comme le père Ventura. Il eut toujours du goût pour cette politique inclinant déjà, en plein moyen âge, vers une démocratie qui ne serait pas sourde aux conseils de la Papauté. Ne sait-on pas, enfin, que la cour de Rome n'a jamais eu une vive tendresse pour les rois de notre vieille monarchie, alors même qu'ils s'appelaient saint Louis et Louis XVI? Tout cela me semble expliquer l'attitude du saint-père vis-à-vis le gouvernement républicain.

Était-il nécessaire d'aller jusqu'à conseiller aux catholiques de voter à bulletin ouvert pour les candidats républicains, alors même qu'ils en avaient d'autres selon leur opinion et selon leur cœur? N'était-ce point assez de rappeler au clergé français que, si justes que fussent ses griefs contre ses persécuteurs, rien ne devait le faire descendre dans l'arène des partis? J'aimerais à croire que c'est tout ce qu'a voulu dire le saint-père. Que le chef de l'Église ne borne pas sa sollicitude à tout ce qui touche aux choses de la religion, et qu'il l'étende aux questions morales proprement dites; rien de plus naturel. La morale touche de si près à la religion qu'on peut dire qu'elles font toutes les deux partie de ce que le Christ appelait le royaume du ciel. Qu'il s'intéresse en outre aux questions sociales, cela devient déjà plus délicat. Mais enfin, comme ces questions confinent elles-mêmes aux questions morales, on peut dire que le saint-père n'a pas, en s'en occupant, dépassé la limite de ses attributions. Il a fallu toute la sagesse et toute la sagacité de Léon XIII pour démêler, dans ces sortes de problèmes, ce qui tient à la morale et ce qui ne regarde que la science.

Ce qui nous semblerait excessif et dangereux pour l'Église, c'est d'entrer dans la politique, et surtout dans la politique d'action, sous la direction de la curie romaine. Si fin et si sage qu'il soit, Léon XIII est Italien. Or la politique italienne, même celle des papes, au dire des historiens les plus autorisés, n'a jamais bien compris l'esprit ni le caractère français. En

Italie, les alliances se nouent et se dénouent, selon que les intérêts changent. C'est ce qui a fait à cette nation la réputation du peuple politique par excellence. C'est la politique qui a fait sa fortune, comme elle a défait la nôtre, cette belle fortune due à l'héroïsme de nos pères et à la sagesse de nos rois. L'Italien ne met dans la politique que des intérêts. Le Français y met ses idées et ses passions. Crier : « Vive la République ! » après avoir crié : « Vive le Roi ! » et réciproquement, rien de plus simple en Italie. L'honneur le défend, en France, si catholique qu'on soit. — Voilà comment le parti conservateur ne s'est pas retrouvé tout entier devant l'ennemi commun aux élections de 1893. Sans parler des libertés gallicanes qui ne sont plus un sujet de discussion entre Rome et la France, la politique française a toujours déconcerté la sagesse de la cour de Rome, au temps des Philippe-Auguste, des Louis IX, des François Ier, des Louis XIV. Je ne parle pas de cet affreux Philippe le Bel. Si, pour Rome, la fidélité au drapeau n'est rien devant la foi du croyant, pour notre France catholique, le point d'honneur ne s'efface jamais devant le devoir d'obéissance. Qu'il était bien du clergé de l'ancien régime, ce vieux curé de mœurs légères, émigrant, lui aussi, à la suite de nos ducs et princes ! « Eh ! pourquoi fuyez-vous la Révolution? lui disait un sage ami. C'est à peine si vous croyez en Dieu ! — Et l'honneur, donc ! » L'adverbe était plus énergique, tel que je le tiens de Montalembert lui-même. Quels cris eût jeté le noble comte en recevant le mot d'ordre de Rome !

Le chef que l'Église a le bonheur de posséder joint de rares capacités à d'aimables vertus. Il est plus de son temps qu'aucun de ses prédécesseurs. Il a bien vite compris que le moment était venu de regarder du côté du peuple, et de s'intéresser à son sort, même en ce bas monde. Si, en effet, l'Église n'a pas le peuple pour elle, toute puissance, sinon toute autorité, lui échappe, dans un temps où elle ne peut plus compter sur la protection des princes, qui n'ont pas trop de toute leur popularité pour se défendre eux-mêmes. Elle se sent en face du plus grand danger qu'elle ait jamais couru. Si ce n'est plus la barbarie féodale qui la menace, c'est le grossier matérialisme qui descend de plus en plus dans la conscience popu-

laire. Sans renier son passé, elle commence à voir que la *bonne nouvelle* prêchée par Jésus doit être autre chose encore que la *vieille chanson* qui a suffi dans le passé à bercer les misères et à calmer les douleurs de l'humanité. Tout en protestant contre les socialistes, Léon XIII n'a jamais manqué l'occasion de toucher la corde sensible, à l'endroit des questions sociales. Plus hardi encore, le socialisme chrétien voit dans le *Sermon sur la montagne* l'annonce de ce règne de justice que lui-même rêve pour les sociétés futures.

Dans cette profonde évolution qu'elle subit ou qu'elle dirige, n'y a-t-il pas, sans changer un article de son symbole, des traditions que l'Église catholique ferait bien d'abandonner, et d'autres qu'elle ferait mieux encore de reprendre? De grands chrétiens, d'illustres prélats de notre temps l'ont pensé. L'exemple de Léon XIII a montré que la Papauté n'a nul besoin du pouvoir temporel pour assurer son indépendance, bien mieux gardée par le respect de toute l'Europe chrétienne que par l'obéissance peu sûre d'un petit État, dont le gouvernement était devenu de plus en plus difficile dans une Italie révolutionnaire. Du fond de sa retraite, le solitaire du Vatican a plus régné qu'aucun de ses prédécesseurs sur la catholicité tout entière, depuis que le pape n'est plus roi. L'unité italienne est faite, et ne pourrait se défaire que par une anarchie où la Papauté ne trouverait plus de place. Dire qu'elle doit faire son deuil du pouvoir temporel, c'est mal parler. Elle n'a jamais été plus libre, plus vivante, plus souveraine que du jour où elle ne traîne plus ce boulet attaché à ses pieds. L'ambition de la Maison de Savoie lui a rendu cette liberté d'action qu'elle n'eût peut-être pas eu le courage de reprendre, en coupant elle-même le câble qui retenait son essor.

Il est une institution d'une tout autre importance, tombée en désuétude, depuis les temps modernes, dont l'Église catholique aurait grand besoin de se souvenir, si elle veut retrouver la puissante autorité de ses dogmes. Que la Papauté soit venue à son moment pour gouverner le monde catholique, c'est ce qu'on ne saurait contester. Mais il lui faudra toujours les grandes assemblées qui ont été les états généraux de la chretienté. Aurait-elle donc oublié que la haute théologie chrétienne est sortie tout entière de ces conciles où descendait l'Esprit-Saint?

J'entends bien que, selon la sainte parole, l'Esprit souffle où il veut, et je ne me permets pas de douter qu'il inspire la curie romaine, surtout depuis qu'un conclave lui a assuré le privilège de l'infaillibilité. Mais est-il trop hardi de penser que ni la curie, ni le conclave des cardinaux et des évêques réunis autour du Saint-Père ne peut sentir ces souffles puissants de l'Esprit qui inspirent les grandes résolutions et les suprêmes réformes ?

Mais la plus libérale initiative à prendre pour un grand pape, la plus nécessaire à la dignité et à l'autorité de l'Église, c'est de rompre à tout prix les liens de vasselage qui l'enchaînent à l'État. Il faudra tôt ou tard dénoncer ce Concordat de Bonaparte qui a fait un fonctionnaire de tout prêtre rétribué. Il n'en coûtera pas un centime de plus à l'État, qui servira simplement la rente de sa dette à notre clergé dépouillé de ses biens par la Révolution. Ce sera un acte de justice réparatrice que salueront les libéraux de tous les partis. Quand le pouvoir spirituel n'aura plus le vulgaire souci d'intérêts matériels à sauvegarder, sa diplomatie sera plus simple, plus libre, et plus digne dans ses allures vis-à-vis les Puissances de ce monde.

Renonciation toute volontaire au pouvoir temporel, rétablissement des conciles, séparation de l'Église et de l'État : voilà les trois grandes réformes qui rendront au pouvoir spirituel toute sa force et sa liberté. Le pape actuel n'aura ni le temps ni sans doute la volonté de les faire. L'avenir réserve peut-être à l'Église catholique des épreuves qu'elle n'a jamais connues. La finesse italienne suffira-t-elle à les surmonter ? Le haut esprit, le noble caractère, le grand cœur d'un Dupanloup ou d'un Manning : voilà ce que je souhaite au pilote qui aura à diriger la barque de saint Pierre, quand il faudra doubler le cap des tempêtes. L'Europe attend un grand pape.

ÉT. VACHEROT.

NOTES

D'UN ÉTUDIANT FRANÇAIS

HEIDELBERG — BERLIN

Heidelberg, 28 octobre 1893.

Me voici en Allemagne, pour un an, — deux semestres d'Université. — J'y viens étudier une science qui finit, m'a-t-on dit : la philosophie, et une science qui commence : la sociologie. Il faut que j'entende Kuno Fischer, Paulsen, Wagner, Simmel ; il faut que je m'enrôle parmi les étudiants allemands, immatriculé comme eux, m'asseyant avec eux sur les bancs d'une des plus petites Universités d'abord, de Heidelberg, puis de la plus grande, de Berlin. Comme eux aussi, et avec eux, j'ai le devoir d'entendre beaucoup de musique, de boire beaucoup de bière, de vivre enfin, autant que cela est possible à un Français, la vie allemande. Cela rentre dans mon programme d'études. Je ne viens pas seulement chercher des abstractions : il faut que je prenne contact avec la réalité, que je me laisse aller au courant des coutumes, que je suive, dans les moindres détours de sa course, la petite vie de tous les jours ; ce sera peut-être, à tout prendre, ma meilleure école de philosophie et de sociologie.

3 novembre.

J'ai pris pension chez un professeur de l'Université, M. Rottmann, privat-docent. Un privat-docent est un profes-

seur qui n'a pas d'appointements fixes, et qui fait son cours à ses frais, payé seulement par les élèves qu'il attire. M. Rottmann s'occupe de sciences sociales. On le soupçonne d'avoir dans la tête un grain de socialisme, et cela nuit à sa réputation, car le socialisme n'est pas encore très vigoureux à Heidelberg. M. Rottmann se croit donc persécuté, mais cela ne l'empêche pas d'être jovial, et de conserver, au milieu de ses pensionnaires, une bonne humeur qui fait plaisir. Il y a en ce moment chez lui deux Allemands, cinq Américains, quatre Français. Madame Rottmann et ses trois filles sont à la fois les institutrices et les intendantes de la maison. Levées avant sept heures, elles nous servent elles-mêmes, dans la salle à manger, le café et le lait du matin. Nous prenons les repas à deux heures, puis à huit heures, tous ensemble autour d'une table en fer à cheval. Madame Rottmann préside et gouverne la conversation, en ayant soin de rappeler à l'ordre ceux qui font des fautes d'allemand. Les sujets de conversation sont parfois très relevés; un jour, nous avons parlé de Darwin, un autre jour, de Renan. Le soir, après dîner, on va au salon, et, pendant que les jeunes filles brodent ou tricotent autour de la lampe, les Américains, pour ne pas perdre de temps, prennent leurs dictionnaires et traduisent le journal; les Français s'essaient déjà à dire en allemand des choses spirituelles et galantes.

5 novembre.

C'est une coutume courante que l'échange de leçons de français contre des leçons d'allemand. Il suffit d'écrire sur un des tableaux de l'Université qu'on désire « échanger », et l'on n'a qu'à choisir entre les étudiants. Mon étudiant est un petit blond pacifique qui étudie la philologie romane, et connaît à fond le vieux français. Il est au courant de notre littérature contemporaine : il a lu du Zola, du Maupassant, et aussi du Léon Cladel. Les auteurs qu'il me fait traduire en allemand, ceux qui lui ont été recommandés par ses professeurs, et qu'il honore particulièrement comme les modèles de l'élégance et du bon ton, c'est Émile Augier et Alphonse Daudet.

Nous mettons en allemand *Mademoiselle de la Seiglière* et les *Lettres de mon moulin;* et cela produit des effets très singuliers. *La Chèvre de Monsieur Seguin*, surtout, ainsi travestie, est tout à fait comique. Mon étudiant admire consciencieusement : « Comme c'est fin, spirituel, délicat ! C'est le pur esprit français ! »

15 novembre.

Aujourd'hui, grande fête locale : l'anniversaire de la fondation de l'Université. Me permettrai-je, comme Français, d'exprimer ici un regret ? Il n'est si petit enfant, à Heidelberg, à qui l'on ne montre les ruines du château en lui disant : « Ce sont les Français qui ont fait cela » ; et l'on néglige de lui apprendre — combien y a-t-il d'étudiants qui le sachent ? — que ce sont aussi des Français qui ont un peu fait cette Université dont les Allemands sont si fiers, que l'Université d'Heidelberg est fille aînée de celle de Paris, qu'elle a reçu d'elle ses règlement et jusqu'à son premier recteur. Notre Malherbe se le rappelait-il quand il allait étudier à Heidelberg, où je retrouve son nom sur les registres scolaires du temps ?

Les représentants des *Corps* et des *Vereine* ont mis leurs costumes de fête, c'est-à-dire, par-dessus leur frac, une écharpe bleue, jaune ou rouge, et, sur leur tête, une toque aussi petite que possible. Ils arrivent à l'Université en landau. Les officiers en grand uniforme, les bourgeois endimanchés accourent de leur côté. On se presse dans la grande salle haute et nue, ornée du portrait du grand-duc de Bade, recteur de l'Université. C'est le prorecteur, le docteur Erb, un des plus célèbres médecins des maladies nerveuses, qui doit parler. Sans faire la moindre allusion à l'Université, il commence la lecture d'une longue étude sur les progrès de la nervosité. On l'écoute avec une patience flegmatique. Naturellement, les Français sont plus d'une fois cités en exemple ; les mots *fin-de-siècle* et *décadent* passent et repassent dans la gravité du discours et font l'effet de gamins de Paris qui viendraient tirer la langue au beau milieu d'une bonne famille allemande. Quand le docteur a fini sa lecture, on n'applaudit pas : cela manquerait de dignité ; on se lève silencieusement en signe

d'approbation respectueuse, et on se rassied. L'orchestre de l'Université se fait entendre, des chœurs d'étudiants chantent des fragments des *Maîtres Chanteurs*, puis tout le monde défile et s'en va, au son de la marche du *Tannhäuser*. Les étudiants se rendent alors, avec leurs toques et leurs écharpes, à la salle de concert, où ils vont manger et boire toute l'après-midi. Les bourgeois sont invités à passer dans le pourtour de la salle pour les voir boire et manger. Ils y viennent, en effet, en foule. Et c'est un beau spectacle que l'admiration paternelle avec laquelle ils contemplent leurs étudiants. Ces bons gros sourires émus vous font comprendre à quel point l'Université tient au cœur de la ville. Elle en est la richesse, en même temps que la gloire. Tout le monde, ici, connaît l'histoire de l'Université, — sauf l'origine, — et tout le monde se préoccupe de ses progrès. On est fier d'être, comme me le disait un jour un habitant, une si petite ville et un si grand centre d'esprit. Et, du haut en bas de la ville, pour les raisons les plus différentes, tout le monde se réjouit, comme d'un bonheur de famille, de voir les étudiants affluer vers Heidelberg, l'antique Heidelberg, la sans-pareille, riche en honneur, comme dit un *Lied* de Scheffel qui vole sur toutes les lèvres. Les Universités allemandes reposent ainsi sur tout un monde de traditions, d'idées et d'intérêts. Et l'on sent quel effort il faudrait à nos provinces pour en bâtir de pareilles, en se passant de ces fondations. Les temps ne sont pas encore venus où les bourgeois de Clermont ou de Poitiers considéreront comme un plaisir et quasi comme un honneur de regarder manger leurs étudiants !

16 novembre.

Je suis assidûment le cours de Kuno Fischer. Il a la réputation d'être le plus beau parleur des professeurs allemands, et les étrangers, même quand ils ne comprennent rien à la philosophie, se pressent pour l'entendre. Les étudiants l'aiment beaucoup, et trépignent des pieds quand il entre. (C'est leur façon d'applaudir leur professeur.) Kuno Fischer monte lestement en chaire, et commence à parler très bas et très vite. Il traite de la philosophie chrétienne; ses leçons sont un peu

élémentaires, ce qui n'est pas rare dans les Universités allemandes, mais très claires et très soigneusement composées, ce qui est encore aujourd'hui beaucoup plus rare. Il les dit sans notes, mesurant sa voix, l'élevant peu à peu, comme un véritable artiste. Puis, l'heure finie, il descend vite de sa chaire au milieu de trépignements d'enthousiasme, et regagne sa maison à pied, par la grand'rue, salué très bas, sur tout son passage, comme un grand homme.

Sa maison est belle : Kuno Fischer est riche. L'Université, qui veut le retenir, lui donne de gros appointements, — onze à douze mille marcs, m'a-t-on dit. — De plus, chacun de ses auditeurs (il en a plus de deux cents) lui paie trente marcs par semestre. Kuno Fischer est un homme important; et la conscience même de son importance lui donne, comme il arrive quelquefois, un grand air d'amabilité. Il se laisse volontiers visiter par les Français. Il m'a parlé français très purement et m'a fait un grand éloge de la littérature française, me laissant entendre qu'il n'en avait pas oublié les leçons dans ses livres, qui sont, comme chacun sait, des modèles de composition et de style. Il m'a fait une conférence sur la précision, la clarté, l'élégance françaises. Et, comme je m'excusais, en prenant congé de lui, d'avoir mal su lui parler à la troisième personne, et de n'avoir pas employé toutes les formules de politesse que réclamait son titre d'Excellence, il m'a dit : « Laissez donc, les Français n'ont pas besoin d'apprendre cela. Ils ont, depuis le XVIIe siècle, la courtoisie innée. » Le grand siècle n'a pas encore perdu tous ses prestiges aux yeux des Allemands; nous vivons encore sur sa gloire.

18 novembre.

Hier, j'ai vu chez eux, pour la première fois, les étudiants allemands, ceux qui travaillent; j'ai passé ma première soirée dans un *Verein*. On m'a dit que les étudiants m'en apprendraient autant et plus peut-être que les professeurs sur l'état de la philosophie allemande : j'ai donc voulu me présenter tout de suite à une de leurs réunions. Au bas du grand escalier de l'Université, il y a un tableau noir sur lequel les *Vereine* inscrivent leurs programmes; celui des étudiants en

théologie m'a séduit. Ils inaugurent ce soir le semestre d'hiver, et leurs professeurs viennent, comme toujours, bénir leurs études. Première partie de la soirée : Conférence du pasteur Voigt sur ce sujet : « La philosophie et la religion dans la conception du monde. » Deuxième partie : *Kneipe*, c'est-à-dire réjouissance, beuverie, liesse. Au bas du programme une petite note dit que les hôtes, même sans introduction, sont les bienvenus. Cela me décide. Je repasse dans ma tête les formules que m'a apprises un ami qui connaît les étudiants, les mots qu'il faut dire, les gestes qu'il faut faire pour ne pas être impoli. Ces questions de rites sont compliquées : elles ont leur littérature, et l'on voit aux étalages de tous les libraires un petit manuel intitulé le *Bier-Comment*, ou la façon de se bien conduire dans les *Kneipen*.

A neuf heures moins le quart, je me rends à la maison indiquée. C'est une brasserie dont une des salles est louée, pour toute l'année, au *Verein*. Je fais passer ma carte au président, qui descend me chercher, se déclare très flatté, et m'introduit. Je vais alors vers les étudiants qui sont assis, et dis à chacun d'eux en le saluant : « Je m'appelle Breton. » Ils se lèvent tour à tour en me répondant : « Je m'appelle Schmidt. » — « Je m'appelle Mauderer. » — « Je m'appelle Krieger. » — Nous nous asseyons des deux côtés de la grande table qui tient toute la longueur de la salle, sous l'œil des trois empereurs, le père, le fils et le grand-père, dont les bustes sont partout. Au fond de la salle, un grand poêle de faïence blanche et un piano. Sur les murs, des photographies de groupes d'étudiants choquant leurs verres ou chevauchant des tonneaux, puis des drapeaux et des rapières. Ces rapières ont d'ailleurs l'air inoffensif : aucun de mes voisins n'a la figure couturée, et tous semblent très pacifiques. J'étais à peine assis qu'on m'apporte de la bière et qu'un des étudiants, levant son verre, me dit en s'inclinant : « *Prosit* ». Je m'incline à mon tour, je réponds, suivant la formule : « *Sehr angenehm.* » Je lève mon verre, et je bois longuement. Il faut boire longuement, sous peine d'être très malhonnête. Je referme le couvercle d'étain de mon verre, et je guette le moment où mon étudiant sera inoccupé pour lui dire « *Prosit* » à mon tour. Tout à coup le président frappe sur la table avec un marteau de bois, crie : « *Silentium!* »

et, prenant un des gros livres qui sont rangés devant lui, nous indique le numéro d'une page. Un étudiant me tend aussitôt un livre à la page indiquée. C'est le *Kommers-Buch*, le paroissien de ces agapes, où sont réunis, paroles et musique, tous les *Lieder* de l'étudiant allemand, bachiques, sentimentaux et patriotiques. Un étudiant se met au piano ; tous les autres chantent en chœur, et moi comme tous les autres : « Si j'étais Dieu, disent à peu près les paroles, je brasserais autant de bière qu'il y a d'eau dans l'océan, je me ferais un verre aussi grand que la terre, et je boirais sans déshaleiner, durant l'éternité. »

Ce cantique achevé, tous nous fermons nos livres, car les laisser ouverts est une faute grave, et le pasteur Voigt, un grand vieillard, semblable à tous les pasteurs, prend la parole. Dans un long discours, il concilie Platon, saint Paul et la science moderne. Les étudiants l'écoutent avec patience, tout en buvant et en se portant des *Prosit* silencieux. Quand il a fini, le président se lève et nous commande, en l'honneur de l'orateur, l'exercice de la salamandre. Cela consiste à boire son verre d'un trait et puis à en frapper la table tous ensemble, suivant un rythme convenu. Quand nous avons bu, nous chantons. Quand nous avons chanté, nous buvons. De temps en temps, des étudiants se lèvent et font un petit discours en l'honneur des professeurs et de l'Université. Alors on recommence l'exercice de la salamandre. Puis le président, dont l'autorité est absolue, ordonne quelques farces : par exemple, il commande au plus jeune, qu'on appelle « le Renard » et qui fait toutes les corvées, de vider un litre d'un seul trait, ou de chanter tout seul un couplet, ou de faire un discours. Dans les intervalles de ces exercices, on se rapproche de moi; on m'entoure avec une curiosité plutôt sympathique. Les uns me parlent allemand, la plupart français; non qu'ils parlent le français très couramment, mais un bon Allemand ne perd jamais l'occasion de se faire donner une leçon de langue française. Ils me demandent si je suis de Paris (c'est presque toujours la première question que l'on vous pose en Allemagne), si j'aime la musique, si je supporte bien la bière. L'un m'explique avec bienveillance que les étudiants mettent leur point d'honneur à porter plus de bière que les autres hommes. Je

m'en aperçois; et n'ayant pas encore le même point d'honneur, je quitte bientôt la *Kneipe*. Les vieux *Lieder* bourdonnent dans ma tête, et, faisant sonner mes talons dans les ruelles antiques de Heidelberg, je me sens très moyen âge. J'aperçois, sous l'auvent des portes, des veilleurs de nuit qui attendent, pour les reconduire chez eux, les étudiants qui, par hasard, auraient trop bu. Je retrouve heureusement ma chambre tout seul, et je m'endors en rêvant que je suis Dieu, et que j'avale de la bière avec des théologiens *in sæcula sæculorum*.

20 novembre.

Je commence à comprendre la signification du mot *gemüthlich*. Demandez-la à un Allemand, il vous répondra non sans fierté que *gemüthlich* ne se laisse pas traduire en français. Littéralement, ce serait : sentimental. Mais c'est bien plus. Un homme cordial et sans façons, un professeur, par exemple, qui trinque volontiers avec ses élèves, un vieux *Lied* à la fois jovial et tendre, un paysage souriant, une petite maison tranquille au penchant d'un coteau, une « tasse de thé » sans cérémonie, dans une famille sans prétentions, ou bien une belle promenade d'étudiants dans les montagnes de Heidelberg, tout cela est *gemüthlich*, tout cela vous met en joie, vous va au cœur. Il y a de la joie dans la *Gemüthlichkeit*, mais une joie tranquillement émue, aussi éloignée de l'*humour* que de la fameuse gaieté française; elle est toute prête à s'attendrir, et, un peu plus, ferait monter les larmes aux yeux en même temps que le sourire aux lèvres. Entrez, par exemple, dans une brasserie : vous voyez un cercle d'étudiants assis autour de leur table habituelle. Ils ont déjà bu beaucoup de bière, et fument doucement leurs pipes en caressant la tête de leurs gros chiens. De temps à autre, l'un d'eux prononce une phrase, et les autres, n'attendant que ce signal (cela se voit à leurs gros yeux humides derrière leurs lorgnons) rient alors tous ensemble, de ce bon rire qui se prolonge sans que nous arrivions, souvent, à en comprendre les motifs. La *Gemüthlichkeit* a ses raisons que l'esprit français ne connaît pas.

27 novembre.

Il fait un bon froid sec, et souvent, Maurer et moi (Maurer est le nom de mon étudiant), au lieu de lire ensemble, nous allons nous promener dans les belles montagnes d'automne, auxquelles les châtaigniers et les sapins font comme des manteaux de fourrure rousse et de velours vert. Les Heidelbergeois sont fiers de leurs paysages, et ils en prennent soin. Des *Vereine* se sont formés, dits « *Vereine* d'embellissement », *Verschönerungs-Vereine*. C'est eux qui entretiennent les routes dans les forêts, placent aux carrefours des écriteaux, et conduisent le voyageur comme par la main jusqu'au sommet où se trouve le point de vue. Ils dressent des bancs pour ceux qui sont fatigués, des garde-fous pour ceux qui sont imprudents, des abris pour ceux qui sont surpris par l'orage. Il est impossible de se promener autour des petites villes allemandes sans retrouver partout le doigt indicateur de ces providences locales. Grâce à elles, toutes les collines ont leur tour, et toutes les tours ont leurs brasseries.

4 décembre.

Nous nous promenons souvent au *Philosophenweg ;* nous voyons la petite ville, à nos pieds, s'allonger sur le bord du Neckar, au soleil du matin. Nous nous étions arrêtés, l'autre jour, pour l'admirer ensemble, quand nous avons aperçu, en même temps, sur la place d'armes, les soldats allemands, petits comme des jouets, défilant au pas de parade, la pointe de leurs casques luisant au soleil. Nous avons pensé tous les deux que nous nous retrouverions peut-être, un jour, l'un en face de l'autre, habillés en soldats. Et nous ne trouvions plus rien à nous dire. Enfin Maurer m'a interrogé sur notre service militaire. Il s'étonne, comme beaucoup d'Allemands, du régime que la « passion de l'égalité » fait à nos étudiants. La loi militaire allemande a plus de respect, me dit-il, de l'aristocratie intellectuelle. Tous ceux qui ont passé par les classes supérieures du gymnase peuvent, à charge de s'habiller et de s'équiper eux-mêmes, ne faire qu'un an de service, au bout

duquel ils peuvent être, s'ils sont agréés par leur régiment, officiers de réserve. Ils ont le droit de choisir leur résidence, et d'habiter ainsi, soit leur ville d'origine, soit une ville d'Université. Là, ils peuvent travailler chez eux, ou suivre les cours : car, les premiers quinze jours de service passés, ils ne logent plus à la caserne, et ne sont tenus d'y venir que pour les exercices. Aussi rencontre-t-on souvent en Allemagne des étudiants qui parlent avec goût des choses militaires et qui sont d'excellents officiers de réserve.

10 décembre.

Madame Rottmann, qui a vu tant de peuples s'asseoir à sa table, m'a fait, l'autre jour, dans une heure d'abandon, de la *Völkerpsychologie*. « Les Anglais, m'a-t-elle dit, sont tous égoïstes. Quand il y a sur la table, devant eux, du beurre ou de la confiture, ils prennent tout et n'en laissent pas pour les autres. A part cela, ils se conduisent bien. Les Français sont très gentils, aimables, spirituels, etc., mais ils ne se conduisent pas bien. Ils rentrent très tard. Ils ont de très mauvaises mœurs », affirme la brave femme en hochant la tête avec conviction. « Ceux que je préfère, ce sont les Américains, corrects, serviables, sans phrases et très sages. — Et les Russes, Madame? — Ne me parlez pas des Russes, ils sont malpropres! » Au seul nom de la Russie, toute la famille, ici, fait des gestes de dégoût. Et je suis obligé de constater que cette répugnance n'est pas un cas particulier. Beaucoup d'Allemands ont encore l'air de considérer les Russes comme des sauvages mal peignés, nouveaux barbares destinés à renverser la civilisation occidentale. Il y a entre les deux peuples ce qu'on pourrait appeler une haine de race, si le mot avait encore un sens. — Il est vrai que les oliviers de Toulon empêchent les Allemands de dormir.

11 décembre.

La préférence de madame Rottmann à l'égard des Américains s'explique : un des Américains est fiancé à l'aînée de ses filles. Il s'appelle William, elle s'appelle Elsa. (Il y a aujour-

d'hui dans chaque famille allemande une fille du nom d'Elsa ou un garçon du nom de Siegfried.) William était déjà venu prendre pension ici il y a deux ans; il est revenu pour se faire recevoir docteur en philosophie à l'Université de Heidelberg et pour chercher Elsa. Il prépare une thèse sur le principe d'individuation dans Descartes et dans Leibniz. Elle lui copie des textes. Ils ne perdent pas leur temps en conversations vaines : elle lui donne des leçons d'allemand; il lui donne des leçons d'anglais; et tous les deux ensemble prennent des leçons d'italien. Tous les jours, après déjeuner, ils vont faire une grande promenade. Je les rencontre souvent le long du Neckar, marchant avec dignité. Ils m'envoient un bon sourire, grave, comme leur bonheur. Dans trois mois, William emmènera Elsa à Chicago. On me dit que de pareils dénouements ne sont pas rares et que les filles des professeurs allemands se prêtent volontiers à l'émigration.

22 décembre.

Je vais souvent visiter les *Vereine*, où l'on me reçoit toujours très bien. On y travaille. Les philologues, par exemple, traduisent du grec ou font ensemble l'histoire d'un mot. Les juristes comparent entre eux les droits locaux. Les théologiens interprètent les miracles de Jésus-Christ. Un étudiant a spécialement préparé la question, et parle d'abord; les autres prennent des notes et, s'ils veulent parler, se font inscrire par le président. A la fin de la conférence, on discute, et le président veille à ce que chacun parle à son tour, et ne soit pas interrompu. Puis on se met à chanter et à boire, suivant le rituel.

Je commence à comprendre ces plaisirs. La règle en est l'essence. Elle a pu n'être d'abord qu'un moyen nécessaire à l'existence de ces sociétés; elle est devenue une fin en soi, comme dit Kant. La grande joie de ces soirées n'est pas tant de boire, peut-être, que de boire comme il faut. On est heureux d'avoir une tradition à respecter, un concept à réaliser, un ordre à exécuter. Jusque dans la plus grande *Gemüthlichkeit*, l'étudiant allemand porte l'amour de la discipline et de l'obéissance.

5 janvier 1894.

Un jeune professeur m'invite quelquefois à entendre de la musique. Trois de ses amis se réunissent chez lui. Ils causent peu, ils se font apporter de la bière, et jouent des quatuors de Beethoven avec religion. C'est l'heure où Heidelberg se grise de musique. Partout, le soir, à travers les volets fermés, on entend des voix, des sons de violons; et les vieilles rues allemandes ont l'air de chanter au clair de lune.

7 janvier.

On ne s'ennuie pas à Heidelberg. La petite ville fait des frais pour ses étudiants. Théâtre tous les soirs, bals, concerts, il y a là plus de vie que dans vingt de nos petites villes, dont les habitants attendent toute une saison, comme des poissons sans eau, la tournée des artistes de Paris, ou le bal de la sous-préfecture.

Le théâtre joue indifféremment Schiller et Gœthe, *la Fille du Régiment*, *la Famille Pontbiquet* et *Nora (Maison de Poupée)*. La pièce qui a eu le plus de succès cet hiver est *Heimath* de Sudermann. Nous sommes allés la voir ensemble, Maurer et moi. Il m'a demandé si je ne la trouvais pas un peu hardie, et manquant d'unité. Je sens qu'il est persuadé que les Français ne peuvent comprendre, en leur qualité de petits-fils de Descartes, que les choses simples, claires et distinctes.

Tous les quinze jours environ, le Muséum donne un concert. On y entend du Beethoven, du Wagner et du Grieg. Le Muséum est une société composée d'étudiants et de bourgeois. On y entre à la condition d'être présenté par deux personnages importants : deux libraires, par exemple. On jouit alors de la grande salle silencieuse où l'on trouve tous les périodiques d'Allemagne, et la plupart de ceux d'Angleterre et de France: *le Temps*, *le Figaro*, les *Débats*, la *Revue des Deux Mondes*. On peut aussi assister aux bals donnés par le Muséum. Tous les étudiants y vont, sérieux et raides dans leur frac. Tous les bourgeois y mènent leurs filles, décolletées discrètement. On est très bien reçu, si l'on est Français.

Et, fût-on le dernier des lourdauds, on se sent regardé comme un article de Paris : le public a l'air de s'attendre à ce qu'on lui donne des leçons de danse et de maintien.

10 janvier.

Les étudiants des Corps ont peu de relations avec ceux des *Vereine :* ce sont deux mondes assez différents. Les Corps sont les plus anciennes associations d'étudiants. La plupart de leurs membres sont nobles et riches. Pour entrer dans tel Corps de Heidelberg, il faut payer, m'a-t-on dit, quatre mille marcs de cotisation. Les étudiants des Corps ne font rien. Ils sont cependant très occupés, car le Corps leur crée des plaisirs qui sont des devoirs, leur indique à quel endroit et à quelle heure ils doivent se réunir pour boire ou pour se promener. L'été, des voitures, l'hiver, des traîneaux viennent les chercher, et ils traversent majestueusement la grand'rue escortés de leurs danois aboyants. Quelquefois, au sortir des *Kneipen*, ils font des expéditions nocturnes et enlèvent, par exemple, toutes les enseignes de la ville, qui se laisse faire, comme une mère secrètement flattée des folies de ses fils.

Leur principale étude est l'escrime. Ils s'envoient des défis d'un Corps à l'autre. Tous les mardis et tous les vendredis, on les voit traverser le vieux pont en troupes et se rendre à la fameuse auberge de la Ruelle-aux-Cerfs ; ils y vont faire une *Mensur*, comme on va prendre une tasse de thé. Là, les combattants, le corps droit, le bras tendu, sans bouger d'une semelle, échangent des coups de rapière, après s'être préalablement couvert la poitrine d'un plastron, le cou d'une cravate, la main d'un gant, et les yeux d'une paire de lunettes : ils ne laissent exposée aux coups que la figure, qui seule en peut porter sans danger les traces horribles, mais glorieuses, et comptées par les femmes comme autant de beautés. La *Mensur*, au fond, est une façon comme une autre de se faire décorer à peu de frais. Un étudiant, devant qui je m'étonnais de voir ses frères si fiers de leurs cicatrices, me dit : « Les Français sont bien fiers, eux, de leurs décorations. »

15 janvier.

Les étudiants des *Vereine* se familiarisent vite avec les jeunes Français qui viennent les visiter. Un Français peut facilement, en payant une légère cotisation, devenir *Co-kneipend*, et assister régulièrement à toutes les séances d'un *Verein*. Au bout de très peu de temps on lui proposera la *Brüderschaft*. Vous prenez votre verre dans la main droite, et votre étudiant, le sien dans la main gauche; puis vous entrelacez votre bras avec le sien, et chacun de son côté boit ainsi son verre, d'un trait, à la santé de l'autre. Dès lors, on se tutoie; on est frères, comme Siegfried et Gunther; on peut s'emprunter de l'argent.

Les étudiants des *Vereine* sont quelquefois à court d'argent. La plupart ont de très petites ressources. Ils donnent des répétitions à deux marcs, quelquefois à un marc et demi. Leur vie est aussi modeste que celle des Corps est somptueuse. Ils louent ordinairement chez les bourgeois de Heidelberg des chambres qui leur coûtent de vingt-cinq à trente marcs. Elles ont toutes un air de famille, simples, mais ornées pourtant, d'un petit luxe *gemüthlich*. Sur la table, des petits ouvrages brodés par les mains de la ménagère, qui veut, sans dépenser trop d'argent, donner bon air à la chambre qu'elle loue; — sur le bureau, l'inévitable buste de Gœthe, olympien; — sur les murs, des paysages alpestres, le Tyrol, la forêt Noire, des gravures de l'ancien temps, le plus souvent Faust et Marguerite tendrement enlacés, en face du portrait de Bismarck; — de bons fauteuils, les fauteuils de gens qui apprécient le bonheur de rester longtemps assis et immobiles, un canapé, où l'on s'étend pour rêver en fumant la pipe de porcelaine, — voilà le décor de l'étudiant. Le matin, il déjeune dehors, dans quelque restaurant où il a pris pension, pour trente ou quarante marcs. Le soir, habituellement, par économie, il revient dîner dans sa chambre. Il achète, en rentrant, quelques saucisses, et les réchauffe lui-même en préparant son thé. Son repas est frugal. Mais la bière, tout à l'heure, le dédommagera. Elle coûte, heureusement, très bon marché. Quand un étudiant est en face de sa cruche de bière, il n'a plus rien à souhaiter. Il reste avec elle des heures durant, presque sans

bouger, dans les brasseries moyen âge où l'on voit, sur les murs, des reîtres épanouis servis par des filles joufflues, et Perkéo, le fameux nain, qui prétendait vider à lui tout seul le tonneau de Heidelberg. Est-on fatigué de rester assis, on finit la soirée en faisant ce qu'on appelle une *Bier-Reise*, un tour-de-bière. On s'en va de brasserie en brasserie, buvant à chaque station. A ce moment-là, il n'y a plus grande différence entre les *Vereine* et les Corps : tous les étudiants sont égaux devant la bière.

26 janvier.

Nous nous promenons souvent, au coucher du soleil, Maurer et moi, jusqu'à la terrasse du château, et nous nous asseyons ensemble sur le banc où, comme le dit une inscription posée par les soins du *Verein* du château, Gœthe aimait à s'asseoir, au crépuscule, rêvant et regardant la ville s'envelopper, pour dormir, dans les brumes du Neckar. A cette heure-là, le vieux château devient tragique; les tours découronnées grandissent dans le soir. On m'a dit qu'à certaines fêtes, le *Verein* du château y place de grands feux de Bengale, et ranime ainsi les souvenirs lointains de l'incendie allumé par les Français. Et, le jour anniversaire de la bataille de Sedan, il organise, dans une des grandes salles, un banquet...

Maurer évite de me parler de guerres, passées ou à venir. Tous les Allemands ne sont pas aussi discrets. On rencontre beaucoup de vieilles gens qui vous disent, en souriant, comme si cela devait vous être très agréable : « Vous êtes Français? Je connais la France, moi. J'ai fait la campagne de 1870. » Un d'entre eux ajoutait, après un moment de rêverie silencieuse, soupirant et hochant la tête : « Il y a du bon vin en France. » Et il s'est mis à faire l'éloge de la richesse de la France, avec des yeux luisants. Beaucoup, quand ils parlent de la guerre, prennent un air bonhomme et innocent et professent des intentions pacifiques qui semblent sincères. Ils restent persuadés que la nouvelle guerre partira de France, qu'il y suffit d'un nouveau « *Bäcker* », d'un Boulanger quelconque; et les fêtes russes ne leur disent rien qui vaille. Sou-

vent ils affectent d'être étonnés de la rancune française : « Nous autres Allemands, me disait un jour l'un d'entre eux, nous ne comprenons pas la haine acharnée des Français contre les Prussiens. » Il avait l'air de me dire que les Allemands avaient de meilleures raisons que nous pour détester la Prusse. « Votre antipathie est d'autant plus étonnante que, de tous les Allemands, ce sont les Prussiens qui ressemblent le plus aux Français! » Il m'a expliqué cette affirmation qui me stupéfiait, en me disant que les Berlinois étaient, de tous les Allemands, les plus légers, les plus caustiques, les plus spirituels. Il m'a assuré qu'il y avait un esprit berlinois, qui n'était pas sans analogie avec l'esprit français. Je vais y voir: dans quelques jours, je pars pour Berlin.

Berlin, 2 février.

Je suis à Berlin depuis hier. Le train est arrivé à la grande gare à l'heure indiquée, sans une seconde d'avance ou de retard, mené militairement par un mécanicien qui a l'air d'un sous-officier, raide et sanglé dans son uniforme. Des plaines désolées, des marais transformés à grand'peine en prairies, des sapinières récemment plantées : on devine, avant d'arriver, une ville triste, que la nature n'a point appelée. On débarque : les grandes maisons uniformes, les rues toutes plates, toutes droites, sans fantaisie, sans individualité, tout cela sent l'effort et la discipline. On a l'impression qu'aucune puissance naturelle et spontanée n'a présidé à la naissance de cette ville, et qu'elle n'est là, sortie des marais, que par la volonté des princes.

8 février.

Le docteur Schmidt, chez qui je suis en pension, avec deux Allemands et trois Américains, est actuellement négociant en cuirs et peaux. Il a fait toutes ses études et passé sa thèse de philologie à l'Université de Berlin, puis il a été quelques années professeur en Amérique. Puis, pendant un an, il

a habité Paris, au quartier Latin, suivant les cours de la Sorbonne et du Collège de France. Enfin, vers la trentaine, il est revenu dans son pays, s'est marié, et, jugeant sans doute l'enseignement trop peu lucratif, il s'est mis à vendre du cuir. On l'appelle toujours *Herr Doctor* et sa femme *Frau Doctor*. En Allemagne, les titres universitaires suivent leurs gens jusqu'au tombeau, inclusivement.

Herr Doctor est un beau Prussien, les cheveux drus, les yeux durs, la moustache en brosse, les épaules carrées. C'est vraiment un curieux d'esprit, qui ne cesse pas de s'intéresser aux humanités. Quand il a fini ses comptes, un de ses délassements favoris est de lire des dictionnaires. Les murs de la salle à manger sont ornés de gravures qu'il a rapportées de ses voyages ; à côté de quelques lithographies sentimentales, comme il en faut dans tout bon appartement allemand, « le Printemps », « l'Été de la Saint-Martin », il y a des reproductions des tableaux du Louvre, un Léonard de Vinci, un Raphaël. Il est membre actif d'un *Verein* où l'on fait tantôt des lectures, tantôt des conférences sur la peinture, la musique, la littérature contemporaines, sur Ibsen et Nietzsche, qui sont dès maintenant tombés dans le domaine commun, lus par tous les collégiens et discutés par tous les professeurs, sur Freytag, Sudermann, Gottfried Keller. Il ne perd pas une occasion de s'instruire ; grand amateur de *Völkerpsychologie*, il nous fait parler de nos pays. Il estime beaucoup la haute conversation philosophique, et nous pose parfois à table, entre la choucroute et le fromage, d'étranges questions sur l'infini, la religion, la beauté, le sens de la vie. *Frau Doctor*, petite blonde effacée et timide, prend naturellement peu de part à ces exercices, et sert silencieusement les convives. Un jour pourtant, comme *Herr Doctor* discutait gravement la question de savoir si l'on peut dire que la vie est belle, elle a dit d'une petite voix douce : « La vie est belle, mais jusqu'à vingt ans seulement. » *Herr Doctor* n'a pas entendu.

9 février.

Des trois Américains qui sont mes convives, l'un, élève de William James, étudie la psycho-physiologie ; l'autre, l'éco-

nomie politique; le troisième, l'histoire du moyen âge. Ils ont tous les trois, comme il convient à des Américains, la passion de la peinture. Ils ont visité religieusement tous les musées d'Europe, prenant des notes et collectionnant des photographies. Leur préférence va d'abord aux primitifs, aux Vierges mystiques, puis aux petits tableaux d'intérieur hollandais.

Berlin ne leur plaît pas beaucoup : c'est trop neuf, et ils sont venus dans la vieille Europe pour y voir de vieilles choses. Mais le renom de l'Université les retient. Les étudiants américains immatriculés dans les Universités allemandes sont innombrables. L'Allemagne sait profiter des relations multiples qui la lient à l'Amérique : il faut lire le rapport que les Universités allemandes ont envoyé à l'exposition de Chicago pour apprécier l'art avec lequel elles se font valoir aux yeux de la clientèle américaine. C'est aujourd'hui comme une tradition pour les étudiants américains de venir préparer leur doctorat en Allemagne; ce voyage est quasi nécessaire à leur prestige. L'un d'entre eux, qui doit rester trois ans en Europe, et à qui je disais qu'après avoir écouté les professeurs allemands il aurait avantage, sans doute, à passer quelque temps en France, m'a répondu : « Je crois aussi que cela me serait plus utile. Mais là-bas, en Amérique, où je veux être professeur, cela ne ferait pas le même effet. »

15 février.

Je suis les cours d'économie politique, celui de Wagner, celui de Schmoller. Il y a entre leurs cours une sorte de roulement : dans le semestre, l'un enseigne l'économie politique spéciale ou pratique, l'autre enseigne l'économie politique générale ou théorique, et réciproquement. Tout le monde y trouve son compte : les étudiants, qui peuvent entendre en un semestre un cours complet, les professeurs, qui peuvent parler sans se voler l'un à l'autre leurs auditeurs. Ceux-ci ne sont pas moins de deux à trois cents, parmi lesquels près de cent juristes. Le grand intérêt de ces deux cours est de s'opposer l'un à l'autre. Wagner, plus vieux et plus sec, défend

l'économie politique théorique, et, soutenant qu'il n'y a pas de science sans abstraction, restaure et accommode aux exigences de la psychologie moderne les vieux postulats de l'école anglaise. Schmoller, moins dogmatique et mettant comme une sorte de coquetterie à être incertain, démontre, par les faits, la fausseté ou l'arbitraire de tous ces postulats, et laisse l'économie politique se dissoudre dans l'histoire. Ils ont donc plus d'une fois l'occasion de se contredire; mais leur discussion reste courtoise et bien élevée. Et en Allemagne, encore aujourd'hui, ce bon ton est digne de remarque.

18 février.

Bismarck est partout. Il ne se passe pas deux jours que je n'entende dans quelques cours, à l'Université, son nom prononcé et son autorité invoquée. Un des tours de phrase les plus familiers aux professeurs allemands est celui-ci : « Bismarck disait un jour... » — « Bismarck disait un jour : — » Je serai socialiste quand j'aurai le temps... Il n'y a pas » de bonne politique sans *Völkerpsychologie*... Il n'y a pas » de meilleur pédagogue que Pestalozzi », etc. — Chez un des professeurs que je suis allé visiter, je n'ai pas compté moins de quatre photographies de Bismarck : Bismarck assis, Bismarck debout, Bismarck avec un casque, et Bismarck avec un grand feutre mou.

La réconciliation de janvier a rendu plus libre encore et plus joyeux le culte de Bismarck. On ne peut plus faire un pas dans les rues sans se trouver en face des photographies de l'entrevue. L'une d'entre elles est pleine de sens. Les deux réconciliés sont de profil et se regardent sous le nez. Et le vieux prince a l'air grave et très ennuyé sous son casque, tandis que le jeune empereur rit de tout son cœur et cligne des yeux comme quelqu'un qui vient de faire un bon tour.

19 février.

Il y a, dans une petite exposition de peinture qui se trouve auprès de l'Université, un beau portrait de l'empereur. Sa

casquette blanche enfoncée sur le front, il est enveloppé du grand manteau gris dont le parement, d'un rouge éclatant, fait ressortir sa figure blême. Les yeux clairs et durs, la lèvre en avant, toute la figure comme tendue par une sorte de colère renfermée, on dirait un jeune vautour impatient.

L'empereur n'a pas tous les jours ce grand air d'oiseau de proie. La figure un peu bouffie et empâtée, il semble le plus souvent fatigué, ennuyé, dégoûté. Il sort presque tous les matins avec l'impératrice, en voiture, sans escorte, et se fait conduire, en suivant les *Linden*, jusqu'au *Thier-Garten*. Là, le couple royal, — *das königliches Paar*, comme disent les journaux, — fait une petite promenade à pied. L'après-midi, l'empereur sort de nouveau, à cheval, avec quelques cavaliers d'escorte, traverse encore les *Linden*, le *Thier-Garten*, puis va jusqu'au *Grünwald*, et revient par le même chemin. Tous les jours il fait et refait cette promenade en ligne droite, montrant l'un après les autres tous ses uniformes, avant-hier son manteau gris, hier sa tunique blanche, aujourd'hui son dolman bleu. On sent qu'il cherche la fatigue physique ; on dirait qu'il étouffe, qu'il a besoin d'air, qu'il galope pour donner le change à sa fièvre.

Quand il passe, les soldats sortent précipitamment du petit temple grec qui leur sert de corps de garde, saisissent leurs fusils placés entre les colonnes doriques et présentent les armes. La police force les voitures à s'arrêter. Le peuple salue silencieusement. Souvent, à l'heure où l'empereur doit revenir du *Thier-Garten*, beaucoup de gens se rangent tranquillement le long des *Linden* pour le voir passer. Il les regarde avec des yeux fixes, ayant l'air de vouloir deviner leur âme. Elle ne se découvre pas facilement. Il est impossible de savoir au juste quel amour ce peuple aux mouvements tranquilles accorde à son jeune empereur. Il est très difficile d'en faire parler les Allemands. J'en ai remarqué qui, dès qu'on nomme l'empereur, baissent instinctivement la voix. Ils savent qu'on est facilement accusé de lèse-majesté. Une vieille femme de soixante-dix-huit ans a été arrêtée, l'autre jour, comme ayant mal parlé de l'impératrice. On n'a pas fait savoir quelles paroles elle avait prononcées. On l'a relâchée en disant qu'elle était folle.

La réponse la plus significative que j'aie obtenue d'un Allemand sur l'empereur est celle-ci : « Nous ne savons pas si nous l'aimons, si nous devons l'aimer. Il est si rempli de contradictions ! » Telle est bien, à y réfléchir, l'impression que laissent ces promenades de l'empereur à travers Berlin : l'empereur et son peuple ont l'air de se regarder sans se comprendre.

24 février.

Les Allemands sont toujours très tendres, comme au temps de *Werther*. La littérature de l'amour est très riche. Les tableaux qui représentent des couples enlacés se promenant dans les bois ou naviguant sur des lacs romantiques sont très goûtés. La gravure la plus recherchée de tout cet hiver est une gravure moyen âge. Elle représente un beau page, la dague au côté, la plume à la toque, qui tient une damoiselle embrassée ; au dessous, ces mots magiques, suivis d'un point d'exclamation : *Ich bin dein. Du bist mein!*

La tendresse des Allemands est fraîche et simple, si elle n'est pas toujours très discrète. J'étais un jour assis tout au fond du *Concert-Haus*, quand une famille est venue s'installer tout près de moi, le père, la mère et deux tout jeunes fiancés. Les bons parents se sont assis discrètement devant leurs enfants, et ils se souriaient avec douceur en pensant au temps passé. Les fiancés s'étaient fait apporter un verre de bière, et ils y buvaient à tour de rôle. Je faisais semblant de dormir. Ils buvaient, écoutaient des *Lieder*, et s'embrassaient à la dérobée ; ils devaient être très heureux.

1er mars.

Toute l'Allemagne apprend toujours le français avec grand soin. Si je n'ai pas rencontré beaucoup d'étudiants qui le parlent couramment, je n'en ai pas rencontré *un seul* qui ne le puisse lire. A Berlin surtout, l'enseignement du français est très développé. Il y a un lycée, fondé par les soins des réfugiés

français, dont toutes les hautes classes se font en langue française. Il y a un *Verein* de conférences françaises. C'est un cercle de professeurs, qui s'est fait donner par la municipalité de Berlin une subvention de quatre mille marcs; il fait faire des conférences aux jeunes Français qui viennent étudier à Berlin. Beaucoup de femmes, des officiers, des étudiants y assistent. L'année dernière, on a fait des conférences sur Renan, Sully-Prudhomme, Musset, Richepin, Ludovic Halévy. J'en ai fait une, cette année, sur Pierre Loti. Il est presque aussi lu que Zola, dont les romans paraissent quelquefois, en feuilleton, le même jour qu'en France. Pierre Loti est très aimé de Gretchen : il plaît à sa nature sentimentale, tout en la scandalisant légèrement (à ce que m'ont laissé voir, du moins, les mouvements de mon auditoire) par la multiplicité de ses mariages.

Le même *Verein* distribue des bourses de voyage. Chaque année, trois ou quatre de ses membres vont ainsi passer un mois à Paris. Ils manifestent tous le plus grand enthousiasme pour la Comédie-Française. L'un d'eux m'a raconté, comme un trait admirable, qu'il avait noté les intonations de Got, et que, l'ayant entendu trois fois dans la même pièce, il avait pu constater que Got ne changeait pas ses intonations le moins du monde. Un autre m'a dit que, sur trente et un soirs qu'il a passés à Paris, il en a consacré vingt-neuf au Théâtre-Français. Qu'a-t-il bien pu faire de ses deux autres soirs? Je n'ai pas osé le lui demander.

3 mars.

Je visite souvent un *Verein* d'étudiants, le *Verein* des sciences sociales. Il est tout différent des *Vereine* de Heidelberg. Il n'y a plus rien ici qui sente le moyen âge. Le *Verein* n'a plus sa salle ornée par ses soins; on lui réserve une salle banale dans un café, les jours où il tient séance. Plus de *Kneipe* et de chants après les discussions; les soirs où l'on s'amuse sont soigneusement distingués des soirs où l'on travaille. Pendant ceux-ci, les étudiants boivent à peine, quelques-uns prennent du café, abandonnant la bière classique, comme ils ont abandonné la casquette et la rapière. On sent ici des gens pressés,

plus préoccupés d'action que de tradition, tournés tout entiers vers l'avenir. La plupart de ces étudiants sont socialistes; quelques-uns tiennent pour le socialisme d'État, quelques-uns pour l'antisémitisme. Leurs exercices sont variés: un jour, l'un parlera sur le socialisme anglais, comparé au socialisme allemand; un autre, à la séance suivante, de l'idéalisme et du matérialisme en sociologie; un autre discutera l'antisémitisme; un autre fera un rapport sur les logements ouvriers qu'il aura visités.

L'autre jour, la discussion avait pour thème « Patriotisme et Cosmopolitisme ». Le *Referent* a fait l'historique de la question, et, après avoir montré que le patriotisme était de date récente, il a distingué entre l'amour de l'État et l'amour de la patrie, disant qu'il fallait attribuer à l'État seul le militarisme et tous les mauvais côtés du patriotisme. Puis la discussion a commencé, l'un parlant au nom des faits et cherchant des arguments soit dans l'histoire, soit dans des observations recueillies au cours de ses voyages en Angleterre, en France; un autre transportant la question au milieu des idées pures, déclarant que, pour aimer leur patrie, il leur fallait un motif rationnel; un troisième accusant le patriotisme d'être encore de l'individualisme; un quatrième montrant, au contraire, le développement parallèle de l'individualisme et du cosmopolitisme. La discussion manque un peu de direction, sans doute, et dévie quelquefois dans les développements du *Vorwärts*, mais enfin elle est vivante et large, embrassant, en même temps qu'une foule de petits faits, un certain nombre d'idées intéressantes, comme l'opposition de l'Ethique fondée sur la raison et de l'Ethique fondée sur l'histoire. D'ailleurs, les orateurs ne paraissent pas soucieux d'arriver à une conclusion, contents d'avoir soulevé les problèmes. Quand minuit sonne, le président lève la séance, et on se sépare sans bruit.

7 mars.

On annonçait hier, à la *Société de culture éthique*, une conférence sur l'égalité des droits. Le *Referent* était un étudiant socialiste que j'ai entendu plus d'une fois dans les *Vereine*, un collaborateur du *Vorwärts*, nerveux, infatigable, qui va

partout, semant la bonne parole. Il a exposé les théories de Bebel sur les droits de la femme, et les femmes, qui étaient nombreuses dans l'assistance, l'écoutaient avec passion. Pour réfuter ce dangereux esprit, le *Contra-Referent* a invoqué l'autorité de Lessing et en a lu plus de vingt pages, d'une voix morne. L'assistance l'a écouté sans faiblir. Admirable patience! La patience est décidément la qualité maîtresse du peuple allemand. Après les discours, comme toujours, la discussion, tranquille et sage. Je commence à connaître les principaux orateurs. Ce sont les mêmes que j'ai entendus dans d'autres réunions. Ils colportent ainsi, de *Verein* en *Verein*, leur idée générale, l'un enviant l'Angleterre, l'autre détestant le militarisme, un troisième faisant de vigoureux appels au sentiment de la responsabilité individuelle. Chacun d'eux a comme son *Leit-Motiv*, qu'il répète sur tous les tons.

La Société de culture éthique a été établie ici, il y a deux ans, sur le modèle de celles qu'un Allemand, Adler, est allé fonder en Amérique. Outre les discussions qu'elle institue, elle a une action pratique : elle organise des bibliothèques populaires, des conférences pour l'instruction des ouvriers, et des soirées musicales. Elle a un journal, qui paraît toutes les semaines, la *Culture éthique*. Son but est d'offrir un terrain d'action morale, fermé à toute théologie, mais ouvert aux hommes de toutes les religions. Sans grande prétention métaphysique, le journal poursuit sa propagande modeste en publiant des objurgations aux égoïstes enrichis, des conceptions de la vie, des chroniques du mouvement moral, et des poésies lyriques. Dernièrement il a soulevé une polémique dans toute la presse allemande. Son directeur, M. Gizycki, professeur à l'Université, s'est avisé que les contes des frères Grimm, que l'on donne à lire aux enfants, ne sont pas du tout propres à leur éducation morale, et il en a publié, en collaboration avec sa femme, une édition purifiée. D'où grande rumeur. M. Grimm, également professeur à l'Université, fils d'un des frères Grimm, proteste, non sans violence. Tous les journaux s'en mêlent et raillent spirituellement la *Culture éthique*. Et, bien que les Allemands soient ordinairement respectueux des moralistes, la tentative de M. Gizycki a soulevé dans toute l'Allemagne un gros éclat de rire, qui dure encore.

10 mars.

Hier, j'ai voulu assister à une réunion à laquelle les étudiants socialistes avaient convoqué tous leurs camarades. On devait parler sur ce sujet : « les Étudiants et le Socialisme ». Le *Verein* des « Étudiants allemands » dont la devise est : « Avec Dieu pour l'Empire et l'Empereur », a fait alors distribuer aux portes de l'Université des appels aux étudiants bien pensants, les invitant à se rendre à la réunion pour protester contre « l'esprit étranger ». Je m'y suis rendu avec quelques étudiants. Mais, une heure avant l'heure indiquée, la salle était pleine. Le parti *Social-Demokrat* y avait envoyé des troupes. Il restait dans la rue plus de cinq cents étudiants regardant les fenêtres, désappointés, mais paisibles. La police a fait alors avancer ses chevaux tranquilles. Et les étudiants se sont dispersés aussitôt avec docilité, sans un cri, sans une rumeur. J'étais vexé. Comme je disais à un de mes compagnons que les étudiants allemands montraient une patience qui m'étonnait, je me suis attiré cette réponse : « S'il y a des gens qui doivent donner l'exemple de l'ordre, ce doit être les étudiants. » — Pendant ce temps-là, nos étudiants manifestaient au cours de Brunetière. Cela amuse beaucoup les Allemands.

18 mars.

Les étudiants vont le plus souvent possible au théâtre. Il y a, dans l'Université même, un bureau qui se charge de retenir leurs places, qu'ils paient moins cher. Beaucoup de théâtres prennent d'ailleurs au sérieux leur rôle d'établissements d'instruction. Ils jouent des « Cycles » de Schiller, de Gœthe, de Shakspeare, une série chonologique de leurs œuvres. Beaucoup d'étudiants emportent leurs textes et suivent, comme au collège.

J'en connais peu qui s'adonnent à la « jeune littérature ». Elle fait cependant effort pour conquérir le public, et il semble qu'elle y réussisse mieux qu'en France. Le Nouveau-Théâtre a joué jusqu'à cent cinquante fois une pièce de Max

Halbe, *Jeunesse*. A vrai dire, il est difficile de savoir jusqu'à quelle profondeur cet esprit nouveau pénètre les Berlinois. Et, de même que le désir le plus clair des jeunes auteurs est le désir de la nouveauté, le plus clair sentiment des spectateurs ne paraît être, jusqu'ici, que la curiosité.

Les pièces qui font toujours courir « le gros public », comme dit M. Francisque Sarcey, sont les pièces françaises. Cet hiver, outre les chefs-d'œuvre de notre théâtre classique, comme *Orphée aux enfers*, *la Grande Duchesse* et *la Vie parisienne*, on a donné *Froufrou*, *Décoré*, *Madame Sans-Gêne*. On a même donné *le Premier Mari de France*, mais on a, heureusement, changé le titre.

Des pièces dont le succès est plus nouveau, sont les italiennes : *A Basso Porto* fait salle comble tous les soirs. *Cavalleria rusticana* est chantée dans toute l'Allemagne. Et l'on est en train de faire de Leoncavallo un grand homme. On a monté à l'Opéra de Berlin ses *Medici*, qui font, sur l'affiche, presque concurrence à Wagner. L'empereur les aime beaucoup : et l'on dit qu'après la première représentation, il a fait venir l'auteur dans sa loge pour lui commander un opéra allemand, sur un sujet tiré d'un roman d'Alexis, le *Roland de Berlin*.

Dans quelle mesure ce succès tient au mérite intrinsèque des œuvres italiennes, dans quelle mesure à la Triple Alliance, il faudrait être à la fois critique musical et homme politique pour le discerner sûrement. Il est certain que l'affection de l'Allemagne pour l'Italie subit une crise de tendresse. Les Allemands ont toujours aimé l'Italie d'un amour complexe, fait d'érudition et de sensualité, un amour d'humaniste et un amour de lansquenet. Ils l'aiment parce qu'elle est la terre des Romains, des arts, des fruits d'or et des belles filles. Quand un Allemand fait un beau rêve, cela se passe en Italie. Tous les petits rentiers y vont manger leurs économies. Malheureusement, l'Italie est loin. Pour apaiser l'amour de tous les Berlinois, surexcité par les circonstances politiques, un impresario va installer l'*Italie à Berlin*. On y verra des brigands, des lazzaroni, et tout un quartier de Venise, avec un vrai canal, où l'on pourra s'embrasser dans des gondoles, au son des mandolines.

12 mars.

L'ambassadeur de France m'a fait l'honneur de m'inviter à une soirée musicale. Les princes, les princesses, les ministres, les généraux, tout le monde y parlait français avec affectation. Comme je lisais le programme et que je demandais à l'un des attachés d'ambassade la signification d'un titre que je ne comprenais pas bien, un vieux général s'est penché entre nous, et a voulu nous l'expliquer tout au long. De jeunes officiers se sont fait présenter à nous, pour nous parler français toute la soirée. On a écouté avec respect du Beethoven et du Schumann. Mais ce qu'on attendait avec la plus vive curiosité, c'était les chansonnettes françaises, réservées pour la fin. Un artiste de Paris, un petit monsieur en habit rouge, culotte courte, une fleur blanche à la boutonnière, est venu débiter, au milieu de la plus grande attention, quelques refrains d'il y a six ans, entre autres : *Sur la place de la Bastille*. Et les princes et les princesses se disaient, en passant au buffet : « Sont-ils spirituels, ces Français! » Au buffet, on se précipite sur le champagne, pour faire honneur à la France; on se sert soi-même, copieusement, avec une certaine gloutonnerie, sans doute, mais moindre, après tout, que celle de nos bals de l'Hôtel de Ville. Puis chacun s'en va coucher, heureux d'une soirée arrosée de champagne et pimentée de chansonnettes, une soirée bien française : « *echt französisch!* »

15 mars.

Presque tous les jours de la semaine, il y a des concerts à Berlin, mais des concerts de genres différents. Les jours de concerts dits populaires, soit au *Concert-Haus*, soit à la *Philharmonie*, les grandes salles se couvrent de petites tables; pour soixante-quinze *Pfennige*, les familles entières viennent s'y installer. Elles restent là quelquefois cinq heures de suite, buvant, mangeant, fumant et écoutant. Et c'est là, dans la fumée des pipes, dans l'odeur des saucisses, dans le son des violons, qu'il faut voir, sentir et entendre l'âme allemande.

Le programme est ordinairement divisé en quatre parties.

Les deux premières sont le plus souvent consacrées à la grande musique; on y joue, outre les classiques allemands, du Saint-Saëns ou du Smetana, dont nous entendrons sous peu parler en France, car il est en pleine vogue ici. Les deux dernières parties offrent de la musique plus facile, des barcarolles, des romances, quelquefois du Massenet.

D'autres soirs sont consacrés tout entier au chant; d'autres, dits « soirs de virtuoses », à des solistes, et l'on y entend tour à tour des pianos, des flûtes, des violoncelles et des pistons. Les soirs de symphonies, on n'a plus le droit de manger, ni de boire, ni de fumer dans la salle. Les places sont plus chères. Beaucoup d'étudiants vont aux places debout et restent ainsi tout droits, sans bouger, pendant cinq heures, soutenus par la passion musicale.

C'est là qu'on fait et qu'on défait les réputations des chefs d'orchestre. Ce sont de grands personnages ici. Il y en a qui suscitent de vrais enthousiasmes. Bülow avait ses fanatiques. Quand la nouvelle de sa mort est arrivée à Berlin, on a donné plusieurs fois, en son honneur, la *Symphonie héroïque*, et dans la petite notice biographique distribuée aux auditeurs, on réclamait pour lui une place au Walhalla. Un étudiant me disait : « Quel dommage que vous ne l'ayez pas entendu! C'est lui, c'est lui qui m'a fait comprendre la musique. » Et il pleurait presque.

19 mars.

Il n'entre pas de femmes à l'Université de Berlin, même aux cours publics. Un certain nombre d'Universités seulement leur sont ouvertes, celle de Heidelberg, entre autres, depuis quelques années. Quand j'étais à Heidelberg, on m'a mené voir « l'étudiante », au cours de chimie; elle était toute seule au haut de l'amphithéâtre, et on la regardait avec curiosité. La question de l'instruction supérieure des femmes occupe beaucoup les Allemands, mais ils ne savent comment la résoudre. Le moment n'est pas encore venu où les femmes s'assoiront ici côte à côte avec les étudiants, comme en France. Les Allemands trouvent que ce système ne manque

pas d'inconvénients. *Herr Doctor*, qui a été à Paris, m'a affirmé que la présence des femmes donnait à certains cours du Collège de France et de la Sorbonne un caractère sentimental et langoureux. Ajoutez à cela que l'idéal de la bonne ménagère allemande est encore vivant, malgré tout, et s'oppose à ces réformes.

Le mouvement féministe, cependant, grandit tous les jours. Les femmes, qui occupent déjà beaucoup de places dans l'enseignement et dans les postes, en réclament d'autres. Elles ont fondé un *Verein* à Leipzig, présidé aujourd'hui par mademoiselle Augusta Schmidt; et l'on vient d'en fonder un à Berlin. Le livre de Bebel, *la Femme et le Socialisme,* vient d'avoir une nouvelle édition.

24 mars.

On a coutume de dire que, quand trois Allemands se trouvent ensemble, leur premier soin est de fonder un *Verein*. Personne n'a jamais pu dénombrer les *Vereine* qui couvrent toute l'Allemagne. Les traditions, les intérêts, les pays, les métiers, les idées religieuses, politiques, morales, tout est matière à *Verein*. Il n'est pas jusqu'à la calvitie qui n'ait servi de prétexte au besoin de l'association; et il y a un *Verein* où l'on n'entre que si l'on a perdu ses cheveux : *Urfideleglatzköpfe-Verein*, le *Verein* des Bons-Enfants-Chauves. *Vereine* de socialistes, de nationalistes, *Verein* de Bavarois à Berlin, *Verein* des bouchers, *Verein* contre la mendicité à domicile, *Verein* pour l'amusement du peuple, *Verein* pour les voyages de vacances des enfants pauvres, etc.; la liste des *Vereine* qui font annoncer leurs réunions dans les journaux de Berlin tient déjà deux colonnes. A côté des *Vereine* d'études et de travaux, il y a les *Vereine* de plaisir, *Vergnügungs-Vereine,* qui portent parfois les noms les plus bizarres. J'en connais un qui s'appelle le *Verein* de Vénus; c'est un petit *Verein* bien honnête, où l'on se réunit pour danser et faire de la musique. L'Allemand ne conçoit de plaisirs, comme il ne conçoit de devoirs, que sous la catégorie du *Verein*. Et c'est là ce qui donne à la moralité comme au plaisir en Allemagne son caractère particulier.

Les Allemands sont les premiers à rire de leur Vereinomanie, *Vereinssimpelei;* mais, au fond, ils en sont fiers. Ils sentent qu'elle cache la vraie force de leur nation. C'est elle qui habitue l'Allemand, d'une part, à ne pas compter uniquement sur l'État; d'autre part, à ne pas compter uniquement avec lui-même. Elle l'empêche de s'enfermer dans ses intérêts particuliers, et de s'en remettre à l'État de tous les intérêts généraux. Elle rend possible un certain équilibre entre le socialisme d'État et l'individualisme.

2 avril.

Je suis assez souvent invité à dîner chez des familles bourgeoises. Elles sont toujours très aimables. On dîne très simplement. Le plus souvent nous mangeons, sur des tranches de pain, des viandes froides, du jambon, des saucisses, puis du fromage du Harz ; nous buvons du thé ou de la bière. On me fait causer avec curiosité, tout disposé à rire de mes réponses avec bienveillance et à y trouver de l'esprit français. On me parle de Wagner et on s'étonne de nos enthousiasmes. Qu'un Français puisse comprendre quelque chose à la musique allemande, cela a toujours l'air de surprendre un peu les Allemands et de les laisser incrédules. Ils m'interrogent encore sur les mœurs de nos étudiants et de nos anarchistes, quelquefois sur le général Boulanger. Son souvenir est encore vivant ici ; et beaucoup de boîtes à musique savent toujours jouer *En revenant de la Revue*. Mais la conversation revient toujours à la Ville-des-Bombes, *Bombenstadt*, à Paris, à ses pompes et à ses œuvres. Les Allemands ont pour tout ce qui touche à Paris une curiosité de provinciaux. Ils ont un dictionnaire de la langue parisienne, soigneusement composé par M. Vilatte suivant les meilleures méthodes de la philologie allemande. Le dictionnaire a pour épigraphe une phrase d'Alexandre Dumas qui commence ainsi : « Nous autres Parisiens..., etc. » Suit une bibliographie des auteurs auxquels M. Vilatte se réfère : *l'Écho de Paris, le Courrier français*, les chansons de Bruant. Les Allemands lisent cela avec soin, en haussant les épaules, pour se cacher leur plaisir à eux-mêmes. Paris est toujours la grande ville de joie ; la pudeur

allemande se cache la face devant elle, mais en ayant bien soin, comme la *Vergognosa* du *Campo Santo*, de regarder entre ses doigts. Les journaux allemands contiennent souvent une chronique sur Paris : — *Pariser Vergnügungen ;* — les plaisirs parisiens y sont spirituellement raillés, mais exactement détaillés. « A l'instar de Paris » est une expression qui n'a rien perdu ici, malgré tout, de son sens et de sa valeur commerciale. Berlin traite Paris comme certaines bourgeoises une grande coquette : on la méprise et on l'imite, autant qu'on peut. L'Allemand affecte volontiers, d'ailleurs, de croire que le plaisir est la grande affaire de tous les Français. Un Allemand m'a dit : « Vous devez avoir bien hâte de retourner à Paris. Il n'y a pas de Moulin-Rouge, ici. » Et il me faisait des sourires qui en disaient long. Vous avez beau vous en défendre : vous êtes Français, vous devez donc être léger, courtois et spirituel, sans doute, mais vain et dissolu. Et vous sentirez parfois, dans l'accueil des Allemands, toujours poli, souvent aimable, ce sentiment bizarre qu'ils réservent à la France, — fait de leurs souvenirs de notre XVIIe et de notre XVIIIe siècle, en même temps que de leurs expériences contemporaines, — mélange de mépris et d'admiration.

JEAN BRETON.

LE LYS ROUGE[1]

XXIX

Vingt-quatre heures après sa lettre, Thérèse venait de Dinard à la petite maison des Ternes. Il ne lui avait pas été difficile de trouver un prétexte pour aller à Paris. Elle avait fait le voyage avec son mari, qui voulait revoir, dans l'Aisne, ses électeurs travaillés par les socialistes. Elle surprit Jacques, le matin, à l'atelier, tandis qu'il ébauchait une grande figure de Florence, pleurant, au bord de l'Arno, sa gloire antique.

Le modèle, assis sur un tabouret très haut, gardait la pose. C'était une longue fille brune. La lumière crue, qui tombait du vitrage, précisant les lignes pures de la hanche et des cuisses, accusait le visage dur, le cou noir, la poitrine marbrée, le ventre jaune, lès genoux grimaçants et les pieds dont les doigts chevauchaient. Thérèse la regardait, curieuse, démêlant la forme exquise sous les misères de la chair mal nourrie et mal soignée.

Dechartre, aux mains l'ébauchoir et la boulette de glaise, vint au-devant de Thérèse, avec un air de tendresse douloureuse dont elle fut émue. Puis, posant la terre et l'outil

1. Voir la *Revue* des 1er, 15 avril, 1er et 15 mai.

au bord du chevalet, et recouvrant la figure d'un drap mouillé, il dit au modèle :

— Ma fille, c'est assez pour aujourd'hui.

Alors elle se leva, ramassa gauchement ses habits, une poignée de lainages sombres et de linges sales, et alla se rhabiller derrière le paravent.

Cependant le sculpteur, ayant trempé dans l'eau d'une terrine verte ses mains où blanchissait la glaise tenace, sortit de l'atelier avec Thérèse.

Ils passèrent sous le platane, qui des écailles de son tronc écorcé jonchait le sable de la cour.

Elle dit :

— Vous ne croyez plus, n'est-ce pas?

Il la conduisit à sa chambre.

La lettre écrite de Dinard avait déjà adouci les impressions pénibles. Elle était venue au moment où, las de souffrir, il avait besoin de calme et de tendresse. Quelques lignes d'écriture avaient apaisé son âme, nourrie d'images, moins sensible aux choses qu'aux signes des choses. Mais il lui restait au cœur une courbature.

Dans la chambre, où tout parlait pour elle, où les meubles, les rideaux, les tapis disaient leur amour, elle murmura des paroles très douces :

— Vous avez pu croire... Vous ne savez donc pas ce que vous êtes?... C'était une folie!... Comment une femme qui vous a connu pourrait-elle supporter un autre après vous?

— Mais avant?

— Avant, je vous attendais.

— Et il n'était pas aux courses de Dinard?

Elle ne croyait pas; et, ce qui était bien sûr, c'est qu'elle n'y était pas, elle. Les chevaux et les hommes de cheval l'ennuyaient.

— Jacques, ne craignez personne, puisque vous n'êtes comparable à personne.

Il savait, au contraire, le peu qu'il était, et le peu qu'on est dans ce monde, où les êtres, agités comme, dans le van, les grains et la balle, sont mêlés et séparés par la secousse du rustre ou du dieu. Encore cette idée du van agricole ou mystique représentait trop bien la mesure et l'ordre pour qu'elle pût

s'appliquer exactement à la vie. Il lui semblait que les hommes étaient des grains dans la cuvette d'un moulin à café. Il en avait eu la sensation très vive, l'avant-veille, en voyant madame Fusellier moudre le café dans son moulin.

Thérèse lui dit :

— Pourquoi n'avez-vous pas d'orgueil?

Elle ajouta peu de mots, mais elle parlait avec ses yeux, ses bras, avec le souffle qui élevait et abaissait sa poitrine.

Dans l'étonnement heureux de la voir et de l'entendre, il se laissa convaincre.

Elle lui demanda qui avait dit cette parole odieuse.

Il n'avait aucune raison de le lui cacher. C'était Daniel Salomon.

Elle n'était pas surprise. Daniel Salomon, qui passait pour ne pouvoir être l'amant d'aucune femme, voulait du moins se mettre dans l'intimité de toutes, et savoir leurs secrets. Elle devinait pourquoi il avait parlé :

— Jacques, ne soyez pas fâché de ce que je vais vous dire. Vous n'êtes pas très adroit pour cacher vos sentiments. Il a soupçonné que vous m'aimiez, et il a voulu s'en assurer. Je suis sûre que maintenant il n'a plus de doutes sur nos relations, mais cela m'est bien indifférent. Au contraire, si vous saviez mieux dissimuler, je serais moins tranquille. Je croirais que vous ne m'aimez pas assez.

De peur de l'inquiéter, elle passa vite à d'autres idées :

— Je ne vous ai pas dit combien votre ébauche m'a plu. C'est Florence, au bord de l'Arno. Alors, c'est nous?

— Oui, j'ai mis dans cette figure l'émotion de mon amour. Elle est triste, et je voudrais qu'elle fût belle. Voyez-vous, Thérèse, la beauté est douloureuse. C'est pourquoi, depuis que ma vie est belle, je souffre.

Il fouilla la poche de sa veste de flanelle et en tira son étui à cigarettes. Mais elle le pressa de s'habiller. Elle l'emmenait déjeuner chez elle. Ils ne se quitteraient pas de la journée. Ce serait délicieux.

Elle le regarda avec une joie enfantine. Puis elle s'attrista, songeant qu'il lui faudrait, à la fin de la semaine, retourner à Dinard, ensuite aller à Joinville, et que, pendant ce temps, ils seraient séparés.

A Joinville, chez son père, elle le ferait inviter pour quelques jours. Mais ils n'y seraient pas libres et seuls comme à Paris.

— C'est vrai, dit-il, que Paris nous est bon, dans son immensité confuse.

Et il ajouta :

— Même en ton absence, je ne peux plus quitter Paris. Il me serait odieux de vivre dans des pays qui ne te connaissent pas. Un ciel, des montagnes, des arbres, des fontaines, des statues qui ne sauraient pas me parler de toi n'auraient rien à me dire.

Pendant qu'il s'habillait, elle feuilletait un livre qu'elle avait trouvé sur la table. C'était *les Mille et une Nuits*. Des gravures romantiques étalaient çà et là, dans le texte, des vizirs, des sultanes, des eunuques noirs, des bazars, des caravanes.

Elle demanda :

— *Les Mille et une Nuits,* cela vous amuse?

— Beaucoup, répondit-il en nouant sa cravate. Je crois, quand je veux, à ces princes arabes dont les jambes sont devenues de marbre noir et à ces femmes de harem qui errent la nuit dans les cimetières. Ces contes me donnent des rêves faciles, qui font oublier la vie. Hier soir, je me suis couché tout triste, et j'ai lu dans mon lit l'histoire des trois Calenders borgnes.

Elle dit, avec un peu d'amertume :

— Tu cherches à oublier! Moi, je ne consentirais pour rien au monde à perdre le souvenir d'une peine qui me vient de toi.

Ils descendirent ensemble dans la rue. Elle devait prendre une voiture un peu plus loin et le précéder chez elle de quelques minutes.

— Mon mari vous attend à déjeuner.

Ils parlaient en chemin de choses petites, que leur amour faisait grandes et charmantes. Ils arrangeaient leur après-midi pour y mettre l'infini de la joie profonde et du plaisir ingénieux. Elle le consultait sur ses toilettes. Elle ne se décidait pas à le quitter, heureuse d'aller avec lui par les rues qu'emplissaient le soleil et la gaieté de midi. Arrivés à l'avenue des Ternes, ils découvrirent devant eux, sur l'avenue, des boutiques étalant côte à côte, à l'envi, une abondance magnifique de

vivres. C'étaient des chapelets de volailles à la porte du rôtisseur et, chez le fruitier, des caisses d'abricots et de pêches, des paniers de raisin, des tas de poires. Des voitures de fruits et de fleurs bordaient la chaussée. Sous l'auvent vitré d'un restaurant, des hommes et des femmes déjeunaient. Thérèse reconnut parmi eux, seul à une petite table, contre un laurier en caisse, Choulette qui allumait sa pipe.

L'ayant vue, il jeta superbement une pièce de cent sous sur la table, se leva, salua. Il était très grave; sa longue redingote lui donnait un air de décence et d'austérité.

Il dit qu'il aurait bien voulu aller voir madame Martin à Dinard. Mais il avait été retenu en Vendée, auprès de la marquise de Rieu. Cependant, il avait donné une nouvelle édition du *Jardin clos*, augmentée du *Verger de Sainte-Claire*. Il avait touché des âmes qu'on eût cru insensibles, fait jaillir des sources dans les rochers.

— De la sorte, dit-il, j'ai été une manière de Moïse.

Il fouilla dans sa poche et tira de son portefeuille une lettre usée et tachée.

— Voici ce que m'écrit madame Raymond, l'académicienne. Je publie ses paroles parce qu'elles sont à sa louange.

Et, déployant les minces feuillets, il lut :

— « J'ai fait connaître votre livre à mon mari qui s'est écrié : « C'est du plus pur spiritualisme! Voilà un jardin clos qui, du » côté des lys et des roses blanches, a bien, j'imagine, une » petite porte qui s'ouvre sur le chemin de l'Académie. »

Choulette goûta ces paroles mêlées dans sa bouche aux parfums de l'eau-de-vie, et remit soigneusement la lettre en son portefeuille.

Madame Martin félicita le poète d'être le candidat de madame Raymond.

— Vous seriez le mien, monsieur Choulette, si je m'occupais d'élections académiques. Mais est-ce que l'Institut vous fait envie?

Il garda quelques instants un silence solennel, puis :

— Je vais de ce pas, madame, conférer avec diverses notabilités du monde politique et religieux, qui habitent Neuilly. La marquise de Rieu me presse de poser ma candidature, dans son pays, à un siège sénatorial devenu vacant par la mort d'un

vieillard qui fut, dit-on, général durant sa vie illusoire. Je vais consulter à cet égard des prêtres, des femmes, des enfants, — ô sagesse éternelle! — boulevard Bineau. Le collège dont je briguerai les suffrages se trouve dans une terre ondulée et boisée, où des saules étêtés bordent les champs. Et il n'est pas rare de trouver au creux d'un de ces vieux saules le squelette d'un chouan, pressant encore son fusil et son chapelet entre ses doigts décharnés. Je ferai coller ma profession de foi sur l'écorce des chênes; on y lira : « Paix aux presbytères! Vienne le jour où les évêques, ayant aux mains la crosse de bois, se feront semblables au plus pauvre desservant de la plus pauvre paroisse! Ce sont les évêques qui ont crucifié Jésus-Christ. Ils se nommaient Anne et Caïphe. Et ils gardent encore ces noms devant le Fils de Dieu. Or, tandis qu'ils l'attachaient à la croix, j'étais le bon larron pendu à son côté ».

Il leva son bâton vers Neuilly :

— Dechartre, mon ami, ne pensez-vous pas que le boulevard Bineau poudroie là-bas, à droite?

— Adieu, monsieur Choulette, dit Thérèse. Ne m'oubliez pas quand vous serez sénateur.

— Madame, je ne vous oublie en aucune de mes oraisons, tant matinales que vespérales. Et je dis à Dieu : « Puisque, dans votre colère, vous lui avez donné la richesse et la beauté, regardez-la, Seigneur, avec mansuétude, et traitez-la selon votre grande miséricorde. »

Et il s'en alla, raide et traînant la jambe, par l'avenue populeuse.

XXX

Enveloppée d'une mante de drap rose, Thérèse descendit avec Dechartre les degrés du perron. Il était arrivé le matin à Joinville. Elle l'avait fait venir dans le petit cercle des intimes, avant les chasses à courre, où elle craignait que Le Ménil, dont elle n'avait pas de nouvelles, fût invité cette année comme

à l'ordinaire. L'air léger de septembre agitait les boucles de ses cheveux, et le soleil penchant faisait briller des points d'or dans le gris profond de ses prunelles. Derrière eux, la façade du château étalait, au-dessus des trois arcades du rez-de-chaussée, dans les intervalles des fenêtres, sur de longues consoles, des bustes d'empereurs romains. Le corps principal de la maison était resserré entre deux hauts pavillons, que haussait encore, sous leurs grands toits d'ardoises, un ordre démesuré de piliers ioniques. Et à cette disposition se reconnaissait l'art de l'architecte Leveau, qui avait construit en 1650 le château de Joinville-sur-Oise pour ce riche Mareuilles, créature de Mazarin et complice heureux du surintendant Fouquet.

Thérèse et Jacques voyaient devant eux les parterres dont les fleurs formaient de grands rinceaux dessinés par Le Nôtre, le tapis vert, le bassin; puis la grotte avec ses cinq arcades rustiques et ses termes géants, couronnée par les grands arbres sur lesquels l'automne avait déjà commencé de mettre sa pourpre et son or.

— C'est beau, tout de même, dit Dechartre, cette géométrie verdoyante.

— Oui, dit Thérèse. Mais je songe au platane penché dans la petite cour où l'herbe pousse entre les pierres. Nous y construirons une belle fontaine, n'est-ce pas? et nous y mettrons des fleurs.

Appuyée contre l'un des lions de pierre, au visage presque humain, qui veillaient sur les fossés comblés au bas des marches, elle se retourna vers le château et, regardant une des lucarnes en gueule de dragon ouverte au-dessus de la corniche:

— C'est là qu'est votre chambre; j'y suis montée hier soir. Au même étage, de l'autre côté, tout au bout, est le bureau de papa. Une table de bois blanc, un cartonnier en acajou, une carafe sur la cheminée : son cabinet de jeune homme. Toute notre fortune en est sortie.

Par les chemins sablés des parterres, ils gagnèrent le mur de buis taillés qui bordait le parc du côté du midi. Ils passèrent devant l'orangerie, dont la porte monumentale était surmontée de la croix lorraine de Mareuilles, et s'engagèrent ensuite dans l'allée de tilleuls, au long du tapis vert. Sous

les arbres à demi défeuillés, des statues de nymphes frissonnaient dans l'ombre humide, semée de pâles lumières. Un pigeon, posé sur l'épaule d'une des femmes blanches, s'envola. De temps à autre, un souffle de vent détachait une feuille séchée, qui tombait, coquille d'or rouge où restait une goutte de pluie. Thérèse montra la nymphe et dit :

— Elle m'a vue, lorsqu'enfant j'avais envie de mourir. Je souffrais de désirs et de peur. Je vous attendais. Mais vous étiez si loin!

L'allée des tilleuls s'interrompait, au niveau du rond-point occupé par le grand bassin au milieu duquel s'élevait un groupe de tritons et de néréides soufflant dans leurs conques pour former, lorsque jouaient les eaux, un diadème liquide, aux fleurons d'écume.

— C'est la Couronne de Joinville, dit-elle.

Elle montra un sentier qui, partant du bassin, allait se perdre dans la campagne, du côté du levant.

— C'est mon chemin. Que de fois je m'y suis promenée tristement! J'étais triste, quand je ne vous connaissais pas.

Ils retrouvèrent l'allée qui, avec d'autres tilleuls et d'autres nymphes, cheminait au delà du rond-point. Et ils la suivirent jusqu'aux grottes. C'était, dans le fond du parc, un hémicycle de cinq grandes niches de rocailles surmontées de balustres et séparées par des termes géants. L'un de ces termes, à l'angle du monument, les dominait de sa nudité monstrueuse, abaissait sur eux son regard de pierre farouche et doux.

— Quand mon père acheta Joinville, dit-elle, les grottes n'étaient qu'un monceau de décombres plein d'herbes et de vipères. Des milliers de lapins y avaient fait leurs trous. Il a rétabli les termes et les arcades d'après les estampes de Perrelle, conservées à la Bibliothèque. Il a été lui-même son architecte.

Un désir d'ombre et de mystère les conduisit vers la charmille qui couvre le flanc des grottes. Mais un bruit de pas qu'ils entendirent, venant de l'allée couverte, les fit s'arrêter un moment. Et ils virent, à travers le feuillage, Montessuy qui tenait par la taille la princesse Seniavine. Très tranquilles, ils allaient vers le château. Jacques et Thérèse, rencoignés sous l'énorme terme, attendirent qu'ils fussent passés. Puis elle dit à Dechartre, qui la regardait en silence :

— C'est tout de même fort. Je comprends maintenant pourquoi, cet hiver, la princesse Seniavine demandait conseil à papa pour acheter des chevaux.

Cependant Thérèse admirait son père d'avoir conquis cette belle femme qui passait pour difficile et qu'on savait riche, malgré les embarras où la mettait son désordre fou. Elle demanda à Jacques s'il ne trouvait pas la princesse très belle. Il lui reconnaissait de l'allure, avec un goût de chair trop fort à son gré. Elle était belle, sans doute. Mais il devinait sur ces formes de brune la médaille noire et les coulées de safran. Thérèse reprit que c'était possible et que, pourtant, le soir, la princesse Seniavine effaçait les autres femmes.

Elle mena Jacques aux escaliers moussus qui, montant derrière les grottes, conduisaient à la Gerbe-de-l'Oise, formée d'une touffe de roseaux de plomb, au milieu d'une vasque de marbre rose. Là s'élevaient les grands arbres qui fermaient la perspective du parc et commençaient les bois. Ils allèrent sous les hautes futaies. Ils se taisaient, dans le gémissement faible des feuilles. Au delà du rideau magnifique des ormes, s'étendaient les halliers coupés de bouquets de trembles et de bouleaux, dont l'écorce pâle s'allumait d'un dernier rayon de soleil.

Il la pressa dans ses bras et lui mit des baisers sur les paupières. La nuit descendait du ciel, les premières étoiles tremblaient entre les branches. Dans l'herbe mouillée soupirait la flûte des crapauds. Ils n'allèrent pas plus avant.

Quand elle reprit avec lui, dans la nuit, le chemin du château, il lui restait aux lèvres un goût de baisers et de menthe, et dans les yeux l'image de son ami qui, debout au tronc d'un bouleau, semblait un faune, tandis que, soulevée dans ses bras, les mains nouées à la nuque, elle se mourait de volupté. Elle sourit sous les tilleuls aux nymphes qui avaient vu les larmes de son enfance. Le Cygne élevait dans le ciel sa croix d'étoiles et la lune mirait sa corne fine au bassin de la Couronne. Les insectes dans l'herbe jetaient des appels d'amour. Au dernier détour de la muraille de buis, Thérèse et Jacques découvrirent la triple masse effrayante et noire du château, et par les grandes baies du rez-de-chaussée, ils devi-

naient, dans la rouge lumière, des formes qui se mouvaient. La cloche sonnait.

Thérèse s'écria :

— Je n'ai que le temps de m'habiller pour le dîner.

Et elle s'échappa devant les lions de pierre, laissant à son ami comme une vision de conte de fées.

Dans le salon, après le dîner, M. Berthier d'Eyzelles lisait le journal, et la princesse Seniavine, devant la table de jeu, faisait une réussite. Thérèse, les yeux mi-clos sur un livre et sentant aux chevilles la piqûre des épines enjambées dans les taillis, derrière la Gerbe-de-l'Oise, se rappelait en frissonnant l'ami qui l'avait prise dans les feuilles comme un faune jouant avec une nymphe.

La princesse lui demanda si c'était amusant ce qu'elle lisait là.

— Je ne sais pas. Je lisais et je songeais. Paul Vence a raison : « Nous ne trouvons que nous dans les livres. »

A travers les tentures venaient de la salle de billard les voix brèves des joueurs et le bruit sec des billes.

— Réussite! s'écria la princesse en jetant les cartes.

Elle avait mis une grosse somme sur un cheval qui courait ce jour-là aux courses de Chantilly.

Thérèse dit qu'elle avait reçu une lettre de Fiesole : Miss Bell lui annonçait son prochain mariage avec le prince Eusebio Albertinelli della Spina.

La princesse se mit à rire :

— Voilà un homme qui lui rendra un fameux service.

— Lequel? demanda Thérèse.

— Celui de la dégoûter des hommes, pardi!

Montessuy entra dans le salon, très gai. Il avait gagné la partie.

Il s'assit à côté de Berthier d'Eyzelles et, prenant un journal déployé sur le canapé :

— Le ministre des finances annonce qu'il déposera à la rentrée son projet de loi sur les caisses d'épargne.

Il s'agissait d'autoriser les caisses d'épargne à prêter de l'argent aux communes, ce qui eût retiré aux établissements que dirigeait Montessuy leur meilleure clientèle.

— Berthier, demanda le financier, êtes-vous résolument hostile à ce projet?

Berthier inclina la tête.

Montessuy, se levant, posa la main sur l'épaule du député :

— Mon cher Berthier, j'ai l'idée que le ministère tombera au début de la session.

Il s'approcha de sa fille :

— J'ai reçu une lettre bizarre de Le Ménil.

Thérèse alla fermer la porte qui séparait le salon du billard. Elle craignait, disait-elle, les courants d'air.

— Une lettre singulière, reprit Montessuy. Le Ménil ne viendra pas chasser à Joinville. Il a acheté un yacht de quatre-vingts tonneaux, *Rosebud*. Il navigue dans la Méditerranée et ne veut plus vivre que sur l'eau. C'est dommage. Il n'y a que lui qui sache mener la chasse.

A ce moment, Dechartre entra dans le salon avec le comte Martin qui, après l'avoir battu au billard, l'ayant pris en amitié, lui exposait les dangers d'un impôt basé sur le train de maison et le nombre des domestiques.

XXXI

Un pâle soleil d'hiver, perçant les brumes de la Seine, éclairait sur les portes de la salle à manger les chiens d'Oudry.

Madame Martin avait à sa droite le député Garain, ancien garde des sceaux, ancien président du Conseil, à sa gauche M. le sénateur Loyer. A la droite du comte Martin-Bellème, M. Berthier d'Eyzelles. Intime et sobre déjeuner d'affaires. Conformément aux prévisions de Montessuy, le ministère était tombé quatre jours auparavant. Appelé le matin même à l'Elysée, Garain avait accepté la tâche de former un cabinet. Il préparait en déjeunant la combinaison qui devait être soumise dans la soirée au Président. Et, tandis qu'ils agitaient des noms, Thérèse revoyait en elle-même les images de sa vie intime.

Elle était revenue à Paris avec le comte Martin dès la rentrée des Chambres, et depuis ce moment elle menait une vie enchantée.

Jacques l'aimait; il l'aimait avec un mélange délicieux de passion et de tendresse, d'expérience savante et d'ingénuité curieuse. Il était nerveux, irritable, inquiet. Mais l'inégalité de son humeur donnait plus de prix à sa gaieté. Cette gaieté artiste, éclatant soudain comme une flamme, caressait l'amour sans l'offenser. Et c'était l'émerveillement de Thérèse que ce rire spirituel de son ami. Elle n'aurait jamais imaginé ce goût sûr qu'il mettait naturellement dans le caprice joyeux et dans la fantaisie familière. Aux premiers temps, il ne lui avait montré qu'une ardeur monotone et sombre. Et cela seul l'avait prise. Mais, depuis, elle avait découvert en lui une âme gaie, abondante et diverse, une grâce unique dans la sensualité, le don de flatter, de contenter toute l'âme avec la chair.

— Un ministère homogène, s'écria Garain, c'est bientôt dit. Il n'en faut pas moins s'inspirer des tendances propres aux différentes fractions de la chambre.

Il était inquiet. Il se voyait entouré d'autant d'embûches qu'il en avait dressées. Ses collaborateurs eux-mêmes lui devenaient hostiles.

Le comte Martin voulait que le nouveau ministère répondit aux aspirations de l'esprit nouveau.

— Votre liste est formée de personnalités qui diffèrent essentiellement d'origine et de tendances, dit-il. Or c'est peut-être le fait le plus considérable de l'histoire politique de ces dernières années que la possibilité, je dirai la nécessité, d'introduire l'unité de vues dans le gouvernement de la République. Ce sont des idées, mon cher Garain, que vous avez exprimées vous-même avec une rare éloquence.

M. Berthier d'Eyzelles se taisait.

Le sénateur Loyer roulait dans ses doigts des boulettes de mie de pain. Antique habitué des brasseries, c'est en pétrissant des miettes ou en taillant des bouchons qu'il trouvait des idées. Il leva sa face couperosée d'où pendait une barbe sale. Et, regardant Garain avec des yeux bridés où pétillait un petit feu rouge :

— Je l'ai dit, et l'on n'a pas voulu me croire. L'anéantis-

sement de la Droite monarchique a été pour les chefs du parti républicain un malheur irréparable. On gouvernait contre elle. Le véritable appui d'un gouvernement, c'est l'opposition. L'empire a gouverné contre les orléanistes et contre nous ; le Seize-Mai a gouverné contre les républicains. Plus heureux, nous avons gouverné contre la Droite. La Droite, quelle bonne opposition c'était, menaçante, candide, impuissante, vaste, honnête, impopulaire ! Il fallait la garder. On n'a pas su. Et puis, disons-le, tout s'use. Cependant, il faut toujours gouverner contre quelque chose. Il n'y a plus aujourd'hui que les socialistes pour nous donner l'appui que la Droite nous a prêté quinze ans, avec une si constante générosité. Mais ils sont trop faibles. Il faudrait les renforcer, les grandir, en faire un parti politique. C'est, à l'heure qu'il est, le premier devoir d'un ministre de l'intérieur.

Garain, qui n'était pas cynique, ne répondit rien.

— Garain, vous ne savez pas encore, demanda le comte Martin, si, avec la présidence, vous prenez les Sceaux ou l'Intérieur ?

Garain répondit que sa décision dépendait du choix que ferait N***, dont la présence était nécessaire dans le cabinet et qui hésitait encore entre les deux portefeuilles. Lui, Garain, sacrifiait ses convenances personnelles aux intérêts supérieurs.

Le sénateur Loyer grimaça dans sa barbe. Il convoitait les Sceaux. Ce désir venait de loin. Répétiteur de droit sous l'Empire, il donnait, devant les tables des cafés, des leçons appréciées. Il avait le sens de la chicane. Ayant commencé sa fortune politique par des articles adroitement faits pour lui valoir des poursuites, des procès et quelques semaines de prison, il avait considéré, depuis lors, la presse comme une arme d'opposition, que tout bon gouvernement devait briser. Depuis le 4 septembre 1870, il rêvait de devenir garde des sceaux pour qu'on vît comment le vieux bohème, l'habitué de « Pélagie » au temps de « Badinguet », le répétiteur de droit qui, jadis, expliquait le code en soupant d'une choucroute garnie, saurait se montrer chef suprême de la magistrature.

Des sots, par douzaines, lui avaient grimpé sur le dos. Vieilli dans les médiocres honneurs du Sénat, mal décrassé, acoquiné à une fille de brasserie, pauvre, paresseux, désabusé,

son vieil esprit jacobin et son mépris sincère du peuple, survivant à ses ambitions, faisaient de lui encore un homme de gouvernement. Cette fois, entré dans la combinaison Garain, il croyait tenir la Justice. Et son protecteur, qui ne la lui donnait pas, devenait un rival importun. Il ricana, occupé à modeler dans la mie de pain un petit caniche.

M. Berthier d'Eyzelles, très calme, très grave, très morne, caressa ses beaux favoris blancs :

— Ne pensez-vous pas aussi, monsieur Garain, qu'il conviendrait de faire une place dans le cabinet aux hommes qui ont suivi, dès la première heure, la politique vers laquelle nous nous orientons aujourd'hui ?

— Ils s'y sont perdus, répliqua Garain, impatienté. Un homme politique ne doit pas devancer les circonstances. C'est un tort que d'avoir raison trop tôt. On ne fait pas les affaires avec des penseurs. Et puis, parlons franc : si vous voulez un ministère centre gauche, dites-le : je me retire. Mais je vous avertis que ni la Chambre ni le pays ne seront avec vous.

— Il est évident, dit le comte Martin, qu'il faut s'assurer une majorité.

— Avec ma liste, elle est faite, notre majorité, dit Garain. C'est la minorité qui a soutenu le ministère contre nous, plus les voix que nous en avons détachées. Messieurs, je fais appel à votre dévouement.

Et la distribution laborieuse des portefeuilles recommença. Le comte Martin reçut d'abord les Travaux publics, qu'il refusa, faute de compétence, et ensuite les Affaires étrangères, qu'il accepta sans objection.

Mais M. Berthier d'Eyzelles, à qui Garain offrait le Commerce et l'Agriculture, se réserva.

Loyer fut mis aux Colonies. Il semblait très occupé à faire tenir sur la nappe son caniche de mie de pain. Cependant, il regardait du coin de son petit œil ridé la comtesse Martin, et il la trouvait désirable. Il entrevit vaguement le plaisir de la revoir, à l'avenir, avec un peu d'intimité.

Laissant Garain se débattre, il s'occupait de cette jolie femme, cherchait à deviner ses goûts et ses habitudes, lui demandait si elle aimait le théâtre, si elle allait quelquefois, le soir, au café avec son mari. Et Thérèse commençait à le

trouver plus intéressant que les autres, sous sa crasse épaisse, avec son ignorance du monde, dans son cynisme superbe.

Garain se leva. Il fallait qu'il vît encore N***, N*** et N***, avant de porter sa liste au Président de la République. Le comte Martin offrit sa voiture, mais Garain avait la sienne.

— Ne pensez-vous pas, demanda le comte Martin, que le Président puisse faire des objections sur quelques noms ?

— Le Président, répondit Garain, s'inspirera des nécessités de la situation.

Il avait déjà passé la porte quand il revint, se frappant le front :

— Nous avons oublié le ministre de la guerre.

— Vous trouverez facilement parmi les généraux, dit le comte Martin.

— Ah ! s'écria Garain, vous croyez que le choix d'un ministre de la guerre est facile. On voit bien que vous n'avez pas, comme moi, fait partie de trois cabinets et présidé le conseil. Dans mes ministères, et durant ma présidence, les difficultés les plus épineuses sont toujours venues du ministre de la guerre. Les généraux sont tous les mêmes. Celui que j'avais choisi dans le cabinet que j'ai formé, vous le connaissez. Nous l'avions pris étranger aux affaires. Il savait à peine qu'il y eût deux Chambres. Il a fallu lui expliquer tous les rouages du mécanisme parlementaire; lui apprendre qu'il y avait une commission de l'armée, une commission des finances, des sous-commissions, des rapporteurs, une discussion du budget. Il a demandé qu'on lui mît tous ces renseignements sur un petit morceau de papier. Son ignorance des hommes et des choses nous effrayait... Au bout de quinze jours, il savait les tours les plus fins du métier, il connaissait personnellement tous les sénateurs et tous les députés, et il intriguait avec eux contre nous. Sans le secours du président Grévy, qui se méfiait des militaires, il nous culbutait. Et c'était un général très ordinaire, un général comme les autres. Ah ! non ne croyez pas que le portefeuille de la Guerre puisse être donné à la hâte, sans réflexion...

Et Garain, se rappelant son ancien collègue du boulevard Saint-Germain, frissonnait encore. Il sortit.

Thérèse se leva. Le sénateur Loyer lui offrit le bras avec

les belles attitudes arrondies qu'il avait apprises quarante ans auparavant à Bullier. Elle laissa les hommes politiques au salon. Elle avait hâte de retrouver Dechartre.

Des brumes rousses couvraient la Seine, les quais de pierre et les platanes dorés. Le soleil rouge jetait dans le ciel nuageux les dernières gloires de l'année. Thérèse, en sortant de chez elle, goûta délicieusement la savoureuse âpreté de l'air et la splendeur mourante du jour. Depuis son retour à Paris, heureuse, elle s'égayait chaque matin de la nouveauté du temps. Il lui semblait, dans son égoïsme généreux, que c'était pour elle que le vent soufflait dans les arbres déchevelés ou que le gris fin de la pluie trempait l'horizon des avenues, ou que le soleil traînait dans le ciel frileux son bloc refroidi : pour elle, et afin qu'elle pût dire en entrant dans la petite maison des Ternes : « Il fait du vent, il pleut, le temps est agréable », mettant ainsi l'océan des choses dans l'intimité de son amour. Et tous les jours se levaient beaux, pour elle, puisqu'ils la ramenaient tous dans les bras de son ami.

Tandis qu'elle allait, ce jour-là comme les autres jours, à la petite maison des Ternes, elle songeait à son bonheur inattendu, si plein et dont elle se sentait enfin assurée. Elle marchait dans cette dernière gloire du soleil déjà touché par l'hiver, et elle se disait :

« Il m'aime, je crois qu'il m'aime tout à fait. Aimer lui est plus facile et plus naturel qu'aux autres hommes. Ils ont dans la vie des idées supérieures à eux, une foi, des habitudes. Ils croient en Dieu ou à des devoirs, ou à eux-mêmes. Lui, il ne croit qu'à moi. Je suis son dieu, son devoir et sa vie. »

Puis elle songea :

« C'est vrai aussi qu'il n'a besoin de personne, pas même de moi. Sa pensée est un monde magnifique où il pourrait vivre aisément. Mais moi, je ne peux pas vivre sans lui. Qu'est-ce que je deviendrais, si je ne l'avais plus ? »

Elle se rassurait sur ce goût violent, sur cette habitude charmée, qu'il avait pris d'elle. Elle se rappelait qu'elle lui avait dit un jour : « Tu n'as pour moi qu'un amour sensuel. Je ne m'en plains pas, c'est peut-être le seul vrai. » Et il lui avait répondu : « C'est aussi le seul grand et le seul fort. Il

a sa mesure et ses armes. Il est plein de sens et d'images. Il est violent et mystérieux. Il s'attache à la chair et à l'âme de la chair. Le reste n'est qu'illusion et mensonge. » Elle était presque tranquille dans sa joie. Les soupçons, les inquiétudes s'en étaient allés comme les nuées d'un orage d'été. Le plus mauvais temps de leur amour, ç'avait été lorsqu'ils étaient loin l'un de l'autre. Il ne faut jamais se quitter quand on s'aime.

A l'angle de l'avenue Marceau et de la rue Galilée, elle devina, plutôt qu'elle ne la reconnut, une ombre qui l'avait effleurée, une forme oubliée. Elle crut, elle voulut s'être trompée. Celui qu'elle avait pensé voir n'existait plus, n'avait jamais existé. C'était un fantôme vu dans les limbes d'un monde antérieur, dans les ténèbres d'une demi-vie. Et elle allait, gardant de cette rencontre indécise une impression de froid, de gêne vague, un serrement de cœur.

Comme elle montait l'avenue, elle vit dévaler vers elle les porteurs de journaux qui tenaient à bras tendus les feuilles du soir annonçant en grosses lettres le nouveau ministère.

Elle traversa la place de l'Étoile; ses pas suivaient l'impatience heureuse de son désir. Elle voyait Jacques l'attendant au pied de l'escalier parmi les figures nues et violentes de marbre et de bronze, la prenant dans ses bras et la portant, déjà amortie et frémissante de baisers, jusqu'à cette chambre pleine d'ombre et de délices, où la douceur de vivre lui faisait oublier la vie.

Mais, dans la solitude de l'avenue Mac-Mahon, l'ombre déjà entrevue à l'angle de la rue Galilée s'approcha, se dressa près d'elle avec une précision banale et pénible.

Elle reconnut Robert Le Ménil, qui, l'ayant suivie depuis le quai de Billy, la joignait à l'endroit le plus tranquille et le plus sûr.

Son air, son attitude laissaient voir cette limpidité d'âme qui avait plu à Thérèse autrefois. Son visage naturellement dur, assombri par le hâle et l'embrun, un peu creusé, très calme, cachait et laissait voir une souffrance profonde.

— J'ai à vous parler.

Elle ralentit le pas. Il marcha à son côté.

— J'ai cherché à vous oublier. Après ce qui s'était passé,

c'était bien naturel, n'est-ce pas? J'ai tout fait pour cela. Il valait mieux vous oublier, bien sûr. Mais je n'ai pas pu. Alors, j'ai acheté un bateau. Et j'ai navigué pendant six mois. Vous savez, peut-être?

Elle fit signe qu'elle savait.

Il reprit :

— *Rosebud,* un joli yacht de quatre-vingts tonneaux. J'avais quatre hommes d'équipage. Je manœuvrais avec eux. C'était une distraction.

Il se tut. Elle allait lentement, attristée, surtout ennuyée. C'était pour elle une chose absurde et pénible au delà de tout d'écouter ces paroles étrangères.

Il reprit :

— Ce que j'ai souffert sur ce bateau, j'aurais honte de vous le dire.

Elle sentit qu'il disait vrai et détourna la tête.

— Oh! je vous pardonne. J'ai beaucoup réfléchi, seul. J'ai passé des jours et des nuits étendu sur le divan du *deck-house;* et je retournais sans cesse les mêmes idées dans ma tête. J'ai réfléchi pendant ces six mois plus que je n'avais fait dans toute ma vie. Ne riez pas. La douleur, il n'y a rien de tel pour élargir l'esprit. J'ai compris que, si je vous avais perdue, c'était de ma faute. Il fallait savoir vous garder. Et, couché à plat ventre, tandis que *Rosebud* filait sur la mer, je me disais : « Je n'ai pas su. Oh! si c'était à recommencer! » A force de penser et de souffrir, j'ai compris ; j'ai compris que je n'étais pas entré suffisamment dans vos goûts et dans vos idées. Vous êtes une femme supérieure. Je ne m'en étais pas aperçu, parce que ce n'était pas pour cela que je vous aimais. Sans m'en douter, je vous agaçais, je vous froissais.

Elle secoua la tête. Il insista.

— Si! si! Je vous ai souvent froissée. Je ne ménageais pas assez votre délicatesse. Il y a eu des malentendus entre nous. Cela tient à ce que nous n'avons pas la même nature. Et puis je n'ai pas su vous distraire. Je n'ai pas trouvé les amusements qu'il vous faut; je ne vous ai pas procuré le genre de plaisirs qui convient à une femme intelligente comme vous.

Si simple et si vrai dans ses regrets et dans sa douleur, elle

le trouvait tout de même sympathique. Elle lui dit doucement :

— Mon ami, je n'ai pas eu à me plaindre de vous.

Il reprit :

— Tout ce que je vous dis là est vrai. Je l'ai compris, tout seul, au large, dans mon bateau. J'y ai passé des heures que je ne souhaiterais pas à l'homme qui m'a causé le plus de mal. Bien des fois j'ai eu envie de me jeter à l'eau. Je ne l'ai pas fait. Est-ce à cause de mes principes religieux et de mes sentiments de famille, ou parce que je n'ai pas eu le courage? Je ne sais. C'était peut-être que, de loin, vous me reteniez dans la vie. J'étais attiré vers vous, puisque me voilà. Depuis deux jours, je vous guette. Je n'ai pas voulu reparaître chez vous. Je ne vous aurais pas trouvée seule, je n'aurais pas pu vous parler. Et puis vous étiez forcée de me recevoir. J'ai trouvé mieux de vous parler dans la rue. C'est encore une idée que j'ai eue en bateau. Je me suis dit : « Dans la rue, elle ne m'écoutera que si elle veut, comme il y a quatre ans, dans le parc de Joinville, vous savez, sous les statues, près de la Couronne.

Et il reprit avec un soupir rude :

— Oui, comme à Joinville, puisque tout est à recommencer. Il y a deux jours que je vous guette. Hier il pleuvait: vous êtes sortie en voiture. J'aurais pu vous suivre, savoir où vous alliez. J'en avais bien envie. Je ne l'ai pas fait. Je ne veux pas faire ce qui vous déplairait.

Elle lui tendit la main.

— Je vous remercie. Je savais bien que je n'aurais pas à regretter la confiance que j'avais mise en vous.

Alarmée, impatiente, énervée, ayant peur de ce qu'il allait dire, elle essaya de rompre et de s'échapper.

— Adieu ! vous avez toute la vie devant vous. Vous êtes heureux. Sachez-le donc, et ne vous tourmentez plus pour ce qui n'en vaut pas la peine.

Mais il l'arrêta d'un regard. Son visage avait pris cette expression violente et résolue qu'elle connaissait.

— Je vous ai dit que j'avais à vous parler. Écoutez-moi une minute.

Elle songeait à Jacques, qui déjà l'attendait.

De rares passants la regardaient et suivaient leur chemin.

Elle s'arrêta sous les branches noires d'un arbre de Judée, et attendit avec de la pitié et de la peur dans l'âme.

Il lui dit :

— Voici : je vous pardonne et j'oublie tout. Reprenez-moi. Je vous promets de ne jamais vous dire un mot du passé.

Elle tressaillit et laissa paraître un mouvement si naturel de surprise et de désolation qu'il s'arrêta.

Puis, après un moment de réflexion :

— Ce que je vous propose n'est pas ordinaire, je le sais bien. Mais j'ai réfléchi, j'ai pensé à tout. C'est la seule chose possible. Pensez-y, Thérèse, et ne me répondez pas tout de suite.

— Ce serait mal de vous tromper. Je ne peux pas, je ne veux pas faire ce que vous dites; et vous savez pourquoi.

Un fiacre passait lentement près d'eux. Elle fit signe au cocher, qui s'arrêta. Il la retint un moment encore.

— J'ai prévu que vous me diriez cela. Et c'est pourquoi je vous dis : Ne me répondez pas tout de suite.

La main sur la poignée de la portière, elle tourna sur lui le regard de ses prunelles grises.

Ce fut pour lui le moment douloureux. Il se rappela le temps où il voyait ces prunelles d'un gris charmant couler sous les paupières mi-closes. Il retint un sanglot dans sa poitrine et murmura d'une voix étranglée :

— Écoute, je ne peux pas vivre sans toi, je t'aime. C'est maintenant que je t'aime. Avant, je ne savais pas.

Et, pendant qu'elle jetait au hasard l'adresse d'une modiste, il s'éloigna de son allure souple et vive, un peu saccadée, cette fois.

Elle gardait de cette rencontre un malaise et une inquiétude. Puisqu'elle devait le revoir, elle aurait mieux aimé le retrouver violent et brutal comme à Florence.

A l'angle de l'avenue, elle cria vivement au cocher :

— Rue Demours, aux Ternes.

XXXII

C'était un vendredi, à l'Opéra. Le rideau venait de descendre sur le laboratoire de Faust. Des profondeurs agitées de l'orchestre, les lorgnettes se dressaient, et les regards, sous les lumières perdues dans le vide immense, fouillaient la salle de pourpre et d'or. Les écrins sombres des loges renfermaient les têtes étincelantes et les épaules nues des femmes. L'amphithéâtre courbait longuement au-dessus du parterre sa guirlande de diamants, de fleurs, de chevelures, de chairs, de gaze et de satin. On reconnaissait aux avant-scènes l'ambassadrice d'Autriche et la duchesse de Gladwin; à l'amphithéâtre, Berthe d'Isigny et Jane Tulle, illustrée, la veille, par le suicide d'un amant; dans les loges, madame Bérard de La Malle, les yeux baissés, ses longs cils ombrageant ses joues pures; la princesse Seniavine, qui, superbe, cachait sous son éventail des bâillements de panthère; madame de Morlaine, entre deux jeunes femmes qu'elle formait aux élégances de l'esprit; madame Meillan, assurée sur trente ans de beauté souveraine; madame Berthier d'Eyzelles, raide sous ses bandeaux gris de fer chargés de diamants. La couperose de son visage rehaussait la dignité austère de son attitude. Elle était très regardée. On avait appris, dans la matinée, qu'après l'échec de la combinaison Garain, M. Berthier d'Eyzelles avait accepté la mission de former un ministère. Les démarches étaient près d'aboutir. Les journaux publiaient des listes avec le nom de Martin-Bellème pour les finances. Et les lorgnettes se tournaient inutilement vers la loge encore vide de la comtesse Martin.

Un murmure immense de voix emplissait la salle. Au troisième rang de l'orchestre, le général Larivière, debout, à sa place accoutumée, causait avec le général de La Briche.

— Je ferai bientôt comme toi, mon vieux camarade, j'irai planter des choux en Touraine.

Il était dans une de ses heures de mélancolie, où le néant lui apparaissait au bout prochain de la vie. Il avait flatté Garain, et Garain, le trouvant trop fin, lui avait préféré, pour ministre de la guerre, un général d'artillerie myope et chimérique. Du moins, Larivière goûtait-il le plaisir de voir Garain abandonné, trahi par ses amis Berthier d'Eyzelles et Martin-Bellème. Il en riait par les rides de ses petits yeux. Sa patte d'oie s'égayait seule sur son visage bourru. Il riait de profil. Lassé d'une longue vie de dissimulation, il se donna tout à coup la joie et la beauté d'exprimer sa pensée :

— Vois-tu, mon bon La Briche, ils nous embêtent avec leur armée civile, qui coûte cher et qui ne vaut rien. Les petites armées sont les seules bonnes. C'était l'avis de Napoléon, qui s'y entendait.

— C'est vrai, c'est bien vrai, soupira le général de La Briche, ému, les larmes aux yeux.

Montessuy, gagnant son fauteuil, passa devant eux; Larivière lui tendit la main.

— On dit que c'est vous, Montessuy, qui avez fait échec à Garain. Tous mes compliments.

Montessuy se défendit d'exercer aucune action politique. Il n'était ni sénateur, ni député, pas même conseiller général dans l'Oise. Et, lorgnant la salle :

— Regardez, Larivière, il y a dans cette baignoire, à droite, une bien jolie femme, brune, avec des bandeaux plats sur les joues.

Et il prit sa place, tranquille, goûtant les réalités de la puissance.

Cependant, au foyer, dans les couloirs, dans la salle, les noms des nouveaux ministres passaient de bouche en bouche, au milieu d'une molle indifférence : Présidence du Conseil et Intérieur, Berthier d'Eyzelles ; Justice et Cultes, Loyer ; Finances, Martin-Bellème. On les connaissait tous, hors les titulaires du Commerce, de la Guerre et de la Marine, qui n'étaient pas encore désignés.

Le rideau s'était levé sur le cabaret du *dieu Bacchus*. Les étudiants chantaient leur deuxième chœur, quand madame Martin parut dans sa loge, les cheveux tordus sur le haut de la tête; sa robe blanche avait des manches comme des ailes,

et, sur la draperie du corsage, au sein gauche, brillait un grand lys de rubis.

Miss Bell s'assit près d'elle, en robe *Queen Ann* de velours vert. Fiancée au prince Eusebio Albertinelli della Spina, elle était venue à Paris commander son trousseau.

Dans le mouvement et le bruit de la kermesse :

— Darling, dit miss Bell, vous avez laissé à Florence un ami qui garde précieusement le charme de votre souvenir. C'est le professeur Arrighi. Il vous réserve la louange qui est pour lui la plus belle : il dit que vous êtes une musicale créature. Mais comment le professeur Arrighi ne se souviendrait-il pas de vous, darling, quand les cytises du jardin ne vous ont pas oubliée? Leurs rameaux défleuris se lamentent de votre absence. Oh! ils vous regrettent, darling.

— Dites-leur, répondit Thérèse, que j'ai emporté de Fiesole un souvenir délicieux, dont je veux vivre.

Dans le fond de la loge, M. Martin-Bellème exprimait à voix basse ses idées à Joseph Springer et à Duvicquet. Il disait : « La signature de la France est la première du monde. » Il disait encore : « Amortir avec des excédents, non avec des impôts. » Et il inclinait à la prudence en matière financière.

Et miss Bell :

— Oh! darling, je dirai aux cytises de Fiesole que vous les regrettez, et que vous reviendrez bientôt les visiter sur leur colline. Mais, je vous demande : voyez-vous à Paris M. Dechartre? Moi, je voudrais le voir beaucoup. Je l'aime parce qu'il a une âme élégante. Oh! darling, l'âme de M. Dechartre est pleine de grâce et d'élégance.

Thérèse répondit que M. Dechartre était sans doute dans la salle et qu'il ne manquerait pas de venir saluer miss Bell.

La toile tomba sur le tourbillon coloré de la valse. Les visiteurs se pressaient dans le couloir : financiers, artistes, députés, en un moment s'amassèrent dans le petit salon attenant à la loge. Ils entouraient M. Martin-Bellème, murmuraient des félicitations, lui jetaient par-dessus les têtes des gestes gracieux, et s'entre-étouffaient pour lui serrer la main. Joseph Schmoll, toussant et geignant, aveugle et sourd, s'ouvrit un chemin dans leur masse méprisée et arriva jusqu'à madame

Martin. Il lui prit la main, la couvrit de souffles et de baisers sonores.

— On dit que votre mari est nommé ministre. Est-ce que c'est vrai?

Elle savait qu'on le disait, mais elle ne croyait pas que rien fût fait encore. D'ailleurs, son mari était là. On pouvait le lui demander.

Sensible aux vérités littérales :

— Ah! votre mari, dit-il, n'est pas encore ministre? Quand il sera nommé, je vous demanderai un moment d'entretien. Il s'agit d'une affaire de la plus haute importance.

Puis il se tut, promenant sous ses lunettes d'or ces regards d'aveugle et de visionnaire qui l'entretenaient, malgré l'exactitude brutale de sa nature, dans une sorte de mysticisme. Il demanda brusquement :

— Vous êtes allée en Italie, cette année, madame?

Et, sans lui laisser le temps de répondre :

— Je sais, je sais. Vous êtes allée à Rome. Vous avez regardé l'arc de l'infâme Titus, ce marbre exécrable où l'on voit le chandelier à sept branches parmi les dépouilles des Juifs. Eh bien! je vous le dis, madame, c'est à la honte de l'univers que ce monument reste encore debout, dans la ville de Rome, où les papes n'ont subsisté que par l'art des Juifs, argentiers et changeurs. Les Juifs ont apporté en Italie la science de la Grèce et de l'Orient. La Renaissance, madame, est l'œuvre d'Israël. Voilà la vérité méconnue et certaine.

Et il sortit à travers la foule des visiteurs, dans le craquement sourd des chapeaux qu'il écrasait.

Cependant, la princesse Seniavine, au bord de sa loge, lorgnait son amie avec cette curiosité que lui donnait par éclairs la beauté des femmes. Elle fit signe à Paul Vence, qui était près d'elle ;

— Ne trouvez-vous pas que madame Martin est extraordinairement jolie, cette année?

Dans le foyer vibrant de lumière et d'or, le général de La Briche demandait à Larivière :

— Avez-vous vu mon neveu?

— Votre neveu? Le Ménil?

— Oui, Robert. Il était dans la salle, tout à l'heure.

La Briche resta un moment pensif. Puis :

— Il est venu cet été à Sémanville. Je l'ai trouvé bizarre, absorbé. Un garçon sympathique, franc comme l'or et intelligent. Mais il lui faudrait une occupation, un but dans la vie.

La sonnerie qui annonçait la fin de l'entr'acte s'était tue depuis un moment. Dans le foyer déserté, les deux vieillards allaient.

— Un but dans la vie, répétait La Briche, grand, maigre et voûté, tandis que son camarade, allégé, rajeuni, s'échappant, gagnait l'entrée de la scène.

Marguerite, dans le bosquet, filait et chantait. Quand elle eut fini, Miss Bell dit à madame Martin :

— Oh! darling, M. Choulette m'a écrit une lettre parfaitement belle. Il m'a dit qu'il était très célèbre. Et j'ai été bien contente de le savoir. Et il m'a dit aussi : « La gloire des autres poètes repose dans la myrrhe et les aromates. La mienne saigne et gémit sous une pluie de pierres et d'écailles d'huîtres. » Est-ce que véritablement, my love, les Français lapident le bon M. Choulette?

Tandis que Thérèse rassurait miss Bell, Loyer, impérieux et un peu tapageur, se fit ouvrir la loge.

Il apparut mouillé, crotté.

— Je viens de l'Élysée, dit-il.

Il eut la galanterie d'annoncer d'abord à madame Martin la bonne nouvelle.

— Les décrets sont signés. Votre mari a les Finances. C'est un joli portefeuille.

— Le Président de la République, demanda M. Martin-Bellème, n'a pas fait d'objection quand mon nom a été prononcé devant lui?

— Non. Berthier a fait valoir au Président la probité héréditaire des Martin, votre situation de fortune, et surtout les liens qui vous attachent à certaines personnalités du monde financier, dont le concours peut être utile au gouvernement. Et le Président, selon l'heureuse expression de Garain, s'est inspiré des nécessités de la situation. Il a signé.

Sur la face jaunie du comte Martin passèrent deux ou trois rides. Il souriait.

— Le décret, reprit Loyer, paraîtra demain à l'*Officiel*.

J'ai accompagné moi-même dans un sapin l'attaché de cabinet qui le portait à la composition. C'était plus sûr. Du temps de Grévy, qui pourtant n'était pas une bête, on interceptait les décrets dans le trajet de l'Élysée au quai Voltaire.

Et Loyer se jeta sur une chaise. Là, goûtant des yeux et des narines les épaules de madame Martin :

— On ne dira plus, comme du temps de mon pauvre ami Gambetta, que la République manque de femmes. Vous nous donnerez de belles fêtes, madame, dans les salons du ministère.

Marguerite, se regardant au miroir, avec son collier et ses boucles d'oreilles, chantait l'air des bijoux.

— Il faudra, dit le comte Martin, rédiger la déclaration. J'y ai songé. En ce qui concerne mon département, j'ai trouvé, je crois, la formule : « Amortir avec des excédents, non avec des impôts. »

Loyer haussa les épaules.

— Mon cher Martin, nous n'avons rien d'essentiel à changer dans la déclaration du précédent cabinet; la situation est restée sensiblement la même.

Il se frappa le front.

— Bigre! j'oubliais. Nous avons mis à la Guerre votre ami le vieux Larivière sans le consulter. Je suis chargé de l'avertir.

Il pensait le trouver dans le café du boulevard où vont les militaires. Mais le comte Martin savait que le général était dans la salle.

— Il faut mettre la main dessus, dit Loyer.

Saluant :

— Vous permettez, comtesse, que j'emmène votre mari?

Ils venaient de sortir quand Jacques Dechartre et Paul Vence entrèrent dans la loge.

— Je vous félicite, madame, dit Paul Vence.

Mais elle se tourna vers Dechartre :

— J'espère que vous ne venez pas me féliciter, vous...

Paul Vence lui demanda si elle allait s'installer dans les appartements du ministère.

Elle se récria :

— Ah! non, par exemple!

— Du moins, madame, reprit Paul Vence, vous irez aux

bals de l'Élysée et des ministères ; et nous admirerons par quel art vous y garderez votre charme mystérieux, comment vous y serez encore celle dont on rêve.

— Les changements de ministères, dit madame Martin, vous inspirent, monsieur Vence, des réflexions bien frivoles.

— Madame, reprit Paul Vence, je ne dirai pas, comme Renan, mon maître bien-aimé : « Qu'est-ce que cela fait à Sirius? » parce qu'on me répondrait raisonnablement : « Que fait le gros Sirius à la petite Terre? » Mais je suis toujours un peu surpris de voir des personnes adultes et même vieilles se laisser abuser par l'illusion du pouvoir, comme si la faim, l'amour et la mort, toutes les nécessités ignobles ou sublimes de la vie, n'exerçaient pas sur la foule des hommes un empire trop souverain pour laisser aux maîtres de chair autre chose qu'une puissance de papier et un empire de paroles. Et, ce qui est plus merveilleux encore, c'est que les peuples croient aussi qu'ils ont d'autres chefs d'État et d'autres ministres que leurs misères, leurs désirs et leur imbécillité. Il était sage, celui qui a dit : « Donnons aux hommes pour témoins et pour juges l'Ironie et la Pitié. »

— Mais, monsieur Vence, dit madame Martin en riant, c'est vous même qui avez écrit cela. Je vous lis.

Cependant les deux ministres cherchaient vainement le général dans la salle et dans les couloirs. Sur le conseil des ouvreuses, ils passèrent dans les coulisses, et, à travers les décors qui s'élevaient et s'abaissaient, dans la foule des jeunes Allemandes en jupe rouge, des sorcières, des démons, des courtisanes de l'antiquité, ils gagnèrent le foyer de la danse. La vaste salle, ornée de peintures allégoriques, presque déserte, avait cet air de gravité que donnent à leurs institutions l'État et la fortune.

Deux danseuses se tenaient mornes, un pied sur la barre qui règne le long des murs. Çà et là des hommes en habit noir et des femmes en jupe courte et bouffante formaient des groupes presque silencieux.

Loyer et Martin-Bellème, en entrant, ôtèrent leur chapeau. Ils aperçurent, au fond de la salle, Larivière avec une jolie fille, dont la tunique rose, retenue par une ceinture d'or, était fendue aux hanches sur le maillot.

Elle tenait à la main une coupe de carton doré. En s'approchant, ils entendirent qu'elle disait au général :

— Vous êtes vieux, vous, mais je suis sûre que vous en faites au moins autant que lui.

Et elle montrait dédaigneusement de son bras nu un jeune homme qui, près d'eux, une fleur de gardenia à la boutonnière, ricanait.

Loyer fit signe au général qu'il voulait lui parler; et, le poussant contre la barre :

— J'ai le plaisir de vous annoncer que vous êtes nommé ministre de la Guerre.

Larivière, méfiant, ne répondit rien. Cet homme mal mis, à cheveux longs, qui, sous son habit flottant et poussiéreux, ressemblait à un prestidigitateur de beuglant, lui inspirait si peu de confiance, qu'il soupçonnait un piège, peut-être même une mauvaise plaisanterie.

— Monsieur Loyer, garde des Sceaux, dit le comte Martin.

Loyer fut pressant :

— Général, vous ne pouvez vous dérober. J'ai répondu de votre acceptation. En hésitant, vous favorisez un retour offensif de Garain. Il est traître.

— Mon cher collègue, vous exagérez, dit le comte Martin. Mais Garain manque peut-être un peu de franchise. Et l'adhésion du général est urgente.

— La patrie avant tout, répondit Larivière en bredouillant d'émotion.

— Vous savez, mon général, reprit Loyer : les lois existantes appliquées avec une inflexible modération. Ne sortez pas de là.

Il suivait des yeux les deux danseuses qui tendaient sur la barre leur jambe courte et musclée.

Larivière murmurait :

— Le moral de l'armée excellent... La bonne volonté des chefs à la hauteur des circonstances les plus critiques...

Loyer lui tapa sur l'épaule :

— Mon cher collègue, les grandes armées ont du bon.

— Je suis de votre avis, répondit Larivière, l'armée actuelle répond aux nécessités supérieures de la défense nationale.

— Les grandes armées ont cela de bon, reprit Loyer,

qu'elles rendent la guerre impossible. Il faudrait être fou pour engager dans une guerre ces forces démesurées dont le maniement passe toute faculté humaine. C'est bien votre avis, n'est-ce pas, général?

Le général Larivière cligna de l'œil.

— La situation, dit-il, exige une grande circonspection. Nous sommes en face d'un inconnu redoutable.

Alors Loyer, regardant son collègue de la Guerre avec un mépris cynique et doux :

— Dans le cas très improbable d'une guerre, ne pensez-vous pas, mon cher collègue, que les vrais généraux, ce seraient les chefs de gare?

Les trois ministres sortirent par l'escalier de l'administration. Le Président du Conseil les attendait chez lui.

Le dernier acte commençait; madame Martin n'avait plus dans sa loge que Dechartre avec miss Bell.

Miss Bell disait :

— Je suis réjouie, darling, — comment dites-vous en français? — je suis exaltée en pensant que vous portez sur le cœur le lys rouge de Florence. Et M. Dechartre, qui a une âme artiste, doit être bien content aussi de voir à votre corsage ce gentil joyau. Oh! je voudrais connaître le joaillier qui l'a fait, darling. Ce lys est svelte et souple comme la fleur d'iris. Oh! il est élégant, magnifique et cruel. Avez-vous remarqué, my love, que les beaux joyaux ont un air de magnifique cruauté?

— Mon joaillier, dit Thérèse, il est ici, et vous l'avez nommé : c'est M. Dechartre qui a bien voulu dessiner ce bijou.

La loge s'ouvrit. Thérèse tourna à demi la tête et vit dans l'ombre Le Ménil, qui la saluait avec sa brusque souplesse.

— Transmettez, je vous prie, madame, mes félicitations à votre mari.

Il la complimenta un peu sèchement sur sa bonne mine. Il eut pour miss Bell quelques paroles obligeantes et correctes.

Thérèse l'entendait, anxieuse, la bouche entr'ouverte, dans l'effort douloureux de répondre des choses insignifiantes. Il lui demanda si elle avait passé une bonne saison à Joinville. Il aurait bien voulu y aller au moment des chasses.

Mais il n'avait pas pu. Il avait navigué sur la Méditerranée; ensuite, il avait chassé à Sémanville.

— Oh! monsieur Le Ménil, dit miss Bell, vous avez erré sur la mer bleue. Avez-vous vu des sirènes?

Non, il n'avait pas rencontré de sirènes; mais, pendant trois jours, un dauphin avait nagé dans les eaux du yacht.

Miss Bell lui demanda si ce dauphin aimait la musique.

Il ne croyait pas.

— Les dauphins, dit-il, sont tout bonnement de petits cachalots que les marins appellent des oies de mer, à cause d'une certaine ressemblance dans la forme de la tête.

Mais miss Bell ne voulait pas croire que le monstre qui porta le poète Arion au promontoire de Ténare eût une tête d'oie.

— Monsieur Le Ménil, si, l'année prochaine, un dauphin vient encore nager autour de votre bateau, je vous prie, jouez pour lui, sur la flûte, l'hymne à Apollon delphique. Aimez-vous la mer, monsieur Le Ménil?

— Je préfère les bois.

Maître de lui, très simple, il parlait avec tranquillité.

— Oh! monsieur Le Ménil, je sais que vous aimez beaucoup les bois et les clairières où les petits lièvres dansent au clair de la lune.

Dechartre, pâle, se leva et sortit.

C'était la scène de l'église. Marguerite, agenouillée, se tordait les mains, la tête entraînée au poids des longues nattes blondes. Et les voix de l'orgue et du chœur firent retentir la prose des morts :

Quand du Seigneur le jour luira,
Sa croix au ciel resplendira,
Et l'univers s'écroulera.

— Oh! darling, savez-vous que cette prose des morts que l'on chante dans les églises catholiques vient d'un ermitage franciscain? Elle garde le bruit du vent qui souffle, l'hiver, dans les mélèses, sur la cime de l'Alverne.

Thérèse n'entendait pas. Son âme s'était écoulée par la petite porte entr'ouverte.

Il se fit dans le salon un bruit de fauteuils culbutés. Schmoll

revenait. Il avait appris que M. Martin-Bellème était nommé ministre. Tout de suite il réclamait la croix de commandeur et un appartement plus vaste à l'Institut. Le sien était sombre, exigu, insuffisant pour sa femme et ses cinq filles. Il avait dû établir son cabinet de travail dans une soupente. Il traîna de longues plaintes, et ne consentit à partir qu'après avoir reçu l'assurance que madame Martin parlerait pour lui.

— Monsieur Le Ménil, demanda miss Bell, est-ce que vous naviguerez l'année prochaine?

Le Ménil pensait que non. Il n'avait pas l'intention de garder *Rosebud*. La mer était triste.

Et calme, énergique, têtu, il regarda Thérèse.

Sur la scène, dans la prison de Marguerite, Méphistophélès chantait : « Le jour est levé », et l'orchestre imitait le galop effrayant des chevaux. Thérèse murmura :

— J'ai mal à la tête, on étouffe ici.

Le Ménil alla entr'ouvrir la porte.

La phrase claire de Marguerite, appelant les anges, monta en blanches étincelles dans l'air.

— Darling, je vais vous dire : cette pauvre Marguerite ne veut pas être sauvée selon la chair, et, pour cela, elle est sauvée en esprit et en vérité. Je crois une chose, darling, je crois fermement que nous serons tous sauvés. Oh! oui, je crois à la purification finale des pécheurs.

Thérèse se leva, longue et blanche, au côté la fleur sanglante. Miss Bell, immobile, écoutait la musique. Le Ménil, dans le salon, prit le manteau de madame Martin. Et, tandis qu'il le tenait déployé, elle traversa la loge, et s'arrêta devant la glace près de la porte entr'ouverte. Il posa sur les épaules nues, en les effleurant des doigts, la grande chappe de velours rouge brodé d'or et doublé d'hermine, et dit tout bas d'une voix brève, très nette :

— Thérèse, je vous aime. Rappelez-vous ce que je vous ai demandé avant-hier. Je serai tous les jours, tous les jours à partir de trois heures, chez nous, rue Spontini.

A ce moment, comme elle fit un mouvement de la tête pour recevoir son manteau, elle vit Dechartre, la main sur le bouton de la porte. Il avait entendu. Il la regarda avec tout ce que des yeux humains peuvent contenir de reproches et de douleur.

Puis il s'enfonça dans le vague du couloir. Elle sentit des marteaux de feu battre dans sa poitrine et resta immobile sur le seuil.

— Tu m'attendais? lui dit Montessuy qui venait la prendre. Tu es très abandonnée, aujourd'hui; je vais vous reconduire, toi et miss Bell.

XXXIII

Dans la voiture, dans sa chambre, elle revoyait ce regard de son ami, ce regard cruel et douloureux. Elle lui connaissait cette facilité au désespoir, cette prompte volonté de ne plus vouloir. Elle l'avait vu fuir ainsi sur la berge de l'Arno. Heureuse alors, dans sa tristesse et son angoisse, elle avait pu courir à lui, lui crier: « Venez! » Cette fois encore, entourée, surveillée, elle aurait dû trouver, dire quelque chose, ne pas le laisser partir muet et désolé. Elle était restée surprise, accablée. L'accident avait été si absurde et si rapide! Elle avait contre Le Ménil cette colère simple que donnent les choses malfaisantes, la pierre contre laquelle on s'est fendu la tête. C'est à elle-même qu'elle faisait des reproches amers d'avoir laissé partir son ami, sans un mot, sans un regard, où elle eût mis son âme.

Tandis que Pauline attendait pour la déshabiller, elle allait et venait d'impatience. Puis elle s'arrêtait brusquement. Dans les glaces obscures où se noyaient les reflets des bougies, elle voyait le couloir du théâtre et son ami la fuyant sans retour.

Où était-il maintenant? Que se disait-il, seul? C'était pour elle un supplice de ne pouvoir le rejoindre, le revoir, tout de suite.

Elle appuya longtemps ses mains sur son cœur; elle étouffait.

Pauline poussa un petit cri. Elle voyait sur le corsage blanc de sa maîtresse des gouttes de sang. Thérèse, sans le savoir, s'était déchiré la main aux étamines du lys rouge.

Elle détacha le joyau emblématique, qu'elle avait porté devant

tous comme le secret éclatant de son cœur, et, le tenant entre ses doigts, elle le contempla longtemps. Alors elle revit les jours de Florence, la cellule de San-Marco où le baiser de son ami vint peser doucement sur sa bouche, tandis qu'à travers ses cils abaissés elle apercevait vaguement encore les anges et le ciel bleu peints sur la muraille, les Lanzi, et la fontaine éclatante du glacier sur la nappe de cotonnade rouge; le pavillon de la *via Laura*, ses nymphes, ses chèvres, et la chambre où les bergers et les masques des paravents entendaient ses cris et ses longs silences.

Non, tout cela, ce n'était pas les ombres du passé, les fantômes des heures anciennes. C'était la réalité présente de son amour. Et un mot jeté stupidement par un étranger détruirait ces belles choses! Heureusement, ce n'était pas possible. Son amour, son amant ne dépendaient pas d'une telle misère. Si seulement elle pouvait courir chez lui, comme elle était là, à demi dévêtue, dans la nuit, entrer dans sa chambre... Elle le trouverait devant le feu, les coudes aux genoux, la tête entre les mains, triste. Alors, les doigts dans les cheveux de son ami, elle le forcerait à relever la tête, à voir qu'elle l'aimait, qu'elle était sa chose, son trésor vivant de joie et d'amour.

Elle avait renvoyé sa femme de chambre. Dans son lit, la lampe allumée, elle remuait une seule idée en son esprit.

C'était un accident, un accident absurde. Il le comprendrait bien, que leur amour n'avait rien à voir à cette chose bête. Quelle folie! lui, s'inquiéter d'un autre! Comme s'il y avait d'autres hommes au monde!

M. Martin-Bellème entr'ouvrit la porte de la chambre. Voyant de la lumière, il entra.

— Vous ne dormez pas, Thérèse?

Il venait de conférer chez Berthier d'Eyzelles avec ses collègues. Il voulait demander conseil sur certains points à sa femme, qu'il savait intelligente. Surtout il avait besoin d'entendre des paroles sincères.

— C'est fait, dit-il. Vous m'aiderez, chère amie, j'en suis sûr, dans une situation très enviée, mais aussi très difficile et même périlleuse, que je vous dois en partie, puisque j'y ai été porté surtout par l'influence puissante de votre père.

Il la consulta sur le choix d'un chef de cabinet.

Elle le conseilla de son mieux. Elle le trouvait sensé, calme, et pas plus sot que les autres.

Il s'enfonça dans des réflexions :

— Il faut que je défende devant le Sénat le budget tel qu'il a été voté par la Chambre. Ce budget renferme des innovations que je n'approuvais pas. Député, je les ai combattues. Ministre, je les soutiendrai. Je regardais les choses par le dehors. Vues du dedans, elles changent d'aspect. Et puis je ne suis plus libre.

Il soupira :

— Ah ! si l'on savait le peu que nous pouvons quand nous sommes au pouvoir !

Il lui fit part de ses impressions. Berthier se réservait. Les autres restaient impénétrables. Loyer seul se montrait excessivement autoritaire.

Elle l'écoutait sans attention et sans impatience. Ce visage et cette voix pâles marquaient pour elle, comme une horloge, les minutes qui passaient une à une, lentement.

— Il a eu des saillies bizarres, Loyer. Au moment où il se déclarait strictement concordataire : « Les évêques, a-t-il dit, sont des préfets spirituels. Je les protégerai, puisqu'ils m'appartiennent. Et par eux je tiendrai les gardes champêtres des âmes : les curés. »

Il lui rappela qu'elle devrait aller dans un monde qui n'était pas le sien et qui la choquerait sans doute par sa vulgarité. Mais leur situation exigeait qu'ils ne méprisassent personne. D'ailleurs, il comptait sur son tact et sur son dévouement.

Elle le regarda, un peu effarée.

— Rien ne presse, mon ami. Nous verrons plus tard...

Il était fatigué, accablé. Il lui souhaita le bonsoir, lui conseilla de dormir. Elle se perdrait la santé à lire ainsi toute la nuit. Il la laissa.

Elle entendit le bruit de ses pas, un peu plus lourds que de coutume, tandis qu'il traversait le cabinet de travail encombré de livres bleus et de journaux, pour gagner sa chambre où il dormirait, peut-être. Puis elle sentit peser sur elle le silence de la nuit. Elle regarda sa montre. Il était une heure et demie.

Elle se dit : « Il souffre aussi, lui... Il m'a regardée avec tant de désespoir et de colère ! »

Elle avait tout son courage et toute son ardeur. Ce qui l'impatientait, c'était d'être là, prisonnière, et comme au secret. Libre quand viendrait le jour, elle irait, elle le verrait, elle lui expliquerait tout. C'était si clair ! Dans la monotonie douloureuse de sa pensée, elle écoutait le roulement des charrettes qui, à longs intervalles, passaient sur le quai. Ce bruit, qui lui coupait les heures, l'occupait, l'intéressait presque. Elle tendait l'oreille à la rumeur d'abord faible et lointaine, puis grossie et dans laquelle se distinguaient le frottement des roues, le grincement des essieux, le choc des sabots ferrés, et qui, s'affaiblissant peu à peu, finissait en un murmure imperceptible.

Et, quand revenait le silence, elle retombait dans son idée.

Il comprendrait qu'elle l'aimait, qu'elle n'avait jamais aimé que lui. Le malheur, c'est que la nuit fût si lente à couler. Elle n'osait pas regarder sa montre, de peur d'y voir l'accablante immobilité du temps.

Elle se leva, alla à la fenêtre et souleva les rideaux. Une lueur pâle était répandue dans le ciel nuageux. Elle crut que c'était le jour qui commençait à poindre. Elle regarda sa montre. Il était trois heures et demie.

Elle retourna à la fenêtre. L'infini sombre du dehors l'attirait. Elle regarda. Le trottoir luisait sous les becs de gaz. Une pluie invisible et muette tombait du ciel blafard. Tout à coup, une voix monta dans le silence : aiguë et puis grave, saccadée, elle semblait faite de plusieurs voix qui se répondaient. C'était un ivrogne qui, battant le trottoir et se heurtant aux arbres, menait une longue dispute avec les êtres de son rêve auxquels il donnait généreusement la parole, et qu'il accablait ensuite sous de grands gestes et des mots impérieux. Thérèse voyait le long du parapet, le pauvre homme flotter, dans sa blouse blanche, comme une loque au vent de la nuit, et elle entendait çà et là des mots qui revenaient sans cesse : « Voilà ce que je lui dis, au gouvernement ! »

Saisie par le froid, elle se remit au lit. Une angoisse lui vint. Elle pensa : « Il est jaloux, il l'est follement. C'est une affaire de nerfs et de sang. Mais son amour aussi est une

affaire de sang et de nerfs. Son amour et sa jalousie, c'est une même chose. Un autre comprendrait. Il suffirait de contenter son amour-propre. » Mais lui, il était jaloux en dedans et du fond de sa chair. Elle le savait, qu'en lui la jalousie était une torture physique, une plaie avivée, élargie par toutes les tenailles de l'imagination. Elle savait combien le mal était profond. Elle l'avait vu pâlir devant le Saint Marc de bronze, quand elle avait jeté une lettre dans la boîte, au mur de la vieille maison florentine, alors qu'il ne la possédait qu'en désir et qu'en rêve.

Elle se rappelait ses plaintes étouffées, ses brusques tristesses, plus tard, après les longs baisers, et le mystère douloureux des paroles qu'il répétait sans cesse : « Il faut que je t'oublie en toi. » Elle revoyait la lettre de Dinard, et ce désespoir furieux pour un mot entendu à la table d'un cabaret. Elle sentait que le coup avait été porté par hasard à l'endroit sensible, à la plaie saignante. Mais elle ne perdait pas courage. Elle dirait tout, elle avouerait tout, et tous ses aveux crieraient : « Je t'aime, je n'ai jamais aimé que toi ! » Elle ne l'avait pas trahi. Elle ne lui apprendrait rien qu'il n'eût déjà deviné. Elle avait menti si peu et si mal, et seulement pour ne pas lui faire de la peine. Comment ne comprendrait-il pas? Il valait mieux qu'il sût tout, puisque ce tout n'était rien. Elle se représentait sans cesse les mêmes idées, se répétait les mêmes paroles.

Sa lampe ne jetait plus qu'une lueur fumeuse. Elle alluma des bougies. Il était six heures et demie. Elle s'aperçut qu'elle avait sommeillé. Elle courut à la fenêtre. Le ciel était noir et mêlé à la terre dans un chaos de ténèbres épaisses. Alors, il lui vint la curiosité de savoir exactement à quelle heure le soleil se lèverait. Elle n'en avait aucune idée. Elle pensait seulement que les nuits étaient très longues en décembre. Elle chercha à se rappeler, mais elle ne trouva pas. Elle ne songea point à regarder le calendrier oublié sur la table. Les pas lourds des ouvriers qui passaient par escouades, le bruit des voitures de laitiers et de maraîchers frappèrent son oreille comme des sons de bon augure. Elle tressaillit à ce premier réveil de la ville.

XXXIV

A neuf heures, dans la cour de la petite maison, elle trouva M. Fusellier qui balayait sous la pluie, en fumant sa pipe. Madame Fusellier sortit de sa loge. Ils avaient tous deux l'air embarrassé. C'est madame Fusellier qui parla la première :

— M. Jacques n'est pas chez lui.

Et, comme Thérèse restait silencieuse, immobile, Fusellier s'approcha, avec son balai, cachant de la main gauche sa pipe derrière son dos :

— M. Jacques n'est pas encore rentré.

— Je l'attendrai, dit Thérèse.

Madame Fusellier la conduisit dans le salon où elle alluma le feu. Et, comme le bois fumait et ne flambait pas, elle restait penchée, les deux mains sur les cuisses.

— C'est la pluie, dit-elle, qui rabat la fumée.

Madame Martin murmura que ce n'était pas la peine de faire du feu, qu'elle n'avait pas froid.

Elle se vit dans une glace.

Elle était blême, avec des plaques ardentes aux joues. Alors seulement elle sentit qu'elle avait les pieds glacés. Elle s'approcha du feu. Madame Fusellier, la voyant inquiète, chercha une bonne parole :

— M. Jacques ne tardera pas à rentrer. Que Madame se chauffe en attendant.

Un jour triste tombait avec la pluie sur le plafond vitré. Le long des murs, la Dame à la licorne, le geste roide et la chair amortie, n'était plus belle parmi les cavaliers, dans la forêt pleine de fleurs et d'oiseaux. Thérèse se répétait ces mots : « Il n'est pas rentré. » Et, à force de les redire, elle en perdait le sens. Les yeux brûlants, elle regardait la porte.

Elle resta ainsi, sans mouvement, sans pensée, un temps dont elle ne savait pas la durée : peut-être une demi-heure. Un bruit de pas vint, la porte s'ouvrit. Il entra. Elle vit qu'il était trempé de pluie et de boue, brûlé de fièvre.

Elle arrêta sur lui un regard si sincère et si franc qu'il en fut frappé. Mais, presque aussitôt, il rappela du dedans de lui-même toute sa souffrance.

Il lui dit :

— Que me voulez-vous encore? Vous m'avez fait tout le mal que vous pouviez me faire.

La fatigue lui donnait un air de douceur. Elle en fut effrayée.

— Jacques, écoutez-moi...

Il lui fit signe qu'il n'avait rien à entendre d'elle.

— Jacques, écoutez-moi. Je ne vous ai pas trompé. Oh! non, je ne vous ai pas trompé. Est-ce que c'était possible? Est-ce que...

Il l'interrompit :

— Ayez pitié de moi. Ne me faites plus de mal. Laissez-moi, je vous en supplie. Si vous saviez la nuit que j'ai passée, vous n'auriez pas le courage de me tourmenter encore.

Il se laissa tomber sur le divan où, six mois auparavant, il lui avait donné des baisers sous sa voilette.

Il avait marché toute la nuit, au hasard, remonté la Seine, jusqu'à la trouver bordée de saules et de peupliers. Pour ne pas trop souffrir, il avait imaginé des distractions. Sur le quai de Bercy, il avait regardé la lune courir dans les nuages. Pendant une heure il l'avait vue se voiler et reparaître. Puis il s'était mis à compter les fenêtres des maisons, avec un soin minutieux. La pluie avait commencé de tomber. Il était allé aux Halles, avait bu de l'eau-de-vie dans un cabaret. Une fille très grosse, qui louchait, lui avait dit : « T'as pas l'air heureux. » Il s'était assoupi sur la banquette de cuir. Ç'avait été un bon moment.

Les images de cette nuit douloureuse passaient dans ses yeux. Il dit:

— Je me suis rappelé la nuit de l'Arno. Vous m'avez gâté toute la joie et toute la beauté du monde.

Il la supplia de le laisser seul. Dans sa lassitude il avait une grande pitié de lui-même. Il aurait voulu dormir; non pas mourir : la mort lui faisait horreur. Mais dormir et ne plus jamais se réveiller. Cependant il la voyait devant lui, tant désirée et aussi désirable qu'autrefois dans le trouble de son teint et malgré la fixité pénible de ses yeux secs. Et dou-

teuse maintenant, plus mystérieuse que jamais. Il la voyait. Sa haine se ranimait avec sa souffrance. D'un regard mauvais, il cherchait sur elle le souvenir des caresses qu'il ne lui avait pas données.

Elle tendit vers lui les bras :

— Écoutez-moi, Jacques.

Il lui fit signe qu'il était inutile qu'elle parlât. Pourtant, il avait envie de l'entendre et déjà il écoutait avidement. Ce qu'elle allait dire, il le détestait et le rejetait d'avance, mais c'était tout ce qui l'intéressait au monde. Elle dit :

— Vous avez pu croire que je vous trahissais, que je ne vivais pas en vous seul et de vous seul. Mais vous ne comprenez donc rien? Vous ne voyez donc pas que, si cet homme était mon amant, il n'aurait pas eu besoin de me parler au théâtre, dans cette loge; il aurait eu mille autres moyens de me donner un rendez-vous. Oh! non, mon ami, je vous assure bien que depuis que j'ai le bonheur, — aujourd'hui encore, désolée, torturée, je dis le bonheur de vous connaître, —j'ai été toute à vous. Est-ce que j'aurais pu être à un autre? C'est monstrueux, ce que vous imaginez. Mais je t'aime, je t'aime! Je n'aime que toi. Je n'ai jamais aimé que toi.

Il répondit lentement, avec une pesanteur cruelle :

— « Je serai tous les jours, à partir de trois heures, chez nous, rue Spontini. » Ce n'est pas un amant, votre amant qui vous disait cela? Non! C'était un étranger, un inconnu.

Elle se dressa debout, et, avec une gravité douloureuse :

— Oui, j'ai été à lui. Vous le saviez bien. Je l'avais nié, j'avais menti, pour ne pas vous affliger, pour ne pas vous irriter. Je vous voyais inquiet, ombrageux. Mais j'avais menti si peu et si mal! Tu le savais. Ne me le reproche pas. Tu le savais, tu m'as parlé souvent du passé, et puis on t'a dit un jour au restaurant... Et tu en imaginais plus qu'il n'y en avait jamais eu. En mentant, je ne t'ai pas trompé. Si tu savais le peu que c'était dans ma vie! Voilà! je ne te connaissais pas. Je ne savais pas que tu devais venir. Je m'ennuyais.

Elle se jeta à genoux :

— J'ai eu tort. Il fallait t'attendre. Mais, si tu savais à quel point cela n'existe plus, n'a jamais existé.

Et sa voix, modulant une plainte douce et chantante, dit :

— Pourquoi n'es-tu pas venu plus tôt? Pourquoi?

Elle se traîna jusqu'à lui, voulut lui prendre les mains, les genoux. Il la repoussa.

— J'étais stupide. Je ne croyais pas, je ne savais pas. Je ne voulais pas savoir.

Il se leva et, dans un éclat de haine :

— Je ne voulais pas, je ne voulais pas que ce fût celui-là.

Elle s'assit à la place qu'il avait quittée, et là, plaintive, à voix basse, elle expliqua le passé. Dans ce temps-là, elle était jetée, seule, dans un monde horriblement banal. Cela s'était fait, elle avait cédé. Mais tout de suite elle avait regretté. Oh! s'il savait la tristesse morne de sa vie, il ne serait pas jaloux, il la plaindrait.

Elle secoua la tête, et, le regardant à travers les mèches défaites de ses cheveux :

— Mais je te parle d'une autre femme. Je n'ai rien de commun avec cette femme-là. Moi, je n'existe que depuis que je t'ai connu, depuis que j'ai été à toi.

Il s'était mis à marcher dans la chambre, d'un pas fou, comme tout à l'heure sur la berge de la Seine. Il éclata d'un rire douloureux :

— Oui, mais, pendant que tu m'aimais, l'autre femme, celle qui n'était pas toi?

Elle le regarda, indignée :

— Tu peux croire...

— Vous ne l'avez pas revu à Florence, vous ne l'avez pas reconduit à la gare?

Elle lui dit comment il était venu la retrouver, en Italie, qu'elle l'avait vu, qu'elle avait rompu, qu'il était parti irrité et que, depuis, il cherchait à la reprendre, mais qu'elle n'y avait pas même fait attention.

— Mon ami, je ne vois, je ne sais que toi au monde.

Il secoua la tête.

— Je ne te crois pas.

Elle se révolta :

— Je vous ai tout dit. Accusez-moi, condamnez-moi, mais ne m'offensez pas dans mon amour pour vous. Cela, je vous le défends.

Il secoua la tête :

— Laissez-moi. Vous m'avez fait trop de mal. Je vous ai tant aimée que toutes les douleurs que vous auriez pu me donner, je les prendrais, je les garderais, je les aimerais; mais celle-là est hideuse. Je la hais. Laissez-moi, je souffre trop. Adieu.

Droite, ses petits pieds fixés au tapis :

— Je suis venue. C'est mon bonheur, c'est ma vie que je dispute. Je suis âpre, vous le savez. Je ne m'en irai pas.

Et elle redit tout ce qu'elle avait dit. Violente et sincère, sûre d'elle, elle expliqua comment elle avait rompu le lien déjà si lâche et qui l'impatientait; comment, du jour où elle s'était donnée dans le pavillon de la *via Laura,* elle n'avait été qu'à lui, sans regrets, certes, sans un regard, sans une pensée égarés. Mais, en lui parlant d'un autre, elle l'irritait. Et il lui criait :

— Je ne vous crois pas !

Alors elle recommença de dire ce qu'elle avait dit.

Et tout à coup, d'instinct, elle regarda sa montre :

— Mon Dieu ! il est midi.

Elle avait jeté bien des fois le même cri d'alarme, quand l'heure des adieux venait les surprendre. Et Jacques tressaillit en entendant cette parole familière, si douloureuse, cette fois, et désespérée. Quelques minutes encore elle répandit des paroles ardentes et mouillées de larmes. Puis il fallut bien qu'elle s'en allât ; elle n'avait rien gagné.

Chez elle, elle trouva dans l'antichambre les Dames de la halle qui l'attendaient pour lui offrir un bouquet. Elle se rappela que son mari était ministre. Il y avait pour elle des paquets de télégrammes, de cartes et de lettres, des félicitations, des demandes. Madame Marmet lui écrivait pour la prier de recommander son neveu au général Larivière.

Elle entra dans la salle à manger, et tomba accablée sur une chaise. M. Martin-Bellème achevait de déjeuner. Il était attendu en même temps au conseil de cabinet et chez le ministre démissionnaire des finances à qui il devait une visite. Déjà l'obséquiosité prudente du personnel l'avait flatté, inquiété, lassé.

— N'oubliez pas, chère amie, dit-il, d'aller voir madame Berthier d'Eyzelles. Vous savez qu'elle est susceptible.

Elle ne répondit pas. Tandis qu'il trempait dans le bol de verre ses doigts jaunes, il leva la tête et la vit si lasse et si défaite qu'il n'osa plus rien dire.

Il se trouvait devant un secret qu'il ne voulait pas connaître, devant une douleur intime qu'un seul mot pouvait faire éclater. Il en ressentit de l'inquiétude, de la peur et comme une sorte de respect.

Il jeta sa serviette :

— Excusez-moi, chère amie.

Et il sortit.

Elle essaya de manger. Elle ne put rien avaler. Tout lui donnait un dégoût insurmontable.

Vers deux heures elle revint à la petite maison des Ternes. Elle trouva Jacques dans sa chambre. Il fumait une pipe de bois. Une tasse de café, presque vide, était sur la table. Il la regarda avec une dureté dont elle fut glacée. Elle n'osait pas parler, sentant que tout ce qu'elle pourrait dire l'offenserait et l'irriterait, et que, discrète et muette, seulement en se montrant, elle ranimait sa colère. Il savait qu'elle reviendrait ; il l'avait attendue avec l'impatience de la haine, d'un cœur aussi anxieux qu'il l'attendait naguère dans le pavillon de la *via Laura*. Elle eut une lueur soudaine et elle vit qu'elle avait eu tort de venir ; qu'absente, il l'aurait désirée, voulue, appelée, peut-être. Mais il était trop tard ; et, d'ailleurs, elle ne cherchait pas à être habile.

Elle lui dit :

— Vous voyez. Je suis revenue, je n'ai pas pu faire autrement. Et puis, c'était tout naturel, puisque je t'aime. Et tu le sais.

Elle l'avait bien senti, que tout ce qu'elle pourrait dire ne ferait que l'irriter. Il lui demanda si elle en disait autant rue Spontini.

Elle le regarda avec une tristesse profonde :

— Jacques, vous me l'avez dit plusieurs fois, que vous me gardiez un fond de haine et de colère. Vous aimez à me faire souffrir. Je le vois bien.

Avec une ardente patience, longuement, elle lui redit sa vie entière, le peu qu'elle y avait mis, les tristesses du passé, et

comment, depuis qu'il l'avait prise, elle ne vivait que par lui, en lui.

Les paroles coulaient limpides comme son regard. Elle s'était assise près de lui. Elle l'effleurait par moment de ses doigts devenus timides et de son souffle trop chaud. Il l'écoutait avec une avidité mauvaise. Cruel envers lui-même, il voulut tout savoir : les derniers rendez-vous avec l'autre, la rupture. Elle lui rapporta fidèlement ce qui s'était passé à l'hôtel d'Angleterre; mais elle transporta la scène dehors, dans une allée des Cascine, de peur que l'image de leur triste entretien dans une chambre close n'irritât encore son ami. Puis elle expliqua le rendez-vous à la gare. Elle n'avait pas voulu désespérer un homme violent et qui souffrait. Depuis, elle n'avait pas eu de nouvelles de lui, jusqu'au jour où il lui avait parlé avenue Mac-Mahon. Elle répéta ce qu'il avait dit sous l'arbre de Judée. Le surlendemain, elle l'avait vu à l'Opéra, dans sa loge. Certes, elle ne l'avait pas encouragé à venir. C'était la vérité.

C'était la vérité. Mais le poison ancien, lentement amassé en lui, le brûlait. Le passé, l'irréparable passé, elle le lui rendait présent par ses aveux. Il en voyait des images qui le torturaient. Il lui dit :

— Je ne vous crois pas.

Et il ajouta :

— Et si je vous croyais, je ne pourrais plus vous revoir, à la seule idée que vous avez été à cet homme. Je vous l'ai dit, je vous l'ai écrit, — vous vous rappelez, à Dinard. — Je ne voulais pas que ce fût celui-là. Et depuis...

Il s'arrêta. Elle dit :

— Vous savez bien que, depuis, il n'y a rien eu.

Il reprit avec une sourde violence :

— Depuis, je l'ai vu.

Ils restèrent longtemps silencieux. Enfin elle dit, étonnée et plaintive :

— Mais, mon ami, vous deviez pourtant bien penser que telle que je suis, mariée comme je l'étais... On voit tous les jours des femmes apporter à leur amant un passé plus lourd que le mien et se faire aimer, pourtant. Ah! mon passé, si vous pouviez savoir le peu que c'était!

— Je sais ce que vous donnez. On ne peut pas vous pardonner, à vous, ce qu'on pardonnerait à une autre.

— Mais, mon ami, je suis comme les autres.

— Non, vous n'êtes pas comme les autres. A vous, on ne peut rien pardonner.

Il parlait la bouche serrée, les dents haineuses. Ses yeux, ces yeux qu'elle avait vus si grands, chargés de flammes douces, maintenant secs, durs, rétrécis entre les paupières plissées, lui jetaient un regard nouveau. Il lui fit peur.

Elle alla se mettre au fond de la chambre, sur une chaise, et là, le cœur gros, les prunelles étonnées, comme un enfant, elle resta longtemps tremblante, étouffée de sanglots. Puis elle se mit à pleurer.

Il soupira :

— Pourquoi vous ai-je connue?

Elle répondit dans ses larmes :

— Moi, je ne regrette pas de vous avoir connu. J'en meurs, et je ne regrette pas. J'ai aimé.

Il s'entêta méchamment à la faire souffrir. Il se sentait odieux et ne pouvait s'arrêter.

— C'est possible, après tout, que, moi aussi, vous m'ayez aimé.

Elle, avec une douce amertume :

— Mais je n'ai aimé que vous. Je vous ai trop aimé. Et c'est de cela que vous me punissez... Oh! vous pouvez penser que j'étais avec un autre ce que j'ai été avec vous!

— Pourquoi pas?

Elle le regarda sans force, sans courage :

— C'est vrai, que vous ne me croyez pas, dites?

Elle ajouta très doucement :

— Si je me tuais, me croiriez-vous?

— Non, je ne vous croirais pas.

Elle s'essuya les joues avec son mouchoir; puis, levant ses yeux qui brillaient à travers ses larmes :

— Alors, c'est fini!

Elle se leva, revit dans la chambre les mille choses avec lesquelles elle avait vécu dans une intimité riante et voluptueuse, qu'elle faisait siennes, et qui tout à coup ne lui étaient plus de rien, et qui la regardaient comme une étrangère et

comme une ennemie : elle revit la femme nue, qui faisait en courant le geste qu'on ne lui avait pas expliqué ; les médailles florentines, qui lui rappelaient Fiesole et les heures enchantées de la *via Laura ;* le profil ébauché par Dechartre, cette tête de gamine, qui riait dans sa jolie maigreur souffrante. Elle s'arrêta un moment, avec sympathie, devant cette petite marchande de journaux qui, elle aussi, était venue là et qui avait disparu, emportée dans l'immensité effrayante de la vie et des choses.

Elle répéta :

— Alors, c'est fini?

Il se tut.

Le crépuscule effaçait déjà les formes.

Elle dit :

— Qu'est-ce que je vais devenir?

Il répondit :

— Et moi, que deviendrai-je?

Ils se regardèrent avec pitié, parce que chacun avait pitié de soi-même.

Thérèse dit encore :

— Et moi qui craignais de vieillir; pour vous, pour moi, pour que notre bel amour ne finît pas! Il valait mieux ne pas naître. Oui, ce serait meilleur que je ne fusse pas née. Quel pressentiment avais-je donc quand, toute petite, sous les tilleuls de Joinville, près de la Couronne, devant les nymphes de marbre, je voulais mourir?

Les bras tombants et les mains jointes, elle leva les yeux; son regard mouillé jeta dans l'ombre une lueur.

— Et il n'y a pas moyen de vous faire sentir que ce que je vous dis est vrai, que jamais, depuis que je suis à vous, jamais... Mais comment aurais-je pu? L'idée seule m'en paraît horrible, absurde. Vous me connaissez donc si peu?

Il secoua la tête tristement :

— Non! je ne vous connais pas.

Elle interrogea encore une fois d'un regard toutes les choses qui, dans la chambre, les avaient vus s'aimer.

— Mais alors, ce que nous avons été l'un pour l'autre... c'était vain, c'était inutile. On se brise l'un contre l'autre, on ne se mêle pas!

Elle se révolta. Ce n'était pas possible qu'il ne sentît pas ce qu'il était pour elle.

Et, dans l'ardeur de son amour déchiré, elle se jeta sur lui, l'enveloppa de baisers, de larmes, de cris, de morsures.

Il oublia tout, la prit endolorie, brisée, heureuse, la pressa dans ses bras avec la rage morne du désir. Déjà, la tête renversée au bord de l'oreiller, elle souriait dans les larmes. Brusquement il s'arracha d'elle.

— Je ne vous vois plus seule. Je vois l'autre avec vous, toujours.

Elle le regarda, muette, indignée, désespérée. Elle se leva, rajusta sa robe et ses cheveux, avec un sentiment inconnu de honte. Puis, sentant que tout était fini, elle promena autour d'elle le regard étonné de ses yeux qui ne voyaient plus, et sortit lentement.

ANATOLE FRANCE.

LE PATRONAGE DES LIBÉRÉS

I

Le patronage des libérés! Voilà un mot qui, il y a bien peu de temps encore, ne trouvait guère d'écho en France. S'occuper de ces gens-là! alors qu'il y a tant de malheureux à secourir, qui n'ont jamais failli, eux! Occupons-nous de recueillir tous les orphelins, d'hospitaliser tous les vieillards et les infirmes, de trouver du travail à tous les honnêtes ouvriers sans ouvrage: soit! mais des voleurs, des mendiants, des vagabonds, des violents... laissons ce soin aux naïfs

Ce raisonnement commode avait suffi à rassurer la conscience de générations entières, qui d'ailleurs ne se livraient pas toutes à la visite des pauvres et des malades ou à l'assistance des « sans-travail ». Cette quiétude fut cependant troublée lorsque, vers 1891[1], des statistiques officielles vinrent brutalement démontrer que 132.000 individus condamnés à la prison étaient chaque année rejetés dans la vie libre et que, sur ce nombre, 47 % étaient des récidivistes; qu'en quinze ans, la récidive, dans son ensemble, s'était accrue de 40 %; et que le nombre des mineurs de seize ans poursuivis en

1. Voir la *Statistique pénitentiaire* publiée annuellement par le ministère de l'Intérieur.

justice avait augmenté, en quatre années, des deux cinquièmes! Le mal était effrayant. Il fallait l'arrêter, sous peine d'en être dévoré; et pour cela, tout d'abord, en rechercher les causes. Il n'y avait pas à les chercher loin; il y en avait deux: la première résidait dans l'état déplorable de nos établissements pénitentiaires que la plus honteuse promiscuité transformait en véritables écoles de perversité, en « pépinières de récidivistes ». Mais la seconde, il fallut bien le reconnaître, tenait à ce que personne, ou presque personne, ne s'occupait du sort des condamnés à leur libération.

Un individu a volé une paire de souliers, il a frappé un camarade, il a injurié un gardien de la paix. Il est condamné à un mois, à trois mois d'emprisonnement. Il sort de prison. Il faut qu'il mange. — Qu'il travaille! dit-on. — Mais où trouvera-t-il du travail? Réfléchit-on aux obstacles qui se dressent tout à coup devant lui? Son ancien patron lui ferme sa maison. D'ailleurs, ses compagnons d'atelier ne voudraient plus de lui à leurs côtés. Il va frapper à d'autres portes : on lui demande d'où il vient. S'il hésite, on lui demande son casier judiciaire, et on l'éconduit. Il faut vivre, cependant! Et ce malheureux, qui a expié son délit, qui croit avoir payé sa dette à la société, se retourne indigné contre elle, quand il voit que cette société, comme un créancier malhonnête, veut qu'il paie à perpétuité : la rage lui monte au cœur, il rompt définitivement avec cette marâtre qui lui refuse le droit de vivre, il s'établit malfaiteur et il retourne bientôt sur les bancs de la police correctionnelle, dans nos prisons, grossir ce flot sans cesse montant de la récidive.

Quel remède? Le remède n'est pas facile, mais il existe; je dirai plus, il est appliqué depuis longtemps par des hommes de cœur qui ont compris qu'il y avait dans la situation du libéré un effroyable vide, dans nos mœurs une dureté révoltante. Ils se sont dit que, puisque des difficultés particulières s'opposaient à ce qu'il rentre dans la vie régulière, il fallait venir à son secours, lui tendre la main, l'aider à se relever et lui ouvrir les portes qui se ferment obstinément devant lui. Ils ont senti qu'il y allait non pas seulement d'un devoir de charité, mais d'un véritable devoir social, car ce n'est pas seulement un malheureux qu'il faut défendre contre la faim,

c'est la société tout entière, menacée par cette misère, qu'il faut protéger contre ses suggestions. Et ils ont fondé des asiles pour recueillir ces malheureux, des sociétés pour les visiter dans leur prison, pour leur chercher du travail à leur sortie, pour les aider à gagner honorablement leur pain.

Sans doute, ce n'est pas d'aujourd'hui que ces œuvres existent. Dans notre ancienne France, il y avait déjà des œuvres de miséricorde en grand nombre, à Paris, Orléans, Lyon, Montpellier, Marseille, Aix, Toulouse, Rouen. Mais elles avaient un but différent : elles procuraient aux prisonniers la nourriture que ne leur donnait pas d'une façon régulière ni suffisante l'Administration d'alors ; elles prodiguaient aux condamnés à mort, alors singulièrement nombreux, les consolations religieuses, qu'elles portaient également aux simples prisonniers. Elles ne pratiquaient pas le patronage proprement dit, c'est-à-dire le placement. Tartufe est le plus célèbre, mais non le plus ressemblant, de ces charitables visiteurs des siècles derniers[1].

Avec la Révolution et la législation nouvelle, les œuvres anciennes se transforment ou disparaissent. Les aliments sont assurés aux détenus, les derniers supplices deviennent rares, le service religieux est assuré dans chaque prison par un aumônier attaché à l'établissement et salarié par l'État. Il n'y a plus place pour les anciennes pratiques. Aussi, dans les premières années de ce siècle, ne trouvons-nous plus qu'un fort petit nombre d'œuvres de patronage. C'est sous le gouvernement de Juillet que la question vient à l'ordre du jour. Tocqueville et de Beaumont avaient, à leur retour d'Amérique, attiré l'attention publique sur l'importance d'une bonne organisation pénitentiaire et sur la nécessité d'une réforme. De son côté, le ministère de l'Intérieur, en même temps qu'il préparait devant le Parlement l'accomplissement de la réforme désirée, notamment au point de vue l'application du régime cellulaire[2], faisait un puissant appel à l'initiative privée

1. ... Je vais aux prisonniers
Des aumônes que j'ai partager les deniers. (Acte III, Scène II.)

2. Les travaux inaugurés par les rapports de MM. de Tocqueville et de Beaumont (1832) aboutirent, le 19 mai 1844, au vote par la Chambre des députés d'une loi sur l'emprisonnement individuel, qui allait recevoir la sanction de la Chambre des pairs lorsqu'éclata la Révolution.

en faveur des œuvres d'assistance aux libérés. Plusieurs Sociétés se fondèrent à cette époque. La plus ancienne est celle de Strasbourg, fondée en 1831; la plus solide, qui continue encore actuellement sa bienfaisante influence, est la Société des jeunes détenus et libérés du département de la Seine. Puis vinrent la Solitude de Lyon et celle de Nazareth, le Patronage des prévenus acquittés de la Seine, l'Œuvre protestante des prisons, le Patronage des jeunes libérées de Rouen, etc.

L'Empire arrêta net ce beau mouvement. La trop fameuse circulaire de Persigny, en 1853, jeta un discrédit officiel, c'est-à-dire complet, sur le système cellulaire, si heureusement inauguré chez nous, à l'exemple des États-Unis, depuis les travaux de Beaumont. Du même coup, les pouvoirs publics comprirent que le monde des prisons n'intéressait pas le gouvernement, et le patronage fut oublié comme la lutte contre la récidive.

Il fallut la généreuse initiative du comte d'Haussonville, à l'Assemblée nationale, pour ramener les esprits vers ces problèmes. Les immortels travaux de la grande Commission d'enquête aboutirent, en 1875[1], au vote de la grande loi sur la séparation individuelle de tous les inculpés, accusés ou condamnés à moins d'un an. La tradition de 1830 était renouée. On constatait avec effroi les progrès chaque jour plus menaçants de la récidive. On accueillait avec faveur le moyen le plus sûr de les enrayer. Je n'ai pas à rechercher ici quels motifs, financiers avant tout, ont empêché jusqu'ici cette réforme si urgente. Il me suffit de constater que ce mouvement en faveur de la transformation de nos odieuses prisons en commun entraîna toutes les conséquences qu'il comportait. On songea à la situation de ce condamné ou de ce prévenu, enfermé seul dans sa cellule, isolé du monde entier au fond d'un tombeau de pierre. On se dit qu'on ne pouvait l'abandonner ainsi à ses remords, à son ennui tout au moins; que, autant il fallait

1. Les innombrables dépositions émanées des criminalistes les plus autorisés de France et de l'étranger, les missions accomplies tant en France que dans les pays voisins par les différents membres de la Commission, les rapports des Cours d'appel et de la Cour de cassation forment les principaux éléments de cette vaste enquête, qui se termina par trois beaux rapports de M. d'Haussonville, sur le *régime des établissements pénitentiaires*, de M. Bérenger sur le *régime des prisons départementales*, et de M. Félix Voisin sur l'*éducation et le patronage des jeunes détenus*.

le soustraire à toutes les honteuses promiscuités de l'ancienne prison, autant il fallait ouvrir toute grande la porte de sa cellule à toutes les salutaires influences, à tous les visiteurs honnêtes. De là vint naturellement l'idée de fonder des œuvres qui eussent pour but d'abord d'aller voir le détenu dans sa prison, de l'y consoler, de le relever à ses propres yeux en faisant briller devant lui l'espoir de la réhabilitation, ensuite de l'aider à rentrer dans une vie honnête. De cette époque datent les sociétés du pasteur Robin, de M. G. Bonjean, de M. de Lamarque, de M. le conseiller Félix Voisin, les sociétés de Bordeaux, Orléans, Rouen, Versailles, Mantes, Poitiers, de Mamers, Nancy, Saint-Éloi (près Limoges), Béthune, Blois, Périgueux, Dijon, Laon. A cette époque, on voit pour la première fois figurer au budget un crédit pour subventions aux œuvres de patronage.

Mais depuis lors? Le mouvement s'était arrêté. La réforme pénitentiaire s'était heurtée à des obstacles budgétaires. Les pouvoirs publics semblaient se désintéresser et des prisons et du patronage. L'initiative privée elle-même, endormie dans la sécurité que lui promettait le silence officiel, n'enfantait plus rien, sauf quelques fondations durables à Lyon, Marseille...

La *Société générale des Prisons*, fondée en 1877 par M. Dufaure et par les membres de la grande Commission parlementaire de 1873, vit le danger. Les statistiques accusaient des chiffres de plus en plus redoutables, et, chaque année, nos prisons rendaient à la liberté des hordes de malfaiteurs, non seulement de plus en plus nombreux, mais de plus en plus pervertis. Parce que la Commission du budget refusait les crédits nécessaires à la transformation des prisons, ce n'était pas une raison pour que la charité privée négligeât le second moyen propre à refouler la récidive : le patronage, « cette âme de tout système pénitentiaire ». A la grande voix de M. Jules Simon, un congrès, habilement préparé par M. Cheysson et quelques-uns de ses collègues de la Société des Prisons, se réunit à Paris, les 21-24 mai de l'an dernier sous la présidence de M. Petit, conseiller à la Cour de cassation.

Certes, il y eut bien des absences. Mais aussi, quel touchant concert de bonnes volontés accourues de tous les points

de la France, de Toulouse, de Marseille, de Nancy, de Bordeaux, de Rennes! Toutes les religions vécurent, pendant ces trois inoubliables journées, dans la plus édifiante confraternité : sœurs de Bavilliers, de Rouen, de Limoges, de Frasnes-le-Château, à côté des diaconesses de la rue de Reuilly, abbés à côté de rabbins, pasteurs à côté de libres penseurs. Dans les séances des trois sections : *hommes, femmes, enfants*, — respectivement présidées par MM. Bérenger, Léon Lefébure et Félix Voisin, ainsi que dans les assemblées générales, des rapports pleins de faits, d'idées nouvelles et de conclusions pratiques, avaient lumineusement exposé les principes généraux d'organisation, les moyens de créer le patronage auprès de chaque prison, les moyens d'action, l'utilité des asiles, la rédaction de statuts-types, la rédaction d'un manuel du visiteur des prisonniers, les mesures à prendre pour soustraire les jeunes libérés aux dangers du foyer domestique.

Chacun échangea avec son voisin ses pensées, ses expériences, ses doutes, ses plans, ses espérances; tous furent étonnés de trouver entre eux tant de points de contact: tous furent instruits, enrichis, charmés. Trois cents voix avaient acclamé, le 21 mai au soir, la vibrante parole de Jules Simon et celle de M. Petit. L'unanimité des assistants proclama, le 24 mai au soir, qu'une telle fête des cœurs ne pouvait se passer d'un lendemain et qu'à l'union des âmes devait succéder l'union des actes. C'est une tendance générale et irrésistible de notre époque que la fédération des efforts, la centralisation des institutions sociales. Qu'il s'agisse, en France ou dans le reste de l'Europe, de fondations charitables, d'habitations ouvrières, de prévoyance ou de mutualité, de crédit populaire ou de sociétés de consommation, un mouvement centrifuge se manifeste, l'agrégation s'impose comme en vertu d'une loi naturelle nouvelle. Solennellement fut votée l'Union de toutes les Sociétés de patronage, sous la direction d'un Bureau central, avec charge d'aider chacune d'elles dans l'accomplissement de sa mission, en même temps que de les pousser toutes à développer par toute la France l'œuvre du patronage.

Le Bureau central fut constitué sept mois plus tard, le 23 décembre, et il est définitivement entré en fonction le 4 avril dernier, sous la présidence de M. le sénateur

Th. Roussel. Mais, dès avant cette date, l'œuvre du Congrès avait porté ses fruits.

Ses organisateurs avaient compris qu'à tout mouvement nouveau, il faut une direction, pour explorer le terrain à parcourir, signaler ses solitudes, mettre en relief les éléments utilisables. Le meilleur des guides, c'est l'enquête. C'est par l'enquête que, en Belgique, en Angleterre, on a préludé à toutes les grandes réformes sociales. Un questionnaire fut rédigé qui, par le nombre et l'enchaînement des questions, était plus qu'un instrument d'exploration, mais constituait un puissant moyen d'attraction. Il forçait le correspondant de la Société des prisons à rechercher, à côté de ce qui existait, ce qui pourrait se créer, et, en regard de ce qui manquait, les causes de la lacune et les moyens de la combler: il suggérait des examens de conscience; il amena des remords et des fermes propos.

Les résultats du Congrès furent ceux qu'en avaient attendus ses auteurs. Non seulement il permit de faire le relevé exact des œuvres existantes en montrant de rares oasis au milieu de vastes déserts, mais il communiqua à tous ou presque tous le désir de faire quelque chose ou de faire mieux.

Le Congrès n'était pas encore ouvert que déjà trois Sociétés s'étaient fondées à Laval, Pontoise, Béthune, et deux Sociétés anciennes, jusque-là à peu près inactives, s'étaient transformées et renaissaient à une vie intense : Angers et Besançon.

Les discussions du Congrès, les visites d'œuvres organisées à Paris, la publication des travaux, en un beau volume de quatre cents pages, enfin et surtout la publication des résultats de l'enquête résumés en une superbe carte coloriée[1], tout cela excita un mouvement qui, jusqu'à ce jour, s'est traduit par la fondation de quatorze nouvelles Sociétés, par la transformation de trois autres et enfin par des efforts destinés, dans un avenir très prochain, à créer de nouveaux organes.

L'Administration pénitentiaire elle-même, dirigée par un chef nouveau et actif[2], fut entraînée par le courant. Elle avait accordé une généreuse subvention aux organisateurs du

1. *Premier Congrès national du patronage des libérés,* avec l'inventaire complet des œuvres et une carte. Un volume in-8° de 460 pages, chez Marchal et Billard.

2. M. Duflos.

Congrès. Elle fit mieux. Sentant une ère nouvelle inaugurée par ces « trois glorieuses[1] », elle en salua l'aurore à la clôture du Congrès[2], et elle en activa, quelques mois après, l'épanouissement par une Circulaire[3] où la nécessité du patronage et les moyens pratiques de le créer partout sont mis en vive lumière et où un pressant appel est adressé aux préfets pour encourager la formation d'œuvres nouvelles par la recherche et le groupement des bonnes volontés, par un concours bienveillant donné à toutes les initiatives. Sans doute, on pourrait reprocher à ce document d'avoir trop aspiré l'air des Bureaux : on y faisait surtout allusion à l'intervention des organes officiels et des fonctionnaires : commissions de surveillance et agents de l'Administration pénitentiaire. Il semblait un peu trop ignorer tout ce qui, jusqu'à ce jour, avait été fait par l'initiative privée et ce qu'elle était destinée à donner. Il semblait avoir peur de prononcer jusqu'au mot de Congrès. Il affectait d'ignorer l'existence du Bureau central nouvellement créé et se bornait à donner comme modèle la seule des Sociétés de patronage qui eût des attaches et des origines semi-officielles (Melun). Mais, quels que fussent les termes, l'intention était excellente; la Circulaire offrait aux bonnes volontés privées des concours qui depuis longtemps leur faisaient défaut. C'était un esprit nouveau qui soufflait. Fait curieux, cependant, et que n'avaient pas prévu ses auteurs : si, dans de nombreux centres, cette Circulaire excita le zèle des fonctionnaires et amena certains groupements féconds, dans quelques autres, où ces groupements déjà provoqués par de simples particuliers commençaient à agir, le mouvement fut arrêté net. C'est que, là où l'action administrative avec ses lenteurs, son formalisme, ses entraves, vient à se substituer à l'action privée, elle ne ralentit pas, elle arrête! Autant elle peut être efficace pour mettre en marche des énergies qui s'ignorent, autant elle énerve et stérilise celles qui marchaient déjà. Ce phénomène très français s'est produit dans plus d'une ville, notamment dans une grande ville de l'Est.

1. Toast de M. Bérenger, au banquet du 24 mai.

2. Discours de M. Duflos au même banquet.

3. Circulaire du ministre de l'Intérieur du 18 janvier 1894, reproduite dans la *Revue pénitentiaire* de février 1894.

Quoi qu'il en soit, un grand résultat était acquis. Pour une fois en France, une impulsion d'origine privée n'avait pas rencontré dans les régions officielles de contre-courant et y avait trouvé, au contraire, un appui, une énergie nouvelle.

Les heureux résultats de ce rare accord ne tarderont pas à se manifester, et c'est pour les constater que les Sociétés de patronage ont résolu de tenir à Lyon, le 20 juin, leur deuxième Congrès national.

En même temps qu'il mettra en lumière les efforts faits et les progrès réalisés, il portera la bonne parole dans une partie nouvelle de la France, dans cette vallée du Rhône, centre de tant d'œuvres anciennes et où le patronage a encore bien des places à conquérir. Plus tard, en 1896, peut-être, de nouvelles assises se tiendront à Bordeaux ou à Lille, et porteront la semence dans une région différente. C'est ainsi que, de proche en proche, nous arriverons à élargir, à universaliser l'action, enfin à réunir toutes les anciennes oasis, de façon que pas un point du territoire, je dirai : pas un canton, ne reste dépourvu de ressources patronales.

C'est l'exemple que nous ont donné depuis longtemps les États-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne et nombre d'autres pays. Pourquoi la patrie des saint Léonard et des saint Vincent de Paul resterait-elle au-dessous de ces modèles? Un coup d'œil rapidement jeté sur ces pays pourra ne pas être inutile pour montrer combien de chemin nous avons encore à parcourir.

II

C'est dans les pays catholiques que le patronage trouve ses premières origines. Mais c'est dans les nations anglo-saxonnes qu'il a atteint son développement le plus complet.

Aux États-Unis, c'est de Flandre qu'arrivent les idées de correction et de relèvement des malfaiteurs. Ces idées nouvelles, développées, appliquées et propagées par le comte Vilain XIV, traversent les mers, sont adoptées avec enthousiasme par les quakers et suscitent la fondation de Sociétés

innombrables, modelées sur celle de Philadelphie (1776) et dont le nombre n'est pas inférieur à trente, sans compter celles qui s'occupent des enfants.

De leur côté, les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul visitent les jeunes détenus à New-York, les enfants abandonnés à New-Jersey et à Boston, les adultes (blancs et noirs) à Baltimore, les enfants de l'École de réforme et les détenus adultes à Washington. Trois de ces Conférences sont secondées par des Dames ou des Sœurs. Malheureusement, aucune union n'existe entre ces différentes œuvres. Aucune statistique générale n'est publiée. Seuls, des Congrès annuels réunissent les représentants de toutes les œuvres « de charité et de correction » et offrent à chacune quelques-uns des secours que donne ailleurs la fédération. On sait d'ailleurs que, aux États-Unis, l'assistance et la répression sont intimement liées; c'est ainsi que s'explique la fusion dans les mêmes Congrès, où elles se prêtent un mutuel appui, de ces deux grandes forces.

Ce que n'ont encore pu faire les grands États-Unis d'Amérique, ce sont nos petits États-Unis d'Europe qui l'ont, les premiers, et le plus heureusement réalisé. Depuis le 30 juillet 1888, toutes les Sociétés suisses de patronage (et il y en a dans tous les cantons, moins deux) sont unies entre elles par un lien fédératif qui facilite les rapatriements et les échanges de libérés, non seulement de canton à canton, mais même avec les pays voisins.

En Angleterre, il existe 57 Sociétés de patronage, une auprès de chaque prison de comté. Mais il en existe en outre un grand nombre (comme la *Société royale pour l'assistance des libérés* à Londres, dont la Reine est présidente; comme la *Société métropolitaine;* comme la *Société de secours aux prisonniers libérés*), qui ont une action plus étendue que le ressort d'une prison de comté. On peut en évaluer le nombre à 107 pour l'Angleterre et le pays de Galles, et à 200 pour l'ensemble du Royaume-Uni. Elles possèdent de hautes protections, et la plupart, soit par leurs ressources propres, soit par les subventions de l'État, ont un budget considérable. Un grand nombre de ces Sociétés, le tiers environ, sont reliées par deux puissants Comités centraux, dont l'un s'occupe des condamnés primaires,

l'autre *(Church Army)* s'occupe même des récidivistes[1]. Malheureusement, l'esprit d'individualisme qui anime toutes les Sociétés de patronage, en Angleterre même, a empêché les deux tiers d'adhérer à l'un ou à l'autre de ces Comités centraux. Plusieurs, qui avaient fait acte d'adhésion, se sont retirées, comme celles d'Edimbourg et de Dublin. Il faudra encore bien du temps et des efforts pour triompher de ce particularisme.

En Suède et en Norvège, la dynastie a depuis près d'un siècle donné l'exemple. Le roi Oscar a publié un livre célèbre : *les Prisons et les peines*. Son royaume est devenu, avec la Hollande et la Belgique, le pays d'Europe où le système pénitentiaire est le plus perfectionné. En Norvège, six grandes Sociétés subventionnées par l'État veillent sur les détenus et libérés. En Suède, une Société centrale de patronage rayonne sur tous les établissements pénitentiaires et sur les vingt-deux Sociétés locales, auxquelles nous devons joindre l'*Asile pour femmes libérées*, fondé par la princesse Sophie, aujourd'hui reine de Suède.

En Danemark, les cinq Sociétés de Copenhague, de Fionie, de Viborg, Horsens et Vridslæselille forment entre elles une union dont l'action féconde ne laisse aucun libéré sans assistance, et à laquelle prête son concours la Société de protection des jeunes filles égarées.

A Amsterdam, la Société pour l'amélioration morale des prisonniers ramifie, depuis 1824, ses comités sur tout le pays. Elle possède trente-trois sections, toutes réunies au moyen de son bureau central. La plupart des sections ont, en outre, des correspondants dans les plus petites villes.

En Belgique, M. Le Jeune, ministre de la Justice, a repris, au cours de son long ministère, les traditions de la Flandre du temps de Joseph II et de Marie-Thérèse. Dans ce pays, où depuis longtemps la science pénitentiaire fait de si solides conquêtes, la chose était facile. La protection de l'enfance, les mesures à prendre contre le développement de la mendicité et du vagabondage, les moyens d'assurer à chaque libéré une assistance ont sollicité particulièrement sa puissante ini-

1. Je citerai en outre l'Union des maisons de réforme et de refuge, sous le patronage du prince de Galles, à laquelle 685 maisons sont affiliées.

tiative. De nombreux Comités ont été fondés, et aujourd'hui une Fédération nationale unit les vingt Comités existants. Ils s'assemblent chaque année en Congrès. Et le mois prochain, un Congrès international les réunira, à Anvers, aux représentants des Sociétés de tous les pays voisins.

L'Allemagne possède depuis longtemps de nombreuses et puissantes Sociétés. Mais elle avait résisté longtemps au courant de centralisation, qui entraîne tous les pays que nous venons de parcourir. Elle a dû y céder à son tour et, en 1892, s'est fondée une Union des Sociétés de patronage. Elle tient, en ce moment même, sa première session à Brunswick.

En Italie, il existe bien trente-deux Sociétés de patronage étendant leur action tantôt à toute une province, tantôt à une seule ville. Mais elles sont encore loin d'avoir, malgré les encouragements prodigués par une circulaire ministérielle de 1891, l'intensité de vie qu'on admire dans celles des autres pays. L'État ne leur donne qu'une maigre subvention, et l'initiative privée n'a pas su encore, soit au moyen d'une union des œuvres, soit par un redoublement d'efforts, suppléer à cet abandon officiel.

La situation est pire encore en Espagne, où le gouvernement ne fait rien et où les particuliers, sauf les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, ne se montrent pas beaucoup plus empressés.

III

J'ai tracé l'histoire du patronage en France et dans les autres pays. J'ai à montrer à présent ce que nous avons fait et ce qui nous reste à faire.

Je n'ai pas l'intention de décrire l'une après l'autre, même à grands traits, en les groupant soit par ordre chronologique, soit par nature, soit par confession, chacune des cent œuvres qui existent sur notre sol. Mais, dans une énumération aussi rapide que possible, je m'efforcerai de signaler les traits les plus saillants de celles qui, soit par leur importance, soit par leur ancienneté, soit par leur fonctionnement, mériteront de nous arrêter.

Les œuvres de province se distinguent de celles de Paris en ce qu'elles sont, en général, de date plus récente et qu'elles ont à la fois un cercle d'action plus restreint et des attributions plus étendues. En effet, tandis que les œuvres de province ne s'appliquent qu'à une seule ville ou, tout au plus, au ressort d'une Cour d'appel ou d'une circonscription pénitentiaire ; et que, d'autre part, elles s'occupent d'ordinaire aussi bien des enfants que des adultes, aussi bien des femmes que des hommes, — plusieurs des œuvres de Paris, à la fois plus étendues et moins compréhensives, exercent leur action sur tout le territoire et spécialisent cette action : elles ne protègent jamais qu'un sexe (sauf la *Société générale de patronage*) et ne cumulent jamais l'assistance des adultes avec celle des enfants.

A Paris, comme en province, les moyens d'action varient à l'infini suivant le milieu dans lequel ils s'appliquent, suivant le tempérament des fondateurs, suivant les ressources, suivant le nombre, le sexe et l'âge des patronnés. Mais, d'une manière générale, on peut dire que deux méthodes principales se partagent les préférences ; ce sont : le placement direct à la sortie de prison, l'hospitalisation à l'asile.

Il va sans dire que la seconde méthode n'est pas à la portée de toutes les œuvres, mais de celles-là seulement qui ont un budget assez florissant. Il va de soi également que, quand on parle d'asile, du moins pour les hommes, on entend asile temporaire[1] ; et qu'en tout cas et partout, on entend un asile restreint, — l'agglomération étant le premier agent des contagions.

C'est à Paris surtout, où quatre Sociétés principales se partagent le patronage des adultes, que nous trouvons, je ne dirai pas le conflit (il n'y en a jamais en notre matière !), mais la juxtaposition des deux systèmes.

La *Société générale pour le patronage des libérés*, dont le président est M. le sénateur Bérenger, digne héritier des traditions paternelles, possède trois asiles : deux pour les hommes, et un pour les femmes. Elle ne pratique pas ou ne pratique plus la visite dans les prisons avant la libération du détenu. Considérant que le placement direct est presque impossible,

1. Sauf pour l'asile de Saint-Léonard, à Couzon (Rhône).

elle hospitalise le libéré, sous condition d'un paiement en travail, pendant un temps suffisant pour qu'il ait le temps de se trouver lui-même un emploi. Les hommes fabriquent des margottins, rue de la Cavalerie et rue des Cévennes, les femmes brochent des volumes, rue de Lourmel. Trois mille hommes ou femmes ont été assistés durant l'année 1893, dont le tiers ou la moitié l'ont été utilement; dans le nombre, soixante-sept libérés conditionnels.

Tout autres sont les principes de la *Société centrale de patronage*, dont le président est M. Steeg, ancien député. L'asile, suivant elle, a l'inconvénient de replonger dans les dangers de la promiscuité ceux que le régime cellulaire a eu précisément pour but de séparer les uns des autres. Le but d'un patronage bien organisé doit être de préparer au libéré, pendant sa détention, du travail pour le jour de sa sortie, et de le faire passer directement de sa cellule dans son atelier, ou dans son bureau, ou dans la campagne. Elle s'y emploie au moyen de visites fréquentes, d'une part dans les prisons de Paris ou de la banlieue, d'autre part auprès des nombreux patrons avec qui elle est en relation. Mais il faut reconnaître que l'action de la Société centrale est infiniment plus limitée que celle de sa sœur aînée. Elle ne secourt guère qu'une petite aristocratie: comptables, employés de bureau, hommes de lettres incompris, professeurs sans élèves, officiers sans services honorables. Elle reste bien loin des chiffres que donne à la première son recrutement très large.

La *Société de patronage des prisonniers libérés protestants*, dont le dévoué secrétaire est M. le pasteur Robin, participe aux avantages des deux systèmes, mais relève surtout du premier. Sans doute, l'aumônier protestant des prisons de la Seine lui sert de visiteur[1], et le pasteur Robin lui-même, quand sa santé le lui permettait, a, sans compter, payé de sa personne; mais c'est surtout dans sa *Maison hospitalière* de la rue Fessart, bien connue de ses coreligionnaires, que s'opère la sélection et le sauvetage de tout ce qui peut être sauvé. 1.162 individus y ont été hospitalisés en 1893, fournissant un total de 10.000 journées!

1. M. le pasteur Arboux, qui, à lui seul, assure le service du culte réformé dans tout le département, depuis la Santé jusqu'à Nanterre.

Le *Patronage des prévenus acquittés*, spécialement administré par le tribunal de la Seine, et qui a toujours pour président le président du tribunal, a aussi un asile rue Broca. Cet asile est mixte, car il contient deux lits pour femmes. Il s'occupe du placement des malheureux arrêtés par erreur ou renvoyés indemnes faute de preuves suffisantes. L'œuvre a secouru, en 1892, 650 individus, dont 63 femmes.

Toutes les œuvres de femmes ou de jeunes filles sont pouvues d'asiles, soit permanents, soit temporaires. Il est difficile de laisser une femme, une jeune fille sur le trottoir à sa sortie de prison! Et les places sont encore plus difficiles à trouver pour elles que pour les hommes. Force est donc pour chaque œuvre qui se crée de trouver d'abord les ressources nécessaires pour hospitaliser ses protégées. Je citerai l'*Œuvre des libérées de Saint-Lazare*, dont la vaillante directrice, madame Bogelot, vient d'être décorée: l'*Œuvre du Bon Pasteur*, dont la vénérable présidente, madame Ch. Fouques Duparc, visite depuis trente-cinq ans, avec un courage qu'aucune honte ne rebute, les infirmeries de Saint-Lazare; l'*Œuvre protestante des prisons*, dont la présidente, madame Henri Mallet, ne cesse depuis tant d'années de parcourir les salles de Saint-Lazare et de Nanterre; la *Société de patronage des détenues et des libérées*, fille de la précédente et inspirée des mêmes dévouements, qui a engendré à son tour de multiples *sections*, essaimées de Paris à Bayonne et à Saint-Étienne; l'*Œuvre de préservation des jeunes filles de quinze à vingt-cinq ans*, toute jeune encore sous les langes bleus des Sœurs de Marie-Joseph, mais florissante déjà sous l'ardente impulsion de mesdames Auber et Lannelongue: l'*Œuvre des petites préservées*, dont l'asile, dirigé par madame la comtesse de Biron, est à Grenelle, et dont le recrutement s'opère, de même que celui des œuvres précédentes, à la Conciergerie.

Je n'achèverais jamais si j'avais le désir d'énumérer tous les refuges, asiles, ouvroirs, etc., qui recueillent toutes les libérées, filles repenties, jeunes filles en danger moral, protestantes, catholiques, israélites : *Asile-ouvroir de Gérando*, *Maison des Diaconesses* de la rue de Reuilly, *Refuge Notre-Dame de la Miséricorde*, *Œuvre du Refuge* de la rue des Buttes,

Asile maternel pour jeunes filles abandonnées, *Asile temporaire pour femmes*, *Œuvre de la Chaussée-du-Maine*, *Refuge de Saint-Michel*, pour Paris; — et hors de Paris : *Refuge israélite pour les jeunes filles*, *Patronage de Marie-Joseph*, *Refuge Sainte-Anne*, *Bon Pasteur d'Angers*, etc.

J'ai hâte d'arriver aux enfants, ou plutôt aux garçons [1]. Les œuvres appliquées au sexe féminin sont souvent peu exactement délimitées, plusieurs s'occupant à la fois de mineures de seize ans et de majeures de vingt et un ans.

Pour les garçons, les classifications par âges ont été naturellement faites par la loi militaire. L'enfance, à vrai dire, peut aller jusqu'à l'âge de l'engagement militaire, mais elle s'arrête là. Un soldat n'est plus un enfant.

D'autre part, la bonne confraternité qui a toujours existé entre les œuvres parisiennes, le respect des droits acquis, qui est d'usage chez toutes les œuvres nouvelles, ont aidé à définir le champ d'activité de chacune de ces innombrables fondations. On s'est, en général, appuyé sur la législation pour préciser les spécialités. C'est ainsi que telle œuvre se réservera, à Paris du moins, tous les enfants envoyés en correction par application de l'article 66 ; telle autre s'emparera de ceux de l'article 67 ; une autre veillera sur le sort de ceux que la loi de 1889, sur la déchéance paternelle, prive de ses protecteurs naturels ; et, dans cette légion innombrable, la même courtoisie présidera à une répartition des âges : l'*Union française du sauvetage de l'enfance* se réservant les tout petits, tandis que le *Patronage de l'enfance et de l'adolescence* prendra ceux de neuf ans et au-dessus.

Grâce à cette division de la charité, non moins féconde que celle du travail, on peut dire qu'aucune infortune infantile ne reste sans protection, et sans une protection éclairée, spécialement affectée à sa nature.

Au premier rang de ces œuvres, par son ancienneté et ses états de service, je mettrai le *Patronage des jeunes détenus et des jeunes libérés du département de la Seine*, fondé en 1833

1. Un *Comité de défense des enfants arrêtés ou traduits en justice* a été fondé en 1890 à Paris par M. H. Rollet. Son actif et dévoué secrétaire général est, depuis 1891, M. Adolphe Guillot, membre de l'Institut, juge d'instruction au tribunal de la Seine.

par MM. Bérenger le père et Ch. Lucas. Il recueille les enfants arrêtés que veulent bien lui confier les juges d'instruction ou la Préfecture de police; il visite à la Petite-Roquette tous les jeunes détenus de l'article 66, et se charge de placer en apprentissage, chez d'excellents patrons associés à l'œuvre, ceux d'entre eux qui, par leur conduite, leur zèle, leur tenue, ont mérité la faveur de la libération conditionnelle. Il continue ses visites chez ces patrons, et, le dimanche, dans son asile de la rue de Mézières, exerce le patronage le plus fortifiant, le plus utile, le plus fructueux. Service divin, conférences morales, exercices gymnastiques, jeux, promenades, rien n'est négligé pour que les enfants emportent de ces réunions intimes l'impression qu'emporte le collégien, le soir, quand il rentre de la maison paternelle à son dortoir. Au 31 décembre, le Patronage comptait 62 libérés provisoires, 28 libérés définitifs, 11 hospitalisés (non envoyés en correction).

Moins ancienne de date, mais plus étendue dans son influence et déjà célèbre par ses résultats, est la *Société de protection des engagés volontaires* élevés sous la tutelle administrative, qui a été fondée en 1877 par M. le conseiller Félix Voisin. Devant l'enfant qui sort des maisons d'éducation pénitentiaires, toujours se dresse la fatale question : « D'où sors-tu? » Et, quand il a fait son aveu, s'il l'a osé : « Je ne veux pas de petit voleur chez moi », est trop souvent la réponse du patron. La Société prend sous son patronage tous les enfants libérés des colonies pénitentiaires publiques ou privées de toute la France, quand ils sont à l'âge de l'engagement militaire. Son premier acte est de les faire engager dans les armées de terre ou de mer. Là elle les assiste par ses conseils, par ses visites, par sa correspondance assidue, par ses récompenses, par ses secours en nature, en cas de besoin, et ne les abandonne jamais qu'elle ne les ait pourvus d'un emploi qui leur permette de gagner honorablement leur vie. En 1893, sur 1.650 patronnés, 257 avaient conquis les grades de sous-officiers ou caporaux, 72 avaient rengagé; 5 ont mérité la médaille militaire pour faits de guerre au Tonkin, à Madagascar, au Sénégal, 3 ont obtenu l'épaulette de sous-lieutenant. 14 o/o seulement ont dû, pour mauvaise conduite, être rayés des contrôles de la Société. Les résultats ont été tels que, après avoir

réservé sa protection aux jeunes détenus (articles 66 et 67 du Code pénal), la Société a dû, à la prière des pouvoirs publics, l'étendre aux enfants assistés et aux moralement abandonnés.

Le *Patronage de l'enfance et de l'adolescence*, fondé en 1891 par M. Rollet et présidé par M. H. Joly, patronne, comme je l'ai dit, les enfants en danger moral dont l'âge est supérieur à celui des pupilles du Sauvetage de l'enfance. Il les recueille dans son asile de la rue de l'Ancienne-Comédie, qu'ils aient été arrêtés ou non; il les occupe à des travaux industriels faciles et les place, le plus promptement qu'il peut, à la campagne chez des cultivateurs, ou en apprentissage dans des villes, ou dans des orphelinats, etc... Il prend également des jeunes détenus en libération conditionnelle. Il accepte enfin quelques jeunes filles, sauf à les envoyer de suite soit dans des refuges, soit à la campagne, sous une direction spéciale. Par ses correspondants, par les fondations qu'il a inspirées, il exerce au loin son action en province.

Le *Refuge du Plessis-Piquet*, dont le président est M. Hirsch, ingénieur en chef des ponts et chaussées, recueille les enfants abandonnés appartenant au culte israélite. Mais il admet aussi volontiers les enfants que le Parquet lui remet avant toute condamnation et il voudrait en arriver à détenir les enfants israélites envoyés en correction. Il ne compte qu'une trentaine de pupilles. Ce petit nombre, d'une part, la sollicitude, d'autre part, que lui témoigne le grand rabbin de France, M. Zadoc Kahn, dont tout le monde connaît l'inépuisable générosité, permettent de faire du refuge un établissement modèle.

Paris, on le voit, possède tous les organes nécessaires à l'assistance de toutes les misères morales d'origine pénitentiaire, quel que soit l'âge, quel que soit le culte, quel que soit le sexe. On peut critiquer certains errements. On peut trouver que dans beaucoup de ces Sociétés, et des plus importantes, une part beaucoup trop étroite soit faite à l'idée religieuse, « cette force régénératrice par excellence », comme l'a si bien dit, en 1844, à la Chambre des députés, M. Carnot, lors de la discussion sur le régime des prisons. On peut aussi regretter qu'une part trop faible soit faite à la visite des prisonniers. On peut trouver que dans certaines le per-

sonnel administratif n'ait point cette supériorité d'éducation qui seule donne action sur le patronné. On peut reprocher à d'autres de se laisser entraîner par l'enthousiasme charitable au delà des ressources préalablement encaissées, et de veiller d'un peu trop loin tant à l'aspect extérieur qu'au choix des placements. Il n'en est moins vrai que, grâce aux visites pratiquées dans les différents établissements préventifs et répressifs par les aumôniers des trois cultes, par les Dames, par les visiteurs des œuvres concernant les garçons ou les détenus adultes; grâce aux démarches faites par tous en vue des placements; grâce à une correspondance qui, pour une seule d'entre elles, dépasse dix mille lettres par an; grâce à une générosité qui, pour une autre, assure un budget de 120.000 francs, il se dépense chaque jour à Paris, pour l'œuvre en apparence la moins faite pour exciter l'enthousiasme, une somme de dévouement, d'activité et d'argent que bien peu de gens soupçonnent.

En est-il de même en province?

Je jette les yeux sur la belle carte dressée à la suite de l'enquête de l'an passé: je vois deux bandes partant l'une de Nantes pour aller vers Nancy, l'autre de Bordeaux pour s'arrêter à Toulon. Ces deux bandes comprennent, — à part quelques taches du côté de Rouen, Besançon et Lyon, — à peu près toutes les villes dotées du bienfait du patronage. Si nous laissons de côté les très grandes villes comme Marseille, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Rouen, Nancy, combien de vides n'avons-nous pas à déplorer! Au nord, Lille, Amiens, le Havre, Caen, Rennes, Brest; au centre, Dijon, Clermont, Limoges, Tours, Agen, Grenoble, Chambéry; au sud, Nice, et combien d'autres que j'oublie, sont absolument dépourvues de toute institution patronale. Et parmi celles mêmes qui sont marquées, combien n'existent guère que sur la carte! Cet état de choses va cesser, je l'ai dit; il a cessé déjà dans plusieurs régions, il ne sera partout plus qu'un souvenir dans peu de temps. Il est juste néanmoins de donner acte dès maintenant de leurs titres à celles des œuvres qui existent déjà et ont su, depuis vingt ans et plus, au milieu de l'indifférence universelle, porter ferme et haut le drapeau que nous allons déployer et qui bientôt va couvrir toute la France.

Lyon, de tout temps, a été « la ville des œuvres ». Elle n'a jamais oublié les misères morales. Dès 1811, le *Refuge Saint-Michel* pour les jeunes filles vicieuses était reconnu d'utilité publique. En 1824, le patronage fut commencé par la Commission de surveillance des prisons, aidé par le revenu de legs faits avant la Révolution. Il fonctionne aujourd'hui comme l'un des plus actifs de France et avec une originalité qui en fait un modèle facile à suivre même dans les petites villes. En 1828, le *Refuge de la Solitude* recueille les femmes libérées et les jeunes filles en danger moral. En 1830 est fondé le *Patronage pour les jeunes libérés* du pénitencier de Perrache. En 1836, c'est le *Patronage des jeunes filles abandonnées ;* puis c'est le *Refuge de Notre-Dame de la Compassion,* le *Bon Pasteur d'Angers,* à Ecully; enfin, en 1864, s'ouvre à Couzon le premier asile permanent ouvert en France aux libérés adultes. Leur directeur, l'abbé Villion, exerce un tel ascendant sur ses cinquante ou soixante réfugiés, tous recrutés parmi les pires gredins des maisons centrales, la plupart frappés d'interdiction de séjour, que jamais un désordre ne s'est produit dans l'établissement, et souvent l'amendement est si clairement prouvé que leur placement devient possible. En 1870, cinquante-six d'entre eux, suivant l'exemple de leur vaillant directeur, parti comme aumônier de la première ambulance de Lyon, allèrent rejoindre les différents corps où il avaient servi et revinrent ensuite à l'asile, l'un d'eux portant la croix de la Légion d'honneur. Pendant ce temps, l'aumônier avait subi dix-huit jours d'emprisonnement à Strasbourg, pour avoir fait entrer des vivres dans Belfort!

Le patronage lyonnais se distingue de celui des grandes villes comme Marseille, Bordeaux et Nantes, en ce qu'il s'est toujours montré très hostile au système de l'asile temporaire. La *Société des libérés adultes de l'un et de l'autre sexe* visite assidûment les détenus dans la prison, leur distribue des secours à leur sortie, des bons d'auberge ou des vêtements, s'occupe, avec un grand zèle, de leur placement, qui, d'ailleurs, est, dans cette grande ville aussi charitable qu'industrielle, toujours facile ; elle les rapatrie, les hospitalise temporairement à l'*Asile d'assistance par le travail* et à l'*Asile de nuit,* où ils se trouvent noyés au milieu des ouvriers

honnêtes, momentanément sans travail; en dernier ressort, les dirige sur l'*Asile Saint-Léonard*, à Couzon.

En 1890, elle a fondé une branche distincte du *Sauvetage de l'Enfance*, régie par le même Conseil d'administration, mais dont les attributions sont absolument séparées, comme la caisse.

Les œuvres de Marseille, puissantes aussi par le nombre et les ressources, sont moins anciennes, et encore en voie de formation. Le patronage des libérés n'a été, tout d'abord, comme le *Sauvetage de l'Enfance*, qu'une des cinq branches de l'œuvre générale : la *Société de l'Assistance par le travail*. Il procédait à peu près comme celui de Lyon : pas d'asile, placement des patronnés au chantier de l'*Assistance par le travail*, hospitalisation temporaire à l'*Asile de nuit*. Mais, depuis six mois, il s'est constitué en œuvre distincte, et a ouvert un asile pour les jeunes libérés, boulevard Sainte-Naphre. Il a recueilli, en janvier et février derniers, cinquante libérés et trente-six adolescents. Un Comité de Dames visite les femmes, et trouve dans l'exercice de sa mission un concours utile dans l'*Œuvre du refuge* et dans l'*Asile de préservation* du Cabot.

A Bordeaux, les principes sont différents : la *Société de patronage des libérés*, une des plus anciennes et une des mieux constituées de France, considère l'asile comme indispensable, mais elle en prévient les dangers en mettant à sa tête un personnel d'élite et en opérant un tri dans la prison même au moyen de visites faites régulièrement parmi les libérables, par les membres du Comité, à tour de rôle. La Société ne s'occupant que des hommes et des garçons arrêtés, de nombreuses œuvres se sont fondées pour s'occuper des femmes : l'*Œuvre de relèvement moral et Patronage des libérés*, fondée par les Dames protestantes; le *Patronage de jeunes filles*, fondé à Talence par la sœur Marie-Léopold; *Refuge de Nazareth; Maison de la Miséricorde;* enfin l'*Œuvre des enfants abandonnés ou délaissés de la Gironde*, à laquelle s'intéresse particulièrement le tribunal de Bordeaux et qui place les filles à la campagne ou dans des orphelinats, les garçons à l'*Orphelinat Saint-Louis*, qu'elle a fondé en 1889.

A Nantes, comme à Bordeaux, les libérés, visités par la *Société de patronage de la quinzième circonscription pénitentiaire*

(Loire-Inférieure, Morbihan et Vendée), sont recueillis, quand on n'a pu leur trouver un placement immédiat à leur sortie de prison, à un asile où, par suite de combinaisons ingénieuses, ils deviennent de petits commerçants exploitant pour leur compte, et avec le secours de la clientèle de la Société, la modeste industrie des ligots. L'*Asile Grillaud*, fondé par l'aumônier des prisons, recueille les femmes libérées aussi longtemps qu'elles veulent et constitue pour elles ce que l'Asile de Couzon est pour les hommes.

Les œuvres de Rouen sont innombrables : *Patronage pour les hommes*, doublé de l'*Œuvre Hospitalière de nuit* et de l'*Œuvre d'Assistance par le travail; Patronage des jeunes libérés, Œuvre des jeunes libérés de plus de seize ans, Refuge des enfants abandonnés, Refuge du Grand-Quevilly*. Celles de Toulouse sont les plus glorieuses par leur ancienneté[1] : le Bureau de la Miséricorde remonte à 1570 et n'a jamais cessé, à travers les vicissitudes politiques et législatives, de continuer, sous le même titre et avec les mêmes traditions, sa sainte mission...

Mais comment parler de toutes! Je le voudrais, car chacune a son cachet spécial, imprimé par les mœurs et les conditions économiques du pays, par le caractère des hôtes de sa prison, par l'idée inspiratrice de sa fondation, par les concours qu'elle a rencontrés dans la région. Je dois me limiter à celles qui, soit par l'originalité de leur but, soit par l'étendue de leur action, méritent une mention particulière.

Qu'il me suffise de dire, avant de quitter ces œuvres locales, qu'il faut se garder de juger de leur mérite par l'importance de la ville où est leur siège. Telle grande cité possède une Société dont l'action s'étend sur tout un ressort de Cour d'appel, mais se borne à quelques distributions de vêtements ou même à thésauriser les revenus de son capital. Telle petite ville a su, avec les ressources les plus restreintes, mais grâce à l'ingénieuse initiative d'un fonctionnaire de l'Administration pénitentiaire, créer un asile qui rend les plus grands services à toute la région. Celle-ci ne compte dans son modeste comité que deux ou trois membres, mais qui, chaque semaine, se ren-

1. On doit citer aussi : l'*Œuvre des prisons*, d'Aix, l'*Œuvre de Saint-Léonard*, à Saint-Omer, l'*Œuvre de bienfaisance des prisons*, à Toulon, etc.

dent à la prison, s'assoient au milieu des détenus, causent avec eux, leur font la lecture, gagnent leur confiance, obtiennent leurs confidences et, par l'influence ainsi obtenue, arrivent à des résultats merveilleux. Telle autre n'a même pas un comité : c'est une dame veuve, c'est l'aumônier de la prison, c'est un magistrat, un commerçant, un philanthrope quelconque qui donne son cœur à ces malheureux, et obtient en échange la plus précieuse des récompenses : leur relèvement. L'enquête a révélé nombre de ces œuvres perdues dans l'ombre discrète des greffes de prison, ignorées de l'Administration pénitentiaire elle-même, et qui font un bien immense.

Ce sont surtout les femmes et les enfants qui, en province, ont suscité des œuvres mères dont on rencontre les filiales dans les régions les plus différentes. J'ai déjà parlé de l'*Union française du Sauvetage de l'Enfance*, du *Bon Pasteur d'Angers*. L'*Œuvre des réhabilitées*, fondée en 1866, et dont la maison mère est à Montferrand, ouvre la voie d'une complète réhabilitation aux femmes libérées qui ont expié leur faute, mais que le monde repousse, et, par un sublime effort de la charité, les admet dans la vie religieuse, après une épreuve suffisante, au même titre et avec les mêmes prérogatives que celles qui n'ont jamais failli. Elle possède des maisons à Viry-Châtillon (Seine-et-Oise), dans le Var, dans la Sarthe. De semblables œuvres sont d'autant plus utiles que la femme libérée, plus encore que l'homme, a de la peine à se placer. L'homme, en effet, peut se livrer à des travaux extérieurs ou à des ouvrages industriels dans des ateliers nombreux. La femme, au contraire, par sa nature, est vouée à des travaux d'intérieur, des travaux de ménage qui supposent et exigent l'honnêteté et la confiance. De là, les difficultés particulières de son placement.

Les Sœurs de Marie-Joseph forment une congrégation spécialement vouée au service des prisons de femmes. Dans tous les établissements où elles ont été maintenues, non seulement elles s'acquittent de leur mission de surveillance avec tout le dévouement que la charité et la foi peuvent inspirer, mais elles prêtent à la direction le concours le plus efficace dans la préparation à la libération. Il suffit de parcourir la liste des œuvres de patronage de femmes pour voir la part considérable qui leur est réservée dans cette mission : œuvres concer-

nant l'enfance (à Paris, Rouen, Alençon, Sainte-Anne, Bordeaux, Nevers, Bavilliers, Limoges); œuvres concernant les adultes (Paris, Rouen, Bordeaux, Rennes, Doullens). La plus célèbre de toutes est la *Solitude de Nazareth,* fondée en 1842, près de Montpellier, par l'abbé Coural, dont le nom est à la première page de tous les écrits consacrés depuis cinquante ans au patronage. Les suffrages les plus respectés n'ont cessé d'attester les services rendus, et, lorsque le gouvernement, consulté par l'Angleterre et la Belgique sur le meilleur établissement à imiter, leur eut désigné la *Solitude,* il ne fut pas étonné d'entendre les délégués déclarer après examen que tout ce qui leur avait été annoncé était au-dessous des résultats qu'ils avaient eux-mêmes constatés. A l'heure actuelle, la *Solitude* compte deux cent soixante-quinze pensionnaires, divisés en quatre catégories : environ cent quarante adultes libérées et attachées à la maison d'où elles désirent ne jamais sortir, une soixantaine d'enfants envoyées en éducation pénitentiaire par application de l'article 66, des moralement abandonnées, des orphelines payantes, en très petit nombre.

Quant aux garçons, outre les œuvres spéciales ou d'intérêt national dont j'ai déjà parlé, outre les Sociétés locales de Boulogne, Béthune, Saint-Omer, Dijon, Besançon, Toulouse, ils possèdent un patronage spécial auprès de chaque colonie pénitentiaire, soit publique (les Douaires, Saint-Hilaire, Belle-Ile, la Motte-Beuvron, le Val d'Yèvre, Aniane), soit privée (Mettray, Sainte-Foy, Saint-Ilan, Saint-Éloi).

J'ai terminé ma tâche, tâche bien longue si j'avais eu à dire tout le bien qui se fait, tâche pleine de tristesses quand on relève tout celui qui reste à faire, pleine d'encouragements quand on regarde tout ce qui se crée en ce moment.

Les principes sont posés. On discutera encore dans les Académies ou dans les Congrès sur l'utilité plus ou moins grande des asiles, sur leur nombre et leurs dimensions dans les différentes villes; une part plus ou moins libérale, suivant les principes dirigeants du gouvernement du jour, sera faite aux idées religieuses; la Commission du budget se montrera plus ou moins généreuse dans ses subventions, les bureaux du ministère plus ou moins empressés dans leur concours auprès

des fonctionnaires. Mais un certain nombre de vérités sont dès maintenant reconnues de tous. Le patronage, dans notre état social actuel, devant le péril de l'anarchie grandissante, s'impose à toutes les âmes prévoyantes. L'État ne peut faire de patronage lui-même, il doit favoriser les initiatives privées en les subventionnant et en leur assurant toute la bienveillance de ses agents. La religion est le premier facteur du relèvement moral (ceux-là mêmes qui le nient reconnaissent qu'elle n'y peut nuire); le second facteur est la visite des prisonniers dès les premiers jours de leur détention. L'asile est une institution nécessaire dans certaines grandes villes où le placement immédiat est difficile, un appui moral et quelquefois matériel est nécessaire pendant un long temps après la libération; enfin, la condition de la prospérité et de l'activité des œuvres de patronage est une union intime entre elles.

Ces conclusions, devenues des principes depuis le Congrès de Paris, seront des axiomes après le Congrès de Lyon. Ce Congrès fera plus, il posera en pleine lumière le mouvement créé par son aîné, il mettra en relations personnelles les fondateurs des œuvres anciennes et des œuvres nouvelles, suscitera de nouvelles ardeurs, amènera de nouvelles éclosions et dans un an, quand à Paris s'ouvriront ces grandes assises où la science pénitentiaire réunira les criminalistes et les philanthropes du monde entier, notre pays, à défaut d'un ensemble d'établissements pénitentiaires modèles, pourra montrer un faisceau d'œuvres dont il n'aura pas à rougir.

ALBERT RIVIÈRE.

MÉMOIRES

SUR LE

MINISTÈRE DU 8 AOUT 1829

— MINISTÈRE POLIGNAC —

V

Remaniement du ministère. — Les nouveaux ministres: M. de Chanteleauze; M. de Peyronnet; le baron Capelle; le comte Beugnot.
Suite de l'expédition d'Alger. — Prise d'Alger. — Indifférence de la population à ce grand succès. — Élections hostiles au gouvernement.

J'avais précédé M. le Dauphin à Lyon. A l'empressement que je le vis mettre à ouvrir des dépêches de Paris, et à y répondre par le télégraphe, à quelques mots qu'il me dit, je jugeai qu'une affaire importante se tramait; il semblait impatient de me mettre dans sa confidence et, après dîner, il me donna à lire une lettre dans laquelle le Roi le consultait sur le parti qu'il paraissait cependant avoir à peu près adopté, de remplacer deux de ses ministres par M. de Peyronnet et par un autre dont le choix n'était pas encore déterminé. « Monseigneur croit-il, lui demandai-je, que le Roi n'ait à s'occuper que du choix de deux ministres? — Sans doute. — Je prévois une troisième retraite. — Bah ! celle-ci n'aura pas lieu. Voulez-vous en savoir la raison? C'est que l'expédition d'Alger n'est pas faite, et que celui qui l'a préparée ne voudra pas laisser à un autre la part qui doit lui en revenir. Ai-je deviné?

— Votre Altesse a trouvé le seul motif qui pourrait contrarier ma résolution de me retirer en même temps que des collègues dont je partage, en grande partie, la manière de voir, et de ne me pas placer dans une position équivoque en siégeant avec un homme dont j'apprécie le dévouement plus que la sagesse de ses vues politiques. »

A mon retour à Paris, je reçus la confirmation de la nouvelle annoncée par le prince. MM. Courvoisier et de Chabrol m'apprirent qu'on ne négligeait rien pour leur faire comprendre que leurs services n'étaient plus jugés utiles; que, de leur côté, ils s'étaient expliqués assez nettement pour que le Roi n'hésitât pas plus longtemps à prendre un parti. Le mouvement ministériel ne pouvait donc tarder, on l'attendait sous peu de jours.

La considération que M. le Dauphin avait, avec beaucoup de raison, jugé devoir m'empêcher de suivre l'exemple de mes deux collègues, existait; mais elle n'était pas tellement puissante que je ne fusse disposé à en faire le sacrifice, si je reconnaissais que l'on eût amené le Roi à désirer mon éloignement. Son accueil plus affectueux que de coutume, l'expression du prix qu'il mettait à la continuation de mes services, ne me laissèrent aucun doute sur son désir de me conserver, et je ne songeai plus à me retirer. Sous divers prétextes, on cessa d'assembler le Conseil, dans le but, sans doute, de faire connaître aux deux ministres dissidents que leur éloignement ne pouvait être différé davantage. Décidés à sortir du Conseil, ils voulaient cependant qu'on leur en donnât l'ordre. Le prince de Polignac leur fit enfin des ouvertures qui leur parurent suffisantes pour motiver l'offre de leur démission. Le Roi la reçut avec les marques d'un regret sincère; car il appréciait leurs lumières et leur dévouement, et leur rendait affection pour affection. M. de Chabrol avait reçu, à sa première retraite du ministère, tout ce qu'il pouvait espérer. Par une exception d'autant plus honorable qu'elle était fort rare, la pension de M. Courvoisier fut portée à vingt mille francs.

Le comte de Peyronnet rentrait au Conseil, mais la magistrature judiciaire avait montré trop d'éloignement à son égard pour que les sceaux pussent lui être confiés de nouveau; il

le sentit et il demanda le portefeuille de l'intérieur. On était assez embarrassé d'en dépouiller M. de Montbel, qui y faisait bien et devait y faire beaucoup mieux lorsqu'il se serait familiarisé avec les affaires qu'il avait à traiter. On entra en négociation avec lui; mais on le trouva d'autant moins disposé à transiger, qu'il voyait avec peine M. de Peyronnet rentrer au Conseil au préjudice de M. de Villèle, son compatriote et son ami, qu'il avait vainement tenté de faire rappeler; il déclara donc qu'il cédait son portefeuille, mais sans vouloir en accepter un autre. L'éloquence de M. de Polignac ne put faire changer une résolution réfléchie, résultant de la fatigue des affaires et d'une trop juste prévision, autant que d'un sentiment de dignité et de mécontentement causé par l'étrange prétention de celui qui voulait lui succéder. Le Roi intervint; M. de Montbel persista, et motiva sa conduite sur le tort qu'il se ferait en promenant de ministère en ministère une capacité qui, à force de s'appliquer à tout, serait considérée comme étant de nature à ne pouvoir être utilement employée à quoi que ce fût; il refusa donc très positivement. La retraite d'un homme aussi généralement estimé, d'un royaliste aussi éprouvé que M. de Montbel, allait ajouter encore à l'impopularité de M. de Peyronnet et au très fâcheux effet que l'on prévoyait de son retour aux affaires. On voulut prévenir cet inconvénient, et le Roi insista de nouveau, et dans des termes si pressants auprès du ministre de l'intérieur, qu'il le décida à passer aux finances, mais avec la condition qu'il lui serait permis de déclarer que c'était contre son gré, et uniquement pour obéir aux ordres du Roi, qu'il se prêtait à cet arrangement. Les amis de M. de Montbel furent tous convaincus de la sincérité de ses intentions, et lui tinrent grand compte de l'abnégation qu'il avait faite de son juste mécontentement et de son désir de profiter, pour s'éloigner des affaires, de l'occasion honorable qui s'était présentée.

M. DE CHANTELEAUZE. — On avait pensé à M. de Chanteleauze, député et récemment nommé premier président à la cour royale de Grenoble, pour remplacer M. Courvoisier; il était d'une étoffe un peu légère pour en faire un garde de sceaux, et M. de Ranville trouvait, avec assez de raison, que

la simarre devait lui aller aussi bien qu'à ce magistrat, moins ancien que lui dans les hautes dignités judiciaires, sortant comme lui de la cour royale de Grenoble, et n'ayant d'autre titre à une préférence que celui d'avoir siégé, sans un grand éclat, sur les bancs du centre droit de la Chambre des députés. On feignit de ne pas remarquer son mécontentement et M. de Chanteleauze fut nommé. On vit arriver au Conseil un homme petit, chétif, malingre, sans dignité dans les manières, sans représentation, sans rien enfin qui suppléât le moins du monde à l'absence absolue d'une position politique. Le début du nouveau venu, soit dans les visites qu'il fit à ses collègues, soit au Conseil, ne prévint pas en sa faveur ; il annonçait avec assurance des plans qui devaient arrêter les progrès du mal dont était atteinte la monarchie, faire rétrograder la révolution et rendre au Roi la plénitude de son pouvoir. On est peu disposé à accorder de la confiance aux gens qui se présentent comme ayant plus de talent qu'on ne s'en reconnaît à soi-même. Nous accueillîmes donc assez froidement M. de Chanteleauze jusqu'au moment où, faisant le sacrifice de celles de ses prétentions qu'il avait exagérées, et développant des connaissances et un talent de parole jusqu'alors ignorés, on n'eut plus qu'à réprimer la chaleur souvent peu réfléchie d'un dévouement de province, toujours porté à l'extrême, faute de connaître la situation de l'opinion dans la capitale, et de peur de rester en deçà du but qu'il se propose d'atteindre. Chez M. de Chanteleauze, ce travers n'aurait pas duré. Malheureusement, tandis qu'il était dans toute sa force, il est survenu des événements auxquels il semblait être un remède. On prit au sérieux ce que, dans des circonstances plus calmes, on aurait considéré comme de la folie, et de grands, d'irréparables malheurs s'en sont suivis.

Après avoir défait des ministres, on voulait faire aussi un ministère. On se rappela une proposition que j'avais faite et développée : celle de créer sous le titre « Travaux généraux » un ministère dont les attributions réuniraient la direction générale des ponts et chaussées, la direction des beaux-arts, l'agriculture, les haras et le commerce. On obtenait ainsi un partage à peu près égal des travaux et du budget du ministère, beaucoup trop surchargé, de l'intérieur. Une ordonnance

royale créa donc ce ministère; mais, grâce à l'interprétation que M. de Peyronnet lui fit donner, la direction générale des ponts et chaussées composa seule le nouveau ministère auquel on appela le baron Capelle, une de ces nullités en crédit qui ont le secret de trouver place partout, quoique n'étant effectivement propres à rien.

LE BARON CAPELLE. — M. Capelle avait passé par plusieurs préfectures en Italie quand l'abbé de Montesquiou, lors de la Restauration, l'attacha en qualité de chef de division au ministère de l'intérieur, où, constamment maintenu, il n'a pas cessé de faire prévaloir les idées les plus fausses en affaires, les jugements les plus bizarres sur les hommes. C'est à lui que l'on est en grande partie redevable des bévues du trop long ministère de M. de Corbières, du discrédit de l'administration, du découragement des administrateurs, et de tous les maux qui furent la suite de ce déplorable système. Spécialement chargé des élections, il y apportait une de ces confiances maladroites qui perdent si sûrement les affaires dans lesquelles elles interviennent. Le mauvais succès des élections de 1827, dont il avait garanti la réussite, fit enfin ouvrir les yeux sur son compte. On jugea qu'étant donnée la nécessité de l'employer, mieux valait circonscrire dans une préfecture le mal qu'il était destiné à faire. On l'envoya à Versailles, où le Roi, dont il avait su, depuis longtemps, gagner et conserver la confiance, le vit arriver avec plaisir. Le prince de Polignac, qui laissait rarement échapper l'occasion de faire une sottise, appela M. Capelle au ministère des travaux publics, en se promettant bien de recourir, dans ses embarras, à une capacité universelle. Notre nouveau collège apportait au Conseil une habitude de la parole plutôt qu'un talent de discussion, des idées fausses exprimées d'une manière commune et prolixe, un esprit de contradiction prompt à se manifester au moindre prétexte. Il n'a pas eu le temps de désorganiser l'administration dont on avait fait pour lui un ministère; il s'est borné à se montrer ridicule par la folle violence des conseils que lui inspirait la frayeur dont il était tourmenté.

LE COMTE DE PEYRONNET. — M. de Peyronnet rentrait au

Conseil avec cette confiance en lui-même, cette persuasion de l'effet que sa seule présence devait produire, cette attitude de matamore, ce caractère gascon appliqué au XIXe siècle, qui, plus que ses qualités et ses défauts, lui ont fait quelques prôneurs et tant d'ennemis. Bien fait, bien tourné, d'une figure agréable, il dut à ces avantages des succès de société, la certitude qu'il pouvait prétendre à tout, et que, par anticipation, il devait prendre les airs de la position à laquelle il voulait arriver.

Ainsi, simple avocat à Bordeaux, il faisait faire antichambre aux plaideurs qui venaient le consulter; président d'un tribunal de première instance, il affectait la dignité d'un chancelier, et, devenu ministre, il tranchait du grand seigneur. Tout cela était assaisonné d'une certaine pose de spadassin, d'histoires de duels et de bonnes fortunes qui n'allaient pas trop avec la gravité de la simarre, et d'un tour d'esprit et de locutions qui rappelaient sans cesse l'avocat. Dans l'ensemble, cependant, ce n'est pas un homme d'un mérite ordinaire : son style est assez énergique; à la tribune il a de la faconde et ne quitte jamais un air de dédain et de supériorité, qui en impose jusqu'au moment où il offense, ce qui arrive vite et gravement.

Dans le Conseil, il montre moins de précision; il procède par de longues phrases bien creuses, mais bien sonores, par des opinions mal arrêtées qui lui laissent la faculté de prendre dans les idées des autres ce qui lui convient, tout en en faisant la critique, et de s'en attribuer la propriété comme si elle ne pouvait pas lui être contestée. Personne ne connaît et n'exploite même mieux que lui la réserve que les gens bien élevés mettent toujours à réclamer la propriété des idées émises par eux, et dont les autres s'emparent. C'est un de ses principaux moyens de succès.

En arrivant au Conseil, il semblait devoir, comme Hector, traîner les dieux après lui. On eût pu croire que lui seul manquait pour entamer le combat et assurer la victoire. Il fallait le voir dans sa pose habituelle, étendu dans un fauteuil, le menton appuyé sur la main gauche, balançant une de ses jambes croisée sur l'autre. Parlait-on des élections? « Bah ! » et il hochait la tête. Indiquait-on la crainte de quelque perturbation dans l'État? « Ce ne sera rien. » Et sa jambe prenait

un mouvement plus accéléré; s'inquiétait-on des Chambres? « Ces Chambres ! » et il haussait les épaules. Quand cette série de sujets était épuisée, il changeait d'attitude, s'asseyait carrément, posait ses mains sur ses genoux, résumait la question, ayant le soin de ne rien dire de positif, terminait par un amphigouri prononcé d'un ton décisif, et se taisait. Enfin!

Et pourtant cette tête-là n'est pas absolument vide, car il y a de l'ordre, de la volonté, de la détermination, de la générosité; il y a aussi des connaissances acquises et du talent pour les servir. Malheureusement, on y eût cherché en vain la réflexion; et l'absence complète de cette qualité, qui n'est remplacée que par une excessive vanité, a donné à toute la carrière politique de M. de Peyronnet un caractère aventureux qui a porté le plus grand préjudice à lui, aux hommes qui lui étaient associés, aux affaires dans lesquelles il est intervenu. Sa rentrée au ministère a donc contribué à amener la perte de la monarchie, parce qu'elle a fourni un prétexte spécieux aux déclamations dirigées contre le gouvernement, et donné, en quelque sorte, un corps aux reproches vagues qui lui étaient adressés. Elle a été considérée comme une expression de dédain pour l'opinion publique, comme une déclaration de guerre à la nation. On s'en est fait un moyen d'alarmes auprès d'une foule de gens restés neutres entre le gouvernement et ses adversaires, et qui ont cru seulement alors comprendre le sujet de leur querelle. Elle a merveilleusement servi les projets des ennemis du Roi: projets depuis longtemps arrêtés, en voie complète d'exécution, mais dont le développement final était suspendu, faute d'une provocation que cette fatale mesure a amenée. Dès qu'elle a été connue, l'agression a pris une direction positive et ne s'est plus arrêtée. Sa violence ajoutait à sa force, par la confiance qu'elle donnait à ses partisans, par la fureur qu'elle portait dans les rangs libéraux, désormais grossis de tout ce qui, jusque-là, avait flotté entre les deux partis.

Le côté faible de notre composition ministérielle, même depuis la modification qu'elle venait de subir, était l'éloquence de la tribune. On trouvait parmi nous de la capacité pour les affaires, de la volonté, de la détermination: mais il y man-

Conseil avec cette confiance en lui-même, cette persuasion de l'effet que sa seule présence devait produire, cette attitude de matamore, ce caractère gascon appliqué au XIXe siècle, qui, plus que ses qualités et ses défauts, lui ont fait quelques prôneurs et tant d'ennemis. Bien fait, bien tourné, d'une figure agréable, il dut à ces avantages des succès de société, la certitude qu'il pouvait prétendre à tout, et que, par anticipation, il devait prendre les airs de la position à laquelle il voulait arriver.

Ainsi, simple avocat à Bordeaux, il faisait faire antichambre aux plaideurs qui venaient le consulter; président d'un tribunal de première instance, il affectait la dignité d'un chancelier, et, devenu ministre, il tranchait du grand seigneur. Tout cela était assaisonné d'une certaine pose de spadassin, d'histoires de duels et de bonnes fortunes qui n'allaient pas trop avec la gravité de la simarre, et d'un tour d'esprit et de locutions qui rappelaient sans cesse l'avocat. Dans l'ensemble, cependant, ce n'est pas un homme d'un mérite ordinaire : son style est assez énergique; à la tribune il a de la faconde et ne quitte jamais un air de dédain et de supériorité, qui en impose jusqu'au moment où il offense, ce qui arrive vite et gravement.

Dans le Conseil, il montre moins de précision; il procède par de longues phrases bien creuses, mais bien sonores, par des opinions mal arrêtées qui lui laissent la faculté de prendre dans les idées des autres ce qui lui convient, tout en en faisant la critique, et de s'en attribuer la propriété comme si elle ne pouvait pas lui être contestée. Personne ne connaît et n'exploite même mieux que lui la réserve que les gens bien élevés mettent toujours à réclamer la propriété des idées émises par eux, et dont les autres s'emparent. C'est un de ses principaux moyens de succès.

En arrivant au Conseil, il semblait devoir, comme Hector, traîner les dieux après lui. On eût pu croire que lui seul manquait pour entamer le combat et assurer la victoire. Il fallait le voir dans sa pose habituelle, étendu dans un fauteuil, le menton appuyé sur la main gauche, balançant une de ses jambes croisée sur l'autre. Parlait-on des élections? « Bah ! » et il hochait la tête. Indiquait-on la crainte de quelque perturbation dans l'État? « Ce ne sera rien. » Et sa jambe prenait

un mouvement plus accéléré; s'inquiétait-on des Chambres? « Ces Chambres! » et il haussait les épaules. Quand cette série de sujets était épuisée, il changeait d'attitude, s'asseyait carrément, posait ses mains sur ses genoux, résumait la question, ayant le soin de ne rien dire de positif, terminait par un amphigouri prononcé d'un ton décisif, et se taisait. Enfin!

Et pourtant cette tête-là n'est pas absolument vide, car il y a de l'ordre, de la volonté, de la détermination, de la générosité; il y a aussi des connaissances acquises et du talent pour les servir. Malheureusement, on y eût cherché en vain la réflexion; et l'absence complète de cette qualité, qui n'est remplacée que par une excessive vanité, a donné à toute la carrière politique de M. de Peyronnet un caractère aventureux qui a porté le plus grand préjudice à lui, aux hommes qui lui étaient associés, aux affaires dans lesquelles il est intervenu. Sa rentrée au ministère a donc contribué à amener la perte de la monarchie, parce qu'elle a fourni un prétexte spécieux aux déclamations dirigées contre le gouvernement, et donné, en quelque sorte, un corps aux reproches vagues qui lui étaient adressés. Elle a été considérée comme une expression de dédain pour l'opinion publique, comme une déclaration de guerre à la nation. On s'en est fait un moyen d'alarmes auprès d'une foule de gens restés neutres entre le gouvernement et ses adversaires, et qui ont cru seulement alors comprendre le sujet de leur querelle. Elle a merveilleusement servi les projets des ennemis du Roi: projets depuis longtemps arrêtés, en voie complète d'exécution, mais dont le développement final était suspendu, faute d'une provocation que cette fatale mesure a amenée. Dès qu'elle a été connue, l'agression a pris une direction positive et ne s'est plus arrêtée. Sa violence ajoutait à sa force, par la confiance qu'elle donnait à ses partisans, par la fureur qu'elle portait dans les rangs libéraux, désormais grossis de tout ce qui, jusque-là, avait flotté entre les deux partis.

Le côté faible de notre composition ministérielle, même depuis la modification qu'elle venait de subir, était l'éloquence de la tribune. On trouvait parmi nous de la capacité pour les affaires, de la volonté, de la détermination: mais il y man-

quait les moyens de défendre à la tribune des actes qui, par la nature des circonstances dont ils seraient le produit, auraient besoin d'être puissamment soutenus. Notre seconde ligne, les directeurs généraux, n'offrait aucune ressource. Le petit nombre d'orateurs que renfermait le Conseil d'État, usés par l'emploi contradictoire que l'on avait fait de leur éloquence, ne nous aurait été d'aucune utilité. Le besoin de renforcer notre faiblesse se faisait donc sentir; il devenait impérieux à l'approche d'une session dont les résultats devaient être décisifs, quoique nous sussions bien que se serait en dehors des Chambres que la question se trancherait.

LE COMTE BEUGNOT. — On jeta les yeux sur M. Beugnot, à qui sa récente promotion à la pairie semblait avoir donné le courage d'exprimer le dévouement qu'il cachait au fond de son cœur pour la cause royaliste. On pensa qu'une place commode et honorable où il y aurait plus de phrases à faire et d'émoluments à toucher que d'occasions de se compromettre conviendrait à son caractère. On lui conféra la présidence du bureau du Commerce, mais il n'eut pas le temps de donner un démenti aux espérances invraisemblables qu'on avait fondées sur son concours. Les événements le surprirent peu de jours après son installation. Long et flexible roseau fixé sur un sol monarchique, mais que le moindre orage inclinait vers l'anarchie, le despotisme, tout ce qui fait peur, il n'abandonna pas ses antécédents, se ploya pour laisser passer la tempête; puis se releva avec précaution, regardant à gauche, à droite, et, lorsqu'il crut le danger éloigné, reprit ses habitudes de causeries et de souplesse, se souciant peu de ce qui avait disparu, cherchant à deviner ce qui viendrait après; tel enfin qu'il s'était montré jusque-là : homme d'esprit, de calcul et de peur [1].

1. *(Note de l'éditeur)*. — Il est intéressant de compléter ce portrait avec celui que M. d'Haussez donne du comte Beugnot dans la première partie de ses *Mémoires*, à la date de 1814. M. Beugnot, ancien préfet de l'Empire, était alors ministre de l'intérieur au service de la Restauration, et c'est à lui que s'adressaient tous les quémandeurs de place.

« C'était à qui arracherait une position. Dans ce pillage général, il faisait bon voir l'activité des uns, la maladresse des autres, le mécontentement de tous; car

Le ministère, ne rencontrant dans l'ordre légal tel qu'on l'avait créé, dans les lois qui n'étaient qu'un commencement de désorganisation, dans la jurisprudence des tribunaux, aucune ressource pour arrêter le mal, n'eut plus à s'occuper que des moyens de trouver en dehors de ces lois et, puisqu'on y était contraint, sans le concours des tribunaux, un remède dont l'énergie sauvât à la fois la monarchie et ceux-mêmes qui l'avaient compromise.

les mieux partagés même se reprochaient de ne s'être pas fait un lot assez fort.

» Je comptais sur l'appui du comte Beugnot, mon ancien préfet, avec qui j'étais resté en relations intimes. Je m'adressai donc à lui, et je le trouvai favorablement disposé. Il connaissait mes antécédents politiques, m'assura qu'ils me seraient comptés pour beaucoup; puis il me parla de la province que j'habitais, des hommes marquants qui y vivaient et dont il connaissait tous les noms; de l'histoire, de l'agriculture, de l'industrie du pays. La conversation se prolongea, au grand déplaisir sans doute d'une foule de solliciteurs qui encombraient l'antichambre et dont l'impatience se manifestait par les fréquents avertissements de l'huissier. Chaque fois que celui-ci ouvrait la porte, je voulais sortir, mon interlocuteur me retenait. Après une heure d'une conversation variée, instructive, attrayante, n'ayant d'autre tort que celui de n'avoir aucun rapport avec l'objet de ma visite, et d'usurper des moments que réclamaient des affaires d'un ordre supérieur, M. Beugnot sortit avec moi, laissant dans son antichambre les solliciteurs déconcertés et sans doute fort mécontents. Je pensai que c'était là une singulière façon de traiter les affaires et que cette heure perdue en causerie eût pu avoir un meilleur emploi dans les circonstances si graves que traversait l'État. Pour moi, personnellement, je n'avais pas le droit de me plaindre; je me séparai de mon nouveau protecteur, me promettant beaucoup de sa bienveillance, et aussi enchanté de sa bonté que je l'étais de son esprit.

» C'est vraiment un homme peu ordinaire que M. Beugnot; je l'ai beaucoup vu depuis la Restauration et je puis compléter son portrait. Ce qui frappe à la première vue, c'est sa taille démesurée, toute réduite qu'elle soit par la courbure que jeune encore il a laissé prendre à ses épaules. Sa figure présente un étrange caractère de simplicité, pour ne rien dire de plus, quand un esprit prodigieux ne vient pas lui imposer de l'animation. Sa conversation est abondante, variée, gaie, sérieuse, savante, minutieuse, caquetière, profonde, prête sur tous les sujets, quelque opposés, quelque techniques qu'ils soient; une mémoire qui n'oublie rien; joignez-y une timidité d'enfant qui se révèle à chaque instant et sous toutes les formes; une grande manifestation d'empressement à obliger et une égale promptitude à perdre le souvenir des promesses et des engagements; une admirable intelligence des affaires, un grand talent pour les traiter, et une incapacité réelle pour les terminer; un style séduisant lorsqu'il écrit, une élocution irrésistible lorsqu'il cause, mais qui se perdent s'ils doivent affronter la tribune. On pourrait comparer M. Beugnot à un long et flexible roseau fixé sur un sol monarchique, mais toujours prêt à s'incliner au moindre souffle du vent politique, vers la république, vers l'empire, vers l'usurpateur, vers tout ce qui fait peur. Madame de Staël, son amie, lui disait qu'il était un niais de beaucoup d'esprit. L'expression ne manque pas de vérité.

» M. Beugnot m'avait pris en affection, c'est-à-dire qu'il me promettait beaucoup, s'embarrassait peu de tenir sa parole, et au fond était disposé à m'obliger pourvu qu'il ne lui en coûtât pas une démarche, et que sa recommandation eût un caractère de hasard ou d'opportunité. »

Tandis que cette question vitale appelait les méditations du ministère, l'expédition d'Alger se poursuivait avec succès.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, dès le 1er mai, la flotte, prête à appareiller, n'attendait plus que l'embarquement des troupes et de la portion du matériel dont l'arrivée avait éprouvé des retards. Tout avait été disposé avec un ordre tel, que rarement les objets étaient déposés sur les quais. Presque toujours ils passaient immédiatement, des voitures de transport, sur les bâtiments destinés à les recevoir. Ces bâtiments, rangés par divisions et indiqués par des flammes de couleurs différentes, portant des numéros que leur dimension permettait de reconnaître à de grandes distances, quittaient le port de Marseille dès qu'ils étaient chargés, et allaient prendre dans la rade de Toulon la place qu'ils devaient occuper dans l'ordre de marche et de débarquement.

Les troupes étaient presque toutes embarquées à bord des bâtiments de guerre. Chaque corps avait avec lui son artillerie de campagne et ses approvisionnements pour dix jours.

Les deux vaisseaux et les quatre frégates dont le départ des ports de l'Océan avait éprouvé un retard prévu arrivèrent sur la rade de Toulon le 11 mai. Ils prirent sur-le-champ leurs chargements, et le 25, la première division mit à la voile. Les autres suivirent à douze heures de distance; et en trois jours, la totalité des bâtiments était sortie. En se dirigeant vers la baie de Palma (île de Majorque), rendez-vous assigné à tous les bâtiments, l'armée rencontra l'amiral turc, Tahir-Pacha, qui, n'ayant pu pénétrer dans Alger, où il devait remplir une mission, avait demandé à être conduit en France. Dans l'entretien qu'il eut avec le comte de Bourmont et l'amiral Duperré, il exprima le regret de n'avoir pu pénétrer dans la place, où, disait-il, sa présence aurait suffi pour amener la soumission du Dey et faire obtenir à la France les réparations auxquelles le Grand-Seigneur reconnaissait qu'elle avait droit. On présume qu'il avait ordre de faire couper la tête au Dey, et de prendre possession de la place au nom de son maître, ce qui aurait compliqué la question et nous aurait commis avec la Porte et par suite, peut-être, avec les puissances maritimes de l'Europe. Informé du départ de Tahir-Pacha,

j'avais donné au commandant du blocus l'ordre de s'opposer à l'entrée de cet amiral. L'exécution ponctuelle de cette mesure a écarté une des plus grandes difficultés que l'expédition pût rencontrer.

Arrivé sur la rade de Palma, l'amiral Duperré reprit cette habitude d'hésitation qui lui est familière, et retarda, sous divers prétextes, le départ de la flotte. On s'en inquiétait en France, et les journaux, les lettres particulières répandaient à l'envi les bruits les plus alarmants. J'en éprouvais moi-même une extrême impatience: mais j'étais rassuré sur les effets de l'esprit contrariant de l'amiral par les pleins pouvoirs donnés à M. de Bourmont, à la demande de M. le Dauphin, qui n'avait eu d'autre pensée que d'assurer à l'armée de terre la supériorité sur la marine, et, avec mon assentiment, dans la vue de mettre entre les mains d'un homme ferme et habile les moyens de vaincre les caprices ou la mauvaise volonté de l'amiral[1]. Il avait été convenu, entre le comte de Bourmont et moi, qu'il ne ferait usage de ses pleins pouvoirs que dans le cas où il en reconnaîtrait la nécessité absolue; mais je croyais être certain qu'il n'hésiterait pas à le faire si l'intérêt du service le demandait. J'étais donc convaincu que, très bon juge dans cette matière, le comte de Bourmont saurait bien mettre un terme aux tergiversations de son collègue; il ne m'en tardait pas moins d'apprendre la fin d'une opération dont tant de causes pouvaient contrarier le succès. Le 29 mai, l'amiral reconnut la côte d'Afrique: mais l'état de la mer ne lui parais-

1. Les événements qui, peu après la prise d'Alger, ont bouleversé la France, donnent la plus haute importance à ce fait peu connu. — Le comte de Bourmont attribue une certaine hésitation que l'on a remarquée dans sa conduite, depuis le moment où il a eu connaissance de la révolution de Juillet, jusqu'à celui où son successeur fut débarqué, et le parti qu'il prit de ne rien tenter pour revenir en France avec son armée, qu'il aurait opposée au mouvement révolutionnaire, enfin celui de faire arborer et d'arborer lui-même la cocarde tricolore, au refus de le seconder qu'il suppose que l'amiral Duperré n'aurait pas manqué de lui faire éprouver.

Il est fâcheux, pour la justification du comte de Bourmont, qu'aucune ouverture, même indirecte, n'ait été faite à ce sujet à l'amiral, et qu'en définitive, l'ordonnance royale qui donnait, dans les termes les moins équivoques, le commandement supérieur de la flotte au général en chef de l'armée de terre, ne lui ait pas été notifiée. Placé dans l'alternative d'obtempérer aux ordres du Roi, ou de se mettre dans un état de rébellion ouverte, la responsabilité, dans cette dernière hypothèse, serait exclusivement retombée sur l'amiral Duperré, tandis que le silence gardé à son égard par le comte de Bourmont la fait au contraire peser sur ce dernier.

sant pas satisfaisant, il vint reprendre son mouillage devant Palma, au grand mécontentement de l'armée de terre qui, contrariée par la prolongation d'un séjour incommode à bord des bâtiments, et impatiente d'être en face de l'ennemi, ne s'arrangeait pas de retards dont elle appréciait peu la nécessité.

Le 10 juin, enfin, la flotte appareilla. Le 13 au soir, elle défila devant Alger, et vint mouiller à quatre lieues à l'ouest, dans la baie et autour de la presqu'île de Sidi-Feruch. Le 14, à trois heures du matin, le débarquement commença. Le 16, il était achevé avec un ordre admirable, à l'aide des moyens prévus, et sans que le plus léger changement ait été apporté dans les combinaisons arrêtées [1]. L'armée prit position dans la presqu'île, dont le feu de nos bâtiments avait anéanti les forts et elle s'y retrancha. Le reste du jour fut employé au débarquement du matériel en artillerie, munitions, vivres et objets d'hôpitaux et de campement. Après de légers combats, la position fut assurée, et l'armée se serait immédiatement portée en avant, si la prudence n'avait engagé le comte de Bourmont à attendre le débarquement de l'artillerie de siège et de la plus grande partie du reste de son matériel.

Cette opération eût dû se faire en même temps que le débarquement des troupes, mais elle fut retardée par l'obsti-

1. Lorsque je pus informer le Roi de cet événement, Sa Majesté m'ordonna d'aller porter à son fils la nouvelle que je venais de lui annoncer. Malgré une pluie d'orage, le prince se promenait dans l'allée des marronniers en face du cabinet du Roi. « Que me voulez-vous, s'écria-t-il, avec ce ton d'humeur qu'il prenait toutes les fois qu'on l'abordait sans qu'il en fut prévenu? — Monseigneur, je viens, par l'ordre du Roi, informer votre Altesse Royale que le débarquement de l'armée s'est opéré avec tout le succès possible. — J'en suis bien aise : vous auriez pu vous dispenser de vous mouiller pour me l'apprendre ; je l'aurais su en rentrant. Bonjour. » Il me tourna le dos et continua sa promenade.

Admis chez Madame la duchesse de Berry, je la trouvai dans son parterre occupée à tailler des rosiers. Sa robe était relevée : une dame (la comtesse de Noailles) tenait sur sa tête un parapluie, qui semblait ne l'avoir qu'imparfaitement abritée. « Voilà monsieur d'Haussez, s'écria la princesse, je suis sûre qu'il vient m'annoncer une bonne nouvelle. — Votre Altesse a deviné l'objet de ma visite : l'armée a débarqué le plus heureusement du monde. — Je m'en veux bien d'avoir une main de jardinière, j'aurais eu du plaisir à la mettre dans la vôtre. — J'ose supplier Votre Altesse de ne pas me refuser une faveur si précieuse. — Tenez, » me dit-elle. Puis elle ôta son gant et me donna sa main à baiser.

M. le Dauphin, avec cette inévitable apathie qu'on lui connaît ; Madame, avec cette saillie de cœur toujours prête à éclater dont elle est douée, sont l'un et l'autre tout entiers dans cet accueil si différent qu'ils me firent.

nation de l'amiral qui avait voulu laisser dans la baie de Palma la division chargée de ce matériel. L'armée, obligée de garder ses positions, y fut attaquée par les Arabes, enhardis par son immobilité. Toujours victorieuse, elle n'avançait cependant qu'avec une lenteur et une apparente hésitation qui donnaient lieu à des combats meurtriers que l'on eût évités en se portant en avant par une marche rapide, ainsi que l'indiquait le plan de campagne.

Enfin, le 23 juin, le débarquement tant attendu se terminait. L'artillerie de siège fut amenée à l'armée par une route qui lui avait été préparée par le génie. Ses premiers essais furent décisifs. Les accidents de terrain et les fortifications qui défendaient les approches du fort de l'Empereur ne purent arrêter nos troupes. Ce fort lui-même sauta et sa prise détermina la reddition d'Alger, qui eut lieu le 5 juillet à midi. On y trouva, outre des approvisionnements d'une valeur considérable, des sommes en or qui dépassèrent de beaucoup les frais de l'expédition, lesquels ne doivent pas s'être élevés au delà de quarante millions.

Apportée par un bâtiment à vapeur et transmise par le télégraphe, cette nouvelle me parvint le 9. Je m'empressai de la porter au Roi qui, en l'apprenant, s'avança vers moi en me tendant les bras. Comme je m'inclinais respectueusement pour lui prendre la main et la baiser : « Aujourd'hui, me dit-il, on s'embrasse » ; et Sa Majesté me pressa contre son cœur avec une effusion, une bonté dont le souvenir me sera toujours cher et glorieux. C'était, hélas! le dernier moment de joie et de bonheur que cet excellent prince devait ressentir. Deux jours après, on chanta un *Te Deum* à Notre-Dame. L'effet produit par notre conquête était déjà amorti. Tout était morne et silencieux autour du cortège. Quelques cris, évidemment achetés, partis de groupes isolés, au milieu d'une population impassible, firent seuls les frais de la joie publique. Dans une telle occasion, le silence du peuple était significatif. Le Roi le comprit et en fut affecté : ses yeux cherchèrent vainement quelques figures reflétant l'enthousiasme que devait exciter un tel événement. A son retour, il était triste, affligé. On voyait qu'il aurait volontiers donné les palmes que son armée venait

de cueillir pour ces acclamations si franches, si unanimes, excitées par son retour en 1814.

La prise d'Alger avait donné lieu à de beaux faits d'armes, à du bruit, à de l'éclat, à un grand déploiement de zèle. C'était un prétexte à ce genre de faveurs d'après lesquelles, souvent plus que d'après l'étendue même du service, les peuples jugent du mérite et de l'importance du fait accompli. Un bâton de maréchal revenait de droit au général en chef de l'armée. Je ne manquai pas d'en revendiquer avec instance un autre pour l'amiral qui commandait la flotte; non que je crusse que les services rendus par la marine fussent de nature à justifier une si haute faveur, mais parce que je tenais à mettre un terme à la sorte de prescription dont on se prévalait pour refuser à l'armée navale une distinction regardée jusqu'alors comme réservée uniquement à l'armée de terre. Je plaidai la cause avec autant de chaleur que si j'avais eu la conviction qu'elle fût bonne. Je la perdis par la seule opposition du Dauphin qui avait le tort d'établir sa résistance sur un principe insoutenable, au lieu de la baser sur un fait évident. J'aurais été fort embarrassé de lui répondre, s'il m'avait dit : « Oui, la marine a le droit de fournir des maréchaux comme l'armée de terre, parce que le sang que l'on verse à la mer a tout autant de valeur que celui qui se répand sur terre; mais, dans la circonstance actuelle, rien ne justifie votre prétention. L'amiral Duperré aurait pu faire manquer l'expédition par son hésitation à aborder la côte à sa première sortie de la baie de Palma. Il l'a compromise par son obstination à tenir éloignée de la division qui portait les troupes du débarquement celle qui naviguait avec l'artillerie et les chevaux, et par les mauvaises dispositions qu'il a faites pour le débarquement, lequel ne s'est opéré avec succès que grâce à l'intelligence et au zèle des commandants de vaisseaux [1]. Averti du

1. Au lieu de profiter, pour débarquer l'armée, du développement que présentait une plage d'une lieue et demie d'étendue, l'amiral voulut que le débarquement s'opérât sur un point très resserré; ce qui entraîna de la confusion, de la perte de temps et aurait pu compromettre l'armée, si l'on avait eu affaire à un ennemi plus aguerri.

Les embarcations destinées à l'opération, placées à l'extrémité de la ligne, et sous le vent, n'ont pu servir, et il a fallu leur substituer celles, bien insuffisantes, qui appartenaient aux bâtiments de guerre et de transport.

moment où l'armée attaquait la place, il a borné la diversion qu'il devait opérer à une inutile canonnade qui n'a pas fait tomber un seul boulet dans les fortifications. Attendez, pour placer un bâton de maréchal dans la main d'un amiral, une occasion plus glorieuse, un homme de plus haute portée. »

Cette argumentation n'était ni dans les idées, ni dans les moyens de M. le Dauphin. Grâce à la mauvaise volonté du grand-amiral, la dignité de maréchal fut refusée à la marine, non à l'amiral, qui fut élevé à la pairie. On sema une trentaine de décorations parmi les officiers de la flotte : l'armée de terre devait être et fut mieux partagée. De l'intelligence, des soins et de l'activité qui avaient présidé aux préparatifs et aux dispositions prises, il ne fut pas question. M. le Dauphin n'en dit pas un mot : le Roi en parla légèrement, et seulement par besoin de se montrer obligeant. Ce fut tout.

Je voulus au moins consacrer par un monument le souvenir de la prise d'Alger; le Roi, sur ma proposition, rendit une ordonnance portant qu'un phare, auquel on donnerait la forme d'une colonne rostrale, serait élevé dans la rade de Toulon; et que les rostres, les ornements et les plaques destinés à recevoir les noms des officiers généraux et des corps des armées de terre et de mer qui avaient pris part à l'expédition, seraient exécutés avec des bronzes provenant des canons pris dans la place. Le Roi ordonna, en outre, que le vaisseau *la Provence*, que montait l'amiral Duperré, prendrait le nom de *l'Alger*. Cette dernière partie des ordres de Sa Majesté fut exécutée sans délai. Je ne sais si mes successeurs jugeront convenable de réaliser la première, et de doter la France d'un monument à la fois glorieux et utile, et dont l'exécution n'entraînerait qu'une faible dépense, en raison des circonstances qui rendent économiques les travaux du port de Toulon.

Alger était en notre pouvoir, qu'en ferait-on? Cette ques-

Pendant toute la marche de la flotte, depuis Toulon jusqu'à la côte d'Afrique, le plus grand désordre a régné dans la flottille de transport; les ordres de marche et d'emplacement varièrent plusieurs fois pendant l'expédition, se contrariant les uns les autres. La veille même du débarquement, la plupart des commandants de vaisseaux, ceux-mêmes des divisions, ignoraient ce qu'ils auraient à faire. Tous furent dans la nécessité d'agir d'après leurs propres inspirations.

tion, que l'on croyait presque résolue par la précaution que M. de Polignac avait prise, avant le départ de l'expédition, d'informer les grandes puissances que l'intention du Roi était de mettre le sort de la Régence à la décision d'une conférence, fut tranchée dans un sens opposé à cet engagement, par une de ces étranges démarches qui ont marqué chacun des pas du Président du Conseil dans la carrière diplomatique. Sans s'arrêter aux termes très précis de cet engagement, sans souffrir même qu'on le lui rappelât, sans presque consulter le Roi qui lui en témoigna son mécontentement, il envoya à notre ambassadeur à Constantinople l'ordre de déclarer au Grand-Seigneur que le Roi était disposé à lui remettre Alger, et de traiter même des conditions de cette cession, conditions très simples, puisque l'on ne demandait rien en échange de cette place importante. On comptait à la vérité conserver Bône et une certaine étendue de territoire, mais, selon la politique désintéressée du prince de Polignac, ce devait être, avec les trésors trouvés à la Casauba et l'honneur de la victoire, tout le fruit de la conquête.

Dès que je fus informé de l'occupation d'Alger, je pris les ordres du Roi, et, sans consulter le président du Conseil, je chargeai l'amiral Duperré de s'entendre avec le général en chef pour s'emparer d'Oran, de Bône et des autres ports de la Régence. J'ordonnai en outre à l'amiral de Rosamel de se présenter amicalement devant Tunis, dont le bey était bien disposé. Il devait en revanche se montrer hostile et hautain avec Tripoli où nous avions à craindre de la résistance, et était chargé d'exiger de ces deux États la signature de traités par lesquels ils s'engageraient à abolir à jamais l'esclavage des chrétiens, à rendre les esclaves qu'ils auraient, et à n'augmenter ni les fortifications de leurs places, ni le nombre et la force de leurs bâtiments de guerre.

Telle était la situation où je laissais cette expédition, le plus grand événement maritime de l'époque, au succès de laquelle j'ai consacré des soins qui n'ont pas été sans résultat. Son effet glorieux pour la France aurait affermi le trône si, longtemps à l'avance, la faction libérale ne s'était attachée à en ternir l'éclat et à comprimer l'impression qu'il devait pro-

duire sur l'opinion publique. S'il fallait donner la preuve de ce que j'avance, je la trouverais dans la circonstance suivante:

Pendant l'intervalle qui s'était écoulé entre le débarquement et la prise d'Alger, ma candidature pour la Chambre des députés, loin d'être favorisée par un événement dans lequel on n'hésitait pas à m'accorder une large part, avait été repoussée par neuf collèges électoraux, auprès desquels elle était d'ailleurs appuyée sur des services rendus aux départements et sur des considérations d'un intérêt local. Celle de l'amiral Duperré, en dépit de la faveur dont il jouissait dans l'opinion libérale, échoua dans plusieurs collèges à Paris, le jour même où le canon des Invalides annonçait à la capitale une victoire à laquelle il avait concouru. On peut juger, par ces faits, si l'on s'était mis en mesure d'arrêter l'élan que devait produire une conquête qui réunissait à tant de gloire tant d'avantages positifs.

Ce fut dans le courant de juin qu'à son retour d'un voyage qu'il venait de faire en Espagne, le roi de Naples se rendit à Paris. Sa présence amena à peine quelque diversion dans l'opinion publique. On s'occupa peu des fêtes qui lui étaient données et qui furent très brillantes. A peine remarqua-t-on le ridicule qui semblait être l'essence du caractère de sa cour. La vieillesse anticipée du roi, que faisait ressortir un habit taillé sur le patron de ceux de nos invalides; l'énorme embonpoint de la reine, que l'on aurait pu croire formé aux dépens des vieilles femmes décharnées qui l'accompagnaient, eussent, en d'autre temps, prêté à des plaisanteries gaies et piquantes : celles qui circulèrent furent sombres et amères[1]. Les fêtes de Saint-Cloud et de Rosny furent surpassées en magnificence par celle qui eut lieu au Palais-Royal et

1. Un jour que je causais avec le Roi de la situation de l'esprit public et que, sans parvenir à les lui faire partager, je lui exprimais les craintes que j'avais sur l'avenir, j'ajoutai une preuve de la préoccupation générale : « c'est que la cour la plus ridicule qui ait jamais existé est, depuis huit jours, dans la capitale, et que, hors des salons de la plus haute société, personne ne songe à s'en moquer. Certes, en d'autres temps, on ne lui eût pas épargné les sarcasmes. — Vous avez raison, reprit le Roi : si l'on ne profite pas d'une si belle occasion de railler, c'est qu'il y a dans les têtes des choses bien sérieuses. Cette considération, toute frivole qu'elle paraisse, me frappe davantage que celles plus graves qui l'avaient précédée. »

à laquelle le duc d'Orléans voulut faire participer la population parisienne, réunie en grand nombre dans le jardin. Le Roi parut à cette fête : il parcourut les nombreux salons qu'elle animait, au milieu d'une haie de pairs et de députés triés parmi les membres les plus violents de l'opposition et qui se montraient sur son passage avec une affectation d'insolence dont il fut très courroucé. La visite dura peu, et son adieu fut très froid.

Le roi de Naples quitta Paris sans laisser de ces marques de faveur et de générosité dont, en pareilles circonstances, les souverains paient l'accueil qui leur est fait. Le Roi dit assez plaisamment à ce sujet : « Mon cousin aura pensé qu'il n'avait pas d'ordres à donner chez moi. »

Les courriers faisaient connaître chaque jour au gouvernement de nouveaux et de plus en plus funestes résultats des élections. Assurée de sa supériorité, la faction, ne gardant aucune mesure, avait repoussé non seulement les candidats royalistes, mais encore ceux que présentait l'opinion modérée.

Les noms les plus hostiles étaient, dans la plus grande partie des collèges électoraux, sortis des urnes, avec une majorité qui ne pouvait être attribuée à la situation seule de l'opinion. On y voyait la main d'une faction puissante, qui, s'armant de tous les moyens, soulevant toutes les passions, avait combiné son attaque de manière à la rendre mortelle pour la monarchie, et à ne pas lui laisser même l'espoir d'une modification. On savait que là où les bruits les plus insidieux, où la plus noire calomnie avaient manqué leur effet, la menace avait été employée, et que, souvent même, elle avait été réalisée. On n'ignorait pas qu'un grand nombre d'électeurs timides n'avaient osé résister, et s'étaient engagés à donner leurs suffrages aux candidats libéraux; que d'autres, moins faibles, considéraient leur abstention comme un reste de courage et que ceux qui, en petit nombre, osaient se montrer fidèles à la cause royaliste, compromettaient leur tranquillité, leur sûreté même. On avait usé à leur égard de ces menaces tant reprochées au gouvernement de la Restauration.

A l'appui de ces moyens, facilement mis en œuvre par les clubs établis dans toute la France, sous le nom de sociétés

littéraires, on en employa de plus énergiques, de plus propres à frapper les esprits et à exciter à la fois les terreurs et l'exaspération de la multitude. Un vaste système d'incendie étendit ses ravages dans plusieurs départements. On rendit le gouvernement responsable de ce fléau, comme si la seule considération de l'intérêt qu'il avait à maintenir le calme et à ne pas ajouter aux embarras de sa position n'eût pas dû suffire pour écarter cette pensée. Le peuple, qui ne raisonne guère lorsqu'il est abandonné à lui-même, perd toute faculté de le faire, lorsque des événements extraordinaires viennent développer sa funeste disposition à la violence. De l'inquiétude, il ne tarda pas à passer aux soupçons contre le gouvernement; il prit des armes sur plusieurs points, et, sous prétexte de veiller à la sûreté publique, on vit la garde nationale se former dans quelques départements, et dans toute la France on évoqua son souvenir, on réclama sa réorganisation; d'abord, comme un moyen de maintenir le calme, bientôt après, comme une garantie contre les envahissements sur nos institutions, que l'on supposait au gouvernement l'intention de tenter. Ces menées eurent tout le succès que l'on s'en était promis. Le gouvernement n'avait pas de contrepoids à opposer à des leviers si puissants. Il était donc évident que le renversement du trône serait le premier acte auquel procéderait une Assemblée presque exclusivement composée d'hommes envoyés avec ce mandat, et bien décidés à le remplir.

VI

Nécessité des Ordonnances, justifiées par la conspiration contre la monarchie. — Le duc d'Orléans. — Aveuglement du préfet de police et du président du Conseil. — Preuves de l'existence d'un plan d'opposition armée. — Les Ordonnances sont adoptées par le Conseil presque sans discussion et sans s'être assuré au préalable les forces nécessaires pour les appliquer.

L'origine et l'accroissement du mal venaient de la licence effrénée de la presse, qui, ennemie acharnée du gouvernement, calomniait ses intentions, dénaturait ses actes, ruinait

son autorité, et écartait jusqu'à l'idée d'une lutte, dans laquelle elle aurait conservé la part immense d'influence qu'elle s'était faite; il fallait donc la neutraliser; mais, en même temps, et vu l'imminence du danger, il fallait modifier le système électoral, dont elle avait changé l'esprit.

Avant de se porter à un parti extrême, le gouvernement dut faire une tentative qui justifiât, aux yeux de la France entière, la mesure à laquelle il se sentait obligé de recourir. Le 8 mars, le Roi avait prononcé la dissolution de la Chambre des députés et la convocation des collèges électoraux. Le résultat de cette épreuve se manifestait tel qu'on l'attendait. L'influence d'une opposition violente et parfaitement organisée avait partout imposé des choix que la majorité des électeurs n'avait osé repousser. Le péril de la monarchie était là tout entier, et évident; il commandait donc, en les justifiant, les mesures qui pouvaient encore la sauver.

L'article 14 de la charte conférait au Roi le droit incontestable de faire telle ordonnance qu'il jugerait convenable au salut de l'État dans un moment de danger; il se décida à appliquer cet article aux circonstances présentes; mais, je le déclare dans toute la sincérité de mon âme, jamais l'idée de renverser la charte n'a été exprimée, ni même indiquée dans le Conseil; jamais on n'a eu d'autre pensée que celle de sauver le trône menacé et de restituer à la charte son esprit, ses conséquences monarchiques et son action. Ce respect pour notre pacte fondamental s'est affirmé dans les mesures qui ont été prises. Un seul point excepté, l'abrogation des lois par des ordonnances, son texte le plus positif, le plus littéral a été consulté.

On alléguera que le péril était feint; que les alarmes étaient imaginaires... Il existait, ce péril, dans l'état de choses créé par la spoliation successive des plus précieuses prérogatives de la couronne, dans l'organisation d'un parti déterminé à ne pas transiger avec la royauté, organisation méconnue jusqu'au moment où les faits les plus évidents l'ont ouvertement révélée; où les honneurs rendus à son chef, dans la personne de M. de La Fayette, ont enfin dessillé les yeux les mieux fermés. Le gouvernement connaissait les chefs, les agissements, les ressources de ce parti; il voyait son action prête à

se déclarer, ses projets sur le point de recevoir leur exécution, et, dans une circonstance où la réunion des Chambres aurait aggravé le danger, il savait que ses relations dépassaient nos frontières, que ses plans s'étendaient à l'Europe entière, et que cette question, qui semblait se borner à quelques noms propres en France, s'appliquait à tous les pays et à tous les gouvernements. Placé entre une perte certaine et un péril dont il ne se dissimulait pas la gravité, il a dû opter pour le parti qui offrait quelques chances de salut... et d'honneur. Il a succombé : il sera jugé sévèrement; s'il eût réussi, la France, l'Europe l'auraient acclamé. Les événements sont là et justifient les éloges qui lui auraient été donnés.

Des rapports qui nous parvenaient de toutes parts, et portant un caractère évident d'exactitude, nous informaient que la faction, dont l'organisation nous était connue, employait l'argent des cotisations souscrites par ses adhérents à l'enrôlement d'ouvriers envoyés des provinces à Paris [1], à l'acquisition d'armes et de munitions, à la fabrication de poignards [2]. Cette cotisation, très exactement acquittée, équivalait pour chacun au cinquième de ses contributions; augmentant avec le nombre de conjurés, elle fournissait aux dépenses, nécessairement considérables, qu'entraînait l'exécution d'un plan aussi vaste et au salaire des nombreux agents qui y concouraient.

La faction existait donc avec toutes les conditions qui devaient lui promettre du succès. Elle avait des chefs pour la diriger : il lui manquait un personnage qui, au moment où les projets éclateraient, en devînt en quelque sorte l'expression, et apparût comme le prétexte et le terme de ses efforts. Ce personnage était connu de tout le monde, sans que son nom fût prononcé par personne. Sa position l'indiquait : sa conduite politique répondait suffisamment de sa disposition à

1. Le fait de l'enrôlement des ouvriers, qui n'était pas l'objet d'un doute pour nous, a été constaté par des cartes triangulaires, bleues ou vertes, trouvées sur la plupart des individus arrêtés par les troupes royales dans les journées des 27 et 28 juillet. Ces cartes indiquaient le nom de l'individu qui en était porteur, la quotité de son salaire et le lieu où il devait le toucher.

2. Un grand nombre de ces poignards furent saisis; quoique leur forme ne dût laisser aucun doute sur le seul usage que l'on pouvait en faire, les tribunaux voulurent n'y voir que des couteaux. Les fabricants et les marchands furent scandaleusement acquittés. La vente de ces armes devint publique.

se prêter à tout ce que l'on ferait pour lui, mais sans lui. On se ressouvenait de ce mot qu'il avait dit en 1815 : « Je ne ferai rien pour obtenir violemment la couronne; mais, si elle tombe, je la ramasserai. » On comptait donc sur lui.

LE DUC D'ORLÉANS. — S'il n'y a pas dans la tête du duc d'Orléans cette énergie qui crée les conspirateurs, il s'y trouve ce laisser-aller qui dispose à se prêter aux desseins des autres. Il ne pardonnait pas le crime de son père à la royale famille qui en avait été la victime dans la personne de son chef. Mal à l'aise auprès du Roi qui l'embarrassait par l'excès de ses bontés, il affectait de se complaire au milieu des hommes les plus marquants de la révolution et de l'opposition. C'était parmi eux qu'il composait sa société, choisissait ses conseils, prenait ses créatures. En faisant élever ses fils dans les collèges, et les mêlant avec cette jeunesse fanatique des principes qui avaient produit une première catastrophe, il jetait dans l'avenir pour eux, et pour lui, les germes d'une popularité dont il comptait bien se servir un jour, sinon pour s'élever au trône, au moins pour faire trembler ceux qui y seraient assis.

Ses formes et celles de tous les membres de sa famille étaient polies jusqu'à l'obséquiosité, prévenantes jusqu'à l'affectation. On prônait partout les douceurs d'un intérieur qui offrait le tableau des vertus qui semblent réservées aux classes moyennes de la société. On établissait des comparaisons entre l'économie qui présidait à toutes les dépenses du Palais-Royal, et le désordre, méchamment exagéré, que l'on reprochait à la maison du Roi. On tenait compte au Prince de l'accueil qu'il faisait à tout ce qui l'approchait, et de la liberté qu'il laissait au duc de Chartres de paraître dans toutes les réunions et de faire la plus complète abnégation de son rang. Tout, enfin, grâce aux dispositions créées et habilement entretenues par la faction qui destinait le duc d'Orléans à devenir le complément de son organisation et le moyen final de ses succès, tout le préparait au rôle qui lui était réservé, et dont il avait plus le pressentiment que le secret.

M. Mangin et avec lui le prince de Polignac s'obstinaient à

nier l'existence de la plupart de ces faits qui, pour le reste du Conseil, étaient démontrés jusqu'à la plus entière évidence. La veille encore de la signature des Ordonnances, le préfet de police nous déclarait que la population de Paris n'apporterait aucune résistance ouverte; qu'elle n'en avait ni la volonté ni les moyens, et qu'elle se bornerait au refus de l'impôt, refus dans lequel les tribunaux l'appuieraient. Et, tandis que le préfet parlait ainsi, des armes, des munitions étaient déjà dans les mains qui devaient en faire usage!...

Ce n'est pas, en effet, dans le petit nombre d'heures qui ont séparé la publication des Ordonnances de l'attaque contre l'autorité de laquelle elles émanaient, qu'un plan d'agression, savamment coordonné dans toutes ses parties, a été combiné et porté à la connaissance des masses qui devaient concourir à son exécution; que des armes ont été réunies et distribuées; que des munitions en plus grande abondance que ne pouvaient en fournir les approvisionnements ordinaires des dépôts, ont été amassées et converties en cartouches; que, pour l'emploi de tant et de si dispendieux préparatifs, les élèves de l'École polytechnique ont eu des postes assignés, des commandements, et ont rencontré partout une disposition à la plus passive obéissance; que la résolution de fermer leurs ateliers a été prise simultanément par les propriétaires d'usines pour forcer la classe ouvrière à embrasser une cause à laquelle un bien petit nombre de ses membres étaient en position de prendre un intérêt passionné. Enfin, on persuadera difficilement que c'est sans y avoir été provoqués et préparés que les départements ont répété les mêmes scènes, avec des circonstances absolument identiques. Il existait donc un plan dont la police, en raison de son immense étendue, aurait dû saisir quelques ramifications. Le chef de la police de Paris, le ministre de l'intérieur ne peuvent échapper au reproche d'une excessive négligence, ou d'une grande incapacité dans l'exercice de fonctions dont l'importance n'avait jamais été plus grande qu'elle ne l'était dans les circonstances présentes.

L'existence d'un plan d'opposition armée est trop avéré pour être mis en doute; mais, ce qui est démontré avec une égale évidence, c'est que, trop vaste pour n'être appliqué qu'à

une résistance dont il était impossible de prévoir l'époque et de préciser les besoins, ce plan devait avoir aux yeux du gouvernement le caractère d'une disposition manifeste à une agression. Était-ce dans les moyens ordinaires que présentait l'ordre légal que l'on pouvait espérer obtenir des ressources pour en arrêter l'exécution? Non, car en France la loi, exclusivement répressive, ne punit que les actes, et, en supposant que, mieux servi qu'il ne l'était par la police, le gouvernement eût pu établir la preuve de quelques faits isolés, ces faits n'auraient jamais eu ce caractère de criminalité que, pour prononcer des condamnations, eût exigé une magistrature qui n'avait pas honte d'acheter une popularité précaire au prix de la plus coupable indulgence.

C'était donc à une mesure énergique, émanant du pouvoir royal, qu'il fallait demander les moyens de préserver le trône, alors que, par la fausse interprétation qu'on lui donnait, la loi lui refusait son appui. Comme tous les partis extrêmes, cette détermination avait ses dangers : mais elle était sage, puisqu'elle était nécessaire[1]. Jamais circonstances ne semblèrent plus faites pour motiver l'application d'un article de conservation, réservé par la sagesse du législateur pour des cas où aucun moyen de salut ne se trouverait dans l'ordre

1. Cette nécessité était reconnue par tous les partis. L'opinion royaliste invoquait une mesure énergique comme seul moyen de salut. L'opinion contraire l'attendait comme le résultat inévitable des circonstances. Voici ce qui se passa le 15 juillet, entre moi et M. de Sémonville qui, dans le procès de mes collègues, s'est rangé parmi leurs plus violents accusateurs.

A la suite d'une visite que je lui faisais, il m'accompagna dans la pièce qui précède son salon, et, après s'être assuré que personne ne pouvait nous entendre, il me dit : « Eh bien! où en êtes-vous? — Notre position est connue de toute la France. — Mieux qu'un autre, vous pouvez la juger. — Je la juge du côté de l'attaque, mais du côté de la défense, non. — Vous ne faites rien, et votre inaction perd la monarchie, la France, l'Europe. Appelés pour agir, vous restez stationnaires; vous n'êtes pas dans l'esprit de votre rôle. Le temps, les occasions, vous laissez tout échapper. — Mais les députés, mais les pairs, mais la presse! — Avec des *mais* on ne fait rien. Les députés, les pairs... Je ne puis vous dire le parti qu'ils prendront. Cela dépendra de celui que vous prendrez vous-mêmes. Arrangez-vous de manière à être les plus forts avec le peuple; finissez-en une bonne fois avec la presse, et moquez-vous du reste. En politique, quand le drame est joué, on applaudit le dénouement, quel qu'il soit; on ne siffle que les mauvais acteurs. » Il me serra le bras en disant ces derniers mots et il me quitta.

Lorsque, le 29, je le trouvai à Saint-Cloud, il entama, sur la conduite du ministère, des observations auxquelles je mis promptement fin, en lui rappelant notre conversation du 15.

ordinaire des choses. Telle fut l'opinion du Conseil; telle fut la source d'une résolution dont les conséquences peuvent peser toujours sur le cœur des ministres, mais jamais sur leur conscience, car ils l'ont jugée indispensable et dictée par leur devoir le plus rigoureux. Que s'il restait quelque sujet de reproche, il semble avoir été effacé par le dévouement qui ne leur a pas permis d'hésiter dans une détermination qui compromettait leur fortune et leur vie, et par le courage qu'ils ont apporté dans l'exécution.

Par un inconcevable aveuglement du président du Conseil, cet état de choses, si dangereux pour la France, mais si menaçant aussi pour les autres États de l'Europe, ne donna lieu à aucune communication aux puissances étrangères dont l'attitude seule aurait pu prévenir d'irréparables malheurs. A cette coalition de tout ce que la révolution et les gouvernements qui se sont succédé avaient fait d'ennemis à la monarchie légitime, à cette funeste résistance de la magistrature, le ministère ne pouvait opposer qu'une volonté plus forte dans ses résolutions que dans ses moyens, une armée dont le dévouement était douteux, et en définitive la tête de ses membres pour couvrir la responsabilité du Roi aux yeux d'une faction qui, évoquant un nom effrayant, se ferait appeler la Nation, si elle venait à triompher. Tel était l'état des choses, lorsque la royauté et la révolution, se prenant corps à corps, entraînèrent cette courte, mais terrible lutte qui, en trois jours, anéantit une dynastie de huit siècles.

La nécessité de sortir des limites de la légalité une fois reconnue, restait à chercher les moyens de le faire, sans cependant s'écarter de l'esprit, du texte même d'une charte que l'on sentait le besoin de conserver. Grâce à l'obstination du président du Conseil à repousser les délibérations si souvent provoquées du Conseil sur ce sujet important, rien n'était préparé, pas même nos idées, pour une discussion d'un si haut intérêt. Le garde des sceaux et le ministre de l'intérieur furent chargés de rédiger des projets d'ordonnance, l'un sur la presse, l'autre sur les élections. Deux jours après, le premier nous apporta une ordonnance très courte, très restrictive et un rapport très développé et très bien écrit; le second, une

ordonnance très longue, précédée d'un préambule très bref. Nous eûmes à peine le temps de faire quelques changements, indiqués à chacun de nous plutôt par l'examen de la situation dans les localités que l'on connaissait, et par l'application de la mesure à son propre intérêt, que par des considérations générales. J'avais longtemps administré : j'avais trop étudié l'esprit de la France électorale pour laisser passer sans le combattre un système dont les nombreuses et graves imperfections ne révélaient que trop l'espèce d'improvisation qui l'avait produit. Mes observations étaient toutes basées sur des faits et sur une expérience trop souvent heureuse pour ne pas mériter quelque confiance. Je démontrai que nous sortions sans raison de l'ordre légal, puisque nous n'obtiendrions de l'ordre de choses projeté aucun avantage qui pût balancer les inconvénients et les dangers d'une démarche si hasardeuse. Au lieu de répondre à mes observations, on jeta devant moi le projet, et on m'engagea à en faire un autre. Le temps me manquait pour tenter un tel travail : j'offris mes idées pour modifier celui qui était fait. J'en réclamai l'examen. Le président prétendit que nous étions trop pressés par les événements pour nous arrêter minutieusement sur les moyens de les combattre ; que mes observations pouvaient être fondées, mais qu'elles étaient inopportunes, et qu'il fallait mettre le projet aux voix. La mienne seule fut nettement refusée : celle de M. de Montbel ne fut donnée qu'avec hésitation ; les cinq autres étaient assurées : le projet passa.

L'ordonnance sur la presse aurait pu soulever des observations aussi fondées. Les inconvénients qu'elle renfermait pouvaient se résumer en un seul mot : « Inexécutable ». L'essai seul de l'appliquer entamait entre le gouvernement et la magistrature une lutte à laquelle la faction et ses nombreux adhérents prendraient une part active. C'était un moyen de décider sans délai la question ; il ne s'agissait que de savoir si l'on était en mesure d'obtenir un jugement favorable au gouvernement. J'adressai à ce sujet au président de nouvelles questions qui parurent le contrarier au plus haut point. La résistance à l'exécution de cette ordonnance était immense. C'était par elle que l'action allait s'engager. Il me fallut donc insister pour connaître les forces dont, en sa qualité de

ministre de la guerre, il pourrait disposer. Ses réponses furent évasives, jusqu'à ce que, pressé par mon refus d'adhérer à la délibération, si le renseignement que je demandais ne m'était pas fourni d'une manière satisfaisante, il me dit qu'il avait dix-huit mille hommes et quarante pièces d'artillerie à Paris, Courbevoie, Rueil, Saint-Denis et Vincennes, et que douze mille hommes de la garde et de régiments sur lesquels il pouvait compter seraient à Paris en dix heures. Je ne pouvais contester l'exactitude de renseignements donnés dans des termes aussi positifs, quant au nombre, mais je fis observer que dix heures, que deux jours même ne suffiraient pas pour appeler à Paris la réserve, composée de régiments en garnison à Compiègne, Beauvais, Rouen, Orléans. Mes observations ébranlaient plusieurs de mes collègues, lorsque, revenant à son argument de prédilection, le président nous dit : « Ou vous reconnaissez la mesure utile, ou elle ne vous paraît pas telle. Dans le premier cas, il faut l'adopter avec ses inconvénients et ses dangers; dans le second, il faut laisser aller les choses et en subir les conséquences. Je vais prendre les voix. » Je refusai la mienne et il en résulta une discussion, fort animée, entre le président du Conseil et moi : mais, entraîné par une sorte de point d'honneur qui me disait que je ne pouvais sans lâcheté décliner ma part dans le péril auxquel s'exposaient mes collègues, et abandonner la cause royale au moment où un combat décisif s'engageait, je donnai mon adhésion, en portant cependant mes regards autour de la salle avec une affectation qui fut remarquée par le prince de Polignac : « Que cherchez-vous? me dit-il. — Le portrait de Strafford. »

C'était le 24 juillet que cette importante délibération avait occupé le Conseil. Plusieurs d'entre nous avouèrent le lendemain, en se retrouvant à Saint-Cloud, que leur sommeil avait été souvent interrompu par les réflexions auxquelles donnait lieu une démarche si périlleuse pour le trône et pour nous. On s'était avancé : personne n'osait proposer de reculer. Et, cette crainte surmontée, eût-on pu le faire en présence des événements qui, dans notre unanime conviction, allaient entraîner la monarchie? Et, dans cette dernière hypothèse, une responsabilité d'un autre genre n'eût-elle pas écrasé des ministres

que l'on eût pu, avec raison, accuser de timidité?... Dans la position que nous prenions, au moins, s'il y avait du danger pour la couronne, il y en avait pour nous, et l'honneur qui l'accompagnait en dissimulait l'étendue. Aucun de nous n'hésita.

Notre détermination étant bien arrêtée, les Ordonnances furent présentées au Roi. Il se les fit lire deux fois l'une et l'autre. Personne n'exprimait le désir d'ouvrir une opinion. Le Roi regarda M. le Dauphin : « Vous avez entendu? — Oui, mon père. — Qu'en pensez-vous? — Lorsqu'un danger est inévitable, il faut l'aborder franchement, et aller tête baissée. On périt, ou l'on se sauve. — C'est votre avis, messieurs? ajouta-t-il en promenant ses regards autour de la table. — Oui, Sire, repris-je ; sur la fin, nullement sur les moyens. Je reconnais que la mesure est indispensable ; mais je reconnais en même temps que l'on n'a pas de moyens suffisants pour la faire triompher. »

Je reproduisis alors les observations que j'avais présentées la veille dans ma discussion avec le prince de Polignac.

« Vous ne voulez donc pas signer? me dit le Roi. — Je signerai, Sire, parce que je considérerais comme une lâcheté d'abandonner dans une telle circonstance la monarchie et le Roi. Mais je déclare que je me rallie, non à ma conviction, mais à la responsabilité de mes collègues... »

Le Roi réfléchit... il signa sans dire un mot. Les Ordonnances passèrent à tous les ministres qui les contresignèrent dans leur ordre de préséance, et le Roi congédia le Conseil. En se retirant, il nous dit : « Voilà de grandes mesures! il faudra beaucoup de courage et de fermeté pour les faire réussir. Je compte sur vous : vous pouvez compter sur moi. Notre cause est commune. Entre nous, c'est à la vie, à la mort. »

BARON D'HAUSSEZ.

(A suivre.)

LE TOMBEAU DE BAUDELAIRE

La jeunesse littéraire a pris l'initiative, aussitôt appuyée par les meilleurs écrivains, de s'inquiéter de la tombe de Baudelaire, d'en marquer la place par un buste, un médaillon, quelque chose qui extériorise, qui cisèle matériellement la rayonnante image de lui qui est en nous.

Cette tombe se trouvait ignorée, presque anonyme, avec son amas de pierres aveugles : en effet, lorsqu'on s'en enquit, les lettres de ce grand nom, Charles Baudelaire, apparurent à demi rongées sur la dalle du caveau où il repose. La mort elle-même effacée par la mort...

Mais il s'est moins agi, on le pense, dans la manifestation projetée, de relever cette tombe, d'inaugurer une effigie de bronze ou de marbre par-dessus les herbes parasites et la terre vorace, que d'instruire la béatification d'une œuvre envers qui l'on fut injuste, de récrire le nom du grand poète des *Fleurs du Mal* sur la pierre de la mémoire humaine, où rien ne l'effacera plus.

Cette réparation ne va pas sans des étonnements, des pro-

testations. Il semble que Baudelaire ait prévu son propre cas quand il écrivait : « Les nations sont comme les familles ; elles n'ont de grands hommes que malgré elles. »

Pour lui, en effet, il est surprenant de penser qu'à l'étranger, par exemple, il soit tenu pour un maître illustre dans la poésie française de ce siècle, alors qu'ici on le relègue, que les critiques le dénaturent, que les anthologies le négligent, qu'on le tient tout au plus pour un poète étrange, malsain, stérile en tout cas.

Pourtant, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, c'est lui qu'on traduit, qu'on imite. C'est de lui que les nouveaux écrivains s'alimentent, s'imprègnent, s'inspirent. On dirait qu'il songeait à lui-même et à sa future influence sur la jeunesse de partout quand il faisait dire à la lune dans un de ses poèmes en prose : « Tu aimeras ce que j'aime et qui m'aime... » Or, qu'on y prenne garde : l'opinion de l'étranger en matière littéraire est souvent grave et concluante. Il s'opère, par le fait de la distance, l'éloignement indispensable pour juger les œuvres. L'espace, semble-t-il, donne tout de suite le même recul que le temps. Et ainsi s'accomplit déjà le triage, la sélection que l'on croyait n'appartenir qu'à l'avenir. L'avis de l'étranger — nous voulons dire des milieux artistes de l'étranger — pourrait bien être de cette façon une avance d'hoirie sur l'avis de la postérité.

S'il en est ainsi, l'opinion finale quant à Baudelaire sera de le mettre enfin au premier rang où règnent Lamartine et Victor Hugo, qu'on cite toujours, en l'omettant. L'œuvre de ceux-ci fut en horizon ; le génie de Baudelaire est en profondeur.

Le génie de Baudelaire ! voilà une idée à laquelle on n'est pas encore accoutumé en France. De son vivant, il fut méconnu ou mal connu ; des erreurs, des interprétations fausses masquèrent son œuvre, et il mourut, ne prévoyant pas lui-même dans quelle lumière de gloire elle finirait un jour par se dresser — pauvre évêque décédant au seuil de son sacre sans avoir vu tomber les échafaudages de ses tours. Aujourd'hui, cette œuvre commence à apparaître comme un clocher nu, comme une cathédrale catholique qu'elle est.

Voilà ce que n'ont pas soupçonné les écrivains qui s'en

sont occupés jusqu'ici : ni M. Brunetière ; ni M. Huysmans en ses pages colorées ; ni M. Paul Bourget, qui déclare Baudelaire un pessimiste, qu'il ne fut qu'improprement, et un mystique qu'il ne fut pas du tout : ni même Théophile Gautier dans sa préface d'un style si merveilleux, sensuel, odorant, niellé, un style complexe comme une chimie, riche et faisandé comme une venaison, mais qui n'a dégagé que les aspects plastiques, pour ainsi dire externes de l'œuvre. Gautier était trop un artiste en couleurs et en décors, trop un païen, pour chercher le mystère intérieur du poème, son ressort philosophique et religieux.

Il est vrai que n'avait point paru encore l'ouvrage posthume de M. Crepet, contenant entre autres deux fragments inédits d'une sorte de confession, de journal intime : *Mon cœur mis à nu* et *Fusées*, qui nous permettent maintenant d'aller jusqu'à l'âme du poète, d'élucider toute son âme.

Baudelaire surgit dès lors un peu différent de ce qu'on l'a vu d'ordinaire. Il apparaît ce qu'il est essentiellement : un POÈTE CATHOLIQUE. Certes, un homme de décadence toujours, au seuil de la vieillesse d'un monde, au seuil de ce qu'il appelle lui-même « l'automne des idées ». Mais cet homme de décadence demeure aussi tout imprégné de l'Église. Parmi les vices modernes et la corruption effrénée dont il subit la contagion, il continue à être le dépositaire du dogme, le dénonciateur du péché.

Déjà, au physique, il avait, paraît-il, une réserve sacerdotale, un air de pâle évêque qui, à vrai dire, serait déposé de son diocèse, mais moins pour des péchés de chair que pour le péché d'orgueil.

Il s'est exprimé d'ailleurs en un vocabulaire tout enrichi de liturgie, de bréviaires, de catéchismes, emmiellé de saint chrême pour ainsi dire, inoculé même de latinité, ce latin d'église qu'il connut bien et aima jusqu'à en composer des strophes : *Franciscæ meæ laudes*, qu'il intercala dans son livre.

Ici il ne s'agit plus d'une vague religiosité comme celle de Chateaubriand et des romantiques, moins épris du dogme que du culte, de la pompe des offices, du cérémonial, du décor, d'une sorte de merveilleux chrétien.

Celui-ci était né avec le renouveau de l'architecture, ce

retour au gothique et au style du moyen âge remis tout à coup en lumière par la splendide restauration de Notre-Dame.

Cette Notre-Dame de Paris, aussitôt accaparée par Hugo, on peut dire qu'elle fut l'arche d'alliance du romantisme. Mais Hugo, comme le roi David, se contenta de danser devant l'arche, avec Esmeralda et les bohémiennes du parvis.

Or, la génération qui suivit entra, elle, dans Notre-Dame, se signa d'eau bénite, marcha vers le chœur, affirma son adhésion à la foi et aux mystères : c'était Barbey d'Aurevilly ; c'était Hello ; c'était Baudelaire. A vrai dire, leurs façons de se comporter dans Notre-Dame ne furent pas pour rassurer les officiants et les suisses, même quand ils s'approchaient de la Sainte Table : « — Vous devez communier le poing sur la hanche? » demandait Baudelaire à d'Aurevilly.

Ceux qui vinrent après eux devaient pousser plus loin, rétrograder tout à fait jusqu'à ce moyen âge dont Hugo avait montré le chemin. Eux étaient retournés à Dieu ; leurs disciples retournèrent à Satan, qui est son pôle contraire. La magie se mêla à la religion, le grimoire à la prière. C'est ce qui explique ce recommencement actuel de l'occultisme, de l'ésotérisme, de la messe noire, de l'envoûtement, que nous voyons reparaître dans les beaux livres de M. J.-K. Huysmans, les nobles poèmes de M. Jules Bois, les traités spéciaux de M. de Guaita, les imbroglios de M. Péladan, — dernier avatar, suprême aboutissement du romantisme.

Ce sera une curieuse histoire à écrire que celle de ces sortes de catholiques : Barbey d'Aurevilly, Hello, Baudelaire, Villiers de l'Isle-Adam et, — plus récents, — MM. Huysmans, Verlaine, Léon Bloy, qui auront revendiqué avec des blasphèmes leur titre de croyants et eurent toujours l'air, dans leurs pratiques les plus ferventes, de s'essayer au sacrilège.

Quant à Baudelaire, il n'alla pas jusqu'au satanisme et à l'occultisme par lesquels ses continuateurs seulement devaient clore aujourd'hui ce cycle de l'idée catholique dans la littérature moderne.

Satan pourtant a une place dans son œuvre, mais pas différente de celle qu'il occupe dans l'ensemble du catholicisme lui-même. Baudelaire rédigea les *Litanies de Satan*, tandis que Barbey d'Aurevilly écrivait les *Diaboliques*. Il se contenta

des postulations au Diable que connut déjà le moyen âge, — de quoi avoir aussi quelques visages de démons en gargouilles grimaçantes à son œuvre, ce qui n'empêche pas celle-ci, comme Notre-Dame elle-même, d'être une cathédrale, une église catholique, à l'image et à la ressemblance de son âme!

Car son âme est bien d'un poète catholique. Il dit quelque part dans son journal: « Ce qu'il importerait, c'est d'être un héros, ou un saint, pour soi-même », parole de définitif renoncement, de pessimisme doux comme celui de l'*Ecclésiaste*, qui implique la nostalgie et l'ambition du ciel. Il croit au ciel, en effet, au ciel pur et simple des fidèles, au naïf paradis de la ballade de Villon, « où sont harpes et luths », comme il le proclame dans la *Bénédiction* qui ouvre les *Fleurs du mal.* Il croit aussi à l'enfer, aux flammes réelles, au dam, aux brûlures éternelles; et, s'il en voulait tant à George Sand, c'est parce qu'elle avait nié l'existence de l'enfer.

Baudelaire croit au dogme intégral de l'Église, non seulement quant aux vérités de l'éternité, mais aussi quant aux vérités du temps. En même temps qu'il confesse ses mystères, il accepte ses doctrines politiques, ses attitudes sociales, son intransigeance vis-à-vis des revendications de la liberté et de la libre pensée.

Lui aussi estime sans doute que la vérité est *une* et que l'erreur n'a pas de *droits;* que la tolérance est une faiblesse, si pas un renoncement. Dès lors, le crucifix ne doit plus être un arbre de paix, mais une arme de menace et de châtiment. Il répudie la théorie du pardon des offenses, de l'oubli des injures, de l'abdication des valeurs devant la masse sous prétexte d'égalité, toute cette religion humanitaire et molle qui fait arrêter le bras de Pierre par Jésus dans le Jardin des Oliviers et, dédaigneux de l'action, lui fait dire: « Celui qui frappe par le fer périra par le fer. »

La preuve s'en trouve dans cette pièce topique du *Reniement de saint Pierre* où il approuve le disciple d'avoir trahi, et où il condamne le Maître de sa mansuétude ou de sa peur:

> Certes, je sortirai, quant à moi, satisfait
> D'un monde où l'Action n'est pas la sœur du Rêve;
> Puissé-je user du glaive et périr par le glaive!
> Saint Pierre a renié Jésus... il a bien fait!

Il a bien fait ! Il fallait frapper par le fer et s'imposer par la force. Ainsi éclate sa nature dogmatique, sa religion d'inquisiteur. Car c'est bien un catholicisme politique du XVIe siècle que le sien, d'après lequel il faut s'imposer de force au peuple, puisque celui-ci est incapable de se gouverner et ne comprend que les coups, comme l'enfant et comme l'animal. Ce catholicisme autoritaire d'une part et, d'autre part, la doctrine libérale de Jésus, qui pouvait vouloir mais n'a voulu que pouvoir, sont mis en opposition de la même manière dans une admirable nouvelle de Dostoïewsky intitulée le *Grand Inquisiteur*, dont le poème de Baudelaire est tout le germe.

C'est à Séville, devant la cathédrale. Le Grand Inquisiteur, Torquemada, passe silencieux, avec un sourire énigmatique. Il a vu au coin de la place le peuple rassemblé faisant cortège à un homme qui vient de ressusciter un enfant. Cet homme est évidemment Jésus. L'Inquisiteur ordonne aux hommes du saint-office de le saisir et de l'enfermer dans les cachots. Le soir venu, il va visiter le prisonnier et lui faire son procès : « Pourquoi revient-il? Est-ce pour leur susciter des embarras, maintenant que tout a été remis par eux en bon ordre? Car il avait eu le tort de laisser aux hommes le choix et la faculté de croire. Pour eux, il n'y avait en vérité rien de plus insupportable que la liberté. » Et Torquemada ajoute : « Nous les avons débarrassés du fardeau d'être libres, du tourment d'avoir le libre choix dans la connaissance du bien et du mal. Nous avons *corrigé ton œuvre*, et c'est pourquoi nous seuls, gardiens du mystère, nous serons malheureux. »

C'est la théorie de Baudelaire; ce qu'il appelait lui-même sa « religion travestie », car, dans le *Reniement de saint Pierre* et ailleurs encore, il se montre d'un pareil esprit autoritaire, avec une âme sombre et hautaine qui pourrait être celle d'un prélat intransigeant d'Espagne du XVIe siècle, une âme qui ne s'égaye point aux choses fleuries et suaves du rituel, pour qui même la dévotion à la Vierge, poétisée ailleurs de cierges, de guirlandes, d'étoffes brodées et de joyaux, se transpose en un culte barbare et tragique, comme il apparaît en ce poème curieux, *A une Madone, ex-voto dans le goût espagnol :*

... Pour compléter ton rôle de Marie
Et pour mêler l'amour avec la barbarie,
Volupté noire! des sept péchés capitaux
Bourreau plein de remords, je ferai sept couteaux
Bien affilés, et comme un jongleur insensible,
Prenant le plus profond de ton amour pour cible,
Je les planterai tous dans ton cœur pantelant,
Dans ton cœur sanglotant, dans ton cœur ruisselant!

***

Baudelaire est un poète catholique. Son œuvre n'est que la mise en scène du drame originel de la Genèse. Elle raconte la grande chute, l'éternelle lutte qui est le fond de la religion, entre des comparants pareils : Dieu, l'homme, le Tentateur, et la femme, ici aussi l'alliée du Tentateur.

Satan d'abord; pour le poète, il est toujours le Tentateur du Paradis terrestre, le Démon onduleux et menteur du commencement des temps. Mais, en cette société âgée et décadente, il a multiplié et perfectionné ses ingéniosités — et quelles autres ressources maintenant pour nous induire en péchés!

Les péchés modernes? Ce sont précisément les « Fleurs du mal ». Baudelaire en a dressé la liste. Il les énumère avec une liberté que seuls les mal clairvoyants ont pu juger licencieuse, à la façon dont Moïse énumère, dans le *Lévitique*, certaines abominations. Son œuvre est un examen de conscience de l'humanité présente.

Lui-même, certes, est un pécheur: il le confesse et avec componction. Il se contemple dans sa faute comme en un miroir brisé et s'y pleure.

Car son œuvre n'est pas seulement objective, elle est subjective aussi; et c'est ce qui la rend si pathétique: le poète confondu avec cette foule, marchant parmi cette foule en proie au péché, apparaissant tout couvert de son péché, en même temps que du péché des autres.

Partout la théorie catholique de la perversité originelle. Mais partout aussi la détestation des vices. Il les poursuit, il les dénonce à travers l'énorme capitale, ce fiévreux Paris qui est l'atmosphère chaude à merveille pour leur pullulement.

Ainsi, occasionnellement, il apparaît un poète parisien (on

connaît la série de poèmes intitulés : *Tableaux parisiens*), après déjà Sainte-Beuve qui ne voyait dans la ville pécheresse que motifs de pittoresque et de mélancolie.

Baudelaire, lui, ausculte les passants, déchire leurs linges d'hypocrisie, découvre en eux des ulcères mentaux, des résidus de méchanceté, et aussi une flore de vices nouveaux, et tout le vin antique des purs sentiments, des pensées nobles, aigri, tourné en vinaigre et en eau, avec un tatouage de moisissure dans les âmes.

Il s'en afflige et il s'en épouvante, sans nulle complaisance pour le vice. « Le vice est séduisant, dit-il dans son *Art romantique;* il faut le peindre séduisant. » Mais il ajoute : « Il traîne avec lui des maladies et des douleurs morales singulières; il faut les décrire. » C'est ce qu'il a fait; partout on sent la détestation du mal, l'horreur des coupables ivresses. A la fin des *Femmes damnées*, il leur clame avec la dureté d'un Père Bridaine laïc, avec la menace indignée d'un prophète biblique :

Et votre châtiment naîtra de vos plaisirs.

*
* *

Dans ce conflit redoutable de l'homme avec les péchés modernes, on peut dire qu'auprès de Satan, qui est présent partout, la femme apparaît toujours aussi, dans les *Fleurs du mal*, sans cesse l'alliée du Tentateur, comme dans le drame primordial de la Genèse.

Or, c'est précisément par cette conception de la femme que Baudelaire se prouve plus clairement encore un poète catholique, et continue de suivre, pour la mise en scène de l'éternel drame humain, la version du catholicisme.

Son opinion est conforme aux séculaires préjugés de la littérature sacrée, puisque les saints Pères estiment que la femme est un vase plein de péché, et puisque Bossuet lui-même a écrit sur leur vanité cette phrase de suprême ironie : « Les femmes n'ont qu'à se souvenir de leur origine, et, sans trop vanter leur délicatesse, songer après tout qu'elles viennent d'un os surnuméraire où il n'y avait de beauté que celle que Dieu voulut y mettre. »

La femme est avant tout, pour les théologiens, une occasion de péché, et Baudelaire pense de même. Elle est, maintenant encore, l'alliée du Tentateur. Elle est elle-même le Tentateur. Et l'amour qu'elle nous offre a un caractère satanique. Le poète en trouvait la preuve dans l'habitude des amants — une habitude enfantine, inconsciente, mais vérifiée partout — de s'interpeller dans leurs jeux par des noms de bête : « Mon chat, mon loup, mon petit singe, grand singe, grand serpent... » De pareils caprices de langue, ces appellations bestiales témoignent d'une influence satanique dans l'amour. « Est-ce que les démons ne prennent pas des formes de bêtes? » demandait-il.

Et cela se voit, en effet, dans les tableaux des Primitifs et aussi dans ceux des petits maîtres du Nord, qui, peignant fréquemment des Tentations, celle de saint Antoine ou d'autres saints, représentaient toujours (Teniers et Breughel, par exemple) un vieil anachorète dans une grotte, assiégé par des bestioles chaotiques, des grenouilles à face humaine, d'inquiétants oiseaux dont le bec s'effeuille en pétales, formes fiévreuses où s'incarnent les démons.

Les femmes aussi semblaient à Baudelaire des incarnations de l'esprit du mal, n'ayant d'autre empire qu'à cause de notre originelle perversité, puisque la joie en amour, déclarait-il, provient de la conscience de faire le mal.

Pour le reste, il les trouvait médiocres vraiment : « J'ai toujours été étonné, dit-il dans son journal, qu'on laissât les femmes entrer dans les églises. Quelle conversation peuvent-elles avoir avec Dieu? »

Cependant si la femme est amère et vaine, pourquoi l'aimer? Voici : car toute l'œuvre de Baudelaire est raisonnée, logique, philosophique — certes la femme est le mal; elle offre l'amour qui est le péché; elle collabore donc à l'Enfer, mais qu'importe !

> Qu'importe ! Si tu rends, fée aux yeux de velours,
> Rythme, parfum, lueur, ô mon unique reine,
> L'univers moins hideux et les instants moins lourds !

Qu'importe ! puisque le péché est un moyen d'oubli, et de sortir de soi-même et de la vie ! Précieux oubli pour Baude-

laire, et les natures d'élite qui souffrent avec lui, exilées dans l'imparfait et qui voudraient entrer dès ici-bas dans l'Idéal.

Or comment entrer dans l'Idéal? Comment échapper au spleen? *Spleen et Idéal*, c'est le titre d'une partie importante des *Fleurs du mal;* c'est la devise même de la vie du poète, et comme les deux rives entre lesquelles sa pensée a gémi.

C'est donc pour oublier que l'homme accueille avec ivresse la femme quand elle lui apporte le fruit de sa chair : — ô Arbre de la Tentation, espalier des seins mûrs, chevelure enroulée en serpent câlin au tronc de son corps nu! Et, comme jadis au Paradis terrestre, elle nous murmure aujourd'hui encore, de sa voix spécieuse: « Mange, tu seras semblable à Dieu! »

*
* *

Mais la chair de la femme n'est pas le seul fruit d'oubli que le Tentateur nous offre. Il y a d'autres moyens désormais d'échapper au spleen, d'entrer de force dans l'Idéal. Voici le Vin, d'abord, qui promet d'éblouir de ses prestiges même les plus déshérités. Et plusieurs morceaux se suivent : le *Vin de l'Assassin*, le *Vin du Solitaire*, le *Vin des Chiffonniers*.

Puis les autres ivresses, les autres moyens d'échapper à soi-même : le Jeu, le Sommeil, le Voyage, le Voyage surtout qui a merveilleusement inspiré Baudelaire, servi par ses souvenirs personnels d'embarquement juvénile vers les Indes. En effet, il avait navigué très jeune, vers dix-huit ans, embarqué sur un vaisseau faisant voile pour Calcutta, afin, pensait sa famille, que ses idées fussent modifiées et sa vocation littéraire contrariée. Or ce voyage lui donna des impressions qui devaient constituer une des caractéristiques de son œuvre. On peut dire qu'il aura exprimé de façon définitive la poésie des ports, la navigation, les vents du large, les voilures, ce qu'il appelle les architectures fines et compliquées des mâts et des navires. C'est encore dans ces pays d'Orient qu'il prit le goût des parfums, dont ses strophes sont pleines, et se fit une éducation esthétique de l'odorat, à un moment où la littérature n'avait guère encore connu que l'esthétique de la vue.

Cette ivresse du Voyage est brève comme les autres ; elle déçoit à son tour :

> ... Nous avons vu des astres
> Et des flots ; nous avons vu des sables aussi ;
> Et, malgré bien des chocs et d'imprévus désastres,
> Nous nous sommes souvent ennuyés comme ici !

Alors, quoi? N'y a-t-il aucun moyen de se sauver du Spleen dans l'Idéal, de réaliser dès ici-bas l'infini pressenti? Si! il y a vraiment des « Paradis artificiels ». Et Baudelaire a consacré à les décrire les deux notices qu'on connaît et qui sont parmi le plus profond et le plus neuf de son œuvre : celle du Haschisch et celle de l'Opium, à propos duquel avaient paru en Angleterre les extraordinaires confessions d'un mangeur d'opium par Thomas de Quincey, que Baudelaire traduisit en les analysant et développant.

Ces stupéfiants, voilà le moyen parfait et immédiat de fuir la vie, de satisfaire le goût naturel de l'infini, d'être semblable à Dieu. C'est la plus redoutable des offres du Tentateur moderne. Dans cette ivresse étrange, tout s'anoblit, s'idéalise, s'emparadise. On ne perd pas la conscience de soi. C'est une conscience déformée, sublimée. C'est le réel agrandi, divinisé, exagéré jusqu'aux confins du possible, jusqu'à la ligne d'horizon de la réalité et du rêve, indéfinie comme la ligne d'horizon du ciel et de la mer. Est-ce encore l'eau, ou est-ce déjà le ciel? Est-ce encore la réalité, ou est-ce déjà le rêve?

Or, c'était tentant surtout pour le poète pauvre, épris de dandysme, subtil esthète, qui tout de suite ainsi se trouvait transporté dans le luxe. Il y a un poème des *Fleurs du mal :* « Rêve parisien », qui raconte cette ivresse en chambre.

La notation est unique dans les *Fleurs du mal*, où nulle part il n'est fait une allusion directe au haschisch ou aux visions de l'opium. En cela, il faut admirer le goût suprême du poète, uniquement préoccupé de la construction philosophique de son poème, de le dépouiller des contingences, en n'admettant des choses que leur portion d'éternité, leur transposition en infini.

Mais indirectement il y a la trace et le profit de la fréquentation de ces paradis artificiels : les déformations de la

sensation, interversion des sens et ces fameuses « correspondances », si souvent signalées et imitées :

> Son haleine fait la musique
> Comme sa voix fait le parfum.

Et ailleurs :

> Il est des parfums frais comme les chairs d'enfants,
> Doux comme le hautbois, verts comme les prairies ;
> Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.

Personne n'a dit que cela était moins inventé que *vu*, vu par Baudelaire dans l'ivresse du haschisch, alors qu'à la seconde période, comme il l'a écrit lui-même, « arrivent les équivoques, les méprises et les transpositions d'idées. Les sons se revêtent de couleurs et les couleurs contiennent une musique. »

Un autre résultat du haschisch, c'est un alliage de mathématiques qu'on n'a guère signalé dans l'œuvre, et qui se rencontre si curieusement çà et là :

Dans les *Petites Vieilles :*

> A moins que méditant sur la géométrie.

Dans *les Sept vieillards :*

> ... Son échine
> Faisait avec sa jambe un parfait angle droit.

Ainsi les mathématiques se lient à la poésie comme elles se lient à la musique, car l'ivresse du haschisch transpose, paraît-il, toute musique en chiffres, fait apparaître toute musique sur l'air nu comme une vaste opération arithmétique où les nombres engendrent les nombres.

Quoi qu'il en soit du profit que ces drogues savantes apportèrent à l'œuvre, elles n'en restent pas moins défendues, comme les autres moyens artificiels d'oublier la vie : le vin, le jeu, le voyage. Tous sont des fleurs du mal, des fruits de tentation, des inventions de Satan. Seule la Mort vient de Dieu. Elle est la conclusion logique de la vie et sera celle également du poème qui se termine par une série de sonnets, d'une analyse profonde : la *Mort des amants*, la *Mort des artistes*, la *Mort des pauvres*.

C'est le seul idéal à opposer au spleen, le seul remède qui

ne tromps pas, cette pensée de la mort, — car le poète est croyant, et la mort ouvre sur le ciel, « ce lieu, dit-il, de toutes les transfigurations », le ciel où, dès le premier poème de son livre, il entrevoyait le trône réservé au poète :

> Je sais que vous gardez une place au Poète
> Dans les rangs bienheureux des saintes légions.

Voilà pourquoi le dernier poème des *Fleurs du mal* doit se clore, en toute logique, sur ce cri qui sonne enfin la délivrance :

> O Mort, vieux capitaine, il est temps, levons l'ancre.
> Ce pays nous ennuie, ô Mort, appareillons.

*
* *

Comme on le voit, toute cette œuvre de Baudelaire est construite avec la logique, l'harmonie, les proportions, la hiérarchie de l'architecture, car on peut dire surtout de lui qu'il fut un cérébral, un *génie de volonté*.

La plupart s'étonneront de cet accouplement de mots, imaginant le génie plutôt inné, inconscient, un don, un jaillissement inlassable, une puissance verbale allant jusqu'à être comme le vent, la mer, le feu, faisant de l'homme une sorte d'élément.

Soit! mais, même dans cette hypothèse, n'est-ce pas un élément aussi, la poudre toute réduite qui pourrait faire explosion, avoir la puissance d'un cyclone? N'est-ce pas un élément, la fiole d'essence prestigieuse dont les gouttes sobres sont distillées avec les fleurs de toutes les latitudes? Baudelaire fut, en poésie, le chimiste de l'Infini, et, dans les cornues de ses vers, tout l'univers aussi se condense, aboutit.

Il est donc un homme de génie, pour qui démêle le sens symbolique de ses livres. Mais bien peu, aujourd'hui encore, peuvent oser un tel avis. Que dire de l'opinion qu'il suscita de son vivant et de l'accueil fait à son œuvre? Succès d'étrangeté, presque de scandale. « Des essais », comme déclara la *Revue des Deux Mondes* dans une note restrictive, quand elle publia quelques fragments en primeur.

En vain Baudelaire aurait-il voulu s'imposer, expliquer.

« Il est inutile d'expliquer quoi que ce soit à qui que ce soit », disait-il avec découragement, convaincu de la bêtise du monde, la *bêtise au front de taureau*.

Or c'est précisément le mépris de l'humanité qui le mena à ce goût de la mystification, un peu puéril, au fond, et dont on lui fait tant grief, mais qui s'explique dans son cas, et par lequel il se vengeait d'aller incompris et seul dans la vie. Il faut dire, à sa décharge, que presque tous les écrivains de sa génération eurent, comme lui, cet amour du mensonge. Ce fut une mode, comme l'affectation de costumes ostentatoires. Balzac lui-même, dans cette toute cérébrale passion pour l'Étrangère, ne faisait qu'aimer un mensonge, le concrétiser dans une forme de femme inconnue, c'est-à-dire dans quelque chose qui était comme s'il n'existait pas. Dernier avatar du romantisme, pourrait-on dire, et de la lycanthropie de Pétrus Borel, s'obstinant à des attitudes pour étonner le vulgaire, et se survivant comme en un sport mental.

On peut considérer de la sorte telles mystifications laborieuses de Baudelaire, qu'il exerçait jusque vis-à-vis des humbles et des inoffensifs. Par exemple, passant un soir devant la boutique d'un charbonnier, il le vit, dans une pièce du fond, assis avec sa famille autour d'une table. Il semblait heureux : la nappe était blanche; le vin riait dans les flacons. Baudelaire entra. Le marchand vint vers lui, obséquieux, joyeux d'un client, attendant la commande.

— C'est à vous, tout ce charbon? demanda-t-il.

L'homme fit signe que oui, ne comprenant pas.

— Et toutes ces bûches alignées?

L'homme acquiesçait encore, croyant l'acheteur indécis.

— Et cela, c'est du coke? c'est de la braise? Ils vous appartiennent aussi?

Baudelaire examinait avec soin toutes les marchandises entassées; puis, dévisageant le charbonnier :

— Comment? C'est à vous, tout cela! *Et vous ne vous asphyxiez pas?*

Des mystifications de ce genre (et on en raconte de nombreuses, plus ou moins authentiques) étaient sans doute le résultat d'un entraînement, un jeu de solitaire et d'incompris. A l'origine, Baudelaire dut y trouver un moyen de se mettre en garde

contre la bêtise qui aurait pu rire de lui, ne le comprenant pas. Il prit l'avance et, le premier, se moqua. Ce fut une sorte de légitime défense.

Car, après avoir reconstitué l'âme foncière de ce poète, on songe : « Comme il s'est trouvé en exil dans la vie ! Il a marché vraiment parmi des étrangers. Il n'a pas parlé la même langue que les autres. Sa conversation naturelle devait paraître à beaucoup inintelligible ou ridicule, ses raffinements de pensée et de langue ahurir autant que ses mystifications. »

C'est qu'il a considéré la vie du point de vue de l'Éternité. Il n'a pas été pareil aux autres ; il n'a pas été conforme, ce qui est le grand crime, comme il disait lui-même. De là son destin maudit, son génie insoupçonné, sa vie lamentable, en proie à l'affront, à l'ignorance, à la pauvreté.

Quel contraste avec l'existence féerique d'un Hugo qui, après soixante années d'acclamations, est porté en triomphe dans la mort comme un héros de Wagner ! C'est que Hugo, Lamartine, presque tous les poètes français du siècle, eurent une nature telle qu'ils ont pu véritablement *épouser la foule*.

Ses passions, ses tristesses, ses joies, ses croyances, — politique, patrie, amour, tous les grands lieux-communs de l'humanité, ils les ont partagés. Chacun fut vraiment un « écho sonore » au centre de tout. Et leurs poèmes ont, en fait d'idées, précisément ce qu'il peut y avoir d'idées dans une foule. C'est à la fois leur grandeur et leur infériorité.

Quant à Baudelaire, il est exceptionnel : il représente l'élite en face du nombre ; en regard des faits, il est la loi ; il conçoit l'ordre de l'Univers et méprise le désordre des événements. Lui est incapable à jamais de pouvoir épouser la foule. Il est si différent d'elle, si différent des autres, — et toujours égal à lui-même ! Il est l'être dépareillé. Il est unique de son espèce. Il est le grand célibataire, ainsi qu'il est dit dans *Maldoror* de l'Océan. Mais n'est-ce pas la gloire de l'Océan de n'avoir point d'équivalent ? — comme c'est aussi la gloire de Dieu. Dieu est celui qui est le seul. Et l'on pourrait dire la même chose de l'homme de génie.

GEORGES RODENBACH.

A QUOI SERT

UN

MUSÉE DE VASES ANTIQUES

Il est peu de personnes qui, en parcourant les galeries du Louvre, n'aient été frappées de la place importante qu'y occupent les salles de céramique grecque. En effet, notre Musée national, grâce à l'appoint de la collection Campana acquise en 1863 et s'ajoutant en bloc à l'ancien fonds, est devenu, dans ce domaine, le plus riche du monde : aucune autre collection ne peut rivaliser avec lui. Les nations étrangères ne se font pas faute de lutter avec nous sur ce terrain, comme sur tant d'autres, et s'efforcent, par leurs acquisitions annuelles, de diminuer l'avance que nous avons prise sur eux. Le Musée de Londres comptait en 1870 environ 2.000 vases; le nouveau catalogue, en cours de publication, en comprendra à peu près 5.000. Le Musée de Berlin, en 1846, possédait 2.000 vases ; le catalogue de M. Furtwängler, paru en 1885, en décrit plus de 4.000, et les acquisitions énumérées chaque année dans le *Jahrbuch* de l'Institut archéologique prouvent que depuis huit ans ce nombre s'est accru d'une très notable façon. Le Musée de Munich, où O. Jahn trouvait environ 1.400 vases

à étudier en 1854, est resté presque complètement stationnaire depuis cette époque. Le Musée du Vatican se contente aussi d'un choix de 1.200 à 1.400 pièces. Le Musée de Naples en compte plus de 4.000, cataloguées par Heydemann en 1872. Le Musée Industriel de Vienne, dont le but est seulement de présenter quelques spécimens antiques à côté des céramiques du Moyen âge et de la Renaissance, vient de faire paraître un catalogue de M. Masner où sont énumérées 600 poteries. Au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, le nombre des vases dépassait 2.000 en 1869; je ne sais s'il s'est augmenté depuis. Enfin, le Musée d'Athènes, mieux placé que tout autre pour profiter des trouvailles nouvelles, a vu son avoir plus que triplé depuis le travail fait en 1876 par M. Collignon sur un ensemble de 800 pièces. Or le Louvre, actuellement, contient plus de 6.000 vases peints, et, si l'on ajoute à ce total la très belle collection déposée au Cabinet des médailles, on constate que, à Paris seulement[1], le nombre des monuments exposés au public dépasse le chiffre respectable de 8.000. C'est dire que nous avons sur nos voisins les mieux armés pour la concurrence une supériorité incontestable. Mais il faut reconnaître qu'à Berlin et à Londres on fait depuis vingt ans des efforts considérables pour développer avec la même ampleur cette section d'objets d'art.

Pourtant, ce champ d'études, si vaste, si complet, qui constitue l'une des plus belles richesses de nos collections nationales, est loin d'être connu à sa juste valeur. Parmi les visiteurs qui s'arrêtent pour donner un regard aux vases numérotés et classés dans les vitrines du premier étage, combien ne voient là que des curiosités, des réunions de potiches entassées dans des armoires pour le plaisir des amateurs de bibelots? Il serait puéril et inutile de s'indigner de cet état de choses. Tout le monde, en France, n'est pas archéologue, et tout le monde n'est pas forcé de savoir ce que peut enseigner à des modernes une amphore de Nicosthènes ou une coupe d'Euphronios. L'étude des vases grecs, la *céramographie*, subit

1. Parmi les musées de province, le mieux pourvu est celui de Boulogne-sur-Mer, qui s'est rendu acquéreur, en 1861, de l'ancienne collection Panckoucke (environ 500 pièces).

le sort commun de toutes les sciences. Elle a eu des débuts obscurs, peu glorieux, souvent entachés de charlatanisme et d'ignorance. Comme la chimie est sortie de l'alchimie, l'astronomie de l'astrologie, la médecine de la sorcellerie, et comme aujourd'hui, sous nos yeux, la science des phénomènes psychiques sort du spiritisme, de même l'archéologie est sortie du magasin et du bric-à-brac des antiquaires. L'archéologie des vases, en particulier, date de quarante ans à peine : c'est O. Jahn qui, dans une admirable préface au catalogue de Munich, en a posé définitivement les fondements. Après lui, elle a marché à pas très rapides. Aujourd'hui, elle occupe un grand nombre de savants en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie et jusqu'en Amérique ; elle a produit des bibliothèques entières ; elle a pris une place à part dans les musées d'antiques à côté des sculptures, des bronzes et des terres cuites qui forment avec les vases peints un tout indissoluble. Si le public, si les lettrés eux-mêmes sont restés étrangers à cette rénovation, ce n'est pas tout à fait leur faute. Je crois qu'il appartient aux gens du métier d'initier les hommes de bonne volonté à ce qui se passe dans la science, de leur faire toucher du doigt les progrès réalisés, de leur expliquer les raisons des classements et des acquisitions. Combien de polémiques irritantes sont le résultat d'un malentendu! Combien de préjugés faux sont prêts à céder à un quart d'heure de'xplication sérieuse! J'essaierai d'exposer ici, aussi brièvement que possible, à quoi sert un musée de vases antiques.

I

Un seul mot justifierait l'emplacement réservé aux galeries céramiques tout à côté des salles de peintures et de dessins. *Les vases peints sont les documents les plus sûrs et les plus nombreux qui soient parvenus jusqu'à nous pour reconstituer l'histoire de la peinture en Grèce.*

En effet, tout le monde sait que les chefs-d'œuvre produits par les grands peintres tels que Polygnote, Zeuxis, Apelle,

Parrhasios, ont disparu et sont irrémédiablement perdus pour nous. Nous n'avons de ces époques classiques, comme monuments authentiques de peinture, que quelques dalles de tombeaux où l'on saisit les vestiges, aujourd'hui bien décolorés, des personnages qu'on y avait tracés à l'aide du pinceau. Ces débris, dont le nombre ne dépasse pas peut-être une vingtaine[1], sont absolument insuffisants pour nous donner une idée de ce qu'ont pu être les compositions des maîtres. La série si riche et si connue des peintures d'Herculanum et de Pompéi, auxquelles il faut joindre quelques fresques recueillies dans des chambres sépulcrales de l'Italie méridionale, de la Cyrénaïque et de la Crimée, appartient à une époque basse qui s'étend entre le IIIe ou le IIe siècle avant notre ère et le IIe siècle après. Elle permet d'étudier et de connaître assez exactement la peinture en usage sous les successeurs d'Alexandre et sous l'Empire romain. Mais il serait fort téméraire d'y chercher un reflet des âges antérieurs, et ce sont ces âges qui nous intéressent le plus. Pour toute la période des débuts et de la floraison classique, on serait en face du néant absolu si l'on n'avait pas les vases grecs.

On peut prouver, en effet, par de nombreux rapprochements avec les descriptions des auteurs, que les peintres de vases ont eu très souvent sous les yeux des fresques célèbres dont ils conservaient l'ordonnance générale, et parmi lesquelles ils choisissaient certains épisodes ou certains personnages pour les introduire dans leurs croquis. Ce ne fut jamais une copie servile. Ce qu'ils nous présentent, c'est l'esprit même du tableau, c'est le rajeunissement adroit d'un sujet connu et classique pour leurs contemporains. Nous ne pouvons pas les comparer aux fidèles estampes ni aux reproductions photographiques qui, répétées à des milliers d'exemplaires, conserveront aux siècles futurs l'image exacte des chefs-d'œuvre de nos musées, quand le temps aura fait son œuvre sur ceux-là comme sur ceux de l'antiquité. Mais ils sont à peu près pour nous ce que serait l'imagerie de nos revues et de nos journaux illustrés, si notre peinture tout entière périssait d'un seul coup : n'y aurait-il pas là une matière suffisante pour reconstituer l'esthétique de notre

1. Ils sont presque tous à Athènes ; voy. l'article de M. Milchhoefer, *Gemalte Grabstelen*, dans les *Mittheilungen* de l'Ecole allemande d'Athènes, t. V, 1880, p. 164 et suiv.

siècle, son style artistique et ses sujets de prédilection? Nous les comparerons plus justement encore à ces émaux de Limoges, à ces majoliques italiennes, à ces porcelaines du XVIIIe siècle qui répètent, sous une forme libre et pourtant dans un style d'imitation, les scènes religieuses, les portraits de personnages célèbres, les pastorales et les sujets de genre traités par la grande peinture de leur époque. Mais, à côté de l'art industriel du moyen âge et de la Renaissance, nous pouvons encore voir exposés bon nombre des originaux qui leur servaient de modèles ; en face des vases grecs nous ne pouvons plus rien mettre. C'est ce qui en augmente singulièrement la valeur et l'intérêt. La copie est devenue aussi précieuse qu'un original. De même qu'un texte d'Homère du IXe ou du Xe siècle, transcrit d'après un manuscrit plus ancien par des moines ignorants, a aujourd'hui pour nous la rareté et l'inestimable prix d'une *editio princeps*, en dépit de toutes les fautes qu'il contient, de même aussi, malgré la distance qui séparait un ouvrier du Céramique athénien d'un grand artiste comme Polygnote, le produit industriel, la modeste coupe dans laquelle on buvait aux jours de fête et qui se vendait quelques drachmes à l'agora, a conquis le rang d'un document historique et artistique de premier ordre.

C'est ce qu'ont bien compris les historiens de la peinture grecque. Le plus récent ouvrage sur la question est le livre de M. Paul Girard publié dans la *Bibliothèque des Beaux-Arts*[1]. Ouvrez-le aux chapitres qui traitent du VIe et du Ve siècle: vous n'y trouverez absolument que des reproductions empruntées à des peintures de vases. C'est avec elles que l'auteur nous explique le style des « primitifs » grecs, les premiers essais de Cléanthès et d'Eumarès, puis la réforme due à Cimon de Cléonées, l'invention des raccourcis, ensuite l'épanouissement de la grande peinture religieuse, avec la double décoration de la Lesché de Delphes, la création de l'expression et du pathétique par Polygnote, les tableaux d'histoire de Micon et de Panainos, enfin la découverte du clair-obscur par Appollodore et la révolution qui s'ensuivit sous l'influence de Zeuxis et de

1. *La Peinture antique*, Paris, 1892. Je signalerai aussi une bonne étude de M. Édouard Bertrand, *le Dessin dans la Peinture antique*, Grenoble, 1891.

Parrhasios. Chacune de ces phases est commentée surtout au moyen de vases peints.

On arrive ainsi, grâce au nombre des documents céramiques, soutenus par l'étude des textes, à se faire une idée assez exacte de l'évolution accomplie par la peinture grecque pendant les trois grands siècles de son histoire. On perçoit nettement le groupement des écoles, les transformations techniques qui s'accomplissent ; on comprend la merveilleuse mobilité du génie grec qui nous apparaît là aussi libre, aussi ennemi de la routine, aussi acharné à la conquête du nouveau que dans le domaine de la plastique.

Ce n'est pas tout. Ces grandes écoles de peinture, qui se sont partagé la faveur du public athénien et dont les disputes rappellent celles de nos classiques et de nos romantiques, ont fait naître, dans l'ordre industriel, des subdivisions et des groupements analogues à ceux qui existaient dans les sphères plus hautes. Dans le Céramique, c'est-à-dire dans le faubourg d'Athènes où étaient rassemblées les fabriques, on se passionnait pour telle méthode de peinture, pour tel procédé de dessin mis en honneur par les maîtres, comme, il y a soixante ans, les partisans d'Ingres et de Delacroix discutaient les mérites respectifs du dessin et de la couleur. Pendant plus d'un siècle, les potiers attiques ont eu la bonne idée de signer leurs œuvres et nous connaissons actuellement environ deux cent cinquante vases donnant soixante-quinze noms d'artistes qui s'espacent entre le début du VIe et le IVe siècle[1]. On sait aujourd'hui distinguer des ateliers de céramistes correspondant aux principales écoles de peinture que mentionnent les auteurs (voyez plus loin les figures 1, 2, 3). Nous avons l'école des tableaux en silhouettes noires, dont les représentants les plus remarquables sont Clitias, Amasis, Exékias. Nous avons l'école éclectique qui, instruite par les anciens maîtres, mais se ralliant au régime nouveau, a peint d'abord en silhouettes noires, puis s'est mise à exécuter au contraire les personnages en clair, suivant le procédé qu'on appelle à figures

1. On doit en particulier à M. Klein deux livres, un sur les signatures d'artistes et un sur les noms d'éphèbes, qui ont fait faire un pas décisif aux études céramographiques (*Meistersignaturen*, 2e édit., Vienne, 1887; *Lieblingsinschriften*, Vienne, 1890.)

rouges. Là se place dans la céramique une révolution radicale dont les auteurs se nomment Nicosthènes, Andokidès, Pamphaios, Epiktétos, Chachrylion. Vient ensuite l'école triomphante de la peinture claire avec les chefs-d'œuvre d'Euphronios, de Douris, de Hiéron et de Brygos. Mais, dans cette dernière catégorie, on distingue encore des nuances d'opinions. Tandis que les uns adoptent franchement le dessin souple et varié, les sujets familiers, préconisés par les partisans du progrès, d'autres, comme Euthymidès, prétendent rester attachés aux vieux principes, au dessin grave et sévère, aux motifs religieux et mythologiques. Nous lisons sur les vases des inscriptions qui sont des défis lancés par l'un des partis à l'autre. Euthymidès, après avoir décoré une amphore d'une scène empruntée à l'Iliade, l'armement d'Hector en présence de Priam et d'Hécube, ajoute fièrement à sa signature cette apostrophe provocante : « Jamais Euphronios n'en a fait autant ! » Ainsi nous pénétrons, pour ainsi dire, jusque dans les coulisses de ce monde d'artistes, aussi pétulant, aussi irascible et prompt à l'attaque, aussi vivant et amusant que celui de nos jours.

II

Par ce simple aperçu, on jugera de l'importance qu'a prise en archéologie la céramographie ; c'est, en un mot, la contrepartie, le pendant exact de l'histoire de la sculpture antique. Il n'est pas de matière plus digne d'attention, plus féconde en réflexions sur l'art grec en général, et en particulier sur la technique du dessin qui est comme une langue universelle parlée par tous les peuples.

L'étude des primitifs grecs, entre autres, prête à des observations intéressantes qui ne sont pas sans utilité pour les méthodes d'art modernes. Dans cette période d'essais et de tâtonnements, il me semble qu'on peut saisir certaines lois simples, auxquelles sont soumis les arts naissants dans toutes les régions du monde. On a remarqué plus d'une fois l'ex-

traordinaire ressemblance du décor linéaire que portent des vases péruviens, mexicains, kabyles, avec l'ornementation des plus anciennes poteries grecques. Il n'y a pas de contact possible entre ces différents peuples séparés par d'énormes distances dans le temps et dans l'espace. Si donc ils se ressemblent à ce début de leur évolution artistique, c'est que tous ils ont passé par une certaine phase nécessaire, qui résulte en quelque sorte de la structure du cerveau humain. Aujourd'hui encore, il y a quelque part dans la Polynésie des sauvages qui sont en train d'inciser, au moyen d'une pointe sur de l'argile molle, des dessins absolument semblables à ceux que traçaient les potiers ioniens, chypriotes et achéens, quinze ou vingt siècles avant notre ère. Si de cette phase barbare et sauvage nous passons à une période de dessin un peu plus avancée, la même coïncidence se présente de nouveau : on peut voir, sur le chaton d'une bague mérovingienne du ve ou vi^e^ siècle chrétien, des personnages d'un style maladroit et enfantin, analogues aux bonshommes raides et anguleux que dessinaient les céramistes attiques du ixe ou viiie siècle avant notre ère [1].

Descendons plus bas dans l'histoire grecque. Nous rencontrons, vers le viie et le début du vi^e^ siècle, en particulier chez les Corinthiens, une série importante de grands vases peints auxquels l'ampleur du sujet, le nombre des personnages, les progrès du dessin et l'application des retouches de couleur commencent à donner la réelle valeur d'œuvres d'art et de tableaux. Là encore des lois immuables régissent l'ordonnance et le style des compositions : principes de symétrie rigoureuse, conventions pour remplacer la perspective absente, traitement archaïque des chevelures et des draperies, autant d'éléments qui ne sont pas particuliers aux artistes grecs, mais imposés à toute race arrivée à ce développement de science artistique. C'est à propos d'exemples de ce genre que l'on peut faire toucher du doigt la nécessité de rassembler dans un musée les séries antiques et les monuments modernes. Allez voir dans la salle de Céramique corinthienne l'hydrie qui représente les Funérailles d'Achille étendu sur son lit de mort et pleuré par

1. Cf. *Bulletin archéologique du Comité*, 1891, pl. XI, n° 6; Rayet et Collignon, *Histoire de la Céramique grecque*, pl. I.

les Néréides *Fig. 1* ; de là passez dans la Galerie d'Apollon et regardez un émail champlevé de Limoges, qui date du XIIIe siècle et représente la mort de la Vierge reposant sur sa couche et entourée de saints personnages. Les ressemblances sont surprenantes dans la pose du cadavre, dans l'attitude des assistants, dans le traitement des têtes et des draperies. N'est-ce point que ces deux artisans, complètement indépendants l'un de l'autre, travaillant à des époques et sur des sujets

Fig. 1. — Funérailles d'Achille. Hydrie corinthienne du Musée du Louvre. (D'après les *Annali dell' Instituto*, 1864, pl. O. P.)

totalement différents, sont par éducation, par outillage, par combinaison d'influences dirigeant à leur insu leur cerveau et leur main, placés dans des conditions d'exécution à peu près égales? Et n'est-il pas intéressant, au point de vue historique et philosophique, d'assister ainsi à la même évolution esthétique s'accomplissant dans deux régions et à deux époques si éloignées l'une de l'autre? N'y a-t-il point ici la preuve que, suivant la théorie brillamment développée par M. Taine et appliquée dans ses ouvrages avec une rigueur peut-être excessive, certaines lois naturelles président au développement artistique des peuples comme à leur développement social?

Ce ne sont pas là des rencontres et des hasards, car il serait facile de multiplier les exemples. Tout le monde connaît

un des plus anciens tableaux de l'École italienne, placé dans la galerie des Sept Mètres, à droite en entrant : c'est la *Vierge aux anges*, attribuée à Cimabuë. La Madone est assise sur un trône richement orné, tenant dans ses bras l'Enfant Jésus : autour d'elle six anges symétriquement disposés l'adorent. A première vue, rien n'y rappelle une poterie grecque. Mais, quand on y regarde de près, tous les éléments de composition et d'exécution obéissent exactement aux principes observés par un céramiste athénien du VIe siècle : même respect de la symétrie, même convention dans les têtes toutes semblables entre elles et posées dans une attitude identique, même goût pour les détails d'ornementation, pour les vêtements brodés et les sièges richement décorés, même dessin dans les mains aux doigts extraordinairement longs et fuselés, même gaucherie de gestes, même raideur de poses et de draperies, et partant même charme intraduisible, dû à la naïveté, à la conviction profonde du peintre, aux efforts touchants qu'il fait pour se rapprocher de la vérité et pour idéaliser sous une forme humaine un modèle divin.

Je citerai un dernier exemple : celui-là est emprunté à une époque d'art encore plus avancée. C'est une coupe de Douris que connaissent bien tous les amateurs de belles choses, exposée dans la salle des Vases à figures rouges : on y voit la déesse Eos (l'Aurore des Latins), tenant dans ses bras le cadavre de son fils Memnon tué par Achille et le contemplant longuement et tristement (*Fig. 2*). Aucune fresque antique, dans sa simplicité éloquente, n'a pu produire d'effet plus saisissant et plus tragique ; c'est sûrement l'œuvre d'un grand maître, dont le céramiste Douris s'est inspiré, et nous voyons là, créée par un Grec du Ve siècle, au temps de Cimon, devançant ainsi de vingt siècles les plus célèbres compositions des Quattrocentistes et de la Renaissance, l'image émouvante de la *Mater dolorosa*. Comment le génie antique et la foi chrétienne ont-ils pu à ce point se rencontrer et se fondre dans une même pensée ? N'est-ce pas que l'art s'était de part et d'autre assez fortifié, avait déterminé ses moyens d'expression avec assez de précision pour que, s'exerçant à traduire la même idée, il soit arrivé à une formule presque identique ?

Encore un mot sur le dessin, tel que les Grecs l'ont compris

à la plus belle époque, une fois terminée la période d'incubation et de tâtonnements techniques. Après les primitifs, arrivons aux classiques, aux belles et pures esquisses jetées sur les lécythes, sur les coupes, les amphores et les œnochoés du ve siècle, sur tous ces vases que Phidias et ses élèves, que les sculpteurs de la *Victoire rattachant sa sandale* ou des *Caryatides* de l'Erechthéion ont pu tenir entre leurs mains dans les banquets où ils devisaient des choses athéniennes. Une particu-

Fig. 2. — Eos portant le corps de Memnon. Coupe de Douris au Musée du Louvre. (D'après Frœhner, *Les Musées de France*, pl. 10.)

larité frappera ceux qui voudront bien regarder de près ces « pots cassés »[1] : c'est que les Grecs ont eu un dessin à eux. Je ne parle pas seulement de la perfection avec laquelle ils savent, en quelques traits, poser un personnage, observer les proportions et saisir les mouvements les plus fugitifs ; je parle

1. Il faut recourir surtout pour cette étude au bel ouvrage récemment paru de M. Hartwig (*Meisterschalen*, Stuttgart et Berlin, 1893), qui a le mérite de reproduire très exactement et dans le format des originaux les plus belles coupes fabriquées pendant la première moitié du ve siècle.

d'une façon d'exécuter le trait, d'un système de lignes dont on ne trouve pas facilement l'analogue chez d'autres peuples. Personne mieux qu'eux n'a compris et exploité les ressources contenues dans ces deux éléments en qui se résume tout le dessin : la ligne courbe et la ligne droite. Personne n'a adoré d'un culte plus fervent ces deux formules qui renferment dans leur formule abstraite tous les aspects de la nature.

Mais, dira-t-on, qu'est-ce qu'un dessin qui ne contient pas à la fois des lignes courbes et des lignes droites? Sans doute, l'une et l'autre s'y trouvent presque toujours mêlées, mais, qu'on le remarque bien, dans des proportions notablement inégales. Parcourez les salles de dessin du Louvre — que, par parenthèse, on regrette aussi de voir si peu fréquentées et étudiées, car le public ne sait pas s'intéresser aux œuvres de dessin pur et il court tout de suite aux toiles colorées — parcourez ces salles et inspectez avec cette arrière-pensée les admirables croquis de Mantegna, de Signorelli, d'Andrea del Sarto, puis ceux des modernes, les beaux crayons d'Ingres, les esquisses de Delacroix et de Prudhon, etc. Vous observerez que dans la trame fine et compliquée des modelés, la ligne oblique, onduleuse, courbe, ce que Léonard de Vinci appelait « les lignes serpentines et divines », joue un rôle prédominant. Rarement le grand trait droit, rigide, apparaît dans la structure des personnages ou de leurs vêtements. Revenez alors aux vases grecs et vous constaterez que, non seulement dans les tableaux des primitifs où la rigidité du trait s'explique par la raideur de l'archaïsme et par l'emploi du burin, mais dans les plus beaux exemplaires à figures rouges et dans les délicates esquisses des lécythes blancs, la ligne droite, les longs traits d'une seule volée, lancés d'un coup de pinceau admirablement ferme et sûr, sont un tour de force où se joue l'habileté des artistes athéniens ; et quand ces traits se multiplient et se pressent les uns contre les autres pour rendre les plis tombants d'une draperie, c'est un plaisir exquis pour les yeux de voir avec quelle adresse le dessinateur a observé le parallélisme des lignes, sans un repentir, sans une bavure maladroite, maître de la pointe de son pinceau comme un géomètre moderne l'est de son tire-ligne appuyé contre une règle.

Sans doute l'agencement du costume antique, les chutes

amples et sculpturales des draperies, si différentes des plis et des froncements factices de nos costumes modernes[1], ont contribué beaucoup à développer cet art de la ligne droite et ont été un champ d'études toujours ouvert où s'est affermie cette incomparable maîtrise. Mais ce n'est pas là l'unique cause de cette pratique qui apparaît aussi bien dans le modelé des corps que dans l'exécution des draperies. Partout où le profil d'un visage, la tension d'une jambe, les doigts étendus d'une main ont permis de donner essor à ce jeu du pinceau en ligne droite, on voit que le peintre s'y est livré avec une prédilection singulière. Les origines de ce phénomène sont, en effet, plus hautes et plus lointaines. Dès le début de la céramique grecque, on voit poindre la lutte entre ces deux éléments primordiaux du dessin, la ligne courbe et la ligne droite, et tour à tour pendant des siècles ils se sont disputé la faveur des artistes. Tout le système de décoration mycénienne, tout l'art *achéen* et *égéen*, repose sur la prédominance du curviligne; tout le système de décoration géométrique, tout l'art *dorien*, repose sur la prédominance du rectiligne. Le rectiligne est encore le maître incontesté de l'art pictural au VIe siècle, pendant toute la période des vases à figures noires. C'est seulement la révolution amenée par la céramique à figures rouges qui bat en brèche son autorité tyrannique. Le Ve siècle, le siècle de Polygnote et de Phidias, a été, dans cette partie du domaine artistique comme dans beaucoup d'autres, un siècle de synthèse et de conciliation. On a fait à la ligne courbe la part qui lui revenait et, grâce à elle, on a assoupli et vivifié les formes *(Fig. 3)*. Mais les Grecs ont conservé, comme un précieux legs des âges antérieurs, ce culte de la ligne droite qui est une des originalités de leur art et qui se révèle dans beaucoup d'autres manifestations de leur génie. Voyez la sculpture dorienne et péloponésienne, les *Danseuses* d'Herculanum avec leurs vêtements à profondes cannelures; voyez les fameuses *Caryatides* de l'Erechthéion dont les formes droites sans raideur se prêtent avec tant d'ingéniosité aux lignes architecturales qu'elles supportent. Qu'on songe surtout à ce qu'a été

1. Voyez la récente étude de M. L. Heuzey, lue dans la Séance des Cinq Académies, le 25 octobre 1892 : *Du Principe de la Draperie antique*, p. 23 et suiv.

l'architecture essentiellement rectiligne des Grecs, quels chefs-d'œuvre de simples ouvriers ont su faire avec des arêtes de colonnes, et quelles combinaisons savantes on a découvertes dans la construction du Parthénon, afin que l'œil fût charmé par la perspective de lignes absolument droites. Tout dernièrement, le directeur des fouilles de Delphes, M. Th. Homolle, me disait en me montrant la photographie d'un morceau de triglyphe provenant du *Trésor des Athéniens* récemment découvert : « Quand je n'aurais que ce morceau, je serais sûr que nous avons affaire à des Attiques. Il n'y a qu'eux pour exécuter une arête avec ce soin et cet amour méticuleux, pour faire d'une simple ligne droite un chef-d'œuvre. »

Fig. 3. — Jeunes filles dansant. Osselet peint du Musée Britannique. (D'après Stackelberg, *Graeber der Hellenen*, pl. 23.)

Cet accord parfait, cet équilibre établi entre les contours ondulés et les lignes droites, c'est, je crois, une des grandes trouvailles du dessin grec; c'est ce qui lui donne une place à part dans l'histoire de l'art. Je ne connais qu'un peuple capable de rivaliser avec les Attiques à cet égard, et cette qualité lui vaut à juste titre l'admiration passionnée de beaucoup de nos contemporains : je veux dire les Japonais, chez qui l'on retrouve presque au même degré le goût des belles lignes droites, lancées du bout du pinceau comme une flèche rapide, le jeu raffiné et presque abstrait des traits minutieusement parallèles, unis aux souples inflexions du curviligne.

III

Tiendra-t-on la preuve pour faite? Admettra-t-on l'intérêt capital des vases peints pour la reconstitution des tableaux perdus et pour l'étude technique du dessin? En ce cas, j'examinerai pour quelle raison un musée céramique bien composé a besoin d'un nombre très considérable de spécimens. J'ai dit que le Louvre contenait plus de six mille poteries. Dans ce nombre n'y a-t-il pas des *doubles* à éliminer, puis des produits inférieurs, qui font tort aux pièces véritablement remarquables et artistiques? La réponse est facile à faire.

Premièrement, *il n'y a pas de doubles*. Deux vases peuvent se ressembler de forme, être même tout pareils, étant façonnés par la même main. Mais je défie qui que ce soit de me montrer, sur deux vases semblables ou différents, deux images, deux dessins identiques[1]. On peut voir au Louvre, dans la deuxième salle, des Vases à figures rouges trouvés en Italie, une paire de cratères sortis du même atelier et fabriqués pour se faire pendant, fait déjà très rare et anormal dans les habitudes antiques. J'ai consacré une note dans le *Bulletin des Musées*[2] à montrer que ces deux vases, en apparence si semblables et décorés tous deux du même sujet dionysiaque, n'ont pas, en réalité, deux traits mathématiquement semblables. Jamais un Grec ne s'est servi d'un poncif ou n'a reporté exactement, à l'aide de la règle et du compas, un sujet pris sur un autre vase. Il a pu s'en inspirer librement, traiter le même sujet, mais la copie, entendue au sens servile et moderne du mot, est absolument étrangère à l'esprit antique. Cette considération seule éclaire d'un jour bien vif les conditions dans lesquelles s'exerçait l'industrie des Grecs et atteste chez la masse du peuple un sens artistique, une indépendance que nous voudrions bien inculquer à nos artisans

1. Voyez les réflexions de M. Georges Perrot sur ce sujet, dans son dernier volume, tome VI de l'*Histoire de l'Art*, p. 17.

2. Tome IV, 1893, p. 232.

contemporains. A cet égard, la multiplicité des exemplaires est une démonstration indispensable. On y trouve des gaucheries, des négligences, même des fautes et des laideurs; on n'y rencontre pas de répétitions mécaniques. Premier point très important à établir dans l'histoire de l'art antique, comparé à l'art moderne. Donc, à ceux qui, après avoir traversé les salles consacrées aux vases, s'en vont répétant : « Ils sont trop et ils sont tous pareils », nous répondrons que cette objection vaut celle qu'on ferait dans le Salon carré en remarquant que les cadres se ressemblent beaucoup entre eux, et qu'à peu près tous les tableaux sont peints sur de la toile, ce qui est monotone. En effet, qu'est-ce que la poterie, sinon le support et l'encadrement du tableau qui est dessiné à la surface?

Et dans cet encadrement même, que de choses intéressantes et précieuses pour des yeux qui savent voir! Que de services rendraient à notre art ornemental, si l'on savait en user, ces combinaisons gracieuses de lignes et de végétaux, ces guirlandes de fleurs épanouies et de boutons, ces entrelacs, ces palmettes et ces rinceaux qui soulignent ou entourent de leurs capricieuses volutes les compositions elles-mêmes et leur forment comme une couronne fleurie! Quel moyen plus pratique et plus simple de rajeunir les formes décoratives dont les corniches, les plafonds et les tentures de nos habitations sont pleins et qui tombent si facilement dans une banale uniformité? Je sais des architectes avisés qui envoient au Louvre leurs élèves pour y dessiner et y renouveler leur bagage d'ornemanistes; je n'entends pas dire qu'ils s'en trouvent mal.

Ajoutons que ce support, ce cadre, qui est la poterie, est par lui-même fort important, et qu'il fait partie intégrante de l'œuvre d'art. Les dédains actuels à ce sujet auraient beaucoup étonné les Grecs qui attachaient autant d'importance au façonnage du vase qu'à la manière de le décorer. Nous connaissons beaucoup de signatures d'artistes où le potier lui-même se nomme à côté du peintre. Nous avons même des poteries signées qui ne portent aucun sujet peint; par conséquent, aux yeux de l'auteur, tout le mérite était dans l'élégance de la forme, dans la réussite de la cuisson, dans l'éclat du vernis. Plût au ciel que les céramistes contemporains eussent apprécié le prix que les Grecs attachaient à la technique des formes,

qu'ils eussent compris l'enseignement pratique contenu dans les vitrines du Louvre! Nous n'aurions pas le déplaisir de voir s'étaler dans nos plus belles manufactures, sous le nom de vases antiques, les copies abâtardies des formes déjà lourdes qu'ont produites les fabriques italiotes à l'époque de la décadence. Une amphore de Nicosthènes, une coupe d'Euphronios ou de Sotadès offrent à l'œil d'un amateur des régals tout aussi délicats qu'un beau grès flamand ou un flambé japonais. Comme l'histoire du dessin, l'histoire des formes est encore à écrire et serait digne de tenter la plume d'un homme qui saurait voir et comprendre. La plupart des grands musées d'Allemagne et d'Angleterre ont fondé tout leur classement de vases antiques sur la différence des formes et ont ainsi démontré les transformations continuelles qu'elles subissaient à travers les âges. Second point à établir pour l'utilité des spécimens céramiques, même quand ils sont privés de tout décor.

On sera donc amené, si l'on veut être juste, à concéder à un musée le droit de rassembler des spécimens de formes, comme des spécimens de dessins, et par là le nombre des objets à exposer s'accroît considérablement. Mais, dira-t-on, n'y aurait-il pas encore, après cela, bon nombre de poteries qui, n'ayant à se réclamer d'aucune de ces qualités, ni du dessin, ni de la forme, pourraient sans préjudice être écartées? Ici, ce n'est plus une raison que j'ai à donner, c'est six ou sept.

IV

En effet, je n'ai pas encore touché à tout un ordre de travaux qui, sorti de la céramographie, a déjà produit un bagage considérable de livres. Comme les tableaux, comme les estampes modernes, *les peintures de vases grecs ne sont pas seulement des œuvres d'art, mais des documents historiques*. Là où l'intérêt esthétique s'arrête, la science du passé persiste à faire valoir ses droits. Plus d'un dessin mal venu, négligé, de piteuse apparence, arrêtera longuement le savant qui y

découvre un renseignement nouveau sur le costume, sur les mœurs, sur la mythologie; plus d'une poterie, toute semblable d'aspect à une marmite de l'usage le plus commun, recèle sur ses flancs quelque inscription grecque ou étrusque qui vient s'ajouter au recueil des textes anciens soigneusement classés dans les *Corpus*. Un grand musée, qui veut être un champ d'études ouvert à tous, doit naturellement se préoccuper de cette face importante de la question, et c'est pourquoi l'on met parfois en bonne place des objets que le public trouve laids. Pour n'en citer qu'un exemple, je signalerai, dans la salle des Objets céramiques trouvés à Cæré, une collection de grandes et de petites amphores, ornées de quelques cercles bruns et tout à fait dépourvues de charme esthétique. Que de gens, en passant devant elles, se sont demandé pourquoi le Louvre faisait tant d'honneur à des pots si vulgaires? Mais les savants qui s'occupent d'épigraphie sont moins dédaigneux, car de ces poteries, les unes portent des inscriptions en alphabet ionien remontant au moins au VIe siècle, les autres des inscriptions en caractères étrusques. Or l'épigraphie ionienne de cette époque n'est connue que par de fort rares exemplaires; la langue étrusque est encore indéchiffrable et exerce depuis plus d'un siècle la sagacité des chercheurs. Voilà des circonstances qui transforment ces humbles pots en documents scientifiques importants, et leur place est bien dans un musée, à portée des travailleurs.

Ceux qui par profession ont l'habitude de feuilleter les ouvrages relatifs à l'antiquité savent tout ce qu'on a tiré depuis vingt ou trente ans des vases peints, quelle mine inépuisable ils ont été pour les historiens de la vie antique. Prenez la série déjà nombreuse des manuels allemands, les *Bilderatlas* de Müller-Wieseler, Overbeck, Schreiber, Engelmann; prenez les *Denkmaeler* actuellement terminés de Baumeister ou le *Dictionnaire des Antiquités*, en cours de publication, de M. Saglio; vous serez surpris du nombre considérable de références et de vignettes qui attestent les emprunts faits à la céramique. Gerhard, le grand promoteur des études céramographiques en Allemagne, avait raison quand, en 1831, dans son Rapport sur les découvertes des premières nécropoles italiennes, il écrivait, avec un enthousiasme presque lyrique :

« Voici que sort de terre une source d'érudition intarissable, dont les jardins des philologues eux-mêmes ressentiront la bienfaisante fraîcheur ; voici l'occasion d'un magnifique progrès pour la connaissance de l'art, de l'antiquité et de l'histoire ; nous allons avoir sous les yeux les dieux et les hommes d'autrefois, tout le culte religieux, toute la mythologie, les fêtes publiques, les exercices des jeunes gens, les cérémonies des mariages, etc. »

L'avenir n'a pas trompé ces pronostics. Aujourd'hui, après soixante ans écoulés, nous pouvons juger du résultat et affirmer qu'en effet l'imagerie des vases peints a renouvelé de fond en comble les notions sur la vie des anciens, tantôt confirmant les textes des auteurs, tantôt éclairant leurs obscurités, y ajoutant aussi un grand nombre de renseignements inédits. On comprendra aisément que dans cet ordre d'idées la beauté ou l'élégance d'un vase importent peu. Si nous avons à rechercher quelles formes avaient les éventails chez les anciens, quels étaient les instruments de musique en usage, quels différents types de navires on a employés, quels accessoires on apportait dans les mariages et dans les funérailles, comment étaient faits le ceste ou les haltères d'un athlète, à quoi jouaient les petits enfants, etc., il est clair que les peintures les moins gracieuses peuvent être les plus utiles, si elles apportent le renseignement cherché. Je citerai encore ici un exemple, en l'empruntant comme les autres à la collection du Louvre : il y a dans la salle des Vases italiotes de la décadence une petite amphore portant sur une face une tête de femme d'un style très commun. Personne ne fait attention à un objet d'apparence aussi médiocre. Or l'autre face représente un détail à peu près unique dans les monuments de l'antiquité : c'est l'image d'un satyre à jambe de bois. Ce curieux sujet prouve l'existence des opérations chirurgicales compliquées dès le IVe ou le IIIe siècle avant notre ère et il apporte par conséquent un document important à l'histoire de la médecine[1].

Il serait trop long d'énumérer ici en détail les progrès réalisés dans la connaissance de l'antiquité à l'aide des vases peints. Il suffira de renvoyer à quelques ouvrages spéciaux pris entre

1. Il a fait l'objet d'un mémoire dû à M. de Longpérier, *Revue archéologique*, 1866, XIII, p. 151.

beaucoup. Voulez-vous savoir ce que l'étude de l'enfance, de l'instruction chez les Grecs doit à l'exploitation de ce nouveau domaine? Lisez le livre de M. Paul Girard sur l'Éducation athénienne [1]. Êtes-vous curieux des questions de costume antique, du port des vêtements, des modes de toilette? Adressez-vous aux deux dissertations de M. Bœhlau [2] et de M. Studniczka [3], qui appuient leurs démonstrations presque uniquement sur des peintures de vases. Désirez-vous connaître l'outillage des industriels, apprendre comment on travaillait à Athènes chez un boulanger, un tisserand, un cordonnier, chez le fabricant de vases lui-même, comment on coulait et on fondait une statue de bronze, comment on peignait les stèles de marbre? Prenez les volumes de M. Hugo Blümner sur les Métiers et Industries des Grecs et des Romains [4]. Partout vous constaterez que les scènes décorant les vases éclairent à chaque pas les descriptions et les définitions des auteurs anciens.

V

Élevons-nous encore d'un degré, car il ne faut pas croire que cette instructive imagerie se borne aux menus faits de la vie réelle. Ouvrons un livre de mythologie comme celui de M. Decharme [5] ou un dictionnaire comme celui de M. Roscher [6]. Quels monuments mieux que les peintures de vases aident à commenter et à expliquer les légendes sacrées, à faire voir les variations d'un type divin à travers les âges? Que de monographies sur la légende des Amazones, sur le nocher Charon, sur les travaux d'Hercule, sur les représentations très diverses

1. *L'Éducation athénienne au* v^e^ *et au* ive *siècle*, Paris, 2e édit., 1891.
2. *Quæstiones de re vestiaria Græcorum*, Weimar, 1884.
3. *Beiträge zur Geschichte der altgriech. Tracht*, Vienne, 1886.
4. *Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern*, Leipzig, 1875-1886.
5. *Mythologie de la Grèce antique*, 2e édition, 1886.
6. *Ausführliches Lexikon der griech. und rœmisch. Mythologie*, Leipzig, 1884-1893.

de Bacchus ou de Mercure, seraient privées des trois quarts de leurs informations, sans le secours des vases grecs!

M. Carl Robert[1] a développé avec beaucoup de raison cette idée qu'en Grèce la religion n'a jamais eu d'unité. Chaque race avait apporté avec elle ses cultes particuliers, sa mythologie, et la fusion ne s'est jamais opérée complètement entre ces éléments disparates. Jusqu'à la fin, la grande séparation des races dorienne et ionienne a fait sentir son influence dans les choses religieuses. La Grèce n'a pas eu d'Église, mais plusieurs chapelles où chaque secte conservait son attachement à certains dieux et à certains rites. Surtout au début de l'organisation sociale des Grecs, ces dissidences furent profondes : il y avait une religion corinthienne, une religion attique, une religion béotienne. Or, la céramique est le miroir fidèle de ces divergences. Il suffit de jeter les yeux sur les vases corinthiens, tout remplis de génies fantastiques, de démons ailés, pour comprendre quelle impression vive avaient faite sur les Corinthiens les religions orientales, combien ils s'étaient imprégnés de l'esprit mystique et imaginatif de ces vieilles mythologies. Les curieux vases du Kabirion, si étranges et si hideux qu'ils soient, font connaître le caractère tout particulier de la religion béotienne et nous permettent de lever un coin du voile jeté sur les obscurs Mystères de la Grèce. A voir les vases attiques, on sent une religion qui place surtout son action dans l'amour de la cité, dans le culte des héros dévoués au bien du pays, dans l'adoration des phénomènes simples et bienfaisants de la nature; c'est une Bible illustrée dont la naissance de Minerve, les exploits de Thésée et d'Hercule, les aventures de Triptolème protégé par Déméter et Coré remplissent toutes les pages. Ainsi la localisation des idées religieuses en Grèce, ce phénomène qu'il faut surprendre et deviner à travers les textes multiples, où les époques et les régions sont confondues, se dégage nettement et spontanément des études céramiques. Le langage des objets est parfois plus clair que celui des mots; on peut dire aujourd'hui que l'Angleterre et l'Espagne sont toutes deux chrétiennes; mais il suffit d'avoir visité un temple luthérien et une église castillane pour

1. *Bild und Lied*, p. 13, Berlin, 1881.

être frappé des divergences qui se cachent sous cette apparente unité.

Entrons maintenant dans le domaine de la philologie pure. Qu'est-ce que l'épigraphie a glané sur ce terrain nouveau? Elle serait bien ingrate d'en médire, car c'est là qu'elle a fait une de ses plus belles récoltes. Elle y a recueilli une foule de documents importants pour l'histoire des alphabets. Lisez l'ouvrage classique en cette matière, les *Études* de M. Kirchhoff[1]; vous y verrez que les alphabets de Corinthe, de Chalcis, de Cumes sont débrouillés et éclaircis surtout au moyen de documents céramiques, que les alphabets des langues encore inexpliquées de l'Italie centrale, étrusques, ombriens, osques, etc., ont été fournis par des poteries. La plus ancienne inscription attique se lit sur un vase du Dipylon[2]. C'est encore au moyen des vases que M. Kœhler a démontré l'introduction des lettres ioniennes dans l'écriture courante des Attiques, dès le milieu du ve siècle, bien avant que la réforme opérée sous l'archontat d'Euclide eût donné force de loi à cette modification dans les documents officiels[3].

L'histoire de la littérature grecque n'a-t-elle pas été appelée aussi à puiser largement dans ce trésor ouvert à tous? Je ne crois pas qu'on puisse actuellement écrire sur la poésie homérique sans avoir au moins pris une idée de ce qu'était la civilisation de ce temps au moyen du livre de M. Helbig, qui a mis à contribution les grandes trouvailles de Troie et de Mycènes, en y adjoignant toute la céramique archaïque, pour reconstituer le tableau exact de l'empire achéen[4]. On se tromperait gravement en pensant que tout se borne à des renseignements sur de menus détails matériels. Que nous importe, dira-t-on, de savoir si Achille avait un casque à nasal ou si Hélène a porté des colliers à longues pendeloques? Rien n'importe, en effet, dans une si mince particularité; mais tout importe dans la physionomie d'ensemble que la masse des

1. *Studien zur Geschichte des griech. Alphabets*, 4e édition, Berlin, 1887.

2. Studniczka, *Ath. Mittheilungen*, 1893, p. 225.

3. *Ath. Mittheilung*. 1885, p. 378.

4. *Das homerische Epos*, 2e édition, Leipzig, 1888. Une traduction française en sera très prochainement publiée par les soins de M. Trawinski.

petits faits concourt à produire. Les héros d'Homère sortent de là singulièrement vivants et imposants. Ils nous apparaissent comme de magnifiques barbares, vêtus fastueusement, aimant l'or et les bijoux comme les grandes tueries, de mœurs simples au milieu de leur luxe, mêlant la noblesse des manières et un certain raffinement de politesse aux pratiques les plus sauvages. Leurs paroles, dans les chants du poète, prennent un accent extraordinaire de vérité, maintenant que nous les voyons en pied et que ce n'est plus seulement le conteur qui nous les décrit. Surtout chez les Grecs le costume est tellement en harmonie avec le caractère des personnages qu'on ne peut pas perdre à les connaître matériellement. Depuis que nous nous représentons Agamemnon presque aussi nettement que Charlemagne, il semble que tout s'illumine dans la littérature où il est question de lui et quand nous lisons le drame d'Eschyle, nous voyons se dresser sous nos yeux, derrière la figure du roi des rois, le décor admirable de Mycènes et d'Argos avec la Porte des Lions dans le fond.

« Aujourd'hui, dit M. Helbig, nous voyons les personnages de l'épopée sous un aspect très particulier qui n'a rien de commun avec les idées généralement admises. Un homme de notre temps, lisant l'épisode célèbre où Hélène s'avance sur les murailles de la ville vers les vieillards troyens, se représentera à peu près cette scène d'après la frise du Parthénon, avec une grande simplicité dans les costumes et dans les parures. Tel n'était point le tableau qui se déroulait devant l'imagination du poète : il voyait, lui, Priam et les vieillards vêtus de longues tuniques de lin et de manteaux rouges, ornés de beaux dessins, se détachant vigoureusement sur le fond blanc comme neige des vêtements de dessous. Sur le manteau du roi se développe une ornementation figurée, quelque chose comme une bataille... Le visage est encadré d'une barbe en pointe; la lèvre supérieure est rasée; de chaque côté des joues pendent des boucles de cheveux, peut-être maintenues par des spirales d'or.

» De même, la figure d'Hélène ne correspond guère au type classique : le corps puissant est habillé d'un péplos bigarré, richement orné, imprégné d'un parfum pénétrant, bien serré à la taille; tendus sur les épaules, les bords supérieurs du

vêtement retombent sur le sein où ils sont attachés de chaque côté avec une agrafe d'or. Sur le buste s'étale le *hormos* dont l'ambre rouge sombre produit avec l'or des parties constitutives du costume un vigoureux contraste de couleur. La chevelure est disposée en nattes artificielles. La tête est peut-être surmontée d'un bonnet haut et raide, serré au milieu par un bourrelet de couleur, pendant que sur le devant brille l'*ampyx* d'or. Le voile, partant de la coiffe ou du crâne, couvre les épaules et le dos; fait de toile d'une blancheur éclatante, il est comme une douce apparition pour les yeux au milieu du chatoiement des couleurs et du miroitement des métaux qui dominent sur le devant du péplos. Partout des formes conventionnelles et une magnificence qui rappelle l'Orient; nulle part cet abandon plein de dignité et cette harmonie si simple qui caractérisent le véritable hellénisme[1]. »

Je note encore, dans le livre de M. Helbig[2], une idée fine dont les lecteurs d'Homère peuvent faire leur profit. C'est qu'au fond, la civilisation homérique n'est pas simple. On nous a bercés au collège avec des paroles d'admiration lyrique sur la naïveté et la bonhomie du vieux poète ionien. Il faut peut-être changer d'avis à cet égard. Nous savons maintenant que cette aube de la littérature se place, en réalité, à la fin d'un grand empire, que ces princes achéens qui vont guerroyer en Asie ont derrière eux une longue suite d'ancêtres, que depuis longtemps la Grèce se remuait et s'éveillait au contact des civilisations orientales. Cette prétendue naïveté est la simplicité rude des mœurs à un âge très ancien, mais il y a déjà des conventions sociales, une sorte d'étiquette et des lois de courtoisie imposées aux hommes de bonne naissance. Les longs discours des héros d'Homère en sont la preuve. Ils savent manier la parole et ils en sont fiers. Rien n'est moins naturel ni moins primesautier, en somme, que leurs façons de converser, que leurs apostrophes longuement méditées en pleine bataille; ce sont façons de grands seigneurs qui savent ce qu'ils doivent à leur rang. Je rappellerai que déjà M. Dumont, en étudiant le style mycénien sur les poteries, y avait trouvé

1. Helbig, l'*Épopée homérique*, traduct. Trawinski, p. 359.

2. *Ibid.*, p. 328.

un art à quelques égards vieilli[1], mot qui put sembler paradoxal, appliqué aux produits d'une époque si reculée. Rien n'était plus vrai pourtant que cette observation et les études de M. Helbig sur la civilisation et la langue homérique viennent en confirmer la justesse.

Après l'épopée, la poésie lyrique et le drame. M. Carl Robert a entrepris de nous apprendre tout ce que les peintures de vases nous révélaient de nouveau sur ces deux genres[2] Avec beaucoup d'à-propos, l'auteur montre la vieille céramique du VIe siècle bavardant, à grand renfort d'acteurs et d'accessoires, sur le ton des héros d'Homère, cherchant à n'omettre aucun détail, entourant les personnages principaux de leurs parents, comme pour rappeler toute leur histoire et leur généalogie. Puis, sous l'influence du drame naissant, la composition se fait plus nerveuse et plus serrée; le nombre des acteurs diminue, se réduit à l'essentiel, à deux ou trois. Le rôle du chœur et des messagers est visiblement indiqué dans des scènes comme l'Enlèvement de Thétis où un personnage accourt tout effrayé et raconte l'événement à ceux qui n'y assistaient point. La trilogie a peut-être aussi sa part d'influence sur la division en trois sujets qui devient fréquente dans la fabrication des belles coupes à figures rouges. Les poésies lyriques de Stésichore et d'Ibycos, les drames d'Eschyle sont la source probable où les céramistes puisent leur inspiration. Des noms nouveaux, des épisodes inattendus se greffent sur les scènes les plus connues de l'épopée cyclique; ils prouvent que les textes nous conservent seulement une partie des traditions courantes au VIe et au Ve siècle et que les fabricants attiques disposaient d'un fonds de légendes beaucoup plus riche et plus varié que le nôtre. Ces vases apportent donc de précieux éléments d'enquête à l'étude des poèmes grecs aujourd'hui perdus.

Enfin, quand on arrive au IVe siècle, on se trouve en présence de poteries qui, bien qu'elles appartiennent au style de décadence et aux fabriques provinciales de l'Italie méridionale, enrichissent l'histoire du théâtre de renseignements fort utiles.

1. *Céramiques*, I, p. 52.

2. *Bild und Lied*, Berlin, 1881. Je me sers ici, non seulement de la théorie développée par l'auteur, mais aussi des idées de M. Brunn qui sont très vivement combattues dans ce livre et qui ne me paraissent pas entièrement réfutées.

Les artistes dionysiaques, qui faisaient comme nos acteurs modernes des tournées à l'étranger et qui exportaient principalement le répertoire attique, ne furent nulle part plus fêtés et attirés qu'à Tarente. La vogue énorme dont jouissent les drames d'Euripide dans cette ville est attestée par de nombreuses peintures de vases, dues aux artistes tarentins qui reproduisent, non pas par une copie servile, mais comme dans une sorte de résumé imagé, les inventions les plus pathétiques du célèbre dramaturge. Non seulement nous y reconnaissons des drames venus jusqu'à nous comme *Médée*, mais aussi des épisodes empruntés à des pièces perdues, comme *Alcmène* et *Hypsipylé*[1].

Nous devons encore à M. C. Robert[2] l'inventaire et la description d'une quinzaine de vases à reliefs, d'un style médiocre, qui datent du IIIe ou du IIe siècle avant notre ère. Ce sont de simples bols d'argile portant de petites figures estampées en relief et, détail plus instructif encore, des fragments de vers ou d'arguments expliquant le nom et la situation des personnages représentés. On y trouve des scènes empruntées à l'Iliade, à l'Odyssée, à l'*Éthiopis* d'Arctinos, à la *Petite Iliade* de Leschès, aux poèmes d'Hésiode, aux *Phéniciennes* et à l'*Œdipe* d'Euripide. Ce sont des abrégés de manuscrits sur argile. Rien ne prouve mieux combien des poteries qui payent peu de mine peuvent avoir, scientifiquement, une valeur inappréciable. Jamais un amateur d'art ne daignera s'arrêter devant elles; mais un linguiste, un helléniste passera des journées à les étudier et à les commenter.

VI

Encore un pas et nous serons arrivés au point culminant de cette enquête rapide sur les résultats scientifiques de la

1. Voyez le livre nouvellement paru de M. Decharme (*Euripide et l'esprit de son théâtre*, Paris, 1893), la brochure de M. Vogel (*Scenen euripideischer Tragœdien in griech. Vasengemälden*, Leipzig, 1886), et une petite dissertation de M. Lœwy (*Eranos Vindobonensis*, Vienne, 1893, pp. 269 et suiv.)

2. *Homerische Becher*, dans le *Winckelmannsprogramm*, 1890.

céramographie. Je ne veux pas terminer sans dire un mot du résultat le plus merveilleux que la connaissance de l'antiquité doive à l'étude des poteries. Je dis merveilleux, parce que le contraste est plus complet encore entre la condition très humble des objets et l'importance des faits révélés par eux. Il ne s'agit plus, en effet, de vases ornés de sujets peints, de figures plus ou moins habilement dessinées : il s'agit de simples tessons que bien des gens verraient sans déplaisir jeter au coin de la borne. Il y a de ces tessons au Louvre dans la salle des Origines comparées, et, dussé-je exciter le mépris des « esthètes », je dirai qu'il n'y en a pas assez. Ce sont des fragments recueillis à Mycènes, à Tirynthe, à Rhodes, en Crète, des vases garnis de cercles, de lacis, de zigzags, parfois de formes végétales bizarres qu'on dirait empruntées à la flore maritime plutôt qu'à la flore terrestre. On n'y voit point encore apparaître d'animaux ni de silhouettes humaines; c'est de la poterie presque sauvage. C'est pourtant avec ces modestes dessins qu'on résout actuellement les problèmes les plus obscurs de l'histoire grecque primitive; c'est grâce à eux qu'on peut établir les rapports des peuplades grecques entre elles, retrouver la chronologie des cités disparues dans une période antérieure à tout document littéraire, antérieure même à l'usage de l'écriture dans le bassin méditerranéen. Ce décor linéaire et végétal, dit *mycénien*, constitue, en effet, un style à part dans l'ensemble des céramiques connues. Partout où il se trouve, on peut affirmer qu'une même civilisation a régné. S'il est dû à des fabriques locales, disséminées sur l'étendue de la Grèce, des Cyclades et de la côte d'Asie, il faut croire que ces fabriques avaient des relations entre elles ou qu'elles travaillaient d'après des modèles communs, puisqu'elles produisent des dessins identiques. Si un seul centre a exporté en masse cette céramique, il est clair aussi que la diffusion des produits suppose une race commerçante, voyageuse, cherchant sa clientèle dans les régions les plus diverses et mettant en rapport entre elles ces régions. Quelle que soit la solution admise, nous sommes amenés à entrevoir par delà l'âge homérique, bien avant la légendaire guerre de Troie, une Grèce pourvue de fabriques actives, de navigateurs hardis, de comptoirs de commerce, en un mot une civilisation, et cela confirme les faits

tout à l'heure rapportés d'après lesquels l'âge homérique aurait été, non pas le commencement, mais la fin d'un régime social.

On a pu même préciser davantage. Il y a quelques années, on a découvert des poteries de ce style en pleine Égypte, dans le Delta[1]; c'était déjà une orientation vers le foyer inconnu d'où venait le rayonnement qui se faisait sentir jusque dans la Grèce barbare. Mais, de plus, on a eu la chance de constater que ces objets se trouvaient dans des couches profondes, mêlés à des antiquités de style égyptien, datant des XVIIIe et XIXe dynasties pharaoniques. Ainsi on tenait du même coup la clef du mystère et la date approximative des premières manifestations artistiques de la Grèce. Elles se placent vers le XVe siècle avant notre ère et, comme il était logique de le supposer, c'est avec l'Égypte, avec le plus grand et le plus proche foyer de civilisation, que se produit le contact le plus ancien que nous connaissions entre la Grèce et l'Orient. Ces vases à décor linéaire ont donc, si l'on me permet ce rappel d'une légende enfantine, joué le rôle des petits cailloux blancs semés à travers le dédale des longues routes tortueuses : ils ont permis à cette partie de l'humanité dont nous sommes, aux races européennes, de retrouver leur chemin dans la nuit de l'histoire et de remonter jusqu'à leur foyer natal. Voilà pourquoi deux archéologues allemands, MM. Loeschcke et Furtwaengler, n'ont pas dédaigné de consacrer plusieurs années de travail à recueillir dans tous les musées et à publier en fac-similé exact dans deux grands albums[2] les plus petits spécimens de cette série. Voilà pourquoi nous devons leur donner une place dans nos collections, et l'on reconnaîtra qu'ils n'en sont pas indignes, en dépit de leur apparence plus que modeste.

Cette année même, les fouilles reprises à Troie sous la direction de l'Institut allemand ont démontré une fois de plus l'importance qu'il convient d'attribuer à ces débris céramiques. Le docteur Schliemann avait cru trouver la Troie d'Homère à une très grande profondeur, dans la seconde des sept villes superposées qu'il a découvertes sur l'emplacement d'Ilion. Or, des tranchées plus étendues et des observations plus attentives

1. Fl. Petrie, *Journal of hell. studies*, 1890, pl. 14.

2. *Mykenische Thongefässen*, Berlin, 1879; *Mykenische Vasen*, Berlin, 1886.

ont prouvé que la célèbre cité devait être cherchée beaucoup plus près de la surface du sol actuel, dans la couche qui occupe le sixième rang à partir du bas. Dans cette couche on a rencontré de nombreuses poteries du style dit *mycénien*, tout à fait semblables à celles qu'ont fait connaître les fouilles d'Argos, de Tirynthe et de Mycènes. Nous tenons là une preuve palpable de la ressemblance des deux civilisations en Troade et en Grèce au temps d'Agamemnon. Un autre fait confirme cette manière de voir : les grands *tumuli*, qui bordent la côte troyenne et que la tradition regarde comme les restes des tombeaux élevés aux héros pendant la fameuse guerre, contiennent aussi des fragments céramiques du même genre, c'est-à-dire de style *mycénien*. Ainsi, d'après ces faits, la sixième ville de Schliemann, les *tumuli* troyens et les monuments de Mycènes sont contemporains, et la véracité des récits homériques, comme celle des tragédies d'Eschyle, nous apparaît de plus en plus éclatante. M. Dœrpfeld, le directeur des fouilles, a annoncé avec quelque orgueil ce résultat scientifiquement acquis et il en conclut que les cités placées en dessous de la Troie homérique sont naturellement beaucoup plus anciennes. La deuxième, que l'on regardait autrefois comme la cité de Priam, doit probablement être reculée comme date au delà de l'an 2000 avant notre ère. Quant à la première qui, avec sa céramique tout à fait grossière et ses outils de silex, représente l'établissement d'une peuplade vivant dans des conditions voisines de l'état sauvage, elle se perd dans les brumes de l'âge préhistorique[1].

Ainsi l'horizon, du côté de la Grèce, s'enfonce de plus en plus dans un lointain qui atteint presque le recul prodigieux des antiquités égyptiennes et chaldéennes, et la lumière commence à inonder des espaces autrefois inaccessibles à l'historien. Il y a trente ans, on n'avait aucune idée de la Grèce avant l'an 1000. Il y a quinze ans, on avait déjà conquis cinq ou six siècles sur le passé. Aujourd'hui, nous reportons de dix à quinze siècles en arrière les bornes du domaine qu'il nous est permis d'explorer. Il est indéniable que l'honneur de ces grandes découvertes revient surtout à la céramographie.

1. *Ath. Mittheilungen*, 1893, p. 202-203.

VII

Il faut conclure. Si je pouvais me contenter d'une démonstration purement théorique, si je n'avais à envisager que l'utilité générale d'une science encore peu connue, je n'ajouterais rien à cet exposé. L'ensemble des preuves qu'il contient suffit à montrer quel monde de richesses artistiques et scientifiques s'ouvre à celui qui sait regarder avec intelligence une belle collection de vases grecs. Mais il me paraît nécessaire, en terminant, de rappeler notre point de départ qui a été l'examen d'une question tout à fait pratique et matérielle : pourquoi a-t-on donné une place si importante à ces antiquités dans un musée comme le Louvre ? J'espère que la réponse résulte clairement aussi de tout ce qui précède. On ne fait pas de physique ni de chimie sans laboratoire ; il n'y a point de céramographie possible sans un musée de vases. Si ce musée n'existait pas à Paris, il faudrait s'employer sans retard à le former. Félicitons-nous d'en avoir un sous la main, dont l'outillage est de premier ordre. Les sacrifices pécuniaires qu'a nécessités en 1863 l'achat de la collection Campana n'ont pas été perdus ; on peut dire que non seulement la France s'est honorée par cette acquisition, mais qu'elle a fait alors, sans s'en douter, une excellente affaire. En effet, que l'on compare le prix courant des vases grecs à cette époque avec le chiffre qu'ils atteignent aujourd'hui dans les ventes publiques, et l'on constatera que la valeur intrinsèque de la collection a plus que triplé en trente ans. Ne regrettons pas non plus qu'on ait demandé pour ces œuvres d'art un logement digne d'elles et que ce vœu ait été réalisé d'une façon princière, car le luxe de l'installation a contribué à mettre en relief l'importance de l'ensemble.

Peu de visiteurs résistent à l'impression d'harmonie et de belle ordonnance qui se dégage de la principale galerie où, dans de monumentales vitrines aux armatures d'acier bruni, s'étalent les objets chronologiquement classés et étiquetés. Cette partie du musée, si elle n'est pas la plus fréquentée, a

du moins le privilège de retenir une élite de travailleurs. Chaque année, d'Angleterre et d'Allemagne, de plus loin encore, on voit venir des savants qui passent à Paris une semaine ou un mois et qui consacrent tout leur temps à étudier ces salles. Je ne les ai jamais entendus sans un secret et très vif plaisir admirer l'abondance et la variété de nos collections, louer la libéralité des règlements français qui permettent d'en jouir gratuitement, chaque jour et à toute heure. Ai-je besoin d'ajouter que le même centre d'études est fort connu aussi des Français qui travaillent? J'y ai vu bien souvent dessiner des artistes, des décorateurs, des orfèvres; j'ai vu des professeurs de la Sorbonne et de l'École des Beaux-Arts, des professeurs de lycées et même des Écoles municipales y conduire leurs élèves et commenter longuement ce qu'ils avaient sous les yeux. Étrangers et compatriotes, tous ceux-là, par leur présence, rendent hommage implicitement à la pensée qui a créé ce beau musée, aux efforts qu'on fait journellement pour l'entretenir et pour l'enrichir. Ils donnent raison à ceux qui aiment à penser que, dans ce petit coin du Louvre, s'abritent à la fois une précieuse partie du bagage intellectuel, commun à tous les peuples civilisés, et un instrument d'éducation nationale.

EDMOND POTTIER.

L'Administrateur-Gérant : ÉMILE NORBERG.

VILLÉGIATURE

PERSONNAGES

LUCIE | JACQUES

UN DOMESTIQUE.

En Normandie, de nos jours.

SCÈNE PREMIÈRE

Un salon très joliment meublé, très moderne.

LUCIE, elle entre vivement.

Mon flacon, où est mon flacon?... Ah! cela va un peu mieux... Mais qui aurait pu prévoir une pareille aventure?... Adrienne et moi... Adrienne, c'est mon amie, mon amie intime... Adrienne et moi, nous sommes venues nous installer ici, dans ce petit château, en pleine Normandie...; nous y sommes venues avec nos deux maris. Ce matin, nous avons déjeuné tous les quatre, nous avons déjeuné de bonne heure: Adrienne devait, à une heure vingt, aller prendre à Yvetot le train du Havre... Elle a une tante au Havre, elle devait aller la voir... Mon mari, lui, devait, à une heure vingt-cinq, aller prendre à Barentin le train de Rouen... son jeune frère est en garnison à Rouen, il allait passer deux heures avec lui. Le déjeuner s'achève... Je remarquais bien qu'Adrienne

était un peu nerveuse;... mais, comme elle est perpétuellement un peu nerveuse, je n'y faisais pas grande attention. Nous nous levons de table; Jacques, le mari d'Adrienne, conduit mon mari jusqu'à la petite porte du jardin, là où attendait la voiture qui devait mener mon mari à Barentin;... moi, je conduis Adrienne jusqu'à la grande porte, là où l'attendait la voiture qui devait la mener à Yvetot. Avant d'y arriver, à la grande porte, Adrienne s'arrête, me regarde comme si elle devenait folle, puis elle tombe dans mes bras en sanglotant... « Pardonne-moi, murmure-t-elle au milieu de ses larmes, pardonne-moi... — Te pardonner quoi?... — Je ne reviendrai pas ce soir, je pars pour ne jamais revenir... Ne me méprise pas : une passion plus forte que ma volonté, plus forte que tout! — Malheureuse! m'écriai-je, tu abandonnes Jacques!... » Un signe de tête fut toute sa réponse... un signe de tête qui voulait dire : « Oui! j'abandonne Jacques... » J'allais prononcer un discours pour essayer de retenir Adrienne, mais la surprise m'avait d'abord laissée sans voix... Adrienne en a profité pour s'élancer dans la voiture... « Préviens mon mari », m'a-t-elle crié en s'élançant... La voiture est partie; je ne pouvais vraiment pas courir après... je suis revenue... Pauvre Adrienne!... Je savais bien que, cet hiver, le jeune duc de Guiberra lui avait fait une cour très marquée... j'avais même entendu parler de certains rendez-vous donnés sur la plate-forme de l'Arc de l'Étoile; mais de là à croire qu'elle allait partir, qu'elle allait tout abandonner, tout sacrifier. Oh!... Et je reste là, moi, je reste là en tête à tête avec son mari, avec Jacques... et je dois le prévenir... Comme c'est commode!... Mon mari reviendra ce soir, j'ai grande envie de l'attendre et de le charger d'annoncer lui-même à son malheureux ami... Mais non, le malheureux ami aimera mieux, sans doute, que mon mari ne sache pas... Il faut absolument que ce soit moi... Comment vais-je m'y prendre?... Ah! mon Dieu! c'est lui, je l'entends;... c'est lui, et je n'ai encore rien trouvé... Ma foi, tant pis, je me sauve... et je ne reviendrai que lorsque j'aurai trouvé quelque chose...

Elle sort par la gauche; dès qu'elle est sortie, entre Jacques par la droite.

SCÈNE II

JACQUES.

Elle n'est pas là, tant mieux!... Je ne suis pas fâché d'avoir un peu de temps devant moi pour me remettre et pour préparer ce que j'ai à dire... Il faut avouer que cet Henri est plus absurde qu'il n'est permis... Je savais, comme tout le monde, que, cet hiver, il avait été l'amant de la jolie baronne de La Chevrette. Il en était fou, je le veux bien; mais de là à tout quitter pour la suivre, à planter là sa femme, son ménage... C'est ce qu'il fait, il vient de me l'avouer, et voici comment il me l'a avoué. Depuis que nous sommes ici tous les quatre, nous avons l'habitude de jouer au whist...; on se paie tous les quinze jours. Nous sommes le 12 aujourd'hui, c'est le 15 seulement qu'Henri aurait dû me payer les trois cent vingt fiches qu'il me doit... Il m'a déclaré qu'il tenait à me payer tout de suite... J'ai été surpris de cet empressement, j'ai regardé Henri, et je me suis aperçu qu'il avait un drôle d'air, un air tout à fait drôle... « Qu'est-ce que tu as? lui ai-je demandé... On dirait que tu es sur le point de faire une bêtise. — On ne se tromperait pas, m'a-t-il répondu, mais c'est plus fort que moi... » Il m'a forcé à accepter les trois cent vingt francs... : nous jouons un franc la fiche... « Ne m'attendez pas pour dîner, a-t-il ajouté, ne m'attendez pas non plus demain matin pour déjeuner, ne m'attendez pas... — C'est donc vrai! me suis-je écrié, tu vas rejoindre la jolie baronne de La Chevrette!... » Il a eu pendant un instant l'air égaré, comme si ce nom ne lui rappelait rien, puis revenant à lui : « Non, m'a-t-il dit, ce n'est pas elle, c'est une autre... Je compte sur toi pour prévenir ma femme... » Là dessus, il a sauté dans la voiture, et la voiture est partie... Prévenir sa femme, s'il croit que c'est facile!... J'avais pensé un instant à charger tout bonnement ma femme, à moi... Elle reviendra tout à l'heure... Mais, toute réflexion faite, il m'a paru inutile de mettre Adrienne au courant d'une pareille histoire... Cette pauvre Lucie! comment vais-je m'y prendre pour lui annoncer?... J'y ai

réfléchi déjà. Il faudrait, avant tout, savoir où elle en était avec son mari, si elle l'adorait, ou si elle ne l'aimait qu'avec modération. Il est évident que, si elle ne l'aimait qu'avec modération, il sera plus aisé, beaucoup plus aisé... On serait sûr, alors, de lui faire moins de peine... (Entre Lucie.) La voici...

SCÈNE III

LUCIE, JACQUES.

LUCIE, à part.

J'ai trouvé quelque chose... Je vais dire du mal des femmes : ça le préparera...

JACQUES.

Eh bien, chère madame...

LUCIE.

Eh bien, cher monsieur...

JACQUES.

Nous voilà en tête à tête... pour quelques heures...

LUCIE.

Mon Dieu! oui, et vous m'accorderez qu'il faut que mon mari ait une certaine confiance...

JACQUES, à part.

Son mari...

LUCIE.

Vous dites?

JACQUES.

Je dis... Je dis que vous avez raison... : il faut sans doute que votre mari ait une certaine confiance; mais il me semble que ma femme...

LUCIE, à part, — un murmure plutôt qu'une parole.

Sa femme...

JACQUES.

Nous avons trois heures à nous..., trois bonnes heures pour le moins... Qu'est-ce que nous allons faire pendant...?

LUCIE.

N'arrêtons rien d'avance; laissons-nous aller... Les heures passeront...

JACQUES.

Je ne demande pas mieux, laissons-nous aller. (Petit silence.) Henri doit être à Barentin maintenant.

LUCIE.

Vous croyez qu'il a eu le temps...

JACQUES, regardant sa montre.

Une heure dix-huit...

LUCIE.

Oui, alors, il peut être à Barentin... il y est ou il y arrive...

JACQUES.

Cela ne vous fait rien de le voir s'en aller comme cela?...

LUCIE.

Qu'est-ce que vous voulez que cela me fasse?

JACQUES.

Ah! je croyais que lorsqu'on aime... (Riant.) Mais peut-être, après tout, ne l'aimez-vous pas autant que je me le figure...

LUCIE.

Je pense, moi, que je l'aime cent fois, mille fois plus que vous ne vous le figurez...

JACQUES.

Oh!

LUCIE.

Et je ne m'avance pas beaucoup... Lorsqu'il s'agit de l'amour que nous pouvons avoir pour un autre, vos suppositions, à vous autres hommes, ne vont jamais bien loin... Vous admettez volontiers que l'on vous aime, vous, à la fureur, mais dès qu'il n'est plus question de vous...

JACQUES.

L'idée ne m'était pas venue, en effet, que votre amour pour Henri pût aller jusqu'à la fureur...

LUCIE.

Et pourquoi pas?

JACQUES.

Mais...

LUCIE.

Pourquoi pas? Répondez...

JACQUES.

J'ai, depuis un mois, le plaisir de vivre près de vous, près de lui, et jamais je ne me suis aperçu...

LUCIE.

Il est bien clair que ce n'est pas quand vous êtes là...

JACQUES.

Vous m'étonnez, vous m'étonnez beaucoup.

LUCIE.

C'est comme ça, pourtant...

JACQUES.

Voyons..., certainement, Henri est un brave garçon... mais vous aurez beaucoup de peine à me faire croire...

LUCIE.

Ah çà ! quel intérêt avez-vous à me faire dire que je n'aime pas mon mari?...

JACQUES.

Moi! mais je n'ai aucun intérêt... Quel intérêt voulez-vous que j'aie?...

LUCIE.

Je ne sais pas, moi! ces demi-mots, ces allusions... Vous avez l'air d'un monsieur qui voudrait avoir l'air de savoir quelque chose...

JACQUES.

Pas du tout; je dis cela, vous savez... je dis cela comme je dirais n'importe quoi...

LUCIE.

Vous feriez mieux de dire n'importe quoi... Est-ce que je vous demande, moi, si cela vous ennuie qu'Adrienne s'en aille?...

JACQUES.

Ne parlons pas d'Adrienne...

LUCIE.

J'en parle parce qu'elle est inattaquable...

JACQUES.

Je sais bien, mais...

LUCIE, à part.

Le pauvre homme!...

JACQUES.

Hé?

LUCIE.

Quoi?...

JACQUES.

Vous et Adrienne, vous êtes les deux seules femmes en qui j'aurais une confiance absolue.

LUCIE.

Vous êtes donc bien sûr de moi?...

JACQUES.

Oui, et d'elle aussi...

LUCIE.

A la bonne heure, mais alors pourquoi ne voulez-vous pas que moi, de mon côté, je sois sûre de mon pauvre Henri?...

JACQUES.

Ce n'est pas la même chose...

LUCIE.

Comment cela?...

JACQUES.

Les femmes, d'abord, valent mieux que les hommes;... elles valent mieux, tout au moins, à un certain point de vue. On pourrait, en plaisantant, — je ne dis pas que la plaisanterie serait de très bon goût, — mais enfin l'on pourrait soutenir que tous les maris trompent leurs femmes...

LUCIE.

Qu'est-ce que vous dites!...

JACQUES, à part.

Je la prépare... (Haut.) Et vous m'accorderez, je pense, que toutes les femmes ne trompent pas leurs maris...

LUCIE.

Vous croyez ça, vous!...

JACQUES.

Dame, oui, je le crois... J'ai tort?

LUCIE.

Où prenez-vous d'abord que les femmes valent mieux que les hommes? Nous valons beaucoup moins, au contraire...

JACQUES.

Voilà qui est nouveau...

LUCIE.

Je dois m'y connaître, n'est-ce pas? puisque je suis femme... Eh bien, vous reculeriez épouvanté si je trahissais le secret

professionnel et si je vous montrais la femme telle qu'elle est... avec toutes ses ruses, tous ses mensonges, toutes ses petitesses...

JACQUES.

Allez toujours! mais je vous avertis qu'avec moi vous perdez votre temps: j'ai de vous toutes une trop haute opinion...

LUCIE.

Ah! oui, c'est vrai..., vous êtes un honnête homme, vous... C'est très fâcheux que vous ayez de nous toutes une si haute opinion... Tout n'en irait que mieux, si vous nous laissiez à notre vraie place, pas très haut... Vous prendriez, alors, certaines choses moins au tragique. Nous ne vous indignerions pas tant, quand nous... quand nous faisons nos bêtises... Elles vous mettraient moins en colère et vous en seriez moins malheureux.

JACQUES.

Ah çà! mais quel intérêt avez-vous à me dire tout ça?...

LUCIE.

Moi! mais je n'ai aucun intérêt...

JACQUES.

Bien vrai?

LUCIE.

Bien vrai.

JACQUES, en riant.

Souffrez alors que nous changions de conversation... J'aime tant les femmes que, même à vous, je ne peux pas permettre d'en dire du mal.

LUCIE.

Changeons de conversation, si cela vous plaît. De quoi parlerons-nous?

JACQUES.

Voulez-vous que nous disions du mal des hommes?

LUCIE.

Non, je ne veux pas.

JACQUES.

Voulez-vous que j'aille dans le salon prendre un des livres que nous avons apportés? Je vous ferai la lecture.

LUCIE.

Oui, je veux bien.

JACQUES se lève, va jusqu'à la porte et s'arrête; à part.

Nous ne marchons pas. Je n'arrive à rien.

LUCIE, à part.

Il faut absolument que je trouve autre chose...

JACQUES, à part.

Qu'est-ce que je pourrais trouver?

LUCIE, à part.

J'ai bien là comme un commencement d'idée.

JACQUES, à part.

J'entrevois bien quelque chose...

LUCIE, à part.

Mais il me fait peur, mon commencement d'idée.

JACQUES, à part.

C'est grave ce que j'entrevois, c'est très grave...

LUCIE, le regardant.

Eh bien, qu'est-ce que vous faites là?

JACQUES.

Moi?

LUCIE.

Oui, vous...

JACQUES.

Je vous ai offert d'aller dans le salon prendre un des livres...

LUCIE.

Et je vous ai répondu que je ne demandais pas mieux.

JACQUES.

J'y vais, alors.

Il sort.

SCÈNE IV

LUCIE.

J'aurais pu lui dire du mal des femmes pendant deux heures, cela ne m'aurait menée à rien :... il ne me croyait pas, il refusait de me croire... Et il avait bien raison, nous sommes des anges !... Qu'est-ce que je veux, en somme?... Lui annoncer que sa femme est partie... partie avec un autre, sans que ça lui fasse trop de peine... Voilà le problème... Je suis

fâchée de ne pas me trouver en ce moment au milieu d'un certain nombre de femmes élégantes et spirituelles... Je les aurais consultées... Il aurait pu y avoir des hommes, je les aurais consultés aussi, mais c'est surtout entre femmes que j'aurais aimé à discuter... le problème... « Je crois, leur aurais-je dit, je crois, mesdames, que, cette fois, j'ai trouvé un moyen de le résoudre; il me paraît sûr, mon moyen, mais il est scabreux... Il est clair, n'est-ce pas, que si, au moment où il recevra la fâcheuse nouvelle, Jacques était amoureux, très sincèrement amoureux d'une autre femme, la fâcheuse nouvelle lui serait beaucoup moins désagréable... il éprouverait un léger mouvement de contrariété, voilà tout... Il suffirait donc de rendre Jacques amoureux...» Si vous étiez réellement autour de moi, mesdames, rien ne serait plus facile... Je chargerais tout uniment une de vous... Qu'est-ce que vous dites?... Que nulle de vous ne consentirait?... Oh! quant à cela... Nous sommes si bonnes, nous aimons tant à consoler celui qui souffre!... Le mal, c'est que vous n'êtes pas réellement autour de moi, le mal, c'est que je suis seule ici, toute seule, et qu'alors il faut absolument que ce soit moi qui me charge... J'y suis décidée... Je vais me faire aimer... « Êtes-vous bien sûre de réussir? » me demandera-t-on. Je suppose que les femmes élégantes et spirituelles sont revenues... Elles étaient sorties, elles sont revenues, et elles me demandent si je suis sûre de réussir... Oh! mesdames, j'aime à croire que ce n'est pas sérieusement que vous me demandez cela... Je sais que ces messieurs, quelquefois, se figurent et racontent qu'ils nous ont séduites... Ils se vantent... Puique nous sommes entre nous, nous pouvons bien avouer que c'est toujours nous qui commençons :... nous faisons un signe, un petit signe;... le monsieur, alors, comprend qu'il peut se risquer... Eh bien, qu'est-ce que vous voulez? je vais faire un signe... Si le signe est un peu marqué, je vous supplie de ne pas m'en vouloir; songez que je n'ai pas beaucoup de temps pour me faire aimer :... il faut que d'ici à deux heures... Dans ces conditions-là, vous comprenez... Heureusement encore que mon mari n'est pas là... s'il avait été là, ça aurait été impossible... ça aurait été, du moins, beaucoup plus difficile...

SCÈNE V

LUCIE, JACQUES, un livre sous le bras.

JACQUES, à part, il s'est arrêté près de la porte.

Je vais lui faire la cour... Je ne trouve rien de mieux... Je n'aurai aucune peine:... elle est très gentille... Elle est beaucoup mieux que la jolie baronne de La Chevrette...

LUCIE.

Enfin, vous revoilà...

JACQUES.

Oui.

LUCIE.

Vous y avez mis le temps, à chercher votre livre...

JACQUES.

C'est que je tenais à bien choisir...

LUCIE.

Et quel livre avez-vous choisi?

JACQUES.

Je ne sais pas...

LUCIE.

Comment?...

JACQUES, regardant le livre qu'il a apporté.

Théâtre de Musset, premier volume... *le Caprice!*

LUCIE, avec éclat.

Le Caprice!

JACQUES.

Oui... Qu'est-ce que vous avez?...

LUCIE.

Rien.

JACQUES.

Ah!

LUCIE.

Je le sais par cœur, *le Caprice*...

JACQUES.

Moi aussi...

LUCIE.

Positivement, je le sais par cœur... Rappelez-moi donc le sujet...

JACQUES.

Il s'agit d'une dame très jolie, très spirituelle, qui fait semblant d'aimer un monsieur...

LUCIE.

Comment s'appelle-t-il, le monsieur?

JACQUES.

Je ne me rappelle pas... (Regardant le livre.) Il s'appelle Chavigny...

LUCIE.

Je me souviens... la dame fait semblant d'aimer M. de Chavigny... M. de Chavigny, alors, se met à aimer tout de bon madame de Léry...

JACQUES.

Justement.

LUCIE.

Cela finit bien, il me semble.

JACQUES.

Cela finit on ne peut mieux... Madame de Léry avoue la vérité : elle n'aimait pas du tout Chavigny; si elle a fait semblant de l'aimer, c'était tout uniment pour le remettre bien avec sa femme... Qu'est-ce que vous avez à rire?

LUCIE.

Rien...

JACQUES.

Rien?...

LUCIE.

Non, rien. (S'adressant au public.) Vous voyez, je fais le signe.

JACQUES.

Vous avez ri, cela est sûr... Je ne serais pas fâché de savoir pourquoi...

LUCIE.

Il est vraiment fâcheux que je n'aie pas à vous remettre bien avec Adrienne... Je ferais semblant d'être amoureuse de vous... Nous sommes seuls, nous avons deux heures devant nous : c'est cela qui serait bon pour passer le temps!...

JACQUES.

Je n'aimerais pas ça...

LUCIE.

Et pourquoi, s'il vous plaît?

JACQUES.

Mais parce que, si vous faisiez semblant d'être amoureuse de moi, il m'arriverait certainement ce qui arrive à Chavigny : je deviendrais amoureux de vous, amoureux tout de bon.

LUCIE.

Oh !

JACQUES.

Vous ne me croyez pas ?

LUCIE.

Pourquoi pas, après tout ?... Tout est possible.

JACQUES.

Lucie...

LUCIE.

Quoi ?

JACQUES.

Rien.

LUCIE.

Ah ! je croyais...

JACQUES.

Vous disiez tout à l'heure que, pour nous laisser ainsi tous les deux, il fallait que votre mari eût une certaine confiance... Vous aviez raison, décidément...

LUCIE, à part.

Ah çà ! mais il y vient lui-même...

JACQUES.

J'ai cru d'abord que j'en étais digne, de cette confiance, et que nos deux heures de tête-à-tête se passeraient sans que l'idée me vînt de vous adresser une seule parole un peu tendre... J'ai grand peur de m'être trompé...

LUCIE.

Voyez-vous ça !...

JACQUES.

C'est votre faute, aussi !

LUCIE.

Par exemple... !

JACQUES.

Vous êtes vraiment trop gentille... Et puis, je ne sais comment vous dire... vous êtes plus gentille encore que vous n'étiez tout à l'heure...

LUCIE, à part, au public.

Le signe !...

JACQUES.

Vous l'êtes autrement, tout au moins... vous l'êtes d'une façon plus...

LUCIE.

Plus imposante?...

JACQUES.

Non... Enfin voilà... : j'envoie promener toutes mes bonnes résolutions de tout à l'heure, et je me mets à vous faire la cour... carrément;... ça vous va-t-il?

LUCIE.

Ça me va. Suis-je bien?

JACQUES.

Vous êtes adorable...

LUCIE.

Vous n'y êtes pas. Je vous demande si la pose est bonne, si je suis placée comme doit l'être une femme à qui l'on va faire la cour.

JACQUES.

Ah! si vous vous moquez...

LUCIE.

Non, je ne me moque pas... Allez!...

JACQUES.

Je me trouverais bête comme une oie, si j'hésitais plus longtemps... Jamais, sans aucun doute, je n'aurai l'occasion d'adresser à une plus jolie femme des compliments sur sa beauté; jamais, non plus, je n'aurai l'occasion d'adresser à une femme plus spirituelle des compliments sur son esprit...

LUCIE, stupéfaite.

C'est ça, votre façon de faire la cour?...

JACQUES.

Mais...

LUCIE.

C'est gentil, je ne dis pas le contraire, ce n'est pas trop mal tourné... (Jacques se rengorge.) Ah! ce n'est pas extraordinaire, non plus; il ne faut pas vous figurer...

JACQUES.

C'est sincère, voilà tout...

LUCIE.

Ah! non, par exemple, et c'est justement là ce qui

manque le plus... Il n'y a pas pour deux sous de sincérité dans ce que vous dites, ni dans la façon dont vous le dites...

JACQUES.

Comment! il n'y a pas pour deux sous...?

LUCIE.

Votre voix même n'est pas la voix d'un homme amoureux... Non, je vous assure... Essayez un peu de me dire : « Je vous aime », vous verrez bien...

JACQUES.

Que j'essaye de vous dire...?

LUCIE.

Oui. Vous ne voulez pas?

JACQUES.

Certainement si...

LUCIE.

Dites, allons...

JACQUES.

Eh bien! je vous aime.

LUCIE.

J'en étais sûre:... ça n'est pas ça;... il n'y a pas assez de...

JACQUES, exagérant.

Je vous aime!...

LUCIE.

Maintenant, il y en a trop... Vous avez beau faire, vous ne pouvez pas attraper la note...

JACQUES.

Ah! vous m'impatientez, à la fin...

LUCIE.

Cette fois, l'accent est meilleur...

JACQUES.

Si vous êtes décidée à rire à chaque parole...

LUCIE.

Qui sait? Si je pouvais vous croire sincère, peut-être ne rirais-je pas?.

JACQUES.

Lucie...

LUCIE.

Eh bien?

JACQUES, devenant sincère.

Il est possible que je le dise mal, et malgré cela...

LUCIE.

Tiens, c'est mieux...: il n'y a pas à dire, c'est beaucoup mieux.

JACQUES.

Il n'y aurait pas d'amour possible, si l'on s'amusait à éplucher comme ça chacune des phrases que prononce l'amoureux... Prenez les plus beaux vers du plus grand poète, et amusez-vous à les éplucher un à un : vous verrez ce qu'il en restera... Eh bien, il en est de l'amour comme du génie.

LUCIE.

Très jolie cette comparaison..., trop jolie, hélas !... Jamais un homme qui aimerait vraiment...

JACQUES.

Mais non, ce n'est pas si joli que cela...

LUCIE.

Dites-moi...

JACQUES.

Quoi donc ?...

LUCIE.

Croyez-vous vraiment qu'ils éprouvent un chagrin énorme, les maris, quand ils découvrent qu'ils sont trompés ?

JACQUES.

Voilà une belle question !

LUCIE.

Il ne s'agit pas de savoir si la question est belle, il s'agit d'y répondre... Et, au fait, non, c'est inutile ; vous me diriez sans doute qu'ils n'éprouvent généralement aucune espèce de chagrin, puisqu'ils ne savent presque jamais...

JACQUES.

Je ne vous dirai pas cela, mon avis étant que la plupart des maris trompés savent parfaitement à quoi s'en tenir...

LUCIE.

Qu'est-ce que vous dites ?...

JACQUES.

Voyons, de bonne foi, rien qu'en cherchant parmi nos connaissances, est-ce que vous essaierez de me faire croire que monsieur...?

CALMANN LÉVY, Éditeur, 3, rue Auber, Paris

LUCIEN PEREY

LE

ROMAN DU GRAND ROI

—LOUIS XIV ET MARIE MANCINI—

D'après des Lettres et Documents inédits

Un beau volume grand in-8° avec un portrait de Marie Mancini. **7.50**

TABLE DES CHAPITRES

I. — La Fronde. — Mazarin. — Son exil. — Sa correspondance avec la reine. — Le combat de la porte Saint-Antoine. — Mort de Paul Mancini. — Son épitaphe. — Second exil du cardinal. — Fin de la Fronde. — Arrivée en France de Marie et d'Hortense de Mancini.

II. — Présentation des nièces de Mazarin à la Cour. — Sacre du roi à Reims. — Projet de mariage entre Marie et le fils du maréchal de La Meilleraye qui refuse cette alliance. — Retour des deux jeunes filles à la Cour. — Arrivée à Paris de la petite Marianne Mancini. — Elle devient la favorite de son oncle et de la reine. — Plaisanterie étrange du cardinal. — Dureté de madame de Mancini pour Marie. — Maladie et mort de madame de Mancini.

III. — Mariage d'Olympe de Mancini avec le prince de Savoie, comte de Soissons. — Marie a de grands succès à la Cour. — Son portrait. — Son attachement pour le roi. — Lettres et vers de la petite Marianne.

IV. — Mademoiselle se réconcilie avec la Cour. — Le roi au siège de Montmédy. — Mort d'Alphonse de Mancini

tué au collège de Clermont par accident. — Hiver brillant à la Cour. — Bal du maréchal de l'Hospital. — Le roi et la reine quittent Paris. — Turenne commence le siège de Dunkerque. — La Cour s'établit à Calais. — Grave maladie du roi. — Douleur de Marie de Mancini. — On en parle à la Cour. — Le roi guéri part pour Compiègne. — Lettre de la reine à Mazarin. — Lettres de Marianne et de la comtesse de Soissons.

V. — Séjour à Fontainebleau. — Empressement du roi pour Marie. — Projet d'entrevue entre Louis XIV et la princesse Marguerite de Savoie à Lyon. — Voyage de Lyon. — Arrivée à Lyon de Madame Royale et de la princesse Marguerite. — Elle plaît au roi. — Emportement de Marie. — Brusque changement du roi. — Le roi d'Espagne fait proposer l'Infante et un traité de paix. — Maladie de Marie. — Soins assidus du roi. — Jalousie de la comtesse de Soissons. — Les rondes de madame de Venel. — Retour à Paris.

VI. — Fêtes et mascarades. — Journal de Marie. — Don Juan d'Autriche à Paris. — Sa folle. — Pimentel et la fête de Berny. — L'influence de Marie alarme le cardinal et la reine. — Explication violente de Mazarin avec sa nièce et avec le roi. — Le cardinal exile Marie. — Le fil de perles de la reine d'Angleterre. — Désespoir du roi. — La séparation.

VII. — Désaccord de la reine et de Mazarin au sujet de la conduite à tenir à l'égard de la passion du roi. — Philippe de Mancini et l'aventure de Roissy. — Voyage à La Rochelle. — Premières lettres de madame de Venel. — Mauvaise santé du roi.

VIII. — Correspondance de Mazarin avec la reine et le roi. — Vers de la petite Marianne. — Le médecin arabe et l'astrologie. — Lettres de Marie Mancini.

IX. — Philippe de Mancini à Brissac. — Démarche du roi auprès du cardinal pour qu'il rende la liberté à son neveu. — Refus de Mazarin. — Tentative d'évasion de Philippe. — Départ de la Cour pour Fontainebleau.

X. — Entrevue de Saint-Jean-d'Angely. — L'empressement du roi, jalousie de la comtesse de Soissons. — Le

roi passe la soirée seul chez Marie plus amoureux que jamais. — Reproches et réponse mordante de madame de Soissons. — Le roi jure à Marie de ne jamais épouser l'Infante et lui promet d'obtenir qu'elle quitte La Rochelle. — Départ du roi pour Bordeaux. — Colère du cardinal de n'avoir pu empêcher l'entrevue. — Lettres du cardinal au roi et lettres de Marianne.

XI. — Indignation du roi contre Mazarin. — Scène violente entre Anne d'Autriche et son fils, il lui reproche d'animer le cardinal contre sa nièce. — Lettres du cardinal à la reine. — Les conférences sont commencées, le mariage avec l'Infante ne rencontre plus d'obstacles. — Mademoiselle de Mancini rompt toute correspondance avec le roi. — Lettres de Marianne. — Le piquet du roi.

XII. — Description de Brouage. — Lettre de Marianne en vers, lettres de Marie, son chagrin, correspondance avec son oncle. — Persistance du roi à écrire à Marie, elle ne répond pas. — Envoi d'un petit chien. — Intrigue de de Terron pour faire parvenir les lettres du roi, colère du cardinal. — Lettres de Bartet au cardinal, ses rapports sur la nouvelle intimité du roi et de madame de Soissons.

XIII. — Rapports de Bartet au cardinal sur ce qui se passe à la Cour entre le roi et madame de Soissons. — Lettre de la comtesse écrite par ordre de la reine. — Désespoir de Marie, elle tombe malade; visite de mesdames de Noailles et de Motteville. — Arrivée de l'évêque de Fréjus, il propose le mariage de mademoiselle de Mancini avec le connétable Colonna, elle refuse. — Départ pour Paris.

XIV. — Ratifications du traité des Pyrénées. — Retour du prince de Condé à la Cour. — Sa réception. — Le roi passe l'hiver en Provence. — Vers de Marianne. — Arrivée de mesdemoiselles à Paris. — Ordres sévères de Mazarin sur la manière dont elles devront se conduire. — Lettres de Marie de Mancini. — Mort de Gaston d'Orléans, oncle du roi. — Vers de Marianne. — L'appartement du Louvre et les souvenirs.

XV. — Le maréchal de Gramont part pour Madrid demander la main de l'Infante. — Retour du prince de

Condé à Paris. — Sa visite à mesdemoiselles de Mancini. — Abattement de Marie. — Sa tristesse en revoyant Paris. — Elle reste enfermée dans sa chambre. — Vers de Marianne au commandeur de Souvré. — Réponse de M. de la Ménardière. — Autre réponse de Marianne. — Mesdemoiselles de Mancini commencent à sortir. — Madame de Venel cherche inutilement à les retenir. — Le prince Charles de Lorraine amoureux de mademoiselle de Mancini.

XVI. — Lettres de Philippe de Mancini. — Vers adressés par lui à madame de Venel. — Retour de Philippe à la Cour. — Lettres de Louis XIV à l'Infante Marie-Thérèse. — La Cour arrive à Saint-Jean-de-Luz. — Le roi d'Espagne et l'Infante arrivent à Saint-Sébastien. — La procession du Saint-Sacrement. — Les cadeaux du roi à l'Infante. — Entrevue du roi d'Espagne et de sa sœur Anne-d'Autriche. — Entrevue des deux rois. — Mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse. — Marie de Mancini et le prince Charles de Lorraine. — Lettres de Marie au cardinal après le mariage du roi. — Pèlerinage d'amour.

XVII. — Lettres et vers de Marianne. — Mazarin excite la jalousie et le dépit du roi contre Charles de Lorraine et Marie. — Accueil glacial du roi à Marie. — Elle s'éloigne de la Cour. — Entrée de la reine Marie-Thérèse, son triomphe. — Désespoir de Marie. — Elle consent au mariage Colonna. — Fête au palais Mazarin.

XVIII. — Maladie de Mazarin. — Contrats de mariage de ses nièces. — Mariage d'Hortense avec le grand maître. — Mort du cardinal. — Son oraison funèbre. — Douleur de la reine. — Explication de Marie avec le roi. — L'amour du roi se ranime. — Il supplie Marie de ne point quitter la France. — Elle refuse. — Mariage de Marie dans la chapelle du roi. — Le marquis Angelelli l'épouse par procuration. — Douleur du roi. — Départ pour l'Italie. — Voyage jusqu'à Milan. — Madame de Venel revient en France. — Lettre du roi. — Maladie de la Connétable. — Arrivée de son oncle le cardinal Mancini. — Elle est sauvée. — Lettre du roi au connétable.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 12772-6-94. — (Encre Lorilleux).

LUCIE.

Voulez-vous bien vous taire!...

JACQUES.

Pourquoi? puisque nous sommes seuls...

LUCIE.

Mais certainement non, nous ne sommes pas!...

JACQUES.

Comment?...

LUCIE.

Là, dans la chambre à côté, vous n'entendez donc pas le domestique... qui va, qui vient?...

JACQUES.

Je n'entends rien du tout...

LUCIE.

En effet, il vient de partir... et maintenant nous sommes vraiment seuls.

JACQUES, à voix basse.

Tout est convention ici-bas, et ce que nous appelons usage du monde n'est, en somme, que l'art de manœuvrer habilement au milieu de toutes ces conventions. Il a été convenu que, dans de certaines circonstances, la femme prendrait toutes les précautions imaginables pour ne pas être surprise et pour ne pas laisser deviner à son mari certaines choses dont celui-ci aurait lieu d'être mécontent; il a été convenu, du même coup, que si, malgré toutes les précautions prises, le mari, par sa propre maladresse ou autrement, finissait par voir ce qu'il ne devait pas voir, il aurait l'esprit de fermer les yeux, et c'est ce qui arrive... il les ferme, et il a bien raison de les fermer. On ne pourrait pas vivre sans cela...

LUCIE.

Mais c'est abominable, ce que vous dites...

JACQUES.

Non, pas plus que n'est abominable le discours de Chavigny, quand il parle à madame de Léry de sa fierté de grande dame, qui ne veut pas d'un joug, de sa prudence, qui ne veut pas d'un lien, et de la porte, qui est fermée!... Seulement, pour que l'homme puisse dire de telles paroles et que la femme puisse les entendre, pour que Chavigny puisse oublier qu'il

est marié et que madame de Léry est mariée, elle aussi, il faut qu'au-dessus de toutes ces abominations, il y ait quelque chose...

LUCIE.

Et quoi donc?...

JACQUES.

Un peu d'amour, tout simplement...

LUCIE.

Un peu d'amour?

JACQUES.

Voilà l'explication, voilà l'excuse et l'argument vainqueur auquel il n'y a rien à répondre. Si l'amour s'en mêle, Chavigny n'est plus un simple libertin et madame de Léry qui l'écoute n'est plus une simple coquette... Si l'amour s'en mêle, j'ai le droit, moi aussi, d'oublier les mille obstacles qui nous séparent et de vous dire que je vous aime... oui... je sais, je vous le disais tout à l'heure, vous vous moquiez et vous aviez bien raison de vous moquer : car ce n'était alors qu'un jeu d'esprit, un pitoyable badinage... L'amour n'y était pas, tout à l'heure, il y est maintenant. Comment est-il venu..., à quel moment juste, à quelle minute, à quelle seconde..., quelle parole étiez-vous en train de prononcer, quel mouvement faisiez-vous?... Je ne sais pas, je ne me souviens pas, je ne sais qu'une chose, c'est que l'amour est venu, c'est qu'il est là... c'est que je vous aime, Lucie, c'est que je vous aime autant qu'il est possible d'aimer.

LUCIE.

Je ne veux pas que vous parliez ainsi... je ne veux pas... Laissez-moi... Mettez-vous là, ouvrez ce livre et lisez... Lisez-moi *le Caprice;*... non, pas *le Caprice!*... Il doit y avoir autre chose dans ce livre :... lisez-moi ce que voudrez...

JACQUES.

Il me serait impossible de lire en ce moment...

LUCIE.

Il y a des cartes ici... jouons... faisons un piquet...

JACQUES.

Vous n'êtes pas de force... et, d'ailleurs, je n'ai pas plus envie de jouer...

LUCIE.

Que faire, alors? sortons...

JACQUES.

Lucie...

LUCIE.

Eh bien...

JACQUES.

Vous ne voulez pas, vraiment, vous ne voulez pas que je vous dise que je vous aime?

LUCIE.

Non, je ne veux pas... Je vous défends...

JACQUES.

Pourquoi?...

LUCIE.

Laissez-moi...: c'est mal d'abuser ainsi...

JACQUES.

Lucie...

LUCIE.

Eh bien?...

JACQUES.

Vos lèvres?...

LUCIE.

Vous devenez fou, par exemple!...

JACQUES.

Vos lèvres, je les veux...

LUCIE.

Prenez garde! le domestique.,.

JACQUES.

Ah! le domestique...

LUCIE.

Êtes-vous content? le voilà...

Entre le domestique.

SCÈNE VI

LES MÊMES, LE DOMESTIQUE.

LE DOMESTIQUE, donnant une lettre à Lucie.

On m'a ordonné de remettre cette lettre à madame sans perdre une minute;... on m'a aussi ordonné de parler bas.

LUCIE, après avoir parcouru la lettre, bas, au domestique.

Comment! elle est revenue, elle est là!...

LE DOMESTIQUE.

Oui, madame.

LUCIE.

C'est bien. (Le domestique sort. Lucie, tenant toujours sa lettre à la main, fait un pas vers Jacques, puis elle s'arrête.) Attendez-moi!

Elle sort.

SCÈNE VII

JACQUES.

Eh bien, qu'arrive-t-il?... Elle aussi, elle m'aime, j'en suis sûr... je l'ai vu tout à l'heure... Le souffle qui a passé sur moi a passé sur elle également :... nous nous aimons... Tout cela, parce qu'il m'a plu, pendant un instant, de jouer la comédie de l'amour... Cela est-il croyable que pour aimer tout de bon, pour aimer avec fureur, il suffise de faire les gestes et que, de même que l'amour conduit au baiser, le baiser, lui aussi, puisse conduire à l'amour!... Je crois que, maintenant, je puis avouer à Lucie que son mari ne reviendra pas... qu'il est parti avec une autre femme; je le lui avouerai tout à l'heure. (Réfléchissant.) Oui, tout à l'heure, je lui... Quelle idée m'est venue tout d'un coup!... Si je partais!... si je proposais à Lucie de partir avec moi!... Oh! non, c'est impossible... Lucie, elle, consentirait peut-être, surtout quand elle saurait que son mari... Mais ma femme à moi, mais Adrienne..., dans deux heures, quand elle reviendra, elle ne trouverait plus personne dans la maison... Pauvre Adrienne! chaque fois qu'elle va voir sa tante, au Havre, celle-ci l'accable de petits cadeaux, des bibelots de la rue de Paris, des coquillages... Pauvre Adrienne!.., Je croyais l'aimer cependant! et, certainement, si l'on m'avait dit... L'amour, l'amour vrai ne commencerait-il qu'à la faute?... Je ne veux pas le croire... Je ne veux pas le croire pour les autres, car pour moi je suis bien forcé... J'ai beau faire, cette idée ne me sort pas de la tête : partir... N'est-ce pas, à tout prendre, ce qui serait le plus loyal?... Adrienne serait furieuse dans le premier

moment, et puis elle s'apaiserait, et puis elle prendrait un... elle prendrait un mari, puisque la loi, maintenant, autorise cet euphémisme... Ce qui serait drôle, c'est que cette idée, l'idée de partir, fût venue en même temps à Lucie... Dans ce cas-là, par exemple, je ne résisterais pas... (Entre Lucie avec un chapeau, un petit sac à la main.) Et c'est ce qui est arrivé, n'est-ce pas? L'idée vous est venue, à vous aussi... nous partons?...

SCÈNE VIII

JACQUES, LUCIE.

LUCIE.

Quelle est l'idée qui m'est venue? Pour où partons-nous?

JACQUES.

Pour où vous voudrez, pourvu que nous partions... Je vous aime...; vous aussi, vous m'aimez...:je ne crois pas me tromper en affirmant...

LUCIE.

Mettons que vous ne vous trompiez pas... Après?...

JACQUES.

Partons ensemble, alors, n'hésitons pas!...

LUCIE.

Vous y avez pensé?

JACQUES.

Oui, tout à l'heure, en vous attendant.

LUCIE.

Vous voulez que j'abandonne mon mari?

JACQUES.

Ah! ah! votre mari....

LUCIE.

Que voulez-vous dire?

JACQUES.

Je veux dire... Vous m'aimez, n'est-ce pas?...

LUCIE.

Puisque c'est convenu...

JACQUES.

Alors, je peux... Savez-vous ce que je suis chargé de vous annoncer, de la part de votre mari?...

LUCIE.

Non, je ne sais pas...

JACQUES,

Jamais il ne reviendra ici, votre mari; jamais vous ne le reverrez : il est parti... parti avec la jolie baronne de La Chevrette...

LUCIE.

Vous êtes sûr?...

JACQUES.

Tout à fait sûr. C'est lui-même qui m'a dit...

LUCIE.

Eh bien, soit! j'abandonne mon mari; mais vous, votre femme?...

JACQUES.

Je vais lui envoyer une dépêche, à ma femme... Elle est au Havre.

LUCIE.

Non, elle est ici.

JACQUES.

Ici!...

LUCIE.

Oui, ici...

JACQUES.

Elle est revenue... déjà?

LUCIE.

Oui, elle est revenue, elle est dans sa chambre, maintenant: tout à l'heure, quand je vous ai quitté, c'était pour aller la rejoindre. Je l'ai trouvée en larmes...

JACQUES.

Sa tante est morte?

LUCIE.

Non, je ne pense pas. Elle n'en saurait rien, en tout cas: elle n'a pas eu le temps d'aller jusqu'au Havre... La voyant pleurer, je lui ai demandé ce qu'elle avait, naturellement... Elle a répondu qu'elle ne pouvait pas dire et elle a continué de sangloter avec un petit hoquet... comme cela. Je me suis fâchée, alors, je l'ai bourrée, je l'ai secouée et je lui ai déclaré que, très résolument, je voulais qu'elle parlât. Quand elle a vu que je le prenais sur ce ton, elle n'a pas hésité...

JACQUES.

Elle s'est décidée à parler...

LUCIE.

Non, elle s'est évanouie.

JACQUES, inquiet.

Ah!

LUCIE.

Ça aurait pris avec vous; avec moi, ça n'a pas pris... Je lui ai bravement jeté un verre d'eau à la figure... Elle est tout de suite revenue à elle: et elle m'a dit la vérité, toute la vérité...

JACQUES.

Et quelle est cette vérité?

LUCIE.

Vous tenez à savoir?...

JACQUES.

Sans doute...

LUCIE.

Vous m'aimez, n'est-ce pas?

JACQUES.

Si je vous aime!...

LUCIE.

Alors, je peux... Adrienne n'allait pas au Havre, elle allait à Yvetot retrouver mon mari; c'est avec elle qu'il devait partir, et non avec la jolie baronne de La Chevrette.

JACQUES.

Adrienne!

LUCIE.

Voilà ce que moi, de mon côté, j'étais chargée de vous annoncer...

JACQUES.

Adrienne!

LUCIE.

C'est elle-même qui m'a dit...

JACQUES.

Je les tuerai!... je les tuerai tous les deux!

LUCIE.

Vous ne m'aimez donc pas?...

JACQUES.

Oh! si, je vous aime, oh! si, mais ça ne fait rien...

LUCIE.

Ah! j'aurais cru...

JACQUES.

Les misérables!

LUCIE.

Quel droit avez-vous..., puisque, vous-même, vous aviez pensé?...

JACQUES.

Ce n'est pas une raison...

LUCIE.

Ah! j'aurais cru...

JACQUES.

Où avez-vous vu que, parce que l'on avait soi-même pensé à être coupable, on en était, pour cela, moins disposé a punir...

LUCIE.

En effet, je n'ai vu cela nulle part, mais n'importe... Ce qui, je l'espère, vous empêchera de tuer Adrienne, c'est qu'elle n'est pas allée jusqu'au bout de son imprudence... Elle s'est arrêtée à mi-chemin... là où il y a un petit café. Elle a demandé une plume, de l'encre, et elle a écrit à mon mari qui l'attendait à la gare d'Yvetot... Elle lui a écrit qu'elle n'irait pas, elle, à la gare d'Yvetot, qu'elle revenait ici, près de vous, et qu'elle se repentait d'avoir voulu partir. Vous ne vous le rappelez pas, le petit café?

JACQUES.

Si fait, je me le rappelle très bien... Il est à la gare d'Yvetot, votre mari ?...

LUCIE.

Oui, il attend.

JACQUES.

C'est bien, j'y vais.

LUCIE.

Non pas! c'est moi qui y vais... et je tiens à y aller seule... Il y a de ma faute dans ce qui est arrivé. Jamais l'idée ne lui serait venue de s'occuper d'une autre femme, si j'avais... si je n'avais pas...

JACQUES.

Si vous aviez... si vous n'aviez pas?...

LUCIE.

Mais voilà! ça m'ennuyait tant...

JACQUES, transporté.

Oh !

LUCIE, sévèrement.

J'avais tort.

JACQUES.

Mais non...

LUCIE.

Mais si... Allons, je pars, je vais à Yvetot. J'ai gardé la voiture qui vient de ramener Adrienne...

JACQUES.

Et... vous lui pardonnerez, à votre mari?

LUCIE.

Je l'emmènerai à Paris pour causer de cela... Quant à vous, vous allez retrouver votre femme: elle vous attend... Vous pardonnerez, vous aussi...

JACQUES.

Jamais, par exemple !

LUCIE.

Si fait, vous pardonnerez... Vous aviez raison, tout à l'heure: tout est convention ici-bas... une de ces conventions, c'est qu'il faut pardonner, pardonner à chaque instant, pardonner toujours... Il faut pardonner aux choses, pardonner aux gens, pardonner à la vie: il n'y aurait pas moyen de vivre sans cela...

JACQUES.

Lucie...

LUCIE.

Eh bien?

JACQUES.

Nous ne nous verrons plus, alors?

LUCIE.

Il me paraît bien difficile... Avant que nous nous quittions, j'ai quelque chose à vous dire... J'ai été coquette avec vous, j'ai même été... un peu plus que coquette... J'ai laissé, tout à l'heure, passer le bout de mon pied...

JACQUES.

Oui, sans vous en apercevoir, vous avez laissé...

LUCIE.

Si fait, je m'en apercevais très bien. C'était exprès...

JACQUES.

Exprès!

LUCIE.

Oui, mais mes intentions étaient bonnes: il me semblait que, si je vous rendais amoureux, très amoureux de moi, il me serait après cela plus facile de vous avouer...

JACQUES.

C'est comme moi. Quand j'ai commencé de vous faire la cour...

LUCIE.

Elles étaient bonnes aussi, vos intentions.

JACQUES.

Ah! oui, elles l'étaient!...

LUCIE.

Et toutes ces bonnes intentions nous ont menés plus loin que nous ne pensions.

JACQUES.

Lucie...

LUCIE.

Eh bien?...

JACQUES.

Il ne serait pas du tout difficile de nous revoir, si vous vouliez... on peut très bien trouver... à Passy, je suppose...

(Il prend les mains de Lucie, et parle bas.)

LUCIE.

Perdez-vous la tête?... Si le domestique...

JACQUES.

Il est encore là!...

LUCIE.

Non... je ne crois pas... je n'entends rien... Est-ce que vous entendez, vous?...

JACQUES.

Je n'entends rien du tout, moi... Lucie...

LUCIE.

Eh bien?...

JACQUES.

Vous y viendrez à Passy, vous y viendrez...

LUCIE.

Certainement non, je n'irai pas... Vous savez bien que c'est impossible...

JACQUES.

Pourquoi?...

LUCIE.

Parce que...

JACQUES.

Lucie...

LUCIE, très émue.

Eh bien... non... non...

JACQUES.

Je vous aime, Lucie... Je t'aime...

LUCIE, d'une voix qu'on entend à peine.

Moi aussi, mais... (Jacques lui donne un baiser; après le baiser, elle le repousse.) Maintenant, allons pardonner...

JACQUES.

Nous irons tout à l'heure...

LUCIE.

Non... non... tout de suite, je le veux...

Elle sort; du bout des doigts, en sortant, elle lui rend son baiser.

HENRY MEILHAC.

UNE

COLONNE DE GUERRE AU SOUDAN[1]

I

Formation de la colonne. — L'honneur chez les noirs. — Raid du capitaine Goujet. — La fièvre jaune et la peste bovine. — Le chemin de fer. — L'opinion publique au Soudan. — Départ de la colonne. — La guerre au Soudan.

Le commandant supérieur était informé par l'intermédiaire du consul de France à Sierra-Leone[2] que les agents de Samory faisaient sur cette place d'importants achats d'armes à tir rapide, particulièrement de mausers et de chassepots transformés pour tirer la cartouche métallique. Notre consul estimait à cinq mille le nombre d'armes de ces modèles expédiés dans l'intérieur ; chacune d'elles était approvisionnée à deux cents cartouches.

D'autre part, on signalait l'enrôlement dans les bandes ennemies d'un certain nombre de soldats libérés et de gradés du West-India Regiment[3]. Ainsi donc, armement, munitions, instructeurs, rien ne manquait aux colonnes de Samory ; si elles avaient toutes la valeur de celles de Dabadougou, dans les mains habiles et énergiques d'un chef bon

1. Les pages qui suivent feront partie d'un livre intitulé *Au Niger*, et consacré à la belle campagne dirigée contre Samory, en 1891-1892, par le colonel G. Humbert.

2. Colonie anglaise enclavée dans nos possessions des Rivières du Sud.

3. Régiment anglais.

manœuvrier comme l'Almamy, elles pouvaient rendre fort illusoires pour nous les chances d'un complet succès.

Le commandant supérieur et une partie de son état-major n'acceptaient pas les données précédentes comme exactes. Depuis plusieurs années on avait tant crié à l'exagération chaque fois qu'on avait fait allusion aux renseignements que certains documents donnaient sur la puissance de Samory, sur les nombreuses ressources dont il disposait ainsi que sur son génie inventif et organisateur, que personne ne voulait plus admettre qu'il ait eu les moyens et l'idée d'une si complète, si rapide et si coûteuse transformation de son armement et de ses bandes. C'est tout au plus si le chiffre de sept cent cinquante fusils à tir rapide, sur lesquels on avait des données absolument certaines, paraissait admissible.

Plus tard, il fallut se rendre à l'évidence. Dès le début de la campagne, aux premiers combats, la preuve fut faite que toutes les troupes engagées contre nous étaient armées, les fantassins de mausers et de fusils 1866-1874, les cavaliers de mausers et de winchesters. A la fin des opérations il n'était plus douteux que les fusils de vieux modèles étaient une exception et ne se trouvaient plus que dans les mains des contingents auxiliaires des sofas ou des serviteurs de ces derniers.

Le colonel Humbert qui, au milieu de ces opinions contradictoires, pressentait la vérité et eût été volontiers porté à l'admettre, quelque inadmissible qu'elle parût, prit ses mesures et régla ses effectifs de façon à pouvoir faire face à toute éventualité. Ce fut certainement grâce à cette précaution, que d'aucuns trouvaient superflue, qu'au combat de Diamanko d'abord, puis dans les engagements qui suivirent, la colonne n'éprouva aucun échec.

Il importait d'entrer en campagne le plus tôt possible, car la saison des pluies dans le bassin du Niger avance de plusieurs mois sur l'hivernage du haut Sénégal. Aussi, à l'état-major, chacun de nous ayant sa tâche assignée se mit fébrilement à l'œuvre.

Sous-chef d'état-major désigné, en réalité j'étais plus spécialement chargé du service des renseignements. Pour ce service et pour moi-même je disposais d'une chambre entière

dans le pavillon du commandant supérieur. Chambre à coucher et bureau à la fois, servant en un mot à tout usage; elle me paraissait un palais en regard des installations que j'avais dû subir autrefois à Kayes. J'en donne ici la description. De ce qu'elle est, de mon installation officielle et privée, on pourra déduire ce que pouvaient être les logements où mes camarades moins bien partagés, — et ils étaient nombreux — vivaient, suivant le cas, par deux, par quatre et quelquefois plus.

Au rez-de-chaussée, de plain-pied avec les allées qui entourent le pavillon, deux portes persiennes ouvrent sur les petits côtés. Le sol de la chambre est bétonné avec de la brique concassée, dur et raboteux. Les moellons des murs sont passés au lait de chaux. Dimensions : environ quatre mètres sur cinq. Une table massive en bois blanc qui sert de bureau, un casier sur lequel les cartes s'empilent en tas poussiéreux, une chaise : voilà le mobilier normal. Mon lit de camp, ma table et mon pliant de campagne, mes cantines complètent cette installation ; harnachement, armes et vêtements pendent à des fiches en bois plantées dans les joints de la muraille.

Quelques indigènes cossus de Kayes trouveraient tout ceci bien sommaire à côté du confort de leurs grandes cases spacieuses, bien aérées, munies de bons lits garnis de moustiquaires et de nombre d'objets qui sont un véritable luxe dans ce pays. Le capitaine indigène Mahmadou-Racine a en plus une table excellente, parfaitement servie à l'européenne, autour de laquelle il se plaît à réunir et vraiment à « épater » ses camarades européens.

Le jour où j'eus le plaisir de jouir de son hospitalité nous étions douze convives. Une grande case, à la toiture élevée supportant un « panca », abrite une table longue où un plus grand nombre encore de commensaux trouveraient facilement place. Sous une véranda, des apéritifs glacés nous attendent; de jeunes et jolies captives placées derrière chaque convive l'éventent à coups rythmés de larges éventails en fibres de palmier tressées.

Nous passons à la salle à manger. C'est un éblouissement pour nos pauvres yeux déshabitués du luxe des cristaux et

de leur scintillement sur une nappe damassée immaculée. Cinq verres s'alignent devant chaque couvert où des serviettes en cornet renferment le menu et un beau pain doré dont les tonalités fauves font ressortir la blancheur mate du linge et les lueurs pâles de l'argenterie. Fort alléchant ce menu où dans une longue litanie gastronomique les mets les plus recherchés, ou qui nous paraissent tels, se succèdent pressés. Les vins d'entrée, le bordeaux, le champagne coulent tour à tour. Nous voici au dessert qui nous réserve une nouvelle surprise. Sur un signe du maître, voici venir, une à une, majestueusement, à pas comptés, ses quatre femmes légitimes, couvertes de bijoux, drapées d'étoffes de soie ; leurs servantes les suivent. Toutes sont de race différente ; toutes belles et jeunes à faire plaisir. Elles fléchissent le genou devant les hôtes de leur époux et s'effondrent au fond de la salle, accroupies, dans un entassement pittoresque d'étoffes chatoyantes aux notes criardes adoucies par la pénombre. Leurs grands yeux, brillants de curiosité, piquent des fulgurences du diamant noir ce tableau vivant d'un étrange exotisme.

Après le repas, pendant que nous dégustons un excellent café, le griot de Mahmadou-Racine nous donne une aubade ; il chante sur une mélopée traînante et basse, bientôt brillante et animée, les louanges de son maître et de ses convives. Il accompagne son chant avec un balafon [1] dont il tire des accords souvent très mélodieux.

A deux heures, par un soleil de plomb, nous regagnons nos logements, alourdis par cette bonne chère inaccoutumée, et quelques-uns des plus jeunes d'entre nous vont sans doute, pendant la sieste, rêver des splendeurs du paradis de Mahomet.

La vie est monotone à Kayes pour qui est venu au Soudan chercher l'inconnu, ou les grandes solitudes, ou encore les fièvres enivrantes des responsabilités. Elle devient vite pesante, et lourde d'impatience mal dissimulée, quand on attend chaque jour l'heure du départ pour l'intérieur.

1. Sorte de xylophone dont les touches sont faites de lames de bois dur, ajustées sur des calebasses dont la dimension est proportionnée aux touches.

Partir en colonne, sauf pour quelques rares philosophes ou pour quelques officiers qui, s'intéressant au pays, trouvent dans les fonctions d'administrateur un aliment sérieux à leurs observations et à leurs études, c'est là le désir de tous. Et cependant Dieu seul sait ce qu'on souffre dans ces expéditions soudanaises dont on oublie si vite les nombreux jours noirs pour ne se rappeler que les jours de bataille et de gloire! Mais combien mouvementée et diverse la vie qu'on y mène! et puis, ce n'est guère là que trouve à se signaler rapidement, parfois du jour au lendemain, l'officier qui a sa carrière à faire. Les résultats d'une bonne administration sont longs à se faire sentir, longue aussi à venir la récompense qu'elle doit motiver. Si un cercle va mal, le danger n'est pas imminent; n'a-t-on pas l'avenir pour y remédier?

Ahmadou, Samory, sont des menaces plus directes, des périls plus proches auxquels il faut courir; l'année se passe, puis la suivante, la colonne enlevant chaque fois aux territoires d'administration les officiers dont la vive intelligence et l'activité y seraient si bien employées. Par suite de cet enchaînement inéluctable, lorsqu'un cercle est doté d'un officier réellement étoffé pour faire un bon administrateur, le temps arrive vite où celui-ci réclame au commandant supérieur sa part de dangers et de gloire. Il y aurait injustice à ne pas le satisfaire, et la colonne elle-même bénéficiera de son expérience des gens et des choses; mais le cercle, lui, se trouve bien mal de ce départ.

C'est à Kayes, peu après l'arrivée du commandant supérieur, à la fin de l'hivernage, que se fait la désignation des officiers qui prendront part active à la campagne et de ceux qui resteront confinés dans les emplois administratifs du chef-lieu ou des cercles. Jusqu'au moment où le commandant supérieur a irrémédiablement prononcé son arrêt, il faut voir les figures anxieuses qui, chaque jour, se présentent à l'état-major, venant aux nouvelles, et le désespoir de ceux qui apprennent leur malchance et l'emploi sédentaire qui les attend.

Bientôt, il ne reste plus à Kayes, outre l'état-major et les officiers des services permanents, que ceux dont les unités y sont en voie de formation ou d'organisation. Tout le monde

a pris possession d'une monture et, chaque soir, par petits groupes, on va, dès que le soleil est bas, faire quelques kilomètres sur la route de Médine. Le jour tombe rapidement et la nuit surprend les promeneurs. On dîne à la lueur des photophores qu'assaillent une nuée d'éphémères qui s'acharnent à trouver dans le globe de verre quelque passage pour aller brûler leurs ailes à la flamme tremblotante des bougies. Dans la ville commerçante ou dans les villages indigènes de Kayes on n'entend plus que le bruit sourd des conversations faites à voix basse autour des brasiers entretenus bien avant dans la nuit dans la cour des maisons. Cependant, lorsque la lune inonde de ses rayons lumineux le vaste fouillis de cases qui bossellent la plaine de leurs cônes pointus, la population est tout entière à la joie. Partout éclatent les chants, les rires et le son aigre des flûtes, les modulations douces des guitares ou le ronflement des tam-tam qu'accompagne le claquement des mains frappées en cadence par les femmes qui donnent le rythme et animent les danseurs autour desquels elles forment un cercle pressé.

La fête est pour tous : toucouleurs, ouolofs, bambaras, malinkés, sarracolés, peuhls ou maures, car toutes les races sont représentées ici. Autrefois les Européens, qui, poussés par la curiosité, s'aventuraient dans le village noir pendant ces réjouissances nocturnes, avaient souvent à se plaindre de l'insolence ou du sans-gêne blessant de cette population bigarrée. Depuis les grands coups du colonel Archinard sur l'empire toucouleur, depuis qu'en quelques semaines il a réduit à néant la puissance d'Ahmadou dont le prestige était sans égal dans le haut Sénégal, l'attitude de tous ces noirs a bien changé. Je les vois encore, il y a quelques années à peine, emplissant les rues de leur importance, leurs larges boubous flottant au vent dans un grand balancement des bras, le fusil sur l'épaule, le sabre battant le mollet, toisant insolemment au passage l'Européen, étriqué dans ses étroits vêtements de toile, désarmé, et marchant, dolent, affaibli par la fièvre, appuyé sur un bâton. Pour éviter le scandale ou au moins une scène désagréable, l'Européen se rangeait et laissait passer le rufian noir, sinon une bousculade avait lieu au grand amusement de la foule, qui naturellement prenait parti pour

le porteur de boubou et trépignait de joie à chaque insulte nouvelle lancée, — heureusement incomprise, — au blanc maudit.

Les très justes châtiments qui frappèrent les habitants de Kayes qui avaient trahi notre cause pour se joindre à Ahmadou, la chute même du chef des croyants renversé comme un fétu de paille par la main d'un de ces blancs souffreteux, ont ramené à un juste sentiment de la hiérarchie sociale africaine les habitants du haut Sénégal. Ils sont actuellement d'une amabilité, d'une souplesse, d'une prévenance qui confondent. Kayes compte peut-être dix mille âmes ; peut-être plus. Tout ce monde est maintenu dans une police exacte et méticuleuse par trois agents et un poste militaire d'une vingtaine d'hommes.

Du reste, le vaste territoire qui s'étend du Sénégal au Niger sur près de six cents kilomètres de profondeur et autant de largeur, n'est pas gardé par plus de cinquante Européens doublés du même nombre de tirailleurs.

Cette année, la monotonie du séjour à Kayes est encore rendue plus complète par des pluies torrentielles qui, quelques jours après notre arrivée, transforment pendant plus d'une semaine les avenues en rivières, les bas-fonds en lacs. Si nous n'avions perdu à ce contre temps qu'une gaieté prête à renaître au premier rayon de soleil, c'eût été un incident de peu d'importance. Malheureusement, dès les premières averses, il s'élève de la terre des buées pestilentielles qui couvrent Kayes d'un épais et lourd linceul gris. Les santés, généralement bonnes jusqu'à ce jour, s'altèrent rapidement. A la fin de la semaine, seul, le commandant supérieur, M. Ponty, son secrétaire et moi, n'avons pas ressenti les atteintes de la fièvre. Pour beaucoup, hélas! cette fièvre sera mortelle, et l'autopsie que fera des cadavres le docteur Primet, un des plus habiles médecins de la marine et qui jouit d'une réputation des mieux justifiées de savoir et de dévouement, révélera les symptômes irrécusables de la fièvre jaune!

Les préparatifs de départ sont très avancés déjà ; il faut que chacun de nous songe à recruter des porteurs pour ses bagages; huit pour un officier supérieur, quatre pour un capi-

taine et deux pour les lieutenants. Chacun de ces hommes porte vingt-cinq kilogrammes. Ces cinquante kilogrammes que le lieutenant peut emmener avec lui limitent donc le poids de son campement, de ses vêtements, de ses conserves et parfois même de dix jours de vivres de réserves ; on conçoit l'embarras où il se trouve pour emporter l'indispensable, lorsqu'il est obligé de faire un choix restreint dans tout ce qui naguère encore lui paraissait être le strict nécessaire.

II

Un drame sanglant auquel je fus directement mêlé vint sur ces entrefaites faire une émouvante diversion dans nos préparatifs de départ. Il prouve jusqu'à l'évidence, entre tant d'autres faits, combien grandes sont les qualités d'attachement et de reconnaissance chez les Mandingues.

Lorsque j'étais chez Samory, à Bissandougou, en 1887, je recevais parfois dans mon campement la visite d'un griot, Diali-Mahmadi-Koné. Comme il appartenait à l'entourage de l'Almamy et qu'il pouvait m'être utile, je l'accueillais toujours avec bienveillance; je lui donnai même quelques menus cadeaux.

Or, un beau matin, alors que je travaillais dans mon bureau à Kayes, un homme en haillons y fait irruption et se couche à mes pieds en criant comme une litanie qu'on récite : *Pérozi n'té kissi; Pérozi nékoun kakissi!* Péroz, sauve-moi! Péroz, sauve ma tête!

Je fais relever l'homme et, à ma grande stupéfaction, je reconnais Diali-Mahmadi-Koné. Voici par quelle série d'aventures il avait été amené à venir me demander le service appréciable de lui sauver la tête.

Au combat du Kolinfin, on avait été étonné que la surprise si bien menée qui présida à cette affaire eût produit si peu d'impression sur les sofas. Une enquête faite à Kankan par le capitaine Besançon, le conduisit

à penser que les gens de Samory avaient été informés à l'avance de nos projets. Il fut bientôt prouvé que nous avions été trahis par Batourbalahé, chef religieux de Kankan, le même qui, cinq ans auparavant, avait reçu ma mission avec si peu de considération et m'avait accueilli par un discours assaisonné d'une violente satire à l'adresse des Français. Lors de l'occupation de Kankan par nos troupes, ses protestations de fidélité avaient donné le change au commandant supérieur. Peut-être ne connaissait-il pas le rapport où je donnais cet homme comme dangereux et ennemi irréconciliable de notre race. Quoi qu'il en soit, Batourbalahé avait été maintenu à la tête de l'administration de la ville, et il usait naturellement de cette marque de confiance de notre part pour renseigner très exactement Samory sur nos moindres intentions.

Il paya de sa tête sa duplicité, ou si l'on aime mieux, et ce qui est plus juste, sa fidélité à son chef.

Dans ses notes, le capitaine Barbecot raconte son supplice et je transcris à peu près textuellement la narration de cet officier; elle est très poignante et donne un tableau exact de ces sortes d'exécution ainsi que de l'indifférence des Soudanais devant la mort certaine.

« Voici qu'à la sortie du *Diassa*[1] apparaît le cortège. En tête les tirailleurs; au milieu d'eux les condamnés marchent sans défaillance. Ils sont parfaitement fixés sur le sort qui les attend : cependant leur allure est ferme, assurée, comme s'ils se rendaient à quelque cérémonie indifférente.

» Puis vient le bourreau. Il n'a rien de sinistre ; c'est un grand gaillard, habitant du village, portant suspendu à l'épaule par un cordon rouge l'instrument du supplice, un sabre malinké très court à gaine de cuir ouvragé.

» Derrière, marche en désordre la foule des notables vêtus de longs vêtements flottants bariolés où la note blanche domine. Quelques Européens et le capitaine Besançon, résident et grand justicier de la province, ferment le cortège.

» La funèbre procession se déroule en serpentant suivant les lacets capricieux du sentier pendant quelques centaines de mètres. Le lieu choisi pour l'exécution est un champ dont la

1. Enceinte palissadée.

terre vient d'être fraîchement remuée. De ce point, on aperçoit très nettement toute la plaine qui s'étend au sud de la ville et s'étale sur les deux rives du Milo en un beau tapis vert dont les tonalités vont, à mesure que l'œil s'éloigne, du vert tendre au vert presque noir. Çà et là, quelques baobabs gigantesques et de hauts fromagers; puis, plus serrés, de nombreux nettés, dont la fine dentelle des feuilles d'été est impitoyablement abattue pour dégager les vues du poste, tendent au ciel leurs branches mutilées, dépouillées de toute ramure, comme autant de bras suppliants.

» Dans le lointain, les collines boisées de Dabadougou ferment l'horizon. Elles marquent aux yeux des deux condamnés le théâtre de l'engagement malheureux causé par la trahison qu'ils vont payer de leur tête. Du haut des observatoires qu'ils ont établis sur les sommets, les sofas, pour qui ils se sont dévoués, pourront suivre toutes les phases de leur exécution.

» Les notables, rangés en cercle, s'accroupissent en silence; pas un geste, pas un mot n'indique chez eux la plus légère émotion. Longtemps, cependant, Batourbalahé les a commandés, il est de leur race, de leur famille, proche parent de plusieurs d'entre eux.

» Au centre, le groupe du bourreau et des deux condamnés, ceux-ci le torse nu, les mains liées derrière le dos.

» Sur un signe du résident, l'interprète Samba-Ibrahim annonce à Batourbalahé qu'il va mourir le premier. Majestueusement, le chef de Kankan fait deux pas en avant, portant haut sa belle tête encadrée de cheveux blancs et d'une longue barbe blanche; puis, après avoir jeté autour de lui un regard calme et tranquille, il s'agenouille d'un mouvement brusque et tend le col.

» Alors, à plus d'un Européen, la sueur perla au front.

» Le bourreau, posément, sans hâte, se place en arrière du patient et à sa gauche; il tire lentement son sabre du fourreau, l'élève au-dessus de sa tête et cherche des yeux, immobile comme une statue, l'endroit où il va frapper.

» Puis, tout à coup, ses muscles contractés se détendent, un sifflement traverse l'air, le sabre s'abat et la tête, tranchée d'un seul coup, roule sur le sol. Un flot de sang jaillit du

tronc qui oscille un instant, puis s'affaisse en avant, le cou fiché dans la terre humide.

» Le violent effort que vient de faire le bourreau l'a fait pivoter dans une volte-face rapide qui le replace dans sa position première, mais un peu plus en arrière. Gravement, il examine son arme, il passe le pouce sur le tranchant pour s'assurer qu'il n'est pas émoussé, puis redevient immobile, attendant une autre victime.

» Celle-ci, misérable sofa, instrument malheureux de Batourbalahé, debout pendant l'exécution de son maître, n'a pas fait un geste, n'a pas eu le plus léger tressaillement qui dénote l'effroi. Impassible, il attend son tour.

» Cependant, au moment de s'agenouiller, il se tourne vers le résident, et, d'une voix un peu blanche, lui demande de l'épargner, il n'est qu'un simple sofa obéissant à ses chefs ; qu'on le prenne comme tirailleur, il obéira de même.

» Un morne silence suit ses paroles ; il se tait, comprenant que rien ne peut le sauver. Résigné, il se laisse tomber à genoux et de lui-même courbe la tête. Une seconde après, elle volait, détachée du col avec autant de netteté que la première.

» Dans le cercle des assistants, pas un mouvement, le calme le plus absolu. Sans contredit, les seuls qui fussent impressionnés étaient les blancs ; tous étaient d'une pâleur livide, eux qui depuis des mois voyaient presque chaque jour la mort de si près.

» Quelques-uns vite remis s'approchaient curieusement de l'exécuteur pour examiner l'arme dont il venait de se servir si habilement. La lame, légèrement courbée comme celle d'un briquet d'infanterie, est en fer de très mauvaise qualité, de fabrication indigène. Longue de cinquante centimètres, large de près de quatre, son épaisseur au dos est insignifiante. On se demande comment, avec un pareil instrument, on peut si nettement trancher une tête. Cependant l'examen du fil obtenu patiemment à la pierre douce et la vigueur du bourreau jointe à une grande adresse expliquent ce fait. »

Mahmadi Koné, lui aussi, le malheureux griot, était impliqué dans la trahison que Batourbalahé venait d'expier. Une

parole imprudente l'avait mis au rang des accusés. L'affaire s'instruisait depuis cinq jours sans avancer grandement, lorsque Mahmadi Koné, alors un des hommes de confiance du résident, eut la malencontreuse idée de dire que la veille de l'expédition il avait entendu Batourbalahé donner à un de ses sofas des instructions et des provisions de bouche pour se rendre chez Samory. Contrôlée soigneusement, cette assertion est reconnue exacte. Mais pourquoi Mahmadi n'était-il pas venu de suite rapporter ce propos au résident? Pressé de questions, il se trouble, se contredit, balbutie, puis se croyant lui aussi condamné, il ne répond plus que par des phrases incohérentes.

Il s'était donné à nous dès les premiers actes d'hostilité. Grâce à sa connaissance du pays il nous avait rendu de véritables services. Le capitaine Besançon lui fait grâce de la mort et l'envoie sous escorte à Kita pour y être détenu jusqu'à nouvel ordre.

C'est alors qu'avec les rapports sur l'affaire de Dabadougou, j'apprends toute cette histoire. A Kayes le service de renseignements n'a personne qui connaisse le théâtre futur des opérations de la colonne. Cet homme pouvait m'être précieux, je demande qu'on me l'envoie sous escorte.

Le voilà donc traîné de nouveau sur les routes avec toute sa famille, au milieu d'un détachement de tirailleurs et rien moins que rassuré sur les suites de cette promenade forcée dont il ne s'explique pas le but. Chaque fois que l'on s'arrête et que, pour une cause fortuite, il est séparé des siens, il croit sa dernière heure venue. Il arrive à Bafoulabé dans un état d'affolement inexprimable. Le lendemain on doit le mettre dans le train qui le conduira à Kayes. Le soir, le sergent qui vient prendre le commandement du détachement le prévient que s'il tente de s'enfuir on tirera sur lui comme sur un chien. Le pauvre Mahmadi, dont la cervelle est déjà fort bouleversée, comprend qu'on va le tuer comme un chien. Autour du campement il y a un taillis épais, il fait un bond de côté et disparaît dans la nuit aux yeux du brave sous-officier stupéfait.

Pendant trois jours on n'en entend plus parler; enfin le quatrième, sale, maculé de boue, les vêtements en lambeaux, il fait irruption chez moi dans un état de frayeur et de fatigue indescriptibles.

Bientôt il se rassure, ma présence lui rend confiance. Ses femmes et ses enfants sont arrivés la veille de Bafoulabé; je l'installe avec sa famille dans le tata de l'interprète où il paraît reprendre un peu d'assurance. Pendant trois jours il vient matin et soir faire la causette dans mon bureau; puis, lorsque je le vois complètement remis de ses terreurs passées, je lui apprends qu'il restera auprès de moi pendant l'expédition contre Samory et qu'il me donnera chemin faisant sur son ancien maître tous les renseignements dont j'aurai besoin. A la fin de la campagne le colonel le récompensera largement.

Quelques heures après, on me rapportait son cadavre sanglant, la gorge ouverte, les vêtements ruisselants d'eau et couverts de vase. Rentré chez lui, une horreur profonde lui était venue de l'alternative dans laquelle il allait se trouver : trahir son maître ou manquer au devoir que la reconnaissance lui dictait à mon égard. Seule la mort lui parut être une solution admissible devant un pareil dilemme. Abandonnant femmes et enfants à la grâce d'Allah, lui qui naguère encore frémissait de terreur à l'idée d'être fusillé ou décapité, il s'assoit au milieu de sa case sur une natte bien propre; il cause avec sa femme qui est au dehors afin de détourner son attention, et pendant qu'elle lui répond il se scie le cou avec un méchant couteau ébréché.

Il n'a pu trancher les carotides, la mort ne vient pas; il se lève et court hors du tata laissant derrière lui une large trace de sang. Le fleuve est à deux pas; il s'y précipite, et comme sur le bord l'eau n'est pas assez haute, il s'avance, tombant à chaque pas, épuisé, se relevant à demi suffoqué, s'avançant toujours jusqu'à ce que le courant le saisisse et l'emporte dans ses remous.

Aucun doute ne subsiste dans l'esprit de ceux qui se sont entretenu intimement avec lui avant ce drame sur les causes qui l'ont déterminé à se donner la mort.

III

A Kayes, le dimanche est parfois pour nous jour de repos. Les indigènes commencent, eux aussi, à chômer le jour du

Seigneur et revêtent leurs plus beaux atours. Des chants, d'interminables promenades, le soir des danses, remplissent la journée pendant laquelle, et pour cause, aucun office religieux ne sanctifie le travail de la semaine qui va suivre[1].

Je profite de la liberté que ce jour me donne pour visiter le jardin potager couvert de beaux ombrages qui s'étend le long du fleuve, derrière le pavillon du commandant supérieur. J'ai assisté à sa création en 1884. Il s'est beaucoup agrandi depuis; les allées et les plates-bandes y sont soigneusement entretenues; des arbres déjà hauts l'ornent sur une longueur de plusieurs centaines de mètres; mais son rapport n'est guère à comparer à ses dimensions et aux soins qu'il nécessite. M. le vétérinaire Korper, qui chaque année revient au Soudan depuis tantôt douze ans, se donne un mal infini à le maintenir en plein rendement; malheureusement l'arrosage constant, les paillassons, les plantations d'arbustes en écran qui le garantissent de la sécheresse, du soleil et du vent, ne peuvent rien contre la qualité détestable des graines qu'on y sème.

L'envoi qui en a été fait cette année est inférieur à tout ce qu'on peut imaginer et nous entendrons partout, sur la ligne des postes, les plaintes trop justifiées des officiers qui, de ce fait, ont perdu dans leurs jardins leur temps et leurs peines[2].

On ne peut, du reste, se figurer le peu de conscience que mettent les fournisseurs du Soudan dans l'exécution de leurs marchés. Comme si ce n'était pas assez d'avoir à nous défendre contre le climat, les privations, les fatigues et les dangers, mortels à tant de braves gens, il faut encore que les commandants supérieurs nous protègent, impuissants parfois contre les agissements inqualifiables des soumissionnaires. Il n'est ruse qu'ils n'emploient pour tromper les commissions de recette sur la qualité des denrées. Avec mille difficultés et à grands frais l'Etat transporte en caisses soudées à Kayes,

1. Les pères missionnaires du Saint-Esprit qui ont déjà une mission à Kita ont projeté d'en établir une à Kayes; mais ce n'est encore qu'un projet.

2. Le fournisseur a été changé et remplacé par celui très consciencieux qui nous approvisionnait, au cours des campagnes précédentes.

puis dans les postes de l'intérieur, des vivres achetés comme vivres de premier choix. Lorsque nous ouvrons ces caisses, quelles déceptions! Souvent deux bouteilles sur douze, quoique soigneusement cachetées et scellées de la marque du fournisseur, sont vides ou pleines d'eau; les caisses de farine sont charançonnées, le biscuit piqué, les graines desséchées. Dès l'arrivée à Kayes, on doit jeter partie de l'approvisionnement au fleuve.

Cependant, il faut vivre; alors, dans chaque caisse, on enlève les parties les plus attaquées et on mange le reste. Ce qu'il en advient pour la santé, on le devine.

Depuis deux années ces constatations ont été plus nombreuses encore que par le passé; le colonel Archinard et le colonel Humbert se sont élevés avec indignation contre de pareils faits. Je souhaite vivement à mes camarades qui sont actuellement au Soudan que leurs plaintes aient eu plein effet et que ces agissements meurtriers ne se renouvellent plus.

Pendant qu'à Kayes de graves mécomptes président ainsi au recensement et à l'expédition des denrées destinées à la colonne, le capitaine de dragons Gouget, qui vient de former à Nioro un escadron de cent quatre-vingts spahis réguliers pour lequel il n'avait, il y a quelques mois, que des hommes sans vêtements et des chevaux sans harnachements, accomplissait dans le pays des Maures, avec ces cavaliers à peine dressés, un raid magnifique qui valait à la colonne le renfort précieux d'un magnifique troupeau de plusieurs centaines de têtes de bétail.

Le village de Sahel, sur les limites du Sahara, avait été pillé par une tribu maure. Aussitôt le coup fait, celle-ci avait disparu dans le Nord à travers les régions désolées qui bordent le Soudan; on avait perdu sa trace. Le capitaine Gouget, chargé alors avec sa cavalerie de la police des frontières nord, n'est prévenu que deux jours après cet événement. Peu de noirs connaissaient la région saharienne; à force de recherches, il trouve cependant un métis qui consent à essayer de le guider. Il faut toute l'audace du capitaine Gouget pour se lancer à plusieurs journées de marche dans le désert, la vie

de tous suspendue aux réminiscences plus ou moins exactes d'un guide poltron et terrifié d'avance par l'idée de combattre les Maures. Il part cependant comptant sur son étoile et surtout sur l'expérience du Sahara qu'il a prise dans le Sud algérien.

Depuis trente-six heures déjà il marche presque sans arrêts. Pas une goutte d'eau. Le guide déclare être perdu : hommes et chevaux éreintés et épuisés par la soif ne peuvent aller plus loin. La situation est critique ; revenir en arrière, c'est s'exposer à une mort certaine, car la route suivie est sans points d'eau ; aller en avant convient mieux au tempérament du capitaine Gouget et de ses hommes ; mais dans quelle direction marcher ?

Pendant qu'il délibère, son guide, pris d'une inspiration soudaine, avise au loin dans l'immense plaine un arbre rabougri, noir, desséché par le harmattan. Il y court, en escalade les branches nues, puis revient vivement, gambadant comme un fou, poussant des cris d'allégresse.

Il s'est repéré : une mare est à dix kilomètres dans le nord-ouest ; mais pour l'atteindre il faut passer sur le ventre d'une tribu maure campée à mi-chemin dont on aperçoit les tentes. Ceci n'est pas pour arrêter Gouget, au contraire. Quelques spahis prévoyants ont gardé un peu d'eau au fond de leur peau de bouc ; on la donne aux chevaux. La pensée de boire bientôt rend du cœur à tous et on remonte allègrement en selle. Chemin faisant on razzie la tribu, et, sur le soir, hommes et bêtes peuvent se désaltérer abondamment dans une eau boueuse et corrompue, mais qui paraît à tous un nectar délicieux. Le lendemain, le capitaine Gouget, guidé par des captifs de la tribu razziée, trouve la piste de la tribu coupable, l'enlève et deux jours après est de retour à Nioro.

IV

Cependant, dès les premiers jours de novembre, le personnel européen ressentait les effets morbides des miasmes

que les pluies abondantes tombées peu après notre arrivée avaient développés. Tout d'abord ce sont des accès de paludisme simple; les lieutenants Vigy, de l'infanterie de marine, et Mennechet, de l'artillerie de marine, meurent, le premier sur le Banifin, grand affluent du Niger, le second à Siguiri; puis subitement la fièvre jaune se déclare et en quelques jours fait de nombreuses victimes. A Bafoulabé, le capitaine du génie Laclette et son sous-lieutenant Pelabon, tous deux de la mission du chemin de fer, sont enlevés à quelques jours d'intervalle. Le lieutenant de vaisseau de Lagarde est frappé mortellement à Kita. Deux sous-officiers du génie ont bientôt le même sort, puis de nombreux soldats de toutes armes. Chaque soir, à cinq heures, une lugubre plate-forme, couverte du drapeau tricolore sous les plis duquel saillent des formes de cadavres, glisse sur la voie ferrée qui conduit de l'hopital au cimetière, suivie de quelques officiers et sous-officiers accompagnant leurs hommes à leur dernière demeure.

Pour comble de malheur, Nioro nous apprend qu'une épidémie terrible vient de s'abattre, venant du nord, sur les troupeaux du cercle. D'ici peu, écrit le commandant de la province, la reproduction du bétail ne sera même plus assurée. Et cette peste terrible descend vers le sud, s'étend dans l'est et dans l'ouest, gagne rapidement tout le Soudan occidental.

En huit jours, du magnifique troupeau de Kayes qui comptait près d'un millier de têtes, il ne reste plus qu'une vingtaine de bêtes condamnées. Comment la colonne va-t-elle vivre? les approvisionnements en viandes de conserve, endaubage, lard ou bœuf salé, ne pourront pas suffire à ses besoins; et puis, comment parer aux nouvelles nécessités de transport qu'elle va occasionner? Deux convois de cent voitures chacun sont en route vers le Niger; mais à chaque étape des mulets meurent, atteints subitement d'un mal inconnu. Les commandants des convois ont déjà dû abandonner plusieurs voitures, faute d'attelages.

Et pendant que ce terrible problème des subsistances de la colonne se pose, de nouveaux décès viennent frapper douloureusement les esprits assombris par tant de calamités; le capitaine de Planhol, brillant et tout jeune officier de cuiras-

siers, plein d'avenir, meurt sur la route de Nioro où il allait rejoindre son escadron, et avec lui, le lieutenant d'infanterie de marine Mûnier qui laisse une malheureuse jeune femme et deux enfants en bas âge ; quatre canonniers du même détachement sont enterrés avec eux.

Sur la route de Kita, un détachement de sous-officiers et de caporaux que le lieutenant Tiffon conduit dans les postes du Niger est presque entièrement enlevé par le redoutable fléau. A Bafoulabé, à peu près tous les Européens employés aux travaux du chemin de fer Decauville et installés à la Pointe succombent avec le capitaine Séta, de l'artillerie de marine, directeur des travaux. A Kayes, le capitaine de chasseurs à pied de Valori de Rustichelli, détaché à l'état-major, traîne quelques jours et meurt à son tour.

Ainsi, avant même que la campagne soit ouverte, le commandant supérieur voit de toutes parts les difficultés qui s'amoncellent menaçantes, et tous nous sentons le danger de male mort nous enserrer ; les privations commencent même avant la première étape. Mais le colonel Humbert fait face à tout. Seul l'état-major sait que la fièvre jaune est déchaînée sur le Soudan ; le mot d'ordre est donné de mettre tous ces décès subits, et ils montent à cinquante pour les hommes de troupe, sur le compte du paludisme. Des porteurs recrutés en hâte déchargent les voitures sans attelages ou emportent le surcroît de charges occasionné par l'épizootie. Une activité fébrile préside aux derniers préparatifs de départ, et, le 20 novembre, tous les éléments de la colonne sont réunis à Bafoulabé ou échelonnés sur la route de Kita à Kankan.

L'état-major embarque lui-même à Kayes le lendemain.

Le train qui l'emporte quitte le chef-lieu à six heures du matin.

V

Beaucoup de sceptiques pensent encore que le chemin de fer du Soudan est un mythe : la description de ce court voyage

en voie ferrée convaincra probablement de son existence les moins crédules.

Notre convoi se compose d'un fourgon, grossièrement installé en salon, dans lequel montent le commandant supérieur, le capitaine Bonnier, son chef d'état-major, et le docteur Primet, chef du service de santé. L'état-major et la mission topographique dirigée par le capitaine Toussaint, du service géographique de l'armée, prennent place dans l'unique wagon de voyageurs que le Soudan possède. C'est un wagon de troisième classe à galerie centrale et à plate-forme à l'avant et à l'arrière ; il est divisé en deux compartiments ; dans le deuxième les secrétaires de l'état-major et une dizaine de canonniers qui rejoignent la colonne s'installent de leur mieux. En arrière, trois wagons plates-formes chargés de nos bagages, de divers approvisionnements et de cent cinquante mille francs, enfermés dans de petites caisses scellées de 25 kilogrammes ; au-dessus de ce chargement, comme dans une apothéose, s'accrochent ou s'étagent domestiques et plantons, ainsi que huit ouvriers d'art noirs qui remplaceront dans la colonne la section de génie.

Tout ce monde est accompagné de femmes et d'enfants juchés sur les caisses dans le plus pittoresque écrasement ; c'est merveille si, pendant les huit heures que nous allons être durement cahotés sur une voie fort peu élastique, aucun d'eux ne roule sous les roues.

Le tracé de la ligne ferrée a été sensiblement amélioré pendant ces dernières années ; des courbes de trop faible rayon ont été agrandies, des pentes adoucies ; quelques-unes néanmoins sont encore trop raides, et si en les montant la machine s'époumonne et remorque péniblement le train léger auquel elle est attelée, en revanche, aux descentes, nous filons à des allures de train rapide que rien ne pourrait arrêter. Il faut reconnaître malgré tout que le mécanicien noir qui a notre sort entre les mains est parfaitement dressé et conduit bien sa machine.

Dès la sortie des cols du Fouti et du Bouri, qui ouvrent les montagnes qui courent à hauteur de Médine, les cultures se pressent sans discontinuité bien au delà de Dianou. Elles doivent s'étendre très loin à droite et à gauche de la voie

ferrée, car aux limites de l'horizon on voit les hautes tiges s'incliner en nappes onduleuses sous les risées de la brise. Parfois, le train disparaît dans cette verdure au milieu de laquelle la voie ouvre une tranchée profonde ; çà et là, dans ces champs titanesques, émergent les bonnes têtes curieuses des noirs qui défendent leurs récoltes contre des nuées d'oiseaux pillards.

A Diamou, il ne reste plus trace des établissements qui y avaient été créés de 1885 à 1887. Les bâtiments en pierre en ont été démolis sur l'ordre du colonel Archinard.

Nous franchissons le torrent du Bagouko à onze heures. Au viaduc du Galougo, notre train s'arrête. Ce bel ouvrage d'art est en réparation ; aussi, les locomotives, à cause de leur poids, ne le traversent pas ; les wagons sont poussés à bras, l'un après l'autre, jusqu'à la sortie, où une locomotive venue de Bafoulabé les attend. Le passage de ce viaduc ne manque pas d'être quelque peu émotionnant. Le tablier n'est pas encore posé, les poutrelles et les entretoises qui soutiennent les rails que les wagons débordent des deux côtés, s'enchevêtrent dans un treillis gigantesque à travers lequel, devant soi, bien profondément, bondit un torrent écumeux. A droite, à gauche, le vide ; jusqu'au fond de l'étroite vallée, rien n'arrête la vue troublée par le balancement impressionnant que donne aux voitures l'extrême flexibilité du pont. C'est un peu la sensation que l'on éprouve en se penchant au dehors de la nacelle d'un ballon sur la stabilité duquel on a des doutes sérieux.

Depuis la mare de Talari, que nous traversons à toute vapeur sur un haut remblai, l'immense plaine comprise entre le Sénégal et le Bafing n'est, sauf sur quelques parties rocheuses, qu'un immense champ de mil et de maïs.

A deux heures, nous arrivons à Bafoulabé.

Le débarcadère est près du poste, en face le bac du Bafing ; une baraque en planches et un croisement de voies de garage marquent le point terminus de la ligne.

Des allées d'acacias conduisent à la ville enfouie dans la verdure des arbres qui bordent ses larges avenues. Une grande animation y règne ; à la façon décente, presque élégante, dont les habitants sont vêtus, on sent de suite que sa population vit dans l'aisance.

Le logement préparé au colonel et à son état-major est une concession entourée de murs bas, à l'angle de deux avenues ; la cour est plantée d'acacias au milieu desquels s'élève une longue case carrée en pisé couverte en chaume. Le plancher est en terre damée et à l'intérieur les murs sont blanchis à la chaux ; fraîche, du reste, et bien aérée, avec une véranda sur les deux grandes faces. Elle servira de bureau. Quatre grandes cases rondes sont disposées en demi-cercle derrière, l'état-major s'y installe.

Sans perdre de temps, les cantines sont ouvertes, et chacun se met à la besogne. A cinq heures, les griots de Bafoulabé demandent au colonel la permission de lui offrir un grand tam-tam, hommage traditionnel intéressé au commandant supérieur. Ce sont des chants et des danses accompagnés d'un vacarme d'instruments où domine le tam-tam dans toutes ses variétés. Les femmes se livrent à quelques mouvements d'almées très lourdes, mais surtout à d'horribles contorsions où la dislocation des vertèbres cervicales joue le principal rôle, ce qui est le régal le plus exquis pour des yeux soudanais. Après une heure de ce tintamarre assourdissant nous chassons ces braillards, non sans leur faire cadeau de quelques pièces de calicot, puis nous dînons comme nous pouvons.

VI

Le cercle de Bafoulabé, qui compte environ soixante-dix mille habitants, paie une centaine de mille francs d'impôts. Le fort qui en commande le chef-lieu est vieux de quatorze années ; cependant il est en parfait état de conservation.

Le commandant du cercle, le capitaine Conrad, de l'infanterie de marine, soudanais endurci, y habite avec quelques soldats et canonniers de la marine. Une partie des locaux du rez-de-chaussée est transformée en magasins à vivres.

Tous les chefs de la région avaient été convoqués en grand palabre pour saluer le commandant supérieur, entendre la

bonne parole et lui faire part au besoin de leurs doléances. Jamais je n'avais encore vu de chefs mandingues exprimer aussi nettement leurs revendications et leurs plaintes. Ce furent de véritables remontrances, très respectueuses à la vérité, qu'ils adressèrent au colonel Humbert; celui-ci les écouta jusqu'au bout avec le plus grand intérêt et une parfaite bonhomie. Il est vrai de dire que, tenant à être renseigné exactement sur leurs sentiments, il les avait fait prévenir qu'il désirait qu'on lui parlât à cœur ouvert, sans rien lui dissimuler; d'avance il excusait ceux dont la franchise pourrait avoir trop de rudesse.

Un d'eux résuma assez bien leurs principaux griefs dans un petit discours très concis, sortant absolument des formes habituelles oratoires mandingues :

— Quand nos fils, que vous attirez pour en faire vos serviteurs, ont une fois mangé votre viande et votre sucre, goûté à votre vin, ils ne nous connaissent plus. Si parfois nous entendons parler d'eux, c'est que, malgré les grosses sommes gagnées avec vous, ils convoitent encore quelques-uns de nos biens dont ils cherchent à nous dépouiller. A ceci vous ne pouvez rien. Cependant vous nous conseillez d'avoir beaucoup d'enfants. Plût à Allah que nous n'en eussions jamais eu! Quant aux porteurs, depuis deux mois, vous en avez levé près de quatre mille dans le pays. Vous nous répétez sans cesse : « Vivez en paix et cultivez. » Or, nous cultivons; puis, lorsque le moment de la récolte est venu, vous nous enlevez ceux qui pourraient la faire; aussi partie de nos moissons dessèchent sur pied. Combien de ceux emmenés par vous rentrent-ils au pays? Et lorsqu'ils reviennent, si maigres qu'à peine ils peuvent se traîner, est passée la saison où se prépare la terre pour les semailles prochaines. Il y a trois ans, vous nous avez dit : « Nous ne prendrons plus de porteurs dans vos villages, mais il nous faut des hommes pour transporter nos caisses; aussi, dorénavant nous ferons appel aux gens de bonne volonté avec l'argent que vous nous donnerez. » Nous avons accepté cet impôt avec joie; chaque année nous le payons fidèlement; et vous, vous nous réquisitionnez le double d'hommes peut-être que par le passé. »

Toutes ces plaintes ne sont que trop fondées; le colonel le reconnaît de bonne grâce. La guerre seule est cause de ces fatigues exceptionnelles qu'ils supportent; dès qu'elle sera terminée et la puissance de Samory renversée, ils pourront vivre entièrement en paix et seront amplement dédommagés des peines passées par le profit considérable qu'ils retireront de leur travail.

C'est sur cette promesse, après une ample distribution de cadeaux, que se termine l'entrevue. Les Malinkés connaissent la force de résistance de notre vieil ennemi Samory: aussi ne paraissent-ils pas très convaincus que l'année prochaine sera cette année bénie où nul porteur ne sera prélevé sur leurs gars les mieux constitués et les plus robustes.

Sur le soir les cantines sont bouclées et nous passons le fleuve dans la baleinière du poste. Nos chevaux nous attendent sellés sur l'autre rive. Le colonel monte à cheval, et en un temps de galop nous arrivons au campement où sont réunis les derniers éléments de la colonne : deux compagnies de tirailleurs auxiliaires à cent soixante-dix hommes, une demi-compagnie d'infantérie de marine, une batterie de 80 de montagne, une section de 80 de campagne, une division de cinquante spahis auxiliaires et une division de quarante-six spahis sénégalais.

A Siguiri seulement a lieu la concentration générale et la formation définitive de la colonne. Mais dès ce soir, nous sommes en colonne et nous disons adieu pour de longs mois à tout autre abri que nos tentes.

VII

La colonne est campée le long du fleuve, en face du village de Français-Kouta, à cheval sur la voie Decauville Bafoulabé-Kalé. Jusque bien avant dans la nuit, c'est un pêle-mêle, un désordre, un brouhaha indescriptibles. Les porteurs affectés à chaque service ou à chaque unité viennent d'arriver au camp

et le capitaine indigène Mahmadou-Racine en fait la répartition. Des cris, des appels se croisent au milieu de l'obscurité que troue par moments une flambée de bois sec jetée sur un feu de bivouac. Cependant chacun finit par se caser et, petit à petit, tous les bruits s'éteignent, pendant que tour à tour, dans l'humidité pénétrante qui tombe en rosée, les feux meurent languissants. Bientôt des ronflements sonores dont les noirs ont un monopole fâcheux ou le sourd bruissement de quelque cheval qui s'ébroue décèlent seuls la présence d'un millier d'hommes et de plusieurs centaines de chevaux dans l'étroite langue de terre qui sépare les deux fleuves.

Les vibrants appels du clairon mettent la colonne sur pied à trois heures du matin. Il fait nuit noire; les tirailleurs, rompus à cette vie errante, se sont approvisionnés la veille de menu branchage bien sec et d'herbes desséchées, avec lesquels ils font de gigantesques flambées qui embrasent le ciel tout autour de nous et jettent sur le camp une vive lueur d'incendie. Rapidement les tentes sont abattues, les chevaux et les attelages harnachés; une poignée de mil aux animaux, un verre de café aux hommes et la colonne s'allonge en une double procession interminable sur la route militaire qu'éclaire encore vaguement l'incendie des gourbis et de la paille du bivouac. Mais le jour va poindre; dans une heure, après la halte horaire, on y verra suffisamment pour éviter les ornières creusées par les convois et les ressauts de roche mal écrasés par les corvées indigènes; hommes et chevaux ne butteront plus à chaque pas et la marche prendra toute son élasticité.

Nous campons le premier jour à Kalé; le lendemain à Dioubéba après avoir traversé les gorges du Balou et de Laoussa, où le colonel Gallieni a fait exécuter de 1886 à 1888 de très beaux travaux de route.

Chaussées, murs de soutènements, ponts, abris en maçonnerie, rien n'est plus entretenu. La route est encore très bonne, mais les talus se ravinent d'une façon inquiétante, la maçonnerie des ponts se désagrège et leurs tabliers en bois se pourrissent et deviennent dangereux. La voie ferrée qui suit un tracé plus facile a détourné à peu près tout trafic de cette route.

A Dioubéba nos tentes sont enfoncées dans une épaisse

verdure; c'est à peine si les plus hautes émergent de cet océan de graminées gigantesques que saupoudrent de gris les épais nuages de poussière soulevés sur la route par la colonne; l'opacité de cette fine terre jaune effritée est telle qu'à l'arrière-garde on ne distingue que confusément la silhouette des objets environnants.

Un nouveau village s'est formé récemment près de notre campement, au point où le fleuve, resserré entre deux murailles de basalte, franchit un barrage qui a donné son nom à la localité. Construit depuis dix-huit mois sous les grands arbres qui, pendant bien des années, ont fait de ce campement un des bivouacs préférés de nos détachements, il est déjà relativement prospère; ses cultures sont en plein rapport. Il faut placer des sentinelles et donner des ordres sévères pour que les soldats indigènes et les porteurs ne saccagent pas ces dernières par une maraude éhontée.

Le 25, la colonne s'arrête à Oualia; le campement y est détestable pour une troupe nombreuse. Deux arbres seuls sont assez touffus pour abriter une tente contre les rayons cuisants du soleil. Les autres donnent une ombre si ténue et si étroite qu'on ne peut les utiliser. Les indigènes ne fument pas leurs terres et par conséquent déplacent souvent leurs cultures. Le défrichement se fait par le feu; aussi tous les arbres d'une belle venue disparaissent au fur et à mesure que les cultures s'étendent. Si nous campions sur le bivouac habituel des colonnes nous serions mieux partagés, car les noirs en respectent la végétation et ils ont été choisis à cause de leurs ombrages et de la proximité de l'eau; mais ils sont contaminés par les détachements qui traînaient avec eux la fièvre jaune, la peste bovine ou cette épidémie mal définie dont chevaux et mulets meurent si promptement. Mieux vaut encore passer la journée au soleil que de voir la colonne décimée en quelques étapes; nos jeunes soldats surtout seraient pour l'épidémie une proie facile.

Nos jeunes soldats! Dire que les ressources du recrutement dans l'infanterie et l'artillerie de marine ne sont pas encore telles qu'on puisse n'envoyer ici que des rengagés, des hommes faits. Actuellement, cependant, le nombre de soldats rengagés dans l'infanterie de marine serait suffisant pour fournir la gar-

nison blanche du Soudan français et remplacer la compagnie de légionnaires qui y avait été envoyée l'année dernière à titre provisoire. Combien de temps dureront ces holocaustes navrants d'engagés volontaires qui seraient si facilement évités par quelque sacrifice d'argent? La mortalité de ces malheureux de dix-huit à vingt-deux ans, à peine formés, en pleine croissance encore, dépasse tout ce qu'on peut imaginer : près de cinquante pour cent dans les huit ou neuf mois que dure la campagne!

Aujourd'hui l'étape leur a été des plus pénibles, surtout aux canonniers, car la route est détestable; elle longe le pied des montagnes du Bétéa, montant puis descendant d'éternels éboulis de roches gréseuses concassées, franchissant à gué des ruisseaux aux lits profonds et étroits creusés dans des bancs rocheux. A chaque pas, il faut pousser à la roue, soutenir l'affût ou dégager la pièce d'un mauvais passage. Les capitaines Dunoyer, Wintemberger et Jacques sont de vigoureux officiers, fort entendus dans leur métier et qui ne craignent pas de mettre pied à terre et de donner l'exemple; aussi leurs hommes sont admirables et grâce aux efforts de tous, l'artillerie passe, même les pièces de 80 de campagne du capitaine Jacques, sans causer le moindre retard à la marche de la colonne.

Les griots de Badumbé, lorsque le 26 nous arrivons devant le village, nous attendent pour escorter le colonel jusqu'à son campement. Ils chantent sur un ton suraigu des poèmes guerriers rythmés par un tam-tam minuscule. Devant le commandant supérieur, leur doyen court, s'embusque, repart comme à la poursuite de quelque être invisible, en agitant violemment une queue de vache au manche orné de cauries. Il écarte de la route les mauvais esprits et ouvre au grand chef le chemin de la guerre. Nombreux doivent être les farfadets malins, car le vénérable bonhomme se jette de tous côtés dans les mouvements d'une escrime animée et frappe à coups redoublés comme si, de son arme d'un nouveau genre, il rossait des légions de diablotins malfaisants.

Le soir de notre arrivée, suivant la coutume, le chef du village présenta au commandant supérieur, à la tombée de la nuit, les plus jolies filles de la localité vêtues de leurs atours

de fête. Toutes portaient en main quelque menu cadeau qu'elles offraient elles-mêmes au colonel, en ployant le genou devant lui. Celui-ci, la cérémonie terminée, remit à la fille du chef des étoffes et des bibelots destinés à être répartis entre chacune de ses compagnes, et tout fut dit.

Autrefois, il n'en allait pas de même, et voici comment cet usage s'est établi. La route de Nioro traverse le gué du Bakhoy que commande Badumbé; de longues étapes sans villages l'isolaient aussi bien du Bafing que du Kaarta. Or les princes toucouleurs ont toujours eu la réputation d'être amateurs insatiables du beau sexe; un peu partout où ils passaient ils s'arrogeaient le droit du seigneur. Mais en allant comme en venant de Badumbé nulle possibilité de l'exercer; aussi arrivaient-ils toujours dans ce village dûment affamés. C'est pourquoi ils avaient prescrit que le jour de leur arrivée, à la tombée de la nuit, les plus appétissantes jeunes filles du village leurs seraient présentées pour que celles sur qui leur choix tomberait aidassent à les mettre en mesure de continuer leur voyage le corps et l'imagination tout à fait au repos.

Il est à présumer que les exorcismes des griots sont impuissants contre la fièvre jaune, car elle a fait rage dans le poste. Quatre soldats d'infanterie de marine et un caporal y tenaient garnison ; deux viennent de mourir, les deux autres râlent. Seul le caporal survivra. Aussi le poste est-il consigné à la colonne qui, dès le lendemain à la première heure, quitte ce lieu maudit.

A une quinzaine de kilomètres en amont, le colonel Gallieni a fait revivre de ses ruines le village de Fangalla, autrefois très important. Il a pu retrouver une partie de ses habitants dispersés par El Hadj Omar, et il en a complété la population avec des éléments tirés des familles originaires de ce lieu et éparses dans toute la contrée ; les cultures sont florissantes, les cases du village nombreuses. C'est un précieux résultat, car autrefois la route traversait sur ce point une région désolée, inculte, habitée seulement par des fauves qui y régnaient en maîtres.

C'est à partir de Fangalla que la désertion commence à se mettre dans les rangs de nos porteurs, las d'avaler chaque jour

pendant de longues heures une épaisse poussière, avec une caisse de vingt-cinq kilos sur la tête et des bourrades dans les reins lorsqu'ils n'avancent pas suffisamment vite au gré des tirailleurs d'escorte; une soixantaine déjà ont disparu. D'autres s'échappent encore pendant la nuit que nous passons au milieu des roches et des hautes herbes qui avoisinent le Guénoubako. Ils ont été prévenus cependant que des châtiments sévères leur seront infligés s'ils sont repris après désertion; mais quel châtiment peut leur paraître plus dur que le métier qu'ils font! A peine nourris, couchant à moitié nus sur l'herbe couverte de rosée, parqués comme des animaux, gardés à vue dans leurs moindres mouvements, la tête écrasée, le cuir chevelu usé par leur caisse au point d'être ouvert par une blessure sanguinolente semblable à celle que le bât creuse dans le dos des mulets, levés plusieurs heures avant le jour, heurtant de leurs pieds nus dans l'obscurité de la nuit les cailloux ou les souches d'arbres qui embarrassent le chemin, fouettés au passage par les branches épineuses qui leur déchirent la figure, quelques-uns finissent par prendre cette corvée en telle horreur qu'ils lui préfèrent la mort. Plus tard, quelques-uns d'entre eux, roués de fatigue, préféreront être massacrés sur place par les sofas de Samory que se relever et suivre la colonne.

Le dimanche, 29 novembre, nous arrivons au gué de Toukoto. Ce passage est resté aussi primitif et par suite aussi difficile, périlleux même pour l'artillerie, qu'il l'était lorsqu'en 1881 le colonel Desbordes l'aborda pour la première fois. Le Bakhoy est très large à cet endroit, coupé en deux par une longue île couverte d'une épaisse végétation; les berges sont abruptes; le lit du fleuve est fait de roches glissantes et inégales avec des ressauts et des dénivellements inattendus; le courant est fort, mais en cette saison la hauteur de l'eau ne dépasse guère un mètre.

Cavalerie et ouvriers noirs avaient pris sur la colonne une avance d'une journée afin de l'améliorer. Des rampes d'accès amenaient au gué; mais le peu de temps qu'on avait pu y consacrer n'avait pas permis de les abaisser suffisamment pour qu'elles fussent praticables sans danger. Les pièces de 80 de campagne avec leurs avant-trains, à peine sur le haut de

la pente, roulaient avec une vitesse vertigineuse et un fracas épouvantable jusque dans l'eau ; les canonniers noirs qui les servent et les mulets étaient culbutés et jetés dans le fleuve au milieu des cris et d'un pêle-mêle indescriptibles. Le cœur se serrait à la vue de cette grappe d'hommes et d'animaux entraînés par une pareille masse dans une dégringolade violente : on pensait que plusieurs allaient être écrasés, abîmés sous l'eau et noyés. Mais point, le capitaine Jacques a bien pris ses mesures. Aussitôt la pièce arrêtée dans le lit de la rivière, chacun de reparaître, hommes et animaux ; quelques contusions légères, pas un blessé. Après cette terrifiante descente les canonniers noirs se relèvent tout ruisselants, se tâtent les membres, puis après constatation qu'ils n'ont rien de cassé, partent d'un éclat de rire inextinguible comme de grands enfants qu'ils sont, se tenant les côtes, ouvrant toute bée leur immense bouche ; leur hilarité est bientôt partagée par tous les spectateurs indigènes de cette scène impressionnante qui, remis de leur émotion, ne songent plus qu'à l'homérique et grotesque plongeon de grenouilles effarées de leurs camarades de l'artillerie.

Avant les batteries, complètement nus et dans une mêlée curieuse de troupeau chassé à l'eau, les porteurs étaient passés, leurs caisses sur la tête, leurs vêtements ployés au-dessus, tenant d'une main un long bambou avec lequel ils sondaient le terrain, tandis que de l'autre ils cherchaient à se cramponner à leurs voisins tout en s'efforçant de se garer eux-mêmes d'une étreinte semblable. De temps à autre, une chute sur les roches glissantes faisait pâmer tout ce monde pourtant peu rassuré sur la stabilité de son propre équilibre. A l'arrivée sur la rive droite, ils jettent leurs bâtons et ramènent modestement la main en feuille de vigne pour défiler devant le colonel qui préside au passage.

Pendant ce temps les Européens traversaient le fleuve par groupes dans un chaland qui sert de bac en aval du gué. Ce bac, et l'installation d'un passeur à Toukoto avec sa famille autour de laquelle un village se forme déjà, sont dus aux ordres du colonel Archinard. C'est une heureuse idée. Lorsque les moyens auront permis d'agrandir le chaland et que le mouvement qui existe sur ce point aura développé le village,

les communications entre Bafoulabé et Kita auront fait un grand pas.

Il faut du reste reconnaître que le colonel Archinard, partout où la route traversait des régions vides de tout habitant, ou franchissait des passages difficiles, particulièrement quelque large rivière, a fait de grands efforts pour y remédier par la création de villages de captifs libérés ou d'émigrés et par des installations de passage ingénieuses. Chemin faisant, nous constaterons que souvent il a pleinement réussi, changeant ainsi complètement la physionomie de cette grande route, naguère si déserte, qui va de Kayes à Kita, puis à Bamakou et à Siguiri.

VIII

Je ne m'étais nullement trompé lorsque, dans un précédent ouvrage, je donnais Samory comme un adversaire dangereux aussi bien par son habileté manœuvrière, par son esprit inventif et tout d'initiative que par ses richesses et le dévouement absolu qu'il avait su inspirer aux siens. Mais toutes ces qualités sont si contraires au caractère habituel des noirs, que ceux d'entre nous qui les connaissaient le mieux n'avaient pas ajouté grande foi à la peinture très colorée que j'avais faite alors de la puissance matérielle et morale de l'Almamy.

Nous, soldats, nous ne pouvions que nous réjouir de la résistance opiniâtre que les sofas opposaient à la colonne, car nous voyions dans cette ténacité même l'occasion de beaux jours de gloire ; mais, à tout autre point de vue, quelle calamité pour notre Soudan !

Dans les contrées, théâtre des opérations des contingents ennemis, la désolation, la ruine ; dans les régions plus éloignées, l'épuisement ; enfin, dans quelques-unes et non des moins importantes, un ferment de révolte qui allait bientôt faire naître dans tout le Ségou, dans le Sansanding, et sur les frontières du Kénédougou, une ère nouvelle d'expéditions ruineuses.

Grâce à la façon dont les indigènes nous combattent, même vainqueurs, nous sommes en quelque sorte vaincus, car ces guerres ne s'éteignent que lorsque s'éteint le dernier tison du feu qui a tout consumé en avant de nous, derrière nous, autour de nous. Les révoltés chassent à grands coups de sabre les populations devant eux. Que nous reste-t-il ? Un sol calciné ou en friches dans un pays où le noir seul peut le faire valoir. Alors même que le trop-plein de notre population nous permettrait de jeter un jour sur nos colonies de nombreux émigrants, que ferions-nous de celle-ci, si loin que nous en étendions les limites, si, par un déplorable et inéluctable enchaînement de faits, nous en perdions les habitants ? Heureusement, grâce à la rapidité avec laquelle nos colonnes poursuivent l'ennemi, nous arrivons presque toujours à temps pour en sauver la majeure partie. Aussi, si bientôt la puissance de Samory est brisée et celle d'Ahmadou anéantie ; si, pendant de longues années, dix peut-être, nous pouvons enfin procurer au Soudan français la paix qui lui est indispensable, alors ce pays tant décrié et si riche rendra avec usure les intérêts des sacrifices de toute nature que nous avons consentis pour sa prospérité. Si nous n'avions l'espoir de voir cette ère de paix s'ouvrir dans un temps relativement proche, mieux vaudrait, à mon sens, revenir franchement en arrière et limiter notre protection aux nécessités politiques et militaires du bas Sénégal.

Pendant qu'étendu sur un tara, je songe, dans une case étroite et sombre du poste de Kankan, aux fins triomphantes ou lamentables que peut avoir notre politique dans le Soudan, suivant qu'elle restera dans les mains fortes et hardies qui l'ont dirigée jusqu'à ce jour, ou qu'elle tombera dans les compromis maladroits qui avivent ou réveillent les espoirs des chefs fauteurs de révolte, j'entends le grincement, les appels sinistres et les battements d'ailes des urubus perchés sur les grands fromagers de la ville. Eux seuls y sont repus, car chaque jour leur apporte à déchiqueter hors des palissades quelques cadavres décharnés de ces misérables que, seule, la faiblesse empêche de fuir ce champ hideux de la faim.

Me reportant de quelques années en arrière, je vois encore l'animation, la gaieté, l'air de béate jouissance de tous ces

visages creusés maintenant, osseux, aux mâchoires saillantes, dont la seule expression n'est plus que la bestiale inquiétude du loup affamé ; je me rappelle ce marché si animé, regorgeant de victuailles, le riz débordant en belles cascades blanches des grands paniers, les larges bassines de cuivre luisant toutes pleines de quartiers de bœuf et de mouton grillés ; les bannes d'ajonc tressé d'où s'échappent les poissons séchés, et les étales où le sucre, le thé, des friandises même apportées à grands frais de Sierra-Leone, côtoyent les étoffes chatoyantes, les indiennes richement imprimées, les soies multicolores, les bonnets de velours brodés d'or.

Et, ce matin, j'ai vu deux êtres informes, aux saillies macabres sous des haillons ignobles, chercher quelques grains de maïs dans le crottin de nos chevaux, et les porter avidement à leur bouche !

Faut-il penser qu'une direction maladroite ou débile peut dans l'avenir éterniser ce tableau, ne sachant pas ou ne voulant pas frapper rapidement les grands coups qui balayent au loin ou écrasent à jamais les tyranneaux noirs que l'esprit de révolte pousse à réduire leurs sujets à pareille détresse !

COMMANDANT PÉROZ.

LE PÈRE JOSEPH

I

Il ne faudrait pas jurer que, sur le compte du Père Joseph, beaucoup de nos contemporains n'en soient pas encore à l'opinion d'Alfred de Vigny. Une erreur peut indéfiniment circuler quand un bon romancier l'a endossée. *Cinq-Mars* se lit toujours, et continue d'apprendre aux clients des cabinets de lecture et des bibliothèques populaires que le conseiller de Richelieu ne fut qu'un hideux scélérat, comme l'étaient tous les scélérats romantiques : « teint rembruni, yeux louches, bouche tordue comme celle d'un singe, sourire malfaisant et sinistre. » Moral à l'avenant : un composé de platitude, de traîtrise et de férocité. — Du reste, l'histoire elle-même paraissait alors confirmer le roman. Son représentant le plus illustre et le plus populaire, Michelet, ne voulait voir, lui aussi, dans le fameux capucin qu'un « politique rompu aux perfidies », non moins violent que rusé, « crevant d'ambition rentrée », et qui jouait, « avec ses sandales et sa ceinture de corde », une révoltante « comédie d'humilité ».

Cependant, dès le milieu de notre siècle, les chercheurs

plus exacts et plus impartiaux refusaient de s'associer à des colères où l'anticléricalisme libéral avait, visiblement, trop de part. Dès 1850, ces gens de sens rassis s'accordaient à peu près à mettre hors de cause la personne même du Père Joseph, lui donnaient acte de son désintéressement et de sa régularité de mœurs, le louaient même, parfois, de son patriotisme. En 1855, Victor Cousin, dans son livre sur la *Jeunesse de Mazarin*, résumait ces réparations nécessaires dans un panégyrique éloquent : « Politique à la fois délié, profond et énergique, sans aucune ambition pour lui-même, mais d'une ambition sans bornes pour la France qui lui était le grand instrument de la Providence; dévoué de bonne heure à Richelieu, sans nulle ombre de servilité ; dédaigneux de la fortune ; ne paraissant pas même avoir songé à la gloire ; ne quittant sa cellule que pour le cabinet du premier ministre ou pour aller remplir (à l'étranger) d'importantes missions ; prodiguant et consumant volontiers sa vie en travaux de toute espèce au service de l'Église et de l'État » ; en somme, un « capucin patriote » et « un grand citoyen sous le froc ». — Impossible de mieux dire, et la réhabilitation était déjà aussi complète qu'exacte. Mais c'est l'histoire de Michelet qui se réimprimait, c'est le roman de Vigny qui fut traduit dans toutes les langues, et réédité, en France, quatorze fois en trente-sept ans ; ce n'est pas le livre de Victor Cousin...

Il faut dire aussi que ce beau portrait, — inspiré, dit-on, à l'auteur de la *Jeunesse de Mazarin* par un travailleur modeste dont les recherches sur le Père Joseph n'ont pas vu le jour, — était sur quelques points une anticipation un peu prématurée de la justice à venir. Plusieurs de ces louanges données par Cousin au Père Joseph manquaient alors, et manquèrent longtemps, de preuves avérées, et l'on doit avouer que, jusqu'à ces dernières années, les ombres restaient encore assez épaisses sur la mémoire d'un homme qui, à la différence de Richelieu, son maître, n'avait pas pris soin de laisser à la postérité des documents pour son apologie. Aux esprits consciencieux qui veulent voir clair dans le passé et qui s'arrêtent où la lumière leur manque, plus d'une question, touchant le Père Joseph, semblait naguère encore problématique. Henri Martin, par exemple, ne savait que penser

au fond d'un personnage qui, d'abord, sans avoir proprement du génie, avait fait de très grandes choses; qui avait été honnête assurément, et dont toutefois la politique ne fut « rien moins que scrupuleuse »; qui, en un temps où les intérêts de l'Église s'opposaient avec netteté à ceux de l'État, avait trouvé l'invraisemblable moyen de paraître « aussi sincèrement attaché » aux uns qu'aux autres; qui, dans ses croyances professées, n'était sûrement point hypocrite, et qui pourtant, dévot et diplomate, avait mélangé (par quel tour de force?) deux existences si « incompatibles ». Enfin, il était sans doute impossible de dénoncer en lui « ce qu'on nomme vulgairement un intrigant », mais combien difficile de ne pas soupçonner ce que l'on appelle justement un ambitieux! Somme toute, un « personnage étrange », une énigme historique.

A ces difficultés, et à ces scrupules, les recherches récentes dont le Père Joseph a été l'objet donnent enfin satisfaction. M. Fagniez aura contribué plus que personne, dans l'ouvrage qu'il vient de faire paraître[1], à un résultat que l'on peut regarder comme définitif. Et cela, d'abord, grâce aux documents inédits que ses recherches en France et à l'étranger lui ont fait découvrir, et qui, seuls, alignés les uns au bout des autres, feraient un dossier de décharge écrasant dans ce procès de réhabilitation; mais surtout grâce à la façon clairvoyante et très neuve dont il a su mettre en œuvre ces diverses pièces, dont les unes se rapportent aux négociations diplomatiques du Père Joseph et les autres à sa vie ecclésiastique et spirituelle. M. Fagniez n'a point utilisé isolément ces deux ordres de renseignements; il n'a pas voulu séparer le religieux du diplomate; il a accepté, et respecté, ce mélange intime de deux hommes et de deux vies en apparence inconciliables; il n'a pas cru devoir disjoindre, de par nos préjugés modernes, les deux éléments dont le Père Joseph avait réalisé l'union. — Et, précisément, à cause de cela, l'énigme qu'était encore l' « Éminence grise » s'est éclaircie.

1. *Le Père Joseph et Richelieu* (1577-1638), Hachette, 1894, 2 vol. in-8°. — Outre l'ouvrage de M. Fagniez que je cite fréquemment, j'ai utilisé quatre études sur la vie, les œuvres et le mysticisme du Père Joseph, de M. l'abbé Dedouvres. (Paris, 1889; Angers, 1892-93-94.)

Cette restitution du « véritable père Joseph », que naguère un de nos distingués historiens déclarait indispensable[1], est un nouveau succès de cette méthode excellente dont les maîtres de notre école française donnent le précepte et l'exemple, qui consiste à prendre — avec une résignation, quelquefois méritoire — les idées et les choses d'autrefois comme elles furent; à ne pas tenir forcément pour sottise ou pour crime ce qui, chez nos prédécesseurs, nous étonne ou nous choque. L'intelligence historique est, avant tout, l'intelligence courageuse des paradoxes du passé.

II

Or, pour comprendre le Père Joseph, il faut se décider à partir de l'idée que ce politique si agissant fut bel et bien un *mystique*.

Mais il convient d'entendre ce mot dans sa signification précise, aujourd'hui très élargie et dénaturée. Est « mystique », aujourd'hui, dans le langage courant, toute personne quelque peu dévote; et, pour la plupart de nos contemporains, il suffit qu'un catholique accomplisse avec régularité les exercices de son culte pour être taxé de « mysticisme ». Au XVIIe siècle, il en fallait davantage. La mysticité était l'état d'une âme, — favorisée d'une grâce spéciale et rare, — qui avait conscience d'entretenir avec Dieu des rapports directs plus ou moins fréquents; qui ressentait pour lui un amour plus vif que le commun des croyants; qui, enfin dans sa vie, faisait constamment une large place à la méditation et à l'adoration. Le nom de *mystique* doit donc évoquer en notre esprit autre chose que cette adhésion, confiante mais obscure, de l'intelligence aux mystères, que l'on appelle la *foi;* autre chose que le mouvement reconnaissant du cœur vers Dieu, que l'on appelle la *charité;* autre chose que la pratique fidèle,

1. G. Hanotaux, *La Jeunesse de Richelieu.*

ou même surabondante, de l'oraison habituelle et que l'approche, même fréquente, des sacrements; — mais bien une intensité de l'imagination, capable de donner aux choses de l'au delà une réalité évidente et sentie; une exaltation de la sensibilité, profondément émue par les attraits et les bienfaits divins; une transformation intime et totale de la vie ordinaire, idéalisée et, comme on dit, surnaturalisée par la pensée et l'amour d'un Dieu que le chrétien mystique croit habiter en lui d'une présence spéciale et presque continue.

Tel fut, à n'en pas douter, depuis ses premières années jusqu'à sa mort, l'état psychologique de François Le Clerc du Tremblay.

Il ne paraît pas, du reste, que, comme on pourrait s'y attendre, son développement dans ce sens fût le résultat ni d'antécédents héréditaires, ni de la première éducation. Issu d'une famille parlementaire où l'on ne connaît pas, en ligne directe, de précédentes vocations religieuses, brillant élève du collège de Boncour, une des forteresses de l'humanisme à la fin du XVIe siècle, et, en particulier, foyer de « grécité », l'enfant ne put être incliné aux réflexions pieuses que par les spectacles dramatiques des troubles civils au milieu desquels il entrait dans la vie. Il était né en 1577, au moment où la Ligue allait remettre en feu, pour vingt ans encore, Paris et la France. Ce travail intérieur d'un esprit impressionnable et sérieux se manifesta de bonne heure. Il n'avait que quatre ans, dit-on, lorsqu'un jour « où son père donnait à dîner à une société nombreuse et distinguée », il osa interrompre la conversation générale pour monter sur un tabouret et raconter aux convives la Passion, « dont il avait, pour la première fois, entendu le récit quelque temps auparavant, de la bouche d'un serviteur. Mais arrivé à la mise au tombeau, l'émotion l'empêcha d'achever. » Huit ans plus tard, il composait un *Discours de la vie monacale et érémitique*, où un oncle ecclésiastique, auquel le jeune auteur le dédia, admirait à la fois et « le choix du sujet, et la force des raisons, et le vif sentiment qu'y montrait un enfant des joies de la vie solitaire ». Au reste, à ce moment, François vivait d'une façon très retirée au château du Tremblay, près de Montfort-l'Amaury, château fortifié où sa mère s'était mise à couvert

des hasards de la guerre civile. Et, le soir, — après une de ces laborieuses journées, où nul instant n'était perdu, des familles d'autrefois, — madame du Tremblay aimait à entendre réciter à son fils quelques vers « pleins de dévotion » composés par lui en guise de délassement, ou le récit d'une vie de saint, de saint Paul l'Ermite, par exemple, de saint Antoine ou d'autres anachorètes du désert.

A cette vocation précoce les épreuves ne manquèrent pourtant pas. Entre douze et quatorze ans, le jeune homme « éprouva un de ces sentiments restés purs, mais partagés » toutefois, qui risquent bien de faire envoler, lorsqu'elle est peu solidement attachée à la tige, la fleur mystique de l'âme adolescente. Ce roman ébauché, que le Père Joseph n'a raconté, dans un opuscule dévot, qu'avec une discrétion trop imprécise et trop voilée pour satisfaire les curiosités d'aujourd'hui, n'eut pas de suites.

Puis vint la tentation de « l'honneur du monde ». Destiné, par sa naissance, aux grands emplois, François du Tremblay se soumit à l'entraînement mondain qui en devait être l'apprentissage, et il s'y soumit avec un plein succès. « Les gentilshommes, dit un vieux biographe, lui donnèrent le loz d'être adroit aux armes et bien à cheval. » Au sortir de « l'Académie », il alla, dans la joyeuse compagnie de camarades de son âge, parcourir l'Italie, dont la civilisation brillante était encore l'école obligée du futur courtisan. De retour à Paris, il avait si bien profité des leçons de « vertu » d'outre-monts, que la cour admirait en lui, « rassemblées », des « grâces » qui, « réparties entre plusieurs, les eussent rendus recommandables. » Il était, en particulier, le « mieux disant » des jeunes hommes, et si merveilleusement parlait-il, — toujours d'après le sieur de Hautebresche, — que « madame la duchesse de Monceaux le nommait le Cicéron de la France ». Il n'était pas moins bon à la guerre. Il se distinguait au siège d'Amiens où l'avait emmené le connétable de Montmorency, son parent, et, estimé de Henri IV aussi bien qu'admiré de la favorite, il se voyait choisi, dans un moment où les affaires d'Angleterre étaient particulièrement délicates à traiter, pour accompagner, auprès d'Élisabeth, notre ambassadeur, Hurault de Maisse. L'avenir était beau devant lui dans le siècle.

Mais son goût était ailleurs. « Dieu, qui l'avait choisi », ne cessait de lui « glisser en l'esprit des pensées de l'éternité au milieu de ses exercices et lorsqu'il y pensait le moins : en estudiant, en picquant les chevaux, en faisant des armes, en escrivant ou jouant du luth. » Promptement elles traversaient son esprit, mais non sans le « retirer peu à peu des soucis et attraits du monde ». Et quelques-uns des documents nouveaux que les Capucins et les Calvairiennes de notre temps ont consenti à livrer à l'histoire, — par une heureuse libéralité dont leur fondateur n'a point à souffrir, — nous laissent apercevoir à quelle profondeur d'âme ces impressions pieuses étaient descendues au moment où François du Tremblay se décida d'entrer au cloître. C'est, dit le manuscrit, une « ode faite au noviciat de Meudon, l'an 1603 », où le jeune novice s'adresse à son âme d'abord, puis aux différentes parties du corps de Jésus crucifié :

C'est trop, c'est trop vivre en ténèbres,
Mon cœur : c'est trop ignorer Dieu.
Sus! pour jamais, en ce saint lieu,
Je veux passer mes jours funèbres
Sous la croix, pour voir à loisir
Ce mort où vit tout mon plaisir.
. . . . . .
Soleils de splendeur éternelle
Qui l'œil des anges ravissaient,
Yeux qui tant de feu nous versaient,
Flambeaux de cette nuit mortelle,
L'amour vous avait allumés
Et l'amour vous a consumés.
. . . . . .
Très fermes colonnes du monde,
Pieds si fixement attachés,
Pourquoi dans vous ces clous cachés
Poussent leur longue pointe ronde?
. . . . . .
Je ne veux dédier ma vie
Qu'au dessein de mourir pour vous.
Saint *cœur*, de l'âme hôte très doux,
Qu'au monde vous avez ravie,
Faites-moi toujours soupirer
Et en votre amour expirer.

Que ces vers retrouvés ressuscitent un poète dont notre

histoire littéraire aura lieu de s'enorgueillir, je n'en suis point aussi convaincu que M. Fagniez. Mais ils ont un mérite plus sûr : celui d'être un document irréfutable de la sincérité absolue et de la chaleureuse ferveur de l'homme de vingt-cinq ans qui les faisait. A travers les tortillements d'une élégance un peu laborieuse et sous des *concetti* rapportés d'Italie, ils expriment, avec un accent robuste, l'effusion d'une âme qui, au seuil de la maturité, en pleine connaissance de cause, se donne à Dieu sans retour, et dans le tréfonds de laquelle le mysticisme s'est établi, comme l'indestructible assise de toute la vie qui s'ensuivra. Trente ans après, sa prose mystique respirait toujours le même souffle et rendait le même son. En 1634, quatre ans avant sa mort, il donnait une nouvelle édition, revue et augmentée, d'une *Introduction à la vie spirituelle* où l'on peut lire des descriptions comme celle-ci de la « perfection séraphique » à laquelle doit aspirer « toute âme dévotieuse » touchée, comme il convient, des charmes de Dieu :

« ... [C'est] ce que l'Écriture désigne quand Dieu nous commande d'*ouvrir la bouche* et nous promet de la remplir (psaume LXXX). Cette dilatation veut dire que l'âme, en ce degré d'union, doit produire des actes du plus grand et entier amour qu'elle peut concevoir. Et ce n'est pas assez d'ouvrir la bouche d'une façon commune, comme on fait pour manger, pour parler ou pour respirer... Il faut ressembler à celui qui, après avoir couru longtemps avec violence après quelque chose qu'il désire éperdument, il demeure tout hors d'haleine, et il ouvre la bouche, et le cœur lui bat comme s'il était prêt d'expirer. Les uns ouvrent leur volonté à Dieu... pour en recevoir quelque douceur intérieure; les autres... pour en savoir discourir ; les autres... afin de donner quelque relâche et rafraîchissement à leur esprit étouffé dans l'embarras des soins du monde. Tout cela n'est point aimer Dieu pleinement. Il faut pousser au dehors la vie du propre amour à grosse haleine, et faire rendre les abois à la nature au bout d'une course irrévocable, pour s'exhaler et infondre tout soi-même, à bouche ouverte, dans la bouche de Dieu. »

III

Mais il ne faudrait pas croire, — et ici encore il y a un préjugé moderne qu'il importe de prévenir, — que l'entrée de François du Tremblay dans la vie monastique impliquât de sa part un renoncement absolu à satisfaire les tendances et à développer les talents d'une nature énergique et active.

Actif, il l'était sans doute, et par héritage. Il sortait d'une de ces belles familles de l'ancienne bourgeoisie française où, parmi vingt générations successives, on ne découvrirait pas un oisif. La sienne était de robe, mais point cantonnée dans une spécialité casanière. « Plusieurs des membres en étaient passés dans l'administration ou la diplomatie. » Et dès vingt ans, on vient de le voir, François du Tremblay promettait une souplesse aussi aisément appropriée à toutes les tâches, puisqu'il eût pu réussir aussi dans le métier des armes.

Quant à l'énergie, peut-être même y en avait-il chez lui une dose propre à étonner ces gens de la fin du XVIe siècle, qui pourtant n'en manquaient pas à l'ordinaire, et qui tous sont un peu de fer. « A neuf ans, raconte son biographe, il résistait à sa mère qui cherchait à le garder à la maison : il avait » peur qu'elle ne le gâtât et qu'elle ne fît de lui *un délicat* ». « Il voulait, disait-il plus tard, se faire vraiment homme. »

Or de ces belles promesses ni de ces aptitudes, il n'avait point à faire le sacrifice le jour — 2 février 1599 — où il revêtit la robe de novice au couvent des capucins de Saint-Jean-le-Blanc, près d'Orléans. Et cela, non pas seulement parce que l'ordre des capucins, « mêlé au peuple, toujours en route » pour se rendre où l'appelaient le prosélytisme, les épidémies, — ou les incendies, — lui offrait une vie de grand air et de mouvement convenable à son tempérament, « une vie de soldat », dit-il lui-même; mais encore parce que les vœux monastiques, là comme ailleurs, laissaient, en fait, la porte ouverte à de fréquents retours à l'activité séculière.

C'est ce que nous avons peine à comprendre aujourd'hui. Un prêtre député, déjà, est à nos yeux quelque chose d'anormal; nous nous scandaliserions d'un moine ministre. Et du reste, dans cet éloignement de la vie civile que l'opinion publique impose de nos jours aux religieux, on aurait tort de voir seulement une défiance de démocrates, héritée de la Révolution, une hostilité de laïques jaloux de leur indépendance; il y entre aussi, plus ou moins vaguement, une conception assez haute de la vie religieuse. Les phrases traditionnelles des Homais contemporains sur l'auréole que perd le sacerdoce en se compromettant dans l'arène publique ne sont pas si creuses après tout. Il nous semble qu'il y a incompatibilité entre les préoccupations habituelles du prêtre et les besognes que la société impose à ses agents; et ce sont là scrupules et répugnances parfaitement défendables.

Nos ancêtres ne les avaient point. Au commencement du XVIIe siècle, en particulier, les hommes d'Église n'étaient pas rares dans les emplois d'État. Pour les séculiers, les exemples s'offrent en foule. Et non pas seulement dans les fonctions d'essence et de destination pacifique: sans parler de Richelieu que sa qualité de premier ministre mettait dans une situation particulière, on se rappelle ses collaborateurs et contemporains: Sourdis, archevêque de Bordeaux; le cardinal de La Valette; les évêques de Mende, Marsillac et La Mothe-Houdancourt; et ce La Rochepozay enfin, évêque de Poitiers, ami du Père Joseph, de Bérulle et de Saint-Cyran, pour qui Saint-Cyran composa l'écrit : *S'il est défendu aux évêques de prendre les armes*, en concluant à la négative.

Quant aux *réguliers*, la diplomatie en comptait un grand nombre. La cour de Rome les y poussait. Dans ces Ordres qui n'étaient pas purement locaux et nationaux, qui avaient partout des ramifications et des correspondances, elle recrutait de commodes émissaires, souples, désintéressés, bien informés, aisément déplaçables, pouvant circuler sous des prétextes spécieux, sans trop éveiller l'attention, à travers presque toute l'Europe. Et les puissances catholiques imitaient Rome; l'Autriche, l'Espagne, en particulier. Il y avait plusieurs capucins au service de la chancellerie impériale.

L'opinion publique n'était point choquée de ces intrusions

du prêtre ou du moine dans la politique. De temps à autre, seulement, quand le mélange du sacré et du profane devenait trop visible, — quand un évêque selon le cœur de Richelieu témoignait trop de complaisance à prendre, selon son expression, « le bâton de la croix pour la défendre », — on se contentait de s'en venger par quelques chansons. Mais c'était tout. Point de protestations sérieuses de la part des profanes.

A peine si, dans l'Église même, il y en avait quelques-unes. Le Père Joseph, par exemple, devait bien rencontrer, dans son ordre même, quelques censeurs chagrins, mais dont les critiques n'ont eu d'écho, ce semble, que dans le temps où l'on cherchait à Rome toutes les raisons possibles de lui refuser le chapeau de cardinal. Richelieu, lui, affirmait hardiment que ceux-là se trompaient qui croient « impossible de se donner parfaitement à Dieu si on ne se délivre tout à fait du monde et des affaires ». Il démontrait que « la vie spirituelle n'est pas le privilège du prêtre, ni du religieux »; et que même, « le séculier au sein des affaires peut s'en rapprocher davantage que le religieux dans son couvent ». Était-ce si difficile de sanctifier sa vie, quelle qu'elle fût? « Il suffit, écrit-il dans son *Traité de la perfection chrétienne*, — composé entre le siège de Corbie (1636) et celui de Hesdin (1639), — de s'établir diverses fois le jour en la présence de Dieu, » et après tout, « il vaut mieux travailler continuellement pour Dieu par une destination générale renouvelée à diverses heures du jour, que de vivre en une réflexion continuelle sur soi-même ». Il en pensait donner l'exemple lui-même, se livrant à la dévotion la plus raffinée et la plus mystique, « avec une aisance » vraiment « intrépide », comme dit M. Fagniez, et sans que jamais on aperçoive la trace de « l'embarras que lui pourrait causer le souvenir de ses occupations habituelles avec les compromis et les responsabilités qu'elles entraînaient ».

Que si le mysticisme de Richelieu semble suspect, voyez Bérulle. Pour mystique, il l'est, celui-là, et sans qu'on en puisse appeler. Dès l'âge de sept ans, il a « une connaissance de Dieu toute particulière ». Il consacre les nuits à l'oraison. Il est si réservé que, n'ayant jamais regardé une femme en face, « à peine s'il était capable de reconnaître sa sœur ».

Il passe ses loisirs en tous lieux saints; ambassadeur à Rome, il le faut chercher, quand on veut le voir, « aux églises ou aux cimetières ». Saint Pierre lui parle en sa basilique. Il a des extases, des visions. — Et pourtant, à quelle affaire n'est-il pas mêlé de son temps? Avec quelle complaisance entière il se donne au monde presque jusqu'à son dernier jour! Intrigues de cour, — où, du reste, il travaille à la conciliation des partis, — négociations à Rome, en Angleterre, en Espagne; et sans que l'on saisisse la nécessité qu'il y avait pour lui de demeurer tellement plongé dans les affaires temporelles, — ayant par ailleurs tant d'œuvres, et de belles œuvres ecclésiastiques, — s'il en avait éprouvé quelque scrupule. Aussi bien n'en éprouvait-il point.

Donc, en s'enrôlant dans la compagnie franciscaine, François du Tremblay n'avait nullement à dire un éternel adieu aux travaux pour lesquels il s'était auparavant préparé avec succès, ni à condamner irrévocablement son activité aux occupations purement monacales. Je ne dis point assurément qu'il se fit capucin avec l'arrière-pensée de revenir jouer un rôle dans le monde qu'il quittait de bon cœur; mais un jeune homme bien né et bien doué comme lui, dont l'éducation avait été dirigée en vue des emplois publics, avait tout lieu de s'attendre à y être ramené un jour. Et quand cela arriva, c'est-à-dire en 1615, il pouvait y rentrer et y rester sans se cacher, sans encourir ni les reproches de sa conscience, ni le blâme de l'opinion ecclésiastique ou même séculière. C'est une légende que le caractère ténébreux et occulte qu'on a longtemps attribué à son influence politique. Son élévation n'était pas un cas extraordinaire dû à des intrigues souterraines et à des ambitions anormales; muni de l'*obédience* qui lui permettait légalement la vie hors du cloître et les voyages, il n'était pas plus déplacé à la cour et ne s'y sentait pas plus en contrebande que l'oratorien Bérulle. Il y était visible et éclatant: « l'astre et le pôle de la cour de France », dit un document de 1624.

IV

De cette activité multiple qui fut la sienne ne pouvant montrer ici que quelques parties, je m'attacherai surtout à celle où paraît la combinaison la plus extraordinaire, et cependant la plus réelle, du mysticisme, avec le métier qui semble le plus devoir l'exclure : le métier de diplomate.

On se rappelle le portrait « admirable » — l'épithète est de M. Albert Sorel, — que La Bruyère a tracé de ce qu'il appelle le *plénipotentiaire*. C'est un « caméléon », un « Protée ». Paroles, gestes, physionomies, tout est, chez lui, un masque. Ses expansions sont une manœuvre, ses silences un calcul. Il sait bien, dans de grandes occasions qui sont rares, « parler en termes clairs et formels » ; il sait « encore mieux parler ambigument, user de tours ou de mots équivoques » qu'il pourra « faire valoir » ou atténuer selon le besoin. Sa fausseté va plus loin : « Il prend l'intérêt d'un allié s'il y trouve son utilité ou l'avancement de ses prétentions. Il ne parle que de paix, que d'alliances, que de tranquillité publique, que d'intérêt public », tandis qu'il ne songe qu'à l'intérêt « de son maître ou de sa république... Il unit d'abord les plus faibles contre un plus puissant pour rendre la balance égale ; il se joint ensuite aux premiers pour la faire pencher » en leur faveur, mais « il leur vend cher sa protection et son alliance ». Il a « de fins et subtils détours » pour faire sentir à ceux avec qui il traite « les biens et honneurs qu'ils peuvent espérer par une certaine facilité qui ne choque point leur commission ni les intentions de leurs maîtres. » Il a ses instructions minutieusement tracées par son gouvernement : « les moindres avances qu'il fait lui sont prescrites, et il agit néanmoins, dans les points difficiles, comme s'il se relâchait de lui-même sur-le-champ. Il va jusqu'à feindre un intérêt secret à la rupture de la négociation, lorsqu'il désire le plus ardemment qu'elle soit continuée, et si, au contraire, il a des ordres précis pour la rompre » il en presse la continuation.

« Toutes ses vues, toutes ses maximes, tous les raffinements de sa politique tendent à une seule fin, qui est de n'être point trompé et de tromper les autres. »

Or on peut dire que dans cette profession, dont le mensonge sous toutes ses formes est — ou était — la perfection et la vertu, le Père Joseph fut maître.

Il serait naïf de croire qu'il ne se plaisait pas au jeu. J'ai dit qu'il y avait eu des négociateurs politiques parmi ses ancêtres. Dans son voyage d'Italie, avant d'entrer en religion, nous le voyons s'attarder exprès à Rome, parce que, sans un long séjour, écrit-il à sa mère, on ne peut « se vanter de rien savoir des ruses d'Italie ». Il en apprit beaucoup et de façon à rendre, plus tard, des points aux agents du saint-siège. « Ce capucin *peut être* un homme de bien, écrit avec humeur en 1625, après avoir fait sa connaissance, le nonce Spada; c'est en tout cas un négociateur habile *(certo è ch'egli ha talento in negotiar)*, mais sa façon de négocier est pleine de réticences et de faux-fuyants *(ma pero talento assai ripieno d'involveri)*. » « Pénétration psychologique » des hommes en présence desquels il se trouve, « souplesse et ténacité » dans les desseins, art d'avancer au but « par des approches en quelque sorte concentriques. » « bonhomie qui dissimulait et par cela même atténuait les difficultés », verve qui « faisait parler les plus discrets; éloquence élevée, pressante, impérieuse qui ajoutait l'intimidation à la séduction » : telles sont les qualités que l'historien du Père Joseph nous montre en lui à Rome, à Mantoue, à Ratisbonne, ou dans son cabinet. Les négociations infinies dont M. Fagniez débrouille les fils afin d'y dégager la part de son héros pourraient être le commentaire perpétuel du passage de La Bruyère que je viens de citer.

Encore y a-t-il un point où La Bruyère n'insiste pas et qui fait le fort du Père Joseph : la diplomatie occulte. « Il avait toujours sur le tapis quelque affaire secrète, » à côté des officielles; et « chaque fois qu'on remarque dans la diplomatie du temps » une négociation souterraine, « c'est comme une piste qu'on peut suivre avec l'espoir de le trouver au bout ». « Personne n'a paru plus convaincu que lui de l'efficacité des petits moyens pour obtenir de grands résultats; personne n'a

mieux apprécié le poids dont pèsent les intérêts privés dans les résolutions des hommes publics ». Malheureusement, le plus piquant de cette activité mystérieuse nous échappe. Les protocoles officiels ne gardent pas naturellement la trace des manœuvres secrètes qui les accompagnaient, « et les correspondances diplomatiques mêmes n'y font que de rares allusions ». A cette diète fameuse de 1630, à Ratisbonne, nous ne pouvons qu'entrevoir notre religieux « entretenant des intelligences avec l'Impératrice, le confesseur, le parti anti-espagnol, envenimant les divisions de l'Empereur et des Électeurs, atténuant celles des Électeurs entre eux, mêlant la religion avec la politique, prêchant l'union et soufflant la discorde ».

Mais ce que nous pouvons distinguer à présent, c'est comment s'alliait avec l'accomplissement ardent de cette tâche singulière, la dévotion du Père Joseph. Une prédisposition naturelle au métier de diplomate ne suffirait pas à expliquer cette compromission et ce ménage. Et, en fait, ce qui lui permit d'assumer en sûreté de conscience ce cumul délicat, ce qui l'y obligea même, ce fut précisément son mysticisme. Le lien précis de son rôle politique avec sa vie intérieure nous apparaît désormais — étrange toujours, mais logique.

Maintenant, en effet, nous savons que son exaltation spirituelle eut, de bonne heure, pour résultat de faire luire à ses yeux un but tellement noble, selon lui, et tellement désirable à toute âme chrétienne, qu'il se sentit tenu, dès l'abord, de tout faire pour y diriger et la France et l'Europe; qu'il eût accepté, dans cette vue, toutes les nécessités et toutes les besognes; et que bien peu devait lui importer si les sentiers diplomatiques où il lui fallait cheminer étaient mal fréquentés et parfois tortueux, pourvu qu'ils conduisissent à ce but magnifique et salutaire : la délivrance de Jérusalem et des Lieux Saints.

Le grand mouvement des Croisades avait laissé dans l'esprit des nations occidentales des traces persistantes. Le souvenir de l'insuccès final flottait comme un remords ou un regret honteux dans la conscience de l'Europe chrétienne, et l'idée de reprendre aux Turcs la Palestine et Constantinople, si elle n'était pas vivace, était toujours vivante. Les luttes de

l'Autriche et de la Pologne avec leurs voisins ottomans empêchaient qu'elle ne s'éteignît en Allemagne; les doléances des Grecs la ranimaient par instants en Italie; les indignations des pèlerins l'entretenaient un peu partout. Et si la diplomatie du saint-siège avait à faire face chaque jour à des périls plus pressants, elle ne pouvait oublier cette grande œuvre; et, tout en « classant » la « croisade » parmi les *desiderata* légués par le passé à un avenir plus heureux, elle ne laissait pas d'en parler quelquefois.

Mais comment cette idée errante rencontra-t-elle l'esprit du Père Joseph? Y germa-t-elle naturellement sous l'influence de cette dévotion aux mystères sanglants du Calvaire que nous lui avons vue tout enfant? ou si des circonstances occasionnelles l'imposèrent à son imagination et à sa conscience? Nous ne le savons pas. Mais il semble bien que les conversations très intimes qu'il eut en 1615, dans le Poitou, avec le duc de Nevers, durent contribuer grandement sinon à faire naître en lui ce projet, du moins à donner un corps à ses aspirations.

C'était à Charles de Gonzague, duc de Nevers, petit-fils de Marguerite Paléologue de Montferrat, et qui allait, en 1627, demeurer chef de la maison des Paléologue, que les Grecs de la Morée, de l'Archipel et de la Macédoine avaient demandé, en 1607, de prendre la direction d'une vaste insurrection contre les Turcs. Par sa naissance, Charles de Gonzague pouvait élever des prétentions au trône de Constantinople. Riche, libéral, remuant, affamé de gloire, le duc de Nevers était un de ces paladins d'autrefois, — comme on en trouve encore plusieurs en ce temps-là, — venus trop tard dans un siècle assagi, et dépaysés dans une société régulière dont les cadres étaient déjà trop étroits pour les énergies aventureuses. Du reste, plus hardi que constant, et, à la mode des anciens preux, facile à détourner d'une entreprise commencée vers d'autres plus tentantes. C'est ce qui arriva. Les troubles civils qui recommencèrent en 1614 à bouleverser la France attirèrent le duc de Nevers et le retinrent. Et les nobles du Magne attendaient toujours leur sauveur quand il rencontra, en 1615, à Loudun, le Père Joseph, venu précisément pour le réconcilier avec le gouvernement royal.

Alors, sans doute, le supérieur des capucins de Saumur apprit avec ravissement ce que les évêques et seigneurs de Morée étaient venus dire à Charles de Gonzague : — combien la Grèce aspirait à secouer le joug des Turcs, que les montagnards étaient prêts, non seulement dans le Magne, mais en Albanie, et sur divers points de la péninsule des Balkans : — que si l'Europe voulait agir, ou seulement prêter un chef, cent vingt mille Grecs et Slaves se donnaient rendez-vous, dans huit mois, sous les murs de Constantinople ; — que prêtres et nobles de là-bas aspiraient également à tirer leur pays de la barbarie féodale, et qu'ils comptaient pour cela sur la France, attendant d'elle tout un régime civilisateur, des tribunaux, des écoles, des missionnaires. Toute la Morée en particulier ne demandait qu'à reconnaître l'Église romaine et à se laisser instruire par des capucins.

D'aussi brillantes espérances ne pouvaient que développer dans une âme ardente l'idée, si elle y était déjà, d'une croisade. Aussi bien l'y voyons-nous grandir rapidement, sous la forme mystique dont cette âme revêtait toutes choses. Le Père Joseph eut-il des visions, spécialement pendant le sacrifice de la messe, lui révélant qu'il accomplirait cette grande œuvre ? Des historiens du temps affirment que tel fut le point de départ de son activité dans ce sens. Toujours est-il que, dès l'abord, la perspective d'une expédition guerrière de toute l'Europe contre le Turc s'imposa à lui avec l'autorité d'un ordre surnaturel qui n'admettait pas de contestation ni de remise. « J'ai eu, disait-il encore au lit de mort, un *commandement intérieur* de faire tout ce que je pourrais pour délivrer Jésus-Christ de sa captivité. »

Il s'y employa vigoureusement. Dès 1616, nous voyons qu'il a fait sien le projet du duc de Nevers, que les ambitions civiles continuent à distraire. Quand le grand seigneur insurgé redeviendra libre, le Père Joseph décidera la régente à donner une sorte de sanction officielle à ses desseins, en l'envoyant auprès de l'empereur Mathias, du roi de Pologne et des princes d'Allemagne avec une liste de souscription en tête de laquelle Marie de Médicis s'inscrit pour 400 000 écus. Quant à lui, il se hâta d'obtenir, dès 1616, l'autorisation « d'aller trouver le Saint-Père pour lui faire entendre le pieux désir de Sa Majesté

Très-Chrétienne de voir cesser les différends entre les princes chrétiens », et lui représenter « que ce serait un excellent moyen si Sa Sainteté disposait lesdits princes de s'employer à la délivrance des peuples captifs sous le joug de l'ennemi commun du nom chrétien ». Et ce n'était pas seulement à Rome qu'il allait tenter ces ouvertures : il s'arrêtait à Florence chez le grand-duc de Toscane, à Turin chez le duc de Savoie. En 1618, c'est en Espagne qu'il part, toujours pour « l'acheminement de ce négoce pressé » qui ne « se peut traiter que par ambassadeur ».

Et c'est à marches forcées qu'il s'y rend, « les pieds le plus souvent sanglants », dit un de ses vieux biographes. Il est vrai qu'il avait, pour se récréer des fatigues de l'interminable voyage, l'éternel viatique, la foi, qui vraiment chantait en lui, nous le savons à présent. Car il reste du Père Joseph un poème épique, la *Turciade*, que l'abbé Dedouvres, qui l'a découvert à la bibliothèque Barberine, se propose de publier prochainement. Or ce fut sur le long chemin de Rome que ce Pierre l'Hermite humaniste le composa, en vers latins. — Du même temps sont encore des poésies françaises où il peint, avec une chaleur naïve, et cette fois plus ferme en son expression, l'élan mystique sous la poussée duquel il s'en allait sur les routes de l'Europe, émissaire étonné lui-même des conseils mystérieux de Dieu :

Doux amour qui poussez mes pas et ma pensée
D'un effort si soudain
Qu'il me semble voler, comme une aigle eslancée
Pour assouvir sa faim,
J'ignore où mon dessein qui surpasse ma vue
Si vite me conduit,
Mais, comme un astre ardent qui brille dans la nue,
Il me guide en la nuit.
Quand le faix de mon corps allentit et rabaisse
Mon active raison,
Votre esprit vigoureux en repos ne me laisse
Moisir en la maison.
Pendu par le cheveu d'Abacuc, il m'emporte
Par les peuples divers,
Par la terre et la mer, sans guide et sans escorte,
Les estés, les hivers.
Ni des Alpes neigeux, ni des hauts Pyrénées
Le front audacieux

N'ont pu borner le cours de mes grandes journées
Qui tendent jusqu'aux cieux.
Le seul roi m'est chrétien qui pour toi prend les armes;
Pour toi je ne veux moins
Qu'entonner la trompette et sonner mes alarmes
Du monde aux quatre coins.
J'anime mes langueurs de cet espoir sublime
Que bientôt tous les rois
Au pied de ton Calvaire, en ta sainte Solyme,
Adoreront ta croix.

On sait que ce pieux espoir devait être aussi vain que possible. Les rois laissèrent le moine mystique « frapper à grands coups à leurs portes » et ils restèrent « à leur aise endormis ». Le pape même, — c'était alors Paul V, un bon administateur, — accueillit avec quelque défiance ce rêveur qui se prétendait inspiré. Le capucin français ne remporta de la curie romaine que des encouragements assez vagues et d'insignifiantes promesses.

Quant à la France, elle se retranchait derrière le pape, voulant bien détourner ailleurs la politique du saint-siège qui, en Occident, allait souvent sur nos brisées, mais n'ayant nul goût à s'engager la première et à montrer aux autres le chemin. C'était sous le ministère de Luynes. L'arrivée aux affaires de l'ami intime du Père Joseph, Richelieu, n'y changea rien, tout au contraire. L'évêque de Luçon avait bien pu, alors qu'il était candidat au pouvoir, échanger avec le duc de Nevers et le Père Joseph la promesse de favoriser leur projet contre leur secret concours à son élévation. Richelieu ministre ne se souciait plus de s'en souvenir. Trop d'obstacles apparaissaient, dans ce dessein, à sa perspicacité politique : — impossibilité de grouper dans une action commune, et qu'il fallait durable pour qu'elle fût efficace, les nations européennes profondément divisées comme elles l'étaient, surtout depuis la Réforme; — inconvénient, pour la France, à rompre la tradition déjà vieille des bons rapports avec la Turquie, qu'un traité récent de Henri IV avait heureusement consacrés en assurant à notre pays, avec de grands avantages commerciaux, la protection des chrétiens d'Orient. — Mais surtout quel intérêt présent, et à faire cette laborieuse campagne de conciliation auprès des souverains de l'Europe, et à consommer ce revire-

ment de notre politique habituelle, et à jeter hommes et argent dans une entreprise hasardeuse? La croisade, — à supposer qu'elle se fît, et sous le commandement de la France, et avec succès, — aurait-elle pour résultat cette sécurité territoriale et ce relèvement moral de notre pays en Europe, dont la poursuite immédiate était si nécessaire en présence de la menace urgente et voisine des ambitions d'Autriche? N'y avait-il pas, pour notre nation, des moyens plus directs, plus sûrs et moins naïvement désintéressés, de regagner dans la société occidentale la puissance dont elle avait besoin pour être sûre de vivre et pour vivre avec honneur?

Aussi bien le Père Joseph ne protesta-t-il point contre la désillusion que lui imposait son ami. Il ne bouda pas contre la politique très différente, très opposée même, où celui-ci aussitôt qu'il fut maître, engagea la France si résolument. Pas un instant il ne lui marchanda son concours. Dès 1624, dans cette affaire de la Valteline, où la cour de Rome prenait parti contre nous, — il aide Richelieu, très consciencieusement, à tromper le nonce sur nos intentions belliqueuses, et à intimider le pape en lui faisant la guerre, au grand scandale du parti dévot. Dès 1624, il n'hésite pas à soutenir, avec Richelieu, le Palatin, « travaillant ainsi au profit d'une cause qui servait de point de ralliement à tous les protestants de l'Europe ». Il combat contre la Maison d'Autriche à toutes armes, comme s'il n'avait jamais eu dans l'esprit de s'allier avec elle. Il déteste et bat en brèche l'Espagne, comme si jamais il n'avait rêvé d'envoyer nos troupes avec les siennes aux rives du Bosphore. Il encourage les Turcs à attaquer l'Autriche, comme si jamais il n'avait travaillé à leur écrasement sous une conspiration européenne. Il s'allie avec les protestants d'Allemagne, qui pensaient peut-être encore, avec Luther, qu'il vaudrait mieux pour la Germanie chrétienne avoir pour maître le sultan que le pape. Il entre même parfois, infiniment plus que Richelieu lui-même, dans ces plans de Richelieu. Quand le cardinal hésite à « lâcher sur l'Empire » Waldstein, Gustave-Adolphe, le landgrave de Hesse, Bernard de Saxe-Weimar, c'est le Père Joseph qui l'y décide. A la sérénité, à l'entrain qu'il apporte à servir cette politique purement nationale et point du tout « chrétienne »,

on pourrait vraiment croire qu'il avait oublié ses propres desseins avec une légèreté étrange.

Il n'en était rien cependant, et on peut affirmer au contraire, avec la plus grande exactitude, que le projet d'une croisade contre les Ottomans ne cessa d'habiter sa pensée. Mais comment se résignait-il à le reléguer ainsi à l'arrière-plan, et à soutenir des vues qui paraissaient si radicalement opposées aux siennes?

C'est que, d'abord, le mysticisme a ceci de particulier qu'il peut être, dans l'occasion, aussi patient qu'il est fougueux. N'est-il pas sûr de Dieu, et que Dieu aura son tour? Tout, sur la terre, même les obstacles qui retardent le règne absolu du Seigneur ne vient-il pas de la volonté suprême dont les moyens nous dépassent?

C'est aussi qu'il s'était produit chez le Père Joseph, relativement à ces projets de Richelieu qu'il subissait sans nulle peine, quelque chose comme un phénomène d'illusion volontaire bien curieux à constater. Il se persuada tout de suite qu'en prêtant la main à la politique étrangère anticatholique du cardinal, non seulement il ne trahissait pas ses propres idées sur l'union des princes chrétiens en vue d'une commune action contre les Infidèles, mais encore qu'il les servait. « Les seuls Espagnols, écrit-il dès 1618, tiennent le monde en échec et arrêtent ce bon œuvre » de la délivrance des Lieux Saints. Et étendant complaisamment à la Maison d'Autriche tout entière ce qu'il croyait pouvoir penser de la branche espagnole, il en concluait que l'abaissement, aussi complet que possible de l'Empire était la condition de la réconciliation universelle et l' « indispensable préliminaire » de la croisade future.

Il y a plus. S'il en fallait croire Lepré-Balain, le biographe du Père Joseph le plus complet, le mieux informé, — celui que M. Fagniez a pris, avec raison, pour guide et pour autorité habituelle, — cette ingéniosité du capucin diplomate à se tromper lui-même eût été plus grande encore. Il se serait figuré que la façon dont Richelieu protégeait les protestants d'Allemagne était le moyen le plus propre à les *affaiblir*, la pondération de forces que le cardinal tendait à créer entre les deux partis religieux de l'Empire devant avoir, selon lui, pour résultat de les diminuer l'un par l'autre.

Conception étrange, on le voit, même à n'en considérer que le premier terme. Mais il n'en est pas moins vrai que le Père Joseph l'acceptait sincèrement, et c'est cette persuasion qui lui permit, quinze années durant, en sûreté de conscience, de collaborer fraternellement avec les Réformés d'Allemagne, et de démolir, avec la plus grande âpreté, la puissance qui était le boulevard naturel de la Chrétienté contre ces Ottomans, dont il rêvait toujours la ruine.

Il est vrai, d'ailleurs, que toutes les fois qu'il pouvait revenir à une poursuite moins invraisemblable et moins oblique de ses fins particulières, — toutes les fois que, sans nuire aux nécessités provisoires de la lutte menée par Richelieu contre la Maison d'Autriche, il pouvait donner à cette maison des gages de sa bonne volonté secrète, — le Père Joseph n'hésitait pas à le faire.

Son histoire politique nous en offre plusieurs fois la preuve. Dans les commencements surtout, — par exemple quand il négocie à Rome, en 1625, l'affaire de la Valteline, — il fait naître volontiers l'occasion de manifester le vif regret qu'il a de s'allier avec les adversaires de l'Église et d'entrer en lutte ouverte avec l'Autriche catholique. — Parfois même, il va trop loin dans ce sens, au gré de Richelieu. Ainsi, en 1630, à Ratisbonne, alors qu'il vient de voir Waldstein qui, lui aussi, nourrissait le projet de conquérir Constantinople. Séduit sans doute par cette communauté de vues, et entraîné par le réveil de ses espérances de coalition européenne, il se hâte de signer avec l'Empereur des préliminaires de paix qui indigneront Richelieu et seront désavoués par lui. Deux ans après, quand le cardinal, mis en goût par les triomphes de Gustave-Adolphe, se laissait tenter de réclamer à son tour pour la France une part de la proie germanique, si le Père Joseph défend avec tant de vigueur et fait prévaloir pour un temps une politique de médiation plus désintéressée, — si, jusqu'à l'année suivante, il se prête à de suprêmes négociations pacifiques, — on peut croire que le motif de sa sagesse et de sa réserve, c'est ce « rêve obstiné » de croisade qui n'a jamais été banni de son âme, encore qu'il ait si vaillamment consenti à le reléguer à l'arrière-plan, et qu'il ait compris, en bon patriote, la nécessité d'en ajourner l'essai.

Ainsi voit-on, je pense, de quelle façon l'idéalisme mystique du Père Joseph est l'explication intime et perpétuelle de sa vie politique et en résout les deux contrariétés les plus visibles.

D'une part, c'est ce mysticisme, si peu conciliable à nos yeux avec les obligations très terrestres et très délicates de l'activité diplomatique, qui l'autorise précisément à s'y engager et à y demeurer sans scrupule, animé qu'il est par la vision intime d'une fin surnaturelle et toute pure, s'imposant, coûte que coûte, à sa docilité chrétienne.

D'autre part, c'est encore ce mysticisme qui lui ordonne de se plier, — parce qu'il ne les croit que temporaires, — aux nécessités qui s'imposaient alors à la France dans ses relations étrangères, et d'accepter, — parce qu'il espère en tirer bon parti, — des transactions peu en harmonie avec le plan dont il ne pouvait essayer l'immédiate exécution.

V

Il serait aisé de montrer, dans d'autres parties encore de l'histoire publique du Père Joseph, l'inspiration continuelle de ce mysticisme qui est, chez lui, au fond de tout, et qui nous rend compte de ce qui, dans sa vie, a besoin d'être éclairci. Si l'on s'étonnait, par exemple, du soin particulier qu'il prit des missions étrangères alors que ses instincts de propagande catholique avaient, en France même, un champ si ample; si l'on trouvait étrange qu'après avoir mis en train, dans le Poitou, la conversion des protestants, il ait paru ensuite se désintéresser quelque peu d'une campagne religieuse, dont il ne devait pourtant pas méconnaître l'urgente importance, pour s'occuper plutôt de diriger, et avec le soin le plus minutieux, des capucins envoyés par lui en Perse, en Syrie, en Égypte, au Maroc, — cette inconséquence apparente a sa raison dans le projet de croisade dont nous venons de voir que la hantise persista en lui jusqu'à la fin. Plus que la conversion des huguenots de France, le prosélytisme oriental lui sourit, parce

qu'il voit dans ces nombreuses missions levantines une manière de revanche de ses desseins ajournés, un commencement partiel de cette attaque contre l'Islamisme que la froideur et les divisions intestines de l'Occident chrétien ne permettront pas d'accomplir de sitôt. Les missions étrangères sont un dérivatif à sa pieuse impatience : c'est sa guerre sainte à lui, celle qu'il peut tenter tout seul, avec ses soldats en capuchon.

Mais si l'on peut constater que le mysticisme inspire et dirige constamment les œuvres, quelles qu'elles soient, du Père Joseph, l'influence inverse, — celle de son activité pratique, sur sa vie spirituelle, — n'est pas moins positive, ni moins intéressante.

Nous trouvons la doctrine mystique du Père Joseph dans les très nombreux ouvrages qu'il composa, soit pour les religieux de Saint-François, et en particulier les Frères mineurs capucins, soit, — surtout, — pour les religieuses du Calvaire, ordre de Bénédictines réformées établi par lui, en 1617, à Poitiers, avec de nouveaux règlements et avec une destination spéciale, qui répondait aux préoccupations du Père Joseph. Les mortifications et les prières des Calvairiennes devaient avoir pour objet la délivrance de la Terre Sainte.

Or les instructions mystiques données par le capucin homme d'État à « ses filles spirituelles » leur proposent, assurément, pour but suprême, les plus hauts sommets de la vie contemplative, ou de ce qu'il appelle la « perfection séraphique », c'est-à-dire l'*union* intime avec Dieu, cette union « dont jouissent les bienheureux dans le ciel et dont les âmes les plus favorisées ne peuvent ici-bas goûter que les prémisses ». Assurément, les degrés par lesquels le Père Joseph les conduit sont bien ceux qui, suivant tous les docteurs du mysticisme, font gravir l'âme au faîte de l' « oraison » : d'abord « le dépouillement de soi-même et de toutes les affections qui s'interposent entre Dieu et l'âme » (c'est le premier degré) ; — puis la fusion avec le Seigneur adoré, ou, pour citer les termes énergiques du Père Joseph, « l'immersion et le réciproque plongement de l'âme en Dieu et de Dieu en l'âme » ; — enfin l'état de félicité victorieuse qu'il désigne, comme ses devanciers en la matière, par le nom de « quiétude. » Voilà

sans doute un itinéraire mystique aussi complet que possible, et qui nous amène jusqu'aux derniers confins des rêves les plus ambitieux de l'âme dévote. Et l'on a vu plus haut avec quelle compétence et quelle hardiesse lyrique le Père Joseph sait dépeindre ces surnaturels transports.

Cependant, ici déjà, sur ces hauteurs idéales, son originalité se montre. S'il admet la *quiétude*, c'est en distinguant soigneusement entre la « quiétude de l'oraison *mystique* » et celle de l'oraison *ascétique*. « Dans la première, l'âme n'agit que par le consentement : c'est Dieu qui opère en elle ». De celle-là, le Père Joseph ne veut pas s'occuper, ni surtout qu'on s'occupe. « Un jour seulement, dit M. Fagniez, il aborda ce domaine inaccoutumé et composa l'exercice de l'*union essentielle par voie extraordinaire* ». Mais il recommanda bien qu'on ne communiquât cet écrit qu'à un très petit nombre de religieuses éprouvées. Ce qu'il préfère leur apprendre exclusivement, c'est l'oraison ascétique, qui, elle, n'est pas extraordinaire et rare, et qui, de plus, est toujours soumise à des règles connues, à des moyens déterminés, à une discipline méthodique.

On voit son esprit. C'est, même en ces matières, de ne jamais abandonner la règle, ni supprimer ce qu'il connaît si bien, — *l'action*. — Il parle bien de « quiétude », mais il est à cent lieues du *quiétisme*. Il n'a que des ironies contre ces partisans d'une « oraison de silence et d'extase », laquelle, au fond, n'est qu'une oraison de « paresse », et qui « veulent opérer d'une façon inconnue à eux-mêmes, fermant les yeux du discours (c'est-à-dire de la raison) pour mieux sommeiller à leur aise dans un obscur assoupissement ». Le repos qu'il permet, lui, à l'âme infuse en Dieu, ce n'est pas un sommeil et une paralysie : ce n'est que l'accalmie triomphante d'une volonté qui, en jouissant du Dieu qu'elle a conquis et devant lequel son néant s'humilie, se sent toujours et ne s'abdique point. « Ceux qui disent qu'en cet acte, l'âme ne fait rien, se trompent. Si elle ne faisait rien, elle ne mériterait pas; si elle n'agissait point, elle serait comme une bête. »

A plus forte raison, quand il s'agit des degrés inférieurs, où plus d'âmes peuvent accéder, de l'élévation vers Dieu. Là reviennent à chaque pas, sous la plume du Père Joseph, les

mots qui expriment l'effort volontaire, le devoir accompli, la liberté agissante. Même dans ce « réciproque plongement », qu'il définit avec une précision si pittoresque, de l'âme en Dieu et de Dieu en l'âme, celle-ci « *doit étendre* toute la plénitude de sa *volonté*, *pousser* au dehors la vie de l'amour, *produire des actes* ».

C'est qu'en effet, voilà pour lui l'essentiel. Selon lui, il ne s'agit pas tant de hisser tant bien que mal les « novitiaux capucins » ou les filles du Calvaire à une « oraison sublime », que de les « éveiller de leur paresse » d'âme et de leur « ôter cette adhésion » à la nature, qui est le résultat du siècle et du péché. Il faut « *d'abord* la pratique des vertus : les états d'oraison viendront *ensuite* ». Point d'illusions fainéantes : c'est dans la résistance au péché, « combattant vos sens et vos inclinations », qu'il faut « chercher la paix », — une paix toujours armée. — « Qu'une religieuse se dise : j'ai l'oraison de quiétude, et je suis plus parfaite que celles qui sont seulement dans l'oraison de la vie purgative : elle ne sera pour moi qu'un petit diablotin, et les autres, quelle méprise, des saintes. » — « Oh ! je suis si abstraite ! — Vous l'êtes de vrai, mais c'est de Dieu. Vous êtes désunie et détachée de lui, attachée à vous-même, à votre orgueil et propre amour. » Point de ces « grandes ferveurs et dénudations d'intellect » : « je me moque de tout cela » qui n'est « soutenu que d'air et n'est que tromperie ». « Mieux vaut douzaine de filles simples qu'un million de pauvres illuminées ». « Dites donc votre chapelet avec humilité ! » — Et à ces « folles » et « bigotes » qui « s'enferment » dans des ténèbres prétentieuses ; à ces « ravies » qui « croient que les saints du paradis leur en doivent de reste », et que « le monde », dans les provinces, « va voir en procession comme l'on va voir par merveille un ours enfermé dans une chambre », le Père Joseph préfère, sans hésiter, « une tourière ou une cuisinière qui tâchera de faire, avec effusion de cœur, douceur et bénignité, son petit devoir ».

Et ce ne fut pas seulement dans le troupeau docile des religieuses soumises à sa direction que le Père Joseph combattit ces rêveries de quintessence mystique. Il eut aussi à les poursuivre publiquement et en s'armant du bras séculier.

D'abord, lorsque, vers 1629, se découvrit, sur plusieurs

points de la France, l'existence d'une secte dite des Illuminés. « *Illuminés!* disait le Père Joseph : *obténébrés* plutôt », ces insensés candides qui encourageaient « le dédain et l'abstention des œuvres, la passiveté, l'irresponsabilité morale, la curiosité pour les sujets indécents », sous prétexte que tout est pur aux purs, « enfin ce culte de l'inspiration individuelle », destructeur de l'idée catholique. Instruit, sans doute, l'un des premiers de ces « folies », car des capucins s'y étaient laissé gagner, le Père Joseph fut l'un des plus ardents à les combattre. Les premières informations, dont l'une était dirigée pourtant par Vincent de Paul, n'ayant pas abouti, le conseiller de Richelieu ne se tint pas pour satisfait : il fit reprendre l'enquête, et les suspects, qui cependant cette fois encore, ne semblaient pas convaincus de malice évidente, durent attendre à la Bastille que leur secte se dissipât et s'éteignît.

Tel fut aussi le motif de l'intervention active et acharnée du Père Joseph dans cette affaire de Saint-Cyran, où tant d'intérêts et de passions diverses paraissent s'être mêlés. On sait que le fondateur du jansénisme français, enfermé à Vincennes, comptait, non sans orgueil, « jusqu'à dix-sept causes » de son martyre. Le Père Joseph n'avait probablement qu'une raison de le persécuter, mais qui suffisait amplement à l'animer sans pitié contre Duvergier de Hauranne. Un jour, il l'avait prié de le suppléer, pendant une assez longue absence, auprès des religieuses calvairiennes établies au Petit Luxembourg. Quand il revint, on lui avait changé ses filles. C'était, à ce qu'il paraît bien, quelque chose comme le désarroi du couvent de Saint-Cyr quand madame Guyon et Fénelon eurent été admis à endoctriner les maîtresses que dirigeait, avec tant de bon sens, madame de Maintenon. Le Père Joseph dut constater, après le départ de l'abbé de Hauranne, qu'on méprisait la mortification, les pratiques régulières; qu'on tenait peu de compte des constitutions et coutumes; peut-être même négligeait-on de se confesser si l'on ne se sentait en état de contrition parfaite; et « sous le spécieux prétexte de s'élever à une vie suréminente », on négligeait les vertus « sans lesquelles toutes les dévotions les plus spirituelles ne sont que la ruine des âmes ». De ce jour, assurément, l'opinion du Père Joseph sur ce personnage assez énigmatique

de Saint-Cyran fut faite. Il vit en lui, représentée avec la séduction de la science, les prestiges de l'esprit et l'autorité de la vertu, la plus dangereuse des tendances : celle qui consistait, à l'égard des personnes en religion, à les pousser à cette « pureté d'amour prétendue qui fait que l'on est indifférent à son salut »; — à l'égard des personnes du monde, à mesurer leur avancement dans les voies spirituelles au désir qu'elles échaufferaient en elles de se rendre « particulières », de se distinguer, de s'isoler; — bref l'outrance du christianisme, et l'exagération la plus propre, en le discréditant, à le détruire. Était-ce la peine, alors, d'avoir tant travaillé depuis vingt ans à la restauration pratique de l'esprit religieux dans les masses populaires et dans les classes bourgeoises?

Et cette crainte qui, en somme, avait des fondements solides et que Sainte-Beuve, dans son *Port-Royal*, a bien vus, explique la vivacité avec laquelle le Père Joseph, dans la persécution de Saint-Cyran, joua auprès du cardinal de Richelieu, comme le disent les historiens jansénistes, le rôle d'Hérodiade auprès d'Hérode. Il y avait là autre chose que la rancune jalouse d'un directeur de conscience contre un suppléant qui, dans son bercail même, avait trop bien réussi à l'effacer; — il y avait l'opposition réfléchie de ces deux tendances inconciliables, l'antithèse irréductible de ces deux christianismes dont, à la fin du XVIIe siècle, le duel ardent devait reprendre, dans des conditions analogues et toujours sur le terrain du quiétisme, avec Bossuet et Fénelon.

VI

Mais nous voici revenus sans le vouloir à montrer dans le mysticisme fervent, quoique pratique, du Père Joseph, la raison de ses actes d'homme d'État. C'est qu'en effet, avec lui, on tourne dans un cercle. Son rôle politique et diplomatique a constamment besoin, pour être interprété, du souvenir de ses idées mystiques; et de même, sa vie mystique

subit l'influence constante et renvoie l'écho de sa vie active. Elles réagissent si continuellement l'une sur l'autre, s'aident et se modifient réciproquement de si habituelle façon que l'on ne peut parler de celle-ci sans parler de celle-là.

Et cet échange incessant d'effluves mutuels, ce courant ininterrompu de communication entre la spiritualité intime du Père Joseph et les manifestations extérieures de son énergie, voilà la clef de la psychologie, si longtemps obscure, d'un personnage trop méconnu. Voilà le trait distinctif, et à retenir, de son caractère.

Les deux portraits du Père Joseph, que M. Fagniez reproduit dans les deux volumes de son ouvrage, l'expriment d'ailleurs assez bien. Le capucin ministre y est représenté en méditation devant le crucifix. Mais il n'est point, — comme on voit, dans leurs images traditionnelles, tels autres mystiques, — prosterné ou presque étendu à terre dans l'affaissement de l'extase. Il est debout. Il a le crucifix dans la main, une main forte. L'œil à fleur de tête, net, un peu dur, exprime moins l'amour attendri que l'amour actif et pratique, qui pèse les moyens de venger Dieu.

Et c'est là, dit la légende, la « vraie effigie du Père Joseph ». Je la voudrais, cette « effigie », plus vraie encore, et plus symbolique, telle d'ailleurs qu'on en trouverait d'analogues aux frontispices gravés des *Vies* des saints hommes d'autrefois. J'imagine le Père Joseph, — debout toujours, — mais devant la table d'un congrès, froissant d'une main les protocoles discutés, de cet air de douceur impérieuse qui frappait ses partenaires; — et, derrière lui, entre terre et ciel, au pied de la croix du Calvaire, des religieuses agenouillées.

ALFRED RÉBELLIAU.

MON AMI GAFFAROT[1]

X

LE CURÉ CONSTITUTIONNEL DE BÉDARIEUX

Je m'en souviens comme si la scène était d'hier : au mot de « Révolution », articulé par M. Rudet de Portiragnes, ma tante avait pâli horriblement ; puis, après le mot d'« échafaud », elle s'était évanouie. Il s'en fallut de peu que son âme, en s'en allant, n'entraînât la mienne, et je ne saurais exprimer l'effort que je dus faire pour garder mon esprit d'aplomb et suivre ce qui se passait autour de moi. Je sentais dans ma cervelle obscurcie les vacillements d'une lampe près de s'éteindre, — de la lampe fumeuse, toujours mal mouchée, de Marion dans notre cuisine, — et j'avais une peur, oh ! une peur de défaillir à mon tour !...

Enfin, mes yeux brouillés reçurent petit à petit une lumière plus claire, plus abondante, et je vis distinctement devant moi. Ma pauvre tante Angèle, sous la pluie de vinaigre dont Pascalette lui inondait les tempes et le front, venait de relever sa tête appesantie, et je la regardais de toute l'énergie de mes

1. Voir la *Revue* du 1er juin.

prunelles, à présent pleines de jour, pleines de rayons tout neufs.

Je vais dire une chose énorme! mais, sauf à paraître ridicule, j'avouerai que ma tante Angèle, après cette résurrection d'une mort de trois minutes, malgré la soixante-dixième année qui lui avait infligé plus d'un affront, — par exemple, une légère déviation de la taille, un léger renflement du dos, une légère boiterie de la jambe droite, — que ma tante Angèle me parut merveilleusement jolie! Je déclare tout de suite que l'âge, en s'abattant sur elle, au lieu de l'opprimer, de la déprimer, de ravager ses traits en les labourant à grands coups de griffe, par une faveur accordée à de bien rares personnes marquées sans doute d'en Haut à cause de leurs vertus, l'avait frôlée seulement. Pas une ride; la peau était blanche et lisse, souple et luisante comme l'écorce argentée d'un jeune bouleau dans les oseraies de Saint-Raphaël. Si j'en excepte une molaire qu'elle s'était abîmée cinq années auparavant en cassant une noix de nos noyers de Loudéreau, — on est de l'humanité, hélas! et les noix de Loudéreau étaient la gourmandise de notre sainte, — sauf cette molaire qui s'était ébréchée sous l'effort, toutes ses dents demeuraient rangées à leur poste, fines, délicatement allongées, pareilles aux pétales éclatants de nos marguerites du jardin.

Cette solide construction de la bouche avait aidé au maintien de tout le visage dans son dessin primitif, d'une régularité un peu froide peut-être, mais d'un charme très doux, dès que les yeux noirs, imperceptiblement bleutés, sous l'action d'une pensée ou d'un sentiment, venaient à s'animer tout à coup. « A la longue, l'amour de Dieu vous éclaircira le teint », l'avais-je entendu dire une fois à son amie mademoiselle Euphémie Giscardet, qui, à soixante-quinze ans, se plaignait d'être brune et velue comme une taupe.

— La Ré... vo... lu... tion! — bégaya-t-elle, cherchant à ressaisir ses esprits envolés bien loin.

— Je suis honteux, mademoiselle... — balbutia M. de Portiragnes, d'un air de regret.

— Les é...cha...fauds à Bé...da...rieux! — continua-t-elle, avec un frisson des quatre membres.

Il y avait, sur le guéridon servant d'établi aux travailleuses

des paroisses, une rame de ouate entamée. Ma tante, qui raccommodait, redoublait la bourse du corporal de Carlincas, tandis que Pascalette reprisait le corporal lui-même, avait emprunté déjà maintes pincées de ce coton pour son rembourrage. Hardiment, M. de Portiragnes glisse sa main aux longs doigts osseux dans la rame de ouate, amène un flocon d'une blancheur, d'une transparence de neige, le roule entre le pouce et l'index, l'imbibe au goulot de la burette et le pose sous le nez de ma tante, qui va mieux assurément, mais qui n'est pas rentrée en pleine possession d'elle-même, malgré les soins de cette Pascalette du clocher.

Tout de même, ce que c'est que de nous, quand il s'agit de nous restituer la vie égarée, la vie perdue! La fillette du sonneur, certes, s'était employée d'enthousiasme au relèvement de sa chère maîtresse, mais elle n'avait réussi qu'à lui communiquer la force d'entr'ouvrir la bouche et d'entr'ouvrir les yeux. M. le curé de Saint-Louis s'en mêle, et tout aussitôt l'âme endormie d'Angèle Sicard palpite, se réveille, et son intelligence, sa belle intelligence de « prédestinée », reparaît. Ah! un prêtre, et un prêtre tel que M. Rudet de Portiragnes, de quoi n'est-il pas capable, Dieu l'assistant, s'il parle jusqu'au fin bout de sa langue, Dieu l'assistant, s'il agit jusqu'à l'extrémité de ses doigts! Ce coton, ce simple coton de l'établi, appuyé contre les narines de ma pauvre tante par la main jadis consacrée de M. le curé de Saint-Louis, quel effet il produisit tout à coup! Il ne faut rien au ciel, moins que rien, pour opérer les plus grandes choses. Un brin de ouate manié par qui de droit, et voilà.

Du reste, un an auparavant, j'avais été témoin du même miracle. Antoine Gignac, le propriétaire des « Hirondelles » et de Gaffarot, se trouvant à la mort, M. de Portiragnes, précédé d'un acolyte, était venu lui administrer l'extrême-onction. Naturellement, nous nous trouvions tous là, prosternés autour du lit: ma tante, Christe, Marguerite, Claire, Marthe, Marie, Philippe, Pascalette et moi. Antoine Gignac, plus blanc que ses draps, n'offrait que des trous dans sa figure, deux sous le front à la place des yeux, un sous chaque pommette à la place des joues. Pour le nez, très fort chez l'agonisant, je ne puis

le comparer qu'à une grosse figue-fleur de la Bastide, trop mûre, réduite, desséchée, et que l'arbre va laisser tomber, ne voulant plus la nourrir.

L'officiant, qui murmure des mots latins, saisit dans une assiette une mince traînée de ouate, la trempe dans un vase d'argent rempli de saint-chrême et touche le moribond en plusieurs endroits du corps, depuis ses lèvres glacées jusqu'à ses jambes plus raides que des pieux. Moi, cependant, comme on est obligé de soulever à tout propos les couvertures de Gignac, j'éprouve une honte qui me force à baisser la tête. Mais quelle surprise quand, la cérémonie terminée, j'ose regarder du côté du lit, de voir le malade tout à fait changé, — transfiguré serait plus juste. Il a déjà repris ses couleurs, et il vient de recouvrer la parole pour remercier et pour bénir.

— Allons, vous vous sentez mieux déjà?—lui demande ma tante, frappée du prodige.

— Il me semble, mademoiselle Angèle, que Dieu m'a touché et que je mangerais un morceau, — répond-il, ses deux yeux s'ouvrant au fond des cavités noires où ils étaient pour ainsi dire enterrés.

Quel effroi! Je ne puis tenir en place, et, avant tout le monde, avant même l'officiant, je dégringole l'escalier. Ma chère tante, pour m'édifier sur la toute-puissance de Dieu, m'avait souvent raconté la résurrection de Lazare. Eh bien, on me croira ou on ne me croira pas, je traversai le pont, l'oreille pleine de ces mots de l'Évangile : « Lazare, venez dehors! Lazare, venez dehors! » Je volais vers la rue de la Digue par des enjambées de fou. Si Lazare, ressuscité des Morts, me saisissait par derrière!...

Son petit œil noir plus brillant que de coutume et obstinément fixé sur M. de Portiragnes, ma tante, qui avait reconquis sa voix entière après son évanouissement, comme Antoine Gignac après son agonie, s'en donnait avec une abondance admirable sur le chapitre de la Révolution et de ses échafauds.

— Vous, monsieur le curé, vous étiez peut-être en Allemagne, peut-être en Angleterre, en ces temps lointains, et vous ne connaissez rien que par ouï dire. Moi, j'ai tout vu, à

Bédarieux, j'ai tout entendu. Que penseriez-vous si je vous contais qu'un dimanche, mes amies, les demoiselles Giscardet, qui ne pouvaient se passer des offices de Saint-Alexandre, m'entraînèrent à la grand'messe du curé constitutionnel, M. Léonidas Dufour? Quelle horreur, Dieu m'assiste! Au lieu d'entonner l'*Asperges me*, ainsi qu'un prêtre catholique a le devoir de l'entonner au commencement de la grand'messe, devinez ce qu'entonna M. Léonidas Dufour?...

— Qu'entonna-t-il?

— La *Marseillaise*, monsieur le curé, la *Marseillaise!*... Du reste, ce malheureux qui avait volé son ordination a mal fini. Retiré du côté d'Olargues, son pays natal, en une cahute solitaire parmi les châtaigneraies du pic de Caroux, abandonné, maudit, un soir, un coup de foudre partage un grand châtaignier dans l'enclos qui le fait vivre, une maîtresse branche se détache, l'atteint à la tête et l'écrase...

— « La droite du Seigneur s'était montrée dans la nue », proclame joyeusement l'abbé.

— Je n'en croyais pas mes oreilles, à Saint-Alexandre. Mais c'était bien la hideuse *Marseillaise* débutant par ces mots affreux : « Allons, enfants de la patrie... » Je me lève, je tire les demoiselles Giscardet par la manche, les invite à sortir de l'église profanée. Elles ne bougent pas. Je les laisse, refusant, par ma présence, de me rendre complice d'un sacrilège fait pour ébranler la terre et les cieux.

— O foi robuste des élus marqués pour la gloire éternelle!... — interrompt M. de Portiragnes.

— O mademoiselle Angèle!... — balbutie Pascalette, les yeux remplis de larmes.

— O ma tante!... — dis-je, plus fier d'elle que je ne l'avais été de la vie.

— Ça, c'est bien! mademoiselle, ça, c'est bien!... — lance Gaffarot, qui s'empare à l'improviste d'une main de la petite vieille, toute défaillante, et la retient dans les deux siennes fortement.

Ma tante s'était arrêtée. L'haleine coupée, elle semblait incapable de poursuivre. M. l'abbé, très attentif, lui touche le bout du nez de sa boule de coton, avec ces mots prononcés indulgemment :

— Reposez-vous une minute, mademoiselle Angèle, je vous l'ordonne.

— Si vous saviez ce qui m'arriva!... soupire-t-elle.

— Vous nous le raconterez tout à l'heure, murmure cette gentille Pascalette de Pascal.

— Oui, tout à l'heure, répétai-je.

Philippe ne dit rien, mais il fit mieux que de parler. Il porta jusqu'à sa bouche la menotte blanche de ma tante, dont l'âme trop lasse, trop profondément travaillée par les souvenirs de la Révolution, battait de l'aile de nouveau, et la baisa avec tendresse. Ce ne fut pas un baiser gros, large, étendu, savoureux, comparable aux baisers qu'il administrait à notre ouvrière de semaine, le plus souvent possible! Ce fut quelque chose de léger, de volant, de pareil à l'extrémité d'une aile d'abeille qui vous frise. Mais la sainte, dont nulle lèvre humaine n'avait effleuré la peau en n'importe quel endroit du corps, — sauf les lèvres aimées de la famille et des demoiselles Giscardet, sur les joues, en des circonstances solennelles, — mais la sainte, bouleversée de fond en comble, rougit jusqu'au blanc des yeux.

— Voyez-vous, ce petit Philippe de Cazilhac!... — se plaignit-elle, recourant, dans la détresse de son cœur, à M. de Portiragnes.

Celui-ci eut, à l'adresse de Gaffarot, un sourire discret qui ne pouvait lui être qu'une approbation. Puis, ne souriant plus, il articula, non sans gravité :

— Mademoiselle, la noblesse, qui fut toujours non seulement la grande école de la vaillance, mais aussi la grande école du respect, traite les femmes avec des égards, des délicatesses infinis. Tandis que les gens du commun leur mordent impudiquement les joues à pleines dents, c'est tout au plus si, nous autres, nous osons nous permettre d'effleurer leurs mains de nos lèvres. Philippe est de race; Philippe, veuillez ne pas l'oublier, est le petit-fils du comte Michel de Cazilhac, le gentilhomme le plus accompli de son temps.

Je l'avoue en toute simplicité, moi qui n'étais pas de race le moins du monde, si, mû par ma fantaisie ou pressé par un sentiment impérieux, j'avais eu envie d'embrasser ma tante, voire cette Pascalette du clocher de Saint-Alexandre, c'est à leurs joues tout bonnement que je m'en serais pris.

XI

SAINTE FÉLICITÉ, AUX BÊTES

Convertie à la caresse aussi distinguée qu'innocente de Gaffarot, ma tante, ne se rendant peut-être pas un compte bien clair de sa hardiesse singulière, ne voulut rien devoir à Philippe de Cazilhac, et, à son tour, elle lui baisa la main. Ma foi, ce fut charmant, ce baiser de la pauvre vieille sainte de la rue de la Digue à ce mauvais garnement du faubourg Saint-Louis, meurtrier de « Cécile », chassé du collège par M. le principal Pouyadoux, condamné dès demain à courir les rues comme un vagabond. Nous nous regardions ahuris et ne trouvions pas un mot. Heureusement, cette Pascalette de Pascal était fille de ressource, et, une grande curiosité la poussant, la première elle rompit le silence.

— Que vous arriva-t-il donc, mademoiselle Angèle, après cette messe scandaleuse de ce misérable M. Léonidas Dufour? pépia-t-elle, ouvrant son bec rosé de linotte babillarde.

— Ce qui m'arriva?

— Oui, ma tante, que vous arriva-t-il? — insistai-je, après notre ouvrière de journée.

— Je fis un vœu.

— Un vœu! — s'écria M. Rudet de Portiragnes. — Mais c'est grave, un vœu, c'est très grave.

— Je ne m'appartenais plus, au sortir de l'église. Ce que je venais d'entendre m'avait rendue quasiment folle. Il importait, à mon humble avis, de calmer Dieu justement irrité contre nous, de le calmer au plus vite... Hélas! qu'entreprendre, à moi seule?... Encore que la conduite des demoiselles Giscardet m'affectât beaucoup, je connaissais leur piété, un moment attiédie par quelque faiblesse ou quelque aveuglement inexplicable, et je me décidai à les attendre pour implorer d'elles un conseil... A toutes mes questions à propos de la messe infâme à laquelle, d'après mon jugement, elles avaient

été coupables d'assister jusqu'au bout, elles me répondirent que, si la messe avait été infâme, en effet, le seul coupable était M. Léonidas Dufour; que, pour elles, la sainteté et le mérite des cérémonies de notre religion ne résidait pas dans la dignité ou l'indignité du prêtre, mais dans les bonnes dispositions des fidèles; que...

— Tiens! tiens! — interrompit le curé de Saint-Louis... — Savez-vous que les demoiselles Giscardet parlaient comme les théologiens?

— Dans mon exaltation brûlante, je ne pus les écouter longtemps. C'était trop d'eau, en vérité, que sans ménagement, elles jetaient sur mon feu allumé, et, si le mot n'était grossier, je dirais que je me hâtai de les planter là. Depuis une minute, d'ailleurs, une idée s'était fait jour dans ma tête. Ma résolution était prise.

— Une idée? — interrogea M. de Portiragnes.

— Une résolution? — interrogea Philippe.

— Vous connaissez la chapelle de Notre-Dame de Cavimont, à la crête du col des Treize-Vents. En partant de Bédarieux pour aller à l'Ermitage, le chemin à travers les bois du Cros était assez facile, à cette époque, jusqu'au village d'Hérépian; mais, ce village dépassé, il n'existait plus que des sentiers de chèvres encombrés de pierrailles, barrés à chaque pas par des ronciers hauts comme des murs... La méchanceté des hommes ayant obligé Dieu à détourner sa face, il était visible, par les événements, que la terre, à l'avenir, était abandonnée à elle seule, par conséquent à la misère et à la mort. Comment fléchir le ciel, l'obliger à nous prendre en pitié? Je réfléchis trois jours et trois nuits à ce que moi, chétive, n'ayant que ma foi dans l'âme, je pouvais tenter. Un matin de juillet, — le mois des grands jours, — après de longues prières, des larmes plus longues encore, sans prévenir ni mes parents ni mes amies, les demoiselles Giscardet, capables de me retenir, dès la fine pointe de l'aube, je me sauvai de la maison paternelle.

— Et où alliez-vous?

— J'avais lu, dans l'*Imitation de Jésus-Christ*, que le sacrifice de nous-même est le seul moyen à notre portée d'apaiser la colère divine, et je courais au sacrifice.

— Vous, mademoiselle, vous! cria M. de Portiragnes, pieusement ébahi.

— Vous! vous! vous! criâmes-nous simultanément, Pascalette, Philippe, moi.

— Personne dans la ville ne semblait disposé à mourir pour ramener Dieu dans le tabernacle, d'où M. Léonidas Dufour l'avait chassé. Pourtant, il était impossible de supporter sans péché mortel l'enfer qui pesait sur nous. Notez qu'à ce moment épouvantable, on arrêtait des nobles dans les châteaux voisins, des fabricants dans nos usines de Bédarieux, et que nobles et fabricants allaient en prison, marchaient à la guillotine, sans penser qu'ils auraient conjuré leur malheur si, au lieu de s'occuper, les uns et les autres, de défendre ou leurs privilèges ou leurs intérêts, ils s'étaient occupés uniquement, dès les premières heures de la Révolution, de défendre Dieu, qui tient dans ses mains et les biens d'ici-bas et les biens d'en Haut...

— O mademoiselle Sicard, vous parlez comme sainte Thérèse, à qui des docteurs vénérés donnèrent le titre glorieux de « Père de l'Église », — articula le curé de Saint-Louis dans un transport qui, le hissant sur la pointe des orteils, le grandit, parut le soulever de terre.

Puis, ma tante, fort recueillie, peut-être intimidée, ne soufflant mot, il ajouta :

— Mais enfin, mademoiselle, au milieu des ténèbres infernales de la Révolution, quel était votre dessein?

— J'en avais deux, monsieur le curé. Mon premier dessein était de gravir sur mes genoux la rude montée des Treize-Vents jusqu'à Notre-Dame de Cavimont; mon second dessein était de visiter la chapelle de l'Ermitage et d'y demeurer prosternée dans le jeûne et la prière jusqu'à ce que la très sainte Vierge m'eût entendue...

— Et comment pouviez-vous être sûre que la très sainte Vierge vous entendrait? — questionna cette fillette du sonneur de Saint-Alexandre, ne résistant pas à la démangeaison de glisser son mot.

— Je ne savais pas comment arriverait le miracle; mais mon cœur plein de la Mère de Dieu me disait que le miracle arriverait... Encore que la montée vers Cavimont fût très

déserte, — sauf aux jours marqués des processions, une fois l'an, c'était à peine si, les jours ordinaires, on y rencontrait un berger ou un chasseur, — je tremblais d'être aperçue, le rosaire aux doigts, cheminant sur mes genoux.

— Il fallait, dans ce cas, au lieu de vous échapper de Bédarieux à l'aube, vous en échapper seulement le soir et escalader votre calvaire dans la nuit, — fit observer M. de Portiragnes.

— J'y avais pensé... Malheureusement...

— Malheureusement?

— Malheureusement, si je me sentais capable d'user mes jambes jusqu'aux genoux parmi les ronces, les cailloux, les épines, et, une fois rendue là-haut, de prier, de jeûner jusqu'à la mort, tout mon courage tombait à l'idée de voyager la nuit...

— Cela paraît incroyable.

— Cela est, monsieur le curé... Peut-être la frayeur qui, de tout temps, me vint de la nuit tient-elle à mon humble condition de femme. Le fait est qu'aujourd'hui même, aller et ne pas voir clair devant mes yeux est absolument au-dessus de mes forces.

M. Rudet de Portiragnes la regardait surpris, interloqué.

— Il se pourrait, en effet, mademoiselle Sicard, — dit-il, réfléchissant, ayant l'air de surveiller quelque belle pensée en train d'éclore dans son cerveau, — il se pourrait, en effet, que la femme, par la volonté de Dieu, fût d'autre complexion que l'homme. Du reste, j'ai lu jadis dans les *Confessions* de saint Augustin que la femme et l'homme diffèrent sous bien des rapports et quant à l'âme et quant au corps. Mais ne nous occupons pas de ces bagatelles... Continuez votre récit édifiant. Après mes ennuis d'aujourd'hui, chez M. Pouyadoux, je ne m'attendais pas à pareille fête.

— Personne, absolument personne en l'étroit sentier où je m'engageai sous une plantation épaisse de châtaigniers sauvages et de chênes-verts. Il est vrai que j'avais tourné par l'endroit le plus solitaire, par Lamalou, où l'on va prendre des bains maintenant, où pour lors on n'allait rien prendre du tout. Quelle joie, à la vue de cet abandon!... Quand je ployai les genoux pour me mettre en route, mon cœur sautait

dans ma poitrine comme dans sa cage un moineau franc, ou un chardonneret, si vous préférez. Ça n'allait pas trop mal, au bout du compte, et mes genoux ne manquaient pas d'adresse. Pour être franche, j'avouerai que, la veille, je les avais exercés dans ma chambre, sans éveiller de bruit... Je me retournai au bout de dix minutes, examinant le chemin parcouru. J'étais contente de moi.

— Moi aussi, je suis content de vous, mademoiselle Sicard, et vous félicite.

— A ce moment juste, je m'en souviens, l'*Angelus* sonna dans les châtaigneraies, à Villecelle, de l'autre côté de la vallée... Était-il resté un curé là pour sonner les cloches, qu'on n'entendait plus guère?... Je me recueillis... Oh! avec quelle dévotion immense, je récitai les trois « Je vous salue, Marie ! »... Je monte, je monte, je monte... Par exemple, voilà un gros paquet de genêts épineux, d' « argelas », ainsi qu'on appelle ces arbustes chez nous : passer sur toutes ces pointes hérissées, vives comme des clous de Graissessac, le pays des clous, ne sera pas commode, et une méchante envie me traverse de ne pas pousser plus loin...

— Le démon, mademoiselle, le Tentateur des hommes...

— Heureusement, quand la grâce de Dieu nous tire par la main, elle nous tire à ne point nous permettre de reculer, et je foule les argelas comme paille répandue sur l'aire, et je me trouve de l'autre côté, sur un tapis de sauges et de mauves en fleur...

— Dieu ! toujours Dieu !

— Je respire un moment. Le ciel, plus renseigné sur ma faiblesse que moi-même, ne peut m'en vouloir de cette halte. Je ne crains pas de le dire, sous l'influence d'en Haut, je savoure un repos quasi divin. Et devinez ce qui fait, de cette minute de repos, une minute d'extase vraiment céleste. Ceci tout simplement : aux bords de mes jupons, sur des cailloux roulés, j'aperçois de petites taches rouges brillant au soleil. Dieu me fait la grâce de vouloir que mes genoux saignent sous les argelas, comme saigna sous la couronne d'épines le front de Notre-Seigneur. Je reçois de cette pensée une telle force que je vais toujours devant moi, surmontant les difficultés de la route, portée par des ailes, soutenue par mon

ange gardien, debout à mes côtés, tantôt à droite, tantôt à gauche...

— Il est écrit, en effet, aux Saints Livres : « Je vous enverrai mon ange... *Mittam angelum meum* », — prononça M. de Portiragnes.

— Et vous ne souffriez pas trop de vos genoux, ma tante? lui demandai-je, ma bouche s'ouvrant à mon insu.

— Es-tu bête, toi ! — me cria Gaffarot. — Est-ce que les saints souffrent comme nous ! Les saints et les saintes ne sentent rien ; sans ça, ils lâcheraient joliment la partie !

— Cependant, on nous rapporte dans l'Évangile que Jésus-Christ, mourant pour nous, souffrit beaucoup sur la croix, insinua cette Pascalette de Pascal.

— Je prie monsieur l'abbé de nous dire si tout ce qui est dans l'Évangile est vrai, absolument vrai? — insista Philippe, avec une audace inouïe.

— Oui, mon enfant, tout ce qui est écrit dans l'Évangile est vrai, absolument vrai, et nous devons y croire... Toutefois, lorsqu'il s'agit de nos souffrances corporelles, si Dieu habite en nous, — *et habitavit in nobis*, comme dit saint Jean, — il dépend de sa présence de les alléger, de les supprimer... A ce propos, il me vient un souvenir. Je n'étais pas des plus forts sur le chapitre de l'Histoire ecclésiastique, au séminaire Saint-Sulpice, à Paris ; j'avouerai même que mes examens sur cette matière furent pitoyables. A l'Histoire ecclésiastique je préférais l'Écriture sainte, qui est, ainsi que chacun sait, la parole même de Dieu. Ce goût chez moi était poussé au point qu'une citation me montait aux lèvres à propos de n'importe quoi, et que mes condisciples, étonnés, avaient fini par me surnommer « Monsieur Texte... » — « Ohé ! monsieur Texte ! ohé ! monsieur Texte, accourez ! » criait-on, au moindre cas embarrassant, des quatre coins de la cour... Vous devinez que ce surnom était une plaisanterie innocente de la part de mes amis, et ne ressemblait en rien par l'intention à celui dont les méchants, à Bédarieux, ont voulu accabler, en quelque manière, Philippe de Cazilhac...

— Mais, monsieur l'abbé, je trouve adorablement joli ce sobriquet de « monsieur Texte », — dit Gaffarot ; le mien ne

signifie rien du tout, tandis que le vôtre proclame que vous êtes un savant.

— Un savant, mon très cher petit! un savant!...

Il riait de bon cœur. Il reprit :

— Mais, encore qu'à Saint-Sulpice je me montrasse des moins appliqués à l'Histoire ecclésiastique, je l'étudiais, à l'occasion, et la divine Providence a laissé dans ma mémoire, pareilles à des jalons rayonnants pour me guider à travers la route du saint ministère, des bribes de mes lectures anciennes. Écoutez ceci que je vous récite à peu près mot pour mot :

« Félicité était une chrétienne, et son jour arriva de mourir en confessant son Dieu. Comme on la conduisait au cirque, elle demanda grâce pour l'enfant qu'elle portait dans son sein et qui devait naître peut-être demain, peut-être aujourd'hui. Un guichetier, moins cruel que les autres, obtint qu'on la laissât en prison jusqu'à sa délivrance. Le moment terrible approche. Félicité pousse des gémissements douloureux.

» — Si enfanter vous met en cet état, en quel état serez-vous donc quand il vous faudra aborder les bêtes de l'amphithéâtre? lui cria le guichetier.

» Félicité lui répondit :

» — C'est moi qui souffre maintenant ce que je souffre; mais, devant les tigres et les lions du cirque, un Autre en moi souffrira pour moi, parce que je souffrirai pour Lui. »

— O mon Dieu, ô mon Dieu! balbutia ma tante, éclatant en sanglots.

XII

LES CITATIONS DE « MONSIEUR TEXTE »

Ces sanglots inattendus de ma tante, quand M. de Portiragnes venait de comparer ses souffrances dans la rude côte des Treize-Vents, au milieu des genêts épineux, aux souf-

frances de sainte Félicité dans l'amphithéâtre, au milieu des animaux féroces, portaient notre étonnement au comble... Quoi! des larmes amères après des ravissements divins?... Nous ne comprenions pas et demeurions ébahis. Enfin, M. le curé de Saint-Louis, le seul de nous en position de trouver des paroles capables d'apaiser ce brusque chagrin, laissa tomber celles-ci avec une douceur de miel :

— Je sais, mademoiselle, que la source des pleurs ne tarit jamais chez l'homme né de la femme, que les pleurs, fruits du premier péché, filtrent à travers nos joies comme à travers nos chagrins. Cependant, il est, chez la pauvre créature faite à l'image de Dieu, de rares heures où elle échappe aux misères d'ici-bas, et vous touchiez à une de ces heures privilégiées en escaladant la montée vers Notre-Dame de Cavimont...

— Hélas! hélas!... — gémit-elle, sa face cachée en ses deux mains.

— Vous seule peut-être en France, quand des milliers de tigres, d'hyènes, de chacals lâchés hors de leurs tanières avaient dévoré la noblesse, le clergé, le Roi, la Reine, menaçaient de noyer dans le sang le pays terrorisé, vous seule peut-être en France eûtes, dans un éclair de dévouement sublime, la vision de la voie à suivre pour ramener « la lumière du Seigneur, *lumen vultus tui, Domine* », dans l'obscurité noire où nous périssions. Et vous vous lamentez comme Bethsabée, au lieu d'être fière comme Judith!

— Hélas! hélas!... répéta-t-elle.

— Enfin, expliquez-vous! — lui dit-il, frappé d'appréhensions qui nous avaient pénétrés, je ne sais comment, Pascalette, Philippe et moi.

Notre sainte, la tête toujours abattue, le visage toujours enfoui, ne soufflait mot.

— Parlerez-vous?

Rien.

— Mademoiselle Sicard, parlez, je vous l'ordonne! commanda-t-il durement.

Elle releva son front, nous montra ses minces joues d'ivoire parsemées de gouttelettes brillantes, et, retrouvant son gentil babil :

— J'avais franchi les argelas et, malgré la cuisson brû-

lante de mes genoux, j'allais tout de même, j'allais... Il est vrai que, pour oublier un mal qui m'arrêterait net, si, par malheur, il venait à augmenter, je m'étais précipitée d'un élan de tout moi-même dans mon grand amour pour la très sainte Vierge et avais entonné le *Salve Regina*, l'antienne qu'elle préfère, d'après saint Alphonse de Liguori... Quel bien cela me faisait de chanter, ainsi que jadis, dans l'église Saint-Alexandre, au moment de l'Élévation! Figurez-vous que des alouettes, dans les garrigues de Cavimont, m'écoutaient; puis, je les entendais m'accompagner à plein gosier. Que cet accompagnement était donc joli et qu'il me remplissait de courage!... Tout en avançant, en avançant petit à petit, je pensais à saint Bonaventure, qui chérissait les alouettes, qui les appelait, ai-je lu dans sa *Vie :* « les filles de la lumière », et la certitude me pénétrait délicieusement que le chant de ces oiseaux se mêlant au mien était d'un heureux présage. Oui, oui, mes prières, mes larmes, mes souffrances, — car des blessures saignantes m'arrachaient des cris, — finiraient par fléchir la colère divine...

— Certainement, certainement! — lança M. de Portiragnes, avec une conviction violente.

— Certainement ! certainement ! certainement ! — nous écriâmes-nous, à notre tour, Philippe, les cheveux droits au-dessus des oreilles, Pascalette, les yeux grands et ronds comme des roues de charrette, moi ne sachant plus ce que j'avais ni ce que je faisais.

Ma tante repartit, alerte et vive :

— Au moment où ma voix un peu affaiblie, tarie à l'égal d'une source qui ne veut plus donner d'eau, attaque ces paroles du *Salve :* « *Ad te clamamus, exules* », le bloc granitique au bord duquel sont bâtis la chapelle et l'Ermitage se découvre dans le ciel, plus clair, dont le soleil s'est emparé complètement. Il me semble que Notre-Dame de Cavimont répond à mon appel, à l'appel des alouettes de saint Bonaventure, et vient à moi pour m'épargner un bout de chemin, quand je n'en puis plus, quand je succombe si elle tarde.

— Cela n'a rien d'impossible, mademoiselle, — déclare M. le curé de Saint-Louis. — Dieu, touché, pouvait bien envoyer au-devant de vous le bloc granitique de Cavimont, lui

qui n'a qu'à montrer sa face pour ébranler la terre : « *A facie Domini mota est terra, a facie Dei Jacob.* »

— Non, monsieur le curé! non! Cet espoir d'être secourue d'en Haut n'était que présomption, orgueil. A cette minute même, je fus châtiée : mon genou droit me refusa le service. Un roncier, que je voulais traverser pour économiser un long détour, moins à ma fatigue qu'à mon manque de foi, m'avait enveloppée de ses sarments aux mille pointes, aux mille griffes, et je m'étais étendue tout de mon long. Quelle peine, quand j'essayai de me relever! J'étais couchée sur un vrai lit d'épines et je ne savais où poser mes mains pour me redresser...

— « Parmi les épines et les chardons, *inter spinas et carduos.* »

— Je demeurais là, ne bougeant guère, me demandant si je bougerais jamais. O merveille! un peu au-dessus de ma tête, j'aperçois une couronne de fleurettes épanouies, doucement agitée par le vent.

— La couronne que vous méritiez, mademoiselle Sicard, et que le ciel miséricordieux vous envoyait... « *Gloria Libani ad te veniet.* »

— Ma chute, en me dessillant les yeux, m'avait rendue modeste, et je vis incontinent, grâce au bon sens qui rentrait en moi, que cette couronne n'était autre chose qu'une branchette du roncier chargée de rosettes blanches. Dans tous les cas, je me sentis rafraîchie par la vue de ces rosettes blanches des haies, et, retournant à la très sainte Vierge de tout mon cœur, mes deux bras levés vers l'Ermitage, hélas! immobile à sa place, je répétai trois fois cette invocation des *Litanies* : « *Rosa mystica, miserere mei! Rosa mystica, miserere mei! Rosa mystica, miserere mei!...* »

— Eh bien? eh bien? — interroge M. de Portiragnes, tandis que ma tante reprend haleine, brisée par une émotion insurmontable.

— Eh bien, monsieur le curé, j'étais debout, non pas debout sur mes genoux, mais debout sur mes jambes, debout de toute ma taille.

— Un miracle! un miracle!...

— Non, monsieur le curé! non!... Avisant un gros rocher

près de moi, j'en avais écarté les ronces lâchement, m'y étais appuyée du demeurant de mes forces et me retrouvais sur pieds.

— « La rose mystique », que vous aviez invoquée, vous enivra de son parfum, et ce parfum, plus généreux que le vin, vous soutint dans ce relèvement... « Dieu est ma force, *Deus fortitudo mea...* » Après? après?

— Après...

Elle nous regardait effarée. Soudain, ses cils se mouillèrent encore. M. l'abbé, qui la pressait sans relâche de son aiguillon, respecta son silence, et quoi qu'il put en coûter à sa curiosité avide, il fit comme nous, il attendit.

Elle reprit enfin, avec un repos de temps à autre :

— J'avais fait le vœu d'arriver sur mes genoux à Notre-Dame de Cavimont et je ne devais pas songer à y arriver autrement. Je pliai donc mes jambes; mais, troublée par la peur de ne pas accomplir mon vœu jusqu'au bout, je ne surveillai sans doute pas mes mouvements, car, à peine en train, je m'abattis de nouveau sur le sol... Par exemple, cette fois, je ne m'étais pas allongée sur des ronces armées de dents aiguës; j'avais chuté en un coin de prairie non fauchée, dont les herbages poussaient dru autour de moi... Dieu a toujours pitié... Tout de même, encore que je fusse tombée au milieu du sainfoin et de l'esparcette, non plus au milieu des épines, le sang me coulait de partout, des genoux abondamment, beaucoup moins fort de mon visage et de mes mains déchirés dans le roncier.

— « Seigneur, Seigneur, pourquoi m'avez-vous abandonné? *Eli, Eli, lamma sabacthani!...* »

— Oh! ne croyez pas, monsieur le curé, que la douleur fût intolérable. Je la tolérais très patiemment, au contraire, par l'idée que ces gouttes jaillies de ma chair, s'il plaisait au ciel de les prendre pour agréables, chasseraient non seulement M. Léonidas Dufour de Saint-Alexandre, mais quantité d'autres prêtres indignes des églises de Saint-Fulcran et de Saint-Pierre, à Lodève, de la Madeleine et de Saint-Aphrodise, à Béziers. Examinez, d'ailleurs, comme la Providence, nuit et jour préoccupée de nous, s'entend à mettre le remède à côté du mal. Le corps me brûlait et, sous le soleil,

terrible au long de la côte aride des Treize-Vents, je ressentais une soif qui m'était le plus affreux des supplices... Ah! une gorgée d'eau! une gorgée d'eau!...

— « J'ai soif! j'ai soif! *Sitio! sitio!* criait le divin Sauveur sur la croix... »

— S'il m'était accordé de boire, me semblait-il, je recouvrerais mes forces, j'accomplirais la promesse faite à Dieu... Je regarde, je regarde de vingt côtés. J'aperçois Villecelle à ma droite, puis à ma gauche, dans le fond de la vallée d'Orb, le clocher pointu d'Hérépian... C'est quand mes yeux reviennent de visiter les environs, qu'à dix pas de moi, en un ravin, entre deux roches nues, ils démêlent un filet d'eau coulant à son aise vers Lamalou. C'est le ruisseau du Bitoulet, comme on l'appelle dans le pays...

« Monsieur Texte » succombe encore une fois à la tentation et murmure :

— « Le Seigneur convertit en étangs les amas de pierres et fait jaillir des fontaines de la roche nue... *Qui convertit petram in stagna aquarum et rupem in fontes aquarum.* »

— Comment me suis-je levée de l'herbe où j'étais vautrée? Comment ai-je fait pour avenir au Bitoulet? Suis-je arrivée là avec mes jambes ou sur mes genoux? Je l'ignore, monsieur le curé... Maintenant, sous de gros genévriers, je bois dans le creux de ma main, je bois à ne pouvoir me désaltérer, à me demander si le ruisseau, tout le ruisseau me suffira... Des grives folâtrent, picorent parmi les genévriers, puis un peu plus haut je les aperçois qui mouillent leurs becs dans l'eau courante, en des coins perdus.

— Bonté divine! bonté divine! — balbutie M. de Portiragnes.

Nous ne savons rien trouver, Pascalette, Philippe, moi.

— J'avais emporté un morceau de pain dans la poche de mon tablier, — repart ma tante. — A cet instant de repos très agréable, l'idée me vint de mordre à ma croûte, et je la trempai dans le Bitoulet... La tranquille, la savoureuse dînette!... Je m'étais assise sur une pierre plate rembourrée de mousse verte comme un fauteuil; ma robe, débarrassée du lien qui la retenait, cachait ses bords parmi des touffes de fougères, de romarin, de sauges, et j'éprouvais un plaisir ineffable à remercier la

Providence de ce qu'il lui convenait de faire pour moi en cet endroit perdu des Treize-Vents où, pour surmonter ma lassitude, je découvrais tout ensemble et le boire et le manger.

— « Les oiseaux du ciel nourrirent Élie dans le désert... *Aves cœli...* »

« Monsieur Texte » s'arrêta court. Un embarras de sa mémoire, trop encombrée sans doute.

— Tout de même, l'envie de me prosterner dans la chapelle de Cavimont ne me quittait pas, et, mon pain une fois dépêché, j'aurais voulu repartir. Mais expliquez cela, monsieur le curé! je ne repartais point. Je restais clouée à ma pierre douillette, abritée du soleil par un bouquet de rouvres, me contentant de regarder l'Ermitage, non guère loin de moi, au lieu de me résoudre à y monter; me contentant, ainsi que j'avais écouté le chant des alouettes, d'écouter les chansonnettes des grives sous les genévriers. Vous ne vous imagineriez jamais comme, de ma place à l'ombre, le Bitoulet reluisait merveilleusement! Vous avez vu des rétameurs ambulants rétamant des casseroles sur le Planol: ce ruisseau courant vers Lamalou, on l'aurait cru nettoyé aux étoupes, tant il ressemblait aux casseroles sous l'étain fondu. Mes yeux se complaisant à cette curiosité, je ne bougeais aucunement... Tout d'un coup, un remords me pique profond à la conscience, et m'aide à me replanter debout sans trop de douleur. Cinq quartiers de rocher, roulés dans le lit du Bitoulet, servent de passerelles pour le franchir. L'heureux hasard! Mon genou droit ne va presque plus, entamé jusqu'à l'os; mais la mort serait préférable à la désertion de mon serment. En me complaignant, je me risque, l'*Ave Maria* aux lèvres. Les passerelles, quoique branlantes, me soutiennent néanmoins. J'en traverse trois sans encombre. Me voilà sur la quatrième, contente, enorgueillie. Mais, soit que mes pieds trop lourds aient mal trouvé leur point d'appui, soit un faux mouvement de ma part, la passerelle tourne sous moi, et je suis précipitée au milieu du courant qui, en cet endroit, forme une mare large et profonde comme le Gouffre-aux-Truites de la rivière d'Orb, aux environs du jardin de Tourel.

— Seigneur! crie M. de Portiragnes.

— Seigneur ! Seigneur ! Seigneur ! crions-nous après lui.

— Dieu me punit d'un excès de confiance en moi-même : toutefois, il ne veut pas me perdre. Des osiers rameux envoient leurs jets à la portée de mes mains. Je m'y cramponne en désespérée. Ce qui donne à mes dix doigts cette énergie extraordinaire, c'est que le Bitoulet, couleur d'argent vif tout à l'heure, m'apparaît à présent rouge d'une rive à l'autre. Une peur effroyable me pénètre que tout mon sang ne se déverse là par mes blessures au visage, aux genoux, aux mains, et j'ai le devoir de me sauver pour accomplir mon vœu... Je ne veux pas manquer de parole à Dieu...

— Admirable ! admirable !

— Ce n'est pas commode de me tirer de là. Les brins d'osier cassent et je replonge dans l'eau. Si seulement je parvenais à saisir ce têtard planté là-bas au milieu des amarines ! Il faudrait pour cela me rapprocher du bord et je ne peux, trop épuisée. Le ruisseau s'en va toujours d'un air tranquille, teint de mon sang, qu'il emporte toujours vers Lamalou... L'emportera-t-il jusqu'à la dernière goutte ? Suis-je condamnée à mourir ici ? Cela me coûte, à vrai dire, de mourir ; mais je me résigne, à la fin, en pensant que peut-être est-il nécessaire que le sacrifice soit consommé...

— Juste le mot de la Passion : « Tout est consommé... *Consummatum est.*

— Je vous avouerai que, sans se fermer tout à fait, mes yeux ne discernent plus nettement les choses autour de moi. Mes vitres se brouillent, comme on dit. Encore un peu, et je ne distinguerai plus rien. C'est triste, tout de même, de s'en aller devant le Juge, quand on est si jeune et qu'on a tant besoin de vivre pour expier ses péchés... J'entends chantonner les grives ; et ces bestioles si gracieuses, je ne sais pourquoi, me donnent un regret de quitter la terre ! A cette seconde, — car Dieu nous a faits si misérables que nous souhaitons pitoyablement de voir sa face le plus tard possible, — à cette seconde, j'ai le sentiment vague que je flotte au-dessus de la mare, enveloppée d'oiseaux, puisqu'on me tire, me tire de force vers les osiers.

— Qui donc vous tire, mademoiselle ? — ose interroger cette Pascalette.

— Un animal, ma fille, un animal dont enfin je démêle le poil dans l'eau et que je reconnais.

— Un animal? — demande M. de Portiragnes, avec une nuance d'effroi.

— C'est Rascal, monsieur l'abbé, c'est Rascal!

— Rascal?

— Oui, Rascal, l'âne de l'ermite de Cavimont. Il était là, paissant dans la prairie, il m'a sans doute entendue crier: « Je me noie! je me noie! » et il s'est précipité. Tant de fois, je lui ai donné des restes de pain, des débris de cassonade rousse, quand, avec son maître, il est venu quêter à notre porte, à Bédarieux... J'aperçois l'ermite accroupi aux environs du têtard que j'ai pu embrasser des deux bras. « Frère Labadié, à moi! à moi! » lui dis-je... Je m'affaisse sur le gazon... Je me sens doucement relevée, doucement soutenue, et je chemine, je chemine, je chemine... Ce n'est pas frère Labadié qui est venu à mon secours, mais Dieu, Dieu lui-même du haut du ciel...

M. l'abbé la regarde avec une sorte de vénération, et prononce:

— C'est de Dieu seul, en effet, mademoiselle, que nous vient le secours, c'est à lui que nous devons recourir sans cesse: « *Deus, in adjutorium meum intende...* »

Après ces paroles solennelles, il règne un solennel silence.

XIII

FRÈRE LABADIÉ ET SON ANE RASCAL

M. le curé de Saint-Louis était peut-être plus désireux que nous de connaître la suite du récit de ma tante, édifiant comme une page de la *Vie des Saints*, et, ne résistant pas à son impatience:

— Au fait, où alliez-vous avec ce Labadié?

— A l'Ermitage de Cavimont, où, moyennant une goutte

d'eau de noix, le Frère me rendit mes sens à peu près partis... Puis, avec des linges imbibés d'eau fraîche, il me banda solidement les genoux...

— Il ne manquait pas d'audace, ce Labadié.

— A moitié étourdie, je le regardais faire et ne m'opposais en nulle façon à ses soins. D'ailleurs, les ermites d'autrefois ne ressemblaient guère aux ermites d'aujourd'hui, et frère Ambroise Labadié, qui avait la réputation d'un saint, méritait sa réputation... Tenez! quand il voulut dégrafer mon corsage, m'aider à me déshabiller pour faire sécher et ma robe et mon jupon de dessous et ma chemise, trempés jusqu'au dernier fil, je n'eus qu'à lever la main et il sortit docilement.

» — Mademoiselle Angèle, me criait-il par la chatière de la porte, dès que vous aurez quitté vos effets, enveloppez-vous dans la couverture de laine de mon lit, couchez-vous vitement dans mes draps, et appelez-moi.

» Je l'écoutai, et mes hardes l'une après l'autre tombèrent sur la terre battue de l'Ermitage.

» — Est-ce fini? s'informait-il, courbé toujours vers la chatière.

» — Non, non, Frère!

» J'étais longue à détacher mes cordons et mes crochets, mais longue!... Les bas surtout me donnaient du mal. Ils étaient à ce point collés que ma peau, quand je les tirais, semblait s'arracher de la chair et vouloir venir avec. J'éprouvais de véritables brûlures de vésicatoire...

» — Est-ce fini? redemandait le Frère.

» — Encore une minute!

» En effet, une ou deux minutes après, je me trouvais couchée sur le lit de l'ermite, pliée, repliée dans sa grosse couverture qui commençait à me tenir chaud.

» — Frère Labadié! Frère Labadié! »

» Il rentre. Il vient tout de suite à moi.

» — Eh bien, comment vous sentez-vous?

» — Je me sens beaucoup mieux dans votre couverture que dans mes habillements... A présent, Frère, si c'était un effet de votre bonté, je vous prierais de faire sécher ma robe et le reste. Il me tarde tant d'aller visiter votre Notre-Dame dans sa chapelle!

» — J'ai là des argelas secs comme de l'amadou, et une flambée remettra tout en état, soyez tranquille. Pour le quart d'heure, il s'agit de vous engarder du froid, de transpirer un brin, si c'est possible... Attendez!

» Il atteignit son vaste manteau de bure accroché à un clou contre la muraille et me le déploya au long du corps pardessus la couverture de laine, car je n'étais pas entrée dans ses draps. En me bordant, ainsi qu'on a coutume de border les enfants au lit, il me disait des mots que, dans mes tourments, je n'entendais pas toujours, mais qui me semblaient très bons et très doux. Une fois, je m'en souviens, il m'appela : « Ma poulotte! ma poulotte!... »

— Ces gâteries, de la part d'un homme, me paraissent singulières, — se récria M. de Portiragnes offensé.

— Il m'avait connue dès l'enfance et il m'aimait!...

— Quel âge avait ce frère Labadié?

— A cette époque, il devait marcher dans les environs de ses quatre-vingt-deux ans.

— Quatre-vingt-deux ans! — s'écria l'abbé, d'un air d'allégresse, où, Gaffarot, sans doute, avait compris quelque chose, car il sourit sournoisement à Pascalette; moi, n'y comprenant rien, je restai muet sur ma chaise comme une souche.

— Peut-être quatre-vingt-trois, je ne me rappelle pas au juste. Ce que je puis certifier, par exemple, c'est qu'il accomplissait ses nonante-sept ou nonante-huit ans, quand il mourut, vers janvier 1809. Quel enterrement magnifique! Vingt paroisses de la vallée d'Orb étaient là, bannières déployées, priant, gémissant, pleurant. Du reste, la preuve certaine de la sainteté du frère Ambroise Labadié, c'est qu'en ces horribles temps de persécution, personne ne l'avait persécuté. Si le syndic d'un endroit quelconque l'eût touché seulement du bout de l'ongle, le pays cévenol se serait levé en masse pour le défendre. Aussi, tandis que de toutes parts les prêtres se cachaient, lui n'avait pas un seul jour discontinué ses quêtes, se montrant avec Rascal, aujourd'hui à Olargues, demain à Truscas, après-demain à Bédarieux, pour recevoir, aux portes, les châtaignes, le froment, le vin, les olives, les amandes, les noix...

— Veuillez ne pas oublier, mademoiselle, que nos ermites cévenols, affiliés de façon plus ou moins régulière à l'Ordre mendiant de saint François d'Assise, sont de simples gardiens de nos chapelles rustiques, qu'ils n'ont reçu nulle ordination, qu'ils sont considérés par l'Église comme de simples sacristains...

— Je sais que frère Labadié n'avait pas le droit de dire la messe; mais, à mon humble jugement, monsieur le curé, il était digne de la dire.

— Enfin, réussit-il à sécher vos vêtements?

— Il allait et venait à travers la grande pièce qui lui servait de cuisine et de chambre à coucher, sautillant, alerte, vif comme un jeune homme, et toujours occupé de moi, uniquement de moi. Tantôt il secouait ma robe, mon jupon, mes bas, étalés sur des escabeaux devant les argelas flambants; tantôt, au fond d'un placard, dans un papier, il atteignait une pincée de citronnelle pour m'en faire une infusion; tantôt il s'approchait de mon lit, me souriait avec mansuétude et s'informait si j'avais chaud, bien chaud, surtout aux pieds.

« — Et Notre-Dame, Frère? et Notre-Dame? quand irons-nous la voir dans sa chapelle? — lui demandais-je, à chaque minute.

» — Alors, vous ne pensez qu'à Notre-Dame?

» — C'est pour l'amour d'elle que je suis venue jusqu'ici; c'est pour l'amour d'elle que j'ai souffert...

» — Et vos parents de Bédarieux?

» — Mes parents de Bédarieux?...

» Je sentis comme si les hautes flammes des argelas brûlaient mon visage. Une honte me tuait... Croiriez-vous que, dans mon souci, dans mon ardeur à me dévouer pour chasser le démon de Saint-Alexandre, pas une fois je n'avais songé à ma mère, à mon père, à mes frères et à mes sœurs, plus jeunes que moi! Quelle dureté de cœur, quelle ingratitude, n'est-ce pas? L'amour de Dieu est bien terrible, quand il nous prend tout entier... »

« Monsieur Texte », endormi, se réveilla brusquement:

— Le saint roi David a dit dans ses psaumes: « Emparez-vous de moi, Seigneur, selon votre parole, et je vivrai... *Eripe me, Domine, secundum eloquium tuum, et vivam.* »

— N'importe, au souvenir des miens en peine de moi, toute ma faiblesse humaine, un moment envolée, me revint; et, comme l'eau d'une source, un courant de larmes pressées creva mes yeux de roc, coula en ruisseaux le long de mes joues...

— « La consolation dans les larmes... *In fletu solatium* », a écrit saint Thomas dans l'hymne : *Veni Sancte Spiritus.*

— Mais il ne faut pas pleurer, voyons, me dit le Frère... Écoutez-moi : tout à l'heure, vous vous rhabillerez. Pendant ce temps, je bouclerai sa barde, je passerai sa bride à Rascal, et nous partirons... En attendant, vous allez prendre une tasse de citronnelle pour vous réchauffer les intérieurs du corps. Cette citronnelle a poussé contre les murailles de la chapelle, et Notre-Dame l'a bénie.

» Quel bien me fit la tisane du Frère! Elle était un peu trop chaude, vraiment, mais je l'avalai tout de même par petites gorgées... O citronnelle délicieuse de Notre-Dame de Cavimont, je ne t'oublierai de la vie!

— « Si je t'oublie jamais, que ma langue se colle à mon palais... *Adhæreat faucibus meis!...* »

» Ma robe, mon jupon, mes bas, à mesure que le feu les pénétrait, remplissaient la maison d'une buée humide. Il faut dire que l'ermite ne cessait de les secouer, de les passer aux flammes pour les faire sécher plus rondement.

» — Et votre coiffe, qui ressemble à un chiffon, si l'on s'en occupait un peu? me dit-il.

» Je portais serré autour de ma tête un béguin de batiste relevé d'un plissé de tulle très délicat, encore que très simple. Pourquoi ne l'avais-je pas dépouillé avec le reste? Je ne sais. Je l'avais oublié. Je l'ôte et le remets au Frère.

» — Eh, Dieu du ciel! quels longs cheveux vous avez, mademoiselle!, s'écrie-t-il.

» En retirant les épingles de mon bonnet, sans y prendre garde j'avais dénoué mes cheveux, qui s'étaient répandus de l'un et de l'autre côté de mon visage. Oui, je les vois encore, ils étaient aussi blonds et souples qu'une fine quenouillée de lin; puis ils frisaient naturellement...

— « Tes cheveux ont le caprice des chèvres... *Capilli tui sicut greges caprarum.* »

— Si je parle de mes cheveux, monsieur le curé, ce n'est pas que j'en fisse cas, que j'en fusse glorieuse, au moins ; mais ma mère les aimait, trouvant que, chez moi, c'était une curiosité, des cheveux blonds avec des yeux noirs...

— « Ses yeux sont plus beaux que le vin... *Pulchiores sunt oculi ejus vino.* »

— L'âge m'a enlevé tout cela, par la volonté de Dieu, qui a bien le droit de reprendre ce qu'il nous a donné, puisque tout lui appartient en nous et hors de nous, sur la terre et dans les cieux... Mais le Frère revint avec une nouvelle tasse de citronnelle. Je ne fis pas plus de façons pour celle-là que pour l'autre. D'ailleurs, pourquoi ne pas vous avouer que, ressemblant en cela à la plupart des femmes de notre Midi, j'étais assez gourmande de tisane en mes jeunes ans? Je me suis corrigée depuis, et maintenant, quand je me trouve dans l'obligation d'en boire de toute nécessité, je la bois sans sucre pour éviter la tentation... L'ermite m'examinait tendrement, avec un bon gros rire qui donnait le branle à sa barbe fort longue, un peu jaunie aux extrémités, par l'effet de la vieillesse sans doute.

» — Vous pouvez lécher le bol, mademoiselle, me dit-il, je n'ai pas économisé la cassonade.

» Et il ajouta, d'un commandement très doux :

» — A présent, vous allez vous vêtir, tandis que je préparerai Rascal.

» — Alors, Frère, vous ne me permettrez pas de me prosterner aux pieds de Notre-Dame, qui m'attend?

» — Nous entrerons à la chapelle, nous chanterons un *Adoremus*, puis nous filerons vitement. Le soleil tombe derrière le pic de Caroux, et nous n'arriverons pas à Bédarieux avant la noire nuit.

» Comment! il était si tard! Comment! la journée était déjà finie! Je n'en revenais pas, et cela m'attristait l'âme. Durant mes réflexions, l'ermite disposait mes effets, pièce à pièce, sur le lit, après les avoir lissés de sa main chauffée aux flammes, large, pesante comme le fer à repasser de Pascalette.

» — Hardi! hardi! me répéta-t-il.

» Il n'avait pas prononcé ce mot, qu'un braiement énorme, à grosses saccades, prolongé, retentit au dehors, pénètre par la chatière, remplit l'Ermitage.

» — Que se passe-t-il donc que Rascal m'appelle si fort? murmure Labadié.

» Il se hâte vers la porte ; mais la porte s'ouvre à tout battant, avant que sa main en ait touché la cadole... Mon père !

— Votre père !

— Il était vif comme la poudre, et son premier mouvement, à ma vue, — j'étais pourtant bien tranquille sur le lit de frère Labadié, — fut de se mettre dans une colère épouvantable. Je l'aurais calmé, si j'avais pu lui dire un mot ; mais je demeurais saisie et ne comprenais rien aux reproches dont il accablait l'ermite, en le menaçant du poing. Enfin, il me fut permis d'ouvrir la bouche. Ah ! quel changement, alors !... Mon père, — qu'on accusait à la maison de nourrir quelque préférence pour moi, — en apprenant mon aventure, ma marche si pénible sur les genoux, à travers les Treize-Vents, ma noyade dans le Bitoulet, m'embrassait, me rembrassait, serrait, resserrait les mains au frère Ambroise, s'excusait, le remerciait à l'infini. Des larmes, aussi grosses vraiment que des fèves de chez Tourel, des larmes qu'il voulait retenir et qui débordaient ses paupières malgré lui, me disaient la mortelle inquiétude où il venait de vivre, la mortelle inquiétude où l'on vivait encore à Bédarieux.

» — Lève-toi et allons-nous-en ! m'ordonna-t-il, d'un ton brusque à force de tendresse.

» — Oui, mon père, balbutiai-je.

» — Quand je songe que, sans les demoiselles Giscardet, de la Place-aux-Fruits, qui m'ont mis sur ta piste, je ne t'aurais peut-être pas encore retrouvée !...

» — J'étais sur le point de vous ramener mademoiselle Angèle, moi. Et, tenez, quand vous êtes entré, je me préparais à barder et à brider Rascal.

» — Lève-toi ! me répéta mon père.

» Il sortit avec l'ermite, en refermant la porte.

» Monsieur le curé, aucun mot ne vous exprimerait mes tortures, quand j'essayai de descendre du lit de l'ermite et de me planter debout. Si je n'avais eu à ma portée le haut dossier d'une chaise pour m'y soutenir, je m'étalais sur la terre battue de la chambre. Ce n'était plus de la cuisson que

j'éprouvais aux genoux ; j'avais là deux brasiers d'argelas allumés qui me donnaient un mal au cœur, une faiblesse!... Par une peur effroyable de m'évanouir, je renonçai à dénouer les linges assujettis sur les blessures de mes genoux et je respirai tout de suite un peu plus à l'aise... Je passai ma chemise, je passai mon jupon, je passai ma robe... Je mis beaucoup plus de temps pour les bas, mais je finis par venir à bout de cette besogne, la plus atroce de toutes. D'énormes gouttes de sueur, mêlées à de grosses larmes, me pleuvaient du front, des yeux, sur les mains.

» Mon père et l'ermite reparaissent.

» — Rascal est prêt, me disent-ils tous les deux.

» — Mais, mon père, nous devions, frère Labadié et moi, aller chanter un *Adoremus* dans la chapelle, devant Notre-Dame, soupirai-je.

» — Vous le chanterez en route, votre *Adoremus*. Le temps nous manque.

» Je demeurais immobile, n'osant hasarder un pas, par crainte de tomber. Mon père, impatient, m'enlève d'une brassée et, sans le secours de l'ermite, m'installe sur la barde de Rascal, lequel, touché d'une bonne tape, commence à descendre vers la vallée d'Orb par le sentier d'Hérépian. En longeant le Bitoulet, je détournais la tête malgré moi. Cette eau, où j'avais manqué périr, me gênait. La lâcheté est si naturelle aux femmes!... Frère Ambroise conduisait son âne par la bride et chantait, d'une voix demeurée assez forte en dépit de son âge : *Adoremus in æternum sanctissimum sacramentum!* Les grives et les alouettes, en train de se coucher, accompagnaient l'antienne, de l'intérieur des buissons, aussi gentiment que des acolytes à l'église.

Moi seule, je ne chantais point ; je continuais de pleurer, déchirée jusqu'au fond de l'âme par la pensée que je rentrais à la maison vide de bonnes œuvres, sans avoir accompli mon vœu.

Neuf heures sonnaient à l'horloge de Saint-Alexandre, comme nous arrivions à Bédarieux. L'ermite ne s'était pas trompé : il faisait noire nuit.

XIV

« LA ROUSSELLE » SUR LE PAVOIS

Nous nous tenions groupés autour de ma tante, dans une attitude d'admiration et de respect. A certains moments, M. Rudet de Portiragnes joignait les mains; puis ses lèvres murmuraient des mots latins, comme s'il récitait le bréviaire. Il priait pour notre sainte. Philippe et Pascalette, encore que serrés fort étroitement l'un contre l'autre, ne songeaient en nulle façon à s'amuser, à se taquiner, à se caresser selon leur habitude. Leurs yeux grands ouverts, ils regardaient à droite, à gauche, je ne sais où et je ne sais quoi. Peut-être, de la rue de la Digue où nous étions, regardaient-ils vers Notre-Dame de Cavimont, qu'ils connaissaient pour y aller en pèlerinage avec toute la ville, une fois l'an, le 16 août, jour de la fête de saint Roch, — un saint de nos pays, un saint né à Montpellier.

Pour moi, après cette ascension de ma tante vers la crête des Treize-Vents, comparable à la montée de Notre-Seigneur vers le Calvaire, j'ignore si ma cervelle surmenée pensait à rien de précis... Ah! pardon, en me serrant fortement la tête, le souvenir me vient que les genoux de ma pauvre tante, meurtris aux pierrailles de l'affreux chemin, me préoccupaient beaucoup, et que je manquai de pousser un cri en me remémorant ses souffrances, lorsqu'il avait fallu enlever les linges du Frère, collés à sa chair, sans doute noirs de sang caillé.

Mais vraiment, on aurait cru que M. l'abbé, à l'affût de nos pensées à tous, lisait au fond de mes inquiétudes, car cette question lui échappa soudain :

— Et vos genoux, mademoiselle?

— Moyennant des compresses d'eau tiède longuement appliquées, ma mère parvint à enlever petit à petit les linges de Labadié, que nous lui restituâmes d'ailleurs quelques jours

après, bien lavés, bien raccommodés, presque neufs. Ma mère, économe comme une fourmi, avait enveloppé dedans une grosse aumône, dont le Frère se montra satisfait et très reconnaissant...

— Veuillez excuser ma curiosité, mademoiselle Sicard : votre boiterie de la jambe droite date-t-elle de l'époque de votre grand sacrifice?

— Oui, monsieur le curé, elle date de l'époque de mon sacrifice. C'est seulement au bout de six mois passés dans mon lit que mes jambes affaiblies recommencèrent à me porter, et que je fus à même d'essayer quelques pas timides à travers ma chambre, aujourd'hui soutenue par les miens toujours à mes côtés, demain par mes chères amies, les demoiselles Euphémie et Baptistine Giscardet, la bonté même, le dévouement même... Finalement, notre médecin, M. Baldy, me dit qu'un os de mon genou droit, qu'il appela la « rotule », si je ne me trompe, avait été déplacé et que, dorénavant, je serais boiteuse. Je fus boiteuse, en effet, et je le suis restée.

— Oh! que cette nouvelle de votre médecin dut vous affliger!

— Mais au contraire, monsieur le curé, mais au contraire! En m'infligeant cette petite incommodité, Dieu me laissait un souvenir inoubliable de ce que j'avais tenté pour sa gloire, et, conséquemment, continuait à me combler. Durant cette année de claustration, je connus la joie de vivre dans une prière constante. Mon genou malade se raidit, se souda sans douleur, presque sans que je m'en aperçusse. J'étais dans notre maison à l'égal d'une religieuse dans sa cellule, vaquant uniquement à la grande œuvre de mon salut. La paix ineffable, la douceur quasi céleste que je goûtai en ces temps bénis! Quelles délices!... Mes parents ne demandaient qu'une chose à Dieu : le rétablissement de ma santé, et leur tendresse ne songeait aucunement à contrarier mon désir obstiné d'adoration dans ma chambre convertie en un véritable oratoire, en une manière de tabernacle, si je ne craignais pas de profaner ce grand mot. Les seuls bruits qui me parvenaient du dehors par les demoiselles Giscardet, fidèles à venir chaque jour réciter les Petites Heures de la Très-Sainte Vierge avec moi, ne me donnaient du reste guère envie de sortir.

Ah! nous en passions, des après-midi, dans la prosternation la plus humble!... Un changement se produisit tout à coup. Mes amies m'apprennent que M. Léonidas Dufour a disparu, qu'on ignore où il est, que l'église Saint-Alexandre, ouverte à deux battants, s'offre là, déserte, abandonnée, pleurant...

— Cette figure de l'église Saint-Alexandre qui « pleure », est tirée de la Sainte Écriture, où il est écrit : « Les chemins de Sion pleurent parce que personne ne vient aux solennités... *Viæ Sion lugent quia nemo venit ad solemnitates.* »

— Si, aujourd'hui même, nous allions y réciter nos Petites Heures ? leur dis-je.

» — Vous n'y pensez pas! me répond Euphémie, l'aînée des deux sœurs.

» — Ce serait si beau de pénétrer, les premières, dans Saint-Alexandre, d'y prier les premières! Nos prières seraient un commencement de purification...

» — En effet, ce serait très beau, articule Baptistine, la sœur cadette, à peu près décidée.

» — C'est une folie, Angèle : vous êtes incapable de marcher encore, insiste Euphémie.

» — Je marcherai, dussé-je en mourir!

» Sans répliquer un mot, mon amie tire son paroissien de sa poche, cligne de l'œil à Baptistine, et elles commencent l'Office de la Très-Sainte Vierge... Que pouvais-je faire? Je me joignis à elles.

— En vérité, ces demoiselles Giscardet étaient d'une indifférence! fit observer M. de Portiragnes, irrité.

— Il ne faudrait pas les juger trop sévèrement, monsieur le curé : elles étaient si malheureuses!

— Malheureuses?

— Hélas! oui. Dès cette époque, leur jeune frère Benjamin leur causait tant d'ennuis!... Vous connaissez Benjamin Giscardet, n'est-ce pas?

— Pardon, mademoiselle! je ne le connais pas, et ce que j'apprends de lui journellement ne me donne nulle envie de le connaître. Du reste, M. Benjamin Giscardet ne réside pas sur la paroisse de Saint-Louis, et c'est à M. le curé de Saint-Alexandre d'essayer de prendre dans ses filets ce gros

brochet, ce pilier de café, ce sempiternel joueur de cartes, ce fumeur enragé...

Comme atteint par ces derniers mots, Philippe dressa la tête et, avec une incroyable effronterie :

— Monsieur l'abbé, dit-il, ne m'avez-vous pas conté qu'à l'armée des Princes, durant notre fameuse Emigration, tout le monde fumait, et que vous-même aviez fini par prendre goût au tabac?

— M. Benjamin Giscardet n'est pas soldat...

— Mais il est confiseur, et un confiseur a bien le droit de fumer, si ça l'amuse.

— C'est une inconvenance qui regarde sa clientèle et ne me regarde point... D'ailleurs, si je lui passe la pipe, — ce que je fais volontiers, en souvenir de l'armée des Princes et de mes propres faiblesses, — je ne lui passe pas ses interminables parties d'*impériale*, d'*écarté*, de *bézigue*, de *domino*, de *dames*, qu'il ne craint pas, le dimanche, au vu et su de toute la ville, de continuer jusque durant les offices. C'est un scandale abominable.

Et, s'adressant à ma tante *ex abrupto :*

— Alors, dès sa plus tendre enfance, M. Benjamin Giscardet désolait ses sœurs?

— Je ne me souviens guère si Benjamin, qui, vers 1795, pouvait avoir de treize à quatorze ans, fumait déjà. Ce que je n'ai pas oublié, ce sont les réprimandes, les soufflets d'Euphémie, quand il s'attardait dans le quartier du Château, où des gens de rien avaient ouvert deux cafés, des réunions populaires...

— Comment! mademoiselle Euphémie flanquait des claques à son frère? s'écria Gaffarot, furieux.

— Plus âgée que Benjamin, elle avait le droit de le corriger, — susurra ma tante, naïve, se reportant aux temps disparus où, dans nos familles du Midi, les gifles, les taloches, les gourmades de toute sorte, au moindre prétexte, pleuvaient dru sur les enfants.

— Et il supportait cela, lui?

— Il était bien obligé de le supporter.

— C'est qu'alors il manquait de courage... A sa place!...

— Philippe! intervint, d'autorité, le succursaliste de Saint-Louis.

— Voyons, monsieur l'abbé, quand, dans votre pays du Rouergue, vous étiez petit, auriez-vous souffert qu'on vous giflât?

— Mais, mon cher enfant...

— Non, monsieur l'abbé, vous ne l'auriez pas souffert.

Pris d'un embarras cruel, M. Rudet de Portiragnes demeurait bouche bée.

— Écoute-moi, Philippe, et ne te monte pas ainsi, — reprit ma tante de sa voix fine, insinuante, d'alouette de saint Bonaventure. — Tu as éprouvé et tu éprouves encore chaque jour le malheur d'être orphelin, n'est-il pas vrai?

— Vous me faites souffrir, mademoiselle, — bégaya Gaffarot sourdement. — Je vous en prie, parlez-moi d'autre chose.

— Apprends donc qu'Euphémie, Baptistine, Benjamin Giscardet étaient orphelins de père et de mère, ce qui imposait aux sœurs l'obligation de veiller sur leur frère, moins âgé qu'elles de dix ans. Or, ce frère tendrement aimé, ce « Benjamin », était un petit drôle galopant sans cesse à travers les rues, criant, tapageant, faisant de mauvaises connaissances et de mauvais coups, mangeant et buvant dans les auberges avec les pires compagnons...

— Eh bien! à quoi cela a-t-il servi de le battre dans son enfance, puisque, aujourd'hui, à soixante ans passés, il continue la même vie?

— Alors, d'après toi, mon bon Philippe, il fallait le laisser à toute occasion rompre son licol et lui permettre d'aller, avec les mauvais sujets de la ville, s'attabler chez la Rousselle?...

— La Rousselle? cria Gaffarot, émoustillé.

— La Rousselle? interrogea M. de Portiragnes.

— La Rousselle? demanda cette Pascalette de Pascal, en baissant les yeux.

— La Rousselle? questionnai-je à mon tour, d'une voix trouble.

Notre sainte, au regret sans doute d'avoir prononcé ce nom, se mordit la langue et demeura muette, coite, attrapée. Mais, M. l'abbé insistant :

— Peut-être cette Rousselle était-elle quelque mauvaise fille de ces temps calamiteux?

— La dernière des dernières, une véritable horreur vomie

de l'enfer sur Bédarieux. Qu'il vous suffise de savoir, monsieur le curé, qu'un jour de la Fête-Dieu, la Rousselle, droite de toute sa longue taille, fut promenée sur un brancard par les places et par les rues de la ville. Et quand on songe que M. Léonidas Dufour, avec la croix, avec des encensoirs fumants, des acolytes et des chantres, présidait à ces abominations!... Moi, je ne vis pas cette procession satanique; mais les demoiselles Giscardet l'aperçurent de leur fenêtre, cachées derrière les rideaux, et m'en rapportèrent les détails par le menu. La Rousselle, paraît-il, une couronne de roses fraîches au front, vêtue d'une robe blanche traînante, où l'on avait piqué des étoiles de papier doré, se tenait debout sur la planche, un bouquet à chaque main, l'air tranquille, enveloppée de ses longs cheveux roux, qui la drapaient des épaules aux talons comme un manteau...

— Dites donc, mademoiselle Angèle, elle devait être crânement jolie, la Rousselle! — gloussa Gaffarot, avec un claquement bizarre du pouce et de l'index.

— La misérable, contrefaire la très sainte Vierge!... Mademoiselle Euphémie m'a conté qu'au moment où cette créature défila devant elle, ses cheveux roux, qui lui avaient valu son nom de « Rousselle », la léchaient, pareils à de longues flammes d'incendie... A travers cette fête abominable, l'enfer la suivait.

— L'enfer s'est trouvé toujours associé aux saturnales de la Révolution, prononça M. l'abbé.

— Mais Dieu ne veut pas que le règne du démon soit de longue durée. La Rousselle tomba de son estrade, comme M. Léonidas Dufour de l'autel, fut balayée aux ordures, roulée au ruisseau, périt enfin, privée des sacrements, dans une masure de la rue du Puits, souillée jusque par-dessus le toit de tous les vices de la bête...

— Et c'était dans cette masure que Benjamin Giscardet allait voir la Rousselle? demanda Gaffarot.

— Assez sur ce chapitre scabreux, mademoiselle, si vous le voulez bien, dit M. de Portiragnes, non sans violence.

Puis, d'un ton apaisé, presque caressant :

— A quoi vous décidâtes-vous, après le refus des demoiselles Giscardet de vous suivre à l'église?

— J'attendis la nuit, fiévreusement, et, dès que tout le monde fut couché, je me sauvai pour aller prier à Saint-Alexandre, comme, une année auparavant, je m'étais sauvée pour aller prier à Notre-Dame de Cavimont. Par exemple, je ne marchais pas aujourd'hui du même train hardi que j'avais marché au temps jadis. Ma boiterie était toute neuve, et je ne savais pas encore m'en servir. Je tombai deux fois : la première, vers le milieu de la rue des Aires, vis-à-vis la boulangerie Beaumel; la seconde, au coin de la rue du Puits, vis-à-vis la maison de M. Benoît, le mercier. Dans la rue des Aires, ma chute ne fut rien, et je me redressai promptement; mais, au coin de la rue du Puits, mon genou droit, encore enflé, avait buté contre un caillou, et il me fut impossible de me replanter debout, en dépit de mes deux mains qui se cramponnaient comme des griffes à la devanture de M. Benoît.

— Et alors?

— Alors, force me fut d'attendre le passage de quelqu'un pour m'assister... Et penser que j'étais à cinquante pas seulement de Saint-Alexandre!... J'entendis sonner minuit à l'horloge du clocher, la seule chose que la Révolution n'eût pas dérangée à Bédarieux...

— Et alors? répéta M. Rudet de Portiragnes.

— Alors, j'entendis une voix qui chantait :

Nous entrerons dans la carrière...

— C'est un des versets de *la Marseillaise,* ça!

— On ne chantait plus de cantiques, monsieur le curé; d'un bout à l'autre de notre ville, devenue impie, on ne chantait que *la Marseillaise,* et depuis longtemps... Moi, couchée de mon long sur le pavé, j'écoutais cette voix sonnante qui montait dans la nuit, et je l'écoutais attentivement, de mes deux oreilles, car je croyais la reconnaître... Oui, oui, je la reconnaissais. Je criai aussitôt de toutes mes forces : « Benjamin! Benjamin!... »

— Benjamin Giscardet?

— C'était lui... Malheureusement, il n'était pas seul, monsieur le curé.

— Avec qui était-il?

— Avec la Rousselle.

— Avec la Rousselle? nous écriâmes-nous tous.

— Ah! ils eurent bientôt fait de me replanter sur pieds. Mais, quand il me fallut mettre une jambe devant l'autre, je ne pus, je ne pus absolument. A cette minute d'une angoisse inexprimable, je me sentis soulevée : Benjamin et la Rousselle me portaient.

» — Je veux aller à l'église! je veux aller à l'église! leur répétais-je sans fin.

» Eux, n'avaient pas l'air de m'entendre, marchant sous le ciel où brillait une lune claire et ronde comme une hostie consacrée...

» Quel bruit! quel remue-ménage ils firent dans notre escalier! Benjamin, trouvant la chose drôle, sans doute, s'esclaffait joyeusement, tandis que je pleurais. Je n'ai rien à reprocher à la Rousselle, silencieuse, recueillie. Cette pauvre fille perdue n'eut pour moi que trois mots, trois mots très doux et très tendres :

» — Ah! mademoiselle Angèle!... »

» Je ne saurais vous exprimer de quel geste délicat, pudique, léger, enveloppant, elle, qui soutenait mes jambes, retenait mes jupons autour de mes mollets... Puis, en me quittant, elle me frisa les deux joues d'un baiser qui, malgré tout, me fit plaisir...

— Vous voyez ce que sont les femmes, vous le voyez! — interrompit Gaffarot, s'esclaffant comme, il y avait plus de quarante ans, avait dû s'esclaffer Benjamin Giscardet.

— Il est rare que Dieu se retire complètement de sa créature, soupira, non sans tristesse, M. de Portiragnes.

— Surtout si sa créature est femme, — insista mon ami, toujours singulier dans ses réflexions.

— Dieu, qui a tout créé, le firmament avec ses astres, la terre avec ce qu'elle « contient », ne distingue pas entre l'homme et la femme, mon cher Philippe.

— Dieu a bien tort, monsieur l'abbé, je vous jure qu'il a bien tort...

— Tu divagues, mon enfant. Je t'invite à te taire, et cela tout de suite!

— Tenez, monsieur l'abbé, voici Pascalette de Pascal. Elle ne ressemble pas du tout à la Rousselle, puisque Pascalette est brune et que la Rousselle était rousse. Mais elle est femme, la fillette du clocher, et, si jamais il lui arrivait de se mal conduire, Dieu, j'en suis sûr, lui resterait tout entier au fond de l'âme.

— Je te répète que tu divagues. Tais-toi!

— Regardez Pascalette, monsieur l'abbé, et dites-moi si Dieu ne lui a pas fait le plus beau visage du monde, les yeux les plus brillants du monde, le nez le plus retroussé et le plus spirituel du monde...

Et, après une pause de trois secondes, l'air égaré, comme fou :

— Monsieur l'abbé, je vous supplie de me permettre d'embrasser Pascalette de Pascal... J'en ai besoin...

— Je te le défends! je te le défends!...

Hélas! avant que M. de Portiragnes eût proféré par deux fois ce cri, j'ignore comment s'était arrangé cet effroyable Gaffarot: le fait est qu'il avait harponné notre petite ouvrière de semaine, et lui avait marbré les joues de baisers rudes et claquants comme des châtaignes sous la cendre. Et la coquine qui, au lieu de se débattre, s'était laissé prendre sans résistance, au nid!

Nous étions tous debout, la bouche pleine de reproches, d'invectives, les poings levés et menaçants. Enfin, grâce à l'autorité de M. le curé de Saint-Louis, surtout à un geste coupant comme une hache qui partagea en deux le groupe enlacé de Pascalette et de Philippe, la fille du sonneur de Saint-Alexandre, se trouvant à regret dégagée de l'étreinte, s'échappa à travers notre escalier.

—Pour toi,—dit M. de Portiragnes à mon ami, qu'il retenait au collet d'un crochet solide,—tu ne sortiras pas. Nous réglerons cette affaire ensemble, tout à l'heure, au faubourg... Peut-être, après tout, M. le principal Pouyadoux est-il fondé à ne plus te vouloir au collège... Polisson, va, polisson!...

XV

CHUT! CHUT! CHUT!...

Il est évident, — j'étais demeuré très attentif à la scène, — qu'en s'emparant de Pascalette et la mangeant avec cet appétit, Philippe ne savait trop ce qu'il faisait. Il avait bondi à cette fille du clocher, l'avait saisie, lui avait en quelque manière mordu les joues, ainsi qu'il en était coutumier parmi les pampres du Roc-Rouge ; mais sa tête était perdue, il n'y était plus, absolument plus. La preuve que ce mouvement avait été un vrai coup de folie, c'est l'attitude de Gaffarot sous la poigne de M. de Portiragnes. Lui, impatient du joug à l'égal d'une bête sauvage, lui qui se serait fait écharper avant de permettre au plus déterminé de la ville de l'effleurer du bout de l'ongle, visage à visage avec M. l'abbé, ne bougeait, ses bras ballants le long du corps, le front soucieux, les yeux soumis.

Le spectacle de mon ami, pris au piège comme quelque rude campagnol des champs au filet, montrant piteuse mine sous la main crispée de M. de Portiragnes, me navra, et mon gosier étranglé laissa filtrer ce long mensonge :

— Je vous jure, monsieur le curé, que, lorsque Philippe a serré si fort Pascalette, c'était sa sœur Marguerite qu'il croyait serrer.

— Allons donc ! ricana M. l'abbé.

— Vous savez, insistai-je, si Philippe a pris l'habitude d'embrasser ses sœurettes, « les Hirondelles », depuis la plus grande, Marguerite, jusqu'à la plus petite, Marie...

— Est-ce vrai, ça, Philippe ?

— Mes sœurs sont tout pour moi, monsieur l'abbé.

Et, avec une émotion qui assourdissait sa voix :

— Oui, j'aime mes quatre sœurettes, oui, je pense sans cesse à elles, oui, je m'occupe sans cesse d'elles, surtout de Marie, le vivant portrait de ma mère.

— Alors, quand tu tenais Pascalette, c'était ta sœur Marguerite que tu croyais tenir?

— Est-ce que je le sais, moi! répondit-il, moitié troublé, moitié furieux.

— Noble enfant!... murmura M. de Portiragnes, de petites larmes claires au bout des cils.

Il laissa aller Philippe, qui se rassit à côté de moi.

Ma tante, gagnée par l'attendrissement général au souvenir des « Hirondelles », trouva ces paroles touchantes:

— Eh! eh! Marguerite de Cazilhac a presque la taille de Pascalette, et Philippe a bien pu s'y méprendre, en effet. Mon Dieu! comme elle s'étire, cette Marguerite, comme elle s'étire! Avec ses cheveux, aussi blonds que l'or de mon ostensoir, avec son visage aussi blanc que la nappe de l'autel, elle ressemble tout à fait à un lys, la fleur de pureté, la fleur chérie de la très sainte Vierge.

Ma tante achevait à peine, que des mots doucement murmurés, on aurait cru gémis, nous arrivent par la porte demeurée entr'ouverte.

— Vous avez un pauvre dans l'escalier, mademoiselle Sicard, dit M. de Portiragnes. J'ai aperçu, du reste, en venant rue de la Digue, Phalbétas avec sa fille Céline.

Il glisse deux doigts dans une pochette de sa soutane cachée sous la moire de sa ceinture, palpe un double sou, et, le tendant à Philippe qui, au premier balbutiement du quémandeur, s'est dressé sur ses jarrets:

— Tiens! donne-lui ça.

Gaffarot ne sort pas, il s'élance.

— Quel cœur compatissant que ce fils de Marie-Anne de Cazilhac! — balbutie ma tante. — Il faut le reconnaître, monsieur l'abbé, si Philippe est prompt aux sottises, il est encore plus prompt aux bonnes œuvres... Et quand je songe que M. le principal Pouyadoux n'a su voir encore aucune des qualités de ce cher enfant!

— Mademoiselle, pour discerner les vertus dont Dieu, dans sa miséricorde, a pu déposer le germe en nous, il faut aimer; et M. Félibien Pouyadoux, ce roturier rancuneux, déteste Philippe de Cazilhac.

— Peut-être, s'il n'avait pas tué la « Cécile » de Tourlas!... hasardai-je.

On me regarde, non sans surprise; je me suppose fort intéressant, et j'ajoute :

— Mais quel plaisir peut donc prendre Philippe à jaboter avec les Phalbétas?

Il est certain qu'on ne cessait de bavarder dans l'escalier. Durant les longues paroles de M. l'abbé à ma tante, deux ou trois mots articulés par Gaffarot m'avaient sifflé aux oreilles, et une curiosité me brûlait de savoir ce qui pouvait bien se passer entre mon ami et le pauvre posté par là. Ne tenant plus à mon envie, je me lève. Mais aussitôt M. de Portiragnes, qui, lui aussi, a entendu et n'est pas sans inquiétude, appelle :

— Philippe! Philippe!

— Monsieur l'abbé, — répond l'autre, — j'ai beau lui chanter sur tous les tons que vous lui pardonnez, elle ne veut pas venir.

— Elle?

— Eh! oui, Pascalette de Pascal.

— Je lui ordonne de rentrer!

Incontinent, la fillette du sonneur de Saint-Alexandre apparaît dans le cadre de la porte, humiliée, honteuse, ses mains jointes tendues en avant pour implorer sa grâce. Gaffarot, grandi, est planté à côté d'elle, un bras passé à la taille mince de la petite, qui, sans cela, tomberait peut-être en faiblesse. Une chose, que je n'avais pas remarquée auparavant, me frappe : le béguin si mignon de Pascalette, dont la dentelle, froissée, foulée, se détache de la batiste au-dessus de l'oreille gauche; puis l'ébouriffement de ses cheveux, rabattus à l'ordinaire avec tant de goût, tant de soin, à présent dérangés, emmêlés, bouleversés. On ne voit plus la ligne blanche, lumineuse comme une ligne tracée à la craie sur le tableau de mathématiques du collège, les coupant en deux parts égales : une aile de corbeau bien lisse sur une tempe, une aile de corbeau bien lisse sur l'autre. Tout cela, à cet instant, plus embrouillé qu'un écheveau de l'établi de ma tante, ne formait qu'une masse noire, noire conme la nuit, noire comme l'enfer; en un mot, les véritables poils de chèvre dont avait parlé M. l'abbé : *Capilli tui*... Je ne me souviens pas de toute la citation...

— Pourvu que, dans l'escalier, ce Gaffarot incorrigible, ce

Gaffarot sans frein, n'ait pas continué ses caresses, ses embrassades ! — pensai-je avec épouvante.

Pascalette n'osait avancer. M. de Portiragnes lui prit la main avec la familiarité tendre dont il usait, à vrai dire, à l'égard de tout le monde, mais plus particulièrement à l'égard des jeunes filles du faubourg Saint-Louis, qu'il avait baptisées pour la plupart, et qu'il aimait à reconnaître, à cajoler d'un mot aimable, quand il les rencontrait à la sortie des fabriques ; il lui prit la main et l'attira :

— Mon enfant, tu vas passer dans la chambre de mademoiselle Sicard et te donner un coup de peigne. Je t'invite à ne pas en vouloir à Philippe de Cazilhac, si, troublé par le récit des stations douloureuses de mademoiselle Sicard le long de la côte des Treize-Vents, il t'a mis en cet état.

— C'est ainsi que je devais être, ma petite, quand Rascal me retira de l'eau, — dit ma tante, souriant à son ouvrière qui, par une contorsion souple d'anguille, — quelles anguilles en notre rivière de l'Orb ! — glissa du bras de Gaffarot.

— Ah ! oui, Rascal, — ricana mon ami, déçu.

Puis, riant à gorge déployée, mais d'un rire nerveux, où moi qui connaissais le vaurien, je démêlai moins de contentement que de colère :

— Ah ! oui, Rascal, ce drôle de Rascal, qui chantait des *Adoremus* avec frère Labadié !

Et, sa bouche s'ouvrant plus grande pour livrer passage à sa gaieté énorme, — où transpiraient visiblement l'ennui, le chagrin, la fureur de se voir privé de Pascalette, — sans qu'on eût le temps de l'interrompre, il nous jeta encore ces mots grossiers :

— Il m'amuse beaucoup, ce Rascal ! Le cochon de saint Antoine n'était pas aussi adroit que lui.

A suivre la direction de son regard, on devinait que Gaffarot n'avait qu'une idée : se précipiter vers Pascalette de Pascal se lissant les cheveux dans la pièce à côté. Il s'ébranla en effet ; mais, comme il devait défiler devant nous pour atteindre la fille du clocher, M. de Portiragnes lui mit ses mains aux épaules et l'arrêta net.

— Philippe !... — lui dit-il d'une voix où ne perçait ni la

moindre mauvaise humeur, ni le moindre dépit, d'une voix ineffable de tendresse.

Mon ami, au contact de M. l'abbé, à son nom prononcé par M. l'abbé, — parole unique qui l'avait percé d'outre en outre, — chancela, faiblit, tomba sur sa chaise. A travers les dix doigts dont il se cachait honteusement le visage, de petites larmes, aussi luisantes que des têtes d'épingle, filtraient une à une, lentement.

— O monsieur l'abbé! — sanglota-t-il, — ô monsieur l'abbé!...

Et, pleurant plus fort :

— Quand je songe que je vous ai fait de la peine!...

— Alors, tu ne veux plus m'en faire?

— Jamais! jamais plus!

— Travaillerais-tu bien, si, en attendant... si je te prenais tout à fait au presbytère pour tes études?

— Je travaillerais tant que vous voudriez, jusqu'à la fin de mon courage, et mon courage sera grand, monsieur l'abbé, à cause de vous.

— Peut-être, monsieur le curé, s'il vous convenait, avant d'installer Philippe chez vous, d'insister auprès de M. le principal?... — gloussa ma tante discrètement.

— La chose n'est pas possible, mademoiselle... D'ailleurs, je ne saurais m'entendre avec M. Pouyadoux, imbu du déplorable esprit de notre si triste époque. Croiriez-vous que, lorsque j'ai tenté de faire comprendre à cet homme que Philippe de Cazilhac, de sang noble, né pour l'héroïque métier des armes, où il faut de la pétulance, de la hardiesse, de l'audace, ne pouvait être assimilé aux mioches morveux de nos fabricants, gens de couardise et de lucre, il m'a répondu ces mots déplacés, d'une extrême inconvenance : « Au collège, tous les élèves sont égaux pour moi... »? J'ajouterai, mademoiselle, que, durant notre entretien, M. Félibien Pouyadoux n'a cessé d'appeler Philippe, lequel est légitimement « comte de Cazilhac », du surnom odieux de « Gaffarot ». Je me sentais outragé, et, n'eût été ma soutane, j'aurais giflé ce Principal mal appris, qui me faisait affront chez lui.

— Monsieur l'abbé! monsieur l'abbé!... — s'écria Philippe, debout, les poings crispés, secoué de la tête aux pieds comme un roseau sous le vent.

Il ne sut assurément ce qu'il faisait, comme pour Pascalette, car il sauta au cou de M. de Portiragnes et l'embrassa avec emportement.

— Ne va pas te chagriner, au moins, mon cher petit, lui dit l'abbé, ravi de l'attaque soudaine. Bédarieux, qui s'obstine à te juger sur des enfantillages, saura bientôt de quelle famille tu es issu, et de quoi tu es capable... Ah! M. Félicien Pouyadoux te refuse ses professeurs! Qu'il les garde! nous n'en voulons pas. Nous en découvrirons d'autres ici, ou... ailleurs..., à Paris, peut-être...

Et, s'adressant à ma tante fort troublée :

— Mademoiselle, Philippe a mal agi l'autre jour dans la rue du Vignal. Toutefois, je ne vois pas, dans le renversement d'un pot de basilic ou dans le meurtre ridicule de cette pie de Gaspard Tourlas un motif suffisant à rouer un homme en place publique. J'ai fait bien d'autres mauvais coups dans mon enfance et ma prime jeunesse, au pays natal, moi, ce qui ne m'empêcha pas plus tard de servir en qualité d'officier à l'armée des Princes, plus tard encore d'être capitaine dans la Garde Royale, plus tard enfin de devenir un bon prêtre, par la grâce infinie de Dieu...

— Oui! oui! — clabaudâmes-nous, Philippe et moi, battant des mains.

— Pendant ces vacances dernières, — reprit M. de Portiragnes, s'exaltant par degrés, — nous nous sommes occupés, mon cher Philippe, de mathématiques. Dieu, qui te destine à la carrière des armes, la glorieuse carrière de ta race, semble t'avoir doué tout particulièrement pour les sciences. Moi-même, jadis, je ne fus pas malhabile au maniement des chiffres et j'en ai conservé le goût. Suis-moi, mon enfant; Antoine Bezout, dont nous avons feuilleté déjà l'*Arithmétique*, nous attend... Au fait, — ajouta-t-il, revenant à moi et me tirant l'oreille par un geste amical, — pourquoi n'assisterais-tu pas à la leçon? Ce serait autant de pris sur l'ennemi.

Il s'interrompt, et regarde ma tante avec des yeux tellement attentifs, tellement profonds, tellement pleins de choses sous-entendues, que, touchée à l'âme et devinant des secrets très enfouis, elle ne peut s'empêcher de crier :

— Alors, monsieur le curé, vous avez reçu des nouvelles de Paris?

— J'en ai reçu, mademoiselle, et de bonnes.

Puis, baissant la voix de plusieurs tons :

— Monseigneur l'archevêque, qui m'honore de quelque amitié... Mais je vous lirai la lettre de Sa Grandeur... Pour le moment, contentez-vous d'apprendre que l'ennemi commence à capituler et que notre « martinet », Philippe, et nos « hirondelles », Marguerite, Claire, Marthe et Marie, sont à la veille de découvrir de la pâtée à s'y noyer le bec et le jabot... Chut! chut! chut!...

Nous étions dans la rue, que M. Rudet de Portiragnes, en se frottant les mains jusqu'à s'entamer l'épiderme, nous redisait trois fois :

— Chut, mes enfants! chut! chut!

FERDINAND FABRE.

(A suivre.)

PRINCE ET MARIN[1]

Des amis trop indiscrets m'ont demandé de dire les impressions que m'a laissées la lecture des *Souvenirs* du prince de Joinville. J'ai eu l'imprudence de céder à leur vœu. Pour m'excuser, je n'ai que deux titres : l'un est l'affection reconnaissante que cette lecture a inspirée à un vieux légitimiste pour un prince qui n'a jamais cessé de représenter dans toute sa pureté l'esprit et la tradition de la Maison de France; l'autre titre est le privilège que j'ai d'être un des rares survivants de la marine d'avant 1830. Voilà comment je n'ai pu résister à la double tentation de dire ce que je pense et du prince et du marin, et de rendre hommage à la politique de l'un comme aux services de l'autre.

I

Ah! je sais que vous haïssez la politique, Monseigneur! Et pourquoi la haïssez-vous donc, vous qui en avez fait de si bonne et si belle, partout, toujours, sans la chercher? la vôtre, bien la vôtre, loyale, généreuse, désintéressée; la politique d'un Français, d'un prince, d'un marin, qui est Français avant tout et par-dessus tout.

Français d'esprit, de cœur, d'entrailles, M. le prince de Joinville est un vrai Capétien, le digne rejeton de cette race de rois qui nous a gouvernés pendant huit siècles et plus;

1. Prince de Joinville, *Vieux Souvenirs*. Paris, 1894, Calmann Lévy.

qui, avec Robert le Fort, duc de France, sortit tout armée du sol ravagé pour le défendre contre l'envahisseur; qui a fait la France, soudé ses morceaux, et qui, tâche plus difficile, plus neuve et plus haute, a fondé, consolidé, étendu la Nationalité française.

Faire et maintenir la France, telle fut sa mission consciente : tous ses rois, si différents qu'ils fussent de caractère ou de génie, ont compris qu'ils étaient nés pour cela, dans toutes les circonstances, prospérité ou malheur. Rappelez-vous le mot de Louis XIV à Villars : « Avec mon peuple nous triompherons ou périrons. » Et la simple et forte réplique de M. le duc d'Aumale à Bazaine, disant pour s'excuser qu'il n'y avait plus rien : « Monsieur le maréchal, il y avait toujours la France. »

Français jusqu'au bout, ces descendants des fondateurs de la nationalité, quand ils imploraient de ceux qui détinrent le pouvoir durant l'année terrible, de Napoléon III comme de Gambetta, le droit de prendre place dans les rangs de nos soldats; si dégagés de toute ambition personnelle qu'ils allaient jusqu'à déguiser leur nom pour avoir le droit de verser leur sang, ayant pour seule pensée de sauver la France : « Toute la Lorraine, toute l'Alsace, toute cette belle contrée que la vieille monarchie, que mes aïeux avaient faite si française! Hélas[1]!... »

De la féodalité, dont ils avaient effacé en 1789 les derniers vestiges, les rois capétiens conservèrent la seule chose bonne qui nous eût été apportée de la Germanie et que la féodalité s'était appropriée: la religion du serment de fidélité. Ils en corrigèrent le défaut féodal et graduellement arrivèrent à faire placer la fidélité envers le roi au-dessus de la fidélité envers le seigneur immédiat à qui le serment avait été prêté. Ce fut là le ciment de la société française, comme de sa nationalité. Il nous reste encore, depuis qu'on ne prête plus le serment de fidélité, la fidélité au drapeau. Conservons-en précieusement la religion. Quelques-uns l'ont poussée loin, sans compter ce qu'ils y sacrifiaient. Il n'est pas bon de changer le drapeau; et, quand une fois on l'a changé, il vaut mieux se tenir au nouveau.

1. *Souvenirs*, p. 146.

Le 2 septembre 1830, je rentrais à Alger à bord de la frégate *la Didon*. Nous étions partis sous le drapeau blanc pour aller évacuer Bône, dont la garnison était compromise, si les mauvais desseins qu'on soupçonnait aux Anglais se réalisaient. A Alger, nous trouvâmes tous les bâtiments sur rade pavoisés de drapeaux tricolores, et nous reçûmes dans la journée l'ordre d'arborer le lendemain, à midi, le nouveau pavillon. Au jour, nous hissâmes le pavillon blanc : à midi, tout l'équipage sur le pont, tous tête nue, le pavillon blanc fut descendu avec les honneurs solennels : puis on hissa le drapeau tricolore, et on le salua comme celui qui venait de descendre. A côté de moi se trouvait un vieux capitaine, bronzé. J'ai retenu son nom, il s'appelait Renaud. Ah ! ce n'était pas un officier de la nouvelle armée, ni un homme de cour ; il était de la vieille garde. Très ému, il se retourna vers moi et me dit : « Voilà la troisième fois que j'assiste à pareille cérémonie, et chaque fois pour le malheur de mon pays. » Une frégate, *la Belle-Gabrielle*, garda le pavillon blanc jusqu'à quatre heures du soir ; mais il fallut bien qu'elle le descendît enfin.

Nous sommes loin de ces temps. Comprenons seulement ce que plus tard dut coûter le sacrifice à Celui qui n'a pu se résigner jusqu'au bout à l'accomplir.

Un autre caractère, conséquence de son origine nationale, qui distingue la dynastie capétienne, c'est que, pour elle, la royauté fut une fonction de magistrature bien plus que de commandement, exercée exclusivement dans l'intérêt du peuple et de concert avec le peuple. L'idée de la nécessité de ce concours, où la royauté trouve son guide et sa règle, a pu s'obscurcir, elle ne s'est jamais éteinte. — « *Il a toujours été de coutume en France*, dit Charles V, *que les délibérations s'y prennent par conseils et s'exécutent par autorité.* » Voilà l'œuf de toutes les constitutions françaises, écrites ou non écrites. On n'en fera pas d'autres qui vaillent.

Le sentiment de cette mission ne peut se retrouver au fond de leur conscience chez les souverains qui, ayant acquis à l'origine leur domaine par voie d'investiture ou par héritage, se considèrent comme propriétaires. La politique européenne s'en est trop ressentie dans les traités, où les territoires comp-

taient pour tout, les peuples pour rien. L'esprit opposé se découvre toujours dans la maison de France : Louis XVIII a su s'en faire une arme pour empêcher le démembrement de la France, et nous en avons eu, de nos jours, un exemple frappant dans une princesse française, qui avait emporté cet esprit, sans pouvoir ni vouloir s'en défaire, en allant régner dans d'autres pays. Madame la duchesse de Parme avait signalé chacune des six années que dura sa régence, par des améliorations qui arrachaient des éloges à ses ennemis eux-mêmes[1], et qui la rendirent si populaire que les Toscans la demandèrent pour souveraine, pendant les négociations du traité de Zurich. Au moment de la grande spoliation, elle protesta au nom de ses enfants, comme les autres souverains italiens dépossédés; mais, en revendiquant les droits de son fils, elle passa rapidement sur ces droits et appuya sur ceux de son peuple que l'on violait. Seule elle toucha cette corde. Je pris la liberté de lui dire : « Madame, c'est là une idée française. » Elle me répondit simplement : « Je le sais; mais, tout en devenant bonne Italienne, je n'ai pas pu me changer, je suis toujours restée MADEMOISELLE. »

***

M. le prince de Joinville se peint dès les premières pages de ses *Vieux Souvenirs*, qui nous conduisent de sa naissance à son entrée dans la marine. On voit tout de suite qu'il est bien le petit-fils du Béarnais; ce n'est pas l'étiquette qui gouvernera sa vie, oh non! A la première page, il nous parle de l'accident de sa *bonne* avec le précepteur de son frère aîné, accident qui le fit passer aux mains des hommes plus tôt que de règle; puis, de sa fameuse éducation universitaire, d'où il ne tira guère d'autre profit que de « se perfectionner dans l'art de battre la semelle à six, de donner coups de pieds et coups de poings et d'en recevoir ». N'est-ce pas « *Nousté bon Henric* », et ses batailles, pieds-nus, avec ses petits Béarnais?

D'un bout à l'autre, ces Souvenirs sont écrits à la Henri IV,

1. M. Thiers, que je ne compte pas parmi ses ennemis, répondant à quelqu'un qui reprochait au comte de Chambord de n'avoir pas de programme, lui dit : « Il a sa sœur. »

avec une bonne humeur, un sans-façon, une verve qui sème les traits, sans se douter d'elle-même ; et avec une limpidité translucide, qui est un gage de leur sincérité.

Pendant douze ans, ce ne sont que les joies de la vie de famille dans la résidence chérie du *Bourgeois de Neuilly*. Mais soudain retentit la fusillade, et le jeune prince voit tomber près de lui un boulet. Ces coups de fusil, ces boulets le font tressaillir comme Henri IV : mais ce sont des Français qui s'entretuent, c'est la révolution qui leur a mis les armes à la main, et son cœur est avec les soldats, « le vrai peuple ». On en éprouvera peut-être quelque surprise. On ne s'attendait pas à ce résultat de l'éducation de Neuilly et du Palais-Royal. On aura tort.

Avec son sang capétien qui prédomine en lui, M. le prince de Joinville devait être comme nativement imbu des principes que sa race représente et qui ont fait la grandeur de la France. Il devait être et il est ce qu'on appelle *légitimiste*. Il nous apprend lui-même qu'il n'a pas cessé un moment de l'être.

Fils soumis, respectueux, tendre, il a servi son père et l'a servi fidèlement. Il n'a pas douté de la loyauté de ses intentions et rien n'est significatif et touchant comme ses efforts pour établir que son père ne fut pour rien dans la révolution qui le mit sur le trône. Il rapporte à l'appui des traits qui, en effet, convaincront les uns, ébranleront les autres, et les disposeront à croire qu'il y eut, non un parti pris d'avance, mais, comme le pense le baron d'Haussez, juge peu suspect d'indulgence, un pressentiment de ce qui arriverait. On s'accorde aujourd'hui volontiers à penser que Louis-Philippe n'a pris part à aucune conspiration, qu'il n'a voulu en connaître aucune. Mais il s'était établi à un carrefour où aboutissaient trop de rues. Fatalement, tous les mouvements devaient l'y rencontrer, le porter ou l'emporter. Louis-Philippe se laissa porter pour n'être pas emporté. S'il eût été l'héritier présomptif, son opposition, qui est dans le rôle des héritiers présomptifs, aurait servi : elle aurait peut-être prévenu la catastrophe. Malheureusement le Palais-Royal était à la fois trop près et trop loin des Tuileries pour que les conseils partis du Palais-Royal n'arrivassent pas aux Tuileries transformés en brandons.

Sur les révolutions en général, sur celle de Juillet en parti-

culier, le prince de Joinville n'a déguisé ni ses sentiments, ni son opinion. Il a la courageuse franchise de nous le dire en rapportant la sinistre prédiction que le prince de Talleyrand, moribond, faisait au duc d'Orléans, lors des fêtes de son mariage : « Ce ne sera ni le couteau, ni le pistolet, mais une pluie de pavés lancés des toits qui vous écrasera tous. »

Au début, à la fin, presque à chaque page de ses Souvenirs, on trouve l'expression de sa réprobation; qui pourrait le lui reprocher? Il a désavoué la révolution de Juillet : son père l'a-t-il approuvée? Ne l'a-t-il pas regrettée quand elle éclata, et plus amèrement quand elle eut donné ses fruits? L'histoire d'ailleurs a porté sur elle son verdict.

Le devoir de ceux qui sont amenés à en parler, de quelque côté qu'ils viennent, est de tenir compte de tout ; des entraînements, des fatalités, des déguisements qui ont masqué le but des auteurs réels de cette funeste révolution. On a leur aveu : « Nous avons joué pendant quinze ans la comédie. » Et ce nom, « les comédiens de quinze ans », est entré dans l'histoire.

Il y eut, dès le début de la Restauration, une conspiration implacable; elle est avouée. Ceux qui conspiraient le nièrent et jusqu'à la victoire protestèrent avec indignation. Ils exploitèrent des griefs qu'ils avaient fait naître. Ils trompèrent ceux qui ne pénétrèrent pas leur objectif primitif et immuable, et qui se joignirent à eux, croyant les prendre pour auxiliaires, tandis qu'ils devenaient leur instrument. De part et d'autre, il y eut alors comme un conflit de méprises et d'erreurs. Le roi, voyant juste, crut qu'on en voulait au trône; il ne se trompait que de moitié. Mais il se trompa dans le choix des moyens de défense et à une attaque souterraine il répondit par une provocation. Ce fut là son erreur. Il mit en question le maintien de l'ordre de choses établi par son prédécesseur et qui était devenu le droit de la nation. Il faut bien aujourd'hui que les uns reconnaissent l'existence de la conspiration et que les autres avouent la provocation.

La piété filiale, le respect pour son aïeul, ont empêché et devaient empêcher M. le comte de Chambord de reconnaître la provocation. Il n'avait qu'une manière honorable de ne s'y pas associer : c'était d'exposer son programme où étaient res-

pectés et maintenus tous les droits que les Ordonnances de juillet parurent mettre en danger. Cela il l'a fait.

Dans le conflit qui surgit, les uns ne virent que la nécessité de repousser d'abord la provocation. Ils allèrent jusqu'où ils ne voulaient pas, ils ne croyaient pas aller. L'abdication de Charles X pouvait tout arrêter : mais quand le canon est tiré, on ne saurait ni arrêter le boulet, ni voir où il ricochera. L'abdication fut repoussée, et le boulet, tiré pour défendre les droits constitutionnels, ricocha sur le trône. Il l'abattit. On ne put en dresser un autre que sur des pavés qui se soulèveraient fatalement un jour pour l'abattre à son tour.

De l'autre côté, il y avait bien des gens qui ne pouvaient méconnaître qu'il y avait provocation, mais cela ne les empêchait pas d'obéir à ce qu'ils considéraient comme leur devoir supérieur, à ce qui l'était en effet. Depuis longtemps ils voyaient les choses s'acheminer à une révolution et disaient (qu'on me permette d'ajouter humblement, comme moi, qui avec tant d'autres de mon opinion ai tenu parole) : « Quand elle éclatera, de quelque côté que soient les torts, de celui du peuple, de celui du roi, je resterai du côté du roi ».

La poussière du combat est tombée. L'expérience a jeté sa lumière sur le champ de bataille. On s'y retrouve, on s'y reconnaît : jadis adversaires, non ennemis. On s'y reconnaît, parce que l'on est uni de sentiments et d'objet, dans l'intérêt de la France, passé, présent, avenir. Qui trouverait patriotique de réveiller de vieilles animosités? M. le prince de Joinville, dans ses « Vieux souvenirs », s'est placé dans son vrai rôle de Fils de France. Ce livre aimable n'est pas écrit pour rouvrir les blessures, mais pour en effacer jusqu'aux cicatrices.

*
* *

La simplicité, la familiarité, la facilité de l'accueil, excessives, dit-on, et taxées de calcul, à tort ou à raison, peut-être à tort et à raison, que l'on rencontrait au Palais-Royal, sont peintes d'une manière charmante par le prince de Joinville. Naturellement, elles l'enchantaient : car il descend de Henri IV qui, la moitié de sa vie, porta au milieu de ses compagnons d'armes des pourpoints troués, et non pas du majestueux Louis XIV. Les Tuileries, esclaves de l'étiquette, faisaient con-

traste. Tous dans ce palais n'en avaient pas le goût, et ceux qui n'eurent pas le temps d'en contracter l'habitude s'en affranchirent dès qu'ils le purent. « Être débarrassé de l'étiquette, m'écrivait la duchesse de Parme, est un des grands petits bonheurs des princes renversés de leur trône. » M. le comte de Chambord n'en avait guère conservé, et à ce peu il ne tenait pas, quand le respect y suppléait.

Le prince de Joinville appréciait fort et goûtait le contraste entre les deux cours. La différence des genres de vie, des sociétés, des manières, tranchons le mot, l'opposition des politiques auxquelles semblait se rattacher ce contraste, ne nuisait pas à la cordialité des relations. L'esprit de famille est porté au plus haut point chez les Bourbons. Il faut des griefs bien graves pour l'amortir et rien ne peut l'étouffer. Le prince le retrouvait exprimé différemment dans les deux palais voisins, trop séparés, et il s'y abandonnait cordialement dans l'un et l'autre. Il conte avec attendrissement la scène d'un dîner des Rois aux Tuileries. Tout fut arrangé pour que le prince eût la fève, et il la porta sur un plateau à la duchesse d'Angoulême. « Je l'aimais déjà tendrement, cette bonne duchesse ; ma respectueuse affection a grandi quand j'ai été d'âge à connaître ses malheurs et son noble caractère, et j'ai été heureux, quand les événements de 1830 nous ont séparés, de pouvoir lui en faire parvenir toujours l'inaltérable expression. »

Ce qu'on sait peu, c'est que, de l'autre côté, *la séparation* n'avait altéré à aucun degré les sentiments ? en voici une preuve piquante. Le marquis de Mirabeau, de qui je tiens le trait, était allé à Cologne, avec une foule de légitimistes, présenter ses hommages au comte de Chambord. A son débotté, le duc de Lévis lui dit :

— Monsieur de Mirabeau, Monseigneur vous donnera audience demain matin à huit heures.

— Mais, monsieur le duc, je n'ai pas demandé d'audience ; je n'ai rien à dire à Monseigneur.

— L'audience est pour huit heures, il vous faudra y aller.

Le lendemain, huit heures sonnant, Mirabeau, en cravate blanche et les gants à la main, bien stylé sur l'étiquette, qui se réduisait à cela, est introduit, veut baiser la main du prince qui l'embrasse, le fait asseoir et lui dit :

— Voyons, Mirabeau, dégoisez-moi ce que vous avez dans la tête et dans le cœur.

— Mais, Monseigneur, je n'ai rien à dire : je ne suis pas de ceux qui viennent apporter des conseils, mais prendre des ordres.

— Non, non, il faut dire tout ce que vous pensez.

Le prince se faisait une loi d'interroger tous ses visiteurs et apprenait ainsi à connaître cette France qu'il ne pouvait voir. Mirabeau, rêveur, ne trouvait rien à dire, car sincèrement il faisait profession de n'être qu'un soldat. Cependant il fallait parler. A cette époque, 1850, les princes d'Orléans n'étaient pas en odeur de sainteté auprès des légitimistes : Mirabeau avait sur eux son chapelet bien garni, et, vaille que vaille, il se mit à le défiler. M. le comte de Chambord, ce prince doux et caressant, n'en était pas moins terrible dans ses emportements. Aux premiers grains du chapelet, il frappa sur la table un violent coup de son poing vigoureux et dit :

— Monsieur, je n'ai jamais souffert que personne parlât ainsi devant moi de mes parents.

Mirabeau se leva comme mû par un ressort, et ce spahis, espadonneur intrépide avec les Arabes, se mit à se rapprocher de la porte à reculons, balbutiant :

— Monseigneur, je vous demande pardon de vous avoir offensé.

Puis, quand il eut gagné la porte, il l'ouvrit, la poussa, toujours à reculons, mais, dès qu'il l'eut franchie, il cria :

— Quand le Roi voudra me faire tuer pour lui... il me trouvera.

*
* *

Puisque j'ai eu l'occasion de faire connaître par un trait les sentiments de M. le comte de Chambord à l'égard de ses cousins, j'en rapporterai un autre qui fait connaître bien nettement sa ferme pensée sur les droits qu'il léguait à la maison d'Orléans. On verra que, dans les négociations qui ont eu lieu de 1849 à 1871 sur ce qu'on a appelé *la Fusion*, — négociations dont je ne saurais rien dire, n'y ayant pas eu la plus petite part — il ne peut être entré à aucun moment un marchandage sur la reconnaissance de ces droits.

C'était en 1854. Je rendais compte au prince de mes conversations avec mes amis orléanistes, nombreux et quelques-uns influents. Elles portaient naturellement sur la Fusion. Je les pressais de la faire. Bien peu goûtaient mes arguments, quoiqu'il y eût des exceptions considérables et caractéristiques. Je serais entraîné trop loin si je les citais : il suffit de dire que parmi eux se rencontraient des hommes signalés par leur hostilité sous la Restauration et par l'éclat de leurs services sous la Royauté de Juillet, mais à qui le patriotisme et la clairvoyance politique montraient la voie. On sait qu'à leur tête était Louis-Philippe même. Les autres, le plus grand nombre, y répugnaient et résistaient. Quand je les pressais, ils répondaient :

— Nous serions bien sots, ayant deux cordes à notre arc, d'en couper une. Si le comte de Chambord arrive, ce qui est peu probable, le comte de Paris est son héritier : il vous faudra le subir, vous nous subirez avec lui.

Continuant mon compte rendu, je rapportais à Monseigneur ma réplique :

— Vous vous trompez bien, si vous croyez que nous reconnaîtrons jamais pour notre roi le comte de Paris, à moins que, du vivant du comte de Chambord, il n'ait accompli *la petite cérémonie du ralliement*.

Ici le comte de Chambord m'arrêta court.

— Et les principes, qu'en faites-vous? Qu'il ait passé ou non par *la petite cérémonie du ralliement*, le comte de Paris est mon héritier. Vous le reconnaîtrez, que cela vous plaise ou vous déplaise.

— Monseigneur, répondis-je, je veux bien qu'il en soit ainsi, puisque vous le pensez et le voulez. Mais si nous le laissons penser, jamais les orléanistes ne feront la fusion, et ce sera un grand malheur, même pour le comte de Paris.

— Oh! comme tactique, vous pouvez avoir raison. Les principes sont au-dessus de la tactique.

— Mais, Monseigneur, il faut tenir compte aussi des faits. Jamais les légitimistes qui se feront tous, passez-moi l'expression, casser les reins pour remettre avec vous sur le trône le principe de la légitimité, ne remueront un doigt pour y remettre, avec le comte de Paris, le principe de la Révolution.

Jamais je n'ai oublié l'accent avec lequel M. le comte de Chambord prononça les paroles suivantes :

— Vous êtes un homme de peu de foi. Vous ne sentez pas que, *du jour où le comte de Paris sera devenu légitime, la légitimité l'enserrera et qu'il deviendra légitimiste.*

Parole haute, profonde et prophétique, que M. le comte de Paris a royalement réalisée, en vrai descendant des rois qui ont fait la France, avec cette distinction qu'avant de devenir légitime, il était devenu légitimiste, grâce à Dieu.

*
* *

J'ai dit grâce à Dieu, car Dieu s'en est mêlé, et il a fait alors un miracle, le plus grand miracle que Dieu puisse faire. Il a renversé M. le comte de Paris sur le chemin de Damas, et, refoulant tout son passé, à la voix du patriotisme qui lui criait : « La France a besoin que tous ses enfants soient unis pour la sauver », M. le comte de Paris est allé au représentant des principes qu'il avait jusqu'alors niés et poursuivis. Quel plus grand miracle que cette conversion? *Digitus Dei est hic!*

Ah! bien souvent depuis j'ai dit à mes amis : « Vous demandez un miracle : Dieu en a fait un, ne le méconnaissez pas. Il ne vous en doit pas deux. » Si douloureux que soient les souvenirs que je veux rappeler, je les rappellerai ; car plus ils sont douloureux, plus ils donnent de grandeur à ce qui les a effacés. C'est leur magnifique enseignement.

On sait que *la fusion* fut faite une première fois, mais boiteuse. Il y manquait l'assentiment de madame la duchesse d'Orléans : M. le comte de Paris était encore enfant.

Au retour de Frohsdorf (où M. le prince de Joinville l'avait accompagné, je crois), M. le duc de Nemours voulut s'arrêter à Eisenach pour rendre compte de son voyage à madame la duchesse d'Orléans qui préféra rester dans l'ignorance de ce qui s'était passé. En de telles conditions, il suffisait de peu de chose pour que la fusion se rompît. M. le comte de Chambord en maintint au moins le principe par une lettre qui eut à l'époque un grand retentissement. Il y déclarait que c'était le droit de la France d'avoir la maison royale unie pour le jour où elle aurait besoin de recourir à elle. Ce qu'il entendait par là fut formulé dans une autre lettre célèbre, où il disait : « Je respecte mon pays autant que je l'aime, et je n'entreprendrai jamais rien contre son repos. Mais si un jour

la France, d'elle-même, tourne vers moi ses regards et m'appelle, à elle mon sang, ma vie!... » On eut alors la pensée de conserver entre les deux branches des rapports de famille en ajournant les relations politiques. Le cœur de M. le comte de Chambord l'y portait, les scrupules de son patriotisme l'en détournèrent. « Il ne faut pas tromper la France, dit-il : si elle croyait que la maison royale est unie, alors qu'elle ne l'est pas en réalité, cette erreur pourrait, en des circonstances données, l'entraîner à des résolutions qui l'égareraient. »

Madame la duchesse d'Orléans mourut au mois de mai 1858; M. le comte de Paris touchait à sa majorité. Quand il l'eut atteinte, il convoqua les plus éminents serviteurs de son aïeul et il leur dit : « Aujourd'hui j'assume l'autorité et les responsabilités de chef de ma maison. Je remercie ma mère de m'avoir conservé toute ma liberté; je suivrai la ligne de conduite qu'elle m'a indiquée, et je resterai fidèle au vœu de mon père que je serve toujours la Révolution. »

Ce mot de *Révolution*, si compréhensif qu'il perd toute précision, a été expliqué depuis dans un sens que nous pouvons tous accepter. M. le comte de Chambord, circonspect par scrupule de conscience, n'avait jamais voulu prononcer cet autre mot : les *principes de 89*. « Dites-les, Monseigneur, lui demandait le comte de Salvandy, ne les laissez pas accaparer par vos adversaires. Les peuples se mènent avec des mots .» Il répondait : « Non, je ne veux pas les prononcer. La moitié de ceux qui les invoquent ne les ont pas lus, chacun les entend à sa façon. Mais apportez-les moi l'un après l'autre, ces principes de 89, et il n'y en a peut-être pas deux que je ne professerai pas. »

Toutes relations étaient donc interrompues, sans espoir apparent d'être jamais reprises, lorsque M. le comte de Chambord se rendit à Londres en 1862 pour y voir l'Exposition universelle. Là, comme partout, sa merveilleuse lucidité de perception, son regard rayonnant, ses façons gracieuses, agirent sur les exposants français. Il gagna leurs cœurs.

On lui dit : « Pourquoi n'iriez-vous pas voir vos parents? vous êtes si près d'eux! Votre tante, pour qui vous avez une si grande affection et qui vous la rend, serait assurément heureuse de vous voir. » M. le comte de Chambord se laissa per-

suader; il fit taire ses scrupules. « Eh bien, allez lui demander quel jour il lui conviendra que j'aille à Claremont. »

Toute la famille d'Orléans y était réunie. La reine Marie-Amélie, alors souffrante, fit répondre qu'elle indiquerait le jour le plus prochain pour se procurer le bonheur d'embrasser son neveu. Deux jours après, elle en assigna un. Le général Dumas qui apportait l'invitation hésitait à remplir tout son message ; enfin, au moment de partir, il dit : « J'ai le devoir de vous prévenir qu'aucun des Princes ne pourra rendre à Monseigneur sa visite. » Le comte de Chambord ne broncha pas. « J'irai », dit-il.

Au jour convenu il était à Claremont. Toutes les princesses entouraient Marie-Amélie, et on dit, je le crois aisément, qu'il les charma. Pas un prince n'était présent. L'un des plus intimes serviteurs s'en étonna et en demanda la raison. « Quoi ! vous aviez autrefois proposé que les relations de famille fussent continuées, malgré la suppression des relations politiques, et aujourd'hui !... »

Je ne rapporterais pas la réponse si je ne la tenais de la bouche même de ce dévoué serviteur : « Paris l'a exigé, et c'est assez malheureux déjà qu'il existe une division dans la maison de Bourbon, sans y joindre une division dans la maison d'Orléans. »

Tel était M. le comte de Paris en 1862, tel il se retrouva en 1870. Imaginera-t-on jamais un prince plus engagé par ses antécédents? Le dernier, on le reconnaîtra, était énorme, et bien qu'on le puisse expliquer, il paraîtra violent.

Voici maintenant le triomphe de Dieu sur l'homme.

En 1870 tous les princes d'Orléans accourent; ils implorent la faculté de combattre pour la France. Ils sont repoussés. Deux seulement réussissent en se déguisant. L'un y récolte l'emprisonnement et l'expulsion, c'est le prince de Joinville; l'autre n'est pas reconnu, quoiqu'il ait pris audacieusement le nom du chef de sa race, Robert le Fort, qu'il fait revivre au risque de se trahir. De son côté, le comte de Chambord écrit à ses amis (dernière lettre que le cabinet noir fit parvenir en copie à Napoléon III[1]) : « Ne regardez ni à l'origine de la guerre, ni à celui qui commande l'armée. La France est en

1. J'en ai eu le brouillon.

danger, tous mes amis se trouveront aux premiers rangs de ses défenseurs. » Et ils s'y trouvèrent. Un moment arriva où l'on se dit : Si tous les princes de la maison de France se présentaient ensemble, liés l'un à l'autre, comme à Crécy le roi Jean l'aveugle lié à ses chevaliers « pour férir le premier coup » ; si cette maison de France unie se jetait au-devant des baïonnettes prussiennes, pour faire à la France un rempart devant lequel les baïonnettes reculeraient ! Croit-on que les destinées n'auraient pas changé ? Mais il fallait que tout s'accomplît pour que Dieu parlât.

En février 1871, à Bordeaux, la France saignante, mourante, criait : « Plus de divisions ». Alors, le chef de la maison d'Orléans disparut : il n'y eut plus que le second prince de la maison de France qui alla droit à son aîné. Le duc de Nemours d'abord arriva, proclamant : « Mon neveu n'est pas un prétendant. » Puis le comte de Paris écrivit au duc Decazes : « Ne vous occupez d'abord que du salut de la France ; ensuite de sauvegarder dans la tourmente les intérêts de la liberté ; enfin de faire l'union entre tous : *pour cela que personne ne parle d'abdication.* »

Dieu avait été entendu, le comte de Paris accomplissait son devoir. Ce n'était point *la Fusion* qui était faite, c'était *l'Union* et pour toujours. La France en tirerait le parti que les circonstances indiqueraient.

Légitimiste et *légitime*, M. le comte de Paris a-t-il continué le comte de Chambord, suivant la prophétie ? Qui le contesterait ? A-t-il, lui aussi, respecté son pays autant qu'il l'aime ? S'est-il effacé, tant qu'il a fallu qu'il le fît pour ne pas troubler son repos ? plus libre que le comte de Chambord pour formuler la politique royale, y a-t-il rien changé, rien ajouté, si ce n'est la précision que les circonstances actuelles requièrent ? Le comte de Chambord avait assez indiqué cette politique dans le programme qui fut élaboré à Venise et arrêté après avoir été discuté avec lui, mot par mot, pendant toute une journée, dans sa maison de chasse, au fond des lagunes[1]. Lorsque ce programme fut publié[2], les juges les plus exi-

1. En février 1859.

2. En septembre 1859, après la paix de Villafranca. Le comte de Chambord en avait fait suspendre la publication aussi longtemps que la guerre d'Italie avait duré.

geants (je citerai le chancelier Pasquier) dirent : « Il n'y a rien à demander de plus. » Toutes les questions de droit national, de droit et de devoir royal, y étaient abordées, résolues, sans en éviter aucune : gouvernement, administration, rapports de l'État et de l'Église. Et qu'y trouve-t-on? Exactement ce que l'on retrouve dans les *Instructions* que le comte de Paris a données à ses amis lorsque, par l'exil le plus injustifiable, on l'a forcé à prendre le rôle de chef de parti, comme jadis l'Empire avait forcé le comte de Chambord de le prendre.

M. le comte de Chambord, ce prince tant calomnié, que les événements ont tant desservi et finalement annulé, avait tracé le rôle que seule peut-être la royauté pourra remplir : « *reprendre les réformes de 89, au point où la Révolution les a fait dévier, et les conduire à leur terme* », ce terme que la France cherche encore vainement aujourd'hui dans les angoisses. En incessante communication avec ses amis, il leur a constamment représenté que le moyen pour eux de servir la cause de la royauté était, en professant toujours hautement leur foi, de servir avec empressement dans toutes les situations, sous tous les régimes, les grands et permanents intérêts de la France, l'ordre et le progrès. Cette question ouvrière, dont on n'a su faire qu'un instrument de réaction contre les principes de 89 et de tyrannie au sein même de la classe que l'on prétend assister, il l'abordait en même temps que le comte de Paris et la résolvait dans un esprit de liberté : retour aux corporations, sans maîtrises ni jurandes; encouragement aux sociétés de coopération et de mutualité : c'est le programme que ses amis ont suivi. De son initiative enfin naquirent ces comités pour l'étude de la décentralisation, où il appela toutes les bonnes volontés, tous les amis du progrès, ennemis de l'agitation stérile, et auxquels les conseils généraux doivent leur vitalité présente. Il voyait dans la décentralisation administrative la base nécessaire du régime représentatif qu'il aspirait à fonder : « Tous les essais que l'on a tentés, disait-il, pour établir chez nous ce régime ont échoué, parce que l'on a voulu faire représenter un peuple organisé surtout pour être administré. »

Je me résume : M. le comte de Paris, héritier de M. le comte de Chambord, le continue dans l'héritage des traditions

de la royauté qui a fait la France, qui a fondé la nationalité française, qui, née pour servir la France, tire de là son droit et sa mission : Française avant tout, par-dessus tout.

Pas un des membres de cette maison ne méconnaît, ne trahit cette mission. Est-elle destinée à la remplir? Dieu le sait. Tous y sont préparés pour le jour où Dieu les y appellera.

II

C'est surtout pour écrire ses vieux souvenirs de marine que M. le prince de Joinville a ramassé la plume de Henri IV ; et avec quel entrain, quel enjouement, quelle noblesse aussi, à bord ou à terre, qu'il combatte ou qu'il chevauche à travers pays civilisés ou sauvages, qu'il soit en représentation, en négociations, ou au plaisir, on retrouve toujours le diable à quatre, le roi vaillant, dont la chanson fut jusqu'à ce siècle notre « *Gode save the King* ! »

Comme j'ai quitté la marine presque au moment où il y entrait, je n'ai eu, à mon grand regret, ni l'honneur, ni l'avantage de servir à côté de lui et ni sous ses ordres. Mais j'ai connu presque tous ceux dont il parle, et l'on ne trouvera pas inconvenant que je joigne quelquefois mes souvenirs aux siens. J'aurais bien de la peine à m'en empêcher.

Le prince comptera dans notre histoire parmi les grands amiraux dont nous avons eu depuis plus de trois quarts de siècle une suite ininterrompue. Être fils du roi ne lui a pas nui pour faire ce qu'il a fait : mais ce n'est pas à cela qu'il doit d'avoir été un grand amiral. Si vous voulez savoir à quoi il le doit surtout, lisez la page où il conte comment lui vint la vocation. Ce fut pendant ses séjours au château d'Eu, en contemplant les marins quand ils ramenaient leurs barques au port, sous les rafales de la tempête. « J'enviais leurs dangers, dit-il, et une vive sympathie m'entraînait vers eux. *Bref, ça y était, j'étais pris.* Et cet amour-là ne finira qu'avec moi. » — Ah! mon amiral, si nous vous avons pris, vous nous avez pris; car la devise du matelot est : « J'aimerai qui m'aime ».

Un général peut bien aimer ses soldats et se faire aimer

d'eux, surtout en campagne; mais ce n'est pas, ce ne peut pas être comme entre officiers de marine et matelots. Ces grands diables de matelots, ces acrobates, ces grands enfants, avec qui leurs officiers vivent côte à côte, entre ciel et eau, du 1er janvier à la Saint-Sylvestre, ces insouciants pleins de sensibilité, « à qui les commandements arrivaient (alors) escortés d'un déluge de jurons et s'exécutaient sous une grêle de coups », avaient, en définitive, avant le règne de la vapeur, dans leur bonne ou mauvaise volonté, le salut ou la perte du navire. Il ne s'agit pas ici d'arriver avec un parfait ensemble à faire résonner les crosses et poser correctement le petit doigt sur la couture de la culotte, il s'agit de tirer dur sur la corde et l'aviron; et alors, si le vent mugit, si la mer grossit, quand l'officier crie, de sa voix qui va à l'âme: « Allons mes fils, souque un bon coup », dans ces moments, tout peut dépendre de l'action que la voix de l'officier exerce sur les hommes. Il y avait d'excellents manœuvriers qui s'égosillaient sans profit, leur voix ne portait pas; d'autres dont le commandement électrisait. A ma première campagne, sur la corvette d'instruction *la Victorieuse*, si, pendant la nuit, par gros temps, nous entendions le lieutenant Abraham sonner son clairon qui traversait le vent, nous nous levions et montions sur le pont pour jouir de l'effet, et y apporter notre part, la main sur les cordes. Avec la vapeur et les cuirassés, on a moins, j'imagine, de ces joies-là.

Les exploits du prince de Joinville, Saint-Jean-d'Ulloa et la Vera-Cruz, Tanger et Mogador, ses missions à Sainte-Hélène, à Tunis, à Tripoli, sont connus; je n'ai pas à en parler, et c'est dans ses *Souvenirs* qu'il faut aller en chercher les détails: ceux qui ne les ont pas lus les liront, s'ils veulent se donner la satisfaction d'une lecture réconfortante. Je ne prendrai dans les Souvenirs du prince que ce qui caractérise sa carrière et fait bien saisir la nature de ses services.

Après la première et assez courte campagne qu'il fit à bord de l'*Arthémise*, embarqué à l'âge de treize ans comme pilotin volontaire (ce que nous appelions *jeune homme à bord*), en dépit du mal de mer, des culbutes dans le gréement, des

premières frayeurs en prenant un ris, la poitrine sur la vergue, les bras en dehors, les pieds sur l'étrier de corde, il débarqua, dit-il, *marin dans l'âme*. Il avait encore bien des choses à apprendre, peut-être même à faire des nœuds: cela s'apprend. Mais, trempé dans l'eau de mer, — baptême qui ne s'efface jamais, si on l'a reçu avec dévotion, — *marin dans l'âme*, cela pourra suffire à tout.

Il commanda jeune, à vingt ans. Heureux le peuple chez qui l'on peut arriver à la tête des armées avant l'âge de la grande majorité! Sans remonter à Scipion l'Africain, ni sortir de chez nous, rappelons le héros de Rocroy, Hoche, Marceau et Napoléon Bonaparte. Chez nous, ce n'était plus que le privilège des princes : mais demandez aux plus prévenus comment nous nous en sommes trouvés avec Joinville et Aumale. Les Anglais s'arrêtent en chemin dans cette voie, mais ils y entrent: « Jeunes capitaines, vieux amiraux ».

Avant de commander, il avait servi sous plusieurs commandants, des originaux, comme il dit : c'est une bonne fortune dans ce métier de la mer qui trempe si diversement les hommes; chacun d'eux laisse quelque chose de lui à ceux qu'il a sous ses ordres.

Le premier, le commandant d'Oisonville, outrait le principe, alors en faveur, qu'un commandant doit se faire rare ne paraître guère sur le pont que pour y prendre le porte-voix. Il risqua un jour le salut de son navire plutôt que de quitter sa chambre avant le moment réglementaire. Il y avait un fond de vrai dans cette idée. Il faut que le commandant puisse faire agir et faire diriger sans se montrer, par son seul ascendant. Pendant six mois que j'ai servi sous le légendaire amiral Collet, commandant la croisière devant Alger, à bord du vaisseau *la Provence*, l'amiral qui mourait à la peine ne parut que trois fois sur le pont. Il ne dit chaque fois que deux mots: « Allons, enfants. » Et les matelots couraient sur le rebord des écoutilles comme chats sur gouttières. Ils ne voyaient point, comme nous, l'amiral pour prendre ses ordres et lui rendre compte de leur exécution; mais l'âme de ce vaillant moribond pénétrait dans les derniers recoins du vaisseau, devenait son âme et le commandait. Il n'en pourrait plus être de même avec ces hideux et funestes cuirassés qui offrent plus

de ressources à l'amiral, mais exigent son œil constamment sur eux : le commandant y ordonne la manœuvre en jouant sur un clavier de cent touches. Quand l'amiral Collet, à bout de voix, nous quitta, il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes. Nous l'embarquâmes par le sabord d'arcasse (à l'arrière, à raz de l'eau) dans le canot, son cercueil, qui le porta sur le navire détaché de l'escadre pour le conduire à Toulon. Les larmes inondaient son visage. Il nous dit : « Quand je serai là-haut (il entendait à Paris), je ferai rendre justice à vos services. » Là-haut! ce fut où sans billet sont accueillis les braves. Un évêque m'a donné l'assurance que Dieu réserve pour eux des grâces particulières. Presque en débarquant à Toulon, il expira.

Son successeur (non pas son remplaçant, les hommes comme l'amiral Collet ne se remplacent pas) fut l'amiral de La Bretonnière, duquel le prince de Joinville a fait un si joli et si plaisant portrait. L'amiral de La Bretonnière était aussi de ceux qui font pénétrer leur âme dans un équipage, mais il n'était ni un loup de mer, ni un grand manœuvrier comme Collet. A cette époque, il était très bon, mais pas absolument nécessaire d'être un grand manœuvrier pour s'illustrer dans le commandement. De règle, on avait un officier de manœuvre qui se tenait à côté du commandant, et lui servait de porte-voix. Le porte-voix improvisait souvent pour le commandant, mais celui-ci savait ce qu'il voulait faire faire. La Bretonnière venait gagner devant Alger les deux étoiles qu'il méritait depuis Navarin où, dit le prince de Joinville, « il avait commandé avec la dernière vaillance le vaisseau *le Breslau* ». Son officier de manœuvre était, je crois, l'illustre Bruat, pas plus vaillant que son commandant, mais manœuvrier consommé. On racontait à bord de la *Provence*, où se trouvaient encore des officiers de son état-major de Navarin (et j'aime à croire que ce n'était pas une légende, quoique le prince de Joinville, grand ami de Bruat, n'en parle pas), que le matelot de l'avant du *Breslau*, en jetant l'ancre à son entrée dans la rade, au long de la flotte turque, avait mal observé sa distance, de sorte que le *Breslau*, prenant la sienne et mouillant à son tour derrière lui, n'avait plus par son travers aucun vaisseau turc. Bruat (mettons que ce soit Bruat, la scène lui convient si bien), arrivé là, dit

à La Bretonnière : « Commandant, vous voici à votre poste. — Monsieur, mon poste est au milieu du feu. — On vous y mènera, commandant ». Et, au lieu de mouiller, le *Breslau* sortit de la ligne. Il continua sa marche, et combattit sous voiles, ainsi que l'*Armide*, commandant Hugon. Le vaisseau-amiral russe fut tiré d'affaire par le *Breslau*.

Le commandant Hugon, que l'on ne sépare pas du *Breslau* quand on parle de Navarin, fut, en 1842, le commandant de l'escadre d'évolution où le prince de Joinville prit place avec sa frégate, *la Belle-Poule*. C'est plaisir, pour un survivant de cette époque, de retrouver, dans les *Vieux Souvenirs*, son portrait et son éloge, tous les deux faits avec amour par un connaisseur et un maître peintre. De mon temps, Hugon était le plus populaire de ces capitaines que l'on célébrait dans les postes d'aspirants. Il y avait des histoires sans nombre sur la vie que l'on menait à bord de l'*Armide*, avec le *Père la Chique*, — ainsi l'appelait-on sur le gaillard d'avant, — les unes typiques de la manière d'alors, les autres héroïques, où se mêlaient commandant, officiers, aspirants, matelots, dans des récits à la Jean-Bart. Je n'en rapporte qu'une, du genre noble, parce qu'elle se relie à ce que dit le prince de la réciprocité de bons offices que se rendirent à Navarin le commandant de l'*Armide* et le capitaine de la corvette anglaise la *Rose*, tous deux sous voiles au milieu des feux croisés.

Quelques jours après la bataille, le commandant Hugon sortait de la rade de Navarin et, passant à poupe de l'amiral anglais qu'il aperçut sur sa dunette, il lui cria : « Je vous prie de vouloir bien faire mes compliments au capitaine de la *Rose*. — Un compliment du commandant Hugon vaut un grade, répondit l'amiral Codrington; le capitaine de la *Rose* est fait *post-captain* » (capitaine de vaisseau). Bel hommage, rendu à un officier français par des émules, disons des rivaux.

Quelle différence entre un amiral anglais et un amiral français, alors! La bataille de Navarin fut qualifiée en Angleterre d'événement malencontreux *(an untoward event)*; mais l'amiral Codrington, qui l'avait livrée, avait le droit de distribuer des grades et il en usait. L'amiral de Rigny, incertain sur la manière dont serait prise cette victoire à laquelle il avait brillamment contribué, n'osa d'abord accompagner son rapport

d'aucune proposition, et, quand arriva sa promotion au grade de vice-amiral, on dit narquoisement dans son escadre, où personne ne l'aimait : « La marine française a été récompensée dans la personne de son chef. » Hugon, qui faisait décerner des grades aux Anglais, n'en gagna point pour lui.

En 1830, je l'ai revu capitaine de vaisseau, commandant les gardes du pavillon, c'est-à-dire les aspirants que l'on prit sur l'escadre pour former la garde du Dauphin, grand amiral. Le duc de Guiche, capitaine des gardes du corps, lui remit le corps du Dauphin; et le grand amiral parti, Hugon prit le commandement de l'escorte du convoi qui suivait la flotte devant Alger.

L'amiral de La Bretonnière rencontra encore une fois le prince dans la mer des Antilles et l'eut sous ses ordres. C'est alors qu'ils eurent de plaisantes aventures. L'amiral montait la frégate la *Didon*, « que quelques échouages récents avaient fait surnommer la *touchante Didon* ». L'amiral était-il pour quelque chose dans ces échouages? J'espère que non. — « Pauvre vieille *Didon*, dit le prince, j'avais fait campagne à son bord et je la revis avec le même souvenir reconnaissant que nous éprouvons en revoyant une femme que nous avons aimée. » *Didon*, l'élégante *Didon* est depuis longtemps démolie. C'est le dernier navire sur lequel je servis, pendant l'expédition d'Alger, et retrouver son nom sous la plume du prince de Joinville m'a fait aussi battre le cœur.

Combien d'autres amiraux peint le prince de Joinville, avec quelle touche fine et sûre! Il faudrait citer Parceval qui fut d'abord l'un de ses commandants. C'était le suprême de l'élégance et de la dignité dont se piquent les officiers de marine. Ce grand manœuvrier avait fait son avancement à coups de naufrages; à chaque naufrage, acquittement avec éloges et une épaulette de plus. L'amiral Parceval s'était, comme tant d'autres, arrêté à l'avènement de la vapeur. Cela ne l'empêcha pas de conduire merveilleusement son escadre dans la Baltique.

Je me laisse égarer par le charme de M. le prince de Joinville. En voyant revivre sous sa plume les hommes dont le souvenir est vivant dans mon cœur, je n'ai pu me retenir de parler d'eux, moi aussi. J'ai cédé imprudemment à cette complaisance. Lui, s'il me lit, me le pardonnera, j'en suis

sûr d'avance: mais j'ai bien peur qu'il ne soit le seul de mes lecteurs à me pardonner. Enfin, ce qui est écrit est écrit; je n'essayerai pas de l'abréger : un octogénaire n'est pas propre à cette tâche : *Garrula senectus*.

*
* *

Je veux dégager, en terminant, les services rendus à la marine française par le prince. Ce fut certes une fortune pour elle d'avoir à sa tête un fils du roi, à une heure où il y avait beaucoup à faire et beaucoup à lutter pour la tenir au niveau des progrès qui transformaient alors toutes les marines.

Le premier de ces services fut le rétablissement de la discipline navale combiné avec la suppression des châtiments corporels, « de la grêle de coups ». Il ne serait pas juste de l'attribuer à lui seul; mais il y eut la plus grande part. La combinaison de ces deux réformes nous paraissait presque à tous chose impossible.

On imaginerait malaisément où en était la discipline, je veux dire l'indiscipline, dans la marine que nous avaient léguée la Révolution et l'Empire. Je ne parle pas de ce qui se passait à terre, où les matelots, n'étant pas encadrés, se réunirent une fois aux ouvriers de l'arsenal et, pendant plusieurs soirées, donnèrent la chasse aux aspirants qui sont les chiens du bord. A bord de *la Provence*, s'il se trouvait un groupe de matelots flânant dans la batterie quand nous descendions l'escalier pour gagner notre poste dans l'entrepont, ils nous laissaient nous y engager, visage en avant, et nous glissaient alors proprement un boulet dans les reins; ou bien, s'ils nous apercevaient d'en bas, faisant semblant de ne pas nous voir descendre, ils montaient l'escalier en courant et nous flanquaient dans la poitrine un coup de tête à la bretonne.

Cela ne s'était pas beaucoup amélioré lors de la première campagne du prince de Joinville à bord de la frégate *l'Arthémise*, en 1831. Il raconte avec componction comme il se sentit humilié de voir que l'on fut obligé de recourir à la garnison et à la police anglaise pour ramasser et ramener plus de trois cents hommes de l'équipage de la frégate qui, à Malte, la veille du départ, avaient trouvé bon de « filer à terre en bordée ».

Pareille aventure nous était arrivée à Mahon avec la *Provence*, deux années auparavant. Il faut dire que dans ces escapades il y avait d'ordinaire un peu de la faute du commandant. Celui de la *Provence*, le commandant Ferrin, qui faisait état d'être brutal, avait imaginé, après cinq mois de croisière et dix ou douze jours de quarantaine, d'envoyer la première moitié de l'équipage, les tribordais, trois cents et quelques hommes, prendre leurs ébats... dans les terrains vagues du lazaret! En un clin d'œil tous les tribordais eurent traversé le goulet, qui en bateau, qui à la nage, et débarquèrent sur l'autre rive à Villa Carlos où ils disparurent. Nous essayâmes d'abord de les ramasser nous-mêmes. Guidés par la police, nous fouillâmes tous les mauvais lieux de Mahon. On y faisait le guet. Quand nous arrivions, il en sortait une volée de nos matelots qui gagnaient les champs, et les femmes nous retenaient par nos basques, nous disant en leur mahonais : « Ne leur faites pas de mal, ils sont si gentils! » *Soun tam poulidos!* Alors il fallait se lancer après eux, tricorne en tête, l'épée à la main. Une fois j'en poursuivis trois qui fuyaient de compagnie ; mais ils avaient de bonnes jambes comme moi, et de l'avance. Essoufflé, voyant qu'ils allaient m'échapper, j'allongeais mon épée sur celui qui était le dernier, et arrivant à lui en faire sentir la pointe, je lui criai : « Arrête-toi, gredin, ou je t'embroche. » Il s'arrêta. C'en était était toujours un d'attrapé. Mais pour trente que nous ramenions et que l'on mettait aux fers, il nous en désertait trente autres. Les aspirants étaient tous de service, jour et nuit, poignard au côté, faisant des rondes dans les batteries ou en canot autour du vaisseau. Rien n'empêchait les désertions de continuer. A la fin, on y renonça et l'on subit l'humiliation qui avait été si douloureuse au prince de Joinville : on recourut au chef de la police. C'était un ancien chef de voleurs, retiré du service connaissait tous les repaires. Nos matelots avaient commencé par payer, puis, à bout de leur argent, avaient continué à faire bombance. Les insulaires s'étaient tournés contre eux. Le chef de la police nous les ramena tous, à la seule force de son poignet. Nous appareillâmes alors et la désertion qui ressemblait à une rébellion prit fin. Pas de risque qu'elle recommençât près de la côte de Barbarie.

Les châtiments corporels étaient alors en usage dans toutes les marines, dans les autres plus peut-être que dans la nôtre. A bord des Américains, les coups de garcette ordonnés pendant le jour se distribuaient tous ensemble pendant la nuit. Chaque nuit, c'étaient des hurlements que l'on entendait à plus de cent toises de distance. A Smyrne, nous étions mouillés à côté de la frégate américaine *la Constitution :* nous ne pouvions pas dormir. Chez nous, les bâtiments où pleuvait le plus de coups étaient ceux que commandaient des officiers *paternes*. Les hommes abusaient de leur bonté. Les exécutions étaient rares à bord des navires, où elles se faisaient avec solennité, méthode à laquelle recourut d'abord le prince de Joinville. Aujourd'hui « la grêle de coups » a cessé. « Un commandant, justement investi à son bord d'une autorité illimitée, trouvera toujours dans son intelligence, sa fermeté, son sentiment du devoir, d'autres moyens que le fouet pour faire respecter la loi de salut de l'obéissance hiérarchique absolue. Notre discipline navale, aujourd'hui, peut être citée comme un modèle. » Le résultat est obtenu complet. Le prince de Joinville ne dit pas : *Quorum pars magna fui;* je le dis pour lui. Honneur à ceux qui ont mis tout leur cœur à l'obtenir !

***

Le second service que le prince a rendu à la marine française est d'avoir reconnu, alors que l'on contestait encore chez nous l'application de la vapeur aux chemins de fer et que l'on concédait aux novateurs, comme un gâteau de Cerbère, le chemin de Paris à Saint-Germain, la possibilité de l'appliquer même aux navires de combat et la nécessité impérieuse de transformer notre matériel naval. Il eut l'initiative de cette transformation, il en fit sa tâche de tous les jours. Il y apporta autant de circonspection que de ténacité, procédant par innovations graduelles, par essais successifs que les ministres ne pouvaient refuser au fils du roi. Il fit d'abord instituer la commission spéciale de la vapeur, puis une sous-commission où il remplit la fonction de *moteur*. Il porta ses études personnelles dans toutes les

directions, demandant en premier lieu aux galères leurs enseignements pour l'armement du bateau à vapeur qui n'était encore qu'un paquebot, et un paquebot dans l'enfance; à l'imitation des galères, il arma en pointe le bateau à vapeur. Il essaya de la protection de la machine par la cuirasse. (Si je lui fais honneur de la cuirasse, c'est à regret; l'invention est devenue funeste.) Il devança les Anglais et les Américains, et il les dépassa d'abord dans l'emploi de l'hélice, qu'il revendique à bon droit comme française. Le premier navire de guerre mû par l'hélice, un petit aviso, fit ses essais escorté par lui. Là il put apprécier, et poussa ensuite en avant l'amiral de Montagnac, qui commanda depuis, dans la mer Noire, la première batterie blindée, mais qui ne dépassa pas le grade de contre-amiral, peut-être parce que le prince le quitta trop tôt en chemin[1]. Montagnac mena son aviso à hélice jusqu'à Londres avec le prince, ce qui était une imprudence peut-être. Les Anglais en profitèrent et nous devancèrent en appliquant l'hélice à une frégate, vrai navire de combat; mais nous regagnâmes notre distance, toujours grâce au prince de Joinville.

Quand il prit, en 1846, le commandement de l'escadre d'évolution, nous en étions toujours aux flottes mixtes, voile et vapeur. Il en étudiait la tactique, demandant encore aux galères ce qu'elles pouvaient lui suggérer, s'appliquant à perfectionner le remorquage. Tout était à créer. Rien ne le satisfaisait entièrement. Il avait dans sa tête le vaisseau de ligne à hélice, combiné par lui avec Dupuy de Lôme. Comment arriver à la création? Les ministres de la marine sont timides quand il s'agit de grosses et coûteuses innovations. Ce fut à M. Guizot, ministre de la marine par intérim, qu'il arracha l'ordre de mettre sur chantier le vaisseau rêvé. Ici l'on ne contestera pas que le service fut dû au fils du roi.

1. La marine ne devra pas oublier l'amiral de Montagnac qu'elle a eu pour ministre, car elle lui doit d'avoir sorti les préfets maritimes de leur position inférieure en leur faisant attribuer le rang de commandants en chef, et par suite l'entier gouvernement des ports de guerre. Les Parisiens, qui pendant le siège, l'ont vu commander, avec ses braves marins, tant admirés, le secteur de Vaugirard, le plus écrasé d'obus, avec celui du bois de Boulogne commandé par l'amiral de Langle, ne l'oublieront pas. Les deux Corioli avaient repris du service sous Montagnac. L'aîné fut tué à la journée de Buzenval. Il avait soixante-huit ans. Son nom a été donné à une des rues de Paris.

Notre premier vaisseau à hélice ne fut lancé qu'après la révolution de 1848, et ne fut armé qu'après le 2 décembre. Il s'appela d'abord *le 24 Février*, puis *le Napoléon*. Le prince de Joinville en abandonne généreusement la paternité entière à Dupuy de Lôme; il ne peut s'empêcher de dire qu'il pourrait en réclamer le parrainage. Il y a des siècles qu'a passé en proverbe le *Sic vos non vobis;* qu'il soit sa consolation!

***

Le troisième service, non le moins éminent, fut d'avoir poussé à la tête du corps la plupart des hommes qui en ont fait l'honneur et y ont laissé leur trace lorsque lui-même fut perdu pour la marine française. Il avait compris, dès son début, que c'était son rôle, sa mission.

Il venait d'être reçu élève de première classe, à seize ans, et avait terminé sa première campagne en cette qualité. De retour à Paris, il y complétait ses études classiques. « Bien qu'à terre, dit-il, j'étais toujours à mon métier. Je voyais presque tous les officiers de marine de passage à Paris, essayant de pousser en avant ceux d'entre eux que l'opinion du corps signalait comme des chefs d'avenir. » Combien il eût été facile de glisser du patronage dans le favoritisme! Je n'ai pas entendu un seul de mes anciens camarades l'accuser d'avoir cédé à l'entraînement naturel des goûts et des affections et dire que, parmi ceux dont il fit la fortune, le prince de Joinville ait poussé en avant une seule médiocrité.

J'ai parlé déjà de l'amiral de Montagnac, arrêté en route. De ceux qui lui ont dû d'arriver au sommet, je ne veux citer que trois, Touchard, Jaurès, Dupouy. Il les avait marqués, eux-mêmes s'étaient marqués par la fidélité de leur reconnaissance. L'empereur Napoléon III n'hésita pourtant pas à les faire amiraux, même à donner à l'un d'eux un emploi qui l'attachait à sa personne, disons-le à sa louange.

Touchard fut le bras droit du prince, qui l'avait découvert, car Touchard n'était pas de ceux qui se produisent d'eux-mêmes. Modeste et résolu, il se laissa deviner, et assuma bravement toutes les responsabilités dont le chargea la confiance de son jeune chef qui prenait l'audacieuse responsabilité

de cette campagne du Maroc, combinée, dirigée, exécutée à deux. Un amiral de vingt-six ans; pour chef d'état-major, aide de camp, etc., un lieutenant de vaisseau de trente-quatre ans; un aspirant de seconde classe pour les courses et le guet; et c'était tout. Tous les trois, il est vrai, étaient bons. L'aspirant devint l'amiral Pierre. On conviendra que c'était de la hardiesse. Touchard posséda la confiance du prince partout, dans tous les genres. Il n'en abusa jamais.

Jaurès sortait de l'école d'Angoulême dont on a fait tant de plaisanteries. Il était de la promotion de 1827 qui donna trois vice-amiraux: Gueydon, le plus éminent, Reynaud, Jaurès, et un contre-amiral, d'Aboville, qui n'avait que le souffle et faisait trembler les Chinois de Canton. Jaurès n'attendait pas d'être deviné; il ne manquait pas une occasion de se produire, mais aussi de servir. On l'a fort attaqué dans la marine; au fond, parce qu'il fut exceptionnellement heureux. On ne lui enlèvera pas l'honneur d'avoir ouvert très glorieusement à coups de canon le Japon, qui, depuis lors, a fait des progrès si étonnamment rapides et qui, aujourd'hui, est notre plus fructueux marché de l'extrême Orient. Après Touchard, c'est lui qui passait pour avoir la plus grande part dans la confiance du prince de Joinville. Le prince et le duc d'Aumale avec leurs familles prirent passage à son bord pour se rendre d'Alger en Angleterre. Lors du coup d'État, il se rangea chaudement du côté de l'Assemblée nationale et se donna beaucoup de mouvement pour la faire triompher, tant qu'il y eut l'ombre d'une chance d'y réussir. Le plébiscite mit fin à cette illusion. Jaurès fut exporté au bout du monde, dans les mers de Chine, avec un commandement qu'il sut rendre brillant et qui l'avança. Il commandait un vaisseau à hélice dans la flotte réunie à Cherbourg pour être passée en revue par l'Empereur. A son bord, il avait invité la fine fleur du faubourg Saint-Honoré. L'Empereur y monta, passa la revue, sans jeter un regard sur la brillante société, et voulut ensuite voir les appartements du commandant, bondés, disait-on, de fort riches bibelots de la Chine et du Japon. Le premier objet qui frappa ses yeux fut le portrait du prince de Joinville: « Vous avez là un portrait bien ressemblant, commandant! — Oui, sire; c'est celui d'un prince à qui je dois

ma fortune et pour qui j'ai une inaltérable reconnaissance. — Vous avez bien raison ! » Napoléon III n'était ni petit, ni défiant. Il estimait la fidélité. Il fit Jaurès contre-amiral, vice-amiral, de même que Touchard.

Dupouy sortait aussi de l'école d'Angoulême. Il appartenait à la promotion de 1826, plus riche encore que celle de 1827, car elle fournit trois vice-amiraux : Fourichon, Larrieu, Dupouy, qui ont laissé un nom, et deux contre-amiraux : Martin de Roquebrune, et Protet, deux fois gouverneur du Sénégal et tué en Chine, où il était détaché au commandement de l'armée chinoise agissant contre les Taïpings. Protet était de quelque trente ans en avance sur son temps. Comme il partait pour son second gouvernement du Sénégal, l'Empereur lui demanda : « Quelles sont vos idées sur ce pays que vous connaissez bien ? — Sire, je pense que la Providence a donné à la France l'Algérie et le Sénégal pour qu'elle trouve dans l'Afrique septentrionale la contre-partie de l'Inde anglaise. » Vous voyez qu'il ne faut pas tant se moquer de l'école d'Angoulême : cinq amiraux dans une promotion de quarante !

Ces pages se sont trop allongées pour que je parle de Dupouy comme je le désirerais. Égal pour le moins à Touchard, supérieur à Jaurès, il a eu moins qu'eux des occasions de faire sonner son nom, mais on se souvient encore de lui dans la marine. Comme Touchard, il était de ceux qui attendent qu'on les distingue. Travailleur obstiné, il passa longtemps pour un bon bœuf qui trace patiemment son sillon. Il avait, comme le prince de Joinville, compris que la vapeur était destinée à révolutionner entièrement la marine et il cherchait, lui aussi, comment on pourrait en tirer parti pour le combat.

A la campagne du Maroc, le prince le vit exécuter une manœuvre de remorquage qui fixa son attention sur lui. Nommé alors capitaine de frégate, il reçut le commandement du *Montézuma*, frégate de cinq cents chevaux, du gabarit d'un vaisseau de soixante-quatorze, armée à l'avant de puissants canons Paixhans.

Je le vis à Toulon, où, montés tous deux sur sa dunette, il m'expliqua comment il combattrait, avec ses trois canons Paixhans, une frégate de soixante : « Mais, si elle ne file que six nœuds, ajouta-t-il, je courrai sur elle, je l'aborderai par

son travers, et la couperai. » Je me représentai l'abordage de ces deux masses à toute vitesse, et j'en perdais la respiration. Quand j'eus repris haleine, je lui demandai : « Pourquoi, si elle ne file que six nœuds? — Parce que, si elle en file davantage, quand je l'aurai traversée, elle me rompra. »

Dupouy accompagna Dupuy de Lôme en Angleterre, pour y suivre, autant que possible, les essais qui s'y faisaient de l'application de l'hélice aux navires de combat. Ils en revinrent en 1847, maîtres du secret. Alors, comme je l'ai dit, le prince de Joinville poursuivit son idée d'un vaisseau à hélice, et Dupouy seconda de son mieux le grand ingénieur, car les ingénieurs, si grands qu'ils soient (on ne le sait que trop), n'ont pas à dédaigner le concours des officiers de marine, ces praticiens de la mer. Voué de cœur et d'esprit au prince de Joinville, comme il l'était, je ne crois pas me trop avancer en disant que Dupouy, après 1848, resta en correspondance avec lui sur tous les progrès qui s'opéraient dans la marine. Il ne s'était jamais présenté devant l'Empereur, quand, un jour, il fut mandé à Saint-Cloud. Il crut que c'était pour son invention d'un affût flottant blindé; c'était pour le yacht que l'Empereur se faisait alors construire, *l'Aigle*. Après une série de coq-à-l'âne, ils s'entendirent. L'Empereur, enchanté d'avoir rencontré un officier de marine « qui lui avait fait comprendre tout ce qu'il lui exposait », lui dit : « Je vous nomme commandant de l'*Aigle* et je ferai construire vos affûts flottants. » Il en fit construire un bon nombre qui furent joints, en 1859, à la flotte de l'amiral Jurien dans l'Adriatique et qui auraient assuré la reddition de Venise, imprenable par terre. Dupouy en transporta deux sur le lac de Garde. Ils ont été donnés au roi d'Italie, et pourraient y trouver encore aujourd'hui leur utile emploi.

L'Empereur avait été séduit par Dupouy, mais il avait lui aussi de la séduction. Voici un trait qui les met en présence. C'était à Gênes, je crois. L'*Aigle*, qui avait transporté l'Empereur, venait d'entrer dans le port, et son commandant, dès ce temps contre-amiral, surveillait sur la passerelle l'amarrage du yacht. Le sifflet strident du maître d'équipage suivi d'un : « Armez le canot de l'Empereur! » fit retourner tout d'une pièce l'amiral, commandant terrible :

« Qui a donné l'ordre d'armer le canot de l'Empereur? » Le maître d'équipage baissa la tête; le général de Montebello s'avança : « Monsieur l'amiral, c'est moi, par ordre de Sa Majesté. — Tiens bon! personne ici ne donne des ordres que moi. » L'Empereur était sur le pont; il sourit, satisfait. — « A bord de son navire, le capitaine est seul maître, après Dieu », disent les *Usages d'Oléron*, notre premier code maritime.

Dupouy n'exerça point de commandement d'escadre à la mer. Il mourut vice-amiral, préfet maritime à Brest, ayant obstinément voulu passer lui-même une revue dans l'arsenal, par un temps humide et froid, alors qu'il était gravement malade. Son rêve, comme celui du prince de Joinville, était de livrer une grande bataille avec une flotte de vaisseaux à vapeur et, comme le prince, il cherchait quelle tactique il faudrait adopter. « L'inspiration entrera pour beaucoup dans le parti à prendre quand les flottes seront en présence », me dit-il peu avant de mourir. Ce rêve fut peut-être le cauchemar de ses derniers moments.

Tels étaient les hommes que le prince de Joinville, usant de son crédit de fils du roi, *poussait en avant*.

***

M. le prince de Joinville s'arrête dans ses confidences au moment où il lui faut renoncer à « toute cette vie de combats, de dangers, de triomphes, sans laquelle vivre n'est pas vivre », où il doit se séparer de ces « soldats, marins, Français de toute classe, » dont il dit excellemment : « Quelle admirable race, quand l'esprit de hiérarchie, de discipline, lui inculque le sentiment du devoir! » Mais il s'appesantit alors douloureusement sur celui de ses « vieux souvenirs » qui lui est le plus déchirant, sur la soumission que lui et M. le duc d'Aumale jugèrent le parti le plus patriotique à prendre pour eux-mêmes à la nouvelle de la révolution de Février.

Dans les discordes civiles, on doit garder les armes aussi longtemps qu'elles peuvent triompher, pas plus loin. On s'est demandé ce que les chefs de l'armée d'Afrique auraient dû faire en 1830, en 1848. Ni en 1830, ni en 1848, eussent-ils réussi à entraîner l'armée qu'ils commandaient, ils

n'auraient eu aucune chance, tout en compromettant la conquête encore mal assurée dont la garde leur était remise, de sauver la couronne dont la défense aussi leur incombait. Ils ne le tentèrent point : mais ils durent être, ils furent tentés de le faire, et leur honneur est d'avoir résisté à la tentation. Écoutez-les : « C'eût été crime d'ajouter aux dangers de la patrie les déchirements de la guerre civile. Dès lors, la ligne du devoir était toute tracée. La patrie avant tout! »

La patrie, la France avant tout! c'est le cri qui sort de chaque page. C'est le cri d'un Capétien, d'un fils de France.

M. le prince de Joinville en restera-t-il à ces « vieux souvenirs » déjà bien lointains? Dans ceux qui suivent, et qui embrassent une période encore plus longue et pleine d'émotions tragiques, je sens bien des frissons patriotiques; j'entrevois aussi bien des choses qu'il aurait à nous apprendre ou à nous rappeler et qu'il serait bon pour nous tous de connaître.

ALBERT DE CIRCOURT.

IN MEMORIAM

Je sais bien qu'à vouloir, une dernière fois,
Évoquer mon Amie, ombre déjà lointaine,
Je ressemble à l'enfant qui puise à la fontaine
Une eau vite écoulée au crible de ses doigts.

Je fais comme un dément qui cherche à mettre en cage
Un rayon prisonnier de Lune ou de Soleil ;
Comme un fumeur de chanvre essayant, au réveil,
D'écrire sur son mal un commentaire sage.

Je sais que d'un bonheur à toujours envolé
Le récit, malgré moi, sera trop peu fidèle ;
Et, pourtant, je me dis que si je parlais d'Elle,
Même à des inconnus, je serais consolé.

Je vous en parlerai, simplement, pour ce charme
Qui reste, de rêver à ceux qu'on aimait bien ;
— Tournez vite la page et n'ayez l'air de rien
Si vous apercevez la trace d'une larme.

*
* *

Vous n'avez jamais cru, j'espère, un seul moment,
Que je vous conterais un banal adultère?
De pareils passe-temps ne vont qu'à l'homme austère,
Et je ne suis rien moins, indiscutablement.

Non. Mon Amie était, — tant pis pour qui sourcille,
Je serai moins gêné que de m'en être tu, —
Ce que, dans le beau monde où fleurit la vertu
Haute, moyenne, ou moindre, on appelle : « une fille. »

Mais, cela bien posé, j'ai le droit d'ajouter,
— La grâce ayant été se nicher à sa guise, —
Qu'elle était tout de même absolument exquise,
Comme j'en sais, mais peu, que vous pourriez citer.

Et puis, n'a-t-on pas fait la remarque profonde
Que celles dont on parle avec ce beau mépris,
De fait, tant mal que bien, mènent le grand Paris,
Et par lui, n'est-ce pas, mènent un peu le Monde?

Vous êtes-vous parfois demandé seulement,
Vous qui savez, au mieux, combien de patience
Il faut joindre à combien d'adresse et de science
Pour tirer de sa gangue un royal diamant,

S'il en faut beaucoup moins pour que, femmes complètes,
Ces enfants du hasard en viennent, sans fracas,
A se faire une cour de tous les délicats,
Grands hommes, grands seigneurs, artistes et poètes?

J'ai l'air, sans nul souci de vous mettre en émoi,
De prendre leur défense, et, certe, on m'en soupçonne:
Erreur! Je ne me fais l'avocat de personne;
Je plaide, — si l'on veut, — mais je plaide pour moi.

Je l'aimais tant ! — Son nom ? Dans la galanterie
Il n'en est que de guerre, ou plutôt que d'amour,
Aussi, contentez-vous de celui-ci, qu'un jour
J'avais, pour nous tout seuls, trouvé : « Chère chérie. »

Sa famille ? Un ménage âpre de pauvres gens,
Gagnant, à la rigueur, ce qu'il fallait pour vivre ;
Mais le père buvait, et rentrait souvent ivre,
De sorte qu'ils étaient à peu près indigents.

Son pays ? Cette grève où la mer de Provence
En la monture d'or des sables miroitants
Sertit un chapelet de tranquilles étangs
Purs comme des saphirs dont ils ont la nuance.

Sur cette terre ardente aux effluves de feu,
Elle avait eu d'abord, tout juste, la culture
Des petits sauvageons venus à l'aventure
Qui poussent, à la diable, au soleil du bon Dieu ;

De ces petits errants, qui dans les vignes mûres
Font un peu moins de mal que les grives, s'en vont
A l'école sous bois ou dans les foins, et n'ont
De taches d'encre aux doigts qu'en la saison des mûres.

Un gentilhomme, un vrai, vit cette Cendrillon ;
Il se piqua d'honneur ; et dans la paysanne
Fit magistralement fleurir la courtisane,
Ainsi que d'une larve éclôt un papillon.

Je vous l'ai dit : un don miraculeux, la grâce,
La parait tout entière ; et je n'essaierai point,
Amant malavisé, de peindre, point par point,
Son col, un peu renflé, de tourterelle grasse ;

Son front, plutôt petit, chargé de bandeaux lourds ;
Son profil, presque grec, aux mobiles narines,
Ni ses chers yeux jolis, couleur d'aventurines,
Qui n'étaient pas bien grands, mais doux comme velours !

Ni sa bouche surtout, sa belle bouche rose,
Pareille à quelque fruit humide et savoureux,
Attirante toujours : soit qu'un souris heureux
L'effleurât, calme encore, et tout au plus déclose ;

Soit que, faisant froncer les sourcils aux pédants,
Plus railleur et plus frais que la chanson des merles,
Un fou rire égrenât quatre octaves de perles
Au clavier triomphal de ses trente-deux dents !

Et c'était un régal d'une saveur extrême,
Lorsque, sous l'élégance et les dehors connus,
La gamine, cheveux en broussaille et pieds nus,
Reparaissait avec ses gaîtés de bohème !

Ces jours-là, du « pays » je la faisais jaser ;
Et j'admirais, — pardon pour des détails si mièvres, —
Que ce mot : *oun poutou*, qui fait tendre les lèvres,
En son gentil patois voulût dire : un baiser.

Enfant du vrai Midi, de cette fine race
Où les cœurs sont restés rouges de sang Latin,
Elle avait dans la voix comme un rythme lointain,
Sans que du moindre accent s'y révélât la trace ;

A peine on y sentait, par moments, voltiger
Quelques arpèges purs de musique discrète :
Comme l'aile ployée, à s'ouvrir toute prête,
Sur le rameau berceur fait l'oiseau plus léger.

Ce qui témoignait mieux de son passé champêtre
C'était, qu'en un milieu sceptique et dépravé,
Des beaux jours d'innocence elle avait conservé
Le culte inattendu des « nobles » et du prêtre ;

Tellement que sa mère, — et c'était son orgueil, —
Devait à ce respect pour les choses pieuses
D'avoir très bien fini, chez des religieuses
De qui la maison blanche est tout en haut d'Arcueil.

Elle-même s'était de ce village éprise ;
Et dans le cimetière, au déclin du coteau,
Elle avait, — comme ailleurs d'autres ont leur château, —
Fait emplette d'un coin sous une pierre grise.

« Je serai très bien là, toute seule, plus tard »,
Disait-elle ; « c'est mieux que le Père La Chaise ;
Paris est à deux pas : vous pourrez à votre aise
Y venir en voisin, quelquefois, par hasard. »

Et si je souriais devant cette merveille
De vie étincelante, et qui parlait ainsi,
Bien vite elle ajoutait, en souriant aussi :
« Dans longtemps, très longtemps, quand je serai très vieille ! »

Hélas ! — Un autre don, chez elle encore inné,
C'était le sentiment parfait de la mesure ;
En fait de jugement pas de femme plus sûre,
Ni qui montrât, d'instinct, un goût plus raffiné.

Lorsque je la sentais penchée à mon épaule,
O la force joyeuse et jeune que j'avais !
Maintenant, je suis là, ne sachant où je vais,
A la merci de tout, sans ressort et sans pôle.

Aujourd'hui, voyez-vous, c'est de moi grand'pitié !
Et l'on aurait bien tort de me chercher querelle
D'ainsi pleurer sur moi tout en pleurant sur elle,
Car du peu que je vaux je lui dois la moitié.

Aussi profondément qu'un tatouage habile
Grave sur un bras nu quelque emblème vainqueur,
Sous ma peau, dans ma chair, mes moëlles et mon cœur
Mon Amie a laissé sa marque indélébile.

Disons tout. Quand loin d'elle et de Paris quitté
Je partis, mercenaire, avec des mercenaires,
Pour des pays douteux et presque imaginaires,
Sous le harnais repris d'un métier regretté,

Comme sur nos faisceaux une lueur d'aurore,
Son souvenir me fut le rayon d'Idéal ;
Et dans ce que j'ai fait, en somme, de moins mal
A l'autre bout du monde, elle eut sa part encore.

Il se peut que plus d'un crie à l'énormité,
Que je fasse hausser des épaules moroses :
Cela m'est bien égal ! Devant certaines choses
Plus de respect se doit à plus d'indignité !

Oui, comme ils avaient vu son portrait sous ma tente
Et qu'ils m'aimaient un peu, mes braves Étrangers,
Ils allaient au péril, l'âme et le pied légers,
Pour que je fusse fier et qu'elle fût contente ;

Oui, — c'est bête, mais vrai ! — dans les humbles combats
Que cette guerre à part nous rendait ordinaires,
« A sa santé », pour moi, de vieux Légionnaires
Ont laissé leurs grands os qui blanchissent là-bas !

Passons.

***

— Ou plutôt, non. Restons-en là. Sévère
Fut la main qui, d'en haut, s'appesantit sur nous,
Et lourde : il faut plier, quand même, les genoux !
— Personne ne saura ce que fut ce calvaire !

A quoi bon raconter les longs déchirements
De deux cœurs qui menaient leurs propres funérailles ;
L'affreux mal qui rongeait cette femme aux entrailles,
La surprenante paix des suprêmes moments ?

Non. Sachez seulement, — si cela vous importe, —
Que se sont en allés ma joie et mon orgueil ;
Deux saintes ont couché mon Amie au cercueil :
Elle dort maintenant, la pauvre chère morte,

Toute seule, à jamais, dans le vallon d'Arcueil...

★★★

LE RÉTABLISSEMENT

DES JEUX OLYMPIQUES

Les exercices physiques comptent dans le monde moderne, trois métropoles : Berlin, Stockholm et Londres. Là sont nés, des circonstances ou du hasard, trois systèmes profondément différents dans leurs tendances comme dans leurs procédés ; trois mots les résument : la guerre, l'hygiène, le sport. Au moment où va se réunir à la Sorbonne le Congrès International qui doit préparer le rétablissement des Jeux olympiques, il y a quelque intérêt à passer en revue rapidement l'état-major de l'athlétisme universel.

I

Le siècle qui s'achève dans une paix troublée et incertaine, et dont le début fut marqué par des événements si sanglants, succédait à une époque de grande activité intellectuelle et de véritable inertie physique. Il y aurait peut-être lieu de chercher dans ce contraste trop oublié les causes lointaines de certains de ces déséquilibrements dont nous souffrons. Mais cela n'est

pas de notre domaine. Constatons seulement que, partout, à la fin du XVIIIe siècle, les exercices violents, les jeux virils sont passés de mode et que les hommes vont chercher ailleurs la distraction et le plaisir. L'Angleterre elle-même présente, sous ce rapport, un aspect bien fait pour surprendre. Ce n'est plus l'Angleterre des Tudors qui vivait dans le plein air et en goûtait toutes les ivresses et ce n'est pas encore l'Angleterre de Thomas Arnold et des créateurs de l'éducation athlétique. C'est un peuple indécis chez lequel des brutalités natives se mèlent à une sorte d'amollissement, qui pourrait bien être la préface de la décadence, si Napoléon n'allait venir pour consolider la Grande-Bretagne comme le vent du nord arrête un dégel. En France, les jeux de paume sont déserts; on y échange des serments, mais on n'y joue plus. Le temps est loin où le sire de Gouberville poussait son ballon, sur les plages du Cotentin, les dimanches après midi, entouré de la vaillante jeunesse des villages avoisinants ; où, de paroisse à paroisse se livraient ces combats homériques qu'a décrits M. Siméon Luce ; où le clergé d'Avranches lui-même, à certaine fête de l'année liturgique, descendait processionnellement sur la grève pour y faire une joyeuse partie de balle à la crosse. Tout cela est mort, et lorsque le Directoire, pénétré des souvenirs de l'antiquité, veut établir sur le Champ-de-Mars parisien quelque chose qui rappelle les Jeux olympiques, un élément indispensable lui fait défaut : les concurrents. Il en vient sans doute, comme il vient des gamins dans les foires pour tenter l'ascension du mât de cocagne et gagner le gigot traditionnel ou la bouteille de bénédictine. Mais cela ne suffit pas pour alimenter des réunions athlétiques et faute d'un *Racing-Club* pour les organiser et les maintenir, les courses du Directoire vécurent ce que vivent les roses, l'espace d'un matin.

Il est vrai qu'en ce même temps, sur nos frontières, puis par delà les frontières, et bien loin, au pied des Pyramides, sur le Danube, en Espagne, sous les murs du Kremlin moscovite, les soldats de France, pendant vingt ans d'une folle et sublime épopée, donnent au monde l'un des spectacles les plus athlétiques qu'il ait jamais contemplés. Ils épuisent en ce court espace de temps les forces de plusieurs générations.

Ce sang qu'ils versent, c'est le sang des joueurs de paume et des sires de Gouberville.

Oh! le grand besoin de repos qu'eut la France après cette longue crise de vaillance, et comme on lui pardonne d'avoir été jouer aux dominos au lieu de faire agir encore ses pauvres muscles lassés! Abreuvée de ses victoires, elle s'endormit, tandis qu'à côté d'elle, la défaite, — une défaite noire, absolue, épouvantable, — avait réveillé des énergies qui ont travaillé âprement, depuis lors, à cette œuvre aujourd'hui achevée : l'empire allemand. C'est ainsi que naquit à Berlin l'athlétisme militaire.

On a souvent répété, chez nous, que sur les champs de bataille de 1866 et de 1870, le véritable vainqueur avait été le maître d'école. Je pense qu'en ceci on a fait la part trop belle à l'instituteur en oubliant un peu son collègue, le maître de gymnastique.

La gymnastique allemande, celle qui, dès le lendemain d'Iéna, trouva des apôtres ardents et convaincus pour prêcher son évangile, puis des disciples nombreux et dociles pour suivre ses préceptes, est énergique dans ses mouvements, fondée sur une discipline rigoureuse, en un mot essentiellement militaire. Partout, en Allemagne, régnaient, hier encore, la hiérarchie, l'obéissance, l'exactitude. Dès l'enfance, le petit écolier prenait sa place dans le rang et tournait ses regards vers un supérieur pour attendre de lui le mot d'ordre. Collégien, il continuait d'assouplir ses muscles et sa volonté, afin de pouvoir les mobiliser au premier signal. Étudiant, son plus grand plaisir était de se battre avec ses camarades, et les balafres qui en résultaient devenaient sur son visage autant de titres de noblesse. L'uniformité apparaissait dans les plus petits détails de son existence et la réglementation universelle semblait lui procurer une joie intérieure que les Anglais et les Français sont inaptes à saisir. Il suffit encore aujourd'hui de parcourir une université allemande, d'assister à une de ces réunions d'étudiants, où les verres se vident au commandement, pour se rendre compte de la frénésie disciplinaire qui a passé sur ce grand peuple. Dans la constitution de leur parti révolutionnaire, les socialistes eux-mêmes ont introduit quelque chose du militarisme qui imprégna l'Allemagne entière au cours du présent siècle.

J'ai dit que la gymnastique allemande était énergique dans ses mouvements. A cette seule condition, elle est efficace. Or, pour que cette énergie se maintienne, il faut que les gymnastes demeurent dans un « état d'âme » belliqueux. L'idée de la guerre ne doit pas cesser de les hypnotiser. Le jour où l'Allemagne se détachera de cette idée, ses innombrables sociétés de gymnastique se transformeront rapidement. Déjà, sur quelques points de son territoire, le sport a fait son apparition, résultat de vingt années de paix intérieure et extérieure. Le jeune athlète commence à envisager l'effort physique en lui-même et non dans ses conséquences plus ou moins lointaines. S'il veut sauter une haie, il se fait le plus léger possible, afin de la sauter aussi haute que possible. Son frère, le gymnaste, s'inquiétait moins d'accomplir une prouesse athlétique que de s'entraîner avec armes et bagages. De même, s'ils ne sont plus inspirés par la perspective de la grande lutte, les mouvements d'ensemble deviennent fastidieux, les gestes se font mous; on les esquisse à peine : l'âme est absente. De même encore, la course en section se désagrège; les coureurs reprennent leur individualité; ils ne se préoccupent plus d'aller bien ensemble, d'un pas égal : c'est à qui ira le plus vite, à qui arrivera le premier.

Au point de vue physique, la gymnastique allemande est artificielle : elle se compose d'exercices qui n'ont pas en eux-mêmes leur raison d'être, qui ne sont pas dans la nature et qu'on ne peut obtenir des hommes qu'en leur présentant pour but de leurs efforts quelque perspective grande, noble, susceptible de les émouvoir et de les passionner. C'est là ce qui a fait son succès : c'est là ce qui, demain sans doute, causera son déclin sur les rives de la Sprée. Mais il n'est pas dit que nos enfants ne la verront pas refleurir en d'autres régions. Dans tous les cas, elle aura toujours chance de germer là où il y aura de grandes ambitions nationales à satisfaire, des revanches à prendre ou un esclavage à briser.

Tout autre paraît être l'avenir réservé à la gymnastique suédoise. Les Suédois sont un peuple heureux qui, depuis cent ans, a eu peu d'histoire et s'est livré, en paix, à un sport bienfaisant, le patinage, et à une gymnastique singulière et au premier abord anodine qu'on appelle du nom de son inven-

teur, le système de Ling. Je me hâte de dire qu'entre Ling et le patin, c'est assurément le patin qui aurait le plus de titres à la reconnaissance des Suédois ; leur bonne santé, ce suave équilibre de l'âme et du corps qui les distingue, cette humeur tranquille, ce souffle régulier de la vie qui les anime, ils s'en croient redevables au savant docteur et je n'hésite pas à en faire honneur pour eux aux courses folles sur la glace unie du Nord, aux joies saines de l'hiver scandinave.

Cela ne signifie pas que cette gymnastique suédoise qui tente de fonder timidement quelques colonies en Allemagne, à Londres, à New-York, soit dénuée de mérites. Par la modération de ses mouvements, elle convient aux enfants délicats comme aux vieillards. Par son caractère scientifique, elle est applicable aux malades. Ses ingénieux procédés visent surtout à *doser* et à *localiser* l'exercice, et les médecins qui les appliquent ne craignent pas de se voir aux prises même avec des maladies de cœur. Les résultats sont excellents et, depuis plus d'un demi-siècle, les Suédois ne se lassent pas d'aller chercher la santé dans leurs « Instituts ». Mais une gymnastique qui répudie l'effort et l'émulation convient-elle aux bien portants ? L'effort ne s'obtient, dans le système suédois, que par l'amplitude, jamais par l'énergie du mouvement : on l'atteint lentement, jamais brusquement ; et quant à l'émulation, c'est un dogme là-bas, que les hommes ne doivent pas se comparer entre eux, mais seulement à eux-mêmes. Une telle gymnastique peut-elle prétendre à l'exercice du pouvoir dans l'empire des jeunes ?

Non, répondront sans hésiter les Anglais et avec eux tous ceux qui croient que, s'il est noble et beau de s'entraîner pour la guerre, s'il est louable et sage de songer à l'hygiène, il est plus parfaitement humain de rendre à l'effort un culte désintéressé et de l'aimer rien que parce qu'il est l'effort !

C'est bien ainsi que l'entendaient le chanoine Kingsley et ses disciples dont les noms ne sont pas encore descendus très avant dans le passé : car l'athlétisme anglais ne date que d'hier, bien que déjà il envahisse le monde. Les premiers ouvriers de cette renaissance physique s'inquiétaient moins de faire école que de se procurer à eux-mêmes de saines jouis-

sances. Mais l'auréole stoïcienne qu'ils se mettaient au front, inconsciemment, la netteté de leur attitude, leur conception très précise et très juste du genre de services que l'athlétisme peut rendre au monde moderne, tout cela attira l'attention sur eux. On se moqua d'eux; mais ils n'étaient pas de ceux que le ridicule décourage. Quand le mouvement prit de la consistance, ils furent attaqués furieusement, avec rage; mais déjà leur œuvre était sous la protection de la jeunesse. Les Universités d'Oxford et de Cambridge avaient commencé de s'y associer. Elles devaient y trouver le germe d'un magnifique relèvement, d'une purification bien nécessaire. En même temps, ce grand citoyen, Thomas Arnold, le premier des éducateurs anglais, donnait la formule du rôle de l'athlétisme dans la pédagogie. La cause fut vite entendue et gagnée. L'Angleterre se couvrit de champs de jeu. Les sociétés se multiplièrent. On ne soupçonne pas leur nombre. Les grandes villes en renferment non pas seulement dans les quartiers aristocratiques, mais dans les quartiers pauvres. Chaque village en compte une ou deux, de sorte que, si la loi anglaise ne pourvoit pas à l'éducation physique des enfants, l'initiative privée la remplace largement. Puis, en quittant le sol natal, les fils d'Albion emportèrent avec eux la recette précieuse; et l'athlétisme déborda dans les deux hémisphères, sous les climats les plus variés. En Australie, au Cap, à la Jamaïque, à Hong-Kong, aux Indes, les Unions athlétiques prospèrent et s'enrichissent. Une presse spéciale s'est fondée pour servir les intérêts du monde athlétique. D'innombrables journaux ont surgi. Les résultats d'une partie de cricket jouée à Melbourne ou d'une lutte à l'aviron sur le Paramatta font le tour du monde et s'en viennent prendre place dans ce *Times* qui, il y quarante ans, annonçait bien timidement, dans un petit coin, les premières courses à pied entre Oxford et Cambridge.

Aux États-Unis le mouvement date de la guerre de Sécession. Le docteur Sargent (une autorité en la matière) estime que, de 1860 à 1870, un million de dollars, de 1870 à 1880, deux millions et demi, enfin de 1880 à 1890, vingt-cinq millions ont été dépensés pour établir des champs de jeu, des salles d'exercices ou fabriquer des appareils, soit un total de

28 millions 500.000 dollars. Le 30 novembre dernier, cinquante mille personnes se pressaient sur le *Manhattan field*, à New-York, pour assister au match annuel de *foot-ball* entre les universités de Yale et de Princeton. En face des tribunes, sur un grand tableau noir, venaient s'inscrire de demi-heure en demi-heure les résultats des parties engagées sur d'autres points du territoire yankee. Le dernier jeudi de novembre est, sous le nom de *Thanksgiving Day*, une fête nationale aux États-Unis : on la célèbre de préférence en jouant au *foot-ball*, ce qui est une manière de la célébrer que les puritains n'avaient certes pas prévue quand ils l'instituèrent. A Boston, les universités d'Harvard et de Philadelphie — à Washington, l'université de Georgetown et le Columbia Athletic Club — à Chicago, l'université d'Ann Arbor et celle de Chicago — à Richmond, les universités de Virginie et de la Caroline du Nord — à San-Francisco les universités de Californie et de Palo-Alto mettaient en présence, ce jour-là, leurs meilleurs joueurs et tous ces noms, trop rarement prononcés en Europe, se succédaient sur le tableau noir, au reçu des télégrammes. C'était bien là de l'olympisme moderne...

Des États-Unis le sport est revenu en Europe; il a pris pied en France, en Belgique, en Hollande, en Allemagne; il s'attaque maintenant à la Hongrie, à l'Italie, à l'Espagne. Sur toutes les rivières glisse la légère embarcation de course, l'*outrigger*, avec son banc à coulisses, ses portants et ses grands avirons démesurés; sur toutes les routes court la bicyclette endiablée renversant les bourgeois et les préjugés; et le *foot-ball*, incompris, décrié, vilipendé, force la porte de tous les collèges que ses détracteurs sont impuissants à lui fermer. Le même soleil, dans son cours de vingt-quatre heures, éclaire une course à l'aviron en Australie, une partie de *foot-ball* au Lycée de Concepcion de l'Uruguay et la voiture du président Kruger se rendant, à Pretoria, à l'inauguration de je ne sais quel monument, sous l'escorte de quatre-vingts bicyclistes.

Cela ne se fait point sans lutte, cette conquête, ou du moins sans protestation de la part de l'envahi; il y a des intérêts froissés, des titres méconnus. Le patriotisme même semble lésé; certains considèrent le sport comme le produit de la

civilisation anglaise, parce que c'est en Angleterre qu'il a reparu au XIXe siècle et ils s'imaginent naïvement que ce qu'ils appellent « les sports anglais » ne sauraient produire que des Anglais ou du moins des anglomanes. En réalité, il s'agit d'un principe *humain*, vieux comme le monde et qui est la conséquence de la cohabitation, dans l'homme, de l'esprit et du muscle. S'il y avait eu deux Adam dans le paradis terrestre, je me représente fort bien le premier disant au second : « Nous allons nous mesurer : je veux courir plus vite que toi, sauter plus haut, frapper plus fort », et à la suite de cette première réunion de sports athlétiques, je me représente encore le vaincu tendant la main au vainqueur, puis allant s'entraîner pour le vaincre à son tour.

Voilà donc des formules diverses et qui semblent presque irréconciliables. Comment le *ludus pro bello* peut-il admettre le *ludus pro pace*? Y a-t-il une analogie quelconque entre l'état d'âme d'un rameur d'Oxford et celui d'un Sokol de Bohême?... Mais ce n'est pas tout. La corrélation est intime entre les tendances, les aspirations d'un peuple et la manière dont il comprend et organise, chez lui, l'exercice physique ; le sport n'est pas entendu de la même façon au nord et au midi, et la solution donnée par ceux-ci à telle question sportive paraîtra inacceptable à ceux-là.

II

Ainsi en est-il de l'épineux problème de l'*amateurisme* et du *professionalisme*. Des flots d'encre ont déjà coulé sur cette querelle-là sans que les choses en paraissent beaucoup plus avancées. Le problème existait à Olympie : de tout temps les uns ont couru pour le gain, les autres pour leur plaisir ; les uns ont cherché l'argent, les autres la gloire. Mais ce problème, la civilisation moderne l'a singulièrement compliqué ; ce n'est pas sur les vélodromes qu'on le règlera. Le sport y est devenu une carrière ; la bicyclette est un cheval de course ;

le fabricant est chef d'écurie; il a ses couleurs, ses jockeys, ses entraîneurs et la foule parie béatement tout autour.

Le sport ne peut, non seulement produire ses bons effets moraux, mais même subsister, que fondé sur le désintéressement, la loyauté et les sentiments chevaleresques. L'amateur antique luttait pour un simple rameau d'olivier sauvage et la loi excluait du concours les indignes, tous ceux dans la vie desquels il existait une tare quelconque. Nous ne sommes plus exposés à voir la passion du sang transformer l'arène et les bestialités du cirque remplacer les nobles spectacles du stade, mais il reste l'argent, le grand corrupteur, l'éternel ennemi!

On peut en avoir raison. L'escrime est là pour attester qu'il n'est pas impossible d'atteindre l'idéal sportif d'une manière presque absolue; un escrimeur, le plus souvent, ne reçoit même pas une médaille comme gage de sa victoire : on dirait que le coup de bouton qui termine l'assaut porte en soi la plus haute récompense qui puisse lui être décernée, la seule que puisse accepter la main qui tient l'épée.

Il est donc rationnel que l'on ait fait du prix en espèces le pivot de l'amateurisme moderne. Mais la définition de « l'amateur » est telle aujourd'hui qu'elle peut exclure de bons amateurs et, en certains cas, ouvrir la porte à plus d'un professionnel déguisé. Elle déclasse, non seulement ceux qui concourent pour les prix en espèces, mais aussi ceux qui se sont mesurés, soit avec des professionnels, soit avec des amateurs précédemment déclassés. Il y a là, sans doute, une exagération dont on reviendra. Il paraît difficile aussi que la même définition convienne à tous les sports; le *gentleman rider*, le tireur aux pigeons, le propriétaire d'un yacht sont-ils donc des professionnels parce qu'ils touchent des prix en espèces dont le total ne saurait compenser leurs débours?

La valeur énorme des objets d'art donnés en prix par certaines municipalités américaines a fait naître une autre question : quelles mesures prendre contre celui qui revend l'objet d'art gagné par lui? La plupart du temps, d'ailleurs, ne sera-t-il pas impossible de le prendre sur le fait? C'est encore en Amérique que la question du *gate money* a le plus d'importance : à New-York, le 30 novembre, lors du match cité plus haut, les recettes atteignaient, m'a-t-on dit, cent mille francs.

Que faire de tout cet argent? Doit-il servir d'indemnité de déplacement et peut-on le partager entre les équipiers?

Celui qui met en pratique de la manière la plus stricte et la plus étroite à la fois la définition de l'amateur, est le *rowingman* anglais. L'*Amateur Rowing Association* pèche, il est permis de le dire, par un aristocratisme un peu exalté. C'est à coup sûr une aberration que de refuser à un ouvrier la qualité d'amateur et d'assimiler le travail manuel à un acte de professionalisme. La discordance est aiguë entre cette législation vétuste et notre siècle démocratique. Les Anglais qui émigrent en Australie ou au Cap s'en aperçoivent aussitôt; mais ceux qui restent *at home* n'ont pas su encore se soustraire au préjugé. Les régates de Henley, ce merveilleux carnaval aquatique dont rien ne peut donner l'idée à ceux qui ne l'ont pas vécu, n'en seront, quoiqu'on pense, ni moins brillantes ni moins aristocratiques d'allures, le jour où la définition britannique aura été modifiée à cet égard. L'*Amateur Athletic Association* est en général bien obéie et bien dirigée; quant à la *National Cyclist Union* qui régente, chez nos voisins, le sport vélocipédique, elle est aux prises avec les plus inextricables difficultés; elle donne et retire ses licences aussi consciencieusement que possible, sans arriver à contenter ni les amateurs ni les professionnels. Les universités d'Oxford et de Cambridge exercent sur le sport anglais une action considérable, quoique souvent dissimulée. Cette action s'étend même aux colonies, où se sont fondées, sur le modèle des fédérations et des clubs de la mère-patrie, nombre de Sociétés déjà riches et puissantes. Paris se souvient d'avoir applaudi au *Racing-Club*, en 1892, les champions de la *New Zealand A. A. A.* qui s'en retournaient dans leur pays après avoir moissonné pas mal de lauriers sur les rives de la Tamise.

L'Angleterre, en résumé, semble satisfaite du régime sous lequel elle vit; elle peut se suffire à elle-même et en a conscience; néanmoins ce qui se passe à l'étranger l'intéresse; les équipes continentales sont toujours les bienvenues chez elle, et, malgré une petite pointe de dédain pour ce qui prend naissance au dehors, elle ne se refusera jamais à discuter loyalement des questions de sport.

En Amérique, on a bien autre chose à faire! Il faudrait d'abord finir de se disputer. La dispute est générale : non seulement les associations universitaires ressentent un profond mépris pour les « clubs », mais encore elles se dévorent entre elles, se jetant à la face des accusations de professionalisme parfois justifiées, d'ailleurs. Ces mesquineries proviennent de l'isolement dans lequel les disciples de Monroe aiment à s'enfermer, au point de vue sportif, comme au point de vue économique. On dit avec raison que nous autres, Européens, ignorons ce qui se passe aux États-Unis; mais l'ignorance et l'indifférence des Etats-Unis pour ce qui se passe en Europe sont vraiment prodigieuses. Les relations avec les clubs anglais sont presque nulles : le *foot-ball* a été modifié, là-bas, au point de rendre impossible une rencontre entre Jonathan et John Bull. Quelques coureurs à pied, quelques cyclistes se rendent visite de Londres à New-York, et depuis des années il est question d'une lutte nautique entre les équipes sorties victorieuses des deux grands matchs qui, annuellement, mettent aux prises les rameurs d'Oxford avec ceux de Cambridge et ceux de Yale avec ceux d'Harvard; le projet n'a jamais pu aboutir. Les clubs des États-Unis forment six fédérations : celles de la Nouvelle-Angleterre, des États du Centre, de la côte du Pacifique, des États du Sud, de la côte de l'Atlantique et de l'État de New-York. Ces fédérations se sont rapprochées et ont institué une *Amateur Athletic Union* dont l'empire est trop vaste pour que sa puissance soit bien durable. Il y a, en outre, une *League of American Wheelmen*, qui régente le cyclisme, et une *National Association of Amateur Oarsmen*, qui groupe de nombreux clubs d'aviron, plusieurs unions de Sociétés allemandes de gymnastique et un grand nombre d'associations d'encouragement. Les « athletic clubs » américains — surtout ceux de New-York, Boston, Chicago, San-Francisco, la Nouvelle-Orléans, Washington, — sont remarquables par leur luxe : piscines de marbre, gymnases, salles de paume et d'escrime, tout y est ingénieusement combiné et installé avec une suprême élégance.

En Belgique aussi on se querelle. La *Fédération Belge des Sociétés de gymnastique* a repoussé avec horreur la pensée de

participer à un congrès de « sportsmen »; son exemple, il est vrai de le dire, n'a été suivi par personne. Les gymnastes français, eux, ont désigné des délégués qui seront écoutés avec intérêt et traités avec toute la considération dont est digne la grande œuvre qu'ils représentent. Quant à la *Fédération belge des Sociétés de courses à pied*, elle s'est récemment scindée en deux groupes donnant ainsi naissance, contre son gré, à une *Ligue Pédestre Belge* qui va lui faire concurrence. La *Ligue Vélocipédique Belge* n'a pas lieu d'être très satisfaite de son système de chèques, qui laisse aux gagnants le soin de se classer professionnels ou amateurs selon qu'ils touchent l'argent ou échangent le chèque pour un objet d'art.

La Hollande est une terre de sport. Avant l'invention de la bicyclette, le grand bicycle, démodé ailleurs, y conservait une popularité qu'explique à merveille la vue de ces grandes routes droites et plates qui suivent les canaux, à travers les campagnes paisibles. Les canaux eux-mêmes sollicitent les rameurs, et il se trouve précisément des étudiants à portée. Les équipes universitaires luttent entre elles et prennent part aussi aux régates qui ont lieu sur l'Y à Amsterdam. Les prix en espèces sont interdits, mais on ne s'inquiète pas si les concurrents ont sur la conscience quelque péché contre l'amateurisme : cela répond à l'esprit de sagesse et de liberté qui fait le fond du caractère néerlandais. La *Nederlandsche Vœtbal en Athletiek Bond* et l'*Allgemeenen Nederlandschen Wielrijders Bond* centralisent les autres sports et défendent les intérêts de ceux qui les pratiquent.

Le *Rowing Club Italiano* qui s'inspire d'idées analogues en ce qui concerne autrui et n'impose pas ses règlements au delà des frontières est une véritable fédération dont le siège principal est à Turin mais qui a établi des « sections » dans les autres villes. Avec la *Federazione Gimnastica Italiana* et l'*Unione Velocipedista Italiana*, il incarne l'Italie sportive. Il est juste de mentionner aussi le *Royal Yacht Club Italien* de Gênes et les Sociétés de tir placées sous la direction ou tout au moins sous l'influence du ministère de la guerre.

L'Espagne compte beaucoup de sociétés aux noms poétiques. Il y en a à Madrid, à Salamanque, à Grenade, à Cadix, à Bilbao. Les rameurs de Barcelone ont plusieurs fois paru sur la Seine et les bicyclistes trouveront peut-être le moyen de prouver quelque jour que, pour eux non plus, il n'y a plus de Pyrénées. La gymnastique et les sports athlétiques sont patronnés par la jeune Espagne libérale et universitaire; à l'université d'Oviedo, ce sont des professeurs qui dirigent le mouvement; à Madrid, l'*Institucion libre de Enseñanza* qui n'est restée étrangère à aucun progrès, a prêté aussi les mains à celui-là.

Mouvement analogue en Hongrie. Budapest, Kolozsvar, Pozsoni, Szeged, Szabadka ont leur « Athletikaï-Club » ; celui de Szabadka est même placé sous le vocable « d'Achille aux pieds légers », ce qui présuppose l'ambition de gagner toutes les courses à pied du royaume.

Les cyclistes de Saint-Pétersbourg sont présidés par S. A. I. le grand-duc Serge. La capitale russe possède en outre un Yacht-Club et une association de gymnastique. Les gymnastes d'Helsingfors en Finlande, fidèles à l'histoire plus qu'à la géographie, dépendent moralement de Stockholm. L'annuaire suédois et norvégien forme un volume. Tous les sports y sont représentés : le patinage et les sports de neige dominent, cela va sans dire, mais le canotage commence à paraître dans les fjords aux eaux dormantes et les jeunes hommes commencent à s'apercevoir que l'athlétisme avec ses ambitions viriles pourrait avantageusement se superposer au docte système de Ling. Les « vieux Suédois » suivent le développement de cette idée avec l'intérêt mêlé d'indignation qu'excite partout et toujours une pensée révolutionnaire. La « *Svenska Gymnastik förbundet* », présidée par le savant et sympathique capitaine Balck qui, en 1889 amena une équipe à Paris, n'échappe plus à ses velléités émancipatrices. Une épreuve analogue au « Pentathlon » grec figure même depuis quelques années dans les fêtes fédérales.

En Suisse, tout se fait par cantons. Autant de cantons, autant d'associations qui groupent elles-mêmes les sociétés locales. La dernière statistique accuse un total de vingt-six mille gymnastes. Le Suisse aime la lutte, le tir, la marche. L'escrime et l'aviron ont aussi, chez lui, de nombreux adorateurs.

Il reçoit volontiers les gymnastes et les tireurs étrangers et les conduit au Palais fédéral pour boire un « vin d'honneur ». Quand il s'expatrie il emporte sa gymnastique, comme l'Anglais son *lawn-tennis*. Londres, Paris, Florence, Lyon, New-York et Buenos-Ayres possèdent des Sociétés suisses, — *Ehren-Sectionen*, sections d'honneur, — qui font partie de la grande fédération helvétique.

Le *foot-ball* a audacieusement planté un de ses avant-postes les plus solides à Berlin, en pleine capitale du royaume de la gymnastique militaire. Les clubs qui le pratiquent y dépassent la trentaine et l'Allemagne compte déjà trois fédérations de sports athlétiques : le *Deutscher Fussball und Cricketbund,* la *Suddeutsche Fussball Union* (Allemagne du Sud) et le *Deutscher Athletischer Amateur-verband.*

En France, enfin, c'est l'*Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques* qui tient le drapeau de l'amateurisme. Les diverses fédérations nautiques, non plus que l'*Union Vélocipédique de France*, n'ont pas renoncé au culte du Veau d'or. L'*U. V. F.* admet pourtant des amateurs et, d'accord avec l'Union des Sports Athlétiques, elle a créé une commission mixte chargée d'examiner les titres de ceux qui réclament sa « licence ». L'*Union des Sociétés de Gymnastique,* l'*Union Nationale des Sociétés de tir*, l'*Union des Yachts Français,* le *Club Alpin,* la *Société d'Encouragement de l'Escrime* sont toutes prospères, et chez nous le goût des exercices physiques s'étend avec une extrême rapidité. « Qui eût dit, il y a vingt ans, — s'écriait l'autre jour un reporter anglo-saxon, fraîchement débarqué et mal remis de sa surprise, — qui eût dit, il y a vingt ans, que Paris allait devenir un grand centre athlétique? »

III

Ce rapide aperçu se complèterait fort bien par un relevé du nombre des jeunes hommes enrôlés sous le drapeau de l'athlétisme ; le total serait éloquent à coup sûr, mais les ren-

seignements pour le fixer exactement font défaut. Il ne peut, dans tous les cas, être inférieur à deux millions, chiffre obtenu en multipliant le nombre de clubs enregistrés par une moyenne de membres assez basse pour être vraisemblable. C'est cette jeunesse universelle dont il s'agit de grouper périodiquement les représentants sur le plus pacifique des champs de bataille, le champ de jeu. De quatre ans en quatre ans, le vingtième siècle verrait ainsi ses enfants se réunir successivement près des grandes capitales du monde pour y lutter de force et d'adresse et s'y disputer le rameau symbolique. Oh! sans doute il y a beaucoup d'obstacles à franchir pour en arriver là; il y a, nous venons de le voir, les coutumes, les traditions, les instincts de race et toutes les particularités que la vie sportive emprunte au climat, à la législation, aux circonstances... Mais notez bien qu'il n'est pas nécessaire de renoncer à tout cela: il n'y a qu'à consentir, çà et là, quelques sacrifices de détail et à faire montre d'un peu de bonne volonté envers le Comité international qui va entreprendre cette grande œuvre et tenter, en six ans, de la mener à bien.

Modernes, très modernes, seront ces jeux olympiques restaurés: il n'est pas question de se vêtir de maillots roses pour courir dans un stade de carton; et ceux qui entrevoient déjà les théories blanches gravissant solennellement, aux sons retrouvés de l'*Hymne à Apollon,* quelque colline sacrée, ceux-là en sont pour leurs frais d'imagination. Point de trépieds, ni d'encens : ces belles choses sont mortes et les choses mortes ne revivent pas ; l'idée seule peut revivre, appropriée aux besoins et aux goûts du siècle. De l'antiquité nous ne prétendons rétablir qu'une chose, la trêve, la trêve sainte!... que consentaient les nations grecques pour contempler la jeunesse et l'avenir.

PIERRE DE COUBERTIN.

LA SIESTE

I

Donna Laura Albonico était dans le jardin, sous la tonnelle, et prenait le frais à l'heure de midi.

La villa, toute grise, persiennes closes, dormait silencieusement au milieu d'un bosquet d'arbres verts. Le soleil irradiait une chaleur et une splendeur immenses. On était à la mi-juin, et, dans l'air calme, les orangers et les citronniers fleuris mêlaient leurs parfums à l'odeur des roses. Il y avait des roses partout et elles envahissaient le jardin de leur végétation indomptable. Le long des allées, des massifs de rosiers blancs ondulaient au moindre souffle de la brise et jonchaient le sol d'un tapis de neige embaumée. L'atmosphère, imprégnée de leur senteur, avait par moments l'arome puissant et doux d'un vin généreux. D'invisibles fontaines murmuraient dans la verdure. Au-dessus du feuillage, les cimes scintillantes des jets d'eau apparaissaient tout à coup, disparaissaient, réapparaissaient ; dans les fleurs et dans les gazons, on entendait aussi un clapotement, un frôlement étranges, produits par des gerbes basses, et on aurait dit que des bêtes vivantes y passaient en courant, y broutaient ou y creusaient des tanières. Des oiseaux chantaient, qu'on ne voyait pas.

Assise sous la tonnelle, Donna Laura méditait.

C'était déjà une femme âgée. Elle avait le profil fin et aris-

tocratique, le nez long et légèrement aquilin, le front presque trop large, la bouche parfaite, encore fraîche, pleine de bénignité. Ses cheveux, tout blancs, roulés aux tempes, lui faisaient autour de la tête une sorte de couronne. Dans sa jeunesse, elle avait dû être très belle et très digne d'amour.

Elle n'était arrivée que depuis deux jours dans cette villa solitaire, avec son mari et quelques domestiques. Elle avait délaissé son séjour d'été habituel, un château seigneurial bâti sur une colline de Piémont; elle avait renoncé au voisinage de la mer pour cette campagne déserte et brûlante.

Elle avait dit à son mari:

— Je t'en prie, allons à Penti.

D'abord, le baron septuagénaire avait été surpris et déconcerté par l'étrange caprice de sa femme.

— Pourquoi à Penti? Qu'irait-on faire à Penti?

Mais Donna Laura avait insisté:

— Allons-y, je t'en prie. Cela nous changera.

Et, comme toujours, le baron s'était laissé convaincre.

Or, Donna Laura avait un secret.

Du temps de sa jeunesse, une passion s'était jetée à la traverse de sa vie. Elle avait épousé à dix-huit ans le baron Albonico, parce que ce mariage convenait aux deux familles. Le baron était un brave qui, guerroyant sous les drapeaux de Bonaparte, n'était presque jamais chez lui et suivait par le monde le vol des aigles impériales. Pendant une de ces absences prolongées, le marquis de Fontanella, jeune gentilhomme qui avait femme et enfants, s'éprit d'amour pour Donna Laura; et, comme il était très beau et entreprenant, il finit par vaincre les dernières résistances de celle qu'il aimait.

Alors commença pour les deux amants une exquise période de bonheur. Ils vivaient dans le complet oubli de toutes choses.

Mais, un jour, Donna Laura s'aperçut qu'elle était enceinte. Elle pleura, se désespéra, fut prise d'une angoisse terrible, ne sachant à quoi se résoudre ni comment se soustraire au danger. Enfin, sur le conseil du marquis, elle partit pour la France et alla se cacher dans un petit village provençal,

dans une de ces campagnes ensoleillées et verdoyantes où les femmes parlent l'idiome des troubadours.

Elle habitait une maison rustique, entourée d'un vaste parterre. C'était le printemps, et les arbres fleurissaient. Au milieu des épouvantes et des noires mélancolies, elle avait des intervalles d'une ineffable douceur. Elle passait de longues heures, assise à l'ombre, dans une sorte d'inconscience ; et, par instants, la vague sensation de sa maternité lui causait un frissonnement profond. Autour d'elle, les fleurs exhalaient un subtil parfum ; des nausées légères lui montaient à la gorge et lui mettaient dans tous les membres une lassitude infinie. Quelles journées inoubliables !

A l'approche du terme solennel, le marquis, attendu impatiemment, arriva. La pauvre femme souffrait. Lui, toujours à côté d'elle, le visage pâle, parlant peu, lui couvrait les mains de baisers. L'accouchement eut lieu la nuit ; elle criait, elle se tordait, elle se cramponnait convulsivement au bois du lit, elle croyait mourir. Les premiers vagissements du nouveau-né l'emplirent d'une joie stupéfaite. Étendue sur le dos, la tête renversée sur les oreillers, toute blanche, sans voix, sans force pour tenir ses paupières ouvertes, elle faisait, de ses mains débiles et exsangues, quelques petits gestes vagues, pareils à ceux que font parfois les mourants vers la lumière.

Le lendemain, pendant toute la journée, elle garda le bébé avec elle, dans son propre lit, sous sa couverture. C'était un petit être frêle, mou, un peu rougeâtre, qui vibrait d'une palpitation incessante, d'une vie manifeste, mais où les formes humaines étaient encore indécises. Ses yeux, un peu gonflés, demeuraient clos, et sa bouche n'émettait qu'une plainte faible, quelque chose comme un miaulement étouffé.

La mère, ravie, ne se lassait pas de le regarder, de le toucher, de sentir sur sa joue l'haleine de son enfant. Une lumière blonde entrait par la fenêtre ; on apercevait la plaine provençale toute couverte de moissons. La clarté du jour avait quelque chose de religieux. Des chants alternés montaient des blés dans l'air tranquille.

Ensuite, on lui ôta le bébé, on le cacha, on l'emporta, Dieu sait où. Elle ne le revit plus.

Et elle retourna à la maison conjugale, vécut avec son mari

la vie de toutes les femmes, sans que nulle aventure nouvelle vint lui troubler le cœur. Elle n'eut pas d'autres enfants.

Mais le souvenir, mais l'idéale adoration de la créature disparue et dont elle ignorait même la retraite, s'emparèrent de son âme pour jamais. Elle ne pensait plus qu'à cela ; elle se rappelait les moindres détails de l'événement ; elle revoyait en nettes images le pays, la silhouette des arbres qui entouraient la bastide, le profil d'une colline qui barrait l'horizon, la couleur et les dessins de la courtepointe, la tache au plafond de la chambre, le petit plateau à figures sur lequel on lui présentait le verre, tout, tout clairement, minutieusement. A chaque instant le fantôme de ces choses lointaines se représentait à sa mémoire, tout à coup, sans ordre, avec l'incohérence d'un rêve. Elle-même en restait parfois étonnée. Des figures défilaient devant elle, précises et vivantes, les figures de certaines personnes vues là-bas, avec leurs mouvements, avec un de leurs gestes fortuits, avec une de leurs attitudes, avec un de leurs regards. Il lui semblait qu'elle avait dans les oreilles les vagissements de la petite créature, qu'elle touchait ces mains si menues, roses, délicates, ces menottes qui paraissaient être le seul organe complètement formé, pareilles à la miniature d'une main d'homme, avec leurs veines presque imperceptibles, avec leurs phalanges marquées de plis fins, avec leurs ongles transparents, tendres, à peine estompés d'un soupçon de violet. Oh ! ces mains ! Avec quel étrange frisson la mère se souvenait de leur inconsciente caresse ! Comme elle en sentait toujours l'odeur, cette odeur singulière qui rappelle celle des pigeons dans leur premier duvet !

En ce monde intérieur, qui de jour en jour prenait davantage les apparences de la vie réelle, Donna Laura s'enferma comme une recluse ; elle y passa des années, beaucoup d'années, jusqu'à la vieillesse. Mille fois elle avait demandé à l'ancien amant des nouvelles de son fils. Elle aurait voulu le revoir, savoir ce qu'il était devenu.

— Dites-moi du moins où il est, je vous en prie !

Mais, par crainte d'une imprudence, le marquis avait toujours refusé. « Non, elle ne devait pas le revoir. Elle serait incapable de se contenir. Son fils devinerait tout ; il cherche-

rait à tirer profit du mystère; peut-être révélerait-il tout... Non, non, elle ne devait pas le revoir. »

Devant ces arguments d'homme pratique, Donna Laura restait confondue. Elle ne parvenait pas à imaginer que la petite créature eût grandi, qu'elle fût un homme maintenant, qu'elle approchât déjà du seuil de la vieillesse. Il y avait aujourd'hui près de quarante ans que l'enfant était né; et néanmoins, en esprit, elle continuait à ne voir qu'un bébé tout rose, avec des yeux qui ne s'ouvraient pas encore.

Mais le marquis de Fontanella vint à mourir.

Au moment où Donna Laura apprit que le vieillard était malade, elle fut saisie d'une angoisse si douloureuse qu'un soir, incapable de résister plus longtemps à sa torture, elle sortit seule et se dirigea vers la demeure du mourant. Une pensée tenace l'y poussait, la pensée de son fils. Avant la mort du vieillard, elle voulait la révélation du secret.

Enveloppée dans son manteau, comme pour se dérober aux regards, elle se glissa le long des murs. Les rues étaient pleines de gens; les dernières lueurs du couchant teignaient les maisons en rose; et, dans les jardins entre les maisons, les lilas fleuris faisaient de grandes taches violettes. Les hirondelles entrelaçaient dans le ciel lumineux leurs vols rapides et circulaires. Des bandes de gamins passaient en courant, avec des cris et des appels. Une femme enceinte se promenait au bras de son mari, et sa taille déformée se dessinait en ombre sur la muraille.

On aurait dit que Donna Laura avait peur de ce débordement de vie joyeuse qui émanait des personnes et des choses. Elle pressait le pas, elle fuyait. Le bariolage resplendissant des vitrines, des magasins ouverts, des cafés, lui donnait aux yeux une sensation de douleur aiguë. Petit à petit, une sorte d'étourdissement lui montait à la tête, une sorte de vertige lui envahissait l'âme. « Que faisait-elle? Où allait-elle? » Dans le tumulte de sa conscience, il lui semblait presque qu'elle commettait une faute; il lui semblait que tous les yeux se braquaient sur elle, l'épiaient, devinaient son intention.

La ville, maintenant, s'empourprait des dernières rougeurs du soleil. Dans les cabarets, çà et là, on commençait à entendre des chansons à boire.

Lorsque Donna Laura fut arrivée à la porte, elle n'eut pas la force d'entrer. Elle passa devant, fit vingt pas, revint en arrière, repassa encore. Finalement elle franchit le seuil et monta l'escalier ; elle s'arrêta, défaillante, dans l'antichambre.

L'appartement avait cette animation silencieuse dont les personnes familières entourent le lit d'un malade. Les domestiques marchaient sur la pointe des pieds, en portant des objets à la main. On causait à voix basse, dans le corridor. Un monsieur chauve, tout vêtu de noir, traversa la pièce, s'inclina devant Donna Laura, sortit.

Donna Laura, d'une voix qui avait repris sa fermeté, demanda à un domestique :

— La marquise?

Le domestique, respectueusement, indiqua du geste la chambre voisine et courut annoncer la visiteuse.

La marquise parut. C'était une dame un peu grasse, aux cheveux grisonnants. Elle avait les yeux pleins de larmes. Sans rien dire, elle ouvrit les bras à son amie : les sanglots la suffoquaient.

Au bout de quelques instants, Donna Laura demanda, sans lever les yeux :

— Peut-on le voir?

Et, à peine ces mots prononcés, elle serra les lèvres pour réprimer la violence de son tremblement.

La marquise répondit :

— Venez.

Les deux femmes entrèrent dans la chambre du malade. La lumière y était douce; l'air y était imprégné d'une odeur spéciale, l'odeur des remèdes ; les objets y dessinaient de grandes ombres étranges. Le marquis de Fontanella, étendu sur son lit, blême, couvert de rides, accueillit Donna Laura avec un sourire.

— Merci, baronne, dit-il lentement.

Et il lui tendit une main chaude et moite.

Il semblait que, par un effort de volonté, il eût repris soudain ses esprits. Il causa de diverses choses, en soignant son langage, comme au temps où il se portait bien.

Mais, du fond de l'ombre, Donna Laura fixait sur lui des

regards de supplication si ardents qu'il devina la prière muette et se tourna vers sa femme :

— Je t'en prie, Jeanne, dit-il; prépare toi-même la potion, comme tu as fait ce matin.

La marquise, sans rien soupçonner, s'excusa et sortit. Dans le silence de la maison, on entendit ses pas qui s'éloignaient en frôlant les tapis.

Alors, avec un élan indescriptible, Donna Laura se pencha sur le vieillard, lui saisit la main, lui arracha les mots par l'insistance de ses yeux. Et le vieillard, à grand'peine, sous le coup d'une sorte de terreur qui lui dilatait les pupilles, balbutia :

— A Penti... Luc Marino... il a femme et enfants... il est établi... Non, non, il ne faut point le voir!... A Penti... Luc Marino... Ne te fais jamais connaître... jamais!

La marquise rentrait avec la potion.

Donna Laura se rassit, se donna une contenance. Le malade but; et les gorgées, en descendant une à une, faisaient dans le gosier un petit bruit distinct, à intervalles égaux.

Il y eut ensuite un silence. Le malade sembla pris de torpeur; tous ses traits se creusèrent davantage; des ombres profondes, presque noires, envahirent les cavités des yeux, les joues, les narines et la gorge.

Donna Laura prit congé de son amie et se retira avec précaution, en réprimant un soupir.

II

Sous la tonnelle, dans le jardin tranquille, la vieille dame repensait à tout cela.

Maintenant, quel obstacle s'opposait à ce qu'elle revît son fils? Certes, elle aurait bien la force de contenir son émotion, elle saurait ne pas se trahir. Ce qu'elle voulait, c'était revoir son enfant, l'enfant qu'elle avait tenu dans ses bras un seul jour, il y avait tant, tant, tant d'années! Elle ne demandait

pas davantage. Avait-il beaucoup grandi? Était-il fort? Était-il beau? Comment était-il, enfin?

Et, tandis qu'elle se posait à elle-même ces questions, elle ne parvenait pas à se figurer intérieurement l'homme que cet enfant était devenu. En elle, l'image du bébé persistait toujours, se superposait toujours aux autres images, et, par la précision claire de ses formes, éliminait toutes les autres formes que sa fantaisie tentait d'esquisser. Elle ne faisait nul effort pour préparer son âme; elle s'abandonnait sans réagir à sa vague émotion. En ces moments-là, elle perdait le sens du réel.

— Je le reverrai! je le reverrai! se répétait-elle à elle-même, avec ivresse.

Aux alentours, tout se taisait. Le vent courbait les buissons de roses qui, après le passage de la brise, gardaient un balancement lourd. Les jets d'eau, dans la verdure, étincelaient et vibraient comme des lames d'épées.

Pendant quelques minutes, Donna Laura se tint aux écoutes. Le silence avait une profondeur étrange, qui lui mit presque de l'effroi dans l'âme. Elle eut une hésitation; puis elle s'engagea dans l'allée à pas rapides. Parvenue devant la grille, que tapissait un enchevêtrement de plantes grimpantes et de fleurs, elle s'arrêta pour regarder en arrière; puis elle ouvrit. Devant elle, sous le soleil de midi, la campagne s'étendait comme un désert. Les maisons de Penti, dans le lointain, se détachaient en blanc sur l'azur du ciel, avec un clocher, avec une coupole, avec deux ou trois sapins. La rivière se déroulait dans la plaine, tortueuse et miroitante, au ras des maisons.

Donna Laura se dit : « Il est là-bas. » Et toutes ses fibres maternelles vibrèrent. Réconfortée, elle se remit en marche, regardant en avant malgré le soleil qui lui brûlait les yeux, sans prendre garde à la chaleur. Dans un certain endroit, la route s'engageait entre les arbres, maigres peupliers pleins de la musique des cigales. Deux femmes, les pieds nus, avec des corbeilles sur la tête, venaient à sa rencontre. La dame leur demanda :

— Connaissez-vous la maison de Luc Marino?

Elle n'avait pu résister à l'envie de prononcer ce nom librement et à voix haute.

Les femmes la regardèrent avec surprise et s'arrêtèrent.

— Nous ne sommes pas de Penti.

Donna Laura, désappointée, poursuivit son chemin. Déjà ses pauvres membres de vieille femme ressentaient un peu de fatigue. Ses yeux, offensés par l'éclat de la lumière, voyaient dans l'espace un mouvement de taches rouges. Une légère atteinte de vertige commençait à lui troubler le cerveau.

Mais Penti se rapprochait de minute en minute. A travers une forêt d'hélianthes, on en distingait les premiers toits. Une femme, monstrueuse d'embonpoint, se tenait assise au seuil d'une maison ; et, sur cet énorme corps elle avait une tête enfantine, des yeux doux, des dents pures, un sourire affable.

La femme demanda avec une curiosité ingénue :

— Où allez-vous donc, madame ?

Donna Laura s'approcha. Elle avait le visage en feu et la respiration courte. Les forces étaient sur le point de lui manquer.

— Mon Dieu, mon Dieu ! gémissait-elle, les mains pressées contre les tempes. Oh, mon Dieu !

Hospitalière, lafemme l'engageait à entrer en disant :

— Reposez-vous donc, madame !

La maison était basse, obscure, pleine de cette odeur qu'ont les lieux où vivent beaucoup de gens entassés. Trois ou quatre bambins nus, qui avaient, eux aussi, des ventres si gros qu'on les aurait pris pour des hydropiques, se traînaient par terre en grognant et en farfouillant, et ils portaient instinctivement à la bouche tout ce qui leur tombait sous la main.

Donna Laura s'était assise, et, pendant qu'elle reprenait ses forces, la femme débitait d'inutiles paroles, en tenant sur ses bras un cinquième bambin tout couvert de croûtes brunâtres, au milieu desquelles s'ouvraient deux grands yeux, limpides, azurés, pareils à deux fleurs miraculeuses.

Donna Laura demanda :

— Savez-vous où est la maison de Luc Marino ?

L'hôtesse désigna du geste une maison rose, à l'extrémité du pays, sur le bord de la rivière, dans une enceinte de hauts peupliers qui lui faisaient une colonnade.

— La voilà. Vous y avez besoin ?

La vieille dame se pencha pour regarder.

Ses yeux, blessés par le soleil caniculaire, lui faisaient mal; ses paupières battaient convulsivement. Néanmoins, pendant un bon moment, elle garda la même attitude, sans répondre, la respiration haletante, étranglée par un transport d'amour maternel. « C'était donc la maison de son fils, là-bas ! » Tout à coup, par un travail involontaire de la pensée, elle crut revoir devant elle le pays de Provence, l'intérieur de la chambre lointaine, les personnes, les choses, comme dans une lueur d'éclair, mais avec la parfaite netteté d'une perception. Ensuite, elle se laissa retomber sur sa chaise, sans dire mot ; ses idées se brouillèrent, une sorte de stupeur physique l'envahit. C'était peut-être l'effet du soleil. Elle avait dans les oreilles un bourdonnement continu.

L'hôtesse dit :

— Vous voulez passer la rivière ?

Donna Laura fit un geste inconscient ; elle était magnétisée par un tourbillon de cercles rouges qui jaillissaient de sa rétine.

L'hôtesse reprit :

— Luc Marino passe les gens et les bêtes d'une rive à l'autre. Il a une barque et un bachot. Sans quoi, on serait obligé d'aller chercher le gué jusqu'à Prezzi. Avec lui, madame, il n'y a pas de danger. Il fait le métier depuis si longtemps !

Maintenant, Donna Laura écoutait, en faisant un effort pour ressaisir ses facultés, pour recueillir ses sensations en déroute. Pourtant, ce qu'elle apprenait sur le compte de son fils la laissait comme hébétée ; elle ne comprenait pas bien.

La grosse femme, dans l'entraînement de sa loquacité naturelle, ajouta :

— Luc n'est pas du pays. Les Marino l'ont élevé parce qu'ils n'avaient pas d'enfants. Un monsieur, qui n'est pas d'ici, lui a constitué une dot pour son mariage. Il vit maintenant à son aise; c'est un bon travailleur, mais il aime trop la bouteille.

La femme disait ces choses et d'autres encore avec une simplicité naïve, sans mettre la moindre malice à raconter l'origine inconnue de Luc.

Donna Laura, qui venait de retrouver une vigueur factice, dit en se levant :

— Adieu, adieu. Merci, ma bonne femme.

Et, après avoir tendu à l'un des bébés une pièce de monnaie, elle sortit au grand soleil.

— Par le sentier! cria l'hôtesse derrière elle, en lui faisant des signes de la main.

Donna Laura prit le sentier. Un silence profond l'enveloppait, et, dans le silence, on entendait le chant ininterrompu des cigales. Sur le sol desséché se dressaient des groupes d'oliviers noueux et tordus. A gauche, la rivière luisait.

— Ohé, Martin! cria une voix lointaine, du côté de la rivière.

Cette voix d'homme criant à l'improviste fit sur Donna Laura une étrange impression. Elle regarda. Un bateau naviguait sur la rivière, à peine visible dans la buée lumineuse; et il y avait encore un second bateau, dont la voile tendue blanchissait à plus grande distance. Dans le premier bateau, on apercevait des profils de bêtes; c'étaient des chevaux; sans doute.

— Ohé, Martin! répéta la voix.

Les deux bateaux s'approchaient l'un de l'autre. Il y avait en cet endroit des bas-fonds dangereux pour les bateliers, lorsqu'ils transportaient une lourde charge.

Immobile, appuyée au tronc d'un olivier, Donna Laura suivait la manœuvre du regard. Elle palpitait avec tant de violence que les battements de son cœur lui semblaient remplir toute la campagne voisine. Les branches qui se frôlaient, le chant des cigales, le miroitement des eaux, toutes les sensations extérieures lui causaient un trouble, lui mettaient dans l'esprit un désordre qui ressemblait à de la démence. La lente congestion du sang au cerveau, causée par le soleil, tendait devant ses yeux un léger voile rouge, lui donnait un commencement de vertige.

Les deux bateaux, parvenus à un coude de la rivière, disparurent.

Alors Donna Laura reprit sa marche, un peu chancelante, comme une femme ivre. Elle atteignit un groupe de maisons agglomérées autour d'une espèce de préau. Six ou

sept mendiants, entassés dans un angle, s'y étaient mis à l'ombre; leurs chairs rougeâtres, maculées par les maladies de peau, sortaient d'entre les haillons; sur leurs visages difformes, le sommeil avait une lourdeur bestiale. Les uns dormaient à plat ventre, la face cachée dans leurs bras repliés en cercle; d'autres dormaient sur le dos, les bras étendus, dans l'attitude de Jésus sur la croix. Une nuée de mouches tourbillonnait et bourdonnait sur ces pauvres carcasses humaines, épaisse, laborieuse, comme sur un monceau d'ordures. Il venait des portes demi-closes un bruit de métiers.

Donna Laura traversa la petite place. Le bruit de ses pas sur les dalles réveilla un mendiant qui se souleva sur les coudes et qui, avant même d'avoir ouvert les yeux, se mit à balbutier machinalement :

— La charité, pour l'amour de Dieu!

Cette voix réveilla les autres mendiants, qui se levèrent tous ensemble.

— La charité, pour l'amour de Dieu!

— La charité, pour l'amour de Dieu!

Et la bande en guenilles se mit à suivre la passante, les mains tendues, en demandant l'aumône. L'un était bancal et marchait par petits sauts. Un autre, cul-de-jatte, se traînait en s'arc-boutant sur les deux bras. Un troisième avait un énorme goitre violacé et rugueux, qui, à chaque pas, ballottait comme un fanon. Un quatrième avait le bras contourné comme une grosse racine.

— La charité, pour l'amour de Dieu!

Leurs voix avaient des timbres différents, les unes rauques et caverneuses, les autres aiguës et féminines. Et c'était toujours la répétition des mêmes paroles, avec le même accent, d'une manière écœurante :

— La charité, pour l'amour de Dieu!

Ainsi poursuivie par cette meute de monstres, Donna Laura éprouvait une envie instinctive de se sauver, de prendre la fuite. Un aveugle effroi la dominait, Peut-être eût-elle crié, si les sons avaient pu sortir de sa gorge. Les mendiants la talonnaient, lui touchaient les bras de leurs mains tendues. Tous ils exigeaient l'aumône.

La vieille dame chercha dans sa robe, prit de la monnaie,

la laissa tomber derrière elle. Alors les affamés s'arrêtèrent, se jetèrent furieusement sur les pièces, se battirent, se renversèrent, s'envoyèrent des ruades, se piétinèrent les uns les autres en hurlant des blasphèmes.

Il y en eut trois qui restèrent les mains vides, et ils recommencèrent à poursuivre la vieille dame d'un air mauvais :

— Nous n'avons rien eu ! Nous n'avons rien eu !

Désespérée de cette persécution, Donna Laura donna encore d'autres pièces, sans se retourner. Cette fois, la lutte s'engagea entre l'estropié et le goitreux. Chacun attrapa quelque chose. Seul, un pauvre idiot, souffre-douleur et risée du reste de la bande, ne put rien avoir ; et, pleurnichant, léchant ses larmes, il se mit à geindre sur un ton ridicule :

— Ahu, ahu, ahuuu !

III

Donna Laura atteignit enfin la maison des peupliers.

Elle était à bout de forces ; sa vue s'obscurcissait ; un battement lui martelait les tempes ; elle avait la langue sèche ; ses jambes se dérobaient sous elle.

Elle vit une barrière ouverte ; elle entra.

L'enclos circulaire était bordé par de très hauts peupliers. Deux de ces arbres soutenaient une meule de paille de froment à travers laquelle jaillissaient les branches feuillues. Comme, à l'entour, l'herbe croissait, deux vaches fauves y paissaient paisiblement, en battant de la queue leurs flancs bien nourris ; et, entre leurs jambes, pendaient des pis gonflés de lait et colorés comme des fruits savoureux. Il y avait, épars sur le sol, des instruments d'agriculture. Les cigales chantaient sur les arbres. Trois ou quatre jeunes chiens s'amusaient à aboyer contre les vaches ou à donner la chasse aux poules.

Un vieillard sortit de la maison et demanda :

— Que cherches-tu, madame ? Désires-tu *passer* ?

C'était un vieillard chauve, à la barbe rase, dont les jambes arquées portaient un corps tout penché en avant. Il avait les

membres déformés par les rudes besognes, par les labeurs longs et patients de la culture. En prononçant la dernière phrase, il indiquait la rivière du geste.

— Oui, oui, répondit Donna Laura, ne sachant que dire, ne sachant que faire, éperdue.

— Venez donc; voici Luc qui revient, reprit le vieillard, en se tournant vers la rivière où un bateau chargé de moutons naviguait à force de perches.

A travers un jardin coupé de rigoles, il conduisit la passagère jusque sous un berceau où attendaient d'autres passagers déjà. Et, en marchant devant elle, par une habitude de cultivateur vieilli au milieu des choses de la terre, il louait le bon état des plantations et pronostiquait la récolte future.

Mais, comme la dame restait muette et semblait ne rien entendre, il se retourna soudain et vit qu'elle avait les yeux pleins de larmes. Alors, aussi tranquillement qu'il parlait tout à l'heure de jardinage, il lui demanda :

— Pourquoi pleures-tu, madame? Tu es indisposée?

— Non, non... ce n'est rien..., murmura Donna Laura, qui se sentait mourir.

Le vieux n'ajouta pas un mot. La vie l'avait si fort endurci que les douleurs des autres ne l'émouvaient plus. Chaque jour, il voyait *passer* tant de gens de toute sorte!

— Assieds-toi, fit-il en arrivant au berceau.

Il y avait là trois campagnards qui attendaient, de jeunes hommes avec de lourdes charges. Ils fumaient tous trois de grosses pipes et mettaient à l'acte de fumer une attention profonde, comme pour ne rien perdre de leur jouissance, selon la coutume des paysans, qui ne goûtent que de rares plaisirs. De temps à autre, ils disaient une de ces longues choses insignifiantes que l'homme des champs répète indéfiniment et dont se contente son esprit lourd et étroit.

Ils jetèrent un coup d'œil sur Donna Laura, étonnés. Puis ils reprirent leur air impassible.

L'un d'eux annonça flegmatiquement :

— Voici le bachot.

Le second reprit :

— Il porte les moutons de Bidena.

Le troisième dit :

— Il y en a bien quinze.

Puis ils se levèrent ensemble, en mettant leur pipe dans leur poche.

Donna Laura était tombée dans un hébétement inerte. Ses larmes s'étaient arrêtées dans ses cils. Elle ne se rendait plus aucun compte de la réalité. Où était-elle? Que faisait-elle?

Le bachot heurta légèrement la rive. Les moutons, serrés les uns contre les autres, avaient peur de l'eau et bêlaient. Le berger, le passeur et son fils les aidaient à reprendre terre. A peine descendus, les moutons faisaient une petite course puis s'arrêtaient, se rassemblaient et recommençaient à bêler. Deux ou trois agneaux sautillaient sur leurs longues jambes difformes, en tâchant de saisir la mamelle de leur mère.

Quand cette besogne fut terminée, Luc Marino amarra le bachot. Ensuite, à grands pas lents, il gravit la berge, dans la direction du jardin. C'était un homme d'une quarantaine d'années, haut, maigre, brûlé par le hâle, chauve aux tempes. Il avait des moustaches d'une couleur indécise et une poignée de poils inégalement plantés sur le menton et sur les joues, avec des yeux un peu troubles, sans aucune vivacité d'intelligence, veinés de filets de sang : de vrais yeux de buveur. Sa chemise entr'ouverte laissait voir une poitrine velue; il avait la tête couverte d'un béret graisseux.

— Ouf! s'écria-t-il brusquement, en face du berceau.

Et il s'arrêta, les jambes écartées, en essuyant de la main son front qui dégouttait de sueur.

Il passa devant les clients sans regarder personne. Tous ses gestes, toutes ses attitudes avaient quelque chose de désordonné et de brutal. Ses mains énormes, au dos desquelles les veines faisaient saillie, ses mains habituées à la rame semblaient l'embarrasser beaucoup. Il les tenait pendantes le long du corps et les balançait en marchant.

— Ouf! quelle soif!...

Donna Laura restait pétrifiée, sans parole, sans volonté, sans conscience.

Cet homme-là, c'était son fils! Cet homme-là, c'était son fils!

Une femme enceinte, qui avait déjà une figure de vieille femme, ravagée par le travail et par les grossesses, apporta

un pot de vin à son mari assoiffé. Il but d'un trait, s'essuya les lèvres du revers de la main et fit claquer sa langue. Puis, comme si le nouveau labeur lui eût semblé pénible, il dit d'un air bourru :

— Allons !

Et, avec l'aide de son aîné, un gros gars de quinze ans, il prépara le bateau, mit deux planches entre la rive et le bordage pour rendre l'embarquement plus facile.

— Pourquoi ne montes-tu point, madame ? fit le vieux de tout à l'heure en voyant que Donna Laura ne bougeait ni ne parlait.

Donna Laura se leva machinalement et suivit le vieillard, qui l'aida à monter. Pourquoi montait-elle ? Pourquoi passait-elle la rivière ? Elle ne réfléchit à rien ; elle ne sut pas ce qu'elle faisait. Après le coup reçu, son esprit maintenant restait inerte, immobilisé en une pensée unique : « cet homme-là, c'était son fils ! » Et, peu à peu, elle sentait en elle quelque chose s'éteindre, s'évanouir ; peu à peu, elle sentait un grand vide se faire dans son âme. Elle ne comprenait plus rien ; les sons, les objets avaient pour elle des apparences de rêve.

Avant le départ de la barque, le fils de Luc vint lui demander le prix du passage ; mais elle n'entendit point. Il crut que la dame était sourde à cause de la vieillesse et répéta sa demande d'une voix plus haute, en faisant sauter dans le creux de sa main la monnaie reçue d'un passager. Lorsqu'elle vit que tout le monde mettait la main à la poche et payait, elle se ressouvint et fit comme les autres ; mais elle donna plus que le prix. Le garçon voulut lui faire entendre qu'il n'avait pas de monnaie et qu'il ne pouvait pas lui rendre le surplus. Elle eut un geste inconscient. Aussitôt le garçon empocha tout, avec une grimace malicieuse. Et les spectateurs sourirent, de ce sourire rusé qu'ont les paysans lorsqu'ils sont témoins d'une friponnerie.

Quelqu'un demanda :

— Part-on ?

Luc, qui jusqu'alors s'était occupé à détacher l'ancre, poussa enfin la barque qui glissa doucement sur l'eau pleine de remous. On aurait dit que la rive fuyait avec ses roseaux et ses peupliers, et se recourbait en lame de faux. Le soleil,

déclinant à peine vers le ciel occidental envahi de vapeurs violettes, incendiait toute la rivière. On voyait sur la rive un groupe de gens qui gesticulaient, et c'étaient les mendiants autour de l'idiot. Le vent, par intervalles, apportait des lambeaux de rires et de paroles semblables à un clapotis de vagues.

Les bateliers, nus jusqu'à la ceinture, faisaient force de rames pour franchir le courant. Donna Laura voyait devant elle le dos de Luc, tout noir, vallonné par la saillie des côtes, inondé de ruisseaux de sueur. Elle avait les yeux fixes, un peu dilatés, pleins de stupeur.

Un des passagers dit, en prenant ses affaires sous le banc :

— Nous y sommes.

Luc saisit l'ancre et la jeta sur la rive. La barque descendit le courant de toute la longueur de la corde, puis s'arrêta avec une secousse. D'un saut, les passagers, furent à terre, et, tranquillement, ils aidèrent la vieille dame à descendre. Puis ils continuèrent leur route.

De ce côté de la rivière, la campagne était plantée de vignes. Les ceps, petits et maigres, alignaient leurs files verdoyantes. Çà et là, les cimes arrondies de quelques arbres rompaient l'uniformité de la plaine.

Sur cette rive sans ombre, Donna Laura se trouva seule, perdue, sans autre conscience d'elle-même que celle qui lui venait du battement continu de ses artères et du bourdonnement profond qui lui assourdissait les oreilles. Sous ses pieds le sol manquait et semblait s'enfoncer à chaque pas comme du sable ou de la boue. Autour d'elle les choses tourbillonnaient et se brouillaient : tout, y compris sa propre existence, devenait vague, lointain, oublié, fini pour toujours. La folie la prenait au cerveau. Soudain, elle eut une vision d'hommes, de maisons, d'un autre pays, d'un autre ciel. Elle se heurta contre un arbre, tomba sur une pierre, se releva. Et son pauvre corps de vieille chancelait avec des mouvements à la fois terribles et grotesques.

Cependant, sur l'autre rive, les mendiants, par moquerie, avaient engagé l'idiot à traverser la rivière à la nage et à rejoindre la dame pour avoir aussi une aumône. Ils lui avaient arraché du dos ses haillons et l'avaient poussé dans l'eau.

L'idiot nageait en chien, sous une pluie de cailloux qui l'empêchait de revenir en arrière. Et la bande hideuse sifflait, hurlait, réjouie de sa cruauté. Comme le courant entraînait l'idiot, les autres clopinaient sur la berge et se démenaient avec des cris :

— Il enfonce ! Il enfonce !

Après des efforts désespérés, l'idiot reprit terre. Et, sans se soucier de sa nudité, il marcha vers la dame, obliquement, selon son habitude et en faisant sans cesse le geste de tendre la main.

Comme elle se relevait, la pauvre affolée l'aperçut ; et, avec un recul d'horreur, avec un cri déchirant, elle prit sa course vers la rivière. Savait-elle ce qu'elle faisait ? Voulait-elle mourir ? Que pensait-elle, en ce moment-là ?

Parvenue à l'extrême bord, elle tomba dans l'eau. L'eau bouillonna, se referma, s'égalisa ; puis mille cercles successifs partirent de l'endroit de la chute, s'élargirent en légères ondulations miroitantes, s'évanouirent.

Sur l'autre rive, les mendiants appelèrent une barque qui s'éloignait :

— Ohé, Luc ! ohé, Luc Marino !

Et ils coururent vers la maison des peupliers pour y porter la nouvelle.

Lorsque Luc sut l'accident, il poussa sa barque vers l'endroit qu'on lui indiquait et il appela Martin qui, sur son bachot, se laissait paisiblement ramener au fil de l'eau.

— Là-bas, dit Luc, il y a une noyée.

Mais il ne prit pas la peine de conter le détail de la chose et de spécifier la personne, parce qu'il n'aimait pas les longs discours.

Les deux passeurs mirent leurs bateaux de front et ramèrent sans se presser.

Martin dit :

— As-tu goûté le vin nouveau de Chiachiù ?... Je ne te dis que ça !

Luc répondit :

— Pas encore.

Martin dit :

— Tu en boirais bien un verre ?

Luc répondit :

— Pour sûr !

Martin reprit :

— Tout à l'heure. Jannangelo nous attend.

Et Luc :

— Ça va bien.

Ils arrivèrent à l'endroit. L'idiot, qui mieux que personne aurait pu indiquer la place, s'était enfui dans les vignes. Sur l'autre rive, les curieux commençaient à s'amasser.

Luc dit à son camarade :

— Amarre ton bateau et monte dans le mien. Tu rameras et je chercherai.

C'est ce que fit Martin. Il ramait en montant et en descendant sur une longueur d'une vingtaine de mètres, et Luc explorait le fond de la rivière avec un long croc. Chaque fois que Luc sentait une résistance, il marmottait :

— La voici.

Mais c'était toujours une erreur. Enfin, après beaucoup de recherches, Luc dit :

— Cette fois, ça y est.

Et il se baissa, il arqua les jambes pour avoir plus de force, il souleva doucement, doucement, le fardeau suspendu à l'extrémité du croc. Ses biceps tremblaient.

Martin, lâchant la rame, demanda :

— Veux-tu que je t'aide ?

Luc répondit :

— Pas besoin.

GABRIEL D'ANNUNZIO.
(Traduction de G. Hérelle.)

UNE PAGE DE MUSIQUE GRECQUE

Dans ce grand renouveau de l'archéologie classique, qui marque la deuxième moitié du XIXe siècle, seule la musique n'avait pas encore eu sa part. Aucun art cependant n'a été plus honoré par les anciens et cultivé avec plus d'ardeur : musique et gymnastique — toute l'éducation des Grecs, on peut dire toute la fleur de leur civilisation, se résume en ces deux mots. Nul banquet, nulle fête religieuse, nulle représentation dramatique ne pouvait se passer du chant et des instruments ; les plus grands poètes étaient en même temps les plus grands compositeurs, et les philosophes, qui ne traitent qu'en passant, comme dédaigneusement, des arts du dessin, ont employé des pages éloquentes à décrire les effets psychologiques, la puissance éducatrice de cet art, à la fois le plus sensuel et le plus immatériel de tous.

Cependant, de tout ce brillant développement que laissent entrevoir les textes des auteurs, combien peu de vestiges avaient survécu ! et qui osait espérer naguère de voir le hasard des découvertes en augmenter le nombre ? Que la pioche des fouilleurs, explorant un champ de ruines ou une nécropole abandonnée, vienne heurter contre un torse de statue, un chapiteau de colonne ou un tesson de vase peint, cela se conçoit, cela se voit tous les jours. Mais la musique est de sa nature impalpable, la tradition antique ne s'en était pas

conservée à l'époque où les Byzantins copièrent les poètes grecs, et les frêles matériaux sur lesquels on la notait à l'époque classique — tablettes de cire ou feuilles de papyrus — n'ont pas dû échapper aux multiples causes de destruction qui les guettaient de toutes parts.

Sans doute nous apprenons que la deuxième Olympique de Pindare avait été gravée sur marbre en lettres d'or dans le temple d'Athéna à Lindos ; Pausanias lisait encore, dans le temple d'Hammon en Libye, un autre hymne du grand poète, inscrit sur une stèle triangulaire. Mais ces hommages s'adressaient à la poésie, non à la musique, et rien n'autorise à croire que le texte de ces odes, fût-il retrouvé dans les décombres de ces vieux sanctuaires, y serait accompagné de leur notation musicale. Les précédents à cet égard étaient peu encourageants ; c'est par centaines, par milliers, que l'on compte les inscriptions en vers rassemblées dans les grands recueils épigraphiques ; plusieurs de ces textes ont un caractère lyrique prononcé, et cependant jamais jusqu'à présent la mélodie ne s'était retrouvée en même temps que les paroles. Je me trompe. Il y a une dizaine d'années, un savant anglais, M. Ramsay, copia à Tralles une sorte d'épitaphe morale dont les sentences rythmées, dignes de M. de la Palisse, étaient surmontées de signes mystérieux ; on n'a pas tardé à y reconnaître des notes de musique, un petit air complet — mais cet air avait tout juste huit mesures. Très peu de temps après, sur un lambeau de papyrus de la collection de l'archiduc Régnier, M. Wessely déchiffrait une douzaine de notes d'un chœur de l'*Oreste* d'Euripide... et c'était tout.

Ces découvertes avaient fait peu de bruit en dehors du petit monde des savants spéciaux : elles ne méritaient pas d'en faire davantage. Mais voici qu'une nouvelle bien autrement importante nous est arrivée de Delphes : l'École française d'Athènes, dès les premiers coups de sonde donnés sur l'emplacement du sanctuaire d'Apollon, a mis au jour toute une petite bibliothèque musicale gravée sur marbre, des fragments d'hymnes religieux accompagnés de leur notation antique. Le plus important de ces fragments, désormais célèbre sous le nom d'*Hymne à Apollon*, est aux deux tiers intact. Après qu'un éminent helléniste, M. Henri Weil, en eut déchiffré le texte,

après que j'en eus transcrit et restitué la mélodie, un de nos musiciens les plus raffinés, M. Gabriel Fauré, lui a composé un accompagnement discret, où son art très moderne a su se faire suffisamment antique pour la circonstance. Ainsi réparé et habillé, l'hymne à Apollon a fait rapidement son chemin à travers le monde. Deux auditions publiques à Athènes, six à Paris, deux en province, une à Constantinople et une à Bruxelles n'en ont pas épuisé le succès : c'est véritablement une voix qui sort de la tombe et le public, savants et ignorants, ne se lasse pas de l'écouter, tant cette voix vieille de deux mille ans a conservé de jeunesse, de fraîcheur et de charme. Les fouilles de Delphes ne pouvaient s'ouvrir sous un plus favorable augure, et l'occasion paraît bonne d'examiner brièvement ce que nous savions, avant cette trouvaille inespérée, de l'art musical des Grecs, et ce que cette trouvaille nous apprend de nouveau.

I

Même avant cette exhumation mémorable, il y avait quelque exagération à prétendre — comme on le faisait souvent — que la musique des Grecs avait péri tout entière, et que c'était chimère d'espérer la ressaisir jamais. Pour apprécier exactement l'étendue de nos pertes, il fallait distinguer entre les quatre éléments qui concourent au Beau musical et se retrouvent dans toute musique digne de ce nom : Rythme, Mélodie, Harmonie simultanée, Instrumentation.

En ce qui concerne l'Harmonie simultanée et l'Instrumentation, le naufrage est sans doute irréparable, mais ce n'est pas la seule raison de s'y résigner philosophiquement. Ces deux branches de l'art, étroitement apparentées entre elles — car le timbre des instruments n'est qu'une forme subtile et en quelque sorte infinitésimale de la superposition des sons — sont dans le domaine de la musique ce que le coloris et le clair-obscur sont dans celui de la peinture. Tout indique qu'elles n'ont jamais atteint chez les Grecs un développement

comparable à celui qu'elles devaient prendre dans l'art moderne sous l'influence des races du Nord et de l'esprit chrétien.

L'Harmonie simultanée existait, mais limitée probablement à deux sons. L'accord de trois sons, fondement de l'harmonie moderne, restait inconnu ou négligé. Bien plus, l'harmonie à deux parties elle-même n'était guère admise, ce semble, que dans le concert de deux instruments, ou d'un instrument et d'une voix. Quand deux ou plusieurs voix chantaient ensemble, c'était invariablement à l'unisson ou à l'octave, et une expérience toute récente, — le *Rêve*, de M. Alfred Bruneau, — est là pour démontrer que les effets de ce genre, parfois exquis, finissent par engendrer la monotonie.

L'orchestre des Grecs n'était pas moins imparfait que leur polyphonie. A la vérité, ils ne dédaignaient pas la musique purement instrumentale, *aulétique* ou *citharistique;* ils avaient, comme nous, des salles de concert et des virtuoses applaudis, et leurs écrivains nous ont transmis le catalogue de toute une collection d'instruments de musique. Mais sous les étiquettes qu'on regarde les objets : on verra que tous ces instruments, aux noms si variés, se ramènent en définitive à deux types : la lyre ou cithare et la flûte. Or la lyre était une harpe, moins l'étendue, et la flûte une clarinette, moins la sonorité. Qu'on se représente donc un orchestre composé exclusivement de harpes et de clarinettes, sans violons, sans contrebasses, sans bassons, sans cuivres, et l'on aura une idée de ce que pouvait être la musique instrumentale des Grecs : peut-être trouvera-t-on qu'il y a des pertes plus déplorables.

Si la polyphonie et l'instrumentation sont le coloris de la musique, le rythme et la mélodie en sont le dessin. Ici les qualités natives du génie hellénique reprennent tous leurs avantages : finesse des perceptions sensibles, justesse de l'expression, sentiment exquis de la ligne. Nous serions vraiment à plaindre si tout cela avait péri sans retour, mais heureusement il n'en est rien.

Et d'abord la rythmique, qui jouait dans l'art musical des Grecs un rôle tout à fait prépondérant — ils faisaient du rythme l'élément mâle du chant, et de la mélodie l'élément femelle — la rythmique des Grecs nous est aussi bien con-

nue qu'elle l'était des Grecs eux-mêmes. Pour en apprécier les ressources infinies, on n'a qu'à lire, ou mieux encore à déclamer les odes de Pindare, les parties lyriques des tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, et des comédies d'Aristophane. Qu'on n'aille pas crier au paradoxe et demander, avec un critique moderne, si le texte des chœurs d'*Athalie* pourrait servir à reconstituer l'histoire de la musique française. La comparaison porte à faux. Le compositeur moderne, dans l'invention de ses motifs rythmiques, n'est lié par le texte poétique que d'une manière très générale. Qu'il observe à peu près la place des « temps forts » naturels, qu'il n'insiste pas trop sur les syllabes muettes et ne glisse pas trop vite sur les syllabes appuyées, c'est tout ce qu'on lui demande, et du reste il sera libre de remplir comme il l'entendra le contenu rythmique de ses mesures. Il n'en allait pas de même chez les Grecs. Leur poésie lyrique était essentiellement destinée à la déclamation, et il était impossible de la déclamer sans la chanter, car la prononciation de ce langage, « le plus beau qui soit né sur les lèvres humaines », était fondée sur la distinction rigoureuse des syllabes longues et des brèves. Le musicien n'ajoutait au texte poétique que le dessin mélodique, la hauteur plus ou moins grande des sons successifs ; quant au dessin rythmique, quant à la durée de chaque syllabe, — variant de un à cinq « temps simples » — quant au rapport de durée des longues et des brèves, tout cela résultait nécessairement de la quantité naturelle combinée avec les lois de la structure des vers. Par exemple, dans un air à 3/8, le mot *aghété*, dont les trois syllabes sont brèves, ne pouvait être représenté que par trois croches; le mot *deinos* par une noire et une croche. Le compositeur n'était pas libre de modifier ces valeurs, pas plus que de choisir arbitrairement le rythme de sa mélopée ; tout au plus pouvait-il — et encore sous certaines restrictions — placer quelquefois deux notes brèves, deux croches, sur une syllabe de la durée totale d'une noire. S'il usait trop fréquemment de cette licence, s'il décomposait surtout une longue « prolongée » en quatre ou cinq notes dont la somme représentait la durée totale de la syllabe, il encourait la censure des bons juges : Aristophane se moque de ces « roulades » chez Euripide. En somme, dans la mu-

sique de chant, la valeur des notes était imposée par le texte; aussi cette valeur ne s'indiquait-elle presque jamais, parce que l'indication en eût été superflue; la notation musicale des Grecs visait avant tout à l'économie.

Ce sont là de bien étroites lisières et qui paraîtraient intolérables à un compositeur moderne. Le musicien antique s'en accommodait d'autant plus aisément que le plus souvent il ne faisait qu'un avec le poète : paroles et musique lui venaient ensemble d'un seul jet; c'était lui-même se faisant la loi à lui-même. En ce qui nous concerne, cette étroite subordination du rythme musical au rythme poétique a pour la reconstitution de la musique antique un inappréciable avantage : la disparition presque complète des mélodies n'empêche pas de ressaisir avec certitude le contour rythmique des morceaux dont les paroles se sont conservées; les œuvres lyriques des Grecs, dont il nous est parvenu un si grand nombre, représentent comme des partitions de chant où les notes auraient perdu leurs têtes et gardé leurs queues. Imaginons que dans deux mille ans d'ici il ne subsiste de la *Marseillaise* que les paroles : jamais les archéologues de ce temps-là ne pourront s'accorder pour retrouver le dessin rythmique de notre chant national; en effet, même en respectant la place des accents toniques, il peut tout aussi bien se mélodiser à 6/8 ou à 3/4 qu'à quatre temps, et la durée mélodique assignée à chaque syllabe est absolument arbitraire. Considérons au contraire ce qu'on a appelé la *Marseillaise* lacédémonienne, le célèbre chant de Tyrtée, dont le premier vers, seul conservé, était ainsi conçu :

Aghét' ô Spartâs énoploï kouroï poti tân Aréos kinâsin.
« Allons, enfants armés de Sparte, au son de la marche d'Arès. »

Il suffit de scander correctement ce vers pour retrouver avec certitude le rythme de l'air de Tyrtée, la place des croches, des noires et même des blanches, l'exacte distribution des « levés » et des « frappés », et le contour rythmique qu'on obtient

par une coïncidence bien remarquable, reproduit presque note pour note le rythme de l'hymne de Rouget de Lisle.

Ainsi nous connaissons jusque dans les moindres détails le mécanisme des rythmes anciens; nous savons aussi que ces rythmes étaient plus riches, plus variés que les nôtres, ou du moins que ceux de notre musique classique. A côté des mesures à 2/4, à quatre temps, à 6/8, à trois temps, qu'ils pratiquaient comme nous, les Grecs employaient couramment la mesure à cinq temps qui, chez nous, est d'un usage très exceptionnel; ils avaient aussi des mesures à sept temps *(épitrites)* et à huit temps *(dochmiaques)*, divisées en fractions inégales, qui nous sont complètement inconnues. Il est un point, en tout cas, où nos musiciens auraient grand profit à se remettre à l'école des Grecs : c'est l'art délicat de conformer toujours le rythme musical au caractère de la poésie, à la situation dramatique, en un mot au rythme de la pensée.

Que si du rythme nous passons à la mélodie, le terrain devient moins solide et les documents moins abondants. Toutefois, ici encore, on a eu tort d'exagérer notre misère et de la proclamer sans remède. A défaut d'une bibliothèque de partitions musicales, l'antiquité nous a légué, en effet, une bibliothèque de traités théoriques sur la musique, et ces traités, publiés dès le XVIIe siècle, consciencieusement étudiés et commentés de nos jours, nous font connaître le système mélodique des anciens Hellènes dans ses principes, sinon dans le détail de ses applications.

Ces principes avaient beaucoup d'analogie avec les nôtres : ceux-là seuls pourront s'en étonner qui ignorent que notre musique moderne dérive, en dernière analyse et sans solution de continuité, de la musique des Grecs à travers les obscures transformations du chant liturgique du moyen âge[1]. Comme l'alphabet, la gamme n'a été inventée, ou pour mieux dire découverte qu'une fois : nous bâtissons encore sur les fondements que les Grecs ont posés, et ces fondements même, c'est la nature et l'expérience qui les leur avaient fournis. S'ils

1. Découvrir les restes de mélodies anciennes emprisonnées dans les hymnes de l'antiphonaire romain est une tâche délicate, mais féconde, qui occupe en ce moment un éminent musicologue, M. F.-A. Gevaert.

ignoraient les procédés délicats qui permettent à la science moderne de compter exactement les vibrations acoustiques, ils reconnurent de bonne heure les rapports numériques très simples qui existent entre les divisions d'une corde vibrante ou d'un tuyau sonore produisant les sons de la gamme naturelle. Toutes choses égales d'ailleurs, la corde ou le tuyau coupés à la moitié de leur longueur sonneront l'octave aiguë du son primitif; coupés aux deux tiers la quinte, aux trois quarts la quarte, aux quatre cinquièmes la tierce, aux huit neuvièmes ou aux neuf dixièmes la seconde majeure ou mineure, c'est-à-dire le « ton ». Ces intervalles sont donc identiques à ceux que nous désignons sous les mêmes noms : et c'est à Pythagore qu'est due la découverte des relations mathématiques, encore consignées dans nos traités de physique et d'harmonie, qui ont confirmé d'une manière scientifique les données instinctives de la sensibilité humaine.

Les Grecs, élèves intelligents de la nature, n'avaient pas, d'ailleurs, attendu Pythagore pour constituer leur gamme musicale. Elle se composait, comme la nôtre, de sept notes ou, si l'on préfère, de huit dont la dernière sonnait à l'octave de la première. Comme chez nous, ces notes, dans la gamme ordinaire, étaient séparées par des intervalles d'un ton ou d'un demi-ton. La quarte et la quinte étaient après l'octave, qui est leur somme, les intervalles consonants et les cadences mélodiques par excellence. Enfin, les Grecs connaissaient et pratiquaient, comme nous, le système des échelles de transposition, vulgairement appelées *tons*, qui permettent d'adapter une mélodie donnée à la nature des voix et des instruments disponibles. Dans le courant d'un même morceau, cantilène ou air de flûte, ils passaient aussi quelquefois d'un ton à un autre, ou, sans abandonner définitivement le ton initial, ils empruntaient des notes accidentelles à un ton voisin, réalisant ainsi ce que nous appelons aujourd'hui des modulations passagères[1].

1. Certaines de ces modulations étaient si usuelles que les notes qui les caractérisaient, empruntées en réalité à un ton relatif, étaient considérées comme faisant partie du ton principal : ce sont les notes du tétracorde dit *conjoint*. C'est comme si nous regardions comme appartenant au ton d'Ut le Fa dièze ou le Si bémol, qui paraissent si fréquemment dans les mélodies écrites en Ut majeur.

A côté de ces analogies essentielles, il faut signaler deux différences importantes qui constituaient au profit de la mélopée ancienne une supériorité réelle de ressources sur la nôtre.

La musique moderne ne connaît que deux *modes :* le majeur et le mineur. En d'autres termes, si l'on suppose toutes les mélodies ramenées à l'échelle qui s'écrit sans armature à la clef, les sons qui les composent, placés dans l'ordre naturel et débarrassés des notes accidentelles, reproduiront invariablement soit la gamme d'Ut majeur, soit celle de La mineur, qui ne diffèrent que par la place où sont intercalés les demi-tons. Ce sont là nos deux modes fondamentaux. Or les Grecs, au lieu de deux octaves types de ce genre, en comptaient sept : chaque degré de l'échelle naturelle pouvait servir de point de départ à une gamme sans accidents, ayant son nom distinct, ses règles de traitement traditionnelles et imprimant à la mélodie son caractère propre. A vrai dire, ces sept gammes pouvaient se ramener à trois, dont les autres n'étaient que des dérivées. Les gammes vraiment typiques partaient des trois premiers degrés de la gamme d'Ut : ce sont les modes lydien, phrygien et dorien, dont le premier correspond à notre mode majeur, les deux autres au mineur diversement modifié. Ces gammes, comme l'indiquent leurs noms, ont pris naissance dans des régions différentes : les modes lydien et phrygien sont asiatiques d'origine, seul le mode dorien a un berceau vraiment hellénique. C'était le mode national et religieux par excellence, le mode de la poésie chorale et du sanctuaire d'Apollon à Delphes.

Mode Lydien

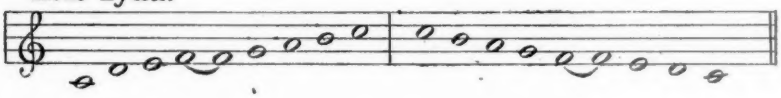

Mode Phrygien

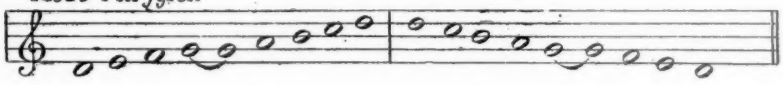

Mode Dorien

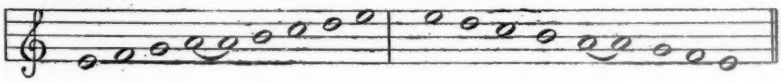

Voici une seconde différence capitale entre la mélodie ancienne et la nôtre. Les modernes, s'ils connaissent deux modes, ne connaissent qu'un genre de gammes vraiment mélodiques : soit majeure, soit mineure, l'échelle type d'une mélodie procède toujours par intervalles d'un ton et d'un demi-ton, sans jamais présenter deux demi-tons successifs. Chez les Grecs, au contraire, à côté des gammes *diatoniques,* dont on vient de voir les diagrammes, on rencontrait des gammes *chromatiques,* tantôt employées isolément, tantôt associées aux gammes diatoniques correspondantes. La gamme chromatique des Grecs se composait d'une série de *tétracordes*, enchaînés ou séparés, dont chacun présentait deux demi-tons accouplés suivis d'une tierce mineure ; le même dessin se répétait indéfiniment, franchissant toujours les mêmes intervalles.

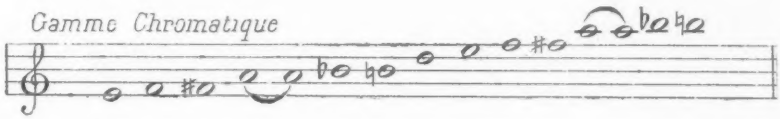

La fréquence et surtout la continuité des demi-tons donne à ces gammes et aux mélodies qui en dérivent un caractère plaintif, langoureux, presque féminin, éminemment propre à la traduction des sentiments pathétiques. J'ai supposé, pour fixer les idées, qu'il s'agissait de demi-tons véritables, de demi-tons diatoniques ; mais, en pratique, les notes « resserrées » de la gamme chromatique pouvaient aussi être séparées par des intervalles de trois huitièmes de ton, d'un tiers, d'un quart de ton. C'étaient là autant de variétés, ou, comme on disait, de *nuances* du genre chromatique, qui trouvaient toutes leur emploi dans la musique instrumentale. La dernière variété, celle où les trois notes resserrées se succèdent à la distance d'un quart de ton, était censée même constituer un genre à part, le fameux genre « enharmonique », aussi étranger à nos habitudes musicales que répugnant à une oreille moderne. Ce genre, plus célèbre que connu, était d'ailleurs tombé en désuétude dès l'époque d'Alexandre le Grand, et n'a bien certainement jamais été employé en dehors de la musique de flûte ou de cithare.

II

Tel était, en substance, l'état de nos connaissances sur la musique des Hellènes avant la découverte qui vient de les faire entrer dans une phase nouvelle. On voit ce qui manquait surtout à notre information : c'étaient des documents pratiques, illustrant la manière dont les compositeurs anciens appliquaient les principes, utilisaient les ressources mélodiques énumérées par les théoriciens. « En dépit des textes les plus étendus et des hypothèses les plus ingénieuses, écrivait M. Henri Lavoix, tant que l'on n'aura pas retrouvé quelque œuvre entière de musique antique de la bonne époque, bien authentique, bien claire et bien interprétée, nous ne saurons rien, ou du moins nous saurons peu de chose sur le véritable art musical grec. »

Ce n'est pas à dire que les restes de musique grecque fissent entièrement défaut, mais ils étaient en bien petit nombre, de basse époque et ne compensaient pas leur brièveté par leur intérêt musical. Sans parler de quelques fragments tout à fait insignifiants ou d'une authenticité douteuse, l'héritage mélodique de l'antiquité se réduisait en somme à trois hymnes de l'époque des Antonins, c'est-à-dire du IIe siècle après l'ère chrétienne. Ces hymnes, conservés par plusieurs manuscrits et publiés dès l'époque de la Renaissance, sont attribués à deux compositeurs, Denys et Mésomède : le premier, complètement inconnu, et dont l'existence même est aujourd'hui contestée ; le second, célèbre de son temps et qui, à défaut de génie, sut se concilier la faveur de l'empereur Hadrien en lui enseignant à chanter au son de la cithare et en faisant le panégyrique de son favori Antinoüs. De ces trois compositions, la plus courte et de beaucoup la meilleure est l'*Hymne à la Muse*, écrit dans le mode dorien et le mètre iambique (6/8). C'est un petit morceau d'un rythme facile et un peu vulgaire, d'un tour mélodique pur et gracieux. On y retrouve comme un reflet du charme sobre inhérent à toutes les

productions de l'art hellénique, mais ce reflet est ici déjà bien pâle et presque éteint; dans cette simplicité trop exagérée pour être sincère, on croit reconnaître les tendances archaïsantes d'un siècle fatigué : les musiciens officiels d'Hadrien faisaient du faux Terpandre comme ses statuaires faisaient du faux Polyclète.

Tout autre est le caractère de l'*Hymne à Apollon*, retrouvé par l'École française d'Athènes dans les ruines du « trésor des Athéniens » à Delphes. Le lieu de la découverte, l'aspect matériel du monument, le texte du poème nous révèlent, à première vue, une composition sinon de l'époque classique, du moins de celle qui l'a suivie immédiatement; le fait que l'hymne, paroles et musique, a été gravé sur marbre aux frais de l'État et conservé dans un édifice public et sacré, nous avertit que nous sommes en présence, je ne dis pas d'un chef-d'œuvre, mais d'un morceau qui, dans son temps, a passé pour tel : c'est, en tout cas, un excellent spécimen de la musique officielle, de la musique admirée au IIIe siècle avant l'ère chrétienne. Aucun autre débris de la musique antique ne peut rivaliser avec cette grande cantilène pour l'ancienneté, l'authenticité de la transmission et la valeur esthétique.

Le « trésor des Athéniens », construit peu de temps après la bataille de Marathon et décoré de charmantes sculptures où l'on sent, dit M. Homolle, « le parfum de la perfection naissante », tenait à la fois d'un musée, d'un dépôt d'archives et d'une sacristie. C'est là que se réunissaient pour former leur cortège les ambassadeurs délégués par la république athénienne aux fêtes de Delphes; c'est là aussi que s'accumulaient de siècle en siècle les offrandes de toute sorte que la piété intéressée de l'État ou des particuliers athéniens consacrait au grand dieu Apollon. Les murs de cet édicule étaient entièrement couverts d'inscriptions : décrets honorifiques, catalogues de délégués, poésies de circonstance jugées dignes de l'honneur de la gravure. Plusieurs de ces poésies étaient accompagnées de signes, gravés entre les lignes du texte, où l'œil exercé reconnaît immédiatement des notes de musique. Tous les fragments célébraient, dans des mètres divers, la gloire d'Apollon; tous appartiennent à des hymnes composés et exécutés à l'occasion d'une des grandes

fêtes nationales ou plutôt internationales qui se célébraient périodiquement à Delphes.

Ces fêtes étaient au nombre de deux : les *Pythiques,* dont l'origine se perd dans la nuit des siècles, et les *Sôtéries*, d'institution beaucoup plus récente. Quarante ans environ après la mort d'Alexandre, des bandes gauloises, descendues de la vallée du Danube, avaient forcé le défilé des Thermopyles et marché sur le riche sanctuaire de Delphes, dont les trésors les attiraient comme une proie facile. Leur tentative fut déjouée, on ne sait trop comment. Éprouvèrent-elles un échec militaire? leur marche fut-elle arrêtée par des éboulements de rochers? ou l'or grec dut-il racheter le temple d'Apollon comme un siècle auparavant l'or romain avait racheté le Capitole? Toujours est-il que les barbares, suivis à la piste par les milices helléniques, durent battre en retraite. La légende, s'emparant bientôt de ces événements, grandit l'insuccès des Gaulois aux proportions d'un désastre qu'elle attribua à une intervention surnaturelle.

C'est en souvenir de cette délivrance miraculeuse du sanctuaire d'Apollon que furent instituées les Sôtéries, la « fête du Salut ». Elles comprenaient, comme toutes les solennités analogues, des sacrifices, des processions accompagnées de chants choriques, des concours de gymnastique, de poésie et de musique. Ces derniers étaient les plus importants de tous, car Delphes fut de tout temps la capitale musicale de la Grèce, comme Olympie en était la capitale athlétique : la conformation du terrain s'y prêtait d'ailleurs bien mieux aux paisibles joûtes des citharèdes qu'aux courses de chevaux ou de chars ; dans ce vallon grandiose, qu'encadrent des rochers abrupts le plus souvent couronnés de neiges, la nature est vraiment pleine de la majesté du dieu, et ce théâtre naturel semble appeler l'inspiration poétique et musicale. Athènes, qui avait pris une grande part à la victoire, n'en prit pas une moins active aux fêtes destinées à la commémorer. Ses poètes, ses musiciens, — des inscriptions l'attestent, — entraient en lice pour la composition des hymnes, des « péans » qui célébraient la gloire d'Apollon, vainqueur des barbares impies, comme jadis du dragon farouche. Et comme les fragments delphiques associent plusieurs fois, dans un même chant de triomphe, la victoire historique et la victoire légendaire, on

a supposé, non sans vraisemblance, qu'il faut y voir des hymnes récompensés dans le concours des Sôtéries et dus à des lauréats athéniens; l'œuvre des heureux vainqueurs était consignée sur le marbre, aux frais de leur gouvernement: c'est une sorte de cahier d'honneur musical. Entre le sujet de ces cantates officielles et la nationalité des auteurs de la découverte, le rapprochement était trop piquant et trop facile pour ne pas s'imposer dès l'abord : les fils des Gaulois rendant à la lumière les chants destinés à immortaliser l'audace sacrilège de leurs ancêtres, — quel admirable sujet à mettre en vers latins, si l'on en faisait encore !

La plus longue et la mieux conservée de ces cantates, ou pour les appeler de leur nom antique, de ces *prosodia*, l'*Hymne à Apollon* par excellence, était gravée sur trois grands blocs de marbre qui se faisaient suite : le dernier, qui ne devait d'ailleurs contenir que quelques vers, a complètement péri; le premier est sérieusement endommagé. Du nom de l'auteur, qui occupait la première ligne, il ne subsiste que l'indication de sa patrie : il était athénien; on pouvait s'y attendre, Mieux que toute analyse, une traduction littérale donnera une idée du style de cette ode, qui a autant de souffle qu'on en peut demander à un morceau de lyrisme officiel :

« Toi qui es illustre par le jeu de la cithare, enfant du grand Zeus, je dirai comment, auprès de ce pic couronné de neiges, tu révèles à tous les mortels d'impérissables oracles, comment tu conquis le trépied prophétique, que gardait un dragon ennemi, lorsque tes traits mirent en fuite le monstre bigarré aux replis tortueux. »

Vient ensuite un passage trop mutilé pour se prêter à une tentative de restitution sérieuse : on entrevoit qu'il y est encore question du dragon qui pousse en expirant « d'effroyables sifflements ». Du monstre de la fable, le poète rapproche les Gaulois féroces, « l'Arès des Galates », qu'Apollon chassa de son sanctuaire en les frappant de terreur. Quand le texte reprend, à l'invocation d'Apollon succède l'invocation des Muses:

« Vous qui avez reçu en partage l'Hélicon aux bois profonds, filles aux beaux bras de Zeus qui retentit au loin, venez, pour charmer de vos chants votre frère Phoibos à la chevelure d'or, qui sur le faîte à double cime de cette roche

Parnassienne, parmi les illustres Delphiennes, visite les flots de Castalie aux belles ondes, sur le promontoire de Delphes, protégeant la colline prophétique.

» Avance, illustre Attique, nation à la grande cité, toi qui, grâce aux prières de la déesse armée Tritonide (Pallas Athéna), habites un sol inviolé. Sur les autels sacrés, Héphaistos consume les cuisses des jeunes taureaux; avec lui, l'encens d'Arabie monte vers l'Olympe. Le clair murmure du lotus (de la flûte) sonne en chants variés, et la cithare d'or aux doux sons répond à la voix des hymnes. Et voici tout l'essaim des théores (pèlerins officiels), natifs de l'Attique... »

Ici s'arrête le texte; l'hymne s'achevait sans doute sur une courte et fervente prière.

Venons à la mélodie qui accompagnait ce poème, d'une inspiration un peu factice, mais d'une composition ingénieuse. Cette mélodie est notée par des signes gravés entre les lignes du texte, au-dessus des syllabes correspondantes : l'échantillon que voici donne une idée très suffisante de l'aspect que présente cette vénérable page, ancêtre de toutes nos partitions musicales.

Θ ///// Θ I M I M Υ M
ΜΟΛΕΤΕΣΥΝΟΜΑΙΜΟΝΙΝΑΦΟΙΟΙΒΟΝΩΙΔΑΕΙ

M F Φ Υ F Θ Υ Λ Υ
ΣΙΜΕΛΨΗΤΕΧΡΥΣΕΟΚΟΜΑΝΟΣΑΝΑΔΙΚΟΡΥΝ

Θ Υ Θ M Θ I M Υ ///
ΒΑΠΑΡΝΑΣΣΙΔΟΣΤΑΑΣΔΕΠΕΤΕΡΑΣΕΔΡΑΝΑΜ.

Υ M Υ M I Θ I Θ Γ Υ Λ Γ
ΤΑΚΛΥΤΑΙΕΙΣΔΕΕΛΦΙΣΙΙΝΚΑΣΤΑΛΙΔΟΣ

Υ Λ Υ Θ Γ Λ M
ΕΟΥΓΔΡΟΥΝΑΜΑΤΕΠΙΝΙΣΕΤΑΙΔΕΛΦΟΝΑΝΑ

Υ M I Θ IM Φ
..ΩΩΝΑΜΑΑΝΤΕΙΕΙΟΝΕΦΕΠΩΝΠΑΓΟΝ

On a parlé, à propos de ces signes, de nouveaux hiérogly-

phes et l'on a demandé, non sans une pointe de scepticisme, quelle pierre de Rosette en avait livré la clef. Il n'y a là cependant ni mystère ni divination d'aucune sorte, et le secret de la notation musicale antique n'a jamais cessé d'être connu des initiés. « Sur aucun point de la science musicale des anciens, écrivait il y a vingt ans le savant historien de la musique grecque, M. Gevaert — et ces paroles prennent aujourd'hui un air de prophétie — nous n'avons des informations aussi précises, aussi concordantes que sur la notation. A supposer que l'on retrouvât une des grandes compositions musicales de l'époque classique, le déchiffrement en serait probablement plus aisé que celui de certaines œuvres polyphoniques du XIVe siècle. » Rien de plus exact. Le système de notation des Grecs, ou plutôt leurs deux systèmes de notation sont, en effet, assez simples, et tout au moins merveilleusement économiques. Il n'y a ici ni portées, ni clefs, ni armatures, ni indications de durée ou de mesure. Tout se réduit à un signe unique pour chaque note de la mélodie, signe qui en indique la hauteur, ou, si l'on préfère, l'acuité absolue; lorsqu'une note est répétée plusieurs fois de suite, elle ne s'écrit qu'une fois, sur la première syllabe; quant à la durée, elle ne se marque jamais : elle résulte nécessairement, — nous l'avons dit plus haut — de la constitution rythmique du texte chanté.

Ces règles sont communes aux deux systèmes de notation; seule la forme des signes y diffère. Dans un système, ces signes sont les lettres de l'alphabet ordinaire, employées soit sous leur forme directe, soit renversées ou tronquées; dans l'autre système, particulièrement, mais non exclusivement, employé pour la musique instrumentale, on se servait de signes conventionnels, demi-géométriques, demi-alphabétiques, groupés par triades de même famille. C'est dans le premier et le plus simple des deux systèmes qu'est noté l'Hymne à Apollon; il ne présente à cet égard rien d'extraordinaire, si ce n'est le soin qu'a pris le lapicide de dédoubler dans l'écriture les syllabes qui sont dédoublées mélodiquement, c'est-à-dire chantées sur deux notes : c'est ainsi qu'il écrira *Phoi–oi–bon* au lieu de *Phoibon*, parce que la syllabe longue *Phoi*, de la durée totale d'une « blanche », se décompose mélodiquement en deux « noires », Si-La. Précaution superflue, dira-t-on peut-être;

mais elle a pour effet de dissiper toute équivoque dans la distribution des notes de la mélodie entre les syllabes du poème.

Un petit ouvrage d'une valeur inappréciable, mais qui malheureusement n'a pas été réédité depuis deux siècles, l'*Introduction* d'Alypius, nous fait connaître le nom, la forme et la valeur de tous les signes de la notation antique. Alypius vivait probablement à l'époque romaine, mais il a certainement puisé ses renseignements à des sources bien plus anciennes, et rien d'ailleurs ne permet de croire que le système de notation ait jamais subi le plus léger changement. Ce système avait pour base la distinction des *tons* ou échelles de transposition, au nombre de quinze. L'« échelle complète », le clavier musical des Grecs pouvait être noté dans chacun de ces quinze tons, et ce clavier comportait deux octaves ou quinze degrés, soit quinze signes différents. Alypius donne le tableau complet des quinze notes dans chacun des quinze tons ; pour plus de sûreté, chaque signe est accompagné d'une description qui permettrait d'en retrouver la forme alors même que le copiste se serait trompé.

On comprend maintenant sans peine la méthode qu'il faut suivre pour transcrire, en notes modernes, une ligne de musique antique. Soit, par exemple, la première phrase du fragment dont j'ai donné plus haut le fac-similé :

Θ = Θ | I M I | M Υ M
ΜΟΛΕΤΕΣΥΝΟ | ΜΑΙΜΟΝΙΝΑ | ΦΟΙΟΙΒΟΝΩΙ
Υ M | F Φ | Υ F
ΔΑΕΙΣΙΜΕΛ | ΨΗΤΕΧΡΥ | ΣΕΟΚΟΜΑΝ

L'observation la plus superficielle ayant révélé que notre hymne est écrit d'un bout à l'autre dans le rythme à cinq temps ou péonique, il suffit de savoir scander les vers grecs pour marquer les limites des *pieds* successifs, ou, ce qui revient au même, les barres de séparation des mesures : nous les avons indiquées par des traits verticaux. Aux syllabes longues (non dédoublées mélodiquement) correspondront des blanches, aux syllabes brèves ou aux demi-longues des noires : voilà nos mesures et le contenu rythmique de nos mesures déterminés. Quant à la hauteur des sons, on n'a

qu'à se reporter au diagramme du « ton phrygien », dans

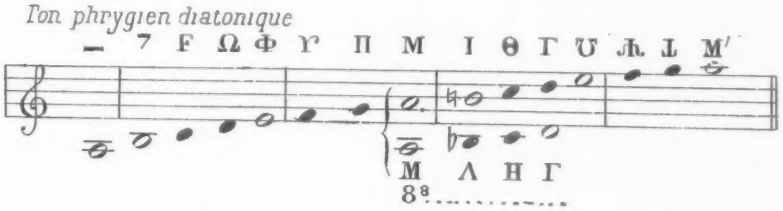

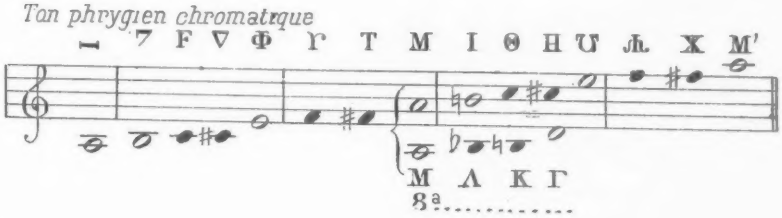

lequel est écrit notre hymne : on y trouvera la valeur correspondante pour chaque note de la mélodie, en se rappelant toutefois que les syllabes qui ne sont surmontées d'aucun signe se chantent sur la même note que la syllabe précédente. Telle est la méthode qui a été appliquée pour la transcription des quelques lignes données plus haut en exemple, méthode, répétons-le, absolument certaine dans ses principes comme dans ses résultats, et qui n'exige, pour être pratiquée avec succès, que de bons yeux, de l'attention et un peu de patience.

La cantilène ainsi restituée — défalcation faite des parties tout à fait fragmentaires — se compose d'environ quatre-vingts mesures, dont un cinquième à peine présente quelques notes effacées et qu'il a fallu suppléer par conjecture. Quoique la conclusion de l'hymne soit perdue, quoique l'accompagnement de flûte et de cithare que mentionne expressément le texte n'ait jamais été noté sur la pierre, ce qui subsiste de cette importante composition suffit parfaitement pour en ressaisir le caractère général et pour enrichir, de la manière la plus heureuse, notre connaissance de la mélopée antique.

Ce ne sont pas les singularités qui font défaut ici. Tout d'abord le rythme à cinq temps, mesure très rarement employée dans la musique moderne, malgré les exemples si intéressants donnés par Boïeldieu dans un air de la *Dame*

Blanche, par Gounod dans le duo de Magali, par M. Camille Saint-Saëns dans l'un de ses trios. L'effet naturellement passionné et quelque peu fébrile de ce rythme, originaire de

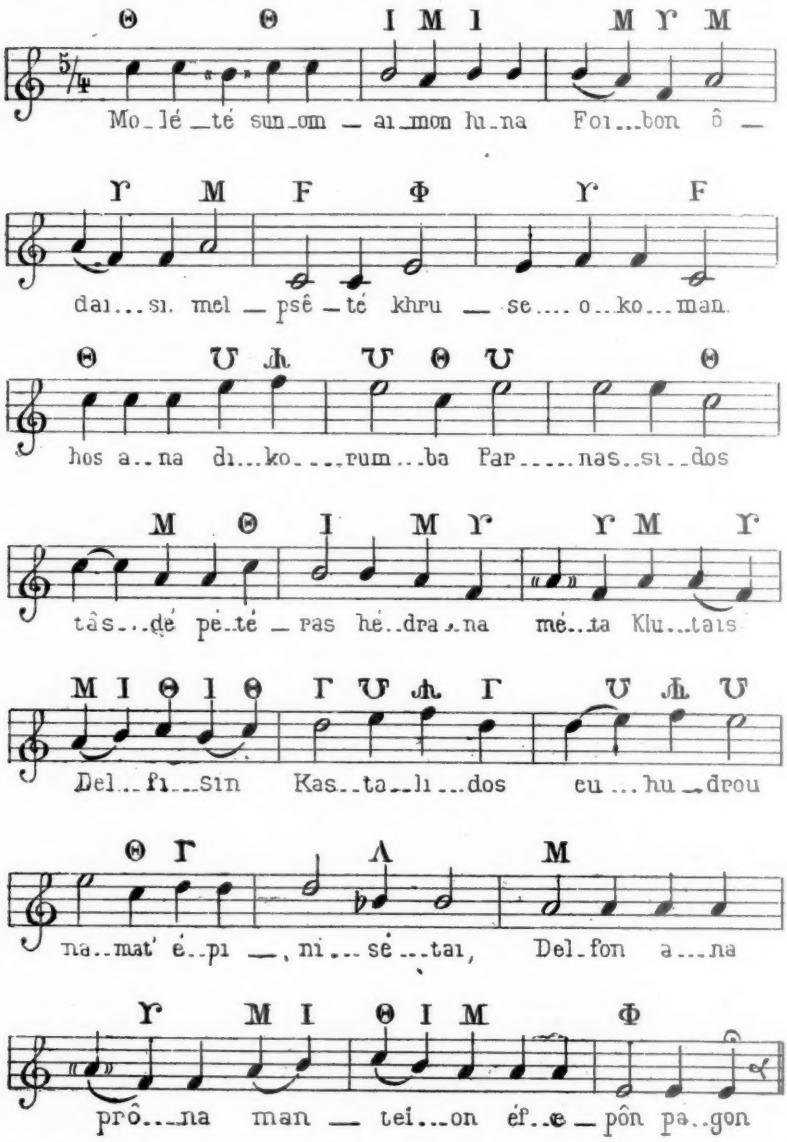

Crète, était sans doute atténué dans l'exécution par un mouvement très modéré : on ne comprendrait pas autrement l'épithète de « Muse grave et recueillie » appliquée par Plu-

tarque au péan apollinien, qui était souvent composé dans ce rythme. Le « mode dorien », dont l'emploi pouvait se prévoir *a priori* dans un chant religieux de ce genre, représente une gamme de La mineur avec terminaison mélodique sur la dominante; ce mode n'est pas moins étranger à nos habitudes que le rythme péonique.

Mais la particularité la plus curieuse, la plus nouvelle de l'*Hymne à Apollon*, c'est assurément la longue reprise — commençant aux mots « Avance, illustre Attique... » — qui est écrite tout entière dans le genre chromatique. La chromatique des Grecs ne nous était jusqu'à présent connue qu'en théorie ; quelques sceptiques en contestaient même l'existence : en voici le premier exemple authentique et vivant, et cet exemple a été une vraie révélation, le grand intérêt de la découverte de Delphes. En présence de cette accumulation insolite de demi-tons successifs et d'intervalles augmentés, des oreilles insuffisamment façonnées aux harmonies wagnériennes ont éprouvé d'abord quelque hésitation : mais l'émotion, le charme enveloppant, presque sensuel, de cette mélopée continue, d'une pénétrante douceur, n'a pas tardé à les conquérir, et la surprise du premier moment a fait place à une jouissance aiguë et délicate.

Nous avons prononcé le nom de Wagner et, si téméraire que paraisse le rapprochement, plus on y réfléchit, plus il s'impose. Il ne s'agit pas, bien entendu, de Wagner orchestrateur, ni de Wagner harmoniste, encore moins de Wagner poète. Mais à côté des prodigieux effets que l'auteur de la *Valkyrie* tire du mélange des sons et des timbres, il y a en lui un mélodiste subtil dont la saveur toute particulière a plus ou moins imprégné toute la mélopée contemporaine. Le propre de cette mélopée, c'est l'atténuation du sentiment tonal, la précision du rythme jointe à la liberté des coupes rythmiques, la multiplicité et la hardiesse des combinaisons chromatiques, le retour des motifs types, enfin l'étroite liaison du chant à la marche générale et aux moindres inflexions du poème. Or, sous tous ces rapports, rien de plus « wagnérien » que cet air vieux d'il y a deux mille deux cents ans : c'est la mélodie d'aujourd'hui, on dirait presque la mélodie de demain. On y cherche en vain cette simplicité élémentaire,

cette sécheresse et cette raideur où des critiques dédaigneux prétendaient naguère enfermer l'art musical des Hellènes ; rien non plus de ces vagues psalmodies et de ces cantilations incertaines où se complaît la musique des peuples orientaux, si mal à propos rapprochée de celle des anciens Grecs. Nous sommes en présence d'un art arrivé à la maturité, nullement naïf, qui dispose de ressources abondantes et qui ne craint pas de s'en servir. La mélodie se déroule avec aisance à travers de savantes modulations, toujours liée de la manière la plus étroite aux replis de la phrase poétique, sans « membres carrés », sans division en couplets bien définis, mais marquant de loin en loin, par des rimes de sons et de rythme — presque des *Leitmotive* — les articulations des amples périodes. Procédant d'abord d'une allure joyeuse et décidée, comme il sied à un chant de victoire, elle s'atténue bientôt dans un murmure exquis, tour à tour doux comme une caresse ou fervent comme une prière ; puis tout à coup rebondissant d'un essor plus hardi, elle s'avance comme à grandes enjambées pour finir sans doute, ainsi qu'elle avait commencé, dans le calme, la sérénité et la secrète mélancolie du triomphe. Dans cette cantilène souple et variée, qui accompagne la poésie comme une draperie seyante, couvrant les défaillances du contour et soulignant ses beautés expressives, on a reconnu le génie grec fait de vérité, de sobriété et de lumière, mais on a salué aussi un précurseur de la mélopée contemporaine en ce qu'elle a de plus séduisant peut-être et de plus raffiné. Chef-d'œuvre ou non, ce vieil air est vraiment un aïeul, non seulement par l'âge, mais par la physionomie familière. Il nous rassure en quelque sorte sur la légitimité de notre idéal moderne, en nous prouvant que les mêmes aspirations, les mêmes recherches, je dirai presque les mêmes artifices qui distinguent nos compositeurs d'aujourd'hui, se rencontraient déjà, il y a plus de vingt siècles, chez le peuple le plus doué pour le beau qui ait jamais existé.

THÉODORE REINACH.

L'Administrateur-Gérant : ÉMILE NORBERG.

TABLE DU TROISIÈME VOLUME

Mai-Juin 1894

LIVRAISON DU 1ER MAI

		Pages.
ÉTIENNE LAMY	Le second Empire et les Ouvriers	1
ANATOLE FRANCE	Le Lys rouge *(3e partie)*	36
COMTE DE BUTLER	Philosophie de l'uniforme	73
MAURICE TOURNEUX	Les Indiscrétions de Rulhière	95
D. BIKÉLAS	Pourquoi je suis resté avocat	106
BARON D'HAUSSEZ	Mémoires 1829-1830 *(2e partie)*	120
ARY RENAN	Le Salon du Champ-de-Mars	164
PATIENS	La Défense des côtes	180
ANDRÉ HALLAYS	« Les deux Noblesses » de M. Henri Lavedan	214

LIVRAISON DU 15 MAI

COMMANDANT MONTEIL	De Saint-Louis à Ségou	1
ANATOLE FRANCE	Le Lys rouge *(4e partie)*	20
G. PINET	L'Ecole polytechnique et les Saint-Simoniens	73
FERNAND GREGH	Sonnets	97
ÉTIENNE LAMY	Le second Empire et les Ouvriers	100
MADAME CARO	Après la Moisson	136
HENRI GAIDOZ	Les Roumains de Hongrie	161
LÉOPOLD MABILLEAU	Le Salon des Champs-Elysées	187
VICTOR MAUREL	A propos de « Falstaff »	211

LIVRAISON DU 1ER JUIN

		Pages.
FERDINAND FABRE	Mon ami Gaffarot *(1re partie)*	1
ÉTIENNE VACHEROT	Un Pape politique	41
JEAN BRETON	Notes d'un Etudiant français en Allemagne	49
ANATOLE FRANCE	Le Lys rouge *(5e partie)*	80
ALBERT RIVIÈRE	Le Patronage des Libérés	126
BARON D'HAUSSEZ	Mémoires 1829-1830 *(3e partie)*	151
GEORGES RODENBACH	Le Tombeau de Beaudelaire	179
EDMOND POTTIER	A quoi sert un Musée de vases antiques	194

LIVRAISON DU 15 JUIN

HENRY MEILHAC	Villégiature	1
COMMANDANT PÉROZ	Une Colonne de guerre au Soudan	28
ALFRED RÉBELLIAU	Le Père Joseph	60
FERDINAND FABRE	Mon ami Gaffarot *(2e partie)*	89
COMTE A. DE CIRCOURT	Prince et Marin	133
★★★	In memoriam	164
PIERRE DE COUBERTIN	Le Rétablissement des Jeux olympiques	170
GABRIEL D'ANNUNZIO	La Sieste	185
THÉODORE REINACH	Une page de musique grecque	203

SUPPLÉMENT AU N° DU 1er MAI 1894 DE LA REVUE DE PARIS.

LA REVUE DE PARIS

Prix du Numéro : 2 fr. 50

SOMMAIRES DES SIX NUMÉROS DÉJA PARUS :

N° 1. — 1er FÉVRIER 1894

H. DE BALZAC . . . . . Lettres à « l'Étrangère » (1re partie).
PIERRE LOTI . . . . . Au Couvent de Loyola.
ERNEST RENAN . . . . . Philon d'Alexandrie.
GYP . . . . . Le Mariage de Chiffon (1re partie).
FRANCIS MAGNARD . . . . . La Résurrection d'une légende.
GABRIEL D'ANNUNZIO . . . . . Episcopo et Cie (1re partie).
ÉMILE FAGUET . . . . . M. Ferdinand Brunetière.
J.-J. JUSSERAND . . . . . Le Roman d'un roi d'Écosse.
GABRIEL SÉAILLES . . . . . La Peinture de Portrait.

N° 2. — 15 FÉVRIER 1894

FRANÇOIS DE CUREL . . . . . Le Solitaire de la lune.
JULES SIMON . . . . . Ernest Renan.
GABRIEL D'ANNUNZIO . . . . . Episcopo et Cie (2e partie).
BARON DE BARANTE . . . . . Le Ministère Casimir-Perier (1831-1832).
GYP . . . . . Le Mariage de Chiffon (2e partie).
H. DE BALZAC . . . . . Lettres à « l'Étrangère » (2e partie).
MAURICE PALÉOLOGUE . . . . . L'Amour chez Henri Heine.
ALFRED ERNST . . . . . « Antigone » et « la Walkyrie ».
JAMES DARMESTETER . . . . . La Guerre et la Paix intérieures de 1871 à 1893

N° 3. — 1er MARS 1894

ÉMILE AUGIER . . . . . La Conscience de M. Piquendaire.
COMMANDANT MONTEIL . . . . . Tombouctou et les Touaregs.
GYP . . . . . Le Mariage de Chiffon (3e partie).
GODEFROY CAVAIGNAC . . . . . La Féodalité en Prusse en 1894.
RUDYARD KIPLING . . . . . Le Retour d'Imray.
FRÉDÉRIC MASSON . . . . . Napoléon et l'Étiquette.
H. DE BALZAC . . . . . Lettres à « l'Étrangère » (3e partie).
GABRIEL MONOD . . . . . La Vie d'Hippolyte Taine.
COMTE ROCHAID . . . . . Le Cas de l'Italie.
PAUL HERVIEU . . . . . Les « Cabotins » sans le savoir.

N° 4. — 15 MARS 1894

OCTAVE FEUILLET	Lettres de Compiègne et de Fontainebleau.
XXX	Le Parti royaliste (1871-1893).
ALEXANDRE DUMAS FILS	Le Théâtre des autres.
GYP	Le Mariage de Chiffon (fin).
MARY ROBINSON	A la cour de Gaston Phébus.
ÉDOUARD ROD	Jusqu'au bout de la Faute (1re partie).
EUGÈNE DUFEUILLE	Prévost-Paradol.
ARY RENAN	Sonnets de la Mer et de la Mort.
J. BOURDEAU	L'Anarchisme révolutionnaire.

N° 5. — 1er AVRIL 1894

ANATOLE FRANCE	Le Lys rouge (1re partie).
BARON D'HAUSSEZ	Mémoires sur le Ministère Polignac.
PAUL DESCHANEL	La Marine française en 1894.
A. LE BRAZ	Saint Yves, le Patron des Pauvres.
MAURICE BOUCHOR	Souvenir d'Amérique.
PAUL FLAT	Quelques idées de Balzac.
ÉDOUARD ROD	Jusqu'au bout de la Faute (2e partie).
MAURICE BIGEON	Bjornson et son Œuvre.
CH.-M. WIDOR	« Thaïs ».

N° 6. — 15 AVRIL 1894

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE	Lettres de Ham.
ANATOLE FRANCE	Le Lys rouge (2e partie).
LORD RANDOLPH CHURCHILL	L'Afrique australe.
MADAME ALPHONSE DAUDET	Alinéas.
ANT.-E. HORN	Le Mariage civil en Hongrie.
MASSON-FORESTIER	Mille francs de récompense !
GASTON PARIS	Tristan et Iseut.
CATULLE MENDÈS	L'Œuvre wagnérienne en France.
PIERRE DE COUBERTIN	Sur la côte de Californie.

BULLETIN D'ABONNEMENT A LA REVUE DE PARIS

Je déclare souscrire à un abonnement de _____,

à dater du _____, *pour la somme de* _____,

que je joins ci-inclus.

SIGNATURE :

Nom _____

Adresse _____

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN :	SIX MOIS :	TROIS MOIS :
PARIS	48 »	24 »	12 »
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

Mettre ce Bulletin sous enveloppe à l'adresse de
M. le Gérant de **la Revue de Paris**, 85 *bis*, faubourg Saint-Honoré, à Paris.

JOURNAL BI-QUOTIDIEN

Le JOURNAL DES DÉBATS transformé publie chaque jour deux éditions, *l'une le matin* — **édition sur papier blanc** — et *l'autre le soir* — **édition sur papier rose.**

Ces deux éditions n'ont pas une ligne commune; il s'agit donc en réalité d'un journal donnant huit pages par jour de texte inédit, mais divisé en deux éditions pour communiquer les informations les plus récentes.

Puissamment organisé au point de vue de l'information, il tient le lecteur au courant des nouvelles du monde entier.

La rédaction du journal a été considérablement renforcée : le nom et la réputation de ses collaborateurs sont de sûrs garants de sa valeur littéraire.

Son programme politique reste le même que par le passé : *républicain* et *liberal*, indépendant des personnalités, n'ayant souci que des principes, il désire grouper autour de lui les hommes de bon sens et de bonne foi, et il compte sur leur appui pour résister aux violents et contribuer à cette œuvre de défense et de réparation sociales qui s'impose aujourd'hui à la conscience de tout bon citoyen.

Le JOURNAL DES DÉBATS traite les questions financières avec la même indépendance que les questions politiques : soucieux de veiller à la sécurité de l'épargne nationale, il se fait un devoir d'étudier, d'une manière approfondie et impartiale, les affaires qui peuvent solliciter l'attention de ses lecteurs, et le soin qu'il apporte à cette étude lui permet d'accepter la pleine responsabilité de ses appréciations.

Le prix de l'abonnement pour Paris, les Départements et l'Alsace-Lorraine est de 72 francs par année pour les deux éditions, et de 40 francs par année pour une seule édition, blanche ou rose. Pour les pays compris dans l'Union postale, le prix de l'abonnement annuel est de 84 francs pour les deux éditions et de 50 francs pour une seule édition. Ces prix sont de moitié pour un semestre et d'un quart pour un trimestre.

VOICI LA LISTE DES PRINCIPAUX COLLABORATEURS DU *JOURNAL DES DÉBATS*

MM. Alexandre Dumas, Gréard, Ludovic Halévy, Ernest Lavisse, Meilhac, E. Rousse, Léon Say, le vicomte Melchior de Vogüé et Brunetière, de l'Académie française ; A. Bardoux, Philippe Berger, Émile Boutmy, Anatole Leroy-Beaulieu, Paul Leroy-Beaulieu, Maspéro, de Molinari, Gaston Paris, Georges Picot, Arthur Raffalovich et E. Reyer, de l'Institut ; le professeur Grancher et le docteur Daremberg, de l'Académie de médecine ; E. Aynard, Georges Berger, J. Charles-Roux, Francis Charmes et Paul Deschanel, députés ; Arvède Barine, Baguenault de Puchesse, René Bazin, Ernest Bertin, Paul Bluysen, Paul Bosq, J. Bourdeau, Paul Bourget, H. Bousquet, de Caussade, Joseph Chailley-Bert, Henri Chantavoine, James Darmesteter, Paul Desjardins, Jules Dietz, René Doumic, Ducuing, E. Faguet, Augustin Filon, Gebhart, Philippe Godet, André Hallays, Harry Alis, Georges Hément, André Heurteau, Henry Houssaye, Jaliffier, Adolphe Jullien, Raymond Kœchlin, E. Lamy, Jules Legras, Jules Lemaître, Charles Malo, Masqueray, André Michel, Georges Michel, Henri de Parville, A. Rambaud, Ch. Recolin, Édouard Rod, Maurice Spronck, Jacques du Tillet, Guy Tomel, Albert Vandal, Émile Weyl, D. Zolla, etc., etc.

RÉDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITÉ : 17, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.
ABONNEMENTS : **1, place du Louvre.**

Paris : 15 centimes — Départements et Gares : 20 centimes

ARTHUR MEYER
Directeur
RÉDACTION
2, rue Drouot
(Angle des boulevards Montmartre et des Italiens)
ABONNEMENTS
Paris — Départements
Un mois ..... 5 fr. — Un mois ..... 6 fr.
Trois mois ..... 13 50 — Trois mois ..... 16 fr.
Six mois ..... 27 fr. — Six mois ..... 32 fr.
Un an ..... 54 fr. — Un an ..... 64 fr.
Étranger
Trois mois (Union postale) ..... 18 fr.

Le Gaulois

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 1899

ARTHUR MEYER
Directeur
ADMINISTRATION
RENSEIGNEMENTS
ABONNEMENTS, PETITES ANNONCES
2, rue Drouot, 2
(Angle des boulevards Montmartre et des Italiens)
ANNONCES
MM. CH. LAGRANGE, CERF & Cie
6, PLACE DE LA BOURSE, 6
Et à l'Administration du Journal

PRIX DES ABONNEMENTS :

Paris		Départements		Étranger	
Un mois	5 fr.	Un mois	6 fr.	Un mois	7 fr.
Trois mois	13 50	Trois mois	16 »	Trois mois	18 »
Six mois	27 »	Six mois	32 »	Six mois	36 »
Un an	54 »	Un an	64 »	Un an	72 »

Les frais de poste en plus pour les pays ne faisant pas partie de l'Union postale.

Principaux Collaborateurs du *Gaulois*

DIRECTEUR : **Arthur MEYER**

Politique. — MM. Louis TESTE, CORNÉLY.

Politique étrangère. — IÉNA.

Chroniques et Contes. — MM. Arsène HOUSSAYE, CAPUS, Ch. BUET, Édouard DELPIT, FOURCAUD, HERVIEU, G. GEFFROY, Paul MARGUERITTE, CARLE DES PERRIÈRES, Alexandre HEPP, Gaston JOLLIVET.

Fantaisies. — M. CAPUS.

Bloc-Notes parisiens. — Les Blocs-Notes parisiens, une des innovations du *Gaulois*, sont signés « TOUT-PARIS ».

Sous ce pseudonyme se cachent des écrivains connus et aimés du public parisien et des gens du monde.

Gazette parlementaire. — MM. Henri CONSEIL, CERTUS.

Échos, Informations, Reportage. — MM. Ferdinand BLOCH, Émile MICHELET, Paul ROCHE, Louis LAMBERT, PELCA, LAPAUZE, Marcel HIRSCH.

Nouvelles diverses. — WILL FURET.

Revue bibliographique. — M. CADILLAC.

Critique dramatique. — M. Hector PESSARD.

Critique musicale et Beaux-Arts. — M. FOURCAUD.

Soirée parisienne. — FRIMOUSSE.

Courrier des théâtres. — NICOLET.

Sport. — M. MARAUSSEN.

Bourse. — CLÉMENT.

Chronique Immobilière. — X.

Carnet de l'amateur. — M. BLOCHE.

Secrétaire de la rédaction : **M. R. CAVALIER.**

Rédaction et Administration : 2, Rue Drouot.

10 CENTIMES

MERCREDI 10 JANVIER 1894

Administration : RUE DES SABLES, 17.

Abonnement :

L'INDÉPENDANCE BELGE

N° 10

MERCREDI 10 JANVIER 1894

Rédaction : RUE DES SABLES, 17.

On s'abonne :

2e Edition du matin

64e ANNÉE

Le plus ancien et le plus répandu des grands journaux internationaux

TROIS ÉDITIONS PAR JOUR

10 C. Le Numéro Le Numéro **10 C.**

SUPPLÉMENTS HEBDOMADAIRES de l'Indépendance

Chaque JEUDI : *Le Mouvement économique*, revue de 16 à 24 pages, réunissant tous les renseignements techniques et scientifiques, agriculture, études industrielles et financières, correspondances spéciales de toutes les capitales, mouvement général du commerce dans toutes les parties du monde.

Chaque DIMANCHE : *Supplément littéraire* gratuit, publiant des nouvelles, romans, Chroniques, etc., signés de PAUL BOURGET, ALPHONSE DAUDET, L. HALÉVY, PAUL HERVIEU, F. COPPÉE, E. PAILLERON, H. MEILHAC, J. CLARETIE, H. MALOT, F. SARCEY, JULES LEMAITRE, ANATOLE FRANCE, H. DE PARVILLE, HUGUES LE ROUX, G. DE CLAIRVILLE, AURÉLIEN SCHOLL, GYP, etc., etc.

ABONNEMENT : UNION POSTALE. . . 40 FRANCS PAR AN
(Belgique, 24 francs)

BUREAUX
- **à Bruxelles**, 15, rue des Sables;
- **à Paris**, 23, rue Richer;
- **à Londres**, 167, Fleet street.

OFFICE CENTRAL d'Abonnement et de Publicité

(ABONNEMENTS ET ANNONCES DANS TOUTES LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES, JOURNAUX, REVUES, ILLUSTRÉS, ETC.)

65 & 67, rue de l'Écuyer, Bruxelles

L'OFFICE CENTRAL de l'*Indépendance* est l'intermédiaire *le plus pratique et le plus économique* pour toute publicité étrangère.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

General Ticket office : Voyages économiques, hôtels, etc.

ÉDITION INTERNATIONALE HEBDOMADAIRE

de l'INDÉPENDANCE BELGE

(Vingt pages de texte avec Supplément littéraire)

25 FRANCS PAR AN

PUBLICATIONS ANGLAISES

DE

T. FISHER UNWIN, Paternoster Square, Londres

DÉTAIL DES ŒUVRES COMPLÈTES DU "PSEUDONYM LIBRARY"

SÉRIE DE ROMANS IN-24

Prix de chaque volume : broché, **2** fr.; *relié,* **2** fr. 50

1. **Mademoiselle Ixe.**
2. **The Story of Eleanor Lambert.**
3. **A Mystery of the Campagna,** etc.
4. **The School of Art.**
5. **Amaryllis.**
6. **The Hotel d'Angleterre,** etc.
7. **A Russian Priest.**
8. **Some Emotions and a Moral.** By JOHN OLIVER HOBBES.
9. **European Relations.**
10. **John Sherman,** and **Dhoya.**
11. **Through the Red Litten Windows,** etc.
12. **Green Tea : A Love Story.**
13. **Heavy Laden,** and **Old-Fashioned Folk.**
14. **Makar's Dream,** etc.
15. **A New England Cactus.**
16. **The Herb of Love.**
17. **The General's Daughter.**
18. **The Saghalien Convict.**
19. **Gentleman Upcott's Daughter.**
20. **A splendid Cousin.**
21. **Colette.**
22. **Ottilie.**
23. **A Study in Temptations.**
24. **The Cruise of the "Wild Duck"**
25. **Squire Hellman.**
26. **A Father of Six,** and **An Occasional Holiday.**
27. **The two Countesses.**
28. **The Sinner's Comedy.**
29. **Cavalleria rusticana.**
30. **The Passing of a Mood.**
31. **God's Will,** and Other Stories.
32. **Dream-Life and Real Life.** By RALPH IRON, Author of "Dreams", "The Story of an African Farm", etc.
33. **The Home of the Dragon : A Tonquinese Idyll.** By ANNA CATHARINA.
34. **A Bundle of Life.** By JOHN OLIVER HOBBES.
35. **Mimi's Marriage. A Sketch.**
36. **The Rousing of Mrs Potter,** and Other Stories.
37. **A Study in Colour.** By ALICE SPINNER.
38. **The Hon Stanbury** and Others. By Two.

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

"The Autonym Library"

SÉRIE DE ROMANS IN-24 (LE PREMIER VOLUME VIENT DE PARAITRE)

Prix de chaque volume : broché, **2** fr.; *relié,* **2** fr. 50

"THE UPPER BERTH", par F. MARION CRAWFORD

EN VENTE A PARIS

Chez MM. HACHETTE et Cie; MM. GALIGNANI et Cie; M. BRENTANO; les bibliothèques de gare; etc.

"Le Prince de Magazines"

"THE CENTURY ILLUSTRATED MONTHLY MAGAZINE"

Prix d'un Numéro : 2 francs

Prix de l'Abonnement de 12 mois (Nov.-Oct.) : **24** fr., porto franco.

ENVOI DE CATALOGUES GRATIS

Tous livres envoyés franco de port, pour prix forts.

LONDRES — T. FISHER UNWIN

Indicateur-Chaix

Livrets-Chaix

MM. les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies.

L'INDICATEUR-CHAIX

(Paraissant toutes les semaines.) Avec cartes. Prix 0 75

LIVRET-CHAIX CONTINENTAL

(Paraissant tous les mois).

1er Volume, réseaux français, avec huit cartes. Prix. 1 50
2e Volume, services étrangers, avec carte coloriée. Prix. 2 »

LIVRET-CHAIX SPÉCIAL DE CHAQUE RÉSEAU

(Paraissant tous les mois). Avec carte. Prix 0 40

CARTES COLONIALES
DE M. CL. MADROLLE

CHEZ LE SOUDIER, Boulevard Saint-Germain, 174

Soudan français, en couleurs, au 15.000.000e, 1893-1894. Prix. . . . . 1 fr.

CHEZ CHALLAMEL, 5, rue Jacob.

Gambie. — Casamance. — Guinées. — Fouta-Diallo. — Tristao. — HAUT-NIGER, en couleurs, 1894. Prix. . . . . 2 fr.

Carte au 1.000.000e d'après les récentes explorations de MM. Madrolle, Baillat, Paroisse, et des colonnes militaires du Soudan.

Afrique septentrionale, en couleurs, 1894. Prix. . . . . 1 fr.

Afrique méridionale, en couleurs, 1894. Prix. . . . . 1 fr.

Mappemonde, en couleurs, 1894. Prix. » 75

Lignes de navigation. Extension et influence des langues européennes dans l'avenir.

EN PRÉPARATION :

Le Continent noir (côte occidentale), avec 15 cartes, 70 gravures inédites et 6 plans.

MÉMOIRES DU CHARLATAN
SIDOINE MÉRINDOR

PUBLIÉS PAR **Louis Alotte.**

En vente à la Librairie Émile Bouillon, rue Richelieu, 67, Paris.

Prix : **3** *fr.* **50.**

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
PARIS 1878

Seule Médaille d'Honneur
PARIS 1855

Seule Médaille d'Or Nom^ve
PARIS 1867

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
PARIS 1889

BELLE JARDINIÈRE

2, Rue du Pont-Neuf, PARIS

VÊTEMENTS tout FAITS et sur MESURE

et TOUS Articles complétant l'HABILLEMENT pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

Vélocipèdes

LIVRAISON à DOMICILE, Paris et Banlieue

Sur demande ENVOI FRANCO des Catalogues de la Maison

EXPÉDITION en PROVINCE contre REMBOURSEMENT

FRANCO AU-DESSUS DE 25 FRANCS.

SEULES SUCCURSALES :

PARIS, 1, Place Clichy.
ANGERS, Place du Ralliement.
LYON, 11, Rue du Bât-d'Argent.
MARSEILLE, 8, Rue Saint-Ferréol.
NANTES, 12, Rue du Calvaire.
ELBEUF, R. des Champs, Place du Champ de Foire.
LILLE, 177, Boulevard de la Liberté.
SAINTES, 33 et 35, Cours National.

Comptoir à BORDEAUX, 7, Cours de l'Intendance, au premier étage.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL : 15 MILLIONS DE FRANCS ENTIÈREMENT VERSÉS

PARIS

11, Rue des Capucines

COMPTES DE DÉPOT :

Intérêts bonifiés aux déposants. { A vue. 1 0/0
A sept jours de préavis 2 0/0

Chèques et Lettres de crédit payables dans toutes les villes d'Algérie et de Tunisie

PRODUITS DES PROPRIÉTÉS DE LA COMPAGNIE

Plantes d'Appartement. — Vins, Eaux-de-Vie, etc.

DÉPOT : 9, rue des Capucines

Quel est l'homme politique, l'écrivain, l'artiste qui ne souhaite savoir ce que l'on dit de lui dans la presse? Mais le temps manque pour de telles recherches.

Le **COURRIER de la PRESSE**, fondé en 1889, Boulevard Montmartre, 19, à Paris, par M. GALLOIS, a pour objet de recueillir et de communiquer aux intéressés les extraits de tous les Journaux du monde sur n'importe quel sujet.

Le **COURRIER de la PRESSE** lit **6,000 Journaux par Jour.**

Manufacture Universelle des

Biscuits Georges

M. & J. ESTIEU

SUCCESSEURS

209, Rue Saint-Denis. — COURBEVOIE (Seine)

Dépôts : Paris — Lyon — Bruxelles

SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉS

LE LANGAGE DES FLEURS - LE BISCUIT DU DOCTEUR

EAU GAZEUSE SCHMOLL

Eau de la Vanne pure par le Filtre Chamberland, système Pasteur

FACILITE LA DIGESTION

RÉCOMPENSÉE A LA SECTION D'HYGIÈNE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Grand prix d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1893

LIVRAISON DANS PARIS A PARTIR DE 20 BOUTEILLES

EXPÉDITION EN PROVINCE PAR 50 BOUTEILLES

0 fr. 25 la bouteille, verre compris

MAISON SCHMOLL — Entrepôt Général des Eaux de table — 20, rue des Quatre-Fils — PARIS.

MACHINE A ÉCRIRE « YOST »

IMPRESSION FRANCHE ET NETTE

CINQ MÉDAILLES D'OR

LA MACHINE N'AYANT PAS DE RUBAN-ENCREUR
ALIGNEMENT IRRÉPROCHABLE
Sans aucune possibilité de dérangement. La plus douce à manier, la plus rapide, solide et élégante.

CATALOGUE ET SPÉCIMEN DE L'ÉCRITURE FRANCO

Copie de manuscrits de toutes sortes. Leçons de machines gratuites pour MM. les stenographes, comptables et employés de commerce.

PARIS — 36, Boulevard des Italiens, 36 — PARIS

Librairie **HACHETTE et Cie**, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Les grands Écrivains français

ÉTUDES SUR LA VIE, LES ŒUVRES
ET L'INFLUENCE DES PRINCIPAUX AUTEURS DE NOTRE LITTÉRATURE

GEORGE COGORDAN

JOSEPH DE MAISTRE

1 volume in-16, broché, 2 francs.

Collection de Voyages illustrés

G. VERSCHUUR

VOYAGE AUX TROIS GUYANES

ET

AUX ANTILLES

1 volume in-16, broché, 4 fr.; cart. percaline, tr. rouges, 5 fr. 50.

Bibliothèque des meilleurs Romans étrangers

MAXWELL GRAY

LE SILENCE DU DOYEN

Roman traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par **M. E. DIAN**

1 volume in-16, broché, 1 franc.

Comte de LAS CASES

SOUVENIRS de NAPOLÉON Ier

EXTRAITS DU

MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE

1 vol. in-16, broché, 1 fr.

ANECDOTES

DU TEMPS DE NAPOLÉON Ier

RECUEILLIES PAR

MARCO DE SAINT-HILAIRE

1 vol. in-16, broché, 1 fr.

Librairie **PAUL OLLENDORFF**, 28bis, rue de Richelieu, Paris

Vient de paraître :

LES BATAILLES DE LA VIE

Le DROIT de l'ENFANT

Par Georges OHNET.

Un volume grand in-18 jésus. Prix : 3 fr. 50

IL A ÉTÉ TIRÉ A PART cinquante-huit exemplaires de luxe numérotés à la presse, savoir : 3 exemplaires sur Chine, 5 exemplaires sur Japon, 50 exemplaires sur Hollande.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Collection grand in-18 jésus à 3 fr. 50 le volume.

La Vierge, Roman, par ÉMILE BERGERAT.

Mon Séjour aux Tuileries (2e série, 1859-1865). Par la Comtesse STÉPHANIE DE TASCHER DE LA PAGERIE.

Un Pair de France policier (3e série des *Girouettes Politiques*). Par le Comte d'HÉRISSON.

La Vie inconnue de Jésus-Christ Par NICOLAS NOTOVITCH.

La Cendre, Roman, par FERNAND VANDÉREM.

La Carrière, Roman, par ABEL HERMANT.

LIBRAIRIE **E. DENTU**, ÉDITEUR, place de Valois, 3-5, Palais-Royal, Paris.

VIENT DE PARAITRE :

FRÉDÉRIC MASSON

Napoléon chez lui

LA JOURNÉE DE L'EMPEREUR AUX TUILERIES

UN BEAU VOLUME IN-8 CARRÉ, ACCOMPAGNÉ DE DOUZE DESSINS

Par J. DE MYRBACH

Gravures sur bois de ROMAGNOL

Prix du volume . . . . . 7 fr. 50

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

35 exempl. sur chine. — 10 exempl. sur japon. — 15 exempl. sur hollande.

Ces exemplaires sont en partie souscrits.

HENRI BEYLE (STENDHAL)

LUCIEN LEUWEN

ŒUVRE POSTHUME

Reconstituée sur les manuscrits originaux et précédée d'un commentaire

PAR

JEAN DE MITTY

Un volume in-18 jésus . . . . . 3 fr. 50

REVUE DES SCIENCES

ET DE LEURS

Applications aux Arts et à l'Industrie.

Journal hebdomadaire illustré

RÉDACTEUR EN CHEF

Gaston TISSANDIER

RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT AU 1ER JUIN 1894

VINGT ET UNIÈME ANNÉE

42 VOLUMES
Publiés

Recettes et Procédés Utiles
Récréations Scientifiques
Actualités Scientifiques
Boîte aux Lettres

Les Abonnements et Renouvellements sont reçus

à la Librairie G. MASSON

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

PRIX d'Abonnements :

Un an.	PARIS **20** fr.	DÉPARTEMENTS **25** fr.	UNION POSTALE **26** fr.
6 mois	— **10** fr.	— **12** fr. **50**	— **13** fr.

Le Numéro : 50 centimes.

La Nature, fondée en 1873 par M. Tissandier, est venue à son heure : elle a pris dans la Presse française une importance considérable ; elle fait autorité dans le monde scientifique.

D'une indépendance absolue, *La Nature* peut, sans crainte d'être accusée de complaisance ou de mercantilisme, faire une large part à la science pratique, même dans ses plus modestes applications.

Elle a, la première, inauguré ces *Récréations scientifiques*, qui ont si souvent amusé en même temps qu'instruit les lecteurs de tous les âges.

Elle a su faire à l'illustration une place chaque jour plus grande, en s'imposant depuis longtemps la règle de ne donner jamais que des figures originales personnelles, exécutées par nos meilleurs artistes.

Des collaborations éminentes, dont elle est fière à juste titre, lui permettent de tenir de la façon la plus précise, et presque toujours de première main, ses lecteurs au courant de toutes les découvertes, de tous les travaux importants, de toutes les observations curieuses.

Grâce à la *Boîte aux lettres* publiée chaque semaine dans *La Nature*, tous les lecteurs, en quelque sorte, deviennent les collaborateurs du directeur, notamment pour ces innombrables recettes dont on est si friand, pour les renseignements usuels, qu'on ne sait, surtout hors de Paris, comment se procurer ; cette partie du journal a pris une telle importance que, simple annexe de la couverture, elle est devenue maintenant une sorte de Revue, où sont réunies, sous le titre de *Nouvelles scientifiques*, les informations et les correspondances auxquelles leur objet ou leur caractère tout actuel ne donnent pas place dans le journal même.

La Nature n'est pas seulement un journal ; il suffit de feuilleter les 42 volumes qui en composent aujourd'hui la collection, pour voir que son rôle n'est pas si éphémère ; c'est aussi un répertoire précieux qui, après avoir passé sur le bureau du savant, sur la table du salon, ou dans la salle d'études, prend dans la bibliothèque une place d'honneur pour être relu ou consulté, pour être feuilleté même au point de vue artistique. Sa collection est une véritable Encyclopédie.

La collection de *La Nature* forme à ce jour 42 volumes et 2 volumes de tables vendus **10** fr. le volume broché ; **13** fr. **50** le volume cartonné.

E. PLON, NOURRIT et Cie, Imprimeurs-Éditeurs
RUE GARANCIÈRE, 8 ET 10, A PARIS

VIENNENT DE PARAITRE

K. WALISZEWSKI

AUTOUR D'UN TRONE

CATHERINE II DE RUSSIE

Ses Collaborateurs — Ses Amis — Ses Favoris

Un volume in-8° avec portrait (3e édition). Prix. . . . 8 fr.

Récits de Guerre et de Foyer

LE MARÉCHAL OUDINOT

DUC DE REGGIO

D'après les SOUVENIRS INÉDITS DE LA MARÉCHALE

PAR **GASTON STIEGLER**

Préface de M. le Marquis COSTA DE BEAUREGARD

Un volume in-8°, avec deux portraits (3e édition. Prix. . . . . 7 fr. 50
Il a été tiré 20 exemplaires sur papier de cuve. Prix . . . . . 15 fr.

Les Mémoires d'une Inconnue

Publiés sur le Manuscrit original (1780-1816)

Un volume in-8°. Prix . . . . . 7 fr. 50

LES COMPLOTS MILITAIRES
sous le Consulat et l'Empire
d'après les documents inédits des Archives
PAR **F. GUILLON**
Un volume in-18. Prix. . . . 3 fr. 50

MADAME SANS-GÊNE
et les Femmes Soldats
PAR **ÉMILE CÈRE**
Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

ÉMILE POUVILLON

Bernadette de Lourdes

(MYSTÈRE)

Un volume in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

J.-H. ROSNY

L'IMPÉRIEUSE BONTÉ
Un volume in-18. Prix 3 fr. 50

GEORGES BEAUME

AU PAYS DES CIGALES
Un volume in-18. Prix 3 fr. 50

E. FLAMMARION, Éditeur, 26, rue Racine — PARIS

VIENT DE PARAITRE

Œuvres complètes de MICHELET

QUATRIÈME VOLUME PARU

HISTOIRE de FRANCE

TOME III. — MOYEN AGE. — Un volume in-8°. Prix. . . . **7** fr. **50**

Volumes parus :

MOYEN AGE, tome I et tome II, 2 volumes. — L'OISEAU, LA MER, réunis en 1 volume

GEORGES BERTIN

Directeur de la *Revue Rétrospective*

Madame de Lamballe

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Tirés des Archives nationales; de l'inventaire de sa succession de Saint-Germain-en-Laye; des Archives du département d'Ille-et-Villaine; du greffe de Saint-Malo; de pièces notariales; de diverses collections particulières, etc. — Un volume in-18. Prix : **3** fr. **50**.

LES AUTEURS GAIS

GEORGES COURTELINE

Ah! Jeunesse!

Couverture en couleur par STEINLEN

Un vol. in-18. Prix : **3** fr. **50**

TRISTAN BERNARD & PIERRE VEBER

Vous m'en direz tant!

Couverture en couleur par JEAN VEBER

Un vol. in-18. Prix : **3** fr. **50**

JULES MOINAUX

CAUSES GRASSES & CAUSES SALÉES

Illustrations de COTTIN. — Un vol. in-18. Prix : **3** fr. **50**

HENRY KISTEMAECKERS Fils

LIT DE CABOT

ROMAN — MOEURS DE COULISSES

Couverture en couleur par A. MANTELET. — Un volume in-18. Prix : **3** fr. **50**

FÉLIX DUBOIS

Le Péril Anarchiste

HISTORIQUE ET ORIGINES DE L'ANARCHIE. — LA DOCTRINE ET LES PRÉCURSEURS
PHYSIOLOGIE DE L'ANARCHISTE. — LA PROPAGANDE SOUS TOUTES SES FORMES. — SES RÉSULTATS.

70 illustrations et *fac-simile*. — Un vol. in-18. Prix : **3** fr. **50**

Envoi FRANCO contre mandat-poste.

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR, RUE AUBER, 3, PARIS

Vient de paraître :

ALEXANDRE DUMAS FILS
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

THÉATRE DES AUTRES

Avec Préfaces inédites

Tome Ier. — Un beau volume grand in-18. Prix. **3** fr. **50**

JEANNE SCHULTZ

CE QU'ELLES PEUVENT

Un beau volume grand in-18. Prix **3** fr. **50**

PRINCE DE JOINVILLE

Vieux Souvenirs

(1818-1848)

Avec illustrations dans le texte et hors texte d'après les dessins et aquarelles de l'auteur.

Un beau volume grand in-18. Prix. . . . . **3** fr. **50**

LÉON DE TINSEAU

Le Chemin de Damas

Un beau volume grand in-18. Prix. . . . . **3** fr. **50**

GYP

Le 13e

Un beau volume grand-18. Prix . . . . . **3** fr. **50**

TOUS CES OUVRAGES SONT ENVOYÉS « FRANCO » CONTRE MANDATS OU TIMBRES-POSTE

1re Année. N° 7. 1er Mai 1894.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages
Étienne Lamy	*Le Second Empire et les Ouvriers*	1
Anatole France	*Le Lys rouge* (3e partie)	36
Comte de Butler	*Philosophie de l'uniforme*	73
Maurice Tourneux	*Les Indiscrétions de Rulhière*	95
D. Bikélas	*Pourquoi je suis resté avocat*	106
Baron d'Haussez	*Mémoires 1829-1830* (2e partie)	120
Ary Renan	*Le Salon du Champ-de-Mars*	164
Patiens	*La Défense des côtes*	180
André Hallays	*« Les deux Noblesses » de M. Henri Lavedan*	214

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1894

LIVRES NOUVEAUX

THÉATRE COMPLET, de M. **Alexandre Dumas fils.** THÉATRE DES AUTRES, tome Ier.

Ce tome 1er contient *Un Mariage dans un chapeau*, bouffonnerie en un acte, en collaboration avec Vivier, qui signa seul; le fameux drame, le *Supplice d'une Femme*, et *Héloïse Paranquet*, pour qui les *autres* furent Émile de Girardin et M. Durantin. Des préfaces inédites, écrites de ce style nerveux et spirituel qui fera époque dans l'histoire du théâtre au XIXe siècle, racontent en quelles circonstances les pièces furent faites, et, pour les deux dernières, quelles discussions elles soulevèrent. Le volume s'ouvre par une préface générale où M. Dumas fils explique ce titre de *Théâtre des autres*, préface dont nos lecteurs ont eu la primeur.

FRÈRE PÉLAGE, par **Jane Dieulafoy.**

Frère Pélage cache, sous son armure de moine guerrier, une sainte, sainte Marguerite, qui, pour sauver Narbonne des Sarrasins et obtenir du ciel la victoire de Fortunat, a renoncé devant Dieu à l'amour et fui celui qu'elle aime. L'auteur de *Parysatis*, en quittant l'Orient antique pour notre moyen âge mystique, a porté dans la peinture de ce monde plus proche de nous une sobriété et une vigueur de raccourci qui manquaient à sa première œuvre. La grande image de Jeanne d'Arc plane sur les aventures de cette héroïne de légende, qu'elle dépasse de toute la hauteur de l'histoire, mais qui peut-être l'a inspirée.

JOURNAL D'UN VAUDEVILLISTE (1870-1871), par M. **Ernest Blum.**

Ces notes, sans autre suite que celle des tragiques événements d'alors, et sans autre prétention, au dire de l'auteur lui-même, « que celle de n'en avoir aucune », sont cependant des plus intéressantes à feuilleter. L'admirable conduite, l'inaltérable bonne humeur des Parisiens, pendant « l'Année terrible », sont attestées à chacune de ces pages, au cours des innombrables anecdotes qui les remplissent et que M. Blum conte avec cet esprit très spécial, mais très réel, qui est l'esprit vaudevilliste.

SIDNEY SMITH, par M. **A. Chevrillon.**

C'est une figure curieuse que celle de l'auteur des Lettres de Peter Plymley, âme simple et saine, cachant une ardente énergie sous une bonhomie joviale, le type parfait de ces millions de bourgeois citadins ou campagnards pour la liberté desquels il combattit le bon combat, dans ses pamphlets et même ses sermons, avec sa verve familière et persuasive. M. Chevrillon, en composant autour de Sidney Smith l'histoire de la renaissance des idées libérales en Angleterre et le tableau de ce grand pays au commencement du XIXe siècle, a trouvé l'occasion d'écrire de fort belles pages sur la lutte des tories et des whigs, et de nous donner, çà et là, des descriptions pleines de charme et de vie, comme celle de Combe Florey, la terre bénéficiale où Smith coula sa tranquille vieillesse.

UN PEU D'AMOUR, par M. **Maurice de Fer.**

En courant le monde, et surtout les pays du soleil et de l'amour, l'auteur a trouvé plus d'un joli vers, ou spirituel ou galant, ou même galant et spirituel; et, puisqu'il en fait confidence au lecteur, celui-ci ne lui refusera pas un peu d'amitié.

ITALIE (1852-1862), FEUILLETS MILITAIRES du **Général de Bailliencourt.**

Gentilhomme et papalin, aimant peu l'esprit révolutionnaire, attaché de cœur à Pie IX, ce général français, en arrivant sur les champs de bataille d'Italie trop tard pour prendre part à la guerre, était de sang-froid, au moins, pour observer les Italiens! Il aurait été bien étonné, depuis, si nos amis nous avaient montré une gratitude sans défaillance. Au demeurant, qu'il note ses souvenirs de Lombardie, ou qu'il remonte jusqu'à ceux de Rome, sa garnison favorite, il conte l'anecdote avec aisance et rondeur. Entre ces feuillets, jusqu'en ces pièces justificatives, on entrevoit d'illustres figures de soldats : Castellane, Mac-Mahon, Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, Canrobert... Ah! les braves gens!

NOTES DE THÉATRE ET D'ART

Bien que la première page de *Falstaff* réunît au grand nom de Shakspeare le nom illustre de Verdi et celui du très distingué librettiste-compositeur Boïto, on pouvait se demander, avec une certaine angoisse pour Verdi, qui avait eu malgré ses années, le courage, et malgré sa gloire si fortement établie, le scrupule de venir diriger les répétitions à l'Opéra-Comique, on pouvait se demander si les Français apprécieraient facilement une œuvre deux fois étrangère. L'événement a détruit ces craintes : *Falstaff* a été un triomphe.

Le livret, pour la traduction duquel M. Boïto s'est adjoint la collaboration de M. Paul Solanges, est très scénique, très bien coupé, d'une variété extraordinaire ; les scènes bouffonnes ou de sentiment y alternent avec beaucoup d'art, jusqu'à l'exquise féerie shakespearienne, toute grâce, toute fantaisie, qui termine la pièce.

Pour la partition, elle est un pur chef-d'œuvre. A l'âge où le commun des mortels ne songent qu'à continuer de vivre tout doucement, et où même les plus grands d'entre eux dorment volontiers sur leurs lauriers déjà antiques, un homme qui avait connu les plus éclatants succès a non seulement osé remettre toute sa gloire en jeu et livrer une nouvelle bataille ; mais un musicien qui, au dire général, avait fait des œuvres admirables selon une esthétique à laquelle son nom même était attaché, a changé complètement sa manière, et cela en s'inspirant, avec une loyauté non dénuée de courage, des idées de l'homme à qui on l'avait toujours opposé. Oui, le premier chef-d'œuvre inspiré à un autre que Wagner lui-même par les théories de Wagner sur le drame musical et la mélodie continue, à qui le doit-on ? A celui dont les antiwagnériens levaient le nom comme un drapeau, à Verdi ! Il nous a donné là ses *Maîtres Chanteurs*. Ce sera évidemment une mine inépuisable de dissertations pour la critique musicale de l'avenir que la comparaison des deux grandes comédies lyriques de Wagner et de Verdi. Ici et là, même verve, même allure magistrale dans les passages les plus bouffons, même tendresse charmante dans les épisodes amoureux. Ce qu'il y a d'extraordinaire dans *Falstaff*, c'est précisément ce que Wagner réclamait du musicien : l'adaptation absolue de la musique au poème. On suit la pièce d'un bout à l'autre ; l'action marche par la musique même, et non *entre* les morceaux de la partition ; et les *airs* que le public ne manquera pas de découper dans sa trame continue ne sont jamais des airs, mais des développements exigés par le sens des paroles et la marche de l'intrigue. Honneur au vieux maître qui se rajeunit à un âge où bien des grands artistes font une opposition systématique à toute nouveauté, comme s'ils voulaient que la vie du monde s'arrêtât avec eux ! Honneur au grand musicien qui a su soulever d'un rire épique le ventre légendaire de Falstaff, faire bavarder les joyeuses commères Alice, Meg, Nanette et Quickly, soupirer avec une extase juvénile les amoureux Fenton et Nanette, et murmurer les voix mystérieuses dans le parc de Windsor !

La pièce a été montée luxueusement par M. Carvalho. L'orchestre, dont le rôle est considérable, joue vraiment d'excellente façon. Quant à l'interprétation, il y a longtemps qu'on n'en avait entendu de pareille, à l'Opéra-Comique. M. Soulacroix, dans le rôle de Ford, chante bien et joue très juste. M. Clément est plein de bonne grâce dans celui de Fenton. M. Barnolt est un amusant Bardolphe et M. Belhomme un drôle de Pistolet. Mmes Landouzy, Chevalier et Grandjean ont de jolies voix ; cette dernière joue même fort agréablement. Mais il faut mettre à part dans cette remarquable interprétation Mlle Delna et M. Victor Maurel. Mlle Delna, comédienne d'instinct, dont la voix intarissable jaillit comme coule une fontaine, a fait de son rôle (Mrs Quickly), un vrai grand rôle. Quant à M. Maurel, irréprochable chanteur, parfait comédien et grime étonnant, c'est tout dire que d'assurer que son nom restera indissolublement lié à celui de *Falstaff*.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 8464-4-94. — (Encre Lorilleux).

SUPPLÉMENT AU N° DU 15 MAI 1894 DE LA REVUE DE PARIS.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRES DES SEPT NUMÉROS DÉJA PARUS :

N° 1. — 1er FÉVRIER 1894

H. DE BALZAC . . . . . Lettres à « l'Étrangère » (1re partie).
PIERRE LOTI . . . . . Au Couvent de Loyola.
ERNEST RENAN . . . . . Philon d'Alexandrie.
GYP . . . . . Le Mariage de Chiffon (1re partie).
FRANCIS MAGNARD . . . . . La Résurrection d'une légende.
GABRIEL D'ANNUNZIO . . . . . Episcopo et Cie (1re partie).
ÉMILE FAGUET . . . . . M. Ferdinand Brunetière.
J.-J. JUSSERAND . . . . . Le Roman d'un roi d'Écosse.
GABRIEL SÉAILLES . . . . . La Peinture de Portrait.

N° 2. — 15 FÉVRIER 1894

FRANÇOIS DE CUREL . . . . . Le Solitaire de la lune.
JULES SIMON . . . . . Ernest Renan.
GABRIEL D'ANNUNZIO . . . . . Episcopo et Cie (2e partie).
BARON DE BARANTE . . . . . Le Ministère Casimir-Perier (1831-1832).
GYP . . . . . Le Mariage de Chiffon (2e partie).
H. DE BALZAC . . . . . Lettres à « l'Étrangère » (2e partie).
MAURICE PALÉOLOGUE . . . . . L'Amour chez Henri Heine.
ALFRED ERNST . . . . . « Antigone » et « la Walkyrie ».
JAMES DARMESTETER . . . . . La Guerre et la Paix intérieures de 1871 à 1893.

N° 3. — 1er MARS 1894

ÉMILE AUGIER . . . . . La Conscience de M. Piquendaire.
COMMANDANT MONTEIL . . . . . Tombouctou et les Touaregs.
GYP . . . . . Le Mariage de Chiffon (3e partie).
GODEFROY CAVAIGNAC . . . . . La Féodalité en Prusse en 1894.
RUDYARD KIPLING . . . . . Le Retour d'Imray.
FRÉDÉRIC MASSON . . . . . Napoléon et l'Étiquette.
H. DE BALZAC . . . . . Lettres à « l'Étrangère » (3e partie).
GABRIEL MONOD . . . . . La Vie d'Hippolyte Taine.
COMTE ROCHAID . . . . . Le Cas de l'Italie.
PAUL HERVIEU . . . . . Les « Cabotins » sans le savoir.

N° 4. — 15 MARS 1894

OCTAVE FEUILLET . . . . . Lettres de Compiègne et de Fontainebleau.
XXX . . . . . Le Parti royaliste (1871-1893).
ALEXANDRE DUMAS FILS . . . . . Le Théâtre des autres.
GYP . . . . . Le Mariage de Chiffon (fin).
MARY ROBINSON . . . . . A la cour de Gaston Phébus.
ÉDOUARD ROD . . . . . Jusqu'au bout de la Faute (1re partie).
EUGÈNE DUFEUILLE . . . . . Prévost-Paradol.
ARY RENAN . . . . . Sonnets de la Mer et de la Mort.
J. BOURDEAU . . . . . L'Anarchisme révolutionnaire.

N° 5. — 1er AVRIL 1894

ANATOLE FRANCE	Le Lys rouge (1re partie).
BARON D'HAUSSEZ	Mémoires sur le Ministère Polignac.
PAUL DESCHANEL	La Marine française en 1894.
A. LE BRAZ	Saint Yves, le Patron des Pauvres.
MAURICE BOUCHOR	Souvenir d'Amérique.
PAUL FLAT	Quelques idées de Balzac.
ÉDOUARD ROD	Jusqu'au bout de la Faute (2e partie).
MAURICE BIGEON	Bjornson et son Œuvre.
CH.-M. WIDOR	« Thaïs ».

N° 6. — 15 AVRIL 1894

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE	Lettres de Ham.
ANATOLE FRANCE	Le Lys rouge (2e partie).
LORD RANDOLPH CHURCHILL	L'Afrique australe.
MADAME ALPHONSE DAUDET	Alinéas.
ANT.-E. HORN	Le Mariage civil en Hongrie.
MASSON-FORESTIER	Mille francs de récompense !
GASTON PARIS	Tristan et Iseut.
CATULLE MENDÈS	L'Œuvre wagnérienne en France.
PIERRE DE COUBERTIN	Sur la côte de Californie.

N° 7. — 1er MAI 1894

ÉTIENNE LAMY	Le Second Empire et les Ouvriers.
ANATOLE FRANCE	Le Lys rouge (3e partie).
COMTE DE BUTLER	Philosophie de l'uniforme.
MAURICE TOURNEUX	Les Indiscrétions de Rulhière.
D. BIKÉLAS	Pourquoi je suis resté avocat.
BARON D'HAUSSEZ	Mémoires 1829-1830 (2e partie).
ARY RENAN	Le Salon du Champ-de-Mars.
PATIENS	La Défense des côtes.
ANDRÉ HALLAYS	« Les deux Noblesses » de M. Henri Lavedan.

BULLETIN D'ABONNEMENT A LA REVUE DE PARIS

Je déclare souscrire à un abonnement de _____,

à dater du _____, *pour la somme de* _____,

que je joins ci-inclus.

SIGNATURE :

Nom _____

Adresse _____

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN :	SIX MOIS :	TROIS MOIS :
PARIS	48 »	24 »	12 »
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

Mettre ce Bulletin sous enveloppe à l'adresse de
M. le Gérant de **la Revue de Paris**, 85 *bis*, faubourg Saint-Honoré, à Paris.

JOURNAL BI-QUOTIDIEN

Le JOURNAL DES DÉBATS transformé publie chaque jour deux éditions, *l'une le matin* — **édition sur papier blanc** — et *l'autre le soir* — **édition sur papier rose.**

Ces deux éditions n'ont pas une ligne commune; il s'agit donc en réalité d'un journal donnant huit pages par jour de texte inédit, mais divisé en deux éditions pour communiquer les informations les plus récentes.

Puissamment organisé au point de vue de l'information, il tient le lecteur au courant des nouvelles du monde entier.

La rédaction du journal a été considérablement renforcée: le nom et la réputation de ses collaborateurs sont de sûrs garants de sa valeur littéraire.

Son programme politique reste le même que par le passé : *républicain* et *liberal*, indépendant des personnalités, n'ayant souci que des principes, il désire grouper autour de lui les hommes de bon sens et de bonne foi, et il compte sur leur appui pour résister aux violents et contribuer à cette œuvre de défense et de réparation sociales qui s'impose aujourd'hui à la conscience de tout bon citoyen.

Le JOURNAL DES DÉBATS traite les questions financières avec la même indépendance que les questions politiques : soucieux de veiller à la sécurité de l'épargne nationale, il se fait un devoir d'étudier, d'une manière approfondie et impartiale, les affaires qui peuvent solliciter l'attention de ses lecteurs, et le soin qu'il apporte à cette étude lui permet d'accepter la pleine responsabilité de ses appréciations.

Le prix de l'abonnement pour Paris, les Départements et l'Alsace-Lorraine est de 72 francs par année pour les deux éditions, et de 40 francs par année pour une seule édition, blanche ou rose. Pour les pays compris dans l'Union postale, le prix de l'abonnement annuel est de 84 francs pour les deux éditions et de 50 francs pour une seule édition. Ces prix sont de moitié pour un semestre et d'un quart pour un trimestre.

VOICI LA LISTE DES PRINCIPAUX COLLABORATEURS
DU ***JOURNAL DES DEBATS***

**MM. Alexandre Dumas, Gréard, Ludovic Halévy, Ernest Lavisse, Meilhac,
E. Rousse, Léon Say, le vicomte Melchior de Vogüé et Brunetière, de l'Académie française;
A. Bardoux, Philippe Berger, Émile Boutmy, Anatole Leroy-Beaulieu,
Paul Leroy-Beaulieu, Maspéro, de Molinari, Gaston Paris,
Georges Picot, Arthur Raffalovich et E. Reyer, de l'Institut;
le professeur Grancher et le docteur Daremberg, de l'Académie de médecine;
E. Aynard, Georges Berger, J. Charles-Roux, Francis Charmes et Paul Deschanel, députés;
Arvède Barine, Baguenault de Puchesse, René Bazin, Ernest Bertin,
Paul Bluysen, Paul Bosq, J. Bourdeau, Paul Bourget, H. Bousquet, de Caussade,
Joseph Chailley-Bert, Henri Chantavoine,
James Darmesteter, Paul Desjardins, Jules Dietz, René Doumic,
Ducuing, E. Faguet, Augustin Filon, Gebhart, Philippe Godet,
André Hallays, Harry Alis, Georges Hément,
André Heurteau, Henry Houssaye, Jaliffier, Adolphe Jullien,
Raymond Kœchlin, E. Lamy, Jules Legras, Jules Lemaître, Charles Malo,
Masqueray, André Michel, Georges Michel,
Henri de Parville, A. Rambaud, Ch. Recolin,
Édouard Rod, Maurice Spronck, Jacques du Tillet, Guy Tomel, Albert Vandal,
Émile Weyl, D. Zolla, etc., etc.**

RÉDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITÉ : 17, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.
ABONNEMENTS : **1, place du Louvre.**

PRIX DES ABONNEMENTS :

Paris		Départements		Étranger	
Un mois	5 fr.	Un mois	6 fr.	Un mois	7 fr.
Trois mois	13 50	Trois mois	16 »	Trois mois	18 »
Six mois	27 »	Six mois	32 »	Six mois	36 »
Un an	54 »	Un an	64 »	Un an	72 »

Les frais de poste en plus pour les pays ne faisant pas partie de l'Union postale.

Principaux Collaborateurs du *Gaulois*

DIRECTEUR : **Arthur MEYER**

Politique. — MM. Louis TESTE, CORNÉLY.

Politique étrangère. — IÉNA.

Chroniques et Contes. — MM. Arsène HOUSSAYE, CAPUS, Ch. BUET, Édouard DELPIT, FOURCAUD, HERVIEU, G. GEFFROY, Paul MARGUERITTE, CARLE DES PERRIÈRES, Alexandre HEPP, Gaston JOLLIVET.

Fantaisies. — M. CAPUS.

Bloc-Notes parisiens. — Les Blocs-Notes parisiens, une des innovations du *Gaulois*, sont signés « TOUT-PARIS ».

Sous ce pseudonyme se cachent des écrivains connus et aimés du public parisien et des gens du monde.

Gazette parlementaire. — MM. Henri CONSEIL, CERTUS.

Échos, Informations, Reportage. — MM. Ferdinand BLOCH, Émile MICHELET, Paul ROCHE, Louis LAMBERT, PELCA, LAPAUZE, Marcel HIRSCH.

Nouvelles diverses. — WILL FURET.

Revue bibliographique. — M. CADILLAC.

Critique dramatique. — M. Hector PESSARD.

Critique musicale et Beaux-Arts. — M. FOURCAUD.

Soirée parisienne. — FRIMOUSSE.

Courrier des théâtres. — NICOLET.

Sport. — M. MARAUSSEN.

Bourse. — CLÉMENT.

Chronique Immobilière. — X.

Carnet de l'amateur. — M. BLOCHE.

Secrétaire de la rédaction : **M. R. CAVALIER.**

Rédaction et Administration : 2, Rue Drouot.

10 CENTIMES

L'INDÉPENDANCE BELGE

2e Edition du matin

64e ANNÉE

Le plus ancien et le plus répandu des grands journaux internationaux

TROIS ÉDITIONS PAR JOUR

10 C. Le Numéro Le Numéro **10 C.**

SUPPLÉMENTS HEBDOMADAIRES de l'Indépendance

Chaque JEUDI : *Le Mouvement économique*, revue de 16 à 24 pages, réunissant tous les renseignements techniques et scientifiques, agriculture, études industrielles et financières, correspondances spéciales de toutes les capitales, mouvement général du commerce dans toutes les parties du monde.

Chaque DIMANCHE : *Supplément littéraire* gratuit, publiant des nouvelles, romans, Chroniques, etc., signés de PAUL BOURGET, ALPHONSE DAUDET, L. HALÉVY, PAUL HERVIEU, F. COPPÉE, E. PAILLERON, H. MEILHAC, J. CLARETIE, H. MALOT, F. SARCEY, JULES LEMAITRE, ANATOLE FRANCE, H. DE PARVILLE, HUGUES LE ROUX, G. DE CLAIRVILLE, AURÉLIEN SCHOLL, GYP, etc., etc.

ABONNEMENT : UNION POSTALE. . . 40 FRANCS PAR AN
(Belgique, 24 francs)

BUREAUX { **à Bruxelles**, 15, rue des Sables;
à Paris, 23, rue Richer;
à Londres, 167, Fleet street.

OFFICE CENTRAL d'Abonnement et de Publicité

(ABONNEMENTS ET ANNONCES DANS TOUTES LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES, JOURNAUX, REVUES, ILLUSTRÉS, ETC.)

65 & 67, rue de l'Écuyer, Bruxelles

L'OFFICE CENTRAL de l'*Indépendance* est l'intermédiaire *le plus pratique et le plus économique* pour toute publicité étrangère.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

General Ticket office : Voyages économiques, hôtels, etc.

ÉDITION INTERNATIONALE HEBDOMADAIRE
de l'INDÉPENDANCE BELGE

(Vingt pages de texte avec Supplément littéraire)

25 FRANCS PAR AN

JOURNAL QUOTIDIEN

Spécialement rédigé pour un public d'élite

Le plus littéraire des journaux de Paris

PARIS - 8, RUE GLUCK, 8 - PARIS

Le GIL BLAS

Publie depuis le 15 Avril

LOURDES

par

ÉMILE ZOLA

Le GIL BLAS quotidien, journal de littérature et de fine gauloiserie, a, par d'incessants efforts, maintenu sa grande renommée ; on est arrivé à le contrefaire, on n'a jamais pu l'égaler.

PRIX DES ABONNEMENTS

Paris		Départements, Algérie et Tunisie	
Un mois	4 50	Six mois	31 »
Trois mois	13 50	Douze mois	60 »

Étranger et autres colonies, **4** francs par an en plus.

Le SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (4 francs par an pour la France) le plus artistique des journaux illustrés, est envoyé gratis à tous les abonnés du GIL BLAS.

PUBLICATIONS ANGLAISES

DE

T. FISHER UNWIN, Paternoster Square, Londres

DÉTAIL DES ŒUVRES COMPLÈTES DU "PSEUDONYM LIBRARY"

SÉRIE DE ROMANS IN-24

Prix de chaque volume : broché, **2** fr.; *relié,* **2** fr. **50**

1. **Mademoiselle Ixe.**
2. **The Story of Eleanor Lambert.**
3. **A Mystery of the Campagna**, etc.
4. **The School of Art.**
5. **Amaryllis.**
6. **The Hotel d'Angleterre**, etc.
7. **A Russian Priest.**
8. **Some Emotions and a Moral.** By JOHN OLIVER HOBBES.
9. **European Relations.**
10. **John Sherman**, and **Dhoya.**
11. **Through the Red Litten Windows**, etc.
12. **Green Tea : A Love Story.**
13. **Heavy Laden**, and **Old-Fashioned Folk.**
14. **Makar's Dream**, etc.
15. **A New England Cactus.**
16. **The Herb of Love.**
17. **The General's Daughter.**
18. **The Saghalien Convict.**
19. **Gentleman Upcott's Daughter.**
20. **A splendid Cousin.**
21. **Colette.**
22. **Ottilie.**
23. **A Study in Temptations.**
24. **The Cruise of the "Wild Duck"**
25. **Squire Hellman.**
26. **A Father of Six**, and **An Occasional Holiday.**
27. **The two Countesses.**
28. **The Sinner's Comedy.**
29. **Cavalleria rusticana.**
30. **The Passing of a Mood.**
31. **God's Will**, and Other Stories.
32. **Dream-Life and Real Life.** By RALPH IRON, Author of "Dreams", "The Story of an African Farm", etc.
33. **The Home of the Dragon : A Tonquinese Idyll.** By ANNA CATHARINA.
34. **A Bundle of Life.** By JOHN OLIVER HOBBES.
35. **Mimi's Marriage. A Sketch.**
36. **The Rousing of Mrs Potter**, and Other Stories.
37. **A Study in Colour.** By ALICE SPINNER.
38. **The Hon Stanbury** and Others. By Two.

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

"The Autonym Library"

SÉRIE DE ROMANS IN-24 (LE PREMIER VOLUME VIENT DE PARAITRE)

Prix de chaque volume : broché, **2** fr.; *relié,* **2** fr. **50**

"THE UPPER BERTH", par F. MARION CRAWFORD

EN VENTE A PARIS

Chez MM. HACHETTE et Cie; MM. GALIGNANI et Cie; M. BRENTANO; les bibliothèques de gare; etc

"Le Prince de Magazines"

"THE CENTURY ILLUSTRATED MONTHLY MAGAZINE"

Prix d'un Numéro : 2 francs

Prix de l'Abonnement de 12 mois (Nov.-Oct.) : **24** fr., porto franco.

ENVOI DE CATALOGUES GRATIS

Tous livres envoyés franco de port, pour prix forts.

LONDRES — T. FISHER UNWIN

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
PARIS 1878

Seule Médaille d'Honneur
PARIS 1855

Seule Médaille d'Or Nom^ve
PARIS 1867

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
PARIS 1889

BELLE JARDINIÈRE

2, Rue du Pont-Neuf, PARIS

VÊTEMENTS tout FAITS et sur MESURE

et TOUS Articles complétant l'HABILLEMENT pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

Vélocipèdes

LIVRAISON à DOMICILE, Paris et Banlieue

Sur demande ENVOI FRANCO des Catalogues de la Maison

EXPÉDITION en PROVINCE contre REMBOURSEMENT

FRANCO AU-DESSUS DE 25 FRANCS.

SEULES SUCCURSALES :

PARIS, 1, Place Clichy.
ANGERS, Place du Ralliement.
LYON, 11, Rue du Bât-d'Argent.
MARSEILLE, 8, Rue Saint-Ferréol.
NANTES, 12, Rue du Calvaire.
ELBEUF, R. des Champs, Place du Champ de Foire.
LILLE, 177, Boulevard de la Liberté.
SAINTES, 33 et 35, Cours National.

Comptoir à BORDEAUX, 7, Cours de l'Intendance, au premier étage.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL : 15 MILLIONS DE FRANCS ENTIÈREMENT VERSÉS

PARIS

11, Rue des Capucines

COMPTES DE DÉPOT :

Intérêts bonifiés aux déposants. { A vue. 1 0/0
A sept jours de préavis 2 0/0

Chèques et Lettres de crédit payables dans toutes les villes d'Algérie et de Tunisie

PRODUITS DES PROPRIÉTÉS DE LA COMPAGNIE

Plantes d'Appartement. — Vins, Eaux-de-Vie, etc.

DÉPOT : 9, rue des Capucines

Quel est l'homme politique, l'écrivain, l'artiste, qui ne souhaite savoir ce que l'on dit de lui dans la presse ? Mais le temps manque pour de telles recherches.

Le **COURRIER de la PRESSE,** fondé en 1889, Boulevard Montmartre, 19, à Paris, par M. GALLOIS, a pour objet de recueillir et de communiquer aux intéressés les extraits de tous les Journaux du monde sur n'importe quel sujet.

Le **COURRIER de la PRESSE lit 6.000 Journaux par Jour.**

Manufacture Universelle des

Biscuits Georges

M. & J. ESTIEU

SUCCESSEURS

209, Rue Saint-Denis. — COURBEVOIE (Seine)

Dépôts : Paris — Lyon — Bruxelles

SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉS

LE LANGAGE DES FLEURS - LE BISCUIT DU DOCTEUR

EAU GAZEUSE SCHMOLL

Eau de la Vanne pure par le Filtre Chamberland, système Pasteur

FACILITE LA DIGESTION

RÉCOMPENSÉE A LA SECTION D'HYGIÈNE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Grand prix d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1893

LIVRAISON DANS PARIS A PARTIR DE 20 BOUTEILLES

EXPÉDITION EN PROVINCE PAR 50 BOUTEILLES

0 fr. 25 la bouteille, verre compris

MAISON SCHMOLL — Entrepôt Général des Eaux de table — 20, rue des Quatre-Fils — PARIS.

MACHINE A ÉCRIRE « YOST »

IMPRESSION FRANCHE ET NETTE

CINQ MÉDAILLES D'OR

LA MACHINE N'AYANT PAS DE RUBAN-ENCREUR
ALIGNEMENT IRRÉPROCHABLE
Sans aucune possibilité de dérangement. La plus douce à manier, la plus rapide, solide et élégante.

CATALOGUE ET SPÉCIMEN DE L'ÉCRITURE FRANCO

Copie de manuscrits de toutes sortes. Leçons de machines gratuites pour MM. les sténographes, comptables et employés de commerce.

PARIS — 36, Boulevard des Italiens, 36 — PARIS

Indicateur-Chaix

Livrets-Chaix

MM. les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies.

L'INDICATEUR-CHAIX

(Paraissant toutes les semaines.) Avec cartes. Prix 0 75

LIVRET-CHAIX CONTINENTAL

(Paraissant tous les mois).

1er Volume, réseaux français, avec huit cartes. Prix. 1 50
2e Volume, services étrangers, avec carte coloriée. Prix. 2 »

LIVRET-CHAIX SPÉCIAL DE CHAQUE RÉSEAU

(Paraissant tous les mois). Avec carte. Prix 0 40

Grande PROPRIÉTÉ, avenue de Tourville, 19. Contenance 740m. Façade 28m80. Revenu 57,986 fr. Prêt du Crédit Foncier. — Mise à prix : 700,000 fr. A Adjer sr 1 ench. ch. des not. de Paris, le 5 juin 1894. S'adr. à Me Demonts, notaire, place de la Concorde, 8.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les Annonces sont reçues exclusivement à l'OFFICE MODERNE DE PUBLICITÉ, 1, Place du Louvre.

Étude de Me PELLETIER, avoué à Paris, 38, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Vente au Palais, le 23 mai 1894, à 2 heures, de :

1° GRAND TERRAIN à Passy, rues Herran et Decamps, en 5 lots. Contenances : 1er Lot, 303m,90. — 2e Lot, 373m,20. — 3e Lot, 396m,60. — 4e Lot, 498m,10. — 5e Lot, 595m,67.

2° GRAND TERRAIN, avenue Henri Martin, à Passy, 3 lots. Contenances : 1er Lot, 1.282m,01. — 2e Lot, 1.371m,01. — 3e Lot, 1.270m,32.

Mises à Prix : Terrains rues Herran et Decamps, 1er Lot, 45.000 francs. — 2e Lot, 55.000 francs. — 3e Lot, 60.000 francs. — 4e Lot, 75.000 francs. — 5e Lot, 90.000 francs.

Terrains avenue Henri Martin : 1er Lot, 25.000 francs. — 2e Lot, 135.000 francs. — 13e Lot, 65.000 francs.

Ces terrains sont libres de location. Faculté de réunion pour les 2e et 3e lots.

S'adresser : A Mes Pelletier. — Ransons, avoué, 7, rue Drouot. — Maza, avoué, 47, rue Cambon. — Benoist, avoué, 4, avenue de l'Opéra. — Yver, notaire, 10, rue de Châteaudun.

Étude de Me DELAUNAY, avoué à Paris, *51, rue Sainte-Anne.* Vente au Palais, à Paris, le *Jeudi 24 Mai 1894,* à 2 heures, d'une PROPRIÉTÉ à usage de JARDIN MARAIS, *rue de Javel, 140.* Contenance : *6,560* mètres. Mise à prix : *120,167* fr.

S'adresser pour les renseignements :

A Mes André Delaunay, — Denormandie, — Beaumé, — Gillet, avoués; — Bourdel, notaire.

EXTRA-VIOLETTE VÉRITABLE PARFUM de la FLEUR Inventé par VIOLET, Parfumeur 29, Boulevard des Italiens, PARIS.

Librairie GUILLAUMIN & Cie, rue Richelieu, 14, PARIS

PETITE BIBLIOTHÈQUE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Publiée sous la direction de M. JOSEPH CHAILLEY

DERNIER VOLUME PARU :

KARL MARX

LE CAPITAL

Avec une introduction de M. VILFREDO PARETO

Un volume in-32 cartonné et orné d'un portrait. Prix . . . . . 2 fr. 50 c.

Les quatorze premiers volumes sont en vente :

VAUBAN par M. G. Michel.	J.-B. SAY par M. Baudrillart.	RICARDO par M. P. Beauregard.	MALTHUS par M. G. de Molinari.	LE PLAY par M. Auburtin.
BENTHAM par Mlle Raffalovich.	ADAM SMITH par M. Courcelle Seneuil.	TURGOT par M. Robineau.	BASTIAT par M. de Foville.	COBDEN par M. Léon Say.
HUME par M. Léon Say.	SULLY par M. Chailley Bert.	JOHN-STUART MILL par M. Léon Roquet.	FOURIER par M. Ch. Gide.	

Em. TERQUEM, rue Scribe, 19, Paris.

BIBLIOTHÈQUES TOURNANTES

BREVETÉES S. G. D. G.

PORTE-DICTIONNAIRE

Chevalets

SCRAP-BOOK

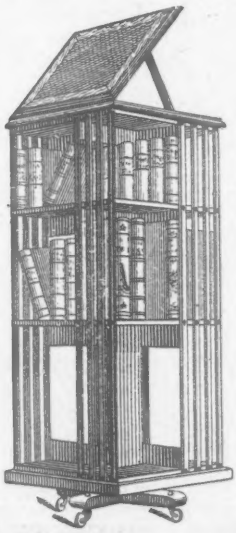

APPUI-LIVRES

Reliure mobile

PRESSE-RELIEUR

Envoi franco du Catalogue sur demande.

Librairie **HACHETTE et Cie**, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

FILON (Augustin)

MÉRIMÉE ET SES AMIS

Avec une Bibliographie des Œuvres complètes de MÉRIMÉE

PAR LE VICOMTE DE SPŒLBERCH DE LOVENJOUL

1 volume in-16, broché . . . . . 3 *fr.* 50

Bien que ce livre contienne beaucoup de pages de critique, c'est, avant tout, l'étude biographique et psychologique de Prosper Mérimée et du monde où il a vécu. L'auteur a connu Mérimée dans les derniers temps de sa vie; de plus, il a eu entre les mains d'inestimables documents, entre autres les lettres adressées, pendant trente ans, à la comtesse de Montijo, par l'auteur de *Colomba*. Les abondants et curieux extraits que M. Filon donne de cette correspondance sont, probablement, tout ce que le public en connaîtra jamais. Dorénavant, il sera difficile d'écrire sur l'histoire de la littérature ou de la société française au XIXe siècle sans avoir lu *Mérimée et ses amis*.

LARROUMET (Gustave)

MEMBRE DE L'INSTITUT

NOUVELLES ÉTUDES

DE

LITTÉRATURE ET D'ART

L'Art avant Louis XIV. — La vieille Sorbonne.
Racine. — Lamartine. — J.-J. Weiss. — H. Taine.
M. Émile Zola. — M. Jules Lemaître.
A propos des Salons.— Napoléon Ier et l'opinion. — Meissonier.
M. C. Frémiet. — En Danemark.
Ibsen et l'ibsénisme. — M. G. Lombroso. — M. Max Nordan.

1 volume in-16, broché . . . . . 3 *fr.* 50

Dans cette nouvelle série d'études, l'auteur ne s'est pas seulement proposé de grouper un certain nombre de sujets ayant chacun son intérêt propre et indépendant. Puisque la littérature et l'art influent profondément l'un sur l'autre, il estime que la critique littéraire et la critique artistique ne doivent pas s'ignorer mutuellement. Aussi, en étudiant, par exemple, l'œuvre de Meissonier et celle de M. Frémiet, a-t-il montré comment deux artistes traduisent, chacun avec ses moyens propres et ses mérites personnels d'exécution, la pensée commune de leur époque. De même à propos de Racine, il recherche ce que l'interprétation théâtrale ajoute en chaque temps à l'œuvre littéraire.

On remarquera qu'entre les sujets sur lesquels l'attention se porte à l'heure actuelle, il en est peu qui ne soient examinés dans ce volume, avec une information très personnelle. Ainsi les mouvements de l'opinion sur les grands noms de la littérature et de l'histoire contemporaine, comme Lamartine et Napoleon Ier, l'intérêt qu'elle porte aux littératures scandinaves, les études philosophiques sur l'état des mœurs et des esprits, etc. La politique elle-même y trouve sa place, comme dans les impressions d'un voyage en Danemark, au moment où le tzar y séjournait.

RABOT (Charles)

A Travers la Russie Boréale

Un volume in-16, broché . . . . . 4. »
Cartonné en percaline, tranches rouges 5.50

A travers la Russie boréale est la relation d'un long et pénible voyage à travers des régions presque inconnues, restées jusqu'ici en dehors du grand mouvement de la civilisation, mais que traversera bientôt une des grandes routes commerciales de l'empire russe. M. Charles Rabot, s'attachant à l'étude des populations, décrit successivement les pays du Volga, la vallée de la Petchora, dont le fleuve, jusqu'ici inutile, ouvre aux produits de la Russie orientale et de la Sibérie occidentale une superbe voie d'exportation maritime, l'Oural et la Sibérie fertile en céréales et dont l'importance agricole a été jusqu'ici méconnue. Autour de Kazan, il séjourne chez les Tartares et montre les résultats obtenus par la sagesse de l'administration russe auprès de ces musulmans. A côté de cesmahométans, en plein cœur de la Russie, vivent de nombreuses populations encore païennes, dont M. Rabot décrit les curieuses pratiques religieuses. Plus au nord de la Sibérie, les Ostiaks donnent le spectacle de la vie des tribus préhistoriques de chasseurs et de pêcheurs.

Armand COLIN et Cie, Éditeurs, 1, 3, 5, rue de Mézières

Vient de paraître :

Vie et Science Lettres d'un Vieux Philosophe Strasbourgeois et d'un Étudiant Parisien, par M. HENRI BERR. 1 volume in-18 jésus, broché 2.50

Vient de paraître :

L'Éducation des classes moyennes

ET DIRIGEANTES EN ANGLETERRE, par M. MAX LECLERC, avec un avant-propos par M. ÉMILE BOUTMY, membre de l'Institut, directeur de l'École libre des Sciences politiques. 1 volume in-18 jésus, broché . . . . . 4. »

Les méthodes d'éducation dans la famille et à l'école. — Les écoles et les régions. L'État. — Les Universités. — La Presse : le journal, le livre.

Histoire des Doctrines économiques

par M. A. ESPINAS, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, chargé du cours d'Histoire de l'Économie sociale à la Faculté des lettres de Paris. 1 volume in-18 jésus broché. 3.50

Vient de paraître :

Sur les routes d'Asie par M. GASTON DESCHAMPS. 1 volume in-18 jésus, broché 3.50

Vient de paraître :

La Mission de Philbert *(Série des Bardeur-Carbansane)*, par JACQUES NAUROUZE. Nouvelle édition. 1 volume in-18 jésus, broché. *(Récits historiques pour la jeunesse.)*. 3.50

Le Mois de Jeanne d'Arc par M. JOSEPH FABRE, sénateur. 1 volume in-18 jésus, broché. 3.50

Plus de 200.000 lecteurs.

Le Petit Français illustré, journal d'enfants, contenant chaque semaine de jolis contes, de charmantes nouvelles, des jeux d'esprit et un intéressant supplément toujours varié : découpage, dessin, coloriage, constructions en papier, etc.

Le numéro, **10** cent. Abonnement annuel *(du 1er de chaque mois)*. Union postale. 7. »

Envoi d'un numéro **gratuit** *sur demande adressée aux Éditeurs.*

Abonnement d'essai : Un mois, **15** *centimes.*

Gouvernement Impérial de Russie

CONVERSION EN RENTE RUSSE 4 %

DES

Billets 5 % de la Banque

ET DES

2e et 3e Emprunts d'Orient 5 %

LES DEMANDES DE CONVERSION SERONT REÇUES

A PARIS

CHEZ MM. DE ROTHSCHILD FRÈRES

Du 8 au 26 Mai.

Les nouveaux titres 4 o/o créés en vertu de l'Oukase Impérial du 8/20 avril sont émis, **munis du timbre français,** au cours de **92 1/2 0/0** avec jouissance à partir du 1er/13 juin 1894.

Les demandes de conversion seront servies *dans l'ordre de leur présentation* et jusqu'à concurrence d'un capital nominal de 750 millions de roubles rente 4 o/o maximum,

Les titres admis à la conversion seront décomptés, en paiement de la nouvelle rente 4 o/o, au pair, plus les intérêts à 5 o/o courus jusqu'au 1er/13 mai. Il sera de plus bonifié un mois d'intérêt à 4 o/o, du 1/13 mai au 1/13 juin, sur les nouveaux titres pour différence de jouissance. Il est, en outre, accordé une *bonification* spéciale de 20 copecks par 100 roubles aux porteurs, qui demanderont la conversion le *premier jour,* cette bonification diminuera de 1 copeck par jour.

En conséquence, on recevra, le 1er jour de la conversion, soit *le 8 mai :*

R. 108,66 1/2 Capital nominal Rente 4 o/o contre 100 R. Billets de Banque 1re émission ou 3e Emprunt d'Orient.

R. 109,52 1/4 Capital nominal Rente 4 o/o contre 100 R. Billets 2e émission.

R. 110,36 3/4 Capital nominal Rente 4 o/o contre 100 R. 2e Emprunt d'Orient.

Ces sommes diminueront de 1 copeck par jour.

Les appoints à recevoir en Rente 4 o/o, lorsqu'ils seront au-dessous de 100 R., seront réglés en espèces à raison de Fr. 2,51 par Rouble capital nominal équivalant à 92 1/2 o/o au change de 2,71 environ.

Les demandes de conversion doivent être accompagnées des titres ou d'un cautionnement de 5 o/o de leur valeur avec l'engagement de les remettre le 13 juin au plus tard.

Le prospectus détaillé sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

Déclaration faite au timbre le 26 avril 1894.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE
DE PARIS

L'Assemblée générale annuelle des Actionnaires a été tenue au siège social le jeudi 19 avril, sous la présidence de M. Denormandie, Président du Conseil d'Administration. — A cette réunion assistaient 400 Actionnaires, possédant ou représentant 55.778 actions.

Le Rapport du Conseil d'Administration rappelle que, jusqu'à présent, la Société avait besoin de l'appoint des opérations financières pour servir à ses Actionnaires la rémunération normale du capital. Il en était surtout ainsi à l'ancien Comptoir, où cette nature d'affaires constituait, depuis longtemps, la majeure partie des bénéfices annuels.

Or, les opérations financières ont fait complètement défaut pendant l'année 1893, et cependant le Comptoir National est en mesure de répartir, au capital entièrement versé de 75 millions, un intérêt de 5 0/0, qui, pour ce capital, exigeait des bénéfices supérieurs de 1 million à ceux de l'exercice précédent.

Les opérations d'escompte et de banque ont donc suffi, à elles seules, et pour la première fois, à assurer la rémunération normale du plein capital, sans l'appoint des opérations financières.

Le but que se proposait, dès l'origine, le Conseil d'Administration, et qu'il a poursuivi avec une persévérante méthode, est ainsi atteint dès à présent : le Comptoir National a son existence assurée par le seul exercice de son industrie. Le surplus, c'est-à-dire l'ampleur des bénéfices, sera fourni par les affaires financières, quand elles reprendront.

A ce titre, l'exercice 1893 marque une étape intéressante dans le développement de la Société.

Après ces considérations d'ordre général, le Rapport entre dans des détails de chiffres et des développements circonstanciés, desquels il résulte que toutes les branches de l'activité sociale sont en large et rapide progrès.

Ainsi le mouvement du Portefeuille (français et étranger) atteint, en y comprenant entrées et sorties, 9 milliards, soit une augmentation de 1 milliard 600 millions sur l'exercice précédent.

Le montant des escomptes à Paris excède très sensiblement ceux du Comptoir ancien. Cette constatation suffit à mesurer le chemin parcouru depuis la reconstitution du Comptoir National.

Le mouvement des comptes de chèques et d'escompte a été en 1893, de plus de 4 milliards, témoignant de la confiance et de la sympathie croissante du public à l'égard de la Société.

L'importance des ordres de bourse a presque doublé, par rapport à l'année précédente et l'inventaire des titres au 31 décembre 1893, accuse 8.000 dossiers en dépôt de plus qu'au 31 décembre 1892.

Le service des Coffres-forts loués au public a eu un tel succès que l'installation a dû être agrandie pour satisfaire aux demandes de la clientèle.

Le mouvement des caisses a dépassé 15 milliards. L'augmentation de 2 milliards 800 millions sur l'exercice précédent est due uniquement à l'expansion des affaires quotidiennes de banque.

Le Comptoir a évité soigneusement toute avance ou tout crédit de quelque importance sur les valeurs, et plus spécialement sur les fonds d'état qui ont été l'objet, depuis quelques temps, de spéculations excessives.

Malgré la crise qui sévit en Italie, les relations du Comptoir avec les Banques italiennes n'ont laissé aucun mécompte.

La Succursale du Comptoir, place de l'Opéra, est maintenant en plein fonctionnement, et l'administration en attend les meilleurs résultats.

Les étrangers, les capitalistes et les correspondants de passage à Paris apprécient hautement les facilités des comptes spéciaux et les avantages d'une installation où ils trouvent tout le confort désirable.

Le nombre des bureaux de quartier a été porté de huit à dix par la création de deux nouveaux bureaux, boulevard Magenta et boulevard Richard-Lenoir.

Désireux de multiplier les champs d'exploitation pour donner aux opérations de banque toute leur extension, le Comptoir a créé un réseau d'agences à Montpellier, Béziers et Cette; dans l'est, il a pris pied à Dijon dans le nord, à Roubaix, Tourcoing et à Dunkerque, avec un bureau auxiliaire à Hazebrouck.

Dans la région du sud-ouest, des agences ont été fondées à Toulouse, à Castres et à Mazamet. Enfin les sous-agences d'Aix, Salon et Manosque ont été groupées autour de l'agence de Marseille.

La Direction est, d'ailleurs, résolue à ne procéder au développement méthodique du réseau d'agences, en province comme à Paris, que successivement, sans hâte, après mûr examen des ressources et des besoins.

Pour les Agences à l'étranger, le Rapport constate l'activité croissante et les progrès marqués de celle de Londres. Les Agences d'outre-mer sont dans une situation pleinement satisfaisante, à l'exception de celle de Madagascar, où les transactions sont paralysées par les difficultés de la situation politique.

Les Agences d'Australie elles-mêmes ont travaillé avec fruit, malgré la crise qui sévit dans ce pays.

En Chine, pays à monnaie exclusive d'argent, le Comptoir entend ne garder qu'un siège, et il va conséquemment fermer l'Agence de Hong-Kong. Par suite d'accords spéciaux, la Banque de l'Indo-Chine prendra sa place comme elle a pris celle de l'Agence de l'ancien Comptoir à Saïgon.

Par contre, l'Agence établie à Chicago, à titre provisoire en raison de l'Exposition de 1893, a été maintenue à titre définitif, eu égard aux bons résultats de la période d'essai.

Le Rapport fournit ensuite des explications détaillées sur les Frais généraux, qui restent encore au-dessous de ceux du Comptoir ancien, bien que les transactions professionnelles dépassent aujourd'hui notablement celles que réalisait ce dernier.

Le solde du compte de Profits et Pertes s'élève, pour l'exercice, à Fr. 3.958.587 65. Sur la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée a voté la répartition de Fr. 3.750.000 aux actions, soit Fr. 25 ou 5 0/0, et de Fr. 1.620 05 aux parts de fondateurs, qui recevront par ailleurs, Fr. 18.229 31, à titre de règlement de l'exercice 1891.

L'impression qui se dégage de la lecture de ce Rapport si documenté, est que le Comptoir National est en progrès marqué et continu, et que sa situation, libre de toute immobilisation, est des plus saines que puisse présenter un établissement de crédit.

Doté de moyens d'actions déjà puissants, qui se développent encore rapidement, le Comptoir a devant lui un bel avenir; il est on ne peut mieux placé pour bénéficier simplement d'une reprise d'affaires, dès qu'elle se produira.

Les résolutions présentées par le Conseil ont été votées à l'unanimité, par mains levées et sans discussion.

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR, RUE AUBER, 3, PARIS

Vient de paraître :

HENRI LAVEDAN

Le Lit

Un beau volume grand in-18. Prix . . . . . **3** fr. **50**

JACQUES NORMAND

LA MUSE QUI TROTTE

Un beau volume grand in-18. Prix . . . . . **3** fr. **50**

JEANNE SCHULTZ

CE QU'ELLES PEUVENT

Un beau volume grand in-18. Prix . . . . . **3** fr. **50**

ALEXANDRE DUMAS FILS
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

THÉATRE DES AUTRES

Avec Préfaces inédites

Tome Ier. — Un beau volume grand in-18. Prix. **3** fr. **50**

PRINCE DE JOINVILLE

Vieux Souvenirs

(1818-1848)

Avec illustrations dans le texte et hors texte, d'après les dessins et aquarelles de l'auteur

Un beau volume grand in-18. Prix. . . . . **3** fr. **50**

GYP

LE 13E

Un beau volume grand-18. Prix . . . . . **3** fr. **50**

LÉON DE TINSEAU

LE CHEMIN DE DAMAS

Un beau volume grand in-18. Prix. . . . . **3** fr. **50**

TOUS CES OUVRAGES SONT ENVOYÉS « FRANCO » CONTRE MANDATS OU TIMBRES-POSTE

1re Année. N° 8. 15 Mai 1894.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages
Commandant Monteil.	*De Saint-Louis à Ségou*	1
Anatole France	*Le Lys rouge* (4e partie)	20
G. Pinet	*L'École polytechnique et les Saint-Simoniens*	73
Fernand Gregh	*Sonnets*	97
Étienne Lamy	*Le Second Empire et les Ouvriers*	100
Madame Caro	*Après la Moisson*	136
Henri Gaidoz	*Les Roumains de Hongrie*	161
Léopold Mabilleau	*Le Salon des Champs-Élysées*	187
Victor Maurel	*A propos de « Falstaff »*	211

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1894

LIVRES NOUVEAUX

NAPOLÉON CHEZ LUI, par **M. Frédéric Masson.**

A cette heure, où rien de ce qui est napoléonien ne nous semble étranger, on aura grand plaisir à pénétrer dans la vie intime de l'Empereur, à assister à son lever et à son coucher, à le voir déjeuner, dîner, travailler, dormir. Ce livre, — dont le premier chapitre : *Napoléon et l'Étiquette*, a paru ici même, — est amusant à lire comme *Madame Sans-Gêne* à voir jouer. Il offre à l'imagination du fervent — lequel s'appelle tout le monde aujourd'hui — la plus ample matière et la plus variée : documents de toute sorte, plans d'appartements, menus, catalogue de bibliothèque, inventaire de garde-robe, une foule de petits détails dont le prix est rehaussé à la fois par la grandeur de l'homme auquel ils se rapportent et par le style nerveux et spirituel de l'historien.

CE QU'ELLES PEUVENT, par **Mademoiselle Jeanne Schultz.**

Nicole de Saulx aime M. de Mitry, et se croit aimée de lui tout un printemps. Il était simplement curieux de sa jeune âme. Un an après, elle le retrouve cérémonieux et indifférent, et reste à jamais le cœur blessé de son souvenir. Telle est la donnée très simple de ce nouveau roman. Mademoiselle Schultz l'a traité avec tout son art ému et subtil ; elle a noté avec un charme exquis, en un style plein de poésie et de grâce, les tendresses vagues, tout à coup précisées, les tristesses fugitives et les joies passionnées d'une âme virginale à l'aube de l'amour.

LA MUSE QUI TROTTE, par **Jacques Normand.**

Elle trotte menu, comme une souris apprivoisée, ou comme une légère petite femme, à travers les salons et les rues de Paris, les villes d'eaux et les plages à la mode ; et « même quand elle *trotte*, on sent qu'elle a des ailes » ! On le devine à ce discret amour de l'idéal qui se traduit par une satire aimable des réalités mondaines ; on le devine au rythme parfait de cette allure modeste. Et M. Sully-Prudhomme est un garant que l'on croit volontiers, lorsqu'il atteste, en sa préface, qu'il doit « à la lecture de ces vers une récréation charmante et saine ».

DIEU DEVANT LA SCIENCE ET LA RAISON, par le Père **A. Villard.**

Il y a eu, pendant ces dernières années, une renaissance *thomiste*. La pensée de saint Thomas a été confrontée avec la science moderne, et l'on s'est récrié d'admiration en constatant que très souvent saint Thomas avait deviné, par l'intuition du génie, les résultats où la science est parvenue péniblement, mais sûrement. Ce livre est un des meilleurs que ce renouveau d'attention envers saint Thomas ait inspirés. L'auteur y reprend et développe les idées du grand Docteur sur l'existence et l'essence de Dieu, et, partant de la Nature, aboutit au principe suprême par le double chemin de l'induction, où ses guides sont les Darwin et les Spencer, et de la déduction, où il se remet aux mains du Docteur angélique.

TROIS MOMENTS DE LA PENSÉE DE RICHARD WAGNER, par **M. Marcel Hébert.**

Ces « trois moments » sont le Naturalisme *(Tétralogie)*, le Pessimisme *(Tristan et Yseult)*, la Foi religieuse *(Parsifal)*. Il ne faut pas abuser de l'idéologie, surtout quand il s'agit de juger l'œuvre d'un homme qui fut avant tout un admirable artiste ; M. Marcel Hébert n'est pas tombé dans ce défaut trop fréquent. S'il affirme que Wagner fut un philosophe, c'est après avoir proclamé qu'il fut un musicien de génie. L'étude de sa pensée ne sert qu'à éclairer l'étude de ses drames. C'est ce que l'auteur de cette brochure s'est proposé de faire, et ce qu'il a fait avec beaucoup de science et de goût.

LE PÉRIL ANARCHISTE, par **Félix Dubois.**

M. Dubois nous fait connaître la biographie de Bakounine, et les origines du parti anarchiste, son histoire dans les vingt dernières années, son organisation, ses moyens de propagande, ses organes d'expression, ses doctrines. Il a puisé abondamment, avec un courage que rien ne rebute, dans cette immonde littérature dont le *Père Peinard* est le type et qui fait paraître à distance le *Père Duchêne* presque poncif et réactionnaire. On a peine à croire en fermant le livre, que nos anarchistes répondent aux premiers Chrétiens : aux Anabaptistes de Leyde, peut-être.

LIVRES NOUVEAUX

L'IMPÉRIEUSE BONTÉ, par **M. J.-H. Rosny.**

Voilà un roman extrêmement remarquable et qui serait un chef-d'œuvre, si le style en était moins abstrait et moins tendu vers l'originalité. Il semble qu'à l'heure actuelle il y ait contradiction entre la vie et la beauté : l'artiste, dont le devoir est de faire beau, sacrifie la première à la seconde; nous avons de très belles œuvres, mortes. Telle n'est pas l'*Impérieuse Bonté*. Non seulement les personnages sont vrais, mais toute l'œuvre, dans son ensemble et dans ses détails, donne la sensation de la vie : on dirait de la vie imprimée, qui, loin de perdre de son intensité, en gagne plutôt à être resserrée et formulée de la sorte. Enfin, la thèse qu'y développe l'auteur, à savoir que la charité n'est pas le renoncement, et que la *bonté* peut être énergique et *impérieuse*, est, au point de vue esthétique, — celui de l'auteur, — une ample et féconde matière, et, au point de vue philosophique, aussi vraie que peut l'être une thèse de morale.

CLAUDIUS POPELIN, par **M. Pierre de Bouchaud.**

« Émailleur, peintre et poète », il fut aussi prosateur, il fut érudit et savant. Humaniste convaincu, ce n'est pas seulement ses « humanités » qu'il poussa plus loin, et dans tous les sens, qu'on ne le fait de nos jours; mais, en restituant à notre dix-neuvième siècle un type accompli d'artiste du seizième, on peut dire de Claudius Popelin qu'il fut un bel exemplaire d'humanité. Quiconque l'a bien connu, comprend mieux la vie d'un Léonard de Vinci. M. de Bouchaud, par une judicieuse analyse de ses écrits en vers et en prose, aide à le connaître; et c'est un service dont lui sauront gré toutes les âmes libérales, tous les esprits cultivés.

CARNET D'UN FATALISTE, par **A. Ducèdre.**

Ceci est la confession d'un économiste très distingué, qui porte dans le domaine de la spéculation philosophique et historique un esprit très large et très curieux. Signalons en particulier une loi historique à laquelle l'auteur tient beaucoup, et suivant laquelle la marche des nations se ferait toujours de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud.

BERNADETTE DE LOURDES, par **Émile Pouvillon.**

C'est un *mystère* moderne, où l'auteur, prenant un fait d'histoire contemporaine, applique à sa description les procédés de la légende sacrée. Suspendu entre ciel et terre, l'ouvrage laisse une impression troublante et singulièrement exquise. Est-il besoin de rappeler, d'ailleurs, quelle jouissance offre aux délicats le style de M. Pouvillon, d'une naïveté si subtile, d'une simplicité si savante et savoureuse? Quelque version que puisse donner M. Zola du miracle de Lourdes, celle de M. Pouvillon restera chère aux croyants de l'idéal, aux pratiquants du rêve.

L'ARMÉE A L'ACADÉMIE, par **M. C. de la Jonquière.**

L'ingénieuse idée qu'a eue l'auteur lui a permis d'abord d'étudier, — parmi une foule d'académiciens qui furent principalement des militaires et dont la biographie, d'ailleurs, valait souvent la peine d'être écrite, — quelques curieuses ou grandes figures comme celles de Racan, de Scudéry, de Boufflers, de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand, de Lamartine, d'Alfred de Vigny; — et, surtout, de prouver que l'Épée et la Plume, loin d'être des puissances adverses, comme quelques-uns le prétendent, peuvent être souvent deux sœurs, différemment, mais également héroïques,

EUDES, COMTE DE PARIS ET ROI DE FRANCE (882-898), par **Édouard Favre.**

Cette grande dynastie des Capétiens, qui a fait la France moderne et a présidé à ses destinées pendant mille ans, commence bien avant Hugues Capet. Elle s'essaie à sa fortune avec le fils de Robert le Fort, Eudes, qui, à la suite de sa belle défense de Paris assiégé, est proclamé Roi de France et règne de 882 à 898; Hugues Capet ne montera sur le trône qu'un siècle plus tard. Eudes est donc en fait le premier roi de la lignée nouvelle. Un érudit de Genève, formé à l'école historique française, M. Favre, vient de ramener au jour, avec une science riche et patiente, cette grande figure oubliée qui se dresse au seuil de la France moderne et qui méritait le culte que l'on doit aux précurseurs.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 9480-5-94. — (Encre Lorilleux).

SUPPLÉMENT AU N° DU 1er JUIN 1894 DE LA REVUE DE PARIS.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRES DES HUIT NUMÉROS DÉJA PARUS :

N° 1. — 1er FÉVRIER 1894

H. DE BALZAC . . . . . Lettres à « l'Étrangère » (1re partie).
PIERRE LOTI . . . . . Au Couvent de Loyola.
ERNEST RENAN . . . . . Philon d'Alexandrie.
GYP . . . . . Le Mariage de Chiffon (1re partie).
FRANCIS MAGNARD . . . . . La Résurrection d'une légende.
GABRIEL D'ANNUNZIO . . . . . Episcopo et Cie (1re partie).
ÉMILE FAGUET . . . . . M. Ferdinand Brunetière.
J.-J. JUSSERAND . . . . . Le Roman d'un roi d'Écosse.
GABRIEL SÉAILLES . . . . . La Peinture de Portrait.

N° 2. — 15 FÉVRIER 1894

FRANÇOIS DE CUREL . . . . . Le Solitaire de la lune.
JULES SIMON . . . . . Ernest Renan.
GABRIEL D'ANNUNZIO . . . . . Episcopo et Cie (2e partie).
BARON DE BARANTE . . . . . Le Ministère Casimir-Perier (1831-1832).
GYP . . . . . Le Mariage de Chiffon (2e partie).
H. DE BALZAC . . . . . Lettres à « l'Étrangère » (2e partie).
MAURICE PALÉOLOGUE . . . . . L'Amour chez Henri Heine.
ALFRED ERNST . . . . . « Antigone » et « la Walkyrie ».
JAMES DARMESTETER . . . . . La Guerre et la Paix intérieures de 1871 à 1893.

N° 3. — 1er MARS 1894

ÉMILE AUGIER . . . . . La Conscience de M. Piquendaire.
COMMANDANT MONTEIL . . . . . Tombouctou et les Touaregs.
GYP . . . . . Le Mariage de Chiffon (3e partie).
GODEFROY CAVAIGNAC . . . . . La Féodalité en Prusse en 1894.
RUDYARD KIPLING . . . . . Le Retour d'Imray.
FRÉDÉRIC MASSON . . . . . Napoléon et l'Étiquette.
H. DE BALZAC . . . . . Lettres à « l'Étrangère » (3e partie).
GABRIEL MONOD . . . . . La Vie d'Hippolyte Taine.
COMTE ROCHAID . . . . . Le Cas de l'Italie.
PAUL HERVIEU . . . . . Les « Cabotins » sans le savoir.

N° 4. — 15 MARS 1894

OCTAVE FEUILLET . . . . . Lettres de Compiègne et de Fontainebleau.
XXX . . . . . Le Parti royaliste (1871-1893).
ALEXANDRE DUMAS FILS . . . . . Le Théâtre des autres.
GYP . . . . . Le Mariage de Chiffon (fin).
MARY ROBINSON . . . . . A la cour de Gaston Phébus.
ÉDOUARD ROD . . . . . Jusqu'au bout de la Faute (1re partie).
EUGÈNE DUFEUILLE . . . . . Prévost-Paradol.
ARY RENAN . . . . . Sonnets de la Mer et de la Mort.
J. BOURDEAU . . . . . L'Anarchisme révolutionnaire.

N° 5. — 1er AVRIL 1894

ANATOLE FRANCE	Le Lys rouge (1re partie).
BARON D'HAUSSEZ	Mémoires sur le Ministère Polignac.
PAUL DESCHANEL	La Marine française en 1894.
A. LE BRAZ	Saint Yves, le Patron des Pauvres.
MAURICE BOUCHOR	Souvenir d'Amérique.
PAUL FLAT	Quelques idées de Balzac.
ÉDOUARD ROD	Jusqu'au bout de la Faute (2e partie).
MAURICE BIGEON	Bjornson et son Œuvre.
CH.-M. WIDOR	« Thaïs ».

N° 6. — 15 AVRIL 1894

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE	Lettres de Ham.
ANATOLE FRANCE	Le Lys rouge (2e partie).
LORD RANDOLPH CHURCHILL	L'Afrique australe.
MADAME ALPHONSE DAUDET	Alinéas.
ANT.-E. HORN	Le Mariage civil en Hongrie.
MASSON-FORESTIER	Mille francs de récompense !
GASTON PARIS	Tristan et Iseut.
CATULLE MENDÈS	L'Œuvre wagnérienne en France.
PIERRE DE COUBERTIN	Sur la côte de Californie.

N° 7. — 1er MAI 1894

ÉTIENNE LAMY	Le Second Empire et les Ouvriers.
ANATOLE FRANCE	Le Lys rouge (3e partie).
COMTE DE BUTLER	Philosophie de l'uniforme,
MAURICE TOURNEUX	Les Indiscrétions de Rulhière.
D. BIKÉLAS	Pourquoi je suis resté avocat.
BARON D'HAUSSEZ	Mémoires 1829-1830 (2e partie).
ARY RENAN	Le Salon du Champ-de-Mars.
PATIENS	La Défense des côtes.
ANDRÉ HALLAYS	« Les deux Noblesses » de M. Henri Lavedan.

N° 8. — 15 MAI 1894

COMMANDANT MONTEIL	De Saint-Louis à Ségou.
ANATOLE FRANCE	Le Lys rouge (4e partie).
G. PINET	L'École Polytechnique et les Saint-Simoniens.
FERNAND GREGH	Sonnets.
ÉTIENNE LAMY	Le Second Empire et les Ouvriers.
MADAME CARO	Après la Moisson.
HENRI GAIDOZ	Les Roumains de Hongrie.
LÉOPOLD MABILLEAU	Le Salon des Champs-Élysées.
VICTOR MAUREL	A propos de « Falstaff ».

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN :	SIX MOIS :	TROIS MOIS :
PARIS	48 »	24 »	12 »
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

Mettre ce Bulletin sous enveloppe à l'adresse de
M. le Gérant de **la Revue de Paris**, 85 *bis*, faubourg Saint-Honoré, à Paris.

Le numéro : 10 centimes — PARIS et DÉPARTEMENTS — Le numéro : 10 centimes.

JOURNAL DES DÉBATS
POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

JOURNAL BI-QUOTIDIEN

Le JOURNAL DES DÉBATS transformé publie chaque jour deux éditions, *l'une le matin* — **édition sur papier blanc** — et *l'autre le soir* — **édition sur papier rose.**

Ces deux éditions n'ont pas une ligne commune; il s'agit donc en réalité d'un journal donnant huit pages par jour de texte inédit, mais divisé en deux éditions pour communiquer les informations les plus récentes.

Puissamment organisé au point de vue de l'information, il tient le lecteur au courant des nouvelles du monde entier.

La rédaction du journal a été considérablement renforcée: le nom et la réputation de ses collaborateurs sont de sûrs garants de sa valeur littéraire.

Son programme politique reste le même que par le passé : *républicain* et *liberal*, indépendant des personnalités, n'ayant souci que des principes, il désire grouper autour de lui les hommes de bon sens et de bonne foi, et il compte sur leur appui pour résister aux violents et contribuer à cette œuvre de défense et de réparation sociales qui s'impose aujourd'hui à la conscience de tout bon citoyen.

Le JOURNAL DES DÉBATS traite les questions financières avec la même indépendance que les questions politiques : soucieux de veiller à la sécurité de l'épargne nationale, il se fait un devoir d'étudier, d'une manière approfondie et impartiale, les affaires qui peuvent solliciter l'attention de ses lecteurs, et le soin qu'il apporte à cette étude lui permet d'accepter la pleine responsabilité de ses appréciations.

Le prix de l'abonnement pour Paris, les Départements et l'Alsace-Lorraine est de 72 francs par année pour les deux éditions, et de 40 francs par année pour une seule édition, blanche ou rose. Pour les pays compris dans l'Union postale, le prix de l'abonnement annuel est de 84 francs pour les deux éditions et de 50 francs pour une seule édition. Ces prix sont de moitié pour un semestre et d'un quart pour un trimestre.

VOICI LA LISTE DES PRINCIPAUX COLLABORATEURS DU *JOURNAL DES DEBATS*

MM. Alexandre Dumas, Gréard, Ludovic Halévy, Ernest Lavisse, Meilhac,
E. Rousse, Léon Say, le vicomte Melchior de Vogüé et Brunetière, de l'Académie française;
A. Bardoux, Philippe Berger, Émile Boutmy, Anatole Leroy-Beaulieu,
Paul Leroy-Beaulieu, Maspéro, de Molinari, Gaston Paris,
Georges Picot, Arthur Raffalovich et E. Reyer, de l'Institut;
le professeur Grancher et le docteur Daremberg, de l'Académie de médecine;
E. Aynard, Georges Berger, J. Charles-Roux, Francis Charmes et Paul Deschanel, députés;
Arvède Barine, Baguenault de Puchesse, René Bazin, Ernest Bertin,
Paul Bluysen, Paul Bosq, J. Bourdeau, Paul Bourget, H. Bousquet, de Caussade,
Joseph Chailley-Bert, Henri Chantavoine,
James Darmesteter, Paul Desjardins, Jules Dietz, René Doumic,
Ducuing, E. Faguet, Augustin Filon, Gebhart, Philippe Godet,
André Hallays, Harry Alis, Georges Hément,
André Heurteau, Henry Houssaye, Jaliffier, Adolphe Jullien,
Raymond Kœchlin, E. Lamy, Jules Legras, Jules Lemaître, Charles Malo,
Masqueray, André Michel, Georges Michel,
Henri de Parville, A. Rambaud, Ch. Recolin,
Édouard Rod, Maurice Spronck, Jacques du Tillet, Guy Tomel, Albert Vandal,
Émile Weyl, D. Zolla, etc., etc.

RÉDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITÉ : 17, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.
ABONNEMENTS : 1, place du Louvre.

Cinq Centimes - Cinq Centimes

LE JOURNAL

Quotidien, Littéraire, Artistique et Politique

106, Rue Richelieu, 106

DIRECTEUR : FERNAND XAU

ABONNEMENTS

	Paris	Départ.	Étranger.
Trois mois.....	5 50	7 »	10 »
Six mois.....	10 50	13 »	18 »
Un an.....	20 »	25 »	35 »

ABONNEMENT SPÉCIAL, N° DU MERCREDI avec son Supplément.

PARIS ET DÉPARTEMENTS..... 6 »

ÉTRANGER, UNION POSTALE..... 8 »

Tarif des

ANNONCES-RÉCLAMES

	La Ligne.		La Ligne.
Échos 1re page	20 »	Réclames...	5 »
Annonces....	2 »	Faits divers.	10 »

LE JOURNAL avec son Supplément justifie son titre tout à fait impersonnel. Il est à la fois **le plus littéraire et le mieux renseigné** des organes de la presse parisienne. On a fait le journal littéraire et le journal d'informations. LE JOURNAL est l'un et l'autre, avec une partie politique absolument indépendante.

Émile Zola, François Coppée, Henri Meilhac,
Mmes Séverine, Juliette Adam, Gyp,
Paul Bourget, Émile Bergerat, André Theuriet. Arsène Houssaye, René Maizeroy,
Hugues Le Roux, Henry Becque, Maurice Barrès, Léon Lavedan, Grosclaude, Paul Hervieu,
Gustave Geffroy, Joseph Caraguel, Fernand Vanderem, Jean Maure, Oscar Méténier,
Comte de Kératry, Camille de Sainte-Croix, Paul Alexis, Ivan Bouvier, Mentor,
Georges d'Esparbès, Clovis Hugues, Jean de Bonnefon, Pierre Wolff,
Gustave Geffroy, Lucien Descaves, Jules Renard, Jean Bayol, Jules Huret,
Félicien Champsaur, Paul Bonnetain, Henry Céard, Une Parisienne,
Mirliton, Gaétan de Méaulne, Paul Adam, Rodolphe Darzens, Bernard Lazare, Cambrian,
Louis Bertin, Alphonse Allais, Pierre de Lano, Remy de Gourmont,
Vigné d'Octon, Jacques Redelsperger, Laisant,
Edmond Le Roy, Félix Régnier, Léon Millot, Adolphe Mayer,
Émile Goudeau, Jean Raphanel, Maurice Lefèvre, Paul Brulat,
Auguste Marin, Georges Docquois, Me Huvelin, Georges de Labruyère,
Louis de Robert Puymirail, Jules Ranson, Évariste Mangin,
d'Ingouville, George Bastard, Émilien Chesneau, Vicomte Ulric de Civry,
André Gresse, Arlequine, H. Valoys, G. de Liliers, Émile Guitton,
Paul Fouquiau, Hector France, Alberty, Baude de Maurceley, Dr Legué,
Édouard Hubert, Maurice Colin, Jules Quinaud, Eugène Doré,
Pocelyne, Un Domino rose, Jean de l'Échiquier, Marcel Pradier, Un Snob, Eugène Lintilhac,
Joseph Gayda, Eugène Clisson, Jacques Daurelle, de Santa-Anna Nery, Daniel d'Aigre,
Un Monsieur en habit noir, Bertie-Henri Clère,
F. Ogier, Émile André, Altaïr, J.-A. Natali,
Colin-Maillard, Clam, Harry, Louis Labat, Scarron, Jacques Finance,
Pierre Paul, Louis Baïssas, Lefrancier, Paul Héra, d'Aguerre,
Léon Couturat, Servet, F.-A. Steenackers, James,
Etc., etc., etc.
Secrétaire de la Rédaction : ALEXIS LAUZE.

LE JOURNAL
POUR TOUS

Supplément illustré du JOURNAL paraissant TOUS LES MERCREDIS

PRIX DES ABONNEMENTS :

Paris		Départements		Étranger	
Un mois	5 fr.	Un mois	6 fr.	Un mois	7 fr.
Trois mois	13 50	Trois mois	16 »	Trois mois	18 »
Six mois	27 »	Six mois	32 »	Six mois	36 »
Un an	54 »	Un an	64 »	Un an	72 »

Les frais de poste en plus pour les pays ne faisant pas partie de l'Union postale.

Principaux Collaborateurs du *Gaulois*

DIRECTEUR : **Arthur MEYER**

Politique. — MM. Louis TESTE, CORNÉLY.

Politique étrangère. — IÉNA.

Chroniques et Contes. — MM. Arsène HOUSSAYE, CAPUS, Ch. BUET, Édouard DELPIT, FOURCAUD, HERVIEU, G. GEFFROY, Paul MARGUERITTE, CARLE DES PERRIÈRES, Alexandre HEPP, Gaston JOLLIVET.

Fantaisies. — M. CAPUS.

Bloc-Notes parisiens. — Les Blocs-Notes parisiens, une des innovations du *Gaulois*, sont signés « TOUT-PARIS ».

Sous ce pseudonyme se cachent des écrivains connus et aimés du public parisien et des gens du monde.

Gazette parlementaire. — MM. Henri CONSEIL, CERTUS.

Échos, Informations, Reportage. — MM. Ferdinand BLOCH, Émile MICHELET, Paul ROCHE, Louis LAMBERT, PELCA, LAPAUZE, Marcel HIRSCH.

Nouvelles diverses. — WILL FURET.

Revue bibliographique. — M. CADILLAC.

Critique dramatique. — M. Hector PESSARD.

Critique musicale et Beaux-Arts. — M. FOURCAUD.

Soirée parisienne. — FRIMOUSSE.

Courrier des théâtres. — NICOLET.

Sport. — M. MARAUSSEN.

Bourse. — CLÉMENT.

Chronique Immobilière. — X.

Carnet de l'amateur. — M. BLOCHE.

Secrétaire de la rédaction : **M. R. CAVALIER.**

Rédaction et Administration : 2, Rue Drouot.

GIL BLAS

JOURNAL QUOTIDIEN

Spécialement rédigé pour un public d'élite

Le plus littéraire des journaux de Paris

PARIS - 8, RUE GLUCK, 8 - PARIS

Le GIL BLAS

Publie depuis le 15 Avril

LOURDES

par

ÉMILE ZOLA

Le GIL BLAS quotidien, journal de littérature et de fine gauloiserie, a, par d'incessants efforts, maintenu sa grande renommée ; on est arrivé à le contrefaire, on n'a jamais pu l'égaler.

PRIX DES ABONNEMENTS

Paris		Départements, Algérie et Tunisie	
Un mois	4 50	Six mois	31 »
Trois mois	13 50	Douze mois	60 »

Étranger et autres colonies, **4** francs par an en plus.

Le SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (4 francs par an pour la France) le plus artistique des journaux illustrés, est envoyé gratis à tous les abonnés du GIL BLAS.

PUBLICATIONS ANGLAISES

DE

T. FISHER UNWIN, Paternoster Square, Londres

DÉTAIL DES ŒUVRES COMPLÈTES DU "PSEUDONYM LIBRARY"

SÉRIE DE ROMANS IN-24

Prix de chaque volume : broché, **2** fr.; *relié,* **2** fr. **50**

1. **Mademoiselle Ixe.**
2. **The Story of Eleanor Lambert.**
3. **A Mystery of the Campagna,** etc.
4. **The School of Art.**
5. **Amaryllis.**
6. **The Hotel d'Angleterre,** etc.
7. **A Russian Priest.**
8. **Some Emotions and a Moral.** By JOHN OLIVER HOBBES.
9. **European Relations.**
10. **John Sherman,** and **Dhoya.**
11. **Through the Red Litten Windows,** etc.
12. **Green Tea : A Love Story.**
13. **Heavy Laden,** and **Old-Fashioned Folk.**
14. **Makar's Dream,** etc.
15. **A New England Cactus.**
16. **The Herb of Love.**
17. **The General's Daughter.**
18. **The Saghalien Convict.**
19. **Gentleman Upcott's Daughter.**
20. **A splendid Cousin.**
21. **Colette.**
22. **Ottilie.**
23. **A Study in Temptations.**
24. **The Cruise of the "Wild Duck"**
25. **Squire Hellman.**
26. **A Father of Six,** and **An Occasional Holiday.**
27. **The two Countesses.**
28. **The Sinner's Comedy.**
29. **Cavalleria rusticana.**
30. **The Passing of a Mood.**
31. **God's Will,** and Other Stories.
32. **Dream-Life and Real Life.** By RALPH IRON, Author of "Dreams", "The Story of an African Farm", etc.
33. **The Home of the Dragon : A Tonquinese Idyll.** By ANNA CATHARINA.
34. **A Bundle of Life.** By JOHN OLIVER HOBBES.
35. **Mimi's Marriage. A Sketch.**
36. **The Rousing of Mrs Potter,** and Other Stories.
37. **A Study in Colour.** By ALICE SPINNER.
38. **The Hon Stanbury** and Others. By Two.

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

"The Autonym Library"

SÉRIE DE ROMANS IN-24 (LE PREMIER VOLUME VIENT DE PARAITRE)

Prix de chaque volume : broché, **2** fr.; *relié,* **2** fr. **50**

"THE UPPER BERTH", par F. MARION CRAWFORD

EN VENTE A PARIS

Chez MM. HACHETTE et Cie; MM. GALIGNANI et Cie; M. BRENTANO; les bibliothèques de gare; etc

"Le Prince de Magazines"

"THE CENTURY ILLUSTRATED MONTHLY MAGAZINE"

Prix d'un Numéro : 2 francs

Prix de l'Abonnement de 12 mois (Nov.-Oct.) : **24** fr., porto franco.

ENVOI DE CATALOGUES GRATIS

Tous livres envoyés franco de port, pour prix forts.

LONDRES — T. FISHER UNWIN

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
PARIS 1878

Seule Médaille d'Honneur
PARIS 1855

Seule Médaille d'Or Nomme
PARIS 1867

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
PARIS 1889

BELLE JARDINIÈRE

2, Rue du Pont-Neuf, PARIS

VÊTEMENTS tout FAITS et sur MESURE

et TOUS Articles complétant l'HABILLEMENT pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

Vélocipèdes

LIVRAISON à DOMICILE, Paris et Banlieue

Sur demande ENVOI FRANCO des Catalogues de la Maison

EXPÉDITION en PROVINCE contre REMBOURSEMENT

FRANCO AU-DESSUS DE 25 FRANCS.

SEULES SUCCURSALES :

PARIS, 1, Place Clichy.
ANGERS, Place du Ralliement.
LYON, 11, Rue du Bât-d'Argent.
MARSEILLE, 8, Rue Saint-Ferréol.
NANTES, 12, Rue du Calvaire.
ELBEUF, R. des Champs, Place du Champ de Foire.
LILLE, 177, Boulevard de la Liberté.
SAINTES, 33 et 35, Cours National.

Comptoir à BORDEAUX, 7, Cours de l'Intendance, au premier étage.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL : 15 MILLIONS DE FRANCS ENTIÈREMENT VERSÉS

PARIS

11, Rue des Capucines

COMPTES DE DÉPOT :

Intérêts bonifiés aux déposants. { A vue. 1 0/0
A sept jours de préavis 2 0/0

Chèques et Lettres de crédit payables dans toutes les villes d'Algérie et de Tunisie

PRODUITS DES PROPRIÉTÉS DE LA COMPAGNIE

Plantes d'Appartement. — Vins, Eaux-de-Vie, etc.

DÉPOT : 9, rue des Capucines

Quel est l'homme politique, l'écrivain, l'artiste, qui ne souhaite savoir ce que l'on dit de lui dans la presse? Mais le temps manque pour de telles recherches.

Le **COURRIER de la PRESSE,** fondé en 1889, Boulevard Montmartre, 19, à Paris, par M. GALLOIS, a pour objet de recueillir et de communiquer aux intéressés les extraits de tous les Journaux du monde sur n'importe quel sujet.

Le **COURRIER de la PRESSE lit 6.000 Journaux par Jour.**

Manufacture Universelle des

Biscuits Georges

M. & J. ESTIEU

SUCCESSEURS

209, Rue Saint-Denis. — COURBEVOIE (Seine)

Dépôts : Paris — Lyon — Bruxelles

SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉS

LE LANGAGE DES FLEURS - LE BISCUIT DU DOCTEUR

A adj., même sur 1 ench., Ch. des Not., Paris, le mardi 19 juin, à midi. 1° Maison boulev. du TEMPLE 41 et r. BÉRANGER, 14 (Théâtre-Déjazet). Cont. 1185m,»env. Rev. brut: 57,128 fr. 80. Mise à prix : 550,000 fr.; 2° (r. du TEMPLE), pass. Sainte-Avoie, 9. Rev. brut : 9.980 fr. Mise à prix : 100,000 fr.; 3e r. THÉRÈSE, 6 et 6 bis. Cont. 504m,» env. Rev. brut: 22,646 fr. 95. Mise à prix ; 225.000 fr. — S'adresser à Me Marc, not., 38, rue de Bondy, à Paris, dép. de l'enchère, et à M. Carcassonne, 37, rue Nollet.

Maison rue MONSIGNY, n° 6, et passage Choiseul, nos 71 à 81, et 76 à 82. Contenc 731m,89c. Revenu brut : 59.197 francs. Mise à prix : 600.000 francs. A adjuger sur 1 enchère, Chambre des Notaires de Paris, le 19 juin 1894. S'adresser aux notaires Mes Péan de Saint-Gilles, r. Choiseul, 2, et Tourillon, boulevard Malesherbes, 19, dépositaire de l'enchère.

MACHINE A ÉCRIRE « YOST »

IMPRESSION FRANCHE ET NETTE

CINQ MÉDAILLES D'OR

LA MACHINE N'AYANT PAS DE RUBAN-ENCREUR
ALIGNEMENT IRRÉPROCHABLE
Sans aucune possibilité de dérangement. La plus douce à manier, la plus rapide, solide et élégante.

CATALOGUE ET SPÉCIMEN DE L'ÉCRITURE FRANCO

Copie de manuscrits de toutes sortes. Leçons de machines gratuites pour MM. les sténographes, comptables et employés de commerce.

PARIS — 36, Boulevard des Italiens, 36 — PARIS

EXTRA-VIOLETTE

VÉRITABLE PARFUM de la FLEUR
Inventé par **VIOLET,** Parfumeur
29, Boulevard des Italiens, PARIS.

Étude de Me Pilastre, avoué à Paris, 46, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Vente au Palais de Justice, à Paris, le 13 juin 1894, d'une Propriété sise à l'ÉTANG-LA-VILLE, canton de Marly-le-Roi (Seine-et-Oise), comprenant Maison d'habitation, Jardin d'agrément, Pièce de terre au dehors.

Mise à prix : 75.000 francs.

S'adresser audit Me Pilastre ; à Me Huillier, notaire à Paris, boulevard Haussmann, 83 ; à Me Basselier, notaire à Marly.

Et sur les lieux pour visiter, le jeudi et le dimanche, de 2 heures à 5 heures.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les Annonces sont reçues exclusivement à l'OFFICE MODERNE DE PUBLICITÉ, 1, Place du Louvre.

Hôtel à Paris, boul. MALESHERBES, 90, libre de location. Cce 1.089m,50, M. à P. : 1.000.000 fr. A adjr sur 1 enc. ch. not. Paris, 19 juin 1894. S'adr Me Nottin, notaire, 5, rue Ville-l'Évêque, qui délivre permis de visiter.

Maison av. Terrain, r. Cardinal-Lemoine, 73. Cce 430m env. libre de loc. M. à prix : 60.000 fr. A adjrs. 1 enc. ch. des not. de Paris le 12 juin 94. S'adr à Me G. Robin, notaire, 5, r. du Louvre.

Maison à Paris, r. Ramey, 39, Cce 398m. Rev. 7.050 fr. M. à p. 70.000 fr. Prêt Cr. F. 35.000 fr. A adjrs. 1 enc. ch. des not. Paris, mardi 5 juin 94. S'adr Me Motel, notaire, r. Saint-Denis, 5.

Étude de Me BOUDIN, avoué à Paris, 5, rue Baillif.

Vente au Palais de Justice, à Paris, le seize juin 1894.

1er Lot : Une MAISON à PARIS, 23, rue Servandoni. — Revenu : 6.695 francs.

Mise a Prix : 60.000 francs.

2e Lot : Une MAISON avec jardin sise à PARIS, rue Cortambert, no 60.

Cette maison est libre de toutes locations.

Mise a Prix : 40.000 francs.

S'adresser pour les renseignements :

1o Audit Me Boudin, dépositaire d'une copie de l'enchère.

2o A Me Massion, notaire à Paris, 58, boulevard Haussmann.

3o Pour visiter :

23, rue Servandoni et 68, rue Condorcet.

Vente au Palais de Justice le mercredi 13 juin 1894, à deux heures :

1o PROPRIÉTÉ à NOGENT-SUR-MARNE, Grande-Rue, 157, contenance : 2.773 mètres environ. Mise à prix : 85.000 francs ;

2o PROPRIÉTÉ à la Ronce, arrondissement de Coulommiers, servant de rendez-vous de chasse, mise à prix : 4.000 francs ;

3o PIÈCE DE TERRE à Bry, mise à prix : 1.050 francs.

S'adresser à Me Bourgoin, avoué à Paris, r. Molière 23, et à Me Ferrand, not. à Nogent-s.-Marne.

Étude de Me BENOIST, avoué à Paris, avenue de l'Opéra, no 4.

Vente au Palais de Justice, à Paris, le Samedi 23 juin 1894, à 2 heures de relevée, en 2 Lots avec faculté de réunion de :

1o MAISON DE RAPPORT A PARIS, Passage Ch. Dallery, no 19 (rue de la Roquette, no 92) 11e arrondissement.

Contenance superficielle : 271 mètres environ. Revenu brut annuel : 4.640 francs.

Mise a Prix : 30.000 francs.

2o PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE sise à PARIS, Passage Ch. Dallery nos 21, 23 et 25, (rue de la Roquette).

Contenance : 1.153 mètres environ.

Mise a Prix : 50.000 francs.

L'adjudicataire de ce dernier lot aura la faculté de prendre pour son compte et d'après leur valeur à dire d'experts une machine à vapeur, système Corliss et les outils se trouvant dans l'usine.

Solde des prêts du Crédit Foncier sur les deux lots : 28.170 fr. 67 c.

S'adresser :

A Mes Benoist et Bourgoin, avoués à Paris ;

A Me Meunié, notaire à Paris, boulevard Montparnasse, no 96 ;

Au greffe des criées et sur les lieux pour visiter.

PROPRIÉTÉ A PARIS, rue Cortambert, 64 (anc. r. des Sablons, 16e arrond.). Cce 396m,47c. M. à p. 50.000 fr. — 2o Maison a Paris, r. de Beaune, 20. Cce 135m. Rev. br. 7.360 fr. M. à p. 70.000 fr. — 3o Maison, r. de Tilsitt, 16 et av. Wagram (enc.). Cce 261m,96c. Rev. br. 21.950 fr. M. à p. 200.000 fr. A adjrs. 1 enc. ch. not. à Paris 26 juin 94. S'adr Mes Gastaldi, 10, pl. de la Bourse et Chatelain, 37, r. Poissonnière.

Maison av. jardin à Auteuil, r. du Point-du-Jour, 40. Cce 408m env. M. à p. 50.000 fr. Prêt Cr. F. Jouse 1er août 94. Facil. conserv. mobilier. A adjr s. 1 enc. ch. d. not. Paris 26 juin 1894. S'adr à Me Dufour, not., 15, b. Poissonnière.

CHEMIN DE FER DU NORD

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

BILLETS VALABLES POUR UN MOIS, DÉLIVRÉS DU 1er MAI AU 15 SEPTEMBRE

Avec facilité de s'arrêter aux principaux points du parcours, soit en France, soit à l'étranger.

VOYAGE EN BELGIQUE ET DANS LE NORD DE LA FRANCE

Première classe : **86** francs. — Deuxième classe : **63** francs.

On délivre des billets pour ce voyage :

A PARIS, *à la gare du Nord ;* ET DANS LES DÉPARTEMENTS, aux gares de Lille, Amiens, Rouen, Douai et Saint-Quentin.

BORDS DE LA MEUSE

Première classe : **71** francs. — Deuxième classe : **52** francs.

On délivre des billets pour ce voyage :

A PARIS, *à la gare du Nord ;* ET DANS LES DÉPARTEMENTS, aux principales gares du réseau du Nord situées sur l'itinéraire.

VOYAGE EN BELGIQUE, HOLLANDE ET LE RHIN

Première classe : **115** francs. — Deuxième classe : **86** francs.

On délivre des billets pour ce voyage :

A PARIS, *à la gare du Nord ;* ET DANS LES DÉPARTEMENTS, aux gares d'Amiens, Rouen, Douai et Saint-Quentin.

CHAQUE BILLET DONNE DROIT AU TRANSPORT GRATUIT DE 25 KILOS DE BAGAGES SUR TOUT LE PARCOURS

(Excepté sur les chemins de fer de l'État belge.)

SERVICES DIRECTS ENTRE PARIS ET LONDRES

QUATRE DÉPARTS PAR JOUR A HEURES FIXES

Trajet en 7 heures. — Traversée en 1 heure.

1° Par Calais et Douvres :

Trains rapides à 8 h. et 11 h. 50 du matin (1re et 2e classes) et à 9 h. du soir (1re, 2e et 3e classes)

2° Par Boulogne et Folkestone :

Train rapide à 10 h. 20 du matin (1re et 2e classes)

BILLETS D'ALLER ET RETOUR VALABLES POUR UN MOIS, SOIT PAR BOULOGNE, SOIT PAR CALAIS

1re classe : **104** fr. **90** — 2e classe : **79** fr. **25** — 3e classe : **46** fr. **50**

SAISON DES BAINS DE MER

Du 15 Mai au 30 Septembre

Billets d'aller et retour valables du Vendredi au Mardi

PRIX AU DÉPART DE PARIS POUR

	1re cl.	2e cl.	3e cl.		1re cl.	2e cl.	3e cl.
Le Tréport	25.75	20.35	13.90	**Boulogne**	34. »	25 70	18.90
Saint-Valery	27.15	21.35	14.75	**Wimille-Wimereux**	34.55	26 10	19.30
Cayeux	27.15[1]	21.35[1]	14.75[1]	**Ambleteuse, Andresselles, Wissant** (Marquise)	33.50[2]	26 75[2]	20. »
Le Crotoy	26.45[1]	20.85[1]	14.35[1]	**Calais**	37.90	29. »	21.95
Quend (Fort-Mahon)	28.30[2]	22.15[2]	15.45[2]	**Gravelines**	38.85	29.95	22.60
Berck	29.60[1]	23.65	16.20[1]	**Dunkerque**	38.85	29.95	22.60
Étaples (Paris-Plage)	30.90	23.95	17. »				

1. Ce prix ne comprend pas le trajet du chemin de fer d'intérêt local.
2. Ce prix ne comprend que le trajet en chemin de fer.

Librairie HACHETTE & Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris

Camille ROUSSET
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

HISTOIRE
DE LA
GUERRE DE CRIMÉE

2 volumes in-16, brochés . . . . . 7 *francs*

On vend séparément l'ATLAS correspondant, composé de 10 planches

1 volume in-8°, cartonné . . . . . 7 *fr.* 50

De toutes les œuvres de M. Rousset, son *Histoire de la Guerre de Crimée* est peut-être la meilleure. On en rapporte une vision lumineuse et pathétique de cette guerre extraordinaire, où les trois plus grandes puissances de l'Europe semblaient avoir choisi un coin de terre lointain, sur les confins de l'Asie, pour y vider leur querelle en champ clos...

Jamais il n'a déployé plus d'art de composition et de mise en scène. Son pinceau, naturellement sobre, a trouvé une couleur inaccoutumée. Son récit rapide est animé d'un souffle héroïque, échauffé d'une émotion, de page en page plus poignante. Aussi conçoit-on que l'un des membres de l'Académie, après avoir relu et contrôlé ce livre sur le théâtre même du drame, devant les vestiges, encore visibles après trente années, de cette lutte formidable, auprès des ossuaires où reposent les deux cent cinquante mille morts tombés sur ce champ de bataille, n'ait pas hésité à appeler l'*Histoire de la Guerre de Crimée* « l'un des chefs-d'œuvre de l'histoire militaire ».

(Extrait du discours de réception de M. Thureau-Dangin à l'Académie française).

Joseph FABRE

JEANNE D'ARC
Libératrice de la France

1 volume in-16, broché . . . . . 2 *fr.* 25

C'est l'originalité de la France d'avoir produit — et elle seule pouvait les produire, — à côté de cette incomparable chose, la Révolution mère de nos droits, cette incomparable personnalité, Jeanne d'Arc, mère de notre patrie. Nous devons à l'une d'être devenus citoyens, à l'autre de n'être pas devenus Anglais.

N'est-il pas permis de dire que ni l'Orient avec toutes ses légendes, ni la Grèce avec tous ses poèmes, n'ont rien conçu de comparable à cette Jeanne d'Arc, que l'histoire nous a donnée?

(Extrait du rapport de M. Joseph Fabre, sénateur).

Louis ÉNAULT

JOURS D'ÉPREUVES

1 volume, in-16, broché . . . . . 3 *fr.* 50

Suzanne de Ligny n'est point une âme vulgaire; elle a au plus haut point le sentiment du devoir et elle le cultive avec fermeté, dût-elle en souffrir mille morts. Et à quoi tient ce drame, drame du cœur poignant comme ceux que conte si bien le brillant auteur de *Valneige*, M. Louis Enault? A un hasard, une fausse nouvelle légèrement transmise. Son fiancé est porté par mégarde parmi les morts ou les disparus à la suite d'une de ces traîtresses embûches où tant de nos officiers ont péri au Tonkin. De là vient qu'elle accepte pour complaire à sa famille, qui ne veut point la laisser s'éterniser dans sa douleur, un mariage de raison mal assorti. Le mari la trahit, et le fiancé revient. Situation cruelle où tout concourt pour faire fléchir sa vertu. Mais Suzanne de Ligny a l'âme trop haute; le devoir la tient tout entière; elle mourrait plutôt que d'y faillir. Et elle en mourrait si le hasard, un autre hasard, ne la délivrait d'un mari indigne et ne lui rendait la liberté de goûter, bien tard, le bonheur qu'elle avait rêvé.

Simple et touchante histoire, si joliment contée par le fécond écrivain qui a déjà conquis tant de sympathies parmi le public féminin.

E. FLAMMARION, Éditeur, 26, Rue Racine, Paris

Vient de paraître :

ŒUVRES COMPLÈTES DE MICHELET

Cinquième volume paru

VICO

ÉDITION COMPLÈTE EN UN VOLUME

Un volume in-8°. Prix. **7** fr. **50**

Volumes parus : **Moyen Age**, Tomes I, II, III, 3 volumes. — **L'Oiseau-La Mer**, réunis en un volume

Étude de Politique contemporaine

MADAGASCAR EN 1894

Par A. MARTINEAU

Ancien député, délégué de Nossi-Bé au Conseil supérieur des colonies

Un volume grand in-8° avec carte en couleur. Prix. **10** fr.

Les Auteurs gais

XANROF

L'Amour et la Vie

Illustrations et Couverture en couleurs, par GUILLAUME

Un volume in-18. Prix. **3** fr. **50**

Il a été tiré 10 Exemplaires sur papier du Japon, numérotés, du prix de . . . . . **20** *fr.*

ÉDOUARD CONTE

LES MAL OUS

Paris Inconnu — Paris Misérable — Paris Excentrique

Illustrations de F. BOUISSET

Un volume in-18. Prix . . . . . **3** fr. **50**

Collection in-18 à **1** *fr.* **25** *le volume*

HECTOR MALOT

Cara

UN VOLUME

ALEXIS BOUVIER

LOLO

DEUX VOLUMES

AUTEURS CÉLÈBRES

à **60** *centimes*

N° 254. ALFRED DELVAU, **Miss Fauvette.**
N° 255. ÉMILE ZOLA, **Jean Gourdon.**
N° 256. ÉMILE GREYSON, **Juffer Daadje** et **Juffer Doortje.**

Nouvelle Bibliothèque classique. — (COLLECTION JOUAUST)

Fables de Florian

Avec une Étude sur la Fable et une Table alphabétique

Un volume in-16 elzévirien. Prix . . . . . **3** fr.

ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT

Librairie VICTOR LECOFFRE, rue Bonaparte, 90, PARIS

L'ANCIEN CLERGÉ DE FRANCE

Les Évêques

Pendant la Révolution

PAR

M. L'ABBÉ SICARD

Un volume in-8. . . . . 6 fr.

Du même auteur :

LES ÉVÊQUES AVANT LA RÉVOLUTION

Un volume in-8. *Deuxième édition* . . . . . 6 fr.

Napoléon Ier et les Israélites : *La Prépondérance juive*, son Organisation (1806-1815), par l'abbé JOSEPH LÉMANN. Un volume in-8 . . . . . 5 fr.

La Prépondérance juive. Ire partie : *Ses Origines* (1789-1791). Un volume in-8 . . . . . 5 fr.

L'Église et le Siècle. Conférences et Discours, par Mgr IRELAND, publiés avec une préface par l'abbé FÉLIX KLEIN, maître de conférences à l'Institut catholique de Paris. *Cinquième édition.* Un volume in-12 . . . . . 2 fr.

Louis XIV et le Saint-Siège, par Charles GÉRIN, ancien conseiller à la Cour d'appel de Paris. Deux volumes grand in-8 . . . . . 15 fr.

Le Socialisme contemporain, par M. L. WINTERER, député d'Alsace-Lorraine au Parlement allemand. 2e *édition.* Un volume in-12. . . . . 3 fr. 50 c.

Le Cardinal Manning et son Action sociale, par M. l'abbé LEMIRE, député du Nord. *Deuxième édition.* Un volume in-12 . . . . . 2 fr. 50 c.

Grande Sœur, par M. AIGUEPERSE. Un volume in-12. . . . . 2 fr. 50 c.

Henri VIII et les Monastères anglais, par le R. P. Dom Francis-Aidan GASQUET, traduction française, par J. LUIGNÉ-PHILIPON, en collaboration avec le R. P. DU LAC, S. J. Deux volumes in-8. . . . . 10 fr.

Librairie E. DENTU, Éditeur, place de Valois, 3 et 5, Palais-Royal, Paris

Pour paraître le 25 mai

BARON DE MÉNEVAL

MÉMOIRES POUR SERVIR

A

L'Histoire de Napoléon Ier

DEPUIS 1802 JUSQU'A 1815

Par le Baron Claude-François DE MÉNEVAL

Secrétaire du Portefeuille de Napoléon Ier, Consul et Empereur

TOME Ier

Volume in-8° carré, orné de 2 portr. en héliogravure. Prix. . . . . 7 fr. 50

Pour paraître le 25 mai

LOUIS JACOLLIOT

LE

Voyage au Pays des Jungles

Un volume in-18 jésus, illustré . . . . . 4 fr.

MARION CRAWFORD

LE COMTE SKARIATINE

Un volume in-18 jésus. . . . . 3 fr. 50

COLLECTION GUILLAUME

In-4° Bambou, à 2 fr. 50

LE BAMBOU, TOME XI

Pour paraître prochainement

PETITE COLLECTION GUILLAUME

In-8° Euryale, illustrée

Prix, broché . . . . . 2 fr. 50 | Avec cartonnage Euryale . . . 3 fr. 30

La Frontière

Roman contemporain

Par JULES CLARETIE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

NOTA. — Le volume **La Frontière** remplace le volume **A vingt ans** annoncé par erreur

CALMANN LÉVY, Éditeur, rue Auber, 3, PARIS

Vient de paraître :

Quelques Années de ma Vie

PAR

Mme OCTAVE FEUILLET

Un beau volume in-8°. Prix. . . . . **7** fr. **50**

Il a été tiré 15 exemplaires sur Hollande, numérotés. Prix **20** *fr.*

LUCIEN PEREY

LE

Roman du Grand Roi

— LOUIS XIV et MARIE MANCINI —

D'après des Lettres et Documents inédits

Un beau volume in-8°, avec le portrait de Marie Mancini, en héliogravure

Prix : **7** fr. **50**

Il a été tiré 20 exemplaires sur Hollande, numérotés. Prix. . . . **20** *fr.*

Tous ces ouvrages sont envoyés FRANCO contre mandat ou timbres-poste.

1re Année. N° 9. 1er Juin 1894.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages
Ferdinand Fabre	*Mon ami Gaffarot* (1re partie)	1
Étienne Vacherot	*Un Pape politique*	41
Jean Breton	*Notes d'un Étudiant français en Allemagne*	49
Anatole France	*Le Lys rouge* (5e partie)	80
Albert Rivière	*Le Patronage des libérés*	126
Baron d'Haussez	*Mémoires 1829-1830* (3e partie)	151
Georges Rodenbach	*Le Tombeau de Baudelaire*	179
Edmond Pottier	*A quoi sert un Musée de vases antiques*	194

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1894

LIVRES NOUVEAUX

QUELQUES ANNÉES DE MA VIE, par **madame Octave Feuillet.**

En lisant ces Souvenirs de madame Octave Feuillet, nos petits-neveux sauront ce que pensait, ce que sentait, comment vivait vers 1865 une femme d'esprit et de cœur, que sa destinée avait faite la compagne d'un écrivain célèbre. Mais pourra-t-on jamais prendre plus de plaisir que nous à la lecture de ces pages charmantes, si vivantes, si fines, où l'esprit est le sourire de la bonté? Elles nous composent de la destinée une vision noble et poétique, toute semblable à celles que nous offrent ces beaux romans romanesques qui s'appellent *M. de Camors* ou *Julia de Trécœur;* et nos lecteurs n'en ont-ils pas retrouvé quelque chose dans ces lettres inédites de Compiègne et de Fontainebleau rassemblées pieusement par madame Octave Feuillet?

ŒUVRES DE PAUL HERVIEU, tome Ier, DIOGÈNE LE CHIEN, etc.

Voici donc les œuvres de M. Paul Hervieu réimprimées dans cette Petite Bibliothèque, format elzévir, qui semble offrir à la postérité le répertoire de notre littérature. La postérité sera peut-être étonnée d'y trouver certaines œuvres; celles de M. Paul Hervieu n'ont pas à craindre un jugement sévère. Leur forme originale et parfaite en sa particularité les met hors des atteintes du temps. On aura le plaisir de relire dans ce tome Ier *Diogène le Chien*, qui fut l'œuvre de début de M. Hervieu. L'auteur de *Peints par eux-mêmes* y est déjà tout entier, avec l'art de son style, sa plaisanterie forte et fine, son amertume élégante, son esprit. D'autres nouvelles, plus récentes, comme l'*Esquimau*, ou *Krab*, ou la *Matrone adultère*, sont parmi les meilleures que nous devions à ce grand talent si délicat et si solide.

DEPUIS, par M. **Auguste Vacquerie.**

« Dans un volume précédent, j'ai raconté ma vie jusqu'à la Révolution de Février. Celui-ci contient ce que j'ai fait, senti et pensé depuis ». Ainsi Hugo intitulait les deux parties des *Contemplations:* Autrefois et Aujourd'hui. Chaque ligne de ce beau recueil, aussi bien, évoque le souvenir du grand Hugo; et quand son nom n'est pas prononcé, c'est l'écho de sa voix triomphale et profonde qui sonne dans les vers de son fervent ami et célèbre disciple. Chez l'un et chez l'autre même enthousiasme pour l'Art et la Liberté, mêmes lamentations sur les morts précoces, même conception antithétique du Monde et de la lutte éternelle du Bien et du Mal. Volontiers on ajouterait en pensée ce volume aux œuvres posthumes du Maître, si la personnalité de M. Vacquerie ne se déclarait nettement par le ton plus attendri et plus intime des confidences, par le bon sens des vers politiques, par une allure plus *pédestre* à laquelle la Muse aux grandes ailes de Hugo ne pouvait se plier. Certains de ces vers datent de 1848; les images y sont gigantesques, les tirades entraînantes, l'art à la fois familier et sublime. Avouons-le, on ne fait plus de pareils vers.

LES ÉVÊQUES PENDANT LA RÉVOLUTION, par **M. l'abbé Sicard.**

C'est le second volume d'un ouvrage sur l'*Ancien clergé de France*. Le premier avait pour titre : *les Évêques avant la Révolution*. L'auteur nous montre, cette fois, l'état d'esprit de l'épiscopat en 1789, les évêques réduits à la situation de fonctionnaires salariés, leur attitude à l'égard de la nouvelle constitution politique. La Constituante poussait à la séparation d'avec Rome. Dans cette crise terrible où les curés font défection, où les fidèles ne comprennent point la gravité du débat, on peut dire que les évêques sauvèrent la France du schisme. M. l'abbé Sicard l'établit d'une façon irréfutable en des pages brillantes qui renouvellent complètement le sujet.

LE DROIT DE L'ENFANT par **M. Georges Ohnet.**

On a reproché à M. Georges Ohnet bien moins les défauts que l'énorme succès de ses premiers ouvrages; on a fait la terreur autour de son dernier drame; il a continué très courageusement d'écrire, — il écrit même avec plus de simplicité que naguère et plus de force, — et l'on n'empêchera pas le public de se plaire à ce nouveau roman. Il est solidement composé; toutes les scènes à faire y sont faites, quelques-unes avec maîtrise et la plupart émouvantes. Il y a autant de vérité là dedans que dans bien des romans plus prétentieux; et s'il y a par ci par là un petit grain de romanesque, ou même un gros, dont les malins peuvent sourire, ils n'en souriront eux-mêmes que la gorge un peu serrée, avec une larme au bord des cils.

NOTES DE THÉATRE ET D'ART

La Comédie-Française a donné récemment un spectacle nouveau qui se composait de trois pièces : *le Bandeau de Psyché, le Voile* et *les Romanesques*, toutes trois en vers, et qui a obtenu beaucoup de succès.

A la vérité, *le Bandeau de Psyché*, de M. Louis Marsolleau, n'est qu'un lever de rideau et ne doit pas être jugé autrement. C'est le vieux et admirable mythe de Psyché et l'Amour, modernisé et égayé. Les vers sont faciles et chatoyants. L'interprétation est bonne, avec M. Dehelly, de voix caressante dans le rôle de l'Amour, la fine Psyché qu'est Mlle Muller et Mme Amel, qui joue avec verve la mère de Psyché.

Le Voile est le premier ouvrage dramatique de M. Rodenbach; c'est un début très intéressant. L'action en est extrêmement simple et le drame est surtout intérieur. Les vers de cette idylle religieuse et funèbre sont fort beaux, d'une inspiration originale et d'un style évocateur. Et ce que l'œuvre a de meilleur encore, c'est son atmosphère poétique. On sait que c'est proprement l'atmosphère de Bruges, avec ses cloches incessantes et ses calmes canaux rectilignes où se reflètent exactement les vieux murs des béguinages. A la première, cette petite pièce a causé une profonde émotion. Mlle Moreno a été admirable sous le voile blanc de la béguine qui encadre son visage ivoirin au charme étrange de pâleur mystique. Elle a bien cette « voix qui parle comme regarde une statue », celle que réclame pour ce rôle un beau vers de M. Rodenbach. M. Paul Mounet a fort bien joué, avec la sensibilité contenue et le ton qu'il fallait, le rôle de Jean. Mlle Lerou est irréprochable en vieille servante.

Les Romanesques, de M. Edmond Rostand, ont réussi brillamment. La pièce est à la fois amusante comme le plus amusant des vaudevilles par les rebondissements imprévus de l'action, et de qualité très littéraire par l'idée malicieuse qui en est le principe, par ses épisodes poétiques, par le style enfin. Le premier acte surtout, qui, chose curieuse, pourrait former à lui tout seul une pièce parfaite, est d'un bout à l'autre exquis. Mais, après le finale partiel du faux enlèvement, l'intrigue repart de plus belle, et c'est encore, dans les deux autres actes, la fantaisie la plus moqueuse et la plus comique, avec des passages de tendresse qui sont pleins de grâce et de poésie. Les vers sont agiles et d'une richesse de rimes qui fait pousser des : ah! Ils rappellent à la fois Regnard et Banville. La pièce est montée avec luxe ; le décor du parc est d'une fraîcheur délicieuse. Mlle Reichenberg joue avec son art consommé l'ingénue Sylvette. M. Le Bargy est un élégant et tendre Percinet. M. de Féraudy fait la charge la plus spirituelle et la plus bouffonne du spadassin classique, et MM. Leloir et Pierre Laugier dessinent plaisamment deux types de barbons.

L'Académie nationale de Musique nous a donné *Djelma*, poème de M. Ch. Lomon, musique de M. Ch. Lefebvre.

Le poème est un bon livret de cantate, étendu et dramatisé selon les formules de l'ancien opéra. La partition est fort distinguée, d'une écriture et d'une orchestration très soignées; elle a des scènes assez pathétiques; mais où l'on sent l'auteur vraiment à l'aise, c'est dans les parties de grâce et de tendresse. M. Ch. Lefebvre est un musicien de la vieille école française, celle qui s'est développée sans ressentir l'influence de Wagner et dont les chefs furent Gounod et Ambroise Thomas; tous deux, justement, furent les maîtres de M. Lefebvre.

A peine si l'on reconnaît ici un effort pour s'assimiler les procédés les plus simples de Wagner, tels que la continuité du dialogue et l'évolution perpétuelle de la mélodie, sans autre accord final, en tout un acte, que celui qui le termine. La *Romance* du premier acte (quel autre nom lui donner?) *Tu sais trop bien lire en mon âme;* les chœurs de femmes du deuxième acte et, au troisième, une large et touchante *Invocation à Brahma* ont été les passages les plus goûtés de la partition.

Mme Caron déploie dans le rôle de Djelma sa science des attitudes et son talent tendre et tragique. Mme Héglon n'a qu'une scène, qui lui suffit pour faire apprécier sa voix de mezzo. M. Renaud est excellent dans le rôle de Raïm. M. Saléza a remporté un grand succès dans l'*Invocation* citée plus haut, et M. Dubulle tire tout ce qu'il peut du rôle sacrifié du traître Kairam. Les airs de ballet sont gracieux et de rythmes jolis. Mlle Sandrini s'est fait applaudir dans un pas de caractère original.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 10554-5-94. — (Encre Lorilleux).

SUPPLÉMENT AU N° DU 15 JUIN 1894 DE LA REVUE DE PARIS.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRES DES HUIT NUMÉROS DÉJA PARUS :

N° 1. — 1er FÉVRIER 1894

H. DE BALZAC . . . . . Lettres à « l'Étrangère » (1re partie).
PIERRE LOTI . . . . . Au Couvent de Loyola.
ERNEST RENAN . . . . . Philon d'Alexandrie.
GYP . . . . . Le Mariage de Chiffon (1re partie).
FRANCIS MAGNARD . . . . . La Résurrection d'une légende.
GABRIEL D'ANNUNZIO . . . . . Episcopo et Cie (1re partie).
ÉMILE FAGUET . . . . . M. Ferdinand Brunetière.
J.-J. JUSSERAND . . . . . Le Roman d'un roi d'Écosse.
GABRIEL SÉAILLES . . . . . La Peinture de Portrait.

N° 2. — 15 FÉVRIER 1894

FRANÇOIS DE CUREL . . . . . Le Solitaire de la lune.
JULES SIMON . . . . . Ernest Renan.
GABRIEL D'ANNUNZIO . . . . . Episcopo et Cie (2e partie).
BARON DE BARANTE . . . . . Le Ministère Casimir-Perier (1831-1832).
GYP . . . . . Le Mariage de Chiffon (2e partie).
H. DE BALZAC . . . . . Lettres à « l'Étrangère » (2e partie).
MAURICE PALÉOLOGUE . . . . . L'Amour chez Henri Heine.
ALFRED ERNST . . . . . « Antigone » et « la Walkyrie ».
JAMES DARMESTETER . . . . . La Guerre et la Paix intérieures de 1871 à 1893.

N° 3. — 1er MARS 1894

ÉMILE AUGIER . . . . . La Conscience de M. Piquendaire.
COMMANDANT MONTEIL . . . . . Tombouctou et les Touaregs.
GYP . . . . . Le Mariage de Chiffon (3e partie).
GODEFROY CAVAIGNAC . . . . . La Féodalité en Prusse en 1894.
RUDYARD KIPLING . . . . . Le Retour d'Imray.
FRÉDÉRIC MASSON . . . . . Napoléon et l'Étiquette.
H. DE BALZAC . . . . . Lettres à « l'Étrangère » (3e partie).
GABRIEL MONOD . . . . . La Vie d'Hippolyte Taine.
COMTE ROCHAID . . . . . Le Cas de l'Italie.
PAUL HERVIEU . . . . . Les « Cabotins » sans le savoir.

N° 4. — 15 MARS 1894

OCTAVE FEUILLET . . . . . Lettres de Compiègne et de Fontainebleau.
XXX . . . . . Le Parti royaliste (1871-1893).
ALEXANDRE DUMAS FILS . . . . . Le Théâtre des autres.
GYP . . . . . Le Mariage de Chiffon (fin).
MARY ROBINSON . . . . . A la cour de Gaston Phèbus.
ÉDOUARD ROD . . . . . Jusqu'au bout de la Faute (1re partie).
EUGÈNE DUFEUILLE . . . . . Prévost-Paradol.
ARY RENAN . . . . . Sonnets de la Mer et de la Mort.
J. BOURDEAU . . . . . L'Anarchisme révolutionnaire.

N° 5. — 1er AVRIL 1894

ANATOLE FRANCE . . . . . Le Lys rouge (1re partie).
BARON D'HAUSSEZ . . . . . Mémoires sur le Ministère Polignac.
PAUL DESCHANEL . . . . . La Marine française en 1894.
A. LE BRAZ . . . . . Saint Yves, le Patron des Pauvres.
MAURICE BOUCHOR . . . . . Souvenir d'Amérique.
PAUL FLAT . . . . . Quelques idées de Balzac.
ÉDOUARD ROD . . . . . Jusqu'au bout de la Faute (2e partie).
MAURICE BIGEON . . . . . Bjornson et son Œuvre.
CH.-M. WIDOR . . . . . « Thaïs ».

N° 6. — 15 AVRIL 1894

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE . . . . . Lettres de Ham.
ANATOLE FRANCE . . . . . Le Lys rouge (2e partie).
LORD RANDOLPH CHURCHILL . . . . . L'Afrique australe.
MADAME ALPHONSE DAUDET . . . . . Alinéas.
ANT.-E. HORN . . . . . Le Mariage civil en Hongrie.
MASSON-FORESTIER . . . . . Mille francs de récompense !
GASTON PARIS . . . . . Tristan et Iseut.
CATULLE MENDÈS . . . . . L'Œuvre wagnérienne en France.
PIERRE DE COUBERTIN . . . . . Sur la côte de Californie.

N° 7. — 1er MAI 1894

ÉTIENNE LAMY . . . . . Le Second Empire et les Ouvriers.
ANATOLE FRANCE . . . . . Le Lys rouge (3e partie).
COMTE DE BUTLER . . . . . Philosophie de l'uniforme.
MAURICE TOURNEUX . . . . . Les Indiscrétions de Rulhière.
D. BIKÉLAS . . . . . Pourquoi je suis resté avocat.
BARON D'HAUSSEZ . . . . . Mémoires 1829-1830 (2e partie).
ARY RENAN . . . . . Le Salon du Champ-de-Mars.
PATIENS . . . . . La Défense des côtes.
ANDRÉ HALLAYS . . . . . « Les deux Noblesses » de M. Henri Lavedan.

N° 8. — 15 MAI 1894

COMMANDANT MONTEIL . . . . . De Saint-Louis à Ségou.
ANATOLE FRANCE . . . . . Le Lys rouge (4e partie).
G. PINET . . . . . L'École Polytechnique et les Saint-Simoniens.
FERNAND GREGH . . . . . Sonnets.
ÉTIENNE LAMY . . . . . Le Second Empire et les Ouvriers.
MADAME CARO . . . . . Après la Moisson.
HENRI GAIDOZ . . . . . Les Roumains de Hongrie.
LÉOPOLD MABILLEAU . . . . . Le Salon des Champs-Élysées.
VICTOR MAUREL . . . . . A propos de « Falstaff ».

N° 9. — 1er JUIN 1894

FERDINAND FABRE . . . . . Mon ami Gaffarot (1re partie).
ÉTIENNE VACHEROT . . . . . Un Pape politique.
JEAN BRETON . . . . . Notes d'un Étudiant français en Allemagne.
ANATOLE FRANCE . . . . . Le Lys rouge (5e partie).
ALBERT RIVIÈRE . . . . . Le Patronage des libérés.
BARON D'HAUSSEZ . . . . . Mémoires 1829-1830 (3e partie).
GEORGES RODENBACH . . . . . Le Tombeau de Baudelaire.
EDMOND POTTIER . . . . . A quoi sert un Musée de vases antiques.

JOURNAL BI-QUOTIDIEN

Le JOURNAL DES DÉBATS transformé publie chaque jour deux éditions, *l'une le matin* — **édition sur papier blanc** — et *l'autre le soir* — **édition sur papier rose**.

Ces deux éditions n'ont pas une ligne commune; il s'agit donc en réalité d'un journal donnant huit pages par jour de texte inédit, mais divisé en deux éditions pour communiquer les informations les plus récentes.

Puissamment organisé au point de vue de l'information, il tient le lecteur au courant des nouvelles du monde entier.

La rédaction du journal a été considérablement renforcée: le nom et la réputation de ses collaborateurs sont de sûrs garants de sa valeur littéraire.

Son programme politique reste le même que par le passé : *républicain* et *libéral*, indépendant des personnalités, n'ayant souci que des principes, il désire grouper autour de lui les hommes de bon sens et de bonne foi, et il compte sur leur appui pour résister aux violents et contribuer à cette œuvre de défense et de réparation sociales qui s'impose aujourd'hui à la conscience de tout bon citoyen.

Le JOURNAL DES DÉBATS traite les questions financières avec la même indépendance que les questions politiques : soucieux de veiller à la sécurité de l'épargne nationale, il se fait un devoir d'étudier, d'une manière approfondie et impartiale, les affaires qui peuvent solliciter l'attention de ses lecteurs, et le soin qu'il apporte à cette étude lui permet d'accepter la pleine responsabilité de ses appréciations.

Le prix de l'abonnement pour Paris, les Départements et l'Alsace-Lorraine est de 72 francs par année pour les deux éditions, et de 40 francs par année pour une seule édition, blanche ou rose. Pour les pays compris dans l'Union postale, le prix de l'abonnement annuel est de 84 francs pour les deux éditions et de 50 francs pour une seule édition. Ces prix sont de moitié pour un semestre et d'un quart pour un trimestre.

VOICI LA LISTE DES PRINCIPAUX COLLABORATEURS DU *JOURNAL DES DEBATS*

MM. Alexandre Dumas, Gréard, Ludovic Halévy, Ernest Lavisse, Meilhac,
E. Rousse, Léon Say, le vicomte Melchior de Vogüé et Brunetière, de l'Académie française;
A. Bardoux, Philippe Berger, Émile Boutmy, Anatole Leroy-Beaulieu,
Paul Leroy-Beaulieu, Maspéro, de Molinari, Gaston Paris,
Georges Picot, Arthur Raffalovich et E. Reyer, de l'Institut;
le professeur Grancher et le docteur Daremberg, de l'Académie de médecine;
E. Aynard, Georges Berger, J. Charles-Roux, Francis Charmes et Paul Deschanel, députés;
Arvède Barine, Baguenault de Puchesse, René Bazin, Ernest Bertin,
Paul Bluysen, Paul Bosq, J. Bourdeau, Paul Bourget, H. Bousquet, de Caussade,
Joseph Chailley-Bert, Henri Chantavoine,
James Darmesteter, Paul Desjardins, Jules Dietz, René Doumic,
Ducuing, E. Faguet, Augustin Filon, Gebhart, Philippe Godet,
André Hallays, Harry Alis, Georges Hément,
André Heurteau, Henry Houssaye, Jaliffier, Adolphe Jullien,
Raymond Kœchlin, E. Lamy, Jules Legras, Jules Lemaître, Charles Malo,
Masqueray, André Michel, Georges Michel,
Henri de Parville, A. Rambaud, Ch. Recolin,
Édouard Rod, Maurice Spronck, Jacques du Tillet, Guy Tomel, Albert Vandal,
Émile Weyl, D. Zolla, etc., etc.

RÉDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITÉ : 17, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.
ABONNEMENTS : 1, place du Louvre.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Paris		Départements		Étranger	
Un mois	5 fr.	Un mois	6 fr.	Un mois	7 fr.
Trois mois	13 50	Trois mois	16 »	Trois mois	18 »
Six mois	27 »	Six mois	32 »	Six mois	36 »
Un an	54 »	Un an	64 »	Un an	72 »

Les frais de poste en plus pour les pays ne faisant pas partie de l'Union postale.

Principaux Collaborateurs du *Gaulois*

DIRECTEUR : **Arthur MEYER**

Politique. — MM. Louis TESTE, CORNÉLY.

Politique étrangère. — IÉNA.

Chroniques et Contes. — MM. Arsène HOUSSAYE, CAPUS, Ch. BUET, Édouard DELPIT, FOURCAUD, HERVIEU, G. GEFFROY, Paul MARGUERITTE, CARLE DES PERRIÈRES, Alexandre HEPP, Gaston JOLLIVET.

Fantaisies. — M. CAPUS.

Bloc-Notes parisiens. — Les Blocs-Notes parisiens, une des innovations du *Gaulois*, sont signés « TOUT-PARIS ».

Sous ce pseudonyme se cachent des écrivains connus et aimés du public parisien et des gens du monde.

Gazette parlementaire. — MM. Henri CONSEIL, CERTUS.

Échos, Informations, Reportage. — MM. Ferdinand BLOCH, Émile MICHELET, Paul ROCHE, Louis LAMBERT, PELCA, LAPAUZE, Marcel HIRSCH.

Nouvelles diverses. — WILL FURET.

Revue bibliographique. — M. CADILLAC.

Critique dramatique. — M. Hector PESSARD.

Critique musicale et Beaux-Arts. — M. FOURCAUD.

Soirée parisienne. — FRIMOUSSE.

Courrier des théâtres. — NICOLET.

Sport. — M. MARAUSSEN.

Bourse. — CLÉMENT.

Chronique Immobilière. — X.

Carnet de l'amateur. — M. BLOCHE.

Secrétaire de la rédaction : **M. R. CAVALIER.**

Rédaction et Administration : 2, Rue Drouot.

PUBLICATIONS ANGLAISES

DE

T. FISHER UNWIN, Paternoster Square, Londres

DÉTAIL DES ŒUVRES COMPLÈTES DU "PSEUDONYM LIBRARY"

SÉRIE DE ROMANS IN-24

Prix de chaque volume : broché, **2** fr.; *relié,* **2** fr. **50**

1. **Mademoiselle Ixe.**
2. **The Story of Eleanor Lambert.**
3. **A Mystery of the Campagna,** etc.
4. **The School of Art.**
5. **Amaryllis.**
6. **The Hotel d'Angleterre,** etc.
7. **A Russian Priest.**
8. **Some Emotions and a Moral.** By John Oliver Hobbes.
9. **European Relations.**
10. **John Sherman,** and **Dhoya.**
11. **Through the Red Litten Windows,** etc.
12. **Green Tea : A Love Story.**
13. **Heavy Laden,** and **Old-Fashioned Folk.**
14. **Makar's Dream,** etc.
15. **A New England Cactus.**
16. **The Herb of Love.**
17. **The General's Daughter.**
18. **The Saghalien Conviot.**
19. **Gentleman Upcott's Daughter.**
20. **A splendid Cousin.**
21. **Colette.**
22. **Ottilie.**
23. **A Study in Temptations.**
24. **The Cruise of the "Wild Duck"**
25. **Squire Hellman.**
26. **A Father of Six,** and **An Occasional Holiday.**
27. **The two Countesses.**
28. **The Sinner's Comedy.**
29. **Cavalleria rusticana.**
30. **The Passing of a Mood.**
31. **God's Will,** and Other Stories.
32. **Dream-Life and Real Life.** By Ralph Iron, Author of "Dreams", "The Story of an African Farm", etc.
33. **The Home of the Dragon : A Tonquinese Idyll.** By Anna Catharina.
34. **A Bundle of Life.** By John Oliver Hobbes.
35. **Mimi's Marriage. A Sketch.**
36. **The Rousing of Mrs Potter,** and Other Stories.
37. **A Study in Colour.** By Alice Spinner.
38. **The Hon Stanbury** and Others. By Two.

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

" The Autonym Library "

SÉRIE DE ROMANS IN-24 (LE PREMIER VOLUME VIENT DE PARAITRE)

Prix de chaque volume : broché, **2** fr.; *relié,* **2** fr. **50**

" THE UPPER BERTH ", par F. Marion Crawford

EN VENTE A PARIS

Chez MM. HACHETTE et Cie; MM. GALIGNANI et Cie; M. BRENTANO; les bibliothèques de gare; etc.

" Le Prince de Magazines "

"THE CENTURY ILLUSTRATED MONTHLY MAGAZINE"

Prix d'un Numéro : 2 francs

Prix de l'Abonnement de 12 mois (Nov.-Oct.) : **24** fr., porto franco.

ENVOI DE CATALOGUES GRATIS

Tous livres envoyés franco de port, pour prix forts.

LONDRES — T. FISHER UNWIN

Indicateur-Chaix

Livrets-Chaix

MM. les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies.

L'INDICATEUR-CHAIX

(Paraissant toutes les semaines.) Avec cartes. Prix 0 75

LIVRET-CHAIX SPÉCIAL DE CHAQUE RÉSEAU

(Paraissant tous les mois). Avec carte. Prix 0 40

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les Annonces sont reçues exclusivement à l'OFFICE MODERNE DE PUBLICITÉ, 1, Place du Louvre.

Étude de Me ROUY, av. à Paris, 6, r. de Trévise.

VENTE au Palais de Justice, à Paris, le mercredi 20 juin 1894, à 2 heures, EN ONZE LOTS

de **L'ÉLYSÉE-MÉNILMONTANT**

Comprenant *deux maisons* et *neuf parcelles* de terrain à bâtir en façade sur une impasse projetée ayant accès sur la rue Julien-Lacroix.

1° *Une maison* située à Paris, r. Julien-Lacroix, 8 et 10, et parcelle de terrain. M. à pr.		75.000	»
2° *Terrain à bâtir.* Mise à prix. . .		30.802	40
3°	— —	34.515	20
4°	— —	26.061	60
5°	— —	25.682	40
6°	— —	26.073	»
7°	— —	26.432	40
8°	— —	35.871	20
9°	— —	37.664	»
10°	— —	55.014	»
11° *Une maison* située à Paris, pass. d'Eupatoria, 3, Mise à prix		15.000	»
Total des mises à prix.		388.116	20

Pour les renseignements, s'adresser :
1° A Me Raoul ROUY, avoué, 6, r. de Trévise ;
2° A Me Jacob, avoué, 4, r. du Fg-Montmartre ;
3° A M. Descaves, archit., r. Miromesnil, 30 ;
4° A Me Plicque, ne., r. Cx-des-Petits-Champs, 15 ;
5° A Me Blanchet, notaire, rue Beaujolais, 11 ;
Et sur les lieux pour visiter.

Etude de Me PELLETIER, avoué à Paris, 38, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Vente sur licitation et sur baisse de mises à prix, au Palais de Justice, à Paris, le mercredi 4 juillet 1894, à 2 heures, en 4 lots, de :

1° 303m,90 de terrain en façade sur la rue Herran, à Paris-Passy.
Mise à prix : 20.000 fr.;

2° 373m,20 de terrain également en façade sur la rue Herran, à Paris-Passy.
Mise à prix : 25.000 fr.;
(Anciens 1er et 2e lots de l'enchère.)

3° 1.371m,66 de terrain en façade sur l'avenue Henri-Martin, à Paris-Passy;

4° 1.270m,32 de terrain aussi en façade sur l'avenue Henri-Martin (anciens 7e et 8e lots de l'enchère).

Mises à prix de ces deux derniers lots : 55.000 fr. et 20.000 fr. Total 120.000 fr.

S'adresser à Mes Pelletier, Duclos, Maza, Benoist et Ransons, avoués à Paris.

Yves, notaire à Paris.

Heurtaut, architecte, à Paris, avenue Malakoff, 58. Et sur les lieux pour visiter

---

ÉTUDES de Me DAMAY, notaire à Poix (Somme) et de Me PILASTRE, avoué à Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires, no 46.

VENTE A POIX en l'étude de Me Damay, le dimanche 24 juin, 2 h., en seize lots, dont les 5 premiers seront réunis.

MAISON DE MAITRE A **FOSSE-BLEUET** commune de Courcelles, bâtiment d'exploitation. Jardin dépend. **TERRES, HERBAGES** à Courcelles-Moyencourt, Blangy, Famechon, Thieulloy-l'Abbaye.

Mises à prix diverses : de 150 fr. à 8.500 fr.

S'adresser à Mes Damay et Pilastre.

Et sur les lieux.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les Annonces sont reçues exclusivement à l'OFFICE MODERNE DE PUBLICITÉ, 1, Place du Louvre.

Études de Mes JARLOT, notaire à Autun, et DENORMANDIE, avoué à Paris. VENTE sur licitation, le dimanche 24 juin 1894, à midi, en l'étude de Me Jarlot, notaire, de : § 1er. Arrondiss. d'Autun, canton d'Epinac (Saône-et-Loire). 1° **LE DOMAINE** du Moulin de Champsigny, comm. de St-Léger-du-Bois, Curgy et Dracy-St-Loup. C. 34 h. 87 a. 4 c. Rev. 2.600 fr. Mise à prix 55.000 fr. 2° **LE DOMAINE** du château de Champsigny, comm. de St-Léger-du-Bois. C. 49 h. 50 a. 70 c. R. 3.320 fr. M. à pr. 80.000 fr. 3° **LE DOMAINE** du Bas-de-Champsigny et une carrière, comm. de St-Léger-du-Bois et Curgy. C. 54 h. 33 a. 74 c. R. 3.280 fr. M. à pr. 70.000 fr. 4° **LE DOMAINE** du Haut-de-Champsigny, comm. de St-Léger-du-Bois et Curcy. C. 48 h. 72 a. 46 c. Rev. 2.750 fr. Mise à prix 65.000 f. 5° **LE DOMAINE** de Champécueillon et des parcelles de bois et friches du Bois-des-Vignes, comm. de St-Léger-du-Bois. C. 10 h. 48 a. 70 c. R. 1.110 fr. M. à pr. 30.000 fr. 7° **UNE MAISON** à Lally, commune de Saint-Léger-du-Bois. C. 53 a. 20 c. R. 60 fr. M. à p. 1.000 fr. 8° UN ANCIEN DÉPOT DE SCHISTE DE LALLY, commune de St-Léger-du-Bois. C. 5 h. 69 a. 36 c. Non loué. M. à pr. 800 fr. § 2e. Arrond. de Beaune (Côte-d'Or). 9° **LES BOIS** de Deffend. C. 36 h. 41 a. 60 c., et des Ecorvaux. Cont. 4 h. 37 a. 40 c., comm. de Viévy, cant. d'Arnay-le-Duc. Non loué. M. à pr. 20.000 fr. 10° **LE BOIS** de Monon, comm. de Cussy-le-Châtel, canton d'Arnay-le-Duc. C. 90 h. 59 a. 23 c. Non loué. M. à pr. 50.000 fr. 11° **LE BOIS** de la Prée-de-Cussy, commune de Cussy-le-Châtel, cant. d'Arnay-le-Duc et de Painblanc, cant. de Bligny-sur-Ouche. C. 33 h. 51 a. 68 c. Non loué. M. à pr. 17.000 fr. 12° **LE BOIS** de Cor, commune de Painblanc, cant. de Bligny-sur-Ouche, Cont. 36 h. 70 a. 85 c. Non loué. M. à pr. 19.000 fr. 13° **LE BOIS** de Malpertuis, comm. de Cussy-le-Châtel, canton d'Arnay-le-Duc. Cont. 5 h. 50 a. Non loué. M. à pr. 2.000 fr. 14° **LE BOIS** du Dessus-de-Cray, comm. de Painblanc, cant. de Bligny-sur-Ouche. C. 35 h. 19 a. 70 c. Non loué. M. à p. 14.000 fr. 15° **LE BOIS** de Forêt-Carbet, comm. de Painblanc, cant. de Bligny-sur-Ouche, Cont. 8 h. 70 a. Non loué. M. à pr. 2.400 fr. 16° **LE BOIS** de la Queue-de-Colliard, comm. de Painblanc, cant. de Bligny-s.-Ouche. C. 4 h. 25 a. 20 c. Non loué. M. à p. 2.000 fr. § 3e. Arrondiss. de Chalon-sur-Saône, cant. de Buxy, commune d'Ecuisses (Saône-et-Loire). 17° **LE BOIS** de Charmoy. C. 15 h. 56 a. 31 c. Non loué. M. à p. 5.500 fr. 18° **LE BOIS** de la Motte. Cont. 97 h. 11 a. 81 c. Non loué. M. à p. 40.000 fr. 19° **LE BOIS** de la Garenne-de-Longpendu. Cont. 17 h. Non loué. M. à pr. 5.500 fr. S'adresser pour les renseignements : 1° à Autun, audit Me JARLOT ; 2° et à Paris, à Me DENORMANDIE, avoué, 42, boulev. Malesherbes ; à Me Brémard, avoué, 41, boulevard Haussmann, et à Me Demonts, notaire, 8, place de la Concorde. Et pour visiter : 1° les immeubles situés sur les communes de Saint-Léger-du-Bois, Curcy et Dracy, aux fermiers et au garde Jean Levet, à Saint-Léger-du-Bois ; 2° le bois du Deffend-sur-Viévy, au sieur Sibille, garde particulier à Thoreille-le-Deffend, commune de Viévy ; 3° les bois sur Painblanc et Cussy-le-Châtel, aux sieurs Corbot, garde particulier à Pasquier, commune de Painblanc, et Laureau, à Chazilly (Côte-d'Or) ; 4° et les bois sur Ecuisses, au sieur Léger, garde particulier, à Motteville, commune d'Ecuisses.

PROPté à Paris. r. Cortambert, 64 (16e arr.), non louée. C. 396 m. 47. M. à p. 50.000 fr. et 2 MAISONS à Paris : 1° r. de Beaune, 20. C. 135 m. Rev. br. 7.360 fr. M. à p. 70.000 fr. 2° r. de Tilsitt, 16 (angle). C. 261 m. 96. Rev. b. 21.950 fr. M. à p. 200.000 fr. TERRAIN d'angle, au Gd-Montrouge, Grande-Rue, 61. Cont. 10.850 m. Rev. 3.200 fr. M. à pr. 110.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, le 26 juin 94. S'ad. aux not. Mes Gastaldi, p. Bourse, 10 et CHATELAIN, 37, r. Poissonn., d. d. l'en.

PROPRIETE à Paris, r. Guilleminot, 6 (Plaisance), C. 610 m. 50. R. br. 11.195 f. M. à p. 100.000 fr. Prêt Cr. F. A adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, 19 juin 1894, midi. S'ad. Me Demanche, not., 8, r. de l'Odéon, et à Me Gosse, not. à Bourg-la-Reine.

A adj. s. 1 ench. Ch. d. not. Paris, mardi 19 juin 1894. PROPRIETE les Délices, à Marly-le-Roi. Château, pavillon, concierge et jard., écuries, remises, orang., serres, jard. potag., gd parc, pavillon au centre, etc. Sit. except. Cont. 11 h. 20. M. à p. 300.000. S'ad. à Me MÉGRET, not. r. Richelieu, 45, dépos. de l'ench.

RUE LECOURBE, 86. C. 855 m. R. 10.090 f. M. à p. 100.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. d. not. de Paris, le 26 juin 1894. S'ad. aux not. Mes Demonts et BREUILLAUD, 333, rue St-Martin, dépos. de l'ench.

RUE BRONGNIART, 2, r. Montmartre, 135 et r. Notre-Dame-d.-Victoires, 52. Rev. 26.560 fr. M. à p. 260.000 fr. A adj. s. 1 enc. Ch. not. de Paris, le 26 juin 94. S'ad. aux not. Me DUVAL, à St-Germain, et à Paris, à Mes Ch. Champetier de Ribes, Demonts et BREUILLAUD, 333, r. Saint-Martin, dépos. de l'ench.

MAISONS-LAFFITTE, prop., angle av. Albine, Fléchier, Lavoisier, Massillon. Cce 9.000m. M. à p. 60.000 f. Adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, 26 juin 1894. S'adresser Me NOTTIN, not. 5, r. Ville-l'Evêque.

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
PARIS 1878

Seule Médaille d'Honneur
PARIS 1855

Seule Médaille d'Or Nomve
PARIS 1867

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
PARIS 1889

BELLE JARDINIÈRE

2, Rue du Pont-Neuf, PARIS

VÊTEMENTS tout FAITS et sur MESURE

et TOUS Articles complétant l'HABILLEMENT pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

Vélocipèdes

LIVRAISON à DOMICILE, Paris et Banlieue

Sur demande ENVOI FRANCO des Catalogues de la Maison

EXPÉDITION en PROVINCE contre REMBOURSEMENT

FRANCO AU-DESSUS DE 25 FRANCS.

SEULES SUCCURSALES :

PARIS, 1, Place Clichy.
ANGERS, Place du Ralliement.
LYON, 11, Rue du Bât-d'Argent.
MARSEILLE, 8, Rue Saint-Ferréol.
NANTES, 12, Rue du Calvaire.
ELBEUF, R. des Champs, Place du Champ de Foire.
LILLE, 177, Boulevard de la Liberté.
SAINTES, 33 et 35, Cours National.

Comptoir à BORDEAUX, 7, Cours de l'Intendance, au premier étage.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL : 15 MILLIONS DE FRANCS ENTIÈREMENT VERSÉS

PARIS

11, Rue des Capucines

COMPTES DE DÉPOT :

Intérêts bonifiés aux déposants. { A vue. 1 0/0
A sept jours de préavis 2 0/0

Chèques et Lettres de crédit payables dans toutes les villes d'Algérie et de Tunisie

PRODUITS DES PROPRIÉTÉS DE LA COMPAGNIE

Plantes d'Appartement. — Vins, Eaux-de-Vie, etc.

DÉPOT : 9, rue des Capucines

Quel est l'homme politique, l'écrivain, l'artiste, qui ne souhaite savoir ce que l'on dit de lui dans la presse? Mais le temps manque pour de telles recherches.

Le **COURRIER de la PRESSE,** fondé en 1889, Boulevard Montmartre, 19, à Paris, par M. GALLOIS, a pour objet de recueillir et de communiquer aux intéressés les extraits de tous les Journaux du monde sur n'importe quel sujet.

Le **COURRIER de la PRESSE lit 6.000 Journaux par Jour.**

Manufacture Universelle des

Biscuits Georges

M. & J. ESTIEU

SUCCESSEURS

209, Rue Saint-Denis. — COURBEVOIE (Seine)

Dépôts : Paris — Lyon — Bruxelles

SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉS

LE LANGAGE DES FLEURS - LE BISCUIT DU DOCTEUR

MACHINE A ÉCRIRE « YOST »

IMPRESSION FRANCHE ET NETTE

CINQ MÉDAILLES D'OR

LA MACHINE N'AYANT PAS DE RUBAN-ENCREUR
ALIGNEMENT IRRÉPROCHABLE
Sans aucune possibilité de dérangement. La plus douce à manier, la plus rapide, solide et élégante.

CATALOGUE ET SPÉCIMEN DE L'ÉCRITURE FRANCO

Copie de manuscrits de toutes sortes. Leçons de machines gratuites pour MM. les sténographes, comptables et employés de commerce.

PARIS — 36, Boulevard des Italiens, 36 — PARIS

BULLETIN D'ABONNEMENT A LA REVUE DE PARIS

Je déclare souscrire à un abonnement de _____,

à dater du _____, *pour la somme de* _____,

que je joins ci-inclus.

SIGNATURE :

Nom _____

Adresse _____

_____

Indien

IN WORT UND BILD

On nous signale une œuvre de longue haleine du Docteur Émile SCHLAGINTWEIT. Docteur en philosophie et en droit, sous-préfet de Deux-Ponts, membre correspondant des Académies royales des sciences de Munich et de Lisbonne, de la Société asiatique de Calcutta, des Sociétés ethnographique et anthropologique de Paris, de la Société italienne de géographie, à Rome, etc., etc.

Cet érudit, très connu en Allemagne, administrateur des plus expérimentés, très aimé dans le Palatinat, conciliant et accueillant pour les étrangers, parlant et écrivant élégamment notre langue, décrit en deux volumes in-4° de 600 pages environ, avec impartialité et fidélité, l'administration ainsi que les événements de haute politique des différentes contrées asiatiques. Il s'est surtout préoccupé de réunir tous les faits intéressants et instructifs de la littérature administrative anglo-indienne pour en tirer un tableau d'ensemble de l'Inde. Pour compléter ce tableau, l'auteur s'est servi des manuscrits et collections que ses trois frères ont rapportés de leurs lointains voyages en 1854 et 1858.

Ces renseignements, aussi précieux que rares, sont dus aux ministres (divans) des princes régnants, aux Sociétés scientifiques et politiques, ainsi qu'à des savants indiens.

Les illustrations sont tirées de photographies et de croquis empruntés au carnet de voyage des trois frères de l'auteur qui ont rapporté des vues de contrées où pénètrent rarement les artistes.

L'ouvrage a été publié à Leipsick.

CHEMIN DE FER DU NORD

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

BILLETS VALABLES POUR UN MOIS, DÉLIVRÉS DU 1er MAI AU 15 SEPTEMBRE

Avec facilité de s'arrêter aux principaux points du parcours, soit en France, soit à l'étranger.

VOYAGE EN BELGIQUE ET DANS LE NORD DE LA FRANCE

Première classe : **86** francs. — Deuxième classe : **63** francs.

On délivre des billets pour ce voyage :

A PARIS, *à la gare du Nord ;* ET DANS LES DÉPARTEMENTS, aux gares de Lille, Amiens, Rouen, Douai et Saint-Quentin.

BORDS DE LA MEUSE

Première classe : **71** francs. — Deuxième classe : **52** francs.

On délivre des billets pour ce voyage :

A PARIS, *à la gare du Nord ;* ET DANS LES DÉPARTEMENTS, aux principales gares du réseau du Nord situées sur l'itinéraire.

VOYAGE EN BELGIQUE, HOLLANDE ET LE RHIN

Première classe : **115** francs. — Deuxième classe : **86** francs.

On délivre des billets pour ce voyage :

A PARIS, *à la gare du Nord ;* ET DANS LES DÉPARTEMENTS, aux gares d'Amiens, Rouen, Douai et Saint-Quentin.

CHAQUE BILLET DONNE DROIT AU TRANSPORT GRATUIT DE 25 KILOS DE BAGAGES SUR TOUT LE PARCOURS

(Excepté sur les chemins de fer de l'État belge.)

SERVICES DIRECTS ENTRE PARIS ET LONDRES

QUATRE DÉPARTS PAR JOUR A HEURES FIXES

Trajet en 7 heures. — Traversée en 1 heure.

1° Par Calais et Douvres :

Trains rapides à 8 h. et 11 h. 50 du matin (1re et 2e classes) et à 9 h. du soir (1re, 2e et 3e classes)

2° Par Boulogne et Folkestone :

Train rapide à 10 h. 20 du matin (1re et 2e classes)

BILLETS D'ALLER ET RETOUR VALABLES POUR UN MOIS, SOIT PAR BOULOGNE, SOIT PAR CALAIS

1re classe : **104** fr. **90** — 2e classe : **79** fr. **25** — 3e classe : **46** fr. **50**

SAISON DES BAINS DE MER

Du 15 Mai au 30 Septembre

Billets d'aller et retour valables du Vendredi au Mardi

PRIX AU DÉPART DE PARIS POUR

	1re cl.	2e cl.	3e cl.		1re cl.	2e cl.	3e cl.
Le Tréport	25.75	20.35	13.90	**Boulogne**	34. »	25 70	18.90
Saint-Valery	27.15	21.35	14.75	**Wimille-Wimereux**	34.55	26 10	19.30
Cayeux	27.15[1]	21.35[1]	14.75[1]	**Ambleteuse, Andresselles, Wissant** (Marquise)	35.50[2]	26 75[2]	20. »
Le Crotoy	26.45[1]	20.85[1]	14.35[1]	**Calais**	37.90	29. »	21.95
Quend (Fort-Mahon)	28.30[2]	22.45[2]	15.45[2]	**Gravelines**	38.85	29.95	22.60
Berck	29.60[1]	23.05[1]	16.20[1]	**Dunkerque**	38.85	29.95	22.60
Étaples (Paris-Plage)	30.90	23.95	17. »				

1. Ce prix ne comprend pas le trajet du chemin de fer d'intérêt local.
2. Ce prix ne comprend que le trajet en chemin de fer.

Librairie **HACHETTE et Cie**, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LE GÉNÉRAL FREY

Annamites & Extrême-Occidentaux

Recherches sur l'origine des langues

Ouvrage illustré par deux Tonkinois

UN VOLUME IN-8 BROCHÉ : 6 FRANCS

EXTRAIT DE L'AVANT-PROPOS

Dans un volume paru à la fin de l'année 1892, à la librairie Hachette, sous le titre de *l'Annamite, mère des langues*, nous avons tenté de démontrer que les langues parlées sur la surface de la terre sont parentes à un degré assez rapproché et que, autant sinon mieux qu'aucune autre, la langue annamite présente, dans ses racines, les éléments qui ont servi à la constitution générale des langues et les germes en quelque sorte d'où sont sorties ces dernières.

Cette thèse est, on le voit, en opposition avec la doctrine qui enseigne : que les langues se divisent en trois grandes familles (sémitique, aryenne, touranienne) ; que ces familles n'ont aucun rapport entre elles ; qu'elles sont même radicalement séparées dans leurs plus intimes profondeurs. Cette dernière doctrine a soulevé, il est vrai, depuis quelque temps, et soulève encore aujourd'hui de sérieuses objections ; et le principe absolu qu'elle pose, d'une sorte d'infranchissable barrière, isolant les langues et les races touraniennes des langues et races indo-européennes, est loin d'être accepté par tous les érudits comme un article de foi.

La langue annamite, en raison de l'immobilité dans laquelle elle s'est pour ainsi dire figée au moment où, sortie de la période du monosyllabisme pur, elle entrait dans la première phase de l'agglutination où elle est encore actuellement, se prête merveilleusement aux recherches ayant trait aux problèmes intéressant l'organisme grammatical primitif, à celui de la structure des mots composés et de la formation des dérivés. Une étude approfondie de cette langue ne saurait donc manquer d'apporter de nouveaux éléments en faveur de ces théories dissidentes.

Du même auteur { **Pirates et rebelles au Tonkin** (Ouvrage couronné par l'Académie française). Un volume in-16, broché. . . . . 3 fr. 50
L'Annamite, mère des langues. Un volume petit in-8. 5 fr. »

PIERRE MAËL

Terre de Fauves

UN VOLUME IN-8 BROCHÉ . . . . . 6 FR.
CARTONNÉ, TRANCHES DORÉES. . . . . 10 FR.

M. Pierre Maël publie dans la *Nouvelle Collection à l'usage de la jeunesse*, un ouvrage qu'il a écrit pour la jeunesse, mais qui s'adresse pourtant à toutes les catégories de lecteurs. C'est un de ces ouvrages pleins de fantaisie et pourtant vraisemblables, parce que la fiction des aventures les plus pittoresques ou les plus dramatiques se déroule au milieu de paysages vrais et que les moyens mis à la disposition des acteurs du drame sont des moyens réels.

Dans son précédent ouvrage : *Une Française au Pôle Nord*, M. Pierre Maël nous avait intéressés à la description des régions polaires. Cette fois, c'est dans l'Inde, la *Terre de Fauves*, sur les bords du Gange, ou dans les hautes régions de l'Himalaya, qu'il nous convie à accompagner avec lui de hardis et aventureux explorateurs. Dans ce livre palpitant, tout rempli d'épisodes tragiques que l'auteur puise dans son imagination puissante, l'intérêt ne résulte pas seulement du drame, mais surtout des descriptions saisissantes de ces merveilleuses régions précises comme des renseignements scientifiques exacts. Aussi vieux comme jeunes prendront plaisir à lire et à relire *Terre de Fauves*, ce roman dramatique, mouvementé et vivant, dont le récit, écrit dans une langue claire, alerte et précise, captive et charme tout à la fois.

F. GRÉGOROVIUS

Promenades en Italie

LE GHETTO - SUBIACO - RAVENNE - LES MONTS VOLSQUES LA CAMPAGNE ROMAINE

Ouvrage traduit de l'allemand, avec une préface de Émile GEBHART, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

UN VOLUME IN-16 BROCHÉ. . . . . 3 FR. 50

EXTRAIT DE LA PRÉFACE

Voici quelques tableaux d'histoire, quelques paysages italiens aux lignes graves, dignes du Poussin, d'une lumière très pure, la Campagne romaine, les montagnes Volsques, les solitudes monacales de Subiaco ; puis, des ruines, les visions d'un passé tragique, d'une humanité éteinte, les tristesses du vieux Ghetto romain, Préneste, brûlée par Sylla, saccagée par Boniface VIII ; debout sur sa montagne, Anagni, dont la cathédrale rend encore l'écho des cris désespérés de ce même pape Boniface, le jour où tomba, outragée en sa personne, la papauté féodale ; les villes mortes des marais Pontins, à demi ensevelies dans la fange et qui dorment sous un linceul de fleurs ; enfin, là-bas, noyé dans la brume des marécages, le fantôme impérial de Ravenne, avec ses églises décrépites, ses rues vides et sonores et, perdue au loin comme en un désert, sa haute basilique de Saint-Apollinaire-in-Classe, que bercent éternellement la plainte du vent de mer à travers les derniers arbres de la *Pineta* et le lointain soupir de l'Adriatique. Une femme distinguée a détachée ces pages des *Années de voyages* de Ferdinand Grégorovius et les offre aux lecteurs, amis des méditations sévères. Ce livre peut être le compagnon des voyageurs curieux de visiter, en dehors des sentiers battus par les migrations de touristes, quelques-unes des régions de l'Italie les plus grandes par les souvenirs.

Librairie **HACHETTE & Cie**, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Collection
DES
GUIDES JOANNE

FRANCE ET ALGÉRIE

Format in-16.

Paris 7 50
Environs de Paris 7 50

ON VEND SÉPARÉMENT, BROCHÉ :

Réseau de l'Ouest, 3 fr.; Réseau du Nord, 3 fr.; Réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, 2 fr.; Réseau de l'Est, 1 fr. 50; Réseau d'Orléans, 1 fr. 50.

Alpes Dauphinoises (1re partie) . . . . . 10 »
Auvergne et Centre . . . . . 10 »
Bourgogne et Morvan 7 50
Bretagne . . . . . 10 »
Cévennes 7 50
Champagne et Ardennes 7 50
Corse . . . . . 6 »
Franche-Comté et Jura 7 50
Gascogne et Languedoc . . . . . 10 »
La Loire 7 50
De la Loire à la Gironde 7 50
Lyonnais, Beaujolais, Bresse 7 50
Nord . . . . . 10 »
Normandie 7 50

ON VEND SÉPARÉMENT :

Du Havre au Tréport, rive droite de la Seine 3 fr.; de Honfleur au mont Saint-Michel, rive gauche de la Seine, 5 fr.

Provence 7 50
Pyrénées. Partie orientale 7 50
— Partie occidentale 7 50
Savoie . . . . . 10 »
Vosges 7 50

Guides divers.

France, par Richard, 1 vol. . . . . 15 »

ON VEND SÉPARÉMENT, BROCHÉ :

Réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, 4 fr.; Réseaux d'Orléans-Midi-État, 4 fr.; Réseau de l'Ouest, 3 fr.; Réseau du Nord, 2 fr. 50; Réseau de l'Est, 2 fr. 50.

Algérie et Tunisie . . . . . 12 »

Guides Diamant.

Aix-les-Bains, Marlioz . . . . . 2 »
Biarritz . . . . . 2 »
Bretagne . . . . . 3 »
Dauphiné et Savoie . . . . . 6 »
Environs de Paris 2 50
Mont-Dore (le) et les Eaux Minérales d'Auvergne (la Bourboule, Châtelguyon, Royat, Saint-Nectaire, Saint-Alyre . . . . . 2 »
Normandie . . . . . 3 »
Paris . . . . . 2 »
Paris, en anglais . . . . . 5 »
Pyrénées . . . . . 5 »
Stations d'hiver (les) de la Méditerranée. 3 50

ÉTRANGER

Format in-16.

Espagne et Portugal . . . . . 18 »
Europe (Guide aux bains d') . . . . . 12 »
Italie et Sicile :
ITALIE DU NORD . . . . . 12 »
ITALIE DU CENTRE . . . . . 12 »
ITALIE DU SUD 7 50
De Paris à Constantinople . . . . . 15 »
États du Danube et des Balkans. 1er partie. Hongrie méridionale, Adriatique, Dalmatie, Monténégro, Bosnie et Herzégovine . . . . . 15 »
2e partie, 2 vol. Tome Ier : Haute-Hongrie, Suisse hongroise et région des Tatras, Galicie, Bukovine, Roumanie . . . . . 15 »
Tome IIe : Serbie, Bulgarie et Roumélie orientale . . . . . 12 »
Grèce, 1re partie. Athènes et ses environs . . . 12 »
2e partie. Grèce continentale et îles . . . . 20 »
Malte, Égypte, Nubie, Abyssinie, Sinaï . . 25 »
Syrie et Palestine 1 vol. et l'atlas . . . . . 25 »
La Péninsule Sinaïtique 2 50
Suisse, Chamonix et Vallées Italiennes . . 9 »

ON VEND SÉPARÉMENT :

Genève, le mont Blanc, le mont Rose, 5 fr.: l'Oberland, le lac des Quatre-Cantons, le Saint-Gothard, les lacs italiens, 5 fr.; Bâle, le nord de la Suisse, les Grisons, 5 fr.

Guides Diamant.

Autriche-Hongrie, Tyrol, Bavière Méridionale . . . . . 6 »
Belgique . . . . . 5 »
Espagne et Portugal . . . . . 5 »
Hollande et Bords du Rhin . . . . . 5 »
Italie et Sicile . . . . . 6 »
Londres et ses environs . . . . . 6 »
Suisse . . . . . 5 »

MONOGRAPHIES *(avec gravures et plans)*

I. SÉRIE A 50 CENTIMES

I. Angers. — Arles. — Avignon. — Blois. — Caen. — Chartres. — Gérardmer. — Iles anglaises. — Le Havre. — Le Mans. — Lourdes. — Menton. — Nancy. — Nantes. — Nice et Monaco. — Nîmes. — Plombières. — Reims. — Rouen. — Saint-Malo, Dinard. — Tours.

II. SÉRIE A 1 FRANC

II. Arcachon. — Bagnères-de-Bigorre. — Bagnères-de-Luchon. — Bordeaux. — Boulogne. — Cannes et Grasse. — Dieppe et le Tréport. — Eaux-Bonnes. — Lyon, — Marseille. — Mont-Dore. — Pau. — Trouville. — Vichy.

III. — Venise, 2 ». — IV. Florence, 2 50. — Rome, 5 ».

Canal de Suez

ASSEMBLÉE DU 5 JUIN 1894

EXTRAIT DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le rapport entier est envoyé à toute personne qui le demande à la Compagnie, rue Charras, 9, à Paris.

L'âge et l'affaiblissement de ses forces ne permettant plus à M. Ferdinand de Lesseps de participer à la direction de la Compagnie, le Conseil a dû prendre la résolution de le nommer Président honoraire.

Une organisation conforme à celle de la plupart des grandes Compagnies a été adoptée par votre Conseil. La Direction a été séparée de la Présidence. M. J. Guichard, Vice-Président, a été nommé Président; la Direction a été confiée à un des plus anciens fonctionnaires de la Compagnie, M. de Rouville.

Le Conseil a été unanime à penser que la Compagnie avait un grand devoir à remplir envers son fondateur, dont le génie et la foi persévérante ont créé le canal maritime. Nous vous proposons donc de voter une pension viagère de 120.000 francs pour la famille de celui qui a tant de titres à votre reconnaissance.

La recette de l'exercice 1893 s'est élevée à la somme de 73.844.058 fr. 53. Il y a lieu d'y ajouter la réserve spéciale de 1.500.000 francs qui avait été prélevée sur les produits de l'exercice 1891; nous vous proposons d'y ajouter aussi l'excédent disponible de la réserve statutaire, soit 1.235.933 fr. 49. Le bénéfice à répartir est de 40.615.536 fr. 74, sur lequel un acompte a été distribué le 1er janvier. La répartition du solde fait ressortir un revenu brut de 97 fr. 092 et un revenu net de 90 fr. 373.

La recette du transit a été de 71,112,182 fr. 49. La navigation de nuit à l'aide de la lumière électrique a été effectuée par 92,25 0/0 des 3,341 navires transités. La moyenne du séjour total des navires a été de 20 h. 44 m.; c'est, relativement à 1892, une diminution de 32 minutes.

La ligne entière du canal et ses gares, la rade et le chenal de Port-Saïd, ont été entretenus en bon état de navigabilité, à la profondeur normale, par des dragages ordinaires. Les travaux de la première phase d'amélioration ont suivi leur progression. Le nouveau bassin Afrique de Port-Saïd a été livré au service du transit. Le Conseil lui a donné le nom de bassin Abbas-Hilmi, en souvenir de la visite de S. A. le Khédive, en présence de qui a été inauguré, le 2 décembre, le tramway à vapeur de Port-Saïd à Ismaïla.

Les recettes du droit de navigation pendant l'année 1893 ont été inférieures à celles de l'année 1892 de 3.750.349 fr. 76. Cependant, depuis quelques mois, des symptômes favorables se manifestent dans la situation commerciale du monde. Il semble que le point extrême de la dépression provoquée par la crise ait été touché et que les échanges tendent à reprendre leur activité.

Le matériel des clients réguliers du canal se perfectionne chaque année; le tonnage moyen des navires ayant passé le canal, qui était de 2.166 tonneaux nets en 1892, a atteint 2.292 tonneaux pendant le dernier exercice.

Conformément aux statuts, il a été pourvu provisoirement à trois vacances dans le Conseil; nous avons à vous demander la confirmation des pouvoirs de ces nouveaux administrateurs: sir Edwyn S. Dawes, M. C. Vergé et sir Henry Calcraft.

Nous avons également à vous soumettre la réélection de quatre membres du Conseil dont le mandat est expiré et qui sont rééligibles. Ce sont MM. le lieutenant-général sir John Stokes; Ch.-A. de Lesseps, Georges Patinot et sir Edwyn S. Dawes.

L'Assemblée a approuvé toutes les résolutions présentées par le Conseil d'administration et elle a rejeté une motion qui avait été ajoutée à l'ordre du jour à la requête de 11 actionnaires.

Armand COLIN et Cie, Éditeurs, 5, rue de Mézières, Paris

Vient de paraître :

LA PREMIÈRE LIVRAISON DE

l'Album Historique publié

sous la direction et avec une préface de **M. ERNEST LAVISSE**, de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres de Paris. par **M. A. PARMENTIER**, agrégé d'histoire et de géographie, professeur au collège Chaptal.

L'ALBUM HISTORIQUE, *en vente chez tous les Libraires*, comprendra 4 volumes in-4° carré.

Le tome premier formera 15 livraisons de 16 pages illustrées de nombreuses gravures.

Il paraîtra le 5 de chaque mois une livraison du prix de **75** *centimes*, à partir du 5 juin 1894.

On peut souscrire au tome premier de *l'Album Historique* en adressant, soit à un Libraire, soit aux Éditeurs, **MM. ARMAND COLIN et Cie**, 5, rue de Mézières, à Paris, un mandat-poste de **11** *fr.*

Expédition franco de la première livraison, à titre de spécimen, contre envoi de 50 centimes en timbres-poste.

Envoi franco, sur demande affranchie, du Prospectus-spécimen illustré.

Pour paraître le 20 juin :

LA PREMIÈRE LIVRAISON DE

l'Album Géographique

par **MM. MARCEL DUBOIS**, professeur de Géographie coloniale à la Faculté des lettres de Paris, et **CAMILLE GUY**, agrégé d'histoire et de géographie, professeur à l'École Monge.

L'ALBUM GÉOGRAPHIQUE, *en vente chez tous les Libraires*, comprendra 5 volumes in-4° carré.

Le tome premier formera 15 livraisons de 16 pages illustrées de nombreuses gravures.

Il paraîtra, le 20 de chaque mois, une livraison du prix de **75** *centimes*, à partir du 20 juin 1894.

On peut souscrire au tome premier de *l'Album Géographique*, en adressant, soit à un Libraire, soit aux Éditeurs, **MM. ARMAND COLIN et Cie**, 5, rue de Mézières, à Paris, un mandat-poste de **11** *fr.*

Expédition franco de la première livraison, à titre de spécimen, contre envoi de 50 centimes en timbres-poste

Envoi franco, sur demande affranchie, du Prospectus-spécimen illustré.

CALMANN LÉVY, Éditeur, 3, rue Auber. — PARIS

Vient de paraître :

GYP

LE MARIAGE DE CHIFFON

Un beau volume grand in-18, broché. . . . . Prix **3** fr. **50**
— — avec reliure souple, peau pleine. — **4** fr. **50**

Vicomte de SPOELBERCH DE LOVENJOUL

LES LUNDIS D'UN CHERCHEUR

Un beau volume grand in-18 . . . . . Prix **3** fr. **50**

LUCIEN PEREY

LE ROMAN DU GRAND ROI

— Louis XIV et Marie Mancini —

Un volume in-8° avec le portrait de Marie Mancini . . . . . Prix **7** fr. **50**

Mme OCTAVE FEUILLET

QUELQUES ANNÉES DE MA VIE

Un beau volume in-8° . . . . . Prix **7** fr. **50**

GABRIEL MONOD

RENAN, TAINE, MICHELET

Un beau volume grand in-18 . . . . . Prix **3** fr. **50**

JEAN DORNIS

LA VOIE DOULOUREUSE

Avec une lettre de Leconte de Lisle, de l'Académie française

Un beau volume grand in-18 . . . . . Prix **3** fr. **50**

Tous ces ouvrages sont envoyés FRANCO contre mandats ou timbres-poste.

1re Année. N° 10. 15 Juin 1894.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages
Henry Meilhac	*Villégiature*	1
Commandant Péroz	*Une colonne de guerre au Soudan*	28
Alfred Rébelliau	*Le Père Joseph*	60
Ferdinand Fabre	*Mon ami Gaffarot* (2e partie)	89
Comte A. de Circourt	*Prince et marin*	133
★★★	*In memoriam*	164
Pierre de Coubertin	*Le rétablissement des Jeux olympiques*	170
Gabriel d'Annunzio	*La Sieste*	185
Théodore Reinach	*Une page de musique grecque*	203

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1894

LIVRES NOUVEAUX

LE ROMAN DU GRAND ROI, par **Lucien Perey.**

Après l'*Histoire d'une Grande Dame au XVIIIe siècle, Le Duc de Nivernais, le Président Hénault et Madame du Deffand*, tous ces livres d'une documentation précise et d'une fine psychologie, qui ont établi sa réputation, Lucien Perey nous conte aujourd'hui les amours de Louis XIV et de Marie Mancini, grâce à des lettres et des documents inédits, provenant pour la plus grande part des archives du marquis d'Havrincourt et qui renouvellent entièrement le sujet. On lira l'histoire de ces tendres amants, telle que la font revivre, en diverses correspondances, Mazarin, la reine-mère, le jeune roi, Marie Mancini, Hortense, et jusqu'à la petite Marianne Mancini, cette enfant prodige qui n'écrivait qu'en vers à son oncle le cardinal et dont les lettres à la fois naïves et malicieuses ne sont pas une des moindres curiosités de ce volume. On sait tout le talent de Lucien Perey : son érudition n'est jamais morte ; il goûte le charme du passé en poète, et le communique au lecteur par la vertu d'un style souple et animé, qui fait de ce livre d'histoire ce que son titre annonce : un véritable roman.

AMOUREUSE, par **M. Georges de Porto-Riche.**

Nous pouvons enfin lire en volume cette exquise et forte *Amoureuse*, et, dès maintenant, affirmer qu'elle restera comme un des principaux événements du théâtre contemporain. La hardiesse du sujet, la vérité des personnages, l'esprit du dialogue, sont connus de tous, et nous viendrions un peu tard pour les proclamer. Tout ce que nous dirons de nouveau, c'est que la pièce ne perd rien à la lecture. A cette action toute intérieure, toute psychologique, l'illusion créée par le jeu des acteurs et par les décors n'est point nécessaire. *Amoureuse*, ce sera *notre* pièce; elle *fera date*. Et, pourtant il n'est pas à craindre qu'il arrive un jour où elle puisse *dater*, comme on dit: car, s'il n'y a que les œuvres bien écrites qui durent, il n'y a que les mal écrites qui datent ; et *Amoureuse*, tout en offrant un modèle de ce qu'on appelle le *style de théâtre*, est écrite d'un bout à l'autre avec une sûreté, un souci artistique, une maîtrise, qui ne doivent d'ailleurs pas étonner chez le poète de l'*Infidèle*.

LE MARIAGE DE CHIFFON, par **Gyp.**

Nos lecteurs en ont eu la primeur, de ce joli roman : ils ont déjà donné toute leur sympathie à cette sœur aînée de Bob, aussi spirituelle et désinvolte que son gamin de frère, mais soudain devenue rêveuse, un soir, parce que l'amour venait de la toucher au cœur. Ils ont suivi avec un intérêt attendri les progrès de cette pure et naïve passion ; ils ont été charmés par la grâce hardie du dialogue, la prestesse et la sûreté des descriptions, et l'art, propre à Gyp, de camper en quatre coups de crayon ces personnages de second plan, que d'autres dessinent plus mal avec plus de peine. Mais ne le pensent-ils pas déjà, tout le bien que nous pourrions leur dire de cette fraîche histoire, si amusante tour à tour et si émouvante ?

JOSEPH DE MAISTRE, par **M. George Cogordan.**

Avec tant de belles études, telles que le *Vigny* de M. Paléologue, le *Thiers* de M. Paul de Rémusat, le *Musset* d'Arvède Barine, le *Stendhal* de M. Rod, le *Boileau* de M. G. Lanson, et tant d'autres encore, le portrait de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* figure dignement dans cette vaste galerie littéraire : la collection des *Grands Écrivains français*. Ce Joseph de Maistre, qui a excité tant de colères et à qui l'on doit pardonner sa haine de la Révolution en faveur de l'amour profond qu'il portait à la France, est enfin jugé avec impartialité dans ce livre, que mettent au rang des ouvrages cités plus haut la sûreté de la méthode, le talent du style, et surtout un plan excellent où l'histoire de la vie de l'écrivain et l'étude de ses idées et de son influence se fondent harmonieusement.

L'ANTISÉMITISME, SON HISTOIRE ET SES CAUSES, par **Bernard Lazare.**

L'auteur constate historiquement que l'antisémitisme s'est produit dans tous les temps et dans tous les pays. Il en cherche les causes dans le Judaïsme et en dehors de lui, les unes permanentes, les autres variant avec l'état social et économique. L'auteur a essayé, par un effort louable, de se dégager des préjugés d'ordre inverse qui font le péril d'un pareil sujet ; il est à craindre qu'il n'ait pas évité ceux auxquels l'exposait, en retour, un certain parti pris de socialiste révolutionnaire.

LIVRES NOUVEAUX

LES LUNDIS D'UN CHERCHEUR, par **M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.**

Sous ce titre où, à juste raison, comme on le verra, le souvenir des *Causeries* de Sainte-Beuve est évoqué, M. de Spoelberch publie divers opuscules, qui sont en quelque sorte les entr'actes de travaux très étendus, tels que cette belle *Histoire des Œuvres de Balzac* que l'Académie couronna et qui restera le monument bibliographique du « Balzacisme ». En préparant ces grands ouvrages, l'auteur fut amené à des trouvailles de détail, qu'il consignait çà et là en quelques pages élégantes, et qui, réunies, forment le présent volume. Avec trop de modestie, il réclame le simple nom de chercheur. Mais à ce degré de sûreté dans la méthode et de finesse esthétique, la bibliographie est une manière de critique, — plus utile, dirons-nous : car elle fait plus que de juger les œuvres, elle les fait mieux comprendre, en découvrant à la suite de quels faits et dans quelles circonstances elles se sont produites. A la lecture de ces articles, de cette remarquable *Étude sur les projets littéraires de Théophile Gautier*, par exemple, on se dit que chez M. de Spoelberch le curieux est doublé d'un homme d'esprit et de goût, qui, dans le commerce assidu des belles œuvres, a gagné lui-même le charme de la forme.

LE LIT, par **M. Henri Lavedan.**

Un beau sonnet de M. de Heredia porte le même titre ; le lit y est représenté comme l'alpha et l'oméga de toute destinée. Chose curieuse, ce dernier livre de M. Henri Lavedan, malgré toutes les différences des esprits et des formes, est comme le développement plaisant de cette pensée austère : la fantaisie de l'humoriste a rejoint la rêverie du poète. Petits bourgeois, petites pensionnaires, jeunes gens à la mode, mondaines, demi-mondaines, y défilent, — devant, sur, dans ou même sous le lit symbolique. — Et nous ne disons pas que tous les tableaux de ce diorama soient faits pour les petits pensionnaires elles-mêmes, non, sans doute ; mais cette spirituelle monographie, où l'auteur a montré toutes les qualités de son talent mordant, on pourrait la définir : la vie et la société modernes considérées par un observateur et un ironique, du point de vue du Lit ; ce qui ne manque ni de nouveauté ni de gaieté.

MÉRIMÉE ET SES AMIS, par **M. Augustin Filon.**

On se rappelle l'admirable article de Taine sur Mérimée, où, s'occupant moins des œuvres de celui-ci que de son esprit même, Taine révèle à quel point il était, suivant une formule récente, un « *amateur d'âmes* ». Le beau livre que M. Augustin Filon consacre à l'auteur de *Carmen* est fait suivant la même méthode ; bien qu'il contienne beaucoup de pages de la critique la plus fine, c'est avant tout l'étude biographique et psychologique de Prosper Mérimée. C'est également une étude sociale du monde où Mérimée vivait, et que M. Filon a, lui aussi, pratiqué. Elle se recommande à tous les lettrés par le charme du style ; mais les purs curieux y trouveront leur compte, avec les anecdotes inédites que M. Filon rapporte, et surtout ces lettres de Mérimée à la comtesse de Montijo qu'il cite, — les seuls extraits, apparemment, que le public connaîtra jamais d'une correspondance de trente années.

LA DIPLOMATIE DE LOUIS XV ET LE PACTE DE FAMILLE, par **M. A. Soulange-Bodin.**

Voici un livre assez technique ; et, cependant, il n'intéressera pas seulement les diplomates. C'est d'abord qu'il est bien fait et bien écrit, ce qui n'est jamais nuisible, même à un ouvrage spécial ; c'est ensuite que, par ces temps de double et triple alliances, on aura plaisir et profit à voir en détail comment se faisait, au siècle dernier, un véritable traité d'alliance offensive et défensive, ce fameux *Pacte de Famille* entre le Roi Très Chrétien et S. M. Catholique, et à suivre les démarches élégantes de notre diplomatie sous le règne de Louis XV.

AUGUSTE COMTE ET HERBERT SPENCER, par **E. de Roberty.**

Doué d'une rare puissance d'abstraction, l'auteur distingue dans la philosophie positive trois éléments essentiels : l'*agnosticisme*, qui limite la connaissance ; l'*évolutionisme*, qui fait du progrès gradué, pour ainsi dire, la loi de la nature inconsciente ou consciente ; le *monisme*, qui réduit la conception du monde à l'unité. Il poursuit ces trois concepts chez Auguste Comte et Herbert Spencer, les deux grands esprits qui dans ce siècle ont nié la métaphysique et l'ont restaurée.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 11786-6-94. — (Encre Lorilleux).

329F 2